Traditions, coutumes, légendes et contes des Ardennes : comparés avec les traditions, légendes et contes de divers pays / par Albert Meyrac ... ; préface par M.P. Sebillot ... ; frontispice par Alphonse Colle.

Contributors

Meyrac, Albert, 1848-

Publication/Creation

Charleville : Impr. du Petit Ardennais, 1890.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/swrahxxp

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.

wellcome collection

Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
https://wellcomecollection.org



Sir John Stainer.

O. XX. 24



Digitized by the Internet Archive
in 2015

https://archive.org/details/b21780997


TRADITIONS
LÉGENDES
ET
CONTES
DES
ARDENNES
PAR
ALBERT MEYRAC
Red.r en Chef
du
PETIT ARDENNAIS
Colle

TRADITIONS

COUTUMES

LÉGENDES ET CONTES

DES ARDENNES

OUVRAGES DE L'AUTEUR

Histoire de France à l'usage des écoles primaires supérieures. — Première Partie : *Des Origines à 1789.* (Épuisé.) — 1 vol.

Histoire de France à l'usage des écoles primaires supérieures. — Deuxième Partie : *De 1789 à l'avènement de M. J. Grévy à la Présidence.* (Épuisé.) — 1 vol.

Leçons de lecture, en collaboration avec M. Thénard, professeur au Lycée de Versailles. (Épuisé.) — 1 vol.

Histoire de la guerre de Cent ans (à la Librairie des Publications populaires). — In-8° (médaille d'or) adopté par la ville de Paris pour ses bibliothèques pédagogiques et scolaires (6e édition). — 1 vol.

Histoire anecdotique de Napoléon III, grand in-8°, 5e édition (à la Librairie des Publications populaires), adopté pour les bibliothèques pédagogiques et scolaires. — 1 vol.

Les Mémoires de Marguerite Bellanger, « favorite de Napoléon III, » d'après des documents privés et des communications inédites. (Épuisé.) — 1 vol.

Petite Histoire de la Chambre des Députés, édition du *Petit Ardennais.* — 1 vol.

EN PRÉPARATION

HISTOIRE LÉGENDAIRE DES ARDENNES

Un fort volume d'environ 600 pages

TRADITIONS
COUTUMES
LÉGENDES ET CONTES
DES ARDENNES

Comparés avec les Traditions, Légendes et Contes de divers Pays

Par ALBERT MEYRAC

Licencié en Droit, Officier d'Académie, Rédacteur en chef du « Petit Ardennais »

PRÉFACE

PAR M. P. SÉBILLOT, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DES TRADITIONS

Chef du Personnel au Ministère des Travaux publics

FRONTISPICE par Alphonse COLLE

« La légende est l'histoire écrite comme elle aurait dû « l'être. — La légende a refait l'histoire comme elle aurait « dû être écrite. » (E. RENAN.)

CHARLEVILLE

Imprimerie du PETIT ARDENNAIS, Cours d'Orléans, 36.

M DCCC XC

WELLCOME
LIBRARY
General Collections
M
6297

PRÉFACE

Au moment où, après avoir lu la plus grande partie des bonnes feuilles de ce livre, j'allais commencer à écrire la préface que M. Albert Meyrac m'avait fait l'honneur de me demander, je pensai que je ferais bien de lui poser un certain nombre de questions et de l'interroger, en particulier, sur la genèse de son ouvrage, et sur le pays qu'il avait exploré. Sa réponse est des plus curieuses, et je ne saurais mieux faire que d'en reproduire une partie :

« Il y a quatre ans environ, on vendait aux enchères, à Charleville, « une bibliothèque. J'achetai un lot de volumes, parmi lesquels je trouvai « vos *Contes populaires de la Haute-Bretagne*. Les ayant lus, je « voulus connaître le pays où l'on contait de si jolis contes. Je n'allai « pas en Bretagne, vous le pensez bien, mais j'achetai quelques volumes « de Souvestre, de Luzel, et ceux que vous avez publiés chez Maison-« neuve. L'idée me vint alors de faire pour les Ardennes ce que vous « aviez fait pour votre pays natal. Rien ou presque rien n'avait encore « été publié sur les Ardennes. Je confiai mon projet à M. Laurent, notre « archiviste ; il trouva que j'avais raison et m'indiqua quelques-uns des « manuscrits, dont j'ai parlé dans l'article qu'a publié la *Revue des Tra-« ditions populaires*. Ces manuscrits ont pu me mettre sur la voie, « mais ils m'ont en réalité peu servi, sauf celui intitulé *Tropologie des « Ardennes*. Il n'est pas d'ailleurs très étendu et, relatant surtout quelques « anciennes coutumes ardennaises, il ne doit être consulté qu'avec les « plus méticuleuses défiances.

« Je résolus de commencer une enquête, pour laquelle le *Petit Arden-« nais* me fut d'un grand secours. J'invitai mes lecteurs à m'adresser tout

« ce qu'ils connaissaient de légendes sur les vieux châteaux, les lieux-dits,
« les personnages historiques, etc., les priant de me signaler les coutumes
« actuellement en usage et les coutumes anciennes qu'ils pouvaient con-
« naître.

« Cet appel me valut un grand nombre de matériaux, de valeurs très
« diverses. C'est alors que j'allai dans les villages où l'on me signalait
« des légendes ou des coutumes. Là, je priai mes correspondants de me
« mettre en relations avec les « anciens et les anciennes » du pays. Chacun
« me raconta ce qu'il savait et j'eus en première ligne parmi les institu-
« teurs des auxiliaires extrêmement précieux, dès que je leur eus expliqué
« ce que je voulais et surtout *comment* je le voulais.

« Ils m'apportèrent de nombreux et bons renseignements ; j'avais
« soin d'ailleurs de contrôler, soit par une enquête personnelle, soit par
« correspondance, tout ce qui me paraissait obscur ou douteux, et, pen-
« dant trois ans, je consacrai à cette œuvre les loisirs que me laissaient
« mes devoirs de journaliste.

« Les matériaux de mon volume ont été recueillis dans le seul dépar-
« tement des Ardennes. Je me suis abstenu systématiquement de toucher
« aux départements limitrophes.

« Le département des Ardennes est essentiellement métallurgique et
« industriel, presque chaque village a son industrie du fer, son industrie
« de vannerie, pour ne citer que les principales : c'est donc un pays qui
« peut passer pour être dans la moyenne de circulation et de civilisation
« de la France..... »

Telle est l'origine du livre de M. Albert Meyrac.

Nul ne pouvait mieux que lui raconter comment il avait procédé, la méthode qu'il avait employée et l'aire géographique de son exploration.

Les matériaux qu'il avait recueillis étaient en très grand nombre ; naturellement il a éliminé ceux qui lui paraissaient de qualité inférieure, ceux qu'il n'avait pu contrôler, puis il les a coordonnés et classés.

La première partie est consacrée aux Coutumes. L'auteur décrit successivement le Mariage, la Naissance, la Mort, les Funérailles. C'est un véritable et véridique tableau de la vie humaine dans les Ardennes, qu'il a comparé aux usages et aux coutumes que l'on a constatés dans les autres provinces de France. Il s'est bien gardé d'oublier les associations de tireurs de mousquet, et ici, comme en plusieurs parties de son livre, il a rapproché l'état actuel de ce qui se passait avant la Révolution. Il serait à souhaiter que cet exemple fût suivi. La lecture attentive des anciens documents, le dépouillement des vieux livres donneraient sans doute de précieux rensei-

gnements sur les transformations que les coutumes ont subies à travers les âges. Dans les Ardennes, les Pèlerinages jouent un rôle important et se rattachent par plus d'un point à la médecine populaire. De nombreuses pages sont consacrées aux Fêtes et aux réjouissances qui se reproduisent périodiquement chaque année, ainsi qu'aux Jeux. Ceux-ci sont très bien décrits et c'est l'une des parties les plus intéressantes du volume. Le Blason populaire des Ardennes a, aussi, été bien étudié, et il forme une excellente contribution à cette branche du Folk-lore dont l'étude a été, jusqu'à ces dernières années, assez négligée.

La Sorcellerie — dans laquelle l'auteur a fait entrer la Médecine populaire — comprend presque un quart de l'ouvrage. Jusqu'à nos jours, les sorciers ont été florissants dans les Ardennes, et il ne semble pas que leur mystérieux pouvoir ait, aujourd'hui, complètement disparu. Les légendes dont ils sont les héros s'y retrouvent encore nombreuses, et quelques-unes, même, fort originales.

Un chapitre d'un grand intérêt comprend deux cent cinquante formules de Superstitions diverses qui, par leur variété, échappent à la classification et n'avaient pu trouver place dans les monographies qui ont trait à la vie humaine ou aux coutumes.

M. Albert Meyrac ayant expliqué dans l'avant-propos qui précède ses Chansons à quelles sources il les avait puisées, nous n'avons, en ce qui concerne sa récolte, qu'à constater qu'elle est abondante, intéressante, et qu'on y rencontre quelques pièces inspirées par des événements historiques.

Le livre quatrième est entièrement consacré aux Légendes historiques et religieuses dont les conteurs ont placé le théâtre dans les Ardennes. Les unes se rattachent à des faits qui se sont réellement passés dans la région, ou à des personnages ardennais ; les autres se retrouvent ailleurs et ont été simplement localisées. M. Albert Meyrac n'a pas dédaigné — et en cela il a eu parfaitement raison — de recueillir les plus petits fragments. C'est peut-être la partie la plus curieuse de son ouvrage, et il serait à désirer que ceux qui s'occupent des traditions populaires soient bien persuadés que ces débris ne sont pas à négliger.

L'auteur a réservé les Contes proprement dits pour la cinquième partie.

Ils sont très variés, et bien recueillis.

A les considérer au seul point de vue numérique, ils viennent immédiatement après les collections faites en Basse-Bretagne et en Haute-Bretagne. Quelques-uns sont accompagnés de rapprochements. Comme on devait s'y attendre, presque tous sont des variantes de récits déjà publiés en France ou à l'étranger.

Les paroles seules des chansons ont été imprimées dans le corps du volume, qui se termine par une série de cent trois airs notés. Ce chiffre suffit à indiquer que les amateurs de musique populaire les déchiffreront avec fruit et plaisir.

J'ai essayé de donner une idée succincte de l'ensemble de l'œuvre que M. Albert Meyrac a menée à bonne fin.

Il y a réuni à la fois les coutumes, les croyances, les superstitions de toute nature, et la littérature orale des Ardennes.

C'est une véritable encyclopédie du *Folk-lore* de ce département-frontière, qui désormais, grâce à lui — et à ses nombreux et zélés collaborateurs, — peut être considéré comme l'un des pays de France les mieux explorés.

A ce titre, il mérite de prendre place dans la bibliothèque de ceux qui s'intéressent aux choses populaires.

Les travailleurs y trouveront de bons documents sur la plupart des sujets qui se rapportent au traditionnisme, et ceux qui le consulteront par simple curiosité prendront grand plaisir à la lecture de ce livre qui reste scientifique sans être, pour cela, aride ou dogmatique.

PAUL SÉBILLOT.

Paris, 15 Mai 1890.

AVANT-PROPOS

Pour recueillir ces vestiges du passé, ces anciennes et curieuses coutumes ardennaises qui, chaque heure, s'en vont disparaissant et tombent dans la nuit de l'oubli, comme d'ailleurs elles disparaissent de toutes les régions de France ; — pour saisir au passage ces légendes du terroir, ces contes puisés à la source commune mais arrangées à la mode de chaque pays et dont la mémoire serait malheureusement perdue si le livre ne la fixait et ne la conservait, ainsi, à ceux qui viendront après nous, j'ai eu pour m'aider dans mes recherches, dans mes enquêtes personnelles, de très nombreux et de très utiles correspondants, entre lesquels je dois, au premier rang, placer les instituteurs.

Je ne saurais trop les remercier de m'avoir si constamment aidé dans cette tâche toujours laborieuse, souvent ardue. Ils ont intelligemment compris cette devise que notre historien national, Henri Martin, inscrivait au fronton de son *HISTOIRE DE FRANCE* : « Pulvis veterum renovabitur » — *les choses anciennes renaîtront de leurs cendres.* — D'ailleurs, chaque communication est suivie d'un nom, ayant, en toute justice, voulu rendre à César ce qui appartient à César.

Il m'a été, aussi, fort utile de consulter aux archives départementales certains manuscrits inédits, mis très complaisamment à ma disposition par notre savant et trop modeste archiviste, M. Laurent.

Mais qu'il me soit permis de remercier plus particulièrement M. Bruge-Lemaître, d'Attigny, l'homme des Ardennes qui, mieux que tout autre, connait ce pays dans son histoire officielle et publique,

dans sa chronique privée. S'il ne m'avait livré le trésor de ses souvenirs, ces choses de la vie ardennaise, aux temps jadis, auraient été souvent bien incomplètes.

Pendant ces trois dernières années, entre les rares loisirs que me laissaient mes quotidiennes occupations de journaliste, ce volume a été l'objet de mes constantes préoccupations, le but de mes études les plus attachantes.

De tout cœur je le dédie aux Ardennais.

Puisse-t-il être reçu avec bienveillance par eux qui m'ont fait — à moi étranger — un accueil si sincèrement cordial qu'il m'a donné droit de cité, je pense, dans leur beau département placé au poste d'honneur sur l'avant-garde de la frontière, comme l'un des plus généreux, des plus ouverts aux choses de l'esprit, des plus vaillants et des plus patriotiques de notre France aimée.

ALBERT MEYRAC.

Charleville, 20 Mai 1890.

Nous préparons, comme suite à ces légendes et à ces contes, un volume — mais formant un tout absolument distinct, absolument séparé — dont le titre sera :

HISTOIRE LÉGENDAIRE DES ARDENNES

Nous avons déjà, pour cet ouvrage, réuni d'assez nombreux matériaux inédits. Pour les compléter, pour nous permettre de mener notre œuvre à bonne fin, nous serions reconnaissants à tous nos amis connus et inconnus, à tous ceux qu'intéressent ces travaux d'histoire ardennaise, de nous envoyer tout ce qui se raconte, dans leur ville ou village, de souvenirs légendaires ou anecdotiques, s'attachant, en première ligne, aux lieux-dits et à l'origine populaire de leurs appellations.

A. M.

LIVRE PREMIER

TRADITIONS, COUTUMES

CHAPITRE PREMIER

Le Mariage

Le souvenir des anciennes coutumes relatives au mariage est resté dans nos Ardennes très vivace et très complet : quelques-uns mêmes de ces usages existent encore aujourd'hui. Ils variaient parfois suivant les communes, mais à part quelques petites différences il est possible de les généraliser.

Jadis, lorsqu'un garçon était décidé à prendre femme, il prévenait de ses intentions le « maître jeune homme. » Celui-ci assemblait tout aussitôt la jeunesse du village qui, le soir même, se présentait devant la porte de la maison qu'habitait la demoiselle, tirait plusieurs coups de fusil, puis retournait sur ses pas.

Mais chez le futur c'était une autre cérémonie. A Revin, par exemple, voici ce qui se passait. Une jeune fille de cette commune était-elle recherchée en mariage par un jeune homme d'une commune voisine, la jeunesse de Revin se rendait en corps chez l'amoureux, et une fois entrée :

« C'est donc vous, disait l'orateur de la bande, qui voulez nous enlever la plus belle fille, la plus honnête, la plus désirable de Revin (fût-elle la plus tarée, la plus hideuse des demoiselles de la commune, c'était toujours la plus accomplie que l'on était censé ravir), mais croyez bien que nous ne la laisserons pas partir ainsi. »

Ce petit discours terminé, on offrait au futur époux un bouquet et quelques bouteilles de vin.

« Mais, reprenait l'amoureux, jouant l'étonnement, vous n'avez pas la prétention de m'empêcher de m'unir à elle? »

« Oh ! non, reprenait l'orateur de la jeunesse, mais elle est belle, vertueuse, et cela se paie ! »

Il fallait alors délier les cordons de la bourse ; ordinairement c'était de vingt à trente francs qu'il était d'usage de donner et, à chaque pièce de monnaie comptée, celui qui recevait disait :

« Ça ne vaut pas les mérites de la demoiselle ! »

C'était la phrase consacrée, alors même qu'une fois, en 1791, aux Mazures, un fiancé donna cent cinquante francs, ce qui ne s'était jamais vu et ce qui ne se revit jamais dans cette commune.

Mais si l'amoureux avait lésiné, on lui disait malicieusement en recevant l'argent lâché à regret : « Bai ! va ! c'est pu qu'all'vaut. »

S'il ne donnait rien, on lui faisait le plus joli charivari qu'il fût possible d'entendre (1).

La somme était dépensée par la jeunesse en rafraîchissements bus à la santé des futurs époux, et cette redevance s'appelait le « droit du pavé. » Pourquoi ? Probablement parce que les fiancés, en se faisant des visites réciproques avant la cérémonie, usaient les pavés mis devant la porte de leurs maisons.

A Fumay, c'étaient les jeunes filles qui allaient chez le jeune homme. Elles entraient et se lamentaient. « Hélas ! Hélas ! gémissaient-elles, vous nous enlevez notre chère compagne, notre amie préférée, la parure de nos bals, comment survivrons-nous à notre douleur ? »

Le jeune homme savait ce que signifiaient ces lamentations. Suivant sa géné-

---

(1) En Bretagne, c'est tout le contraire : les futurs époux ne donnent rien. Autrefois, dans ce pays, quand un jeune homme et une jeune fille étaient fiancés, le dimanche où le prêtre publiait les bans dans la chaire, ils prenaient chacun une assiette et ils allaient quêter. La jeune fille, qui était devant, disait : « Donnez ce qu'il vous plaira pour me faire dégourdir. » Le jeune homme, qui passait après, disait : « Donnez ce qu'il vous plaira pour le dégourdisseur. » Et tout l'argent qu'ils ramassaient était pour le musicien qui jouait de la vieille ou du violon, le jour des noces. — Cf. Sebillot : *Coutumes de la Haute-Bretagne.*

Ces anciens usages ardennais — anciens pour la plupart — sont curieux à étudier. Ils nous font remonter à ces temps éloignés où, dans certaines tribus, chez certaines peuplades, les femmes étaient en commun, et soulèvent de curieuses questions ethnographiques. Nos usages modernes, écrit avec raison le docteur Bordier, dans son beau livre *La Vie des Sociétés*, sont faits des débris du passé, des souvenirs d'institutions anciennes, des superstitions d'antan, que l'on peut comparer, de nos jours, à ces organes atrophiés, rudimentaires, inutiles, constatés par l'anatomiste chez les hommes, chez les animaux, vestiges d'organes primitifs utiles et normaux chez les ancêtres, alors qu'ils combattaient pour la vie.

« Dans les Ardennes, et aussi un peu dans toute la France ainsi que dans maints pays, le mari est censé acheter sa femme, surtout lorsqu'il vient la prendre dans un village auquel il est étranger. Nous avons dit qu'autrefois, chez certains peuples, les femmes étaient en commun, et elles le sont presqu'encore chez certains sauvages, mais le droit pour les hommes à la communauté des femmes ne s'appliquait jamais qu'aux femmes de leur propre tribu, et quand plus tard une union plus ou moins temporaire vint fixer le droit d'un homme en particulier sur une femme, ce fut toujours dans les mêmes tribus. Cette union fut d'abord *endogame*, mais le mariage ne fut jamais dans ce cas qu'une concession momentanée, la femme, dans le fait, appartenant à la tribu, et le mariage *endogame* était une sorte d'empiètement sur les droits de la communauté. La femme *exogame*, en effet, propriété d'un seul, était considérée comme une esclave, alors que la femme *endogame*, appartenant à la tribu, était une femme libre. » — Bordier : *La Vie des Sociétés.*

Le seul moyen de posséder une femme à soi, sans conteste — et ici, nous retrouvons l'origine de ces coutumes ardennaises dont nous parlons — était d'aller l'enlever à une tribu voisine (rappelons-nous notamment l'enlèvement des Sabines), de l'acheter même, au besoin de la ramener captive et de la déclarer sienne par droit de conquête ou par droit d'argent. C'était le mariage *exogame*, par lequel un mari possédait seul sa femme et pouvait la posséder seule parce qu'il n'en frustrait pas la tribu. Mais ces unions n'étaient pas toujours vues très favorablement, car elles constituaient une atteinte aux droits de tous ; aussi, par exemple, chez les Lyciens, nous apprend Hérodote, les enfants nés d'un homme libre marié à une étrangère ne possédaient-ils ni le titre de citoyen, ni les privilèges attachés à cette qualité.

Dans tous les cas, en prenant femme au dehors, on faisait tort aux femmes de sa propre tribu ; encore aujourd'hui, et pour ce motif, on paye, dans plusieurs pays, une sorte d'indemnité à « la tribu » lorsqu'on prend une femme en dehors d'elle. En Dauphiné par exemple, et dans plusieurs autres de nos anciennes provinces, quand une jeune fille se marie et que l'homme est d'une autre commune que celle de sa femme, les jeunes gens du pays tendent un brin de laine, et le mari n'emmène son épouse qu'après avoir brisé la laine et, surtout, après s'être montré plus ou moins généreux.

Voir, à propos de cet usage, la note qui suit. Consulter aussi : Bordier, *Vie des Sociétés ;* Tylor, *Civilisation primitive ;* Letourneau, *Sociologie ;* Mentegazza, *L'Amour dans l'humanité :* au Chap. VII, la « Conquête de l'épouse, » et Chap. VIII, « l'Achat des femmes. »

rosité, il déliait ou ne déliait pas les cordons de sa bourse, et les jeunes filles ne disaient rien, mais selon la manière dont elles avaient été reçues, elles vantaient la magnificence du futur mari, ou ne tarissaient pas en méchancetés sur son avarice.

Aux Mazures, à Sécheval, pour ne pas citer d'autres endroits, la jeunesse ne réclamait ce droit de pavage qu'à la sortie de l'église, alors que les fiancés étaient irrévocablement unis.

* * *

Voici quels étaient les anciens usages à Cons-la-Grandville.

A peine avaient-ils appris qu'une jeune fille était fiancée, que les jeunes gens, sous la présidence du « sergent de la Jeunesse, » se réunissaient dans une auberge et là fixaient la somme qu'ils devaient réclamer aux futurs époux. Cette redevance était obligatoire, et vouloir s'y soustraire c'était, le jour du mariage, s'exposer à un charivari : elle variait de vingt à cinquante francs, et souvent même elle était plus forte, suivant la fortune de ceux qui se préparaient à entrer en ménage.

Le sergent faisait fonction de trésorier et, la cérémonie nuptiale terminée, l'argent servait à s'offrir des libations plus ou moins copieuses en l'honneur des mariés. S'agissait-il d'une union entre garçon et fille de la localité, le garçon payait quatre francs quatre sous et la fille vingt-quatre sous.

Le sergent, portant la « canne royale » ornée de rubans, conduisait les mariés de la mairie à l'église et, de droit, était invité au repas de noces. Quand le dîner tirait à sa fin, les enfants, sous les fenêtres de la salle où mangeaient les convives, chantaient ce refrain bien connu dans les Ardennes et que nous retrouverons dans un de nos prochains chapitres :

Saint Panceaux n'a pas à souper,
Vous plaît-il de lui en donner ?
Taillez bien haut, taillez bien bas,
Ne coupez pas autour des plats.

Il arrivait souvent, lorsque le futur n'avait pas délié, même un tout petit peu, les cordons de sa bourse, que la jeunesse habillait d'oripeaux plus ou moins criards un chien et une chienne et, musique en avant — mais quelle musique ! — se rendait, chantant à tue-tête, à la maison de l'avaricieux. Une fois arrivés devant la maison, les jeunes gens accablaient de quolibets, aussi malveillants que salés, ce pauvre chien qui était censé représenter le mari. Quelquefois aussi, ils offraient à la chienne un bouquet de fleurs jaunes, qu'ils portaient d'ailleurs à la fiancée, surtout quand elle passait pour être un peu coquette (1).

---

(1) Le droit prélevé sur le nouveau marié qui emmène sa femme hors de la paroisse où elle a vécu jusqu'à ce jour, n'est pas, comme nous le disions dans la note précédente, spécial aux Ardennes. Nous en prendrons encore un exemple, outre celui du Dauphiné que nous venons de citer, chez nos voisins des Vosges. Lorsque le cortège, dit M. Sauvé, dans son *Folk-Lore des Hautes-Vosges*, s'approche de l'extrême limite de la commune, il trouve tout à coup la route barrée à l'aide d'un large ruban. Auprès de l'obstacle, se trouve une table chargée de vins et de liqueurs. Aussitôt, une troupe de jeunes garçons s'avance vers les gens de la noce et invite à porter une santé « à la très belle, à la très chère » qui va leur être ravie pour toujours. Les libations terminées, le chef de la troupe se dirige vers le marié et lui dit :

La belle fille que nous vous vendons,
Pour peu d'argent nous vous la donnerons ;
Nous lui souhaitons de bien heureux jours,
De beaux enfants et d'être aimée toujours.

Le marié distribue quelques pièces d'argent, la barrière s'abaisse et, après force poignées de mains échangées, les gens de la noce continuent leur voyage.

* * *

La veille du mariage, ou même le matin, la fiancée, accompagnée de sa sœur, ou d'une parente non mariée de son mari, faisait le tour de la commune pour inviter ses amies à sa noce.

La formule de l'invitation était :

« Nous vous engageons à venir faire honneur à Mademoiselle. » (Ici le nom de la personne.)

Ou plus intimement :

« Nous vous invitons pour la messe, à la maison et à tous les honneurs qui y seront (1). »

Dans de nombreuses communes, deux ou trois jours avant le mariage, la fiancée invitait ses camarades à manger des pois et du riz, cuits la veille. Ce repas se prenait debout, et aussitôt qu'il était terminé, les invités recevaient des faveurs (rubans) et une ration d'eau-de-vie.

Dans d'autres endroits, la fiancée se contentait de faire une distribution de pain, en ayant soin de donner la croûte aux plus vieilles pour qu'elles fussent mariées dans l'année.

Dans le pays de Termes (près Vouziers), les fiancés, leurs père et mère, les garçons et les demoiselles d'honneur — tous séparément — allaient faire les invitations à domicile. Le soir, grand souper offert à la jeunesse. Si le futur était d'un village voisin, ou encore s'il était étranger, les jeunes gens lui offraient un bouquet accompagné d'un compliment aussi galamment tourné que possible; et à ces souhaits, il était, selon l'usage, répondu par une offrande que l'on s'empressait de porter au cabaret.

On chantait assez communément dans cette circonstance la chanson dite :

LES ADIEUX DE LA MARIÉE

Quand on marie sa fille,
On doit la revêtir.
On lui met robe sur robe,
Mariage à son plaisir.
Allez ! Allons ! la derirette,
Et allons donc ! la deridon.

On lui met robe sur robe,
Mariage à son plaisir.
Et un cotillon rouge,
Pour dire : Adieu plaisir.
Allez ! Allons ! etc.

Et un cotillon rouge,
Pour dire : Adieu plaisir.
Adieu père, adieu mère,
Adieu tous mes amis.
Allez ! Allons ! etc.

---

(1) Dans la Meuse, à Manres, Verdun, à Mouzay, près Stenay — presque les Ardennes, tant nous sommes en relations avec cette partie du département limitrophe, — la veille des mariages, les garçons et les demoiselles d'honneur font le tour du village en offrant des paquets d'épingles *gros* pour les jeunes filles, *moyens* pour les fillettes et *petits* pour les femmes. On offre aussi aux jeunes gens des paquets en tenant une allumette et une épingle. Cela correspond à nos billets de faire-part et sert d'invitation à la messe, au repas et à ce que l'on appelle dans le pays « les honneurs du lendemain, » c'est-à-dire le goûter et le bal. — *D'après une communication de* M. R. Stiebel, dans la *Revue des Traditions* (octobre 1889).

Adieu père, adieu mère,
Adieu tous mes amis.
Je me mets en ménage,
Avecque mon mari.
Allez ! Allons ! etc.

Je me mets en ménage,
Avecque mon mari.
Pour toute ma jeunesse,
Et ma vieillesse aussi.
Allez ! Allons ! la derirette,
Et allons donc, la deridon.

* * *

Mais avant d'arriver à l'union légale et à la bénédiction religieuse, il fallait, naturellement, que le mari eût été agréé.

Le plus souvent le fiancé était d'autant plus désiré, d'autant plus attendu, que la jeune fille, dans le plus profond de son cœur, l'avait déjà choisi. Dans le pays d'Attigny, autrefois, nous fait savoir M. Bruge-Lemaître, elles arrachaient de leur quenouille un brin de filasse qu'elles étendaient sur le sol en forme de couronne agrémentée d'une queue d'étoupe facile à enflammer, puis, à égale distance du point de jonction où cette queue se rattachait à la couronne, elles plaçaient deux petites buchettes représentant chacune une personne désignée. Dès que le feu avait été mis à la traînée, la jeune fille, anxieuse, regardait quelle serait la petite buchette atteinte la première par la flamme, et si, par exemple, c'était Jean qui brûlait le premier, c'était Jean qu'elle devait épouser (1).

* * *

Quand un garçon désirait se marier, il laissait deviner à la jeune fille qu'il la désirait pour femme, en la faisant danser plus souvent que les autres chaque fois qu'il y avait bal dans la commune. Alors ils commençaient à se « parler, » suivant l'expression ardennaise. Une fois les premiers serrements de mains échangés, les premières déclarations faites pendant la danse, le jeune homme se hasardait à se présenter dans la maison où demeurait l'élue de son cœur. Quel accueil lui était-il réservé ?

Si la jeune fille, dès qu'entrait le galant, se mettait à balayer, à épousseter les meubles, c'était bon signe. Cela signifiait : « Il y a peut-être du désordre chez nous, un peu de poussière dans les coins, mais n'ayez crainte, vous aurez en moi une bonne ménagère aimant à ce que tout soit propre, à ce que tout reluise. »

Le prétendu s'asseyait, et la demoiselle continuait à balayer. C'était le moment

---

(1) Nous trouvons dans Sauvé, *Folk-Lore des Hautes-Vosges*, un usage à peu près semblable. La jeune fille fait, avec une poignée d'étoupes, trois petites poupées qu'elle range sur une même ligne. Les poupées de droite et de gauche figurent les amoureux qu'elle a, ou voudrait avoir, celle du milieu la représente elle-même. Un tison, brusquement approché de cette dernière, a tôt fait de les mettre en flammes, et il suffit à la jeune fille d'examiner vers lequel des deux galants le feu se dirige tout d'abord pour savoir de façon à peu près certaine dans quel village demeure le jeune homme qu'elle épousera. Ce jeu innocent constitue l'une des distractions favorites des jeunes filles pendant les longues veillées d'hiver.

Voir dans notre chapitre VI, les coutumes spéciales relatives à *l'anti-bois*, — autre moyen de connaître son futur mari.

critique. Si elle balayait autour de la chaise où il s'était assis, sans dire au jeune homme de se déranger, c'était lui faire comprendre : « Vous voyez que je ne me gêne pas pour vous, puisqu'à partir d'aujourd'hui vous êtes de la famille. »

Mais si, par malheur, elle lui disait : « Levez-vous, » cela signifiait : « Vous voyez bien que vous me gênez, vous n'êtes qu'un intrus qui m'empêchez de faire le ménage. »

L'amoureux éconduit n'avait qu'à prendre son chapeau et à se retirer ; il n'avait pas su conquérir le cœur de sa belle.

Il arrivait parfois, qu'ayant plu à la jeune fille qui ne l'avait pas forcé à se lever pendant qu'elle balayait, le jeune homme déplaisait aux parents. Ils avaient alors une manière de lui faire comprendre qu'il n'était pas agréé par la famille. C'était le soir, à la veillée, pendant le premier jour que l'amoureux faisait sa cour. Si le père, la mère, ou l'un des grands-parents, disait : « Il se fait tard, couvrons le feu, et allons nous coucher, » c'était un congé en règle (1).

Au contraire, si les grands-parents entretenaient le feu et ne le laissaient pas davantage s'éteindre que la conversation, le fiancé comprenait qu'il n'était plus un étranger dans sa famille d'adoption.

Ces usages étaient surtout en vigueur dans la vallée de la Meuse ; dans l'autre partie des Ardennes, voisine de la Champagne, les fiançailles avaient un caractère moins mystique.

Le père, quand il voyait sa fille courtisée, prenait des renseignements sur la famille de l'amant. S'ils étaient favorables, les grands-parents de la demoiselle dînaient chez les parents du garçon et le félicitaient de l'excellente résolution qu'il prenait de vouloir faire une fin en se mariant avec une jeune personne si sage, si belle, et qui serait la meilleure des ménagères.

Le jeune homme était alors, après ce repas, autorisé à faire sa demande. Les parents de la future l'attendaient, réunis en cercle dans la plus belle pièce de la maison.

Il entrait, les hommes se levaient et se découvraient.

« Vous savez, sans doute, ce qui m'amène, disait-il. Il paraît que vous avez une jeune fille à marier. »

« C'est vrai, répondait le père. Mais il faut au moins que je sache si notre fille veut se marier. Je vais l'appeler. »

La jeune fille était introduite. On lui faisait part de la demande dont elle était l'objet. Si elle répondait : « Ce Monsieur me fait beaucoup d'honneur, mais je dois m'en rapporter à la décision de mes parents, » ces paroles signifiaient clairement : « Je veux bien me marier avec ce garçon qui vient de demander ma main. »

Tout le monde alors dînait ensemble.

Si la demoiselle avait laissé comprendre qu'elle ne désirait pas avoir le jeune homme pour mari, le pauvre diable, qui en avait été pour ses frais, ou son mandataire, prenait ses cliques et ses claques et s'en allait piteusement dîner à l'auberge.

La jeune fille était souvent embarrassée. Elle ne voulait pas du jeune homme

---

(1) « Dans certaines communes de la Bretagne, à Ouessant, par exemple, on laisse au garçon le droit de se dédire. Il lui suffit, pour cela, d'entrer chez sa fiancée au moment où les parents sont rassemblés autour du feu, de prendre un tison et de le poser en travers de l'âtre : par cette action, il déclare renoncer à s'asseoir au foyer de la famille à laquelle il avait d'abord voulu s'allier. — E. Souvestre : *Les derniers Bretons.* » — Cette coutume existe-t-elle toujours en Bretagne ?

pour mari, et cependant elle n'osait le refuser ouvertement : elle équivoquait alors sur l'une des clauses de la dot, même la plus insignifiante.

Elle n'avait qu'à dire : « Non, ceci n'est pas acceptable, » et le jeune homme devait entendre : « Je ne veux pas me marier avec vous. »

Ce désaccord prenait surtout naissance lorsque les fiancés — ou soi-disant tels, en ce cas, — discutaient la « question des bagues et joyaux. » On désignait ainsi une somme que le futur donnait à sa belle et qui, aussitôt cette donation faite, lui appartenait en toute propriété. C'est ce que, dans le Midi, on appelle le « trezain, » car cette somme se compose ordinairement de treize pièces d'or, d'une valeur plus ou moins forte, suivant la fortune des familles.

* * *

A Saint-Etienne-à-Arnes, quand est célébré le mariage religieux, le nouveau marié, avant la messe, remet au sacristain treize pièces de monnaie avec l'anneau nuptial. Ces treize pièces de monnaie sont rangées en cercle dans un plat d'étain, et l'anneau est mis au milieu. Pendant la cérémonie du mariage, un enfant de chœur, placé à gauche du curé, tient le plat ; à un certain moment de la cérémonie, le curé prend l'anneau nuptial, le donne à l'époux en lui disant de le mettre au doigt annulaire de la main gauche de sa femme ; un peu après, il prend trois des treize pièces de monnaie, les donne aussi à l'époux en lui disant de les placer dans la main droite de sa femme.

Ces trois pièces veulent dire que l'homme doit à sa femme la nourriture et l'entretien. Beaucoup de femmes gardent toute leur vie leurs trois pièces de monnaie, elles les emportent même avec elles dans la tombe.

Jusqu'à la refonte de nos monnaies de cuivre en 1853, les pièces matrimoniales étaient généralement des liards ou des sous; aujourd'hui ce sont des pièces de un, deux ou cinq centimes. Rarement on voit dans le plat d'étain des pièces de vingt ou de cinquante centimes. De loin en loin, quand j'étais enfant de chœur, un époux mettait trois pièces d'argent avec dix pièces de cuivre, croyant que le curé donnerait les trois pièces blanches à l'épouse. Mais, jamais, le curé n'a paru comprendre l'intention du nouveau marié : il conservait l'argent pour lui et donnait du cuivre à la jeune femme. — *D'après une communication de* M. Louis.

* * *

Demandait-on au jeune homme, sous prétexte de « bagues et bijoux, » une somme hors de proportion avec son état de fortune, il était forcé de répondre : « Il m'est impossible de donner autant. »

Ce refus était considéré comme une grave injure faite à la jeune fille : de là, rupture du mariage.

Il arrivait parfois que la demoiselle retirait sa parole, malgré qu'elle se fût engagée formellement, et choisissait un autre homme pour mari. Voici alors ce qui se passait, notamment à Revin. Le dimanche après les vêpres, au prône desquelles les nouveaux bans étaient publiés, les camarades de l'amant délaissé le forçaient à aller chez l'infidèle pour lui « réclamer ses miches. »

A vrai dire, il n'y allait pas tout seul. La jeunesse passait à travers l'anse d'une profonde corbeille une longue barre de bois sur laquelle l'amoureux éconduit se plaçait à califourchon, puis les deux plus vigoureux de la bande saisissaient les

deux bouts de cette barre, et notre homme était porté processionnellement chez son ex-belle.

Demandé à être introduit, il descendait de sa monture burlesque, entrait dans la maison et, prenant un air triste, il disait aux grands-parents :

« Depuis longtemps j'aimais votre fille, je ne vivais que pour elle, négligeant mes amis, me négligeant moi-même, et voilà qu'elle me repousse. N'est-il donc pas juste qu'en me dédommageant vous me fassiez oublier cet abandon ? »

On lui donnait alors deux petits pains ou deux gâteaux ; puis l'amoureux remontait sur sa barre de bois et, non moins processionnellement, la jeunesse le portait jusqu'à l'auberge, où l'on mangeait, en les arrosant de force rasades, ces deux petits pains, et aussi en agrémentant le repas de quolibets plus ou moins salés (1).

Les fiançailles terminées, les futurs époux donnaient réciproquement le nom des parents aux membres des deux familles. A la mairie, chacun se plaçait selon son rang d'âge ou de parenté, l'épousée en tête conduite par le « père des noces, » c'est-à dire son propre père ou celui qui en faisait fonctions, notamment dans la vallée de la Meuse. Dans certains autres endroits, c'était le garçon d'honneur qui conduisait la mariée. Souvent aussi, surtout dans le pays d'Attigny, la mariée, nous apprend M. Bruge-Lemaître, portait autour de son cou une petite chaîne dite « jouette. » N'était-ce pas là un souvenir du joug ancien du *conjugium* dont, à Rome, le jour des noces, devaient se parer les jeunes époux (2) ?

Suivant l'usage établi dans chaque commune, les jeunes gens attendaient, soit

---

(1) Voici ce qu'à ce propos, dit M. Fertiault, *Revue des Traditions populaires*, mars 1889. Nous sommes en pleine Bourgogne :

« Aux environs de Verdun-sur-Doubs, comme dans nombre de localités de province, les garçons font la cour aux filles ostensiblement et en tout bien tout honneur. Il en résulte qu'on sait toujours quand telle fille est courtisée. Plus des trois quarts du temps, le mariage sanctionne ces gentils préliminaires. Mais il arrive quelquefois qu'un gars change d'idée et porte ses hommages à une autre fillette qu'il a mieux trouvée à sa convenance pour la beauté ou pour la dot. Dans ce dernier cas, les camarades du volage se réunissent, vont couper de grandes branches de saule et les portent clandestinement devant la porte de la délaissée. Pourquoi ce choix du saule et quel sens railleur lui donnent-il dans cette malice ? Ces railleurs en sont venus à n'attribuer aucun sens à leur allusion. Ils plantent des branches, parce que c'est la coutume de planter des branches. Jadis c'était, non pas une branche de saule, mais une *tige de sauge* que l'on plantait à la porte de l'ex-promise. La signification était alors bienveillante. La sauge était regardée comme curative : cela signifiait qu'on voulait calmer la douleur de la jeune fille. Mais le mot *sauge* désignant aussi le *saule*, il y eut confusion ; on ne s'est pas occupé du sens vrai de l'objet cueilli, et la branche d'arbre sans vertu s'est, inconsciemment, substituée à la tige bienfaisante. Quoi qu'il en soit, la démarche est-elle généreuse ? La fillette n'est certainement pas sans ressentir le contre-coup de cette malveillante symbolisation. On se souvient volontiers des branches de saule, et les courtisans futurs sont par là, dûment avertis que la pauvre amoureuse a été abandonnée par un des garçons du pays. »

(2) Cet usage est si commun, si connu, que nous le retrouvons non seulement dans toute la France, en Europe, mais aussi dans bien des pays du monde. Comme preuve, nous nous contenterons de rapporter ce passage des : *Coutumes de l'Asie mineure*, par MM. Carnoy et Nicolaïdès :

« Lorsque les nouveaux époux sortent de l'église après le mariage, les assistants leur jettent des poignées de grains de blé et des piécettes de monnaie. L'accomplissement de cet usage traditionnel amène la prospérité et la fortune dans le nouveau ménage. Les enfants du village ou de la ville, ne manquent pas de se précipiter sur les pièces de monnaie et de s'en emparer après une bataille furieuse. »

Dans le département des Landes, cette distribution de piécettes se fait particulièrement dans les circonstances suivantes ; ou plutôt se faisait, car cet usage se perd de jour en jour. Quand arrive Noël, tous les petits gamins de la ville, en très grand nombre, s'attroupent devant chacune des maisons où, pendant le cours de l'année, a eu lieu une naissance, et crient : *Pique haou ! Pique haou ! Pique haou !* On leur jette alors des piécettes, ou des fruits, ou des noix, qu'ils se disputent avec acharnement, avec force horions ; ils vont ensuite recommencer ailleurs leur charivari.

devant la mairie, soit à la sortie de l'église, les époux auxquels ils offraient un bouquet, principalement lorsque le marié était étranger au pays et, en échange, ils recevaient une « aubaine » qui ne valait jamais, nous l'avons dit, « les mérites de la demoiselle, » à moins que la jeune fille n'eût mauvaise réputation. En outre, un peu partout, les gamins du village, ou de la ville, attendaient devant la porte de l'église qu'on voulût bien leur jeter quelques sous ou quelques pièces blanches.

La bénédiction nuptiale terminée, la jeune femme prenait le bras de son beau-père, puis toute la noce allait dîner (1).

A Renwez, autrefois, à peine la messe de mariage était-elle terminée que les nouveaux époux quittaient précipitamment la place qu'ils avaient occupée pendant l'office et, aux éclats de rire de tous les assistants, couraient à l'autel. Le premier arrivé baisait la nappe et avait, dès ce moment, le droit de « porter culotte » pendant toute la durée du mariage, c'est-à-dire jusqu'à sa mort.

Dans le nord des Ardennes, un ruban blanc était attaché aux alliances et, aussitôt les alliances bénies, on coupait les rubans en autant de morceaux qu'il y avait d'invités. Chaque invité attachait ce petit morceau de ruban sur le revers de son habit.

Il était aussi d'usage, dans quelques communes, que la mariée, lorsqu'elle était orpheline, revêtît à la messe de mariage ses anciens habits de deuil, quelque éloignée que fût la mort de ses père et mère. Tout au moins, lorsqu'elle portait une robe blanche, elle devait avoir à chaque bras un bracelet en velours noir.

A Saint-Etienne-à-Arnes, — nous dit M. Louis, professeur de philosophie au lycée de Charleville, — quand la noce sortait de l'église, elle trouvait devant le portail les garçons et les demoiselles d'honneur qui attendaient les mariés avec une tasse de bouillon ou un verre de vin chaud. Les époux buvaient dans le même verre ou dans la même tasse, ce qui signifiait : « Tout, désormais, sera commun entre nous. » Après qu'ils avaient bu, garçons et demoiselles d'honneur leur essuyaient la bouche avec une serviette dans laquelle, le plus souvent, on avait eu soin de mettre de la farine ou de la poussière de charbon. Plus anciennement, avec la tasse de bouillon ou le verre de vin, on apportait une soupière renfermant deux pigeons vivants. La mariée découvrait la soupière et les deux oiseaux s'envolaient ; ce qui signifiait : « Jeunes époux, vous êtes libres, n'étant plus sous la tutelle de vos parents. »

A Bièvres, la messe de mariage terminée, les nouveaux époux buvaient dans le même verre un peu de vin. Puis le mari lançait fortement le verre à terre : s'il ne se brisait pas, c'était signe de malheur ; s'il se brisait, c'était signe de bonheur, et plus les morceaux en étaient petits et nombreux, plus le bonheur devait être grand. Cet usage est, croyons-nous, toujours en vigueur dans cette commune.

* * *

Ordinairement, les nouveaux mariés ne se mettaient pas à table ; ils servaient les invités et ne pouvaient s'asseoir qu'au dessert, après avoir embrassé tous leurs parents.

---

(1) Kulischer — *Mariage entre communes par enlèvement et achat*, — croit que l'anneau nuptial est un symbole de l'ancien esclavage de la femme et qu'il représente, pour ainsi dire, une chaîne n'ayant qu'un anneau. Il justifie son assertion par des preuves tirées des traditions germaniques. Chez les romains, dit-il, l'époux offrait aussi à sa fiancée, parmi les autres présents, un *anneau de fer sans pierre ;* ce ne fut que plus tard qu'on le fit en or. C'est seulement dans les temps modernes, que l'époux, à son tour, a reçu un anneau de sa femme. En Angleterre, l'anneau nuptial n'est porté que par la femme. — Voir de Gubernatis : *Histoire comparée des usages nuptiaux.*

Lorsque les jeunes gens — ceux qui avaient offert le bouquet — prévoyaient que le repas tirait à sa fin, ils arrivaient devant la maison et, pour signaler leur présence, tiraient de nombreux coups de fusil. On les faisait entrer et on leur offrait à boire ; assez souvent, après avoir vidé leurs verres, ils les brisaient, voulant dire par là : « Vous faites un beau mariage, vous êtes assez riches pour payer la casse. »

Puis, on leur donnait quelques bouteilles de vin et le « pâté d'attrape » ou de « culage, » généralement rempli d'os de grenouilles, de pattes d'écrevisses ou de vieux chiffons.

Selon les usages en vigueur dans les différentes communes, la jeunesse pouvait réclamer ce droit de culage, soit le jour même, soit le lendemain du mariage. Ce n'était pas toujours un pâté, mais quelquefois un cul de veau, ou un gigot avec la queue, ou de nombreuses pièces de pâtisserie.

Introduits dans la salle du festin, les jeunes gens priaient « monsieur le marié et madame la mariée » de vouloir bien leur indiquer ce qui leur était réservé pour le culage. Et une fois les morceaux désignés, le capitaine de la jeunesse disait :

« — Nous permettez-vous d'embrocher ces morceaux ? »

« — Ils sont là pour ça, » répondaient « monsieur le marié et madame la mariée. »

Les morceaux étaient alors embrochés, puis les jeunes gens les portaient en triomphe, faisaient bruyamment le tour de la table, chantant des chansons bachiques, criant à tue-tête : « Culage ! culage ! » et sortaient enfin, se rendant non moins tumultueusement à l'auberge pour manger ce culage. Quelquefois aussi, ce culage était, jusqu'à l'auberge, majestueusement véhiculé sur une civière parée d'une belle nappe blanche et de fleurs.

A ce repas étaient invitées toutes les demoiselles de la commune, depuis la plus vieille jusqu'à la plus jeune. On disposait sur un grand plat autant de parts qu'il y avait de personnes présentes, et l'on présentait ce plat, d'abord à la jeune fille que l'on supposait être la plus amoureuse de la société. Chacun alors, à son tour, de se servir ensuite, s'arrangeant pour que toujours la queue du gigot restât à la plus bigote de la bande : petite malice qui engendrait une grande hilarité.

On chantait parfois, quand se terminait le banquet, une « Ronde du mariage, » dont nous ne reproduirons que le premier couplet, renvoyant pour les autres au *Romancero de Champagne*, qui la publie *in extenso* :

Jeunes filles de mon âge,
Qui pensez à vous marier,
Pensez bien à ce que vous faites
Auparavant de commencer (1).
.....

On chantait encore le « Chant de grâces, » que l'on trouvera aussi dans le *Romancero*. Cette chanson essentiellement ardennaise paraît remonter au seizième

(1) Ces chansons nuptiales sont un peu les mêmes dans tous les pays et traduisent les regrets qu'a la nouvelle mariée d'abandonner tout ce qui lui fut cher alors qu'elle était jeune fille. Voici, par exemple, l'ancienne chanson nuptiale bretonne telle que nous la trouvons traduite dans l'intéressant volume de Souvestre, *Les derniers Bretons* :

— Autrefois, dans ma jeunesse, j'avais un cœur si ardent !... Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais !

— J'avais un cœur si ardent ! Ni pour or ni pour argent, je n'aurais donné mon pauvre cœur ! Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais !

siècle. Elle ne semble pas être dite de nos jours dans son texte originel. Passot, qui vivait sous Henri IV, fait, dans ses Mémoires, allusion à ce chant nuptial.

* * *

Le soir du mariage arrivaient, tout naturellement, les plaisanteries d'usage, et les garçons d'honneur en étaient prodigues. Ils avaient surtout un objectif, c'était d'empêcher le mari d'aller rejoindre sa femme. Et ils y arrivaient quelquefois, si bien que « madame la mariée » passait absolument seule sa première nuit de noces. La chambre nuptiale, d'ailleurs, était presque toujours dans une maison fort éloignée de celle où s'était fait le repas de noces. Il fallait, en quelque sorte, imitant le simulacre romain, que l'époux fût censé entraîner de force son épouse jusqu'au domicile conjugal (1).

— Hélas ! je l'ai donné pour rien ! Hélas ! je l'ai placé dans un lieu où il n'y a plus ni joies ni plaisirs... Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais !

— Peines et fatigues m'attendent : trois berceaux au coin du feu, fille et garçon dans chacun d'eux ! Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais !

— Trois autres au milieu de la maison, fille et garçon y sont ensemble !... Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais !

— Allez ! courez aux fêtes et aux pardons, jeunes filles ; mais moi, je ne le puis plus... Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais !

— Moi, vous voyez, il faut que je reste ici ; je ne suis plus qu'une servante, jeunes filles, car je suis mariée !... Adieu, mes compagnes, adieu pour jamais !

(1) Ce simulacre de rapt est encore un souvenir des anciennes coutumes nous reportant à ces époques éloignées où la femme, étant en quelque sorte commune, il fallait l'enlever et s'en assurer la propriété par la force. — Voir *Sociologie*, par Letourneau ; la *Civilisation primitive*, par Tylor ; la *Cité antique*, par Fustel de Coulanges ; la *Vie des sociétés*, par Bordier ; *Rome au siècle d'Auguste*, par Dezobry ; les *Mœurs des Romains*, par Friedlander ; le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, de Rich et surtout d'Humbert et Saglio, etc., etc.

Si, nous dit Bordier — ouvrage cité, — le rapt d'une jeune fille qu'on veut épouser ne se fait plus, le simulacre est resté dans beaucoup de pays après que les arrangements sont faits entre les deux familles. Il faut alors que le jeune homme, entouré de ses amis, fasse le simulacre d'enlever sa femme. Le major Campbell, chez les Khonds d'Orissa, assista à un simulacre de combat livré par les jeunes filles à un jeune marié qui emmenait sa jeune femme sur son dos, enveloppée dans un manteau d'écarlate. On lui dit que c'était la coutume. Il en est de même dans beaucoup de tribus indiennes et africaines : chez les Kols, en Malaisie, chez les Tongousses, chez les Kamchadales, etc., etc. Le mari est censé poursuivre la femme qui fuit à cheval et la prendre de force, et pareil simulacre se retrouve encore dans certaines contrées de l'Europe.

George Sand — la *Mare au Diable* — a fait le récit d'une de ces vieilles coutumes encore vivaces vers 1858 dans les environs de Nohan.

« Quand, dit-elle, les parents de la mariée furent tous réunis, on ferma avec le plus grand soin les portes et les fenêtres ; on alla même barricader la lucarne du grenier. On mit des planches, des tréteaux, des souches et des tables en travers de toutes les issues comme si on se préparait à soutenir un siège... On entendit au loin des chants, des rires, des instruments rustiques... C'était la bande de l'épouseur... Quand les deux camps furent en présence, une décharge d'armes à feu partie du dehors mit en grande rumeur tous les chiens des environs, et toute cette scène était si bien jouée qu'un étranger y eût été pris et eût songé, peut-être, à se mettre en état de défense contre une bande de chauffeurs. De longs pourparlers s'engagent ; les jeunes gens demandent à entrer, les femmes refusent :

Ouvrez la porte, ouvrez,
Marie, ma mignonne ;
J'ons de beaux cadeaux à vous présenter,
Helas ! ma mie, laissez-nous entrer.

« A quoi les femmes répondent :

Mon père est en chagrin, ma mère en grande tristesse,
Et moi, je suis fille de trop grand merci
Pour ouvrir ma porte à cette heure-ci.

« On retire la cheville de bois qui fermait la porte à l'intérieur et les garçons se précipitent

Mais aussi, que de quolibets le lendemain, alors que ces garçons d'honneur mangeaient et buvaient la rôtie au nez et à la barbe du pauvre diable confus et que l'on forçait à « traîner le bloc » dans le village. Mais, s'il avait réussi à déjouer les ruses de ses malencontreux amis, c'est lui qui mangeait et buvait la rôtie et c'était la jeunesse invitée à la noce qui traînait le bloc. Faut-il dire que le bloc était une pesante souche d'arbre, la plus grosse qu'il fût possible de trouver. Ce bloc était lourd à traîner ; aussi, pour stimuler ces chevaux d'un nouveau genre, leur appliquait-on force coups de fouet, inoffensifs, le plus souvent accompagnés de lazzis et de rires moqueurs.

Vous entendez bien que la mariée n'était pas épargnée davantage. L'usage, mais l'un des plus bénévoles, des moins salés, était de lui cacher les souliers ou les pantoufles qu'elle avait aux pieds au moment de se déshabiller pour se mettre au lit. Les trouvait-elle le lendemain, tant mieux ! sinon elle était obligée de les racheter en offrant une petite collation consistant en café au lait ou vin chaud.

A Joigny, le soir d'une noce, la jeunesse invitée au repas, le garçon d'honneur en tête, cherchait à surprendre les mariés au lit. Et quelle joie quand ils s'étaient laissés surprendre ! Ils devaient, le lendemain, monter sur un âne et faire le tour du village. Mais, si cette « chasse aux mariés » ne réussissait pas, c'étaient les garçons et les demoiselles d'honneur qui devaient enfourcher l'âne et faire cette promenade burlesque.

A Chagny, il était jadis d'usage, le lendemain de la noce, d'aller faire un repas au lieudit *La Culée-Gilette*. La mariée était montée sur un cheval tout paré de rubans. Il y avait à la Culée-Gilette un chêne très vieux, si vieux qu'il était tout courbé par l'âge, et auquel on avait donné le nom de *Bouc :* voici pourquoi.

On fabriquait avec de la paille, de vieux linges, des éclats de bois, une espèce de bouc que l'on suspendait à l'une des branches du chêne et, sur ce bouc, montaient à califourchon les garçons d'honneur, chacun à son tour. Devant ce bouc, alors, venait caracoler la mariée aussi gracieusement que possible lorsqu'elle était bonne écuyère ou comme elle le pouvait, pour peu qu'elle n'eût jamais monté à cheval. Mais il faut dire que les garçons d'honneur n'enfourchaient le bouc que s'ils n'avaient pas su trouver, le soir même de la noce, la chambre nuptiale des nouveaux époux.

S'ils l'avaient trouvée c'étaient les garçons d'honneur qui caracolaient, sur le cheval, et les mariés qui enfourchaient le bouc. Puis une légère collation terminait ces exercices équestres. On se mettait ensuite en danse, et enfin, bras dessus, bras dessous, on revenait à Chagny.

* * *

Il y avait encore les mariages qui se décidaient, en quelque sorte, à la veillée des fileuses, un peu par force quelquefois, surtout lorsqu'il était notoire dans le village que tel garçon courtisait telle fille : on les savait assez amoureux l'un de l'autre pour prédire à peu près à coup sûr qu'ils s'épouseraient.

Donc, alors que les fileuses étaient dans tout le feu du travail, une voix qu'un *marioi* (petit instrument composé d'un morceau de rot de tisserand recouvert d'une

---

sur le foyer de la cheminée pour y planter une broche à rôtir, signe de possession. Mais ce ne fut pas sans combat, car les garçons cantonnés dans la maison se mirent en devoir de garder le foyer... Naturellement, la victoire reste au fiancé. » — Voir sur ce simulacre d'enlèvement l'une de nos notes qui précèdent à propos d'une coutume des Hautes-Vosges.

feuille de papier, qu'en parlant on effleurait des lèvres) rendait plus stridente et quelque peu semblable à celle sortant de la pratique de Polichinelle, criait du dehors :

— Bonsoir ! Bonsoir !

— Bonsoir ! Bonsoir ! répétaient les fileuses.

— Brrrrrrrrou Kiou ! Kiou ! — Brrrrrrrrou Kiou ! Kiou ! — Y n'y ai-t-y qué qu'un à marier ? — Oui ! — Qu'est-ce ? — Marie-Jeanne (on désignait la fileuse qui portait ce nom) — Qu'est-ce que nous li donnerons ? — Pierre et Jean (ou tel autre garçon que nommaient les ouvrières). — Rit-elle ? — Oui, elle rit. — C'est entendu, ils se marieront.

Et bien des mariages ne se concluaient pas autrement. Mais cet usage de forcer deux amoureux à révéler leur doux secret n'était en vigueur que dans le temps gras, c'est-à-dire de la Noël au mercredi des Cendres, tous les jours, excepté le vendredi.

* * *

Il y avait aussi le « saudage, » dont, de nos jours encore, il reste quelques traces dans certaines communes ardennaises.

Le premier dimanche de carême, après les vêpres, les petits garçons se rassemblent et vont, par troupes, chercher des fagots, des branchages, qu'à n'importe quel prix il faut amasser. Les haies et les clôtures des jardins en souffrent un peu, mais qu'importe : on en veut « gros comme une maison. » Cette récolte est arrangée aussi « artistement » que possible en pyramide sur un point culminant près du village ; ensuite ils vont chez tous les laboureurs demander des bottes de paille qui ne leur sont jamais refusées, ils les ajoutent au monceau d'épines pour les rendre plus inflammables.

A la sortie de la prière du soir, un des gamins désigné par le sort met le feu au « buire » — ainsi se nomme cet amas de paille et de fagots.

Pendant que les flammes s'élèvent en tourbillonnant vers le ciel, projetant au loin une clarté rougeâtre qui donne au paysage un aspect fantastique, les enfants dansent autour, se tenant par la main, en chantant à gorge déployée :

Au buire ! Au buire !
Ceux qui n'y vinront pas aront la fuire.

Et la foule qui entoure l'immense foyer répond en chœur :

Au buire ! Au buire !

Lorsque le feu commence à s'éteindre, les assistants se dirigent vers l'auberge où doivent se faire les « saudés » et, les yeux fixés sur une fenêtre du premier étage, attendent avec impatience l'annonce des futurs mariages pronostiqués par le garçon le plus lettré de l'endroit, qui en a fait la liste d'avance.

La fenêtre s'ouvre et le « saudeur » se montre la tête découverte. Il tient d'une main la fameuse liste et de l'autre une chandelle allumée, puis, ayant demandé le silence, il crie d'une voix forte :

— Saudage ! Saudage !

La foule répond en chœur :

— Qui voulez-vous sauder ?

Le saudeur. — Jean-Baptiste X... et Jeanne-Catherine Y..., n'sont-y pas bin saudés?

La foule. — Ma foi si fait !

Et un coup de fusil tiré en l'air annonce que le « saudé » est satisfait du choix qui a été fait pour lui.

Le saudeur continue avec le même cérémonial à crier les noms portés sur la liste, et lorsqu'elle est épuisée, il l'approche de la flamme et la brûle en demandant :

— La liste et la chandelle sont-elles pas bien saudées?

Et la foule répondait en battant des mains :

— Ma foi si fait (1) !

Cette cérémonie terminée, les jeunes filles emmènent leurs saudés et les con-

---

(1) Voici comment l'on « saude » dans les Hautes-Vosges ; le rapprochement est curieux :

Le dimanche gras, à l'issue des vêpres, le gros de la population se porte sur la place de l'église. Accourus des premiers, les conscrits de l'année vont d'un groupe à l'autre, graves, affairés, interrogeant du regard les jeunes filles et feignant de recevoir d'elles de mystérieuses confidences. Après ce prélude, ils se rassemblent autour des chefs qu'ils se sont donnés pour la circonstance, se partagent en deux bandes et envahissent, les uns à droite, les autres à gauche, deux maisons situées vis-à-vis l'une de l'autre de la rue voisine. Presqu'aussitôt, on entend s'ouvrir dans chacune de ces maisons les fenêtres du premier étage et, à travers les persiennes closes, s'établit le dialogue suivant :

— Donne qui donne.

— Donne qui donne.

— Je donne Pierre A... à Louise B...

— Je donne Léonard X... à Célestine Z..., etc., etc.

Et les chefs des deux bandes s'envoient ainsi la réplique, jusqu'à ce que toutes les personnes de la commune, en âge et en situation de contracter mariage, y aient passé.

... Mais tout n'est pas terminé et l'heure va bientôt sonner pour les « Valentins » (les jeunes gens) de faire connaître leurs bonnes ou mauvaises dispositions. Celui qui est satisfait de son lot se met immédiatement en quête de la bouteille de vin qui, le soir venu, devra gonfler sa poche quand il se rendra chez celle qui lui est échue. Ce tribut est strictement dû, c'est ce qu'on appelle : racheter sa « fehlnotte, » c'est-à-dire sa fiancée de carnaval. Celle-ci, qui s'attend à la visite du galant, a déjà dressé sur la table, pour le recevoir, d'appétissantes galettes. On s'assied, on boit, on mange, on trinque et, après avoir devisé joyeusement, on va finir la soirée ensemble au bal public. Pour peu que l'accueil des parents ait été gracieux, le jeune homme peut se considérer comme ayant de droit, à partir de ce moment, l'entrée de la maison, et il ne tient plus qu'à lui de tirer parti de la situation.

« Si le Valentin, au contraire, est mécontent du partage, il ne se gène nullement pour aller chercher des distractions ailleurs que chez sa « Valentine. » La pauvre fille restera donc seule au logis, ou à peu près seule, ce soir là, car si quelques voisins indiscrets lui apportent de banales consolations, elle sait ce qu'en vaut l'aune et ne les écoute guère. » — P.-S. Sauvé, *Folk-Lore des Hautes-Vosges.*

A Saint-Malo existe une coutume se rapprochant bien près du saudage. Le premier jour de l'année, nous dit M. Herpin — *Revue des Traditions*, — les petits gamins viennent, en bandes, frapper aux portes des maisons et souhaiter la bonne année. Au premier gamin qui se présente, la jeune fille demande : « Comment se nomme-t-il? » Le gamin interpellé cite au hasard — mais quelque fois aussi malicieusement — un nom de baptême, et ce nom est celui que doit porter le futur mari de la belle. Pour trouver son fiancé, elle n'a plus, alors, qu'à chercher, à moins que son choix déjà fait ne concorde avec le nom cité, parmi les jeunes gens susceptibles de l'épouser, celui qui porte le nom de baptême prononcé par l'enfant.

Dans certains villages des bords de la Sarre, le jeu de la petite maman (Mütteschen) rappellerait notre saudage.

Dans les soirées d'hiver, une jeune fille s'approche d'une maison où se tient une veillée et frappe au volet, disant : « Petite maman ! » On ouvre la fenêtre et l'on demande ce qu'il y a. La jeune fille contrefait sa voix et répond : « Petite maman, donne moi un mari ! » Quelquefois le dialogue a lieu en vers, l'on se consulte et l'on adjuge à la demoiselle un vieux célibataire, un ivrogne, un veuf, un personnage ridicule. La même scène recommence dans les maisons voisines. — Voir de Puymaigre : *Folk-Lore.*

duisent chez leurs parents qui, à moins d'impolitesse grossière, les retiennent à souper.

A ce repas, on mange des « tourtelets. »

Quand un jeune homme a donné quelques sujets de mécontentement à ses camarades pendant le courant de l'année, on l'en punit en le « saudant » avec une vieille fille contrefaite ou méchante, et alors, au lieu de témoigner son approbation en tirant un coup de fusil, il se fâche et il en résulte une assez grande distribution de coups de poing, dont le résultat infaillible est de faire absorber par les combattants une assez grande quantité de bière — la boisson populaire du pays — suivant que la bataille a été plus ou moins longue, plus ou moins chaude.

CHAPITRE II

Baptême, Parrain et Marraine

Mais le mariage est consommé et voilà qu'un enfant vient au monde. Il faut lui donner un parrain et une marraine : grave préoccupation, mission délicate à confier et qui ne se traitait pas à la légère.

Les parrain et marraine devaient, en effet, servir comme de père et de mère au nouveau-né, surveiller son éducation, être soucieux de ses intérêts, au besoin lui faire apprendre un état, le guider dans les recherches qu'il ferait pour son mariage et, la veille des noces, lui donner sinon un cadeau somptueux, du moins et obligatoirement une paire de draps.

Les honneurs, le jour du baptême, n'étaient rendus par la jeunesse ni au père ni à la mère, mais bien au parrain et à la marraine. On pense bien que les salves de fusil n'étaient pas épargnées et, en échange, la jeunesse, en vertu de cet axiome ardennais : « Il n'est pas d'honneur qu'il n'en coûte, » recevait une certaine somme qu'elle allait échanger à l'auberge voisine contre un certain nombre de bouteilles de vin.

Dans le nord des Ardennes, le baptême terminé, on invitait toutes les voisines à venir embrasser l'enfant et plus particulièrement à prendre le café. En s'en allant, elles recevaient toutes du parrain et de la marraine une petite pièce de monnaie. A Givet, comme d'ailleurs en bien d'autres endroits, on jetait, à la sortie de l'église, des sous et des dragées aux enfants assemblés et attendant cette aubaine.

Lorsqu'une jeune fille était marraine pour la première fois, on lui plaçait sur l'épaule en sautoir, mais seulement après la cérémonie, un large ruban bleu de ciel auquel étaient attachés deux gros bouquets, l'un s'appuyant sur les seins, l'autre retombant sur le milieu du dos, puis on la conduisait processionnellement jusqu'à la maison de son filleul. Trois ou quatre jours après, elle était obligée d'inviter toutes ses compagnes à un goûter pris chez elle, reconnaissant ainsi la politesse que lui avaient faite ses compagnes et qui s'appelait « l'enchaînage de la marraine. »

A l'enfant baptisé et que la mère, avec orgueil, portait chez les voisins pour le faire admirer et embrasser, on donnait un paquet de sel et un œuf qu'il devait

tenir un petit instant dans ses menottes. Ne pas faire cette légère offrande était gravement injurier la famille; la faire signifiait : « Nous souhaitons à l'enfant toute la santé, tout le bonheur possible. »

Pourquoi le sel ? Pourquoi l'œuf ? — De tout temps le sel a été regardé comme le grand agent qui préserve de la corruption, conserve et purifie, aussi est-il considéré dans les légendes mythologiques comme « l'emblème de la durée des êtres. » Quant à l'œuf, il était considéré, par ces mêmes légendes, comme « l'emblème de la durée des temps, » grâce à sa forme ronde dont les extrêmes se touchent de toutes parts.

Donner du sel et un œuf à l'enfant, c'était donc lui dire :

« — Nous te souhaitons une vie longue et préservée de toute souillure, nous te souhaitons une carrière heureuse, unie, comme cet œuf dont la forme ronde ne laisse voir ni aspérité, ni commencement, ni fin. »

APPENDICE AU CHAPITRE II

Voici la mélopée que chantaient autrefois les nourrices ardennaises pour bercer et endormir leurs nourrissons. — Elle paraîtrait remonter à la lutte des Armagnacs et des Bourguignons :

(I) A cheval, gendarme,
A pied, Bourguignon, patapon,
Moutons en Champagne,
Les Anglais y sont, patapon, patapon.

(I) NOTA. *Les chiffres romains renvoient à la musique qui se trouve à la fin du volume.*

* * *

Pourquoi offrait-on un œuf aux nouveaux-nés ? Pourquoi offre-t-on un œuf aux fêtes de Pâques ?

« C'était et c'est parce que l'œuf est l'emblème naturel du principe de toutes choses. Probablement, c'est aussi parce qu'il exprimait cette idée que les Romains le servaient, comme nous le faisons nous-mêmes, au commencement du repas. De là leur venait la locution proverbiale : *Cantare ab ovo usque ad mala*, chanter depuis l'entrée jusqu'au dessert (1). De là nous vient à nous l'expression plus simple *ab ovo*, prendre la chose à son point de départ ; car rien n'exprime plus énergiquement l'origine que la figure de l'œuf qui contient le germe de la vie. Le présent d'un œuf, au commencement de l'année, était donc en parfaite harmonie avec le motif de la fête, qui était d'ailleurs un rappel à la création de l'univers.

« Le créateur, principe de toute existence, était adoré chez les Phéniciens sous forme ovoïde, car, suivant leur théogonie, l'amour et le genre humain, qui ne se sont jamais quittés, étaient sortis d'un œuf pondu par la Nuit.

« On connaît une figure hindoue fort curieuse, qui représente le mystère de la création du monde, à la manière des Orientaux. Un voile enveloppe en partie Brahm et Sacti ou Parasacti, l'un avec une tête de soleil radieux, l'autre avec un buste de femme qui est coiffée d'une tiare enflammée. Au-dessus de ce groupe amoureux tombe un œuf entouré d'un serpent. Que signifient cet œuf et ce serpent ? — On répond que c'est le monde et l'éternité. Voilà ce qu'on appelait « l'œuf primitif, » voilà ce qu'Orphée, poète philosophe, donnait pour le principe fécondant de la terre.

« Un tableau indien, plus curieux encore et qu'on ne peut regarder sans y puiser de nombreuses réflexions, c'est celui qui représente la création du monde par le souverain seigneur de toutes choses. Le créateur a devant lui un œuf ouvert par le flanc, dans lequel on aperçoit des êtres vivants. Sur la coque de cet œuf est l'homme, qui vient d'être formé. Il se trouve placé entre le bon et le mauvais principe, le bon génie et le mauvais esprit. Celui-ci a la figure du diable, avec sa queue et ses cornes, tel que se l'imaginent les chrétiens dans toutes leurs compositions.

« Dans les mystères religieux du Japon figure également l'œuf primitif, l'œuf du monde.

(1) Littéralement depuis les œufs jusqu'aux pommes.

On remarque parmi les images sacrées des Japonais un œuf sortant d'une surface d'eau contenue par un rivage, et un taureau qui se précipite dessus pour le briser d'un coup de corne. Il n'y a pas de doute que ce taureau n'aille faire éclore le genre humain.

« M. Xavier Marmier, notre aimable et savant compatriote, qui nous a laissé tant de gracieux souvenirs de ses voyages, rapporte une tradition finlandaise qui s'ajuste admirablement au sujet que nous traitons. Nous devons faire observer, avant de la rapporter, que la Finlande est peuplée de colonies asiatiques descendues, suivant Klaproth, des montagnes de l'Oural, et que les Russes les appellent « Tschudi, » c'est-à-dire Scythes. Cette observation nous met sur la voie pour expliquer la communication de certaines croyances, car les Galls ne sont pas moins Scythes d'origine que les Finlandais.

« Un oiseau mystique, dit le voyageur, dépose un œuf sur les genoux de Vœimœinœn, qui le fait éclore dans son sein et le laisse tomber dans l'eau. L'œuf se brise. La partie inférieure de la coquille forme la terre, la partie supérieure le ciel, le blanc liquide devient le soleil, le jaune la lune, et les écailles de la coquille sont changées en étoiles. Encore ici, le monde est sorti d'un œuf.

« L'œuf était regardé comme un emblème de la nature, comme une substance mystérieuse et sacrée. On était persuadé que les magiciens s'en servaient dans leurs conjurations ; qu'ils le vidaient et traçaient dans son intérieur des caractères magiques dont la puissance pouvait occasionner beaucoup de mal. On en brisait donc la coque après les avoir mangés, pour détruire le charme et ne pas offrir à ses ennemis un moyen de maléfice.

« C'est à cette croyance, dit Pline, qu'il faut attribuer l'usage de briser la coque des œufs et des coquillages, dès qu'on a avalé ce qu'ils contiennent. »

« Pline avait son idée à lui ; mais les mythologues en avaient une autre, et c'est à celle-ci que nous tenons. Ainsi donc, pour nous, briser la coquille d'un œuf, c'est renouveler le mystère de la création du monde. » — Monnier et Vingtrinier : *Croyances et traditions populaires recueillies dans la Franche-Comté, le Lyonnais, la Bresse et le Bugey.*

CHAPITRE III

Funérailles – Le Jour des Morts

Nos anciennes coutumes ardennaises n'offrent rien de bien particulier, rien de véritablement caractéristique, et la manière dont se font les enterrements de nos jours ne varie guère de ce qu'elle était autrefois. Maintenant, comme jadis, on prévient tous les amis du défunt et même ceux qui, pendant sa vie, lui furent indifférents ; les plus intimes portent les coins du drap, et les cierges restent en toute propriété au curé. A signaler pourtant ces deux faits curieux :

1° Lorsque mourait une vieille fille ou un vieux garçon, les voisins du même sexe que le défunt faisaient dans le village une quête dont le produit servait aux frais des funérailles ;

2° Dans un grand nombre de communes ardennaises, il était d'usage, le jour des Morts — et cet usage s'est conservé dans quelques communes — que les plus riches propriétaires de la paroisse emplissent l'église de blé, récolte toute trouvée que se partageaient le curé et le chantre, se rémunérant ainsi des messes que, pendant l'année, ils pouvaient dire et chanter à l'intention des trépassés (1).

* * *

Le jour des Morts, dans maintes communes ardennaises, lorsque le prêtre avait prié — ou même a prié, car cet usage subsiste encore en certains endroits — pour les âmes des trépassés, s'avançaient près de l'autel l'instituteur, le chantre, le marguiller, les enfants de chœur tenant tous à la main un sac ouvert dans lequel tous les fidèles, défilant l'un après l'autre, devaient verser leur offrande : qui du seigle, qui de l'avoine, celui-ci du blé, celui-là de l'orge.

---

(1) A la fête des trépassés, en Normandie, le « custos » de certaines paroisses va de maison en maison quêter du sarrazin qu'il met dans un sac de toile et emporte sur son dos. Cette contribution volontaire, à laquelle personne ne refuse de se soumettre, est la récompense du zèle que le « custos » a mis à tinter le glas, le soir de la Toussaint.

* * *

« Dans plusieurs villages du canton de Carignan, nous écrit M. L..., de La Besace, notamment dans ceux qui bordent la frontière, *Les Deux-Villes, Tremblois, Mogues, Williers, Puilly-Charbeaux,* il existe un curieux usage, pratiqué chaque année le 2 novembre, jour des Morts. L'étranger qui traverserait l'une de ces localités quand sonne le dernier coup de la messe, serait certainement surpris de voir, vêtus d'habits de deuil, les hommes et les femmes, mais particulièrement les femmes, se rendant à l'église et portant un corbillon, un vaisseau en bois, ou une écuelle en faïence, ou une jatte.

« Ces récipients divers sont déposés le long de la nef, à l'entrée des bancs, et ils contiennent du blé ou du méteil, en quantité proportionnelle à la fortune des fidèles. Arrive le moment de l'offrande; le curé descend de l'autel et les deux « synodaux » (c'est ainsi que l'on appelle les sacristains dans la contrée) viennent se placer à la gauche du curé, ayant chacun un grand sac ouvert. Avant de recevoir ou plutôt avant de donner le baiser, chaque personne verse dans le sac spécial le blé ou le méteil apportés. Le curé n'a cependant pas oublié le plat qui doit recevoir la monnaie plus abondante que d'ordinaire, surtout lorsqu'elle est donnée par ceux qui n'ont pas voulu faire leur offrande en nature. Quand j'habitais les *Deux-Villes,* le curé recueillait ainsi, outre le numéraire, au moins deux quintaux de grain, un de blé et un de méteil. »

* * *

Dans le pays de Monthois, il est d'usage que le 2 novembre, chacun ayant un mort à pleurer, un mort à honorer, aille à l'église tirer la corde de la cloche et sonner ainsi quelques coups : et souvent le défilé, commencé dans le jour, se prolonge avant dans la nuit, chaque parent, chaque ami voulant sonner en souvenir du mort qui lui est cher. — *Communication de l'instituteur de Termes.*

* * *

On croyait, autrefois, dans le bourg de Saint-Menges que, pendant la nuit du 1^er^ au 2 novembre, les morts sortaient de la tombe, se promenaient processionnellement dans le cimetière, et ensuite dans les rues de ce village. Ils se suivaient l'un l'autre, à la file indienne, ou mieux en « monome » pour nous servir de l'expression consacrée. Le dernier qui fermait la marche portait une bannière. Avant de sortir du cimetière, ils dansaient autour des fosses une ronde échevelée et, tout en « farandolant, » ils chantaient les litanies. De loin on entendait ces chants lugubres, en même temps que de sinistres bruits d'os s'entre-choquant, mais rarement on a pu voir cette sarabande : quelques anciens du pays cependant affirmaient l'avoir aperçue alors que sonnait minuit. Quand arrivaient les premières lueurs du jour, tous ces morts rentraient dans leurs tombes, pour n'en ressortir que l'année suivante à pareille époque.

* * *

A Nouzon, autrefois, nous écrit M. Isidore Pierrot, les jeunes gens, le jour de la Toussaint, allaient de maison en maison demander du bois. Les bûches étaient

réunies sur la place en un gros tas, puis, à la tombée de la nuit, commençait un banquet dégénérant parfois en orgie et qui ne se terminait qu'à minuit. Les jeunes gens alors, tenant chacun une cloche à la main, se répandaient à travers la ville en gémissant à chaque pas le fameux :

Réveil ! Réveil ! qui dort,
Priez Dieu pour les morts
Et les pauvres trépassés.

Et en même temps ils frappaient à chaque porte. Souvent les chantres de l'église, en surplis, les accompagnaient dans cette lugubre promenade. Le matin arrivé, nouveau banquet : on y mangeait force saucisses et on y vidait un nombre considérable de bouteilles de bière. Puis les quêtes de recommencer, mais, cette fois, « au profit de la sonnerie des cloches. »

Dans l'après-midi du jour des Morts, au sortir de la messe, on choisissait celui des jeunes gens qui semblait le plus ivre, on le juchait sur le bûcher dont nous venons de parler, et là il était publiquement mis aux enchères. Il arrivait souvent que le pauvre garçon, perdant l'équilibre, dégringolait au beau milieu de la place, et bien souvent on était obligé de le relever. Depuis longtemps, cette singulière coutume n'existe plus à Nouzon.

* * *

D'ailleurs, à la Toussaint, dans presque toutes les communes des Ardennes selon l'usage commun à presque toute la France, on sonnait jusqu'à minuit pour les morts. Au premier coup de cloche, quelques jeunes gens partaient de l'église, tenant à la main une sonnette qu'ils agitaient, et s'arrêtaient devant chaque maison, disant d'une voix dolente :

Réveil ! Réveil ! qui dort,
Priez Dieu pour les morts
Et les pauvres trépassés.

Puis ils entraient dans la maison, chantaient un cantique, ou tout autre chant religieux, suivant la coutume du pays, et recevaient des provisions en échange. Ils sortaient et reprenaient leur sinistre promenade, continuant à recevoir des provisions qui leur servaient, le lendemain, à faire un plantureux repas (1).

---

(1) La coutume de sonner les cloches la nuit de la commémoration des fidèles trépassés, est encore observée dans nos paroisses (*écrit en 1868*). Elle autorise le sonneur à faire une quête domiciliaire, pour s'indemniser de ses peines. Mgr d'Etampes défendit de sonner avant neuf heures du soir et après cinq heures du matin. Dans cette nuit, un crieur public parcourait chaque paroisse et répétait à chaque porte : « Priez ! Priez ! pour les trépassés ! » Cette invitation se renouvelait à Rethel toutes les nuits des dimanches, mercredis et vendredis de l'année : le bourgeois chargé de cette ronde agitait en même temps une clochette. Dans tout le diocèse, les fidèles font annoncer la mort d'un parent « étranger à la paroisse » par un coup de sonnerie appelé « laisse » (*rectus*) ; dans nos paroisses, le coup se sonne au moment de l'inhumation du défunt. — Portagnier : *Histoire du Châtelet-sur-Retourne.*

CHAPITRE IV

Mœurs et Coutumes diverses

A Gespunsart, autrefois, quand ils partaient pour se rendre au régiment, les conscrits se réunissaient dans un champ à l'extrémité du village et commençaient par vider un nombre respectable de bouteilles. Lorsque toutes ces bouteilles avaient été vidées, chaque conscrit en prenait une et la lançait vigoureusement contre un talus. Se cassait-elle, le futur soldat ne devait jamais être tué à la guerre et, son temps fini, reviendrait en bonne santé au village. Rebondissait-elle du talus à terre sans se briser, c'était mauvais signe, et le jeune homme devait infailliblement mourir pendant son service militaire. Les conscrits rentraient ensuite à Gespunsart, au son du tambour, et ceux qui les voyaient passer rythmaient les paroles suivantes sur la mesure des « ra » et des « fla » :

Tous bels hommes !
Tous bels hommes !
Boum ! Boum ! (1)

---

(1) En Auvergne, c'est tout le contraire, nous dit le Dr Pommerol : *Revue des Traditions populaires*, mars 1889. Voici, d'ailleurs, sa note :

« Les conscrits de certaines parties du Puy-de-Dôme accomplissent, après le tirage au sort, une singulière cérémonie. Ceux de la même commune se réunissent dans une salle d'auberge et achètent au maître de l'établissement une ou plusieurs bouteilles remplies, autrefois, de vin, mais, aujourd'hui, de rhum, de cognac ou de kirsch. La bouteille est d'habitude apportée par la femme de la maison qu'en cette circonstance on désigne du nom de « tante, » comme dans le compagnonnage. On procède à la décoration de la bouteille. On lui colle à la panse une liste contenant les noms des conscrits de la classe et leurs numéros respectifs ; au goulot sont passés des flots et des nœuds de rubans donnés par les « bonnes amies ». Un lien très lâche est fixé aux deux extrémités. En présence de la tante, le conscrit premier partant attache à l'une des solives du plancher deux clous sur lesquels on pose le lien entourant la bouteille qui se trouve, ainsi, suspendue horizontalement. Et la musique joue, et on danse, la nuit durant, des bourrées avec grand bruit et tapage ; les assistants font des vœux pour que les conscrits, le service militaire terminé, reviennent tous sains et saufs au village.

« Quand la classe est de retour, les jeunes soldats, pour fêter leur joie, s'assemblent de nouveau. Le premier revenu décroche la bouteille avec le même cérémonial. On la débouche alors et on la vide au son de la musique et au bruit des bourrées. Au temps où la durée du service était de sept ans, sept bouteilles, au moins, pendaient constamment au plancher. Aujourd'hui, naturellement, on n'en voit que cinq (*écrit avant la nouvelle loi militaire*). Tous les ans, on en attache une nouvelle et on dépend la plus ancienne. »

* * *

Au commencement du siècle, à Laifour et dans une grande partie de la vallée de la Meuse, on se nourrissait de pain de seigle, de pommes de terre, et principalement de porc ; pour boisson, de l'eau pure. Vers 1830 seulement, le « café blanc » non sucré remplaça l'eau dans les ménages les plus aisés. Un visiteur entrait-il chez vous à cette époque, vite la ménagère, ou la servante, courait à environ quinze cents mètres du village puiser à une fontaine une eau spéciale qui passait pour être particulièrement fraîche et suave. S'empresser d'aller à cette fontaine, c'était faire honneur à son hôte, lui témoigner tout le grand plaisir qu'on avait à le recevoir.

Le jour de la fête patronale, le pain blanc remplaçait dans le potage et sur la table le pain de méteil ou de seigle, et la viande de bœuf prenait la place de la traditionnelle viande de porc. Mais, à grand peine, on pouvait se procurer un petit pain de froment : il fallait presque le commander à l'avance, et encore tout le monde n'était-il pas assuré d'en avoir.

A cette époque, — de 1830 à 1840, — dans la plupart des ménages de Laifour et des communes avoisinantes, il y avait, à l'un des angles de la cuisine, reposant sur une étagère, ou une planche, une grande cruche pleine d'eau et, à côté, un pot, ou mieux une « chope. » Cet usage est encore, de nos jours, en vigueur dans quelques petits villages de la frontière franco-belge. Après le repas, et seulement dans les grandissimes occasions, un verre d'eau-de-vie pour activer la digestion, mais jamais ou presque jamais du café noir, surtout dans les ménages pauvres.

* * *

De 1820 à 1850, les hommes de la vallée de la Meuse se coiffèrent d'un bonnet de coton bleu ou blanc et revêtirent un sarreau en grosse toile de chanvre récolté, principalement, aux environs de Laifour. Aux pieds, des sabots grossiers ; autour du cou, une épaisse cravate s'enroulant comme un cache-nez. Les femmes portaient une coiffure dite « colinette, » une robe de grosse toile et des sabots. Les dimanches et les jours fériés, le bonnet était remplacé par un chapeau à bords plats, mais dont la forme était plus ou moins haute, suivant que celui qui le portait visait à l'élégance ou se croyait plus coquettement coiffé. Le sarreau, comme coupe, restait le même, sauf qu'il était en toile plus fine, et les « coqs du village » remplaçaient les sabots par de gros souliers lacés. Le premier qui mit des bottes à Laifour, vers 1850, s'appelait Thomas Genonceaux. Il fit sensation et fut surnommé « le bottier, » surnom qui est resté dans sa famille. Ce Thomas Genonceaux, dit le « père Thomas, » bien connu des touristes qui visitent la vallée de la Meuse, est mort le 19 janvier 1887, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

* * *

Au commencement du siècle, la poste était inconnue à Laifour et dans presque toute la vallée de la Meuse. Attendait-on une lettre, il fallait aller la réclamer au bureau de Charleville. Vers 1840, un facteur desservant Monthermé vint à Laifour une fois par semaine. Quelques années après, il fit deux apparitions et cela dura jusqu'à l'organisation régulière du service postal.

* * *

Jadis, les femmes de la vallée de la Meuse, et même quelques hommes, croyaient qu'il suffisait de porter le chanvre non filé dans une des anfractuosités des « Dames de Meuse » (rochers à pic aux pieds desquels coule la Meuse) pour que, le lendemain, on le retrouvât admirablement filé, l'ouvrage ayant été fait la nuit par les sorciers.

Jamais personne, dans cette contrée, n'aurait osé se mettre en route le jour de la Toussaint : c'eût été manquer de respect aux morts. Défense aussi, ce jour-là, de travailler et aussi de se récréer d'une manière même inoffensive. On devait être tout à sa douleur. Les offices de l'après-midi terminés, chacun allait sonner une « laisse » en mémoire de ses parents trépassés.

* * *

Au commencement du siècle, il existait à Saint-Lambert, dans le pays de Vouziers, un ordre de chevaliers dit : « Berdacliers, » et formé de joyeux compagnons se recrutant bien au-delà des étroites limites du village. Il y avait même à Vouziers, autrefois célèbre par ses foires et son grand commerce de chanvre, un ordre rival des berdacliers.

Pas de statuts, pas de traces écrites d'association, mais quand était arrivé le jour de fête à Saint-Lambert, ces chevaliers « mettaient à cul » sur la place un tonneau de vin et ne se séparaient, on devine dans quel état, qu'après l'avoir vidé jusqu'à la dernière goutte.

D'ailleurs, pour être admis Berdaclier il fallait, en vidant un nombre considérable de bouteilles, avoir fait preuve d'une extraordinaire capacité bachique. L'étendard de la compagnie était porté par le Berdaclier réputé le plus « soiffard, » — c'était le terme consacré, — et l'on se trouvait tout particulièrement honoré d'en être chargé. Les berdacliers n'existent plus depuis une trentaine d'années (1).

* * *

D'après la charte de Beaumont, toute femme qui avait injurié une autre femme devait lui payer une amende de cinq sols ou, à défaut, porter, non dans sa chemise (comme le supposent quelques Ardennais peu au courant de la basse-latinité), mais dans son tablier ou sa robe relevés, une lourde charge de pierres. Cette coutume était encore en vigueur vers 1815.

---

(1) C'est sans doute à l'occasion de ces « beuveries » qu'on chantait ce refrain bachique, autrefois célèbre dans les Ardennes et presque inconnu aujourd'hui :

(II) Sons-ju des guernouilles, ô gué !
Sons-ju des guernouilles ?
Quand j'arins les quat' patt' dans l'iau,
Aco n'boirins-ju pou d'iau.
Sons-ju des guernouilles, ô gué !
Sons-ju des guernouilles ?

Traduction. — Sommes-nous des grenouilles, ô gué ! — Quand nous aurions les quatre membres dans l'eau. — Encore ne boirions-nous point d'eau. — Sommes-nous des grenouilles, ô gué !

* * *

Dans la première moitié du siècle — cet usage subsiste encore cependant dans quelques rares communes ardennaises, — un donneur d'eau bénite allait, le dimanche matin, de maison en maison, portant, passé à son bras, un panier, d'une main une cruche pleine d'eau bénite, de l'autre un goupillon.

Il entrait dans chaque maison en disant :

« *Benedicite !* »

On lui répondait :

« *Domine !* » en faisant le signe de croix.

Il aspergeait alors le principal appartement de la maison, quelquefois les lits, et s'en allait dès qu'on avait mis dans son panier un morceau de pain, de viande ou telle autre petite provision.

* * *

Dans le pays d'Attigny et dans la partie des Ardennes que forme la vallée de l'Aisne, les femmes, de 1815 à 1840, portaient des bonnets dits « à la girafe, » des manches à gigots, des souliers à cothurne, une robe assez courte laissant à découvert le bas des mollets, et un corsage que surmontait un immense col. Elles se coiffaient aussi d'un capuchon dit « Thérèse » qui enveloppait la tête et dont les deux bouts, très longs, retombaient en pointe au bas des reins après avoir fait le tour du cou et couvert les épaules. Mais, à cette époque — surtout vers 1825, — quelques-unes de nos arrière-grands-mères protestèrent contre cette intrusion d'éléments nouveaux dans le costume féminin et affectèrent de conserver les modes ardennaises du siècle dernier : robe dont la ceinture était incommensurablement élargie par un épais bourrelet faisant le tour des hanches, bonnet rond blanc, mouchoir d'incarnat jeté sur les épaules, tablier bleuâtre, robes et camisoles tissues de lin peinturluré. Les mains, en hiver, étaient chaudement cachées dans un manchon dit « Gérard, » fait d'un petit sac en toile grise doublé de ouate ou de duvet. Aux oreilles, de lourdes breloques en or; sur la gorge, que laissait paraître le corsage entr'ouvert, un large cœur retenu par un ruban noir et, à ce cœur, suspendue une croix d'or.

Le costume des hommes, à la même époque, était plus simple. Il se composait d'un sarreau, d'un haut-de-chausses et de houssets coupés dans une même pièce de toile de chanvre écru. Sur la tête, un bonnet rond, sans pointe, que les élégants remplaçaient par une casquette en peau de loutre, de même qu'au sarreau et aux hauts-de-chausses, ils préféraient une veste dite « à quartiers de lard. » Les basques en forme de queue d'hirondelle, se croisaient derrière, à la jointure des mollets et des cuisses, sur un pantalon « de cheval » dont les coutures se trouvaient formées par une rangée de boutons.

* * *

Dans la partie des Ardennes qui touche à la Belgique, du côté de Gespunsart et dans presque toute cette région de notre département, les paysans, autrefois, se coiffaient d'un lourd bonnet de coton blanc enveloppant chaudement, surtout en hiver, la tête et les oreilles. Ils portaient aussi d'épaisses casquettes, ou encore des chapeaux à claque. Ils laissaient pousser leurs cheveux par derrière pour en faire

une natte qui leur retombait sur le dos. Cette natte était, quelquefois, poudrée, mais elle n'allait pas, alors, sans une culotte courte serrée aux genoux ; de faux mollets complétaient ce costume que seuls portaient les riches ou les élégants.

Habits et gilets se croisaient sur la poitrine, à la mode du Directoire.

Plus simples, les ouvriers portaient la blouse, même le dimanche, et ils ne revêtaient l'habit à vastes pans que pour les grandes occasions : noces, enterrements, baptêmes. Encore, cet habit leur venait-il souvent du père ou du grand-père, car il se transmettait en héritage de génération en génération. Très frileux dans ce climat si froid, si rigoureux des Ardennes, nos pères, en temps ordinaire, s'affublaient de grands bas dépassant le genou, de caleçons et de tricots. Pour chaussure quotidienne, des sabots, remplacés le dimanche — ou pour la marche, le seul moyen de locomotion alors connu — par de gros souliers ferrés.

La femme était vêtue plus simplement : pour coiffure un petit bonnet, sur le dos un fichu ou un châle assez court formant triangle, et une robe — ou mieux une jupe — tombant à peine jusqu'aux genoux. Le corset était chose rare : aussi les jeunes filles et surtout les mères de famille ne s'en portaient-elles que mieux.

Le savon, très cher, ne s'employait que fort parcimonieusement pour les soins les plus vulgaires de propreté ; quant aux bains à grandes eaux, on n'en prenait que pour raison de santé et seulement lorsque le médecin les ordonnait. Seules, les élégantes usaient et abusaient de l'eau de Cologne, parfum le plus à la mode dans les Ardennes au commencement du siècle.

* * *

Autrefois, les paysans ardennais voisins de la frontière belge ne semaient que de l'avoine ou du seigle et mangeaient du pain de seigle. Chaque ménage cuisait lui-même son pain, aussi le seul boulanger du village pouvait-il à peine vivre de son commerce, car seuls les riches — et ils se comptaient en ce temps-là — mangeaient du pain de blé. Dans les familles les plus pauvres, on confectionnait des gaufres avec de l'avoine pilée ou levée ou avec du sarrazin semé et recueilli dans les bois essartés. Ces gaufres étaient, pour ainsi dire, dans les classes peu aisées, le fond de la nourriture. Quelquefois, on y joignait des pommes de terre nouvellement implantées dans les Ardennes ; les cloutiers les faisaient cuire, embrochées au feu de leur forge, et les mangeaient, à la croque-au-sel, sans quitter l'atelier.

Dans le pays de Gespunsart, la viande, alors, s'achetait à bon compte : vingt centimes la livre de veau ou de mouton, trente et quarante centimes quand c'était du « mouton d'Ardennes. » Les poules se vendaient assez bon marché. Aussi dans les familles, même les moins aisées, pouvait-on chaque dimanche mettre un gigot à la broche ou une poule au pot. Le pain de blé, nous l'avons dit, était réservé aux riches : les bourses modestes ne pouvaient l'aborder, car, au commencement du siècle, on le payait trente et quarante centimes la livre ; en 1815, il atteignit le prix de soixante centimes.

Pour toute boisson, sur la frontière franco-belge, de la bière, et encore n'en buvait-on guère que dans les cabarets, moins nombreux qu'aujourd'hui, mais, à coup sûr, plus bruyants. Joueurs et batailleurs, nos jeunes gens aimaient à faire parade de leur adresse et de leur force : chaque jour des scènes de pugilat, les garçons supposant que la vigueur de leurs bras ne manquerait pas d'exciter l'admiration des filles. Bien souvent le sang coulait et cette « furia » guerrière fut

telle, pendant la première moitié du siècle, que les gamins, se formant en deux camps, se battaient à coups de pierres.

Quand on ne se querellait pas dans les cabarets, on y jouait à la lueur douteuse des chandelles fumeuses placées sur les tables inondées de bière : d'ailleurs, cette bière n'était pas perdue, car certains cabaretiers économes la recueillaient précieusement pour la resservir aux clients moins difficiles ou plus avares, et mieux encore, quand, pris de boisson, ils ne regardaient plus à la qualité de la marchandise.

Chaque paysan avait sa vache, ou même ses vaches, car, dans nos campagnes de la frontière, elles étaient plus nombreuses que de nos jours. Ils n'en vendaient pas le lait, aussi le beurre, le fromage, entraient-ils pour une très large part dans leur alimentation. A table, on buvait — toujours dans les familles pauvres — une espèce de piquette fabriquée avec le fruit du prunellier. Le vin n'était guère connu que de réputation, et seuls les malades en buvaient; encore fallait-il que le médecin l'eût tout spécialement ordonné et même réordonné, si l'on peut parler ainsi.

Le sucre, le café et le sel se payaient au poids de l'or. Le sucre de canne valut pendant le blocus du premier Empire jusqu'à six francs la livre, et ce prix se maintint assez longtemps. Heureusement que ce sucre de canne pût être, enfin, remplacé chez nos paysans peu fortunés par le sucre de betterave ou même par le miel, car nos grands-pères ardennais furent de remarquables apiculteurs.

Le gibier abondait et plus encore les braconniers et bricoleurs. Un beau lièvre valait à peine deux francs. Quelquefois on mangeait du loup, plus rarement du sanglier. Quant aux grives, elles foisonnaient, comme de nos jours, et l'on sait que nos grives des Ardennes ont chez les gourmets une réputation toute spéciale et, d'ailleurs, très méritée.

Le porc était aussi d'une grande ressource, comme dans tous les temps et dans tous les pays. On le salait pour l'hiver, et le lard était soigneusement conservé; on le mangeait chaud, coupé en cretons, avec de la salade. C'est cette fameuse salade au lard ardennaise qui, pour beaucoup, n'a pas cessé d'être un régal de gourmets.

* * *

Il était rare qu'autrefois, dans nos villages, une maison eût deux étages, à moins qu'elle n'appartînt aux gens aisés, aux gros fermiers, aux personnages fortunés. Presque toutes se composaient d'un unique rez-de-chaussée que surmontait — et encore pas toujours — un grenier. Tout s'accumulait dans ce rez-de-chaussée : provisions diverses, bois, paille, foin. Les pièces étaient très basses pour que, pendant l'hiver, la chaleur du foyer pût s'y concentrer et y demeurer. Pour peu qu'on fût d'une taille à peine au-dessus de la moyenne, on pouvait aisément atteindre le plafond en élevant le bras. Les portes étaient doubles et étroites, les fenêtres ne s'ouvraient pas, étant plutôt des ouvertures pratiquées dans la muraille comme on les faisait alors, c'est-à-dire du mortier et de la chaux encastrés dans des torchis. Les lits se dissimulaient au fond des alcôves que de grands rideaux séparaient de l'appartement. Les planchers étaient peu communs, bien que le bois ne fût pas trop cher. La terre qui servait de parquet était tout imprégnée d'humidité, car rarement on la balayait : d'où des exhalaisons pestilentielles qui engendraient de nombreuses maladies, notamment des fièvres intermittentes auxquelles furent plus particulièrement sujets nos aïeux.

* * *

Dans les communes lorraines du canton de Carignan, existait une ancienne coutume — dont quelques traces subsistent encore aujourd'hui — appelée « A vau-la-ville. » Voici en quoi elle consistait :

En hiver, dès qu'était terminé le repas de midi, les femmes se rendaient les unes chez les autres pour y passer le reste de la journée. C'était alors, dans le village, un va-et-vient continuel. — « Dusqu' n'allez, mère Nicolle ? — A vau-la-ville amscie (chez) la Jeanne-Marie. — Et vous ? — A vau-la-ville amscie la cousine Aïsse (Alexisse). » — On se trouvait quelquefois, ainsi, dans la plus grande salle de la maison, six, huit, et même une douzaine de femmes, jeunes ou vieilles. Les unes apportaient leur « touret » (rouet), d'autres un tricot, les plus jeunes leur travail au crochet. On se plaçait en rond autour du poêle et les babillages commençaient ; — babillages, on le pense bien, faits de médisances ou de futilités. Les petits cancans du village, les quelques aventures galantes qui pouvaient s'y être passées, étaient largement commentés.

Mais trois heures sonnent : la maîtresse de la maison se lève, sert le café au lait traditionnel, puis, quand elle a rempli tous les bols, elle va chercher au fond de son armoire un « rouillot » (gâteau) mis en réserve, pour cette circonstance, depuis la Saint-Martin. Quelquefois, ce gâteau était remplacé par un pâté à l'oie ou une demi-douzaine de pâtés de porc. Les vivres ne manquaient donc pas. Et lorsque l'on avait bien mangé, les papotages recommençaient plus drus, plus malveillants, plus épicés.

La nuit arrivait : on se quittait alors en se donnant rendez-vous pour le lendemain dans une autre maison.

* * *

A Saint-Menges, la veille de la Trinité, à dix heures du soir, un certain nombre de dévotes se réunissent près du portail de l'église, puis, se mettant les unes derrière les autres, c'est-à-dire à la queue-leu-leu, elles processionnent, mais sans dire une parole, car le moindre mot empêcherait la réalisation des vœux qu'elles ont formés ou même qu'elles forment tant que dure cette étrange procession. Elles vont, ainsi, au calvaire du village, une fois arrivées y disent une prière et, vers les minuit, reviennent dans le même ordre au portail de l'église d'où elles sont parties. Les jeunes filles, en processionnant ainsi, espèrent, plus particulièrement, se marier dans l'année ; quant aux femmes mariées, elles y prennent part pour être sûres de ne jamais souffrir des dents et, surtout, pour être certaines de n'avoir plus d'enfants.

* * *

Il existe dans la commune de Le Thour une bien singulière coutume.

Chaque année se partage un legs de trois cents francs, fait par M^me^ Dorée, née Gabrielle de Raynier, entre six enfants pris dans la commune de Le Thour, un à Bannogne, un autre à Recouvrance, à condition que, nés en légitime mariage, ils soient catholiques et aient fait la première communion. Le jour du tirage, huit billets absolument semblables sont pliés et déposés dans une urne. Sur deux de ces billets est écrit : « Dieu me fait grâce ; » sur les six autres : « Dieu me console. »

Les deux enfants qui amènent les deux heureux billets « Dieu me fait grâce » se partagent ces trois cents francs et s'engagent à apprendre un métier manuel. Quant aux six autres enfants, ils n'ont que la ressource de se consoler, comme les y invite très philosophiquement les autres billets qu'ils ont retirés de l'urne.

* * *

Nous ne terminerons pas ce chapitre sans parler des « boyaux blancs » et des « boyaux rouges. » La jeunesse d'autrefois était d'humeur assez querelleuse, et, entre Macériens et Carolopolitains, l'antipathie originelle — elle n'existe plus aujourd'hui, fort heureusement, — a plus d'une fois provoqué des batailles. Les « boyaux rouges » et les « boyaux blancs (l'appellation n'est pas distinguée, mais elle est historique) se donnaient rendez-vous dans le Pré-au-Pont. Là, s'échangeaient quelques vigoureux coups de poing, après quoi les vainqueurs rentraient chez eux, satisfaits de leur triomphe, et les vaincus méditant une prochaine revanche. — Cf. Hubert : *Histoire de Charleville.*

CHAPITRE V

Les Tireurs de mousquet, les Hocquetons du Chesne et la Sainte-Ampoule [1]

On raconte dans les Ardennes que, lors de la journée de Rocroi (1643), quand la victoire se fut décidée en faveur des armées françaises, six ou sept cents mousquets à rouet laissés sur place par l'ennemi furent ramassés par les habitants de la vallée de la Meuse qui, de loin, avaient assisté à la bataille. Ils s'en armèrent, poursuivirent les soldats de Mélas, les harcelèrent et les décimèrent tant que dura la retraite qu'ils firent sur Mariembourg et Château-Regnault. Or, pour récompenser leur courage, Noël de Champagne, gouverneur de la place de Rocroi, leur permit de garder ces mousquets et de s'organiser en compagnie de mousquetaires ou mieux de « tireurs de mousquet. » Ces compagnies furent, jusqu'en 1857, très florissantes dans la vallée de la Meuse, notamment à Haybes, à Fumay, à Revin, — et aussi à Oignies et à Philippeville, aujourd'hui communes belges, mais qui appartinrent à la France jusqu'en 1814. Nous prendrons alors, pour type de cette étude traditionnelle, les compagnies de « tireurs de mousquet » de Revin.

* * *

Autrefois, à Revin, la population mâle était distinctement tranchée en deux camps, comme aussi à Fumay : 1° « la Jeunesse » comprenant tous les célibataires,

(1) Nous n'avons pas à parler ici des archers et des arquebusiers. Les archers, que créa Charles VII, par son ordonnance de Montil-les-Tours, étaient une institution nationale, et les arquebusiers une institution locale, mais établie sous la monarchie, dans chacune des provinces de France. Archers et arquebusiers ne nous paraissent pas alors relever des études traditionnelles. Voir d'ailleurs : *Les francs-archers de Mézières*, brochure par M. P. Laurent, archiviste du département des Ardennes ; *Études sur les archers de Rethel*, par M. Sénemaud, dans le *Petit Ardennais* du 4 décembre 1885 ; et aussi la description du costume des archers de Mézières dans le : *Recueil des pièces concernant le fisc général de l'arquebuse royale de France, rendu par la ville de Saint-Quentin*. Hantoy, in-12, 1774 (*déposé à la Bibliothèque nationale*). Ces arquebusiers avaient pris pour devise *La Pucelle*, en souvenir du siège de Mézières soutenu par Bayard en 1521.

Voici quel était leur costume au siècle dernier :

Habit écarlate, parements, revers et collet de velours bleu céleste, boutonnières et boutons

quel que fut leur âge ; 2° « les Hommes » comprenant tous les mariés et tous les veufs. Jeunesse et Hommes étaient commandés par un capitaine, un lieutenant et un sergent nommés aux choix. La milice n'avait pas d'uniforme réglementaire, seuls les chefs portaient des signes distinctifs.

Le capitaine était ceint d'une épée longue d'environ neuf pieds et que, de mémoire d'homme, on ne lui vit jamais sortir du fourreau ; autour du col un épais hausse-col dit « plat à barbe. » Le lieutenant avait la garde du drapeau large de dix pieds carrés, fait en oriflamme de soie rouge, verte et blanche, dont toutes les pointes convergeaient vers un rond central blanc, au milieu duquel était dessinée une vierge pour le drapeau de la jeunesse, et les armes de Revin pour le drapeau des hommes. Au sergent comme au capitaine, une épée qui, elle aussi sans doute, ne vit jamais le jour. Il portait encore, par surcroît, une hallebarde longue de dix pieds et que surmontait l'âme haute de quinze pouces.

A chaque Revinois faisant partie soit de la jeunesse, soit des hommes, était donné un mousquet — ils ne venaient pas tous du champ de bataille de Rocroi — pesant de cinquante à soixante livres, n'ayant ni chien ni batterie, mais muni d'une serpentine creuse dans laquelle, au moyen d'une vis, on serrait une mèche de chanvre qui, par un coup d'avant-bras donné sur une clef se trouvant à la place de la garde dans nos fusils actuels, portait la mèche allumée sur un bassinet rempli de pulvérin ou poudre d'amorce. L'arme étant trop lourde pour être continuellement portée — surtout pendant la décharge, — chaque tireur était muni d'une fourche en fer ou en bois à bouts ferrés, dite « arquie » sur laquelle reposait le mousquet. Quand la compagnie était en marche, « l'arquie, » tenue en laisse et traînant à terre, faisait un bruit assourdissant de ferrailles. En guise de giberne, une corne

---

d'or, doublure, veste et culotte blanches, boutons de cuir noir, casque de cuivre jaune, plaque en tête présentant une fleur de lys sur azur au-dessus de deux buttières en sautoir, crinière noire, le tour du casque peau de tigre « aux officiers et à l'amazone » et de veau marin aux chevaliers ; visière de cuir noir piquée de cuir de russie autour, cocarde et panache agrémentés de plumes blanches surmontées d'un petit bouquet couleur de feu et ornements en vert ; filet blanc, giberne noire plaquée de cuivre doré aux armes de Saint-François, en relief, banderolle blanche, sabre à monture d'argent pour les officiers et de cuivre pour les chevaliers, ceinturon blanc sur la veste, baïonnette au bout de la buttière et arquebuse.

Il y avait encore à Mézières « *l'Ordre des chevaliers de la Joye* » et à Sedan « *l'Ordre des chevaliers de la Conception.* » Voir au sujet de ces deux ordres : *Mélanges d'histoire ardennaise*, par Jean Hubert.

Notre volume, exclusivement composé sur des documents inédits, manuscrits, et d'après les communications verbales qui nous ont été faites, n'a pas à revenir sur un sujet déjà traité. Nous pouvons cependant, à titre de curiosité, extraire des *Mélanges* de Jean-Hubert « le formulaire des vœux d'un chevalier de la Joye. » Le voici :

« J'ay (le nom) fait vœu, en présence de Bacchus et de l'Amour, d'observer religieusement les statuts de l'Ordre illustre de la Joye, et promets de garder, jusqu'au dernier soupir, la belle humeur qui est une des plus belles qualités du chevalier accompli ; je promets de conserver, toute ma vie, une complaisance et une honnêteté inviolable pour les dames, et de regarder d'un œil tranquille la perte de mes biens, plutôt que de sortir du caractère d'un véritable chevalier de la Joye. En foy de quoi j'ay signé le présent serment d'une encre couleur de vin. — Fait à Mézières, ce... »

En outre, voici quels étaient les noms de ces chevaliers de l'ordre de la Joye :

« L'éminentissime grand-maistre de l'Ordre, ennemi capital du chagrin et ami de la liberté. »

« Le grand-commandeur de l'Ordre, partisan des jeux, des ris et de la bonne chère. »

« Le grand-prieur de l'Ordre ; le fléau de la mélancolie ; le secrétaire de l'Ordre ; le chevalier de la Belle-Humeur, le chevalier du Printemps, le chevalier Pidez, le chevalier Frétillant, le chevalier Sans-Souci, le chevalier de l'Espérance, le chevalier Constant, le chevalier Magnifique, le chevalier Complaisant. »

Les dames des chevaliers portaient leur nom.

profonde d'environ deux pieds et contenant à peu près quatre litres de poudre. Cette corne, pendant à un cordon passé en sautoir, avait son ouverture à droite et reposait au milieu du bas des reins.

* * *

Dès qu'il avait été élu, le capitaine de la jeunesse désignait une jeune fille qui devait être l'Egérie, la protectrice, la souveraine de la compagnie et, le samedi qui suivait l'Ascension, la jeunesse, au son du tambour et de la musique, allait planter, devant la maison qu'elle habitait, un arbre pris dans les bois communaux et qui, généralement, était un petit chêne. La jeune fille était alors officiellement reconnue « Mouaise-bachelette » ou, comme on disait à Fumay, « Mouaise baouchelaine » (maitresse bachelette). Le lendemain, parée de ses plus beaux atours, un superbe bouquet à la main, elle était conduite à l'église par le capitaine seul et, la messe dite, reconduite chez elle par ceux de la jeunesse réputés les plus honnêtes, les plus sages, les plus estimés. La « Mouaise, » allant à l'offrande, avait le pas sur ses compagnes ; elle était, de droit, la « reine de tous les bals, » et les jeunes gens, affirme la tradition locale, lui « portaient un grand respect. » C'était, m'a dit un vieillard de Revin, « comme une vénération. »

* * *

Les deux compagnies — celle de la jeunesse marchant toujours en tête — prenaient les armes : les jours de la Trinité, de la Fête-Dieu, de la Pentecôte et aussi à toutes les processions. La prise d'armes était annoncée une huitaine à l'avance.

Le grand jour arrivé, les tambours, de grand matin, battaient un premier roulement et, une heure après, le rappel : puis, une demi-heure avant la messe, rassemblement général. Chacun se mettait à son rang. En tête, le capitaine, le lieutenant, le sergent. Et venaient ensuite les tireurs de mousquet suivant leur ancienneté d'admission. Au son de la musique, on se rendait alors aux deux maisons où était déposé le drapeau de chaque compagnie. On le prenait avec les cérémonies d'usage, puis en marche pour l'église.

Arrivés devant l'église, premier roulement de tambour : c'était un avis pour le deuxième rang de se porter à sept ou huit mètres en arrière, ensuite, par le flanc gauche. Les hommes du premier rang laissaient entre eux sur la même file une distance d'une dizaine de pas. Ce mouvement achevé, le deuxième rang s'avançait de cinq à six mètres, chaque homme venant se placer devant le vide laissé par les hommes du premier rang et faisant ainsi l'échiquier.

Deuxième roulement : les tireurs chargeaient leurs armes.

Troisième roulement : les armes étaient assujetties sur les « arquies » préalablement fichées en terre, les bassinets étaient emplis de pulvérin, puis fermés.

Quatrième roulement : chaque tireur rouvrait le bassinet ; alors le capitaine ordonnait au lieutenant d'abaisser son drapeau. C'était le signal de la salve exécutée individuellement par chaque tireur à une seconde d'intervalle d'un coup à l'autre. La compagnie des hommes continuait la salve commencée par la compagnie de la jeunesse.

L'après-midi, avant les vêpres, même cérémonie.

Après les offices du matin et du soir, salve à « M. le Prévôt, » au Mayeur, aux

officiers des deux compagnies et aussi à la « Mouaise. » De 1790 jusqu'en 1857, les drapeaux de soie aux couleurs verte, blanche et rouge, furent remplacés par le drapeau national tricolore. A cette époque disparut aussi le Prévôt, mais les salves, comme par le passé, furent toujours données aux officiers, au Maire et à la Mouaise.

* * *

En 1857, à la suite de nombreux accidents souvent mortels, occasionnés par ces armes rouillées, trop ou mal chargées et qui éclataient dans le tir, le vicomte Foy, préfet des Ardennes, déclara dissoutes dans la vallée de la Meuse toutes les compagnies de « tireurs de mousquet. » Mais fermement attachés à leurs vieilles coutumes, les Revinois, quand arrive la fête locale, la Dicausse, font, en quelque sorte, revivre ces anciennes traditions. La jeunesse de Revin est encore, alors, commandée par un capitaine et un lieutenant. Coiffés d'un bicorne à plumes, ornés d'un hausse-col, ceints de l'épée traditionnelle, ils dirigent et, en marchant, précèdent les jeunes gens tant que dure la fête. Quant aux mousquets, dispersés dans le département, ils figurent avec leurs arquies dans maintes panoplies ardennaises.

* * *

La légende rapporte — nous disons la légende — que, pendant la guerre de Cent-Ans, les Bourguignons enlevèrent de la chapelle de Saint-Remy, à Reims, où elle fut toujours précieusement gardée, la Sainte-Ampoule. Grand émoi, alors, et éveil aussitôt donné dans toute la Champagne. Or, comme les habitants de Chêne-le-Populeux (ou le Pouilleux : *quercus pediculosa*) étaient les vassaux des abbés de Saint-Denis, ils se mirent à la recherche de la fiole sacrée.

Par bonheur, traversant une prairie proche du village, ils aperçurent, marchant au milieu d'une dizaine de soldats, un âne qui laissait passer, de son oreille, un bout de ruban. Ces voyageurs leur semblèrent suspects. Ils les arrêtèrent, fouillèrent l'oreille de l'âne et y trouvèrent la Sainte-Ampoule dont ils s'emparèrent, non sans un combat acharné dans lequel plusieurs des combattants trouvèrent la mort. En mémoire de cet événement, la prairie ne fut frappée d'aucune imposition jusqu'en 1790, et les habitants du Chesne, ainsi que cela résulte d'une ordonnance confirmée par Louis XIII, furent « exempts du droit des huitièmes sur le vin et autres breuvages qui se vendent au détail, à condition par les dits habitants d'employer les deniers provenant de cette remise des dits droits à l'*entretennement* des ponts et chemins qui se trouvent aux environs du bourg. »

Depuis cette époque, les habitants du Chesne envoyaient une délégation de citoyens — des Hocquetons après l'ordonnance de Montil-les-Tours qui créa les archers — au sacre des rois à Reims, pour escorter la Sainte-Ampoule quand elle était portée de la chapelle Saint-Remy à la cathédrale et lorsque, la cérémonie terminée, elle revenait de la cathédrale à la chapelle.

Nous voyons une première délégation de ces habitants du Chesne au sacre de Jean II le Bon. Et ici, l'Histoire ne s'accorde pas avec la légende, car cette aventure de l'âne portant la Sainte-Ampoule dans son oreille — on croirait lire la fable de La Fontaine — date de 1412 ou 1413, c'est-à-dire Charles VI régnant. Mais peut-être le Chesne y fut-il représenté comme dépendant de l'abbaye de Saint-Remy. Au sacre de Charles VIII, ils furent vingt-quatre hocquetons, même nombre aux sacres de

François Ier et de Henri III, et ne purent s'emparer de la « haquenée royale » qui leur était abandonnée s'ils pouvaient la prendre par ruse ou par force. Au sacre de Louis XIII, ils furent cent cinquante hocquetons et prirent la haquenée royale. Au sacre de Louis XIV, ils furent trois cents, et, malgré le combat sanglant qu'ils livrèrent à l'escorte, la haquenée royale leur échappa.

Au sacre de Louis XVI, les hocquetons n'escortèrent pas la Sainte-Ampoule. Ils n'y avaient pas été invités, encore qu'ils eussent fait de nombreuses démarches, — affirme la tradition, — pour le maintien et l'exercice de leurs privilèges.

La Révolution était déjà dans l'air, et avec elle mouraient maintes corporations, maintes Compagnies municipales, ou officielles, c'est-à-dire relevant en ligne directe de l'État.

Ces hocquetons parurent encore moins, est-il nécessaire de l'ajouter, au sacre de Charles X.

A cette époque ils n'existaient plus qu'à l'état de souvenir, comme bientôt, d'ailleurs, cet ancien régime lui-même, témoin de leurs beaux jours.

Les habitants du Chesne se contentèrent d'une protestation platonique. Nous la mentionnons dans l'appendice de ce chapitre.

C'est ce qu'en bonne conscience il leur était seulement permis de faire pour la sauvegarde de leur dignité et l'affirmation bien illusoire de ce qui, jusqu'alors, avait été, pour une raison ou pour une autre, le droit de leurs « Hocquetons » dont, jadis, ils furent si fiers.

APPENDICE AU CHAPITRE V

Après la légende, voici l'histoire authentique, officielle, des archers du Chesne, telle que nous la pouvons reconstituer d'après les archives (documents inédits) déposées à la mairie de cette commune. Il nous a, en effet, paru intéressant d'élucider ce curieux point d'histoire locale.

Nous devons communication de ces pièces à l'obligeance de M. Martin, conseiller général, maire du Chesne.

Le plus ancien document relatif à la Sainte-Ampoule et au voyage à Reims est de 1623. C'est une confirmation par Louis XIII « des dons et concessions faites par les Roys, nos prédécesseurs, aux habitants du bourg du Chesne-le-Populeux, des droits de huitième du vin et autres breuvages qui se vendent en détail au dit bourg, en considération de ce qu'ils auraient empêché les Bourguignons et autres étrangers de transporter hors de notre royaume la Sainte-Ampoule étant en l'église de notre ville de Reims, par le ministère de laquelle les Roys de France sont sacrés, à la charge d'employer les revenus provenant des dits droits à l'entretennement tant des ponts et chemins qui sont ès environ du dit bourg qu'autres causes portées par les dites lettres vérifiées où besoin a été. »

Juillet 1654. — Lettres patentes de Louis XIV confirmant les mêmes privilèges dans des termes presque identiques.

13 septembre 1721. — Brevet par lequel Hercule de Rohan, gouverneur et lieutenant-général des provinces de Champagne et de Brie, nomme le sieur Verron, bourgeois du Chesne, capitaine de la Bourgeoisie du bourg du Chesne, pour former une compagnie capable de résister aux partis ennemis en temps de guerre et de paraître à la cérémonie du sacre prochain en habits décents et honnêtes et en nombre convenable, comme ils sont en usage, de temps immémorial, lors des sacres des Roys de France, d'accompagner la Sainte-Ampoule depuis l'église de Saint-Remy jusqu'à celle de Notre-Dame de la ville de Reims.

5 juin 1736. — Anne-Gédéon de Joyeuse, comte de Grandpré, lieutenant-général pour le Roy au gouvernement des provinces de Champagne et de Brie, nomme Alexis Poterlot, maire et juge du bourg le Chesne-le-Populeux, pour remplir la charge de capitaine de la compagnie au sacre du Roy.

« A Versailles, le 27 mai 1775.

« M. Bertin m'a donné avis, Monsieur, de l'usage où sont les habitants du Chesne de se rendre armés à Reims au nombre de cinquante, lors du sacre du Roy. L'intention de Sa Majesté étant qu'il leur soit fourni, comme par le passé, les armes dont ils ont besoin, je vous préviens que fais autoriser le garde d'artillerie de Mézières à vous délivrer cinquante fusils garnis de leurs bayonnettes ; vous pourés (*sic*) donc les envoyer prendre lorsque vous le jugerés à propos. Je vous recommande seulement de veiller à ce que ces armes soient point endommagées ; et à ce qu'elles soient remises en bon état dans les magasins après la cérémonie du sacre.

« Je suis, Monsieur, entièrement à vous.

« Signé : (illisible), peut-être Emile DUM....

« *Monsieur Barré, le fils, contrôleur des actes au Chesne, en Champagne, par Rethel.* »

29 mai 1775 :

« De par le Roy,

« Sa Majesté étant informée des difficultés qui se sont plusieurs fois élevées entre les abbés et religieux de l'abbaye de Saint-Remy et les habitants du Chesne-le-Populeux, sur la question de scavoir auxquels doit appartenir la haquenée qui sert au jour du sacre de Sa Majesté pour porter le grand prieur de l'abbaye de Saint-Remy chargé d'apporter la Sainte-Ampoule dans l'église de Notre-Dame de Reims et de la remporter, après le sacre, à la dite abbaye, et le dais ou pallium sous lequel la dite Sainte-Ampoule doit être apportée, Sa Majesté voulant prévenir les querelles qui pouroient naître de cette difficulté qui n'est pas encore décidée, a ordonné et ordonne que la haquenée et le dais demeureront entre les mains des abbés et religieux de Saint-Remy par provision et sans préjudices aux droits des parties, sauf aux habitants du Chesne-le-Populeux à représenter à Sa Majesté, après le sacre, leurs titres s'ils en ont aucuns pour établir leurs prétentions et être par Sa Majesté décidé ce qu'il appartiendra.

« Fait à Versailles, le vingt-neuf mai mil sept cent soixante-quinze.

« Pour copie, « Signé : LOUIS, et plus bas : BERTIN.

« Signé : ROUILLÉ. »

29 mai 1775. — Copie de la lettre écrite par M. Bertin, ministre et secrétaire d'État, à M. Rouillé d'Orfeuil, intendant de la province de Champagne, pour l'inviter à notifier aux habitants du Chesne la décision prise pour éviter les contestations au sujet de la possession de la haquenée et du dais ayant servi au transport de la Sainte-Ampoule, et à envoyer une copie aux religieux de Saint-Remy.

10 juin 1775 :

« Il est enjoint aux habitants du Chesne-le-Populeux, auxquels le Roy a permis d'assister au sacre au nombre de cinquante pour escorter la Sainte-Ampoule suivant l'usage, de loger le dix et onze de juin à Cernay où ils vivront en payant conformément aux ordonnances de Sa Majesté.

« Fait à Rheims, le Roy y étant, le dix de juin mil sept cent soixante et quinze.

« Signé : DALAINVILLE, maréchal-des-logis du Roy. »

1815. — Requête des habitants du Chesne tendant à être maintenus dans le privilège de se trouver comme par le passé au sacre du Roy et d'y accompagner le cortège.

Février 1815. — Réponse du ministère de la Maison du Roi, maison civile, signée BLACAS :

« Sa Majesté n'a pu voir qu'avec satisfaction cette preuve de dévouement des habitants du Chesne-le-Populeux, et son intention n'étant pas de les priver d'un honneur dont ils jouissaient autrefois, elle m'a chargé de faire connaître qu'elle voulait bien trouver bon qu'ils continuassent de jouir du privilège de se trouver à son sacre et d'y accompagner le cortège. »

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal :

« *Le Maire, Adjoint et notables habitants du bourg du Chesne-le-Populeux, arrondissement de Vouziers, département des Ardennes, à Son Excellence le Ministre secrétaire d'État au département de l'Intérieur.*

« MONSEIGNEUR,

« Les soussignés, Maire, Adjoints et notables habitants du bourg du Chesne-le-Populeux, empressés de saisir toutes les occasions de donner au Roi de nouvelles preuves de leur ancien et inaltérable dévouement et jaloux d'obtenir, comme l'ont obtenu leurs ancêtres, l'insigne faveur d'approcher de son Auguste personne, viennent prier Votre Excellence de vouloir bien supplier Sa Majesté de daigner permettre à un certain nombre d'entre eux de se rendre en armes dans la ville de Reims pour y occuper lors de la cérémonie du sacre du Roi la place qui leur a toujours été assignée.

« Cette prérogative, Monseigneur, dont leurs ancêtres ont joui de temps immémorial, a été accordée à cette commune en considération de ce qu'à une époque très reculée, ses habitants auraient empêché les Bourguignons et autres étrangers de transporter la Sainte-Ampoule hors du royaume. Ce fait est consacré par des lettres patentes des rois Henri IV, Louis XIII et Louis XIV, qu'ils ne peuvent représenter parce qu'elles ont été déchirées pendant la tempête révolutionnaire, mais il en reste des traces dans d'autres lettres patentes qui leur ont été délivrées par le roi Louis XIV en juillet 1654, pour confirmer le bourg du Chesne dans quelques autres privilèges ; copie de cette pièce est ci-jointe sous le n° 1er. Leur droit à assister au sacre se trouve encore

rappelé dans une ordonnance rendue sous la date du 15 septembre 1721 par le prince de Rohan, alors lieutenant-général pour Sa Majesté des provinces de Champagne et de Brie, laquelle ordonnance avait pour objet de nommer le commandant de la compagnie que le Chesne envoyait au sacre ; copie de cette pièce est ci-jointe sous le n° 2.

« Ils joignent aussi, sous les nos 3, 4 et 5, copies d'autres pièces qui constatent que leurs ancêtres ont assisté aux derniers sacres qui ont eu lieu à Reims, et ils s'en référeraient au besoin aux procès-verbaux de ces cérémonies.

« Déjà, Monseigneur, les habitants du Chesne avaient présenté une supplique au Roi, dès les premiers jours de l'heureuse Restauration, pour obtenir la confirmation de ce précieux privilège, et M. le comte de Blacas leur fit savoir, par une lettre dont copie est ci-jointe, que Sa Majesté avait daigné trouver bon qu'ils continuassent à en jouir.

« Les soussignés osent espérer que le roi Charles X daignera leur accorder la grâce que son Auguste frère leur avait promise.

« Tous les Français voudraient pouvoir entourer leur monarque chéri au moment solennel où l'huile sacrée va le consacrer, au moment où notre sainte religion va recevoir les vœux de ses peuples. Les fidèles habitants du Chesne, héritiers de l'amour et du dévouement de leurs ancêtres pour la personne auguste du Roi, s'estiment heureux de pouvoir, dans cette circonstance, en donner une preuve à Sa Majesté, et ils la supplient, par votre intermédiaire, Monseigneur, de daigner leur confirmer la jouissance de leur précieux privilège.

« Ils ont l'honneur d'être, avec respect, Monseigneur, de Votre Excellence,

« Les très humbles et très obéissants serviteurs (signé en l'original) :

« Jamain-Belin, maire ; Huart-Huart, conseiller municipal ; Chalon, adjoint ; Jean-Baptiste Dupas, conseiller municipal ; Colin, conseiller municipal ; Richard, conseiller municipal et notaire, capitaine de la compagnie des pompiers du Chesne ; Gellé-Lejeune ; Goffard ; Doyen ; Bocquillon ; Demalherbe ; Carré ; Desmaze ; Jamain, lieutenant de pompiers proposé ; Gilbert, secrétaire ; Paté, conseiller municipal. »

Il n'y a aucune trace, dans les archives, de la suite qui a été donnée à cette requête, ni des protestations (si toutefois il s'en est produit) auxquelles aurait donné lieu le rejet de la demande des habitants du Chesne.

Voilà absolument tout ce que possèdent les archives du Chesne relativement à la Sainte-Ampoule et à la présence des habitants du Chesne au sacre des rois.

Toutefois, il existe une lettre intéressante de M. Sénemaud, qui apporte une certaine lumière sur la question, dont voici la copie :

« Mézières, le 14 septembre 1863.

« *Réponse de l'Archiviste à la note historique de M. le Curé doyen du Chesne.*

« L'Archiviste du département, qui prépare un mémoire sur les privilèges des habitants du Chesne-le-Populeux, se permettra de répondre pour le moment à M. le Curé doyen que les arguments produits dans sa notice ne prouvent absolument rien.

« Les permissions accordées en 1775 sont sans valeur, attendu que les habitants du Chesne n'ont pas assisté au sacre de Louis XVI, et il est plus que probable qu'ils n'avaient pas paru à celui de Louis XV.

« La note publiée dans la *Géographie des Ardennes*, édition de 1856, par M. Hubert, sur le dit privilège, est erronée de tous points.

« Dans les autorisations sur lesquelles s'appuie M. le Curé doyen, il ne peut être question que de l'escorte de la Sainte-Ampoule et non du droit d'assister au sacre.

« Si les habitants du Chesne avaient obtenu le privilège dont il est question pour avoir délivré la Sainte-Ampoule emportée par les Bourguignons au quinzième siècle (et comment ?... dans l'oreille d'un âne, dit la tradition, ce qui est parfaitement ridicule), comment se trouvaient-ils, près d'un siècle auparavant, escorter la Sainte-Ampoule au sacre du roi Jean, le 26 septembre 1350 ?

« Les chartes produites ne remontent pas au-delà de 1575, et elles sont loin d'être décisives : « qui *auraient* empêché » et non *qui ont !* disent ces chartes, ce qui nous reporte au : *ut traditur, ut creditur*, des chroniqueurs relatant un fait connu par la tradition.

« En 1763, le sieur Lefranc, maire du Chesne, dans un état des revenus et charges de sa communauté, dit : « Les octrois de la dite communauté lui ont été accordés il y a plus de deux « cents ans pour l'entretien de six ponts qui font dix arches construites sur un canal qui passe « à travers le dit lieu du Chesne. » Il n'est point question du sacre ni de la Sainte-Ampoule. Le Maire de 1763 avait, on le voit, moins de confiance dans la vertu des privilèges de sa commune que M. le Maire de 1863.

« Le motif invoqué par M. le Curé doyen, pour justifier l'absence des habitants au sacre de 1825, me paraît très contestable. Je préfère m'arrêter aux motifs énoncés dans la lettre suivante qui est officielle et dont nous pourrons délivrer une copie certifiée à M. le Maire du Chesne pour peu qu'il en exprime le désir ;

« Paris, le 20 avril 1825.

« Monsieur le Préfet,

« Vous avez dû être informé que l'intention du Roi était qu'à la cérémonie de son sacre, « aucun des anciens usages relatifs au transport de la Sainte-Ampoule ne fût remis en vigueur. « Cette décision de Sa Majesté a rendu sans objet la demande que la commune du Chesne- « le-Populeux a formée afin d'être autorisée à jouir de la prérogative d'envoyer à Reims une « *compagnie d'hommes armés* pour escorter cette relique.

« Prévoyant l'issue de cette demande, vous m'aviez fait connaître celle que formaient subsi- « diairement les habitants du Chesne pour être autorisés à députer (*sic*) à Reims une compagnie « choisie parmi eux, afin de faire partie du cortège de Sa Majesté. Je n'ai pu donner aucune suite « à cette dernière demande. Il m'a paru qu'il y aurait beaucoup d'inconvénients à accorder à la « commune du Chesne une prérogative à laquelle on n'admet point les communes les plus popu- « leuses du royaume.

« Recevez, etc.

« *Le Ministre de l'intérieur,*

« Signé : CORBIÈRE. »

« L'Archiviste, à la suite de son mémoire, publiera les pièces suivantes :

« 1° 19 juillet 1575. — Lettres patentes accordées par Henri III.

« 2° Juillet 1580. — Information en l'élection de Rethel ; audition des témoins Jean Desban, Raimbauld-Pierrard, Jean Poullain, Jean Phol, Catherine Habert, Simon Colina, Jean-Louis Rasquin-Varnesson, Person-Paillardelle, Raulin-Bourguin, Jean Allouin.

« 3° 17 septembre 1580. — Sentence d'enregistrement.

« 4° 24 janvier 1582. — Nouvelles lettres patentes d'Henri III.

« 5° 9 juillet 1582. — Arrêt d'enregistrement de la Cour des aides.

« 6° 4 septembre 1598. — Nouvelles lettres patentes d'Henri IV.

« 7° 7 avril 1599. — Enregistrement en l'élection de Rethel.

« 8° 8 octobre 1623. — Lettres patentes de Louis XIII.

« 9° 29 février 1624. — Enregistrement.

« 10° Juillet 1654. — Lettres confirmatives de Louis XIV (non enregistrées).

« L'Archiviste produira, en outre, des extraits d'ouvrages manuscrits et imprimés qui prouveront :

« 1° Que les habitants du Chesne étaient appelés à escorter la Sainte-Ampoule en qualité de vassaux de l'abbaye de Saint-Remy et qu'ils parurent en cette qualité au sacre de Jean-le-Bon en 1350 ;

« 2° Que la Sainte-Ampoule n'a jamais été enlevée et qu'elle sortit une seule fois de Reims sur la demande de Louis XI ;

« 3° Que les habitants du Chesne ne parurent pas au sacre de Louis XVI.

« Les pièces qui seront produites sont curieuses et importantes pour l'histoire du Chesne, mais rien dans ces pièces ne justifie les prétentions des dits habitants, et ne peut faire passer à l'état de fait historique une tradition qui a pris naissance dans le seizième siècle et sur laquelle se taisent tous les historiens et chroniqueurs contemporains de Charles VII.

« Mézières, le 14 septembre 1863.

« *L'Archiviste du département, ancien professeur d'histoire,*

« Signé : Ed. SÉNEMAUD. »

Dans la *Bibliothèque des Merveilles*, les *Fêtes célèbres*, par Frédéric Bernard, page 199, on lit à l'article du sacre de Louis XIII :

« Pendant ce temps, les quatre barons envoyés à l'abbaye de Saint-Remy revenaient processionnellement avec les religieux de l'abbaye et leur grand prieur monté sur une haquenée blanche et portant dans une boîte suspendue à son col la Sainte-Ampoule. Les rues étaient tendues sur son passage ; les principaux de la Justice et de la Maison de ville à ce députés allaient devant portant chacun une torche de cire blanche armoriée.

« Quelques six-vingts habitants du Chesne-Populeux, bien armés, le tambour battant et la mèche allumée, avec une feuille de chesne au chapeau, servaient de garde pour la conduite. Quatre religieux, revêtus d'aubes blanches, soutenaient un poële de toile d'argent qui couvrait le prieur. » — Godefroy : *Cérémonial français.*

CHAPITRE VI

De quelques Pèlerinages ardennais

Les sorciers, les devins, les rebouteurs ardennais, comme nous le verrons bientôt, recommandaient souvent à leurs malades de faire un pèlerinage, rien ne pouvant, affirmaient-ils, rendre leurs remèdes plus efficaces. Il est donc intéressant de connaître quels furent, autrefois, les pèlerinages les plus suivis dans les Ardennes.

On allait — et on va encore en ce qui concerne plusieurs de ces pèlerinages — à Chuffilly, aux Mazures et à Elan invoquer saint Pierre pour la fièvre, à Saint-Laurent invoquer pour le mal de dents le saint du même nom. A Sainte-Vaubourg (1), on implorait sainte Reine pour la guérison de la teigne; à Senuc,

---

(1) Sainte Vaubourg est d'origine allemande, et les fameuses nuits de Valpurgis ne seraient autres que les nuits de sainte Vaubourg.

Par quelle prodigieuse force d'expansion ces légendes, qui ont pris naissance sur les bords du Rhin, ont-elles pu venir s'implanter dans les Ardennes? — car les anciens du pays font sur la sainte Vaubourg (ou sainte Valburge) ardennaise des récits ne laissant aucun doute sur leur communauté d'origine avec les légendes allemandes.

C'est peut-être le roi Charles-le-Simple qui, bien inconsciemment, sans doute, s'est chargé de cette besogne en rapportant de la France orientale d'alors les reliques de cette sainte à l'honneur desquelles, en 916, il avait fait bâtir une chapelle à la villa Dionne dépendant de son palais d'Attigny. Les restes de sainte Valburge y furent déposés avec leur étrange auréole de légendes qui continuèrent à rayonner dans les Ardennes.

« J'ai, nous raconte M. Bruge-Lemaitre, entendu de la bouche de nos vieillards des récits qui se rattachaient tellement à l'esprit de ces légendes fantastiques qu'il est impossible de ne pas leur attribuer la même origine. Ces « éditions orales » présentaient même souvent des variantes qui dépassaient leurs aînées en extravagances : par exemple, un fantôme décapité n'ayant plus qu'un œil au milieu de la poitrine pour se guider; des génisses blanches dont les formes vaporeuses échappent, par des bonds de sauterelles, aux regards des imprudents curieux qu'elles fourvoient. Puis des âmes de damnés sous forme de langues de feu; puis des gnomes, des farfadets aux queues flamboyantes qu'ils faisaient claquer comme des fouets de cochers infernaux. Et pour théâtre, le « Pré-des-Diables, » qui subsiste encore de nos jours au bas des ruines de la chapelle édifiée par Charles-le-Simple. »

Tant de fantasmagories méritaient bien que le clergé en essayât l'exorcisme. « Aussi, nous dit l'abbé Hulot, le jour de la Sainte-Valburge, tous les curés, d'abord du doyenné de Montmorin, ensuite de celui d'Attigny qui le remplaça, tous les curés, au nombre de quarante et quelques-uns, chantaient-ils une messe qui se terminait, invariablement, par une procession. Le prieur de

saint Oricle pour les maladies d'yeux et la surdité (1); à Vouziers, saint Merri pour les convulsions; à Corbeny (entre Reims et Laon), saint Gourgon pour les écrouelles; à Bièvres, saint Walfroy (2) pour les rhumatismes et saint Druon pour la « virilité; » à Attigny, saint Meen pour les dartres vives; à Saint-Aignan, saint Aignan pour les « sayettes » des enfants; à Rilly-aux-Oies, saint Wast pour les tranchées et les coliques; à Herpy, sainte Claire pour les maux d'yeux; à Ménil-Annelles, saint Sébastien pour le choléra; aux Mazures, Notre-Dame-de-Bon-Secours pour le mal des seins; à Neuvisy et à Challeranges, pour toutes sortes de maladies;

Sainte-Vaubourg était obligé de leur donner, en commun, soixante sous parisis pourvu qu'ils fussent, au moins, vingt présents, autrement il était en droit de leur diminuer autant de trois sous parisis qu'il manquait de curés pour compléter ce nombre de vingt. Cette coutume était encore observée au commencement du dix-septième siècle, nous ne disons pas dans toute son intégrité, mais avec des variantes qui n'en détruisaient pas le caractère essentiellement religieux. Ainsi, les premiers curés du voisinage qui s'y rendaient processionnellement recevaient, à leur arrivée, une paire de gants. Des rafraîchissements offerts dans la sacristie remplaçaient avantageusement les sous parisis des premiers temps. »

La fête de sainte Valburge (ou Vaubourg), dépouillée de son bagage de fantasmagories, est devenue, tout simplement, la fête du village de Dionne, qui s'appelle, aujourd'hui, par l'effet d'une autre fantasmagorie non moins singulière, la commune de Sainte-Vaubourg.

(1) Voir plus loin, livre III, pour saint Oricle, nos *Petits souvenirs légendaires*.

(2) « Vers 564, les paysans du diocèse de Trèves ayant été les derniers qui s'opiniâtrèrent à l'idolâtrie, Dieu suscita saint Valfroy pour opérer leur conversion. Le diacre Vulfaï ou Valfroy était de la nation des Lombards et, dès son enfance, il eut une dévotion particulière à saint Martin. S'étant mis sous la discipline de saint Yrier, abbé célèbre de Limouzin, il demeura quelque temps en son monastère, puis il passa dans le territoire de Trèves, près du château nommé alors *Eposium* et depuis Yvois (c'est, aujourd'hui, la commune de Carignan, près Sedan), et, sur une montagne voisine, il fit construire un monastère dont l'église fut dédiée à saint Martin. Il fit dresser une colonne où il demeurait debout et nu-pieds, souffrant cruellement en hiver, de sorte que ses ongles lui tombèrent plusieurs fois. Il vivait d'un peu de pain et d'eau avec quelques herbes. Le peuple des villages voisins accourait à ce spectacle et le saint homme les exhortait à renoncer au culte de Diane et aux chansons infâmes qui accompagnaient leurs festins. Ils avaient une grande idole de cette déesse dont le culte était célèbre dans ces vastes forêts, dès le temps de l'empereur Domitien, sous le nom de la *Diane des Ardennes*. Vulfaï ou Valfroy fit tant par ses exhortations et par ses prières qu'il convertit ces idolâtres, et, après avoir brisé les petites idoles, il leur persuada d'abattre aussi la grande et de la réduire en poudre. Les évêques, voyant sa manière de voir, lui dirent : « Vous ne devez pas prétendre imiter le grand Siméon « d'Antioche qui a vécu sur la colonne, et la situation du pays ne vous permet pas de souffrir un « aussi grand tourment, descendez plutôt et songez à vivre avec les frères que vous avez assemblés. » Il crut que ce serait un crime de ne pas obéir aux évêques, il descendit de sa colonne et vécut avec les autres. Il mourut, vers l'an 1594, dans le monastère qu'il avait bâti sur la montagne et qui a porté son nom. Ce monastère fut totalement détruit au dixième siècle. Il y a encore un ermitage habité par deux solitaires, où tous les ans se tiennent deux foires célèbres, le 25 juin et le 7 juillet, les deux jours de saint Valfroy. » — *Mémoires chronologiques du pays de Mouzon, par le père* Richer, *capucin à Mouzon, in-4°, 1778.*

— « Il y avait en ces lieux, dit la tradition, une statue de la *Diane ardennaise*, d'une grandeur et d'une grosseur extraordinaires. Les populations des environs en faisaient l'objet d'un culte sacrilège. Saint Walfroi appela à lui quelques-uns de ceux qu'il avait convertis, leur fit prendre des cordes, et tous ensemble ils essayèrent de renverser la statue, mais ils ne purent même l'ébranler.

« Alors le saint, pénétré de douleur, courut à l'église et, prosterné contre terre, il demanda à Dieu avec larmes que, puisqu'on ne pouvait abattre cette statue par les forces humaines, il lui plût de la détruire par sa vertu divine. A peine eut-il fini sa prière que, se sentant rempli de confiance, il sortit de l'église, fit reprendre les cordes, et, à la première secousse, le colosse tomba; après quoi on le réduisit en poudre à coups de marteau.

« Saint Walfroi éleva sur la montagne une haute colonne pour y faire sa demeure, à l'exemple de saint Siméon Stylite. Il y passait les jours et les nuits nu-pieds et debout, ne vivant que de pain et d'eau et de quelques légumes. L'archevêque de Trèves l'obligea à renoncer à ce genre de vie. » — J. Hubert : *Géographie des Ardennes.*

à Mohon, saint Lie pour les enfants; à Neufmaison, saint Mathieu pour le mal de dents; à Saint-Aignan, pour la gale; au ruisseau de Diversmont, pour les maladies d'yeux; aux Hauts-Buttés, saint Antoine de Padoue pour maintes maladies et pour retrouver infailliblement les objets égarés. En 1780, une épidémie — la tradition ne la désigne pas autrement — fit de grands ravages à Sévigny-la-Forêt : toute la commune fut dépeuplée. On invoqua saint Roch, qui fit cesser le fléau, et, depuis cette époque, un pèlerinage se fait en l'honneur de ce saint, dont on voit la statue, actuellement, dans la rue de la Sarte. A Saint-Hubert (dans le Luxembourg belge), on demande d'être guéri de la rage et d'être préservé du tonnerre, et, enfin, on se rendait à Notre-Dame-de-Walcourt, près Charleroi, et à Notre-Dame-de-Liesse, près Laon, pour des fièvres non spécifiées.

Il faut encore citer, au nombre des pèlerinages ardennais, Etion, près Charleville, où les jeunes filles vont implorer sainte Philomène pour se marier dans l'année; Warcq, où l'on va prier saint Hilaire. A Novion-Porcien, les cultivateurs font un pèlerinage pour la pneumonie des vaches, et à Braux, près Mézières, on va prier saint Vivin. On implorait aussi saint Juvin pour la guérison des porcs malades.

* * *

N'oublions pas surtout les fêtes des eaux, jadis très populaires, mais, aujourd'hui, un peu tombées en désuétude. Dans quelques communes ardennaises, la veille de la Pentecôte, les jeunes filles nettoyaient, fourbissaient les fontaines du village que, le lendemain, les jeunes gens paraient de fleurs et de branchages. Puis, le soir, un bal traditionnel terminait cette fête des eaux surtout célébrée à Elan, à Givonne, à Donchery, à Saint-Aignan, à Aiglemont et à Aubigny-les-Pothées.

Les eaux légèrement minérales de l'ancienne fontaine Sainte-Claire, à Sedan, en face, autrefois, de l'hôpital militaire, étaient réputées miraculeuses et passaient pour guérir les maux d'yeux : elles n'ont pas même, de nos jours, entièrement perdu cette réputation. Pour obtenir la guérison demandée, il fallait s'agenouiller devant la fontaine, dire un *Pater* et un *Ave* et tremper dans cette eau un petit linge avec lequel on se frottait et que l'on suspendait ensuite en *ex-voto* aux arbustes ou aux halliers d'alentour. Les travaux récents nécessités par le déclassement de la ville ont fait disparaître la fontaine de Sainte-Claire en même temps que toutes ces loques.

Sur le chemin de Saint-Menges à Vrigne-aux-Bois, au bas de la côte du Sugnon, on voyait jadis, tout au bord d'un petit ruisseau, la statue de sainte Apolline. Pour se guérir du mal de dents, ou le prévenir, il fallait, comme on le faisait à la fontaine de Sainte-Claire, s'agenouiller devant cette statue de sainte Apolline, lui adresser une prière et tremper dans le ruisseau un mouchoir, un linge quelconque dont on se frottait les dents lorsqu'il était bien mouillé. Puis, on le suspendait en *ex-voto* aux buissons ou aux arbres qui ombrageaient ce ruisselet (1).

(1) Il y aurait une curieuse étude à faire sur ces *ex-voto* suspendus aux arbres, mais elle sortirait de notre cadre. On pourrait, à ce propos, consulter, dans la *Revue des Traditions*, une intéressante étude de Mme G.-H. Murray-Agusley, sur le culte des arbres en Europe et dans les Indes. Voir aussi la *Revue scientifique* du 5 mars 1885. M. Ch. Rabot dit que « les Ostiaques placent leurs dieux dans les bois. La partie de la forêt avoisinante est sacrée. L'abatage d'un arbre et même d'une branche du bois sacré est une profanation. Les pins qui entourent les idoles sont couverts d'*ex-voto* : à leurs branches sont suspendus des morceaux de drap, des anneaux de cuivre, des têtes et des peaux de rennes offerts aux divinités. »

Sur les confins du territoire de Bourcq, petite commune du pays de Vouziers, existent deux fontaines, dans un endroit dit « les Étangs. » La première de ces fontaines s'appelle « Valacon. » Son eau, excellente à boire, sort d'un plateau assez élevé montant vers Contreuve et forme un ruisseau qui ne tarit jamais. On attribue à cette eau la propriété de guérir les « peines de cœur. »

Quand un amoureux a perdu tout espoir d'épouser sa belle, il lui faut, pour oublier l'ingrate, aller à Valacon boire un verre d'eau puisée à la source même; puis, remontant le bord du plateau de Contreuve, toujours le verre en main, il va puiser à la deuxième fontaine, dite « Fontaine d'argent, » un second verre d'eau, non moins limpide que la première. Ainsi doublement abreuvé, l'amoureux éconduit retourne chez lui, guéri d'abord de sa passion, persuadé ensuite que la fortune un jour viendra le consoler de toutes les peines qu'il a souffert et lui apporter ce bonheur qu'il n'aurait sans doute pas trouvé — il le suppose, du moins, — s'il s'était marié avec son infidèle.

A la fontaine de Saint-Roger, à Elan, se trouvent certaines pierres sur lesquelles doivent marcher les jeunes filles pour peu qu'elles désirent se marier dans l'année. Les femmes stériles doivent boire un verre d'eau de cette fontaine si elles veulent avoir des enfants (1).

* * *

En 1600, un fameux routier belge, nommé Péringue, dont la tête avait été mise à prix, vint s'établir, avec une troupe de bandits comme lui, entre Gespunsart et les Hautes-Rivières, dans les grandes Hazelles, une des belles forêts ardennaises. Ils y firent un camp retranché dont on voit encore l'emplacement à la *Croix reliée*. De là, ils partaient mettre à contribution le village de Gespunsart et remportaient dans leur repaire des vivres, des boissons et du butin. Ils se livraient au plaisir, ou plutôt à l'orgie et à la débauche, avec des femmes d'une moralité aussi douteuse que la leur et qu'ils avaient amenées avec eux. Toute police étant absente de notre misérable frontière, ils brûlèrent une partie du village après avoir vidé toutes les maisons (2). Les infortunés habitants coururent à Château-Regnault demander du

---

(1) Le patron de Chalandry-Elaire est, actuellement, saint Gonthier. Il l'était déjà en 1674. On ne sait pas au juste, aujourd'hui, pourquoi les habitants de Chalandry-Elaire se sont mis sous la protection de saint Gonthier. C'était, dit-on, un abbé appartenant à une illustre famille de Hongrie, et, fort probablement, Gonthier ne vint jamais à Chalandry. On sait, d'ailleurs, qu'il passa la plus grande partie de sa vie en Allemagne. Il existe, tout proche de l'école communale, une prairie dite de « Saint-Gonthier, » ainsi qu'un puits. Avant la Révolution, il y avait dans cette prairie une fontaine où les pèlerins allaient puiser et boire de l'eau. Il paraîtrait que ce lieu était l'une des stations du pèlerinage de saint Roger, d'Elan. On y venait pour diverses maladies fiévreuses, au siècle dernier. Interrompu pendant la période révolutionnaire, ce pèlerinage revint en honneur dès les premières années du siècle, mais peu à peu perdit de sa réputation, si bien qu'aujourd'hui les vieillards seuls en ont entendu parler ou gardé le souvenir. La fontaine elle-même n'existe plus, car, par suite de travaux plus ou moins heureux, elle a été divisée à l'infini. Cependant, plusieurs anciens de la commune affirment que le puits dont nous avons parlé ne fut et n'est, en réalité, que cette fameuse fontaine de Saint-Gonthier, jadis si célèbre.

Voir sur le culte des fontaines : Lecoeur, *Le Boccage normand*; Sebillot, *Traditions de la Haute-Bretagne*, etc. Il serait trop long de citer ici toutes les fontaines — soit en France, soit à l'étranger, — dont les eaux merveilleuses rendent la vue ou donnent la guérison.

(2) Après ce pillage, il ne resta plus de l'ancien Gespunsart que la rue Saint-Remi qui fut pour ainsi dire le noyau du nouveau Gespunsart. — Au sud du village se trouvait aussi, jadis, la chapelle du *Saint-Lieu*, ainsi nommée parce qu'à la suite d'un vol commis dans une église on y aurait retrouvé éparses des hosties parfaitement conservées, et les vases qui les contenaient étaient couverts de rouille. Tous les ans, autrefois, à la Trinité, on allait en pèlerinage à cette chapelle du « Saint-Lieu. » Détruite en 1793, elle fut remplacée par une croix.

secours à Catherine de Clèves, qui envoya une troupe bien armée. Le camp du capitaine Péringue était bien retranché ; il fallut donner trois assauts pour le prendre. Péringue, blessé mortellement par une arquebuse, alla mourir près d'une fontaine qui porte son nom. Cette fontaine, pendant bien des années, fut l'objet d'un pèlerinage pour les jeunes filles nubiles, qui jetaient une aiguille à la surface de l'eau. Si l'aiguille surnageait, c'était signe qu'elles se marieraient dans l'année.

* * *

Jadis, « l'image de la Vierge, » à Walcourt, fut surtout vénérée, encore que semblable image attirât bon nombre de pèlerins à Halles, entre Bruxelles et Mons, — la partie actuellement française des Ardennes et la Belgique n'ayant souvent fait qu'un seul et même pays. — On venait de très loin à Walcourt, processionnellement, et la procession se grossissait en route, si bien que, partis cent, on se trouvait un millier une fois arrivés à destination. Mais il importait d'être rendus à Walcourt le matin du « dimanche de la Sainte-Trinité. » Là, tous les pèlerins se préparaient à la messe par une procession générale dans laquelle était triomphalement portée la statue de la Sainte-Vierge. Et c'était un honneur si grand d'être chargé de ce fardeau qu'on se le disputait à coups de poing. Cette procession débutait donc assez communément par un pugilat. Enfin on se mettait en route, et il n'était pas rare que les chants liturgiques, que les cantiques fussent interrompus par ces cris : « Miracle ! miracle ! » exclamations joyeuses de fidèles se prétendant guéris de maux incurables et qui, jusqu'à ce jour, avaient défié tout remède et toute science.

Mais ceux-là seuls, croyait-on, bénéficiaient du miracle, qui s'étaient rendus à Walcourt, pieds nus, marchant à reculons et portant sur les épaules un volumineux fagot d'épines.

Et, quelle que fût l'inclémence du temps, il fallait, malgré pluie, vent ou orage, processionner le dimanche même de la Sainte-Trinité. Un jour qu'il pleuvait et que l'on crut devoir renvoyer la cérémonie à huitaine, la Vierge fut tellement outrée de ce sans-gêne, humiliée de ce manque d'égards que, la nuit, la statue, descendant de son piédestal, s'enfuit de l'église. Après de longues et minutieuses recherches, on la trouva perchée au sommet d'un arbre et cachée au plus épais des branches.

* * *

Dans l'église d'Anchamps, se trouvait une grossière statue de saint Pierre, puis, à dix mètres environ de cette statue, une fontaine consacrée au même saint et dont les eaux avaient le pouvoir de couper infailliblement les fièvres les plus rebelles, les plus malignes.

On se préparait à ce pèlerinage par une neuvaine qu'il était loisible de « faire en bloc, » c'est-à-dire que neuf personnes se réunissaient dans la chambre du malade, récitaient ensemble un certain nombre de prières qu'une seule personne eût été censé ne pouvoir réciter qu'en neuf jours, et de cette chambre le pèlerinage se mettait en route, ayant grand soin d'être à jeûn et de garder, pendant le trajet, le plus rigoureux silence.

Rendus à Anchamps, ces mandataires religieux disaient la même prière aux pieds de la statue de saint Pierre, allaient à la fontaine boire un grand verre d'eau à l'intention du malade, revenaient aux pieds de la statue dire une nouvelle prière,

et le malade était guéri, à moins qu'incrédule il n'eût eu confiance ni dans la puissance de saint Pierre, ni dans l'efficacité du pèlerinage.

Mais, outre cette faculté de pouvoir faire des neuvaines en bloc, les fidèles pouvaient — et peuvent encore — recourir à des *diseuses de neuvaines*. Ces singulières « négociantes, » que l'on rencontre dans plusieurs de nos communes ardennaises, se chargent d'acheter et de revendre — toujours assez cher — les cierges qui doivent brûler devant les saints que l'on désire invoquer et promettent de « prier moult bien le bon Dieu » pour celui qui sollicite l'intervention divine. Une neuvaine surtout célèbre dans la région de Francheval, c'est celle à sainte File et à sainte Defile (?). Lorsqu'un enfant est malingre, souffreteux, « qu'il ne vient pas » — suivant l'expression du pays, — on fait une neuvaine à ces deux bienheureuses. Si le petit être n'est pas mort, la neuvaine terminée, c'est signe qu'il ne tardera pas à se fortifier et à devenir, un jour, l'un des plus beaux hommes qu'il soit possible de voir : c'est, du moins, ce qu'affirme l'amour maternel.

* * *

Aux Mazures, la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours, élevée sur les ruines d'une ancienne abbaye de nonnes, était proche d'un petit marais aux eaux stagnantes, verdâtres, dans lesquelles se lavaient les femmes souffrant d'un mal au sein. Elles faisaient d'abord une prière à la Vierge, se rendaient à ce marais, s'y lavaient la partie malade, revenaient faire une prière à la Vierge et s'en allaient, guéries. Parfois, quelques nourrices y portaient des bébés atteints du mal dit « de tous les saints, » et plongeaient dans ces eaux saumâtres, malsaines et froides, ces pauvres petits êtres qui n'y trouvaient pas la guérison, mais la mort.

* * *

A Saint-Hubert, dans le Luxembourg, on allait, et on va encore, demander à ce saint — le patron des Ardennes — la guérison des morsures faites par un animal enragé et aussi d'être préservé de la foudre. Il n'y a pas de jour fixé pour ce pèlerinage auquel il est salutaire de se préparer par l'inévitable neuvaine (1).

---

(1) *La Chronique de Jean d'Outre-Meuse* nous dit dans quelles circonstances saint Hubert reçut de Dieu le don de préserver de la rage.

Hubert se trouvait à Rome le jour même où était assassiné à Liège saint Lambert, l'évêque de cette ville. Un ange vint annoncer au pape la mort de l'évêque, en lui remettant la crosse et l'anneau du prélat et en lui ordonnant de désigner pour son successeur le pèlerin qu'il trouverait priant sur le tombeau de saint Pierre. Le pape se conforme à ses instructions et trouve Hubert priant à l'endroit désigné. Celui-ci s'étonne qu'on veuille *oisteir* de son siège un si *sains home* et c'est alors qu'on lui apprend le meurtre de celui qui était son maître et son ami.

« Quand saint Hubers entendit chu, si comenchat a ploreir tenrement, en jettant grans souspirs, et le pape prist Hubers par la main, et le menat devant l'auteit. Si sont mis en genos et dient leurs orisons. Et puis l'at dispenseis del ordre de chevalerie. Et puis le pape l'ordinat acolite et les altres menues ordres. Après l'ordinat subdyake, diake et preistre. Atant fut ilh jour. Mais ly diayble les faisoit grant destoublier ; car ilh embloit toutes les estoiles que ly tressorier aportoit ; il en emblat jusqu'à xiiij. Atant soy mist ly pape en orison et tous cheax qui la estoient, en depriant Dieu qu'ilh leur fache soucour. La fist myracle ly vrais Dieu, car li sains angele aportat de paradis un estoile a son evesque por ordineir preistre, et le présentat al pape en disant : Dieu envoie ceste estoile a son evesque et qu'elle soit sienne, et ceste clef d'argent, qui est de grant vertu, *qui donne puissanche a Hubier qu'ilh en aura povoir delle saneir toutes gens lunatiques et forseneis et plains de raige* et qui sieront vexeis de dyable, por un peu feudre en leurs fronts

Il existe à Francheval une « délégation du pèlerinage de Saint-Hubert » formée par une société que patronne et protège l'autorité supérieure ecclésiastique. Tous les ans, à la Pentecôte, a lieu une procession solennelle, réunissant au moins un millier de dévots... ou de curieux, et dans laquelle l'un des membres de la délégation du pèlerinage promène et offre à l'adoration de la foule une grossière statue en bois qui est censé représenter saint Hubert.

L'histoire de cette statue est fort curieuse. Jadis — au siècle dernier, — saint Hubert était représenté à genoux, tenant à la main un arc bandé d'une flèche et visant un cerf microscopique ayant croix en tête ; aux pieds du saint, un chien de même grosseur que le cerf. Le derrière du saint — passez-moi l'expression — avait été taillé à même dans un fort morceau de bois, et comme il était trop proéminent et qu'il nuisait à l'harmonie du groupe sacré, il fallut, en le rabotant, le ramener à de plus justes et de plus humaines proportions. Puis, on s'aperçut que chien et cerf portaient, fort distinctement, certains appendices précisant leur sexe et leur virilité : grand scandale pour les bigots, et ce scandale croissant de jour en jour, se fortifiant d'année en année, il fallut, avec un ciseau à froid, faire subir à ces deux animaux en bois l'opération qui a surtout contribué, plus même que son génie, à rendre Abeilard célèbre. Puis, à son tour, saint Hubert fut remplacé : au lieu d'un personnage dans l'attitude de la chasse, on en fit un personnage debout, sans arc, regardant béatement ce cerf si petit pour un cerf et ce chien si gros pour un chien. C'est ce groupe ainsi modifié que l'on promène aujourd'hui et, la procession terminée, les fidèles embrassent, à l'envi, et aussi dévotement que possible, saint, cerf et chien.

Le président de cette confrérie possédait — et possède sans doute encore — le « droit de clef » et le « droit de répit. » Cette clef sacrée, chauffée à blanc et appliquée légèrement sur la tête d'un chien, le préserve de la morsure de tout chien enragé. Le « répit » consiste à donner l'assurance à la personne mordue qu'elle aura tout le temps de faire le pèlerinage à Saint-Hubert avant que la rage ne se déclare (2).

Sur l'ancienne route de Saint-Menges (Ardennes) à Sugny (Belgique) existait

---

et mettre del estoile dedens la plaie. Ors, nos dist li croniques que saint Hubers donnat la clef a l'egliese Saint-Piré a Liége, et li estoile est en l'abbie Saint-Hubers en Ardenne. Celle estoile ont veyut mult de gens paisedit, ou ilh at fait mult de myracles. » — *Chronique de Jean d'Outre-Meuse.*

Saint Pierre, saint Denis (dans le pays chartrain) ; saint Manmès (Seine-et-Marne) ; saint Marcoul, saint Othon de Bamberg, saint Ulrich, sainte Quitterie, dans les Landes, en Espagne, en Portugal et aussi dans les Pyrénées-Orientales ; saint Gildas, en Bretagne ; saint Tujan, saint Bieuzy, saint Guy, et même saint Meen, pour ne pas augmenter cette nomenclature, sont aussi des saints antirabiques : Voir le curieux ouvrage de M. Gaidoz : *Saint Hubert et la rage.* — Il y a aussi, en Bretagne, un saint Hubert antirabique.

Voir dans nos légendes : la *Légende ardennaise de saint Hubert.*

(2) D'après M. Gaidoz : *Saint Hubert et la rage*, voici en quoi consiste le « répit » et la « taille » :

La personne qui doit être « taillée » a, le matin, entendu la messe, pour qu'elle soit en état de grâce ; puis, elle est introduite dans la « trésorerie », sorte de sacristie où sont conservées les reliques et le trésor de l'église. Le pénitent (on peut, en vérité, donner ce nom au pèlerin) s'agenouille devant le prêtre qui recite les formules rituelles. Cela fait, le pénitent qui, de son côté, a adressé une petite prière à saint Hubert, s'assied dans un fauteuil, renverse la tête en arrière : le prêtre, avec un canif, lui fait au front une incision perpendiculaire d'environ deux centimètres de long, et, dans cette incision, l'épiderme étant légèrement soulevée avec un poinçon, il introduit une « minuscule parcelle d'un filament détaché de la sainte étole. » Puis, pour éviter que la relique ne s'échappe et ne se perde, car l'opération serait manquée, le prêtre recouvre aussitôt

autrefois un hêtre dans le tronc duquel avait été taillée une niche abritant une statue de saint Hubert. Tout récemment encore, les contrebandiers cousaient dans un de leurs vêtements (pantalon, gilet ou blouse) un petit éclat de ce hêtre, talisman qui devait les préserver de la rencontre toujours fâcheuse des douaniers. Aujourd'hui ce hêtre est toujours debout, mais il est mort et paraît avoir perdu toutes ses rares vertus.

* * *

Le 30 avril 1752, huit enfants du village de Neuvizy (arrondissement de Rethel) se rendaient au catéchisme de Villers-le-Tourneur, chef-lieu de leur paroisse. Près d'une fontaine située dans le bois séparant les deux villages, ils aperçurent sur un chêne une image de la Sainte-Vierge encadrée de feuilles de lierre. Arrivés à Villers-le-Tourneur, ils racontèrent à leur curé ce qu'ils avaient vu. Après une enquête régulière, l'image fut déposée dans l'église de Neuvizy où, depuis cette époque, elle est l'objet de la vénération d'un grand nombre de pèlerins. La Vierge de Neuvizy est honorée sous le nom de Notre-Dame-de-Bon-Secours. Une complainte qui relate cet événement se trouve reproduite *in extenso* dans le *Romancero de Champagne*. En voici le premier couplet : — pour les autres, nous renvoyons le lecteur au *Romancero* :

LA COMPLAINTE DE NOTRE-DAME DE NEUVIZY

(1752)

Que chacun en ce saint lieu
Avec piété s'empresse,
Souvent la Mère de Dieu
Y fait briller sa tendresse.
Ah ! que la Mère de Dieu
Mérite à bon droit qu'on l'aime !
Ah ! que la Mère de Dieu
Est secourable en ce lieu !
.....

---

l'incision d'un bandeau noir qui fait le tour de la tête et que la personne taillée doit garder neuf jours. Il lui remet enfin, après avoir inscrit son nom sur un registre, avec une attestation du taillage, le texte des prescriptions de la neuvaine.

La taille ne se donne qu'aux personnes mordues à sang, à condition aussi qu'elles aient atteint « l'âge de discrétion, » les enfants qui n'ont pas encore fait leur première communion n'étant pas admis à être taillés.

C'est pour eux plus spécialement qu'a été institué le « répit » qui se donne également aux grandes personnes chez lesquelles la morsure n'a pas pénétré jusqu'à la chair vive ni produit de contusion.

Aux enfants mordus à sang, on donne le « répit à terme, » de quinze à trente ans, suivant les circonstances. L'enfant devra alors, plus tard, mais avant le terme de son répit, retourner à Saint-Hubert pour le faire renouveler.

Il y le « répit de quatre-vingt-dix-neuf ans » quand on n'est pas bien sûr que le chien qui vous a mordu fût enragé.

Et enfin le « répit de quarante jours » pouvant être accordé par toute personne ayant subi l'opération de la taille.

De ce pèlerinage, on rapporte des amulettes qui sont, même aujourd'hui encore, en grande vénération, notamment : 1° la bague en cuivre, ordinairement taillée à facettes et, quelquefois, garnie d'un chaton armorié ; 2° la croix rayonnante, rappelant le crucifix qui brillait entre les cornes du cerf légendaire ; 3° la clef en cuivre, souvent accompagnée de la trompe de chasse ou du cornet classique ; 4° l'estampille de fer, que l'on fait rougir au feu pour en stigmatiser les animaux qui sont, ainsi, préservés de la rage ; 5° des médailles, à empreintes plus ou moins variées ; 6° enfin des images et des cantiques, mais, alors, à titre de simple souvenir.

Voici les noms des huit enfants — quatre garçons et quatre filles — qui, les premiers, aperçurent la statue :

Noms des garçons :

Antoine Leclerc ; Pierre Pasquier ; Nicolas Debossu ; Charles Piot.

Noms des filles :

Marguerite Prévoteau ; Jeanne Lapierre ; Poncette Leroux ; Elisabeth Leroux.

« Ce fut le trentième du mois d'avril, jour de la Sainte-Catherine de Sienne, aux environs de midi, que ces enfants trouvèrent cette image comme ils allaient au catéchisme pour recevoir de M. le Doyen du Châtelet, prêtre et curé de Villers-le-Tourneur et de Neuvizy, l'instruction nécessaire pour faire dignement leur première communion. Comme ils passaient dans le bois de Neuvizy, ils s'arrêtèrent à une fontaine située au lieu que nous avons nommé ci-devant, ils y burent et s'y reposèrent quelque temps. Antoine Leclerc fut le premier qui sortit de la fontaine et qui aperçut, sur le chêne dont nous venons de parler, cette image miraculeuse, élevée de terre de près de dix pieds de haut, couverte de feuilles de lierre ; malgré cette couverture, les rayons brillants qu'elle jetait de toutes parts ravirent si fort cet enfant, qu'il ne put s'empêcher d'appeler promptement ses camarades, pour qu'ils soient (*sic*) avec lui témoins de cette grande merveille : de sorte qu'étant tous accourus, ils aperçurent que c'était une image de la Sainte-Vierge, ils la saluèrent, se mirent à genoux, et lui firent leur prière ; après quoi ils coururent faire part de leur trouvaille à leurs parents et connaissances.

« Le lendemain, premier jour de mai, jour de Saint-Jacques et Saint-Philippe, ils y retournèrent en bien plus grand nombre, et y firent éclater leur dévotion à un si grand point, et cet endroit vint en si grande vénération, que peu de temps après on ne pouvait approcher de l'arbre qu'avec grande peine, tant la foule du monde était grande et attachée à contempler cette belle image. » — *Extrait d'une brochure de l'époque (1752) sans nom d'auteur.*

De nos jours, ce pèlerinage est l'un des plus fréquentés dans les Ardennes.

* * *

A Revin, c'était à la statue de saint Quirin — statue informe, en bois, — revêtue d'un costume de diacre, que s'adressaient les prières. Ce bienheureux guérissait du mal qui portait son nom : « le mal de Saint-Quirin, » espèces d'abcès se formant dans les parties tendineuses des mains et des pieds.

La prière terminée, un des religieux qui desservaient la chapelle consacrée au saint vous vendait un flacon d'eau de fontaine — ou de la Meuse, — qui ne devenait efficace, d'ailleurs, qu'après avoir été bénite, et dans laquelle il fallait laisser macérer une herbe dite elle aussi « de Saint-Quirin » : peut-être était-ce de la moyenne consoude. Il suffisait, alors, pour guérir les abcès, d'une application de cette herbe trempée dans cette eau de fontaine ou de fleuve devenue « eau bénite quirinale. »

* * *

A Braux, c'est saint Vivent — ou Vivin — que l'on invoque. Si ce saint, de nos jours, a quelque peu perdu de ses vertus curatives, il n'en est pas moins resté le

patron de cette commune. Le jour de la fête patronale, le premier dimanche de septembre, et aussi à l'Ascension — qui est la deuxième fête de la commune, — la châsse du saint est processionnellement portée autour de l'église, que l'on contourne à plusieurs reprises. La formule employée naguère — elle est aujourd'hui tombée en désuétude — par les quêteurs de saint Vivin était celle-ci :

Faites du bin
A saint Vivin,
Patron de ci-de-lès.

Et quand l'aumône tombait dans la « gueusette, » le quêteur ne manquait pas d'ajouter : « *Dieu vous l'r bauïe !* » (Dieu vous le rende !) Un ancien usage veut que les mamans fassent passer leurs enfants sous la châsse du saint : cela leur porte bonheur.

* * *

On allait à Attigny implorer saint Meen pour la guérison des dartres vives (1). Ce pèlerinage fut autrefois, dans les Ardennes, l'un des plus courus. On se rendait à Attigny de tous les points de la France et il n'était pas rare de voir arriver à la fois plus de quatre mille pèlerins, venus de toutes les provinces françaises dans cette petite ville, bien déchue de sa splendeur, alors qu'elle était la résidence favorite des rois francs et que les princes de l'Église s'y réunissaient en conciles.

La neuvaine obligatoire servait de préparation à ce grand voyage, mais si, comme pour saint Pierre, d'Anchamps, on ne pouvait « la faire en bloc, » il était permis de la faire par procuration. Pendant cette période de neuvaine, il fallait vivre d'aumônes et ne manger que ce que vous donnait la charité publique. Mais

---

(1) Vers l'an 638, un saint homme, nommé Mevenus, accompagnant le roi Clovis II dans un voyage qu'il fit à Attigny, fut bien surpris de voir accourir à lui une foule de pauvres gens dont le visage et d'autres parties du corps étaient dévorés par une dartre corrosive particulière au pays.

A son habillement extraordinaire, à l'air réservé de toute sa personne, ces pauvres gens, crédules comme on l'était à cette époque, le prirent pour un médecin. Ils le supplièrent humblement de les guérir en lui assurant que, dans le pays, on conserverait de cette guérison un éternel souvenir.

Mevenus leur dit :

« — Je ne suis pas un médecin des corps, mais un médecin des âmes. Ce que je crois devoir vous ordonner, c'est de prier Dieu, ce remède est seul infaillible. Cependant, lavez-vous pendant neuf jours dans les eaux de cette rivière (*l'Aisne*) que je consacre à votre intention. N'y manquez pas d'y revenir le 12 juin de chaque année, vous ou vos descendants. »

Ils promirent, et leurs générations ont tenu, de père en fils, la parole de leurs aïeux : car, depuis douze siècles et demi, elles viennent tous les ans, au jour dit, implorer saint Meen à Attigny.

Un autre saint Meen existe dans une paroisse des environs de Lisieux. La statuette du saint, abritée dans une petite niche creusée au tronc d'un vieux chêne, est le but de nombreux pèlerinages. Il n'est pas un jour où l'on ne voie une mère, agenouillée au pied de l'arbre, élever vers l'image du saint son enfant malade et lui demander la guérison du petit être, après les effusions du cœur, les ablutions obligées. L'eau d'une fontaine voisine, puisée avec la main, sert à laver l'enfant sur toutes les parties malades du corps, et la mère n'oublie pas d'en emporter une petite provision qui servira au même usage pendant neuf jours. Chaque jour, il boira une cuillerée de cette eau. Quand l'enfant ne peut être transporté, la mère se lave dans la fontaine la tête et le corps aux endroits où l'enfant est malade.

« Sur les bords de la forêt de Brocéliande, dans le voisinage de Gaël, saint Meen — très populaire en Bretagne — fit jaillir du sein d'une terre aride une source miraculeuse encore aujourd'hui vénérée. Elle est d'un grand renom pour la guérison d'une lèpre qui couvre la tête des enfants au berceau. » — Baron Dutaya : *Brocéliande*, p. 64.

ces usages changèrent et il fut convenu qu'on pourrait manger chez soi, à condition d'y nourrir un pauvre pendant trois jours ou, à défaut, qu'on irait prendre ses repas chez un parent, car, sous prétexte de ne vivre que d'aumônes pendant ces neuf jours, la mendicité, en maints endroits, avait pris une extension plus que scandaleuse.

En outre, pour que le pèlerinage fût efficace, il importait, avant d'arriver à Attigny, de s'arrêter à Mont-Marin. Dans cette petite commune, non loin du cimetière, se trouvait une piscine où les pèlerins se lavaient ces mêmes dartres vives que devait radicalement guérir saint Meen. Or, un jour, un malade ayant jeté au vent le linge qu'il avait trempé dans l'eau pour éponger son mal, ce linge s'accrocha à l'un des buissons qu'ombrageaient la piscine et y resta. D'autres pèlerins, apercevant cette guenille, crurent que c'était un *ex-voto*, ou l'une des formalités nécessaires pour que le pèlerinage eût une heureuse issue, et s'empressèrent alors de suspendre à ces mêmes buissons les linges avec lesquels ils se lavaient et qui, le pansement terminé, restaient plus ou moins propres. Aussi, ces serviettes, ces banderolles, ces loques, maculées, sanguinolentes, offrirent-elles longtemps un assez hideux spectacle. Elles ne furent, plus tard, enlevées que par mesure de salubrité publique, car, en s'amassant chaque jour, elles exhalaient une puanteur malsaine (1).

* * *

Il y eut aussi jadis, à Haraucourt, un pèlerinage célèbre à ce même saint Meen. Un jour, le « bienheureux, » vêtu de velours, resplendissant d'or, coiffé de la mitre, portant la crosse, apparut à une meunière. C'était tout proche le jardin du « père Guillin, » dans la petite vallée au bout de laquelle repose le village, protégé par le mamelon de Montjoie. A l'endroit même où avait eu lieu l'apparition, fut placée une statuette du saint : — statuette en terre cuite qu'avait modelée un briquetier de Carignan.

Un jour, saint Meen — ou, du moins, sa statue — sortit de sa niche. Pourquoi et comment ? la légende ne le dit pas. Toujours est-il qu'on le retrouva au beau milieu de la grande route et en assez piteux état, c'est-à-dire quelque peu lézardé et couvert de boue. Après un nettoyage consciencieux, une réparation des plus complètes, on le recasa dans sa niche, mais on eut soin de lui donner deux com-

---

(1) Une petite plaquette rarissime, publiée à Vouziers, chez Lapie : *La vie de saint Meen, abbé*, suivie d'une instruction à l'usage des pèlerins qui viennent honorer le saint dans l'église d'Attigny, contient les préceptes les plus minutieux pour l'heureuse issue du pèlerinage :

« ... Quand les pèlerins sont arrivés à Attigny, ils doivent de suite aller se prosterner devant le saint, avec l'humilité la plus profonde... S'ils se trouvaient dans l'impossibilité de faire toute la neuvaine à Attigny, ils peuvent la faire dans leurs paroisses et borner leur pèlerinage à un jour de résidence... Que les pèlerins assistent, autant qu'ils le pourront, à la sainte messe; chaque jour de la neuvaine, qu'ils fassent trois visites au Saint-Sacrement dans l'église, le matin, à midi et au soir : qu'ils récitent, le matin, cinq *Pater* et cinq *Ave*, avec la prière à Jésus-Christ et l'oraison de saint Meen; à midi, l'*Angelus*, cinq *Gloria Patri* et l'oraison de saint Meen; au soir, le psaume *Miserere mei* et les litanies de la Très-Sainte-Vierge... Il n'est nullement nécessaire, comme quelques-uns se l'imaginent, de vivre d'aumônes ni de mendier pendant la neuvaine; cela s'est pratiqué autrefois, il est vrai, même par des personnes riches et aisées, mais cet usage, quoique louable dans ses motifs, n'a plus lieu aujourd'hui, et il est même absolument défendu à raison des inconvénients qu'il entraînait avec lui... Enfin, après avoir rempli tous les devoirs que la piété leur suggérera, les pèlerins observeront, à l'auberge ou chez leurs amis, les lois de la tempérance, de la sobriété et prendront bien garde de s'en écarter un seul instant... »

pagnes, ou plutôt deux gardiennes, Notre-Dame de Walcourt à droite et, à gauche, sainte Apolline, qui guérissait les maux de dents. Puis, aux pieds de saint Meen, on mit un tronc. Longtemps, la recette fut des plus fructueuses, car ce pèlerinage devint en grand honneur. On ne songeait même plus à prier sainte Apolline ou Notre-Dame-de-Walcourt, tous les hommages s'adressaient à saint Meen.

Alors on se décida à lui construire une chapelle spéciale « aux quatre coins de laquelle quatre ébéniers on planta, » dit la tradition locale. La petite statuette en terre cuite du briquetier de Carignan fut remplacée par une belle, grande et imposante statue en plâtre, dont la blancheur immaculée tranchait agréablement sur le fond d'azur de la nouvelle niche. Et à quelques pas de là, dans l'ombre des troënes et des clématites, une petite source murmurante donnait « l'eau miraculeuse de la fontaine de saint Meen. »

Ce fut alors, à Haraucourt, pendant de longues années, une affluence inimaginable de pèlerins, de fidèles et aussi de curieux. Les processions succédèrent aux processions, la statue du saint étant, chaque fois, portée sur les épaules de quatre vigoureux gars qui ouvraient la marche. Il n'était pas rare que le défilé se composât de neuf à dix mille personnes.

Mais comme, malgré les prières les plus ferventes, malgré les supplications incessantes, on n'obtenait ni guérison, ni même un adoucissement aux maladies, la confiance se perdit peu à peu, si bien que le pèlerinage fut absolument délaissé. Autant, autrefois, on avait honoré le saint, autant, par un de ces retours dont les choses humaines offrent tant d'exemples, on le conspua lorsque sa vogue eut disparu. Un jour même, on trouva la niche vide. On chercha longtemps, on rechercha et, finalement, on retirait du fond d'un puits notre pauvre saint décapité et n'ayant pour bras que deux moignons. Un autre jour, on fut obligé de l'enlever aux enfants, qui s'en servaient pour jouer à la « gayette, » l'appelant, fort irrespectueusement : « Sans mains. » Et il fut remisé dans les combles de l'église d'où, depuis, il n'est jamais plus sorti.

Depuis plusieurs années, il n'est plus question de pèlerinage de saint Meen à Haraucourt. La chapelle qui lui servait de sanctuaire abrite, aujourd'hui, une pompe, et les bonnes femmes ou les jeunes filles qui viennent y puiser de l'eau s'entretiennent parfois de toute autre chose que des mérites du « bienheureux saint Meen, » nous a-t-on affirmé, peut-être avec un peu trop de malignité (1).

* * *

La Vierge noire de Mézières attirait autrefois un assez grand nombre de fidèles. Brisée pendant la période révolutionnaire, elle fut remplacée par une Vierge blanche à laquelle les pèlerins refusèrent tout hommage, toute piété, toute confiance, si bien qu'il fallut, au plus vite, leur rendre une belle Vierge noire.

« A Mézières, autrefois, s'élevaient deux chapelles dédiées à Notre-Dame : la première de ces chapelles était à la porte Saint-Julien, et l'image miraculeuse qu'elle renfermait était fort vénérée. La seconde chapelle, à la porte du Pont-d'Arches, renfermait aussi une image non moins miraculeuse, et les bateliers, avant leur départ, tout aussi bien qu'à leur retour, ne manquaient pas de l'invoquer et

(1) D'après le récit de M. Guérin, qui tenait ces détails des vieillards (hommes et femmes) d'Haraucourt.

même de suspendre autour d'elle quelques *ex-voto.* » — *Mémoires historiques de Mézières-Charleville, 1751; manuscrit conservé aux Archives.*

A Notre-Dame-de-Liesse, la statue de la Vierge était noire également, et d'ailleurs, dans les Ardennes, presque toutes les Vierges miraculeuses eurent cette couleur, statues informes et ne rappelant guère le vers du poète : *Nigra sum sed formosa...* (1)

* * *

Pour la colique des enfants, on allait et on va invoquer saint Fiacre, à Stonne. Les mères lui offrent un écheveau de fil qu'elles suspendent au pied de la statue; c'est ordinairement un écheveau assez grossier, fabriqué au rouet par la mère elle-même. On invoque le saint, on le prie « de débrouiller les intestins du petit malade, aussi facilement qu'il aurait, s'il le voulait, le pouvoir de démêler l'écheveau dont on lui fait hommage. »

Au bout de l'année, ces offrandes font un énorme tas de filasse que le conseil de fabrique vend au profit de sa caisse le jour où il est procédé à la location des places dans l'église.

* * *

A deux kilomètres environ de Fossé, un peu au sud du village, s'élève, isolée au milieu des champs, une petite chapelle appelée : Chapelle de Mame. C'est là le dernier vestige d'un ancien prieuré que la tradition fait remonter aux temps de Charlemagne. La légende raconte que l'armée du puissant empereur, campée près de Fossé, allait mourir de faim et de soif quand Charlemagne, frappant la terre de son épée, en fit jaillir une source abondante qui alimente encore la fontaine existant aujourd'hui non loin de la chapelle. En même temps tombait une grande quantité de manne : l'armée put, ainsi, boire, manger et fut sauvée. En mémoire de cet événement surnaturel, Charlemagne fit construire une vaste église sur l'emplacement même où avaient campé ses soldats et lui donna le nom de « Manne » qui, par corruption, est, de nos jours, devenue Mame.

En 1740, cette église, du style ogival, à trois nefs, dont le plan se trouve conservé aux archives de Reims, fut complètement détruite et remplacée par cette petite chapelle que l'on voit dans les champs. Sous la Révolution, un habitant de Fossé, dont quelques vieillards savent encore le nom, enleva de la chapelle, et sous prétexte de la dérober aux insultes révolutionnaires, la statue de je ne sais quelle sainte et la garda quelques mois cachée dans sa maison. Mais, la nuit, il avait des visions terribles et il entendait des voix menaçantes lui criant qu'il brûlerait en enfer pendant toute l'éternité; si bien que, bourrelé de remords, il reporta la statue où il l'avait prise et, dès ce moment, put dormir en tout repos.

---

(1) A signaler de nombreuses « Vierges noires » dans le Midi de la France. Voici, à ce propos, ce que nous lisons dans le *Siècle* (27 mai 1889) :

« La « Vierge noire, » dont on parle souvent dans le Midi de la France, et que beaucoup de personnes ne connaissent que de réputation, n'est autre que « sainte Sara, servante des Saintes-Maries, » que les peintres représentent toujours avec un visage noir, et qui est l'objet d'une grande vénération de la part des bohémiens gitanos du Languedoc et de la Provence.

« C'est aujourd'hui même que la fête des Saintes-Maries des Camargues aura lieu.

« Ce pèlerinage est une fête séculaire et traditionnelle qui attire tous les ans dans le Midi de la France un concours énorme de population. »

La Vierge noire de Chartres est, on le sait, tout particulièrement célèbre.

Cette chapelle fut, au commencement du siècle, un lieu de pèlerinage assez fréquenté. Chaque année, le 25 mars, les curés de tous les villages avoisinants s'y rendaient processionnellement et y chantaient des messes. Ces cérémonies religieuses, qui ont cessé en 1830, coïncidaient avec une foire célèbre bien déchue aujourd'hui de son ancienne splendeur.

C'était particulièrement à Mame que l'on apportait les enfants mort-nés. Placés sur l'autel, ils revivaient, paraît-il, quelques minutes, juste le temps nécessaire pour les baptiser, remouraient ensuite et, alors, étaient enterrés dans le cimetière attenant à la chapelle.

Cette superstition ayant provoqué de nombreux abus et servant surtout de prétexte à éluder la loi sur les inhumations, le maire de Buzancy, en 1852, ordonna la fermeture de la chapelle. Dès ce moment cessèrent les pèlerinages à Mame.

* * *

A un demi-kilomètre environ du Tremblois, sur l'ancienne voie romaine qui conduit à Matton, se trouve un calvaire dit : « Calvaire de la Belle-Croix, » s'élevant sur l'emplacement même d'une ancienne chapelle construite elle-même, affirme la tradition, sur les ruines d'un temple jadis consacré à Diane.

Cette chapelle fut détruite en 1793 par les « soldats des districts de Sedan, » qui laissèrent sur place une statue de Notre-Dame, en grande vénération dans le pays. Une brave femme de Matton, nommée Poncette, qui assistait à ce sac, prenant un des soldats à part, lui dit : « Laissez-moi enlever cette statue, — et, lui donnant un jupon de tiretaine, — mais peut-être vaut-il mieux que vous me l'apportiez en cachette, cette nuit, chez moi; vous l'envelopperez dans ce jupon. » C'est ce que fit le soldat (1).

Poncette cacha cette statue dans le foin et ne la sortit de cette cachette que plusieurs années après. Nuitamment et « l'ayant crottée, » elle la plaça sur le calvaire de la Belle-Croix où, le jour venu, on fut très étonné de la revoir. Et comme il pleuvait depuis plusieurs jours et que la statue était maculée de boue, le bruit se répandit dans le pays de Matton et du Tremblois qu'elle était venue toute seule — mais on ne sut jamais d'où — se dresser sur le calvaire.

On lui attribua bientôt une grande puissance, car, de jour en jour, la superstition aidant, on se dit qu'elle ferait des cures merveilleuses pour peu qu'on voulût bien l'implorer. Dès cet instant, le calvaire de la Belle-Croix devint un lieu de pèlerinage célèbre dans les Ardennes. On y portait surtout, comme à Mame, des enfants morts sans baptême. On les présentait à la statue, et ils ressuscitaient cinq ou six minutes, juste le temps de les baptiser, pour remourir une fois le sacrement administré.

Aujourd'hui, il y vient, chaque année, au moins plus de cinq cents personnes, surtout à la Pentecôte et au jour de la Sainte-Croix, et si l'on n'y porte plus des

(1) On raconte encore ceci : Le soldat, ayant enveloppé la statue dans le jupon, la porta à Poncette et, pour récompense de son dévouement, lui demanda un tout petit morceau coupé dans l'un des nombreux rubans dont les fidèles avaient paré Notre-Dame. Poncette lui donna un ruban tout entier et cacha « son trésor » dans le fond d'un coffre à avoine. C'est dans ce coffre que, chaque matin, les soldats prenaient les rations pour leurs chevaux, mais à peine y avaient-ils puisé que Poncette remettait de l'avoine dans le coffre, si bien que, n'étant jamais allés jusqu'au fond, les soldats ne purent découvrir la statue.

enfants morts sans baptême, les fidèles restent toujours persuadés que la statue de Notre-Dame exaucera leurs vœux (1).

* * *

Mais le pèlerinage ardennais le plus célèbre, le plus fréquenté, le plus joyeux est, sans contredit, celui de saint Lie, à Mohon.

La légende — assez naïve et d'un vague désespérant pour la critique historique, — encadrant l'image de ce saint que l'on vend aux fidèles, nous apprend que :

« Le bienheureux saint Lie naquit dans le Berry vers la fin du cinquième siècle.

« Commis, dès son enfance, à la garde des troupeaux, il les quitta dès l'âge de douze ans pour aller servir Dieu dans un monastère.

« A l'âge de vingt-huit ans il fut fait diacre et se livra, plus que jamais, à la pratique de toutes les vertus. Sa piété était extraordinaire, son humilité profonde, sa pureté angélique, sa charité immense.

« Se voyant sur le point d'être élu supérieur de sa maison, il s'enfuit dans la solitude et y resta jusqu'à sa mort qui arriva en 573.

« Les miracles rendirent bientôt son tombeau glorieux, et ses reliques, transportées d'abord au château de Pithiviers, en 943, au milieu d'un peuple innombrable, furent, six cents ans après, apportées en grande partie dans l'église de Mohon.

« Et là, honoré chaque année d'un concours immense de fidèles, le grand saint se plaît à manifester sa puissance et sa bonté en récompensant souvent, même par des prodiges, la piété de ceux qui recourent à son intercession. »

Comment le Berrichon saint Lie est-il devenu Ardennais ? C'est ce que nous n'avons pas à rechercher ici. Toujours est-il que, depuis longtemps, bien longtemps, saint Lie fut et a été en grand honneur dans nos contrées de la Champagne, si nous en croyons un rarissime petit volume de seize pages, imprimé à Reims en 1609 et intitulé : *La vie de Mgr saint Lye, prise et translatée d'un ancien manuscrit trouvé en l'église de Saint-Lye, en la montagne de Reims.*

C'est le lundi de Pâques, et surtout de la Pentecôte, que l'on se rend en pèlerinage à Mohon, où l'on accourt — sans exagération — de tous les points du département.

Les mères y apportent leurs marmots en toute confiance.

Pour faire descendre sur eux la bénédiction d'en haut, elles assistent, aussi dévotement que possible, à une messe basse ; puis elles défilent devant la châsse et la font embrasser à l'enfant.

---

(1) A Sévigny-la-Forêt, raconte, dans sa monographie de cette commune, M. Renault, instituteur (aujourd'hui à Deville), l'église fut pillée et saccagée pendant la tourmente révolutionnaire. Les statues en bois furent brûlées. La marguillère (?) — Marie-Jeanne Dupont — put cacher chez elle une statue en pierre de la Vierge que jamais, d'ailleurs, on ne rendit à l'église, puisqu'on la peut voir, aujourd'hui, chez Mme veuve Lebas-Lubin, dite Charlemagne. La légende ajoute que l'ordre de mettre l'église à sac avait été donné par un certain Jacquemart, de Marby. Ce Jacquemart, quelques années après, était à l'affût de la bécasse. Le feu, pendant qu'il guettait le gibier, se mit à sa hutte et, le lendemain, on trouvait son cadavre totalement carbonisé.

Cette châsse renferme, affirme la croyance populaire, un morceau du crâne de saint Lie : châsse formant un buste grossièrement taillé dans une bille de bois, soigneusement doré et surmonté de la tête du saint que l'artiste (??), on ne sait pourquoi, s'est appliqué à sculpter aussi laide, aussi repoussante que possible.

Ces deux pèlerinages de Mohon sont attendus avec impatience par les jeunes filles, surtout par les amoureux ou les fiancés, car, le soir, ils se clôturent par un bal.

Bal ne se terminant qu'aux premières lueurs du jour et, à coup sûr, l'un des plus courus, l'un des plus joyeux, l'un des plus animés de nos Ardennes où garçons et demoiselles aiment si fort la danse.

CHAPITRE VII

Le Carnaval — Le Carême

Certaines traditions, certaines réjouissances en usage pendant le carnaval et le carême étant communes aux Ardennes et aux autres départements français, nous ne relaterons, ici, que les coutumes ardennaises les plus caractéristiques.

* * *

Voici d'abord ce qui se passait dans maints villages le jour du mardi-gras. Dès le matin, la jeunesse prenait au saut du lit le mari trop débonnaire qui, depuis une année, s'était le plus souvent laissé battre par sa femme et, bon gré, mal gré, l'enfourchait sur un âne, la tête tournée vers la queue de la bête. Dans cette singulière posture, le patient trottinait par les rues du village, suivi d'une foule nombreuse ne lui ménageant pas les grasses plaisanteries, comme bien l'on pense. A côté de lui trottinait aussi, mais monté comme un cavalier ordinaire, celui de ses voisins qui n'était pas venu lui porter aide. A chaque bout de rue, à chaque carrefour, ce cortège tumultueux s'arrêtait. Il était, alors, donné aux patients lecture de la « sentence des âniers » et la foule, ensuite, à la débandade, reprenait sa course.

Dans la vallée de la Meuse, ce n'était pas toujours le mari battu par son irascible moitié que l'on allait chercher, mais son voisin qui ne l'avait pas su défendre. On le juchait sur l'âne, sa figure faisant face au derrière du baudet dont il tenait la queue en guise de bride, et le cortège, aussi fourni que possible, de se répandre par la ville. Aux principaux carrefours, il s'arrêtait, le tambour battait et « le voisin monté sur l'âne » disait à haute voix :

« *Messieurs, vous me voyez sur cette bourrique, non pour un fait personnel, mais pour n'être pas allé secourir mon plus proche voisin qui, d'ordinaire, bride sa bête par le cul, de peur de lui casser les dents.* »

Cette déclaration faite, on se remettait en route pour s'arrêter au dernier carrefour désigné et recommencer la même cérémonie. Bienheureux le mari battu

et... pas contèt quand on ne célébrait pas, en des couplets plus ou moins salés, ses mésaventures conjugales.

Dans quelques communes du pays de Vouziers, on chantait :

La triste aventure, ô gué !
Sa femme dit qu'il a donné
Son lard, son pain, son sel.

* * *

A Rimogne, autrefois, le jour du mardi-gras, « on allait aussi à l'âne, » pour nous servir de l'expression locale. Ce n'était pas, vous le pensez bien, le mari battu ou trompé qui montait sur l'âne, car il ne se fût pas prêté à cette parade, mais un voisin complaisant et de gaillarde humeur. La tête tournée vers la queue de la bête qu'il tenait en manière de bride, il trottinait, suivi d'une foule nombreuse, et ce cortège se rendait en chantant et en plaisantant à la maison du mari battu et... encorné. Mais lui, qui s'attendait à cette visite, avait eu soin de s'échapper et souvent même de fermer à double tour la porte de la maison. Cependant, quelquefois, soit par ruse, soit par force, on y pouvait pénétrer. Un jeune homme de la bande, singeant le maître de la maison, débitait un petit compliment aux visiteurs, soi-disant imprévus, et offrait un verre de vin à celui qui était monté sur l'âne (1).

* * *

A Revin, le soir du mardi-gras, les jeunes gens masqués se rendaient chez celui de leurs concitoyens qui s'était le plus souvent remarié, le traînaient sur la place — car on ne cite pas d'exemple qu'on y soit allé de bon cœur, — le coiffaient d'une couronne royale en carton aussi monumentale que burlesque, le sacraient « roi des ribauds, » l'appelaient « sire » et finalement le forçaient à marcher au milieu d'eux, s'arrêtant toutes les cinq minutes pour lui hurler aux oreilles : « Vive le roi ! Vive le roi ! »

---

(1) Cette promenade sur l'âne « que nous trouvons même dans l'Afghanistan, » nous écrit M. Landragin, de Rethel, est commune à bien des pays de France. Elle est très ancienne, si ancienne même qu'elle fut, sous la Monarchie, l'objet de réglementations diverses.

Dans le *Journal officiel des Deux-Sèvres*, n° 59, du 25 messidor an X, nous lisons ces lignes fort curieuses :

« Il existe dans nos campagnes, depuis un temps immémorial, l'usage assez plaisant de promener sur l'âne les maris qui ont la complaisance de se laisser battre par leurs femmes. Cette cérémonie, qui a été renouvelée à Sanche, près Niort, il y a quelques mois, vient d'avoir lieu, la semaine dernière, à Saint-Eaune. Les habitants de Saint-Maixent-la-Mothe, Saint-Herage, Exaudun, Pampron et Saint-Eaune, réunis au nombre de douze cents, munis de chaudrons, pincettes, triangles, cornets à bouquin et autres instruments de musique semblables, se sont emparés du nommé..., prévenu du fatal délit, et lui ont fait faire la promenade ordinaire. Malgré la gaîté turbulente, la promenade sur l'âne a été faite sans le moindre désordre. Tout le monde était soumis à l'autorité du commandant général, dont les arrêts étaient irrévocables. »

Aujourd'hui, encore, dans le Poitou, cette promenade à âne est très populaire. Voici, en effet, ce que nous dit M. Lacuve, dans la *Revue des Traditions populaires* (mai 1889) :

« La promenade sur l'âne, dans le Poitou, est une exhibition des plus burlesques qui a lieu lorsque l'époux n'a pas su conserver son autorité. Quand un mari a été battu par sa femme, grand émoi dans le village et dans les environs ; et on s'empresse, aussitôt, d'organiser la promenade sur l'âne. L'usage veut qu'à défaut du mari battu et qui n'est pas toujours disposé à se prêter à cette plaisanterie, il soit remplacé par son plus proche voisin.

« Au préalable, on procède à la toilette du principal acteur. On lui enduit la figure avec du

Dans cette même commune de Revin, lorsqu'un ménage, par des disputes journalières, s'était attiré une fâcheuse notoriété, les jeunes gens masqués, qu'accompagnaient les curieux et les oisifs, allaient prendre la pompe à incendie à l'endroit où elle était remisée, couraient à la maison de ce ménage querelleur, comme si le feu eût menacé de la consumer, et l'inondaient consciencieusement sous prétexte d'éteindre l'ardeur batailleuse des époux.

Même usage à Haybes : c'est ce que l'on appelait le « cabaretage, » sans doute parce que cette mauvaise plaisanterie se concertait au cabaret entre quelques bouteilles de vin ou quelques pots de bière.

Il y avait encore la « messe bleue, » très en honneur jadis dans les Ardennes. Elle se célébrait le jeudi de la semaine pascale et était spécialement destinée aux femmes battues par leurs maris. Cette singulière messe ne devait pas son nom aux bleus dont pouvaient être marquées toutes les femmes corrigées par leurs irascibles époux ; cette appellation lui venait de ce que les femmes plus ou moins rossées se rendaient à cette messe en cotillon bleu, « qui est la couleur favorite de la Vierge. » Ajoutons que cette messe se disait à six heures du matin pour que les épouses malheureuses en ménage ne fussent pas obligées d'étaler en plein jour leurs désagréments conjugaux.

A Gespunsart, un charivari était donné au veuf qui s'était remarié avec une veuve, et réciproquement. Le plus souvent même, une certaine partie de leurs biens était vendue au profit de la commune, et pendant longtemps ce singulier usage eut force de loi.

* * *

A Revin, il se passait, l'après-midi du mardi-gras, un fait scandaleux.

Les Revinois s'érigeaient en juges et, au nom de la morale publique, tombaient dans l'arbitraire le plus odieux. Comment autrefois, même sous le règne du bon plaisir, les autorités locales toléraient-elles un abus aussi exorbitant ? Si, par malheur, un habitant de Revin avait été, à tort ou à raison, jugé par ses pairs comme trop débauché pour continuer d'habiter la commune dont il était censé

---

miel, puis on la lui frotte dans une corbeille pleine de plumes ; on lui passe, en outre, la tête dans un palisson percé, sorte de panier en paille, de forme ronde, où l'on met la pâte destinée au four, puis on lui met une quenouille au côté.

« La toilette terminée, on le fait monter sur un âne, la tête tournée vers la queue qu'il tient dans ses mains en guise de bride. Alors commence une promenade burlesque précédée de tambours, violons, clarinettes et cornets à bouquins, et suivie d'une foule qui chante des chansons obscènes composées pour la circonstance. On s'arrête sur les places et les carrefours, et, de temps en temps, le héros de la fête fait connaître le motif du charivari en poussant ce cri : « Elle m'a battu ! »

« Des quêteurs passent dans chaque maison et, le plus souvent, le produit de la quête est assez fructueux : il permet, le soir, de faire, dans un cabaret du village, un festin pantagruélique. »

Cette promenade burlesque fut très en honneur au moyen-âge, dans presque tous les pays d'Europe. En 1593, par exemple, le bailli de Hambourg décida que la femme qui aurait battu son mari devait, *suivant l'ancien usage*, monter sur un âne et que l'homme qui se serait laissé battre conduirait l'âne. — Voir Michelet : *Les origines du droit.* — On faisait aussi, quelquefois, subir ces promenades aux condamnés à mort. L'historien suédois Gyger rapporte que l'évêque Pierre Samanwader, ayant été condamné à mort pour avoir conspiré contre Gustave Wasa, fut promené, avant le supplice, sur une « rosse, » dont il tenait la queue en guise de bride, au milieu de la foule qui criait : « Vive Samanwader, notre nouveau roi ! » — Voir Ducange, au mot *Asinus*, et aussi un poème rarissime de Philibert Colin, avocat au parlement de Dijon : *De majuma festivitate quæ fit maio mense in duros maritos qui efferato trucique animo uxoribus plagas infigunt.*

être la honte, des jeunes gens masqués s'emparaient de sa personne, le mettaient dans une barque et, le confiant au fil de la Meuse, l'expulsait du territoire revinois. Aussi, cette menace n'était-elle pas rare à Revin : « *Prenez garde à vous, car, au mardi-gras, vous passerez l'eau.* »

Même coutume à Fumay où, pour semblables motifs, on « faisait passer l'eau » au malheureux qu'à défaut de l'opinion publique, la malignité, l'envie ou la haine avaient désigné comme le plus dissolu de ses concitoyens. Le plus ordinairement, une fois abandonné dans sa barque, il abordait la rive droite et gagnait la Belgique en franchissant un petit monticule dit « le Caillounet. » D'où cet avis, peu charitable, à celui que menaçait l'exil : « *Montré bétôt l'Cayounet* » (tu monteras bientôt le Caillounet).

* * *

A Gespunsart, on « berluait » et on « jetait le marteau. »

Pour berluer, la jeunesse, la veille du mardi-gras, se partageait en deux bandes formant chacune un camp et pariait que le plus adroit ou le plus téméraire des deux partis irait, les yeux bandés, atteindre droit un but convenu d'avance. C'était alors, pour détourner le champion de son chemin, ou l'y maintenir, des exclamations, des hurlements, mais sans qu'on eût le droit de le toucher. En outre, il devait arriver au but dans un laps de temps déterminé. Souvent, deux jeunes gens, toujours les yeux bandés, entraient en lice, mais, alors, l'un montait dans une brouette que l'autre poussait. S'ils chaviraient dans la boue, s'ils dégringolaient un talus, il était permis de les remettre dans leur chemin. Quelquefois, à ce jeu, on y gagnait d'être plus ou moins mâché, plus ou moins contusionné, mais qu'importe, on se relevait, on riait et, bras dessus, bras dessous, on allait au cabaret voisin boire le produit des amendes qu'avaient payées les maladroits. Quelquefois, pour éviter les chutes aux berlueurs, on leur criait : « Casse-gueule ! » quand ils se trouvaient en présence d'un obstacle.

Le mardi-gras, — nous sommes toujours à Gespunsart, — rien de bien particulier : les jeunes gens, comme partout ailleurs, se déguisaient, mais sans se mettre en frais d'imagination ou de costume : longue chemise d'une blancheur douteuse — quand elle était blanche — descendant jusqu'aux pieds, un grotesque bonnet de coton sur la tête ; sur la figure, le masque le plus extravagant, le plus hideux qu'il eût été possible de trouver et, à la main, un fouet pour en cingler les passants trop tardifs à se garer ou, le plus souvent, un balai pour crotter les curieux en beaux pantalons et les curieuses endimanchées. Tel était l'attirail classique.

Mais, le lendemain, dès la pointe de l'aube, rendez-vous général de tous les jeunes gens à l'auberge. Qui n'était pas arrivé, au moins à six heures, s'exposait à passer un mauvais moment. On allait le chercher chez lui, n'hésitant pas à forcer la porte de la maison qu'il habitait pour faire irruption dans sa chambre et l'arracher du lit. Puis, plutôt de force que de gré, il devait, enveloppé dans ses draps, se laisser porter en triomphe jusqu'à l'abreuvoir à bestiaux le plus profond, le plus large de la commune, rempli, pour la circonstance, d'eau jusqu'à ras et dans lequel, à plusieurs reprises, on saucait le paresseux qui s'était laissé surprendre encore endormi (1).

---

(1) Ne faut-il pas voir, dans cet usage, le souvenir d'une ancienne coutume très en vogue, autrefois, surtout aux quinzième et seizième siècle ? Aux jours des Innocents — et il importe

Manquant au rendez-vous, le trouvait-on levé, mais encore dans sa chambre, il n'en était pas moins conduit à l'abreuvoir, non alors enveloppé dans ses draps, mais habillé et garrotté, et s'il n'était pas plongé dans l'eau, il recevait sur tout le corps une série de douches glacées qu'on lui prodiguait à pleins seaux.

Ces plaisanteries, d'un goût plus que contestable, ayant occasionné d'assez nombreuses affections de poitrine et même quelques maladies suivies de mort, sont, fort heureusement, tombées en désuétude depuis un certain nombre d'années.

Enfin, dans l'après-midi, le mercredi des Cendres — toujours à Gespunsart (cet usage était d'ailleurs commun à maintes communes ardennaises), — la jeunesse, musique en tête, faisait le tour du village et s'arrêtait de porte en porte, quémandant des œufs, du lard, du vin pour, le soir, faire et arroser une gigantesque omelette sans laquelle il eût été, paraît-il, impossible de tuer le mardi-gras.

* * *

Voici comment se « jetait le marteau » :

Les ouvriers forgerons se réunissaient et chaque atelier désignait, parmi les siens, celui qu'il supposait être le plus fort, le plus habile. Les concurrents choisis, armés d'un lourd marteau, se rendaient dans une prairie. On leur désignait, alors, un but à atteindre. On prenait ensuite un à un chaque ouvrier, on lui bandait les yeux, on lui faisait faire sur lui-même plusieurs tours, après lesquels il devait lancer le marteau. Celui qui s'était le plus rapproché du but, et mieux, celui qui l'avait atteint — mais c'était rare — était proclamé le roi. Et c'est en son honneur que, toute la journée, se vidaient les verres.

Voici une deuxième manière, encore en usage :

Plusieurs personnes s'associent et se partagent en deux camps. Un des associés parie qu'il ira, les yeux bandés, d'un point déterminé à l'intérieur d'une maison, qui est toujours une auberge, en jetant un certain nombre de fois un marteau devant lui. Les uns parient pour, les autres contre. Il faut alors reprendre le marteau à l'endroit même où il tombe pour le relancer plus loin. Le camp qui a perdu est obligé de payer les bouteilles de vin ou de bière qui ont fait la base du pari. — *D'après une communication de* M. J. Poirier.

A Nouzon, autrefois, on berluait en bandant les yeux à plusieurs personnes; puis, leur mettant un bâton à la main, on les lâchait dans les rues de Nouzon à travers lesquelles ils devaient s'orienter pour arriver à un but déterminé.

* * *

A Vrigne-aux-Bois également on berluait et cet usage n'a cessé que depuis une quinzaine d'années. Le matin du mardi-gras, les ouvriers se rendaient, comme

---

de se souvenir que, jadis, le carnaval commençait virtuellement dès la Noël, — on allait, jadis, surprendre les demoiselles dans leur lit pour leur « bâiller les innocents, » c'est-à-dire leur administrer le châtiment qu'on réserve plus spécialement à l'enfance. Les amoureux ne se faisaient pas faute d'user de ce privilège, et ces vers de Clément Marot nous reviennent en mémoire :

Très chère sœur, si je savais où couche
Votre personne aux jours des Innocents,
De bon matin, j'irais à votre couche
Voir ce corps gent.....
.....

d'habitude, à l'atelier pour y travailler jusqu'à midi. Un paresseux ne s'y trouvait-il pas, une fois six heures sonnées ses camarades allaient le chercher chez lui, les uns portant une civière, les autres des torches allumées. La civière était, quelquefois, remplacée par une brouette. Arrivés devant la maison dont on gardait toutes les issues pour que le paresseux ne pût s'échapper, on frappait sur des plaques de tôle, aussi fort que possible, et le bruit allait croissant jusqu'à ce que le retardataire se décidât à venir rejoindre ses camarades. On s'emparait alors de lui et, qu'il le voulût ou qu'il ne le voulût pas, on l'asseyait dans la brouette ou on l'étendait sur la civière et le cortège allait à l'auberge la plus voisine où le paresseux devait largement abreuver ses camarades d'atelier. En outre, il arrivait parfois qu'il reçût quelques seaux d'eau froide lancés des fenêtres sous lesquelles il passait.

Le mercredi des Cendres, il était — et il est encore — d'usage, dans presque toutes les Ardennes, de brûler un mannequin censé figurer le Carnaval et autour duquel, alors qu'il flambe, on chante des refrains de circonstance. Cette coutume est, d'ailleurs, assez générale en France, et nous ne pouvons insister puisque nos recherches sont exclusivement locales. Il nous suffira de signaler ce détail, c'est que très souvent, dans notre région, on s'efforçait — et l'on s'efforce — de donner à ce mannequin l'attitude, la ressemblance du mari qui, dans le village, passait pour être le plus infidèle à sa trop confiante moitié et réciproquement, d'ailleurs, sans galanterie pour le beau sexe. De là, force querelles conjugales naissant d'autant plus facilement que ce mannequin était brûlé devant la maison de l'époux (ou de l'épouse) volage qui, par surcroît, était gratifié d'un immense charivari.

Dans quelques communes, à ce mannequin était substitué un jeune homme en chair et en os que l'on revêtait de foin et de paille et qu'ensuite on conduisait sur la place. Là, on simulait un tribunal qui, séance tenante, jugeait et condamnait à mort ce pauvre Mardi-Gras, représenté par le compère bénévole. On l'adossait ensuite à l'une des maisons de la place, comme un soldat que l'on colle au mur devant le peloton qui va le fusiller, et on tirait sur lui à blanc. Malheureusement, à Vrigne-aux-Bois, un de ces Mardis-Gras improvisés, nommé Thierry, fut tué par une bourre que, par mégarde, on avait laissée dans le fusil. Quand il tomba, tout le monde applaudit à la manière merveilleuse dont il jouait son rôle. Mais, comme il restait toujours étendu, on courut à lui et on ne releva qu'un cadavre.

Depuis ce triste événement, on a renoncé pour toujours, dans les Ardennes, à ce simulacre d'exécution.

Dans la partie du département qui touche la Lorraine et la Champagne, il était assez d'usage que, le soir du mardi-gras, on dînât l'un chez l'autre, chacun portant son plat : inutile d'ajouter que ces pique-nique, dont la coutume n'est pas encore absolument perdue, étaient et sont aussi plantureux que possible. Mais, en revanche, pendant tout le Carême, il était défendu de manger gras, si bien que, cette agape pantagruélique terminée, s'il restait un morceau de viande, on le suspendait à la cheminée où il devait rester suspendu jusqu'à Pâques. Et même, le jour de Pâques, de nombreux Ardennais superstitieux, convaincus que « le Carême n'est pas assez terminé, » s'obstinent encore à ne pas manger de viande. Aussi bien, une croyance locale veut que, pour se préserver du mal de dents pendant l'année, on ne fasse pas gras le jour de Pâques, tandis que, le jour de l'Ascension, il faut ne manger aucun légume si l'on veut se conserver en robuste santé.

* * *

Dans le pays de Vireux, voici comment, autrefois, se célébrait le carnaval :

Le matin du mardi-gras, vers les huit heures environ, le tambour se promenait par les rues du village, battant et appelant ainsi tous les jeunes gens qui, à neuf heures, bien masqués, devaient se trouver réunis devant la mairie, où ils étaient reçus en musique. Dès que sonnait le premier coup de neuf heures, le « chef garçon, » qui avait la liste de tous les jeunes gens du village, faisait un appel minutieux. Qui ne répondait pas à l'appel de son nom payait une amende consistant en huit pots de bière que l'on buvait, aux frais du délinquant, une fois l'appel terminé.

Puis, la musique précédant la marche, le cortège des garçons se mettait en route, suivi par toutes les jeunes filles de Vireux, et devant chaque cabaret on s'arrêtait. Les garçons invitaient au quadrille les demoiselles, puis la danse commençait. Pas un seul cabaret n'était négligé : il fallait que devant tous la jeunesse s'arrêtat et dansât. Et le tour du village terminé, on se retrouvait au point de départ, c'est-à-dire sur la place, où la danse recommençait et continuait jusqu'au soir.

La nuit arrivée, on se séparait en petites bandes, chacun armé d'un sabre de bois à pointe aiguë. Et de porte en porte on se présentait, piquant à la pointe de ce sabre le pain, le lard ou le jambon qui étaient offerts, tout en psalmodiant :

Jon pouse ronde n'est né co soupé,
Si vo plait de li ai donner,
Saute au haut, saute au bas,
Sautel au muton du plat.
Il ait des jambes di fer,
Y court comme un cier.
Il ait des jambes di festu,
Y d'meu accroupi d'sus.

(Jean passe ronde n'a pas encore soupé. — S'il vous plait de lui en donner. — Saute en haut, saute en bas. — Pour sauter au milieu du plat. — Il a des jambes de fer. — Il court comme un cerf. — Il a des jambes de fétu. — Il reste accroupi dessus.)

La tournée achevée, la récolte faite, on se formait en groupes — dix ou douze personnes au plus par groupe, — et chacun portant sa part de butin, les groupes entraient, pour y souper, dans les maisons bourgeoises où les jeunes filles attendaient, prêtes à recevoir les soupeurs. On festoyait gaîment et, avant de se séparer, sur le coup de minuit, on mangeait des gaufres arrosées de café.

Le lendemain, jour des Cendres, après la messe, la jeunesse confectionnait un immense pantin en paille qu'elle affublait d'oripeaux, de vêtements loqueteux aux couleurs criardes et qu'elle fichait à califourchon sur une perche. Elle le promenait ensuite dans tout le village en gémissant : « Pauvre père Joseph ! Pauvre père Carnaval ! c'est fini ! tu vas mourir ! » Et quand cette promenade, simulant des funérailles, était terminée, on se dirigeait vers la Meuse. Arrivés sur la berge, les gémissements, les pleurs, les hurlements recommençaient plus abondants, plus attristés. Enfin, lorsqu'on avait loyalement et suffisamment plaint ce pauvre « père Joseph, » on le descendait de sa perche, on le brûlait et ses cendres étaient jetées à l'eau. Ainsi, à Vireux, se terminait le carnaval (1).

---

(1) A Saint-Etienne-à-Arnes, « le Mardi-Gras » que l'on brûlait se nommait « Christophe. »

* * *

A Ecordal, le carnaval se célébrait — et se célèbre encore, d'ailleurs, — d'une façon toute particulière les mardi, mercredi et jeudi. Le premier jour est consacré à l'annonce de la fête. A cet effet, les jeunes gens, diversement costumés et précédés d'une musique improvisée pour la circonstance, se rendent, quand midi sonne, à la foire de Tourteron. Une fois arrivés, l'un de ces jeunes gens, par un boniment concerté d'avance et que l'on tâche de rendre le plus burlesque possible, fait savoir que le lendemain aura lieu, sur la place d'Ecordal, une grande représentation théâtrale suivie d'un bal non moins grand. A Tourteron, comme bien l'on pense, réception cordiale, joyeuse, renforcée de libations plus ou moins nombreuses, et le soir, ces jeunes gens d'Ecordal reviennent au village, enchantés de leur journée.

Le mercredi est alors le véritable jour de fête. Toute la matinée est employée à dresser, à décorer une scène que l'on adosse à l'une des maisons de la place, et comme cette scène s'élève toujours à la hauteur du premier étage, l'une des chambres de cette maison sert de « foyer, » de vestiaire aux acteurs. Arrive l'après-midi : grand branle-bas dans tout le village. Les acteurs, jeunes gens ou célibataires, mariés ou veufs, filles, femmes ou garçons, se réunissent au son du tambour, entrent en scène et, au milieu d'une affluence considérable, tant d'Ecordal que des communes voisines, jouent les deux pièces qu'ils ont répétées depuis longtemps. C'est ordinairement un drame et un vaudeville ayant trait l'un ou l'autre — et parfois les deux — à quelque événement et à quelque aventure dramatiques, mystérieux ou comiques, qui, pendant l'année, se sont passés dans le pays. C'est quasi une « revue locale. »

Le lendemain, jeudi, enterrement du Mardi-Gras. Dans la matinée, des bandes de masques, portant des hottes et des paniers, parcourent le village, de maison en maison, demandant des « guinguettes. » Ils recueillent ainsi pas mal de pièces blanches, mais surtout des œufs, des boudins, des tranches de jambon, voire même des poulets qui leur servent, le soir, à faire un plantureux repas. Dans l'après-midi, encore une comédie, mais une comédie d'un nouveau genre. Sur une petite voiture à bras, sorte de chariot ambulant rappelant plus ou moins le chariot de Thespis, les jeunes gens s'efforcent d'imiter, de rappeler certaines équipées burlesques ou même plus ou moins croustillantes qui, le plus récemment, ont égayé Ecordal. Grand succès de curiosité, quand le char s'arrête devant la maison où s'est passée l'aventure que l'on va reproduire et mimer. La foule applaudit à tout rompre, et seules sont mécontentes les personnes si malicieusement mises en cause. Aussi fait-on bien des pas, bien des démarches pour que cette maudite voiture ne stationne pas devant certaines maisons.

Le soir est brûlé le classique mannequin de paille représentant le « Mardi-Gras » et que l'on appelle saint Pansard. Il est jeté et flambé dans un immense brasier proche duquel, jusqu'à ce qu'il soit passablement enfumé, on a soin, à la grande joie des assistants, de maintenir un pochard trouvé dans la foule. On revient alors au cabaret et, jusqu'à l'année prochaine. — *D'après une communication de* M. Laurent, *juge de paix à Asfeld.*

* * *

Il y a une soixantaine d'années, les garçons de huit à quinze ans, du pays de

Vaux-les-Mouron, se réunissaient le jeudi-gras. Coiffés d'un chapeau en papier qu'agrémentait une cocarde et armés d'un sabre de bois, ils entraient dans toutes les maisons en chantant :

O secum bonum
Et cum jucundum.
Et habitare fratres in unum (1).
Si vous ne donnez pas ce que nous demandons,
Nous tuerons vos poules, aussi vos chapons !
Une petite grillade
Faite à la poivrade,
Une petite tranche de jambon
Pour faire trouver le vin bon.
Roy santé !
Roy santé !

* * *

A Saint-Etienne-à-Arnes, autrefois, le lundi-gras, à la première heure du matin, on déménageait de l'école tous les bancs, toutes les tables qui se trouvaient dans la salle où se faisait la classe. Les anciens du pays se réunissaient alors dans cet appartement laissé vide, puis une trentaine de petits garçons arrivaient, avec chacun un coq. Alors, sous la surveillance de l'instituteur, s'engageaient entre ces malheureuses bêtes une série de duels. L'enfant dont le coq était sorti vainqueur de ces luttes était proclamé roi. On lui garnissait la tête de plumes de coq et de rubans de diverses couleurs; puis, il se mettait en avant de ses camarades, qui allaient dans le village demander de l'argent, du lard et des œufs pour se régaler le lendemain. Voici ce qu'ils chantaient dans les maisons :

Et secundum bonum,
Et secunjucundum
Habitare fratres similum !
Si vous ne nous donnez pas ce que j'vous d'mandons,
J'tuerons vos pouilles et vos chapons.
Une petite grillade
Faite à la poivrade,
Une petite tranche de jambon
Pour faire trouver l'vin plus bon.
Au roi santé !
Au roi santé !

Au temps de Louis XIV, le huitième et le neuvième vers se disaient ainsi :

Réjouissons-nous, Français !
Moquons-nous des Hollandais.
Notre bon roi va faire la paix
Dans ce joli temps d'été.

En 1848, on remplaça ces mots :

Au roi santé !
Au roi santé !

par ceux-ci :

République française !
République française !

---

(1) Nos braves paysans, peu ferrés sur le latin, chantaient ces paroles, qu'ils estropiaient, sans en comprendre le sens. Voyez, d'ailleurs, à la fin du volume, le texte exact et la musique de ce chant liturgique (psaume 132) :

(III) *Ecce quam bonum, et quam jucundum,*
Habitare fratres in unum !

Substitution d'autant plus singulière que les quatre vers relatifs à la conquête de la Hollande par Louis XIV étaient maintenus (1). Aujourd'hui, à Saint-Etienne, il n'y a plus de combats de coqs; on se contente de manger, pendant les jours gras, des gâteaux d'une espèce particulière, dits « faverolles, » ou mieux « crottes d'âne, » et spécialement faits pour la circonstance.

A Escombres, les combats de coqs étaient remplacés, en temps de mi-carême, par les « sédins. » On appelait ainsi les luttes entre les jeunes gens d'Escombres et de Pouru-aux-Bois. On se battait à la fronde et souvent il y eut de véritables actes de sauvagerie. Cette rivalité n'a pas totalement disparu, car il existe encore, paraît-il, je ne sais quel semblant d'antipathie entre les habitants des deux villages.

* * *

Dans le pays de Rethel — et surtout à Rethel, — il y avait, autrefois, la « procession des souffle-à-cul. » C'étaient des masques en chemise qui, parcourant la ville à la queue-leu-leu, s'accroupissaient de temps en temps pour se souffler au derrière les uns des autres avec de grands soufflets de cuisine. Etait-ce pour rappeler certain usage en pratique dans les couvents, jadis, alors que les moines,

---

(1) Voir dans le manuscrit : *Poésies populaires de la France*, déposé à la Bibliothèque nationale, une chanson sur les combats de coqs à Maubert-Fontaine. Elle commence ainsi :

Notre coq est couronné
Dans ce joli temps d'été.
.....

Nous lisons dans l'ouvrage peu connu, et très rare aujourd'hui, de M. l'abbé Portagnier : *Histoire du Châtelet-sur-Retourne* (arrondissement de Rethel, Ardennes) :

« Il y avait (dans le pays de Châtelet-sur-Retourne) des combats d'animaux, et particulièrement de coqs, dont le vainqueur enrubanné était promené par les rues pour provoquer la générosité de chacun. Jusqu'à nos jours, les écoliers du Châtelet n'ont pas manqué de faire battre les coqs le jeudi qui précède le Mardi-Gras, non plus qu'à la tournée traditionnelle avec l'oiseau victorieux. En même temps, ils chantent quelques refrains joyeux parmi lesquels il faut noter celui-ci :

« Notre coq est couronné
En ce jour comme en été !
Donnez-nous un jambon,
S'il est gros, nous le prendrons ;
S'il est petit, qu'en ferons-nous ?
Nous tuerons les poules et chapons. »

Le jeu des combats de coqs existe toujours à Saint-Malo, il a surtout lieu le lundi de Pâques. Voici quelques détails sur ces combats que les écoliers faisaient jadis :

« Quelques jours avant l'époque du carnaval, le coq élevé par chaque enfant pour prendre part à la joûte était entouré des soins les plus minutieux, recevant une nourriture échauffante, telle que du chènevis, par exemple, et pour boisson quelques cuillerées d'alcool.

« Le jour du Mardi-Gras arrivé, les enfants vêtus comme aux jours de fête, portant chacun le coq sur lequel ils fondaient les plus belles espérances, se rendaient sur le lieu du combat. C'était, habituellement, dans la cour de l'école.

« Les parents formaient la haie et deux coqs tirés au sort étaient lancés dans l'arène. Immédiatement la lutte s'engageait et ne finissait que par la mort ou la fuite de l'un des combattants. Un autre coq était alors lancé et le premier vainqueur recommençait la lutte. Le coq qui avait fait le plus grand nombre de victimes était le vainqueur et, immédiatement, son heureux propriétaire était proclamé roi par toute l'assemblée. On improvisait alors un trône sur une civière et les quatre plus forts le promenaient en triomphe dans les rues de la commune en poussant des hourrahs. Après cette promenade triomphale, on allait faire un repas auquel chacun contribuait selon ses moyens. Les uns apportaient de la charcuterie, des volailles, des œufs, les autres du cidre, du vin, du café. On riait, on s'amusait, puis on se séparait, se donnant rendez-vous à l'année prochaine. » — Cf. Sébillot : *Coutumes de la Haute-Bretagne.*

Voir, sur les combats de coqs dans le Nord, Desrousseaux : *Les Mœurs de la Flandre française.*

le mercredi des Cendres, faisaient le tour de l'abbaye en chassant les malins esprits avec des soufflets ?

Pour Mézières et Charleville, nous n'avons guère qu'à mentionner « l'échelle. » Partis de Saint-Julien, ayant passé leur tête chacun dans un échelon de l'échelle qui devient alors horizontale, des masques, marchant ainsi de front, parcourent « les deux villes. » Des deux côtés de l'échelle retombent des draps plus ou moins blancs. Seules émergent des échelons les « têtes » qu'à plaisir on a faites plus burlesques les unes que les autres. « L'échelle » tient, ordinairement, toute la largeur de la rue.

* * *

Le premier dimanche de Carême, et même le soir du Mardi-Gras, on allumait des feux dits « buires » ou « brandons » autour desquels tout le village dansait en chantant. Cet usage des buires s'est assez généralement conservé dans les Ardennes.

Ce jour des Brandons ou des Buires servait quelquefois de date, de point de départ pour certains règlements, pour certaines cérémonies locales. Nous lisons, en effet, dans les *Statuts et coutumes de l'échevinage de Mézières,* par M. Laurent, archiviste : « Au quatorzième siècle, l'année était divisée en trois termes pour la rétribution scolaire. L'écolier fréquentant l'école (de Mézières) avant la Toussaint était tenu de payer le maximum de la rétribution ; la moitié depuis la Toussaint jusqu'au jour des Brandons et le tiers postérieurement à cette date. La nomination des officiers de ville de Mézières ou fonctionnaires municipaux avait lieu le jour des Brandons, et aussi la veille de la Saint-Jean-Baptiste et à la Saint-Remy. »

A celui — ou, plus galamment, à celle — qui, dans la commune, s'était marié le plus récemment, revenait l'honneur d'allumer ces buires. Très souvent, on jetait plusieurs chats dans le brasier, ou encore, plus cruellement, on les faisait rôtir vivants en les tenant suspendus au bout d'une perche. Le chat, qui représentait le diable, ne pouvait jamais assez souffrir, jamais être assez torturé, et c'était souvent se montrer trop humain que de le lancer dans le brasier où, à coup sûr, il devait trouver une mort plus prompte.

En même temps que brûlaient les chats, les pâtres réunis autour des buires faisaient sauter leurs troupeaux au-dessus des flammes : moyen infaillible de les préserver de toutes maladies, de tous maléfices.

Dans certaines communes, l'on croyait que plus la danse était animée, plus la future récolte devait être abondante (1).

* * *

A Revin, le soir des Buires, on faisait porter sur la place de grosses bûches

(1) Cet usage de faire traverser aux animaux les buires ou brandons, qui se confondent parfois avec les feux de la Saint-Jean, est — ou, du moins, était — assez général en France. « Quand la flamme s'élève, arrivent les ménagères du voisinage, chassant devant elles leurs bestiaux à grands cris, à coups de gaule. Les enfants, se mettant aussi de la partie, courent derrière. Les clameurs, les cris, les aboiements des chiens excitent les animaux qui, affolés, se précipitent aveuglément devant eux et passent à travers la flamme. Heureux le paysan dont les veaux, les vaches, les bœufs, les chèvres, les porcs ont traversé le feu : nul sort ne pourra les frapper. » — Lecœur : *Le Boccage normand.*

jetées pêle-mêle, abandonnées en fouillis et que le nouveau marié, à qui revenait toujours cet honneur, était chargé d'ériger en bûcher sur lequel on étendrait les brandons. Mais, auparavant, il devait mettre de côté un nombre de bûches assez considérable pour former la charge la plus lourde, la plus encombrante qu'un homme pût porter. Le bûcher édifié, notre homme devait alors prendre cette charge sur ses épaules, la porter chez lui et, autant de bûches tombaient en route, autant de bouteilles il devait payer à la jeunesse qui, le soir, ne manquait pas d'aller les vider au cabaret (1).

* * *

Il nous faut revenir ici sur cette coutume du saudage dont nous avons parlé, en mentionnant les coutumes relatives au mariage.

Donc, le matin du jour des Buires, les jeunes gens réputés les plus sages de la commune se réunissaient en comité secret et dressaient une liste de la jeunesse nubile des deux sexes, puis, à côté du nom de chaque garçon, ils accolaient le nom d'une jeune fille, la lui donnant pour maîtresse ou même pour future épouse. La publicité de ces bans de mariage imaginaire n'était pas sans être fertile en rapprochements ingénieux ou malicieux ; aussi garçons et filles n'avaient-ils pas toujours l'esprit bien rassuré.

Avant de mettre le feu aux buires, deux des garçons, choisis parmi ceux qui avaient dressé la liste, ou se mettaient, chacun, à l'une des fenêtres ouvertes de deux maisons se faisant vis-à-vis, ou montaient sur deux des arbres les plus élevés qu'ils pussent trouver et distants l'un de l'autre d'environ trois cents mètres, et, ainsi perchés, l'un des garçons, tenant d'une main la fameuse liste et, de l'autre, une lanterne, criait :

— Saudage ! saudage ! saudage !

Et, lisant, il continuait à voix haute :

— Roch Patient et Clémentine Durand ne sont-ils pas bien saudés ?

— Oui ! oui ! répondait la foule, en riant aux éclats.

— Pierre Titeux et Rose Maliverne ne sont-ils pas bien saudés ?

— Oui ! oui !

Et ainsi de suite jusqu'à ce que la liste fût épuisée.

Ces publications faites, on allumait les buires autour desquels garçons et filles dansaient en chantant :

---

(1) « Le jour des Buires, on a coutume, dans les Hautes-Vosges, d'allumer de grands feux au milieu du village. Or, depuis un temps immémorial, ce sont les jeunes filles dédaignées qui entendent se charger de ce soin (*voir ce que nous avons dit à l'article Saudage*). La plus vieille comme la plus jeune aura son feu à elle, et ce ne sera pas un vulgaire feu de joie que chacune de ces pauvres filles dressera et allumera de sa main, non ! mais un véritable bûcher, un bûcher tel que la justice implacable en réservait, autrefois, au châtiment des grands coupables. Tant pis pour l'homme qui lui a fait affront, il est voué aux flammes vengeresses et, s'il n'est pas rôti en réalité, — qu'il en rende grâce au ciel — il sera brûlé, du moins en effigie, sous la forme d'un affreux bonhomme de paille ou d'osier. Quelle joie pour toute « fehhnotte » de préparer le supplice de l'ingrat, de jeter son ennemi dans le brasier, de l'y voir s'y tordre et de pouvoir lui dire, à ce moment, suivant la formule consacrée :

« *Mahhe pecé* (mauvaise pièce), *t'es préféré in aute qué mi qué sos te fehhnotte ! Eh bé, mi,* « *j'm'fous dé ti. Breûle, breûle donc jusqué lé derrère brin. Qué j'te voisse plus dan mes eux* « (devant mes yeux) ; *qué j'poïesse donner mé main à in aute sans regret.* » — Sauvé : *Folk-Lore des Hautes-Vosges.*

Mardi-Gras, n't'en vas pas !
J'frons des crêpes (*bis*)
Mardi-Gras, n't'en vas pas !
J'frons des crêpes, et t'en auras !

Puis, les rondes terminées, la fille amenait son galant, ou son futur, de par le saudage, chez ses grands parents, pour manger les tourtelets ou les vitelots, et en chemin, chacun ayant sa chacune au bras, tous de chanter le plus bruyamment possible :

Carême est mort
Son fils s'endort.

On chantait aussi :

V'là l'Mardi-Gras bien attrapé,
Après s'être bien promené,
Dans l'autre monde il s'en est allé.

Gravement :

Il est mort !

Plus gravement :

Il est mort !

Plus gravement encore :

Il est mort,
De longtemps il n'en reviendra plus !

* * *

A Escombres, on saudait d'une façon tout particulièrement solennelle. Devant la population entière, en présence du maire et des conseillers municipaux de la commune, chaque jeune fille était mise à prix et adjugée au jeune homme le plus offrant et dernier enchérisseur. C'était un déshonneur pour une demoiselle que de n'avoir pas été « enchérie. » On lui signifiait ainsi le mépris qu'on avait pour sa conduite ou l'aversion que lui attirait son vilain caractère. Elle était, dans ce cas, saudée au mannequin que l'on appelait le « Mardi-Gras » et que l'on brûlait, selon l'usage, le mercredi des Cendres.

La jeune fille devait, tant que durait les réjouissances du carnaval, ne pas quitter le jeune homme qui l'avait achetée.

* * *

Dans certaines autres communes du pays de Sedan, la jeunesse faisait le saudage en se divisant en deux groupes se suivant à une assez grande distance et en allant de porte en porte, s'arrêtant de préférence devant les maisons où habitait un veuf ou une vieille fille, ou un jeune homme que l'on savait rechercher une jeune fille en mariage, et réciproquement.

Et le premier groupe criait de toutes ses forces, en ajoutant parfois aux paroles un air de son invention :

— *Saudé ! saudé ! Vous n'savez guère qui qu'nous avons trouvé à sauder? C'est la Jeanne Barthélemy avec Pierre Ludet. C'est-y bin? Riez-en. Tourtelets dans le pot !*

Et ce premier groupe partait presque aussitôt, remplacé par le second qui répétait la même chose.

A la porte, pendant ces repas traditionnels dans les Ardennes, le soir du Mardi-Gras, se tenaient discrètement les mendiants et les enfants qui psalmodiaient : — ou quelquefois même un seul enfant que l'on avait choisi gras, joufflu, et que de porte en porte on promenait monté sur un âne :

Saint Panceau qui n'a pas soupé !
S'il vous plaît de lui donner.
Taillez haut, taillez bas,
Un bon morceau au milieu du plat.
Si vous n'avez pas de couteau,
Donnez tout le morceau.
La jambe de fer
Qui court comme un cer,
La jambe de bôs
Qui reste au culot (1).

---

(1) Variante communiquée par M. Bruge-Lemaitre :

(IV) Saint Pansard n'a pas soupé,
Je vous prie de l'y en donner.
Un p'tit morceau d'vot'pâté,
Taillez haut, taillez bas, taillez tout à vos.
Si vous n'avez pas de couteau,
Donnez-moi tout le morceau.

C'est cette complainte que chantaient aussi les jeunes gens d'Ecordal en entrant dans les maisons pour demander des « guinguettes. »

Cette cantilène serait à peu près la même dans les Vosges.

Et maintenant, faut-il rattacher ces complaintes ardennaises chantées le Mardi-Gras aux curieux « aguilleneuf » que nous trouvons dans le rarissime — si rarissime, qu'il n'a été tiré qu'à vingt-neuf exemplaires, pour chacun des membres de la Société des Bibliophiles français — volume de Lucas Le Moigne, curé de Notre-Dame-de-Puy-la-Garde, en Poitou. Voici ce que, dans la préface de cette réimpression, dit notre érudit confrère Henry Céard :

« On trouve, dans le *Recueil* de Lucas Le Moigne, un aguillenneuf, ou chanson faite à l'occasion des étrennes. Les aguillenneufs, dont le nom dérive manifestement de « *Au gui l'an neuf.* » le cri par lequel les druides, au temps celtique, saluaient la naissance de l'an nouveau, sont de petites compositions que les corps d'état allaient chanter le 1er janvier devant la porte des personnes dont ils espéraient tirer quelques présents en argent ou mangeaille.

« Cette coutume s'est conservée dans certaines provinces où les pauvres la pratiquent encore à l'époque de l'Epiphanie. La *Revue des Traditions populaires* a même donné l'autre jour le texte musical d'une de ces mélancoliques complaintes avec laquelle les mendiants en Champagne s'en allaient dans la nuit des Rois, sous les fenêtres éclairées, réclamer le don de la part à Dieu. Poèmes improvisés, rarement notés, et vite disparus dans le bruit de la rue où ils furent murmurés par des rapsodes à jamais inconnus, les aguillenneufs ont presque tous disparu, et rarement on en rencontre un complet échantillon.

« Celui de Lucas Le Moigne est un morceau remarquable parmi les pièces du genre :

« Aguillenneuf, de cœur joveux
Tous ensemble on vous demande
Pleine une bourse d'écus vieux.
Nous les prendrons, et sans amende
Pour réjouir toute la bande.
S'il vous plaît de les mettre en jeu,
Nous en dirons : Aguillenneuf.

Nous sommes plusieurs compagnons
Assemblés et d'une alliance
Qui tous délibéré avons
De très bien garnir notre panse.
S'il vous plaît, vous ferez l'avance
Car nous n'avons pas grand avec,
Puis nous dirons : Aguillenneuf.

Or sont vidés tous nos gipons
Par qui n'avons cause de rire
Donnez-nous poulets ou chapons,
Eclairez près pour nous conduire
Donnez de quoi rôtir et frire
Ou un jambon pour mettre au feu,
Nous en dirons : Aguillenneuf. »

« Les chansons de l'aguilaneuf — dit M. Tiersot, dans sa très savante *Histoire de la Chanson*

Pourquoi cette jambe de fer ? Pourquoi cette jambe de bois ?

Une légende ardennaise raconte qu'un laboureur avare, rude aux pauvres, se leva un matin avec une jambe en fer, alors que son voisin, charitable à l'excès, se levait le même matin avec une jambe en bois dont il ne souffrit jamais. Ce qui lui permit de courir sans cesse sur tous les points de sa propriété et de la faire fructifier abondamment, tandis que le laboureur à la jambe de fer ne pouvait marcher tant cette jambe était pesante ; ses champs, qui ne furent ni visités ni surveillés, dépérirent, devinrent stériles, jusqu'à ce que cet homme si peu charitable fût ruiné.

Quand la requête à saint Panceau — ou saint Pansard — avait été infructueuse, enfants et mendiants levaient le siège de la maison en chantant :

Si vous n'voulez rin donner,
Trois fourchettes, trois fourchettes,
Si vous n'voulez rin donner,
Trois fourchettes dans vô gosier.

On disait lorsque la quête avait été fructueuse :

Madame, nous vous remercions
De vos bonnes intentions.
Nous prierons Dieu dans votre maison
Ainsi quand nous en sortirons
Devant Dieu.

---

populaire — représentent l'un des principaux types d'une importante classe de chansons populaires : les chansons de quêtes. Leur usage, non plus que leur allure, n'a dû changer beaucoup depuis le seizième siècle, si l'on s'en rapporte à la description suivante de la tournée traditionnelle des quêteurs telle qu'elle est racontée, d'une façon très vivante, par Noël du Fail, conseiller au Parlement de Rennes, dans ses *Propos rustiques* :

« Ils s'équipoient honnestement de bons bastons de pommiers, fourges, vouges et quelques « vieilles espées rouillées, avecque une forte arbaleste de passe. Devant tous marchoit un com- « pagnon avec un bon tambourin de suisse ; un autre sonnoit du fiffre, ainsi qu'il disoit, ayant « sa rapière sous le bras, en faisant du bon compagnon, disant qu'il ne la portoit pour faire mal « mais pour piquer les limax. » Un troisième « portoit une grande et large poche pour mettre « les andouilles et aultres émolumens de la queste. » Un quatrième portait la broche pour le lard. Et « ainsi bien enharnachés et bien échauffés, ils marchoient longuement, » chantant une chanson que le chef de la troupe leur « apprenoit, comme de sa façon, pour ce que très bon estoit rimas- « seur et estoit volontiers appelé à tous jeux qui se faisoient. Leur cri était : « Ha ! Dieu te garde, « or çà, compain, donne-nous *aguilaneuf !* »

« Cet attirail, le personnel même des quêteurs, tout cela s'est modifié, à coup sûr ; mais en notre siècle même, des tournées de ce genre ont encore lieu à l'époque du jour de l'An dans beaucoup de provinces. Jeunes gens ou enfants se réunissent alors pour aller demander des étrennes ; les pauvres n'auraient garde de laisser échapper une si bonne occasion dès qu'elle leur est offerte par la tradition du pays ; même, dans quelques communes, ce n'est rien moins que le sacristain qui dirige le mouvement. Ne considérerait-on pas, par hasard, ce fonctionnaire comme le successeur naturel des bardes ou des druides ?

« Ainsi marche la bande de quêteurs, parcourant le village où elle s'est formée et les hameaux environnants ; elle va de porte en porte, s'arrêtant devant les maisons les plus importantes : là, le chanteur de la troupe ou le chœur tout entier adresse sa requête, non pas en vile prose, mais sous forme d'une chanson consacrée à cet usage. Ces sortes de pièces, il faut l'avouer, sont souvent plates et d'une forme plus rudimentaire encore qu'aucune de celles que nous avons étudiées jusqu'ici. Ne les dédaignons pas, cependant, car elles ont une saveur de nature, on y trouve des images naïves et une grâce d'autant plus pénétrante qu'elle est assurément sans nul apprêt...

« En Champagne et en Lorraine, où ces traditions se sont maintenues *(elles sont perdues aujourd'hui, ajouterons-nous)* avec le plus de persistance, une des jeunes filles désignées par le sort ou par le choix de ses compagnes est habillée de blanc, parée de rubans et couronnée de fleurs. C'est elle qui doit porter la parole au nom de ses suivantes, ou, du moins, entonner les couplets. On l'appelle « la reine » ou « la mariée, » ou bien encore « la trimouzette, » terme dérivé d'un mot usité dans la plupart des chants du mois de mai des provinces de l'Est. Ce mot est demeuré inexpliqué pour les celtisants aussi bien que pour les romanistes. » — Voir, d'ailleurs, pour les « trimouzettes, » l'ouvrage cité, pages 192 à 194.

Mais si le résultat de la quête n'avait pas été suffisant, les quêteurs substituaient aussi au couplet de remerciements ce singulier souhait :

Je vous souhaitons autant d'enfants
Qu'y a de pierrettes dans les champs.

* * *

Cette fête des Buires est certainement l'une de nos plus anciennes fêtes ardennaises. Avant la Révolution, elle se célébrait dans le pays deux fois par an, d'abord le premier dimanche de Carême, et — comme dans la France entière — le jour de la Saint-Jean (1).

Nous avons eu sous les yeux un calendrier datant de 1507, où ces deux fêtes sont, à leurs dates, indiquées en caractères énormes ; preuve irrécusable de toute l'importance que leur donnaient nos ancêtres ardennais.

* * *

Enfin, et pour en terminer avec ces usages de la Mi-Carême, disons qu'autrefois, à Joigny, tous les habitants de cette petite commune avaient coutume de célébrer ensemble, chaque année, le jour de la Mi-Carême. On choisissait un pré en pente et, une fois arrivés, on se partageait en deux camps dont l'un occupait le bas, l'autre le haut du pré. Puis, ces deux camps installés, chacun sortait de son panier des petites brioches rondes à la croûte dorée, appelées *rouiettes* que l'on laissait rouler d'un camp à l'autre. Et le camp d'en bas, alors, de chercher à attraper ces brioches plus ou moins saupoudrées de terre, plus ou moins brisées, en riant, en se bousculant, en criant : *Rouie, rouiettes ! Rouie, rouiettes !* (roulez, roulettes).

Mais un jour — il y a une quinzaine d'années environ, — les Nouzonnais imaginèrent de s'embusquer derrière le pré choisi par leurs voisins de Joigny et, faisant soudain irruption au moment où l'animation était la plus grande, se jetèrent sur les *rouiettes* qu'ils mangèrent et emportèrent.

Depuis ce temps, cet usage de la Mi-Carême s'est perdu. Mais on a conservé toujours le souvenir de cette joyeuse coutume, car à Joigny, à la veillée, on ne commence jamais un conte sans dire :

Au bon temps des rouiettes, alors que les Philistins (les Nouzonnais) étaient inconnus.

Disons aussi qu'autrefois, il y a longtemps, très longtemps, il était d'usage, surtout à Escombres, quand arrivait la fin de la Mi-Carême, que les jeunes gens, en bande, allassent, chacun portant son plat, faire un pique-nique au bord d'une source, d'un ruisseau. Pour faire réchauffer ou cuire les mets, en première ligne l'omelette traditionnelle, on allumait le feu entre de grosses pierres et on buvait à la source dans le creux de la main. Cette coutume, dont se souviennent à peine quelques rares vieillards, était particulièrement en honneur au siècle dernier.

---

(1) Voir dans le manuscrit déposé à la Bibliothèque nationale : *Poésies populaires de la France*, une chanson givetoise, relative à « la fête du grand feu. »

CHAPITRE VIII

Les Rois, Fêtes de Mai, Fêtes diverses

La veille des Rois, le boulanger porte dans chaque famille le gâteau renfermant la fève traditionnelle : ce sont les étrennes que le fournisseur donne ainsi à ses clients (1).

Le soir du jour des Rois, dans chaque famille, on mange le gâteau, dont on fait quatre parts : celle du bon Dieu, celle de la Vierge, celle des parents et des domestiques, celle des étrangers.

Les deux premières parts étaient données aux pauvres; le chef de la famille s'attribuait les autres et les distribuait à son gré.

Dans certaines communes, les parts étaient tirées au sort, et chaque personne, en les tirant, disait ces mots mystiques : *Phœbe domine!*

Etait roi qui trouvait la fève dans sa part, et quand il buvait (cet usage est d'ailleurs général dans toute la France), l'assemblée devait crier : « Le roi boit! » Qui ne poussait pas ce cri avait aussitôt la figure barbouillée de jus de réglisse ou de lie de vin. Dans quelques communes, l'usage était de planter dans les cheveux

---

(1) Voir pour la « Fête des rois » un article de M. Sébillot dans la *Revue des Traditions populaires* (année 1888). M. Sébillot cite certaines coutumes en usage dans le Vaucluse, la Loire-Inférieure, le Nord, le Finistère, la Belgique, etc., etc. — Voir aussi Nozot dans la *Revue des Sociétés savantes*, t. IV, p. 125, *Melusine*, t. II; Laisnel de la Salle : *Croyances du centre de la France*; Sébillot : *Coutumes de la Haute-Bretagne;* Desrousseaux : *Les Mœurs de la Flandre française;* Lecœur : *Esquisses du boccage Normand;* Combry : *Voyage dans le Finistère.* — *Revue des Traditions :* (janvier 1887) deux articles de M. L. Bonnemère, dans la *Revue des Traditions :* 1° *Le Jour des Rois en Normandie;* 2° *Le Jour des Rois dans le Maine*, etc., etc. On y retrouve ces mêmes formules d'incantation que nous citons plus haut. Voir aussi dans la même *Revue* (année 1889) un intéressant article de M. Certeux : *La Fête des Rois*, relatif surtout à cette fête de l'ancienne France, etc., etc.

Il est curieux de constater ces mêmes coutumes au Brésil. Nous lisons en effet dans le *Folk-Lore Brésilien*, par Santa-Anna Nery :

« Le jour des rois, dans plusieurs petites villes du Brésil, les jeunes gens se déguisent en bergers et les jeunes filles en bergères. Ils s'en vont chantant joyeusement dans les rues, entrant dans les maisons dont les portes s'ouvrent devant eux à deux battants et où l'on remplit leurs plateaux d'aumônes en argent pour les pauvres.

« A Bahia, et aussi en maints autres endroits, bergers et bergères rentrent dans les salons

du délinquant de grandes cornes en papier, de lui poser sur le nez une paire de besicles à verres énormes et, jusqu'à ce que la fête fût terminée, il devait rester ainsi attifé.

Les parts qui leur étaient réservées, les mendiants allaient de porte en porte les réclamer en chantant devant la porte :

Or, escoutés, seigneurs, bourgeois,
Nous prions Dieu et saint Eloi,
Le grand saint Hubert, notre Ardennois,
Qu'ils vous donnent bonne santé,
Bonne santé à volonté.
Quand nous serons tertous morts,
Et dans la terre boutés.
Point de parents ni d'amis
Ne nous viendront visiter.

L'un des mendiants — principalement à la campagne — entrait alors, recevait la part de gâteau qui l'attendait, prenait de la cheminée un tison enflammé et sortait en chantant :

Voilà la mort, qu'en ferons-nous ?
En la jetant, elle fleurira
A l'honneur des trois Rois.

Pour comprendre le sens mystique de ce dernier couplet, il faut rappeler qu'autrefois, dans les Ardennes, il était d'usage, la veille du jour des Rois, d'allumer des torches et de parcourir les champs et les jardins en psalmodiant :

Taupes et mulots
Sortez de l'enclos :
Beurre et lait
Tout à plantée (foison).

---

illuminés, car ils sont attendus, mais avant d'entrer ils chantent une chanson dont voici le premier couplet :

« Hé ! la-bas, nobles gens,
Ecoutez et vous entendrez !
Car des parages de l'Orient
Sont arrivés trois rois,
Gaspard, Melchior, Balthazar,
Sont accourus de l'Orient
Pour adorer l'enfant-Dieu !
Jésus-Christ, tout puissant. »

Ces coutumes des rois sont d'ailleurs à peu près les mêmes dans toute la France. Voici, par exemple, ce qui se passe dans la Beauce :

Au commencement du souper, on nomme un président, presque toujours la personne la plus âgée et la plus respectée parmi les convives. Avant d'entamer le gâteau traditionnel, le plus jeune garçon de la famille monte sur la table. Puis le président coupe une première tranche du gâteau et demande à l'enfant : « Pour qui ce morceau ? » L'enfant répond : « Pour le bon Dieu. » Cette part, en effet, est mise de côté pour être donnée au premier pauvre qui viendra la demander. D'habitude, ils ne se font pas espérer, car presque toujours ils sont trois ou quatre au dehors, hommes et femmes, épiant à travers les fentes de la porte et attendant l'occasion d'exprimer leur demande.

Quand le moment est venu, un d'eux chante sur un ton dolent un couplet souhaitant la « bonne année à la compagnie » et se terminant par la demande « de la part du bon Dieu. » Tous reprennent alors un refrain. L'enfant apporte ensuite la tranche de gâteau réservée, en disant : « Voilà la part à Dieu. »

Dans le Finistère, quand on partage le gâteau, on garde précieusement la part des absents : une superstition locale veut que l'état dans lequel se conserve ce morceau indique précisément l'état de santé de l'absent.

Puis on abandonnait les torches sur le sol. Par cette pratique semi-gauloise, on croyait purifier la terre et la rendre plus fertile. Aussi les mendiants, une fois sortis, en jetant sur le sol le tison qu'ils avaient pris dans la cheminée, croyaient-ils qu'ils feraient refleurir la « morte » (la terre) « à l'honneur des trois rois » (1). Pour peu que la part de gâteau n'eût pas été réservée, les quêteurs disaient :

Les trois rois mages se sont arrêtés
Devant la porte des mal peignés.

A Gespunsart, les bergers avaient seuls le droit d'entrer dans les maisons pour y chercher leur part de gâteau (2).

* *

C'était le jour des Rois que se faisait — et que se fait même de nos jours — le fameux « antibois, » par la jeune fille désireuse — mais ne le désirent-elles pas toutes — de connaître son amoureux.

Avant de se coucher, elle disposait sous l'oreiller de son lit un miroir sur lequel elle posait, en forme de croix, une paire de bas avec un démêloir au point d'intersection, ou bien elle posait sur une chaise ses habits d'une certaine façon, et se mettant dans le lit, en y montant du pied gauche, elle devait réciter tout d'un trait cette bizarre incantation :

Je touche à l'antibois,
Salut trois rois,
Salut Gaspard,
Melchior et Balthasar!
Faites-moi voir en dormant
L'époux que *j'aurai mon* vivant!

Cette formule n'était pas invariable, car au moment de monter dans le lit, toujours du pied gauche, après avoir récité cinq *Pater* et cinq *Ave*, elle pouvait dire aussi :

« *J'ai récité ces cinq* Pater *et ces cinq* Ave *en l'honneur des trois grands rois :*

---

(1) Ces promenades nocturnes aux flambeaux — qui furent communes et le sont peut-être encore, à bien des pays en France — ces chants traditionnels, sorte d'incantation pour obtenir des récoltes abondantes, pourraient remonter au paganisme et rappeler les fêtes de Cérès qui se célébraient la nuit. Tout porte à le croire. Les fêtes de Cérès avaient lieu aux premiers jours de l'année quand les semences confiées à la terre commencent à germer et d'autres au printemps. Parmi les jours qui leur étaient consacrés il y en avait un qui se nommait *Dies lampadum* (le jour des flambeaux) en mémoire de ceux que la déesse alluma aux flammes du mont Etna pour aller chercher Proserpine. Dans la nuit qui le précédait, hommes et femmes causaient çà et là dans les campagnes en agitant des torches enflammées et en chantant des hymnes à Cérès pour obtenir d'elle la fertilité de la terre. Ces fêtes nocturnes aux flambeaux furent universelles pendant tout le moyen-âge et se renouvelaient le premier dimanche de Carême. Toutes ces manifestations avec leurs rites divers ne sont donc évidemment que les restes défigurés d'une cérémonie païenne où le feu a conservé son caractère sacré.

(2) On faisait autrefois, dans les Ardennes, à cette occasion, des pains coniques appelés « *michots* » composés de plusieurs sphères placées les unes sur les autres et successivement plus petites. Au sommet on plaçait un rameau de chêne ou de houx et les familles se les envoyaient réciproquement par les plus jeunes enfants. C'était un reste de coutume druidique et, quoique n'existant plus, les enfants réclament toujours leur *michot* aux parents qui rentrent des champs ou de voyage. — Portagnier : *Histoire du Châtelet-sur-Retourne.*

Voir sur les « gâteaux traditionnels en France » d'intéressantes études dans la *Revue des Traditions* (*passim*).

Gaspard, Melchior et Balthasar, pour qu'ils me fassent voir en dormant celui que j'aurai en mon vivant. »

Puis, ayant fait un signe de croix de la main gauche, la jeune fille devait s'endormir sans dire une autre parole. Très souvent, ayant un amoureux en tête, il n'était pas rare que l'image du bien-aimé apparût en songe. Si la demoiselle voyait un berceau, c'était signe, sans qu'elle connût encore le père de l'enfant, qu'elle accoucherait dans l'année; si elle voyait des anges ou un cercueil, c'était signe de mort prochaine.

* * *

« A Chooz (Ardennes), le soir des Rois, au premier coup de minuit, les filles se lèvent avec précaution. Elles allument une chandelle qu'elles ont placée devant une glace. Un pied sur le lit, l'autre pied sur le plancher, elles récitent trois *Ave Maria* avec toute la ferveur dont elles sont capables. A peine la prière est-elle terminée que la glace soudain s'anime. Tantôt un beau jeune homme y passe souriant; la jeune fille se mariera et épousera le beau gars qu'elle a vu sourire. Ou c'est un cercueil qui apparaît sur le miroir; la jeune fille ne se mariera pas et mourra au printemps de la vie. Si aucune image ne se montre, elle restera vieille fille (1). »
Cf. Henri DE NIMAL dans la *Revue des Traditions.*

---

(1) Cette coutume de l'antibois est aussi très répandue dans la Meuse : voici en effet ce que nous lisons dans le roman de M. J. DE GONCOURT : *Chérie.*

« Minuit sonnant, Cherie *(alors au château des Muguets, dans la Meuse)* se levait, prenait une paire de bas de soie noire qu'elle pliait en croix sur un miroir. Ces bas noirs en croix et ce miroir, elle les plaçait sous son traversin, ainsi qu'une carte où elle avait écrit, avec une plume liée au quatrième doigt de la main gauche, le jour, l'heure, l'année de sa naissance et le nom de l'étoile du matin.

« Puis, déshabillée, un pied posé sur la barre du lit, elle jetait cette invocation dans la nuit :

Je mets le pied sur l'antibois;
Je me couche au nom des trois rois.
Je prie Gaspard, Melchior et Balthasar
De me faire voir
En mon dormant,
Le mari que j'aurai
En mon vivant.

« Alors elle se couchait sur le côté gauche.

« Hélas ! les superstitions du passé hantent les femmes de la plus haute société aussi bien que celles de la plus basse, et il est peu de jeunes filles du très grand monde qui, certains jours, n'interrogent l'avenir au moyen d'antiques sortilèges et de vieilles incantations magiques..... »

L'antibois dans les Vosges se fait la veille au soir de la Purification :

« La jeune fille veut-elle connaître l'époux qui lui est destiné, elle doit, la veille au soir de la Purification, en tournant le dos au feu, jeter une poignée de cendres sur les tisons ardents, de manière à les recouvrir aussi complétement que possible. Mieux les tisons seront cachés, plus le charme aura de chances de réussite. Pendant cette opération, la jeune fille dit :

Chandelier, chandeleur
Je te cache à ... heures (indiquer l'heure exacte)
Fais-moi voir en mon dormant
Celui que j'aurai en mon vivant.

« Si elle va se coucher aussitôt et parvient à s'endormir sans avoir prononcé une seule parole, elle peut être certaine de voir dans son premier sommeil l'homme qui partagera, un jour, sa bonne et sa mauvaise fortune.

« La même révélation peut être obtenue sans tant de complications, à n'importe quel moment de l'année, mais avec un moindre degré de certitude, si la consultante prend soin de placer ses jupes en croix sous son oreiller quand elle se met au lit, ou de bien disposer de la même façon sous sa tête les jarretières d'une personne avec laquelle elle couchera pour la première fois. Dans ce dernier cas, elle doit dire avant de se laisser aller au sommeil :

Que Dieu me fasse voir en dormant
Le plus fidèle de mes amants.

« L.-F. SAUVÉ, *Folk-Lore des Hautes-Vosges.* »

* * *

C'était quelquefois aussi le jour des Rois — mais plus spécialement pendant le mois de mai — que les « Trimorets » ou « Trimouzets » allaient, de porte en porte, demander une petite pièce blanche ou toute autre offrande. Ces Trimouzets étaient de petits enfants qui se déguisaient en évêque, en enfants de chœur, et dont M. Bruge-Lemaître, dans son curieux recueil inédit : *Les Types disparus*, nous a conservé le costume. C'est un petit évêque ayant mitre en tête et habits sacerdotaux sur lesquels est jeté un manteau rouge. A ses côtés marchent deux enfants de chœur

---

Autre antibois, encore dans les Hautes-Vosges :

« La jeune fille qui veut savoir de quel côté viendra le galant auquel elle donnera sa main n'a qu'à monter sur un tas de fumier le jour de la Purification, avant le lever du soleil, et à jeter son sabot en l'air. De la direction vers laquelle la pointe de son sabot sera tournée quand elle le relèvera, accourra, un jour, le mari désiré. » — Sauvé, *Folk-Lore des Hautes-Vosges*.

Dans la nuit du 28 ou du 29 février, en Saône-et-Loire, quand l'horloge va sonner minuit, l'amoureuse se met à la fenêtre de sa chambre et sans trop songer à se garantir du froid, qu'il y ait lune ou non, la tête levée, les yeux plongés dans l'inconnu, elle prononce ces paroles :

Bonjour mars !
Comment te portes-tu, mars ?
Montre-moi dans mon dormant
Celui que j'aurai dans mon vivant.

Cette invocation terminée, la jeune fille se couche et cherche à dormir, car en songe lui apparaîtra son amoureux.

En Suisse, pour savoir qui l'on épousera, il faut, la veille de la Noël à minuit, descendre de son lit en posant à terre le pied gauche le premier et, si la lune brille, aller dans le carrefour et dire :

Lune ! ô ma tant belle lune !
Toi qui connais ma fortune,
Oh ! fais-moi voir en rêvant
Qui j'aurai pour amant !

La personne qu'on verra en rêve sera celle qu'on épousera.

Le premier vendredi de chaque mois, dans maintes pensions de Paris — mais cet usage s'est-il vraiment perdu ? — les jeunes filles disaient en mettant leur pied sur la table de nuit :

Je mets mon pied sur ce petit antibois,
Le premier vendredi du mois,
En priant le grand saint Eloi
De me faire voir en mon dormant
Celui que je dois épouser de mon vivant.

Dans maintes villes de l'Allemagne et aussi en Alsace, l'antibois se fait le 29 novembre, la veille de Saint-André. — « *Aujourd'hui Saint-André. — Dorment tous les gens. — Tous les gens vivants. — Entre le ciel et la terre. — A l'exception de l'homme qui devra m'épouser.* » Cette coutume se nomme « la vision de saint André. » Avant de se coucher, la jeune fille pétrit un homme en pain ou gâteau, et monte au lit en même temps qu'elle le mange et dit : « *Je vais entrer au lit. — Saint André, je te prie. — Laisse-moi voir mon bien-aimé. — Qu'il soit jeune ou vieux. — Laisse-moi le voir.* » — Souvent aussi la jeune fille ne se contente pas de voir, elle voudrait aussi savoir. Pour apprendre si son mari sera riche ou pauvre, elle met à côté de son lit deux verres, l'un rempli d'eau, l'autre rempli de vin. Si le fiancé boit le vin, il est riche ; s'il boit de l'eau, il est pauvre. Dans les pays où il n'y a pas de vin, elles s'arrangent en disant : « *Si je dois l'épouser riche. — Qu'il tienne un rameau vert. — Si je dois l'épouser pauvre. — Qu'il apporte son pain.* »

Datant des époques les plus reculées, dit Mme Edwige Heineke, *Revue des Traditions*, livraison de janvier 1889, ces coutumes chrétiennes se sont confondues avec les superstitions païennes, comme nous le montre cette ancienne prière latine : « *O sancte Andrea, effice, ut bonum, prium acquiram virum ; hodie mihi ostende qualis sit qui me in uxorem ducere debet.* » La première moitié de la phrase est chrétienne, la deuxième fait allusion aux anciennes superstitions germaniques. L'Avent — *le julfert* — était l'époque où l'on adressait toutes sortes de questions au destin. Cette espèce d'ordalie avait lieu non seulement au sujet du mariage mais aussi à celui de la mort. On dressait, le soir, un petit tas de farine ou de cendres, et si, le matin, on le trouvait écroulé, on était sûr de mourir avant la fin de l'année. Une fillette de douze ans à laquelle une servante avait conseillé de rester seule auprès du fourneau et de réciter Notre Père à l'envers pour voir apparaître son fiancé, aperçut vers les minuit un fantome enveloppé d'un linge blanc. « Nul autre que la mort, lui dit la servante, ne sera votre fiancé. » Et la jeune fille ne se maria pas, mais elle mourut... à soixante-dix ans, ayant eu ainsi la mort pour unique fiancé.

tenant, l'un une crosse, l'autre une grande croix d'or d'où pendent des rubans multicolores.

À Gespunsart, les Trimouzets chantaient en faisant leur quête :

(V) Marie est une merveille
Plus brillante que le jour.
Sa beauté est sans pareille,
Sans pareil est son amour.
A l'honneur de Notre-Dame
Il nous faut chanter toujours :
Marie, à toi notre flamme,
Marie, à toi nos amours.

(VI) O mère de mon Dieu,
Vous quittez ce bas lieu,
Pour jouir dans le ciel
Du repos éternel.
Ouvrez-nous donc un jour
Le céleste séjour.
Nous sommes à genoux,
Reine, priez pour nous.

Dans le pays de Rethel, le premier mai, une fillette, aussi mignonne qu'on pût la trouver, était habillée de blanc. On lui posait sur la tête une couronne de fleurs et de rubans entrelacés et, accompagnée de ses petites amies, elle allait de maison en maison demander de la farine pour faire un gâteau. Si au lieu de farine on lui donnait de l'argent, les sommes recueillies servaient à l'entretien de l'autel de la Vierge.

La Trimouzette chantait, en quêtant :

I

Trimouzette! belle femme de céans,
Nous revenons d'avas les champs.
Nous *ont* trouvé les blés si grands!
La blanche épine en florissant,
Son fils Jésus, belle femme de céans.

II

Si nous venons devant votre porte,
C'est pas pour boire ni pour manger :
C'est pour aider à avoir un cierge
Pour y lumer la Sainte-Vierge
Son fils Jésus, belle femme de céans!

III

Un petit grain de votre farine,
Ne nous faites pas tant demander :
Notre Dame est bonne assez,
Pour vous bien récompenser,
Son fils Jésus, belle femme de céans.

Voici les deux cantiques que chantait la Trimouzette à Tétaigne :

PREMIER CANTIQUE

(VII) Jésus s'en va parmi les champs (*bis*)
Sa mère derrière tout en pleurant,
Jésus, sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

II

Sa mère derrière tout en pleurant (*bis*)
Où allez-vous, mon bel enfant?
Jésus, sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

III

Où allez-vous, mon bel enfant? (*bis*)
Je m'en vais à Jérusalem.
Jésus, sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

IV

Je m'en vais à Jérusalem (*bis*)
N'y allez pas, mon bel enfant.
Jésus, sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

V

N'y allez pas, mon bel enfant (*bis*)
Les Juifs y sont, vous trahiront.
Jésus, sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

VI

Les Juifs y sont, vous trahiront (*bis*)
A la croix vous attacheront.
Jésus, sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

VII

A la croix vous attacheront (*bis*)
Les pieds, les mains vous cloueront.
Jésus, sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

VIII

Les pieds, les mains vous cloueront (*bis*)
Le côté droit vous perceront.
Jésus, sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

IX

Le côté droit vous perceront (*bis*)
De votre corps ils en mangeront
Jésus, sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

X

De votre corps ils en mangeront (*bis*)
De votre sang ils en boiront
Jésus, sainte Marie, mère de Dieu, Jésus (1).

DEUXIÈME CANTIQUE

(VIII) Voici un joli mois de mai
Qui se présente à votre porte.
Si peu de chose lui donnerez,
Nous le recevrons d'un bon cœur.
C'n'est pas pour nous que nous prions,
C'est pour la Vierge Notre-Dame,
C'est pour gagner le Paradis
Si Dieu nous en faisait la grâce.

---

(1) Voir à notre *Livre II* une variante, texte et musique, de cette chanson.

A Puilly et Charbeaux, le jour du premier mai, on *dansait la mariée*. Cet usage s'est perdu depuis une dizaine d'années environ. Une fillette vêtue de blanc faisait le tour du village, entrant dans chaque maison pour demander de quoi habiller la Sainte-Vierge et son autel.

Dans le pays de Saint-Etienne-à-Arnes (1), le premier mai, les toutes petites filles allaient dans le village, de maison en maison, faire une quête pour « acheter un cierge à la Vierge. » L'une de ces fillettes, vêtue d'une robe de mousseline blanche, la tête parée d'une couronne de fleurs blanches au milieu desquelles s'entrelaçaient des rubans blancs, faisait la Trimouzette. Avant de se mettre en route ces fillettes formaient un cercle dans lequel, seule, dansait la Trimouzette. Puis on partait et, dans chaque maison, on chantait, sinon en entier, du moins un ou plusieurs couplets de la chanson que voici :

I

En revenant *de dans* vos champs (*bis*)
Nous *ont* trouvé les blés si grands,
La blanche épine fleurissant,
Et l'alouette au ciel chantant.
Devant Dieu, c'est le mai, mois de mai,
C'est le joli mois de mai.

II

Quand votre mari s'en va dehors (*bis*)
Que Dieu le prenne en son accord,
Et en l'accord de son fils,
Notre-Seigneur Jésus-Christ.
Devant Dieu, c'est le mai, mois de mai,
C'est le joli mois de mai.

---

(1) Voir, sur les fêtes de mai en général, un article très complet de M. P. Sébillot, dans la *Revue des Traditions* (mai 1888). Cet article est divisé en : *Mai plantés, Quêtes de Mai, Rois et Reines de Mai, Facéties et Réjouissances.* M. Sébillot y relève quelques curieuses coutumes communes à l'Angleterre et à la France; il nous indique aussi les similaires du pays de Gex, des Hautes-Alpes, de la Lorraine, du Poitou, de la Bretagne, du Berry, du Nord, du Jura, de la Gironde, du Périgord, du Forez, du Vaucluse, de la Provence, de la Picardie, du Hainaut, etc., etc. — Voir également la *Revue des Traditions* : année 1889.

Voir encore : A. Challamel : *Mémoires du Peuple français;* Monteil : *Histoire des Français des divers états;* Monnier et Vingtrinier : *Coutumes du Forez, du Bugey;* Richard : *Traditions populaires de l'ancienne Lorraine;* Laisnel de la Salle : *Croyances du centre de la France;* dans la *Tradition*, une série d'articles du Dr G. Pitré; de Nore : *Coutumes, Mœurs et Traditions des provinces de France;* Sébillot : *Coutumes de la Haute-Bretagne;* Lecœur : *Esquisses du Boccage normand;* W.-S. Lach Szyrma : *Le Mois de Mai en Angleterre*, etc., etc., et aussi le très intéressant et très érudit ouvrage de M. J. Tiersot : *L'Histoire de la Chanson populaire.*

Nous ne pensons pas qu'il y ait « dans ces arbres de mai, » dans ces arbres de la liberté, une tradition démocratique ou républicaine. Peut-être est-il plus sage de chercher dans « ces plantations » un sens mystique aujourd'hui perdu. — Cf. Gubernatis : *Mythologie zoologique.*

L'auteur italien y voit — pour ne rien abandonner de son système — la naissance ou plutôt le renouveau annuel du soleil. Le premier mai, écrit-il, fut jadis symbolisé en Toscane par un beau jeune homme, espèce d'Hermès ou de Bacchus, avec le thyrse, et figurant le réveil de la végétation. Dans son ouvrage : *Baumkultus der Germanen*, M. Mannhardt a épuisé ce sujet pour ce qui concerne les usages relatifs aux fêtes de mai. L'arbre de mai se trouve parfaitement décrit dans Polydore Virgile : *De rerum inventoribus : Lugduni 1586.* « ... *Est consuetudinis*, écrit-il, *ut juventus promiscui sexus lætabunda calendis maii exeat in agros et cantitans inde virides reportet arborum ramos eosque ante domorum fores ponat et denique unus quisque eo die aliquid viridis ramusculi vel herbæ ferat, quod non fecisse pœna est, præsertim apud Italos un madefiat. Hæc vel a Romanis accepta videntur apud quos sic flora cunctorum fructuum dea mense maio lascive colebatur.....* »

Ces arbres de mai sont très populaires en Italie où les amoureux posent aussi devant la porte de leurs belles des plantes symboliques.

III

Quand vous couchez votre bel enfant (*bis*)
De la main de Dieu qu'il soit sagné (1),
A son coucher, à son lever,
Et à toute heure de la journée.
Devant Dieu, c'est le mai, mois de mai,
C'est le joli mois de mai.

IV

Un petit brin de votre farine (*bis*)
Ce n'est pas pour boire ni pour manger;
C'est pour aider à avoir un cierge
Pour *lumer* la noble Vierge.
Devant Dieu, c'est le mai, mois de mai,
C'est le joli mois de mai.

V

Madame, ne vous faites pas tant prier (*bis*)
Madame, ne vous faites pas tant demander :
Car notre Dame est bonne assez
Pour vous bien récompenser.
Devant Dieu, c'est le mai, mois de mai,
C'est le joli mois de mai.

Ici, la maîtresse du logis faisait son offrande à la Trimousette, et les petites filles chantaient ce couplet final :

Madame, nous vous remercions (*bis*)
De votre bonne intention;
Nous prierons Dieu dans votre maison,
Aussi quand nous en sortirons.
Devant Dieu, c'est le mai, mois de mai,
C'est le joli mois de mai (2).

* * *

Il était d'usage, dans plusieurs communes ardennaises, qu'après l'office des Rameaux, chaque famille allât planter une branche de pâquette sur la tombe de ses morts, ou dans les champs pour les rendre plus fertiles.

A Saint-Etienne-à-Arnes, le vendredi-saint, autrefois — et aujourd'hui même encore, paraît-il, — on « noyait l'coup'ron, » c'est-à-dire que sur la rivière, ou sur l'eau d'un étang ou d'un gué, on plaçait des planchettes auxquelles était fixée une petite chandelle allumée, et alors les jeunes gens criaient : « *Y noie ! Y noie l'coup'ron ! Y noie !* » Voici l'explication de cette ancienne coutume. Le couperon était une lampe fumeuse dont jadis on se servait pour éclairer les veillées. Elle se composait d'une petite assiette en fer, d'une autre plus petite assiette en terre que contenait l'autre et dans laquelle on mettait l'huile et la mèche. La première était

(1) Voir au *Livre II :* La Sorcellerie dans les Ardennes, l'explication du mot « sagné. »

(2) « Dans toute la Provence, le premier mai, on choisit de jolies petites filles qu'on habille de blanc et que l'on pare d'une couronne et de guirlandes de roses. On l'appelle le « mayo. » On lui élève dans les rues une sorte d'estrade jonchée de fleurs, ou bien on le promène par la ville. Les mayos sont toujours en grand nombre dans chaque localité et leurs compagnes ne manquent pas de réclamer une offrande à tout passant. » — De Nore : *Coutumes, Mythes et Traditions des provinces de France,* Paris, 1846.

agencée d'un crochet pour la fixer au mur de la cheminée, tout proche du feu. Or, comme les veillées se terminaient toujours l'avant-veille de Pâques, on noyait le couperon le vendredi-saint. Cette coutume signifiait : « Voilà l'hiver qui s'en va et avec lui les veillées. »

Dans le pays de Carignan — et aussi à Vrigne-aux-Bois, — jadis, à l'occasion des fêtes de Pâques, l'instituteur, aidé de quelques élèves, fabriquait dans un moule spécial des hosties, grandes et petites, qu'il faisait bénir par le curé de sa commune. Le samedi-saint, il allait de maison en maison, donnant pour chaque maison d'abord une grande hostie et ensuite autant de petites hosties qu'il y avait de membres dans la famille : les petites hosties devaient être mangées ; quant à la grande, elle était immédiatement collée à la porte d'une armoire et y restait toute l'année. En échange, le « marli » (1) — ainsi s'appelait alors l'instituteur — recevait ou des œufs ou même de l'argent. Aujourd'hui, cet usage s'est un peu perdu dans ce qu'il avait surtout de brutal : ce sont les enfants de chœur qui portent de l'eau bénite et reçoivent en échange un petit présent.

A Coucy, de temps immémorial, cette distribution se fait le dimanche : une femme indigente, désignée par le maire d'accord avec le curé, va, munie d'une branche de buis et d'un vase d'eau bénite, de maison en maison, et asperge le foyer de la cheminée principale. Cette femme reçoit en échange quelques gros sous, ou du pain ou de la viande.

Même usage à Blanzy, Gomont, Saint-Germainmont, et dans quelques autres villages ardennais. En outre, la coutume de passer de maison en maison, le jour ou la veille de Pâques, pour recueillir des œufs, était, et même est encore habituelle à certaines communes ardennaises. A Saint-Etienne-à-Arnes on mange, le lundi de Pâques, les « soupes dorées » : ce sont des œufs battus comme pour faire une omelette et dans lesquels on trempe des tranches de pain (2).

* * *

Dans le pays de Blanzy — et surtout à Blanzy, — quand arrive la semaine sainte, le curé choisit dix enfants du village dont la mission sera, pendant cette période, d'annoncer les offices et les ténèbres. Ils parcourent le village dont ils font trois fois le tour en agitant des « broyons » (crécelles), s'arrêtent à tous les carrefours, à toutes les croix posées sur le chemin ou aux embranchements des routes et appellent les paysans qui travaillent aux champs, en chantant : *O Crux ave !*

---

(1) Marli, marlier, contraction de marguiller ; l'instituteur, à cette époque, s'occupant presque autant de l'église que de l'école.

(2) Ces œufs, soit qu'on les mangeât, soit qu'on les vendît, étaient, le soir venu, un prétexte à bombances faites au cabaret. « A Rimogne, autrefois, — nous écrit M. Watin, instituteur à La Richolle, — les ouvriers étaient divisés en brigades de douze, quinze, vingt hommes, et chaque brigade avait son auberge spéciale. Chaque homme de la brigade y allait boire quand l'idée ou le besoin lui en prenait et à la fin du mois tous venaient faire, loyalement, les « comptes de brigade. » En récompense des nombreuses dépenses que, dans une auberge, pouvait faire, annuellement, une brigade, l'aubergiste, quand venait le mardi de la semaine de Pâques, donnait des œufs de Pâques et, pour chaque homme, une livre de « grosse » (viande cuite dans son jus). La brigade, alors, faisait un repas en commun, ou même plusieurs brigades ensemble, car la même auberge pouvait avoir plusieurs brigades. Dans quelques-uns de ces établissements, il se donnait quelquefois, par an, au moins cent livres de « grosse ; » mais les bénéfices réalisés par les aubergistes étaient souvent fort considérables : aussi, autrefois, grâce à ces brigades formant une riche clientèle, plusieurs d'entre eux firent-ils fortune. »

Le vendredi-saint ils font six fois et le samedi-saint neuf fois le tour de l'église, toujours en agitant leurs broyons. Le samedi soir, ces enfants prennent chacun un panier et vont quêter de maison en maison. Ils portent consciencieusement au presbytère le produit de leur quête et le curé fait la distribution.

* * *

La fête du 1er mai se célébrait joyeusement dans les Ardennes, comme dans la France entière. Dans la nuit qui précédait ce jour, la coutume était autrefois de porter une branche d'arbre sur le toit de la maison où demeurait sa belle : les maisons étaient alors recouvertes en chaume. Cette branche avait une signification : le frêne signifiait « Je t'aime ; » la sault « Je te vaux ; » le boule « Je te roule (?) ; » le sureau « Je te suis ; » le peuplier « Je te renie » (1).

Pour se moquer d'une jeune fille, on adossait un balai à la porte de sa maison ; voulait-on lui reprocher d'être une coureuse, on attachait un vieux pantalon au manche de ce balai.

Ailleurs on plantait le mai devant la porte de sa maîtresse et tout garçon, dans la matinée du 1er mai, devait tenir à la main une petite branche : malheur à qui était pris sans vert, il payait une amende.

En plantant le mai, les jeunes gens chantaient (2) :

---

(1) Ces plantes paraissent avoir été choisies à cause des assonnances : frêne, je t'aime ; boule, je te roule, etc. ; car, dans la *Mythologie des plantes*, de Gubernatis, nous avons cherché, mais sans les trouver, les relations qui pouvaient exister entre le sureau, le peuplier, le frêne, le bouleau et la signification que leur donne l'imagination populaire. Bien mieux, dans cet ouvrage si curieux et si savant, le frêne, qui, dans les Ardennes, signifie « je t'aime, » a souvent une signification sinistre, surtout en Allemagne et en Kabylie.

En Bretagne — nous dit M. Sébillot : *Coutumes de la Haute-Bretagne*, — on plante aussi des mai devant la porte des jeunes filles ; si l'on n'en met pas, c'est que personne n'aime la jeune fille ou que sa vertu est soupçonnée. Le bouquet se compose de fleurs emblématiques qui signifient : le chèvrefeuille, ma douce amie ; le thym, p..... ; l'aubépine, la virginité ; et lorsque les fleurs sont épanouies, cela signifie que, le jour de ses noces, la demoiselle n'aura pas le droit de porter une couronne de fleurs d'oranger.

Dans certaines contrées de la France, lorsqu'un enfant est né chétif, à peine viable, on a soin de mettre dans son berceau des branches de bouleau desséchées au four. En Laponie, on plante un bouleau devant la hutte où la mère vient de donner naissance à un enfant.

L'*épine blanche*, ou aubépine, est un des plus charmants arbustes de nos campagnes, surtout lorsqu'au printemps elle blanchit les haies reverdies et embaume l'air tiède de sa suave et délicate senteur. Dans presque toute la France, elle est l'objet de croyances traditionnelles. Est-ce depuis que ses branches ont couronné le front du Christ sur la croix qu'elle est devenue, un peu partout, un préservatif contre les malignes influences ? Déjà, dans le mariage romain, on lui reconnaissait cette vertu singulière. Un enfant marchait devant la mariée et chassait les maléfices avec une torche d'épine blanche.

Dans l'Aube, nous dit M. Fertiault, quand arrive mai, dès le petit matin, hommes et femmes vont chercher les jolies petites fleurs jaunes des genêts et, quand la provision est suffisante, reviennent au village. Moissonneurs et moissonneuses se divisent alors et vont de porte en porte semer leur récolte à poignée. Les semeurs tracent ainsi, avec une précision cruelle, un chemin jaune de telle maison à telle maison. Les tenants et les aboutissants de ces routes égrillardes ne laissent aucun doute : aussi faut-il voir les rires, les propos salés et aussi les mines déconfites ou rageuses quand s'éveille le village.

(2) Une variante de cette chanson, citée par la *Revue des Traditions populaires* (mai 1889), se termine, après le neuvième couplet, par ce dixième et dernier couplet :

Qui vous servira bien,
On a la tire-lire,
Qui vous servira bien,
Quand la viande s'ra cuite.

Dans la *Revue des Traditions populaires*, on trouvera un grand nombre de chansons de mai en usage dans les divers pays de France. Nous ne pouvons qu'y renvoyer nos lecteurs, car il serait trop long de les signaler toutes.

Le recueil des *Poésies populaires de la France*, manuscrit déposé à la Bibliothèque nationale, contient aussi quelques Mai ardennais et aussi certains chants de « Trimouzets. »

I

(IX) Voici le mois de mai,
On a la tire-lire,
Voici le mois de mai,
Que donn'rai-je à ma mie? (*ter*)

II

Nous lui plant'rons un mai!
On a la tire-lire,
Nous lui plant'rons un mai
Devant sa porte jolie. (*ter*)

III

Tout en plantant le mai,
On a la tire-lire,
Tout en plantant le mai,
Nous lui d'mand'rons la fille. (*ter*)

IV

Nous demand'rons la jeune,
On a la tire-lire,
Nous demand'rons la jeune,
C'est la plus jolie. (*ter*)

V

La vieille qui monte en haut,
On a la tire-lire,
La vieille qui monte en haut,
Qui pleure et qui soupire. (*ter*)

VI

Son père qui l'entend,
On a la tire-lire,
Son père qui l'entend :
Que vous faut-il, ma fille? (*ter*)

VII

Ma sœur a des amants,
On a la tire-lire,
Ma sœur a des amants,
Et moi, je rest'rai fille. (*ter*)

VIII

Consolez-vous, ma fille,
On a la tire-lire,
Consolez-vous, ma fille,
Nous vous marierons riche (*ter*)

IX

A un vendeur d'oignons,
On a la tire-lire,
A un vendeur d'oignons
Et marchand de pommes cuites. (*ter*)

X

S'en va parmi la ville,
On a la tire-lire,
S'en va parmi la ville
En criant aux pommes cuites. (*ter*)

XI

A quatre pour un sol,
On a la tire-lire,
A quatre pour un sol,
C'est de la bonne marchandise. (*ter*)

On chantait encore :

I

(X) Le premier jour de mai,
Et lon lon la tire-lire,
Le premier jour de mai,
Que donn'rai-je à ma mie ? (*ter*)

II

Un mai je lui plant'rai,
Et lon lon la tire-lire,
Un mai je lui plant'rai,
Le mai et la racine. (*ter*)

III

Quand le mai fut planté,
Et lon lon la tire-lire,
Quand le mai fut planté,
Il alla boire chopine. (*ter*)

IV

Quand la chopine fut vide,
Et lon lon la tire-lire,
Quand la chopine fut vide,
Il demanda le pot. (*ter*)

V

Quand le pot y fut vide,
Et lon lon la tire-lire,
Quand le pot y fut vide,
Il demanda la pinte. (*ter*).

VI

Quand la pinte fut vide,
Et lon lon la tire-lire,
Quand la pinte fut vide,
Il demanda la fille. (*ter*)

VII

Laquelle voulez-vous ?
Et lon lon la tire-lire,
Laquelle voulez-vous,
La grande ou la petite ? (*ter*)

VIII

La grande est fiancée,
Et lon lon la tire-lire,
La grande est fiancée,
La petite est promise (*ter*)

IX

A un plus beau que vous,
Et lon lon la tire-lire,
A un plus beau que vous,
Mais il n'est pas si riche. (*ter*)

X

Il n'a que six cents francs,
Et lon lon la tire-lire,
Il n'a que six cents francs,
Mais vous en avez mille. (*ter*)

On chantait aussi :

Voici le mois de mai :
Il ne faut plus dormir.

I

Faut aller voir sa mie
A l'heure de minuit.
Lurette à fin luron !
Lurette à luron fin !

II

— Ma mie, y dormez-vous ?
— Je n'y dors pas : j'y veille,
Ami, je pense à vous.
Lurette, etc.

III

J'ai l'épaule rompue
D'avoir porté le mai ;
Si ma mie était sage,
Elle m'en remercierait.
Lurette, etc.

IV

Ma mie est trop jeunette :
D'amour n'sait ce que c'est.
Ma mie, ma douce amie,
Faites-moi un bouquet.
Lurette, etc.

V

— Quel bouquet vous ferais-je ?
Les romarins sont secs.
— La blanche marguerite
Ne perd pas sa couleur.
Lurette, etc.

VI

Non plus qu'une fillette
Près d'un franc serviteur.
Ma mie, ma douce amie,
Pour un bouquet, mon cœur.
Lurette à fin luron !
Lurette à luron fin !

On chantait enfin :

Le mois de mai est arrivé,
Un beau bouquet lui présente.
C'est le mi, c'est le mi-mai,
C'est le joli mois de mai.

* * *

Dans le pays de Blanzy, d'Aire, de Gomont, de Saint-Germainmont et d'Asfeld, plus particulièrement, les garçons, le premier mai, entraient dans les maisons où se

trouvaient leurs belles et ornaient les cheminées — ou l'une des cheminées — de branches vertes. La veille du 15 mai, les garçons passaient ordinairement la nuit blanche et ils allaient réciproquement dans chaque village voisin essayer d'enlever ces branches que les jeunes filles défendaient de leur mieux : c'était alors une fête dans tous les villages témoins de ces luttes très pacifiques et toutes galantes, il faut le reconnaître. Ces usages n'existent plus aujourd'hui.

* * *

Puis venait le jeu des œufs rouges dits « maioles. »

Les garçons ayant des maioles plein les mains, plein les poches, et enfilé dans chaque bras des gâteaux en forme de couronne, s'assemblaient par groupes, escaladaient les petites collines qui dominaient leurs villages, et du haut de ces monticules laissaient rouler les œufs et les gâteaux que les enfants, attendant les maioleurs dans la vallée, se disputaient à qui mieux mieux. Et il y avait encore plus de torgnoles reçues, peu dangereuses, il est vrai, que d'œufs cassés et de gâteaux rompus.

* * *

Les feux de la Saint-Jean étaient l'occasion de grandes réjouissances. Autrefois, chacun, muni de son fagot, allait processionnellement, clergé en tête, dresser le bûcher, puis peu à peu le clergé se désintéressa de ces fêtes et ce furent les jeunes gens qui, faisant le tour du village, traînant et poussant des voitures à bras, faisaient la provision de bois et de branchages nécessaires à ce feu de la Saint-Jean (1).

Et tant que la flamme pétillait, les crins-crins du village râclaient leurs airs les

---

(1) Saint Jean possédait, dit-on, une ferme et de nombreux domestiques, et sa patience était si grande que jamais ces derniers ne parvenaient à le mettre en colère. Ils imaginèrent, un jour, de faire un feu immense devant la porte du saint : C'était en juin.

Saint Jean sortit et, se frottant les mains, dit à ses domestiques :

— Voilà une bonne idée, mes enfants, car le feu est bon en tout temps.

Et c'est depuis cette époque qu'en plein mois de juin on fait les feux dits de Saint-Jean.

Dans certains pays, les vieilles femmes, un chapelet à la main, tournent quatorze fois autour de ce feu et les moissonneurs les imitent, disant sept *Pater* et sept *Ave* pour n'avoir pas mal aux reins en moissonnant. En Corse, et dans le midi de la France, c'est un arbre entier qu'on allume et, autour, dansent garçons et filles. — Voir Ch. Gaillon dans la *Revue des Traditions* (année 1887).

L'usage d'allumer des feux à diverses époques de l'année était assez répandu dans l'antiquité païenne. Un de ces feux s'allumait au solstice d'hiver, un autre au solstice d'été, moment de la pleine lune solsticiale que les anciens appelaient *lampas*. L'un et l'autre de ces feux passaient pour avoir des vertus purificatives.

L'Eglise, ne pouvant détruire l'usage de tous ces feux, dut se résigner à en sanctifier quelques-uns pour les détourner de leur objet ainsi qu'elle le fit pour d'autres coutumes et traditions païennes. Il est à remarquer que les *Palilies* décrites par Ovide se célébraient avec des rites semblables à ceux observés aux feux de la Saint-Jean. Ce qu'on peut affirmer, c'est que le feu de la Saint-Jean fut longtemps — et en bien des endroits il l'est encore — regardé comme un feu sacré par les populations des campagnes, comme un feu qui purifiait et préservait. Les mille superstitions dont il était l'objet se sont modifiés en traversant le cours du temps, toutefois elles ont conservé assez de traits de leur caractère primitif pour qu'on voit dans ces superstitions les vestiges de croyances antérieures au christianisme, pour faire reconnaître entre le feu de la Saint-Jean et l'ancien culte du soleil par les populations de la Gaule celtique et de la Gaule romaine un rapport direct évident.

Certains rites caractéristiques en usage à cette fête dans certains lieux paraissent d'ailleurs

plus gais et la jeunesse dansait ; puis, pour terminer la fête, chacun de se prendre par la main et, en chantant, de danser au rond autour du foyer éteint.

Ne pas allumer les feux de la Saint-Jean, était exposer les champs aux plus grands désastres. Une fois qu'il pleuvait, on crut, nous ne savons plus dans quel village, ne pas devoir rendre au saint l'hommage accoutumé. Il en fut si dépité, dit la légende, et, rancunier comme un simple mortel, il fatigua tellement le bon Dieu de ses plaintes, qu'il obtint que la grêle ravageât les champs de ceux qui lui avaient fait un si sanglant affront.

A Revin, à travers les feux de la Saint-Jean, la jeunesse lançait, en faisant des signes de croix, des couronnes de fleurs qui, traversant les flammes trop rapidement pour être brûlées, ressortaient bénites du côté opposé.

L'ancienne coutume était aussi de jeter des chats au beau milieu des flammes (1). Voir, à ce propos, ce que nous disons au chapitre précédent.

---

confirmer cette opinion. Ainsi, à Perthuis, dans le Poitou, pour célébrer la Saint-Jean, on promenait à travers champs une roue entourée d'un bourrelet de paille goudronnée qu'on allumait avec un cierge bénit, afin de rendre fertiles les sillons.

Le même usage avait lieu en Bohême ; on laissait glisser du sommet des collines une roue entourée de paille à laquelle on avait mis le feu, et cette roue passait flamboyante à travers la nuit, comme un symbole de la clarté du soleil. — Voir dans le *Magasin pittoresque*, année 1880, une étude sur les : *Usages et coutumes de la Bohême et de la Belgique.*

M. Albert Reville — *Le Mythe de Prométhée : Revue des Deux-Mondes*, tome 40 — rapporte qu'en 1779 on faisait à Trèves rouler du haut d'une montagne jusque dans le fleuve une grande roue recouverte de paille et traversée par une barre de bois. Le feu y était mis au moment de la lancer et le disque enflammé se précipitait dans la rivière aux cris bruyants de la foule qu'attirait ce spectacle. Cette coutume répandue dans les régions germaniques s'est conservée jusqu'à nos jours sur les bords de la Moselle et en Souabe.

Cette roue flamboyante dans sa course n'est-elle pas l'image, grossière sans doute, mais vive et symbolique, du soleil dont la chaleur bienfaisante féconde la terre. — Voir Lecœur : *Le Boccage normand.*

Jadis, nous apprend Monteil : *Histoire des Français des divers états*, il était d'usage dans les Hautes-Alpes, quand arrivait la Saint-Jean, d'offrir au soleil levant un plat d'œufs cuits qu'un homme élevait au-dessus de sa tête. Ces feux de la Saint-Jean sont d'ailleurs communs à tous les pays. — Lavater — *de Spectris Lemuribus* — dit qu'ils étaient allumés pour chasser les démons.

Voir Gaidoz : *Le Dieu gaulois du soleil et le Symbolisme de la roue ;* Renault : *Esquisses historiques sur les chants et les feux de Noël et de la Saint-Jean.*

(1) En 1573, l'année qui suivit la Saint-Barthélémy, le roi Charles IX assista, suivant la coutume, au feu de la Saint-Jean. Jusqu'alors, on s'était contenté de brûler des chats ; mais, en cette année 1573, Lucas de Pomereu s'avisa, pour donner, est-il dit au rapport, *plus grand plaisir à Sa Majesté*, de joindre un renard vivant aux vingt-quatre victimes, et les Parisiens s'étaient fort réjouis de cette heureuse innovation.

Enfin Charles IX arriva, environné de toute sa cour, et le prévôt des marchands, s'avançant à sa rencontre, lui plaça entre les mains une torche faite de cire blanche et ornée d'une poignée de velours rouge. Le roi ayant mis le feu au bûcher, en un instant la flamme atteignit le sommet du mât, se répandit sur tous ses rameaux, et bientôt tout l'échafaudage s'écroula, en faisant jaillir dans les airs des milliers d'étincelles ; chats et renard avaient vécu, non sans signaler leurs derniers moments par d'horribles hurlements.

La foule parisienne, à laquelle la bride était alors lâchée, se précipita sur le bûcher encore fumant, pour en enlever les débris qui, portés en sachets ou suspendus au foyer domestique, devaient, d'après la croyance populaire, éloigner la foudre, prévenir les maladies contagieuses, combattre les sortilèges, et procurer aussi, dans l'année, de bons mariages aux jeunes filles.

« Il y a encore quelques villes dans le royaume — disait Saint-Foix en 1706 — où le maire et les échevins font mettre dans un panier une ou deux douzaines de chats, et les brûlent dans le feu de joie de la veille de la Saint-Jean. Cette barbare coutume, dont j'ignore l'origine, subsistait même dans Paris, et n'y a été abolie qu'au commencement du règne de Louis XIV. »

L'auteur des *Essais historiques* s'indigne avec raison contre l'injustice et la cruauté du divertissement de la Saint-Jean : « Le premier homme, dit-il, qui crut qu'il pouvait être barbare envers les animaux, ne tarda pas à étendre son orgueil et à croire qu'il pouvait l'être envers son frère plus faible que lui ; ainsi le despotisme sur les hommes tire son origine de celui qu'ils commencèrent à s'attribuer sur les animaux. »

* * *

Nous ne pouvons nous étendre sur les fêtes locales particulières, dont les détails n'ont rien de bien frappant, ces fêtes, dans chaque village, consistant plus spécialement en chants, en danses, et en pas mal de stations au cabaret pour y fêter le saint sous le patronage duquel le village s'était placé, sans compter les sérénades données au maire ou aux personnes plus ou moins marquantes de la localité. Dans certains villages on mange, à cette occasion, des gâteaux traditionnels, des gâteaux du crû : par exemple « les rouillettes » à Saint-Etienne-à-Arnes, et ailleurs les « tournillots; » espèces de gâteaux ronds percés au milieu, en forme de couronne.

En outre, et pour mentionner quelques fêtes particulières, il nous suffira de citer la fête de Saint-Nicolas pour les enfants qui, cependant, dans les environs de Givet, préféraient fêter Saint-Grégoire, allant ce jour-là, affublés de rubans et armés d'un sabre de bois, dans toutes les maisons pour y demander du feu; la fête de Saint-Eloi (1), de Sainte-Barbe, plus particulièrement célébrées par les métallurgistes, les ardoisiers, les pompiers; les fêtes des Vendanges, dans la partie plus spécialement champenoise des Ardennes, très importantes au commencement du siècle, mais aujourd'hui disparues.

A cette époque, quand approchait la maturité des raisins, les campagnards embauchaient des « mussis, » hommes qui s'embusquaient dans les vignes pour les protéger des grapilleurs. Puis, la vendange terminée, le curé et l'instituteur, qui avaient droit à une part de vin, l'envoyaient recueillir par leurs émissaires munis d'un « sapin, » espèce de cuve de bois, dans lequel, suivant sa générosité, chacun versait ce qu'il voulait donner de vin.

---

(1) Saint Eloi est encore très populaire dans les Ardennes, et nos forgerons, nos orfèvres ne manquent jamais de célébrer sa fête le 1er décembre. On le fête d'ailleurs dans toute la France à pareille époque, mais en Bretagne, nous apprend M. Luzel (*Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*), on l'invoque en outre comme protecteur des chevaux. Le jour de sa fête, surtout la nuit qui le précède, on voit sur les routes de longues files de chevaux se dirigeant vers les nombreuses chapelles qui lui sont consacrées dans le pays. On les asperge, on les lave avec l'eau de la fontaine du saint; on leur en fait boire aussi, puis on suspend aux murs de la chapelle, à l'intérieur, des crins arrachés à leurs queues, souvent même des queues entières. La légende de saint Eloi qui se disait « le maître des maîtres, le maître sur tous » et puni de son orgueil par Jésus-Christ, est l'une des plus jolies, des plus délicates que nous puissions trouver. M. Luzel, dans l'ouvrage cité, en donne une forte intéressante version (p. 93-103). Voir aussi dans Loys Bruyères : *Contes de la Grande-Bretagne* (p. 329), « comment Eloi fut puni du péché d'orgueil. » Nous retrouvons aussi cette légende dans les *Contes agenais*, de Bladé : « Le Voyage de Notre-Seigneur, » suivi de notes fort érudites de M. Kœlher, le savant bibliothécaire de Weimar; dans les *Contes de Grim* : « Le Joyeux Frère, le Jeune Nain brûlé. » — A citer encore, entre autres, un *Conte norwégien* : « Le Maître Forgeron; » deux contes russes dans le *Recueil de Ralston* : « Le Forgeron et le Démon » (p. 63).

La légende de Saint-Eloi, dit M. Loys Bruyères, n'est que la reproduction, sous une forme chrétienne, d'une ancienne tradition scandinave. L'ange gardien — (dans le conte irlandais rapporté par M. L. Bruyères, ce n'est pas Jésus-Christ, mais un ange qui vient chez saint Eloi) n'est autre que le forgeron Vœlundr, de l'Edda, et quant à l'épisode de la jambe du cheval, cassée puis resoudée, elle ne se trouve pas, à la vérité, dans les fragments de poème sur Vœlundr, mais dans un grand nombre d'histoires apparentées à cette légende.

M. Quicherat croit entrevoir dans le culte dont saint Eloi est généralement l'objet de la part des forgerons et des maréchaux-ferrants, l'indice plus ou moins vague, d'ailleurs, du culte qui s'attachait, à l'origine, à quelque divinité gallo-romaine du celtique et dont le sens a été détourné au profit du christianisme, comme cela se voit très fréquemment, tant pour les anciennes légendes et traditions populaires que pour les monuments de l'antiquité gauloise ou romaine. — Cf. *Revue des Sociétés savantes*, citée par Luzel en note de la légende de Saint-Eloi, dans ses : *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*.

Comme en Bretagne surtout, comme dans les Ardennes plus rarement, on invoque saint Eloi

* * *

A Mouzon, le jour de la fête patronale, on jouait plus spécialement aux quilles, et si nous mentionnons ce jeu, fort connu cependant, c'est que nous trouvons ce détail inédit dans la liasse H 496, provenant du fonds de l'abbaye de Mouzon, et déposé aux archives :

« En l'abbaye de Notre-Dame de Mouzon, il y a un office de prévôt estably pour créer et continuer en l'absence de M. l'abbé... Appartiennent audit prévost les jeux de quilles qu'il admodie ès-jours de feste des villages, et les valets de la feste luy doibvent venir demander la permission de faire la grande danse et ont de coutume en venant demander ladite permission de luy apporter quelque présent. »

* * *

A Rumigny, le mardi de la fête, grande procession que l'on appelle la *procession des cocus*. Garçons et filles, tous parés de rubans jaunes ou de fleurs jaunes à la boutonnière, font, musique en tête, le tour du village et chantent (mais plus particulièrement les jeunes gens) :

Cocu, cocu mon père,
Si mon père est cocu,
C'est la faute à ma mère
Qui l'a voulu.

* * *

Autrefois, il y a longtemps, bien longtemps, peut-être au commencement du

---

pour avoir de bons chevaux, et même, s'ils sont malades, pour obtenir leur guérison, pour « barrer » leur maladie. Et d'après M. Sauvé : *Folk-Lore des Hautes-Vosges*, si les maréchaux-ferrants l'ont choisi pour patron, c'est qu'il les préserve des ruades et les garde de tout accident lorsqu'ils ont à ferrer des chevaux vicieux. On peut sans crainte ferrer tout cheval, quelque difficile qu'il soit, si l'on a la précaution d'en faire le tour en disant :

« Je te conjure, au nom de Dieu, et te commande d'avoir à te laisser ferrer pour homme porter ni plus ni moins que Jésus fut porté en Egypte par la Sainte-Vierge. »

Il faut, ensuite, dire en l'honneur du saint un *Pater* et un *Ave*.

La Saint-Eloi, la Saint-Nicolas, la Sainte-Barbe, la Sainte-Catherine, se célèbrent chaque année dans les Ardennes, mais sans que la célébration de ces fêtes soit accompagnée, comme dans maints pays de France et d'Europe, d'usages particuliers. Les enfants reçoivent des jouets, plus ou moins nombreux, plus ou moins riches, les corporations ouvrières s'assemblent dans un banquet et c'est tout. Nous sommes loin, on le voit, de ces coutumes souvent poétiques qui entourent parfois ces fêtes dans d'autres régions, surtout la fête de Saint-Nicolas, mais sur lesquelles il serait trop long, ici, de s'appesantir.

Dans les Vosges, les jeunes gens désireux de se marier ne doivent pas manquer de dire en se levant, quand arrive la Saint-Nicolas :

Saint Nicolas
Qui mariez les filles avec les gas,
Ne m'oubliez pas.

Les femmes stériles invoquent aussi saint Nicolas pour avoir des enfants, les femmes enceintes pour en obtenir de beaux, les filles pour trouver des maris. Et chez nos voisins des Vosges, il n'est pas de mère qui n'obtienne de son enfant tout ce qu'elle voudra en lui chantant :

Saint Nicolas, rewaude las éfants
Qué n'sont mi méchants,
Èt las pents gabbous
Sot pris di buhon.

Saint Nicolas, veille sur les enfants. — Qui ne sont pas méchants. — Et les mauvais garnements. — Sont pris par la buse. — Cf. Sauvé : *Folk-Lore des Hautes-Vosges*.

Voir dans notre *Livre III :* Chansons, la *Complainte de Saint-Nicolas*.

seizième siècle, la commune de Clavy célébrait sa fête patronale, le jour de l'Assomption, c'est-à-dire au mois d'août, en pleine moisson. Or il arriva qu'à Neufmaison, commune voisine de Clavy, les fidèles, ayant eu à se plaindre de saint Mathieu dont la statue était placée dans l'église et qu'ils vénéraient d'une façon toute particulière arrachèrent, une nuit, cette statue de son socle et la jetèrent dans le Thin. Miraculeusement elle surnagea et fut portée par le courant jusqu'à Clavy où elle fut recueillie avec toute la vénération qui lui était due et installée processionnellement dans l'église. Puis on décida que la fête patronale ne se célébrerait plus en août, mais bien le 21 septembre qui était précisément le jour consacré à saint Mathieu.

Mais à Neufmaison, le premier mouvement de colère étant passé, on se repentit fort d'avoir si cavalièrement jeté à l'eau la statue de saint Mathieu, on craignit même une vengeance éclatante de ce bienheureux; aussi envoya-t-on à Clavy une délégation avec prière de demander la statue et ordre formel de ne pas revenir sans elle.

Refus énergique et procès porté devant l'officialite qui rendit le jugement suivant : « La commune de Clavy devra rendre à la commune de Neufmaison, repentante, la statue de saint Mathieu, mais conservera à l'avenir le droit de célébrer sa fête le 21 septembre en mémoire de cette singulière aventure. »

En outre, il fut encore décidé par l'officialite que chaque année, le 20 septembre au soir, celui qui s'était, dans le cours de l'année, le plus récemment marié, se rendrait à Neufmaison et demanderait, comme s'il l'eût vraiment ignoré, « quel jour se célébrait la fête du saint? » — « C'est demain, » lui était-il répondu, et l'ambassadeur revenait à Clavy, disant avec un étonnement feint : « Vous savez! C'est demain la fête de saint Mathieu, nous n'avons pas de temps à perdre! »

Cependant cette servitude fut bien vite éludée. On pensa, en effet, à Clavy, qu'il suffisait pour être fixé d'entendre la cloche de Neufmaison annonçant l'office du saint : Aussi le dernier marié dans l'année ne faisait-il que la moitié du chemin séparant les deux communes, s'arrêtant à l'entrée de la vallée de Rossart où lui arrivait facilement le son des cloches.

Et à peine l'avait-il entendu qu'en toute hâte il revenait à Clavy et disait aux habitants qui, selon l'usage, attendaient son retour : « Nous pouvons célébrer la fête. » Mais depuis deux cents ans au moins, cette singulière coutume n'existe plus.

* * *

A Gespunsart, jadis, la jeunesse attendait avec impatience le 1er avril pour jouer un bon tour à quelque lourdeau du village. Ce jour-là, les jeunes gens allaient chasser une bête fantastique qu'ils appelaient Hirloppe. Ils partaient de grand matin, accompagnés de leur victime chargée d'un sac, puis ils le portaient à un carrefour en disant :

— Attends un peu ici, nous allons faire une battue et la bête entrera dans ton sac.

Puis ils partaient, criant :

— Hirloppe ! Hirloppe ! *vins* dans le sac, la bête t'attend !

Et, au bout d'une demi-heure, ils revenaient, disant au benêt :

— Eh bien, la Hirloppe est dans ton sac.

Et, le déliant, ils en sortaient un chat galeux ou un chien souffreteux, disant :

— La voilà, c'est une bête très rare, que tu vendras très chère.

Et le pauvre diable, quelquefois, allait de maison en maison présenter sa bête rare, recueillant plus de quolibets que de pièces de monnaie.

* * *

A Cons-la-Grandville, voici comment se préparait et se célébrait la fête patronale.

Chaque année, le dimanche précédant le Mardi-Gras, les jeunes gens se réunissaient à celle des auberges qui avait été spécialement choisie par la jeunesse : et ce choix ne se faisait pas arbitrairement, car le propriétaire de l'auberge désignée achetait ce droit exclusif de recevoir chez lui, pendant toute l'année, les garçons du village, moyennant un assez grand nombre de pots de bière qu'il offrait généreusement. C'était, en quelque sorte, une adjudication. Une fois réunis, les jeunes gens mettaient en vente la canne légendaire dite « canne royaule » (royale) : elle restait au plus fort enchérisseur, qui était alors proclamé « sergent de la jeunesse. »

Le dimanche de la Mi-Carême, nouvelle réunion. On nommait le « maite (maître) garçon » et les « premiers garçons. » Tous trois étaient chargés, avec le sergent, des préparatifs de la fête. Ces honneurs, ces privilèges, qui duraient une année, coûtaient, quelquefois, une assez forte somme d'argent. Enfin, arrivait la fête. La veille de ce jour, la jeunesse, précédée du sergent portant haut la fameuse canne royaule toute enrubannée, se rendait chez la demoiselle qu'avait choisie le maite garçon. Tous lui juraient obéissance et la reconnaissaient pour « maite (maîtresse) fille. » Cette prestation de serment était accompagnée de rires, de chants et particulièrement de nombreux chocs de verres. Le lendemain, dans l'après-midi, c'est-à-dire le jour de la fête, les jeunes gens, musique en tête, et toujours précédés du sergent portant sa fameuse canne, allaient chercher la maite fille, parée d'un énorme bouquet et dont le corsage disparaissait sous des flots de rubans.

Sur la place, alors, le bal s'ouvrait par un premier quadrille ; mais le maite garçon avec la maite fille, le sergent et les deux premiers garçons avaient seuls le droit de danser:

Prenaient part au deuxième quadrille les jeunes gens qui s'étaient montrés les plus généreux lors de la collecte faite pour les frais des réjouissances ; puis, successivement, toute la jeunesse entrait en danse.

Enfin, le maite garçon invitait les étrangers à se mêler au bal. Voici la formule de cette invitation en patois du pays :

« *Oyez ! Il est défadu, par orde ed monsieu l'maire, ed dassi su la place royaule ed la Graville, mordieu d'taurria ! canne à main, pipe à s'gueule, éperons à pattes, bâtons piqus, sabre à cul. Dassé, mille dieux ! oué ! pougne ta cavale, ess'dass ! Approchi les étragi : c'est permis d'dassi, mais non pou les mordieu de cochons d'Ellemont.* »

« Écoutez ! Il est défendu, par ordre de monsieur le maire, de danser sur la place royale de la Grandville... : la canne à la main, la pipe à la bouche, éperons aux bottes, bâton pointu... Dansez... oui ! prends ta danseuse et danse. Approchez les étrangers : c'est permis de danser, mais non pour... d'Aiglemont (1). »

Commencée le dimanche, la fête se terminait le mardi : ce jour-là, un pauvre diable du village servait de bouffon. Costumé aussi étrangement que possible, il était ridiculisé, bafoué, en butte à toutes les plaisanteries et aussi à tous les horions de la foule.

---

(1) Petit village voisin de la Grandville : les jeunes gens de ces deux villages, paraît-il, n'avaient pas, en ce temps-là, d'excellentes relations.

Il faut ajouter que ce singulier personnage, surnommé « saint Bosquin » pour la circonstance, recevait une gratification proportionnée à la dose de patience et aux coups, plus ou moins solidement appliqués, dont on lui avait caressé l'échine.

* * *

Autrefois — il y a environ quatre-vingts ans, — existait à Illy, près Sedan, une coutume singulière. Il était d'usage que, la veille de la fête locale, le chef de la jeunesse allât demander au maire la permission de danser. Il remplissait ses poches de tripes, les laissait un peu déborder et, suivi de tous les chiens qu'alléchait cette odeur, il se rendait chez ce magistrat municipal, entrait dans la maison, toujours accompagné de ses chiens, faisait une belle révérence et :

— Bonjour, monsieur le commandant ! — (*S'adressant aux chiens*) Couchié ! bougres !

— Que voulez-vous ?

— Je viens vous demander la *permissionnat* de... — Couchié ! bougres ! — ...danser sur la place.

— Allez-vous-en au diable, vous et vos bêtes — reprenait le maire, impatienté (ou feignant de l'être, puisque la scène était réglée d'avance), — allez-vous-en, *lolo !*

Et le chef de la jeunesse s'empressait de détaler annoncer aux garçons et aux filles qu'il avait obtenu pour tous la permission de danser. C'est en souvenir de cette coutume bizarre, dont aujourd'hui il ne reste plus trace, que le village d'Illy a été surnommé *Lolo*.

* * *

Dans la commune de Charnois, après le repas traditionnel qui se donnait dans les familles à l'occasion de la fête patronale, on chantait, en se levant de table :

I

Rendons grâce au Père,
Rendons grâce au Fils,
Et à sa bonne Mère,
Et au bon Saint-Esprit.
Alleluia, Alleluia,
Kyrie, Christe, Kyrie eleison,
Kyrie, Christe, Kyrie eleison.

II

Remercions notre hôte,
Qui nous a donné
De si bonnes choses
Que nous avons mangées.
Alleluia, etc.

III

Une bonne chose
Que nous demandons :
C'est de boire après les grâces
Pour gagner pardon.
Alleluia, etc.

* * *

A Neufmanil, quand arrive le matin de la fête locale, garçons et filles parcourent les rues du village, entrent dans toutes les maisons et y perçoivent, en échange d'une sérénade, des noisettes ou des noix, redevance à laquelle les mariés de l'année ajoutent le traditionnel litre d'eau-de-vie qui leur donne le droit de *prendre la musique le lendemain de la fête,* c'est-à-dire « d'être du bal des hommes » et de faire payer à qui veut danser une minime cotisation, ou plus communément un pot de bière.

Le mardi de la fête, quête des gâteaux que les personnes des deux sexes mangent entre elles, c'est-à-dire avec leur jeunesse respective.

Le mercredi, subvention pécuniaire souscrite, cette fois, par les jeunes filles. Elle sert à payer les frais de musique de la journée.

Le jeudi, « fête du mouton. » Les garçons de chaque jeunesse achètent un mouton, le parent de leur mieux et, vers les dix heures du matin, parcourent les rues du village. Le pauvre animal, tout orné de rubans, marche entre deux jeunes gens qui, pour la circonstance, se sont déguisés en bouchers. Malgré ses cris plaintifs, voire même ses cabrioles, il est obligé de toujours rester en tête de la colonne et la mort seule termine son supplice. En effet, à peine le défilé a-t-il pris fin qu'un boucher, véritable cette fois, vient l'immoler, le partager en quartiers que l'aubergiste fait cuire, et le soir, garçons et filles terminent la fête par un plantureux repas dont le pauvre mouton a presque fait tous les frais. — *D'après une communication de* M. Paillas.

* * *

A la Toussaint, jadis, le « tir à l'oie » était en grand honneur dans maintes communes ardennaises. Ce jour-là, les jeux publics alternaient avec les cérémonies religieuses, et voici ce qu'à ce propos nous écrit M. Bruge-Lemaître :

« J'ai assisté plusieurs fois dans ma jeunesse à ce divertissement, et les souvenirs en sont restés si profondément gravés dans ma mémoire, qu'il me semble encore « y être, » bien que plus d'un demi-siècle, hélas ! m'en sépare déjà.

« C'était à Attigny. Lorsque finissaient les vêpres, commençaient les préparatifs du tir à l'oie. Ils n'étaient pas longs, puisqu'il ne s'agissait que d'attacher une corde à l'une des grandes poutres de la halle, et d'en laisser descendre un bout jusqu'à hauteur d'homme, pour y suspendre une oie vivante par le cou.

« Tous les fidèles qui avaient assisté aux vêpres, hommes, femmes et enfants, se montraient tellement empressés de venir voir tirer l'oie, que même ils ne prenaient pas le temps de s'en retourner au logis pour y déposer leurs livres, — énormes psautiers qu'ils se résignaient à conserver sous le bras. Ils formaient un cercle compacte qu'on avait toutes les peines du monde à tenir dans des dimensions convenables, tant tous se montraient ardents à voir de plus près.

« Mais bientôt une trouée se faisait vers un endroit d'où naturellement partaient des hourras et des cris frénétiques. C'étaient les garçons préposés au jeu, qui se précipitaient en bras de chemise et nu-tête par une température souvent hivernale en cette saison. Ils étaient armés de grands sabres de cavalerie, et mesuraient préalablement du regard le chemin qu'ils auraient à parcourir quand, désignés par le sort, ils marcheraient les yeux bandés, dans l'espoir de frapper la

pauvre bête qui se débattait en vain au bout de la corde par où commençait son supplice.

« On bandait donc fortement les yeux à celui que le sort avait désigné pour la première passe, puis, aveuglé ainsi, on le faisait tourner trois tours sur place et on l'abandonnait à lui-même, pour qu'il cherchât sa direction, laquelle était presque toujours fausse.

« C'est alors que, frappant à tort et à travers, par une foule de revers et de moulinets plus ou moins réussis, il s'avançait en titubant vers l'endroit où il croyait pouvoir frapper efficacement la bête emplumée. Et tous les gamins de crier : « A droite !... à gauche !... en avant !... halte !... frappe !... tue !... » conseils gratuits qui étaient souvent donnés au rebours du bon sens, et qui avaient pour résultats de faire en sorte que le joueur dépassait l'oiseau suspendu, sans l'avoir touché.

« C'est alors qu'un de ses partenaires, saisissant l'oiseau aux abois, le lançait, par l'effet d'un adroit balancement, au visage du sabreur ahuri, qui se trouvait ainsi averti de sa maladresse.

« S'arracher le bandeau qui lui couvrait les yeux et le passer au second qui avait été désigné par le sort était l'affaire d'un instant. Et le supplice de l'oiseau suspendu recommençait : la pauvre bête se débattant, blessée, mutilée, écharpée, jusqu'à ce que mort s'ensuivît.

« Souvent trois ou quatre victimes passaient ainsi de la corde à la marmite, et celui ou ceux qui avaient eu assez de chance pour y réussir avaient la « gueule franche » au banquet : ils ne payaient rien.

« Mais si la joie était vive, elle n'était jamais de longue durée : les cloches de la paroisse annonçaient bientôt par leurs lugubres tintements que la fête des morts allait commencer, et qu'aussitôt après avoir ri de si bon cœur, il fallait songer à répandre des larmes sur ceux qui n'étaient plus. C'est alors que des chants sur un mode lamentable se faisaient entendre dans l'église qu'éclairaient à peine quelques chandelles fumeuses.

« Mais ce n'était là qu'une sorte de prélude, car à ces chants devait succéder, jusqu'à dix heures du soir, une sonnerie plus funèbre encore ; elle était destinée à inviter les fidèles à continuer de prier chacun en son logis.

« Et de peur qu'ils n'obtempérassent pas à cette tacite injonction, le bedeau, armé d'une crécelle assourdissante, exécutait, vers les minuit, une ronde macabre par les rues et carrefours de la ville, s'arrêtant même devant les maisons non éclairées, pour en épouvanter les habitants, avec la fameuse injonction :

« Réveil qui dort !
« Priez Dieu pour les morts ! »

* * *

Dans presque toutes les familles ardennaises, de nos jours, on ne manque pas de mettre dans la cheminée la bûche de Noël, mais autrefois elle était l'objet d'un culte superstitieux qui s'est aujourd'hui perdu. Ses restes carbonisés, mis sous l'oreiller ou sous le toit, préservaient la maison de l'orage, et sur elle, avant qu'elle ne brûlât, venait, invisible, s'asseoir la Vierge emmaillotant l'enfant Jésus.

A Nouzon, il y a vingt ans environ, on portait dans le milieu de la cuisine, la veille de Noël, la bûche traditionnelle, et l'aïeule, une « pâquette » (branche de

buis) en main, arrosait d'eau bénite cette bûche aussitôt que sonnait le premier coup de midi, et psalmodiait :

A l'avènement de Noël,
Chacun se doit bien réjouir,
Car c'est un testament nouvel.

Et chantant, eux aussi, et suivant l'aïeule, les enfants et la famille faisaient trois fois le tour du morceau de bois, choisi aussi beau que possible.

A Saint-Etienne-à-Arnes, les « bourdes » de Noël étaient très en faveur. On appelait bourdes des gâteaux longs, fendus par les deux bouts, et sur lesquels on faisait des « ronds » avec des dés à coudre. Ces gâteaux étaient cuits au four, et les parrains et marraines devaient donner une bourde, le jour de Noël, à chacun de leurs filleuls et à chacune de leurs filleules, depuis l'âge de cinq ans jusqu'à celui de douze ans. Aujourd'hui, personne ne fait plus de bourdes à Saint-Etienne.

* * *

Mais ce qui caractérisa le plus, jadis, ces fêtes ardennaises de la Noël, ce furent les « bergeoteries, » plus spécialement localisées, croyons-nous, dans les pays de Rethel et de Vouziers.

Un berger du village, désigné pour organiser une bergeoterie, invitait tous les bergers des environs, parmi lesquels il en choisissait deux devant jouer le rôle des deux autres rois mages. Et ces trois pasteurs, pour se déguiser en monarque, s'habillaient aussi fantastiquement, mais aussi richement qu'ils le pouvaient, et se rendaient à la messe suivis de leur cortège.

Au moment de l'offrande, ces trois rois, qui s'étaient jusqu'alors, pour ainsi dire, tenus à la porte de l'église, s'avançaient vers l'autel, les yeux levés sur la voûte et comme fixant une étoile qui, marchant devant eux, leur aurait servi de guide. Arrivés devant le berceau de l'enfant Jésus, ils se prosternaient et offraient des présents à la petite poupée simulant le nouveau-né. Puis ce défilé, dont les moindres pas étaient absolument réglés, se faisait au chant des cantiques qu'accompagnait une musique invisible. Dès que les trois rois mages avaient terminé leur acte d'adoration, hommes et femmes, déguisés en bergers et en bergères, défilaient devant le berceau, les uns et les autres tenant une houlette enrubannée ou un agneau en laisse, et, la messe achevée, on se réunissait chez celui des rois qui avait organisé la bergeoterie. Alors commençait un réveillon ne prenant fin qu'à peine à l'aurore. Il n'avait, le plus souvent, rien de bien édifiant ni de bien religieux.

A Lépron-les-Vallées, la bergère improvisée, vêtue de blanc et portant un agneau dans ses bras, se tenait debout au milieu du chœur. Et, de temps à autre, elle pinçait l'agneau pour le faire bêler.

* * *

Depuis près de quatre-vingts ans, nous écrit M. Charles Tuot, il n'y a plus de bergeoteries à Villers-le-Tilleul. A cette époque, le chef des bergers de la région habitait Sapogne-Feuchères et se nommait Jean Serin, dit « le roi de la bergeoterie. »

Une fois le réveillon terminé, car on débutait par un réveillon, tous les bergers qui s'étaient réunis chez Serin se mettaient « en tenue de berger aux champs » (havre-sac, houlette, chien) et se rendaient processionnellement à la messe de minuit. Bien guêtré, revêtu d'un juste-au-corps jaune, le « roi de la bergeoterie » marchait en tête : venait après lui Jean Coutin, « le premier berger » de Villers-le-Tilleul, qui

portait dans ses bras un agneau aussi frisé, aussi pomponné, aussi enrubanné que possible, et suivaient les autres bergers.

A l'église, ils étaient reçus par quatre enfants de chœur qui, en mémoire de la naissance du Christ dans une étable, les précédaient dès qu'ils etaient entrés, portant sur un brancard un petit mannequin censé représenter l'enfant Jésus. Pendant cette marche solennelle, les jeunes filles chantaient le cantique : *Venez, bergers,* et, aussitôt que le petit enfant Jésus avait été déposé dans la crèche qui lui était préparée, chacun prenait sa place.

Quand arrivait l'offrande, le « conducteur, » Jean Coutin, s'avançait vers l'autel, tenant toujours dans ses bras son agneau qu'il faisait bêler. Quelquefois, l'agneau était remplacé par un bélier ; il le précédait alors et l'appelait en lui disant : « Tian ! tian ! tian ! tian ! Cadet. » Derrière Jean Coutin marchait Jean Serin, le « roi de la bergeoterie, » et, après, la foule des bergers et des fidèles qui assistaient à l'office.

La messe de minuit terminée, chacun venait à Jean Serin et le félicitait du bel ordre et de la magnificence de la bergeoterie. Par contre, pour peu qu'elle n'eût pas réussi, on ne ménageait pas les critiques au « conducteur » pas plus qu'au « roi. »

* * *

Ailleurs, les fêtes de Noël se célébraient plus simplement. Le soir, 24 décembre, dans presque toutes les familles, on mangeait — et on mange encore assez généralement — ces « bourdes de Noël, » gâteaux spécialement faits pour la cérémonie, et les jeunes gens allaient, de porte en porte, demander aux jeunes filles des noix ou des noisettes et aussi de l'eau-de-vie. C'était, le plus souvent, une manière détournée que prenait le garçon pour véritablement connaître les sentiments de la demoiselle ; car celle-ci lui versait-elle une rasade plus grande qu'aux autres, cela signifiait clairement que le jeune homme ne lui était pas précisément indifférent. Les enfants, eux, mettaient leurs souliers dans la « baûnette » (ainsi était appelée une petite niche creusée dans la cheminée, de chaque côté de l'espace laissé libre à la colonne de fumée, et qui servait à loger la bouteille à huile pour la lampe, ou quelques menus accessoires de ménage). Garçons et fillettes vidaient ces baûnettes et y déposaient leurs souliers, espérant que le petit Jésus y viendrait déposer une bourde, ou un petit couteau, ou tout autre présent, absolument comme à la Saint-Nicolas (1).

---

(1) Les souliers, les plantes des pieds, ont joué un grand rôle chez les peuples anciens. Le pied était censé émaner de la lumière. « Illumination de la lumière sous les pieds, » est-il dit dans un texte funéraire. En Égypte, la plante des pieds était dédiée à Isis. On voyait jadis, dans le pays des Pharaons, des chaussures sur des tablettes votives. Saint Augustin avait un ami qui s'appelait Nam-Phano, mot punique paraissant signifier : les pieds qui apportent le bonheur.

Dans tous les contes où elle figure, la pantoufle de Cendrillon, perdue et retrouvée, amène un dénouement heureux ; il paraît donc qu'elle correspond à l'idée de bonne fortune. En voici, d'ailleurs, deux exemples frappants.

Dans certaines localités de l'Angleterre, c'était, paraît-il, — et c'est peut-être encore — une coutume populaire de jeter un soulier, comme signe d'heureux augure, derrière les couples des nouveaux mariés.

Les souliers que nos enfants mettent sous le manteau de la cheminée, la veille de la Noël et encore de la fête de Saint-Nicolas, avec l'espérance d'y trouver, le lendemain matin, des présents, n'a-t-il pas quelque relation avec le soulier, signe d'abondance et de prospérité ? Notons aussi, pour ne rien omettre, que, dans l'Inde antique comme dans l'Allemagne du moyen-âge, c'est par la transmission du soulier que s'opérait l'investiture du pouvoir. — Cf. H. Hussox : *La Chaine traditionnelle.*

Dans quelques villages, ces rasades d'eau-de-vie se distribuaient le premier jour de l'an. On ne se visitait pas sans avoir dans sa poche une fiole de cognac et de liqueurs, et l'on s'offrait mutuellement une rasade ; très souvent même, se rencontrant dans la rue, on s'arrêtait pour trinquer. Il ne reste plus trace, aujourd'hui, de cette singulière coutume (1).

---

(1) Voici quels furent, aux temps de ces cérémonies, les trois Noël les plus célèbres. Nous n'en donnons que les premiers couplets. Ils se trouvent en entier, mais *sans la musique*, dans la collection aujourd'hui très rare de Tarbé : *Le Romancero de Champagne*.

Voir aussi dans les *Poésies populaires de la France*, recueil manuscrit déposé à la Bibliothèque nationale, quelques « Noël ardennais. » Nous les indiquons sommairement à l'appendice de notre *Livre III*.

I

(XI) Chantons, je vous en prie,
Par exaltation,
En l'honneur de Marie,
Pleine de grand renom.
.....

II

(XII) Noël nouv'let, Noël chantons icy.
Dévôtes gens, rendons à Dieu mercy.
Chantons Noël pour le roi nouvelet,
Noël chantons icy, Noël nouvelet.
.....

III

(XIII) D'une voix de tonnerre,
Pour étr' mieux entendu,
Il faut par toute terre,
Crier il est venu, ce messie attendu.
Une vierge féconde,
Enfin nous l'a produit
De nuit.
Comme un chacun verra,
La, la,
Pour le salut du monde,
.....

Ils chantaient aussi cette *Marche des Bergers :*

(XIV) Laissez paistre vos bestes,
Pastoureaux,
Par monts et par vaux,
Laissez paistre vos bestes,
Et venez chanter nô !
J'ay ouy chanter le rossignô,
Qui chantait un chant si nouveau,
Si bon, si beau, si raisonneau,
Qu'il m'y rompoit la teste,
Tant il preschoit et caquetoit
A donc prins ma houlette,
Pour aller voir Nolet.

Dans les Alpes-Maritimes, nous apprend M. Baux (*Revue des Traditions*, année 1888), se fait cette curieuse cérémonie, qui rappelle nos bergeoteries ardennaises :

« A un certain moment de la messe de minuit, dit-il, que les gens du pays appellent la « messe des offertes, » le curé s'assied sur une espèce de trône placé devant l'autel, et il tient dans ses bras un enfant nouveau-né ou, tout au moins, aussi jeune que possible.

« Un vieux patron pêcheur et un jeune mousse arrivent alors et ils engagent entre eux un dialogue sur un thème fixé d'avance et formulé en vers niçois. Ce dialogue fini, l'un des deux interlocuteurs sort de l'église et bientôt y rentre suivi d'une sorte de procession. A la tête sont les pêcheurs qui chantent, portant des filets et un bâteau symbolique ; quelques-uns d'entre eux ont des corbeilles remplies de poissons, qu'ils déposent aux pieds du curé. Ils sont suivis par les bergers, qui offrent un mouton blanc ; viennent après les chasseurs, qui font une offrande de gibier, et, enfin, les autres corporations locales, portant chacune leur petit présent. Le défilé terminé, le curé se lève et, de son trône improvisé, remet l'enfant à sa mère ou à sa nourrice ; puis il achève sa messe.

« Tombée en désuétude, cette ancienne cérémonie a été remise en honneur, en 1886, dans quelques communes des Alpes-Maritimes. »

* * *

Dans quelques localités des environs de Rocroi, pendant la messe de minuit, avant de commencer le *Gloria in excelcis*, un jeune enfant (ordinairement une petite fille) allait chanter le couplet suivant à M. le Curé :

Ministre de l'Autel,
Chantez gloire et louanges
Au Fils de l'Eternel,
Et vous joignant aux anges,
Chantez : *Gloria in excelcis !*

CHAPITRE IX

Une Fête ardennaise en 1827 [1]

La fête locale de Saint-Lambert se célèbre, chaque année, peu de jours après la mi-septembre : la nature est alors resplendissante, les fruits sont mûrs, la volaille est grasse ; c'est, par excellence, la belle saison. Cependant il arriva qu'en 1827 il plut tellement pendant ce mois de septembre que le voyage d'Attigny à Saint-Lambert devint presqu'impossible, les ruisseaux qui séparent les deux communes s'étant, pour ainsi dire, changés en torrent. « Irions-nous à Saint-Lambert? » nous demandâmes-nous dans une assemblée de famille composée d'oncles, de tantes, de cousins et de cousines. — « Il le faut ! » décida notre grand-père qui dirigeait les débats. Et, le lendemain, nous partions pour Saint-Lambert, tous entassés dans un tombereau.

Notre entrée dans le village ne fut pas commode, elle fut moins encore triomphale. Figurez-vous un chemin profondément encaissé entre des haies de prunelliers que les ondées avaient rendu méconnaissables, outre que ce chemin — ou plutôt ce sentier — servait de déversoir à tous les purins des fermes avoisinantes, si bien que cette eau nauséabonde, se mélangeant avec la pluie, avait formé une suite de petits marais infects dans lesquels notre tombereau pataugeait et s'enlisait de dix mètres en dix mètres. Enfin, nous pûmes sortir de ces bourbiers et arriver, tout éclaboussés, à la maison de notre grand'mère Marniquet.

Cette maison remontait à plusieurs siècles et pouvait passer pour un des spécimens les plus curieux des anciennes fermes ardennaises. Elle se composait d'un rez-de-chaussée avec grenier au-dessus. La toiture, couverte en « tuiles courbes de Suzanne, » prolongeait sa gouttière en dehors de la sablière. Cette saillie, plus qu'exagérée, nécessitait l'emploi d'une certaine quantité de bois de charpente arcboutés dans le corps même de la façade et destinés, autant à supporter les extré-

(1) Les *Souvenirs de jeunesse*, dont M. Bruge-Lemaitre a bien voulu nous confier le curieux *manuscrit inédit*, nous ont servi à écrire ce chapitre. Dans ces souvenirs, retracés pour lui-même et les siens, notre savant compatriote a entrepris de revivre la vie de nos ancêtres ardennais. Quelques passages de ce manuscrit ont été résumés, d'autres ont été mis de côté comme sortant un peu du cadre que nous nous sommes imposé.

mités des chevrons qu'à en prévenir la rupture. Il faut reconnaître, toutefois, que cette saillie était incontestablement utile à toutes ces maisons rurales qu'elle protégeait contre la pluie en même temps qu'elle abritait les instruments de labour, la volaille de la ferme et aussi les fermiers. Sous ce toit improvisé d'où pendaient des jambons et des légumes secs, ils venaient se reposer, s'asseyant sur le traditionnel banc de pierre, pour fuir la chaleur du jour ou respirer l'air frais de la nuit.

A peine étions-nous entrés qu'après les embrassades d'usage, on se mettait en branle pour préparer le repas. Et d'abord, selon l'usage, on commença par tremper la soupe dans d'énormes casseroles en faïence noire. Les assiettes, de même couleur, étaient aussi en faïence, les cuillères étaient en étain et les fourchettes, presque toutes édentées, semblaient avoir été grossièrement taillées dans une feuille de tôle. Encore faut-il ajouter que mon oncle n'avait pu qu'à grand'peine se procurer « ce service ; » tous les voisins avaient été mis à contribution et pourtant nous n'étions pas tous pourvus d'un couvert complet. Les bambins devaient se contenter d'écuelles en bois ou en terre cuite — le fond de la vaisselle ardennaise au commencement du siècle — et manger avec la « fourchette du père Adam. »

La table n'était pas luxueuse : une porte arrachée de ses gonds et installée sur deux tonneaux. Autour de la table et pour remplacer les chaises, de longues planches posées sur des escabeaux. Quant à la serviette, elle était alors complètement inconnue dans les ménages de nos aïeux ardennais. Ils s'essuyaient bravement du revers de la main droite qu'ils étanchaient en passant dessus la paume de la main gauche. Parlerons-nous des couteaux ? Chaque convive l'apportait si, grand luxe, il voulait en avoir un (1).

Pour distribuer la soupe aux convives on se servait de la « cuillère à pot, » énorme récipient en bois de hêtre ou de bouleau, sorte de spatule creusée en hémisphère à son extrémité inférieure. Et cette cuillère, les grands repas terminés, restait suspendue comme un trophée dans la paroi intérieure de la cheminée par le

---

(1) Comment mangeaient nos aïeux? Voir à ce sujet le mot *fourchette*, dans le *Dictionnaire de l'ameublement* de Havard, et l'intéressant volume de M. Francklin, *La Cuisine*, extrait de la série : *La Vie de nos pères*. Tout récemment cette question de l'origine des fourchettes a donné lieu à une polémique des plus savantes entre M. Victorien Sardou — qui défendait l'une des mises en scène de *Théodora* — et le directeur de la Manufacture des Gobelins.

La *Civilité*, de Jean Sulpice, qui date de 1483 et qui a été réimprimée en 1545, c'est-à-dire vers le milieu du seizième siècle, nous confirme ce que nous savions déjà par le dictionnaire d'Henry Havard au mot *fourchette* : c'est que nos aïeux ont, jusqu'au dix-septième siècle, mangé avec les doigts. La fourchette, qui nous paraît un instrument indispensable, est d'invention assez récente, et l'usage a eu beaucoup de peine à s'en répandre.

« Prends la viande avec trois doigts, dit la *Civilité*, de Sulpice, et ne remplis pas ta bouche de trop gros morceaux. Ne répute pareillement honnête mettre de la viande en ta bouche de chacune main et manger des deux côtés.

« Tu ne dois point tenir longtemps les mains sur le tranchoir ou dans le plat.

« Il est peu honnête de lécher ses doigts. »

En ce qui concerne les couteaux, nous trouvons ces lignes curieuses dans la *Civilité*, d'Erasme :

« Toute une pleine table de personnes se servent, en France, de deux ou trois couteaux, sans faire difficulté de le demander, ou le prendre, ou le bailler s'ils l'ont. Par quoi, s'il advient que quelqu'un demande son couteau à l'enfant, il le doit bailler après l'avoir nettoyé à la serviette, en tenant la pointe à sa main et présentant le manche à celui qui le demande. »

Ainsi, ce n'était pas assez de manger sans fourchettes : on n'avait pas même de couteaux sur la table. Au reste, cet ancien usage dont parle M. Bruge-Lemaître s'est encore conservé dans maintes campagnes. Chaque paysan a son couteau sur lui et, s'il l'a par hasard oublié, il demande celui du voisin, car il n'y en a point sur la table.

crochet qui terminait son manche. A cause de sa vaste contenance et pour qu'aucun des invités ne souffrît la faim, la grande marmite dans laquelle se faisait la caboulée (la patée destinée aux cochons), avait été réquisitionnée. Dans cette marmite mitonnait le potage en même temps que bouillait un lapin entier, un énorme morceau de jambon et de la viande de mouton... peut-être même de vache, sans compter les choux, les carottes, les poireaux et tous les légumes qu'on avait pu y faire entrer, à l'exception des pommes de terre dont, à cette époque, chez nous, on ne faisait l'essai qu'en tremblant.

Lorsque tout fut cuit, on sortit de cette marmite un repas complet : potage, légumes, mouton et jambon bouillis, plus un lapin. Tel était, alors, le « plat » de la cuisine ardennaise chez nos campagnards quand ils se mettaient en frais de réception. Pour boisson, des cruchetées de piquette aux pommes, commencée avec des fruits ramassés un peu partout et renforcée avec des pelures ou des trognons des autres fruits qui, le long de l'année, servaient à confectionner des chaussons ou des galettes. Et, généreusement, en nous servant cette boisson, notre grand'mère disait : « Buvez à votre aise, les enfants, ça ne coute pas cher! »

A côté de chaque convive un morceau de pain, et au bout de la table la provision pour les appétits plus robustes; morceaux de pain de qualités diverses, inégalement coupés, les uns petits, les autres gros, celui-ci blanc, celui-là gris ou tirant sur le noir. Cette diversité s'expliquera si nous disons qu'autrefois, dans les Ardennes, l'usage était que l'on donnât un morceau de pain au porteau d'eau bénite qui, dans chaque paroisse, le dimanche matin, allait de maison en maison asperger le lit du chef de famille. Aussi, selon la générosité ou la fortune de chacun, le morceau était-il plus ou moins gros, plus ou moins blanc. Dans bien des ménages, on ne connaissait pas, en ce temps-là, une autre manière de se procurer du pain...

Le repas ne se termina qu'au premier coup de vêpres. Alors on se leva de table. Nous nous rendîmes à l'église, et, les vêpres chantées, nous, les enfants, nous eûmes la permission de nous promener sur la place, de nous y amuser tout à notre aise. Il nous semblait que l'on ne pouvait rien rêver de plus beau, de plus somptueux, de plus bruyant que cette place, où, pour la fête, s'étaient réunies les baraques des saltimbanques et des entrepreneurs de jeux. D'abord, nous fûmes émerveillés par les chevaux de bois ; des chevaux de bois en 1827! Figurez-vous quatre tréteaux suspendus par le milieu aux extrémités d'une grande croix dont le point d'intersection, enfilé dans un pivot, semblait une quadruple potence à laquelle on imprimait un mouvement de rotation en poussant une perche pendante à côté de chaque monture. Le malheur est qu'il n'y avait place que pour quatre cavaliers. Puis le jeu d'anneaux, puis le jeu des plaques qu'il fallait complètement recouvrir avec un disque pour gagner un couteau; le jeu des billots, petits étuis au nombre de deux cent cinquante renfermant chacun une carte et ne donnant droit au gain que si l'on avait la chance de rencontrer un billot contenant une figure. Et encore n'était-on pas libre de choisir son lot; il y avait des couteaux de valets, des couteaux de dames, des couteaux de rois, et le plus beau d'entre tous, le couteau du roi de cœur!

C'était aussi le jeu de la jarretière. Une jarretière en simple liseré d'étoffe était entortillée autour d'une table. Celui qui voulait parier, moyennant un enjeu d'une valeur très variable, introduisait son doigt que le hasard semblait avoir disposé pour lui faciliter un gain ne résultant, à vrai dire, que de savantes combinaisons. La jarretière, lorsqu'on la tirait, s'enroulait-elle autour du doigt, le joueur avait

gagné; dans le cas contraire, le maître du jeu empochait l'argent du pari, préalablement déposé sur la table.

Mentionnons enfin le « jeu de rouge ou blanc, » sorte de plateau tournant dont les bords étaient hérissés de pointes de fer, comme d'ailleurs on en voit aujourd'hui dans nos foires; le jeu de dés, que ses entrepreneurs appelaient impudemment « jeu de parfaite égalité »; le jeu des trois cartes; le jeu de braque, et aussi le jeu de tic-tac ou des deux forgerons (1).

Quant aux friandises, aux sucreries, elles étaient représentées par de petites plaquettes de pain d'épice taillées en forme de cœur, en rosace, en disque, en anneau, quelquefois, aussi, affectant la forme d'un chien, d'un cheval, d'un âne ou de toute autre bête, et toutes ces plaquettes saupoudrées de petites dragées de coriandre aussi amères sous la dent que l'aloës. Ces dragées, contenues dans un petit étui en verre d'un blanc douteux, se vendaient, à part, un sou l'étui (2).

Ayant accepté à dîner chez le grand-père, il nous fallut forcément aller souper chez l'oncle, et pour nous y rendre nous traversâmes une dernière fois la place du village. C'était à la tombée de la nuit et les danses commençaient. Juchés sur le haut d'une charrette, deux violoneux et deux clarinetteux lancèrent d'abord quelques notes d'une justesse plus que contestable et pas mal criardes ou suraiguës; mais qu'importait? Ainsi se donnait le signal des danses et, tout aussitôt, les jeunes gens d'inviter les jeunes filles, qui ne se firent pas prier.

Chaque danseuse, alors, passa son bras gauche sous le bras droit de son danseur et tous ces couples se réunirent en carré sur le milieu de la place. « Attention! attention! formez-vous! » cria-t-on. Puis, quand les positions furent prises, un grand silence se fit, et l'un des musiciens dit à voix forte : « Chaîne anglaise! » L'orchestre attaqua un air et la danse commença. Il me sembla que les danseurs, partant de chacun des grands côtés du carré, allaient s'empêtrer les uns dans les autres, s'embrouiller à ne pouvoir se démêler, mais je me trompais. Ils passèrent, en effet, et repassèrent en s'entrecroisant, avec tant de désinvolture, avec tant d'aisance et de précision, qu'au bout de dix minutes ils se retrouvèrent tous au point de départ, laissant le champ libre à leurs camarades des petits côtés du carré, qui attendaient leur tour d'entrer en danse.

Tous ces jeunes gens, autant que je puis me le rappeler, étaient cravatés jusqu'à la lèvre inférieure et portaient des habits dont le collet remontait jusqu'au-dessus de la nuque. Ces cravates étaient consolidées à l'intérieur par un châssis en fine baleine significativement nommé « rate, » et, à vrai dire, il avait quelque ressemblance avec ce viscère. Pour coiffure, d'énormes chapeaux en feutre noir. Les jeunes filles étaient aussi légèrement et gracieusement coiffées que les garçons l'étaient lourdement. Elles emprisonnaient leur tête dans de très légers petits bonnets agrémentés d'une ruche à gros plis faisant le tour de cette coiffure. Nos élégantes de ce temps n'en connaissaient pas d'autres, mais ces bonnets avaient un

---

(1) M. Bruge-Lemaitre, dans ses *Souvenirs*, a décrit complaisamment tous ces jeux, mais nous ne pouvons qu'en mentionner quelques-uns, d'autant plus qu'aujourd'hui nous les retrouvons presque identiques sur nos champs de foire.

(2) L'eau de Cologne était, à cette époque, chose fort appréciée et objet de grand luxe. Le flacon qui la contenait ressemblait à nos flacons effilés d'eau de Mélisse des Carmes. On le glissait subrepticement dans la manche de la personne à laquelle on faisait ce « somptueux » cadeau, toujours le bienvenu.

mérite, celui de laisser les oreilles à découvert, et les plus coquettes en profitaient pour faire admirer leurs beaux pendants.

Les plus âgées ou les plus raisonnables portaient comme boucles d'oreilles de grands anneaux dits « rondelles » dont le diamètre dépassait, souvent, celui d'une pièce de cinq francs et qui n'avaient pour tout ornement qu'un simple renflement taillé à facettes. Les élégantes, elles, avaient des pendeloques d'une dimension plus modeste, mais d'un travail plus fini, plus délicat et qui leur faisait donner le nom de « filigranes. »

Quelques hommes portaient à leurs oreilles de petits anneaux en or ou même en plomb. Pour maintenir l'ouverture du devant de leur chemise, ils avaient une grosse boucle en métal brillant, voire même en or, qu'une épingle passée dans deux œillets maintenait sur la poitrine. Les « anciens » ornaient de grandes plaques d'argent leurs souliers plats et le haut de leurs jarretières. De riches, très riches propriétaires — mais on les comptait tant ils étaient clairsemés — portaient des montres dont, orgueilleusement, ils faisaient parade au moyen de tout un trousseau de clefs garnies de pierres fines, de plusieurs cachets et de deux ou trois petits bibelots le plus voyant possible. Le tout pendait d'une pochette aménagée dans la ceinture de la culotte pour se balancer lourdement et avec cliquetis sur le côté gauche de l'abdomen.

Pour en revenir aux jeunes filles, il me souvient qu'elles portaient des robes dont la ceinture formait la taille sous les bras : disposition qui donnait au jupon une longueur démesurée et au buste un raccourci assez disgracieux. Sur les épaules était jeté un châle ridiculement petit — à peine cinquante centimètres carrés, — en laine rouge ou en mousseline, et alors brodé aux quatre coins aussi délicatement que possible. Quelquefois, de minuscules vignettes remplaçaient les broderies. Un grand tablier rouge-vert ou gorge-de-pigeon complétait ce costume de nos campagnardes élégantes en 1827.

Les airs de danse, en mesure de 2/4 ou de 6/8, n'étaient guère que des pots-pourris de chansons populaires et assez maladroitement reliées entre elles. Et tout en jouant, ces musiciens plus que primitifs dirigeaient la danse, criant : « Chaîne anglaise ! Figure d'été ! Chassé-croisé ! Main droite ! »

Mais le moment de souper arrivait, et même peut-être nous étions-nous attardés à regarder les ébats des danseurs : aussi courûmes-nous tout d'un trait chez notre oncle qui demeurait à l'extrémité de Saint-Lambert.

Sa maison ressemblait à toutes les autres maisons de cette époque : un rez-de-chaussée peu élevé que surplombait un grenier. Elle avait été construite un peu au hasard sur la route, c'est-à-dire au mépris de toutes les lois de l'alignement. La façade ne présentait que deux ouvertures encadrées de petites pierres de taille. Nous entrâmes et, de plain-pied, nous nous trouvâmes dans la cuisine transformée en salle de festin. La grande table — celle qu'alors on rencontrait invariablement au milieu de toutes les cuisines villageoises, — au bout de laquelle avaient été comme soudées quelques planches en matière de rallonges, était entourée de sièges à son haut bout et de bancs en bois au bout opposé. Déjà les convives avaient pris place et notre oncle, pendant le repas, fut d'autant plus prévenant pour eux qu'ils n'étaient pas de la famille.

Nous étions en retard : à notre entrée on mangeait déjà le premier plat, une bouillie de courges. Le second « mets » ne se fit pas attendre : c'était un ragoût noyé dans une sauce en compagnie de navets et d'oignons qui surnageaient. Chose

singulière, ce plat passa de mains en mains, chaque convive le flairant assez longuement. Etait-ce donc la coutume ? Cette viande, il est vrai, avait une singulière odeur : ce n'était, d'ailleurs, ni du bœuf, ni du veau, ni du porc, ni du mouton, mais... de la chèvre. Pour que chacun pût faire honneur à ce ragoût, tout le monde, sauf les enfants, eut des assiettes blanches, fort jolies, ma foi ! et peinturlurées de fleurs et d'oiseaux aux couleurs éclatantes. Peut-être que, chez mon oncle, ces assiettes servirent pour la première fois, car je ne me souviens pas qu'elles aient resservi depuis, pas plus que certains plats d'étain juchés au-dessus du bahut. Cette vaisselle si brillante, ces plats si reluisants étaient plutôt dans le ménage, suivant la coutume ancienne, objets d'ornements que d'utilité.

Au ragoût de chèvre succéda le bœuf à la mode qui, en 1827, était dans les familles bourgeoises ardennaises le mets local, surtout le mets de luxe. Cette précieuse gourmandise culinaire débordait d'une immense terrine à laquelle un vernis du plus beau noir donnait je ne sais quel air magistral. Un couvercle en pâté, semblable à du pain, protégeait les morceaux de viande qui s'élevaient en forme de comble et les préservait de la dissécation inévitable dont souffre tout mets cuit au four. De larges tranches de betteraves accompagnaient ce bœuf à la mode et lui donnaient une couleur sanguinolente des plus appétissantes. Enfin, pour terminer le souper, une monumentale salade de chicorée frisée entremêlée de cretons fondant dans leur graisse brûlante, pétillement joyeux d'une cascade odorante qui se déversait sur cette herbe fraîchement coupée et lavée à grande eau.

C'était cette fameuse « salade au lard » qui de nos jours est restée par excellence la véritable gourmandise ardennaise.

..... Puis, quand tous les convives eurent bien mangé, bien bu, bien causé les coudes sur la table, mon grand-père se leva et dit :

« *Il est l'heure de fermer le couteau.* »

Ce qui signifiait : « Bonsoir, les amis, il est temps d'aller dormir, chacun chez soi, et au revoir ! »

CHAPITRE X

Anciennes Danses ardennaises

Voici les quatre danses qui furent surtout, autrefois, célèbres. Il est d'autant plus curieux de les connaître qu'aujourd'hui il n'en reste plus traces dans les Ardennes :

1° La « Ronde autour de la Halle d'Attigny, » par les garçons et les filles de Rilly-aux-Oies ;

2° Le « Fouettage des jeunes filles ; »

3° Le « Branle de Revin ; »

4° La « Danse des Olivettes, » à Hargnies.

* * *

En 1757, Armand de Rohan, archevêque de Reims, fit tenir le 11 juillet, dans sa châtellenie d'Attigny, ses assises et ses plaids généraux pour constater et consacrer ses droits de seigneur. On ne sait pour quelle cause, à l'origine, les habitants de Rilly-aux-Oies parvinrent à se faire exempter de ces droits ; en tout cas, voici comment, tous les ans, ils étaient obligés de s'en racheter.

Chaque année, le jour de la fête de la Saint-Jean, les filles et les garçons de Rilly, ornés de rubans, de couronnes, de fleurs, venaient à Attigny, se réunissaient à la Halle et, avant que sonnât le premier coup de dix heures, dansaient une ronde folle autour de cette Halle, en criant à pleine voix :

(XV) Nous sons d'Rilly
Nous sons d'Rilly
Nous sons d'Rilly-aux-Oies
Nous a d'venons
Nous a d'venons
Nous y rirons encor
Tra la la la la la la lai re

La danse terminée, le fermier de l'évêque à Attigny était obligé de donner aux danseurs deux douzaines d'échaudés, quatre bouteilles de vin — ni plus, ni moins — du pain et des cerises.

Si par malheur la ronde avait commencé une fois le premier coup de dix heures sonné, les habitants de Rilly-aux-Oies eussent perdu toutes leurs franchises, tous leurs privilèges. Cet usage bizarre, ou mieux, cette servitude qui, depuis 1757, se renouvela chaque année autour de la Halle d'Attigny, ne disparut qu'après la nuit libératrice du 4 août 1789, alors que furent abolis tous les droits féodaux.

* * *

Dans la vallée de la Meuse, les amoureux furent toujours galants, surtout fidèles, et lorsqu'une fois un danseur avait fait choix d'une danseuse, il devait toujours aller la chercher pour la conduire au bal : loyauté et courtoisie,

Des chevaliers français, tel est le caractère

a dit je ne sais plus quel poète.

Or, le 31 décembre se donnait un bal clôturant l'année et, suivant l'usage, les danseurs allaient chercher leurs danseuses qui, pour une si merveilleuse constance, avaient soin de faire dresser dans la salle de danse un buffet composé de ce qu'elles avaient pu trouver de meilleur en pâtisserie, vins ou liqueurs.

Garçons et filles se réunissaient autour de cette table, puis, à un signal donné, le chef de la jeunesse, tenant en mains une branche de laurier garnie des fleurs qu'on avait pu se procurer par ce rude temps d'hiver, faisait une figure de danse avec chacune des jeunes filles, les frappant l'une après l'autre de sa branche de myrte, et aussi délicatement que possible. Alors il passait le bouquet au second danseur qui exécutait les mêmes figures de danse en frappant ses danseuses, et enfin chacun des danseurs de faire à son tour comme avait fait le chef de la jeunesse.

Cela s'appelait le « Fouettage des jeunes filles. » Nos galants de la vallée de la Meuse ne connaissaient sans doute pas alors ce proverbe arabe qui dit : « Ne frappez jamais une femme, même avec une fleur. »

* * *

Il est d'usage en Provence — mais cetusage paraît se perdre — qu'après la cueillette des olives il y ait, entre jeunes gens et jeunes filles, un simulacre de danse : des groupes de trois personnes se forment et se poursuivent en serpentant autour de trois oliviers. N'est-il pas curieux que, sous le nom de « Danse des olivettes, » cette coutume se soit retrouvée dans les Ardennes, à Hargnies notamment où jamais, au grand jamais, ne fut et ne sera cultivé l'olivier?

Il est vrai que les oliviers sont remplacés par trois chaises.

Le mardi qui suivait le 1er octobre, jour de la fête locale de Hargnies, garçons et filles, après avoir dansé sur la place du village, se réunissaient dans une salle spacieuse, toute danseuse donnant le bras à son danseur. Les demoiselles alors se séparaient de leur cavalier, se réunissaient les unes aux autres, et plaçant au-dessus de leur tête les deux bras qu'elles étendaient aussi loin que possible pour se prendre mutuellement les mains, agrandissant même le cercle à l'aide de rubans et de mouchoirs, elles dansaient une ronde autour de trois chaises placées l'une derrière l'autre, à vingt pouces de distance, et dont les quatre pieds reposaient sur des pois, des noisettes ou tout autre petit corps arrondi.

Puis, à un signal que donnaient les violons, la première danseuse commençait « les olivettes, » c'est-à-dire qu'en suivant la cadence toujours très accélérée de la musique, elle serpentait successivement autour des trois chaises; la deuxième danseuse suivait, puis la troisième, et ainsi de suite jusqu'à ce que les violons cessassent de jouer.

Une jeune fille maladroite renversait-elle une chaise, elle devait deux ou trois sols d'amende qu'elle acquittait en mains du trésorier, une fois la danse terminée. Et « c'était vraiment comique, écrit assez naïvement notre chroniqueur, dont nous avons le manuscrit sous les yeux, de regarder ces jeunes filles se serrer leurs vêtements près du corps et ne faire agir que leurs jambes, offrant ainsi un spectacle assez risible, vu surtout la raideur de leurs mouvements, la contraction des muscles et l'allongement des traits de leur figure, qui exprimaient à la fois un plaisir sérieux et inquiet (?) »

Cette danse des olivettes clôturait la fête locale de Hargnies.

Les olivettes se dansaient encore à Attigny, où garçons et filles serpentaient autour des poteaux de la Halle en chantant :

(XVI) Lon, lan, la,
Laissez les passer
Les enfants de la Lorraine,
Lon, lan, la,
Laissez les passer,
Ils auront du mal assez.

« Cette danse, nous écrit l'instituteur de Buzancy, existait encore il y a une quinzaine d'années, et moi-même je l'ai dansée, ou à Attigny ou à Sainte-Vaubourg, car elle n'était pas spécialement localisée à Hargnies C'était surtout pendant les longues soirées d'hiver, alors que garçons et filles se trouvait réunis, que l'on organisait les olivettes.

« Trois ou quatre tabourets étaient placés au milieu de la salle, à une petite distance les uns des autres, de façon à ne permettre le passage entre eux qu'à une seule personne, et les pieds de ces tabourets reposaient sur un tout petit morceau de bois, que l'on choisissait le moins grand, le moins carré possible pour que cette base fût plus fragile.

« Alors, toute la jeunesse, placée en file, les bras en l'air, s'avançait aux sons du violon et chantant l'air que vous savez : *Lon, lan, la, laissez-les passer,* etc. Les maladroits ou maladroites qui renversaient le tabouret payaient une amende, et ces amendes réunies formaient une somme assez rondelette. Faut-il ajouter qu'elle servait à organiser un souper ou un lunch. »

* * *

A Revin, au dix-huitième siècle, existait une confrérie dite de « Notre-Dame, » administrée par deux de ses membres désignés à tour de rôle : ils s'appelaient « maitres » et leurs femmes « maîtresses. » L'administration des maîtres commençait le 9 septembre, c'est-à-dire le lendemain de la fête locale, et prenait fin au bout d'une année, c'est-à-dire le 9 septembre suivant. Ils devaient rendre compte alors de leur mission, tant à ceux qui les remplaçaient qu'aux membres de la confrérie.

Donc, le 9 septembre, à deux heures de l'après-midi, les « maîtres » sortant de

fonctions et leurs « maîtresses, » couronnés de pampres et de raisins, accompagnés des maîtres et des maîtresses entrants, mais non couronnés, se rendaient, musique en tête, à la halle de Revin.

Là, les deux plus anciens et les deux plus anciennes de la Confrérie dansaient un menuet carré que suivait immédiatement le « Branle de Revin, » pendant lequel chacun des danseurs devait sauter sept fois aussi haut que possible et pousser à chaque saut un cri perçant. Le branle terminé, les maîtres et maîtresses sortant de charge posaient sur la tête des maîtres et maîtresses entrants les pampres et les raisins dont ils étaient couronnés. Et le branle recommençait avec les mêmes sept sauts et les mêmes sept cris. Cette danse terminée, les raisins étaient jetés aux enfants qui attendaient cette aubaine.

Puis, dans la soirée, un ancien maître réunissait les jeunes gens et les jeunes filles de Revin, qui se formaient en monôme. Alors, cet ancien maître en tête pour diriger la file, ils passaient dans toutes les rues et ruelles de cette petite ville, criant à tue-tête : « Dicause ! dicause ! » (Dédicace ! dédicace !)

Cette sarabande était-elle un des vestiges de la danse de Bacchus, importée par les Romains dans la Gaule belge qu'habitaient les Nerviens au temps des guerres de César ?

CHAPITRE XI

De quelques anciens Jeux ardennais [1]

LA SOULE

La soule (ou le soulot) se jouait beaucoup, autrefois, dans les Ardennes. On se divisait en deux camps, chaque joueur ayant un bâton dont l'extrémité était recourbée en forme de crosse épiscopale. Aux deux bouts d'un pré aussi étendu que possible, on plantait un piquet. Chaque camp choisissait le sien pour y faire arriver une boule que l'on frappait et que l'on poussait violemment à l'aide de ces bâtons, les uns dans un sens, les autres dans le sens contraire, tout joueur, en un mot, la dirigeant vers le piquet respectif que ceux de son camp devaient toucher pour gagner. Ce jeu que nous retrouvons en Écosse est de nos

(1) Nous lisons dans J. Hubsat, *Géographie des Ardennes :*

« Comme les *jeux* ne sont pas une des particularités les moins intéressantes des mœurs d'un pays, j'indiquerai ceux qui sont principalement usités en Champagne, et d'abord les *quilles*. Ces quilles sont énormes et plantées à une grande distance les unes des autres; la boule, qui est fort grosse, exige de ceux qui la manient une force quasi-herculéenne. Aussi le Champenois se moque-t-il des petites quilles et des petites boules usitées dans les autres parties du département. Il appelle cela un jeu d'enfant.

« Après le jeu de quilles vient le *jeu de fer*. On plante en terre une fiche de fer qui sert de but, on mesure une distance toujours très-longue, et de cette distance on lance vers le but un fer pesant une ou deux livres et souvent davantage. Ce fer a la forme d'un fer à cheval; l'objet du jeu est de *faire la fourche*, de *fourchir*, c'est-à-dire d'adresser le milieu du fer de manière qu'il soit traversé par la fiche.

« Un jeu qu'aiment beaucoup les enfants champenois est la *bille*. Ce jeu est un très bon exercice gymnastique ; il nécessite la course et l'agilité, la justesse du coup-d'œil, l'adresse du bras et de la main. Voici en quoi consiste ce jeu : on plante en terre un piquet gros comme le poignet, long de deux à trois pieds; on l'incline légèrement. Sur le sommet aminci de ce piquet on place, incliné aussi, un morceau de bois long de trois pouces, appelé *bille*. A partir du piquet on trace avec des rameaux une espèce d'arène ou d'enceinte plus ou moins étendue. Les joueurs se divisent en deux camps, les *lanceurs* et les *recueilleurs*.

« Un des premiers lance la bille à l'aide d'un bâton, et les recueilleurs tâchent de la recevoir sur leurs bâtons tous tendus en l'air. Aussitôt que la bille est lancée, le lanceur se met en course et les recueilleurs cherchent à l'attraper. L'habileté du coureur consiste à gagner un des rameaux, car dès lors il est inattaquable.

« Le soin des recueilleurs est de faire le plus de prisonniers possible et d'amener ainsi le

jours très en vogue dans les Grandes-Landes, sous le nom de *gourré* (1). Dans le pays de Liart, la soule s'appelait le *jeu du battoir* parce que la « balle » était lancée avec un battoir semblable à celui dont se servent les lessiveuses, et encore au *gant* dont se servent les Basques pour jouer à la balle.

LA CLIGNETTE

De tous les jeux enfantins qui furent en usage dans le pays d'Attigny, la clignette est un des plus anciens et des plus populaires.

Ce jeu consiste en une course faite sans que le coureur soit obligé de suivre un tracé précis, mais qu'il doit exécuter dans un espace de terrain fort circonscrit. Le nombre des joueurs est illimité. Chaque joueur doit éviter la rencontre ou le contact — selon les conventions — de « celui qui l'est » et doit poursuivre les autres à outrance jusqu'à ce qu'il soit remplacé par celui qu'il a rencontré ou touché.

Voici quelques unes des formules — le plus souvent un assemblage de mots sans aucun sens — servant à designer celui qui l'est. C'était une sorte de mélopée rythmique. Celui qui la psalmodiait se plaçait au centre des joueurs placés en cercle, et, allant de droite à gauche, il en frappait un légèrement à chaque mesure. Celui sur lequel finissait le dernier mot « était dehors, » c'est-à-dire qu'il sortait immédiatement du cercle et l'opération recommençait jusqu'à ce qu'il ne restât plus qu'un joueur ; c'était alors lui qui « l'était » :

---

camp ennemi à sa ruine. Autrement ils ne peuvent devenir lanceurs que si ils ont *rajaqué* la bille sur leurs bâtons. — Je ne parle pas du *tir a l'oie*, jeu barbare, autrefois si commun au temps de la Toussaint, et qui heureusement disparaît tous les jours. »

Nous avons donné dans l'un de nos précédents chapitres la description de ce tir à l'oie.

Au sujet de nos jeux qui pourraient avoir une origine antique, voir l'intéressant ouvrage de M. Becq de Fouquières : *Les Jeux des Anciens*. Il eût été trop long de faire des rapprochements, les jeux étant un peu les mêmes dans tous les pays. Voir Rolland : *Rimes et Jeux de l'enfance*.

(1) Ce jeu de la soule est très ancien et très populaire dans toute la France; il fut souvent entre deux villages un sujet de rivalités, donnant naissance à des luttes sanglantes et mortelles. La police et la gendarmerie durent parfois intervenir pour séparer des joueurs qui s'assommaient, s'entretuaient. Autrefois même, Charles V fut obligé de défendre ce jeu, ainsi que le témoigne son Ordonnance de 1369 ainsi conçue : « Défendons tous jeux de dés, de tables, de paulmes, de quilles, de palets, de « soule » et autres jeux qui ne chéent point à exercer ne habiliter nos sujets à faits d'armes en la défense du royaume. » — Peyron, La Tour-d'Auvergne et Le Bœuf prétendent que la soule avait été instituée en l'honneur du soleil. Pareillement, Émile Souvestre et M. Louis de Laprade qui, dans son curieux travail sur les *Erreurs et préjugés populaires*, écrit : « Le culte du démon a longtemps existé en Basse-Bretagne sous le nom de *Saint-Soul*, personnification populaire d'une divinité païenne, *Soul*, le soleil, dont le culte symbolique a duré jusqu'au siècle dernier, malgré les ordonnances du Parlement et les ordonnances du clergé. »

Voir une note de M. Certeux dans la *Revue des Traditions*; L. Bonnemère : *Les Jeux publics chez les Gaulois*, et E. Souvestre : *Les Derniers Bretons*, pour l'interprétation mythique de ce jeu.

« On donne ce nom de soule, dit Souvestre, à un énorme ballon de cuir rempli de son que l'on jette en l'air et que se disputent ensuite les joueurs partagés en deux camps opposés. La victoire reste au parti qui a pu s'emparer de la soule et la porter sur une autre commune que celle où le jeu a commencé.

« Cet exercice est un dernier vestige du culte que les Celtes rendaient au soleil. Ce ballon, par sa forme sphérique, représentait l'astre du jour, on le jetait en l'air comme pour le faire toucher à cet astre, et lorsqu'il retombait on se le disputait comme un objet sacré. Le mot lui-même de soule vient du celtique *héaul* (soleil) dans lequel l'aspiration initiale a été changé en *s*, ainsi que dans tous les mots étrangers adoptés par les romains : ce qui a donné *seaul* ou *soul*. »

Voir encore Lecœur : *Le Boccage normand*, t. II, p. 158-170.

C'é I tait une a I gace
Qui cas I sait la I glace
Au fin I cœur de l'é I té :
Comm' I père vous men I tez.

AUTRE

C'é I tait un cra I peau
Qui I montait à che I vau
Le I sabre au cô I té :
Comm' I père vous men I tez.

AUTRE

C'e I tait un li I èvre
Qui trem I blait la I fièvre
Au I coin d'un buis I son :
Comm' I père a rai I son.

AUTRE

Une I telle de Bor I relle
Er I naud de Bri I aud,
Mil sept I cent roguil I lons
I Higue I hogue
Jean Mich I trogue à les I trogue.

AUTRE

Un I loup pas I sant par I le dé I sert
A I vant I le trou du I cul ou I vert,
I Fit un I pet, une I vesse,
Pour I qui, pour I qu'est-ce ?
I C'est à I vous que I je l'a I dresse.

Certaines clignettes se chantaient comme un couplet de chanson. On passait, dans ce cas, autant de fois d'un joueur à l'autre qu'il y avait de temps à la mesure. Voici trois spécimens de clignettes chantées :

I

(XVII) Un et deux mir, mir fac et sac Kolmir
De bich to Kal ah ! Kol mir !

II

(XVIII) Marguerite en fleur de lys,
Prête-moi tes petits souliers.
Gouvalleven paradis, pain, pomm' d'or.
La plus bell, sera dehors.

III

(XIX) La clignett' du bois du four,
Robin était alentour.
S'il vient un capucin,
Donnez li un ver de vin,
S'il en vint un autr',
Cassez li les côt'.

LA BLOSSE

Un genou en terre, l'œil fixé, le cou tendu, l'un des joueurs lance une balle élastique dans la direction d'une série de petites fosses creusées le long d'un mur et chaque joueur a sa fosse spéciale. La balle lancée tombe-t-elle et reste-t-elle dans la fosse de l'un des joueurs, celui-ci la prend et la jette sur son plus proche voisin. S'il l'atteint, on met un caillou dans sa fosse ; au contraire, si le joueur visé a pu

éviter le coup, le caillou est mis dans la fosse du tireur maladroit. Tout joueur qui a quatre cailloux dans sa fosse est « hors de marque, » c'est-à-dire qu'au cinquième caillou qu'il aura mérité il recevra les blosses. Tous les joueurs, alors, à tour de bras, lui lanceront la balle et chercheront à l'atteindre, sauf sur les « parties réservées, » la tête et le pied, car, dans ce cas, le pauvre blossé aurait le droit de rendre avec usure au maladroit le coup qu'il aurait reçu.

LE JEU DE BRAQUE

On creuse dans la terre un trou que doit hermétiquement recouvrir un rond en feutre, ordinairement découpé dans un vieux chapeau, et, adhérant à la base, une petite colonne au sommet de laquelle sont mis les sous formant l'enjeu. Se tenant à une distance convenue, le joueur, à l'aide d'un petit bâton qu'il lance, cherche à renverser cet appareil en feutre qui a la forme d'un bougeoir. Les sous qui tombent dans le trou ne sont pas à lui; il gagne seulement ceux qui ont été projetés plus ou moins loin.

JEU DE BILLOT

Les joueurs doivent être en nombre pair. Ils désignent, à l'unanimité, deux des plus forts d'entre eux, qui tirent au sort, en mesurant un bâton avec la paume de la main, lequel des deux aura droit de choisir, le premier, les joueurs qu'il veut avoir dans son camp.

Ce tirage au sort se nomme « guilter. »

Lorsqu'il est terminé, on place un billot sur un bloc désigné comme but : celui des joueurs qui tient le bâton frappe le billot sur le bout qui déborde, de manière à le faire bondir vers ses adversaires, et même au-delà, s'il le peut. Ceux-ci essaient de le « rajocquer » (saisir au vol) : quand ils y parviennent, ils prennent le bâton, et successivement, tant que le billot n'a pas été rajocqué, procèdent de la même manière. Les adversaires peuvent aussi ramasser le billot et le lancer dans la direction du but. S'ils l'atteignent, le bâton leur doit être cédé. Mais, au contraire, le but n'a-t-il pas été atteint, celui qui tient le bâton cherche à éloigner le billot de ce but en le faisant bondir à trois reprises différentes. Puis, mesurant la distance de l'œil, il demande la quantité de bâtons qu'il suppose exister entre le but et le billot. Le camp adverse croit-il qu'il y a exagération, il vérifie, mesure, et si le nombre des bâtons demandés dépasse le nombre existant entre ces deux points extrêmes, la demande est considérée comme nulle. Dans le cas contraire, le chiffre compte et, joint aux autres, il sert à compléter le nombre de mesures de bâton déterminées pour gagner la partie. Chaque joueur malheureux doit porter sur ses épaules son adversaire plus heureux aussi loin que celui-ci, partant du but, a pu s'en écarter en marchant à reculons pendant que le perdant rapportait à ce même but le billot qu'il n'avait pu rajocquer.

DIG ! DAG ! SAVATTE !

On joue à la « dig ! dag ! savatte ! » avec des boutons. L'enjeu est placé dans une fossette creusée à quelque distance du joueur que son tour de rôle appelle à jouer. Il lance un jeton dans la fossette et, s'il l'y fixe, il la vide à son profit. S'il n'a pu, au premier coup, que s'en approcher, il a le droit de diriger son jeton vers la fossette en lui imprimant, de l'index, une chiquenaude qu'il répète autant de fois

qu'il y a de syllabes dans ces mots : dig ! dag ! sa-vat-te ! Si par ce moyen il fait entrer son jeton dans la fossette, tout ce qui s'y trouve lui appartient ; mais s'il n'a pas réussi, il doit mettre un jeton destiné à grossir le gain qui reviendra au plus adroit.

TROIS FOIS PASSERA

Deux enfants — les plus grands des joueurs réunis — se constituent « maîtres » et forment une arcade en élevant au-dessus de la tête leurs mains qu'ils tiennent enlacées. Les autres joueurs rangés en file passent sous cet arceau en chantant :

(XX) Trois fois passera
Le dernier en restera.

Et, en effet, devant ce dernier s'abaisse cette arcade improvisée en même temps qu'on lui demande :

— *Préfères-tu le plat d'or ?*

— *Préfères-tu le plat d'étain ?*

Suivant sa réponse, il se place derrière celui des joueurs qui représente le plat choisi.

Puis chacun, à son tour, ayant été fait prisonnier et ayant choisi son plat, les « maîtres du jeu » délibèrent en conseil secret sur le sort réservé aux deux plats et à leurs partisans. Il est alors décidé que le plat qui l'emporte rangera ses partisans sur deux lignes entre lesquelles, pour qu'ils reçoivent d'un bout à l'autre de la haie une forte dégelée de coups de mouchoirs noués, devront passer les adeptes du plat qui aura été sacrifié. Cette cérémonie s'appelle « passer à la courroie. »

LOU RAIMIOU

Ainsi se nommait dans les Ardennes, lorsqu'il y était en usage, un jeu très usité dans le Languedoc et dans le Dauphiné.

« On creusait autant de trous en terre qu'il y avait de joueurs ; neuf, ordinairement. Chaque joueur, un bâton à la main, veillait scrupuleusement sur son trou, excepté le neuvième joueur qui essayait de faire entrer une boule dans le trou du milieu laissé vide. Ce joueur se nommait le « Roumiou. » Les autres joueurs, criant sans cesse : « *Atchoki lou Roumiou* » (voici le Romain), s'efforçaient de chasser la boule, et si, pendant ce temps, le neuvième joueur pouvait réussir à mettre son bâton dans l'un des huit trous gardés, le défenseur qui s'était laissé surprendre devenait « Roumiou » à son tour. » — Dumont : *Histoire romaine* (en notes).

C'est ce jeu, nous dit M. Bruge-Lemaitre, qui, sauf la formule *Atchoki lou Roumiou*, s'appelait autrefois « la Soule » dans les Ardennes. Sous ce même nom, M. le docteur Blaise, de Gespunsart, a donné la description d'un jeu tout différent : c'est celui qui commence ce chapitre.

CACHE, CACHE MON DÉ

Tous les joueurs se rangent, de front, sur une même ligne et, le plus ordinairement, le long d'un mur auquel ils s'adossent, à l'exception de deux joueurs, le maître du jeu et « celui qui l'est. »

Le maître du jeu ordonne à celui qui l'est de se tenir à l'écart et, déposant dans

le giron de l'un des joueurs un objet qui prend le nom de dé, il a soin de psalmodier :

Cache, cache mon dé,
Cache-le ben, si tu l'ai.

Puis, il appelle celui qui l'est et lui dit : « Cherche le dé. » Celui-ci, alors, regarde fixement les yeux des joueurs, scrute les physionomies, cherchant à tirer un indice du moindre geste, de la moindre attitude, et désigne enfin celui de ses camarades qu'il croit être en possession du dé. S'il a deviné juste, il rentre au jeu, et celui qui avait le dé le remplace. Dans le cas contraire, il recommence à chercher jusqu'à ce qu'il l'ait trouvé.

LES RUBANS

Tous les joueurs se rangent à peu près dans le même ordre que s'ils jouaient à « cache, cache mon dé, » à l'exception de trois joueurs : le maître du jeu et deux autres joueurs dont l'un figure le Diable et l'autre la Vierge. Le maître du jeu fait la distribution des nuances de rubans que chaque joueur représentera en ayant soin, pour qu'ils ne connaissent pas les couleurs, d'éloigner la Vierge et le Diable. Lorsque tout est bien convenu, le Diable arrive le premier, se présente au maître du jeu et, d'une voix qu'il s'efforce de rendre effrayante :

— Toc ! toc ! à la porte

— Qui est là ? répond le maître.

— C'est le grand Diable, avec ses grandes cornes, qui vient chercher un ruban !

— Quelle couleur ?

Le Diable répond, alors, en désignant une nuance quelconque, et si cette nuance est représentée par l'un des joueurs, il l'envoie « en enfer ; » si la nuance désignée n'est pas représentée, le Diable se retire et cède la place à la Vierge qui, d'une voix aussi douce, aussi flûtée que possible :

— Toc ! toc ! à la porte.

— Qui est là ?

— C'est la Sainte-Vierge, avec son bâton d'or, qui vient chercher un ruban.

La scène se passe et se termine comme la précédente. Lorsque le nombre des joueurs est épuisé, ceux qui ont eu le malheur d'être choisis par la Vierge sont livrés, sans miséricorde, aux horions du diable et de ses compagnons, et ainsi, par une mêlée générale et une assez large distribution de taloches ou de coups de poing, se termine le jeu (1).

LA MARAUDE

Tous les joueurs sont munis de forts couteaux. Ils creusent un trou qui doit occuper le centre du jeu et, après avoir rejeté aussi loin que possible la terre qu'il a fallu retirer en creusant, chaque joueur choisit un endroit où il creusera un trou qui lui appartiendra. Chacun, alors, s'accroupit à l'endroit qu'il a choisi, mais en se rangeant tous, en cercle, autour du trou central.

Tout le monde étant à sa place, on tire à qui commencera et voici comment : le premier joueur lance son couteau fermé dans le trou central et les autres joueurs

(1) Même jeu dans le Nord, notamment. — Voir Desrousseaux : *Mœurs de la Flandre française*.

imitent son exemple. Quand l'un d'entre eux a pu faire entrer son couteau dans cette fosse du milieu, il va de suite creuser le trou du maladroit qui se sera le plus éloigné du but visé et le creusera aussi longtemps qu'il pourra faire durer la prononciation de cette formule :

A la marau aû aû aû aû aû aû aû aû... de.

Tout joueur a le droit de recommencer si son couteau est resté en suspens au bord de cette fosse centrale.

Lorsqu'à l'unanimité on juge que la partie doit prendre fin, chaque joueur comble son trou avec la terre qu'il a pu extraire des trous appartenant à ses adversaires maladroits. S'il a assez de terre pour remplir ce trou, il n'a rien à redouter. S'il en a trop, le superflu revient de droit à qui en manque, mais encore faut-il venir chercher cet excédent et c'est alors que commence la pénitence.

En effet, ce joueur se dirige à quatre pattes vers le monceau de terre qu'il veut utiliser, met sur son dos la charge qui lui est nécessaire et, si par hasard il a besoin de cailloux, il devra les prendre avec les dents. Puis, suffisamment approvisionné, il regagne le trou central dont il fait trois fois le tour, toujours à quatre pattes. Et s'il arrive qu'une partie de la charge tombe pendant ce grotesque trajet, le porteur, pour la recharger, devra en prendre autant que possible, sans oublier les pierres ramassées avec les dents.

Tous les trous étant comblés, la partie est terminée.

LA PORTE SAINT-NICOLAS

Tous les joueurs se prennent par la main, se rangent en file, les grands en tête, les petits en queue. Dès que la formulette : *La porte Saint-Nicolas est-elle assez grande pour passer les marionnettes?* a été prononcée, les joueurs qui sont en tête lèvent les bras de manière à former une arcade sous laquelle passent ceux qui sont en file et qui, une fois passés ainsi, se trouvent être les premiers. Mais la formulette est aussitôt reprise rapidement et à peine, au milieu des rires, des éclats de voix, des entraves qu'on leur oppose, les derniers ont-ils le temps de revenir en tête pour former une nouvelle arcade.

NE SOMMES-NOUS PAS COUSINS, COUSINES ?

Garçons et filles, se tenant par la main, dansent en rond et chantent :

(XXI) Ne sons-nous pas cousins, cousines ?
Ne sons-nous pas parents tertoux ?
Mam'sel (*nommez*) je parle à vous,
Vous embrasserez (*dire qui*) en tout.

Ou bien :

(XXI *bis*) Je suis l'envoyé de Cythère,
Pour assortir les amants.
Sans curé ni notaire,
Je les unis à l'instant.
Aimez-vous le mariage ?
Monsieur (*ou mademoiselle*) entrez, choisissez,
Donnez un baiser pour gage ;
Le contrat sera passé,
Le contrat sera passé.

Ou bien encore :

I

(XXII) Eh ! que marierons-nous ? (*bis*)
Monsieur (*ou mademoiselle, dire le nom*) ça sera vous.
Par le dieu que j'aime,
J'aimerai qui m'aimera,
J'aimerai qui m'aime.

La jeune personne désignée par ses compagnons de jeu entre seule dans la ronde et l'on continue :

II

Eh ! que lui donnerons-nous ? (*bis*)
Monsieur (*ou mademoiselle, dire le nom*) ça sera vous.
Par le Dieu, etc.

La deuxième personne désignée dans ce couplet va se joindre à celle qui occupe déjà le centre du rond :

III

Allons ! saluez-vous ! (*bis*)
Saluez-vous encore un coup !
Par le Dieu, etc.

On obéit, et le quatrième couplet commence :

IV

Allons ! embrassez-vous ! (*bis*)
Embrassez-vous encore un coup !
Par le Dieu, etc.

On s'embrasse, et les autres de chanter :

V

Allons ! retirez-vous ! (*bis*)
Retirez-vous encore un coup !
Par le Dieu, etc.

Et les deux amoureux sortent du cercle pour faire place à deux des autres joueurs qui seront désignés.

LE JEU DU COCHET (1)

Le nombre des joueurs était indéterminé. On fixait en terre un bâton de quatre-vingts à quatre-vingt-dix centimètres de long, aplati à la partie supérieure ; on l'inclinait à soixante degrés environ. On plaçait à l'extrémité aplatie, parallèlement à la direction du bâton, un morceau de bois portant une entaille qui l'empêchait de glisser, et qu'on appelait « cochet. »

(1) Ce jeu ne paraît être qu'une modification de celui que nous avons décrit plus haut sous la qualification de : *lou raimiou*.

On traçait autour du bâton un cercle d'un rayon de un mètre cinquante centimètres; et en avant du bâton, à une distance d'environ sept ou huit mètres, un sillon droit.

Un des joueurs désigné par le sort, armé d'un bâton long de quarante à cinquante centimètres, se tenait dans le cercle, près du bâton incliné. Il criait : *Cochet;* et les autres enfants, placés en avant, répondaient : *Manqué*. Aussitôt ce mot prononcé, avec son bâton il frappait un fort coup sous le cochet, afin de l'envoyer le plus loin possible. Les autres joueurs couraient ramasser le cochet et venaient ensuite se ranger en ligne droite le long du sillon. Celui qui tenait le cochet le lançait de façon à le mettre dans le cercle tracé autour du bâton incliné. Le joueur qui l'avait lancé tâchait de le rejeter au loin, avant qu'il fût tombé à terre, au moyen d'un coup de bâton; les autres joueurs couraient de nouveau pour le ramasser et venaient encore se ranger le long du sillon. Celui qui tenait le cochet tâchait de l'envoyer dans le cercle; celui qui l'avait lancé tâchait d'empêcher, comme la première fois, au moyen d'un coup de bâton.

Tant que le lanceur réussissait à renvoyer le cochet, il restait à son poste. Mais s'il n'y parvenait pas, il quittait son poste et devenait coureur. Celui des coureurs qui avait réussi à jeter le cochet dans le cercle devenait lanceur.

Le lanceur, dans ses mouvements pour éloigner le cochet du cercle, ne devait pas sortir du cercle.

Ce jeu était un jeu de garçons et on ne jouait au cochet qu'en automne ou au commencement de l'hiver, surtout à Saint-Etienne-à-Arnes.

LE JEU DE LA POTÉE

On faisait neuf trous en terre, profonds d'environ quinze centimètres, larges de vingt à vingt-cinq, disposés comme un jeu de quilles et distants les uns des autres d'à peu près cinquante centimètres.

Les quatre trous des coins s'appelaient les *chiens*, parce qu'ils gardaient le jeu; celui du milieu s'appelait la *potée;* les quatre autres s'appelaient les *six*.

A quelque distance des neuf trous, était un autre trou où l'on mettait les enjeux : c'était un bouton ou un liard par joueur.

Pour régler l'ordre suivant lequel on jouerait, chaque joueur, d'un point déterminé à l'unanimité, lançait une boule; et les diverses distances dont les joueurs s'approchaient de la potée marquaient le rang de chacun d'eux. Cette boule était en fer, en pierre ou en bois. Comme elle servait à chacun des joueurs pour marquer leur rang, elle leur servait aussi pour jouer. Celui qui avait le dernier rang indiquait aussi l'endroit d'où était lancée la boule pour le jeu.

Quand la boule n'allait dans aucun des neuf trous, on ne gagnait ni ne perdait; quand elle allait dans l'un des quatre chiens, on mettait à la masse un bouton ou un liard; quand elle allait dans un six, on prenait à la masse un bouton ou un liard; quand elle allait dans la potée, on prenait toute la masse. La masse gagnée, on la reconstituait comme en commençant.

Celui qui l'avait gagnée indiquait l'endroit d'où l'on jouerait la deuxième partie; même chose pour les autres parties, et à chaque partie le premier joueur était celui qui venait à la suite du joueur qui avait gagné la masse.

On ne jouait à la potée que pendant le Carême : c'était un jeu de jeunes garçons.

LE JEU DES FERS

C'était un jeu d'hommes et il ne se jouait qu'en été. Les joueurs se divisaient en deux camps égaux, adverses, et ils avaient tous un même nombre de fers, variant de un à trois suivant le nombre des joueurs. Les fers des deux camps se distinguaient facilement : les uns étaient plus plats, les autres plus épais. Ils avaient tous la forme d'un fer à cheval et pouvaient peser de trois à quatre livres chacun. Ils étaient très épais du côté de l'arête intérieure, et allaient s'amincissant du côté de l'arête extérieure : ce qui permettait à ces fers de faire une entaille dans le sol quand on les lançait et les empêchait de glisser ou de rouler sur la surface de la terre.

On plantait deux fortes fiches en fer; elles étaient distantes l'une de l'autre d'environ dix mètres et s'élevaient au-dessus du sol de huit à dix centimètres.

Voici comment se formaient les deux camps de joueurs. Deux joueurs quelconques lançaient chacun un fer d'une fiche à l'autre. Celui qui arrivait le plus près de la fiche prise pour but appelait le premier un des joueurs à lui, l'autre en faisait autant, et ainsi de suite alternativement jusqu'à épuisement de tous les joueurs qui devaient toujours être en nombre pair.

Le joueur qui avait commencé le choix et ses partenaires se plaçaient ensuite près de l'une des deux fiches et lançaient chacun un fer aussi près que possible de l'autre fiche; les joueurs du camp adverse en faisaient autant. Si les joueurs avaient chacun deux ou trois fers, ils recommençaient deux ou trois fois la même opération et dans le même ordre.

Les fers qu'on était parvenu à mettre en quelque façon sur la fiche donnaient chacun deux points; les fers qu'on n'avait pas réussi à mettre dans cette position ne donnaient qu'un point. Mais les points ne pouvaient s'ajouter les uns aux autres qu'autant que les fers les plus rapprochés du but ou à cheval sur la fiche appartenaient tous aux joueurs d'un même camp : on ne comptait pas des deux côtés à la fois. Deux fers achevalés sur la fiche s'annulaient, s'ils appartenaient à des joueurs qui n'étaient pas du même camp; de même pour les autres fers plus ou moins rapprochés de la fiche, quand ils étaient l'un sur l'autre exactement ou à égale distance du but. Un fer d'un camp annulait tous ceux de l'autre camp qui se trouvaient derrière lui, et faisait valoir tous ceux de son camp qui se trouvaient placés avant lui. L'art des joueurs d'un camp constituait donc à déloger les fers des joueurs de l'autre camp et à se mettre plus prêt de la fiche.

Les points comptés, on ramassait les fers et on recommençait comme au premier tour; mais la fiche qui avait servi de point de départ devenait le but, et on alternait de la sorte jusqu'à la fin de la partie. On fixait d'avance le nombre des tours nécessaires pour faire une partie; c'était ordinairement cinq. Le camp qui arrivait le premier à compter cinq tours gagnait la partie. Les perdants payaient la consommation des gagnants.

A ZONZON

On danse en rond en chantant :

(XXIII) A zon zon à bon marché,
Quatre carti pour un dîner.
Sens devant, sens devant,
Quand le beur est bien battu,
Mad'moisell' tour-nez vot'cul.

Le joueur désigné doit suivre ponctuellement l'injonction que lui formulent ses camarades, c'est-à-dire qu'au lieu de faire face à la ronde, il lui tourne le dos tout en continuant à courir en cercle, comme auparavant. Le joueur, en ce moment, remplit un rôle assez grotesque. Quand cette manœuvre a été faite par tous les joueurs, ils se donnent la main ou s'accrochent par le bras, et la ronde continue mais en se resserrant de plus en plus. Alors est poussé ce cri :

— *Alerte ! Rabourons !*

A ce signal tous les efforts des joueurs doivent tendre et rompre le cercle, mais dans la partie de la place qu'ils occupent en tournoyant. Le cercle une fois rompu, ceux qui ont pu rester unis raillent les autres joueurs dont la faiblesse ou la pusillanimité a causé la débandade, et la ronde recommence.

LA DANSE EN ROND (1)

Autrefois, dans le pays des Grandes-Armoises, cette ronde etait très en faveur. Garçons et filles, par les belles soirées d'été, quand brillait la lune, se tenant par la main, dansaient et chantaient :

I

Là-haut, sur la côt', la bell' s'endormit, oui !
Passa auprès d'elle Colas son ami, oui !
Les gens qui sont jeunes, jeunes, se marieront-ils ? Oui !

II

Passa auprès d'elle Colas son ami, oui !
Cueillant une rose, sur son sein la mit, oui !
Les gens, etc.

III

Cueillant une rose, sur son sein la mit, oui !
La rose était fraîche, la belle s'éveillit, oui !
Les gens, etc.

IV

La rose était fraîche, la belle s'éveillit, oui !
Ah ! mon Dieu, dit-elle, qui m'a mis ceci, oui !
Les gens, etc.

V

Ah ! mon Dieu, dit-elle, qui m'a mis ceci, oui !
Répond sa voisine, Colas votre ami, oui !
Les gens, etc.

VI

Répond sa voisine, Colas votre ami, oui !
Soupira la belle, je n'ai point d'ami, oui !
Les gens, etc.

VII

Soupira la belle, je n'ai point d'ami, oui !
Il porte bas rouges et souliers vernis, oui !
Les gens, etc.

VIII

Il porte bas rouges et souliers vernis, oui !
Il a quinze ans d'âge et bon appétit, oui !
Les gens, etc.

IX

Il a quinze ans d'âge et bon appétit, oui !
S'écria la belle, c'est bien mon ami, oui !
Les gens qui sont jeunes, jeunes, se marieront-ils ? Oui !

(1) Voir au *Livre III* : Chansons, une variante de cette ronde.

CACHEZ LA TOUR (1)

Ronde autrefois très populaire dans les Ardennes.

Ce petit drame a pour personnages le *prince de Bourbon,* un *capitaine des gardes* et une fillette qui représente *la tour*. Cette dernière est à genoux au milieu des gardes, qui se tiennent par la main, tandis que le prince est assis à quelque distance.

Le capitaine se promène devant la tour en chantant :

Cachez la tour! Cachez la tour!
Car nous la prendrions.

Le jeu continue ainsi jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un garde qui cherche à cacher la tour en relevant sur sa tête la robe de la fillette. Le capitaine, alors, adresse à ce dernier garde différentes questions, par exemple :

— Que renferme la tour ?

---

(1) Voici le texte de la chanson populaire primitive. Il sera facile — et sans doute curieux — de comparer la chanson *type* avec la *variante* ardennaise :

LE CAPITAINE ET LE COLONEL
La tour, prends garde (*bis*)
De te laisser abattre.

LA TOUR
Nous n'avons garde (*bis*)
De nous laisser abattre.

LE COLONEL
J'irai me plaindre (*bis*)
Au ducque de Bourbon.

LA TOUR
Va-t'en te plaindre (*bis*)
Au ducque de Bourbon.

LE COLONEL ET LE CAPITAINE
(*mettant un genou à terre devant le duc*)
Mon duc, mon prince (*bis*)
Je viens me plaindre à vous.

LE DUC
Mon capitaine, mon colonnelle,
Que me demandez-vous ?

LE COLONEL ET LE CAPITAINE
Un de vos gardes (*bis*)
Pour abattre la tour.

LE DUC (*à l'un de ses gardes*)
Allez mon garde (*bis*)
Pour abattre la tour.

Le garde se joint aux deux officiers qu'il suit, et l'on marche autour de la tour en chantant :

La tour, prends garde (*bis*)
De te laisser abattre.

LA TOUR
Nous n'avons garde (*bis*)
De nous laisser abattre.

LES OFFICIERS ET LE GARDE (*revenant au duc*)
Mon duc, mon prince (*bis*)
Je viens à vos genoux.

LE DUC
Mon capitaine, mon colonnelle,
Que me demandez-vous ?

LES OFFICIERS ET LE GARDE
Deux de vos gardes (*bis*)
Pour abattre la tour.

Le même jeu recommence en demandant trois, quatre, six gardes, selon le nombre des joueurs. On continue la marche et, quand le duc n'a plus de gardes à donner, on revient à lui.

LES OFFICIERS ET LES GARDES
Mon duc, mon prince (*bis*)
Je viens à vos genoux.

LE DUC
Mon capitaine, mon colonnelle,
Que me demandez-vous ?

LES OFFICIERS ET LES GARDES
Votre cher *fisse* (*bis*)
Pour abattre la tour.

LE DUC
Allez mon *fisse* (*bis*)
Pour abattre la tour.

La tour refusant de se laisser abattre, la troupe revient et dit :

Votre présence (*bis*)
Pour abattre la tour.

LE DUC
Je vais moi-même (*bis*)
Pour abattre la tour.

Le duc se met à la tête de ses gardes, il cherche à pénétrer dans la tour en forçant les deux jeunes filles à séparer leurs bras ; chacune essaye l'une après l'autre, et celle qui parvient à abattre la tour est proclamée duc à la place de l'autre.

On lui répond :

— Elle renferme le Diable !

Et tout le monde de s'esquiver promptement, car la retardataire qui se laissera prendre jouera le rôle de la tour quand le jeu recommencera.

Voici l'air et les couplets de la ronde (*version ardennaise*) :

(XXV) Cachez la tour, cachez la tour,
Car nous la prenderions.

LES GARDES

Vous n'oseriez, vous n'oseriez,
Car nous la cacherions.

LE CAPITAINE

J'irai me plaindre (*bis*)
Au prince de Bourbon.

LES GARDES

Allez vous plaindre (*bis*)
Au prince de Bourbon.

LE CAPITAINE

Bonjour mon prince (*bis*)
Je viens me plaindre à vous.

LE PRINCE

Mon capitaine (*bis*)
Que me demandez-vous ?

LE CAPITAINE

Un de vos gardes (*bis*)
Pour abattre la tour.

LE PRINCE

Allez mon garde (*bis*)
Pour abattre la tour !

LE CORDONNIER

Se chantait autrefois à Charleville, mais surtout à Neufmanil.

Une jeune fille qui faisait le « cordonnier » se tenait au milieu de ses compagnes rangées en cercle, et, dès que commençait la ronde, le cordonnier chantait :

Où allez-vous, mesdames ? etc.

Et la bande s'enfuyait. Gare, alors, à la paresseuse qui se laissait attraper : elle faisait, à son tour, le cordonnier, et la ronde recommençait :

LE CORDONNIER

(XXVI) Où allez-vous, mesdames ?
Où allez-vous, mesdames ?

LA BANDE

Mon cordonnier, mon cordonnier,
Nous allons promener.

LE CORDONNIER

Vous déchirez vos souliers (*bis*)

LA BANDE

Mon cordonnier (*bis*)
Vous les raccommod'rez.

LE CORDONNIER

De qui en s'rai-je payé ? (*bis*)

LA BANDE

Mon cordonnier (*bis*)
De cel' qu'vous attrap'rez.

ADÈLE (1)

Rien de très particulier pour cette ronde, commune d'ailleurs à bien des pays. Garçons et fillettes, se tenant par la main, chantent et dansent en rond :

(XXVII) Au pont du Nord, un bal y est donné. (*bis*)
Adèl' demande à sa mèr' d'y aller.
« Non, non, ma fill' vous n'irez pas danser. »
Monte à sa chambre et se mit à pleurer.
Son frèr' lui demand' : « Que pleurez-vous, ma sœur ? »
« Maman n'veut pas que j'aille voir danser. »
« Mettez votr' robe et votr' ceinture dorée. »
Ell' fait trois tours et la voilà tombée !
« Hélas ! mon frère, me laisserez-vous noyer ? »
« Non, non, ma sœur, je vais vous retirer. »
Les cloch' du Nord se sont mises à sonner.
Sa mèr' demand' pour qui a-t-on sonné ?
« C'est pour Adèl', votre fille bien aimée. »
Voici, hélas ! les enfants désolés !

EMBRASSONS-NOUS

On chante en dansant en rond :

(XXVIII) J'ai trois amants en guerre,
Qui sont amoureux de moi.
L'un c'est un capitaine,
L'autre le fils du roi,
Le troisième c'est l'colonel,
C'est le plus joli des trois.
Mad'moiselle, entrez en danse,
Embrassez-les tous les trois.

---

(1) Voici une des très nombreuses variantes de cette ronde :

Su' l'pont du Nord un bal y fut donné. (*bis*)
Adèl' demande à sa mère à y aller.
« Non, non, ma fill', vous n'irez pas danser ! »
Monte à sa chambre et se met à pleurer.
Son frère arriv' dans un bateau doré.
« Ma sœur, ma sœur, qu'avez vous à pleurer ?
« Maman n'veut pas que j'aille voir danser. »
« Mets ta rob' blanche et ta ceintur' dorée. »
Les v'la partis au bal sans plus tarder.
La première danse, Adèl' fut admirée.
A la s'cond' danse, Adèle fut invitée.
La troisième danse, le pont fut défoncé.
(Lent et triste). Les cloch's du Nord se mirent à sonner.
La mèr' demand' pourquoi les cloch's sonnées.
« Madam', madam', vos enfants sont noyés. »
(Très vif) Voilà le sort des enfants « ostinés ! »

(Ronde recueillie à Versailles par AUGUSTIN CHABOSEAU.)

LA PLUS GENTILLE

La plus gentille, à mon gré, (*bis*) (1)
Je vais vous la présenter. (*bis*)
Je lui fais passer barrière : (2)
Ramenez vos moutons,
Bergère, (3)
Ramenez-les à la maison.

Gentille pastourelle, (4)
Entrez dans ce rond tout rond ;
Et dites-nous auquel (5)
Votre cœur est bon.

C'est le fils à Jean. (6)

La fille à Guillaume
Et le fils à Jean
Vraiment sont des amants
Comme on en voit rarement.

Oui, mes chers amis,
Au milieu de nous,
Si vous voulez être unis,
Embrassez-vous. (7)

FOULONS L'HERBE

On chante en dansant en rond :

(XXIV) Foulons, foulons, foulons l'herbe,
Foulons l'herbe, el'reviendra.

Solo

Le maître du jeu le chante en faisant passer à sa droite le joueur qui se trouve à sa gauche. Puis le chœur reprend :

Foulons l'herbe, el'reviendra.

---

(1) Quand c'était le tour d'un jeune garçon d'entrer dans le rond, on disait :

Le plus gentil, à mon gré,
Je vais vous le présenter.

(2) Ici, sans cesser de se tenir les mains, un jeune garçon et une jeune fille levaient les bras ; celui ou celle dont c'était le tour d'entrer dans le rond passait derrière, rentrait par cette sorte de porte et venait se placer au centre du cercle.

(3) Quand c'était un garçon qui était dans le rond, on disait *berger*, au lieu de *bergère*.

(4) Quand c'était un garçon, on disait : *Gentil pastoureau*.

(5) Quand c'était un garçon, on disait : *Et dites-nous à laquelle*.

(6) Lorsque la question s'adressait à un garçon, il répondait : *C'est la fille à Guillaume*.

(7) La personne désignée par celui ou celle qui était au centre du cercle venait s'y placer aussi ; et quand on chantait ce dernier vers, les deux s'embrassaient.

On recommençait jusqu'à épuisement de toute la petite société, c'est-à-dire jusqu'à ce que tout le monde eût passé dans le cercle.

N.-B. — Cette ronde, très populaire autrefois à Saint-Etienne-à-Arnes, nous a été commmuniquée par M. Louis, ex-professeur de philosophie à Charleville. Dans cette commune de Saint-Etienne, on dansait aussi, en ronde, à l'époque du Carême, la fameuse chanson : *Il était une bergère, et ron ron ron, petit patapon*. Le texte ardennais ne diffère pas sensiblement du texte populaire que nous connaissons, sauf qu'avant le Concordat de 1801, au lieu de dire :

Bergère fut à confesse
Au curé du canton,

on disait :

Bergère fut à confesse
Au curé Bourguignon.

Deuxième solo

Le maître du jeu le chante en conduisant vers une jeune fille, et le tenant par la main, son voisin qu'il vient de faire passer de droite à gauche :

Embrassez celui-ci et puis celui-là.

Ou encore :

Embrassez celui-ci (*ou celle-là*) et
Restez-en là.
Foulons l'herbe, el'reviendra.

Puis vient le tour d'un second, d'un troisième, jusqu'à ce que tout le monde se soit embrassé.

LA MARJOLAINE (1)

I

Qui est-ce qui passe ici si tard ?
Le roi, la reine, la Marjolaine.
Qui est-ce qui passe ici si tard ?
Gai, gai, sur ce quai.

II

C'est le fils du roi qui passe,
Le roi, la reine, la Marjolaine.
C'est le fils du roi qui passe,
Gai, gai, sur ce quai.

---

(1) C'est la variante ardennaise de la si jolie ronde populaire.

Voici, d'ailleurs, le texte de cette chanson populaire *type* On pourra la comparer avec la version ardennaise :

UNE BANDE DE JEUNES FILLES

Qu'est-c' qui passe ici si tard,
Compagnons de la Marjolaine,
Qu'est-c' qui passe ici si tard,
Gai, gai,
Dessus le quai ?

UNE JEUNE FILLE REPRÉSENTANT LE CHEVALIER

C'est le chevalier du guet,
Compagnons de la Marjolaine,
C'est le chevalier du guet, etc.

LA BANDE

Que demande le chevalier ?
Compagnons de la Marjolaine,
Que demande le chevalier ? etc.

LE CHEVALIER

Une fille à marier,
Compagnons de la Marjolaine,
Une fille a marier, etc.

(Le même refrain à chaque couplet.)

LA BANDE

N'y a pas d'fille à marier.

LE CHEVALIER

On m'a dit qu'vous en aviez.

LA BANDE

Ceux qui l'ont dit s'sont trompés.

LE CHEVALIER

Je veux que vous m'en donniez.

LA BANDE

Sur les une heur' repassez.

LE CHEVALIER

Les une heur' sont bien passées.

LA BANDE

Sur les deux heur's repassez.

(On augmente à volonté le nombre des heures.)

LE CHEVALIER

J'ai bien assez repassé.

LA BANDE

En ce cas là, vous choisissez.

Pour le *chevalier du guet*, une bande de jeunes filles, se tenant par la main, va en avant et en arrière. Celle qui fait le personnage du *chevalier* passe en dansant devant la bande qui l'interroge, et elle répond : *C'est le chevalier du guet*. Quand on lui dit : *En ce cas, choisissez*, les jeunes filles élèvent les bras, le chevalier passe dessous, tantôt devant, tantôt derrière, en examinant les danseuses ; il tire par la robe celle qu'il veut choisir, et s'enfuit avec elle.

III

Que demande le fils du roi ?
Le roi, la reine, la Marjolaine.
Que demande le fils du roi ?
Gai, gai, sur ce quai.

IV

Il demande une fille en mariage,
Le roi, la reine, la Marjolaine.
Il demande une fille en mariage,
Gai, gai, sur ce quai.

V

Des filles nous n'en avons pas,
Le roi, la reine, la Marjolaine.
Des filles nous n'en avons pas,
Gai, gai, sur ce quai.

VI

On m'a dit qu'vous en aviez,
Le roi, la reine, la Marjolaine.
On m'a dit qu'vous en aviez,
Gai, gai, sur ce quai.

VII

Ceux qui l'ont dit se sont trompés,
Le roi, la reine, la Marjolaine.
Ceux qui l'ont dit se sont trompés,
Gai, gai, sur ce quai.

VIII

Vous reviendrez vers les minuit,
Le roi, la reine, la Marjolaine.
Vous reviendrez vers les minuit,
Gai, gai, sur ce quai.

IX

Les voilà qui carillonnent
Le roi, la reine, la Marjolaine.
Les voilà qui carillonnent
Gai, gai, sur ce quai.

X

Choisissez dans les plus laides,
Le roi, la reine, la Marjolaine.
Les voilà qui carillonnent,
Gai, gai, sur ce quai.

XI

Le fils du roi n'en veut pas d'laides,
Le roi, la reine, la Marjolaine.
Le fils du roi n'en veut pas d'laides,
Gai, gai, sur ce quai.

XII

Choisissez dans les plus belles,
Le roi, la reine, la Marjolaine.
Choisissez dans les plus belles,
Gai, gai, sur ce quai.

XIII

Nous prendrons mademoiselle,
Le roi, la reine, la Marjolaine.
Nous prendrons mademoiselle,
Gai, gai, sur ce quai.

CHAPITRE XII

Blasons et Dictons ardennais

Ces blasons dont l'origine, pour quelques-uns, est très ancienne, tellement ancienne qu'aujourd'hui elle reste inexpliquée, ont été recueillis dans les localités mêmes. Ils proviennent ainsi de sources absolument sûres, et si quelques-uns d'entre eux semblent un brin irrévérencieux ou malsonnants, ceux qu'ils visent seront d'esprit assez large pour ne pas nous en tenir rigueur. Aussi bien nous faisons ici, non œuvre de malice mais œuvre documentaire; et dans notre beau pays de Rabelais, nous resterons toujours les petits-fils des Gaulois, ne nous effarouchant pas d'une « gauloiserie » lorsqu'elle provoque ce rire envié, sain, épanoui de France qui, plus qu'ailleurs, sonne si large et si sonore !

Poires de Coulommes,
Une seule étrangle un homme.

On dit aussi dans le même sens :

Vin de Mouzon.

Sans doute parce que les poires de Coulommes ne passèrent jamais pour être excellentes, pas plus que le « vin de Mouzon » n'eût la réputation d'être exquis.

Pain de Sapogne.

Le pain de Sapogne a toujours passé pour être fort fort mauvais.

En 1148, saint Roger, arrivant de Bourges avec douze religieux qui l'accompagnaient, s'arrêtait dans le pays de Sapogne. Là, ils vécurent pauvres, ayant faim, ayant soif, à peine vêtus, en un mot souffrant toutes les misères imaginables, car le pays était inculte, inhospitalier. Vers l'an 1170, Henri de France vint rendre visite à saint Roger et à ses compagnons, et voici l'adieu qu'il leur adressa : « Pour que, désormais, vous puissiez m'offrir d'autre pain que celui des prophètes, je vous donne sur mon territoire d'Attigny autant de terre que cinq paires de bœufs peuvent en labourer en une année, le sol y est bon et vous y récolterez plus de froment que de seigle. » A cette époque, déjà, le pain de Sapogne avait donc la réputation d'être détestable.

A Gomont,
Les Bagueules (*bavards*) y sont.
A Balham,
Il y en a autant.
A Blanzy,
Il y en a aussi.
A Aire,
Il n'y en a plus guère.
A Saint-Loup,
Il n'y en a plus du tout.

Justice d'Omont.

Lorsque l'on parlait d'une personne inflexible, d'un caractère rigide, on avait coutume de dire : « Raide comme la justice d'Omont. »

Les Houppeux de Chaumont.

En langue vulgaire ardennaise, « happé » signifie « cuit, » mais avec le sens de « brûlé, brûlé par la cuisson. » Pourrait aussi venir de « houpper, hopper, » appeler.

Les Siffleux de Justine.

Les Sacreux (*jureurs*) de Givron.

Les Croquants de Condé-les-Autry.

Les Huguenots d'Aire.

Les Blandards de Blanzy.

Les Renieux de Draize.

Les « renieurs, » espèce de jureurs par la négative.

Les Glorieux de Wasigny.

Les Loups de Foulzy.

Le mot loup, dans les Ardennes, a souvent le sens d'avaricieux.

Les Godeux de Séry.

« Godeux » (rieurs). Le godelier était une étagère à ranger les verres à boire, les godets : d'où les « godeux, » qui godaillent.

Les Marhants d'Adon.

Peut-être les maraudeurs (des forêts) d'Adon. Les gens d'Adon furent, au temps jadis, mais l'on ne sait pourquoi, pas mal suspectés dans les Ardennes. On conte encore à Adon la légende de la maison dite : « Maison de la surprise. » Elle fut construite en une seule nuit par une trentaine de maraudeurs sans que l'éveil eût été donné aux propriétaires des bois abattus, coupés et échafaudés.

Nous lisons dans Hubert, *Géographie des Ardennes :*

« Le mot « marhant » est, suivant quelques étymologistes, d'origine celtique et signifie : « les houeurs sur le chemin » (les défricheurs), de « mart, » houe, et « hant, » chemin. Nous croyons à

une étymologie moins savante. « Marand, » et non « marhant, » ne viendrait-il pas, tout simplement, de « marauder, » et ne serait-il pas l'équivalent de « maraud ? » On dit encore, dans maints villages ardennais : « Aller à la marande » pour « Aller à la maraude. »

Les Glorieux de Marquigny.

Les Curieux de Marquigny.

Les Promeneux d'Attigny.

Les Mattoniers de la Taillette.

Les Mattoniers des Censes de Rocroi.

Les Mattoniers d'Alland'huy.

« Matton, » en langue vulgaire ardennaise, signifie : lait caillé pour faire le fromage. « Mattonnier, » mangeur de lait caillé.

On dit aussi plus vulgairement, en argot local : *les Matrouillards,* par exemple et dans le même sens :

Les Matrouillards de Charbogne.

C'est à Charbogne où, l'année de la fameuse comète (1811), l'on mit « du lait de beurre en bouteille. » Et même, paraît-il, en cherchant bien, dit-on pour plaisanter, on trouverait encore à Charbogne quelques-unes de ces fameuses bouteilles de « lait de beurre. » On en débouchait, jadis, dans les grandes circonstances, surtout aux jours de fête locale, pour arroser « le pâté aux féverolles. » On dit :

Les Mangeux de fevette de Charbogne.

Dans la Charte de 916, nous trouvons le ruisseau de Foivres, qui traverse le territoire de Charbogne sous la dénomination latine de *Fluviolus Fevigenetium.* La fevette, ou petite fève, se cultive toujours à Charbogne beaucoup plus que dans n'importe quelle autre contrée des Ardennes.

Les Cahottes d'Alland'huy.

Non pas seulement à cause des jardiniers qui formaient la majorité des habitants d'Alland'huy, mais plutôt à cause de la prononciation vicieuse de tout mot dans lequel entre la lettre *r*, qu'à Alland'huy, jadis, on prononçait à la mode créole ou à la manière des Incroyables : « bouhette » pour brouette ; « gawçon » pour garçon ; « fouançais » pour français ; « cahotte » pour carotte.

Les Gaudeaux de Rilly.

Peut-être faut-il voir dans ce mot « gaudeaux » un complément de l'épithète « aux Oies » accolée au nom de Rilly : « Rilly-aux-Oies. » Le village, autrefois, s'appelait : « Rilly-sur-Aisne. » Le mâle de l'oie est le « gaudre » ou « gauda, » dans l'idiome vulgaire ardennais ; d'où « gaudeux, » amateur d'oies.

Les Chiniards de Vireux-Molhain.

Du mot populaire chignier : grogner, pleurnicher.

Les Croûtes de Hierges.

Les Canistras de Givet.

Les Couleuvres de Montigny-sur-Meuse.

Les Osais de Fumay.

Les Miames de Haybes.

Les Glorieux de Bouvellemont.

Les Cochons de Regniowez.

Les Calottes de Beaulieu.

Les Pucerons de la Neuville-aux-Tourneurs.

Faire du bruit comme au *Carame-Pernant* de Saint-Lambert.

« *Carame-Pernant* » — prononciation vicieuse de Carême-Prenant — était une des rares statues qui ornaient le portail de l'ancienne église de Saint-Lambert : tronçon quasi informe qu'une coutume du pays avait mis en ce piteux état. Jadis, avant l'époque révolutionnaire, au premier *Alleluia* qui se chantait à la messe du samedi-saint, tous les assistants faisaient un vacarme horrible dans l'église, frappant à coups redoublés sur les bancs, qui avec son paroissien, qui avec ses mains, d'autres avec leurs sabots ou des marteaux apportés tout exprès. On chassait ainsi le diable en même temps que l'on annonçait la fin du temps de pénitence, aux cris de : « Carame-Pernant, sus à Carême! » Quant aux enfants, ils sortaient de l'église alors que commençait ce beau tapage et, s'armant de pierres, en assaillaient cette pauvre statue de « Carame-Pernant, » criant eux aussi de toute la force de leurs petites voix : « Sus à Carême ! sus à Carême ! » — Il est bon, à ce propos, de faire observer qu'en dépit de cette tradition, Carême-Prenant a toujours signifié le commencement et non la fin du Carême.

Ambly-sur-Aisne,
Fleury et Montlaurent,
Se donnent de la peine,
Pour le divin enfant.
Amagne n'a que du foin
Pour reposer sa tête,
Givry sa toile de fin lin ;
Et la jeunesse de Montmarin,
Pour lui faire une couchette.

Ce dicton de Noël était courant dans les Ardennes il y a environ une centaine d'années. Du village de Montmarin il ne reste plus aujourd'hui qu'une église. Voir les *Petits souvenirs légendaires*.

C'est comme à Landres,
Où, la veille de la fête, le moulin de Saint-Georges ne peut tourner.

Ce moulin est en aval du village. Or, chaque fois, lorsqu'arrive la veille de la fête locale, le ruisseau est obstrué par les débris d'oies que, ce jour là, on a sacrifié pour en faire d'excellents pâtés. Mais si, à Landres, on se régale de « pâtés d'auilles, » on va à Falaise manger des pâtés de mouches, parce que la fête de Falaise se célèbre en octobre, alors que, justement, tombent les mouches engourdies par le froid.

Les Mahomet de Semuy.

Pourquoi les Mahomet ? Une très ancienne famille, de Belomet, existe encore à Semuy, d'où, par surcroît, elle est originaire. Faut-il voir un calembourg dans ce blason ? Faut-il y voir une mauvaise prononciation vicieuse et populaire du mot Belomet, qui se serait changé en Mahomet? Nous comprendrions plutôt : « les Mahomet de Buzancy » (voir notre légende sur *Jean d'Anglure*), car cette explication nous paraît bien invraisemblable.

Les Gannelons de Voncq.

On dit aussi : « Les Traitres de Voncq. » Voncq, depuis les temps les plus anciens, fut incendié à diverses reprises. Ne faut-il pas voir dans ce blason une allusion aux traîtres qui, si souvent, furent une cause de ruine pour le village ?

Les Arrasis (*enragés*) de Tourteron.

Ce blason s'applique moins aux habitants de Tourteron qu'à la « fierté » du peu de vin que

l'on récolte dans cette région. A peine serait-il buvable — je n'en ai jamais goûté — tant il est fier, selon l'expression de Champagne, tant il est « enragé. » Cette année, spécialement (1889-1890), la récolte a été de si mauvaise qualité que le vin en provenant s'est tout de suite appelé le « Crispi. » Dans le pays de Tourteron, on dit plutôt les « arragis » que les « arrasis. »

Les Fignolets de Saint-Lambert.

Les Harnicots de Lametz.

Dans le langage populaire ardennais, le mot Harnicot signifie « Hanneton. » On dit aussi Bournicot et Nicabou.

Les Cloutiers de Jonval.

Des anciennes clouteries de Jonval, célèbres en leur temps.

Les Fous de Jonvaux.

Les Chichis de Neuville.

Chiche, en langage vulgaire, signifie « fruit sec », et plus spécialement « pomme sèche. » Ce mot de chichis, d'après une autre étymologie, tient à la prononciation défectueuse des habitants de Neuville.

Les Friands de Vouziers.

Les Rondins de Terron.

Les Colimanças de Coulommes.

C'est-à-dire : les forains, les ambulants.

Les Ambitieux de Chuffilly.

Ces Messieurs de Chuffilly (*variante*.)

Les Glorieux de Chuffilly (*variante*).

On m'a dit, dans le pays de Chuffilly, que ce blason « les Glorieux » aurait pour origine le nom du ruisseau « la Loire » traversant cette contrée et que, par corruption, on appelle quelquefois « la Gloire. » On appelle aussi, dans le patois local, « gloye » ou « glauye » les ruisselets assez nombreux en cette région. Mais nous ne donnons ici qu'à titre de simple tradition, de simple curiosité locale, cette étymologie aussi fantaisiste que contraire à toutes les règles grammaticales.

Ces Messieurs de Sainte-Vaubourg.

Les Noblots de Puiseux.

Les Anes des Vallées.

C'est-à-dire : les entêtés ; comme le sont, assez généralement, les habitants de cette zone centrale ardennaise.

Les Cabres des Grandes-Armoises.

Les Cabres de Villers.

Les Teigneux de Villers.

Les Pouilleux du Chêne.

Le Chêne-le-Populeux, du mot latin *populeus*, « peuplier, » d'où, sans doute, s'est formé le « pouilleux, » ou encore : *villa de quercu : quercus pediculosa*. On dit aussi :

Les Verrats du Chesne.

Les Dolents de Vandy.

Lorsque la récolte, surtout celle du raisin, n'avait pas été abondante. Mais, à vrai dire, ce blason pourrait s'appliquer un peu à tous les pays de France. Voir à nos souvenirs légendaires : *La Vigne de Vandy*.

Les Avant-Baloce de Condé.

Ce mot avant-baloce signifie, dans les Ardennes, « qui ne doute de rien, » et ce blason ne serait alors pas plus spécialement applicable à Condé-les-Vouziers qu'à tel ou tel autre village ardennais. Il faut cependant ajouter que « la baloce, » c'est-à-dire « la prune, » est plus particulièrement cultivée dans la contrée dite : le Pied des Monts, dont Condé-les-Vouziers forme la limite orientale. On dit aussi :

Condé la Baloce.
Vrizy qui les hosse.
Terron qui les ramasse.
Vandy qui les mange.
Cherchez qui les chie
Pour les Friands de Vouziers.

Les Russes de Givry.

Il y a là, sans doute, un vice de prononciation. Peut-être, en effet, faut-il dire les « rudes de Givry, » la rudesse du langage étant le signe caractéristique des habitants de cette région ardennaise. On dit encore :

Les Rusés de Givry.

Les Gros Ousties (*ou oustics*).

Blason commun à la généralité des habitants de l'Ardenne. En souvenir de l'aventurier hollandais Growestin qui, vers le milieu du XV^e^ siècle, avec une suite de dix ou douze mille soudards, fit une incursion en Champagne, pillant par ci, dévastant par là, rançonnant un peu partout. Pour toute vengeance, bien petite à vrai dire, nos Champenois d'autrefois — les Ardennais d'aujourd'hui — n'eurent d'autres ressources que de le représenter sous un aspect grotesque, personnifiant ainsi ce « héros (?) » dans les rustres, les lourdaux et les incapables. Avec le même sens, on dit :

Grossier bête comme un arlang

en mémoire d'un certain Everling qui, lui aussi, jadis, comme Growestin, ravagea le pays de Champagne.

Aussi misérable qu'un pénitent blanc.

La personne qui s'entend appliquer ce qualificatif est réputée aussi misérable, aussi digne de commisération que possible. Pénitent blanc égale pauvre hère. En souvenir des « processions blanches » qui eurent lieu sous Henri III, en Champagne et notamment à Reims, alors que, dans toute la région, l'assistance publique dut prendre à sa charge ces pénitents, suivis de leurs fanatiques, venant « demander à Dieu qu'il leur fût permis d'exterminer l'horrible hérésie. »

Les Marinettes de Louvergny.

Les Ramoniers de Bosséval.

Les Guernouilleurs de Rethel.

Les Rethelois passent pour aimer passionnément les grenouilles.

A Anchamps, pauvres gens,
Le pot au feu et rien dedans.

Les Chabots de Yoncq.

Les mauvais Prêteurs de Sévigny.

Les Loucheurs de Sévigny.

Nous lisons dans la *Monographie de Sévigny-la-Forêt*, par M. Renault, instituteur : « Une chose que remarquent tous les étrangers de passage à Sévigny, c'est la vicieuse disposition des yeux commune à presque tous les habitants de cette commune et de laquelle résulte un strabisme très accentué et, pour ainsi dire, localisé. » On dit aussi :

Les Sukaus de Sévigny-la-Forêt.

Les Enfants de Joigny,
Plus malins que père et mère.

Un marinier de Joigny est, au temps jadis, appelé devant le juge. En voulant sauver un homme qui se noyait dans la Meuse, il lui a, d'un coup de gaffe, crevé un œil; d'où, demande en dommages-intérêts. Le pauvre marinier ne savait comment se défendre, lorsque son fils cria au juge : « Monsieur le juge, allez vous noyer, papa vous repêchera, et si par bonheur il ne vous crève pas un œil avec sa gaffe, condamnez-le, parce qu'alors, la première fois, il avait été maladroit. » Le juge interloqué ne sut que répondre, puis acquitta le marinier. Évidemment que sans la présence d'esprit de son fils, dit la légende, il ne s'en serait pas sorti à si bon compte. Et de là est venu le dicton : « Les enfants de Joigny sont plus malins que père et mère. »

Y soe de Braux,
Mi qu'a nes
Mi qu'a soe
Mi qu'a n'eto co
Et mi qu'a voio co bin ête.

Braux, jadis, mais il y a de cela longtemps, bien longtemps, passait pour le village le plus fortuné, le plus délicieux, le plus enviable des Ardennes. Tout bon Ardennais voulait plus ou moins être, ou arriver de Braux.

Les Galiléens de Charleville.

C'était il y a plus de deux cents ans, alors que Charleville venait d'être fondée. Des comédiens ambulants ayant monté leurs tréteaux sur la place Ducale, s'apprêtaient à jouer je ne sais quelle tragédie, ou je ne sais quel mystère. Mais interdiction leur est faite de donner le spectacle annoncé. « Rien de mieux, répondent les comédiens, nous jouerons l'*Arrivée en Galilée* et le *Public dupé*. » Arrive le moment de la représentation. Le public se pressait aux pieds et autour des tréteaux servant de scène, la recette était excellente. Trois des comédiens font leur entrée : l'un représente Jésus-Christ, l'autre Saint-Pierre, le troisième un apôtre quelconque. « — Eh bien, Pierre, dit Jésus, nous voilà donc arrivés en Galilée ? — Oui, maître, répond saint Pierre, et bien fatigués, je vous assure. — Pourquoi, alors, n'irions nous pas nous reposer, fit le troisième interlocuteur. » Et les voilà quittant la scène, faisant une sortie quasi triomphale. Le public attendait et songeait : ce n'est là qu'un prologue, la comédie va bientôt commencer. Mais nos compères avaient détalé avec la recette et couraient sur la grand'route. C'est ainsi qu'ils quittèrent le pays de Galilée et jouèrent le public dupé, et c'est aussi en mémoire de cette aventure que les Carolopolitains furent parfois, en manière de plaisanterie, appelés les Galiléens.

Les Bourguignons de Revin.

Les Pâlots de Revin.

Les Cailloux de Stonne.

Aller à Mame.
Revenir de Mame.

Nous avons, à notre chapitre des *Pèlerinages ardennais*, parlé de Mame. Nous ne pouvons qu'y renvoyer le lecteur, en ajoutant ces détails complémentaires.

La chapelle de Mame, située à quelques centaines de mètres de Buzancy, sur la lisière du bois de la Folie, est le dernier vestige d'un prieuré dont le titulaire percevait une partie des dîmes de Fossé et qui, depuis longtemps, était converti en simple bénéfice. La tradition voudrait que Charlemagne, passant par là, y eût bâti une église en souvenir d'une victoire. Il semble qu'à ce point se soit livré un combat, car, à plusieurs reprises, on y a retrouvé des sépultures gallo-franques contenant des fragments d'armes et des ornements en terre.

Voici quelle serait l'origine de ce dicton : « Revenir de Mame. »

« Assez souvent, en été, des personnes des paroisses les plus voisines, et en particulier des jeunes gens de l'un et l'autre sexe, vont, les dimanches et fêtes, visiter la chapelle. En sortant de la chapelle, on va se promener au bois qui est, comme je l'ai dit, tout proche. Il est à craindre que toute décence ne soit pas observée dans ces courses ; le respect pour la chapelle n'est pas toujours mieux observé... Je sais que, même ce pèlerinage n'existant pas, il y aurait sans doute des promenades, etc. ; mais, pour cacher à des parents attentifs des démarches imprudentes, on dit qu'on a été à Mame. Aujourd'hui, ces promenades se font encore ; les jeunes filles entrent dans la chapelle et essayent de saisir la corde de la cloche ; celle qui réussit et fait sonner l'airain sera mariée dans l'année. » *Extrait de la Revue de Champagne.* — Réponse de M. Livrezanne, curé de Buzancy, à une demande de renseignement émanée de l'évêché de Metz (20 mai 1807).

Comme les femmes de Givry qui.... mettent une rallonge.

Lorsqu'une corde est trop courte, on a recours — ou du moins on avait autrefois recours — à l'une des femmes de Givry, pour qu'elle y mette (mais l'expression populaire est plus expressive, plus scatologique) une rallonge.

Les Gens de dessus les bois.

La zone centrale du département est habitée par des populations que « ceux de la rivière d'Aisne » ont coutume d'appeler « les gens de dessus les bois, » c'est-à-dire des plateaux situés au-dessus d'une zone boisée, mais dont les défrichages successifs ont considérablement réduit l'étendue. Par contre, ainsi que nous l'avons dit, « ceux de dessus le bois » appellent les habitants des bords de l'Aisne, non sans quelque affectation d'indifférence, « ceux de la rivière d'Aisne. »

Luisant comme le cul de Saint-Hubert.

Dicton très usité dans le pays d'Attigny. Il y aurait eu jadis, dans un village des Ardennes (à Noyers, près Sedan, ou peut-être Alincourt, près Juniville), une statue de Saint-Hubert portant un beau miroir plaqué à la partie sus-indiquée des bas-reins.

Brûleurs de noir
A bien de façon de s'entendre,
Brûleurs de noir,
Amis, voulez-vous le savoir ?
Venez, nous allons vous apprendre,
Comment en tout, doivent s'y prendre
Brûleurs de noir.

C'est à Charleville, qu'autrefois, on venait de toute la Champagne chercher du charbon de terre.

Les Passe-Goulettes de Champigneulle.

Les Punaises de Barbaise.

Sans doute à cause de l'assonnance rythmique.

D'une pucelle
Votre bras est le défenseur,
Et, dès que l'amour nous appelle,
Nous servons de même, avec cœur
Une pucelle.

C'est le blazon de Mézières. Souvenir du siège qu'en 1521 Bayard, enfermé dans la place, soutint contre les Impériaux. En mémoire de cette « virginité » de leur ville, les arquebusiers macériens admirent toujours dans leur compagnie quelques jeunes filles « arquebusières. »

C'est comme à Arreux
Où la cabre a pris le leu.

Cette légende du loup que la chèvre enferme dans l'église se retrouve un peu partout en France. Dans les Ardennes elle se conte à Arreux; d'où le dicton. En Bretagne, on dit :

C'est comme à Trigavou
Où la chienne a point le loup.

On dit à Papleux-en-Tiérache :

Et v'la comme à Papleux
Le cabre a pris le leu.

Voir Sébillot : *Contes des Paysans et des Pêcheurs;* Rolland : *Faune populaire de la France.*

Les Boyaux rouges de Charleville.

Les Boyaux blancs de Mézières.

Les Coucous de Mézières.

Voir sur ces appellations dont il n'est guère possible aujourd'hui de préciser ni l'étymologie ni l'origine, la fin de notre chapitre IV : *Mœurs et Coutumes diverses.*

Nous sommes de Liart,
De Liart nous sommes.
Nous sommes du pauvre Liart,
Mon bon Monsieur.

Le territoire de Liart n'est guère fertile et n'avait jadis pour toute fortune — car les terres aujourd'hui mieux travaillées produisent davantage — que sa récolte de fruits, ce qui a donné lieu à ces deux dictons : — *D'où êtes-vous? Nous sommes de Liart, de Liart nous sommes.* quand l'année avait été riche en fruits; et, tout simplement : *Du pauvre Liart, mon bon Monsieur,* lorsque la récolte avait été maigre.

Les Putois de Day.

Les Vichaux de Tournavaux.

Les Vichaux de Deville.

Le Vichau est un petit animal carnassier, genre putois et fouine, qui se tapit plus spécialement dans les écuries. Il y gobe les œufs fraîchement pondus et suce le sang des jeunes poulets. Ceux de Deville et de Tournavaux auraient-ils les mêmes goûts friands?

Les Gueules-noires des Ardennes.

Ce blazon s'explique suffisamment lui-même. Il désigne tous les ouvriers qui travaillent le fer; l'industrie métallurgique étant la principale des industries ardennaises.

Ceux du pays de la bête.

Désignait quelquefois, jadis, les gens de Thilay. M. Renault, instituteur à Deville, nous écrit au sujet de ce blazon : « Il y a plus de cent ans vivait à Thilay un homme dont aujourd'hui le nom est absolument oublié. Il était atteint d'une maladie presqu'incurable. Il consulte un sorcier du pays qui lui dit : « Je connais un remède qui vous guérira complétement. Tâchez de vous « procurer un peu de cervelle, de fiel ou de rate d'un enfant, faites-en une pâte que vous avalerez « et votre mal disparaîtra. » Pour avoir ce singulier remède, notre homme assassine un petit vacher et fait courir le bruit qu'il a été attaqué, déchiré et quasi dévoré par deux loups blancs (?). Pourtant, peu à peu, le jour se fait sur cette mort que l'on jugea tout d'abord, et non sans raison, fort mystérieuse. Et le scandale fut grand, non seulement dans les Ardennes, mais même dans la France entière, car à cette époque qui ne connaissait pourtant encore, ni le télégraphe, ni les chemins de fer, lorsqu'on demandait à un Ardennais « de passage à Versailles, à Toulouse, à Grenoble (??) : « De quel pays êtes-vous ? » et qu'il répondait : « Je suis de Thilay dans les Ardennes, » on ne manquait pas de riposter : « De Thilay? Ah ! oui, du pays de la bête! »

Rethel, petite ville,
Mazarin, grand coquin.

Les mangeurs de godichons de Rethel.

Autrefois Rethel fut renommé pour ses godichons (ou gaudichons) : petits gâteaux d'un sou. On raconte que l'impératrice Joséphine passant à Rethel, avec le prince Eugène, fit arrêter sa voiture devant l'étal d'un boulanger et demanda des godichons. Elle les mangea et les trouva excellents. Aujourd'hui on ne sait peut-être plus à Rethel ce que c'est qu'un godichon. Dans les *Blasons de France*, MM. Gaidoz et Sébillot, ont recueilli ce blason, mais sans indiquer la signification. En fait de gourmandises ou de produits culinaires, Rethel est maintenant célèbre par ses boudins blancs.

Tourteron
Sur un mont
Entre deux vallons.

Tourteron est, en effet, situé sur un monticule étroit, entre deux vallons très resserrés : d'où le dicton.

Les Arminaux de Remilly, Giraumont, Harcy, Servion, Rouvroy, Vaux-Villaine.

Dans le patois — ou du moins l'ancien patois — ardennais, on appelait « Arminaux » les habitants des communes situées sur les côteaux ou sur les montagnes. Jamais ceux de la plaine ne reçurent ce surnom qui, d'après M. J. Hubert, *Géographie des Ardennes*, serait d'origine celtique : « menez, » montagne; « armenez, » la montagne. — « Arminaux, » les montagnards, ceux des lieux élevés et parfois aussi les malins, les sorciers. On dit d'un enfant qu'on élève sur sa tête, ou que l'on porte sur ses épaules, qu'on le « porte en arminette. »

Ceux des Quatre-Vallées.

On donne le nom de « Quatre-Vallées » aux communes de Vaux-Montreuil, du Chesnois, de Wignicourt et d'Auboncourt-en-Rivières. Ces communes étaient autrefois distinctes. Elles ont été groupées, ainsi que plusieurs autres du canton, à la suite d'une mesure administrative de 1828. On disait aussi : « Les Anes des Vallées, » même étymologie que pour les blasons de Termes, Saint-Julien, Francheval.

Les Vallagiers de Novion.

On appelle « Vallage » le pays du canton de Novion et « Vallagiers » ses habitants.

Comme les enfants de Carignan
Qui sont plus méchants que les autres.

On rapporte que saint Gery, « chassé de son pays, » arriva à Carignan où il fut insulté et poursuivi par les enfants de ce village. Indigné, il les maudit de génération en génération. Et voilà pourquoi, dans les Ardennes, les enfants de Carignan sont « plus méchants que les autres. » On montre encore à Carignan les ruines de la maison où habitaient saint Gery et sa mère, tout proche d'un puits dans lequel il pêchait le poisson servant à leur nourriture.

Les Gravelles de Gespunsart.

Les Bigas de Gespunsart.

Les Crayas de Neufmanil.

Je ne connais pas l'étymologie du mot biga. Quant au sobriquet craya, il est très ancien. Il paraît qu'autrefois les habitants de Neufmanil étaient d'humeur farouche et inhospitalière. Ils jetaient aux étrangers assez osés pour s'aventurer dans leur village, des « poussières, » gravelle (ou résidus de houille brulée), en un mot des « crayas. » C'est, en effet, par ce mot que l'on désigne les déchets de la houille provenant du feu de la forge.

Les Aguïons de Sommauthe.

« Aguïon » signifie, en patois local, petit aiguillon. Pourquoi ce sobriquet aux habitants de Sommauthe ? En tout cas, ce blason nous paraît être d'origine douteuse : aussi ne le reproduisons-nous qu'avec la plus extrême réserve.

Les Loches d'Oches.

Les Terreux d'Arnicourt.

Les Cul-de-Vache de Fontenoy.

Les Cul-de-Moulin de Saint-Pierremont.

Le sobriquet Cul-de-Vache fut donné par les habitants de Saint-Pierremont aux habitants de Fontenoy qui ripostèrent par le sobriquet de Cul-de-Moulin appliqué à leurs voisins. Pourquoi ? Est-ce parce qu'au chef-lieu communal il existait un moulin à eau ?

Les Filles-Madame de Rethel.

On appelait ainsi encore au commencement du siècle, mais seulement à titre de souvenir local, les jeunes filles pauvres qui n'attendaient qu'une dot pour entrer en mariage, à moins qu'un amoureux n'en prît une pour ses beaux yeux : ce qui n'eût pas été et même n'est pas aujourd'hui chose rare, les filles étant fort avenantes dans le pays de Rethel. Cette appellation n'est plus aujourd'hui en usage. Henriette de Clèves, femme de Louis de Gonzague, avait constitué une rente de 3,600 livres pour doter annuellement soixante pauvres filles nées dans son territoire de Rethel. Quinze d'entre elles étaient prises dans la prévôté de Rethel, quinze autres dans la prévôté du Châtelet, mais Rethel, ville, n'en pouvait fournir que trois. Le choix de ces « Filles-Madame » était fait tous les ans, au jour de « Pâques-Fleuries, » à sept heures du soir, dans la chambre du château de Rethel, par un Conseil composé du bailli, de son lieutenant, des avocats, du greffier, du gouverneur et du maire.

On mettait dans un pot autant de billets que de filles pauvres : puis les « lauréates » tiraient au sort. Les soixante billets gagnants portaient : « Dieu vous a élue. » Les autres : « Dieu vous console. » (Voir à ce sujet la fin de notre chapitre IV pour une coutume similaire à Le Thour).

A quelle époque cette fondation a-t-elle été abolie? C'est ce que personne n'a pu me dire, même à Rethel, d'une manière absolument précise.

Les Anes de Termes.

L'Académie de Saint-Julien.

Ces deux blasons ont une même origine, bien que les villages de Termes et de Saint-Julien soient l'un et l'autre, pour ainsi dire, à l'extrémité des Ardennes. Jadis, à Termes, dans l'écurie de chaque maison se trouvait un âne qui, le moment de la vendange venu, flanqué de deux paniers, l'un à droite, l'autre à gauche, portant la récolte, grimpait ou descendait les côtes et les collines que ne pouvaient gravir les voitures. Mais depuis longtemps déjà, les vignes ont disparu de ce pays de Termes et, avec elles, ce nombre exagéré d'ânes. Aussi ce blason ne peut-il se reporter qu'à une époque assez ancienne.

Saint-Julien, aux portes de Mézières, est un petit village situé en pleines terres maraîchères. Les paysans, maraîchers, venaient, chaque semaine, un peu moins aujourd'hui, porter à Charleville et à Mézières leurs fruits et leurs légumes, charriés dans de petites voitures que traînaient un âne. Et ces voitures, surtout ceux qui les traînaient, étaient toujours groupés par leurs maîtres aux mêmes endroits : d'où cette appellation satyrique infligée à ces bons quadrupèdes attendant patiemment, de compagnie, le retour à Saint-Julien. On dit aussi :

Les Anes de Sivry.

Les Bic-et-Bouc de Saint-Pierre-sur-Vence.

Les Viaux (*veaux*) de Boulzicourt.

Les Gueulards de Warnécourt.

Un dicton dit :

On ne peut passer à Evigny sans être crotté.
A Warnécourt sans être moqué.
A Fagnon sans être volé.

C'est Perthes, Pauvres, la Besace et la Charité.

Se dit communément d'une personne dont les affaires périclitent. Perthes, Pauvres, la Besace sont, on le sait, communes des Ardennes. La Charité était un ancien prieuré, proche Montmarin. Voir, sur Montmarin, les *Petits Souvenirs légendaires.*

Le diable sa fille marie,
Au bois de Torcy.

Se dit quelquefois dans les Ardennes, lorsqu'il pleut en même temps que luit le soleil.

Les Foyans (*taupes*) de Donchery.

Les Bourriques de Haulmé.

Les Anes de Sivry-les-Buzancy.

Les Loups de Landres.

Les Bourriques de Ham-sur-Meuse.

Les Loups de Villers.

Les Auyes ou Auyettes (*petites oies*) de Vrigne-Meuse.

J'sons de S'nuc,
J'sons de S'nun.

Même remarque que pour le blason de Liart. Lorsque la récolte est bonne, les Senucois portent haut et disent : « *J'sons de S'nuc.* » Est-elle mauvaise, ils renient leur village et disent : « *J'sons de S'nun.* »

Les Capucins de Pouru-Saint-Remy.

Blason d'origine douteuse.

Les Fous de Château.

Les gens de Château furent toujours réputés pour avoir la « fossette, » c'est-à-dire la nuque creuse. — Voir nos *Petits Souvenirs légendaires* : « La Légende de saint Berthauld, » et nos *Contes* : « Les Habitants de Château-Porcien. »

D'où vient ce blason ? Je lis dans une *Histoire de Château-Porcien*, anonyme, il est vrai, mais, sans doute, écrite par une personne connaissant bien le pays :

« Les anecdotes qu'on raconte sur Château doivent avoir pour auteurs les malins (?) d'une ville voisine (Rethel, peut-être) dont les habitants sont doués d'une curiosité qui tient de la folie : ce qui leur fait cultiver, avec une assurance imperturbable, le champ de la médisance, et trop souvent celui de la calomnie. »

Et plus loin, dans la même *Histoire* :

« En 1450, il se manifesta, à Château, une épidémie d'une telle intensité, que les malades, devenant furieux, couraient par les rues et se précipitaient, absolument nus, dans les puits ou dans la rivière. La crainte d'être atteints par la contagion arrêtait le zèle de ceux qui auraient pu porter quelques soins à ces malheureux furibonds, fous furieux. »

Est-ce depuis cette époque que l'on a dit — et que l'on dit même encore — « les Fous de Château, » ou faut-il voir dans ce blason, peu justifié, une rivalité de ville voisine ?...

Les Talvates de Bouconville.

Les Glorieux de Mont-de-Jeux.

Les Bitinas d'Imécourt.

Les Gros-Monstres d'Auflance.

Cette expression : « Grand monstre, » est assez commune dans les Ardennes. « Oh ! le monstre ! » « Oh ! le grand monstre ! » se dit de quelqu'un qui fait une action d'éclat, mais, plus encore, lorsqu'on le veut plaisanter pour une action absolument ordinaire. Ce sont des expressions qui ne signifient pas grand'chose, et comme, en définitive, chaque région a la sienne qui lui est propre, pourquoi ce blason est-il plus spécial à Auflance ? c'est ce qui ne s'explique guère, étant donné, nous le répétons, que pareille exclamation se dit d'un bout de pays à l'autre. On dit aussi, assez communément et dans le même sens : « Oh ! le verrat ! »

Les Coulous de Rubécourt.

Les Cabres de Villers-Cernay.

Sans doute parce qu'on élève beaucoup de chèvres à Villers-Cernay.

Les Lolo d'Illy.

Nous avons expliqué, au chapitre VIII de notre *Livre I*, l'origine de ce blason.

Les Laids-Ours de Séchault.

L'une de ces expressions populaires ardennaises : Oh ! le verrat ! oh ! le monstre ! oh ! le laid ours ! On dit aussi, mais sans y attacher un sens injurieux ou fâcheux : Oh ! le maquereau ! C'est même un petit terme d'amitié, comme dans toute la Gascogne et surtout dans le département des Landes : Oh ! le « hill de pute ! » (oh ! le fils de p....)

Ceux du Clocher pointu.

Désignait jadis les gens de Givry. Le clocher de ce village, réduit aujourd'hui à de plus modestes proportions, était, autrefois, l'un des plus pointus de la contrée.

Pauvres comme ceux qui vont à la *Carichetade*.

Qui vont, mendiant leur pain, implorant la charité. Du mot espagnol : *caridad*. En souvenir de l'ancienne occupation espagnole dans la partie de la Champagne qui forme, aujourd'hui, le département des Ardennes.

Les Canards de Sailly.

Les Canards de Létanne.

Les Oyaux d'Aussonce.

Les Pouilleux de Raillicourt.

Les Quiriauts de Barby.

Quiriauts, ou cuirauts, oiseaux de la famille des échassiers assez communs dans le pays.

Les Corbillas de Neuville.

Les Thious de Juniville.

Les Moqueux (*moqueurs*) de Sorbon.

Un ancien dicton dit :

Lorsqu'on passe à Sorbon sans être moqué,
On va à Paris, à pied, sans être hodé (*fatigué*).

Les Culs-noirs de Logny-Bogny.

Aujourd'hui, lorsque « ceux » de Marlemont appellent culs-noirs « ceux » de Logny-Bogny, ils s'attirent cette réplique : « Nous avons plus d'eau pour laver notre cul, que vous pour laver votre gueule. » L'eau n'est pas très abondante, en effet, à Marlemont qui se trouve sur un plateau.

Les Brautins de Braux.

Les Chitreux de Sy.

Les Berluas de la Berlière.

Les Sachos de Sachy.

Les Verdrières de Verrières.

Les Tchinchats d'Anchamps.

Les Puantins de Puilly.

Les Primatiaux de Primat.

Les Naviaux de Navaux (écart de Thilay).

Les Charbotrès de Charbeaux.

Les Rimognats de Rimogne.

Les Maugriots de Mogues.

Les Roucautis de Raucourt.

Les Linots de Linay.

Les Falairas de Falaize.

Les Baulounis de Baâlons.

Ces appellations, bien qu'elles offrent une équivoque, ne sont pas à vrai dire, des blasons, dans le sens exact, technique du mot : elles dérivent, en effet, directement du nom de la commune.

Les Bourricots de Franchevaux.

C'est ici Franchevaux,
Pays aux belles femmes
Et aux laids chevaux.

Jadis, comme à Saint-Julien, comme à Termes, on élevait à Francheval beaucoup d'ânes, que l'on faisait servir à tous les travaux possibles et imaginables. C'est ainsi que les habitants de Francheval, par exemple, allaient à Sedan « passer leurs pièces » portant leur travail à dos d'âne. Ces utiles quadrupèdes servaient aussi au transport des récoltes. Aujourd'hui les ânes sont remplacés par des chevaux, sans doute excellents pour ce qu'on en veut faire, mais qui, si l'on en croit le deuxième blason, ne seraient pas de grande race. Les deux épithètes accolées aux femmes et aux chevaux ne sont là que par opposition de mots, car si les chevaux sont vraiment laids, les femmes de Francheval, tout en étant fort gracieuses et fort avenantes, en sont pas plus spécialement belles que dans telle ou telle autre région des Ardennes.

Les Panses jaunes de Saint-Étienne-à-Arnes.

Les Panses brûlées de Vrigne-au-Bois.

Les Pucerons de Fleigneux.

Les Couillons d'Amagne.

Bêtes comme toutes les vaches d'Amagne.

Les Couillons de Floing.

Les Cabus du Fond-de-Givonne.

Les Baïamonds de Vireux.

Les Chiens d'Aubrives.

Les Boucarts de Foisches.

Les Grosses oreilles de Flaignes-les-Oliviers.

Les Roux de Havys.

Les Tourreins de choux de Blombay.

Les Chiens de Girondelle.

Les Espagnols de Châtelet-sur-Sormonne.

Les Begayeux d'Étalles.

Les Crapauds de Naux (écart de Thilay).

Ceux de Toges en France.

Blason ironique complété par ce dicton :

Toges en France.
A cinquante lieues de Paris.
Entouré d'haies et de buissons.
Peuplé d'escrocs et de fripons.

Dicton absolument fantaisiste, d'ailleurs, et qui s'applique aussi au hameau de Hameuzy (commune de Viel-Saint-Remy), que les habitants du lieu prononcent : Meuzy.

Meuzy en France.
A trente-six lieues de Paris.
Entouré d'haïes et de buchons (buissons).
Peuplé d'canailles et de fripons.

Les Bêi-Bêi (ou bê-bê) de Semide.

Autrefois, affirme la légende, les habitants ne commençaient jamais une phrase sans la faire précéder de ces mots : « Eh bê ! bé, » qu'ils intercalaient, encore, dans leurs conversations, pour relier les phrases entr'elles, ou se donner le temps de la réflexion. On dit aussi, et pour le même motif :

Les Bê-Bê de Saulces.

Entre Termes et Mouron
L'Aire perd son nom.
Aisne l'appelle-t-on.

Comme à Barricourt, où les poules meurent de faim.

Dans ce village, le sol est très pierreux et les terres quasi infertiles ; d'où le dicton.

Les Brans de Nohan.

Dans cette expression ardennaise, le mot bran, détourné de son ancienne signification bien connue, veut dire : crottes de chat.

Les Chevaux crevés de Thilay.

Les Grabouyas de Joigny-sur-Meuse.

Les Culs troués de Maranwez.

Les Cocus des Hautes-Rivières.

Les Halobets de Hannogne-saint-Martin.

Les Hôtus de Dom-le-Ménil.

Blason d'origine douteuse; aussi ne le donnons-nous que sous la plus expresse réserve.

Les Ougnias (*ou ounias*) de Chagny.

Du mot patois « ougny » (je ne réponds pas de l'ortographe, mais seulement de la prononciation). Les habitants de la région envoient souvent « ceux » de Chagny « monter sur le bouc, » (voir notre chapitre sur le mariage), comme on envoie « ceux » de Jonval pêcher la lune dans le gué se trouvant au milieu du village, et qui sert d'abreuvoir aux bestiaux.

Les Marchands de feutre de Wé.

Les Turquets d'Escombres.

Les Tararas de Savigny-sur-Aisne.

Les Marmottes d'Osnes.

Les Corbeaux d'Auvillers-les-Forges.

Les Pucerons de Fligny.

Les Chapeaux de Messincourt.

Les Taons de Tarzy.

Les Chios d'Artaise-le-Vivier.

« Chios, » nom que porte une variété de prunes fort abondantes dans ce pays de Vivier.

Les Happe-la-lune de Marby.

Aurait pour origine cette histoire bien connue de l'âne qui se désaltère dans un étang au moment même où la lune qu'il réflétait est obscurcie par un nuage. On accuse l'âne d'avoir avalé la lune, on s'attroupe, on se prépare à éventrer l'innocente bête, lorsque, fort heureusement, le nuage, continuant sa course, la lune réapparaît plus resplendissante. Peut-être aussi à cause d'une peinture grotesque de la lune qui se trouvait dans l'église de Marby. Y est-elle toujours. Probablement, mais n'étant jamais allé à Marby, nous ne pouvons le dire d'une manière précise. D'après une tradition, le surnom de Happe-la-lune, donné aux habitants de Marby, aurait pour origine l'une des devises des de Montmorency. Ces seigneurs possédèrent jadis, en effet, près de Marby, une propriété qui portait leur nom et qui, plus tard, serait devenu le village de Laval-Morency.

Les Couans-couans de Watant.

Blason donné aux habitants de La Neuville-à-Maire. Dans cette commune se trouvent des oies et des canards en fort grande quantité; et comme ils étaient souvent conduits dans une prairie appelée le « Champ de Watant, » de là est venu le sobriquet.

Les Boucs et les Cabres des Grandes-Armoises.

Les Tauriaux de Chilly.

Les habitants de Chilly émaillaient assez souvent leur conversation de ce mot « tauriaux; » ils le mettaient machinalement à toutes sauces, comme pour couper leur phrase, ou lui donner un sens plus énergique. C'était une manière de juron; d'où le sobriquet.

Les Cabres d'Éteignères.

Les chèvres sont très nombreuses dans ce pays d'Éteignères. Voir notre légende : *La Chèvre d'or.*

Les Culs rasés de Maubert-Fontaine.

Jadis, Maubert, bâti comme dans le fond (*le cul*) d'une vallée, était place forte. Or, ces remparts ayant été rasés, on s'explique ce blason.

Les Baraquins de Monthermé.

Les Baraquots de Marlemont.

Jadis, les maisons de Marlemont, si ce mot n'est pas trop ambitieux, étaient de véritables huttes, de véritables baraques couvertes en chaume. L'instituteur de Marlemont nous envoie cette deuxième étymologie : « Les habitants de Marlemont sont connus dans le pays sous le nom de Baraquots. Cela tiendrait, paraît-il, à ce que jadis il y avait devant chaque maison du village de petites loges à porcs, de véritables « baraques. » Marlemont fut toujours — et même encore aujourd'hui — renommé pour l'élevage des porcelets. »

M. de Fontenelle, médecin distingué qui vivait au commencement du siècle, a laissé un manuscrit fort intéressant intitulé : *Recueil historique, agricole, médical*, commencé en l'an VII et se terminant en 1828. Ses notes historiques sur le canton de Rumigny sont de 1813; celles relatives aux cantons de Signy-le-Petit et Rocroy, de 1814 à 1816.

A la page 412, parlant de Marlemont, il écrit :

« Lors de la révolte des Liégeois contre l'empereur Othon, ceux qui purent se sauver après la bataille de Bouvines vinrent rejoindre leurs compatriotes occupés à bâtir la ville de Mézières; une partie ayant été détachée alla, en 1460, bâtir Maubert et Marlemont : de là tant d'analogie entre les figures et les caractères des habitants de ces deux communes avec les Liégeois. Marlemont fut brûlé en 1587 par le comte de Saint-Pol et les Calvinistes de Sedan. C'est à la suite de ces désastres qu'ils furent obligés d'élever à la hâte de nouvelles demeures peu luxueuses; mais, à cause de leur origine, ils eurent longtemps le mépris de leurs voisins : c'est pour cela, peut-être, qu'on leur donna le surnom de Baraquots. »

Dans les environs de Marlemont, on dit d'une personne qui parle lentement en appuyant sur la dernière syllabe : elle perle en baraqueau.

On dit aussi :

Les Braillards de Marlemont.

Deuxième blason pour Marlemont. Les habitants de Marlemont, presqu'isolés, autrefois s'entend, des communes environnantes, tant étaient rares et surtout en piteux état les chemins donnant accès à ce village, étaient regardés par leurs voisins comme gens peu civilisés. De là d'assez fréquentes batailles dans cette région, principalement lorsque « ceux » de Marlemont rencontraient « ceux » de Signy et de Liart qui ne leur ménageaient pas l'appellation de « sauvages. »

On dit enfin :

Les Printemps de Marlemont.

Comme nous le savons, les routes conduisant à Marlemont, ou sortant de Marlemont, étaient assez rares jadis et en assez piteux état. Or, les habitants de ce village déshérité apprirent qu'il y avait à Warcq une mouche surnaturelle qui pouvait, à son gré et en dépit de toutes les lois astronomiques, chasser l'hiver et faire arriver le printemps même en plein janvier... Ils se dirent alors : « Outre que nos chemins ne sont pas nombreux, la mauvaise saison les rend impraticables, allons chercher la fameuse mouche et avec elle viendra la belle saison. »

Voilà donc « ceux » de Marlemont partis pour Warcq. Ils prennent la mouche, l'enferment soigneusement dans une jolie petite boîte qu'ils avaient confectionnée, soignée, capitonnée à l'avance, et rentrent au village. Mais, en route, voulant voir si la mouche était toujours dans sa prison, ils ouvrent maladroitement la boîte et la mouche alors de s'envoler. Grand désespoir ! Que diront surtout les camarades lorsqu'ils verront revenir la délégation avec la boîte vide ? Heureusement qu'inspirés par la gravité des circonstances ils eurent, à l'instant même, une idée géniale. Vite ils coupèrent dans les taillis, aux arbrisseaux, qui une vergette, qui une branche, et, les agitant dans l'air, firent une battue devant la mouche, en même temps qu'ils criaient : « A Marlemont le printemps ! A Marlemont le printemps ! » Ils la poussèrent ainsi jusqu'au village.

C'est depuis cette mémorable aventure que « ceux » de Marlemont ont conservé le nom de la fameuse mouche, ou du moins de cette belle saison qui venait à sa volonté.

LIVRE II

LA SORCELLERIE

CHAPITRE PREMIER

Médecine superstitieuse — Sorcellerie [1]

Nos paysans ardennais furent, autrefois, très superstitieux, et, de nos jours, la « Sagneuse » (2) reste comme un témoignage vivant de leur crédulité d'antan. La sagneuse est, généralement, l'une des plus vieilles femmes de la commune : inutile d'ajouter qu'on la croit sorcière. Et c'est pour cela que certaines familles pauvres la préfèrent au médecin et l'envoient chercher quand un enfant est malade. Dès qu'elle arrive au chevet du lit, elle commence par déclarer que le malade souffre d'un catarrhe, cela invariablement et quelle que soit la nature du mal. Elle demande ensuite une des chemises de l'enfant, mais « neuve et n'ayant jamais été portée, » la prend de la main gauche, l'examine attentivement, se fait avancer une table et y pose une assiette. Se composant alors un air inspiré et levant les yeux au ciel, elle saisit de la main droite une chandelle allumée dont, goutte à goutte, elle fait couler le suif au centre de l'assiette. Tout en se livrant à cette opération, elle marmotte une longue incantation dans on ne sait quelle langue inintelligible, barbare, et, son charabia terminé, elle redresse brusquement la

(1) Voir pour tout ce chapitre, à titre de rapprochement curieux (médecine populaire, rebouteurs, incantations magiques, préservatifs contre les sorts, herbes merveilleuses, sabbats, diableries, etc., etc.), le Livre II : *Féeries, Diableries, Animaux fantastiques,* et le Livre III : *Sorcellerie, Médecine,* de Laisnel de la Salle, *Croyances et Légendes du Centre de la France.*

(2) D'où vient ce mot : « Sagneuse ? »

Le verbe « sagner » est très répandu dans le langage populaire du nord des Ardennes. « Sagner un mal » veut dire le guérir par l'emploi de signes et de paroles généralement empruntés à la liturgie catholique. On continue même à sagner la « fleur » (maladie des yeux) : à cet effet, le malade se tient à genoux et la Sagneuse, ou le Sagneux, lui fait une sorte d'imposition des mains en tenant un livre d'évangiles dont elle récite quelques versets. Le mot « sagner » — toujours dans le nord des Ardennes — s'emploie aussi dans le sens d'asperger d'eau bénite le cercueil qui va descendre dans la fosse ; il signifie, enfin, faire un signe de croix, se signer.

La Sagneuse est donc la personne qui guérit à l'aide de signes de croix. Elle ne peut, d'après ses rites, car il y en a pour elle encore, même en l'an de grâce 1890, transmettre la connaissance de ses secrets qu'à son fils ou à son neveu. Le Sagneux, lui, transmettra ses pouvoirs et ses talents à sa fille ou à sa nièce et ainsi de suite. Si la transmission se faisait autrement, on n'aurait pas confiance.

chandelle, la souffle, la rallume, recommence les simagrées plusieurs fois de suite, faisant mine d'observer, non sans force grimaces de contentement ou de mauvais augure, la disposition des gouttes de suif figées dans l'assiette. Cet examen achevé, elle essuie le suif avec la chemise et la plonge, aussi rapidement que possible, dans un baquet contenant un mélange d'eau et d'urine. La chemise, retirée du récipient où elle a trempé quelques minutes, est ensuite pliée de façon à conserver la plus grande quantité possible du liquide qui l'imbibe. Alors la sagneuse ordonne qu'on en revête l'enfant, qui devra la « garder sur la peau pendant neuf jours et neuf nuits. »

« Au bout de ce temps, déclare cyniquement l'horrible mégère, le pauvre petit malade sera sauvé ou mort. »

Naturellement, il meurt, presque toujours, au cours de ce traitement, aussi malpropre que cruellement stupide (1).

La sagneuse et le sagneur sont donc les survivants de ces sorciers d'autrefois que nos paysans, à cette époque, faisaient appeler dès qu'ils souffraient du moindre petit bobo. Avant tout remède, ces sorciers se livraient à mille pratiques soi-disant religieuses — par exemple, un abus des signes de croix, — heureux quand ils bornaient leurs soins à ces simagrées. D'ailleurs, pour peu que ces grimaces n'inspirassent pas confiance, le sorcier avait tout aussitôt trouvé un remède à effet, mais toujours plus dangereux que la maladie (2).

C'est ainsi que, vers 1810, à Attigny, un enfant fut passé, au coup de midi sonnant, à travers un baliveau fendu sur pied. Le soir même mourait cette petite victime de la superstition. On avait voulu le guérir d'une hernie !

* * *

A propos de ces rares descendants de nos anciens sorciers, M. le docteur Blaise, de Gespunsart, nous écrit cette intéressante lettre, que nous croyons devoir reproduire intégralement :

« Dans les premières années de ma pratique, j'ai vu et étudié un échantillon des anciennes sorcières. C'était une femme d'une quarantaine d'années, assez

---

(1) M. l'Instituteur de Balan nous communique un autographe curieux : c'est l'autorisation (?) que lui donne la sagneuse de Balan d'exercer la médecine (??) en son lieu et place, tout en lui révélant son secret. L'écriture est grosse et tremblée : on voit que la sagneuse de Balan n'a guère l'habitude d'écrire. Voici, d'ailleurs, cette pièce, avec ses fautes d'ortographe :

« Acte donnant le droit de par moi Catherine Breton de sagner touts mal et infirmité.

« C'est pour la vue, entorse, brûlures au yeu et douleur quel'quonque.

« Le sagneur à geun, au soleil créchant (*croissant*) mouille le pousse droit de salive, fait 3 fois le signe de croix sur la parti malade en ayant soin de terminé le dernier signe de croix en même temp que les paroles suivante :

« Mal froid, prend ta chaleur, et va esprit malin. Fait comme Dieu fils a souffert au gardin « des Olives.

« On souffle dessus — c'est fini. »

(2) « Voici comment, il n'y a pas longtemps, j'ai vu opérer une de ces sagneuses : il s'agissait de guérir un cheval d'une entorse. L'animal fut sorti de l'écurie et attaché dehors, exposé au vent ; puis la sagneuse se déchaussa, mais seulement du pied droit, et, tout en appuyant ses mains sur la croupe de la bête, fit avec son orteil, mis à découvert, de nombreux signes de croix sur la partie malade, en même temps qu'elle marmottait, d'une manière inintelligible, certaines paroles cabalistiques. Je n'eus pas la curiosité, le lendemain, de demander si le cheval était guéri. » — *Communication de M. l'Instituteur d'Autruche.*

vigoureuse, parlant haut ou bas suivant les circonstances et la dose de crédulité des personnes qui voulaient bien avoir quelque confiance en elle.

« Il est bon de dire qu'elle n'était pas toujours heureuse et que, parfois même, on la malmenait assez brutalement quand ses impositions de mains accompagnées d'incantations et de paroles, soi-disant fatidiques, n'avaient pas réussi. Un jour, je fus appelé pour lui donner mes soins. Je la trouvai baignant dans son sang : à la tête, trois plaies énormes produites par un fort bâton avec lequel était venu lui rendre visite un féroce client, furieux de ce qu'il n'avait pas été subitement guéri par elle d'une affreuse vermine qui lui rongeait la peau et lui causait d'intolérables insomnies.

« Il pensait qu'en la frappant, en la violentant, il la forcerait à le guérir d'une manière plus prompte et plus efficace. Quelques années après, cependant, et malgré cet insuccès, n'ayant pas absolument perdu confiance, il revint consulter cette même sorcière pour des hémorrhoïdes dont il souffrait, et grâce à je ne sais quelle eau merveilleuse qu'elle lui conseilla — la foi n'est-elle pas le meilleur de tous les médecins ? — les hémorrhoïdes disparurent. Depuis ce jour, ce client si prompt à s'emporter fut un des admirateurs fervents de cette sorcière qu'il avait failli tuer jadis dans un accès de colère.

« *La Morouaine* — tel était le nom de cette femme — avait dans son sac pas mal de recettes médicinales ou chirurgicales, mais son principal remède consistait en compresses appliquées sur la partie malade et au-dessus desquelles, avec force grimaces, elle faisait pas mal de signes de croix, toujours dans le même sens que les bandelettes, et n'y touchant plus jusqu'à guérison complète — quand la guérison arrivait, — encore que le malade poussât des cris affreux et souffrit mille tourments. Le plus souvent, une neuvaine, ou même une « quinzaine, » était censé hâter l'action efficace des compresses (1).

« Pour guérir le panaris ou le phlegmon, elle ordonnait d'enterrer, dans un endroit qu'elle désignait, un fétu de paille et d'attendre pour enlever les bandelettes, dont elle entourait le mal, que le brin de paille fût pourri. Mais, inutile de dire que, le plus souvent, la gangrène survenait avant que la paille ne fût entrée en décomposition.

« La Morouaine guérissait les convulsions des enfants en prenant vivement le bonnet du petit malade et en le jetant dans le feu avec accompagnement de paroles et de gestes cabalistiques. Elle guérissait la jaunisse avec le suc jaune d'une herbe assez commune dans nos haies, appelée « l'éclaire, » et le zona, appelé vulgairement « les sangles, » le tout mélangé au sang d'un coq noir dont le malade devait manger le foie cuit dans du vin blanc.

« Pour les maux d'yeux, elle avait recours — comme pour les entorses — aux compresses et aux signes de croix toujours agrémentés d'une neuvaine en l'honneur de sainte Claire. Elle se promenait dans tout le département, entrant tantôt dans un église, tantôt dans une autre, mangeant par ci, buvant par là, toujours, bien entendu, aux frais de ses malades, mais ne leur promettant jamais, en toute

(1) Un père, qui avait à se plaindre de la façon plus que malheureuse dont la Morouaine avait soigné son fils, eut l'idée de suspendre à sa cheminée un cœur de veau ; et chaque fois que son fils souffrait, il imaginait, avec des clous qu'il avait « fabriqués exprès, » de transpercer ce cœur de veau, persuadé que par ce système d'envoûtement elle souffrait tout aussitôt des douleurs qui torturaient le malade. — *Nouvelle communication du docteur* Blaise.

honnêteté, affirmait-elle, de les guérir de l'épilepsie et des dartres, la guérison de ces maux étant spécialement réservée à saint Lié et à saint Meen, deux Bienheureux ardennais.

« Pour le cancer, elle avait un remède bien simple. Le malade devait ouvrir la bouche d'une grenouille et y enfoncer son doigt, jusqu'à ce que la grenouille mourût asphyxiée ; cette mort de la grenouille était un signe infaillible de guérison. Comme le batracien ne manquait jamais d'être étouffé, on criait au miracle et la Morouaine, comblée de présents, la bourse bien remplie, quittait le village pour aller porter ailleurs ses merveilleux spécifiques.

« Très populaire, très recherchée dans la vallée de la Semoy, elle demandait partout : « Savez-vous où il y a un enfant malade ? » et dès qu'on lui en avait indiqué un, elle accourait, s'introduisait auprès de la famille, se faisait montrer le petit souffreteux et demandait du pain, du linge et des draps, sur lesquels elle faisait les mêmes simagrées. Puis, ces grimaces terminées, elle tombait comme en extase, parlait avec la Sainte-Vierge, qui lui apparaissait, se relevait, faisait un paquet du linge et du pain, qu'elle s'appropriait, et prenait congé du malade, de ses parents, leur disant, avec une assurance imperturbable : « Il ne vous reste plus, maintenant, qu'à faire une neuvaine, et l'enfant sera guéri. »

« Qu'est devenue la Morouaine ? Comment est-elle morte ? A-t-elle confié ses merveilleux secrets à son élève préféré, à son parent de prédilection ? C'est ce qu'il me serait impossible de vous dire, l'ayant perdue de vue depuis les soins que je lui donnai lorsqu'elle faillit périr sous les coups de bâton de ce malade irascible dont je vous parlais au commencement de ma lettre. »

* * *

Il est difficile à notre époque, plus éclairée — ou plus sceptique, — de se figurer la prodigieuse considération, le prestige extraordinaire dont, jadis, dans les Ardennes, jouissaient les rebouteurs.

La science du reboutage se transmettait d'aïeul à père, de père à fils, encore qu'il fût le plus ignorant, le plus ignorantissime, le plus ignorantifié à tous les cas et modes possibles et imaginables. Ces charlatans jetaient à la tête de leurs trop naïfs malades les mots de *nerfs croisés, lèves, tressautés,* les stupéfiant par l'emploi de termes bizarres n'ayant aucun sens, le tout entremêlé de quelques citations soi-disant latines encore plus incompréhensibles : puis cette consultation donnée, le rebouteur opérait. Le patient, le plus souvent, sortait estropié des mains de son « guérisseur »... quand il n'était pas envoyé dans l'autre monde (1).

A Revin, environ vers 1815, un rebouteur prétendait guérir les entorses en disant ces simples paroles : « Allez et vous serez guéri ! »

---

(1) Laisnel de La Salle dit, à ce propos, fort justement, que la plupart des paroles prononcées en pareille circonstance sont presque toujours complètement inintelligibles. Cela n'en produit que plus d'effet sur l'imagination du malade, et il est probable que le baragouin barbare des médecins du siècle de Molière ne visait pas à un autre but. Les magiciens de Thessalie se servaient également de formules composées de termes baroques, estropiés et n'offrant aucun sens. Caton nous a transmis le *carmen* employé de son temps pour guérir certaines dislocations : *Vœta, donata, Daries Dardaries, Astataries....* Le fameux *abracadabra* était un carmen ; il suffisait pour éloigner toutes les maladies vulgaires. Le mot *sicucuma*, autre carmen, arrêtait l'hémorragie. Le moyen-âge connaissait également une foule de formules magiques où s'entassaient pêle-mêle et plus ou moins de figures des termes latins, grecs, chaldéens.... En outre, ces formules devaient toujours être accompagnées de signes magiques.

* * *

Souvent le rebouteur, même lorsqu'il ne savait pas lire, ouvrait un énorme volume qu'il avait toujours sur sa table, marmottait quelques mots et d'un ton solennel :

— Ma brave femme, votre fils a le *fémur du bras cassé*. Il faut lui faire prendre une potion dans laquelle vous mettrez des râclures de tibia et de péronné.

Et la brave femme, qui n'entendait pas plus malice au *fémur du bras* qu'au *tendon de la Chine*, sortait, confiante, de chez le rebouteur. Si l'enfant ne guérissait pas, c'est que dans la famille se trouvait un incrédule, ou que le malade lui-même n'avait pas la foi.

Les signes de croix jouaient donc — on le voit — un grand rôle dans la médecine populaire. Ils suffisaient même pour guérir un « bourderon » (inflammation de l'œil), mais on ne devait faire ces signes de croix qu'à l'heure prescrite par le sorcier.

Même remède pour guérir les chevaux de la colique ou d'une luxation du pied. On leur faisait alors les signes de croix sur le ventre ou sur la jambe (1), ou même, assez souvent, le remède pouvait s'appliquer d'une façon plus simple. Le sorcier demandait de quelle couleur étaient les poils de la bête, et ce renseignement précieux obtenu, il se signait un certain nombre de fois et renvoyait son client : « Allez, mon ami, disait-il, votre cheval sera guéri. »

Voici encore un autre moyen qu'employaient les sorciers pour la guérison des chevaux. Le cheval était amené dans une prairie de laquelle, au couteau et en fouillant assez profondément, on enlevait un large morceau de gazon. Sur ce point dénudé de la prairie reposait l'un des pieds du cheval, pendant que le sorcier appliquait le bloc de gazon sur la partie malade en marmottant des paroles plus inintelligibles les unes que les autres. Le gazon était ensuite déposé, les racines en l'air, sur un buisson d'épines, et quand ce gazon était devenu absolument sec, le cheval devait être guéri. Mais comme le remède ne réussissait pas toujours, le sorcier, ne voulant pas être pris en défaut ou accusé de ne posséder aucun pouvoir, ne manquait pas d'affirmer que le charmeur devait se cacher dans l'écurie pour arrêter en frottant la place de l'entorse, la nuit, les progrès de la guérison. On trouvait assez souvent un gros crapaud que l'on tuait, sous prétexte de tuer le donneur de charmes. Le cheval, après cette exécution, restait-il toujours malade? le sorcier était obligé d'avouer qu'il avait affaire à plus malin que lui ou que la maladie était trop avancée pour que son pouvoir fût efficace.

* * *

Il y a vingt-cinq ans, vivait à Warcq un sorcier dont la spécialité notoire était de conjurer les sorts. Lorsqu'une famille éprouvait un malheur, était victime d'un accident, vite elle envoyait chercher ce sorcier qui arrivait, mais seulement la nuit. Il faisait égorger un agneau d'une année, en prenait le foie, le suspendait dans l'intérieur de la cheminée d'une certaine façon et le perçait, avec force simagrées, d'une grande aiguille de fer. Le sorcier ou la sorcière qui avait jeté le charme tombait instantanément malade et presque toujours mourait de cette maladie.

---

(1) D'après Laisnel de la Salle, on ne doit jamais — dans le centre de la France — faire le signe de croix sur le corps d'un animal.

En 1865, nous écrit M. L..., de Nouzon, j'allais avec mon oncle consulter un sagneur d'Evigny et, en passant par Mézières, nous achetâmes un cœur de bœuf. En arrivant à Evigny, nous allâmes de suite chez celui que, par avance, nous appelions notre sauveur. Il nous fit asseoir, prit un grimoire et prononça je ne sais quels mots cabalistiques dont je n'ai pu retenir que ceux-ci : *Indi-Baya*. Ces mots incompréhensibles, mon oncle s'efforçait de les répéter et peut-être même d'en deviner le sens. Et pendant qu'il débitait ce charabia, le sagneur enfonçait une longue épine dans ce cœur de bœuf que nous lui avions porté. Cette cérémonie dura trois quarts d'heure et nous coûta quinze francs. Un mois après, ma pauvre mère mourait !

* * *

Quelquefois cependant on pouvait se dispenser de recourir au sorcier, surtout pour une simple entorse.

Il suffisait que le malade fît avec le pied sain plusieurs signes de croix sur le pied entorsé en répétant très vite ces mots :

Anté,
Super anté,
Super anté té,

auxquels, dans les Ardennes, on donnait communément alors la signification suivante (?) :

Anté (avant tout remède, veille sur moi, sagneur, et guéris-moi).

Super anté (aie du courage).

Super anté té (aie du courage et on te viendra en aide).

Ces mots, nous écrit une personne très au courant de tous ces remèdes superstitieux dont furent si engoués nos pères ardennais, sont encore souverains aujourd'hui, surtout pour les plaies cancéreuses, et veulent dire :

Mal, perds ta force et ta couleur, comme jadis Judas a faibli et pâli en trahissant Notre-Seigneur.

Nous avouons ne pas très bien comprendre comment il est possible d'arriver à pareille explication de ces fameux mots cabalistiques : *anté, super anté, super anté té.*

On disait aussi, en faisant neuf fois le signe de croix sur l'entorse avec le pouce de la main droite :

Enté (?) *partez! et pars entêté* (1).

---

(1) Cette formule : *anté, super anté, super anté té,* n'est pas d'ailleurs spéciale aux Ardennes. Nous lisons, en effet, dans Laisnel de la Salle, *Croyances et Légendes du centre de la France,* t. I, p. 300 :

« On guérit (*dans le Berry*) l'entorse avec les paroles suivantes : *anté, super anté, super anté té.* Le nom du médecin Antée, dont parle Pline au liv. XXVIII, chap. II de son *Encyclopédie,* et qui prétendait guérir les morsures de chien avec une décoction de crâne de pendu, serait-il pour quelque chose dans cette formule? Tout en prononçant ces mots, le *panseux de secret* fait des *parsignons* (signes de croix) sur le membre affligé, avec *l'artou* (l'orteil) de son pied gauche, agissant ainsi, sans s'en douter, comme Pyrrhus, roi d'Epire, qui guérissait aussi certaines maladies avec son orteil. Les mots *anté, super anté,* etc., sont employés ailleurs qu'en Berry pour guérir l'entorse : ils sont notamment en usage dans le département des Hautes-Pyrénées.

« A propos de ce « carmen » : *anté, super anté,* M. le comte Jaubert a très judicieusement fait observer que l'allitération se remarque dans toutes les circonstances où nos *panseux de secret* veulent donner à leurs paroles et à leurs opérations une sorte de solennité. C'est ainsi qu'en *pansant de la forçure* (effort de muscles, tour de reins), ils prononcent l'incantation suivante :

* * *

Il y a environ soixante ans, dans « la Cense de Rema, » commune de Château-Regnault (Ardennes), vivait un ecclésiastique, ou ayant appartenu à l'état ecclésiastique, qui se faisait appeler « le saint-homme. » Il avait imaginé dans une grange, sur une vieille caisse, une manière d'autel, et là, revêtu d'habits plus ou moins sacerdotaux, il haranguait les paysans crédules, leur disant : « Mettez, mettez de l'argent sur mon autel. Par la grâce de Dieu, la somme que vous donnerez sera doublée, et plus tard, ainsi, vous recevrez deux fois l'argent que vous m'avez confié. » Et c'est ainsi qu'il pouvait vivre grâce à tout cet argent qu'il soutirait aux badauds.

Il était aussi sorcier. Un jour que des paysans se plaignaient à lui, de voir leurs vaches maigrir jusqu'au dépérissement, il leur dit : « Payez-moi ce que ça vaut et vrai je vous débarrasserai du sorcier qui a charmé vos bêtes. » Une certaine somme ayant de suite été comptée : « C'est bien, fit-il, nous ne sortirons pas de ce cercle sans avoir trouvé le misérable qui a jeté le sort. Peut-être est-il sous les pavés. » Et quelques pavés furent soulevés, mais sans succès; quand tout à coup, prenant un air inspiré : « Tenez! tenez! s'écria-t-il, sous cette pierre! il est là. » La pierre ayant été levée mit à découvert un gros crapaud. « Le voilà, votre sorcier, dit-il, le voilà! » Le crapaud fut tué, mais la légende ne dit pas que les vaches aient été guéries (1).

* * *

A Sécheval, près Château-Regnault, existait, il y a une cinquantaine d'années, un sorcier nommé Balthasar qui faisait payer très cher ses consultations, demandant des sommes assez fortes, ou même un petit lopin de terre, et parfois aussi une maisonnette.

Un de ses grands moyens pour désensorceler quelqu'un était celui-ci. Il réunissait chez lui la famille de l'ensorcelé et disposait en rond dans une chambre autant de chaises qu'il y avait de personnes. Chacun alors, allongé devant sa chaise dont les barreaux devaient être tenus des deux mains, mordait à même et à belles dents un jambon placé au milieu du cercle. Pour que le charme disparût, il fallait que du jambon il ne restât absolument que l'os et que, pendant cet étrange repas, personne n'eût lâché les barreaux de sa chaise.

Forçure, reforçure, je te force et reforce. Ils ne font, en cela, que marcher sur les traces des *panseux de secret* romains qui, comme le démontrent les antiques formules recueillies par Pline et Caton, se plaisaient aussi à répéter les mêmes mots et les mêmes syllabes. Ces formules, dont Homère lui-même a fait usage, se retrouvent jusque dans les Védas, le plus ancien monument des fastes humains; témoin cette invocation à la déesse Cali, dans le *Kalica-Pourama :*

« — Cali! Cali! détruis, détruis tout ce qui est mauvais; saisis, saisis, enchaîne, enchaîne, déchire, déchire; sauve, sauve-nous, Cali! » — Voir une croyance identique dans l'Ain : *Revue des Traditions,* 1886.

(1) Même légende à Rocquigny. Un fermier, voyant ses bêtes « charmées, » alla consulter un sorcier qui demeurait à Sault-les-Faux. Celui-ci déclara que tout le mal venait d'un crapaud caché dans l'étable, sous une pierre. Sur les conseils du « devin » — on l'appelait dans le pays de Rocquigny M. le Devin, — on fit un grand feu dans lequel on jeta ce crapaud trouvé à la place indiquée. A peine était-il tombé dans le feu qu'il éclata comme un coup de canon et se changea en une noire fumée au milieu de laquelle apparut celui qui avait jeté un sort sur ces bêtes. — *Communiqué par l'instituteur de Rocquigny.*

Souvent aussi, lorsqu'on l'appelait dans une maison, il faisait brûler dans un four, matelas, bois de lit, couvertures, chaises, un peu tout ce qui lui tombait sous la main, disant quand la flamme crépitait : « Entendez-vous, ces sorciers de malheur, comme ils *geulent*, les entendez-vous ! Mais heureusement qu'ils vont être brûlés et qu'il n'en restera plus un seul ici. »

* * *

Ces charlatans effrontés que les paysans ardennais consultaient trop souvent, au lieu de faire appeler le médecin, affectaient de laisser croire que toutes les maladies, provenant de « l'Humorisme » ou stagnation dans le corps des humeurs viciées, devaient être traitées par la saignée, les purgatifs ou les vomitifs. Aussi faisaient-ils de la médecine à la façon des docteurs Thomès, Desfonandrès, Macroton, de Molière, ou du docteur Sangrado qui faillit tuer Gil-Blas de si joyeuse mémoire. Pour purgatifs ils vous ordonnaient principalement « la médecine de Leroy, » « l'élixir anti-glaireux de Guillet » et surtout une infusion de « tire à bas » (Euphorbe).

Tout malade en traitement devait se calfeutrer dans sa chambre, dont les portes et fenêtres restaient hermétiquement fermées : défense donc de laisser entrer l'air dans les appartements. Etouffer sous des couvertures aussi nombreuses qu'épaisses, transpirer à flots pour expulser du corps, par la sueur, toutes les matières peccantes qui le viciaient, tel était le remède infaillible qui triomphait de l'Humorisme. Ajoutez que, toujours pour chasser les mauvaises humeurs, le malade devait exclusivement se nourrir de viandes grillées, et surtout de gibier en temps de chasse. On devine aisément ce qui résultait d'un si singulier traitement.

Les enfants, eux aussi, un mois à peine après leur naissance, devenaient la proie de ce fameux Humorisme. Ayant la peau plus tendre, plus sensible, ne recevant pas toujours les soins élémentaires de propreté, leur corps se couvrait d'érésypèles ou d'ulcération : c'était encore l'Humorisme, mais qui prenait alors le nom de « caterrhe. » On se gardait alors de soigner l'enfant, car par ces ulcérations s'en allaient toutes les humeurs viciées. Supprimer ces exutoires eût été localiser la maladie dans le cœur, dans le cerveau et tuer le petit être. D'ailleurs, affirmaient ces étranges médecins, le caterrhe se guérissait de lui-même, toujours en étouffant sous des couvertures, en ne mangeant que de la viande grillée et en se gorgeant de vin chaud. Car pour l'enfant le remède était le même que pour les grandes personnes. Malheureusement l'enfant n'y résistait pas toujours. Et ce traitement était accompagné de force signes de croix sans lesquels il eût été impuissant.

Après l'Humorisme, « l'Uromancie » ou diagnostic de la maladie par l'examen des urines (1). De vingt lieues, de trente lieues à la ronde, on envoyait, aux soi-disant médecins de village, mais de préférence aux sorciers, une certaine quantité d'urine dans une bouteille ou mieux dans un vase de grès, où elle était censé moins s'altérer pendant le voyage. A la première inspection, le sorcier consulté reconnaissait le sexe, l'âge, la couleur des cheveux du malade et la gravité de la maladie, puis, d'une voix qu'il s'efforçait de rendre mystérieuse :

« Il y a eu refroidissement, et ce refroidissement a provoqué l'Humorisme. Que

(1) En 1774, une certaine dame Urbain fut surtout célèbre comme Uromancienne.

le malade se tienne chaudement sous ses couvertures et qu'il prenne ces trois petits paquets, dont il jettera une pincée de chaque dans la potion que voici. »

Cette potion n'était que de l'eau, ces petits paquets de la râclure de n'importe quoi. Mais potion et paquets n'en coûtaient pas moins six francs, plus quatre francs pour la consultation, sans oublier la traditionnelle bouteille de vin que consultant et consulté allaient boire ensemble au cabaret.

* * *

A défaut de petits paquets, et quand le mal offrait une apparence extérieure, un goître par exemple, les *Uromanciennes* ordonnaient l'application d'une certaine quantité de levain sur la partie malade. En outre, au cours du traitement, le goîtreux devait aller enterrer une épine blanche au pied d'un arbre désigné et faire une neuvaine plus ou moins grassement payée, suivant l'état de sa fortune.

* * *

Voici ce qu'en 1818, d'après M. du Vivier (1), raconta un paysan :

« Un jour mes vaches furent charmées (c'est-à-dire ensorcelées), je voulus faire du beurre avec leur lait, mais, pendant trois jours consécutifs, tous mes efforts furent inutiles ; ma crême ne s'épaississait point et tournait. Une deuxième fois je recommençai; même insuccès, et j'aurais pu recommencer deux cent mille fois sans réussir, si enfin je n'avais eu recours à un sorcier qui me tira d'embarras.

« D'abord, il me conseilla de faire une neuvaine au bout de laquelle je voulus battre mon beurre avec la moitié de mon laitage, suivant ce qu'il m'avait recommandé, mais je n'obtins aucun résultat. Il fallut trouver autre chose. Il me dit : « Brûlez les liens qui retiennent vos vaches à l'écurie, faites-les sortir et sortez « vous-même devant elles à reculons et faites-leur faire trois ou quatre fois le tour « de votre maison. Pour peu qu'elles hésitent à avancer, frappez-les sans ména- « gement, et autant de coups vous leur donnerez, autant de souffrances elles « ressentiront, autant de coups invisibles recevra, autant de douleur ressentira « celui qui a charmé vos vaches. »

« J'accomplis de point en point ce que m'avait conseillé celui que je peux maintenant appeler mon sauveur, car depuis ce moment mes vaches ne furent plus charmées et jamais mon beurre ne fut mieux réussi.

« Mais, quelques temps après, ce fut à mon tour d'être charmé ou, plutôt, *cauchemardé*. Deux ou trois fois par semaine, la nuit, il m'arrivait de tremper de sueur ma chemise et mes draps; c'était intolérable. Une nuit que je reposais sur le côté gauche, il me sembla qu'une main invisible, d'une force peu commune, voulait me retourner sur le côté droit. Je me précipitai sur mon ennemi invisible et, vous le devinez sans peine, je ne l'atteignis point. Je me recouchai sur le côté droit, mais sans me rendormir, craignant qu'il m'arrivât malheur. Cette même main, toujours invisible, tenta un nouvel effort pour me retourner; encore une fois je voulus la saisir, mais je ne fus pas plus heureux. Je me remis alors au lit, mais sur le dos; je sentis mes jambes s'engourdir, puis la même main me frapper sur l'épaule.

---

(1) Dans sa *Tropologie des Ardennes :* manuscrit INÉDIT déposé aux archives départementales.

J'eus, en ce moment, l'idée de nommer tout haut la personne que je soupçonnais me tourmenter ainsi, la menaçant de la tuer, si jamais je la rencontrais. Et j'avais deviné juste, car j'entendis mon ennemi, le bourreau de mes nuits, s'évader par la cheminée.

« Depuis cette époque je ne fus plus tourmenté. Cependant, une nuit il me sembla qu'un millier de souris s'agitaient dans ma paillasse dont elles rongeaient la paille. Le lendemain j'ouvris cette paillasse, mais aucun brin de paille n'avait été dérangé ni rongé. Depuis, jamais pareille chose ne recommença (1).

« Croyez-moi, si jamais vous êtes cauchemardé, croisez vos jambes quand vous vous déchaussez, couchez-vous tout aussitôt et vous dormirez tranquillement, car jamais les sorciers ne viendront vous tourmenter si vous avez la patience de vous déchausser tous les soirs, pendant trois mois consécutifs, en croisant vos jambes. »

* * *

Avait-il perdu sa bourse, un de ses outils de travail, un objet quelconque, notre ancien paysan ardennais ne se fatiguait pas en recherches qu'il jugeait d'ailleurs inutiles : c'eût été trop simple. Il courait chez le sorcier du village qui ne manquait pas de lui dire : « Faites quelques signes de croix, de telle ou telle façon, et ce que vous avez perdu se trouvera juste au moment où vous y penserez le moins. » Faut-il ajouter que l'inévitable pièce de monnaie rémunérait ce bon conseil ?

Mais le plus souvent, — trop souvent, hélas ! — le sorcier ayant à se venger de l'un de ses voisins, qu'il jalousait ou haïssait, s'empressait de déclarer : « Mon ami, vous n'avez rien perdu, car ce que vous cherchez vous a été volé par..... » Et il nommait la personne dont il était l'ennemi.

On juge combien ce procédé, très en usage chez les sorciers de certains peuples sauvages, engendrait de querelles, de suspicions ou de haines dans le village.

* * *

Quelquefois ce n'était pas le charmeur que l'on consultait, mais le curé qui, alors, au prône de la messe paroissiale et pendant trois dimanches consécutifs, disait à haute voix :

« Si tel jour, l'objet volé à Jean — ou à Pierre — ne lui a pas été restitué, le voleur sera excommunié. »

Il était rare qu'au jour fixé il y eût eu restitution, ou même que ce que l'on cherchait eût été trouvé. Le curé, alors, le dimanche suivant, de remonter en chaire et de dire :

« Que le voleur, au nom de son salut éternel, m'entende bien : s'il ne me porte pas de suite ce qu'il a volé, il sera excommunié (2). »

---

(1) Quelquefois le sorcier ne venait pas vous tourmenter au lit, mais il vous y « marrait, » ou « amarrait, » c'est-à-dire qu'il vous clouait pendant huit jours, dix jours, sur votre couche, d'où vous ne pouviez vous lever sans sa permission.

(2) Cette cérémonie n'était pas d'ailleurs particulière aux Ardennes. Elle fut surtout, au moyen-âge, en usage dans presque toute l'ancienne France. Voici, en effet, ce que nous lisons dans l'ouvrage de M. A. Babeau : *Le Village sous l'ancien régime.*

« ... Le monitoire qui était envoyé au prêtre par l'officialité, était lu du haut de la chaire par

Cette exhortation produisait d'autant moins d'effet qu'il eût fallu s'avouer voleur en pleine messe, c'est-à-dire devant tout le village réuni. Le prêtre attendait quelques secondes, puis descendait de chaire. Mais l'excommunication ne s'en suivait pas, car c'eût été vraiment mettre l'interdiction catholique au service d'un petit fait trop vulgaire. Cependant en 1780 — c'est le seul exemple que nous aurions dans les Ardennes, — un prêtre mit sa menace à exécution. A peine descendu de chaire, il se fit apporter un cierge allumé, le tint renversé pendant qu'il prononçait l'excommunication et, la formule terminée, il rompit ce cierge, le jeta vivement à terre et le foula aux pieds.

Convaincus que la terre resterait stérile pendant sept années dans un rayon de sept lieues, dont le centre était l'église où avait été prononcée l'excommunication, les paysans ne labourèrent plus, ne semèrent plus, ce qui, tout naturellement, rendit les champs infertiles : — et cette infertilité voulue causa la ruine d'un grand nombre de cultivateurs.

* * *

Si, dans les campagnes, on ne consultait qu'exceptionnellement le médecin, en cas de maladie, c'est que, suivant l'ancienne croyance ardennaise, tout le mal provenait « d'un sort ou d'un charme. » A quoi bon, en ce cas, faire appel à la science? Ne valait-il pas mieux recourir au devin, au sorcier?

C'était, ordinairement, après une neuvaine expirée, au retour d'un pèlerinage,

---

le curé. Il avait pour but « de découvrir des faits secrets pour parvenir à la décision d'une affaire civile ou criminelle, en obligeant, sous peine d'excommunication, ceux qui en avaient quelque connaissance, à révéler à la justice ce qu'ils savaient. Le monitoire, dans son préambule, contenait d'ordinaire le récit du crime, les circonstances dans lesquelles il s'était accompli, le signalement détaillé de ses auteurs. Il engageait ensuite le coupable à venir à satisfaction, et ceux qui étaient instruits de quelques particularités, à les révéler dans la huitaine.

« Neuf jours plus tard, après avoir lu le mandement ou quérimonie pour la publication du monitoire, il déclarait l'excommunication. Lorsqu'elle ne produisait pas d'effet, il recevait souvent de l'official l'ordre de prononcer l'aggrave et la réaggrave. La réaggrave était fulminée avec des formes solennelles du haut de la chaire contre les coupables :

« — De l'autorité de Monseigneur, disait le prêtre, nous les déclarons excommuniés, « aggravés et réaggravés, forclos et frustrés des oraisons, communions, sacrements et bienfaits de « l'Eglise, par le son de cette clochette et l'extinction de cette chandelle. »

« En disant ces mots, le curé sonnait deux ou trois fois et, laissant tomber la chandelle à terre, il l'éteignait avec le pied. » Liv. II, ch. Ier : l'*Église*.

« En ce temps-là, il n'y avait aucun de ces moyens de publicité que l'imprimerie a mis depuis à la portée de tous. Les journaux étaient inconnus (nous parlons du plein moyen-âge) et les affiches ne furent employées qu'au seizième siècle. L'Église prêtait alors à l'État sa grande publicité, et pour faire connaître les actes de l'autorité à des gens qui, pour la plupart, étaient ignorants, il était nécessaire de leur en donner lecture; aussi, avait-on choisi pour cela le moment du prône qui était alors autant un cours d'instruction administrative et judiciaire que d'instruction religieuse. Plus tard, vers 1695, lorsque les affiches devinrent d'un usage plus général, l'État, cédant aux réclamations des évêques, n'obligea plus les curés, dans la plupart des cas, à lire en chaire les ordonnances et les avis. Mais, dans maints endroits, l'usage fut le plus fort et bien des curés continuèrent à lire au prône, non seulement les ordonnances générales, les lettres patentes, les règlements, mais aussi les annonces d'adjudications royales ou communales, de confection de terriers, de corvées seigneuriales, etc., etc. Nous voyons même qu'en 1755 le roi envoya aux curés une instruction circulaire à l'occasion de la cherté des grains, en leur enjoignant de faire connaître au prône, par sa lecture « les vérités de l'économie politique. »

« On comprend, dit à ce propos et avec juste raison M. Babeau (ouvr. cité), l'intérêt qu'à ces époques anciennes devait présenter le prône avec ses informations diverses, alors que les communications étaient difficiles et la publicité presque nulle. Les victoires, les prises de ville, les traités de paix étaient annoncés par les évêques et les curés, et c'est par ce moyen que les gens de la campagne apprenaient les grands événements qui intéressaient le pays. »

à la sortie de la messe que l'on se rendait chez le sorcier qui, ses grimaces et ses signes de croix consciencieusement faits, vous présentait — ou mieux vous vendait assez cher — un paquet de clous ou un cœur de veau, en vous disant :

— Prenez ce cœur de veau, transpercez-le avec ces clous, enterrez-le dans votre jardin et, si vous n'avez pas de jardin, dans l'endroit le plus proche de la chambre où se trouve alité le malade; lorsqu'il sera pourri, vous serez désensorcelé.

* * *

Nous avons, au commencement de ce chapitre, donné quelques exemples de ce procédé d'envoûtement, mais nous devons ajouter que, suivant la croyance connue, si le charmeur — ou la charmeresse — s'affaiblissant, prenait la maladie de celui qui avait été ensorcelé, il était inconsciemment poussé, par un mouvement irrésistible semblable à celui qui fait agir les hystériques de la Salpétrière lorsque, pendant la crise, le médecin leur a suggéré tel ou tel acte extraordinaire, à entrer dans la chambre de sa victime. A peine avait-il passé la porte qu'on se jetait sur lui et qu'on le garottait. Puis, lui montrant un énorme fagot tenu en réserve, — car cette visite était infaillible — on lui demandait s'il préférait être brûlé à petit feu ou désensorceler le malade.

La réponse n'était pas douteuse et, presque toujours, la guérison survenait, tant il est vrai de dire que la foi nous sauve et que l'imagination est le meilleur de tous les remèdes.

* * *

Lorsque le sorcier se déclarait impuissant à conjurer un sort jeté par *plus fort* que lui, la famille de l'ensorcelé faisait une neuvaine à la suite de laquelle on accrochait dans la cheminée, au-dessus du feu qui flambait, un foie, un cœur et un mou de veau. Et si quelqu'un avait le malheur d'entrer dans l'appartement où se consumait ce cœur de veau, que l'on piquait avec une épingle, c'était infailliblement le « donneur de sorts, le charmeur, » dont il fallait faire justice. Une fois que la sœur d'un « ensorcelé, » ignorant ce qui se passait, était sur le point d'entrer dans la pièce où se pratiquait cet envoûtement, on dut la retenir sur le seuil de la porte, car si elle eût fait un pas de plus, elle aurait subi le sort du sorcier donneur de charmes.

* * *

Il y avait encore un autre mode d'envoûtement, nous écrit l'instituteur de Marquigny. Il fallait faire bouillir pendant une heure et demie des clous dans du lait ou de l'eau. Entraînés par le mouvement du liquide en ébullition, les clous s'y agitaient sans cesse et s'élevaient à la surface. Au même moment, le sorcier ressentait au cœur des piqures terribles, horribles, et s'il ne voulait mourir il était obligé de « retirer le sort qu'il avait jeté (1). »

---

(1) Me mettant ici en cause, faut-il dire qu'il y a deux ans (en 1888) M. le Curé de Raucourt me fit les honneurs d'un envoûtement à la suite de je ne sais quel article le visant, paru dans le *Petit Ardennais?*

L'envoûtement était assez général en France, et même dans certaines contrées il parait être encore en pleine vigueur. Nous lisons, en effet, dans les *Esquisses du Bocage normand :*

« Un sorcier appelé chez un paysan malade, du canton d'Athis, prit, une fois ses simagrées

Il eût été possible de conjurer tout mauvais sort en cueillant le 23 août, pendant que sonnait midi, certaine herbe que, le même jour et à la même heure, récoltaient les sorciers; mais cette herbe, personne ne la connaissait — et ne l'a jamais connue. — Il ne restait donc qu'une seule ressource aux profanes, c'était d'empêcher que midi fût sonné le 23 août, car, alors, la récolte perdait toute sa vertu (1).

Autre procédé pour se garantir d'un maléfice. Une personne présumée sorcière vous touchait-elle, il fallait aussitôt porter la main sur une partie du corps de cette sorcière, un peu plus haut que l'endroit où elle vous avait touché : vous avait-elle, par exemple, frappé à l'épaule, vous deviez la frapper au menton ou à la tête. Sans cette précaution vous étiez « charmé. »

* * *

Le sabbat des sorciers ardennais se tenait quelquefois à Oignies — devenu depuis commune belge, — mais plus communément aux Termes de Château-Regnault; au « Paquis des Poules » à Gespunsart; dans la vallée de Nizy, entre Bannogne et Saint-Quentin-le-Petit. A certaines époques de l'année, on entendait dans les airs : « Ceux de Renwez, ceux de Juniville, ceux de Bourg-Fidèle, sont-ils arrivés? — Oui! — Eh bien, que la danse commence! »

Il y avait le petit sabbat ne se composant que des sorciers ardennais, et le grand sabbat qui réunissait tous les sorciers de la région (2).

---

accomplies, un cœur de bœuf dont il s'était muni, le suspendit à la crémaillère et commença ses opérations d'envoûtement. Après avoir prononcé à mi-voix quelques paroles mystérieuses et fait encore plusieurs gestes bizarres, il s'arma d'une longue aiguille à tricoter et perça de nombreux trous le cœur qui fut, bientôt, tout saignant. Le conjurateur s'arrêtait par instant, paraissait écouter, puis recommençait à murmurer ses mystérieuses invocations et à cribler le cœur de coups d'aiguilles.

« Il régnait un profond silence dans l'appartement, aucun bruit ne venait du dehors, tout était silencieux. Le conjurateur inquiet eut recours à ses plus puissants maléfices, précipita ses paroles et ses coups d'aiguille. Enfin, le jeune homme fit un signe, il avait entendu quelque chose. On prêta l'oreille : c'était un sourd gémissement que d'autres suivirent. Plus de doutes, le charme opérait. Peu à peu les gémissements s'élevèrent et devinrent des plaintes déchirantes mêlées de prières et d'imprécations. Une voix désespérée implorait pitié, criait : Grâce! Grâce! Puis après avoir longtemps hésité, le conjurateur se décida à ouvrir. Un homme affreusement pâle, râlant, paraissant à peine avoir un souffle de vie et *suantant tout son sang* par mille blessures, était étendu sur le pas de la porte. C'était le jeteur de sort qui, à chacun des coups d'aiguille, s'était senti frappé lui-même et qu'une puissance irrésistible avait arraché de son lit, le forçant à venir implorer son adversaire plus fort que lui. »

D'après Ed. Fournier, *Histoire des Jouets et des Jeux d'enfants*, la pratique de l'envoûtement nous viendrait d'Orient; d'accord en cela avec M. Reinaud qui la dit importée en France par les Croisés. Elle fut longtemps et peut-être même est encore en usage chez les peuplades de l'Amérique du Nord. Les envoûteurs furent en France « dans toute leur gloire » surtout du douzième au seizième siècle. Ces envoûteurs finirent par être suppliciés sans grâce ni merci, surtout lorsque la mort était présumée être causée par l'envoûtement.

(1) Voir, sur les Herbes magiques, de Gubernatis : *Mythologie des plantes*; Apulée : *De Virtutibus herbarum;* Bauhin : *De plantis a divis sanctisve nomen habentibus;* Laisnel de la Salle : *Croyances du centre de la France*, t. I, liv. II., etc., etc.

(2) Les détails recueillis sur le sabbat des sorciers ardennais nous apprennent que ce sabbat n'offrait rien de bien particulier à notre région. Le docteur Regnaud, dans son ouvrage : *Sorcellerie, hypnotisme*, a excellemment résumé cette cérémonie mystérieuse; mais bien que certaines généralités puissent s'appliquer à notre sabbat, force nous est de les passer sous silence, notre chapitre sur les sorciers devant rester uniquement local.

Voir pour les sabbats en général, notamment J. Wier : *Histoires, Disputes et Discours des*

Rien de plus facile d'ailleurs que de se transporter, en un rien de temps, à l'endroit désigné. Il suffisait de se frotter d'une graisse spéciale faite avec le foie d'un enfant mort sans baptême, puis d'enfourcher un manche à balai en prononçant quelques mots magiques, et instantanément vous vous trouviez entre ciel et terre sur cette étrange monture.

Le sabbat avait également lieu dans le *Pré-Norbert,* commune d'Avaux, au pied de l'une de ces petites collines si communes dans nos Ardennes. L'herbe indiquait par la foulée quelles avaient été l'animation de la danse et les spirales de la ronde. Cette herbe restait toujours courbée, empreinte des pas des sorciers et des sorcières et cependant verdoyante en toute saison. On n'osait, nous ont raconté les anciens de la commune, s'approcher de ce pré sans effroi et sans un violent serrement de cœur.

Dans le pays de Rocroi, certains jeunes gens, les plus pauvres de la contrée, avaient formé une « association de sorciers. » La nuit, ils se réunissaient dès qu'une trompette fantastique avait sonné et, arrivant par les airs, ils se trouvaient tous au bois d'Ecle où était le rendez-vous. Là, ils festoyaient, mangeant avec des fourchettes d'or, buvant dans des timbales d'argent.

A Escombres, au lieu dit le « Vivier des Sarrazins, » s'assemblaient, la nuit, de petits nains inoffensifs qui festoyaient, chantaient et disparaissaient quand pointait le jour.

* * *

Voici, à ce propos, une intéressante communication que nous fait l'instituteur de Bannogne (1).

« Certains curieux du village de Bannogne désiraient parfois assister au sabbat, mais sans être connus. Ils se rendaient comme d'ordinaire aux veillées qui se faisaient dans chaque famille, puis l'heure du sabbat venue, ils s'assoupissaient et paraissaient dormir. Mais non-seulement leur esprit mais aussi leur corps quittaient la salle pour se rendre au sabbat. S'il arrivait que la veillée se terminât avant leur retour, on constatait que seuls les habits, ne recouvrant pas le corps, étaient restés sur le siège.

---

illusions et impostures des Diables: Martin Delrio : *Les Controverses et recherches magiques;* Esprit de Borovek : *La Piété affligée;* Lavater : *Trois Livres des apparitions;* Paul Grillaud : *De Sortilegiis;* Crespect : *De la Haine de Satan pour l'homme;* Goulart : *Trésor des histoires admirables;* Bodin : *Démonomanie;* Balthazar Bekker : *Le Monde enchanté;* Tieck : *Le Sabbat des sorciers;* Laisnel de la Salle : *Croyances et Légendes du centre de la France* (t. I *passim*) et notamment au chap. III, « Les Carroirs; » Michelet : *La Sorcière,* etc., etc.

Lire aussi dans *Albertus,* de Théophile Gautier, une belle description poétique du sabbat.

(1) Nous retrouvons dans la Grande-Bretagne cette histoire de la coupe. C'est le conte XXXVII de la collection L. Bruyères, sous ce titre : *Fête des Fairies.* Nous le résumons pour que l'on puisse bien se convaincre qu'il y a un fonds commun de légendes où puise chaque peuple, pour les arranger à sa guise.

Un habitant de l'île de Man, que d'invisibles musiciens avaient guidé pendant plusieurs milles et qui, séduit par la mélodie, avait suivi les *Fairies* (lutins) jusqu'à un grand terrain vague, aperçut un grand nombre de « petites gens » assis autour d'une table, buvant et mangeant joyeusement. Au milieu d'eux se trouvaient quelques personnes que le Manks croyait reconnaître, mais il n'y fit, d'abord, nulle attention. Bientôt l'un d'entre eux lui offrit à boire..... Le pauvre homme eut bien peur et il s'empressa, dès qu'il eut la coupe, de jeter par terre ce qu'elle contenait. Aussitôt la musique de cesser, les petites gens de disparaître, et la coupe resta dans la main de notre homme qui, fort embarrassé, revint au village raconter son aventure au curé.

« Dans ces sabbats, on dansait, on chantait, on festoyait. Celui qui s'en approchait entendait la musique et les chants des danseurs, mais ne voyait rien que certaines flammes s'échappant sans doute des yeux ou de la bouche de ces danseurs, car le corps restait invisible. N'était-ce pas des feux follets ?

« Une nuit que le sabbat se faisait sur le pont qui relie Bannogne à Saint-Quentin, vint à passer un étranger sans peur et qui ne craignit pas de s'aventurer au milieu des sorciers. A son arrivée, un échanson, une coupe pleine à la main, s'avança et lui dit :

« Voulez-vous boire ? — Oui. » Et la coupe lui fut tendue. « A ta santé, père Isaac, » fit l'échanson. L'étranger se signa, et subitement, alors, les danses et les chants cessèrent. La coupe lui resta entre les mains et, arrivé à saint-Quentin, il la donna à M. Delan, où elle resta longtemps, mais sans que personne, jamais, osât la toucher, sauf, pourtant, M^lle^ Delan, qui s'en servait pour quêter à l'église. »

L'instituteur de Saint-Quentin nous a raconté aussi la même légende, mais avec une variante. Ce n'était pas, dit-il, un étranger, mais Delan lui-même qui assista, cette nuit, au sabbat. Il y avait été invité par les sorciers, car, en traversant le bois, il s'était entendu appeler : « Eh ! Delan, viens donc boire un verre avec nous ! » Puis, ayant fait le signe de croix avant de boire, tout disparut, sauf la coupe, qui lui resta dans les mains.

Qu'est devenue cette coupe, ou, plus exactement, cette tasse d'argent ?

« Autrefois — nous écrit l'instituteur de Villiers, — un paysan de cette commune voulut, à toute force, voir un sabbat. Tout justement, il trouva les sorciers au beau milieu de leur ronde infernale. On lui présenta un registre sur lequel étaient inscrits les noms de tous les sorciers de la région, et on lui dit : « Signe. » Mais, au lieu d'écrire son nom, notre paysan fit un signe de croix, et au même instant disparurent sorciers et registre. »

* * *

Entre Brieulles et Sy se trouve, dans un bois, une petite clairière appelée « la Lune. » Un paysan plus économe avait-il pu amasser une certaine fortune, on disait de lui qu'il revenait de la Lune, car c'est dans cette clairière qu'attendait le Diable pour signer un de ces fameux pactes par lesquels, en échange de richesses immenses, vous lui vendiez votre âme. Là également, à certaines époques de l'année, alors que les nuits étaient les plus sombres, avait lieu le sabbat. Au son d'une musique infernale, sorciers et sorcières dansaient des rondes échevelées, obscènes, puis, instantanément, danseurs et danseuses disparaissaient; mais la musique ne cessait pas et il était facile, quand le vent portait, de l'entendre très distinctement à Brieulles et à Sy. Un sabbat se tenait encore à Yvernaumont et aussi dans le Bois-de-Ville, entre Gernelle et Saint-Laurent. La ronde terminée, les sorciers faisaient le tour de Gernelle en chantant :

Nous danserons dimanche, et lundi,
Et mardi aussi !

C'est dans ce même Bois-de-Ville qu'on voyait, quelquefois, la nuit, une « dame blanche » assise sur un tronc d'arbre gisant à terre.

A signaler aussi, comme lieu de sabbat, quelques prairies de La Moncelle ; la plaine de Marsais, au centre de la forêt d'Autrecourt, que traverse le chemin allant

de cette commune à Haraucourt ; puis le « Bois-Fays » (corruption de Bois-des-Fées), à l'extrémité sud du hameau de Pouron (écart d'Autrecourt) ; le pré de la Baterne, à Bazeilles ; les bois d'Omont ; le lieu dit « la Justice, » à huit cents mètres environ de Machault, en face du moulin à vent, sur la gauche du chemin de grande communication n° 43 allant de Juniville à Saint-Etienne ; le mont d'Aymon, entre La Berlière, La Besace et Stonne, surtout à l'endroit appelé aujourd'hui « Tuilette ; » La Ramorie (écart de La Moncelle), au lieu dit « Rond-des-Sorciers, » et aussi la « Maison-des-Sorciers ; » le lieu dit « la Patte-d'Oie, » dans le pays de Rocroi. En cet endroit, les sorciers furent surpris une nuit et firent promettre à l'imprudent qui les avait si malencontreusement dérangés de ne révéler « ni à gens ni à bêtes » ce qu'il avait vu. Il imagina un jour de prendre un chaudron et, après l'avoir fait résonner de quelques coups de baguette, lui narra l'aventure, disant : « Ce n'est ni à gens ni à bêtes que je la conte. »

* * *

Nous venons de dire que, pour se trouver transporté dans les airs sur un manche à balai, il fallait, notamment, prononcer quelques paroles cabalistiques, inconnues du profane. Mais, ces paroles, il était nécessaire, pour qu'elles fussent efficaces, de les prononcer deux fois et, la deuxième fois, au rebours, en commençant par le dernier mot pour finir par le premier. Un jour qu'un sorcier s'était embrouillé dans sa phrase, il dut, cédant à une force irrésistible et reprenant sa forme naturelle, abandonner la ronde infernale et revenir chez lui, tout nu, non par la route aérienne, mais en pataugeant dans la boue, car il pleuvait depuis une huitaine de jours.

Le texte de ces paroles ne devait jamais être violé. Une fois, un sorcier de Sery, amoureux d'une fée habitant le village voisin, se rendit chez sa belle pour lui faire la cour. « Ton amoureuse est partie, lui dit la sœur qui gardait la maison. — — Et où est-elle ? — Je ne sais ; elle a pris de la graisse que voici, s'en est frotté le corps en disant : « Saute les haies et les buissons » et s'est envolée. » Le sorcier, pour aller retrouver la fée, s'enduisit de cette même graisse en disant : « Traverse les haies et les buissons » et disparut instantanément. Mais, en route, il s'écorcha et s'ensanglanta horriblement aux épines de ces haies et de ces buissons à travers lesquels il dut passer, ayant mal récité la formule.

On raconte à Bogny-Braux la même légende. L'apprenti sorcier revient du sabbat tout ensanglanté parce qu'au lieu de dire : « Saute au-dessus des royes et des bûcherons, » il a dit, après s'être oint de l'onguent diabolique : « Saute à travers les royes et les bûcherons (1). »

Le sabbat se terminait au premier chant du coq, et les sorciers, aussitôt, de s'enfuir dans l'air comme une bande d'oiseaux nocturnes qu'aurait effrayés le jour.

Au retour, pendant le trajet, ils répandaient leur graisse, devenue liquide, sur

---

(1) Il existe aussi, sur le même sujet, deux autres légendes ardennaises intitulées, l'une : « Miron-Miraine, » l'autre : « le Colporteur, » que l'on raconte à Villiers.

Voir, entr'autres très nombreux similaires, dans Fleury : *Littérature orale de la Basse-Normandie*, « l'Apprenti sorcier. » C'est l'histoire d'un sorcier qui, n'ayant pas exactement répété les paroles cabalistiques, s'écorche en passant à « travers » les buissons et les haies.

les champs de leurs voisins et, ainsi, les rendaient infertiles : la récolte était alors perdue. Quelquefois, quand ils ne tenaient pas à voyager entre ciel et terre, Satan, sur leur demande, les transformait en chats ou en poules. Mais, les rencontrait-on sous l'une de ces formes, il suffisait de les piquer pour qu'ils redevinssent, instantanément, homme ou femme.

* * *

Les chats, eux aussi, tenaient leur sabbat, et des vieillards ont assuré à M. Bruge-Lemaître, d'Attigny, qui nous fait cette communication, mais sans pouvoir donner de détails, qu'ils se réunissaient le samedi de chaque semaine au sommet d'un vieux saule (?) pour y célébrer d'incroyables orgies (1).

* * *

D'après les croyances ardennaises, les sorciers habitaient aussi entre ciel et terre, et souvent, de la région des nuages, arrivaient jusqu'aux oreilles humaines les échos de bruyants éclats de rire, de bruits stridents de trompettes, de blasphèmes, de chocs de verres auxquels, tout à coup, succédaient les accents, d'abord à peine perceptibles, d'une musique merveilleuse, séraphique, qui allait croissant, éclatait en fanfare tourbillonnante, entraînant dans une ronde infernale sorciers et sorcières qui laissaient tomber dans les champs, où on les ramassait, leurs souliers (?) et les couronnes dont leurs têtes étaient parées (2).

---

(1) Nous trouvons dans le manuscrit inédit de Du Vivier : *Tropologie des Ardennes*, cette singulière histoire :

« Tous les chats des environs de Mézières, de Saint-Laurent, de Saint-Julien, s'assemblèrent un jour à Bosséval. Comme ils passaient dans les rues de Mézières, les Macériens, émerveillés d'un pareil spectacle, se demandèrent d'où provenait cette émigration. Un chat, qui arrivait longtemps après les autres, en boitant, demanda : « Sont-ils loin ? » Effrayés d'entendre parler un chat, les commères s'enfuirent, se claquemurèrent au plus profond de leurs appartements, et le chat, clopin-clopant, continua sa route. »

Quel est le sens mystique de cette tradition ? Les chats se rendaient-ils au sabbat, ou fait-elle allusion à un fait historique que l'on ne peut préciser aujourd'hui ? Nous avons, à ce propos, interrogé de nombreuses personnes et des plus anciennes, des plus au courant de nos traditions locales, mais elles nous ont avoué n'avoir jamais entendu parler de cet étrange passage de chats à Mézières. — Voir *Sabbat des Chats*, dans Laisnel de la Salle, t. I, p. 155.

Quelques lièvres aussi eurent, jadis, dans les Ardennes, le don de la parole. On raconte, à Harcy, qu'un chasseur, autrefois, visant un lièvre, celui-ci « fit le chandelier » et demanda, d'une voix moqueuse, à l'homme qui s'apprêtait à le tuer : « Y a-t-il longtemps que les autres sont passés ? » — *Communiqué par l'instituteur de Harcy.*

(2) C'est surtout à la veillée que l'on se racontait ces histoires de sorciers, de loups-garous ; l'un affirmait avoir vu une troupe de lutins, de farfadets, de diablotins dansant dans les airs : *c'était la danse ;* un autre, qu'une bande de roquets conduits par un mâtin aboyaient sans cesse dans leur course aérienne : *c'était la chasse.* — *Communication de* M. Bruge-Lemaitre.

Dans les *Histoires contemporaines de sorcellerie en Belgique et dans le nord de la France*, par M. Henry de Nimal, que publie la *Revue des Traditions* (numéro de mai 1889), nous lisons :

« A la même époque, et dans le même village de Leugnies (sur la frontière franco-belge), on venait de faire la buée chez le fermier et on avait mis le linge à la « remouille » sur la prairie pendant la nuit. De crainte des voleurs, la fermière et sa fille, comme c'est la coutume, passaient la nuit dans le verger auprès des hardes étendues. Lasse des labeurs de la journée, la jeune fille s'était endormie. La mère veillait seule. Tout à coup, à minuit, une musique très douce, très harmonieuse, s'éleva lentement dans les airs, troublant délicieusement la grande paix calme de la nuit. « Eveille-toi, ma fille, ne dis rien, écoute. C'est, dans les airs, le concert lointain des sor- « ciers qui dansent au sabbat. »

* * *

Disons, enfin, que les sorciers, parfois, se transformaient en orages, en grêle, et ravageaient les récoltes. Les traditions rapportent, en effet, qu'il y a plusieurs siècles, un jour que d'épais et lourds nuages noirs roulaient pesamment dans le ciel, une voix d'en haut se fit entendre criant :

« Epargnez Forest ! Epargnez Forest ! » (petite ferme proche d'Attigny), et cet ordre fut si ponctuellement exécuté que toutes les récoltes avoisinant Forest furent saccagées alors que, sur les terres dépendantes de cette ferme, ne tomba pas un seul grêlon.

On dit à Neuville-et-This « que les nuées ne sont jamais mauvaises à Neuville parce que le grand saint Nicolas est là pour les arrêter, » saint Nicolas ayant une affection toute particulière pour cette commune. On raconte, en effet, que pendant la Révolution, les habitants de Neuville ayant appris qu'on voulait saccager l'église enlevèrent la statue de saint Nicolas pour la cacher dans le bois appelé depuis : *Bois de Saint-Nicolas*. Il est vrai de dire que cette statue, « cachée sous un amas de cailloux, » n'a jamais, depuis, été retrouvée, mais les anciens du pays affirment qu'on ne l'a jamais bien cherchée. — *Communiqué par l'instituteur de Neuville-et-This* (1).

* * *

Les sorciers et les sorcières des Ardennes avaient pour exécuteurs de leurs hautes œuvres les « Nains » et les « Annequins » (que l'on ortographie parfois Hannequin, Hallequin et même Arliquin). Ces Annequins, qu'on appelait aussi « Lumerettes, » se présentaient la nuit, sous forme de feux follets, aux voyageurs attardés ou égarés, surtout lorsqu'ils se trouvaient proches d'un marais ou d'une rivière. Ils dansaient devant eux, cherchant à les attirer dans l'eau pour les y noyer.

---

(1) Les sorciers « monteurs d'orages » sont très populaires en Normandie. — Voir Lecœur : *Esquisses du Boccage normand;* Am. Thierry : *Histoire des Gaulois;* Monnier et Vingtrinier : *Les Esprits voyageant dans une trombe;* Alfred de Nore : *Coutumes, Mythes et Traditions des provinces de France;* Laisnel de la Salle : *Croyances et Légendes du centre de la France,* t. I, p. 255, au chapitre « Les Meneux de nuées ou Greleux. »

Ces sorciers « monteurs d'orages » paraissent être les successeurs lointains et bien dégénérés des prêtresses armoricaines, des magiciens gaulois, de ces fameux *tempestaires* dont parlent les Capitulaires de Charlemagne, au chapitre : *De incantationibus et tempestariis.* Pour la conjuration, le sorcier se rend au bord d'une source, y répand un peu de farine et la bat ensuite avec une baguette de coudrier en modulant son incantation. Comme l'onde pure qu'il trouble, l'azur du ciel se trouble aussi. Une buée légère s'exhale de la fontaine, s'épaissit, s'élève en brouillard qui se condense et bientôt forme un nuage. Des nuées accourent, alors, de tous les points de l'horizon, s'amoncellent livides, noires, sillonnées d'éclairs, le tonnerre gronde sourdement puis éclate avec fracas, les avalanches de grêle se précipitent : les campagnes sont dévastées, les moissons ravagées, le sorcier est content de son œuvre.

Souvent il chemine sur les nuages qu'il a enfantés, et bien des gens l'ont aperçu là-haut conduisant la tempête ; parfois il est remplacé par deux corbeaux volant, croassant devant la troupe des nuées, aussi noires que ces noirs oiseaux.

Nous lisons dans le *Glossaire du centre de la France*, par Jaubert, t. II, p. 64 : « Pour faire la grêle, un sorcier bat l'eau d'un étang avec une longue perche. Souvent on voit le sorcier battre la nuée sur laquelle il parcourt les airs en la dirigeant vers les lieux où il veut frapper. » Même explication, bien qu'avec un peu plus de détails, dans les ouvrages cités de Monnier et Vingtrinier et Laisnel de la Salle.

Pour n'être pas victime de ces Annequins, de ces Lumerettes, il fallait, dès qu'on les apercevait, se cacher vivement pour qu'ils ne vous vissent pas ou perdissent vos traces. Si vous portiez un sac — le sac autrefois servait, dans les Ardennes, à garantir du mauvais temps tout le haut du corps, — vous deviez vous enfermer dans ce sac et ne rien laisser passer de votre personne. Une nuit qu'un batteur en grange revenant de son travail avait, tout proche d'un marais, rencontré un Annequin, il se crut suffisamment caché en se dissimulant derrière son van. Mais il laissait voir ses pieds sur lesquels l'Annequin vint se poser : une lutte terrible s'engagea entre le lutin et sa victime et la victoire resta définitivement à l'homme, qui ne fut pas noyé, mais qui, jusqu'à sa mort, souffrit presque journellement des pieds.

Les fonctions du Nain étaient plus pacifiques. Il avait pour mission de tourmenter, jusqu'à ce qu'ils en fissent la révélation, ceux qui avaient la prétention de vouloir garder un secret. Il servait aussi d'entremetteur amoureux, se perchant, invisible, tantôt sur l'épaule du garçon, tantôt sur l'épaule de la fille, leur soufflant à l'oreille les réponses qu'il était censé porter de l'un à l'autre, ou leur inspirant des idées de mariage, à défaut de suggestions plus libertines (1).

Ils passaient encore pour des âmes malfaisantes, des esprits métamorphosés en nains, venant sur terre pour y jeter des sorts. Au lieu dit « le Fond-de-Rutz, » à Saint-Loup-Terrier, dans une gorge sauvage et profonde entourée de bois, apparaissait, en 1500, vers les dix heures du soir, un lutin qui prenait la forme d'un mouton ailé. Il s'abattait sur le dos des passants attardés et les harcelait jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au haut de la côte du Mont-de-Cherput. Sur cette hauteur,

---

(1) Les Annequins foisonnaient au bois Leleu, à l'entour du moulin de la Valroy, commune de Saint-Quentin. On les rencontrait aussi, la nuit, sur la route qui va de Saint-Quentin à Hannogne, ou cachés dans un ravin proche de l'abbaye de la Valroy. Quelquefois, ils faisaient un repas somptueux, les couverts étaient mis sur un tertre qui existe encore aujourd'hui et appelé, en souvenir de ces banquets : la *Table du Diable*. Les religieux de la Valroy imaginèrent, pour chasser ces lutins, de se rendre processionnellement, le jeudi-saint, à la Table du Diable. Depuis ce moment cessèrent ces apparitions fantastiques. — *Communiqué par l'instituteur de Saint-Quentin.*

L'étymologie de ce mot Allequin, Annequin, etc., est des plus controversées. De l'allemand *Erlinkoënig*, roi des Aunes, personnage légendaire qui se plaisait à faire des niches aux simples mortels; ou de l'allemand *Hoellenkind*, littéralement : enfant infernal, enfant du Diable; espèce d'objurgation dont on poursuit les polissons, les galopins des rues. Selon Court de Gibelin, de l'italien *Il lecchino, Al lecchino*, gourmand, lécheur de plats. Selon Génin, de l'italien *Alichino*, dénomination qui sert à désigner un personnage diabolique, infernal, hantant les campagnes à grand bruit avec sa bande. Dans l'*Enfer*, de Dante, ch. XXX, il est parlé du diable *Alichino*. C'est cet Annequin, ou Allequin, qui est devenu notre *Arlequin*, par suite de transformations qu'il serait hors de notre sujet d'indiquer dans cet ouvrage, où nous n'étudions pas les étymologies.

Le nom d'Helequin ou Herlequin remonte loin, dit M. de Puymaigne, dans son *Folk-Lore*. Orderic Vital raconte, dans son *Histoire ecclésiastique*, qu'au mois de janvier 1091, un curé de Bonneval, qui venait de visiter, la nuit, des malades aux environs de sa paroisse, eut une terrible vision. Il vit une foule étrange, piétons, archers, femmes, moines, évêques, qui se lamentaient et pleuraient, et reconnut parmi eux plusieurs personnages qu'il savait n'être plus en vie. Cette lugubre procession était terminée par une quantité d'hommes à cheval armés de toutes les façons et parmi lesquels il distingua Richard de Bienfaite et Beaudoin de Meules, morts tous deux. Le prêtre se dit qu'il avait devant lui la mesnie Herlequin : « *Hæc sine dubio familia Herlechini est...* » Cette mention de la famille Herlequin prouve que la croyance qui se rattachait à elle existait au douzième siècle. Nodier, dans la préface d'une *Nouvelle Bibliothèque bleue*, parle de la mesnie Hellequin et rappelle qu'elle figure dans le *Roman de Richard Sans-Peur*. En Champagne, ajoute-t-il, les enfants s'effrayent en criant : « Arlequin sur mes talons. » En Lorraine, la mesnie Hellequin est devenue la Mouhihennequin, et l'on croit, dans certains endroits de cette province, que les rumeurs mystérieuses sont les cris des enfants morts sans baptême.

parfois, se réunissaient, à minuit, les sorciers et les sorcières de la région : ils y tenaient leurs assises, que terminaient des danses échevelées. — *Communiqué par l'instituteur de Saint-Loup-Terrier.*

On croyait, en maintes régions ardennaises, que les feux follets n'étaient que des diables à l'affût des voyageurs en état de péché mortel pour les entraîner en enfer; ou encore les âmes des pécheurs morts sans confession et venant expier sur terre le mal qu'ils y avaient fait pendant leur vie.

A Renneville — nous écrit l'instituteur de cette commune, — tous les feux follets passaient pour être les âmes des seigneurs de Rozoy qui avaient vendu, jadis, leurs propriétés aux religieux de Saint-Martin-de-Laon.

A La Roche-Vellit (territoire de Blanzy) apparaissaient, autrefois, pendant la nuit de Noël, de grands feux follets en même temps que l'on entendait une musique aérienne (1).

---

(1) Voir, sur les feux follets, les Annequins, dans l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, les pays du Nord, la Suisse, etc. : Loys Bruyères : *Contes de la Grande-Bretagne;* Saintine : *Mythologie du Rhin;* l'ouvrage du pasteur Alf. Cérésole : *Légendes des Alpes vaudoises.* Dans la Grande-Bretagne, ils prennent le nom de Puck, de Robin-bon-enfant. Esprits facétieux, ne songeant qu'à se gausser des voyageurs attardés, ils dansent devant eux, lorsqu'ils les rencontrent la nuit sur les grandes routes, et les attirent dans un cimetière ou, préférablement, dans un bourbier, mais ne cherchent pas cependant à les y noyer. Ils se contentent d'effrayer leurs victimes, d'où ce surnom de « bon enfant. » Ces nains, ces esprits, ces feux follets, ces farfadets s'appellent : *Claricaux* (nains) en Irlande; *Dohane-Shi* (bonnes gens) en Ecosse; *Kobolds* dans les pays du Nord; *Drac* dans le midi de la France; *Djin* en Orient, etc., etc.

Voir encore, notamment, dans les *Curiosités infernales,* recueillies par P.-L. Jacob, le chapitre sur les « Elfes, » pages 159 à 169.

CHAPITRE II

Aphorismes superstitieux ardennais

Ces aphorismes superstitieux ont de très nombreux similaires en France et à l'étranger. Mais, comme dans nos autres chapitres, nous n'avons pas cru devoir faire des rapprochements, car les notes eussent pris, ici, un développement exagéré. Nous ne pouvons, pourtant, nous empêcher de citer ce passage bien caractéristique de Laisnel de la Salle, *Croyances et Légendes du centre de la France,* t. I, p. 333 :

« Quelque puérils, quelque absurdes que soient les préjugés médicaux que nous venons de passer en revue, nos paysans sont loin d'égaler sur ce point la crédulité des anciens. Parmi nous, du moins, il n'y a aujourd'hui que la population la plus pauvre et la plus ignorante de nos campagnes qui ajoute foi à ces sottises ; mais chez les Romains, aux siècles les plus brillants de leur histoire, ces superstitions étaient accréditées jusque dans les hautes classes de la nation, et l'historien le plus complet de ces sortes d'erreurs, Pline l'ancien... admet et préconise bon nombre de ces folles idées. »

Et après avoir cité quelques-uns de ces aphorismes superstitieux que rappporte Pline, M. Laisnel de la Salle termine :

« Il n'est guère possible, on en conviendra, que l'imagination en délire aille plus loin et l'on s'étonne, tout d'abord, qu'un écrivain tel que Pline ait enregistré des rêveries aussi déraisonnables. Mais comme, après tout, ce sont là autant de renseignements curieux sur les défaillances où peut tomber l'esprit humain et sur l'état de la civilisation d'un grand peuple à l'une des époques les plus florissantes de son histoire, on n'ose blâmer l'éloquent naturaliste d'avoir grossi son répertoire de ces incroyables inepties. »

---

1. — Lorsqu'un paysan vous rencontre seul, il doit toujours vous dire : « Bonjour, monsieur et la compagnie. » Ces mots « et la compagnie » s'adressent à votre ange-gardien.

2. — Quand il y a un malade dans une maison, il n'y faut pas faire la lessive : ce serait hâter la mort de celui qui souffre.

3. — Lorsqu'une femme accouche, autant de nœuds se comptent au cordon ombilical, autant elle aura d'enfants.

4. — Selon que la conception a eu lieu pendant le croissant ou pendant le déclin de la lune, la mère accouchera d'un garçon ou d'une fille.

5. — Si l'enfant arrive au monde entouré du cordon ombilical, c'est signe que la mère « a tordu du fil pendant sa grossesse (?) »

6. — La saignée est toujours nuisible aux hommes, car ils n'ont jamais trop de sang : elle ne profite qu'aux femmes.

7. — Le jaune guérit le jaune, le rouge guérit le rouge, le blanc guérit le blanc : aussi, faut-il combattre la jaunisse par l'eau de carottes, la rougeole par l'eau de lentilles, les pâles couleurs par les fleurs d'orties.

8. — Pour guérir un lombago, il suffit d'appliquer sur la partie malade une patte de lièvre enfermée dans un petit sac.

9. — Si vous jetez des pois dans un puits et que vous ne les entendiez pas tomber, toutes les verrues que vous pourrez avoir sur le corps disparaîtront avant la fin de la semaine, ainsi que vos cors aux pieds.

10. — Lorsqu'on sonne pour une messe ou pour un baptême et qu'il arrive, contrairement à l'intention du sonneur, que les cloches soient sur le ton du *De Profundis*, c'est signe que, bientôt, une personne mourra dans le village.

11. — Si le vendredi-saint on remue la terre du cimetière, une personne du village ne tardera pas à mourir.

12. — Si les enfants qui jouent se forment en bataillon ou en carré, c'est signe de guerre.

13. — Les aurores boréales annoncent la guerre ou, tout au moins, de très grands malheurs.

14. — Il ne faut jamais, avec une mauvaise intention, toucher les livres d'un curé, car il peut se trouver des livres sacrés qui appeleraient le diable pour châtier le malintentionné.

15. — Si l'on se fait saigner dans le mois de mai, il faut, sous peine de maladie grave, continuer à se faire saigner chaque année quand revient le mois de mai.

16. — Ne vous faites jamais arracher une canine avariée, vous deviendriez aveugle.

17. — Retirer l'oreiller à un malade qui agonise, c'est hâter sa mort.

18. — Une femme qui a ses menstrues ne doit jamais entrer dans un appartement où fermente de la bière ou du vin.

19. — Un sorcier vous jette un sort, mais le devin vous fait connaître le sorcier.

20. — Les feux follets conduisent toujours à l'eau, pour les noyer, ceux qui ont l'audace de les suivre.

21. — Si vous faites une promesse à un mort et que vous ne la teniez pas, ce mort viendra la nuit, pendant votre sommeil, vous tirer les oreilles et vous chatouiller les pieds.

22. — Si vous traversez un cimetière la nuit, vous mourrez dans l'année.

23. — Faire sa barbe ou mettre une chemise propre un vendredi, porte malheur à la santé.

24. — Si vous vous mettez en route le matin, et que la première personne que vous rencontrez soit une femme, il faut de suite revenir chez vous; mépriser cet avertissement serait s'exposer à de grands malheurs.

25. — Ne fêtez point votre voisin le premier jour de l'an, vous lui donneriez tout le bonheur de votre maison.

26. — Les signes de croix faits le matin par un conscrit l'empêchent de tirer un mauvais numéro.

27. — Beau temps un jour de noces, bon signe pour toute la durée du mariage.

28. — Le jour des Rois, mettez sur votre pelle bien chaude sept grains de blé : plus il en sautera hors de la pelle, moins le blé sera cher.

29. — Voyez comment seront les douze jours qui précéderont la Noël, et vous connaîtrez le temps pour chacun des douze mois de l'année (1).

30. — Quand un enfant a des convulsions, jetez son bonnet au feu, les convulsions disparaîtront aussitôt.

---

(1) « J'ai entendu raconter que pour faire cette constatation, il fallait autrefois grimper, chaque matin des douze jours, sur le monticule le plus élevé de la commune, dans le plus simple appareil, c'est-à-dire en chemise et coiffé d'un bonnet de coton. On devait aussi avoir mangé un fromage blanc en ayant eu soin de commencer ce repas au premier coup de minuit. » — *Communiqué par* M. Charpentier, *de Chémery*.

31. — Si vous voulez connaître l'heure de votre mort, dites des oraisons à sainte Brigitte pendant une année entière.

32. — La nuit de la Toussaint, les âmes se promènent dans les cimetières.

33. — Si vous voulez qu'une jeune fille vous aime et coure après vous, faites-lui jeter un sort.

34. — Voulez-vous connaître l'avenir? Enfoncez une clef dans un Évangile à l'endroit de l'évangile de saint Jean, et maintenez-la avec une ficelle. Puis tenez-la légèrement pendant qu'une personne lira. Si la chose que vous désirez doit arriver, la clef tournera quand seront prononcés ces mots : *Et verbum caro factum est*. Si, au contraire, ce que vous désirez ne doit pas arriver, la clef restera immobile.

35. — La graisse de chrétien vous préserve de bien des maux.

36. — Si l'on vous arrache une dent, cachez-la dans la cheminée, car Dieu vous permettra d'y venir la prendre après votre mort.

37. — Pour vous guérir de la gale, lavez-vous avec de la rosée tombée pendant la nuit de la Saint-Jean.

38. — Le premier seau d'eau tiré d'un puits la nuit de la Saint-Jean, quand sonne minuit, coupe les fièvres les plus malignes.

39. — C'est la veille de la Saint-Jean-Baptiste, quand sonne midi, que les sorciers doivent couper l'herbe qu'ils emploieront pour leurs maléfices.

40. — Pour ne jamais souffrir des dents, il ne faut jamais se couper les ongles l'un des jours de la semaine commençant par un *R*.

41. — Si vous rencontrez un « annequin » (feu follet), ne sifflez jamais en retenant votre vent (?), car il appellerait aussitôt ses compagnons et vous auriez à vos trousses une légion d'annequins, dont vous ne pourriez vous débarrasser.

42. — Dès qu'une personne est morte, il faut s'empresser de vider tous les pots et tous les vases qui, dans la maison mortuaire, seraient pleins d'eau, car l'âme du défunt pourrait s'y réfugier et y rester emprisonnée. Quelquefois même, on aperçoit, sous forme de petite flamme bleue, cette âme quand elle se plonge dans l'eau.

43. — Au fond des fleuves, des rivières, des étangs, se cachent des génies malfaisants appelés « Martin-Crochet » qui, sous forme d'hameçons, happent et entrainent les enfants désobéissants qui s'obstinent à les regarder.

44. — Dans les soirées qui précèdent les nouvelles lunes et lorsque le croissant de cet astre présente une corne, s'il est possible de suspendre par la pensée, sur l'image qu'elle réflète, un seau plein d'eau, c'est signe de beau temps; dans le cas contraire, c'est signe de pluie.

45. — Quand, sur la table, une personne pose un pain sens dessus dessous, on doit s'empresser de le retourner de crainte que le diable, venant à passer, ne le retourne lui-même.

46. — Quand deux personnes habitant la même maison se marient le même jour, il est certain que l'une des deux unions sera malheureuse.

47. — Lorsque des brins de bois sec jetés dans un brasier crépitent et que les étincelles tombent en voltigeant du côté de la taque, c'est signe de grand malheur; si c'est dans le sens contraire à la taque qu'elles tombent, un messager vous portera bientôt de riches cadeaux, ou vous annoncera une nouvelle qui vous comblera de joie.

48. — Si une personne meurt avant d'avoir pu accomplir un pèlerinage qu'elle avait promis de faire, ses parents ou ses amis doivent se substituer à elle pour tenir cet engagement. Autrement, chaque nuit, le mort viendrait leur tirer les pieds. Mais avant d'entreprendre le pèlerinage, il arrive parfois que les parents, sur la fosse du mort, fichent un bâton en terre en disant : « Ton chemin est fait, le nôtre reste à faire. »

49. — Voulez-vous connaître quel sera le prix du blé pendant l'année? Jetez dans un brasier, la veille de l'Épiphanie, quelques grains de blé : plus il en éclatera, plus il en rebondira, plus les céréales abonderont et moins elles seront chères (1).

50. — Deux brins de paille en croix, que le hasard vous aura fait rencontrer le matin, signifient, si vous êtes en procès, que l'affaire n'aura pas pour vous la solution heureuse que vous attendiez.

51. — Veut-on trouver un noyé dont le cadavre est encore au fond de l'eau? Il faut placer, dans une jatte de bois, une chandelle allumée, dire quelques prières et abandonner au courant de l'eau cette jatte qui s'arrêtera juste au-dessus de l'endroit où s'est arrêté ce noyé.

52. — Suivant que le matin, sortant de chez vous, vous rencontrez une personne belle ou laide, la journée sera ensoleillée ou pluvieuse.

53. — Si les récoltes sont mauvaises et si, par surcroît, il pleut le dimanche qui précède la moisson, il faut, pour conjurer le sort, que le laboureur sorte de l'église « en grommelant et en donnant la moisson à tous les diables, » juste au moment où le curé s'apprête à consacrer le vin.

---

(1) « La veille de l'Épiphanie, dans les Ardennes, on fait sauter le blé. Après avoir fait chauffer la pelle à feu, on y place quatre grains en forme de croix, en disant au premier : pour le bon Dieu; au deuxième : pour la Sainte-Vierge; au troisième : pour le Petit Jésus; au quatrième : pour le Saint-Esprit. On jette ensuite un cinquième grain, en disant : pour janvier. S'il est en place, c'est que le grain ne variera pas ce mois là; s'il saute vers la personne qui tient la pelle, diminution d'autant plus grande que le grain aura sauté plus fort; s'il saute vers le foyer, c'est signe d'augmentation. — Sébillot, dans la *Revue des Traditions*, janvier 1888, d'après Nozot.

54. — Pour se guérir du mal de dents, il faut prendre un clou tout neuf et l'introduire dans la partie cariée, jusqu'à ce que la pointe du clou soit rougie par le sang ; vous courez alors vivement enfoncer le clou, d'un seul coup de marteau, dans le tronc d'un très jeune arbre et vous êtes guéri (1).

55. — Pour aller sûrement en Paradis, fussiez-vous l'homme le plus criminel de la terre, il vous suffira d'avaler, mais sans interruption, un litre de la cendre de votre foyer. On va encore en Paradis, si l'on parvient à mettre en peloton « un fil de la Vierge » sans avoir rompu cette trame aérienne.

56. — Si voulez que la foudre ne tombe jamais sur votre maison, il faut, la veille de la Noël, mettre dans votre cheminée une bûche assez grosse pour qu'elle ne soit entièrement brûlée qu'après les fêtes. Vous cachez alors sous votre toit, ou sous votre traversin, un des restes charbonnés de cette bûche et vous serez ainsi à l'abri du tonnerre.

57. — Ne demandez jamais de feu à votre voisine le premier jour de l'an, car ce serait vous qui, à sa place, souffririez de tous les maux qui lui seraient arrivés dans le courant de l'année (2).

58. — Pour faire cesser le hoquet, il faut, sans respirer, dire et redire cette formule :

J'ai lé souglot (hoquet)
Barbaro,
Plaît à Gû (Dieu),
Je ne l'ai plus.

59. — Pour provoquer un saignement de nez, il faut mettre dans l'une de ses narines une petite herbe dite « mille-feuilles » et frapper cette narine très légèrement en répétant :

Saint Pierre,
Tirez-moi de la bière.
Saint Jean,
Tirez-moi du sang.

---

(1) Il est curieux de trouver cet usage dans la Perse, du moins dans la Perse ancienne. Voici ce qu'écrivait Adam Olearius : *Voyage en Perse*, 1638. « A Carvin, on voyait auprès du logis des ambassadeurs un gros et vieux arbre... Ceux qui sont travaillés du mal de dents y touchent un clou qu'ils fichent dans l'arbre à la hauteur de la bouche et croient, par ce moyen, éprouver un soulagement... »

(2) Voici ce qu'à ce propos on raconte dans le nord des Ardennes, notamment dans le pays de Rimogne : « Quand Jésus-Christ, le jour où il devait être crucifié, marchait au sacrifice, il rencontra une femme qui lavait. « — Donnez-moi, lui demanda-t-il, un peu d'eau pour me « rafraîchir, je meurs de soif. » La lessiveuse lui refusa ce peu d'eau et même le maltraita. Et Jésus-Christ l'ayant maudit, c'est depuis ce jour qu'il arrive malheur aux lessiveuses qui lavent le linge le jour du vendredi-saint. Continuant sa route douloureuse, Jésus-Christ rencontra une femme qui cuisait du pain. « — Donnez-moi un peu de pain, lui dit-il, je meurs de faim. » La femme lui en donna, de très bon cœur, une tranche épaisse, et c'est depuis ce jour que le pain cuit le vendredi-saint, non seulement ne moisit jamais, mais même se conserve cinq ans, dix ans, vingt ans. Dans maintes maisons ardennaises, jadis, on conservait, suspendu au plafond, un petit pain cuit le vendredi saint. » (*Voir l'aphorisme 85.*)

60. — Ne coulez jamais votre lessive le vendredi-saint, ce serait attirer sur vous, sinon la mort, du moins une série de grosses calamités. (*Voir l'aphorisme 84.*)

61. — Pour se guérir du mal de dents, il faut, le 1er mars, se lever de très grand matin, sortir et, une fois dehors, marcher à reculons dans la rue, la chemise relevée pour que les fesses soient à découvert, et dire trois fois à haute voix : « Brave Mars, je te salue ! » Cette invocation vous préserve aussi des crevasses aux doigts pendant toute l'année.

62. — Si vous « êtes en procès » et qu'allant au tribunal vous rencontrez un homme en route, vous êtes sûr d'avoir gain de cause ; également, si vous accompagnez votre fils qui va tirer au sort, il sera sûr d'avoir un bon numéro Rencontrez-vous une femme ou une personne en deuil, c'est mauvais signe : vous perdrez votre procès, et votre fils amènera un mauvais numéro. Rencontrer un quadrupède, chien, chat, cheval, bœuf..., présage une mauvaise chance.

63. — Quand une femme accouche, il faut, pour l'empêcher de souffrir, lui passer autour du cou un collier fait de tout petits morceaux de cierge pascal.

64. — La veille de la Toussaint, levez-vous à minuit et voyez d'où vient le vent, car c'est de ce côté qu'il soufflera, au moins pendant les trois quarts de l'année.

65. — Pour préserver sa maison de la foudre, quand gronde l'orage, il faut que tous les membres présents de la famille se réunissent dans la pièce la plus spacieuse de la maison et y fassent brûler de petits fagots de branches bénites le jour des Rameaux.

66. — Pour éteindre un incendie, il suffit de jeter au milieu des flammes un œuf pondu le vendredi-saint.

67. — Au tirage au sort, si quelqu'un vous frappe au moment où vous allez mettre votre main dans l'urne, vous amènerez fatalement un mauvais numéro.

68. — Pour être guéri de la colique, il faut placer sa main droite sur l'abdomen et dire : « Marie qui êtes Marie, ou colique, passion qui êtes entre mon foie et mon cœur, entre ma rate et mon poumon, arrête au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. » Il faut, en outre, réciter trois *Pater* et trois *Ave*.

69. — Les jeunes filles veulent-elles savoir avec qui, un jour, elles doivent se marier ? Il faut, alors que, la veille de l'Épiphanie, en se déshabillant pour se coucher, elles mettent leurs habits en croix sur une chemise et disent en montant au lit :

Je fais l'antibois
Et je verrai dans la nuit,
Celui qui m'épousera.

Leur futur mari ne manquera pas d'apparaître en songe. (Les formules varient suivant les localités, voir notre chap. IX.)

70. — La veille de la Noël, ne manquez pas de mettre une large bûche dans la cheminée de votre cuisine, car sur cette bûche viendra s'asseoir la Vierge pour emmailloter l'enfant Jésus, et cette visite vous portera bonheur.

71. — Le jour des Rois, si vous voulez que tout ce que vous entreprendrez réussisse, ne manquez pas de jeter le soir, dans le feu, trois grains de blé : un pour Dieu, un pour la Vierge, un pour Jésus.

72. — Pour se débarrasser des rats, il faut dire :

« *Erat verbum, apud Deum nostrum* : Rats et rates, je vous conjure, par le grand Dieu, de sortir de ma maison, de toutes mes habitations, et de vous rendre (on désigne un endroit) pour y finir vos jours (1). »

Puis on prononce trois fois ces mots en latin macaronique :

« *Decretis, reversis et desembarassis virgo potens, clemens, justitiæ.* »

On écrit ces mêmes mots sur trois morceaux de papier que l'on plie soigneusement et que l'on place, l'un sous la porte par laquelle passeront les rats et rates que l'on expulse, l'autre sur le chemin qui les doit conduire à l'endroit où on les envoie ; cette conjuration doit se faire au lever du soleil.

On se débarrasse encore des rats en ramassant une dent de herse cassée, trouvée dans les champs, et en la jetant sur le toit de sa maison.

---

(1) Un cultivateur de Francheval, voulant, il y a quelques années, se débarrasser des rats qui infestaient sa maison et surtout sa cave, alla consulter une sorcière du pays qui joignait à toute sa science de nécromancienne réputée infaillible, le talent de danser très agréablement la *Carmagnole*, au rythme de laquelle, presque toujours, frappant de ses pieds la terre en cadence, elle accomplissait ses pratiques de sorcellerie. Elle convint avec son client qu'elle dirait une neuvaine à la lumière de neuf cierges qu'elle fournirait. Et pendant cette période de neuf jours, elle ne manqua pas d'affirmer que *les prières allaient moult bien et que la chandelle, elle aussi, brûlait moult bien*. La neuvaine terminée, elle dit au naïf qui l'avait consulté : « Il faut maintenant jeter par dessus le ruisseau du village, une planche par laquelle les rats pourront s'enfuir; quand vous l'aurez placée, je crierai : *Rats et rates, au nom de saint Nicaise, je vous ordonne de vous rendre au bois de .....* » Et la maison de notre homme n'en continua pas moins à être infestée par les rats; mais à ceux qui le plaisantaient, il répondait, avec l'accent de la plus profonde conviction : « C'est vrai ! il y a toujours des rats dans la maison, mais ce ne sont plus les mêmes, allez ! » — *Communication de* M. DE SIONVILLE.

1re VARIANTE

Rats et rates, souviens-toi
Que c'est aujourd'hui la Saint-Nicaise,
Tu partiras de chez moi,
Sans attendre ton aise,
Pour aller à ... en poste.
Tu t'en iras trois par trois.

2e VARIANTE

Rats et rates, souviens-toi
De la mort et martyre de sainte Gertrude.
Tu partiras deux par deux et par un,
Pour aller à .....

3e VARIANTE

Rats et rates, je vous conjure,
Au nom du grand Dieu vivant,
Et en celui de sainte Gertrude,
D'aller à .....

4e VARIANTE

Rats et rates, vous qui avez mangé le cœur de saint Estrieque, je vous conjure, en son nom, de vous en aller à.....

73. — Pour guérir un enfant de la peur, il faut, un jour de la semaine, le faire assister à une messe basse, et qu'après la messe le curé lui pose son étole sur la tête en récitant l'évangile de saint Jean.

74. — Pour préserver du loup les brebis égarées, il faut dire :

Saint Pierre et saint Jean se promenant dans ces vallons,
Y rencontrent louve et louvetons.
— Louve et louvetons, que fais-tu dans ces vallons ?
— J'y cherche si j'y trouverai des bêtes égarées.
— Que leur ferais-tu ? — Je les égorgerais, je leur sucerais le sang.
— Je te conjure de les garder jusqu'au soleil levé.

On dit encore :

« — Loup et louve, que cherches-tu ? — Je cherche les bêtes égarées. — Et de ces bêtes, qu'en feras-tu ? — Percer la peau et sucer le sang. — Je te défends de percer la peau ni de sucer le sang. — Serre gueule, serre gueule, serre gueule ! »

75. — Pour se débarrasser d'une personne qui vous persécute, d'un ennemi que l'on redoute, il faut se procurer un cheveu de cette personne et le cacher dans un foie de bœuf que l'on suspend à sa cheminée. Quand le foie est pourri, l'ennemi est mort.

5e Variante

Rat, roi des rats,
De la Saint-Nicaise
Te souviendras.
Va-t-en, va-t-en,
Sans attendre ton aise !
Dirige-toi sur .....
Et ne reviens plus !

On devait écrire cette formule sur autant de feuilles de papier qu'il y avait d'endroits ravagés par les rats, nommer la personne qui les chassait, désigner l'endroit où on les envoyait, ordonner le défilé par nombre impair, trois, cinq ou sept. Si, pour aller au lieu où on les expédiait, il fallait passer un cours d'eau, il était nécessaire d'y jeter une planche en guise de pont. Enfin, on devait réciter cinq *Pater* et cinq *Ave*. Au bout de neuf jours, les rats avaient quitté la maison.

Pour chasser les souris, on écrivait sur quatre morceaux de papier cette formule : *Ubi ceciderunt qui operant iniquitates, expulsi sunt, nec potuerunt stare.* On les plaçait aux quatre coins de la pièce ravagée, puis on y jetait de l'eau bénite en disant : *Asperges me, Domine,* etc.

Il y avait dans le diocèse de Reims un formulaire qu'on disait approuvé par le cardinal de Mailly et qu'on récitait pour défendre la vigne contre les insectes qui lui nuisaient. Il est en latin et trop long pour être rapporté ici.

En Normandie, même incantation. On chante :

Taupes et mulots,
Sortez d'mon clos,
Ou je vous casse les os,
Les petits et les gros.
Barbassionné !
Si tu viens dans mon clos,
J'te brûlerai la barbe jusqu'aux os.
Adieu les rois,
Jusqu'à douze mois !

Pipe au pommier !
Pire au poirier !
Gerbe au boissiau !
Treize au treiziau !
Adieu Noël, adieu les Rois,
Jusqu'à douze mois !

Voir Tarbé : *Romancero de Champagne;* Rolland : *Faune populaire de la France,* t. I, p. 25, pour les diverses formes d'incantation.

76. — Pour faire « germer » les dents d'un tout petit enfant qui souffre, il faut prendre une taupe, lui couper, pendant qu'elle est encore vivante, les ongles des pattes de devant et enfermer ces ongles dans un sachet que l'on laisse suspendu nuit et jour au cou de l'enfant : plus le sachet sent mauvais, plus la guérison est prompte.

77. — Pour guérir la goutte laitière des vaches (enflure du pis qui fait tarir le lait), il faut prendre un peu de lait de cette vache et l'aller répandre à l'endroit où deux chemins se croisent.

78. — Pour guérir la colique des chevaux, il faut, et par force au besoin, introduire dans la gorge de l'animal de l'avoine bénite le jour de la Saint-Éloi.

79. — N'enterrez jamais une personne de votre famille le vendredi, car, six semaines après, un membre de la famille mourrait infailliblement.

80. — Si pendant la messe, le dimanche, un cierge s'éteint, l'une des personnes présentes à l'office divin doit mourir dans le courant de la semaine : un homme si le cierge est du côté de l'Evangile, une femme s'il est du côté de l'Epître.

81. Les œufs pondus le vendredi-saint, mangés à jeun le jour de Pâques, préservent de la fièvre.

82. — Repiquer du persil, c'est exposer à faire mourir dans l'année un membre de sa famille. (*Voir à l'aphorisme 197, une formule nouvelle exprimant la même idée.*)

83. — Une personne dont l'allure vous paraît suspecte vous fait-elle visite et voulez-vous savoir si cette personne est un sorcier ou un franc-maçon? prenez votre balai et reposez-le de suite dans un coin le manche en bas : le visiteur, s'il est franc-maçon ou sorcier, aura bien vite trouvé un prétexte pour s'enfuir au plus vite.

84. — Le vendredi-saint :

Dieu bénit la cuiseuse
Et maudit la lessiveuse. (*Voir l'aphorisme 60.*)

85. — Le pain que vous cuirez le vendredi-saint, se conserve éternellement. (*Voir la note de l'aphorisme 57 et l'aphorisme 125.*)

86. — Si votre bœuf a le *crapaud* (mal cancéreux qui se déclare sous le sabot des ruminants), conduisez-le dans une prairie et coupez, en rond, un morceau de gazon qu'il aura foulé, puis suspendez ce gazon au-dessus de la cheminée : à mesure que ce gazon sèchera, le mal de votre bœuf diminuera.

87. — Pour préserver les enfants des convulsions, il suffit de leur mettre autour du cou le cordon de Saint-Blaise.

88. — Pour ne jamais souffrir des dents, il faut faire le vœu de ne pas manger de viande tel jour que vous choisirez dans l'année, et toujours, chaque année et le même jour, observer cette abstinence. (*Voir l'aphorisme 130.*)

89. — Pour se débarrasser des poux que vous envoient les sorciers, il faut prendre, sur votre tête, un de ces poux et, avec une petite aiguille, le piquer vivant dans la cheminée : aussitôt tous les poux qui pullulent sur votre corps disparaîtront.

90. — Pour se guérir des loupes, verrues ou poireaux, il faut les frotter avec une couenne de lard et avoir soin, ensuite, de mettre cette couenne sous une grosse pierre pour qu'elle y pourrisse. Il suffit aussi de cacher des pois sous une pierre ou de les enfouir; quand les pois sont pourris, les loupes et verrues ont disparu. (*Voir les aphorismes 129 et 218.*)

91. — Pour être préservé de mort subite, faites chaque jour une oraison à sainte Barbe.

92. — Pour que vos champs ne soient jamais grêlés ni ravagés par les pluies d'orage ou la foudre, faites, chaque jour, une oraison à saint Domat.

93. — Pour mettre son troupeau à l'abri des loups, il faut dire quand vous vous trouvez à un chemin croisé :

Saint Egaré,
Qui vas par monts et par vallées,
De la part du grand Dieu vivant,
Je te défends de toucher à la chair ni au sang (*ici on désigne son troupeau*)
Avant que le grand-garde (*le soleil*) ne soit auprès.

94. — Pour préserver ses moutons du loup, il faut dire : « Loup, louve, ou louvinet (*louveteau*), je te conjure de la part du grand Dieu vivant; tu n'auras pas de pouvoir sur moi ni sur les bêtes qui sont à ma charge, pas plus que le grand diable n'en a sur le prêtre, à l'autel, quand il célèbre la sainte messe :

« Que le bon saint Georges
Te ferme la gorge.
Que le bon saint Jean
Te casse les dents. »

95. — Pour guérir instantanément les maux de dents, vous dites :

Sainte Apolline est assise sur une pierre de marbre.
Notre-Seigneur passant par là
Lui dit : « Apolline, que fais-tu là? »
« Je suis ici pour mon sang
Pour mon chef (tête) et pour mon mal de dents. »
« Apolline, retourne-t'en.
Si c'est un ver, il mourra.
Si c'est une goutte de sang,
Elle tombera. »

96. — Pour guérir instantanément la fièvre, vous dites :

« Notre-Seigneur portant sa croix, il lui survient trois Juifs dans son chemin, qui lui disent : « Jésus, tu trembles. Nazaréen, que fais-tu là? — Je ne tremble ni ne « frissonne. Je commande aux fièvres tierces, aux fièvres quartes, aux fièvres pur- « purines de sortir du corps de cette personne. »

Cinq *Pater* et cinq *Ave*.

97. — Oraison pour arrêter un essaim d'abeilles :

« Mouche que Dieu a créée pour l'Eglise illuminer, je te conjure par la Sainte-Trinité de t'arrêter. »

Déposer l'essaim dans une ruche aspergée d'eau bénite.

98. — Pour les entorses :

« Entorse, perds ta force, Dieu t'a guérie. »

Il faut prononcer ces paroles en faisant un signe de croix avec le pied. Répéter trois fois.

99. — Pour guérir les animaux atteints du chancre, on récite l'oraison suivante :

« Chancre brûlant, chancre ardent, apaise ton feu et ta chaleur comme Judas pâlit quand il trahit Notre-Seigneur. »

100. — Pour se garantir du loup, lorsque traversant un bois, la nuit, on craint de le rencontrer, on dit :

Saint Jean, — serrez-li les dents,
Saint Grégoire, — serrez-li la machoire,
Saint Remo, — serrez-li les boyaux,
Sainte Gesippe, — serrez-li les tripes.

101. — Du 25 décembre au 1er janvier, n'enlevez jamais le fumier de votre étable ou de votre écurie si vous ne voulez pas que votre plus belle vache ou votre plus beau cheval meure dans l'année.

102. — Si le 24 décembre, de onze heures à minuit, vous allez dans votre écurie ou votre étable, l'année suivante ne se passera pas sans qu'il vous arrive malheur.

103. — Pour prédire le temps à coup sûr et au moins quarante-huit heures à l'avance, il faut consulter la *pomme verte* (petits nuages agglomérés), et, suivant son parcours dans le ciel, il fera beau ou il pleuvra pendant quinze jours.

104. — Pour se préserver de la foudre quand gronde l'orage, il faut tenir à la main une branche d'aubépine et dire :

Aubépine, mon bien,
Je te cueille et te prends :
Si je meurs en chemin,
Sers-moi de sacrement.

105. — Pour guérir la colique, il suffit de mettre des poils de baudet en croix, sur le ventre, juste au moment où les souffrances sont les plus fortes. Mais il faut que ce baudet ait au moins vingt ans et n'ait jamais reçu de coups de bâton.

106. — Voulez-vous connaître le sorcier qui fait mourir votre bétail ? Dépouillez de sa peau la vache ou le veau qui vient de passer de vie à trépas, faites brûler cette peau que vous posez sur des fagots secs, et dans la flamme vous apparaîtra la figure du sorcier.

107. — Pour faire périr le bétail de votre ennemi, mettez un crapeau sous une pierre dans l'étable où se tiennent les animaux.

108. — Pour être à l'abri de tout sortilège, ayez toujours du buis bénit dans tous les appartements de votre maison. Si vous voulez que la grêle épargne votre récolte, plantez-en dans tous les champs où vous avez semé.

109. — Supposez que votre chien ou votre chat vienne d'être charmé et craignez-vous, s'il vous regarde fixement, d'être charmé à votre tour? creusez un trou et enterrez-le vivant. Vous serez alors à l'abri de tout maléfice.

110. — Si vous voulez que votre labour soit profitable, faites trois fois le tour de votre charrue avec un cierge allumé.

111. — Lorsque vous faites un gâteau, si vous voulez que votre pâte lève bien, mettez au fond du récipient, qui doit la recevoir, deux baguettes en forme de croix.

112. — Pour empêcher votre fourrage de pourrir, ne le rentrez qu'après avoir surmonté le fenil d'une croix en bois.

113. — Pour être préservé de la morsure des pucerons, il faut, le matin du premier dimanche de carême, faire des « tourtelets » et les manger le soir de ce même dimanche.

114. — Pour n'avoir jamais de coliques, il faut se rouler à terre aussitôt qu'on entend le premier chant du coucou.

115. — Voulez-vous savoir si vous aurez toujours de l'argent pendant l'année? Aussitôt que vous entendez le premier chant du coucou, fouillez vos poches : si par un hasard heureux vous y trouvez un sou, une pièce de monnaie, vous êtes sûr d'avoir, l'année entière, tout l'argent que vous désirerez.

116. — Lorsque vous voyagez la nuit, il faut, pour conjurer les esprits, déchirer du papier en petits morceaux et les semer sur la grande route.

117. — Si à table vous renversez la salière, c'est signe qu'avant trois jours vous vous disputerez très sérieusement avec un de vos amis.

118. — Si laissant tomber une paire de ciseaux l'une des pointes entre dans le plancher et que les ciseaux se tiennent droit, c'est signe qu'avant trois jours une personne étrangère vous viendra visiter.

119. — Un objet tombe-t-il du mur où il est accroché, c'est signe de mort prochaine dans la famille.

120. — Toucher aux rênes d'un cheval en l'absence de son propriétaire porte malheur. (*En mémoire, sans doute, de l'un des capitulaires de Charlemagne punissant d'amende quiconque monterait sur un cheval rencontré sans son propriétaire.*)

121. — Rencontrez-vous, en route, un troupeau de mouton? c'est signe que la personne que vous allez voir vous fera bon accueil.

122. — Rencontrez-vous un curé? vous agirez prudemment en rebroussant chemin.

123. — Dans une famille — dans le pays de Rimogne surtout, — quand un garçon se marie avant sa sœur plus âgée que lui, il faut que, pendant le repas de noces, pour que le mariage soit heureux, celle-ci *porte le son,* c'est-à-dire qu'on lui attache, sans qu'elle s'en aperçoive, un sac de son derrière sa robe.

124. — Si une personne meurt un jeudi, gardez-vous bien de l'enterrer le vendredi; car si vous n'attendiez pas jusqu'au samedi, une autre personne de la famille ne tarderait pas à mourir.

125. — Ne faites jamais cuire de pain le jour des Morts, pendant qu'on dit la messe, car ce pain, quelle que soit la qualité de la farine, serait indigeste et moisirait une minute après être sorti du four. (*Voir l'aphorisme 85.*)

126. — Si « vous rêvez de mort, » c'est que quelqu'un de votre famille se mariera dans l'année. Si, au contraire, « vous rêvez de noces ou de fêtes, » c'est signe que bientôt mourra quelqu'un dans votre famille.

127. — Si vous coupez une branche de cerisier à minuit, pendant la nuit de la Noël, cette branche fleurira six semaines après si, toutefois, vous avez eu le soin de la mettre dans l'eau.

128. — Les œufs pondus et gobés le vendredi-saint sont un purgatif énergique.

129. — Pour guérir les cors aux pieds, vous coupez un peu de la chair-morte qui entoure le cor, vous graissez la place avec une couenne de lard et vous allez placer cette couenne sous une pierre en ayant soin de ne jamais soulever la pierre pour la voir. A mesure que la couenne pourrira, le cor disparaîtra. (*Voir les aphorismes 90 et 218.*)

130. — Pour n'avoir jamais mal aux dents, il suffit de ne pas manger de viande les jours de grande fête. Egalement pour se préserver des maux de tête pendant une année. (*Voir l'aphorisme 88.*)

131. — Si vous voulez que votre chicorée ne monte pas, semez-la le 6 juin, à la Saint-Claude.

132. — Si vous semez vos légumes à la lune montante, ils auront peu de racines (les carottes par exemple) et beaucoup de feuilles.

133. — L'haleine forte du loup rend muet l'imprudent qui la respire.

134. — Le loup ne peut pas se plier parce qu'il a les côtes en long.

135. — Quand un chien hurle devant une maison, c'est signe de mort.

136. — C'est également signe de mort quand l'orfraie, ou le hibou, tout en poussant son cri, vole au-dessus d'une maison.

137. — De Noël la claire journée
Nous dénote une bonne année.
S'il fait vent, nous aurons la guerre.
S'il neige ou pleut, cherté sur terre.
Si l'on voit fort épais brouillard,
Mortalité de toutes parts.

138. — Si vous ne voulez point avoir de puces dans votre lit pendant l'année, exposez-le à l'air le jour du vendredi-saint.

139. — Si en voyage vous rencontrez des pies volant de droite à gauche, c'est mauvais signe; si elles volent de gauche à droite, c'est bon signe.

140. — Quiconque bon Français sera,
Point de chanter ne se foindra
Noël, à grande gorgée.
Et son bien lui croistrera
Tout le long de l'année.

141. — Les poules noires appartiennent au diable, aussi le sorcier s'en sert-il toujours pour ses maléfices.

142. — Quand les cousins voltigent, la nuit, autour de votre tête, c'est signe qu'avant de vous coucher vous avez oublié de faire votre prière.

143. — Point d'avril
Sans épi.

144. — Si le chat passe souvent sa patte au-dessus de sa tête, c'est signe de pluie.

145. — Lorsqu'une poule couve des œufs pondus le vendredi-saint, les poules qui en proviennent changent sept fois de couleur dans l'année.

146. — Qui sème dru
Récolte menu.
Qui sème menu
Récolte dru.

147. — Si les coqs chantent après quatre heures du matin, c'est signe de pluie.

148. — Si le chat tourne son cul au feu, c'est signe de gelée.

149. — Beau vendredi, laid dimanche.

150. — Il n'y a pas de samedi dans l'année que le soleil ne luise, ne fût-ce qu'un quart d'heure.

151. — S'il pleut le dimanche avant la distribution du pain bénit, à la messe, il pleuvra toute la journée.

152. — L'œil du fermier
Vaut du fumier.

153. — Le jour de la Saint-Vincent, le vin monte au sarmant.
Le jour de la Saint-Vincent, l'alouette reprend son chant.
Le jour de la Saint-Vincent, l'église perd ses joyeux accents.

154. — Selon les anciens le dit,
Si le soleil clair luit,
A la Chandeleur, vous croirez
Qu'encore un hiver vous aurez.

155. — Autant de brouillards en mars, autant de gelées en mai.

156. — S'il pleut le vendredi-saint, c'est signe de sécheresse, car la terre aura soif toute l'année.

157. — Telles sont les Rogations, telles seront les moissons.

158. — Année de gelée,
Année de blé.

159. — S'il pleut le jour du vendredi-saint, les chiens souffriront des pattes toute l'année.

160. — S'il pleut le 23 juin, la récolte des noisettes est perdue.

161. — De mauvais grain,
Jamais bon pain.

162. — S'il pleut le 30 avril, la récolte des cerises est perdue.

163. — Bride et éperon
Font le cheval bon.

164. — Si, la veille de la Saint-Jean-Baptiste, quand midi sonne, vous effeuillez vos rosiers et vos groseillers, ils fleuriront et produiront deux fois dans l'année.

165. — Quand le soleil luit le jour de la Chandeleur, le loup rentre, le lendemain, dans sa tanière pour six semaines; c'est-à-dire que l'hiver se prolongera d'autant.

166. — Suivant que, le 5 août, le temps est couvert ou sombre, il y aura plus ou moins de neige en hiver.

167. — Si, le deuxième de février,
Le soleil apparaît tout entier,
L'ours, étonné de sa lumière,
Se va remettre en sa tanière ;
Et l'homme manger prend soin
De faire resserrer son foin ;
Car l'hiver, tout ainsi que l'ours,
Séjourne aussi quarante jours.

168. — Si, le 25 janvier, le temps est clair, l'année sera bonne ; s'il pleut, les récoltes seront chères ; s'il vente, c'est signe de guerre ; s'il fait du brouillard, la mortalité sera grande pendant l'année.

169. — Femme sage et de façon
De peu remplit la maison.

170. — Au pauvre un œuf
Vaut tout un bœuf.

171. — Les oignons, à l'époque de la récolte, ont-ils leurs couches concentriques revêtues de minces pellicules? c'est signe de gelée et de froid rigoureux pendant l'hiver.

172. — S'il pleut quand le soleil luit, c'est signe que le diable bat sa fille.

173. — J'ai entendu dire toujours,
Quand saint Ambroise fait neiger,
Que nous sommes en grand danger
D'avoir du froid plus de vingt jours.

174. — Avril, le doux,
Quand il se fâche, le pire de tous.

175. — S'il pleut quand vous récoltez vos osiers, il pleuvra le jour des autres moissons qui doivent suivre.

176. — Rivaux au pignon,
Paquage au copon.

177. — Givre à Noë (*Noël*),
Pommes à mendelées (*foison*).

178. — Année de neige, année de grenaison (*abondance de graines*).

179. — Année de faïnes (*fruit du hêtre*), année de famine.

180. — Dans la maison, la fille qui siffle, la poule qui, comme le coq, chante, annoncent la décadence.

181. — Quand il pleut le jour de la Saint-Médard, il pleut quarante jours pendant l'été, à moins que la bonne sainte Marguerite, qu'on invoque contre la pluie, ne prenne la liberté de reboutonner la « brayette » du saint, après lui avoir soigneusement remis la chemise dans sa « brayette. »

182. — Brouillard à mars,
Gelée à mai.

183. — Pâques pluvieuses
Sont souvent fructueuses.

184. — Voulez-vous favoriser l'incubation des œufs, placez une croix « en fer cru » sous la poule qui couve.

185. — Quand une poule chante le coq — c'est-à-dire imite le cri du coq, — c'est signe qu'il mourra, sous peu, quelqu'un dans la famille.

186. — Pluie d'avril,
Fumier d'berbis.

187. — Froid mai et chaud juin
Donnent pain et vin.

188. — Si le matin, lorsque vous vous levez, vous voyez voler des moineaux, des corbeaux, des pies ou des buses, tout, dans la journée, vous arrivera comme vous le souhaitez.

189. — Mars rend ses fossés comme il les trouve : c'est-à-dire s'il pleut le 1er mars, il pleuvra certainement le 1er avril.

190. — A la Saint-Luc,
Ne sème plus,
Ou sème dru.

191. — A la Sainte-Croix,
Cueille tes pommes et groë (*gaule*) tes noix.

192. — A la Saint-Vincent,
Quand l'hiver s'épand,
Il se casse les dents.

193. — Autre moyen de connaître le temps. Vous coupez un oignon en douze que vous mettez dans une assiette en le recouvrant de sel. Chaque morceau dont le sel boit le jus de l'oignon représente un mois humide, ceux dont le sel ne s'imbibe pas représentent les mois secs.

194. — Quand il tonne le jour de Notre-Dame à Mars (le jour de l'Ascension), les « nuées sont avortées » pour toute l'année.

195. — Jamais sécheresse
N'amène richesse.

196. — A la Sainte-Catherine,
Tout bois prend racine.

197. — Ne repiquez jamais du persil, car vous vous exposeriez à repiquer l'âme de votre plus proche parent, c'est-à-dire qu'il mourrait sûrement dans l'année. (*Voir l'aphorisme 82.*)

198. — Egalement un de vos parents mourra dans l'année si vous faites votre lessive pour l'octave de l'Epiphanie.

199. — Si deux filles se marient le même jour, l'une est heureuse et l'autre, forcément, sera malheureuse.

200. — Si vous entendez *bourreler* dans vos oreilles, c'est qu'évidemment quelqu'un parle de vous : si le tintement s'entend dans l'oreille droite, c'est qu'on dit du bien de vous, et c'est tout le contraire si le tintement s'entend dans l'oreille gauche.

201. — Une épine, un éclat de bois, vous est-il rentré dans le doigt, dans la paume de la main, et ne pouvez-vous le retirer? appliquez sur la main, du côté opposé ou est entré l'épine ou l'éclat de bois, un petit morceau de peau de couleuvre, et l'épine ou l'éclat de bois ne tardera pas à sortir. Même moyen à employer si c'est un éclat d'ardoise.

202. — Si par malheur une chouette se pose sur le toit de la maison, c'est signe que, dans l'année, mourra l'une des personnes qui l'habitent : à défaut de mort, c'est présage de grand malheur, de terrible accident.

203. — Ne nettoyez jamais votre écurie de la Noël au nouvel an, car bien sûr votre plus beau cheval mourrait dans l'année.

204. — Pour guérir le mal aux yeux, vous dites : « La Sainte-Vierge se promenant dans les champs, s'assit sur une pierre pour se reposer. Dieu la rencontra et lui dit : « Que pleurez-vous? » Elle répondit : « Je pleure le mal d'yeux. » Dieu dit à la Sainte-Vierge : « Levez-vous et le vent qui vous soufflera vous guérira de toute affliction, la levai, la battirate et le bourgéon. » — Puis vous vous faites souffler trois fois dans l'œil le matin, trois fois dans l'œil le midi, trois fois dans l'œil le soir, et vous êtes guéri.

205. — Pour les piqûres, vous dites : « Pointe sur pointe, que Dieu bénisse la pointe et que dessus cette pointe il ne s'amasse pas plus de plaie — ou de pûs — qu'en sainte-plaie de Notre-Seigneur. » Vous répétez trois fois et vous soufflez ensuite sur la partie piquée.

206. — Vous dites aussi, pour guérir les piqûres et même les plaies, d'abord cinq *Pater* et cinq *Ave;* puis une seule fois seulement, en ayant bien soin de ne rien mettre sur la partie malade : « Sang vivant, retire-toi comme le sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est retiré de dessus « le calvaire de la croix (?) » Ou : « Plaie ! ferme-toi comme s'est fermée la plaie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, sur l'arbre de la croix. »

207. — Pour guérir les chevaux de la colique, vous dites cinq *Pater,* cinq *Ave,* et, faisant avec le pied gauche le signe de croix sur le ventre du cheval, vous ajoutez : « Tranchées rouges, tranchées blanches et vives et autres tranchées quelconques, je vous conjure, au nom du grand Dieu vivant, de sortir hors du corps de l'animal aussi vite que Notre-Seigneur est sorti du jardin des Oliviers, aussi vrai que Joseph d'Arimathie est entré le premier dans le saint paradis après Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

208. — Pour guérir les coliques des chevaux, vous dites, en frottant le ventre du cheval : « *Gott, super ma gott* (?), *consummatum est.* »

209. — Pour que votre labour vous soit profitable, ne labourez qu'après avoir fait trois fois le tour de la charrue avec un cierge allumé, et surtout ne rentrez votre fourrage qu'après avoir mis une croix en bois au-dessus de la grange.

210. — Si l'on a tout de suite besoin d'un sorcier, il faut, pour l'évoquer et qu'il arrive sûrement, planter derrière la porte de votre maison un manche à balai arraché à un balai qui n'a jamais servi.

211. — Pour cicatriser les crevasses et aussi les prévenir, il faut les enduire de graisse de taupe.

212. — Pour guérir les chevaux de la colique, il faut, dans le courant de janvier, prendre, de la main gauche, la première taupe que vous voyez sortir de terre. Vous la serrez jusqu'à ce qu'elle étouffe dans votre main gauche qui acquiert alors le pouvoir de toujours guérir les coliques des chevaux et de certains autres animaux si vous la promenez en forme de signe de croix sur le ventre de la bête malade.

213. — Pour faire fortune, vous prenez, dans la nuit qui suit le « jour de la conversion de saint Paul, » une poule noire et vous allez, quand arrive minuit, vous poster à un embranchement de quatre chemins.

Le diable ne tarde pas à venir vous y rejoindre et vous demande : « Combien ta poule ? » Vous fixez alors le chiffre que vous désirez avoir pour que votre fortune soit faite et la somme vous est immédiatement donnée. Mais malheur à vous si vous vous trompez en la comptant.

Quand vous avez bien vérifié la somme et que vous partez, un autre piège vous est tendu. Le diable vous fait suivre par des esprits malins qui vous appellent en vous provoquant par des « pst ! pst ! » répétés. Si vous avez l'imprudence de vous retourner, le diable vous saisit à la gorge, vous tord le cou et reprend l'argent qu'il vous a donné.

214. — S'il pleut le dimanche avant l'aspersion de l'eau bénite, c'est signe de pluie pour toute la semaine.

215. — S'il pleut le jour de la Trinité, la récolte du blé sera mauvaise.

216. — Le lundi des Rogations donne le temps que l'on aura pendant la fenaison, et le mardi celui de la moisson ou du mois d'août. Si dans la matinée du mercredi il y a du brouillard, il faut craindre la gelée ou même la neige à l'époque des semailles de mars ou d'octobre.

217. — La pluie qui tombe le vendredi-saint annonce une grande humidité pour tout le reste de l'année.

218. — Pour guérir les verrues et certaines tumeurs à fleur de peau, outre les pois ou les morceaux de lard que vous jetez dans un puits, vous pouvez prendre une limace que vous attachez à un buisson d'épines : vos verrues diminuent à mesure que la limace pourrit, et disparaissent, enfin, quand la putréfaction de cette limace est complète. (*Voir les aphorismes 90 et 129.*)

219. — Pour se guérir d'une morsure de vipère, il suffit de se rendre à Margut, près Carignan. Dès que vous avez mis pied sur le territoire de cette commune, votre morsure se cicatrice et vous n'avez plus rien à craindre. (*Cette croyance est encore très vive à Lamoncelle*).

220. — Pour faire passer les douleurs de reins et les points de côté, il faut boire du café noir dans lequel on a fait dissoudre, en nombre impair, des crottes de brebis desséchées.

221. — Si vous semez du blé le jour de la Saint-Bruno, il périra par la *brune* (le charbon).

222. — Le jour le plus favorable pour la semaille des céréales est le 30 septembre, fête de saint Jérome.

223. — Si vous voulez que votre laitue soit belle, semez-la toujours au moment de la lune croissante.

224. — Pour tirer un bon numéro, le jour du tirage au sort, il faut avoir, caché dans l'une des manches de son vêtement, au moment où l'on met la main dans l'urne, un clou de cierge pascal. On peut encore, la veille du tirage, placer cinq clous en forme de croix sur la tombe la plus récente du cimetière. Le conscrit peut aussi, au moment où il prend son numéro, tenir serrée dans ses dents une pièce de monnaie.

225. — Pour conjurer le sort, il faut frapper un sorcier sur la tête en même temps qu'il vous frappe sur l'épaule; ou encore dire le matin, en s'éveillant : C'est aujourd'hui... (dire le nom de la journée); et alors, de tout le jour, les sorciers n'auront aucun pouvoir sur vous.

226. — Pour se préserver des hémorrhoïdes et aussi des migraines, il faut porter des marrons d'Inde dans la poche gauche de son pantalon. (Cette croyance paraît nous être venue du pays de Liège.)

227. — Sevrez-vous un enfant et voulez-vous empêcher que le sevrage lui soit nuisible? il faut le faire sortir de la maison le dos en avant en même temps que l'on met au cou de la mère un collier de treize bouchons de liège.

228. — Pour faire disparaître la bruine si défavorable aux moissons, il faut aller à jeun, le matin du 6 août, chercher cinq épis de blé bruiné, les lier en croix, les asperger d'eau bénite en récitant : *Asperges me Domine...* Dire ensuite cinq *Pater* et cinq *Ave* en l'honneur de la « Transfiguration » et coucher enfin ces épis, en croix, dans la cheminée au-dessus de la crémaillère.

229. — Contrairement à la croyance générale, le vendredi passe à Lamoncelle pour un jour heureux et bénit. Tout ce que vous entreprendrez un vendredi réussira.

CHAPITRE III

Contes de Sorciers et Légendes [1]

LA VOIE DES VACHES

Pourquoi ce nom au chemin qui contourne la forge des Bièvres à Condé-les-Autry ? Autrefois, il y a environ deux cents ans, une fée habitait dans une grotte appelée Trou-Boué, seule avec une vache dont elle buvait le lait ; c'était sa seule nourriture. Et chaque matin un enfant venait chercher cette vache au Trou-Boué et la menait paître. Mais la fée, pour lui, resta toujours invisible. Tous les mois, elle suspendait au bout d'une corde un petit sac fermé contenant la somme qu'elle devait au berger « pour sa garde. » Celui-ci déliait le sac, prenait l'argent et s'en retournait avec la vache qu'il ramenait le soir, toujours par le même chemin qui, de nos jours, garde encore le nom de : Chemin des Vaches ou de la Garde.

M. l'Instituteur de Condé-les-Autry nous envoie une variante de cette légende :

Ce n'est pas une petite somme d'argent que, chaque année, le pâtre recevait pour son salaire, mais un pain qu'il trouvait suspendu à la corne de l'une des vaches. Un jour il se plaignit de la modicité d'une telle rémunération. Il entendit alors une voix lui dire : « Viens cette nuit avec un sac. » Il n'y manqua pas. Une main mystérieuse prit le sac et, quelque temps après, le lui rendit ; puis une voix lui fit encore cette recommandation : « Ne l'ouvre pas avant d'être arrivé chez toi. » Malheureusement, poussé par la curiosité, il ouvrit le sac en chemin, le vida : il en sortit du son. Rentré chez lui, il raconta son aventure à sa mère. « Peut-être, dit celle-ci, que tu ne l'as pas bien secoué. » Elle prit le sac, le secoua, il en sortit une pièce d'or et une pièce d'argent. Vite ils coururent à l'endroit où le sac avait été ouvert et vidé ; mais ils n'y trouvèrent ni or ni son.

Même légende à Rocquigny, Saint-Aignan, Imécourt, Saint-Martin, Saint-Menges (les Fégots), Bazeilles (les fées de la Baterne), Château-Porcien, Escombres, Messincourt, etc., etc.

Un jour le pâtre négligea de prendre la bourse suspendue à la corne de la vache. Depuis ce jour il ne revit plus cette bourse et ne fut jamais payé.

Voir plus loin : *les Sorciers de la cave à Bosseaux ; les Fées de la Cave ; les Fées du Mont-Chatillon,* et dans le *Nord-Est* du 28 juin 1876 : *la Cave aux Fées.*

---

(1) Nous n'avons choisi que les légendes les plus caractéristiques — nombre d'entr'elles, avec quelques légères variantes, sont communes à maints villages ardennais, — et surtout nous les avons reproduites *telles qu'elles nous ont été racontées*, sans superfétation, sans y rien ajouter, sous prétexte d'ornements littéraires.

Les fées du Bois-de-Brossart (tout proche de Clavy-Warby) avaient aussi des vaches qui se mêlaient, le matin, au troupeau communal et disparaissaient le soir. Un pain que le pâtre trouvait chaque mois suspendu à la corne de l'une des vaches, lui servait de rétribution.

Ces mêmes fées du Bois-de-Brossart, dont le refrain singulier était :

La plume vole... vole... vole...
La plume s'envole-t-au vent,

mirent une fois, dans le tablier d'une pauvre femme qui ramassait du bois, une grosse poignée de feuilles mortes. « Porte ça chez toi mais, en route, ne regarde pas ces feuilles. » Hélas ! le malheur voulut que, la curiosité étant la plus forte, cette femme jetât les yeux sur son tablier. Toutes les feuilles alors tombèrent, sauf une qui se changea en pièce d'or quand la paysanne fut rentrée chez elle. Elle revint vite sur ses pas, mais les feuilles avaient disparu. — *Communiqué par l'instituteur de Clavy.*

Même légende à Stonne. Un gardeur de porcs, qui gardait pour les fées une vache mystérieuse, reçoit en paiement un sac plein de braise qu'il vide, furieux de n'être pas payé en argent. Rentré chez lui, il retourne son sac et y trouve quelques louis d'or. Vite il court à l'endroit où il avait vidé son sac, c'était au lieu dit *la Fontenelle*, mais il n'y vit que cette même braise.

Lire les *Pommes de pin*, dans les « Contes merveilleux » de Porchat.

Lorsque la propriété se resserra, que les habitants s'agglomérèrent dans les bourgades, que la commune apparut enfin, il fallut bien sauvegarder, protéger les troupeaux constituant alors toute une fortune, souvent, et contre les bêtes féroces dont les forêts étaient peuplées, et contre les malfaiteurs, et contre les seigneurs féodaux aussi dangereux que les bêtes fauves. Cette nécessité de la défense fit naître la pensée de réunir les troupeaux et de les placer sous la garde d'un pâtre commun. En effet, il était facile d'enlever une vache ou quelques moutons que gardait une femme ; mais lorsque le troupeau était réuni en masse et surveillé par un berger et ses chiens, et qu'en cas de méfait sur le troupeau commun on avait à lutter contre l'autorité municipale, bien qu'en ce temps elle fut encore peu développée, il y avait, contre le ravisseur, une force qu'il n'osait affronter, parce qu'alors il s'attaquait à la commune entière. En outre, les limites des bourgs et des communes n'étaient pas plus, à l'origine, déterminées que les propriétés particulières. Les cultivateurs étaient exposés à des procès, soit avec les habitants des communes voisines soit surtout avec le seigneur sur les propriétés duquel les troupeaux se transportaient. Le mélange de ces divers territoires, enclavés les uns dans les autres, rendait indispensable une espèce d'association entre les communes qui trouvaient ainsi un efficace moyen de protection mutuelle. — Voir Dalloz : *Répertoire de jurisprudence*, au mot « droit rural. »

LES PIGEONS ENCHANTÉS

Avant la construction de la route entre Bannogne et Recouvrance, il n'y avait qu'un chemin bordé, à la sortie de Recouvrance, de gros peupliers qui maintenant n'existent plus.

Les personnes qui, le soir, se rendaient de Recouvrance à Bannogne, voyaient très souvent deux pigeons blancs quitter les peupliers, se poser sur le chemin et courir devant elles sans s'effaroucher.

Voulait-on s'emparer de ces pigeons ? ils s'envolaient et allaient se poser à une faible distance où ils roucoulaient. Quelquefois même, lorsqu'on arrivait un peu avant Bannogne, ils couraient sur les talus du chemin, assez élevés à cet endroit. Si l'on grimpait sur les talus pour les prendre, ils regagnaient les peupliers d'où ils étaient partis et, arrivés là, leurs roucoulements se changeaient en paroles, en plaisanteries à l'adresse des personnes qui les avaient voulu prendre.

LES LAVEUSES DU BOIS-PLANTÉ

Il existait, autrefois, entre Bannogne et Seraincourt, une petite forêt aux arbres de laquelle était toujours suspendu du linge mis à sécher. La nuit venue on entendait même le battoir des lessiveuses et des conversations de femmes se disputant. Et si vous vous avisiez d'entrer dans la forêt, le linge qui pendait aux branches disparaissait instantanément et tout bruit cessait. Mais où donc dans cette

forêt se pouvait faire cette lessive, puisqu'il n'y avait là ni fontaine, ni ruisseau. Quelles étaient ces lessiveuses que personne n'a jamais aperçues ? Toujours est-il que, dans le pays, on dit d'une femme qui lave son linge pendant la nuit et qu'on entend ainsi sans la voir : *C'est une laveuse du Bois-Planté.*

Les fées laveuses sont communes en France. Elles lavent, ordinairement, au clair de lune, sur le bord d'une rivière, puis, aux premiers feux du jour, elles s'enfuient après avoir étendu leur linge sur les buissons et les rochers d'alentour. Mais jamais on ne les voit procéder à cette besogne ; on ne devine leur présence que par le mouvement du linge qui semble s'étendre, se retourner, se secouer et se détirer tout seul. Lorsque les souffles de l'air et la chaleur du jour l'ont séché, elles viennent, mais toujours invisibles, le ramasser. On le voit alors s'en aller par brassées et s'envoler comme s'il avait des ailes.

En Suisse et dans la vallée du Rhône, les fées laveuses s'appellent *toulas, gallières à noz* (lavandières de nuit). Ce sont de belles filles, mais méchantes. A demi-nues, on les voit, au clair de lune, lessiver près des fontaines solitaires. Si, passant près d'elles, elles vous prient de les aider à tordre le linge mouillé, prenez bien garde ! Pour peu que, par distraction, vous tourniez à rebours, elles vous tordront le cou. — Cerrésole : *Légendes vaudoises ;* Monnier et Vingtrinier : *Coutumes du Forez et du Bugey ;* Laisnel de la Salle : *Croyances et Légendes du centre de la France,* t. I, liv. II, ch. I.

Voir aussi sur les « fées lavandières » une légende bretonne dans la *Revue d'Anjou et de Bretagne.* Des légendes sur les « lavandières de nuit, » dans le Bas-Berry, ont été recueillies par Mlle Aurore Sand.

Dans le beau roman de M. Barbey d'Aurevilly : *Une Vieille Maîtresse,* il est parlé des fées laveuses de la Normandie, qu'on appelle les « Mille-Lorraine. » Ces fées, vêtues de blanc, chantent la nuit, à genoux sur la pierre polie des lavoirs. On les voit battant leur linge au clair de lune, placées en cercle autour de l'eau étincelante. Quand un passant attardé entre dans la prairie où se trouve le lavoir qu'elles hantent, elles l'arrêtent aux échaliers et le forcent à tordre leur linge. Mais si l'imprudent s'y prend mal, elles lui cassent le bras.

Voir dans les « Contes de la Grande-Bretagne » (collection Loys Bruyères) : *Le Taureau noir de Norwège.* M. Loys Bruyères ajoute à ce propos :

« La croyance aux lavandières de nuit est répandue dans toute la Bretagne ; voir notamment Sébillot (*Traditions de la Haute-Bretagne*). Émile Souvestre (*Foyer Breton*) rapporte qu'un jeune garçon, un soir, rencontra des lavandières qui frappaient avec des battoirs sur un linceul tout en chantant. A la vue du jeune homme, elles lui offrent de les aider à tordre le linge. En un moment d'oubli, celui-ci tord le linge en sens inverse des fantômes. Aussitôt le linceul serre ses mains comme un étau et il tombe broyé par les bras de fer des lavandières. Le conte agenais de *Peau d'Ane* (recueil Bladé) contient aussi un épisode de lavandières. Voir encore l'*Homme poulain,* dans les « Contes Bretons » de Luzel. En Suède, de nombreux contes populaires témoignent chez les Suédois de ces mêmes superstitions. Ainsi, dans la version du « Gars » qui vole les trésors du géant, le héros voit un Troll laver un linge sanglant et vient à son aide. Dans la Princesse de la caverne, des laveuses essaient d'enlever d'un mouchoir des taches de sang. Même recit en Norwège. »

On dit aussi, dans certaines parties de la France, que ce linge, donné à tordre, enveloppe un enfant nouveau-né. Lorsqu'on tord le linge, le sang de l'enfant coule, et on entend ses râles jusqu'à ce qu'il meure étouffé, écrasé.

LES BATTEURS DE CREURUELLE

Sur le territoire de Bannogne s'étend, entre deux monticules, une toute petite vallée que l'on appelait, jadis, Creux-Ruelle. De cette vallée, la nuit, partait un bruit continuel semblable à celui que font les batteurs en grange. Voulait-on s'avancer pour surprendre ces travailleurs mystérieux, le bruit s'éloignait, mais toujours régulier et entremêlé de voix d'hommes. Revenait-on sur ses pas, désespérant d'avoir la clef du mystère, le bruit se rapprochait. Depuis l'invention des batteuses mécaniques, il n'y a plus, dans cette région, de batteurs au fléau et quand, par hasard, les fermiers de ce pays, voulant battre de la luzerne ou du trèfle au fléau, pour voir ce qu'était l'ancien système, s'y prennent maladroitement, on dit d'eux : « *Ce ne sont plus là les batteurs de Creuruelle.* »

A Etalle, il y a une centaine d'années, on entendait battre le blé dans une grange. Entrait-on

dans la grange, on ne voyait personne et le bruit cessait aussitôt pour recommencer dans une pièce voisine ; et toujours ainsi, un batteur mystérieux se trouvant toujours où vous n'étiez pas.

« Il y a moins de dix ans, à la ferme du Rom-Bonnet, près de Beaumont (petite ville de Belgique, sur la frontière franco-belge), à tout moment du jour et de la nuit, on entendait, dans les caves, les tonneaux, les cuvelles, les pots, les jarres danser ensemble une sarabande effrénée. Le fermier, plus courageux que les autres, descendait à la cave. Tout se taisait. Tonneaux, cuvelles, pots, jarres étaient à leur place ordinaire, bien rangés et en bon ordre. A peine le fermier avait-il refermé la porte derrière lui que le tapage recommençait de plus belle, les tonneaux se cognant les uns contre les autres comme des hommes ivres, les pots et les jarres sonnant comme des cymbales.

« On s'en fut demander au curé du village de venir rebénir la ferme. Il vint et, pendant plusieurs heures, demeura seul dans les caves. Quand il remonta, il était pâle, échevelé, couvert d'une sueur froide, les vêtements en désordre. Il avait dû lutter avec les diables et les chasser l'un après l'autre de la ferme, à force d'exorcismes, de signes de croix, d'eau bénite et de prières : et la besogne avait été rude. » — H. DE NIMAL, dans la *Revue des Traditions*, mai 1889.

LE VOYAGEUR MYSTÉRIEUX

On le rencontrait souvent le matin et surtout lorsqu'arrivait la nuit, sur la Voyette de Chaumont. L'automne semblait être sa saison préférée. Long, mince, vêtu de noir, une baguette à la main, il se promenait sans dire une parole. Et quand, par hasard, un passant avait la malencontreuse idée de lui demander : « Où allez-vous, mon bon monsieur, est-ce à Rethel ou à Reims ? » *Point-parle* — ainsi l'avait-on surnommé dans le pays — faisait entendre un gémissement plaintif et, à la grande stupéfaction de celui qui l'avait interrogé, disparaissait subitement sans qu'il fût possible de savoir où il était passé.

Nombreux sont, dans les Ardennes, les farfadets, les sorciers malfaisants ou bienfaisants postés sur les routes pour tourmenter les voyageurs ou leur être utiles. Signalons, entre autres, le rémouleur du pont de Franquet, près Rocroi ; le mouton de Basagnaude ; le cavalier mystérieux, armé de pied en cap, bardé de fer, qui, aux temps de la chevalerie, se tenait sur la route d'Etrépigny à Boulzicourt, accompagnant les voyageurs qu'il rencontrait, sans ouvrir la bouche, et disparaissant instantanément aussitôt arrivé à destination ; et aussi la « gaille » (chèvre) de Novion. Sur la route de La Ferté, toutes les nuits, pendant de longues années, on vit, assis à côté l'un de l'autre, une rangée de moines blancs, encapuchonnés et lisant leur bréviaire. Ils ne levaient la tête que pour vous regarder passer et, dès qu'arrivait le petit jour, ils semblaient se fondre dans le brouillard du matin. A trois cents mètres de Puilly, au lieu dit « Devant-la-Ville, » à minuit sonnant, un homme de taille gigantesque surgissait et de là parcourait la campagne, criant : « Taïaut ! taïaut ! »

A Olizy, c'était un cheval blanc, sans tête, qui vous « *regardait* (?) » passer. Il se tenait plus particulièrement à La Cendrée, au pied de la côte où se réunissaient parfois les sorciers. On voyait aussi, au même endroit, un agneau blanc qui se laissait volontiers approcher, mais disparaissait subitement dès qu'on voulait le toucher.

Sur la route de Sailly à Malandry, pour ne citer enfin que ce dernier exemple, c'était l'âme d'un moine blanc de l'ancienne abbaye d'Orval qui apparaissait la nuit aux voyageurs attardés.

Dans LAISNEL DE LA SALLE, une autre apparition non moins lugubre (*dans le Berry*) mais qui, assure-t-on, ne se manifeste qu'aux protégés de Saint-Martin (les meuniers) lorsqu'il leur arrive, à minuit, de traverser ces mornes solitudes, est celle-ci : deux longues files de grands fantômes à genoux, la torche au poing et revêtus de sacs enfarinés, surgissent soudainement à droite et à gauche du sentier que suit le passant, et l'accompagnent silencieusement jusqu'aux dernières limites de la plaine en cheminant à ses côtés, toujours à genoux et en lui jetant sans cesse au visage une farine aigre et caustique.

LA BÊTE DE BASIGNY

Vers le milieu du quatorzième siècle, une femme de Basigny, mère de plusieurs enfants et qui n'aimait pas à les entendre pleurer, les menaçait toujours, lorsqu'ils étaient en larmes, de les faire manger par *la bête de Basigny*. Or, un soir qu'une de ses petites filles pleurait sans qu'il fût possible de la consoler, elle la prit par la

main et lui dit : « Allons, je vais te mener à la bête de Basigny pour qu'elle te mange. » Et au moment même où elle ouvrait la porte, le hasard voulut qu'une chèvre, revenant du pâturage et sans doute attirée par le bruit, entrât dans la maison. La fillette, l'ayant aperçue, fut tellement effrayée qu'elle mourut subitement.

Depuis cette époque, et même de nos jours, on dit aux enfants méchants ou qu'on ne peut apaiser : « Je vais te faire manger par la bête de Basigny? » Qu'était cette bête? Elle n'a sans doute existé que dans l'imagination des mères qui l'appelaient et qui l'appellent à leur aide comme une espèce de Croquemitaine. Toujours est-il que cette fameuse bête, légendaire dans le pays de Renwez, pouvait, croyait-on, se métamorphoser en chèvre, en bœuf, et même en cheval se laissant atteler et conduire très docilement, mais disparaissant aussitôt que la voiture était arrivée à destination.

Basigny est à un kilomètre sud de Renwez. C'était un hameau peu important qui fut entièrement brûlé en 1653 avec les villages voisins. Ce hameau ressortissait au marquisat de Wartigny, dans la mouvance de celui de Montcornet. Aujourd'hui, son territoire a été réuni à celui de Renwez, et Basigny n'existe plus qu'à l'état de lieu dit.

Quant à la bête de Basigny, voici la légende. D'après la tradition, il aurait existé dans la contrée un animal sauvage qui avait le don de se métamorphoser à volonté pour épouvanter les voyageurs ; on en fait remonter l'origine au quatorzième siècle. Son dernier exploit date du siècle dernier, et les victimes en seraient deux pauvres bouchers de Bourg-Fidèle qui se rendaient au marché de Charleville.

Cette bête se métamorphosait tantôt en mouton, tantôt en veau et aussi en cheval.

LES SORCIERS DE LA CAVE A BOSSEAUX

Entre Saint-Marcel et Sury se trouve un petit étang connu sous le nom de Cave à Bosseaux. Jadis cette fosse était habitée par des sorciers. Malheur à ceux qui s'approchaient de cet endroit, ils disparaissaient pour toujours. Les redoutables lutins s'en saisissaient et les noyaient dans l'étang.

Ces « pie-pie-van-van » possédaient quelques têtes de bétail qu'ils confiaient à la garde du pâtre communal. Un jour, celui-ci résolut d'aller réclamer son salaire aux habitants de la Cave à Bosseaux. Moitié tremblant, il se dirigea vers cet endroit. Mal lui en prit, car lui aussi ne reparut jamais. Plus prudent, son successeur se garda bien d'aller chercher son dû. Mais il n'y perdit rien : un beau jour, l'une des vaches des pie-pie-van-van lui arriva, portant suspendue à l'une de ses cornes une bourse renfermant la somme qui lui était destinée.

Cette fosse fut, pendant longtemps, un objet de terreur pour les habitants de la région. Aujourd'hui même encore, les enfants qui passent par là se tiennent à une fort grande distance de cet étang réputé ensorcelé.

LES FÉES DU MONT-CHATILLON

La petite colline qui domine la route de Rocquigny à Châtillon s'appelle le Mont-Châtillon. Or, au temps jadis, la commune de Rocquigny avait un pâtre assermenté qu'elle chargeait de garder toute la gent bovine du pays. Pour salaire on lui allouait mensuellement une petite somme par tête de bétail, plus, le jour de la fête patronale, autant de galettes qu'il comptait de bœufs et de vaches dans son troupeau.

Un jour qu'il passait au pied du mont, le pâtre ne fut pas médiocrement sur-

pris de voir mêlée aux bêtes qu'il gardait, une vache qui lui était inconnue. Elle était complétement noire et ses yeux brillaient d'un singulier éclat. Comment s'était-elle jointe au troupeau? Et quand le soir il les ramena au village, cette vache se sépara des autres, contourna le pied du mont et disparut.

Le lendemain elle revint, et aussi le jour suivant, sans que le pâtre put jamais voir d'où elle arrivait. Elle semblait sortir de terre. C'était déjà singulier, mais le pâtre fut encore bien plus stupéfait lorsqu'au bout du mois il vit suspendu à la corne de cette vache un petit sac d'argent contenant son salaire. Disons aussi que la fête patronale étant arrivée, il trouva plantée au bout de cette même corne une belle galette.

N'y pouvant plus tenir, il raconta cette aventure dans le village : on le traita de menteur. Mais comme il insistait, disant : « Venez, demain, venez et vous verrez cette vache noire au milieu de mon troupeau, » il fut décidé que le lendemain on irait, en troupe, au Mont-Châtillon. Comme toujours la vache apparut, mais apercevant tous ces curieux elle prit aussitôt la fuite dans la direction du mont.

Tous alors de la poursuivre; puis, arrivés au pied de la colline, ils se trouvèrent, sans savoir d'où elle sortait, en face d'une énorme table, recouverte d'une nappe blanche, chargée de plats appétissants, de galettes dorées, de vin, et avec autant de couverts qu'il y avait de personnes.

Mais saisis de peur, à cette vue, ils s'enfuirent tous et n'osèrent jamais revenir au Mont-Châtillon, où d'ailleurs la vache ne reparut plus et encore moins cette fameuse table si bien servie.

LA FILEUSE DE LINCHAMPS

On raconte dans la vallée de la Semoy qu'il y a encore vingt ans, la dernière châtelaine du château de Linchamps apparaissait toutes les nuits, s'asseyait dans l'une des anfractuosités de ce qui restait d'une tourelle du château, formant un siège naturel et que l'on appelait pour cela : *Chaise de la fileuse*. Car ce fantôme, vêtu de blanc, reposait là de longues heures. On pouvait voir tourner son rouet qui ne faisait aucun bruit en tournant. Et quand elle se levait, elle poussait du pied quelques pierres qui tombaient dans la Semoy, comme si elle eût voulu faire disparaître tout vestige de son ancienne demeure. Les mères disaient souvent à leurs enfants : « Prends garde à la fileuse! Si tu n'es pas sage, elle t'écrasera en te jetant une grosse pierre. »

Saint-Laurent avait aussi, autrefois, sa fée fileuse. Elle se tenait, ordinairement, au lieu dit : *Pré-de-la-Cave*. Assise dans un vieux sol creux qui bordait le chemin, elle filait, en attendant les passants qu'elle poursuivait. — *Communiqué par* M. Laurent.

Il y avait aussi une fée fileuse à Villy. Elle se tenait au lieu dit Waleppe, et filait, filait, filait matin et soir sans prendre une minute de repos. On entendait le bruit de son rouet, mais on ne la voyait pas, à moins que ce ne fut à l'aurore ou au crépuscule, et encore fallait-il être privilégié.

On parle encore de nos jours, dans le pays de Liart, de la « fée fileuse de Bon-Bigot. » La nuit, elle sortait des ruines du château-fort et poursuivait, sa quenouille à la main, les voyageurs attardés. Cependant elle s'arrêtait toujours, sans jamais oser aller plus loin, à une centaine de mètres environ de la hauteur dite « La Potence, » sans doute le Montfaucon des anciens seigneurs de Liart.

Les femmes des Elfes, dit Alfred Maury (*Les Fées au moyen-âge*) sont regardées en Allemagne comme aussi habiles que nos fées à tourner le fuseau. Une foule de traditions rappellent ces mystérieuses ouvrières. Telle est la légende de la jeune fille de Scherven, près de Cologne, qu'on voit, la nuit, filer un fil magique : telle est celle de la dame de Hollé que la croyance populaire place dans la Hesse sur le mont Meisner. Hollé distribue des fruits, des fleurs, des gâteaux, de la farine et répand la fertilité dans les champs qu'elle parcourt. Elle exerce à filer, elle encourage

les fileuses laborieuses et punit les paresseuses ; elle préside à la naissance des enfants, se montre alors sous l'apparence d'une vieille femme aux vêtements blancs. Parfois, aussi, elle est vindicative et cruelle. Elle se venge en enlevant les enfants, et en les entraînant au fond des eaux. Pschipolouza, cette petite femme vieille, hideuse et ridée qui effraie souvent le pays dans les environs de Zittau, se montre au bord des chemins, dans les bois, vêtue de blanc et occupée à filer. Dans la Livonie, on croit aux *swehtas-jumprawas*, jeunes filles qu'on aperçoit la nuit, filant mystérieusement.

Voir dans Sébillot, *Traditions de la Haute-Bretagne :* « Les Filandières de nuit. » Dans Cerrésole, *Légendes vaudoises :* « La Fileuse de Chézières ; » Laisnel de la Salle : « Le Trou à la Fileuse. »

LE TROU DES FÉES

Entre les Hautes-Rivières et Linchamps, au lieu dit « la Rivette, » se trouve taillé en plein roc, qu'il traverse, un ruisseau souterrain long d'environ huit mètres et assez large, assez élevé pour laisser passer un homme. Ce ruisseau aurait été, dit la légende, creusé par les fées.

Chaque nuit, autrefois, elles se réunissaient autour de ce roc et criaient : « Taheu ! Taheu ! » On les entendait de très loin. Souvent aussi, ceux qui osaient s'approcher de la Rivette voyaient un orchestre en plein mouvement, entendaient des airs de danse, mais les musiciens restaient invisibles. Les curieux disparus, les voix reprenaient : « Ceux d'Harcy sont-ils ici ? — Oui, répondait-on dans les airs. — Ceux de Sugny y sont-ils aussi ? — Oui. — Eh bien alors, en danse ! »

Il arrivait aussi que certains imprudents se laissaient saisir par les fées. Ils étaient aussitôt tués, passés à la broche, rôtis devant un feu allumé sur la roche et dévorés par les sorcières, une fois cuits à point. Et pour qu'il ne restât pas trace de cet horrible festin, les os de la victime étaient, sur l'heure, calcinés et réduits en cendres.

LE BERGER SUSCEPTIBLE

Il y a une soixantaine d'années, vivait sur le coteau du Chesnois, entre Villers-sur-le-Mont et Balaives où il faisait d'un bout de la journée à l'autre paître des moutons, un berger qui passait pour sorcier. Au pied de ce coteau serpentait un chemin. Un cavalier passait-il sans saluer le berger, celui-ci d'une voix mauvaise : « Avance ! Avance ! et tu verras ! » Et à peine le voyageur avait-il fait une trentaine de mètres que son cheval boitait, refusait d'avancer, si bien que force lui était de revenir sur ses pas et de s'excuser auprès du berger de son impolitesse grande. « C'est bien ! C'est bien ! répondait alors ce singulier pâtre, puisque tu es poli, tu peux continuer ta route. » Le cheval, ainsi désensorcelé, repartait au grand trot et jamais il ne refusait de marcher, même s'il était harassé de fatigue.

LA GALETTE ENCHANTÉE

Un jour, deux cultivateurs de Ham-les-Moines, le père et son fils encore jeune, labouraient un champ non loin du « Bois du Ravelin » où se voit cette excavation appelée la « Cave à Bosseaux. » Tout à coup, ils entendirent comme le bruissement d'un four invisible et le bruit d'un pâtissier qui enfournait. Le jeune homme dit en riant : « Eh ! là-bas, si vous faites de la galette, apportez-nous-en ! » Et ils continuèrent à labourer.

La journée finie et traversant une prairie pour se rendre à leur ferme, ils virent, non sans surprise, une table au beau milieu de cette prairie et sur cette

table, entre deux couteaux neufs, une belle galette toute fumante. « Mangeons, dit le père, il ne faut rien refuser, même aux sorciers. » Puis, le repas achevé, ils reprirent le chemin de la maison.

Le lendemain, dans la même prairie et sur la même table, une autre galette qu'ils s'apprêtèrent à manger. « C'est singulier, dit le père, je ne vois qu'un couteau. — C'est, répondit le fils, qu'hier j'ai mis dans ma poche celui dont je m'étais servi. — Voleur ! tu vas être cause que nous serons charmés, rends vite le couteau. » C'est ce que fit le fils le tirant de sa poche, mais, à l'instant même où il allait le poser, la table et la galette disparurent aussitôt, laissant le père et le fils stupéfaits de cette aventure dont, à la veillée, on parle encore dans le pays.

Même légende à Saint-Menges, Rocquigny et Chaumont-Porcien. Les laboureurs trouvaient au bout de leur sillon du vin et de la galette qui leur étaient apportés, dans un panier que recouvraient des serviettes, par les fées habitant le « Mont-Châtillon. » Il fallait ne pas oublier, le repas terminé, d'envelopper les bouteilles vides dans les serviettes. Un jour on ne prit pas ce soin et depuis ce moment les laboureurs ne trouvèrent plus ce fameux panier rempli de galette et de vin. — *Communiqué par* M. Malherbe. — Voir *les Fées du mont Châtillon ; les Fées de la Cave.*

Les fées du Trou-Bossart — entre Clavy-Warby et Neufmaison — dressaient aussi pour les cultivateurs des tables chargées de vin et de galette exquise, ainsi que les fées du trou redouté de Mox-Houzy (commune de Yoncq).

Pour les fées du Trou-Magnon, territoire d'Arnicourt, c'était tout le contraire : elles ne donnaient pas de galettes aux paysans, il fallait leur en donner.

Nous retrouvons encore dans une légende qui a cours à Renneville, le souvenir de ces galettes magiques. Sur le haut d'un petit monticule appelé *Pont de Vache*, aujourd'hui presqu'entièrement affaissé, étaient jadis souvent dressées des tables chargées de galettes. Voulait-on les prendre, elles disparaissaient instantanément et ne reparaissaient que lorsqu'on s'était éloigné. *Communiqué par* M. Froment, *de Renneville.*

Même légende à Saint-Menges.

A comparer ces traditions ardennaises avec cette légende normande que nous conte M. Lecœur :

Un fermier dont c'était le tour de faire le labourage du champ aux fées, emmena son petit garçon pour toucher les bœufs. Après avoir tracé quelques sillons, il trouva au bout du champ, étendue sur l'herbe, une belle nappe blanche. Une belle galette à la croûte dorée et sortant du four s'y étalait en compagnie d'une grosse tourte, d'un petit pot de beurre fraichement baratté et sans sel, et d'un pot de cidre mousseux. Il y avait aussi deux petits couteaux neufs, jolis et brillants à ravir. On s'installa sur le gazon et, tout en mangeant son quignon de pain beurré, le garçonnet ne cessait de regarder avec une admiration envieuse son joli petit couteau. Le repas achevé, le travail fut repris, mais à peine les deux bœufs avaient-ils fait quelques pas que l'un d'eux s'abattit soudain et que l'autre fit de même. Le laboureur, surpris et se remémorant les regards de convoitise jetés par l'enfant sur son couteau, devina la cause de cette mésaventure. « Fouille dans ta pochette, dit-il, et cours reporter aux Dames le couteau que je t'avais défendu d'emporter. » Ainsi fut fait et aussitôt les bœufs, se relevant, reprirent leur travail.

Cette légende de la galette et des couteaux est d'ailleurs commune à bien des départements de la France, avec quelques variantes. Quelquefois, par exemple, la fée invisible poursuit le jeune larron en lui disant : « Rends-moi mon couteau, » jusqu'à ce qu'il se soit exécuté.

Voir Monnier et Vingtrinier : *Coutumes du Forez, du Bugey ;* Fleury : *Littérature orale de la Basse-Normandie ;* Sauvé : *Le Folk-Lore des Hautes-Vosges,* etc., etc.

Voir aussi dans Sébillot, *Conte des paysans et des pêcheurs :* « Le Pertus es Fées » (le trou aux fées). Une première galette est toute remplie de poils, la deuxième seule est bonne.

LA TABLE DE FRANCHEVAL

C'était à Francheval, dans les deux ou trois premières années du siècle. Deux paysans, parcourant les grands bois, arrivèrent dans une clairière où ils virent une table somptueusement dressée, au lieu dit l'*Aire des Oiseaux*. Personne à côté, pas plus que dans les environs. L'occasion était belle, la tentation forte. L'un des deux paysans prit un couvert d'argent et le mit dans sa poche. « Il t'arrivera malheur, » lui dit son compagnon. Trois jours après, le voleur tomba dans une angoisse indicible. Il voyait tout danser dans sa maison : c'était une sarabande

infernale. Il prit les couverts et revint à l'Aire des Oiseaux. La table y était encore et il posa, où il les avait pris, le couteau, la cuillère et la fourchette. Tout aussitôt, son angoisse disparut et, rentré chez lui, il ne vit plus son mobilier ou sa batterie de cuisine entrer en ronde. — Cette table paraissait et disparaissait à volonté, et toujours chargée de mets somptueux. Mais malheur à qui y touchait !

LA BORNE DÉPLACÉE

On raconte, à Chaumont-Porcien, à Gernelle, aux Ayvelles, à la Neuville, à Raillicourt, à Omont et dans certaines autres communes des Ardennes, qu'un propriétaire peu délicat avait déplacé, pour agrandir sa ferme, la borne qui séparait son champ du champ de son voisin. Celui-ci, qui n'aimait pas les procès, ne se plaignit pas, disant : « Laissez ! laissez ! le voleur rendra compte, dans l'autre monde, de sa mauvaise action. »

Or il mourut, et toutes les nuits, son âme, portant la borne, vaguait dans le champ ; et l'on entendait une voix lamentable qui gémissait : « Où la mettrai-je ? où la mettrai-je ? »

Tout le monde, saisi de crainte, se sauvait sans mot dire. Justement il arriva qu'un soir, un paysan attardé, revenant du village où il avait un peu fêté la bouteille et se sentant alors plus courageux, entendit cette voix qui demandait toujours : « Où la mettrai-je ? où la mettrai-je ? — Eh ! parbleu, répondit-il, remets-la où tu l'as trouvée ! — Merci ! » reprit la voix. Et sans doute que cette âme errante alla tout aussitôt replacer cette borne car, depuis ce moment, la voix ne se fit plus entendre.

Même légende dans le pays de Saint-Menges : *Le Corneur du Hattoy.*

La légende contée à la Neuville est plus explicite. Elle dit que le passant, ayant répondu : « Mets-la où tu l'as prise, » vit un fantôme blanc se baisser, creuser la terre, enfoncer quelque chose et disparaître. Le lendemain on voyait à cette même place une borne toute noire, tachée de points rouges, empreintes des doigts brûlants de ce malheureux torturé par les feux de l'enfer, pour avoir déplacé la borne.

A Raillicourt, on entendait aussi, pendant la nuit, cette voix sinistre et, l'imagination aidant, on affirmait que cette voix disait : « Où faut-il la mettre ? où faut-il la mettre ? » On reconnut enfin que ces gémissements n'étaient autres que les cris poussés par une *hulotte* (chouette).

Cette histoire de la borne et de l'âme qui la replace est traditionnelle. Elle se retrouve, avec les mêmes circonstances, dans presque tous les ouvrages nous racontant les anciennes coutumes ou les superstitions de la France. C'est toujours l'histoire du possesseur d'un champ qui a usurpé des sillons sur le champ voisin, en déplaçant la borne qui les séparait. L'âme de ce malheureux est condamnée à errer pendant toute l'éternité, chargée de ce lourd fardeau ; à moins qu'un passant charitable ne lui indique l'endroit où il faut la poser. Aussi, dans certains pays, entend-on la nuit une voix lamentable gémissant et disant : *Où faut-il la remettre ? où faut-il la remettre ?*

Dans l'antiquité, la borne avait un caractère sacré, et une cérémonie religieuse accompagnait sa plantation. La borne était le dieu des limites, le dieu Terme. Tout déplacement de cette limite constituait une atteinte à la majesté du dieu, et entraînait la peine du sacrilège : la mort. Bien mieux ! l'impunité était garantie au meurtrier. Le châtiment qui, dans nos légendes, frappe celui qui a déplacé la borne, n'est-il pas une réminiscence des idées antiques ? « Généralement, en effet, dit Laisnel de la Salle, on tient pour certain que ces espèces de Sizyphe ne sont autre chose que les ombres de malheureux qui, pendant leur séjour ici-bas, ont déplacé les bornes des champs de leurs voisins pour leur voler quelques toises de terre, et l'on affirme que, pour mettre fin à leur supplice, il suffit de répondre à la question : — Mets-là où tu l'as prise. »

LE COUZZIETTI

Autrefois, à Cornay, il n'y avait pas de fontaine et les lessiveuses, pour laver le linge, allaient au ruisseau des Goulets, dans le fond d'un bois. Etaient-elles en grand nombre, elles ne voyaient ni n'entendaient rien d'extraordinaire ; mais

n'étaient-elles que trois ou quatre, elles entendaient, à peine arrivées à la fontaine, des cris sourds, étranges, et, plus particulièrement, ces mots : « O Couzzietti ! O Moule de Coutteni ! » puis, les cris se rapprochaient, devenaient plus distincts. Dans le bois, les arbres tremblaient, les branches s'agitaient et se cassaient, et enfin les laveuses apercevaient dans les éclaircies de tout petits nains nus, grimaçant, s'approchant par bonds du ruisseau. Affolées, elles s'enfuyaient, abandonnant le linge et courant au village raconter qu'elles avaient entendu et vu le Couzzietti. Mais, lorsqu'en nombre on revenait au ruisseau, les gnomes ainsi que le linge avaient disparu.

LA CHASSE FANTASTIQUE

Entre Cornay et Châtel, dans la vallée du moulin de la Briquette, on entendait la nuit, surtout quand l'orage grondait et entre les coups de tonnerre, des chiens aboyer, des cors sonner une fanfare retentissante et des chasseurs crier : « Taïaut ! Taïaut ! » Voulait-on fuir, une force invincible vous clouait sur place. Et alors, sortant du bois, passaient devant vous comme une trombe effroyable : d'abord, un millier de tout petits chiens blancs, ayant des grelots au cou et que suivaient une centaine de molosses colossalement grands et forts; apparaissaient ensuite, ceint d'une large ceinture rouge, un hallequin entouré de ses veneurs, les uns à pied, les autres à cheval, et tous, chasseurs et chiens, à la poursuite d'un gibier imaginaire, menant un tapage infernal. D'un bond était franchi le ruisseau nommé le Boulasson, et la chasse traversait ensuite la rivière, les chiens à la nage, les chasseurs marchant sur l'eau comme s'ils eussent marché sur la glace. Et quand la rivière avait été passée, la vision disparaissait et tout bruit cessait.

M. Lefebvre, instituteur à Saint-Menges, nous communique la note suivante : « Il y a environ cent cinquante ans, un piqueur invisible avait élu domicile sur la côte du Hattoy. Il possédait une troupe de chiens qu'il lâchait toutes les nuits. On les entendait aboyer dans tout le pays. Ils traversaient même, parfois, les rues de Saint-Menges et flairaient les personnes qu'ils rencontraient; mais à un coup de corne que donnait le piqueur, ils devenaient, eux aussi, subitement invisibles et, sans doute, allaient le rejoindre. »

A Montcheutin, la nuit, un homme vêtu de blanc et conduisant une meute descendait la côte de Grandham, en criant : « Taïaut ! Taïaut ! » Puis il entrait dans le village et « dévorait » tous les petits enfants qu'il rencontrait sur son passage. Quelquefois, irrité de ne rien trouver, « l'homme au taïaut » frappait aux portes et fenêtres des maisons, les brisait et s'en allait, se contentant de ces exploits. — *Communiqué par l'instituteur de Montcheutin.*

Dans la forêt d'Escombres chassait, avec des chiens minuscules, un immense géant. Malheur à qui touchait un de ces chiens, il était épouvantablement puni par le géant chasseur qui lui disait : « Le jour est pour vous, hommes, mais la nuit est pour moi ! »

Une fois, un homme de Villiers, rencontrant une de ces chasses fantastiques, prit un petit roquet et le cacha dans sa chemise. « Étrangle-le ! étrangle-le ! » crièrent les autres chiens. « Impossible, répondit le roquet, il a bien mis sa chemise; » (c'est-à-dire, il a fait sur elle, avant de la mettre, le signe de croix). Et quand la chasse se fut éloignée et que notre homme voulut prendre son petit roquet, il ne trouva à la place qu'une grande feuille sèche.

Même légende au Tremblois, près Carignan; seulement, dans cette version, les petits chiens que rencontre le paysan sont des sorciers qui font le sabbat et dansent en rond, tout en jappant.

Une chasse fantastique, mais bien enjolivée et n'ayant aucun caractère traditionnel, est racontée par M. E. Hupix dans le *Nord-Est*. Très joliment dits, certains détails paraissent avoir été puisés dans l'imagination du conteur. Toujours est-il qu'elle rapporte que la nuit on entendait, jadis, des bruits de galop, des hennissements de chevaux : c'était la bande du baron de Pelemont qui se ruait dans le *Tro du Diable*. Le baron avait été damné pour avoir appelé Satan à son aide contre ses serfs, furieux qu'il était de les voir échapper à sa vengeance.

A Vaux, Euilly et Tétaignes, nous écrit M. Goffard, de Vaux, on a également conservé le souvenir de « nombreuses chasses aériennes et fantastiques » données par des roquets blancs que conduisait un mâtin, et aboyant contre un gibier imaginaire.

Voir dans Monnier et Vingtrinier : *la Chasse du roi Hérode, la Chasse d'Oliferne, la Chasseresse de Moissey, le Chasseur nocturne de Sceya-Varais,* etc.

Étienne de Bourbon rapporte, nº 565, dans son *Tractatus de diversis materiis predicabilibus*, qu'un paysan des environs du Mont-du-Chat s'en allait un soir, portant une charge de bois, quand, au clair de la lune, il vit une grande quantité de chiens et de chasseurs à pied et à cheval. Ayant demandé à l'un d'eux qui ils étaient, il apprit qu'ils appartenaient au roi Arthur et qu'ils se rendaient à son palais. Ils engagent le manant à les suivre et il arrive dans une somptueuse habitation ; des dames, des chevaliers y mangeaient et y buvaient. On le conduisit à un lit très riche, sur lequel était couchée une femme fort belle, près de laquelle il se plaça. Quand le jour parut, notre homme se trouva étendu sur un tas de fagots.

On retrouve dans cette légende la fameuse chasse fantastique que connaissent tous les pays. En Allemagne, cette chasse est menée par un sire de Falkenberg, par Eccart, ailleurs par saint Hubert, ailleurs par un personnage nommé Hellequin. (Voir au chapitre I, l'origine de ce mot.) A Tours, c'est le roi Hugon qui conduit une bruyante armée; dans le grand-duché de Luxembourg, c'est le roi Otton qui traverse l'air avec ses veneurs. La forêt de Fontainebleau était, dit-on, hantée par l'ombre d'un grand veneur qui apparaissait sous une forme hideuse, et suivie de chiens monstrueux. Il est parlé de ce grand veneur dans les *Mémoires de Sully*, et Sainte-Foix en fait aussi mention dans ses *Essais sur Paris*. En Thuringe, c'est le cortège de Holda, la fée bienfaisante, qui passe. On la retrouve en Norwège et en Suède : c'est la chasse d'Odin. En Danemarck, c'est la chasse fantastique du roi Waldemar.

Dans d'autres contrées, on la connaît sous le nom de dame Abondin. En Catalogne, on croit que ces bruits aériens sont causés par la danse éternelle à laquelle est condamné Hérodiade, en pénitence de la mort de saint Jean-Baptiste. M. Pelay-Briz, dans son poème de la *Orientada*, a profité de cette légende.

Les anciens Périgourdins croyaient à une chasse volante qui se composait de chevaux ailés, montés par des chasseurs, et des chiens courants et qui apparaissaient aux approches d'un grand évenement : d'une guerre ou d'une peste.

Voir Amélie Bosquet : *La Normandie romanesque ;* Ozanan : *Les Germains avant le Christianisme ;* Richard : *Traditions populaires, Usages et Coutumes de l'ancienne Lorraine ;* le comte de Puymaigre : *Folk-Lore ;* Sébillot : *Traditions de la Haute-Bretagne ;* Laisnel de la Salle, *Légendes du centre de la France* : « La Chasse à Bôdet, la Chasse à Ribaud, » etc., etc.

Bladé a retrouvé en Gascogne, *Contes Agenais*, un curieux souvenir de la domination anglaise dans ce pays. Le roi Arthur, étant à la messe, entend passer des chiens qui ont lancé un sanglier. Sa passion pour la chasse l'emportant, il sort de l'église ; mais pour punir son impiété, Dieu le condamne à chasser jusqu'au jugement dernier, à travers les airs, en compagnie de sa meute.

Voir enfin dans Loys Bruyères, *Contes de la Grande-Bretagne :* « La Chasse des Fairies » et les Poèmes eddiques de Wielsungs.

LA COCOGNE

Même de nos jours, on croit encore à la Cocogne dans le pays de Machéroménil. La Cocogne est une vieille femme — d'une vieillesse invraisemblable — difforme, horrible, habitant un taudis d'où elle ne sort que si rarement, qu'elle est quasi invisible. En hiver, dit-on, elle se chauffe à la maigre flambée de deux — jamais plus de deux — petits morceaux de bois secs, toujours disposés en croix. L'apercevez-vous à la tombée de la nuit dans les champs, dans une forêt, cachez-vous promptement, car si par malheur elle vous voyait, vous seriez ensorcelé. Quelquefois elle entre chez vous : il faut alors la fixer hardiment et, surtout, ne jamais cesser de la regarder ; car si vous aviez l'imprudence de détourner la tête, elle disparaîtrait aussitôt, laissant à sa place deux gros chats noirs, c'est-à-dire deux sorciers qui seraient toujours à vos trousses. Et surtout, pour que dans le cours de l'année il ne vous arrive aucune aventure fâcheuse, il ne faut jamais renvoyer la Cocogne, mais attendre qu'elle veuille bien s'en aller.

LES FÉES DE LA CAVE

On voit sur le territoire de Saint-Aignan, dans la forêt de la Guêne, à proximité du chemin conduisant à Vendresse, un amas de rochers exploités depuis cinquante ans, environ, comme pierres à bâtir. Sur ces rochers, au temps jadis, se remarquaient des failles très profondes aboutissant, croyait-on alors, à une caverne

qu'habitaient des fées. Par crainte, on n'osait s'approcher. Cependant, quelques téméraires, supposant qu'à certaines heures du jour la caverne était déserte, osaient y jeter des cailloux et des éclats de bois qui faisaient résonner la vaisselle des fées.

Quand l'atmosphère était saturée de vapeur, il se dégageait tout naturellement de ces failles une buée parfois très intense laissant supposer que les fées cuisinaient et, plus particulièrement, faisaient de la pâtisserie, mais il leur fallait alors, bien que fées, du lait et du beurre, aussi avaient-elles des vaches qui, chaque matin, se trouvaient, on ne sait comment, au milieu du troupeau communal et, la nuit venue, disparaissaient tout à coup. Le dernier jour de la saison du pâturage, l'une de ces vaches portait, suspendu à une corne, un petit sac renfermant la somme due au pâtre qui la gardait.

Une fois, un pauvre laboureur, qui mourait de faim juste au moment où la caverne fumait, dit : « Si seulement les bonnes fées m'apportaient de la galette. » Le souhait était tout aussitôt exaucé. Arrivé au bout de son sillon, en effet, il vit à terre, sur une serviette blanche, une galette appétissante, dorée à point et toute chaude. Il la mangea sans en laisser une bribe et plia soigneusement la serviette qu'il laissa à l'endroit même ou il l'avait trouvée se proposant, son labour terminé, de la porter à l'entrée de la caverne aux fées. Mais quelle ne fut pas sa surprise, après un tour de charrue, de ne plus la retrouver. Evidemment, les fées étaient venues la prendre. Le lendemain, passant devant ces roches, il dit encore : « Si seulement ces bonnes fées m'apportaient de leur galette. » Mais jamais plus son vœu ne fut exaucé.

LES POULES DU LAID-TROU

C'était, autrefois, dans la forêt de Boulzicourt. Une poule et ses poussins, à l'abri d'un chêne ombrageux, et tout proche d'un précipice que dissimulaient des branchages feuillus, picoraient du matin au soir. Un passant malavisé, étranger au pays, voulait-il s'emparer de cette poule ou de ses poussins, il les voyait s'enfuir sans qu'il lui fût possible de les saisir. Il les poursuivait ainsi jusqu'au précipice dans lequel, étant ainsi attiré, il tombait sans en pouvoir jamais ressortir, car il devenait alors la proie des fées malfaisantes qui s'y cachaient. Aujourd'hui, ce précipice est comblé, et cette légende des « Poules du Laid-Trou » n'existe plus qu'à l'état de souvenir très effacé.

LE NUTON

Jadis, à Montigny-sur-Meuse, se trouvait un rocher surplombant le fleuve et sillonné de failles donnant accès à des excavations profondes. Dans l'une de ces excavations vivait un sorcier que l'on appelait « le Nuton, » parce qu'on ne le voyait jamais de jour. A l'entrée de l'ouverture conduisant à son repaire, on déposait, le matin, de vieilles chaussures à raccommoder, puis, quand venait la nuit, on allait les rechercher, laissant au Nuton, pour salaire, des provisions de toute nature, mais jamais d'argent. Ceux-là seuls avaient à le craindre qui, faisant réparer leurs souliers, ne lui donnaient pas cette rétribution en échange de son travail. Ils restaient sous le coup des plus grands malheurs. De nos jours, ce rocher n'existe plus et, sur son emplacement, passe la voie ferrée de Charleville à Givet.

Même légende pour la *Grotte de Nichet*, dans le pays de Fromelennes, sur le versant d'une colline dénudée. Cette grotte, autrefois, était habitée par des nains invisibles. Quand venait le

soir, on allait leur porter des outils à réparer, des chaussures à raccommoder. Le lendemain, le travail était fait. Pour paiement, du pain et des provisions de toute nature ; jamais d'argent.

Dans le nord du département, principalement dans la vallée de la Semoy, on raconte les amours d'un Nuton avec une jeune Ardennaise, mais sans détails qui eussent pu faire de cette légende un gracieux récit comme celui de « la Gloriette » des *Paiens innocents*. En tout cas, la légende ardennaise est loin d'être aussi poétique. Elle dit, en effet, que la jeune fille, à force d'être sollicitée, succomba, et que le Nuton mourut épuisé d'amour. Folle de désespoir, elle mutila le cadavre, emportant ce qui lui rappelait ses « doux moments, » pour le cacher, dans un sac d'ouate, au plus profond de son matelas.

« Il y avait, chez les Grecs, un démon qui se nommait « Démon luicteur et agresseur des hommes ; » de là vient le nom de Lutin ou Luton. » — Le Loyer, p. 25, *de Sceptris*.

Le Nuton des Ardennes n'est sans doute qu'une corruption du mot Luitton. — Voir Monnier et Vingtrinier, *Coutumes du Forez et du Bugey*, ch. XC : « Le Luton des voyageurs. »

Le mot Luton est d'ailleurs l'ancien mot français.

Si n'est-il loup, louve ou louveton,
Tigre, n'aspic, ne serpent, ne *Luton*.
(Marot : *Espitre aux Dames de Paris*.)

« Ceux que les Alemans nomment Nains terrestres, et les Français, Gobelins et *Luitons*, sont du rang des Lares et Larues... » — Jean Wier : *Histoire des disputes et discours, des illusions et impostures des diables*, etc., etc.

LE REVENANT DE LA MOTTE

Il habitait un terrier dans les bois communaux de La Motte, commune de La Hardoye, jouait de la flûte et sonnait du cor. On disait aussi qu'au sabbat il dirigeait l'orchestre infernal. C'est surtout dans la nuit du vendredi au samedi que se faisait entendre, dans les bois, ce concert mystérieux. Dès les premiers accords, vers les minuit, chacun sortait de chez soi pour l'écouter, car il était toujours fort mélodieux, mais on se gardait bien d'approcher du terrier. Cela se passait au siècle dernier. Aujourd'hui, de vastes, de grasses prairies s'étendent sur l'emplacement de ces forêts, et à peine les vieillards de La Hardoye ont-ils souvenance du « revenant de La Motte. »

LE HOUZIER

Il y a de cela bien longtemps, bien longtemps, à La Hardoye, vivait, le long des ruisseaux et des passerelles, un farfadet que l'on avait surnommé *le Houzier*, c'est-à-dire « l'homme des eaux. » Tout petit, il pouvait facilement se cacher, l'été, dans les hautes herbes, et l'hiver il se blottissait dans un trou. Nullement méchant ; il n'était que malicieux. Sa grande joie, lorsqu'on passait près de lui sans le voir — il avait d'ailleurs le don de se rendre invisible, — était d'éclabousser, de couvrir de boue les voyageurs ou les promeneurs, mais surtout les jeunes filles quand elles étaient parées de leurs plus belles robes. Puis, un éclat de rire et le « flac » que ferait une grosse grenouille plongeant dans l'eau. Pendant longtemps, à La Hardoye, on ne voulut plus longer les ruisseaux, et si, de nos jours, le Houzier n'existe plus, son souvenir est encore vivace, car un enfant rentre-t-il à la maison mouillé ou crotté, sa mère ne manque pas de lui dire : « *Comme te voilà houzélé !* »

LE TROU DE MOX-HOUZY

Autrefois, un pauvre bûcheron de Yoncq regagnait, la nuit, sa cabane. Arrivé près du « Trou de Mox-Houzy, » il aperçut, venant à lui, un chariot étincelant de dorures auquel étaient attelés deux chevaux fringants et luisants comme le feu. Ce chariot faillit verser : « Holà ! l'homme, cria le cocher au bûcheron ; la roue va

partir de l'essieu, aidez-moi donc à la consolider ! » — « Bien volontiers, » répondit le bûcheron, qui croyait rendre service à quelque haut seigneur voyageant dans la Champagne. Mais, à peine la roue était-elle remise que, subitement, chariot et chevaux s'envolèrent à une grande hauteur et disparurent dans les nuages, laissant, comme bien l'on pense, le charbonnier stupéfait. Puis, une détonation terrible se fit entendre et dans l'eau du trou de Mox-Houzy un gros clapotement, des gémissements, des cris de détresse, de douleur, et.... un silence de mort. Effrayé, le charbonnier courut à Yoncq raconter l'aventure. Tout le village alors d'arriver, à l'instant même, où elle s'était passée. Mais on eut beau sonder le fond du Mox-Houzy, on ne trouva rien, absolument rien, car la légende veut que ces eaux si limpides cachent, sous leur lit de gravier, un abîme profond. Malheur à qui tombe dans cette eau : le gravier s'écarte et laisse s'enfoncer dans l'abîme un cadavre que l'on ne retrouvera jamais.

Une nuit, un jeune homme, demeurant à la ferme de Warniforet, près Yoncq, revenant de voir sa fiancée, prit, pour couper au court, le sentier qui longe le trou de Mox-Houzy. Mais quelle ne fut pas sa terreur de voir, en approchant « du trou, » une table dressée et chargée d'aliments aussi rares que succulents et, tout autour, une multitude de petites lumières pour éclairer ce festin auquel ne manquaient que les convives. Il prit alors la course, n'osant regarder derrière lui. Il raconta son aventure : on lui répondit, à Yoncq, que souvent les sorciers, avant le sabbat, banquetaient à Mox-Houzy et que, s'il n'avait pas eu la prudence de fuir, il aurait été attiré dans le gouffre, dont les eaux se seraient refermées sur lui. — *D'après une note de l'instituteur de Yoncq.*

On raconte aussi, à Blagny, qu'au *Fond-de-Naive* vivait, il y a de cela longtemps, « un être diabolique » dont voici la légende :

C'était un prince. Un jour qu'il se promenait en voiture attelée de quatre chevaux, il fut poursuivi par « un dragon monstre. » Il allait être atteint par cette bête terrible quand tout à coup le sol s'entr'ouvrit et la voiture disparut dans le gouffre, aussi les chevaux et le prince qui les conduisait. Le prince put, ainsi, échapper au dragon. Dans ce gouffre, qui ne se ferma jamais complètement, vécut ce prince. Il avait pris « une forme diabolique » et quelquefois, la nuit, sortait « de son entonnoir » pour se promener. S'exposer à le rencontrer, c'était courir au-devant d'un grand malheur et, même, de la mort.

LES COULEUVRES DU BOIS-D'OR

Autrefois, il y a de cela bien longtemps, s'élevait, entre Grandham et Lançon, une ferme dite : « la Ferme du Bois-de-l'Or, » tellement infestée de couleuvres que son exploitation devenait impossible ; car, lorsqu'il fallait lier les gerbes, des couleuvres s'échappaient des javelles au moment où on les soulevait, et cela effrayait fort tous les faucheurs.

— Je me débarrasserai pourtant de ces maudits animaux, se dit un jour le fermier qui alla consulter une sorcière, très renommée dans ce pays de Lançon.

— Rien n'est plus facile, répondit la sorcière ; allumez votre four et mettez une longue planche de la porte d'entrée du fournil à l'ouverture du four, je dirai quelques prières et les couleuvres iront, d'elles-mêmes, se faire griller.

Le fermier exécuta de point en point ces instructions et bientôt vit arriver à la file une légion de couleuvres qui, toutes, rampant sur la planche, bondissaient ensuite dans le four embrasé où elles étaient rôties.

Ce défilé dura de longues heures et, fermant la marche, s'avançait péniblement une couleuvre si vieille, si vieille, qu'elle avait des poils blancs sur la tête. Elle dit au fermier, avant de grimper sur la planche fatale :

— Il dépend de toi que je n'aille pas me jeter dans le bûcher, laisse-moi vivre ; à ton tour tu vivras toujours heureux et l'or affluera chez toi. Mais si tu veux

que je sois brûlée, le bonheur disparaîtra de ta ferme dont il ne restera plus, au bout de quelques années, que pierres sur pierres.

— Avance ! avance ! lui répondit brutalement le fermier ; va te faire brûler comme les autres !

La vieille couleuvre gravit donc péniblement la planche et disparut ensuite dans les flammes. Mais ce qu'elle avait prédit au fermier arriva, car toutes ses terres devenaient infertiles. Il ne put jamais rien récolter, si bien que, ruiné, misérable, il dut abandonner sa ferme dont, aujourd'hui, un amas de pierres marque seul l'emplacement.

LES PLATS D'OR

Il y avait à Sormonne, au temps jadis, plusieurs sorcières dont la plus fameuse, nommée Jeanne Minor, habitait l'une des maisons de la rue des Pâquis. Cette Jeanne était aussi méchante que redoutée. Touchait-elle un veau, un bœuf, un cheval, bref un animal quelconque, l'endroit où sa main avait porté se desséchait ou tombait en pourriture.

Certains soirs, affirme la légende, elle dansait des rondes désordonnées au son d'une flûte invisible, et ces sarabandes duraient jusqu'au jour.

Deux ou trois fois l'année, Jeanne invitait à un grand repas tous les sorciers et toutes les sorcières de la contrée. Les mets étaient servis dans des plats en or et on mangeait dans des assiettes également en or. Il eût suffi de renverser un de ces plats ou l'une de ces assiettes pour que tous ces singuliers convives disparussent instantanément, mais personne à Sormonne ne fut jamais assez aventureux pour entrer dans la salle du festin et tenter cette expérience. Il eût cependant été possible, alors, de s'emparer de cette riche vaisselle.

Puis, un beau jour, il y a de cela au moins deux cents ans, Jeanne Minor et sa bande disparurent de Sormonne. On ne sut jamais ce qu'elle était devenue.

PIE-PIE-VAN-VAN

Les bords de la Meuse, jadis, n'étaient quasi, entre Bogny et Braux, qu'une suite de marais hantés par les lutins et les esprits follets. Ils se tenaient à l'affût du voyageur imprudemment attardé dans ces parages, le fascinaient, l'attiraient dans l'eau et l'y noyaient. Puis, sur la tête de leur victime qui surnageait, tous ces lutins, tous ces esprits follets dansaient une sarabande en criant : « Noyé ! Noyé ! »

Or, il arriva qu'un forgeron de Braux se dit :

— Je parie bien que les lutins ne pourront me fasciner pour me noyer. J'irai les trouver cette nuit et je me mettrai un van sur la figure quand ils me regarderont.

C'est ce que fit notre forgeron, et les lutins furent, d'abord, tout penauds ; mais, apercevant ses chaussures toutes reluisantes de clous cuivrés, ils chantèrent :

Pie pie, van van !
Pie pie, van van !
Des petits cacas blancs !

Le forgeron, plus mort que vif, ne bougeait pas, et le charme n'ayant pu opérer parce que la figure ne fut jamais à découvert, les lutins et les feux follets,

de guerre lasse, durent renoncer à leur proie. Tout victorieux, tout fier, le forgeron put, ainsi, revenir à Braux où déjà l'on déplorait sa fatale imprudence, le croyant bel et bien noyé dans les marais.

Et c'est depuis cette aventure que l'on dit encore aujourd'hui, dans le pays de Braux, quand, la nuit, on aperçoit au loin briller une lumière, ou que l'on rencontre sur sa route, lorsqu'il fait noir, un voyageur portant une lanterne allumée :

« *Voici un Pie-pie-van-van !* »

On écrit aussi, mais particulièrement du côté d'Iges : Pipi-vent-vent, ou encore : Pied-pied-van-van. Dans ce pays d'Iges on montre, éparses au milieu des prairies, des touffes d'herbes tranchant par leur épaisseur et leur couleur plus foncée. C'est surtout à cette place, racontent les légendes locales, qu'habitaient, proche de la Meuse, les Pipi-vent-vent, et c'est là, aussi, que sorciers et sorcières dansaient en rond les nuits de sabbat. — *D'après une communication de* M. J. Poirier.

En sortant de Revin, dans la petite vallée du Fond-des-Bauges, lorsqu'on arrive au bois des Marquisades, en plein du carrefour que forment les routes des Mazures, d'Anchamps, de Laifour et de Deville, on se trouve précisément à l'endroit où, jadis, apparaissait, la nuit, un « fantôme local » nommé *le Bayeux*. Il poussait des cris de détresse ou des huhulements plaintifs, ou souvent encore des appels désespérés : « Au secours ! je me noie ! »

Ce Bayeux s'appelait, de son vivant, Nicolas Mochet. C'était un homme avaricieux, rapace, qui eût rendu des points à Harpagon. Un soir qu'il rentrait chez lui, fort avant dans la nuit, il fut surpris par les Pie-pie-van-van, qui l'attirèrent dans un marécage et l'y noyèrent.

Quelquefois, le fantôme se montrait, mais seulement à ceux qui, la conscience chargée d'un péché mortel, n'étaient pas en état de grâce. Il les promenait à travers bois et marais, puis là se bornait sa puissance, car il ne les pouvait noyer. Quand arrivait le jour, il disparaissait, abandonnant ses victimes fourbues, mouillées, car il les plongeait et les replongeait dans l'eau, évanouies, mais vivantes. — *D'après une communication de* M. Fricotteau, *de Reims.* (M. Fricotteau nous a donné plusieurs renseignements fort intéressants, fondus dans nos notes).

D'où vient ce mot : Pie-pie-van-van ? On raconte que, jadis, un batteur en grange, sa journée faite, s'en retournait de Pouru-Saint-Remy à Francheval. Arrivé au pont de Pouru, il se vit tout à coup entouré de Hallequins cherchant à l'entraîner jusqu'au fleuve pour l'y noyer. Se couchant et se cachant la figure sous son van, il dit : « Vous aurez beau faire, vous ne réussirez pas à me noyer, je ne bouge plus, dussé-je passer la nuit ici. » Les Hallequins s'approchèrent alors de lui et frappèrent à petits coups redoublés sur le van, tout en répétant : « Pie-pie-van-van ! Pie-pie-van-van ! » D'où ce nom qui leur est resté. Puis, de guerre lasse et le batteur ne se levant, ils durent battre en retraite et lui laisser continuer sa route. — *D'après une communication de* Mlle Jacquemart, *institutrice à Francheval.*

LE DON DU CHASSEUR

On entendait quelquefois la nuit, jadis, dans les bois de « la Grande-Terme, » à Braux, des sons de cor, des taïauts de piqueur et des aboiements de chiens sur la piste d'un gibier.

Or, une fois, un bûcheron que ce tapage empêchait de dormir se leva, ouvrit la porte de sa hutte, cria :

— Au moins, chasseur, apporte-moi, demain, la moitié de ta chasse.

Et il alla se recoucher.

Le matin arrivé et ne pensant plus à ce qu'il avait dit pendant la nuit, il se leva et s'habilla pour se rendre à son travail.

Mais, au moment où il prenait sa cognée, qu'elle ne fut pas sa terreur en voyant sa porte s'ouvrir en même temps qu'une main invisible lançait dans sa hutte un enfant mort-né.

Et, depuis ce jour, il y eut, au village de Braux, un enfant mort-né chaque fois que le chasseur mystérieux fit une battue dans les bois de la Grande-Terme.

LES POUX DE LA SORCIÈRE

Autrefois, à Omont, s'arrêtait à l'entrée du village une vieille mendiante : elle s'asseyait sur une pierre et peignait sa chevelure d'où les poux tombaient par milliers. Cette affreuse mégère transmit un jour par sortilège, à un jeune homme d'Omont, cette vermine qui grouillait sur elle, et malgré qu'il employa tous les remèdes connus et inconnus, matériels et spirituels, il ne put jamais se débarrasser de cette nuée de bêtes qui pullulaient dans ses cheveux. Or, un matin que le pauvre affligé bêchait mélancoliquement son jardin, voilà que passe près de lui la sorcière. « Hélas ! brave femme, lui dit la mère du jeune homme qui ne la connaissait pas, voyez donc le malheur arrivé à mon fils ; il ne peut se débarrasser de ses poux. » La sorcière se contenta de ricaner, mais par mégarde toucha, de la main, l'épaule de sa victime. Aussitôt tous les poux revinrent sur elle, et ils y crûrent tellement qu'ils dévorèrent la sorcière dont il ne resta bientôt plus que les os.

Les sorciers ont toujours été, et partout, des donneurs de poux. C'était là un de leurs grands maléfices, et souvent ils étaient, autrefois, reconnus à ce signe que la vermine les couvrait ou que les poux les dévoraient. Les similaires à cette légende ardennaise sont très nombreux, mais il nous suffit d'avoir constaté, en général, ces simples rapprochements. On pourrait consulter notamment, à ce sujet, le curieux ouvrage de Lecœur, que nous avons souvent cité : *Le Boccage normand*.

LA PIGEONNE A NUDA

Ainsi était surnommée une femme qui, à la fin du siècle dernier, habitait Malandry. Son nom de famille était « Pigeon, » et comme la nuit elle allait souvent au lieu dit « Neudant » (en plein bois entre Inor et Malandry) qui servait de rendez-vous au sabbat des sorciers, de là lui était venu ce surnom : la Pigeonne à Nuda. Le soir, mais seulement certains jours de la semaine, lorsque sonnaient neuf heures et que la veillée battait son plein, elle se levait de son siège et se dirigeait vers la porte qu'elle ouvrait en criant : « Hie et ha ! la Pigeonne part pour Nuda ! » puis elle disparaissait. Après une heure d'absence elle revenait tranquillement reprendre sa place si la veillée n'était pas terminée.

On la redoutait fort dans le pays et surtout on évitait de lui déplaire, car elle n'était pas tendre pour ses ennemis. Avait-elle pris en grippe une ménagère, elle s'informait de son jour de lessive, faisait, le moment venu, quelques conjurations, promenait dans l'air — ou même la veille l'avait-elle déjà promené sur les pierres du lavoir — un balai imprégné d'une substance mystérieuse, et tout le linge était taché, souillé, perdu. En voulait-elle à un charretier, à un voiturier, elle lançait sur la route une armée de rats insaisissables, invulnérables qui arrêtaient net la charrette ou la voiture. Impossible de la faire avancer d'une semelle, encore que les chevaux fussent excités par la voix, ou aidés, ou même roués de coups. Force était d'implorer le pardon de la Pigeonne qui, parfois, se faisait longtemps prier et même ne pardonnait-elle pas toujours.

Un jour qu'elle était entrée chez quelques unes de ses parentes qui, ne l'aimant pas et surtout la redoutant, ne l'avaient pas reçu, à son gré, avec assez de courtoisie ou d'amabilité, la Pigeonne voulut se venger. Elle marmotta quelques mots et tout aussitôt les sièges, les meubles, le linge de corps, les vêtements devinrent noirs de vermine. C'était un horrible grouillement. Mais, ne perdant pas la tête, une de ces parentes, que visitait la Pigeonne, prit un fort balai et, s'avançant vers la sorcière

le manche levé : « Si tu ne fais pas disparaître, à la minute même, toute cette vermine, je te casse les reins. »

La Pigeonne, en personne prudente, jugea sage de ne pas laisser mettre pareille menace à exécution. Sur un signe d'elle toute cette vermine disparut. Puis, elle aussi, disparut à son tour et, depuis cette époque, devenue plus bienveillante ou plus craintive, elle ne se livra plus à aucune pratique malfaisante de sorcellerie.

LA BREBIS DE CHAGNY

Un soir, un homme de la Sabotterie, revenant de Chagny, rencontra, non loin de ce village, une brebis égarée. Il tenta de la faire marcher devant lui et, comme elle s'y refusait obstinément, il la prit par les deux pattes de devant et la ficha à califourchon sur ses épaules. Puis il continua son chemin. Or plus il avançait, plus la bête devenait lourde ; si bien qu'écrasé par ce poids, il voulut la déposer à terre. « Si tu ne me portes plus, lui dit la brebis, je t'étrangle. » Force lui fut de se remettre en route, peinant, soufflant, suant, marchant tout courbé, car de plus en plus cette charge devenait intolérable. Mais, pour peu qu'il s'arrêtât, la brebis le menaçait d'un « Si tu n'avances pas, je t'étrangle. » Et de fait, avec ses pattes, elle lui serrait le cou à l'étrangler. Enfin il arriva à la Sabotterie. Là, il voulut se débarrasser de son encombrant fardeau ; mais peines inutiles ! La brebis restait comme clouée sur ses épaules. « Mon Dieu ! mon Dieu ! que faire ? gémissait le paysan. — Rapporte-moi où tu m'as trouvée, lui répondit la brebis. » Et il dut revenir sur ses pas, toujours serré à la gorge et toujours les épaules écrasées. Arrivé à l'endroit où il avait rencontré la brebis, il tomba évanoui, autant de peur que de fatigue, et dormit d'un sommeil de plomb jusqu'au lendemain, longtemps après le soleil levé. Jamais plus il ne revit cette brebis. D'ailleurs, tout le restant de sa vie, il évita soigneusement de passer par le même chemin.

LE QUINCAILLIER MIS A LA RAISON

Il y avait autrefois à Rethel, il y a de cela bien longtemps, un quincaillier si rageur, si méchant, qu'il accueillait à coups de marteaux les personnes assez mal avisées pour entrer dans son magasin. Et la femme de ce quincaillier, voyant que ses clients se faisaient chaque jour de plus en plus rares, alla trouver une fée et lui dit :

— Mon mari frappe à coups de marteaux ceux qui viennent pour acheter, comment le mettre à la raison ?

— Rien de plus facile, repondit la fée.

Et la nuit, pendant que le quincaillier dormait, elle envoya le trouver dans son lit trois petits lutins : l'un portait une scie, l'autre un couteau, le troisième des cuisses et des mollets à ressort. Ils coupèrent les jambes du quincaillier et lui adaptèrent des jambes artificielles.

Le jour venu il se leva, ne s'aperçut de rien, s'habilla comme à l'ordinaire et descendit à son magasin. Au même instant entrait une cliente qui lui dit :

— Je veux une tenaille.

Le quincaillier, pour être prêt à frapper, prit son marteau et alla chercher le tiroir dans lequel étaient les tenailles. Il le mit sur sa tête et le poids fit que, ses jambes en acier s'affaissant, il se replia sur lui-même. Mais quand arrivé au

comptoir il se déchargea du tiroir, les ressorts se détendirent brusquement et s'allongèrent si bien, que le malheureux quincaillier heurta violemment le plafond. Il eut presque le crâne brisé. La fée, car c'était elle changée en cliente, lui dit alors :

— A ton tour d'être frappé, toi qui as si souvent frappé les autres.

Le quincailler demanda grâce. On lui rendit ses jambes de chair et d'os et, depuis ce jour, à Rethel, jamais marchand ne fut plus complaisant et plus poli.

Cette « facétie » — assez insignifiante, d'ailleurs — fait, je crois, le sujet d'une image d'Epinal, et nous ne la rapportons ici que parce que la tradition ardennaise l'a localisée à Rethel.

LES DEMOISELLES DE LÉVY

Vers le milieu du seizième siècle, existait au lieu dit *Lévy*, sur le territoire de Belval, une caverne que l'on disait être fréquentée, mais seulement la nuit, par deux jeunes filles appelées « les demoiselles de Lévy. »

A différentes époques de l'année, surtout au moment des moissons et de la vendange, chacun se croyait obligé, dans le pays, d'offrir à ces demoiselles une grande partie de la récolte : blé, avoine, pommes de terre, œufs ou fruits, et, plus particulièrement le jour de la fête patronale, personne n'aurait manqué d'aller leur rendre hommage et de déposer, à l'entrée de la grotte qu'elles habitaient, des gâteaux ou des friandises.

Au jour tout avait disparu.

Une personne avait-elle des contrariétés, éprouvait-elle des revers de fortune; un propriétaire perdait-il quelques bêtes de son troupeau? vite d'aller implorer, à genoux, la protection de ces jeunes filles, qui souvent apparaissaient et disaient à celui qui les priait : « Allez ! et ne soyez plus inquiets ! » ou « Votre fortune vous reviendra !... Ne vous désolez pas, vous retrouverez vos moutons !... »

Cependant, aucune de ces belles promesses ne se réalisait. Au contraire, pendant de longues années, les moutons, les brebis, les chèvres s'égarèrent plus que jamais et de nombreuses fermes furent consumées par l'incendie.

Or, il arriva, au commencement du dix-septième siècle, que certains paysans moins superstitieux, voulant savoir au juste ce qu'étaient ces fameuses demoiselles de Lévy, réputées sorcières et ayant fait un pacte avec la mort, se cachèrent, à la brume, non loin de la caverne.

Quand la nuit fut venue, ils virent apparaître, comme ils s'y attendaient, plusieurs jeunes filles qui s'assirent sur l'herbe et, se croyant seules, causèrent et rirent sans contrainte.

« Pour sûr, dirent ces paysans, nous reconnaissons ces voix. »

Courageusement ils s'avancèrent et mettant la main sur l'épaule de ces demoiselles : « Eh ! les belles ! que faisons-nous ici si tard. » Mais quelle ne fut pas leur surprise en reconnaissant quelques mauvais sujets de Belval qui, la nuit, s'habillaient en femme pour jouer leur rôle de « demoiselles de Lévy » et de sorcières.

Ils furent donc ramenés au village et livrés à la justice qui les fit pendre à l'endroit même où ils avaient, avec tant d'audace, exploité la crédulité publique.

A quelque distance de Lévy, au milieu des marécages, se trouvait un gros tronc de saule creux, hanté la nuit par une « dame blanche » que l'on disait être la mère de ces fameuses demoiselles. On la désignait sous le nom de « Dame blanche des Marais. » Ses apparitions cessèrent dès que ses « filles » eurent été pendues.

L'HOMME-CHAT

Il y avait autrefois à Villers un homme qui possédait le pouvoir de se changer en chat. Il entrait alors, tour à tour, dans chaque maison, entendait ce qui s'y disait, surprenait les secrets les plus intimes ; aussi rien de ce qui se passait au village ne lui était-il étranger.

Or, un soir d'hiver qu'il avait, comme d'habitude, pris la forme d'un chat, il vit entrer dans sa maison, revenant de voyage, un de ses voisins. Il lui passa entre les jambes au moment où il ouvrait la porte et alla s'installer devant la cheminée, auprès du feu, bien décidé à ne pas perdre un mot de ce que son voisin confierait à sa femme.

— J'ai faim, commença-t-il par lui dire, fais-moi cuire du jambon.

— Moi aussi j'ai faim, riposta la femme, je vais mettre deux morceaux de jambon dans la poêle, un pour toi, un pour moi.

— *Et mi?* fit le chat, mais pas assez bas pour n'être pas entendu par le voisin qui avait l'oreille fine.

— Ah ! c'est toi, pensa-t-il, qui te déguises en chat pour connaître les secrets de chaque ménage et qui va les colporter partout ? Attends ! Attends !

Et, tout haut, il dit à sa femme :

— Femme, coupe un gros morceau de jambon aussi beau que possible et mets-le dans la poêle, ce sera pour le chat.

— Pour le chat ? fit la femme surprise.

— Fais ce que je te dis et surtout que le morceau soit beau et gros.

Tout en rechignant, elle coupa une large tranche de jambon et la jeta dans la poêle. Quand elle fut bien dorée, bien appétissante, bien cuite à point, le voisin, feignant d'être fort surpris, dit en se tournant vers la porte :

— Tiens ! tiens ! regarde donc !

La femme regarda et le chat aussi ; mais, profitant de ce qu'il ne le voyait pas, le voisin prit la poêle et répandit toute la graisse bouillante sur la tête du chat qui cria douloureusement : Miaou ! Miaou ! et s'enfuit.

Le lendemain, il dit à sa femme qui regrettait encore son jambon perdu :

— Vas donc voir chez ..... le prévenir que je l'attends ; j'ai à lui parler.

La femme partit, puis elle revint.

— Eh bien ?

— Je n'ai pu voir que sa femme. L'homme est couché, il a une grande blessure à la tête et l'a entourée d'un bandeau.

— J'avais donc deviné juste, fit-il.

Puis allant chez cet homme qui se déguisait en chat et lui arrachant violemment le linge qui couvrait sa blessure :

— Eh bien, l'ami ! j'ai échaudé ta laide tête de chat. Comment as-tu trouvé mon jambon hier ?

Confus, il s'excusa, promit de ne plus se changer en chat pour courir de maison en maison, et depuis, toujours, tint sa promesse.

D'après l'instituteur de Villers qui m'a conté cette légende, on ne se souvient plus dans la communes du nom de cet homme qui se changeait en chat.

Même légende à Autrecourt. L'homme — ou même la femme — se changeait non seulement en chat, mais aussi en lapin, pour tenter les chasseurs. Dès qu'on le visait, il disparaissait subitement, laissant les chasseurs dans la plus profonde stupéfaction.

Aux Ayvelles, également, un homme se métamorphosait en chat et s'introduisait dans toutes les maisons; mais il suffisait, pour le faire revenir à sa forme naturelle, de lui répandre sur la tête un liquide brûlant ou un aliment chaud. Voyait-on, jadis, aux Ayvelles, entrer dans la maison un chat inconnu, on l'échaudait, on le brûlait à tout hasard, pour voir si, par hasard, c'était le fameux sorcier métamorphosé. Une fois, il reçut sur le dos une omelette sortant de la poêle; il reprit subitement sa forme d'homme, fut chassé à grands coups et, depuis cette aventure, il n'osa plus se changer en chat. — *Communiqué par* M. Dourley.

Même légende à Omont.

A Coulommes, au commencement du siècle, on parlait beaucoup d'un sorcier qui se changeait, la nuit, en mouton blanc. Tout le village était terrifié. Puis, on apprit que cette bête mystérieuse n'était qu'un amoureux recouvert d'une peau de brebis et allant voir sa belle.

On fait, à Tourcelles-Chaumont, nous écrit l'instituteur de cette commune, un récit à peu près semblable. Un homme était soupçonné se déguiser en chat. Un soir, on jeta sur le museau d'un chat qui semblait suspect, une casserole pleine d'eau chaude et le lendemain, la personne que l'on disait se changer en chat portait sur sa figure des traces toutes récentes de brûlure. Récit semblable à Grandham, seulement ce n'est pas un homme, mais une sorcière qui se déguise en chat; ayant été ébouillantée, elle disparut de Grandham.

A Braux, il y eut aussi un mouton blanc. Malgré toutes les battues organisées, on ne put jamais le prendre. Il franchissait tous les obstacles et se refugiait dans le cimetière où il disparaissait jusqu'au lendemain.

On conte aussi, au Tremblois-les-Rocroi, à Francheval, l'histoire de deux femmes qui, se métamorphosant en chattes, entraient dans tous les ménages pour surprendre les secrets. On leur jeta sur la tête de la graisse bouillante, et le lendemain, redevenues femmes l'une et l'autre, elles portaient les cicatrices de la brûlure.

A Boulzicourt, au lieu dit « de la Viernelle, » des chats parleurs grimpaient sur un arbre avant de se rendre au sabbat. Un jour qu'un homme passait sous cet arbre, il entendit un chat disant : « Sommes-nous tous ici ? — Non, lui fut-il répondu, il manque Colas. » Effrayé, cet homme courut chez lui raconter à sa femme cette singulière aventure. Mais à ce nom de Colas, son chat qui l'écoutait, prit la fuite en disant très distinctement : « Vite ! vite ! je suis en retard. » — *Communiqué par l'instituteur de Boulzicourt.*

A Omicourt, ce n'est plus la légende d'un homme se changeant seulement en chat, en chien, en cheval, mais d'une femme prenant la forme d'une chèvre. C'était la tante d'un garçon d'Omicourt qui courtisait sa cousine. Elle voulait empêcher ce mariage. Mais un soir que, métamorphosée en chèvre, elle barrait le chemin à son neveu qui allait voir sa belle, celui-ci lui asséna un vigoureux coup de bâton. Tout aussitôt, à la grande stupéfaction du jeune homme, sa tante reprit sa forme naturelle et ne put, qu'à grand'peine, regagner sa maison, car elle avait été presque assommée sur place. Trois semaines après, elle mourut et les amoureux purent se marier.

La mère D..., au temps jadis, dans ce même village d'Omicourt, passait pour se métamorphoser aussi en chèvre, en chat, en jument. Un jour qu'elle était changée en chèvre, elle reçut sur l'oreille un coup de bâton assez vigoureux et, le lendemain, on voyait la mère D... assez confuse et la tête enveloppée d'un mouchoir. Elle jetait aussi assez volontiers, affirmait-on, des sorts sur les chevaux. Lorsque ces bêtes étaient charmées, on n'avait d'autre ressource que celle d'aller trouver certain sorcier d'Ecordal qui conjurait le mal en faisant dépaver l'écurie. Sous l'une des pierres, il trouvait un crapaud qu'il faisait brûler vif, puis les cendres en étaient jetées au vent. Les chevaux, alors, étaient désensorcelés. — *D'après une communication de* M. Leclercq, *instituteur à Connage.*

A Stonne, nous avons également recueilli de nombreuses légendes de personnes se changeant en animaux, notamment en lièvre blanc; mais ces légendes n'offrent rien de bien caractéristique.

Sur la route de Giraumont à Hardoncelle, on rencontrait, jadis, un mouton accroché par sa laine dans les haies et les halliers. Quand on voulait le saisir, il devenait subitement invisible.

Ces contes de personnes métamorphosées en bêtes, de chats parleurs, sont communs à toute la France. En voici deux exemples que nous prenons en Bretagne :

« Un soir, un homme de Plencé s'en revenait avec sa *harnée* (attelage); en passant près d'une croix, il vit des chats sorciers qui dansaient autour; ils s'enfuirent à son approche, excepté un qui grimpa sur le haut de la croix. L'homme lui frappa la tête de son fouet, le chat tomba. Les autres s'approchèrent de leur camarade et s'écrièrent : « Balthazar est mort ! » Quand le fermier fut rentré chez lui, il raconta cette histoire à sa femme, en ajoutant surtout que les autres chats avaient dit : « Balthazar est mort ! » Son chat, alors, qui se chauffait devant le feu, entendant ces mots, se retourna vers son maître et lui dit : « Eh quoi ! Balthazar est mort ? — Et toi aussi, » dit l'homme en lui écrasant la tête d'un coup de son sabot. »

« Un homme, revenant de couper des ajoncs, passa auprès de la croix de Meurtel et vit une centaine de chats qui dansaient en rond. Il eut peur et lança au milieu de ces chats sa faucille qui en coupa un par le milieu et le tua. Aussitôt, tous les chats disparurent en s'écriant : « Renault est mort ! Renault est mort ! » L'homme de retourner chez lui raconter à sa femme comment il avait rencontré des chats et comme, après en avoir tué un, tous les autres s'étaient écriés :

« Renault est mort ! » Son chat qui, était couché dans le foyer et avait écouté avec attention, se leva tout à coup en s'écriant : « Ah ! Renault est mort ! » Et il disparut tout aussitôt par la cheminée. » — Cf. Sébillot : *Traditions de la Haute-Bretagne.*

Dans Loys Bruyères, *Contes de la Haute-Bretagne :* le conte de « David Festgerald » et aussi le « Chat du Rendez-vous des Charpentiers. » Dans Sébillot, *Contes Bretons :* « Les Chats sorciers, » la « Danse des Chats. » Dans la *Revue des Traditions*, numéro de janvier 1889, ire les « Légendes islandaises des Chats. » Sauvé : *Folk-Lore des Hautes-Vosges*, etc., etc.

LE BERGER SORCIER

Autrefois, il y a de cela plus de cent ans, un petit garçon de douze ans à peine frappa : toc ! toc ! à la porte d'un fermier de Montcheutin et lui dit :

— Bonjour, fermier ; avez-vous besoin d'un berger ?

— Justement, garçon ! j'en cherche un et je te prends. Où es-tu né ?

— Je ne sais pas !

— Que fais ton père ?

— Je ne l'ai jamais connu !

— Comment t'appelles-tu ?

— Je n'ai pas de nom !

— Voilà qui est singulier, fit le fermier, mais enfin tu parais avoir de la bonne volonté, sois mon domestique et on t'appellera Trouvé.

Or, Trouvé n'était pas baptisé, aussi appartenait-il au diable et avait-il le pouvoir de faire des choses extraordinaires.

Un jour d'été que son maître, pour se rafraîchir, buvait sur la lisière du champ qu'il labourait, à même la source, une eau merveilleusement limpide :

— Oh ! la belle eau claire, s'écria Trouvé, et qu'on en ferait de gros grêlons !

— Et le pourrais-tu, riposta le fermier, toi qui te dis sorcier ?

— Tout de même !

Et à peine Trouvé avait-il parlé que le ciel se couvrait de gros nuages noirs, que le tonnerre grondait et que la grêle tombait.

Un autre jour, voyant une vieille femme qui faisait cuire une galette, il lui dit :

— M'en donnerez-vous un morceau ?

— Veux-tu te sauver, petit gourmand ! répondit la vieille.

— C'est bien !

Trouvé s'en alla, sans mot dire, la tête baissée, ayant l'air tout morfondu, pendant que la vieille enfournait sa galette. Mais quand, la jugeant cuite, elle voulut la retirer du four, elle n'y trouva plus que de vilaines bêtes noires qu'elle n'avait jamais vues.

Trouvé avait aussi le don d'ubiquité. Il gardait dans un champ les moutons de son maître en même temps que, dans un champ très éloigné de celui où ils paissaient, il surveillait la rentrée des récoltes.

Effrayé du pouvoir surnaturel de son domestique et ne voulant pas avoir le diable comme serviteur, le fermier alla trouver le curé et lui dit :

— Que faut-il faire ?

— Qu'on le baptise, répondit le curé.

Trouvé fut donc baptisé et, depuis ce jour, il perdit toute sa puissance de sorcier.

Il y avait aussi à Omicourt, jadis, — nous écrit M. Leclercq, instituteur à Connages, — un berger sorcier. Il s'appelait le « père Rouyon. » Une jeune fille ayant un jour, en termes plus que moqueurs, mis en doute ses pouvoirs de sorcier, il lui dit : « Je vais te faire danser toute nue ! »

Et au même instant le jupon, la robe de la demoiselle tombèrent et, en chemise, elle dansa « follement » et danserait encore si elle n'avait demandé grâce au berger. Le père Rouyon faisait passer ses moutons à travers des haies épineuses sans que ses bêtes fussent écorchées ou perdissent de leur laine. On a mis d'ailleurs à l'actif de ce fameux sorcier, légendaire dans le pays d'Omicourt, tout ce que l'imagination crédule a pu inventer d'extraordinaire ou de mystérieux.

LE MESMER DE ROCQUIGNY

Vers l'an 1800 vivait à Rocquigny un homme aussi détesté que redouté.

On l'accusait d'avoir des relations avec Satan, de jeter des sorts, de se métamorphoser en chat, en chien, en mouton, et d'aller, certaines nuits, rejoindre les sorciers au sabbat. Un cheval mourait-il ? cet homme l'avait charmé. La récolte était-elle mauvaise ? c'est qu'elle avait été ensorcelée. Bref, ainsi que nous l'avons dit, on le haïssait cordialement, mais, comme on le craignait encore davantage, chacun, autant que possible, lui faisait bonne mine pour n'être pas la victime de ses maléfices. On se sentait même troublé dès qu'il vous regardait. Aussi l'avait-on surnommé Mesmer. Et ce surnom parut si bien appliqué qu'il fit oublier le nom véritable de cet homme.

Ce Mesmer était un petit cultivateur. Ne possédant qu'un cheval, il s'entendait avec son voisin, aussi peu fortuné que lui, pour faire la besogne en commun. Seulement il exigeait, si le temps n'était pas favorable, si la pluie menaçait, que ses récoltes fussent rentrées les premières et cela n'était pas trouvé juste par son voisin, encore moins par sa fille qui ne se gêna pas pour le lui faire comprendre.

Mesmer ne dit rien mais lui garda rancune, si bien que trois ou quatre mois après son père tomba dans une étrange maladie à la suite de laquelle sa langue pendit, et resta toujours pendante jusqu'à sa mort, de dix centimètres hors de la bouche.

Il se trouva, à Rocquigny, un homme qui n'était pas superstitieux et se riait de Mesmer.

Un jour qu'il se rendait au moulin, à une demi-lieue du village il rencontra, près d'une haie, un mouton qui bêlait plaintivement. Il crut qu'il s'était perdu ou qu'il s'était échappé de la bergerie et voulut le ramener au bercail. Le mouton résistait, refusait d'avancer. Notre homme, alors, le chargea sur son dos et continua sa route.

A peine s'apprêtait-il à franchir la passerelle jetée sur la rivière que le mouton lui dit : « Reporte-moi où tu m'as pris. »

Il fut tellement stupéfait d'entendre parler ce mouton qu'il faillit tomber dans la rivière. Il voulut, à l'instant même, s'en débarrasser, mais tous ses efforts, même les plus vigoureux, les plus désespérés, furent vains ; le malencontreux animal resta si fort collé sur son dos, qu'il fut obligé de le rapporter où il l'avait trouvé.

Ce mouton n'était autre que Mesmer.

Mesmer avait un gendre à qui avait été concédé le champ de foire de Rocquigny. Il payait à la commune une somme convenue et, en échange, il avait le droit de prélever sur les marchands forains ce que bon lui semblait. Or, un jour, un de ses rivaux ayant mis une surenchère, le champ de foire lui fut adjugé. Mal lui en prit. Tous les jours de foire, en effet, une pluie torrentielle inondait la place et cette pluie, à jour fixe, recommença plusieurs années : pas de marchands alors à Rocquigny, si bien que notre pauvre concessionnaire, pour éviter une ruine complète, dut céder son entreprise à plus heureux que lui.

On se douta bien que toute cette pluie n'était qu'une œuvre diabolique de Mesmer; aussi se promit-on de le surveiller.

Donc, la veille de la foire, pendant que personne ne songeait à lui, il entra furtivement, mais non sans être vu, sous le pont de la Malaquise et, dix minutes après, il en ressortait ayant pris un air des plus calmes. Quand il se fut suffisamment éloigné, plusieurs personnes, elles aussi, pénétrèrent sous le pont et aperçurent, planté entre deux cailloux, un fémur qu'il était allé, la nuit, déterrer au cimetière. C'était, évidemment, cet os qui attirait la pluie sur le village et, en effet, l'os ayant été enlevé, la journée du lendemain fut radieuse.

Il avait un moyen infaillible de faire périr les vaches de ses ennemis. Il s'introduisait, nuitamment, dans l'étable et sous une pierre plaçait un crapaud. Le lendemain, les bestiaux tombaient malades et, quelques jours après, mouraient.

Pour se faufiler dans les maisons il se métamorphosait en chat et en chien, et cette métamorphose lui était facile, ayant appris le secret de perdre sa forme naturelle dans un grimoire que lui avait donné le diable, mais qui n'avait eu sa vertu qu'après avoir été caché sous la nappe de l'autel pendant que l'on chantait la messe de minuit.

Aussi croit-on, à Rocquigny, que si le prêtre, avant de dire la messe, passe sa main sur la nappe recouvrant l'autel, c'est pour s'assurer qu'aucun livre de sorcellerie n'y a été caché et que c'est, principalement, pour chasser les « donneux d'sorts » qu'il récite, quand va finir l'office, l'Évangile de saint Jean.

LE CHARMEUR DE LOUPS

Sur une petite colline entre Bièvres et La Ferté, non loin du couvent de Saint-Walfroy, on aperçoit une maisonnette appelée, du nom de son propriétaire : « la maison Mandelier. » Ce Mandelier, mort il y a bientôt soixante ans, originaire de Pont-Saint-Esprit, était venu se réfugier dans les Ardennes, s'y cacher, pour se soustraire à la peine capitale prononcée contre lui, car, paraît-il, d'une force herculéenne, il avait, dans une discussion et d'un seul coup de poing, tué son contradicteur. Tout d'abord, il se fit ermite et ne quitta pas la chapelle de Saint-Walfroy, espérant trouver sa vie dans les offrandes qu'il recevrait des pieux pèlerins. Mais ces offrandes n'ayant pas été aussi abondantes, aussi rémunératrices qu'il le supposait, il eut l'idée sacrilège de briser la tombe où repose saint Walfroy et de la fouiller, s'imaginant que le saint avait été déposé dans son dernier lit de repos avec des trésors immenses, des objets précieux, témoignages d'admiration pour ses vertus, de reconnaissance pour ses bienfaits, qu'auraient eus les fidèles, quand il vivait.

Non seulement il trouva la tombe vide, mais le saint, outré de cette violation de sépulture et au moment même où Mandelier portait sa main impie sur ses cendres, « lui administra — selon l'expression du pays — la plus formidable râclée que voleur pût recevoir. » Effrayé et surtout meurtri de cette « râclée » qu'il recevait de ce bras aussi vengeur qu'invisible, Mandelier, voulant expier son crime, se retira dans cette maisonnette que l'on sait, bien décidé — en apparence — à ne manger que du pain, à ne boire que de l'eau et à passer tout le restant de ses jours dans les prières et les mortifications.

Il ne parvint cependant pas à se faire absolument la réputation d'un saint; bien au contraire, il passa pour sorcier.

On raconta qu'il avait fait un pacte avec le diable pour empêcher les conscrits de tirer un mauvais numéro : et il est certain que ses cinq fils, tant ils avaient eu la main heureuse, en la retirant de l'urne, s'étaient trouvés, de droit, exemptés de tout service militaire. Aussi, est-ce pour cela qu'il lui fut très facile d'exploiter la crédulité publique et, dit-on, sous le couvert de la religion, ou mieux de la sorcellerie, il l'exploita sans pudeur, faisant payer en bonne monnaie son fameux secret qui, cependant, ne fut pas toujours des plus efficaces. C'était pour lui, on le comprend, une affaire de chance. Tant mieux lorsqu'elle souriait au conscrit.

Mais ce qui avait, surtout, infailliblement établi sa réputation de sorcier, c'est qu'on lui attribuait le pouvoir de « charmer » les loups.

En ce temps-là, dans les Ardennes, les loups étaient beaucoup plus nombreux qu'aujourd'hui, et Mandelier, grâce à une oraison, dont il ne voulut jamais révéler les paroles exactes, les « stupéfiait » au point qu'ils ne touchaient à rien de ce qui avait été mentionné dans cette incantation. Ce sorcier cultivait deux ou trois mauvais morceaux de terre lui permettant à peine de laisser brouter deux maigres haridelles qu'il tuait quand approchait l'hiver. Il en vendait la peau, et la chair servait de pâture aux chiens de la commune. Sur ces deux cadavres sanglants, il prononçait la fameuse oraison et les laissait exposés, toute une nuit, en plein air, devant sa maison. Attirés par cette odeur de chair vive, les loups arrivaient en bandes, mais à dix pas ils s'arrêtaient, quelle que fût la faim qui les poussât et, hurlant, grinçant des dents, assistaient au repas des chiens conviés le lendemain à ce singulier festin, sans qu'ils pussent davantage toucher à ces chiens puisqu'ils avaient été nommés dans l'oraison.

Un jour, défense lui fut faite par le curé, sous peine d'être damné, de réciter « l'oraison des loups. » — « Soit, répondit Mandelier; monsieur le curé doit être obéi et je lui obéirai. »

Mais ne voilà-t-il pas qu'un mois après, la servante du pasteur accourait à Mandelier : « Venez vite ! venez vite ! lui dit-elle, réciter l'oraison pour la jument et le poulain de monsieur le curé, égarés dans le bois, et que les loups vont manger. » Mandelier refusa net, disant : « Je ne la récite plus, je ne veux pas être damné. » La servante s'en retourna quinaude et le curé, alors, de venir en personne prier le sorcier, le relevant de la damnation éternelle et lui permettant de réciter, à l'avenir, toutes les oraisons qu'il voudrait.

Mandelier murmura quelques paroles incompréhensibles, puis : « C'est fait, dit-il, allons dans le bois. »

Ils y allèrent, et quelle ne fut pas la surprise du curé, de sa gouvernante et aussi de tous ceux qui, par curiosité, les accompagnaient, de voir, au milieu d'un cercle de loups semblant veiller sur eux et qu'il écarta d'un signe cabalistique, la jument allongée à terre et allaitant son poulain.

Ce fut le dernier exploit de Mandelier : quelques mois après, il mourait.

LE TRÉSOR DU DIABLE

Il y a cent ans environ vivaient à La Saboterie deux sorcières dont l'une se nommait La Cagnole. Or elles apprirent, un jour, aux habitants du village que, dans un bois voisin, au lieu dit « la Cabre-d'Or, » le diable avait caché un trésor, qu'il le gardait lui-même.

Il faut vous dire que les grands-mères de ces sorcières, dès qu'il naissait un

enfant dans la contrée, accouraient aussitôt : tout d'abord elles félicitaient la mère, lui souhaitaient bonne santé, puis prenaient l'enfant, le coupaient et le dépeçaient en tous petits morceaux. Si la mère se plaignait, elles s'enfuyaient, abandonnant ces débris sanglants, mais si la mère ne soufflait mot, de suite elles raccommodaient l'enfant et lui donnaient un nom qui, toute la vie, lui portait bonheur.

Pour en revenir à ce fameux trésor que gardait le diable, plusieurs paysans plus courageux que leurs camarades, entre autres Mougois, Nicolas Friard, Lederné, résolurent d'aller, la nuit de Noël, quand se chanterait la messe de minuit, assaillir le diable, le mettre hors de combat et s'emparer de toutes ces richesses autour desquelles il faisait faction.

Ils avaient choisi ce moment parce que, suivant les croyances du pays, le diable, dans la nuit de Noël, à minuit, est obligé de quitter la terre et de rester en enfer tout le temps que se chante la messe.

Armés de pieux, de pioches, de pelles, car le trésor était caché sous une énorme pierre qu'il fallait soulever, nos hommes se rendirent donc à la Cabre-d'Or. Mais le froid était si vif, qu'une fois arrivés ils durent allumer un grand feu et perdirent un temps précieux à se réchauffer.

Ils se dirent enfin qu'il fallait se mettre au travail. Or, juste au moment où ils donnaient les premiers coups de pioche, finissait la messe de minuit. Le diable alors leur apparut et déchaîna un ourangan terrible qui éteignit le feu, déracina les arbres et porta, dans une trombe, jusqu'au village, nos chercheurs épouvantés. Le trésor était sauvé et, depuis cette époque, personne n'osa plus tenter l'aventure.

On essaya bien le jour, quand le diable était quelquefois invisible ou, par bonhomie, laissait faire, de soulever la pierre, mais jamais on ne put réussir même à l'ébranler légèrement.

Aujourd'hui, il ne reste plus trace de cette pierre et sur l'emplacement où l'on suppose qu'elle fut, poussent de grasses moissons. Cependant, les anciens du pays croient toujours au trésor caché et se désespèrent que le propriétaire de la Cabre-d'Or, M. Fay, ne fasse pas pratiquer des fouilles qui, disent-ils, le rendraient plus riche que Crésus.

LIVRE III

RONDES & CHANSONS

AVANT-PROPOS

Ces chansons ont été puisées à trois sources bien distinctes :

1° Les communications orales ;

2° Le recueil des *Poésies populaires de la France,* manuscrits déposés à la Bibliothèque nationale (N^{os} 3338-3343, six volumes, fonds français) ;

3° Le *Romancero de Champagne.*

Nous donnons, dans notre Appendice, la nomenclature — par le premier couplet, avec indication de provenance — de toutes les chansons ardennaises que contient ce *Romancero.* Seules en ont été extraites les chansons auxquelles nous avons pu joindre la musique.

Dans ce même Appendice nous donnons également la nomenclature des chansons ardennaises que contiennent les manuscrits des *Poésies populaires de la France.* Nous en avons extrait une cinquantaine, parmi celles qui nous ont paru les plus intéressantes ou les plus caractéristiques.

Les autres ont été recueillies, soit directement par nous, soit par des correspondants sûrs qui se sont mis avec tant de bienveillance à notre disposition.

Nous n'avons pas cru nécessaire, comme pour nos coutumes, nos légendes et nos contes, d'annoter ces chansons. C'eût été trop démesurément grossir le volume. Aussi bien les traditionnistes et les folkloristes feront-ils, eux-mêmes, ces rapprochements entre les versions différentes d'une même chanson, suivant qu'elles proviennent de telle ou telle région de la France et qu'elles diffèrent alors, soit dans le texte, comme : *Tous les jours je m'y promène, tire ton joli bas de laine,*

variante ardennaise de la chanson bien connue : *Passant par la Lorraine*, à laquelle M. J. Tiersot, dans la *Revue des Traditions* (juin 1887), consacrait une intéressante notice ; soit dans la musique : *Derrière chez mon père, y a un pommier doux, etiou,* dont l'air ardennais diffère absolument, par exemple, de l'air franc-comtois tel que, pour les mêmes paroles sauf un redoublement de vers, il est noté dans le recueil : *Les plus jolies Chansons de France.*

Exception n'a été faite que pour la chanson : *La Complainte du Curé,* offrant un caractère historique tout particulier.

Notre fort obligeant collègue ès-traditions M. Julien Tiersot, sous-bibliothécaire au Conservatoire, le très érudit auteur de l'*Histoire de la Chanson populaire* si justement couronnée par l'Académie française, a bien voulu revoir toute notre musique avant qu'elle fût remise à l'impression, et notre excellent ami, Paul Delahaut, en a corrigé les épreuves avant le « bon à tirer. » Nous remercions sincèrement MM. Tiersot et Delahaut de leur précieux concours.

A. M.

CHAPITRE PREMIER

Rondes et Chansons

J'AVO ENNE BIALLE VECHTE BLEUE

I

P. J'avo enne bialle vechte bleue
Qu'éto queudue en filé blanc.
C. On aro in dit par derrière } *bis*
Un persident, saperdi. }

II

P. J'avo enne bialle culotte bleu
Qu'éto toute trouée au cul.
C. J'lavo iu à la potence } *bis*
A in pendu, saperdi. }

III

P. J'avo enne bialle perruque
De piau d'pourcia.
C. J'la découmélo tous les dimanches } *bis*
Avec in ratiau, saperdi. }

IV

P. J'avo enne bialle paire de guètes
Et enne paire ède sabots nus.
C. J'm'en allo garder nos vaches } *bis*
Et pi nos bus, saperdi. }

V

P. J'fis la rencontre de Jenn'ton
Qu'allo garder ses blancs moutons.
C. J'li dis d'in air joïeux } *bis*
Voite que j'si biau saperdi. }

VI

P. Elle me r'luque
Et me dit comme ça :
C. « T'as l'air d'in loup garou. » } *bis*
Ah ! oui vraiment, saperdi. }

VII

P. J'éto tout en colère d'emme voir
Ainsi rengrogné, et tout ainsi li dis-je :
C. « On sait c'qui t'fait parler, } *bis*
C'est jalousaïe, saperdi. » }

VIII

P. Pour attraper toutes les fïes d'Villers,
Queuque biau jour j'm'en irai à S'dan
C. Pour y prendre femme comme mi, } *bis*
Si j'en trouve, saperdi. }

(XXIX) *Nous le rappelons, une dernière fois pour toutes :* **les chiffres romains entre parenthèses** *renvoient aux chiffres correspondants de la musique qui se trouve fin du volume.*

Nous avons également reproduit les chansons telles qu'elles ont été entendues et recueillies, sans vouloir, de peur de les dénaturer ou de leur ôter leur caractère, rectifier leurs irrégularités de langage et de versification.

La lettre *P* signifie : *parlé ;* la lettre *C : chant.*

Recueilli dans le pays de Villers.

NOUS SOMM'S A TROIS SŒURS

I

Nous somm's à trois sœurs
Dans un vieux château.
Not' pèr'nous fait faire
Chacune un manteau,
Glandine,
Chacune un manteau.

II

Je suis la plus jeune,
J'aurai le plus beau.
Mon père nous envoie
Garder les agneaux,
Glandine,
Chacune un agneau.

III

Le loup a venu
M'a pris le plus beau.
.....
.....

(XXX) Se chantait autrefois dans le pays de Charleville; nous n'avons pu recueillir que ces trois premiers couplets.

OU ALLEZ-VOUS ?

I

Où allez-vous, mon cher enfant ? (*bis*)
Je m'en vais à Jérusalem, Jésus,
Sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

II

N'y allez pas, mon cher enfant (*bis*)
Car tous les Juifs vous trahiront, Jésus,
Sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

III

Car tous les Juifs, vous trahiront (*bis*)
Les pieds, les mains vous cloueront, Jésus,
Sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

IV

Les pieds, les mains vous cloueront (*bis*)
Couronne d'épis vous mettront, Jésus,
Sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

V

Couronne d'épis vous mettront (*bis*)
Le côté droit vous perceront, Jésus,
Sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

VI

Le côté droit vous perceront (*bis*)
Dans un tombeau vous mettront, Jésus,
Sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

VII

Dans un tombeau vous mettront (*bis*)
Trois jours après ressuscit'rez, Jésus,
Sainte Marie, mère de Dieu, Jésus.

(XXXI) Ancienne ronde du pays de Chooz.

SI L'AMOUR VOUS GÊNE !

I

Passant par Paris, allant boire bouteille (*bis*)
Une envie me prit d'aller voir ma mie,
Bon, bon,
Ah ! si l'amour vous gêne, non, non.

II

Une envie me prit d'aller voir ma mie (*bis*)
Vous n'aurez jamais ce que j'ai eu d'elle,
Bon, bon,
Ah ! si l'amour vous gêne, non, non.

III

Vous n'aurez jamais ce que j'ai eu d'elle (*bis*)
J'ai couché trois ans la nuit avec elle,
Bon, bon
Ah ! si l'amour vous gêne, non, non.
.....

(XXXII) Nous avons recueilli à Mézières les trois premiers couplets de cette chanson.

L'HERBE QUI GUÉRIT

I

Là-bas n'y a trois dames
Se prenant par la main.
Y en a deux qui dansent,
L'autre qui ne dansait point.
Oh ! faut-il que j'vous aime (*bis*)
Moi qui n'vous connais point. (*bis*)

II

Y en a deux qui dansent,
L'autre n'y danse point.
Pourquoi n'y dansez-vous pas.
Belle qui dansez si bien ?
Oh ! faut-il que... etc.

III

Pourquoi n'y dansez-vous pas.
Belle qui dansez si bien ?
Comment y danserais-je,
Moi qui ai mal à la main ?
Oh ! faut-il que... etc.

IV

Comment y danserais-je,
Moi qui ai mal à la main ?
Si tu voulais, la belle,
Je te guérirais bien.
Oh ! faut-il que... etc.

V

Si tu voulais, la belle,
Je te guérirais bien.
Car j'y connais de l'herbe,
Qui croit dans mon jardin.
Oh ! faut-il que... etc.

VI

Car j'y connais de l'herbe,
Qui croit dans mon jardin.
J'y en mettrai le soir,
Sera guérie le matin.
Oh ! faut-il que j'vous aime (*bis*)
Moi qui n'vous connais point. (*bis*)

(XXXIII) Recueilli dans le pays de Mézières.

LE MAUVAIS GALANT

I

A Givry y a trois garçons,
L'herbe à la verdure,
A marier selon dit-on,
L'herbe à la verdur' luron,
L'herbe à la verdure.

II

A marier selon dit-on,
L'herbe à la verdure,
A la taverne ils s'en vont,
L'herbe à la verdur' luron,
L'herbe à la verdure.

III

A la taverne ils s'en vont,
L'herbe à la verdure,
Ils ont dépensé trois testons,
L'herbe à la verdur' luron,
L'herbe à la verdure.

IV

Ils ont dépensé trois testons,
L'herbe à la verdure,
Qui paiera ces trois testons,
L'herbe à la verdur' luron,
L'herbe à la verdure.

V

Qui paiera ces trois testons,
L'herbe à la verdure,
Mademoiselle (...) selon dit-on,
(On nomme ici une demoiselle du rond.)
L'herbe, etc.

VI

Mademoiselle (...) selon dit-on,
L'herbe à la verdure,
Quel beau galant lui donnera-t-on,
L'herbe, etc.

VII

Quel beau galant lui donnera-t-on,
L'herbe à la verdure,
Monsieur (...) selon dit-on,
(Ici on nomme un garçon qui passe pour l'amant de la demoiselle nommée.)
L'herbe, etc.

VIII

Monsieur (...) selon dit-on,
L'herbe à la verdure,
Il est bien beau, mais n'est pas bon,
L'herbe, etc.

IX

Il est bien beau, mais n'est pas bon,
L'herbe à la verdure,
Il lui donnera des coups de bâton,
L'herbe, etc.

X

Il lui donnera des coups de bâton,
L'herbe à la verdure,
Avec le manche du ramon,
L'herbe, etc.

XI

Avec le manche du ramon,
L'herbe à la verdure,
L'un dit qu'elle aura du jambon,
L'herbe, etc.

XII

L'un dit qu'elle aura du jambon,
L'herbe à la verdure,
Oh! je voudrais que la maison,
L'herbe, etc.

XIII

Oh! je voudrais que la maison,
L'herbe à la verdure,
Soit en cendres ou en charbon,
L'herbe à la verdur' luron,
L'herbe à la verdure.

(XXXIV) Se chantait à Givry.

LE P'TIT BONNET ROND

I

Mon père m'a fait bâtir maison,
Ho! ho! ho! p'tit bonnet tout rond,
L'a fait bâtir sur un ramon,
P'tit bonnet, blanc bonnet,
P'tit bonnet tout rond.
Ho! ho! ho! p'tit bonnet, blanc bonnet,
P'tit bonnet tout rond.

II

L'a fait bâtir sur un ramon, ho!
Ho! ho! ho! p'tit bonnet tout rond.
Les charpentiers qu'ils la font,
P'tit bonnet, etc.

III

Les charpentiers qu'ils la font, ho!
Ils m'y ont demandé mon nom,
P'tit bonnet, etc.

IV

Ils m'y ont demandé mon nom, ho!
C'est Jeanneton, m'appelle-t-on,
P'tit bonnet, etc.

V

C'est Jeanneton m'appelle-t-on, ho!
Elle s'asseya d'un si haut ton,
P'tit bonnet, etc.

VI

Elle s'asseya d'un si haut ton, ho!
Qu'elle accoucha d'un gros garçon,
P'tit bonnet, etc.

VII

Qu'elle accoucha d'un gros garçon, ho!
Quel beau nom lui donnera-t-on?
P'tit bonnet, etc.

VIII

Quel beau nom lui donnera-t-on, ho! ho!
On l'appellera Jean Simon,
P'tit bonnet, etc.

IX

On l'appellera Jean Simon, ho! ho!
Jean Simon, c'est un très beau nom,
P'tit bonnet, etc.

X

Jean Simon, c'est un très beau nom.
Sa mère, c'est un vrai chiffon,
P'tit bonnet, blanc bonnet,
P'tit bonnet tout rond.
Ho! ho! ho! p'tit bonnet, blanc bonnet,
P'tit bonnet tout rond.

(XXXV) Recueilli dans le pays de Charleville.

LES TROIS FILLES A MARIER

I

C'est à la rue du grand pont,
A la cinquième maison,
Il y a trois jeunes filles
A marier l'on dit-on.
Vole, vole, comme la plume,
Légèrement, comme le vent.

II

La plus jeune, c'est ma mie ;
Elle est belle à la raison.
Je lui demande jour en jour :
Quand est-ce donc nous marierons ?
Vole, vole, comme la plume,
Légèrement, comme le vent.

III

Nous nous marierons à Pâques,
Quand les jours y seront grands,
Entre Pâques et Pentecôte,
En ce joli mois de mai.
Vole, vole, comme la plume,
Légèrement, comme le vent.

IV

Les lapins sont en garenne,
Les oiseaux sur leurs buissons,
Comme font ces jeunes filles,
Sur les genoux de leurs mignons.
Vole, vole, comme la plume,
Légèrement, comme le vent.

V

Je ne le dis pas pour moi,
Car pour moi je n'en ai pas ;
Je le dis pour les jaloux,
Dans cette danse il y en a trois.
Vole, vole, comme la plume,
Légèrement, comme le vent.

VI

Si ce n'était que l'honneur des dames,
Je les nommerais tous trois.
Il n'y a pas d'honneur qu'il tienne,
Je vais les nommer tous les trois.
Vole, vole, comme la plume,
Légèrement, comme le vent.

VII

Voici l'un, voici l'autre,
L'aut' je le tiens par les doigts ;
Celui que j'tiens par les doigts,
C'est le plus jaloux des trois.
Vole, vole, comme la plume,
Légèrement, comme le vent.

(XXXVI) Se chantait autrefois dans le pays de Mézières.

LES TROIS JUPONS BLANCS

I

Nous étions trois filles,
Trois filles seulement.
Maman nous fit faire
A chacune un jupon blanc,
Tout autour galonné, galonné,
Tout autour galonné d'argent.

II

Maman nous fit faire
A chacune un jupon blanc.
J'étais la plus petite,
J'ai eu le plus grand.
Tout autour, etc.

III

J'étais la plus petite,
J'ai eu le plus grand.
Avec les rognures,
J'en ai fait des gants.
Tout autour, etc.

IV

Avec les rognures,
J'en ai fait des gants.
Je les ai portés
A ma grand'maman.
Tout autour, etc.

V

Je les ai portés
A ma grand'maman.
Et je lui ai dit :
Bordez-moi ces gants.
Tout autour galonné, galonné,
Tout autour galonné d'argent.

VI

Et je lui ai dit :
Bordez-moi ces gants.
Je ne les mettrai
Que trois fois par an.
Tout autour, etc.

VII

Je ne les mettrai
Que trois fois par an.
Le jour de mes noces,
Que je rirai tant.
Tout autour, etc.

VIII

Le jour de mes noces,
Que je rirai tant.
Et le lendemain,
Que je pleurerai tant.
Tout autour, etc.

IX

Et le lendemain,
Que je pleurerai tant,
Et à la Saint-Jean,
Où je pleurerai tant.
Tout autour galonné, galonné,
Tout autour galonné d'argent.

Se chantait dans le pays de Sedan. — Voici une variante de cette chanson :

I

Nous étions trois sœurs,
Toutes trois du même âge.
. . . . . .
A chacune trois cotillons blancs.

II

. . . . . .
A chacune trois cotillons blancs.

IV

. . . . . .
Je les ai donnés
. . . . . .

V et VI

. . . . . .
Je lui dis : Maman,
Serrez-moi ces gants.

IX

Et aussi le jour
De la grand' Saint-Jean.

J'AVAIS UN AMANT

I

J'avais un amant
Un amant constant ;
Il est à Paris,
A Paris pour longtemps.

Ah ! je l'attends, je l'attends, je l'attends,
L'attendrai-je encore longtemps ? (*bis*)

II

Il avait promis de m'écrire souvent ;
Il est maintenant devenu inconstant.
Ah ! je l'attends, etc.

III

La tête des hommes va comme le vent,
Et celle des femmes comme un moulin à vent
Ah ! je l'attends, etc.

IV

Et celle des filles va toujours disant :
Ah! quand viendra-t-il cet heureux moment?
Ah ! je l'attends, etc.

V

Ah! quand viendra-t-il cet heureux moment,
Où je recevrai ce divin sacrement ?
Ah ! je l'attends, etc.

Recueilli dans le pays de Rocroi.

L'AMI PRÉSENT

I

Voici une belle danse
Toute drue de jeunes gens.
Mon amant, celui que j'aime,
N'y est pas, je le vois bien.
Brunette, allons, gai, gai,
Ma mie, allons gaiment.

II

Mon amant, celui que j'aime,
N'y est pas, je le vois bien.
Je le vois venir de la haut
Sur un cheval noir et blanc.
Brunette, etc.

III

Je le vois venir de là-haut
Sur un cheval noir et blanc.
A sa main tient une rose
Toute en or et en argent.
Brunette, etc.

IV

A sa main tient une rose
Toute en or et en argent.
Qui la mettra cette rose,
Mon très cher ami présent ?
Brunette, etc.

V

Qui la mettra cette rose,
Mon très cher ami présent ?
Ce sera vous, ma Jeanneton,
Vous êtes belle à l'advenant.
Brunette, etc.

VI

Ce sera vous, ma Jeanneton,
Vous êtes belle à l'advenant.
Vos amours, aussi les miennes,
Tiennent en un fil d'argent.
Brunette, etc.

VII

Vos amours, aussi les miennes,
Tiennent en un fil d'argent.
Le fil est rompu, adieu,
Adieu, nos amours, adieu.
Brunette, etc.

VIII

Le fil est rompu, adieu,
Adieu, nos amours, adieu.
Le fil d'argent est renoué,
Nos amours sont rassemblées.
Brunette, allons, gai, gai,
Ma mie, allons gaiment.

Recueilli dans le pays de Rethel.

CELUI QUE J'AIME

I

Mais voici bien des jeunes gens ;
Celui que j'aime n'y est pas.
Bergère la la la.
Bergère la la la.

II

Celui que j'aime n'y est pas,
Je le vois venir de là-bas.
Bergère, etc.

III

Je le vois venir de là-bas,
Sur un cheval noir et blanc.
Bergère, etc.

IV

Sur un cheval noir et blanc.
A sa main droite, tient un gant blanc.
Bergère, etc.

V

A sa main droite, tient un gant blanc,
Et à l'autre un étui d'argent.
Bergère, etc.

VI

Et à l'autre un étui d'argent,
Que nos amours y sont dedans.
Bergère, etc.

VII

Que nos amours y sont dedans.
Elles y sont bien étroitement.
Bergère, etc.

VIII

Elles y sont bien étroitement.
Nous les mettrons plus largement.
Bergère, etc.

IX

Nous les mettrons plus largement,
Depuis Paris jusqu'à Rouen.
Bergère, etc.

X

Depuis Paris jusqu'à Rouen,
Depuis Rouen jusqu'à Sedan.
Bergère la la la.
Bergère la la la.

(XXXVII) Se chantait dans le pays de Charleville.

LE JOLI BAS DE LAINE

I

Tous les jours je m'y promène,
Tir' ton joli bas de laine,
Tout le long de ces vert's plaines,
Tir' ton, tir' ton joli bas,
Tir' ton joli bas de laine,
Car on le verra.

II

Tout le long de ces vert's plaines,
Tir' ton joli bas de laine,
J'ai rencontré trois capitaines,
Tir' ton, tir' ton, etc.

III

J'ai rencontré trois capitaines,
Tir' ton joli bas de laine.
Ils m'ont appelée vilaine,
Tir' ton, tir' ton, etc.

IV

Ils m'ont appelée vilaine,
Tir' ton joli bas de laine.
Je ne suis pas si vilaine,
Tir' ton, tir' ton joli bas,
Tir' ton joli bas de laine,
Car on le verra.

V

Je ne suis pas si vilaine,
Tir' ton joli bas de laine,
Puisque l'fils du roi m'aime.
Tir' ton, tir' ton, etc.

VI

Puisque l'fils du roi m'aime,
Tir' ton joli bas de laine.
Il m'a donné pour étrennes,
Tir' ton, tir' ton, etc.

VII

Il m'a donné pour étrennes,
Tir' ton joli bas de laine,
Un bouquet de marjolaine,
Tir' ton, tir' ton, etc.

VIII

Un bouquet de marjolaine,
Tir' ton joli bas de laine.
S'il revient, je serai reine,
Tir' ton, tir' ton, etc.

(XXXVIII) Se chantait dans le pays de Mézières.

LA ROSE DE COLIN

I

Là-haut sur ces côtes,
La belle s'endormit, oui.
Par là il y passe
Colin son ami, oui.
Les gens qui sont jeunes,
Se marieront-ils? oui.

II

Par là, il y passe
Colin son ami, oui.
Cueilla une rose
Dans son sein la mit, oui.
Les gens, etc.

III

Cueilla une rose
Dans son sein la mit, oui.
La rose était fraîche,
La belle s'éveillit, oui.
Les gens, etc.

IV

La rose était fraîche,
La belle s'éveillit, oui.
O mon Dieu! dit-elle,
Qui m'a mis ceci? oui.
Les gens, etc.

V

O mon Dieu! dit-elle,
Qui m'a mis ceci? oui.
Répond sa voisine :
Colin votre ami, oui.
Les gens qui sont jeunes,
Se marieront-ils? oui.

VI

Répond sa voisine :
Colin votre ami, oui.
O mon Dieu! dit-elle,
Je n'ai pas d'ami, oui.
Les gens, etc.

VII

O mon Dieu! dit-elle,
Je n'ai pas d'ami, oui.
Mais par aventure,
Quel habit a-t-il? oui.
Les gens, etc.

VIII

Mais par aventure,
Quel habit a-t-il? oui.
Il a des bas rouges,
Et un habit gris, oui.
Les gens, etc.

IX

Il a des bas rouges,
Et un habit gris, oui.
Chemise en dentelle,
Chapeau très bien mis, oui.
Les gens qui sont jeunes,
Se marieront-ils? oui.

Recueilli à Francheval.

A LA SAINT-PIERRE, A LA SAINT-JEAN

I

A la Saint-Pierre, à la Saint-Jean (*bis*)
On y voit venir les jeunes gens.
Gna qu'mon amant qui n'y vient pas.
Bergère on l'a, la la,
Bergère on l'a lu ron-fon.

II

Gna qu'mon amant qui n'y vient pas. (*bis*)
Je le vois venir de là-bas.
Bergère on l'a, etc.

III

Je le vois venir de là-bas (*bis*)
Dessus un cheval noir et blanc.
Bergère on l'a, etc.

IV

Dessus un cheval noir et blanc. (*bis*)
Dedans sa main tient un gant blanc.
Bergère on l'a, etc.

V

Dedans sa main tient un gant blanc (*bis*)
Et dans l'autre un étui d'argent.
Bergère on l'a, etc.

VI

Et dans l'autre un étui d'argent (*bis*)
Que nos amours y sont dedans.
Bergère on l'a, etc.

VII

Que nos amours y sont dedans (*bis*)
Ils y sont bien étroitement.
Bergère on l'a, etc.

VIII

Ils y sont bien étroitement (*bis*)
Faut les mettre en élargissant.
Bergère on l'a, etc.

IX

Faut les mettre en élargissant (*bis*)
De la Saint-Pierre à la Saint-Jean.
Bergère on l'a, la la,
La bergère on l'a lu ron-fon.

(XXXIX) Recueilli à Thilay.

AS-TU DE BELLES FILLES?

I

As-tu de belles filles?
Gilotin, gilotine.
Oui, j'en ai de belles,
Puisque l'amour m'y contraint.

II

Oui, j'en ai de belles.
Gilotin, gilotine, etc.

III

M'en donneras-tu pas une?
Gilotin, gilotine, etc.

IV

Pas seulement la queue d'une.
Gilotin, gilotine, etc.

V

J'irai au bois céleste.
Gilotin, gilotine, etc.

VI

Quoi fair' au bois céleste?
Gilotin, gilotine, etc.

VII

Cueillir la violette,
Gilotin, gilotine, etc.

VIII

Pour qui cett' violette?
Gilotin, gilotine, etc.

IX

Pour un' de tes fillettes,
Gilotin, gilotine, etc.

(XL) Recueilli dans le pays de Sedan.

J'AI PLANTÉ UN LAURIER

I

J'ai planté un laurier
Le second jour d'avril ;
Je l'ai planté le soir,
Le matin reu, la la la la,
Le matin reuverdit.

II

Je l'ai planté le soir,
Le matin reuverdit.
Je lui ai dit : laurier,
Que tu es tôt, la la la la,
Que tu es tôt repris.

III

Je lui ai dit : laurier,
Que tu es tôt repris.
Que n'attends-tu ce mois,
Ce joli mois de mai, la la la la,
Ce joli mois de mai ?

IV

Que n'attends-tu ce mois,
Ce joli mois de mai
Que toutes ces jeunes fillettes
Qui changeront d'amis, la la la la,
Qui changeront d'amis ?

V

Que toutes ces jeunes fillettes
Qui changeront d'amis.
Je n'en changerai pas,
J'en ai un trop, la la la la,
J'en ai un trop joli.

VI

Je n'en changerai pas,
J'en ai un trop joli.
Il n'est pas à la danse,
Ni dans ce pays-là la la la,
Ni dans ce pays-ci.

VII

Il n'est pas à la danse,
Ni dans ce pays-ci.
Il est en Angleterre,
Qui sert le roi, la la la la,
Qui sert le roi Louis.

VIII

Il est en Angleterre,
Qui sert le roi Louis,
Qui sert aussi la reine
Et le Dauphin, la la la a,
Et le Dauphin aussi.

Recueilli dans le pays de Sedan.

LE PIGEON BLANC

I

Par derrière notre maisonnette,
Il y a un pigeon blanc.
Il disait en son langage :
Mariez-vous, car il est temps.
La plume s'envole, vole,
La plume s'envole au vent.

II

Il disait en son langage :
Mariez-vous, car il est temps.
Comment puis-je me marier,
Je suis servante à présent ?
La plume s'envole, vole,
La plume s'envole au vent.

III

Comment puis-je me marier,
Je suis servante à présent ?
Combien gagnez-vous, la belle,
Combien gagnez-vous par an ?
La plume s'envole, vole,
La plume s'envole au vent.

IV

Combien gagnez-vous, la belle,
Combien gagnez-vous par an ?
Je gagne bien cinq cents livres
Et une ceinture d'argent.
La plume s'envole, vole,
La plume s'envole au vent.

V

Je gagne bien cinq cents livres
Et une ceinture d'argent.
Vous me servirez, la belle,
Vous en gagn'rez bien autant.
La plume s'envole, vole,
La plume s'envole au vent.

VI

Venez me servir, la belle,
Vous en gagn'rez bien autant.
Vous couch'rez avec ma mère,
Avec moi le plus souvent.
La plume s'envole, vole,
La plume s'envole au vent.

Recueilli dans le pays de Sedan.

FILLETTE DU VILLAGE

I

Fillette du village, coucherais-je avec toi ?
Non, non, ce me dit-elle, je ne suis pas pour toi.
Et lon lon la, nous n'irons plus au bois
Cueiller les noix.

II

Non, non, ce me dit-elle, je ne suis pas pour toi ;
C'est pour un gentilhomme qui m'a promis sa foi.
Et lon lon la, etc.

III

C'est pour un gentilhomme qui m'a promis sa foi,
Il me rapporte une robe, une robe de soie.
Et lon lon la, etc.

IV

Il me rapporte une robe, une robe de soie,
Je la porterai coudre, au couturier du roi.
Et lon lon la, etc.

V

Je la porterai coudre, au couturier du roi,
S'il ne la sait pas coudre, couserons lui et moi.
Et lon lon la, etc.

VI

S'il ne la sait pas coudre, couserons lui et moi,
A chaque point d'aiguille, ma mie, baise-moi.
Et lon lon la, etc.

VII

A chaque point d'aiguille, ma mie, baise-moi,
Grand Dieu, que je suis lasse de tant baiser de fois !
Et lon lon la, etc.

VIII

Grand Dieu, que je suis lasse de tant baiser de fois !
Une fois la semaine, fait quatre fois par mois.
Et lon lon la, etc.

IX

Une fois la semaine, fait quatre fois par mois.
Le baiser de cette homme ne sent que le tabac.
Et lon lon la, etc.

X

Le baiser de cet homme ne sent que le tabac,
Le baiser des garçons vaut cent écus du roi.
Et lon lon la, etc.

XI

Le baiser des garçons vaut cent écus du roi,
Le baiser de ces filles redoublé cinq cents fois.
Et lon lon la, nous n'irons plus au bois
Cueillir les noix.

(XLI) Recueilli dans le pays de Vouziers.

AUPRÈS DE CHEZ NOUS

I

Auprès de chez nous
Claire fontain' y a.
Trois braves gentilshommes
S'en vont baigner dedans.
Dansons, mignonnes et mesdames,
Allons toujours gaiment.

II

Trois braves gentilshommes
S'en vont baigner dedans,
Trois braves gentilles dames
S'en vont en leur disant :
Dansons, etc.

III

Trois braves gentilles dames
S'en vont en leur disant :
Ayez pitié, mesdames,
De ces trois languissants.
Dansons, etc.

IV

Ayez pitié, mesdames,
De ces trois languissants.
D'avoir pitié des hommes,
Nous n'avons pas le temps.
Dansons, etc.

V

D'avoir pitié des hommes,
Nous n'avons pas le temps.
Les garçons sont fragiles,
Changeants comme le vent.
Dansons, etc.

VI

Les garçons sont fragiles,
Changeants comme le vent.
Ils y font des maîtresses
A la ville et aux champs.
Dansons, etc.

VII

Ils y font des maîtresses
A la ville et aux champs.
Et nous autres filles,
Nous sommes bien autrement.
Dansons, etc.

VIII

Et nous autres filles,
Nous sommes bien autrement.
Quand nous aimons,
Nous aimons dignement.
Dansons, mignonnes et mesdames,
Allons toujours gaiment.

(XLII) Recueilli dans les pays de Rethel et de Rocroi.

LA VIOLETTE DOUBLE, DOUBLE

I

J'ai un long voyage à faire,
Je ne sais qui le fera?
Si je le dis à l'alouette,
Tout le monde le saura.
La violette double, double,
La violette doublera.

II

Si je le dis à l'alouette,
Tout le monde le saura;
Si je le dis au rossignol,
Mon voyage se fera.
Tenez, amants, voilà la rose,
Mais le rosier n'y est pas.

III

Si je le dis au rossignol,
Mon voyage se fera.
Le rossignol prend sa volée,
Au bois d'amour il s'en va.
La violette double, double,
Là violette doublera.

IV

Le rossignol prend sa volée,
Au bois d'amour il s'en va.
Bonjour l'une, bonjour l'autre,
Bonjour la belle que voilà.
La violette double, double,
La violette doublera.

V

Bonjour l'une, bonjour l'autre,
Bonjour la belle que voilà.
Votre amant demande, la belle,
Si vous ne l'oubliez pas?
La violette double, double,
La violette doublera.

VI

Votre amant demande, la belle,
Si vous ne l'oubliez pas?
J'en ai bien oublié d'autres,
J'oublierai bien celui-là.
La violette double, double,
La violette doublera.

VII

J'en ai bien oublié d'autres,
J'oublierai bien celui-là.
Vous avez raison, la belle,
Car ma foi, il n'vous aime pas.
La violette double, double,
La violette doublera.

Recueilli à Francheval.

LES GARÇONS D'AMBLY

I

Les garçons d'Ambly,
En revenant des Vêpres,
Se disent l'un à l'autre :
Où irons-nous aux veilles?
Marchons, la la la la la,
Sur la jolie herbette.

II

Se disent l'un à l'autre :
Où irons-nous aux veilles?
Nous s'en irons aux veilles
Là où sont les plus belles.
Marchons, etc.

III

Nous s'en irons aux veilles
Là où sont les plus belles,
Buquer à la fenêtre.
Ouvre la porte, la belle.
Marchons, la la la la la,
Sur la jolie herbette.

IV

Buquer à la fenêtre.
Ouvre la porte, la belle.
Quand la porte fut ouverte,
La belle se mit à braire.
Marchons, etc.

V

Quand la porte fut ouverte,
La belle se mit à braire.
Dépliant un mouchoir
Sentant la violette.
Marchons, etc.

VI

Dépliant un mouchoir
Sentant la violette.
Aux quatre coins du mouchoir,
Quatre nœuds d'amourette.
Marchons, etc.

VII

Aux quatre coins du mouchoir,
Quatre nœuds d'amourette.
Au milieu du mouchoir,
Le cœur de la fillette.
Marchons, la la la la la,
Sur la jolie herbette.

(XLIII) Recueilli à Ambly.

AH! MON BEAU CHATEAU!

I

Ah! mon beau château!
Va-t-en vers et vers et gau.

II

Nous en aurons des plus beaux.
Va-t-en, etc.

III

Nous les détruirons tous.
Va-t-en, etc.

IV

Je viens chercher une fille en mariage.
Va-t-en, etc.

V

Que lui donnerez-vous en mariage?
Va-t-en, etc.

VI

Je lui donnerai un beau chapeau.
Va-t-en, etc.

VII

Je lui donnerai une belle robe.
Va-t-en vers et vers et gau.

(XLIV) Recueilli à Estrebay.

VIEILLARD, QUE SAIS-TU FAIRE?

I

Dis-moi, bon vieillard, que sais-tu donc faire?
Sais-tu bien jouer de la mise en l'air?
De la mise en l'air,
L'air! l'air! l'air!
Ah! ah! ah!
De la mise en l'air.

II

Dis-moi, bon vieillard, que sais-tu donc faire?
Sais-tu bien jouer de la mise en boire?
De la mise en boire,
Boire! boire! boire!
Ah! ah! ah!
De la mise en boire.

III

Dis-moi, bon vieillard, que sais-tu donc faire?
Sais-tu bien jouer de la mise en flûte?
De la mise en flûte,
Flûte! flûte! flûte!
Ah! ah! ah!
De la mise en flûte.

IV

Dis-moi, bon vieillard, que sais-tu donc faire?
Sais-tu bien jouer de la mise en vielle?
De la mise en vielle,
Vielle! vielle! vielle!
Ah! ah! ah!
De la mise en vielle.

V

Dis-moi, bon vieillard, que sais-tu donc faire?
Sais-tu bien jouer des deux pieds en l'air?
Des deux pieds en l'air,
L'air! l'air! l'air!
Ah! ah! ah!
Des deux pieds en l'air.

Se chantait dans le pays de Givet.

LE TAVERNIER ET LA TAVERNIÈRE

Gai, gai, gai, si je le peux,
Gai, gai, gai, je m' marierai.

I

Je prierai la jeune fille
De se marier, sans rien dire.
Gai, gai, etc.

II

Je lui donnerai cinq cents livres,
Un beau livre et un beau dîner.
Gai, gai, etc.

III

Je ne lui donnerai pas d'homme,
Elle en ira bien chercher.
Gai, gai, etc.

IV

J'en vois un de bonne mine,
Je ne sais pas si je l'aurai.
Gai, gai, etc.

V

Je m'en vais faire la ronde,
Je m'en vais lui demander.
Gai, gai, etc.

VI

Monsieur, avec tout honneur,
Vous plaira-t-il de m'aimer?
Gai, gai, etc.

VII

Je vois bien à votre mine
Que de moi vous ne voulez.
Gai, gai, etc.

VIII

Tenez, voilà ma compagne,
Prenez-là, si vous voulez.
Gai, gai, etc.

IX

Si en cas elle vous convient,
Donnez-lui un doux baiser.
Gai, gai, etc.

(XLV) Recueilli à Estrebay.

EN REVENANT DES MONTAGNES

I

En revenant des Montagnes,
Ris coucou, déri tra la la,
En revenant des montagnes,
Une dame m'aborda. (*ter*)

II

Elle me dit : Bonjour, la belle,
Ris coucou, déri tra la la,
Elle me dit : Bonjour, la belle,
Q'as-tu dans ce panier là? (*ter*)

III

Madame, c'est une marmotte,
Ris coucou, déri tra la la,
Madame, c'est une marmotte,
C'est-elle qui me nourrira. (*ter*)

IV

Ah! pose-là ton panier, belle,
Ris coucou, déri tra la la,
Ah! pose là ton panier, belle,
Et viens bien vite avec moi. (*ter*)

V

Madame, je suis vot' servante,
Ris coucou, déri tra la la,
Madame, je suis vot' servante,
Mais j'aime mieux mon panier qu'çà (*ter*)

VI

Je suis native de Neuville,
Ris coucou, déri tra la la,
Je suis native de Neuville,
Il y a de l'eau tout autour. (*ter*)

VII

En eté jamais y n'gèle,
Ris coucou, déri tra la la,
En été jamais y n'gèle,
En hiver y n'fait pas chaud. (*ter*)

VIII

Après la mort de ma mère,
Ris coucou, déri tra la la.
Après la mort de ma mère,
Mon père demeura veuf. (*ter*)

IX

Sa douleur fut si amère,
Ris coucou, déri tra la la,
Sa douleur fut si amère,
Qu'il s'habilla tout de neuf. (*ter*)

Se chantait dans le pays de Renwez.

VOILA BIEN DES AMOUREUX

I

Oh ! voilà bien des amoureux
Oui, voilà bien des amoureux,
Derrière la haie il y en a deux.
Moi qui est si joliette,
Pensez vous que mon cœur
Vit sans amourettes ? } *bis*

II

Derrière la haie il y en a deux (*bis*)
De un j'en ferai mon amoureux.
Moi qui est si joliette, etc.

III

Vous ne savez lequel des deux ? (*bis*)
Celui qui a des blonds cheveux.
Moi qui est si joliette, etc.

IV

Celui qui a des blonds cheveux. (*bis*)
Et nous nous marierons nous deux.
Moi qui est si joliette, etc.

V

Et nous nous marierons nous deux, (*bis*)
Aussi nous coucherons nous deux.
Moi qui est si joliette, etc.

VI

Aussi nous coucherons nous deux (*bis*)
Dans un beau lit couvert de fleurs.
Moi qui est si joliette, etc.

VII

Dans un beau lit couvert de fleurs, (*bis*)
Là où nous conterons nos douleurs.
Moi qui est si joliette, etc.

VIII

Là où nous conterons nos douleurs, (*bis*)
Moi qui en a tant sur le cœur.
Moi qui est si joliette,
Pensez vous que mon cœur
Vit sans amourettes ? } *bis*

Recueilli dans le pays de Vouziers. — A Pouru-aux-Bois se chantait aussi une ronde similaire, dont voici le premier et le dernier couplet :

Voici trop ben des amoureux,
Dedans la danse il y en a deux.
Moi qui est si joliette,
Pensez-vous que mon cœur
Vit sans amourettes ?

De fleurs rouges, de fleurs bleues,
C'est la couleur des amoureux.
Moi qui est si joliette,
Pensez-vous que mon cœur
Vit sans amourettes ?

TOUT AU MILIEU DE PARIS

I

Tout au milieu de Paris
J'ai vu planter un arbre.
Toutes les dames de Paris
Sont alentour qui dansent.
Dansons l'allemande,
Madame, dansons l'allemande.

II

Toutes les dames de Paris
Sont alentour qui dansent.
Et moi qui ne savais danser,
Je m'assis auprès de la danse.
Dansons l'allemande,
Madame, dansons l'allemande.

III

Et moi qui ne savais danser,
Je m'assis auprès de la danse,
Regarde en haut, regarde en bas,
Regardant vers la France.
Dansons l'allemande,
Madame, dansons l'allemande.

IV

Regarde en haut, regarde en bas,
Regardant vers la France,
J'ai aperçu un messager,
Un messager de France.
Dansons l'allemande,
Madame, dansons l'allemande.

V

J'ai aperçu un messager,
Un messager de France.
Beau messager, beau messager,
Quelle nouvelle dans la France?
Dansons l'allemande,
Madame, dansons l'allemande.

VI

Beau messager, beau messager,
Quelle nouvelle dans la France?
Madame, je ne sais pas d'autre nouvelle,
Que Monseigneur vous change.
Dansons l'allemande,
Madame, dansons l'allemande.

VII

Madame, je ne sais pas d'autre nouvelle,
Que Monseigneur vous change.
Est-elle bien plus jolie que moi?
Dis-moi si elle me ressemble?
Dansons l'allemande,
Madame, dansons l'allemande.

VIII

Est-elle bien plus jolie que moi?
Dis-moi si elle me ressemble?
Elle n'est pas plus jolie que vous,
Mais elle est bien plus puissante.
Dansons l'allemande,
Madame, dansons l'allemande.

IX

Elle n'est pas plus jolie que vous,
Mais elle est bien plus puissante.
Elle fait pleuvoir, elle fait venter,
Elle fait le vent qui vente.
Dansons l'allemande,
Madame, dansons l'allemande.

X

Elle fait pleuvoir, elle fait venter,
Elle fait le vent qui vente.
Elle fait luire le soleil
A minuit dans sa chambre.
Dansons l'allemande,
Madame, dansons l'allemande.

XI

Elle fait luire le soleil
A minuit dans sa chambre.
Elle fait changer les eaux en vin,
N'est-ce pas là une grande puissance?
Dansons l'allemande,
Madame, dansons l'allemande.

(XLVI) Se chantait dans les pays de Rethel, de Mézières et de Rocroi.

NOUS SOMMES A TROIS COUSINES

I

Nous sommes à trois cousines,
Tout's les trois à marier,
Nous disant de l'une à l'autre :
Nous plaira-t-il de l'aimer?
Lon la, je l'veux dire,
Gai, gai, je l'dirai.

II

Je m'en vais chez la voisine
Pour conseil lui demander.
La voisine était couchée
Et point ne s'a voulu r'lever.
Lon la, etc.

III

Son mari dit que j'attende,
Que j'aurai un boulanger.
Je n'ai pas voulu attendre,
Dans la danse je suis entrée.
Lon la, etc.

IV

J'en vois un de mon idée,
Je m'en vais le saluer :
Monsieur, je vous donne deux heures,
Deux heures pour vous aviser.
Lon la, etc.

V

En attendant les deux heures,
Je m'en vais m'y promener.
Voilà les deux heures sonnées :
Monsieur, êtes-vous avisé?
Lon la, etc.

VI

Donnez-moi votre main blanche,
Avec moi, venez danser.
Je vois bien par votre mine,
Que de moi vous ne voulez.
Lon la, etc.

VII

J'vais vous en chercher une autre
Qui sera vot' bien-aimée.
La compagnie vous ordonne,
Monsieur, de nous saluer.
Lon la, etc.

VIII

La compagnie vous ordonne,
Monsieur, de nous embrasser;
La compagnie vous ordonne,
Monsieur, de vous replacer.
Lon la, je l'veux dire,
Gai, gai, je l'dirai.

(XLVII) Recueilli dans le pays de Charleville.

NOUS SOMMES A TROIS COUSINES

I

Nous sommes à trois cousines,
Toutes trois à marier.
Nous se dîmes de l'une à l'autre :
Fait-il bon s'y marier?
Ah! ah! je l'va dire,
Gai, gai, je l'dirai.

II

La plus jeune se mit à dire :
Tout à l'heure je le saurai.
Je m'en vais chez la voisine,
Je m'en vais lui demander.
Ah! ah! etc.

III

La voisine était couchée,
A peine s'a voulu lever.
Elle m'a dit que j'attende,
Que j'aurais un chevalier.
Ah! ah! je l'va dire,
Gai, gai, je l'dirai.

IV

Moi qui ne veux pas attendre,
Moi qui veux s'y marier,
Je m'en vais aller en danse,
Voir si j'en trouverai,
Ah! ah! etc.

V

J'en vois un de bonne mine
Je m'en vais lui demander :
Monsieur, avec votre grâce,
Vous plaira-t-il de m'aimer ?
Ah ! ah ! etc.

VI

J'vous donne seulement deux heures,
Deux heures pour aviser.
Les deux heures y sont sonnées,
Monsieur, êtes-vous avisé ?
Ah ! ah ! etc.

VII

Je vois bien à votre mine,
Que de moi vous ne voulez.
Voilà mon autre cousine,
Vous plaira-t-il de l'aimer ?
Ah ! ah ! etc.

VIII

La compagnie vous ordonne,
Monsieur, de nous embrasser ;
La compagnie vous ordonne,
Monsieur, de vous retirer.
Ah ! ah ! etc.

(XLVIII) Cette seconde version de la ronde : *Nous sommes à trois cousines,* a été recueillie dans le pays de Rocroi.

NOUS ÉTIONS A TROIS COUSINES

I

Nous étions à trois cousines,
Toutes trois à marier,
Nous disant de l'une à l'autre :
Cousine, faut nous marier.
Non, non, je n'ai pas d'amant,
Je passe mon temps gaillardement.

II

Nous disant de l'une à l'autre :
Cousine, faut nous marier.
Je m'en vais entrer en danse,
Pour voir si je trouverai.
Non, non, etc.

III

Je me tourne et me retourne,
Je n'en vois point à mon gré.
Non, non, etc.

IV

J'en vois un de bonne mine,
Je m'en vais le demander.
Non, non, etc.

V

Monsieur, avec tout honneur,
Vous plaira-t-il de m'aimer ?
Non, non, etc.

VI

Je vois bien à votre mine,
Que de moi vous ne voulez.
Non, non, etc.

VII

Tenez, voilà ma cousine,
Qui sera mieux à votre gré.
Non, non, etc.

VIII

Si vous la trouvez jolie,
Donnez-lui un doux baiser.
Non, non, etc.

IX

Vous êtes-vous bien trouvé ?
Vous pouvez recommencer.
Non, non, je n'ai pas d'amant.
Je passe mon temps gaillardement.

Cette troisième version a été recueillie dans la vallée de la Meuse.

LA CEINTURE

I

Je mis mes amours couver
Dans un corbillon de plumes.
Le corbillon a tombé,
Lantur et lur, lantur et lurette,
Mes amours sont répandues,
Ma tante ur et lure.

II

Je m'en allais au marché
Chercher ma bonne aventure.
J'ai rencontré mon ami Colin,
Lantur et lur, lantur et lurette,
Se roulant sur la verdure,
Ma tante ur et lure.

III

Il a tiré de son sein
Une tant jolie ceinture.
Il ne me l'a pas donnée,
Lantur et lur, lantur et lurette,
Il me l'a bien cher vendue,
Ma tante ur et lure.

IV

Je dois coucher une nuit
Entre ses bras, toute nue.
Si ma sœur y veut coucher,
Lantur et lur, lantur et lurette,
Elle gagnera la ceinture,
Ma tante ur et lure.

V

Et si elle n'y veut pas coucher,
Il faudra que je m'aventure.
Je mis mon pied sur le lit,
Lantur et lur, lantur et lurette,
Et mon corps à l'aventure,
Ma tante ur et lure.

VI

Quand ça vint sur le minuit,
Je pensais être perdue.
Quand ça vint au point du jour,
Lantur et lur, lantur et lurette,
J'avais gagné la ceinture,
Ma tante ur et lure.

(XLIX) Recueilli dans le pays de Rethel.

LES GARÇONS D'AMBLY

I

Les garçons d'Ambly,
Aux Mai s'en sont allés.
Ils les ont coupés si gros
Qu'ils n'ont su les rapporter.
Oh ! ces bois ne sont pas larges,
Mais ils sont bien longs.
Embrassez-moi, ma mie,
Nous les raccourcirons.

II

Ils les ont coupés si gros,
Qu'ils n'ont su les rapporter.
Un cabaret ils ont trouvé,
Et dedans ils sont entrés.
Oh ! ces bois, etc.

III

Un cabaret ils ont trouvé.
Et dedans ils sont entrés.
Quand ils ont eu bien ribotté :
Ah ! vraiment, a dit l'hôtesse,
Qui paiera ces gros dépens ?
Oh ! ces bois, etc.

IV

Ah ! vraiment, a dit l'hôtesse,
Qui paiera ces gros dépens ?
Le premier sent à sa poche,
Il n'a rien trouvé dedans.
Oh ! ces bois, etc.

V

Le premier sent à sa poche,
Il n'a rien trouvé dedans.
Le second sent à la sienne,
Il en a trouvé autant.
Oh ! ces bois, etc.

VI

Le second sent à la sienne,
Il en a trouvé autant.
Le troisième sent à la sienne,
Il a payé tout comptant.
Oh ! ces bois, etc.

VII

Le troisième sent à la sienne,
Il a payé tout comptant.
Ah ! vraiment, dit l'hôtesse,
Voici un charmant galant.
Oh ! ces bois, etc.

VIII

Ah ! vraiment, dit l'hôtesse,
Voici un charmant galant ;
Si ma fille était en âge,
Vous l'auriez pour présent.
Oh ! ces bois, etc.

IX

Si ma fille était en âge,
Vous l'auriez pour présent ;
Mais elle est encore trop jeune,
Elle n'a encore que quatorze ans.
Oh ! ces bois, etc.

Recueilli à Ambly, dans le pays de Rethel.

LA RONDE DU COUVENT

I

Quand j'étais petite,
A l'âge de quinze ans,
J'entendais Jésus
Qui me disait souvent :
Ah ! v'nez, ma petite
Ah ! v'nez au couvent. } *bis*

II

J'entendais Jésus
Qui me disait souvent :
Au noviciat
L'on vous attend,
Ah ! v'nez, etc.

III

Au noviciat
L'on vous attend,
Vous aurez Jésus
Pour fidèle amant.
Ah ! v'nez, etc.

IV

Vous aurez Jésus
Pour fidèle amant,
Et la Sainte-Vierge
Pour votre maman.
Ah ! v'nez, etc.

V

Et la Sainte-Vierge
Pour votre maman.
Tous les Saints du ciel
Seront vos parents.
Ah ! v'nez, etc.

VI

Tous les Saints du ciel
Seront vos parents.
Vous serez vêtue
En noir et en blanc.
Ah ! v'nez, etc.

VII

Vous serez vêtue
En noir et en blanc,
Et sur votre tête
Un beau voile blanc.
Ah ! v'nez, etc.

VIII

Et sur votre tête
Un beau voile blanc,
Sur votre poitrine
Une croix d'argent.
Ah ! v'nez, etc.

IX

Sur votre poitrine
Une croix d'argent,
Et au côté gauche
Un chap'let pendant.
Ah ! v'nez, etc.

X

Et au côté gauche
Un chap'let pendant,
Et au côté droit
Les clefs du couvent.
Ah ! v'nez, etc.

XI

Et au côté droit
Les clefs du couvent.
La voiture est là
Ma sœur vous attend.
Ah ! v'nez, etc.

XII

La voiture est là
Ma sœur vous attend,
Pour aller instruire
Les petits enfants.
Ah ! v'nez, etc.

XIII

Pour aller instruire
Les petits enfants,
Et les corriger
Quand ils sont méchants.
Ah ! v'nez, etc.

XIV

Et les corriger
Quand ils sont méchants :
Hélas ! le bon Dieu
En s'ra content !
Ah ! v'nez, ma petite
Ah ! v'nez au couvent. } *bis*

(L) Se chantait dans le pays de Gespunsart.

C'ÉTAIT UN PAYSAN

I

C'était un paysan
Revenant de campagne,
Dans sa maison trouva
Quantité de gendarmes.
Et du vin,
Buvons, trinquons,
Sinngott et Meinher,
Lausmann et Verdaux.

II

Dans sa maison trouva
Quantité de gendarmes.
Grand Dieu ! Qu'est-ce ceci ?
Ce sont des dragonnades.
Et du vin, etc.

III

Grand Dieu ! Qu'est-ce ceci ?
Ce sont des dragonnades.
Ils mangeront tout ton pain,
Ton beurre et ton fromage.
Et du vin, etc.

IV

Ils mangeront tout ton pain,
Ton beurre et ton fromage.
Ils mangeront toutes tes oies.
Tu auras le plumage.
Et du vin, etc.

V

Ils mangeront toutes tes oies.
Tu auras le plumage.
Ils boiront tout ton vin,
Le meilleur de ta cave.
Et du vin, etc.

VI

Ils boiront tout ton vin,
Le meilleur de ta cave.
Ils coucheront dans ton lit,
Avec ta jolie femme.
Et du vin, etc.

VII

Ils coucheront dans ton lit,
Avec ta jolie femme.
Les enfants que tu auras,
Ce sera trois gendarmes.
Et du vin, etc.

VIII

Les enfants que tu auras,
Ce sera trois gendarmes.
Un sera capitaine,
L'autre, officier des gardes.
Et du vin, etc.

IX

Un sera capitaine,
L'autre, officier des gardes,
Et l'autre sera tambour,
Battra la générale.
Et du vin, etc.

X

Et l'autre sera tambour,
Battra la générale ;
Ce sera pour appeler
Les cocus du village.
Et du vin,
Buvons, trinquons,
Sinngott et Meinher,
Lausmann etVerdaux.

Recueilli à Charnois.

RONDE DES TISSEURS

Roulons ci, roulons là, roulons la navette,
Et le bon temps viendra.

I

Et le lundi, ils vont boire chopinette,
Et le mardi, ils vont voir leurs maîtresses.
Roulons ci, etc.

II

Et le mardi, ils vont voir leurs maîtresses,
Et l'mercredi, ils vont r'boir' chopinette.
Roulons ci, etc.

III

Et l'mercredi, ils vont r'boir' chopinette,
Et l'jeudi, ils faisont leur couchette.
Roulons ci, etc.

IV

Et l'jeudi, ils faisont leur couchette,
Et l'vendredi, commençont leur semaine.
Roulons ci, etc.

V

Et l'vendredi, commençont leur semaine,
Et l'samedi, nous faut de l'argent, maitre.
Roulons ci, etc.

VI

Et l'samedi, nous faut de l'argent, maitre.
T'en n'auras pas que ta pièce n'soit faite.
Roulons ci, etc.

VII

T'en n'auras pas que ta pièce n'soit faite.
Faite ou non faite, m'faut de l'argent, maitre.
Roulons ci, etc.

VIII

Faite ou non faite, m'faut de l'argent, maitre;
J'prends ma navette, j'te la f... par la tête.
Roulons ci, etc.

IX

J'prends ma navette, j'te la f... par la tête,
Et l'espouleux j't'f... par la fenêtre.
Roulons ci, etc.

X

Et l'espouleux j't'f... par la fenêtre,
Moi j'men irai boire une chopinette.
Roulons ci, etc.

(LI) Recueilli à Signy-l'Abbaye.

CHANSON DE LONGUE HALEINE

Nous lui plumerons le becque
Nous lui plumerons le becque
La langue, la tête, la gaffe, la langue,
Ah! l'alouette, pourra-t-elle chanter?

(LII) Communiqué par M. Bauge-Lemaitre, d'Attigny, où jadis cette chanson était très en vogue.

Cette chanson ne ressemble pas mal à la procession d'Echternach où l'on fait deux pas en avant et trois en arrière. Ainsi, après avoir commencé par : *Nous lui plumerons le becque, le becque et langue, ah! l'alouette, comment pourra-t-elle chanter?* on continue : *Nous lui plumerons la tête* (bis).

Et puis : *La tête, le becque et la langue.*

Ensuite : *Nous lui plumerons le becque* (bis).

Et l'on revient sur ses pas : *Le cou, la tête, le becque et la langue, ah! l'alouette...*

Puis l'on poursuit : *Nous lui plumerons la gorge* (bis).

Et l'on reprend en remontant : *La gorge, le cou, la tête, le becque et la langue.*

Et puis : *Nous lui plumerons une aile* (bis), *une aile la gorge, le cou, ah! l'alouette... Nous lui plumerons deux ailes* (bis), *deux ailes, une aile, la gorge, le cou, la tête, le becque et la langue, ah! l'alouette, comment pourra-t-elle chanter?*

Puis, *le ventre, une patte, deux pattes, le c.... la queue,* forment autant de couplets qui composent toute la nomenclature qu'il faut chanter en remontant et tout d'une haleine. Ainsi le dernier couplet comprend : *Nous lui plumerons la queue* (bis), *la queue, le c.... une patte, deux pattes, le ventre, une aile, deux ailes, le dos, le cou, la gorge, la tête, le becque, la langue, ah! l'alouette, comment pourra-t-elle chanter?*

CHAPITRE II

Chansons historiques et rustiques

LA LÉGENDE DE SAINT NICOLAS

I

Saint Nicolas avait trois enfants,
L'un petit, et les autres grands.
Ils ont demandé le congé
D'aller jouer jusqu'à souper.

II

Ils sont allés et tant venus
Que le soleil on n'a plus vu.
Ils sont allés chez un boucher
Pour y demander à loger.

III

Boucher, boucher, oh ! loge-nous,
Fais cela par pitié pour nous.
Allez, allez, mes beaux enfants,
Nous avons trop d'empêchements.

IV

Sa femme qui était derrière lui,
Bien vitement le conseillant :
Ils ont, dit-elle, de l'argent,
Nous en serons riches marchands.

V

Venez, venez, mes beaux enfants,
Nous prendrons peine à vous loger.
A peine furent-ils entrés
Qu'ils ont demandé à souper.

VI

On les a fait fort bien souper,
Aussi bien blanchement coucher.
Quand ce fut venu vers minuit,
Prenant son couteau, il partit.

VII

Il les a pris, les a tués ;
Dans un tonneau les a salés.
Quand c'est venu au bout de sept ans,
Voilà le père des trois enfants.

VIII

Boucher, boucher, oh ! loge-moi,
Si tu n'as pas trop d'embarras.
Venez, venez, Saint Nicolas,
Nous prendrons peine à vous loger.

IX

Mais à peine fut-il entré
Qu'il a demandé à souper.
On lui apporte du jambon,
Il n'en veut pas, il n'est pas bon.

X

On lui apporte du rôti,
Il n'en veut pas, il n'est pas cuit.
On lui apporte du lapin,
Il n'en veut pas, il n'a pas faim.

XI

Apportez-moi de ce salé
Qu'il y a sept ans que vous avez.
Quand le boucher entendit cela,
Bien vitement il se sauva.

XII

Boucher, boucher, ne t'enfuis pas,
Demand' moi pardon, tu l'auras.
Mais ta femme ne l'aura pas,
C'est-elle qui t'a conseillé.

XIII

Elle sera pendue et brûlée,
Dessus la place du marché.
Saint Nicolas, de ses trois doigts
Ses trois enfants ressuscita.

XIV

A dit saint Pierre : J'ai bien dormi ;
A dit saint Jean : Et moi aussi.
A ajouté le plus petit :
Je croyais être en paradis.

(LIII) Recueilli dans la vallée de la Meuse. Jadis, — car cet usage s'est perdu depuis une soixantaine d'années, — les enfants de chœur de Braux, de Monthermé, de Revin, de Fumay, en un mot de toutes ces petites villes que longe la Meuse, allaient, lorsqu'arrivaient les bateliers, d'auberge en auberge, en chantant cette « légende. »

Dans ses *Fêtes et Dévotions populaires*, l'abbé Berthoumieu donne une version de cette légende, mais seulement en huit couplets. La *Tradition* (numéro de février 1890) reproduit aussi une légende de saint Nicolas. Le rythme de cette variante rappelle le rythme de la légende de sainte Catherine (version ardennaise : voir les *Poésies populaires de la France*).

Sainte Catherine était fille d'un roi,
Son père était paysan, sa mère ne l'était pas.
Ave Maria,
Sancta Catharina.
. . . . . .

SAINT JOSEPH ET JÉSUS

I

Saint Joseph a fait un lit
A son petit, à son petit.
Il ramasse avec grand soin
Un peu de paille ;
Il ramasse avec grand soin
Un peu de foin.

II

Il lui dit : Petit enfant,
Quand vous serez grand,
Vous apprendrez le métier
De votre père ;
Vous apprendrez le métier,
De charpentier.

III

Vous apprendrez sur du bois
A faire des croix.
Ce sera tous vos appas
Et vos délices ;
Ce sera tous vos appas
Jusqu'au trépas.

IV

Il lui dit : Petit enfant,
Voilà maman,
Car pour moi je ne suis pas
Votre cher père ;
Car pour moi je ne suis pas
Votre papa.

V

Votre père est dans les cieux
Tout glorieux.
Il prépare à ses enfants
Une demeure ;
Il prépare à ses enfants
Un logement.

Recueilli dans le pays de Mézières.

LES ADIEUX AU GUÉ-D'HOSSUS

I

Il faut quitter les limites de France,
Avec regrets j'abandonne ces lieux ;
De les revoir, je n'ai plus d'espérance,
Je leur ai fait des éternels adieux.
Charmant village,
Riant bocage ;
Pays où j'ai connu l'amour,
Filles jolies, vertes prairies, } *bis*
Adieu, je vous fuis pour toujours. }

II

Jeunes garçons, enfants de la folie,
Le verre en mains, nous chantions tour à tour ;
Nous te chassions, noire mélancolie,
En répétant des doux refrains d'amour.
Charmant village, etc.

III

Filles des champs, aimables et sincères,
C'est en valsant qu'on vous faisait la cour.
L'on vous disait en galants militaires :
Comptez sur nous, nous reviendrons un jour.
Charmant village, etc.

IV

Cher Gué-d'Hossus, dans le cours de ma vie
Où j'ai passé bien des heureux moments,
Pensant à toi, dans mon âme ravie,
Vivront toujours mes immortels serments.
Charmant village, etc.

V

Enfin adieu, Gué-d'Hossus plein de charmes,
De te revoir, il n'y faut plus penser ;
En te quittant je verserai des larmes,
Doux souvenir que seul je puis laisser.
Charmant village, etc.

En 1839, la question de partage du Grand-Duché de Luxembourg entre la Belgique et la Hollande, était entrée dans une phase d'irritation qui risquait d'amener une guerre à bref délai.

En prévision d'éventualités fâcheuses, la France avait massé sur sa frontière nord-est quelques divisions d'infanterie. L'arrondissement de Rocroi, à lui seul, avait reçu 9 à 10,000 hommes en cantonnement.

Ces troupes installées dans les communes frontières, dès le mois d'octobre, ne quittèrent le pays qu'en avril 1840, après que la conférence de Londres eut supprimé les causes de conflit en opérant le partage du Grand-Duché.

La chanson ci-dessus fut composée, à cette époque, par un soldat d'infanterie, nommé Boucart. Elle exprime ses regrets au moment où il va quitter sans retour son doux cantonnement du Gué-d'Hossus ; village où notre poète inconnu vient de passer six mois bien employés, sans doute, car il paraît les regretter beaucoup.

Cette chanson, quoique datant d'une cinquantaine d'années, est restée fort populaire dans le village, ainsi que dans les localités belges voisines. Elle est le chant, pour ainsi dire obligé, qui ouvre chaque année la fête patronale du Gué-d'Hossus. — *D'après une communication de* M. Léon Wauthier.

LES ARDENNAISES PATRIOTES

I

Courons vite, ma chère Sophie,
Nos amours sont bien ravies ;
On demande cent mille filles.
Au grand choix, la plus jolie,
C'est pour aller au combat.
Ma foi, ne reculons pas !

II

Pardi ! comme de vrais lions,
Montons sur un bon cheval,
Habillées en amazones.
Nous aurons un bon général
Il ne sera pas aristocrate
S'il faut mourir dans le combat.

III

Nos bataillons seront formés
De toutes ces jeunes filles
Que l'on trouve partout
Dans les villes et les villages.
Il nous faut de bonnes patriotes
Et non pas de ces bigotes,
Car lorsqu'elles entendraient le canon,
Elles courraient vite au sermon.

IV

Nous aurons pour colonelle
De toutes ces jeunes filles
La grande Eléonore.
Elle est belle et gentille.
.....
Courons vite, ma chère Sophie,
Nous ranger dans sa compagnie.

V

Nous aurons pour commandant
Marguerite, fille de courage ;
Elle sait son commandement
Depuis son tendre jeune âge.
Elle nous apprendra fort bien
A tenir notre carabine
Et le pistolet en mains,
S'il faut nous battre contre les Prussiens.

VI

Nous aurons pour clarinette
Lisette, Babette et Jeannette.
Nanon jouera du basson,
Catherinette jouera de la trompette,
Thérèse jouera de la grosse caisse.
Notre musique sera complète
Et nous marcherons à grands pas,
En disant : Ça ira ! ça ira !

VII

Nous aurons des mousquetons,
Des gibernes et puis des sabres,
Et beaucoup de munitions
Pour battre ces aristocrates,
Et surtout les émigrés
Qui seront sortis de la France.
Ah ! si on les trouve armés,
Ils seront *glotinés !* (*sic*).

VIII

En roulant, papa, maman,
C'est le tambour qui m'appelle,
Puisque je suis sergent
Il faut que je fasse l'appel.
— Ecris-moi, mon cher enfant,
Envoie-moi de tes nouvelles.
Car papa se réjouit
Si tu défends bien la patrie.

IX

Tiens, voilà ton sac rempli,
Cours bien vite à la victoire !
J'y ai mis ton bel étui,
Des chemises et des mouchoirs.
J'y ai mis un bon jambon
Pour si tu fais halte en route ;
Quand tu boiras à ton flacon,
Tu crieras : Vive la Nation !

X

Nous n'avons pas d'engagements,
Nous sommes toutes de braves volontaires,
Nous quittons toutes nos amants
Jusqu'à la fin de la guerre.
Et puis nous nous marierons,
Quand nous aurons fait des conquêtes,
Avec ces braves garçons,
Les citoyens de la Nation.

Comparer cette version *inédite* avec celle du *Romancero de Champagne* que nous reproduisons à la page suivante. Cette comparaison est des plus curieuses : elle montre les altérations qu'a subies la chanson primitive, les changements qu'y ont portés les mémoires infidèles.

La version que nous donnons ici, qui est dans le pays de Charleville, où nous l'avons recueillie, la plus connue, m'a été rapportée, chantée à vrai dire, — mais d'une voix si cassée, si étrange, qu'il était impossible de la noter, — par une quasi centenaire, morte l'an dernier (1889).

Nous la reproduisons scrupuleusement, c'est-à-dire avec toutes ses incorrections, ses lacunes et ses fautes de versification.

Voici maintenant la chanson prototype, — si nous pouvons parler ainsi, — que nous trouvons dans le *Romancero*.

LES ARDENNAISES PATRIOTES

I

Allons vite, ma chère Sophie,
Il nous faut partir bien vite
Pour soutenir notre patrie :
Mon amant est bien ravi.
Il faut deux cent mille filles :
On fera choix des plus gentilles.
On veut donner de bonnes patriotes,
On ne veut plus de ces bigotes,
Car si elles entendaient le canon,
Elles courraient vite au sermon.

II

On a choisi pour gros-major,
Entre toutes ces jeunes filles,
La tendre, la belle Eléonore
Elle est douce et gentille.
Mais pour notre capitaine,
Nous prendrons la belle Hélène.
Courons vite, ma chère amie,
Nous mettre dans sa compagnie.

III

Nous aurons des mousquetons,
Des gibernes, aussi des sabres,
Beaucoup de munitions
Pour tuer les aristocrates,
Et aussi tous les émigrés,
Qui de la France se sont sauvés.
Ils seront guillotinés.

IV

Nous aurons pour clarinette,
Babet, Suzette et Jeannette.
Madelon jouera du basson ;
Catherinette jouera de la trompette ;
Thérèse battra la grosse caisse.
Notre musique sera complète.
Nous marcherons à grands pas,
En chantant : Ça ira !

V

A revoir papa, maman,
Voilà le tambour qui m'appelle,
Puisque je suis sergent
Il faut que je fasse l'appel.
— Ecris-nous, ma chère enfant,
Envoie-nous de tes nouvelles.
Ton papa est réjoui
Que tu défendes la patrie.

VI

Marie, ton sac est rempli,
Vole bien à la victoire !
J'y ai mis tous tes étuis,
Tes chemises et tes mouchoirs.
Tiens, voilà un bon jambon
Pour quand tu feras halte en route ;
Tu boiras dans ton flacon,
Et tu crieras : Vive la Nation !

VII

Nous n'avons pas d'engagements,
Nous sommes toutes braves et volontaires ;
Nous quittons toutes nos amants
Jusqu'à la fin de la guerre ;
Et puis, nous nous marierons,
Après avoir fait des conquêtes,
Avec de bons garçons,
Des citoyens de la Nation.

LA CHANSON DE SEDAN

I

Déjà le jour brille,
Sedan est tranquille,
Les ponts de la ville
Sont bientôt baissés.
En ville et villages,
Par les filles sages
Tout est apporté.

II

Frappé d'un rêve,
Plus d'un se lève,
Le dépit crève
En voyant sa faim.
Hommes, femmes et filles,
Au marché subtils
Vont de grand matin.

III

Plus d'une boutique,
A Sedan se pique,
D'être magnifique
Tout comme à Paris.
Plus d'une ouvrière,
Vont bien sans leur mère
Danser à Torcy.

IV

D'autres plus fières,
Sans plus de mystère
Vont jusque Glaire
Au bras des amants.
Bouteille touchante,
Rien ne m'enchante,
Oh ! mille agréments.

V

D'autres à la Garenne
Souvent se promènent
Et grimpent sans peine
Jusqu'au fond du bois.
Ils disent d'un air sincère :
Ah oui ! sacristère !
Je n'aime que toi !

VI

Quel doux langage,
Quel badinage.
Et l'on s'engage
En voyant sa foi.
On fait le grand tour
Et puis on court
Chez le père Champenois.

VII

Quatre heures sonnent,
On voit ces petites bonnes
Au Fond-de-Givonne,
Au bal chez Gillet.
Pluseuses, nopeuses,
Rentrayeuses, ravaudeuses,
Tout y est à souhait.

VIII

On voit Nanette
Toujours coquette
Dire à Suzette :
Tiens mon ridicule.
On crie : en place !
Un sou par valse,
Et sans disgrâce
Chacun se bouscule.

IX

Floing et Wadelincourt
Ont aussi leur tour,
Car l'on y court
A travers les champs.
L'on voit sa belle,
On s'approche d'elle.
On passe la nacelle,
On tombe à Balan.

X

On va chez Minet qui tient bal
Dans sa salle,
Et l'on avale
De l'eau fricassée.
Dieu, quel dommage !
Voici l'orage !
On quitte le village,
Crainte d'être saucés.

XI

Le mari docile
Souvent reste en ville
Et range l'asile
Partout de corvée.
Il voit venir sa femme,
Sitôt il s'enflamme
En la voyant rentrer.

XII

Viens, ma bonne,
Que je te donne
Ce gage parfait
De mon ivresse,
Lorsque je presse
Ce plus tendre objet.

Cette très ancienne chanson nous a été dite par Mme X..., de Sedan, âgée de soixante-dix ans.

Nous l'avons écrite telle qu'elle nous a été dictée, encore que certaines expressions nous aient alors paru, et nous paraissent encore, incompréhensibles.

En tout cas, nous nous sommes fait un devoir de respecter les souvenirs, peut-être un peu effacés aujourd'hui, de Mme X..., n'ayant pas, pour cette chanson documentaire, à tenter une œuvre de reconstitution.

LE BRAVE CAPITAINE

I

Brave capitaine,
Revenant de guerre, } *bis*
Cherchant ses amours.
Les a tant cherchées,
Qu'il les a trouvées
Dedans une tour. (*bis*)

II

— Dis-moi donc, ma mie, } *bis*
Qui t'a mise ici
Dedans cette tour?
— C'est mon cruel père
Qui m'a renfermée
Par rapport à vous. (*bis*)

III

— Jeune capitaine, } *bis*
Demande à mon père
Quand je sortirai?
— Général de France,
Ta fille demande
Quand elle sortira? (*bis*)

IV

— Jeune capitaine, } *bis*
Prends point tant de peine,
Tu ne l'auras pas.
— Si ne l'ai par plaire,
Je l'aurai par guerre
Ou par trahison. (*bis*)

V

Son père de rage, } *bis*
D'un pareil outrage
La jeta dans l'eau.
Son amant qui nage,
La voyant si sage,
La prend en bateau. (*bis*)

VI

A la première ville, } *bis*
Son amant l'habille
Tout en satin blanc.
A la second' ville,
Son amant l'habille
Tout d'or et d'argent. (*bis*)

VI

A la second' ville, } *bis*
A chaussé sa mie
De souliers d'argent.
A la troisième ville,
A dit à sa mère :
Faut nous marier. (*bis*)

(LIV) Recueilli dans le pays d'Attigny.

LA FEMME DU TAMBOUR

I

Trist' et dolente,
C'est la femme du tambour.
Elle s'en va de taverne en taverne,
Cherchant après son mari,
Et lon lon la, avec une lanterne.

II

Te voilà ivrogne, } *bis*
Pilier de cabaret
Tu dépenses tout ton argent,
Tout en des gueuseries.
Va, tu t'en repentiras, et lon lon la!
Le restant de ta vie.

III

Va-t-en, bougresse, } *bis*
Retire-toi d'ici.
Retire-toi
De devant ma mignonne
Qui verse le ratafia, et lon lon la,
En faisant la luronne.

IV

La pauvre femme } *bis*
S'en va tout en pleurant
Pleurez mes enfants, pleurez,
Vous n'avez plus de père.
Je l'ai trouva coucha, et lon lon la,
Avesque sa commère.

(LV) Recueilli dans le pays d'Attigny.

LA CHANSON DES CONSCRITS

I

Ma petite Louison,
Il faut nous quitter, ma chère,
Par ordre d'la nation.
Il faut aller à la guerr',
Or adieu donc ;
Tu peux bien chercher à plaire
A d'autres garçons.

II

Que me dis-tu, cher amant?
Après m'avoir fait entendre
Que ton beau régiment
Resterait à Lille en Flandre,
Sans en sortir !
A présent il faut se rendre
Près de l'ennemi !

III

Les ordres sont arrivés ;
Il faut entrer en campagne
Pour joindre la grande armée,
Pour se battre en Allemagne.
Oh ! quel honneur !
Console-toi, ma mignonne,
Renferme tes pleurs.

IV

Cher amant, t'voyant partir,
Je n'puis retenir mes larmes.
Je m'en irai pour mourir
A la faveur de tes armes.
Oh ! quel malheur !
Il faut dire adieu aux charmes
Des amants trompeurs !

V

Console-toi, Louison ;
A présent on fait la guerre ;
Si je fais un coup là-bas,
Si je gagne quelque richesse,
O mes amours !
J'viendrai revoir ma maîtresse
Au déclin du jour.

VI

Que me dis-tu, cher amant ?
A présent qu'on fait la guerre,
Si tu fais un coup là-bas,
Si tu gagnes quelque richesse,
Pauvres amours !
Tu laisseras là ta maîtresse
Pleurer nuit et jour !

VII

Grand prince et grand roi Louis,
Je vous prie qu'après la guerre,
Je revoie mon ami.
Dedans son lieu ordinaire
Où il pourrait
R'prendre ses amours premières,
Renvoyez-le moi.

(LVI) Cette chanson était encore chantée, il y a une soixantaine d'années, par nos conscrits ardennais, bien qu'elle remonte au dix-septième siècle ; le dernier couplet lui donnant date certaine.

LES ADIEUX DU CONSCRIT

I

Adieu, chère Nanette,
Je viens, le cœur joyeux,
Ce soir, dans ta chambrette,
T'y faire mes adieux. (*bis*)
Si je renonce à tes charmes,
Tu dois savoir pourquoi :
C'est pour prendre les armes
Au service de la loi. (*bis*)

II

Tu parles du service,
Toi qui n'es qu'un enfant,
Tu feras l'exercice
Pendant le mauvais temps ! (*bis*)
Et l'hiver, par sa froidure,
Tu souffleras dans tes doigts :
Oh ! la triste figure
Que tu feras, ma foi ! (*bis*)

III

Quand tu seras de garde
Dans quelque bastion,
Ou sur une esplanade
Deux heures en faction, (*bis*)
Tu verras venir la ronde
Du major ou du commandant,
Tu regretteras ta blonde :
Il ne sera plus temps. (*bis*)

IV

Je suis droit comme un arbre,
Je serai grenadier ;
Je porterai un sabre,
Je sais le manier. (*bis*)
Et si l'un de mes camarades
Venait à me dire un mot,
Apprends que la grenade
N'a jamais craint l'assaut. (*bis*)

V

Adieu, ma tendre et chère,
Il faut donc nous quitter,
Il n'est pas nécessaire
De te le répéter : (*bis*)
Je m'en vais sur la frontière
Rejoindre mon régiment,
Avec mes camarades,
Je m'en vais battre aux champs. (*bis*)

VI

Adieu, chère Nanette,
Pour la dernière fois
Sur mon cœur je te presse :
Je suis sur mon départ. (*bis*)
Pars, puisque c'est ton envie,
Et sois un vaillant soldat.
Je te le certifie,
Tu n't'en repentiras. (*bis*)

(LVII) Recueilli dans le pays de Vrigne-aux-Bois.

LA CRUELLE BERGÈRE

I

Ouvre la porte, bergère,
Ouvre la porte au berger ;
La nuit, sombre et solitaire,
J'ai marché bien loin de vous.
Ouvre la porte au berger
Qui te demande à loger.

II

Non, je n'ouvre pas ma porte,
Car mon troupeau sortirait ;
Comme n'étant pas la plus forte,
Je ne saurais l'arrêter.
Retire-toi, mon berger,
Je ne saurais pas te loger.

III

Je te donnerai ma houlette,
Mon chien et mon joli manteau.
Pendant que tu es seulette,
Les voisins n'en sauront rien.
Ouvre la porte au berger
Qui te demande à loger.

IV

Non, je n'ouvre pas ma porte,
Car je serais déshonorée.
Le monde se plaît à médire,
J'ai mon honneur à garder.
Retire-toi, mon berger,
Je ne saurais pas te loger.

V

Si c'est de la médisance,
La belle, que vous avez peur,
Je dirai par tout le monde,
Belle, ce qui n'est pas de vous.
Vous aurez regret un jour
D'avoir contrarié l'amour.

Recueilli à Laval-Morency.

CHANT DE MEUNIER

L'eau de cette fontaine
Fait tourner trois moulins.
L'premier moud la farine,
L'autre le poivre en grains,
Jin di clin di mar di,
Clin di clin et clin clin mi tro,
Clin mi tro clin di clin.

Tu n'auras pas Toulaine (?)
Ni la ville de Moulins,
Mais t'auras la fontaine
Qui coule dans not' jardin,
Jin di clin di mar di,
Clin di clin et clin clin mi tro,
Clin mi tro clin di clin.

L'premier moud la farine,
Le s'cond le poivre fin,
L'troisième endort les filles
Au tic-tac du moulin,
Jin di clin di mar di,
Clin di clin et clin clin mi tro,
Clin mi tro clin di clin.

.....

(LVIII) M. Bruge-Lemaître, d'Attigny, nous écrit : « Ce chant de meunier, autrefois très populaire dans les Ardennes aux temps de mon enfance, est très incomplet aujourd'hui dans mes souvenirs. Je ne me souviens guère que de ces trois couplets et surtout de l'air resté profondément gravé dans ma mémoire... »

RONDE DE BERGERS

I

Oh ! bonjour donc, mon aimable bergère, } *bis*
Ne vous faudrait-il pas un berger ? }
Oh ! non, non, non, il n'en faut pas !
Il n'm'en faut mi de berger,
Ni de bergère à mon chien.

II

Mais votre chien, mon aimable bergère, } *bis*
N'est pas un amant touchant ? }
Allez-vous-en, vilain trompeur et badineur ;
Vous n'êtes qu'un trompeur de filles
Et badineur.

III

Trompeur de filles, mon aimable bergère ! } *bis*
Je ne l'ai jamais été, }
J'ai fait l'amour pendant vingt ans
A une fille,
Jamais la belle ne s'est plaint
De son amant.

.....

(LIX) Cette chanson, qui paraît incomplète, a été recueillie dans le pays d'Attigny.

LA BERGÈRE ET LE BERGER

I

Dis-moi, berger, mon doux, } *bis*
A quels champs irons-nous ? }

LE BERGER

Là-haut sur la montagne,
Là-haut il fait si chaud !
Cueillir la violette,
Les romarins nouveaux.

II

Dis-moi, berger, mon doux, } *bis*
Que déjeunerons-nous ? }

LE BERGER

Un pâté d'alouettes
Et des petits gâteaux,
Du vin dans ma pochette
Par-dessous mon manteau.

III

Dis-moi, berger, mon doux, } *bis*
Où reposerons-nous ? }

LE BERGER

Là-bas, ma bergerette,
Un petit bois lui a,
Lui a une cachette
Que je ne dirai pas.

(LX) Recueilli dans le pays d'Attigny.

CHAPITRE III

Chansons de mariage – Chansons d'amour

DONNEZ-MOI UN MARI

I

Ma mère, donnez-moi un mari,
Dès aujourd'hui, si vous voulez.
Qu'il soit joli, bien fait et tendre ;
Je ne puis plus longtemps attendre.
S'il a pour moi de la douceur,
Je l'aimerai de tout mon cœur.

II

Ma fille, un petit moment,
Tu sais que nous n'avons pas d'argent.
Il faut les frais du mariage,
Ensuite et son petit ménage.
Je n'ai pas assez de moyen,
On ne s'épouse pas avec rien.

III

Ma mère, vous ne savez pas
Comment font ceux qui n'en ont pas ;
J'ai douze francs dans ma cassette,
J'achèterai pelle et pincette,
Une paillasse, un bois de lit,
J'aurai tout petit à petit.

IV

J'engagerai mon tablier
Pour avoir un oreiller ;
Je vendrai aussi ma coiffure
Pour avoir une couverture.
Si mon mari est bon garçon,
J'aurai bien soin de la maison.

V

Pour l'attirer au logis
Je ne lui laisserai pas un liard sur lui.
Avec cinq ou six liards de braise,
Nous nous passerons d'une chaise.
Je m'asseirai sur ses genoux,
Qu'importe, nous serons chez nous.

VI

Le soir, pour le changer de mets,
Je lui ferai prendre un œuf frais ;
Je mangerai du pain d'épice,
Car pour moi c'est un délice.
Il boira de l'eau et du vin,
Je sais qu'un homme en a besoin.

VII

Ma fille, un mari vous convient,
Par ma foi, vous l'entendez bien,
Je vois par votre expérience,
Que vous avez de la science.
Mariez-vous, puisqu'il est temps,
Dimanche on publiera vos bancs.

Se chantait dans le pays de Mézières.

QUAND ON MARIE SES FILLES

Quand on marie ses filles,
On doit les revêtir.
On leur met rob' sur rob',
Mariage à leur plaisir.
Allez, allons, la deridette,
Et allez donc, la deridon.
.....

(LXI) Cette Chanson — ou du moins le premier complet — a été recueillie à Attigny.

QUAND LES GARÇONS SONT JEUN'S

I

Quand les garçons sont jeun's hommes,
Ils sont serviteurs assez ;
Un' fois qu'ils sont mariés,
Ce sont des diabl's déchaînés.
C'est un lien qui se lie
Qui n'saurait se délier.

II

Un' fois qu'ils sont mariés,
Ce sont des diabl's déchaînés.
On voit souvent la jeun' dame
Sous la cheminée pleurer.
C'est un lien, etc.

III

On voit souvent la jeun' dame
Sous la cheminée pleurer.
Ah ! j'ai beau pleurer, dit-elle,
Tous mes beaux jours sont passés.
C'est un lien, etc.

IV

Ah ! j'ai beau pleurer, dit-elle,
Tous mes beaux jours sont passés.
Quand j'étais fill' chez mon père,
J'allais si souvent jouer !
C'est un lien, etc.

V

Quand j'étais fill' chez mon père
J'allais si souvent jouer !
Maintenant dans mon ménage,
J'ai bien autre chose à penser.
C'est un lien, etc.

VI

Maintenant dans mon ménage
J'ai bien autr' chose à penser :
Un mari à satisfaire,
Des enfants à commander.
C'est un lien qui se lie
Qui n'saurait se délier.

(LXII) Recueilli dans le pays de Mézières.

LE BEAU TEMPS EST PASSÉ !

I

Jeunes garçons à marier, disent toujours : ma bien aimée ;
Quand ils sont mariés, sont des lions déchaînés.
C'est un lien qui se serre
Et qu'on ne peut pas délier.

II

Quand ils sont mariés, sont des lions déchaînés.
Quand j'étais chez mon père, jeune fille à marier,
C'est un lien, etc.

III

Quand j'étais chez mon père, jeune fille à marier,
Le jour j'allais voir la danse, la nuit j'allais promener.
C'est un lien, etc.

IV

Le jour j'allais voir la danse, la nuit j'allais promener.
Maintenant me voilà femme, je n'ose plus les yeux lever.
C'est un lien, etc.

V

Maintenant me voilà femme, je n'ose plus les yeux lever.
Au milieu de la maison, on voit les bâtons rouler.
C'est un lien, etc.

VI

Au milieu de la maison, on voit les bâtons rouler,
Au coin de la cheminée, on voit la belle pleurer.
C'est un lien, etc.

VII

Au coin de la cheminée, on voit la belle pleurer;
Qu'elle pleure et qu'elle rapleure, son beau temps est passé.
C'est un lien, etc.

(LXIII) Recueilli dans le pays de Sedan.

LA MAL MARIÉE

I

Mon père me marie
A l'âge de quinze ans,
Il m'a donné un homme
De quatre-vingt-dix ans.
Et moi, jeune fillette,
Comment passer mon temps? (*bis*)

II

Le premier jour de mes noces
J'ai couché avec lui,
Il m'a tourné l'épaule
Et il s'est endormi.
Et moi, jeune fillette,
Comment passer la nuit? (*bis*)

III

Le lendemain je me lève
Et j'vas trouver mon père :
Bonjour, bonjour, mon père!
Que le bonjour soit pour vous.
Vous m'avez donné un homme
Qui ne vaut rien du tout. (*bis*)

IV

Prends patience, ma fille,
C'est un riche marchand.
Il est malade, au lit,
Je crois qu'il en mourra.
Tu seras héritière
De tout ce qu'il aura. (*bis*)

V

Au diable soient les richesses
Quand l'plaisir n'y est pas;
J'aimerais mieux un homme
A mon contentement
Que toutes les richesses
De ce vieillard marchand. (*bis*)

Recueilli dans le pays de Sedan.

LE MAL MARIÉ

I

Aujourd'hui me v'là marié
Sans en avoir envie :
Mais j'ai pris femm' pour de l'argent, } *bis*
Je m'en repens ; il n'est plus temps ; }
Mais j'ai pris femm' pour de l'argent, } *bis*
Je m'en repens ; il n'est plus temps. }

II

Au bout de deux jours tout au plus, } *bis*
La belle en devint malade. }
Il faut aller au médecin } *bis*
Pour savoir le mal qui lui vient. }

LE MÉDECIN

III

Le mal que vous avez, madame, } *bis*
Ce n'est que bagatelle ; }
Avant qui n'soit deux heures de temps, } *bis*
Vous serez mèr' de deux enfants. }

IV

A deux enfants par jour, madame, } *bis*
La campagne est bien longue ; }
Ça fait bien 730 par an, } *bis*
Vous en ferez un régiment. }

V

Que de parrains, que de marraines, } *bis*
Et que de sages-femmes ! }
Les clochent ne sonn'ront que pour vous } *bis*
Ça sera toujours fête cheux nous. }

LE MAL MARIÉ

VI

Bonsoir papa ! bonsoir maman ! } *bis*
Reprenez votre fille, }
Reprenez-là ; ne tardez pas, } *bis*
C'mauvais bien là n'm'appartient pas. }

(LXIV) Recueilli dans le pays d'Attigny.

LE PREMIER JOUR DE MES NOCES

I

Le premier jour de mes noces,
Vous n'savez c'qui m'arriva?
J'entends frapper à ma porte ;
Tic ton tic tic ton taine.
Ma femme dit qu'c'est son cousin,
Tic ton taine tic ton tin.

II

J'entends frapper à ma porte :
Ma femme dit qu'c'est son cousin.
Par rapport au cousinage,
Tic, etc.,
Ma porte je lui ouvris,
Tic, etc.

III

Par rapport au cousinage,
Ma porte je lui ouvris.
Je lui fis dresser sur table,
  Tic, etc.,
Un chapon fort bien rôti,
  Tic, etc.

IV

Je lui fis dresser sur table
Un chapon fort bien rôti,
Je lui fis dresser couchette,
  Tic, etc.,
A quatre pas de mon lit,
  Tic, etc.

V

Je lui fis dresser couchette
A quatre pas de mon lit.
Toute la nuit, ma diabl' de femme,
  Tic, etc.,
Ne pouvait pas s'endormir,
  Tic, etc.

VI

Toute la nuit, ma diabl' de femme
Ne pouvait pas s'endormir.
Elle se tourne et se retourne,
  Tic, etc.,
Puis se jette en bas du lit,
  Tic, etc.

VII

Elle se tourne et se retourne,
Puis se jette en bas du lit.
Moi n'étant ni soûl, ni ivre,
  Tic, etc.,
Pas à pas je la suivis,
  Tic, etc.

VIII

Moi n'étant ni soûl, ni ivre,
Pas à pas je la suivis :
J'vais trouver ma diabl' de femme,
  Tic, etc.,
Entre les bras d'son cousin,
  Tic, etc.

IX

J'vais trouver ma diabl' de femme
Entre les bras d'son cousin.
Celui qui prend jolie femme,
  Tic, etc.,
Tous les hommes sont ses cousins,
  Tic, etc.

X

Celui qui prend jolie femme,
Tous les hommes sont ses cousins.
Si j'suis cocu du dimanche,
  Tic ton tic tic ton taine,
Mon voisin l'est du samedi,
  Tic ton taine tic ton tin.

Recueilli dans le pays de Mézières.

SUR LE BORD DE LA FRANCE

I

Sur le bord de la France,
S'en allant promener,
S'en allant promener.
Sur le bord de la France,
S'en allant promener,
Sur le bord de l'eau,
Sur le bord du vaisseau.

II

Il rencontre une jeun' fille
Qui se mit à pleurer,
Qui se mit à pleurer.
  Sur le bord, etc.

III

Que pleurez-vous, la belle,
Qu'avez-vous à pleurer,
Qu'avez-vous à pleurer?
  Sur le bord, etc.

IV

Je pleur' mes anneaux d'or,
Dans la mer sont tombés.
  Sur le bord, etc.

V

Ne pleurez pas, la belle,
Je vais les retrouver.
  Sur le bord, etc.

VI

Au premier coup qu'il plonge,
L'amant n'a rien trouvé.
  Sur le bord, etc.

VII

Au deuxième coup qu'il plonge,
Les anneaux ont sonné.
  Sur le bord, etc.

VIII

Au troisième coup qu'il plonge,
L'amant resta noyé,
L'amant resta noyé.
Sur le bord de la France,
L'amant resta noyé,
Sur le bord de l'eau,
Sur le bord du vaisseau.

(LXV) Recueilli dans le pays de Rethel.

OU EST MON AMI ?

I

Où est mon ami?
Mais il n'est pas ici.
Il est à Paris,
Ou bien à Orléans.
Où est-il mon cher ami?
Celui que mon cœur aime tant.

II

Il apprend à faire
Les anneaux d'argent.
Le premier qu'il a fait,
Il m'en a fait présent.

III

Je l'ai mis à mon doigt,
Il y est resté sept ans.
Au bout de sept ans,
Voilà mon anneau se fend.

IV

Mon anneau fendu,
Mes amours sont perdues.
Mon anneau r'serré,
Mes amours sont r'trouvées.

(LXVI) Recueilli dans le pays de Mézières.

LA-HAUT SUR LA MONTAGNE

I

Tout là-haut, sur la montagne, } *bis*
J'aperçois ma mie que j'aime, }
Assise sur le gazon, } *bis*
A l'ombre d'un buisson. }

II

Je m'suis approché d'elle } *bis*
En lui contant mes peines. }
Elle me dit d'un air doux : } *bis*
Galant, retirez-vous. }

III

Retirez-vous en arrière, } *bis*
Car je vois venir ma mère, }
Et mon cher père aussi ; } *bis*
Ça n'leur f'ra pas plaisir. }

IV

Il n'y a ni père, ni mère, } *bis*
Ni cousin-germain, ni frère, }
Qui n'saurions m'empêcher, } *bis*
La belle, de vous aimer. }

V

Allons, ma mie, allons, } *bis*
Je sens la chaleur qui monte ; }
La chaleur de l'été } *bis*
Gâtera votre beauté. }

VI

Allons, ma mie, allons, } *bis*
Nous rapprochons du village. }
A la première maison, } *bis*
Belle, nous s'rafraîchirons. }

VII

Madame la cabaretière, } *bis*
Donnez-nous un verre de bière, }
Une tranche de jambon, } *bis*
Pour moi et ma dondon. }

VIII

Le rossignol sur la branche, } *bis*
Qui se réjouit, qui chante, }
N'a pas tant d'agrément } *bis*
Que moi en vous aimant. }

(LXVII) Recueilli à Thilay.

OUI, JE L'ATTENDS !

I

En revenant d'la noce,
J'étais bien fatiguée.
Auprès d'une fontaine,
Je me suis reposée.
Oui, je l'attends (*bis*)
Celui que j'aime, (*bis*)
Oui, je l'attends (*bis*)
Celui que j'aime depuis longtemps.

II

Auprès d'une fontaine
Je me suis reposée.
L'eau y était si claire,
Que je m'y suis baignée.
Oui, je l'attends, etc.

III

L'eau y était si claire,
Que je m'y suis baignée.
Avec la feuille d'un chêne,
Je me suis essuyée.
Oui, je l'attends, etc.

IV

Avec la feuille d'un chêne,
Je me suis essuyée.
Sur la plus haute branche,
Le rossignol chantait.
Oui, je l'attends, etc.

V

Sur la plus haute branche,
Le rossignol chantait.
Chante, beau rossignol,
Toi qui as le cœur joyeux.
Oui, je l'attends (*bis*)
Celui que j'aime, (*bis*)
Oui, je l'attends (*bis*)
Celui que j'aime depuis longtemps.

VI

Chante, beau rossignol,
Toi qui as le cœur joyeux.
Pour un bouton de rose,
Mon amant m'a quittée.
Oui, je l'attends, etc.

VII

Pour un bouton de rose,
Mon amant m'a quittée.
Et que la rose elle-même
Serait encore au rosier.
Oui, je l'attends, etc.

VIII

Et que la rose elle-même
Serait encore au rosier.
Et que le rosier même
Serait encore à planter.
Oui, je l'attends, etc.

IX

Et que le rosier même
Serait encore à planter.
Et que la terre elle-même
Serait encore à bêcher.
Oui, je l'attends, etc.

(LXVIII) Recueilli dans le pays de Givet. — Voir plus loin la chanson : *Aux bords de la fontaine.*

J'M'EN FUS DANS NOT' JARDIN

I

J'm'en fus dans not' jardin
Cueillir la rose blanche.
J'n'y fus pas plutôt entrée
Que mon amant y entre.
N'y a rien de si doux
Que l'amour au village. } *bis*

II

J'n'y fus pas plutôt entrée
Que mon amant y entre.
Il m'dit : Ma mie, mon cœur,
Marions-nous ensemble.
N'y a rien de si doux
Que l'amour au village. } *bis*

III

Il m'dit : Ma mie, mon cœur,
Marions-nous ensemble.
Si ma tante le veut bien,
Pour moi, j'en suis contente.
N'y a rien, etc.

IV

Si ma tante le veut bien,
Pour moi, j'en suis contente.
Si ma tante ne veut pas,
Dans un couvent, j'y entre.
N'y a rien, etc.

V

Si ma tante ne veut pas,
Dans un couvent, j'y entre.
J'prierai Dieu pour mon amant
Et non pas pour ma tante.
N'y a rien, etc.

VI

J'prierai Dieu pour mon amant
Et non pas pour ma tante.
J'prierai Dieu pour mon amant
Pour qu'il lui donne patience.
N'y a rien, etc.

(LXIX) Recueilli dans le pays de Mézières.

THOMAS, RÉVEILLE-TOI !

I

Derrière chez nous, y a un p'tit bois,
Hi ! Ah ! Thomas, réveille-toi,
Qui tous les ans porte des noix,
Hi ! ha ! Ah ! Thomas, réveille-toi,
Hi ! Ah ! Thomas, réveille-toi.

II

J'en cueilla deux, j'en mangea trois,
Hi ! Ah ! Thomas, etc.,
J'en fus malade au lit trois mois,
Hi ! ha ! etc.

III

Que tout le monde m'y vint voir,
Hi ! Ah ! Thomas, etc.,
N'y a qu'mon amant qui n'y vint pas.
Hi ! ha ! etc.

IV

Je lui ai fait dire par trois fois,
Hi ! Ah ! Thomas, etc.,
La troisième fois, il y vena,
Hi ! ha ! etc.

V

Bonjour, ma mie ; comment ça va ?
Hi ! Ah ! Thomas, etc.,
Ça me va bien quand je vous vois,
Hi ! ha ! etc.

VI

Avez-vous chaud, avez-vous froid ?
Hi ! Ah ! Thomas, etc.,
Je n'ai pas chaud, car j'ai bien froid,
Hi ! ha ! etc.

VII

De votre manteau couvrez-moi,
Hi ! Ah ! Thomas, etc.,
De vos deux yeux regardez-moi,
Hi ! ha ! etc.

VIII

De votre bouche embrassez-moi,
Hi ! Ah ! Thomas, réveille-toi,
De votre bouche embrassez-moi,
Hi ! ha ! Ah ! Thomas, réveille-toi,
Hi ! Ah ! Thomas, réveille-toi.

(LXX) Recueilli dans le pays de Charleville.

LES GARÇONS DE MALANDRY

I

A Malandry, y a, dit-on,
Y a de jeunes, jolis garçons,
Et des jeunes fillettes } *bis*
Qui sont toutes joliettes. }

II

Tous les dimanches, après l'souper,
Au jardin s'en vont promener
Avec leurs maîtresses, } *bis*
En passant leur tristesse. }

III

Or, dites-moi, et de bon cœur,
N'avez-vous pas d'autre serviteur ?
Dites-moi, en assurance, } *bis*
Si j'aurai espérance ? }

IV

Oui-dà, monsieur, en bien faisant,
Jamais je n'aurai d'autre amant :
Vous êtes celui que j'aime, } *bis*
Tirez-moi hors de peine. }

V

A r'voir, la belle, jusqu'au revoir,
J'm'en vas vous souhaiter l'bonsoir
A toute la compagnie, } *bis*
Sans oublier ma mie. }

(LXXI) Recueilli à Malandry.

LA-HAUT SUR CES COTEAUX

I

Là-haut sur ces coteaux, ma mie s'endormit, oui.
Par là Colin passe, Colin son ami, oui.
Les gens qui sont jeunes s'y marieront-ils ? Oui.

II

Cueillant une rose, sur son sein la mit, oui.
La rose était fraiche, la belle s'éveillit, oui.
Les gens, etc.

III

O mon Dieu ! dit-elle, qui m'a mis ceci ? Oui.
Répond sa voisine : Colin, votre ami, oui.
Les gens, etc.

IV

Ah ! mon Dieu ! dit-elle, comment était-il ? Oui.
Il a des bas rouges et un habit gris, oui.
Les gens qui sont jeunes s'y marieront-ils ? Oui.

(LXXII) Recueilli dans le pays de Sedan.

VOICI UNE COMPAGNIE

I

Voici une compagnie
Tout' remplie de jeunes gens.
La plus bell' dedans la danse,
Danse assez gaillardement.
Brunette a un gai et gai,
Et ma mie a un gai amant.

II

Elle tourna son clair visage
Tout droit au soleil levant ;
Ell' voit venir son amant
Dessus un cheval noir et blanc.

III

N'attend pas qu'il soit venu,
S'en est allée au devant.
Prit Marion par la bride
Tu n'iras pas plus avant.

IV

Ou du moins tu nous diras
Des nouvelles de nos gens.
Les nouvelles que j'vous dirai,
Vous rendront le cœur dolent.

V

Votre père et votre mère
Sont enterrés maintenant.
Votre sœur Marguerite,
Va bien mal pour le présent.

VI

De mon père, ni de ma mère,
Je n'm'ensoucie pas grand'ment.
De ma sœur Marguerite,
Encor moins pour le présent.

VII

N'avaient qu'à me marier,
A l'heure qu'il était temps ;
Je serais dans mon ménage,
Avec de beaux p'tits enfants.

VIII

L'un me demand'rait du pain,
Et l'autre dirait : Chère maman,
Tra la la la la la laire
Et tra la la la la la.

(LXXIII) Recueilli dans le pays de Sedan.

QUAND LA FEUILLE ÉTAIT VERTE

I

Quand la feuill' était verte,
Tra la la la li déra la la ;
Quand la feuil' était verte,
J'avais quatr' amoureux. (*ter*)

II

A présent elle est sèche,
Tra, etc.
A présent elle est sèche,
Je n'en ai plus que deux. (*ter*)

III

Mon père me demande,
Tra, etc.
Mon père me demande,
Lequel veux-tu des deux ? (*ter*)

IV

Je n'en veux pas de riche,
Tra, etc.
Je n'en veux pas de riche,
Ils sont trop glorieux. (*ter*)

V

Je veux mon amant Pierre,
Tra, etc.
Je veux mon amant Pierre,
C'est le plus généreux. (*ter*)

VI

Il me mène à la danse,
Tra, etc.
Il me mène à la danse,
M'y mène et me ramène. (*ter*)

VII

A la sortie d'la salle,
Tra, etc.
A la sortie de la salle,
Nous nous disons nous deux : (*ter*)

VIII

Quand nous s'rons en ménage,
Tra, etc.
Quand nous s'rons en ménage,
Que nous s'rons heureux ! (*ter*)

IX

Nous vendrons à boire,
Tra, etc.
Nous vendrons à boire,
Et du bon vin mousseux ! (*ter*)

(LXXIV) Recueilli dans le pays de Charleville.

REGRETS D'AMOUR

I

Là-haut dessus ces côtes, *bis*
J'ai entendu pleurer.
Or, c'est la voix de ma maîtresse *bis*
Et je m'en vais la consoler.

II

Que pleurez-vous donc, la belle, *bis*
Qu'avez-vous à pleurer ?
J'y pleure, j'y pleure, c'est la tendresse *bis*
Et le regret d'avoir aimé.

III

Aimer n'est pas un crime, *bis*
Dieu ne le défend pas.
Aimez, aimez, jeunes fillettes, *bis*
Aimez, aimez, l'on vous aimera.

IV

Les moutons dans la plaine *bis*
Sont en danger des loups.
Et vous, et vous, jeunes fillettes, *bis*
Vous êtes en danger de l'amour.

V

Les moutons vivent de l'herbe, *bis*
Les papillons de fleurs.
Et vous, et vous, jeunes fillettes, *bis*
Vous ne vivez que de langueur.

(LXXV) Recueilli dans le pays de Rocroi.

LES TROIS PRINCESSES

I

Derrière chez mon père,
Vole ! mon cœur, vole !
Derrière chez mon père,
Y'a un pommier doux,
Etiou !
Y'a un pommier doux.

II

Trois belles princesses,
Vole ! mon cœur, vole !
Trois belles princesses
Sont couchées dessous,
Etiou !
Sont couchées dessous.

III

Çà, dit la première,
Vole ! mon cœur, vole !
Çà, dit la première,
Je crois qu'il fait jou',
Etiou !
Je crois qu'il fait jou'.

IV

Çà, dit la seconde,
Vole ! mon cœur, vole !
Çà, dit la seconde,
J'entends le tambou',
Etiou !
J'entends le tambou'.

V

Çà, dit la troisième,
Vole ! mon cœur, vole !
Çà, dit la troisième,
C'est mon ami doux,
Etiou !
C'est mon ami doux.

VI

Il va-t-à la guerre,
Vole ! mon cœur, vole !
Il va-t-à la guerre,
Combattre pour nous,
Etiou !
Combattre pour nous.

VII

S'il gagne la bataille,
Vole ! mon cœur, vole !
S'il gagne la bataille,
Il aura mes amou's,
Etiou !
Il aura mes amou's.

VIII

Qu'il perde ou qu'il gagne,
Vole ! mon cœur, vole !
Qu'il perde ou qu'il gagne,
Il les aura toujou's,
Etiou !
Il les aura toujou's.

(LXXVI) Recueilli dans le pays de Charleville.

AUX BORDS DE LA FONTAINE

I

En revenant de l'onde, bien las, bien fatigué,
Aux bords d'une fontaine, je me suis reposé.
Tra la la la la la laire,
Tra la la la la la la la la la la la la la la la laire,
Tra la la la la la la la.

II

Aux bords d'une fontaine, je me suis reposé;
L'eau y était bien claire, et je me suis lavé.
Tra la la, etc.

III

L'eau y était bien claire, et je me suis lavé;
Avec une feuille de chêne, je me suis essuyé.
Tra la la, etc.

IV

Avec une feuille de chêne, je me suis essuyé;
Sur la plus haute branche, un rossignol chantait.
Tra la la, etc.

V

Sur la plus haute branche, un rossignol chantait :
Chantez, beau rossignol, vous qu'avez l'cœur si gai.
Tra la la, etc.

VI

Chantez, beau rossignol, vous qu'avez l'cœur si gai;
Le mien n'est pas le même, ma maîtresse m'a quitté.
Tra la la, etc.

VII

Le mien n'est pas le même, ma maîtresse m'a quitté
Pour un bouton de rose qu'un autre lui a donné !
Tra la la, etc.

VIII

Pour un bouton de rose qu'un autre lui a donné !
Je voudrais que la rose fût encore au rosier.
Tra la la, etc.

IX

Je voudrais que la rose fût encore au rosier
Et que le rosier même fût encore à planter.
Tra la la, etc.

X

Et que le rosier même fût encore à planter,
Afin que ma maîtresse fût encore à m'aimer.
Tra la la la la la laire,
Tra la la la la la la la la la la la la la la la laire,
Tra la la la la la la la.

(LXXVII) Recueilli dans le pays de Mézières. Voir précédemment la chanson : *Oui, je l'attends !*

MON PÈRE M'ENVOIE-T-A L'HERBE

I

Mon père m'envoie-t-à l'herbe
Et ma mère au cresson.
Je n'y trouvai pas d'herbe,
J'y cueillis du cresson.
Tra la la la la la la la la
La la la la la la la la la.

II

Je n'y trouvai pas d'herbe,
J'y cueillis du cresson.
La fontaine était creuse,
Tombée je suis au fond.
Tra la la, etc.

III

La fontaine était creuse,
Tombée je suis au fond.
Par là vint à passer
Trois fort jolis garçons.
Tra la la, etc.

IV

Par là vint à passer
Trois fort jolis garçons.
Que nous donn'rez-vous, elle,
Nous vous retirerons ?
Tra la la, etc.

V

Que nous donn'rez-vous, belle,
Nous vous retirerons ?
Quand je serai dehors,
Nous en deviserons.
Tra la la, etc.

VI

Quand je serai dehors,
Nous en deviserons.
Quand la belle fut dehors
Commence une chanson.
Tra la la, etc.

VII

Quand la belle fut dehors
Commence une chanson.
Ce n'est pas ça, la belle,
Que nous vous demandons.
Tra la la, etc.

VIII

Ce n'est pas ça, la belle,
Que nous vous demandons :
C'est votre pucelage,
Savoir si nous l'aurons.
Tra la la la la la la la la
La la la la la la la la la.

IX

C'est votre pucelage,
Savoir si nous l'aurons.
Mon pucelage, dit-elle,
N'est pas pour ces garçons.
Tra la la, etc.

X

Mon pucelage, dit-elle,
N'est pas pour ces garçons ;
C'est pour mon amant Pierre
Qu'est là-bas dans ce fond.
Tra la la, etc.

XI

C'est pour mon amant Pierre
Qu'est là-bas dans ce fond,
Qui souffre, qui endure
La pluie et les grêlons.
Tra la la, etc.

XII

Qui souffre, qui endure
La pluie et les grêlons.
C'est pas affaire aux filles
D'aller voir les garçons.
Tra la la, etc.

XIII

C'est pas affaire aux filles
D'aller voir les garçons,
Mais c'est affaire aux filles
A balayer la maison.
Tra la la, etc.

XIV

Mais c'est affaire aux filles
A balayer la maison :
Quand la maison est propre,
Les amoureux y vont.
Tra la la, etc.

XV

Quand la maison est propre,
Les amoureux y vont ;
Mais quand elle n'est point propre,
Au diable ! niche, torchon !
Tra la la, etc.

XVI

Mais quand elle n'est point propre,
Au diable ! niche, torchon !
Ils entrent par douzaine,
Ils sortent par quart'ron.
Tra la la, etc.

(LXXVIII) Recueilli dans le pays de Thilay.

J'AI FAIT UNE MAITRESSE

I

J'ai fait une maîtresse, (*bis*)
Trois jours, y'a pas longtemps.
Je l'irai voir dimanche,
Lundi, sans plus attendre, (*bis*)
Mardi, sans plus tarder,
J'irai la demander.

II

Le père, derrière la porte, (*bis*)
Entend ce compliment :
Ma fille en mariage ?...
Elle a son cœur en gage, (*bis*)
D'autre galant que vous ;
Ma fille n'est pas pour vous.

III

Ma mie, ma douce amie, (*bis*)
Prête-moi tes ciseaux
Pour couper l'alliance
Que nous avions ensemble, (*bis*)
Pour couper nos amours !
Adieu, belle, pour toujours !

IV

La belle prend son mouchoir (*bis*)
Pour essuyer ses yeux.
— Tout doucement, mon père,
Ne soyez pas si fier : (*bis*)
C'est un garçon d'honneur,
C'est lui qui aura mon cœur.

(LXXIX) Recueilli dans le pays d'Attigny.

LE BATELIER

I

C'était au coin de notr'maison,
J'ai vu la lune luire,
J'ai aperçu un batelier
Qui était dans son île.
Tra la la la la la la la
Tra la la la la laire.

II

Je lui ai dit : Beau batelier,
Que faites-vous dans cette île ?
J'ai des biscuits dans mon carnier
Pour donner à ces filles.
Tra la la, etc.

III

Mais ces garçons n'en auront pas,
Car ils sont trop fragiles :
C'n'est pas affaire à ces garçons
De se moquer des filles,
Tra la la, etc.

IV

Mais c'est affaire à ces garçons
D'aller à la soirée
Avec l'épée à leur côté
En demandant : Qui vive !
Tra la la, etc.

V

Vive Paris ! Vive Rouen !
Vive la Normandie !
Vive le château de mon père,
Là où j'ai été nourrie !
Tra la la, etc.

VI

Manger du pain et boire du vin,
Coucher avec ces filles,
Manger du pain et boire du vin,
Coucher avec ces filles.
Tra la la la la la la la
Tra la la la la laire.

(LXXX) Recueilli dans le pays de Sedan.

C'ÉTAIT HIER AU MATIN

I

C'était hier au matin,
J'm'a n'allans vaur Catin.
J'montaus su no gros chevaux
Qu'o z'appelait gros moriaux.
Tout du long du cheminail.
J'm'a n'allans vaur Climaille.

II

A chaque pas que je fageaus,
J'voyaus des gens qui m'digeaut,
Qui m'digeaut : Pauvre amoureuil,
.....
Ta procure est mal ménaille,
Ta maitresse est mariaye.

III

Quand j'ai arrivé su l'haut d'el mont,
J'entendaus les carillons,
J'entendaus cloches qui sonnaillent
Et les jo n'hommes qui tiraillent.
J'entendaus par les ramails
Qu'ma maitresse est mariaille.

IV

Quand j'ai arrivé à Smothie,
N'c'était mi pour prier,
C'était pour voir la mariaille
Si elle était belle paraille.
L'mariaye, la mariaille
M'ont priier à leur dinaye.

V

J'étaus là si au débout
Qu'j'étaus l'ami à tous,
J'avaus l'cœur si crouchetiou
Qu'j'en savaus rire ni avaloye.
J'mangeaus des bonnes bouchiers
Qu'em bayot ma douce amie.

VI

J'ermets mes ch'veux da m'capet,
J'em ratortie da m'mantel,
J'm'a r'vas à no maijon,
J'em boule au lit d'ène bonne façon.
J'fais ène bonne reposaille
De cinq à six bonnes journailles.

VII

Quand mon père voyat ci,
In savot qu'o s'imagini ;
Mon père jurot,
Mon père jurot :
Quel diable soit d'la journaille
Qu't'été voir la mariaille.

Recueilli dans la vallée de la Meuse.

CHAPITRE IV

Chansons satiriques et badines

J'SUIS CORDONNIER

I

J'suis cordonnier de mon métier, (*bis*)
Les demoiselles vois volontiers.
Roub dou doubla marionnette,
Et allons donc, marions-nous.

II

J'en aima une, j'en aima deux, (*bis*)
L'une de la ville, l'autre du faubourg.
Roub dou doubla, etc.

III

Celle de la ville j'ai demandée, (*bis*)
Ses parents me l'ont refusée.
Roub dou doubla, etc.

IV

Du chagrin que j'en prenderai, (*bis*)
Capucin je m'y ferai.
Roub dou doubla marionnette,
Et allons donc, marions-nous.

V

A l'église j'y prêcherai, (*bis*)
Tout en prêchant j'y pleurerai.
Roub dou doubla, etc.

VI

Pour une fille qu'j'ai demandée, (*bis*)
Que ses parents m'ont refusée,
Roub dou doubla, etc.

VII

Tout l'monde sera bien étonné (*bis*)
D'y voir un capucin pleurer.
Roub dou doubla, etc.

(LXXXI) Recueilli dans le pays de Sedan.

LES FILLES DE MALANDRY

I

A Malandry, ce p'tit village,
Lon lon la déri tra la la,
A Malandry, ce p'tit village,
Il y a de belles filles. (*ter*)

II

Y en a une belle petite,
Lon lon la déri tra la la,
Y en a une belle petite
A qui j'ai donné mon cœur. (*ter*)

III

Toutes les fois que j'la va voir,
Lon lon la déri tra la la,
Toutes les fois que j'la va voir,
Son petit cœur soupirait. (*ter*)

IV

Qu'y soupirez-vous, la belle,
Lon lon la déri tra la la,
Qu'y soupirez-vous, la belle,
Qu'avez-vous à soupirer ? (*ter*)

V

L'on m'a dit par toute la ville,
Lon lon la déri tra la la,
L'on m'a dit par toute la ville
Que vous y êtes engagé. (*ter*)

VI

Qui vous ont dit ça, la belle,
Lon lon la déri tra la la,
Qui vous ont dit ça, la belle,
Vous ont dit la vérité. (*ter*)

VII

Mon cheval devant la porte,
Lon lon la déri tra la la,
Mon cheval devant la porte
Qui est sellé et bridé. (*ter*)

VIII

Mon domestique dans ma chambre,
Lon lon la déri tra la la,
Mon domestique dans ma chambre
Qui m'attend pour me botter. (*ter*)

IX

Et la bouteille sur la table,
Lon lon la déri tra la la,
Et la bouteille sur la table
Pour boire à votre santé. (*ter*)

X

Prit cent écus dans sa bourse,
Lon lon la déri tra la la,
Prit cent écus dans sa bourse,
A la belle les a donnés. (*ter*)

XI

Si vot' papa vous demande,
Lon lon la déri tra la la,
Si vot'papa vous demande
A quoi les avez gagnés. (*ter*)

XII

Et vous lui direz, la belle,
Lon lon la déri tra la la,
Et vous lui direz, la belle :
C'est à coudre, à tricoter. (*ter*)

(LXXXII) Recueilli à Malandry.

LE POINT DU JOUR, MES AMOURS

I

La surveille de mes noces,
Ah! grand Dieu! que je m'ennuyas!
Je pensais qu'il était jour
Et minuit n'y était pas.
Le point du jour, mes amours,
Le point du jour n'y vient pas.

II

Mis la tête à la fenêtre,
Vis la lune au coin du bois.
Je lui dis : Petite lune,
Pourquoi n'avances-tu donc pas ?
Le point du jour, etc.

III

Si je prends mon arbalète,
Je t'y jetterai en bas.
La mère, qui est à la fenêtre,
Entendit ces discours-là.
Le point du jour, etc.

IV

Taisez-vous, petite sotte,
Car votre père le saura.
Taisez-vous, mère, vous-même,
Vous ne savez ce qu'il y a.
Le point du jour, mes amours,
Le point du jour n'y vient pas.

Recueilli à Givet.

A LA RIVE D'UN BOIS

I

A la rive d'un bois,
Je me suis endormie.
J'ai entendu la voix
De mon amant pleurer.
Vous m'avez, la la la la la,
Vous m'avez laissé là.

II

J'ai entendu la voix
De mon amant pleurer.
Va, tu as beau pleurer,
Tu as beau soupirer !
Vous m'avez, etc.

III

Va, tu as beau pleurer,
Tu as beau soupirer !
Car on n'a pas ces filles
Sans les demander.
Vous m'avez, etc.

IV

Car on n'a pas ces filles
Sans les demander.
Tout en les demandant,
On a du mal assez.
Vous m'avez, etc.

V

Tout en les demandant,
On a du mal assez :
Il faut les mener au bal
Et les faire bien danser.
Vous m'avez, etc.

VI

Il faut les mener au bal
Et les faire bien danser ;
Il faut avoir l'air civil
Et savoir bien parler.
Vous m'avez, etc.

VII

Il faut avoir l'air civil
Et savoir bien parler.
Quand elles ont bien dansé,
Il faut les ramener.
Vous m'avez, etc.

VIII

Quand elles ont bien dansé,
Il faut les ramener,
Le chapeau sous le bras,
Le flambeau allumé.
Vous m'avez, etc.

IX

Le chapeau sous le bras,
Le flambeau allumé,
Près du seuil de la porte
Leur donner un baiser.
Vous m'avez, etc.

X

Près du seuil de la porte
Leur donner un baiser
En leur disant : Ma mie,
Allez-vous-en coucher.
Vous m'avez, la la la la la,
Vous m'avez laissé là.

Recueilli à Sedan.

LE MEUNIER ET CHRISTOPHE

I

Chantons un tour plaisant, } *bis*
Arrivé, il n'y a pas longtemps, }
A Christophe, le bon enfant.
La chose est véritable.
Sa femme avait pour amant
Un meunier fort aimable.

II

Christophe s'en va au marché } *bis*
Pour y vendre ou acheter. }
N'a pas trouvé à débiter
Son beurre, ni son fromage.
Il fut bientôt décidé
A vendre son ménage.

III

La femme voit venir de loin } bis
Christophe plein de chagrin. }
Elle dit au meunier soudain :
Je vois venir Christophe,
De crainte qu'il ne vous voie,
Mettez-vous dans le coffre.

IV

Christophe, tout en entrant, } bis
Dit : Femme, fait mauvais temps ; }
Je n'ai pas trouvé à débiter,
On ne m'a fait aucune offre.
Je me suis décidé,
Je veux vendre mon coffre.

V

La femme lui dit : Mon ami, } bis
Tu me parais bien étourdi. }
Il faut vendre mes habits
Et nos chemises, Christophe,
Je veux vendre mes joyaux
Et laisser là le coffre.

VI

Christophe s'en va en criant : } bis
Argent de mon coffre ! }
Je le veux vendre dix-huit francs,
Il est bon et valable.
Je ne sais pas ce qu'il y a dedans,
Il pèse comme le diable.

VII

Celui qui le lui marchandait, } bis
C'était un garçon boulanger, }
Dit : Je vous en donne quinze francs,
Il est payé au double.
Le meunier qui était dedans,
La cervelle lui trouble.

VIII

Et vous, jeunes garçons rebelles } bis
Qui allez voir les belles, }
Je vous en prie, n'allez pas,
N'allez pas chez Christophe
Vous faire, comme le meunier,
Renfermer dans le coffre.

(LXXXIII) Recueilli dans le pays de Sedan.

A CINQ HEURES DU MATIN

I

A cinq heures du matin,
Quand on sonne la clochette,
Aux sons du dir lin din din,
C'est la sœur qui nous appelle.
Au nom de Dieu, levez-vous,
Pour adorer votre époux.

II

Moi qui suis fort paresseuse,
Et qui n'ai pas de ferveur
Je me rendors de tout mon cœur,
En faisant la sourde oreille.
Quand ce fut à l'oraison,
Je m'assieds sur mes talons.

III

Quand l'oraison fut faite,
Ma mère vint me demander :
Ma fille, qu'avez-vous pensé
Au sujet de ce mystère ?
Ma mère, je vous demande pardon,
Je n'ai pas fait d'oraison.

IV

Apprenez, petite sotte,
Que lorsqu'on est dans la retraite,
C'est pour apprendre à prier Dieu,
A être docile et sage.
A votre âge, je savais
Mon office et mon chapelet.

(LXXXIV) Recueilli à Deville.

LA BELLE DU TEINTURIER

I

Dans la rue du Grand-Pont, il y a un teinturier
Qui disait à sa façon : je brûl' d'amour pour ma bell'.
Encor' deux ou trois jours,
Et puis adieu les gras jours.

II

Qui disait à sa façon : je brûl' d'amour pour ma bell'
Je vais la voir le matin, et le soir à la chandelle.
Encor' deux, etc.

III

Je vais la voir le matin, et le soir à la chandelle.
Je la trouve sur son lit, qu'elle cousait de la dentelle.
Encor' deux, etc.

IV

Je la trouve sur son lit, qu'elle cousait de la dentelle.
J'ai voulu glisser ma main par dessous sa collerette.
Encor' deux, etc.

V

J'ai voulu glisser ma main par dessous sa collerette :
Tout beau, teinturier, vous n'avez pas la main nette.
Encor' deux, etc.

VI

Tout beau, teinturier, vous n'avez pas la main nette.
Vous avez la main teindue en couleur de violette.
Encor' deux, etc.

VII

Vous avez la main teindue en couleur de violette.
Violette, c'est un beau nom, c'est le nom de ma maîtresse.
Encor' deux, etc.

VIII

Violette, c'est un beau nom, c'est le nom de ma maîtresse.
Pour avoir des oignons, il faut en semer la graine.
Encor' deux, etc.

IX

Pour avoir des oignons, il faut en semer la graine.
Pour avoir des amants, il faut en avoir le temps.
Encor' deux ou trois jours,
Et puis adieu les gras jours.

(LXXXV) Se chantait dans le pays de Rocroi.

Dans le pays de Mézières, on chantait aussi, jadis, une variante de cette chanson. En voici le premier et le dernier couplets :

Dans la rue du boucher
Il y a une couturière.
Il y a trois teinturiers,
Qui brûlent d'amour pour elle.
Encor' deux ou trois jours,
Et puis, adieu les gras jours.

Qui veut avoir des oignons,
Il faut en semer la graine.
Qui veut avoir des maîtresses,
Il faut s'en donner la peine.
Encor' deux ou trois jours,
Et puis, adieu les gras jours.

AU CHATEAU DE MON PÈRE

I

Au château de mon père,
Un oranger y a.
Il en est si chargé,
Qu'il en rabèle en bas.
Bon, bon, nous y sommes,
Tra la la, nous y v'la.

II

La belle demande à son père,
Quand on les cueillera.
Oh ! ma fille ; oh ! ma fille,
Quand la saison viendra.
Bon, bon, nous y sommes,
Tra la la, nous y v'la.

III

La saison est venue,
On ne les cueille pas.
La belle prend une échelle,
Un panier à son bras.
Bon, bon, etc.

IV

Elle cueille les plus jaunes,
Les vertes elle laissa.
Elle s'en va pour les vendre,
Au marché à Launois.
Bon, bon, etc.

V

En son chemin rencontre,
Le fils d'un avocat.
Que portez-vous, la belle,
Dans ce panier là?
Bon, bon, etc.

VI

Monsieur, c'est des oranges,
Ne vous en faut-il pas?
Il en prend une couple,
Et ne les paye pas.
Bon, bon, etc.

VII

Vous prenez mes oranges,
Vous ne les payez pas?
Montez dedans ma chambre,
On vous les paiera.
Bon, bon, etc.

VIII

En entrant dans la chambre,
La belle fit un faux pas.
Il la prit, l'embrassa,
Sur son lit, la porta.
Bon, bon, nous y sommes,
Et v'là comm' il les paya!

Recueilli dans le pays de Launois.

LE NEZ DE MARTIN

I

Martin prit sa serpe, au bois s'en alla.
Il faisait si froid que son nez y gela.
Ma sœur, quel dommage,
Ah! quel dommage, ma sœur, quel dommage.

II

Il faisait si froid que son nez y gela.
Martin prit sa serpe, son nez il coupa.
Ma sœur, etc.

III

Martin prit sa serpe, son nez il coupa.
Par là il passa trois de ces sœurs là.
Ma sœur, etc.

IV

Par là il passa trois de ces sœurs-là :
Ah! se disaient-elles, qu'est-ce que c'est que cela?
Ma sœur, etc.

V

Ah! se disaient-elles, qu'est-ce que c'est que cela?
C'est le nez d'un homme, ne le vois-tu pas?
Ma sœur, etc.

VI

C'est le nez d'un homme, ne le vois-tu pas?
Cela nous servira dedans notre couvent.
Ma sœur, etc.

VII

Cela nous servira dedans notre couvent,
Pour éteindre les cierges au bout d'un échalas.
Ma sœur, quel dommage
Ah ! quel dommage, ma sœur, quel dommage.

Se chantait à Hargnies.

APRÈS MA JOURNÉE FAITE

I

Après ma journée faite,
Houp ! c'est ça, la ri da la la,
Après ma journée faite,
M'en allant promener,
M'en allant promener, voyez,
M'en allant promener.

II

A mon chemin rencontre,
Houp ! c'est ça, la ri da la la,
A mon chemin rencontre
Une fille à mon gré,
Une fille à mon gré, voyez,
Une fille à mon gré.

III

J'lai prise par sa main blanche,
Houp ! c'est ça, la ri da la la,
J'lai prise par sa main blanche,
Au bois je l'ai menée,
Au bois je l'ai menée, voyez,
Au bois je l'ai menée.

IV

Quand la belle fut au bois,
Houp ! c'est ça, la ri da la la,
Quand la belle fut au bois,
Elle s'est mise à pleurer,
Elle s'est mise à pleurer, voyez,
Elle s'est mise à pleurer.

V

Que vous faut-il donc, belle,
Houp ! c'est ça, la ri da la la,
Que vous faut-il donc, belle,
Ici que vous pleurez,
Ici que vous pleurez, voyez,
Ici que vous pleurez ?

VI

Je pleure que j'suis trop jeune,
Houp, c'est ça, la ri da la la,
Je pleure que j'suis trop jeune
Pour vous accompagner,
Pour vous accompagner, voyez,
Pour vous accompagner.

VII

Le garcon, fort honnête,
Houp ! c'est ça, la ri da la la,
Le garçon, fort honnête,
Hors du bois l'a menée,
Hors du bois l'a menée, voyez,
Hors du bois l'a menée.

VIII

Quand la belle fut dehors,
Houp ! c'est ça, la ri da la la,
Quand la belle fut dehors,
Elle s'est mise à chanter,
Elle s'est mise à chanter, voyez,
Elle s'est mise à chanter.

IX

Que vous faut-il donc, belle,
Houp ! c'est ça, la ri da la la,
Que vous faut-il donc, belle,
Ici que vous chantez,
Ici que vous chantez, voyez,
Ici que vous chantez ?

X

Je chante ce gros lourdeau,
Houp ! c'est ça, la ri da la la,
Je chante ce gros lourdeau
Qui n'a osé m'embrasser,
Qui n'a osé m'embrasser, voyez,
Qui n'a osé m'embrasser.

XI

Retournons-y donc, belle,
Houp ! c'est ça, la ri da la la,
Retournons-y donc, belle,
Cent écus vous aurez,
Cent écus vous aurez, voyez,
Cent écus vous aurez.

XII

Ni pour cent, ni pour mille,
Houp ! c'est ça, la ri da la la,
Ni pour cent, ni pour mille,
Jamais vous n'm'y raurez,
Jamais vous n'm'y raurez, voyez,
Jamais vous n'my raurez.

XIII

Quand on tient une poule,
Houp! c'est ça, la ri da la la,
Quand on tient une poule,
Il la faut bien plumer,
Il la faut bien plumer, voyez,
Il la faut bien plumer.

XIV

Quand on tenait la fille,
Houp! c'est ça, la ri da la la,
Quand on tenait la fille,
Il fallait l'embrasser,
Il fallait l'embrasser, voyez,
Il fallait l'embrasser.

(LXXXVI) Recueilli dans le pays de Charleville. — Voir plus loin : *Après ma journée faite*, la deuxième version de cette chanson.

LE ROI DE SARDAIGNE

I

C'était le roi de Sardaigne,
Un brave conquérant.
Il fit lever une armée
De quatre-vingts paysans.
— Et ran tan plan, par derrière,
Et ran tan plan, par devant.

II

Il fit lever une armée
De quatre-vingts paysans.
Une bourrique chargée de raves
Pour nourrir le régiment.
— Et ran tan plan, etc.

III

Une bourrique chargée de raves
Pour nourrir le régiment.
Et pour toute artillerie,
Quatre canons de fer-blanc.
— Et ran tan plan, etc.

IV

Et pour toute artillerie
Quatre canons de fer-blanc.
Arrivé sur la montagne,
On découvrit l'Océan.
— Et ran tan plan, etc.

V

Arrivé sur la montagne,
On découvrit l'Océan.
— Voilà l'ennemi qu'avance,
Sauve qui peut, allons-nous-en!
— Et ran tan plan, etc.

VI

Voilà l'ennemi qu'avance,
Sauve qui peut, allons-nous-en!
Au bon prince, pour sa gloire,
On élève un monument.
— Et ran tan plan, etc.

VII

Au bon prince, pour sa gloire,
On élève un monument,
Et sur l'arc de triomphe,
La bourrique et son fourniment!
— Et ran tan plan, etc.

VIII

Et sur l'arc de triomphe,
La bourrique et son fourniment.
Le bon prince, pour sa gloire,
Lui baisa le fondement.
— Et ran tan plan, etc.

IX

Le bon prince, pour sa gloire,
Lui baisa le fondement.
La bourrique, toute confuse,
En contracte un dévoiment.
— Et ran tan plan, etc.

X

La bourrique toute confuse,
En contracte un dévoiment,
Je ne vous dirai plus le reste,
Car ce serait trop emm....t.!
— Et ran tan plan, par derrière,
Et ran tan plan, par devant.

Nous avons recueilli à Charleville cette version ardennaise du *Roi de Sardaigne*, que l'on retrouve un peu partout en France avec des variantes diverses, suivant les pays.

APRÈS MA JOURNÉE FAITE

I

Après ma journée faite,
M'en allant promener,
A mon chemin rencontre
Une fille à mon gré.
C'est un temps bien plaisant
Que de vivre sans amant.

II

J'la pris par sa main blanche,
Au vert bois la menai.
Quand elle fut dans ce bois,
Elle se mit à pleurer.
C'est un temps, etc.

III

Que vous faut-il, la belle,
Qu'avez-vous à pleurer ?
Je pleure que je suis jeune
Pour vous accompagner.
C'est un temps, etc.

IV

Oh ! si vous êtes trop jeune,
Nous vous laisserons aller.
Quand elle fut hors du bois,
Elle se mit à chanter.
C'est un temps bien plaisant
Que de vivre sans amant.

V

Que chantez-vous, la belle,
Qu'avez-vous à chanter ?
Je chante ce gros lourdaud
Qui m'a laissé aller.
C'est un temps, etc.

VI

Retournons-y, la belle,
Cent écus vous aurez.
Ni pour cent, ni pour mille,
Jamais vous n'm'y raurez.
C'est un temps, etc.

VII

Quand on tient les fillettes,
Il faut les embrasser.
Quand on tient l'alouette,
Il la faut plumer.
C'est un temps, etc.

(LXXXVII) Recueilli dans la vallée de la Meuse. — Voir plus haut une première version de cette chanson.

LES FILLES D'A PRÉSENT

I

Les filles d'à présent
Ont l'aspect charmant
Et rempli de gloire.
D'un ton très élégant,
Pour plaire aux galants,
Elles ont du savoir.

II

Elles font la mijaurée
Par leur propreté
Afin de faire croire,
Qu'elles peuvent sans contredit
Faire briller un mari.
.....

III

Lorsqu'elles sont mariées,
Or, adieu propreté,
Manchettes et coiffure.
Elles n'ont plus de fierté,
Elles sont mal peignées,
Pleines de noirceur.

IV

Lorsqu'elles ont un enfant,
Or, adieu leurs talents,
Elles n'ont pas de chaussure.
Un soulier, un sabot.
Pour mouchoir de poche,
Une pièce de culotte.

V

Pendant que leur mari
Se creuse l'esprit,
Arrive qui plante.
Elles retourneront au lit
Tout jusqu'à midi,
Ou onze heures sonnantes.

VI

Café ou chocolat,
Pain blanc délicat,
Pour Marie friande,
Pendant que son Colas
Pioche la terre
A grands coups de bras.

VII

Vous tous, jolis garçons,
Apprenez ma chanson,
Elle est salutaire.
Elle peut vous préserver
Et vous détourner
De bien des misères.

VIII

Car les filles sont trompeuses,
Traîtres et enchanteuses.
Elles font tout croire.
C'est pour vous enchaîner
Dans la confrérie
Du pauvre Noé.

Recueilli à Givet.

TROIS PÈLERINS DE DIEU

Trois pèlerins de Dieu } *bis*
S'en allant à Saint-Jacques, }

Ils ont été logés } *bis*
Dans une hôtellerie. }

La mauvaise servante } *bis*
Dans la poche de l'enfant }

Avait caché la tasse. } *bis*
Le juge du Seigneur }

Envoya l'enfant pendre } *bis*
Et laissa la servante. }

O faux juge ! ô faux juge ! } *bis*
Il te faut le dépendre. }

— Je ne l'irai dépendre } *bis*
Que ce coq-là ne chante. }

Le coq qu'il rôtissait } *bis*
Sauta parmi la chambre, }

Battit trois fois de l'aile, } *bis*
La quatrième il chante. }

On dépendit l'enfant, } *bis*
On pendit la servante. }

(LXXXVIII) Recueilli à Attigny.

QUAND ON MARIE SES FILLES

I

Quand on marie ses filles, on doit les revêtir :
On leur met rob' sur rob', mariage à leur plaisir.
Allez, allons, la déridette, et allons donc, la déridon.

II

On leur met rob' sur rob', mariage à leur plaisir,
Et un cotillon roug', pour dire : Adieu, plaisir !
Allez, allons, etc.

III

Et un cotillon roug', pour dire : Adieu, plaisir !
Adieu, père ! Adieu, mère ! Adieu, tous mes amis !
Allez, allons, etc.

IV

Adieu, père ! Adieu, mère ! Adieu, tous mes amis !
Je me mets en ménage avecque mon mari.
Allez, allons, etc.

V

Je me mets en ménage avecque mon mari,
Pour toute ma jeunesse et ma vieillesse aussi.
Allez, allons, etc.

VI

Pour toute ma jeunesse et ma vieillesse aussi.
Elle n'y fut pas trois jours qu'ell' ne veut reveni.
Allez, allons, etc.

VII

Elle n'y fut pas trois jours qu'ell' ne veut reveni,
Au château de son père, l'on y vit sans souci.
Allez, allons, etc.

VIII

Au château de son père, l'on y vit sans souci,
On se couche à six heures, on se lève à midi.
Allez, allons, etc.

IX

On se couche à six heures, on se lève à midi.
Pendant que je me lèv', mon déjeuner rôtit.
Allez, allons, etc.

X

Pendant que je me lèv', mon déjeuner rôtit.
Pendant que je déjeun', la musique applaudis.
Allez, allons, etc.

XI

Pendant que je déjeun', la musique applaudis.
On jou' des aubades aux enfants sans-souci.
Allez, allons, etc.

XII

On jou' des aubades aux enfants sans-souci.
Les enfants sans-souci ne sont pas tous ici.
Allez, allons, etc.

XIII

Les enfants sans-souci ne sont pas tous ici,
Ils sont en Angleterre servant le roi Louis.
Allez, allons, la déridette, et allons donc, la déridon.

(LXXXIX) Recueilli à Fépin.

LE PANIER DE FANCHON

I

Ah! bonjour, mademoiselle,
Je suis un très riche marchand
Achetant marchandise belle
Et la payant argent comptant.
Je voudrais bien acheter
Ton ton ton ton petit ton,
Je voudrais bien acheter
Ton petit panier doré.

II

Mais mon panier n'est pas à vendre,
Gardez votre or et votre argent,
Car c'est le présent le plus tendre
Que ma mère m'a fait en mourant.
Elle m'a recommandé
Son son son son petit son,
Elle m'a recommandé
Son petit panier doré.

III

Votre mère était une folle
Comme les gens du temps passé ;
Fanchon, croyez-en ma parole,
Elle ne l'a pas conservé
Son son son son petit son,
Elle n'a pas conservé
Son petit panier doré.

IV

Eh bien, Monsieur, puisque ma mère
Ne l'a pas toujours conservé,
Je ne veux pas être plus fière
Que celle qui me l'a donné.
Je vais donc abandonner
Mon mon mon mon petit mon,
Je vais donc abandonner
Mon petit panier doré.

V

Et voilà que Fanchon la belle
Au bois, doucement s'endormit.
Trouvant sa marchandise belle
Je pris son panier si petit,
Je lui pris tout doucement
Son son son son petit son,
Je lui pris tout doucement
Son petit panier d'argent.

VI

Mais voilà Fanchon qui s'éveille
Et me regardant carrément,
Me dit : Ah! c'est une merveille
De l'avoir pris si hardiment.
Vous avez pris hardiment
Mon mon mon mon petit mon,
Vous avez pris hardiment
Mon petit panier d'argent.

Recueilli à Montcy.

LA BIQUE

I

Nous avions une bique
Agée de quatorze ans.
Elle s'en fut aux choux
Aux choux de Jean Bertrand.
Elle a de l'entendement, ma bique,
Elle a de l'entendement.

II

Elle s'en fut aux choux.
Aux choux de Jean Bertrand.
Jean Bertrand qui la vit
La prend, la flanque dedans.
Elle a de l'entendement, etc.

III

Jean Bertrand qui la vit
La prend, la flanque dedans,
Et la fit assigner
Par quatre-vingts sergents.
Elle a de l'entendement, etc.

IV

Et la fit assigner
Par quatre-vingts sergents.
Ma bique qui était fine
Parut au jugement.
Elle a de l'entendement, etc.

V

Ma bique qui était fine
Parut au jugement.
Elle retroussa sa queue
Et s'assit sur son banc.
Elle a de l'entendement. etc.

VI

Elle retroussa sa queue
Et s'assit sur son banc.
Elle vous fit un pet
Au nez du président.
Elle a de l'entendement, etc.

VII

Elle vous fit un pet
Au nez du président,
Et un panier de crottes
Pour tous les assistants.
Elle a de l'entendement, etc.

VIII

Et un panier de crottes
Pour tous les assistants
Elle enfonça sa corne
Au cul du président.
Elle a de l'entendement, ma bique,
Elle a de l'entendement.

Recueilli à Rocroi. — Voir plus loin la chanson : *La Gate à Jean Bertrand.*

LE MOINE A FAIT LE SAUT

I

Le moine a fait le saut
Par dessus l'abbaye,
Et s'il s'en est allé, oyez!
A la porte de sa mie, oh! oh!
Oh! le moine! oh! le bon moine! } *bis*
Oh! le moine a fait le saut! }

II

Et s'il s'en est allé, oyez!
A la porte de sa mie.
Qui est ceci, qui est cela,
Qui est si matin l'vé? oh! oh!
Oh! le moine! etc.

III

Qui est ceci, qui est cela,
Qui est si matin l'vé?
Belle y est si l'ami Louis...
Ne l'attendez-vous, mie? oh! oh!
Oh! le moine! etc.

IV

Belle y est si l'ami Louis...
Ne l'attendez-vous, mie?
Si fait, Laurent, je l'entends bien,
Mais je ne l'oserais dire, oh! oh!
Oh! le moine! etc.

V

Si fait, Laurent, je l'entends bien,
Mais je ne l'oserais dire.
Vous reviendrez demain, cousin,
A la fraiche matinée, oh! oh!
Oh! le moine! etc.

VI

Vous reviendrez demain, cousin,
A la fraiche matinée;
Nous mangerons du rôt, Pierrot,
Et de la fricassée, oh! oh!
Oh! le moine! etc.

VII

Nous mangerons du rôt, Pierrot,
Et de la fricassée;
Nous boirons du bon vin, cousin,
Le meilleur de la cave, oh! oh!
Oh! le moine! etc.

VIII

Nous boirons du bon vin, cousin,
Le meilleur de la cave,
A quatre sous le pot, Pierrot,
C'est un sou la chopine, oh! oh!
Oh! le moine! oh! le bon moine! } *bis*
Oh! le moine a fait le saut! }

(XC) Se chantait à Yoncq.

Les « anciens » affirment que cet ermite habitait, en pleine forêt, un ermitage situé à environ trois kilomètres de Yoncq et qu'il venait souvent au village pour y chercher des provisions. Le bois dans lequel il résidait, dit-on, et qui est maintenant propriété communale, s'appelle encore aujourd'hui : *le Bochet de l'Ermite,* et non loin de là coule une petite fontaine que l'on nomme : *la Fontaine de l'Ermite.*

MON AMANT M'A QUITTÉE

I

Mais vous ne savez pas,
Il en va voir une autre
Qui est plus jolie que moi.
Change, amant infidèle,
D'amour quand tu voudras.

II

Il s'en va voir une autre
Qui est plus jolie que moi.
Il dit qu'elle est plus belle,
Moi j'dis que ça n'se peut pas.
Change, etc.

III

Il dit qu'elle est plus belle,
Moi j'dis que ça n'se peut pas.
Il dit qu'elle est plus riche,
Mais il ne l'aura pas.
Change, etc.

IV

Il dit qu'elle est plus riche,
Mais il ne l'aura pas.
Il sera assez aise
De revenir à moi.
Change, etc.

V

Il sera assez aise
De revenir à moi
Et moi je serai fière,
Je n'en voudrai pas.
Change, etc.

VI

Et moi je serai fière
Je n'en voudrai pas.
Je l'enverrai ailleurs
Voir s'il en trouvera.
Change, etc.

VII

Je l'enverrai ailleurs
Voir s'il en trouvera.
Et s'il n'en trouve pas,
Il en restera là.
Change, etc.

VIII

Et s'il n'en trouve pas.
Il en restera là.
Aux discours des jeunes hommes
Ne vous fiez pas.
Change, etc.

IX

Aux discours des jeunes hommes
Ne vous fiez pas.
Quand ils sont près des filles :
Mon cœur par ci, mon cœur par là.
Change, etc.

X

Quand ils sont près des filles :
Mon cœur par ci, mon cœur par là.
Quand ils sont mariés :
Salope par ci, Salope par là.
Change, etc.

Recueilli à Cons-la-Grandville.

L'ERMITE AU JARDIN

I

Ermite s'en va au jardin, } *bis*
Le long d'un petit bois chasser ; }
A son chemin fit la rencontre }
D'une tant jolie demoiselle, } *bis*
Faite à son gré. }

II

Ermite mit son chapeau en bas, } *bis*
Tout aussitôt la salua, }
En lui disant : Y viendrez-vous, }
Dedans mon petit ermitage, } *bis*
Dans quelques jours ? }

III

Si je savais votr' arrivée, } *bis*
Perdrix, bécasses, j'apprêterais, }
Perdrix, bécasses, aussi chapons. }
Dedans mon petit ermitage, } *bis*
Il y fait bon. }

IV

Mais quand la belle fut arrivée, } *bis*
A quelque jeu nous faut jouer, }
Soit-ce aux cartes ou bien aux dés, }
A quelque jeu de badinage } *bis*
Que vous savez. }

V

Ermite, mène-moi au jardin, } *bis*
Je ne puis plus sentir le vin. }
Mais quand la belle fut au jardin, }
Dehors du petit ermitage, } *bis*
Elle s'échappa ! }

VI

Mais quand la belle fut au jardin, } *bis*
Elle aperçoit un blanc chemin : }
Adieu ! ermite ! adieu ! j'm'en vas, }
Plus de ta vie tu n'me r'tiendras } *bis*
Entre tes bras. }

VII

Oh ! tant qu'ermite je serai, } *bis*
Aux filles, aux femmes, je n'me fierai. }
Pour une petite occasion, }
J'ai reçu dans mon ermitage } *bis*
Un grand affront. }

(XCI) Recueilli dans le pays de Sedan.

LE PAUVRE ERMITE

I

C'était un pauvre ermite; dans sa simplicité,
Vint frapper à ma porte trois fois par charité :
Réveillez-vous, mesdames, car il est bientôt jour,
Pour donner à nos âmes le paradis d'amour.

II

Oh! va-t'en, vieil ermite; oh! reva-t'en coucher,
Les voisins qui t'écoutent, de moi vont mal parler;
Ni toi, ni ta besace, ni tes vieux habits gris,
N'auront jamais de place dans le cœur de Clarie.

III

Adieu donc, belle ingrate, je te quitte dans ces lieux,
Chercher une retraite dans un lieu ténébreux;
Dessous ses verts feuillages, il y a une fontaine,
Me fournira de l'eau, soulagera mes peines.

(XCII) Recueilli dans le pays de Sedan.

LA GATE A JEAN BERTRAND

I

La gate à Jean Bertrand, avait quatre-vingts ans,
Quand elle osa toucher aux choux du président.
La bigate, la bigate a de l'entendement (*bis*).

II

Des choux qu'elle brouta, chacun valait cent francs.
Des carottes, la gate en mangea presque autant.
La bigate, etc.

III

De carottes, la botte aussi valait cent francs,
On la fit assigner par deux ou trois sergents.
La bigate, etc.

IV

On la fit assigner par deux ou trois sergents.
Au tribunal vint sur ses pattes de devant.
La bigate, etc.

V

Au tribunal vint sur ses pattes de devant.
Elle troussa sa queue et s'assit sur un banc.
La bigate, etc.

VI

Elle troussa sa queue et s'assit sur un banc.
Sa cause défendit bien attentivement.
La bigate, etc.

VII

Sa cause défendit bien attentivement.
De crottes fit un plat pour payer les sergents.
La bigate, etc.

VIII

De crottes fit un plat pour payer les sergents,
Et vint fourrer sa corne au cul du président
La bigate, etc.

IX

Et vint fourrer sa corne au cul du président,
Ramenant sur la pointe un petit peu d'onguent.
La bigate, etc.

X

Ramenant sur la pointe un petit peu d'onguent,
Pour en graisser la barbe à tous les écoutants.
La bigate, etc.

XI

Pour en graisser la barbe à tous les écoutants,
Et voilà ce qu'a fait la gate à Jean Bertrand.
La bigate, la bigate a de l'entendement.

Recueilli à Montcy. — Voir plus haut la chanson : *La Bique.*

J'AI UNE BRUNE

I

J'ai une brune dans la Lorraine,
Mais je ne sais si je l'aurai ;
J'ai un message à lui faire,
Je ne sais qui lui fera.
Tenez, amant, voilà la rose,
Mais le rosier n'y est pas.

II

Si je l'dis à l'alouette,
Tout le monde le saura ;
Si je l'dis au rossignol,
Mon message s'y fera.
Tenez, amant, etc.

III

Rossignol prit son envol,
Au jardin d'amour s'en va.
Il trouva les portes fermées,
Par le grillage il entra.
Tenez amant, etc.

IV

Il trouva ces dames à table,
Adroitement les salua :
Bonjour l'une et bonjour l'autre,
Bonjour ma mie que voilà.
Tenez, amant, etc.

V

Je vous apporte une lettre
De votre ami Nicolas,
Il vous marque sur sa lettre
Que vous ne l'oubliiez pas.
Tenez, amant, etc.

VI

J'en ai oublié bien d'autres,
J'oublierai bien celui-là ;
Puisque les hommes sont trompeurs,
Pourquoi ne l'serions-nous pas ?
Tenez, amant, voilà la rose,
Mais le rosier n'y est pas.

(XCIII) Recueilli dans le pays de Sedan.

LE BEAU RÉGIMENT

I

Dessus les bords de cet étang,
Levez les pieds légèrement,
Trouvé j'y ai un Allemand,
Levez les pieds comme la plume,
Légèrement comme le vent.

II

Voudras-tu me servir un an ?
Levez les pieds légèrement,
Oui-dà, madame, en m'y payant,
Levez les pieds comme la plume,
Légèrement comme le vent.

III

Combien voudras-tu gagner l'an ?
Levez les pieds légèrement,
Je voudrais gagner six cents francs,
Levez les pieds comme la plume,
Légèrement comme le vent.

IV

Coucher avec la dame souvent,
Levez les pieds légèrement,
Tous les mois avoir des enfants,
Levez les pieds comme la plume,
Légèrement comme le vent.

V

Ça fera douze au bout d'un an,
Levez les pieds légèrement,
Que ferons-nous de tant d'enfants ?
Levez les pieds comme la plume,
Légèrement comme le vent.

VI

Au roi nous en ferons présent,
Levez les pieds légèrement,
Ça fera un beau régiment,
Levez les pieds comme la plume,
Légèrement comme le vent.

(XCIV) Recueilli dans le pays de Sedan.

LE MOINE BLANC

I

Il était un moine blanc, (*bis*)
L'on ne sait de quel couvent. (*bis*)
Il a dans sa chambrette } *bis*
Une tant jolie fillette. }

II

Un jour le moine s'a levé (*bis*)
Pour aller matines chanter, (*bis*)
Pour aller chanter matines. } *bis*
Elle s'endormit, Jacqueline. }

III

Jacqueline s'y est levée, (*bis*)
Elle prit la bouteille à l'encre. (*bis*)
Pensant que c'était d'l'eau blanche, } *bis*
En a lavé son visage. }

IV

Elle en a lavé son front, (*bis*)
Son visage et son menton ; (*bis*)
En lava sa gorgelette, } *bis*
Pensant que c'était d'l'eau nette. }

V

Quand le moine est revenu, (*bis*)
Oh ! gelé et morfondu, (*bis*)
A levé la couverture, } *bis*
Aperçut la créature. }

VI

A levé la couverture, (*bis*)
Aperçut la créature. (*bis*)
Accourez tous ensemble, } *bis*
Le diable est dans ma chambre. }

VII

Tous les frères ont accouru (*bis*)
Pied chaussé et l'autre nu. (*bis*)
Celui qui n'avait qu'une jambe } *bis*
Entra l'premier dans la chambre. }

VIII

Ah ! grand diable, je te conjure (*bis*)
De changer d'autre figure. (*bis*)
Ah ! grand diable je ne suis point, } *bis*
Je suis fillette à bon point. }

IX

Ah ! grand diable je ne suis point, (*bis*)
Je suis fillette à bon point ; (*bis*)
Y a un mois ou six semaines
Que je couche avec ce moëne. *bis*

X

Ah ! ah ! frère Nicolas, (*bis*)
Le frère prieur le saura ; (*bis*)
Vous aurez la décepline
Pour l'amour de Jacqueline. *bis*

XI

La discipline a duré (*bis*)
Cinq ou six semaines sans quitter. (*bis*)
Que le diable emporte la maitresse,
Car j'ai le cul tout en pièces. *bis*

(XCV) Recueilli dans le pays de Sedan.

LE MARCHAND DE BOIS ET LE PERRUQUIER

I

Un turquenois, là auprès,
Étant venu au marché
Pour y annoncer le bois
Qu'il voulait vendre.
Il survint un perruquier
Qu'a bien cru le surprendre.

II

Ils sont convenus du tout
Pour quatre florins dix sous. (*bis*)
Le bois que l'âne porte,
Venez, dit le perruquier,
Décharger à ma porte.

III

Le perruquier dit : Monsieur,
J'ai acheté tout le bois
Que ton âne a dessus soi ;
Et le bois qui tient la selle,
Donne-le, car c'est à moi,
Sais-tu cette nouvelle ?

IV

Le turquenois dit : sur cela,
Je ne veux pas d'embarras. (*bis*)
Il désangla son âne
Sur-le-champ, le tout donna
Crainte d'entrer en chicane.

V

Le turquenois dit : sur cela
Tu me paieras cher ce tour-là.
Il fut bien près de six mois
Sans retourner à Lille,
Cherchant pour notre bourgeois
Le tour le plus subtil.

VI

Un dimanche avant midi,
Sella son âne et partit.
Dedans Lille il est entré
Pour duper le *rasère*,
Mit sa bête à l'écurie,
Va chez *un' bocagère*.

VII

Le turquenois lui dit : Monsieur,
Pouvez-vous nous accommoder (*bis*)
Et nous faire la barbe ;
Combien vous faut-il donner,
Pour moi et mon camarade ?

VIII

Le perruquier dit : Monsieur,
Je vous accommoderai tous deux,
Mais il me faut des sous neufs.
Le turquenois s'avance :
Nous allons venir dans peu,
Je paie toujours d'avance.

IX

Le turquenois va chercher
Son âne pour l'amener
A la porte du barbier,
L'attache à la fenêtre,
Puis il dit au perruquier :
Eh ! monsieur, nous sommes prêts.

X

Le perruquier tout de bon
Dit : Entrez dans la maison,
J'ai un rasoir qui va doux.
Le turquenois rustique
Fit entrer par le licou
Son âne dans la boutique.

XI

Le perruquier étonné
Quand il a vu l'âne entrer.
Puis il dit au turquenois :
Sors de ma boutique ;
Toi, je veux bien te raser,
Mais non pas ta bourrique.

XII

Pour deux je vous ai payé ;
Commencez à savonner.
Plusieurs voisins y sont entrés,
Étant dans leur chicane,
Se moquant du perruquier
Qui allait raser un âne.

XIII

Par un accord ils sont convenus
De lui donner dix gros écus (*bis*)
Pour arrêter le fâme,
Ne voulant pas être connu
Pour un raseur d'âne.

XIV

Le turquenois en riant
Lui dit : Te souviens-tu du temps (*bis*)
Que tu gardas ma selle
Avec tout ton argent blanc ;
J'en ferai faire une nouvelle.

(XCVI) Se chantait à Francheval.

J'AI CUEILLI LA ROSE ROUGE

I

J'ai cueilli la rose rouge (*bis*)
J'lai cueillie en soupirant.
Belle rose,
J'l'ai cueillie en soupirant,
Belle rose et rosier blanc.

II

Je l'ai porté à ma mère
Entre Paris et Rouen.
Belle rose, etc.

III

Je n'y ai trouvé personne
Que le rossignol des champs.
Belle rose, etc.

IV

Qui me dit par son langage :
Mariez-vous car il est temps.
Belle rose, etc.

V

Or, comment me marierais-je,
Je suis servante à présent ?
Belle rose, etc.

VI

Combien gagnez-vous, la belle,
Combien gagnez-vous par an. ?
Belle rose, etc.

VII

Je n'y gagn' que six cents francs
Et tous mes habillements.
Belle rose,
J'lai cueillie en soupirant,
Belle rose et rosier blanc.

VIII

Venez me servir, la belle,
Vous en gagnerez autant.
Belle rose, etc.

IX

Vous n'y aurez rien à faire,
Que mon petit lit de camp.
Belle rose, etc.

X

Le refaire et défaire,
Vous et moi couch'rons dedans.
Belle rose, etc.

XI

Je ne couche avec point d'homme
Que j'n'épouse auparavant.
Belle rose, etc.

XII

Devant le chœur de l'Eglise,
Devant Dieu, tous mes parents,
Belle rose, etc.

XIII

La couronne sur la tête,
Attachée de beaux rubans.
Belle rose, etc.

(XCVII) Recueilli dans le pays de Rethel.

JE CUEILLIS LA ROSE ROUGE

(DEUXIÈME VERSION)

I

Je cueillis la rose rouge (*bis*)
Qui pendait au rosier blanc.
Belle rose, belle rose au rosier blanc.

II

Je la cueillis feuille à feuille, (*bis*)
Je la mets dans mon tablier.
Belle rose, etc.

III

Je la porte à ma sœur, (*bis*)
Entre Paris et Rouen.
Belle rose, etc.

VI

Là, je n'y trouvai personne, (*bis*)
Que le rossignol chantant.
Belle rose, etc.

V

Me dit par son doux langage : (*bis*)
Mariez-vous, car il est temps.
Belle rose, etc.

VI

Comment me marierai-je, (*bis*)
Je ne suis qu'une simple servante
Belle rose, etc.

VII

Combien gagnez-vous, la belle, (*bis*)
Combien gagnez-vous par an ?
Belle rose, etc.

VIII

Combien gagnez-vous, la belle ? (*bis*)
Je ne gagne que cent francs.
Belle rose, etc.

IX

Venez me servir, la belle, (*bis*)
Je vous en donnerai cinq cents.
Belle rose, etc.

X

Vous coucherez avec ma sœur, (*bis*)
Avec moi le plus souvent.
Belle rose, etc.

XI

Je ne couche pas avec d'homme (*bis*)
Que je n'épouse auparavant.
Belle rose, etc.

XII

La couronne dessus ma tête, (*bis*)
Un bouquet de rubans blancs.
Belle rose, belle rose au rosier blanc.

(XCVIII) Recueilli dans le pays de Rocroi.

LE LIT DE LA MARIÉE

I

Oh ! oh ! oh ! dit le ciel de lit,
Qu'est-ce que je vois venir ici ?
Qu'est-ce que je vois venir ici ?
Dit la mariée.
Qu'est-ce que je vois venir ici ?
Dit le ciel de lit.

II

Oh ! oh ! jamais, dit le rideau,
Non, je n'ai rien vu de si beau !
Non, je n'ai rien vu de si beau !
Dit la mariée.
Non, je n'ai rien vu de si beau !
Dit le blanc rideau.

III

Oh ! oh ! jamais, disent les draps,
L'on n'entendit pareil fracas !
Jamais l'on fit tant de fracas !
Dit la mariée.
Jamais l'on fit tant de fracas,
Redisent les draps.

IV

Oh ! jamais, dit le matelas,
Non, je ne me suis vu si plat !
Je ne l'ai jamais vu si plat !
Dit la mariée.
Jamais l'on ne m'a vu si plat,
Dit le matelas.

V

Oh ! oh ! oh ! oh ! dit la paillasse,
Je n'ai jamais été si lasse !
Je n'ai jamais été si lasse !
Dit la mariée.
Je n'ai jamais été si lasse !
Dit la paillasse.

VI

Oh ! oh ! dit la paille du lit,
L'on m'a remuée cette nuit !
L'on m'a remuée cette nuit !
Dit la mariée.
L'on a remué cette nuit
La paille du lit.

VII

Oh ! oh ! oh ! dit le bois de lit,
J'ai manqué de craquer aussi !
J'ai manqué de craquer aussi !
Dit la mariée.
J'ai manqué de craquer aussi,
Dit le bois de lit.

VIII

Oh ! jamais, dit le pot de nuit,
De ma vie, oh ! je n'ai tant ri !
De ma vie, oh ! je n'ai tant ri !
Dit la mariée,
De ma vie, oh ! je n'ai tant ri !
Dit le pot de nuit.

Recueilli à Montcy-Notre-Dame.

LA COMPLAINTE DU RÉVÉREND PÈRE

I

Hélas ! grand Dieu ! qu'est donc ceci ;
Vivrez-vous toujours sans soucis ?
Et vous ne pensez tout de bon
Qu'à détruire votre maison,
A mettre tout au précipice.
Réponse : Père, nous faisons le service.

II

Mais quel service faites-vous ?
Vous êtes des ivrognes tous ;
Vous commandez à vos valets
De rincer verres..., gobelets,
Ensuite... pour qu'il les remplisse.
Réponse : Père, nous faisons le service.

III

Faites le service divin,
Et non celui du bon vieux vin.
Vous êtes tous du même accord
Pour en arrondir votre corps
Et mettre tout au précipice.
Réponse : Père, nous faisons le service.

IV

Avez-vous vu le frère Xavier
Sortant de chez un charcutier,
Portant sous son capuchon
De grosses tranches de jambon,
Et dans sa main une saucisse ?
Réponse : Père, nous faisons le service.

V

Avez-vous vu père Thibaut,
Celui dont le cœur est si haut ?
Si saoul était le révérend,
Qu'il ne voyait plus le couvent
Et cotoyait le précipice.
Réponse : Père, nous faisons le service.

VI

Et vous donc, cher frère Adoras,
Que faisiez-vous là-bas,
Près la porte du couvent,
Avec fillette de quinze ans ?
Vous n'étiez pas là sans malice !
Réponse : Père, je faisais un petit novice.

VII

Que fera-t-on de cet enfant
Qu'on vient d'amener au couvent ?
Frère Jean, c'est votre portrait,
C'est bien vous qui l'avez fait ;
Avouez-le sans artifice.
Réponse : Père, je faisais le service.

VIII

Frère Pierre, frère Simon,
Hier, étiez-vous au sermon ?
Le cordelier a bien prêché,
Pour vous a dit que le péché
Et la luxure n'est pas vice.
Réponse : Père, il nous a rendu service.

IX

Moi, révérend père gardien,
Qui vois tout et qui ne dis rien,
Ce n'eut été le financier,
Le brave frère dépensier,
J'aurais mis tout au précipice.
Réponse : Père, nous faisons le service.

X

Mais tout cela n'est pas assez,
Prions donc pour les trépassés,
Pour les défunts du couvent
Qui, tout en buvant très souvent,
Faisaient bien bouillir la marmite.
La soupe attend... la messe est dite !

Recueilli à Montcy-Notre-Dame.

Il est, à coup sûr, intéressant, curieux de retrouver à Montcy-notre-Dame, près Charleville, cette réminiscence, cette amplification d'une chanson célèbre au moyen-âge et flétrissant, à juste titre, les désordres dont certains couvents d'hommes ou de femmes, ou même de nombreux « couvents mixtes, » furent le théâtre.

Nous ne pouvons insister ici sur ce point d'histoire aussi délicat, mais avant de reproduire quelques couplets de l'ancienne chanson rappelée plus haut et telle que nous la trouvons citée dans Robert Estienne, il nous sera sans doute permis de rapporter une légende locale.

Si l'on en croit la tradition ardennaise, la suppression de l'abbaye de Notre-Dame-de-Consolation des Mazures serait due à une aventure assez... gauloise. Le seigneur de Montcornet, avare, cruel, luxurieux, aurait eu l'étrange idée d'aller une nuit, s'étant déguisé lui et les hommes de sa suite, demander l'hospitalité aux nonnes des Mazures. « — Il n'y a pas assez de lits, dit la supérieure. — Eh bien ! et les lits des nonnes ? Nous nous en accommoderons fort bien et vous voudrez bien, madame, m'offrir la moitié du vôtre. — Mais, dit la supérieure scandalisée, ou feignant de l'être, que diront demain mes nonnes ? — Elles diront que chaque nonne avait son nonnain. » Et l'abbaye fut supprimée par la suite, pour cause de scandales, mais peut-être plus encore parceque le peu de ressources de ce pays ne permettaient pas de faire vivre une communauté religieuse.

Voici maintenant les principaux couplets de cette chanson :

.....

Mes frères je vous pri' de suyure
Quelqu'honneste façon de viure
En simplesse et sobriété,
.....
Eguillon de toute malice.
— Monsieur, nous faisons le seruice.

.....

Voire, mais viuans sobrement,
Vous seruiriez Dieu purement,
Et puis chascun aurait enuie
De suyure vostre bonne vie,
Mieux vaut suyure vertu que vice.
— Monsieur, etc.

.....

Mais c'est chose à Dieu détestable
D'être assis trois heures à table,
A yurongner et gourmender.
Voulez-vous point vous amender,
De peur que Dieu vous punisse ?
— Monsieur, etc.

.....

Mais ayant bû vingt fois d'autant,
Nul de vous n'est jamais content ;
Sentant uider son gobelet,
Car il demande à son valet
Qu'incontinent il le remplisse.
— Monsieur, etc.

.....

.....

Mais pensez-vous que soit assez
De prier pour les trépassés
Qui ont faict du bien au couuent ;
Si vous ne priez Dieu souvent,
Que sa grâce vous soit propice ?
— Monsieur, etc.

.....

Mais que sert d'aller au moustier.
Et psalmodier le psaumtier,
Et rechanter en cent façons
Versets, antiennes, leçons,
Ayant le cœur à la saucisse ?
— Monsieur, etc.

.....

Mais vous n'avez ni soin ni cure
De lire la Sainte-Escriture,
De l'estudier ni entendre,
De la retenir et l'apprendre
Au sot et ignorant novice.
— Monsieur, nous faisons notre seruice.

.....

Mais quand ie dis, frère Simon,
Pourquoi n'allez-vous au sermon ?
Frère Gringoire et frère Gilles,
Que ne preschez-vous l'Esuangile ?
Chacun dit : ie fay mon office.
Pater, en disant le seruice.

.....

Telle était, en ces temps-là, l'imperturbable réponse des moines à leurs supérieurs : « Nous faisons notre service, de quoi vous plaignez-vous ? »

IL ÉTAIT UNE NONNE

I

Il était une nonne
De l'Ave Maria.
En son chemin rencontre
Le fils d'un avocat,
Son voil' par ci, son voil' par là,
Son voil' lui tombait, lui tombait,
Son voil' lui tombait jusqu'en bas.

II

Ah ! si vous n'étiez nonne,
Je vous dirais bien ça ?
Et quoique je sois nonne,
Cela n'empêche pas.
Son voil' par ci, etc.

III

Il la prend, il la jette.
Sur l'herbe la jeta.
L'herbe qui était sèche,
Elle fit cric et crac.
Son voil' par ci, son voil' par là,
Son voil' lui tombait, lui tombait,
Son voil' lui tombait jusqu'en bas.

IV

L'abbesse qui était proche,
Accourt à ce bruit-là :
Va, ne crains rien, ma fille,
Il ne te tu'ra pas.
Son voil' par ci, etc.

V

Et s'il vient qu'il te tue,
Sur ta tombe on mettra :
C'est la première nonne
Qui meurt en faisant ça !
Son voil, par ci, etc.

(XCIX) Recueilli à Attigny.

LA PETITE CORDONNIÈRE

I

C'est la fille au père Mathurin
Qui s'est mise cordonnière,
Et de bottes au jeune Allain
En promit une paire.
C'était un petit muscadin,
La jambe grosse et le pied fin.
Il faudra pi pi,
Il faudra pren, pren,
Et pi pi et pren pren
Et prendre la mesure.

II

L'ardeur d'être bien chaussé,
Son petit cœur s'enflamme.
Elle a dit au jeune Allain :
Prêtez-moi votre jambe.
La pauvre fille prit dans sa main
La jambe du petit Allain.
Votre gil gil gil,
Votre jamb' jamb' jamb',
Votre gil, votre jambe est trop grosse
Pour que je vous chausse.

III

Entrez dans mon cabinet,
J'connais votre affaire.
Elle dit, mon cadet :
Ça y est, cette paire ?
Pour l'enfoncer jusqu'au bout,
La belle frappe un si grand coup
Qu'elle a fait pi pi
Qu'elle a fait pé pé
Fait péter la botte.
La belle reste sotte

IV

Aussitôt à saint Crépin
Elle adresse une prière
Et le lendemain matin,
La jeune cordonnière
Voulut courageusement
Recommencer promptement.
Elle avait mi mi,
Elle avait mon mon,
Et bien avantage,
La botte est trop large.

V

Si je n'me suis pas blessé,
Dit-il sans réplique,
Si je n'me suis pas blessé,
Comptez sur ma pratique.
Mais le jeune Allain s'aperçoit
Qu'il s'est fait mal au gros doigt
Il faudra pi pi,
Il faudra pren pren,
Prendre l'amertume
Pour guérir l'enflure.

Recueilli à Mézières, où jadis cette chanson fut très populaire.

C'ÉTAIT UN PETIT AVOCAT

I

C'était un petit avocat,
Tourne, tourne, tourn', Henriette,
C'était un petit avocat,
Tourn', Henriette, nous n'irons pas.

II

A la foire il s'en alla,
Tourne, etc.,
A la foire il s'en alla.
Tourn', etc.

III

Dans une auberge il entra,
Tourne, etc.,
Dans une auberge il entra.
Tourn', etc.

IV

A manger il demanda,
Tourne, etc.,
A manger il demanda.
Tourn', etc.

V

Un poisson on lui serva,
Tourne, etc.
Un poisson on lui serva.
Tourn', etc.

VI

Une arête l'étrangla,
Tourne, etc.,
Une arête l'étrangla.
Tourn', etc.

VII

Il fallut qu'on l'enterra,
Tourne, etc.,
Il fallut qu'on l'enterra.
Tourn', etc.

VIII

Sur sa tombe l'on grava,
Tourne, etc.,
Sur sa tombe l'on grava.
Tourn', etc.

IX

Un gourmand repose là,
Tourne, tourne, tourn', Henriette,
Un gourmand repose là,
Tourn', Henriette, nous n'irons pas.

(C) Le manuscrit de la Bibliothèque nationale donne une variante de cette chanson recueillie dans le pays de Mézières :

C'était un petit avocat,
Tourne, tourne, tourne l'ariette,
C'était un petit avocat,
Tourne l'ariette, nous n'irons pas.

A Iges, les enfants chantent encore cette ronde, mais elle n'a que trois vers par couplet et avec cette variante dans la formule :

C'était un petit avocat,
Tourne, tourne la volette,
Nous n'irons pas.

MON PÈRE ME MARIE

I

Mon père me marie
Avec un avocat,
Et la première nuit
Qu'avec lui je coucha.
Roud d'joug d'jougue, ça n'va guère,
Roud d'joug d'joug, la trist' affaire,
Lon lon la, ça n'ira pas,
Ça n'ira pas.

II

Et la première nuit
Qu'avec lui je coucha,
Il me serra si fort
Qu'il me cassa un bras.
Roud d'joug, etc.

III

Il me serra si fort
Qu'il me cassa un bras.
La mèr' qui était proche
Accourt à ce bruit-là.
Roud d'joug, etc.

IV

La mèr' qui était proche
Accourt à ce bruit-là.
— Va, ne crains rien, ma fille,
Il ne te tuera pas.
Roud d'joug, etc.

V

Va, ne crains rien, ma fille,
Il ne te tuera pas.
Et d'abord, s'il te tue,
Sur ta tombe on mettra...
Roud d'joug, etc.

VI

Et d'abord, s'il te tue,
Sur ta tombe on mettra :
C'est la première femme
Qui meurt dans ce cas-là.
Roud d'joug d'jougue, ça n'va guère,
Roud d'joug d'joug, la trist' affaire,
Lon lon la, ça n'ira pas,
Ça n'ira pas.

(CI) Recueilli à Attigny.

APPENDICE AU LIVRE III

§ Ier

Le Romancero de Champagne

Nous donnons ici — en reproduisant les premiers vers seulement — l'indication sommaire des *Chants religieux, historiques, patriotiques,* et *Chansons d'amour* ou *satiriques* des Ardennes, recueillis dans le *Romancero de Champagne*.

Nous ne pouvons, alors, que renvoyer nos lecteurs à ce *Romancero,* bien qu'il soit assez difficile de se procurer cet ouvrage devenu fort rare aujourd'hui. La Bibliothèque de Charleville — la plus importante du département — n'en possède même pas un exemplaire complet.

Nous n'avons pris dans ce *Romancero* — pour notre *Livre III* — que les chants ou chansons dont il nous a été possible de nous procurer la musique : ce qui leur donnait un caractère inédit.

Plusieurs de ces chansons sont suivies de cette mention : *Se chantait en Champagne*, et, par cela même, peuvent, assez souvent, être considérées comme ardennaises. Cependant, nous n'avons pas cru devoir les mentionner, car il eût alors fallu beaucoup trop élargir notre cadre. Nous n'avons relevé que les chansons et chants *exclusivement locaux,* exclusivement recueillis dans cette partie de la Champagne dont est formé le département des Ardennes.

NOEL

Noël ! Noël ! Noël !
Noël ! Noël ! Noël !
Voici le temps que Jésus-Christ fut né
Pour Dieu chantons : Noël ! Noël ! Noël !
. . . . . .

En usage dans toutes les Ardennes.

LA RELIGIEUSE

Là-haut, là-bas, dans vert pré
Mon doux Jésus, j'ai rencontré,
Mon cœur vole !
Vole, vole, vole,
Mon cœur vole jusqu'au cieux.
. . . . . .

Recueilli à Gespunsart.

CHANSON DES SŒURS

Quand j'étais petite,
A l'âge de quinze ans
J'entendais Jésus
Qui me disait souvent :
— Ah ! venez, ma petite,
Ah ! venez au couvent
. . . . . .

Ronde des Ardennes.

SAINTE CATHERINE

Sainte Catherine
Etait fille de roi,
Son père était païen,
Sa mère ne l'était pas.
. . . . . .
Ave Maria ! Sancta Catharina.

Ronde chantée à Givet, à l'occasion de la Ste-Catherine.

SAINT HUBERT

Entendez l'assistance
De Saint Hubert,
Le lieu de sa naissance,
Le bon maître qu'il sert.
. . . . . .

Complainte ardennaise.

SAINT HUBERT

Approchez, dévots chrétiens :
Ecoutez les entretiens
Qu'a Jésus Nazaréen
Avec un païen.
Il veut en faire un chrétien,
Il fait paraître un cerf portant entre ses bois
Un Dieu sur la croix.
. . . . . .

Complainte ardennaise.

SAINT HUBERT

Dans toute *(sic)* l'univers
On connaît le grand saint Hubert,
Avec juste raison
On fait l'éloge de son nom.
. . . . . .

Cantique ardennais.

SAINT HUBERT

Ouvrons notre mémoire
Et élevons nos yeux
Jusqu'au centre des cieux
Pour publier la gloire
Du bien-aimé de Dieu.
C'est le grand saint Hubert,
Si réclamé par tout l'univers.
Publions en ces lieux
Le pouvoir de ce saint glorieux.
. . . . . .

Cantique ardennais.

SAINT MÉEN

Célébrons la mémoire
Du vénérable Méen,
Que le dieu de la gloire
Couronna de sa main.
Chantons les dons de grâce
Et les rares vertus
Qui lui font trouver place
Dans le rang des élus.
. . . . . .

Recueilli à Attigny, où ce saint était plus particulièrement vénéré.

SAINT MENNIC

Mennic était de la gentilité
Lorsque saint Pierre à Rome fut arrivé.
Par plusieurs fois l'ayant ouï prêcher,
En l'honneur de la foi son cœur s'enflamma.
. . . . . .

Se chantait autrefois à Saint-Laurent, le jour de Saint-Mennie, patron de la commune.

SAINT NICOLAS

Saint Nicolas! Saint Nicolas!
Saint Nicolas, très grand prélat,
Et bon patron des écoliers,
Ecoutez nos bonnes prières.
. . . . . .

Cantique des Ardennes.

SAINT WALFROY

Sortez de toute indifférence,
Lâches pêcheurs, chrétiens sans foi!
Un prodige de pénitence
Vous est offert dans saint Walfroy,
Jaloux de ressembler, de plaire
Au Dieu qui pour tous s'immola.
Souffrant sur un nouveau calvaire,
A son culte il nous appela.
. . . . . .

Cantique des Ardennes.

NOEL

(En répons entre Pierrot et Collin)

PIERROT

Scates donc bien la noville
Qu'on nos publeie tant?
Ein Deu descaindu du cille,
Po sai fare afant,
Po sai fare afant compère,
Po sai fare afant.

COLLIN

Di-me ein pauiüe ce grand mystare
Qui fa tant de tran?
Asplique meuiüe ceut affare
Je n'y attand ran;
Je n'y attand ran, compère,
Je n'y attand ran.

Noël en patois ardennais.

NOEL

Charlot ouve note heuche
Nos feurnettes et nos varillous,
D'où van tôt ce graibuche
Dans tôt les environs?
. . . . . .

Noël en patois ardennais.

NOEL DE STENAY

Le bruit de la naissance
Du divin rédempteur
Se répand dans la France,
Tous vont au Dieu sauveur. [villages,
Dans ce concours nombreux de villes et de
Stenay, ses environs : — don, don
Y vont tous à grands pas : — la la
Lui rendre leurs hommages.
. . . . . .

Dans ce Noël de Stenay, sont nommés plusieurs villages des Ardennes.

CHANSON

Faite au mariage de Charles IX et d'Isabelle d'Autriche.

Genty peuple de France,
Qui désirez savoir
La grande magnificence,
Pour plaisir recevoir,
Qu'il y a pu avoir
Au noble mariage
De Charles, notre roy,
Et la reine très sage.
. . . . . .

Chansonnier de Maurepas. Cité dans le *Romancero*. On sait que le mariage de Charles IX fut célébré à Mézières. Au repas de noces, on aurait, dit la légende, mangé, pour la première fois en France, du dindon.

QUI D'UN FER

Qui d'un fer vient heurter la pierre,
En fait sortir un feu soudain :
Ne heurte donc La Tour, par guerre,
La Tour est le heurt du Lorrain.

D'après le journal de Henri IV.

LE MARÉCHAL DE BIRON

Le roi fut averti
Par un de ses gens d'armes,
Par un nommé La Pierre,
Capitaine des gardes :
— Sire, donnez-vous de garde
Du maréchal de Biron ;
Il fait une entreprise
Qui vous coûtera bon.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot.

COMPLAINTE DE BIRON

Quand Biron fut sur l'échafaud,
De loin il voit venir son page :
— Mon page, viens donc me parler,
De moi tu s'ras récompensé.
. . . . . .

Ces couplets furent chantés à M. Hubert Collin, en 1854, par un berger ardennais. Un magicien, ajouta le berger, avait dit à Biron : « Méfiez-vous du Bourguignon. » Et, de fait, si l'exécuteur de Biron était parisien, il est fort curieux de constater qu'il s'appelait Bourguignon.

LA BATAILLE DE RETHEL

On doit au cardinal rémunération : [vaille ;
Sans cet absent vainqueur, on n'eut rien fait qui
Il a mené nos gens à l'expédition
Et de loin a gagné la bataille.

Romancero.

LA JOURNÉE DE RETHEL

Son Altesse de Turenne
A livré plusieurs combats ;
S'il les a gagnés, Célimène !
Je ne m'en informe pas ;
Suffit que ce capitaine
A sauvé beaucoup d'Etats.
. . . . . .

Romancero.

CHANT DU DÉPART

Ma petite Louison.
Il faut nous quitter, ma chère ;
Par ordre d'la nation,
Il faut aller à la guerre.
Or, adieu donc !
Tu peux bien chercher à plaire
A d'autres garçons.
Il faut aller à la guerre.
. . . . . .

Cette chanson, que chantaient encore en 1850 les conscrits ardennais, paraît dater du temps de Louis XIV, du moins si l'on en croit le dernier couplet.

LA MORT DE TURENNE

Quand la mort eut frappé Turenne,
Le plus grand des généraux,
Des cartes en mains, Célimène
Pleurait ainsi ce héros.
— Madame, quelle triste nouvelle !
Plaignons notre malheureux sort.
Battant les cartes : — Ah ! dit-elle,
Coupez : le grand homme est mort.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot.

CHANSON DES DRAGONNADES

C'était un paysan
Revenant de campagne,
Dans sa maison trouvant
Quantité de gendarmes.
— Eh ! du vin !
Buvons, trinquons !
Bei Gott ! Eh ! Meinher !
Lausmann ! Eh ! War da !
. . . . . .

Cette chanson, qui paraît remonter au dix-septième siècle, se chante encore, bien que rarement, dans les Ardennes. Elle rappelle les violences reprochées aux dragons chargés d'exécuter les ordres du gouvernement contre les calvinistes alors nombreux à Sedan et dans les Ardennes.

NOTRE-DAME-DE-NEUVIZY

Que chacun en ce saint lieu
Avec piété s'empresse,
Souvent la mère de Dieu
Y fait briller sa tendresse.
Ah ! que la mère de Dieu
Mérite à bon droit qu'on l'aime !
Ah ! que la mère de Dieu
Est secourable en ce lieu !
. . . . . .

De la collection Nozot.

LE RÉGIMENT DES ARDENNAISES

Allons vite, ma chère amie,
Il nous faut partir bien vite
Pour soutenir notre patrie.
Mon amant est bien ravi.
Il faut deux cent mille filles,
On fera choix des plus gentilles.
On veut de bonnes patriotes,
On ne veut pas de ces bigotes ;
Car si elles entendent le canon,
Elles courraient vite au sermon.
. . . . . .

De la collection Nozot, date de 1793.

LA FRONTIÈRE DES ARDENNES

Près de Givet, en faction
Servant la nation,
J'aperçois de loin ,
Un mauvais citoyen.
— Si tu veux passer,
Montre tes papiers.
Et je lui demande si ça ira ?
Il me repond : Ça n'ira pas.
. . . . . .

De la collection H. Lemoine.

LES ÉMIGRÉS ARDENNAIS

Quand les émigrés reviendront
Dans leur malheureuse patrie,
Nos tyrans alors recevront
Le prix de leur friponnerie.
Bon ! bon ! j'espère vite et tôt,
Tout s'arrangera comme il faut.
. . . . . .

Les émigrés ardennais n'assistaient pas à la bataille de Valmy. Ils étaient restés à Suippes et se retirèrent lorsque la défaite du roi de Prusse eut trompé leurs espérances.

LE CAMP DE GRANDPRÉ

Vous, aimables fillettes,
Et vous, jeunes garçons,
Au son de nos musettes,
Unissez vos chansons.
Si vous aimez la danse,
Venez, accourez tous
Boire du vin de France
Et danser avec nous.
. . . . . .

Extrait du *Camp de Grandpré ou le Triomphe de la République*. Ce divertissement lyrique, paroles de Chénier, musique de Gossec, fut joué dix jours après la mort de Louis XVI.

LES MILICIENS DES ARDENNES

J'ai planté un laurier
Le second jour d'avril ;
Je l'ai planté le soir,
Le matin, ré tra la la la,
Le matin reverdit.
. . . . . .

Date du dix-septième siècle, a été recueillie à Vauzelles.

LÉGENDE DE SAINT GORGON

Chantons à l'unisson
La foi, les grandeurs et la gloire
Du puissant saint Gorgon.
Chrétiens célébrons sa mémoire.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot.

LES CONFRÈRES DE SAINT HUBERT

Chantons tous, en ce jour, d'une vive allégresse
Le triomphe de saint Hubert.
Eclatons en transports, publions-les sans cesse.
Dans tous les lieux de l'univers.
. . . . . .

Cette chanson n'est guère actuellement connue dans les Ardennes.

CHANT PASTORAL

En l'honneur de sainte Geneviève

A Geneviève, à ses autels
On rend des honneurs solennels.
Allons-y lui dire, à genoux,
Sainte Bergère,
Fleur de Nanterre.
Hommage à vous.
. . . . . .

Extrait d'une petite plaquette : Paris, sans date. Ce chant, lisons-nous dans cette plaquette, a été composé par une bergère des Ardennes.

RENAUD D'ARDENNE

Puis ot li, rois en moult de lius,
Guerre u il fu moult ententius.
Et dans Rainnaus, li fius Aimon
Dont encore moult l'estore Aimon.

Chronique de Ph. Mouske.

LE COMTE RENAUD

Quand vient en mai, que l'on dit as lous jors
Que Franc de France repairent de roi cort
Reynaus repairt devant el premier front!
Si s'en passa les lo meis aremborg ;
Ainz n'en deugna le chief druier à mort
Eh! Raynaut, amis !
. . . . . .

Extrait des chansons historiques : Recueil de Leroux de Liney.

LA CHANSON DE RENAUD

Oh ! Renaud, réveille, réveille,
Oh ! Renaud, réveille-toi !
Mon père m'avait planté un bois,
Oh ! Renaud, réveille-toi !
Dedans ce bois il y avait des noix
Renaud
. . . . . .

Sans indication de source.

LA CHANSON D'OGIER

La belle est dans la Tour
Ogier ! Ogier ! Ogier !
La belle est dans la Tour,
Grand chevalier !
. . . . . .

Cette chanson ne se chante plus guère. Elle se disait en manière de ronde. Une jeune fille faisait le rôle de la belle et autour d'elle, bien serrées, se tenaient ses compagnes représentant les pierres de la tour à l'exception d'une seule représentant, elle, Ogier le Danois. Le mot danois n'est qu'une contraction du mot « ardennois. » Ogier, en effet, est un héros ardennais pur sang.

LE PETIT ROI D'ANGLETERRE

Auprès de Saint-Denys
Il y a une fontaine,
— Que dit ? Que dont ?
Que dis-tu, que dit-on ?
Que dit-elle donc ?
— Auprès de Saint Denys
Il y a une fontaine.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot. Ce roi d'Angleterre paraît être Richard Cœur-de-Lion.

L'ARDENNAISE

Branlez vos piques, soldats!
A cheval tost, mes gens d'armes!
Boutés feu en toutes les parts!
Branlez vos piques, soldats!
Qu'on se mette tous en armes!
A cheval tost, mes gens d'armes!
. . . . . .

De la collection de M. H. Collin. Cette chanson se trouve aussi dans le Roux de Lincy, qui la croit faite à l'occasion de la bataille de Renty gagnée en 1554 par Henri II sur Charles-Quint. Mais peut-être fut-elle composée en 1521, alors que les Impériaux, avant d'assiéger Mézières, ravageaient les Ardennes. Au commencement du siècle, elle était encore chantée par nos bûcherons ardennais.

LE SIÉGE DE MOUZON

Cheval fauveau, au pied blanc, demi-mort
Fut à Mouzon, aveugle, sans voir goutte.
Honte le suyt qui le pique et le mord,
Comme vieillard efféminé par goutte.
. . . . . .

Recueil de Leroux de Lincy. C'est de Mouzon qu'en 1521 les Impériaux se dirigèrent sur Mézières.

LES BOURGEOIS DE MÉZIÈRES

Conte Nausot, Félix, Francisque
Qui cuydés user de finesse,
Faulse nacion trop inique,
Comment avez la hardiesse
Contrevenir au roi Francisque?
A dit par foy de gentilesse,
Puisqu'à lui vouliez avoir picque,
Qu'il se vengerait par rudesse
. . . . . .

Cette chanson et les suivantes *(Chanson des folles entreprises des Hennoyers devant Mézières; Chanson des regrets du comte Nassau, d'avoir failli à son entreprise devant Mézières;* la *Chanson de Bayard)* se rapportent au siège de Mézières en 1521.

LE PREMIER JOUR DE L'AN

Voici le premier jour de l'an!
Que donnerai-je à ma mie?
Une perdisole
Qui va, qui vient, qui vole
Et qui vole aux champs.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot.

AU MAI! AU MAI!

Mère, voici le mois de mai
Que tous ces garçons vont au mai,
Pour couler la la la la la
Pour couler la lessive.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot.

LA MAL MARIÉE

Mon père me maria
Avecque un planteur de vignes,
Tra la, mal mariée, me voilà déjà!
Déjà mal mariée.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot.

MINUIT DU PREMIER MAI

Voici le mois de mai
Il ne faut plus dormir.
Faut aller voir sa mie
A l'heure de minuit.
Lurette à fin luron.
Lurette à luron fin.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot.

LE BUVEUR ET SA FEMME

Mon mari est à la taverne,
Il n'est jamais à la maison!
Il ne revient qu'à la chandelle.
Il est saoûl tout comme un glouton.
Tout en entrant se met à dire :
— Ta laïta, laïta, laïtaire,
Ta laïta, laïta, la la la!
. . . . . .

Chanson recueillie à Lamoncelle.

LE MARI SOUPÇONNEUX

Qu'as-tu fait à la fontaine?
Morbleu, catibleu!
Qu'as-tu fait à la fontaine ?
Morbleu!
. . . . . .

La variante ardennaise de cette chanson populaire si connue a été recueillie dans le pays de Raucourt.

JEUNE FEMME ET VIEUX MARI

Mon père m'a mariée
Il est temps d'en raller,
Un vieillard il m'a donné.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot.

LE PETIT MARIÉ

Je m'suis mariée lundi
Avec un petit mari.
Il n'est pas plus gros qu'une souris.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot.

LE JOLI PETIT FIANCÉ

Je me marierai jeudi *(bis)*
Avec un petit mari *(bis)*
Si petit, si joli, si gentil,
Afin qu'il m'en coûte moins
En chaussure et en tous points.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot.

RONDE

A Paris il y a une danse *(bis)*
Composée de jeunes gens,
Tirelire sautant, sautant la vieille,
Composée de jeunes gens,
Tirelire sautant.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot.

LE RETOUR DU CAVALIER

Cavalier des Ardennes,
Un jour s'était marié.
Le jour des épousailles,
Il vint un mandement
Pour aller à la guerre
Pour le roi, sept ans.
. . . . . .

Ardennes. Cette légende sans rimes paraît être une altération d'une ancienne complainte.

LE LOURDAUD MOINE

C'était un moine qu'on appelait Simon,
La belle jolie dame voulut savoir son nom,
En lui disant : — Compère Nicolas,
Compère Nicolas,
Vous viendrez d'main à huit heures
Mon mari n'y sera pas.
. . . . . .

Ardennes, de la collection H. Colin.

L'AMOUREUX CORDONNIER

J'suis cordonnier de mon métier;
Les demoiselles, j'vois volontiers,
Roub dou doube, la marionnette,
Et allons donc, marions-nous !
. . . . . .

Ardennes, recueilli à Malandry et à Villy.

LE ROSSIGNOL

J'ai un grand voyage à faire
Je ne sais qui le fera.
Si je l'dis à l'alouette,
Tout le monde le saura.
La violette double, double,
La violette doublera.
. . . . . .

Cette ronde était très populaire autrefois dans presque toutes les Ardennes; mais souvent le refrain variait.

LE GALANT DES ARDENNES

Quand j'ai sorti de not' village
J'avos quinze ans ;
J'avos in pantalon du toile
Comme in galant.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot.

LE SEIGNEUR ET LA BERGÈRE

Bonjour, mon aimable bergère,
Le tendre objet de mon cœur !
Je viens dessus la fougère
M'offrir pour ton serviteur.
. . . . . .

Chanson des environs de Sedan.

LES BAINS DE LA SAINT-JEAN

La veill' de la Saint-Jean,
M'en allant promener,
J'ai rencontré ma mie
Qui s'en allait promener.
. . . . . .

Recueilli à Bertoncourt.

LES FILLES DE CHEUX NOUS

Ce sont les filles de cheux nous,
Tra la la la la li dera,
Ce sont les filles de cheux nous,
Elles sont gentilles,
Elles sont gentilles, ô gai,
Elles sont gentilles.
. . . . . .

Cette chanson, dont il y a plusieurs versions, était jadis très populaire dans les Ardennes. Elle visait même particulièrement, paraît-il, les jeunes filles de Vrigne-aux-Bois.

JOLIETTE

Voici trop ben des amoureux,
Dedans la danse il y en a deux.
Moi qu'est si joliette,
Pensez-vous que mon cœur
Vit sans amourettes ?
. . . . . .

Recueilli à Pouru-aux-Bois.

MISÈRE ET BONHEUR

Quand la feuille était verte,
Tra la la la li dera la la,
Quand la feuille était verte,
J'avais quatre amoureux.
. . . . . .

Ardennes : le dernier couplet a, dans le pays, une terminaison qui lui est spéciale et distingue la version ardennaise des autres versions françaises.

LES GARÇONS DE DAIGNY

Il nous faut danser en rond,
C'est par faute de violon,
Car les garçons de Daigny
N'avont pas pour les payer.
. . . . . .

Recueilli à Daigny, collection Nozot.

LA ROSE DE COLIN

Là-haut, sur ces côtes,
La bell' s'endormit,
Oui !
Par là il y passe
Colin son ami,
Oui !

Recueilli à Boutancourt et à Monzon.

LES PETITES JALOUSES

C'est à la rue du Grand-Pont,
A la cinquième maison,
Il y a trois jeunes filles
A marier : cela, dit-on.
. . . . . .

Recueilli à Rethel.

LA PETITE BUCHERONNE

J'ai pris ma jolie serpette,
Lire, lire et lire,
Au vert bois je m'en suis allée,
Lire et lire au gué !
. . . . . .

Ardennes ; sans indication de collection.

L'HONNÊTE GARÇON

Après ma journée faite,
Voyez !
Après ma journée faite,
Du côté des noisetiers.
Houp ! c'est ça, la ridon, la la !
Du côté des noisetiers
Mi en allant promener.
. . . . . .

Ardennes, sans indication de collection.

L'ALOUETTE

D'ji attrappe one auluette,
D'ja li plôma li beïthche,
Li beïthche di l'auluette.
Et li lon la,
D'ji attrappe one auluette.
. . . . . .

Recueilli à Givet, en patois local.

LA JEUNE FILLE DE REVIN

L'aut' jour a r'vinant del'Ausprêle,
Dischindant dré l'Ecuyer,
Tji rasconte on tjon beauchelle,
Qui m'r'venait co bin assez.
. . . . . .

Recueilli à Revin, en patois local.

LE BERGER DE VILLERS

J'avo eune bialle vetche bleue,
Qu'éto queudu en filé blanc,
On aroin dit in persident,
Oui, in persident, saperdi.
. . . . . .

Recueilli à Villers, en patois local, collection Nozot.

LA TENTATION

Par derrière notre maisonnette,
Il y a un pigeon blanc
Qui disait en son langage :
Mariez-vous, il est temps.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot.

LA JEUNE FILLE DE MOUZON

Mon père m'envoye à l'herbe,
Glandinette.
A l'herbe à la saison,
Glandinon !
. . . . . .

Recueilli à Mouzon.

LE ROSIER

En revenant des noces,
J'étais bien fatigué,
Au bord d'une fontaine
Je me suis reposé.
. . . . . .

Se chante dans les Ardennes avec un couplet final caractérisant la version ardennaise de cette chanson populaire dans toute la France.

LES TROIS PRINCESSES

Derrièr' chez mon père,
Vole ! mon cœur, vole !
Derrièr' chez mon père,
Y a un pommier doux,
Et iou !
Y a un pommier doux.
. . . . . .

Ardennes, collection Colin et recueil Leroux de Lincy.

LES TROIS PRINCESSES

Dans l'jardin de mon père
Il y a un pommier d'août.
Les pommes qu'il porte, il n'y a rien de si doux.
. . . . . .

Variante, recueillie à Givry, de la chanson précédente.

LE TRAVAIL

Un jour d'été, je m'suis levé,
Je descendis dans mon jardin.
Gentil coq li qui bertin
Ris cajoli
Gentil coq li qui.
. . . . . .

Ardennes, collection Nozot.

LA PETITE LINGÈRE

Il y a dans Paris un' petite lingère,
Qui coud bien menu, mais elle n'en fait guère.
. . . . . .

Recueilli à Mézières et dans les environs, collection Nozot.

LE RETOUR DU SOLDAT

En revenant de la guerre,
M'en retournant au pays,
J'ai rencontré une belle
Sur un gazon fleuri.
. . . . . .

Ardennes, de la collection Nozot.

LE GUEUX

La charité, mesdames,
A un pauvre passant.
Un liard de votre bourse
Me rendra bien content.
. . . . . .

Recueilli dans le pays de Rethel.

CHANSON DE LA CIGALE

Cette chanson commence comme la ronde si connue : *Nous n'irons plus au bois*, mais elle reprend au deuxième couplet (elle en a dix) sa physionomie particulière.

LE MÉDECIN RATON

Au jardin de mon père,
Un bel oiseau y a,
Un bel oiseau dans la volette,
Un bel oiseau y a.
. . . . . .

Recueilli à Revin, collection Nozot.

LA BERGÈRE DE LÉTANNE

C'est à Létanne, ce lieu plaisant,
Bergère, allons gaiment,
Où il y a tant de si beaux amants,
Tant gai, tant gai, tant joliment.
Bergère, allons, gai, gai,
Ma mie, allons gaiment.
.....

Recueilli à Létanne.

BAYETTE

C'était un drôle de moine,
Qui l'galant faisait.
C'était un drôle de moine,
Qui répétait lon lon la ridette,
Répétait tour à tour louridon,
Las ! qui m'aimerait ?
.....

Ardennes, sans indication de source.

§ II

Poésies populaires de la France

D'après le manuscrit inédit déposé à la Bibliothèque nationale (*Fonds français : six volumes,* nos 3343-3348). Ce manuscrit, datant de 1852, est un recueil des plus précieux. Il contient, en effet, un grand nombre de chansons traditionnelles dont le souvenir s'est aujourd'hui perdu. Nous en avons, pour notre *Livre III :* Chansons ardennaises, reproduit quelques-unes choisies parmi les plus intéressantes.

Nous indiquons ici, par les premiers vers, toutes celles qui, dans ce manuscrit, intéressent notre département. Les curieux s'y pourront reporter.

LES TROIS SŒURS

Nous étions trois sœurs
Toutes trois du même âge.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rocroi.

NOEL

Allons, ma voisine,
Minuit est sonné.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rocroi.

AUTRE NOEL

Ah ! bergers, assemblons-nous,
Allons voir le Messie.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rocroi.

AUTRE NOEL

L'autre jour étant assoupie
De trop d'ennui et de souci.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rocroi.

RONDE

C'est un lien qui se lie,
Qui ne se peut délier.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rocroi.

RONDE

Amusons-nous, fillettes,
Profitons des beaux jours.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rocroi.

RONDE

Le premier jour de l'an,
Que donnerais-je à ma mie.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rocroi.

RONDE

Allons, bonne grand'mère,
Vos fromages suriront.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rocroi.

RONDE

Dans ce joli salon
On y chante
On y danse.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rocroi.

LE MOINE

C'était un moine blanc.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rocroi.

VIVE LE PLAISIR

Au jardin de mon père,
Vive le plaisir.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rocroi.

LA NOUVELLE MARIÉE

A Paris il y a une dame,
Mariée nouvellement.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rocroi.

SUZON

Jeunes filles de ce canton,
Feriez-vous bien comme Suzon?.....

Ronde ardennaise.

LE RICHE MARCHAND

Chantons un tour plaisant
D'un riche marchand
Qui aimait une dame de Rouen.....

Chanson recueillie dans les environs de Mézières.

LES TROIS COUSINES

Nous sommes à trois cousines
Toutes trois à marier.....

Ronde ardennaise.

LA RUE DU GRAND-PONT

C'est à la rue du Grand-Pont
A la cinquième maison.....

Chanson de Mézières.

LE TEINTURIER

Dans la rue du Grand-Pont
Il y a un teinturier.....

Chanson de Mézières.

LES TROIS GARÇONS

A Givry, y a trois garçons,
L'herbe à la verdure.....

Recueilli à Givry.

VARIANTE

Quand les garçons sont jeun's hommes,
Ils sont serviteurs assez.....

Chanson ardennaise.

MON PÈRE M'A FAIT BATIR

Mon père m'a fait bâtir maison,
Ho! ho! ho! p'tit bonnet tout rond.....

Chanson ardennaise.

FILLETTE DU VILLAGE

Fillette du village
Coucherai-je avec toi?.....

Chanson ardennaise.

MON CHEMIN CHEMINOIS

Mon chemin cheminois
A mon chemin renvoie.....

Chanson ardennaise.

JEUNES GENS A MARIER

Jeunes gens à marier
Disent toujours : ma bien-aimée.....

Chanson ardennaise.

RONDE

Quand on marie ses filles,
On doit les revêtir.....

Ronde recueillie à Fépin.

RONDE

Pour amuser tout le monde,
Il faut danser une ronde.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rocroi.

RONDE

Je cueillis la rose rouge
Qui pendait au rosier blanc.....

Recueilli à Estrebay. Avec musique.

RONDE

Là-haut, dessus ces côtes,
J'ai entendu pleurer.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rocroi.

RONDE

Auprès de chez nous,
Y a une claire fontaine.
Trois braves gentilshommes.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rethel.

RONDE

Les garçons d'Ambly
En revenant des vêpres.....

Recueilli à Ambly. Avec musique.

RONDE

Ah! mon beau château,
Va-t-en vers et vers et gau.....

Recueilli à Estrebay. Avec musique.

RONDE

Gai, gai, si je le peux
Gai, gai, je me marierai.....

Avec musique. Recueilli à Estrebay.

CHANSON DE MAI

Les garçons d'Ambly
Au mai s'en sont allés.....

Recueilli à Ambly.

RONDE

Tout au milieu de Paris
J'ai vu planter un arbre.....

Avec musique. Se chantait à Mézières, Rethel et Rocroi.

LA COUTURIÈRE

Dans la rue du boucher,
Il y a une couturière.....

Se chantait à Mézières et à Rethel.

JEANNETON

Jeanneton prend sa faucille.
Elle s'en va couper des joncs.
Quand elle eut fini sa botte.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Rethel. (Voir fin de notre Appendice.

LA VIEILLE

Voici une belle danse
Toute drue de jeunes gens.
Il y survient une vieille.....

Se chantait dans le pays de Rethel.

LE COMBAT DES COQS

Notre coq est couronné
Dans ce joli temps d'été.....

Recueilli à Maubert-Fontaine.

NOEL

Noël nouvelet, Noël chantons icy,
Dévotes gens, rendons grâce à Dieu mercy;
Chantons Noël pour le roy nouvelet
Noël nouvelet,
Noël chantons ici.....

Noël de Mezières.

RONDE

J'avais un amant
Un amant constant,
Il est à Paris.....

Ronde du pays de Rocroi.

NOEL

Quoi! fillettes encore bercées,
Quand le jour a lieu?
Vous êtes bien avancées!.....

Noël ardennais.

RONDE

La plus aimable, à mon gré,
Je vais vous la présenter.....

Ronde du pays de Revin.

RONDE

Quand la feuille était verte,
Tra la la, la li dera la la
Quand la feuille était verte,
J'avais quatre amoureux (*ter*).....

Ronde du pays de Mézières.

NOEL

Marie de Bethléem s'en va. (*bis*)
Le fils de Dieu elle enfanta.....

Noël de Mézières.

RONDE

Jeune pastourelle, entrez dans ce roud
Tout rond,
Et voyez auquel votre cœur répond.....

Ronde du pays de Rocroi.

NOEL

Or, chantons Noël, tous en bonne étrenne,
De l'enfant qui est né de la Vierge reine.....

Noël ardennais.

NOEL

Une jeune pucelle de noble cœur,
Priant en sa chambrette son créateur,
L'ange du ciel.....

Recueilli dans les Ardennes.

RONDE

Mademoiselle à qui je tiens la main,
Dites-nous-y votredessein.....

Avec musique, recueillie à Revin.

RONDE

A cinq heures du matin,
Quand on sonne la clochette,
Au son du dir lin din din,
C'est la sœur qui nous appelle.....

Avec musique. Recueilli à Deville.

NOEL

Quand Dieu naquit à Noël,
Dedans la Judée,
On vit ce jour solennel.....

Noël recueilli à Rouvroi.

NOEL

Satan, depuis cinq mille ans,
Plus fin qu'Adam et qu'Eve,
Voit le terme de son temps.
Et je crois dans ces avants,
Qu'il crève, qu'il crève, qu'il crève.

Noël recueilli à Rouvroi.

OUI, JE L'ATTENDS

En revenant de la noce,
J'étais bien fatigué,
Auprès d'une fontaine.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Givet.

RONDE

Mon amant m'a quittée,
Mais, vous ne savez pas,
Il en va voir une autre.....

Recueilli à Cons-la-Grandville.

LES FILLES D'A PRÉSENT

Les filles d'à présent
Ont l'esprit charmant
Et rempli de gloire.....

Chanson du pays de Givet.

LA BERGÈRE

Ouvre ta porte, bergère,
Ouvre ta porte au berger;
La nuit sombre et solitaire.....

Se chantait à Laval-Morency et sur les bords de la Sormonne.

RONDE

Nous étions trois filles,
Trois filles seulement.
Maman nous fit faire
A chacune un jupon blanc,
Tout autour galonné,
Tout autour galonné d'argent.....

Recueilli à Hannnapes.

LA FLAMMÈCHE

Chet jourdu qu'mon mere
Al cuit des toursignans!
Ah! qu'èche ferai jou chere
A les mingi tout brulans.
Flou, flou, flou.....

Chanson ardennaise.

DIMANCHE A LA PROMENADE

Dimanche à la promenade,
Belle Rose, y viendrez-vous?
Oh! non, non, que Dieu m'en garde.....

Avec musique. Recueilli dans les environs de Givet.

NOEL DIALOGUÉ

Quoi, ma voisine, es-tu fâchée?
Dis-moi pourquoi?
Veux-tu venir voir l'accouchée
Avec moi.....

Recueilli dans les Ardennes.

RONDE

Dans notre village,
Il y a un avocat.....

Se chantait à Revin.

RONDE

Là-haut sur ces côtes,
La belle s'endormit.
Par là il y passa.....

Recueillie à Francheval.

RONDE

J'ai un long voyage à faire;
Je ne sais qui le fera,
Si je le dis à l'alouette.....

Recueilli à Francheval.

RONDE

Un jour Juliette
Voulut voyager.....

Recueilli dans les Ardennes.

LE MARIAGE MAL ASSORTI

Mon père me marie
A l'âge de quinze ans.....

Se chantait dans le pays de Sedan.

LA FEMME DE CHAMBRE

Il était une femme de chambre
Qu'aurait, qu'aurait, qu'aurait voulu.....

Avec musique, recueilli dans le pays de Mézières.

EN REVENANT DE LA VIEILLE

En revenant de la vieille Cachetille,
Toute la troupe de l'Auvergna.....

Avec musique. Recueilli dans le pays de Mézières.

ADAM

Adam était, en effet,
L'un des premiers hommes.....

Recueilli dans les environs de Mézières.

LA FÊTE DE MA MÈRE

Eh oui da! j'voulons aussi fêter
Noutre bonne mère.....

Avec musique. Recueilli dans le pays de Mézières.

SAINT-JOSEPH

Saint Joseph a fait un lit
A son petit, à son petit.....

Avec musique. Recueilli dans le pays de Mezieres.

MOISE

Quand la mer Rouge a paru
A la troupe noire,
Pharaon a d'abord cru.....

Se chantait dans les environs de Mézières et de Charleville.

RONDE

Mais voici bien des jeunes gens,
Celui que j'aime n'y est pas.....

Se chantait dans les environs de Charleville. Avec musique.

NOTRE ANE

Notre âne est dans un fossé,
La pauvre bête est morte.

Recueilli à Sedan.

LE PIGEON BLANC

Par derrière notre maisonnette,
Il y a un pigeon blanc.

Ronde du pays de Sedan.

RONDE

Là-bas dans la prairie,
Marguerite, ma mie,
Donnez-moi un baiser.....

Se chantait dans les environs de Charleville.

RONDE

J'ai planté un laurier
Le second jour d'avril.
Je l'ai planté le soir.....

Ronde des environs de Sedan.

RONDE

Quand j'étais petite,
Je disais tous les jours :
Quand je serai plus grande.....

Ronde des environs de Sedan.

RONDE

Maman, je veux me marier,
Un amant il me faut donner.....

Recueilli à Villers-Cerny.

RONDE

Voici bien des amoureux,
Dedans la danse il y en a deux.....

Se chantait à Pouru-aux-Bois.

RONDE

Ah ! je le vois venir là-bas,
Dessus un cheval noir et blanc.....

Recueilli à Escombres.

RONDE

Un jour ma journée faite,
Houp la la deri tra la la.....

Recueilli à Illy.

CHANSON DE NOCES

Le premier jour de mes noces,
Vous n'savez ce qui m'arriva :
J'entends frapper à ma porte.....

Recueilli dans les environs de Mézières.

LE MEUNIER ET CHRISTOPHE

Chantons un tour plaisant } *bis*
Arrivé il n'y a pas longtemps }
A Christophe le bon enfant.....

Avec musique. Recueilli dans les environs de Charleville.

C'ÉTAIT UN PAYSAN

C'était un paysan
Revenant de la campagne,
Dans sa maison trouva.....

Recueillie à Charnois.

RONDE

Notre grand père Noé,
Patriarche insigne....

Avec musique. Recueilli à Renwez.

RONDE

Mon père m'envoie au marché (*bis*)
C'est pour une belle robe acheter (*bis*).....

Avec musique. Recueilli dans le pays de Mézières.

LE CHOIX

Voilà l'un, voilà l'autre,
Je suis entre les deux.....

Recueilli à Ambly-Fleury.

RONDE

Nous sommes à trois sœurs,
Toutes les trois du même temps.....

Avec musique. Recueilli à Ambly-Fleury.

RONDE

Sur le bord d'un étang,
Levez le pied légèrement.....

Recueilli à Ambly-Fleury.

LA CEINTURE

Je mis mes amours couver
Dans un corbillon de plumes.....

Se chantait dans le pays de Rethel. Avec musique.

RONDE

Dis-moi, vieillard, que sais-tu donc faire ?
Sais-tu bien jouer de la mise en l'air ?.....

Se chantait à Givet. Avec musique.

LA TOUR

Qui est-ce qui est dans la tour ?
Rangi, rangette.....

Se chantait à Givet.

LE PETIT BOSSU

A ma main droite, un charmant petit rosier,
Il fleurira au mois, au mois.....

Avec musique. Se chantait à Givet.

FOULONS L'HERBE

Foulons, foulons, foulons l'herbe,
Foulons l'herbe, elle reviendra.....

Avec musique. Se chantait à Givet.

L'AVOCAT DE PAILLE

Dans notre pays, il y a un avocat,
Trois dames sont allées chez lui.....

Avec musique. Se chantait à Givet.

RONDE

A qui marierons-nous ? (*bis*)
Mademoiselle, ce sera vous.
Entrez en danse.....

Se chantait à Givet. Avec musique.

SAINTE CATHERINE

Sainte Catherine était la fille d'un roi,
Son père était païen, sa mère ne l'était pas.
Ave Maria sancta Catharina.

Ronde du pays de Fumay.

LE NEZ DE MARTIN

Martin prit sa serpe, au bois s'en alla.
Il faisait si froid que son nez y gela.....

Recueilli à Hargnies.

RONDE

C'était un jour qu'il faisait biau,
Je m'a n'allais prom'ner sur l'iau.....

Ronde recueillie dans les Ardennes.

A QUI MARIERONS-NOUS

A qui marierons-nous
Dans ce joli jardin.....

Avec musique. Se chantait à Mézières.

RONDE

Un jour d'été je m'suis levée,
Je descendis dans mon jardin.....

Avec musique. Recueilli à Vendresse.

RONDE

A Paris, sur le pavé. Voilà mon pied.
Trois demoiselles ont tant dansé.
Voilà mon pied.....

REFRAIN

Voilà ma jambe, voilà le pied de l'autre jambe,
Voilà la jambe de mon pied.....

Avec musique. Recueilli à Vendresse.

RONDE

Fanchon qui pleure nuit et jour,
Qui veut qu'on la marie (*bis*)
Dondaine et dondon.....

Avec musique. Recueilli à Thilay.

RONDE

Avez-vous des filles à marier ?
Oui, j'en ai tout plein un petit grenier.....

Avec musique. Recueilli à Thilay.

MON PÈRE ME DONNA

Mon père me donna un mari
Jamais nous n'avons tant ri.....

Recueilli dans le pays de Mézières.

LA MONTAGNE

En revenant des montagnes
Ris coucou, deri tra, la, la,
En revenant des montagnes,
Une dame m'aborda.....

Ronde recueillie à Renwez. Avec musique.

CHANSON DE NOCES

C'était hier au matin
J'm'a n'allons vaur Catin.
J'montons su no gros chevaux.....

Recueilli au Tremblois.

MA MÈRE, DONNEZ-MOI

Ma mère donnez-moi un mari,
Dès aujourd'hui, si vous voulez.
Qu'il soit joli, bien fait et tendre.....

Avec musique. Recueilli dans le pays de Mézières.

IL A PASSÉ PA L'TROU

Il a passé pa l'trou, glou glou
D'm'a gentill' Tourlourette.....

Se chantait dans le pays de Rocroi. Avec musique et la manière de chanter cette chanson.

PAR UN DIMANCHE

Par un dimanche au soir,
Revenant du cabaret,
Passant dans la Grande-Rue.....

Avec musique. Se chantait à Mézières.

NOUS AVIONS UNE BIQUE

Nous avions une bique
Agée de quatorze ans.
Elle s'en fut aux choux.....

Ronde recueillie à Sedan.

JOLI MOIS D'AVRIL

Voici le joli mois d'avril
Que mon amant doit revenir.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Sedan.

AS-TU DE BELLES FILLES ?

As-tu de belles filles,
Gilotin, Gilotin ?.....

Avec musique. Se chantait dans le pays de Sedan.

JE ME MARIERAI JEUDI

Je me marierai jeudi
Avec un petit mari,

REFRAIN

Si joli, si joli, si gentil,
Afin qu'il m'en coûte moins,
En chaussure et en tous points.....

Recueilli dans le pays de Sedan.

MARIEZ-MOI

Ma bonne mère, mariez-moi,
O tio ta, o tio ta, la la la la.
Voilà la raison pourquoi.....

Avec musique. Recueilli aux Hautes-Rivières.

LE PETIT BOSSU

C'était un petit bossu
Ran, tan plan, ran tan plan.....

Avec musique. Recueilli dans les environs de Sedan.

LE PETIT CAPUCIN

Un petit capucin, oui, oui
Qui confesse trois dames.....

Avec musique. Recueilli à Mézières.

MON PÈRE M'ENVOIE

Mon père m'envoie-t'à l'herbe
Et ma mère au cresson.
Je n'y trouvai pas d'herbe.....

Avec musique. Recueilli à Thilay.

REVENANT DES VÊPRES

En revenant des vêpres
Trois dames j'ai rencontrées.
Il y en avait deux qui chantaient,
L'autre qui ne chantait point.....

Avec la musique. Recueilli à Mohon.

TOUS LES JOURS

Tous les jours je m'y promène,
Tir ton joli bas de lain'
Tout le long de ces vert's plain'.....

REFRAIN

Tir' ton, tir' ton, tir' ton bas,
Tir ton joli bas de laine'
Car on le verra.....

Avec musique. Se chantait à Thin-le-Moûthier.

AUPRÈS DE SAINT-DENIS

Auprès de Saint-Denis,
Il y a une fontaine.

REFRAIN

Que dis, que donc, que dis-tu?
Que dit-on, que dit-elle donc?.....

Avec musique. Recueilli dans les environs de Mézières.

A LA SAINT-PIERRE

A la Saint-Pierre, à la Saint-Jean
On y voit venir les jeunes gens.
Gn'a que mon amant qui n'y vient pas.....

Avec musique. Ronde recueillie à Thilay.

LES GARÇONS

Les garçons sont trompeurs
La chose en est certaine.....

Avec musique. Recueilli aux Hautes-Rivières.

MA JOURNÉE FAITE

Voilà ma journée faite
Ma tanderiton, dera la la la,
M'en allant promener.....

Avec musique. Recueillie aux Hautes-Rivières.

TOUT LA-HAUT

Tout là-haut, sur la montagne,
J'aperçois ma mie que j'aime,
Assise sur le gazon,
A l'ombre du buisson.....

Avec musique. Recueilli à Thilay.

SAINT-NICOLAS

Saint Nicolas avait trois enfants,
L'un petit et les autres grands.
Ils ont demandé le congé.....

Avec musique. Recueilli à Monthermé

§ III

Les Ardennaises

M. Braconnier, typographe au *Petit Ardennais*, nous a communiqué un volume assez rare : *Les Ardennaises*, imprimé à Rocroi vers 1840.

C'est un recueil de chansons locales : auteur, M. Pranard, quand vivait typographe à Sedan. Nous citerons plus particulièrement : *La Bataille de Douzy, Les Princes de Sedan, Charleville, La Saint-Blaise, Mézières, Rocroi, Physiologie Rémoise, l'Ardennaise*, etc. Mais ces chansons, fort bien tournées et même parfois spirituelles, n'ont absolument aucun caractère folk-lorique. Aussi, ne pouvons-nous les mentionner, même en note, qu'à titre de simple indication. — Pareille remarque pour deux chansons assez populaires à Sedan : *Le Gobeau national* (le gobeau est, on le sait bien dans les Ardennes, une chope en faïence) et *Le Petit Trou* (le cabaret) *de la mère Chauderlot.*

JEANNETON

I

Jeanneton prend sa faucille,
Elle s'en va couper des joncs ;
Quand elle eut fini sa botte,
Elle s'endormit au long.
Hélas ! pourquoi s'endormit-elle ;
La petite Jeanneton ?

II

Quand elle eut fini sa botte,
Elle s'endormit au long.
Par là vient à passer
Trois chevaliers de renom.
Hélas ! etc.

III

Par là vient à passer
Trois chevaliers de renom :
Le premier un peu timide,
Petit garçon, petit air mignon.
Hélas ! etc.

IV

Le premier un peu timide,
Petit garçon, petit air mignon.
Le second, un peu plus hardi,
Lui mit la main sous le menton.
Hélas ! pourquoi s'endormit-elle,
La petite Jeanneton ?

V

Le second, un peu plus hardi,
Lui mit la main sous le menton.
Mais ce que fit le troisième,
Il n'est pas mis dans la chanson.
Hélas ! etc.

VI

Mais ce que fit le troisième,
Il n'est pas mis dans la chanson.
Si vous le saviez, mesdemoiselles,
Vous iriez couper des joncs.
Hélas ! etc.

VII

Si vous le saviez, mesdemoiselles,
Vous iriez couper des joncs ;
Et vous aimeriez qu'on vous fit
Comme l'on fit à Jeanneton.
Hélas ! etc.

Au moment où se commençait l'impression de cet appendice, nous avons reçu cette chanson que notre correspondant nous dit avoir été très populaire, autrefois, dans le pays de Rethel. Elle ne paraît être cependant qu'une variante de la chanson populaire bien connue : *La Petite Jeanneton*. Nous la donnons ici, avec la musique (CII), à titre de curiosité seulement. Elle est d'ailleurs reproduite dans le manuscrit de la Bibliothèque nationale, avec cette mention : « Ronde des environs de Rethel. »

LIVRE IV

LÉGENDES HISTORIQUES

ET RELIGIEUSES

AVANT-PROPOS

Alors qu'en février 1889 nous faisions un dernier appel à nos correspondants, nous écrivîmes dans le *Petit Ardennais* cet article qui pourra, croyons nous, servir d'avant-propos au *Livre IV* de ce volume. Nous le reproduisons donc *in extenso,* lui laissant ainsi tout le caractère d'actualité qu'il pouvait avoir à cette époque : c'est dire que ces lignes étaient plus une causerie sans prétention avec nos lecteurs qu'une dissertation en règle et savante sur l'origine des Contes populaires.

Comme dans une assemblée je demanderai la parole pour un fait personnel : aussi bien le journal n'est-il pas une tribune publique?

Tous les lecteurs, tous les amis connus et inconnus du *Petit Ardennais* — mais y en a-t-il beaucoup d'inconnus dans les Ardennes, nous ne le pensons pas? — savent que depuis bientôt deux ans nous recueillons patiemment tout ce qui a trait aux *anciennes Coutumes,* aux *Légendes historiques et religieuses,* aux *Contes populaires des Ardennes.*

A l'aide de collaborateurs précieux, dévoués, que je ne saurais trop remercier ici puisqu'ils ont bien voulu m'envoyer tout ce qu'ils savaient sur le sujet qui m'intéresse — et qui intéresse aussi le département — j'ai pu collectionner, outre mes recherches et mes enquêtes personnelles qui sont et seront encore nombreuses, une foule de documents curieux, ignorés, que je m'occupe, en ce moment, de réunir en volume.

Mais si la moisson est bonne elle est encore loin d'être complète, aussi *fais-je un dernier et pressant appel à tous ceux qui, soucieux de m'aider dans mon œuvre, voudront bien m'apporter une pierre, si petite qu'elle soit, pour l'édifice.*

*
* *

Ce mot : *Contes,* a certainement fait sourire les esprits sérieux ou prétendus tels et, de suite, sans doute, ils pensèrent au *Petit-Poucet,* au *Petit Chaperon Rouge* ou à la *Barbe-Bleue.* Mais peut-être ne s'étonneront-ils pas trop fort, si je leur dis que ces contes sont au nombre de ces chefs-d'œuvre qui placent au premier rang dans le monde entier notre belle littérature et, ne serait-ce que cela, ces petits récits ne sont pas à dédaigner. Mais on peut encore, si c'est possible, viser plus haut, plus scientifiquement.

*
* *

On s'est aperçu, en effet, depuis quelques années, que ces contes si dédaignés par d'aucuns se jugeant supérieurs, étaient une mine inépuisable de documents etnographiques prouvant clair comme jour que l'humanité découle d'une seule et même source.

Ces pauvres contes si délaissés jusqu'alors, on les a recueillis dans tous les pays, juste au moment où ils allaient disparaître, et vraiment c'eût été dommage de les laisser tomber dans l'oubli, car l'histoire y eut perdu. Luzel, Sébillot pour la Bretagne, Bladé pour la Gascogne, Cosquin pour la Lorraine, Loys-Bruyères pour la Grande-Bretagne, etc., etc., se sont lancés à la découverte et ont trouvé des trésors. Le branle étant donné, il s'est formé une société de traditionnistes, de *folk-loristes,* employant ainsi le mot barbare dont nous nous servons, qui se sont donné pour tâche de recueillir tous ces récits, tous ces contes légendaires ; et comme les meilleurs choses ont le défaut de leur qualité, on a voulu y voir ce qui n'existait pas.

*
* *

Pour M. de Gubernatis, par exemple, le célèbre professeur de sanscrit à l'Université de Florence, tous les contes ne sont qu'autant de mythes solaires ou lunaires ; et il entreprend de le démontrer dans deux volumes d'une érudition extraordinaire : la *Mythologie des plantes* et la *Mythologie zoologique.* Dans son ouvrage la *Chaîne traditionnelle,* M. Hyacinthe Husson, marchant sur les traces du maître, nous explique ainsi les Contes de Perrault, nous apprenant que le *Petit Chaperon*

Rouge n'est que l'aurore nouvelle, allant rejoindre sa grand'mère, une vieille aurore. Elle est arrêtée en route par le loup représentant le soleil — et quelquefois aussi les nuages noirs couvrant ce même soleil. C'est certainement ingénieux, mais les théories de MM. Gubernatis et Husson nous ont toujours paru pas mal osées, pour ne pas dire plus.

Une explication nouvelle, il est vrai, est en train de faire sa percée dans le monde traditionniste : elle a pour prophète le Dr Veckenstedt, de Halle.

Dans tous ses travaux, en effet, le Dr Edmond Veckenstedt s'est attaqué à ce qu'il nomme les hallucinations de la vieille école « ne trouvant le salut de la Mythologie comparée que dans les Védas. » La science du traditionniste, dit-il, doit se baser sur l'individualisme du fait raconté comme du peuple qui raconte, sans perdre de vue les ressemblances utiles pour la science quand elles se rencontrent chez des peuples frères de race et d'origine différente. De même, ajoute-t-il, on doit s'attacher à comprendre le parallélisme entre la culture et le développement des mœurs, des langues et des idées, et la création comme la transorfmation des mythes et des Contes ; prouver enfin le parallélisme et la déviation et en indiquer les causes. (Voir Carnoy, introduction au mémoire du Dr Veckenstedt : *La Musique et la Danse dans les traditions des Lithuaniens, des Allemands et des Grecs.*

Quoi qu'il en soit, il est certain que malgré les divergences des savants qui se sont occupés des contes populaires, autant pour les recueillir que pour en étudier les origines : Lang, Grimm, Benfey, Jacobs, Max Muller, Kœhler, Sébillot, Luzel, Loys-Bruyères, Cosquin, Ralston, Bladé, Hahn, Lefebvre dans son édition des *Contes de Perrault,* Gaston Paris, le Dr Veckenstedt, même Edouard Fournier dans l'une des érudites et spirituelles dissertations de son volume posthume : *Histoire des Jouets d'enfants,* et enfin Gubernatis et Husson, pour ne pas allonger cette nomenclature, tous les contes paraissent avoir un berceau commun qui dénotent ou une communauté de race dans l'espèce humaine, ou une grande expansion de la race primitive civilisatrice ; la race arienne ou indoue. — Voir dans *Mélusine* (Janvier 1890), une étude sur les origines indiennes de certains Contes populaires et traditionnels.

*
* *

Prenons, si vous le voulez, un conte, jadis, assez populaire dans les Ardennes, et qui est intitulé : *Moitié de Coq.* Or, ce conte qu'un de mes correspondants — et des plus instruits, des plus compétents dans les choses ardennaises, qui n'ont guère de secret pour lui — croyait

spécial à notre département, se retrouve, avec les variantes pour chaque pays, dans les *Contes berbères*, recueillis par Basset, les *Contes des Paysans et des Pêcheurs*, de Sébillot ; nous en avons aussi une version poitevine sous ce titre : *Mouéte de quène* (moitié de cane), puis c'est ailleurs *Bout de canard*, dans les *Contes français* de Ch. Marelle ; *Coquelet en voyage*, dans la littérature orale de la Picardie par Carnoy. Dozon, dans ses *Contes albanais*, nous donne aussi une variante de ce conte, et chez les Slaves du sud, sous ce titre : *Coq et Poule*, nous retrouvons encore les aventures de cette moitié de coq.

N'est-il pas vraiment curieux de voir ce conte répandu sur toute la surface du globe, — car nous avons abrégé la nomenclature — alors que de prime abord notre correspondant, d'ailleurs bien à tort, le supposait originaire des Ardennes belges ?

Comment s'est établi cette filiation ? Comment un conte, depuis les antiquités les plus reculées, comment des *Fables de la Fontaine*, de si nombreux *Contes de veillées*, en embryon dans le *Pantchatantra* et l'*Hitopadésa*, deux recueils indous, ont-t-ils pu, à ce point, faire un corps distinct dans chaque nation ? Il nous serait d'autant plus long de l'expliquer ici que ce que j'ai dit pour *Moitié de Coq* peut encore se prouver — comme je le prouve dans mon ouvrage — pour maints autres contes ardennais.

*
* *

Je donnerai une dernière preuve du type commun et historique de tous les contes et je le prends à Buzancy, — en pleines Ardennes.

Le seigneur Jean d'Anglure, fait prisonnier à la croisade, revient enfin de captivité.

Pauvre, mal vêtu, il frappe à son château de Buzancy où personne ne le reconnaît. On le met à la porte comme mendiant, et pour comble de malheur, il apprend que sa femme va se ramarier, le croyant mort. Il se fait enfin reconnaître et les deux époux tombent dans les bras l'un de l'autre.

Telle est l'aventure du seigneur Jean d'Anglure, de Buzancy — dans les Ardennes, notez-le bien.

Or, j'ouvre les *Contes de la Gascogne*, recueillis par Bladé, et j'y trouve qu'un seigneur gascon est le héros d'une même aventure.

Il arrive à cent pas de son château, étant si mal vêtu qu'il avait l'air d'un mendiant. Jusqu'à la nuit il demeura caché ; alors il frappa, sans peur ni crainte, à la porte du château :

— Pan ! Pan !

— Pauvre, que demandes-tu ?

— Valets, qui commande ici?

— Pauvre, celui qui commandait ici est mort en Terre-Sainte. Demain sa femme se remarie.

Le seigneur monta l'escalier plus vite que le vent....

Puis alors la scène de la reconnaissance dont voici les dernières lignes :

— Pauvre, si cet enfant est ton fils, si je suis ta femme, prouve que tu as dit vrai.

— Femme, voici la moitié de mon contrat de mariage. Montre la tienne.

— C'est vrai, vous êtes mon mari.

Alors le seigneur embrassa son fils et sa femme. Tous trois se mirent à table et soupèrent de bon appétit...

*
* *

On le voit donc, il ne faut pas tant dédaigner ces contes, ces légendes qui souvent sont de l'histoire et peuvent, sur l'origine des races, élucider de graves problèmes. On les recueille aujourd'hui comme les géologues, comme les anthropologistes recueillent ces fossiles, ces silex, ces crânes, ces haches préhistoriques qui leur servent à surprendre les secrets de la création. Ces contes, à nous, ils nous servent à établir l'unité de la race humaine, le passage des peuples civilisés venus d'Orient et laissant dans les pays qu'ils ont conquis, qu'ils ont arrachés à la barbarie ou auxquels ils sont mêlés, les traces de leurs croyances et de leurs mœurs.

Aussi me sera-t-il permis d'espérer que, poursuivant une œuvre utile, sérieuse sous une apparence futile à qui ne voit que la surface, on me permettra, en me facilitant mes enquêtes et mes recherches, de mener à bonne fin ce travail qui peut être d'un enseignement profond, ou tout au moins curieux, pour l'histoire de notre département.

A. M.

(*Petit Ardennais,* numéro du 8 février 1889.)

CHAPITRE PREMIER

Petits Souvenirs légendaires [1]

« Souvent, surtout à leur début, ceux qui recueillent les récits
« du peuple y sont poussés par une sorte de patriotisme local leur
« faisant croire que tel ou tel d'entre eux est particulier à leur
« pays. C'est une illusion qui part d'un bon naturel, mais il est bien
« rare de trouver des contes dont les similaires n'existent pas
« quelque part. S'ils n'ont pas été notés, ils le seront bientôt, parfois
« à l'autre extrémité du globe. »

SÉBILLOT.

(Introduction aux *Contes des Provinces de France.*)

L'HOMME ROUGE DE LA FORÊT D'ARDENNE

Dans la forêt d'Ardenne, il y eut, jadis, un ogre appelé « l'homme rouge. » Il y a de cela longtemps, bien longtemps, une jeune fille d'une beauté merveilleuse, nommée Marie Dufour, avait, malheureusement, quelques dartres vives sur la figure. Elle résolut d'aller à Attigny implorer saint Méen et se mit en route avec son amie préférée, la Garotte. En traversant la forêt, elles se perdirent. Très inquiètes, cherchant leur chemin, elles virent venir à elles un homme tout de rouge habillé et lisant « dans un livre sans lettres. » — « Vous êtes égarées, mes belles, leur dit-il, suivez-moi. »

---

(1) Sous ce titre *Petits Souvenirs légendaires*, nous avons rapporté les quelques légendes dont le souvenir est resté à l'état très vague dans les villages où nous les avons recueillies. Nous avons omis quelques traditions sur les *lieux dits*, car il faudrait pour élucider les origines, aujourd'hui en partie oubliées, de ces désignations, faire tout un ouvrage de reconstitution et d'hypothèses historiques. Même observation pour le séjour dans les Ardennes des rois mérovingiens et carolingiens, séjour dont, à notre époque, les souvenirs sont bien nuageux, si nuageux même qu'il est difficile, à moins d'imagination subtile, de reconstituer la véritable légende ou la véritable histoire.

Nous avons, à la fin de certaines légendes, de certains contes, indiqué, mais seulement parmi les plus typiques, quelques similaires. Si notre volume avait la prétention d'être œuvre d'érudit, il eût été facile d'en indiquer un plus grand nombre. Mais, en faisant ces simples rapprochements, nous n'avons voulu prouver qu'une chose : c'est que les légendes, les contes sont un peu les mêmes dans tous les pays et qu'ils découlent, malgré toutes leurs divergences, selon la belle théorie de M. Reinhold Khaler, seulement d'une vingtaine de sources distinctes, tout au plus.

Nous ajouterons — pour rendre à César ce qui appartient à César — que les savantes gloses de M. Cosquin, à la suite de ses contes lorrains, nous ont fourni de précieuses indications.

Et, suivant l'homme rouge, elles marchèrent deux heures et arrivèrent enfin à une maison que cachaient de grands rochers et des arbres épais. Elles entrent et voient, devant une haute cheminée, un autre homme rouge faisant cuire, dans un immense chaudron, des pieds, des mains, des bras et des jambes d'hommes et de femmes. Elles veulent fuir, mais la porte s'est refermée, impossible de sortir. « Où iriez-vous, d'ailleurs, leur dit l'homme rouge, il fait noir, il pleut, vous vous perdriez encore dans les bois, montez vous coucher. » C'est ce qu'elles firent, mais ne s'endormirent pas et entendirent, à peine dans le lit, des bruits d'assiettes, de couteaux, des voix et des rires. Puis, le repas terminé, ce fut un bruit de couteaux qu'on aiguisait. Heureusement que Marie Dufour et la Garotte purent s'échapper par une lucarne, à l'instant même où l'homme rouge entrait dans la chambre pour les égorger. Elles rentrèrent chez leurs parents, ne songeant plus à leur pèlerinage d'Attigny et, depuis ce jour, on ne revit jamais plus l'homme rouge de la forêt.

Dans le *Petit Ardennais* du 27 novembre 1889, notre excellent ami, André Corneau, a consacré cette très jolie page à la « Forêt d'Ardenne » :

« Qui ne connaît la forêt des Ardennes ?

« Les auteurs des romans de la chevalerie ont chanté ses luxuriantes splendeurs et le monde de la féerie l'a choisie, avec la mystérieuse forêt de Brocéliande, pour y accomplir ses enchantements. C'est dans la forêt des Ardennes, la forêt vierge de la muse française, que les quatre fils Aymon ont chevauché sur le cheval Bayard, don de la fée Orlande; c'est sous ses mélancoliques ramures que, la nuit, galope le coursier magique dont le sabot enchanté sème d'éclairs fulgurants le sol qu'il dévore; c'est dans la forêt des Ardennes que l'écho répétait les joyeuses fanfares du cor fabuleux de saint Hubert; c'est encore dans la forêt des Ardennes que se passent les principales scènes d'une délicieuse comédie de Shakespeare : *Comme il vous plaira*.

« Mais qu'on ne s'y trompe pas. La forêt des Ardennes célébrée dans les livres de chevalerie et par Shakespeare, n'est pas la forêt historique à travers laquelle la Meuse conduit à la dérive le touriste charmé. Vous ne trouverez dans ces halliers ni le manoir d'Herbeumont, ni le château-fort de Bouillon, ni la grotte de Saint-Remacle.

« La forêt des poètes n'a pas d'itinéraire connu; aucune carte routière n'en fait mention, aucun géographe ne l'a défrichée. Ses limites sont à ce point imaginaires que tout récemment l'Opéra-Comique vient de jouer une œuvre remarquable : *Esclarmonde*, dont l'action a pour théâtre une forêt des Ardennes située entre Blois et Constantinople. Et, détail curieux, cette forêt contient une mer intérieure. On le voit, le domaine de l'imagination est sans bornes. La forêt des Ardennes, écrit François-Victor Hugo (celle de la féerie, bien entendue), rassemble dans sa pépinière unique toutes les végétations connues : le sapin du Nord s'y croise avec le pin du Midi, le chêne y coudoie le cèdre, le houx s'y acclimate à l'ombre du palmier. Dans ses taillis antédiluviens, l'arche a vidé toute sa ménagerie : le serpent de l'Inde rampe dans les hautes herbes qu'effleure le daim effaré; le rugissement de la lionne y fait envoler un essaim de cerfs. Et comme Shakespeare en parle de cette forêt fabuleuse ! — Écoutez ce que dit le vieux Duc exilé de *Comme il vous plaira :*

« Eh bien, mes amis, mes frères d'exil, la vieille habitude n'a-t-elle pas rendu cette vie plus « douce que celle d'une pompe factice? Cette forêt n'est-elle pas plus exempte de dangers qu'une « cour envieuse? Ici nous ne subissons que la pénalité d'Adam, la différence des saisons... Doux « sont les procédés de l'adversité; comme le crapaud venimeux, elle porte un précieux joyau dans « sa tête. Cette existence à l'abri de la cohue publique révèle des voix dans les arbres, des livres « dans les ruisseaux qui coulent, des leçons dans les pierres, le bien en toute chose. »

« La forêt des Ardennes n'a pas eu pour habitant, comme la forêt de Brocéliande, l'enchanteur Merlin; mais à l'abri de ses chênes séculaires se sont livrés des combats épiques; ses lianes folles se sont écartées pour laisser passer des couples d'amoureux tendrement enlacés, et sur les écorces de ses bouleaux, Orlando a écrit pour l'éternité le nom lumineux de sa chère Rosalinde... L'Ardenne est un pays légendaire. Tout parle à l'imagination dans cette contrée illustrée par les hauts faits des paladins chimériques et des héros de l'histoire. A côté des quatre fils Aymon, n'avons-nons pas Bayard et Turenne, et Condé, le vainqueur de Rocroi? Le fantastique et le réel marchent donc de compagnie. »

Dans le roman de *Parthénope de Blois*, l'Ardenne est représentée comme une forêt « hideuse et enchantée » qui, dans sa plus grande étendue, n'avait jamais été foulée par les pieds de l'homme, et dans laquelle les *esgarés* étaient exposés à être dévorés.

« Jadis, la « sombre et formidable Ardenne, » dont les forêts actuelles ne sont plus qu'un faible reste, occupait tout l'espace qui s'étend de l'Escaut au Rhin. On ne se hasardait qu'avec précaution dans ses gorges peuplées de sangliers et d'autres bêtes fauves; l'imagination des bûcherons

et des chasseurs y créait aussi des monstres fantastiques. La légende nous raconte de nombreux prodiges qui se sont vus dans cette forêt redoutable. Les chevaliers qui couraient le monde, à la recherches des aventures ne pénétraient qu'en frissonnant dans les halliers des Ardennes. De nos jours, les bois ont été, en grande partie, abattus; des villes et des villages entourés de culture se sont établis dans tous les fonds de la vallée, au bord des eaux courantes; mais le plateau proprement dit, est encore presque partout inhabité. Les paysans n'y conquièrent que lentement le sol rocheux à peine revêtu d'une mince couche de terre végétale, éloigné des formations calcaires qui pourraient servir à l'amender. » — Élisée Reclus : *La France*, p. 822.

Voir Maury : *Les Forêts de la Gaule ancienne.*

LA BATAILLE DE ROCROI

On raconte, dans le pays de Rocroi où cette bataille a laissé un souvenir ineffaçable, que chaque année, le 10 mai, avant le lever du soleil, en se plaçant à l'ouest du lieu où le combat s'est livré, on voit l'ombre des deux armées Espagnole et Française surgir du sol, s'élever lentement vers le ciel, se mesurer au milieu des nuages, s'attaquant, se défendant avec fureur, se confondre dans une épouvantable mêlée, et retomber enfin en vapeur dans la plaine.

On voit même aussi, nous écrit Mme veuve Carruel, d'Haybes-sur-Meuse, les Espagnols, genoux en terre, demandant grâce, et le duc de Fuentes assis sur sa chaise. Cette chaise, dans laquelle le général impotent se tint assis pour commander ses troupes, fut longtemps conservée à Rocroi chez les descendants de Noël de Champagne, gouverneur de la ville, quand se livra la bataille. Puis elle fut envoyée à Louis XV. Où est-elle maintenant ?

Le petit ruisseau qui traverse le champ de bataille de Rocroi, depuis cette époque a changé son nom et s'appelle « l'Eau noire, » tant ce jour-là le sang y coula à flots. Rencontrant sur la frontière belge un autre petit ruisseau « l'Eau blanche, » ils mêlent leurs eaux et ils forment le « Virvine » qui se jette dans la Meuse à Vireux.

M. Charles Laurent, archiviste des Ardennes, vient de publier, d'après des documents jusqu'à ce jour inédits, une fort intéressante petite plaquette : *Avant et après Rocroi.*

LE PASSAGE DES MEURTRIERS

Tel est le nom d'un lieu dit, sur le territoire de Moncornet. On raconte que plusieurs porcs de la commune de Moncornet, s'étant écartés un jour du troupeau communal et ayant fait de grands ravages dans la forêt de Revin appelée « Sauve-n'y-tout, » furent capturés par les Revinois et traduits immédiatement en cour de justice composée du mayeur et de sept échevins. L'affaire, considérée comme « sommarissime, » fut instruite la nuit, aux flambeaux, avec la même gravité que s'il se fût agi d'un crime. Les porcs, reconnus coupables du délit de *lèse-glandée,* furent condamnés à mort et pendus séance tenante à ce même endroit qui s'appelle aujourd'hui « *le passage des Meurtriers.* » Indigné, le sire de Montcornet exigea que tous les ans il lui fût payé par les Revinois une redevance consistant en un plat de poissons et sept livres parisis.

LA LÉGENDE DU HUGUENOT

On rapporte, à Braux, qu'à l'époque des guerres de religion, un huguenot, arrivant à bride abattue, s'arrêta net devant la porte de l'église, voulant entrer dans le sanctuaire pour faire manger, sur l'autel même, de l'avoine à son cheval. Mais le cheval, encore qu'il fut éperonné et cravaché jusqu'au sang, refusa d'avancer. Puis, encore frappé à coups redoublés, il se dressa de toute sa hauteur et, retombant, il laissa sur le seuil de l'église l'empreinte, que l'on voit encore, de ses deux sabots. Et force fut au huguenot de rebrousser chemin, sans avoir pu entrer dans l'église.

LE SAUT THIBAULT

Sur les bords de la Semoy, on voit une grosse pierre plate appelée le Saut-Thibault. On raconte que, poursuivi par un de ses ennemis, un seigneur du nom de Thibault fuyant à cheval et arrivé sur le bord de la Semoy, à l'endroit même où se trouve cette pierre, éperonna sa monture avec tant de vigueur que d'un seul bond prodigieux elle franchit la Semoy, laissant sur cette pierre l'empreinte de ses fers.

Voir plus loin à la légende : *Le Cheval Bayard*, quelques notes sur « les pierres à empreintes. »

D'OU VIENT LE NOM D'EUILLY

Voici ce que racontent les habitants d'Euilly. Saint Maximin étant mort en Aquitaine, les habitants de Trèves, d'où il était originaire, allèrent chercher son cadavre qu'ils ne voulaient pas laisser en terre étrangère. Or, en traversant les Ardennes, il arriva que le corps du saint fut déposé sur un *eulle* (petit talus, en patois ardennais). Un paralytique, s'en étant approché, fut tout aussitôt guéri. Or, à l'endroit même où s'était accompli ce miracle, on éleva une chapelle, plus tard remplacée par une église autour de laquelle fut construit le petit village d'*Euilly*.

A Mouzon existe un pré dit « le Pré-aux-Bœufs. » Dans l'église de Warcq, à cette époque — église alors en bois, — reposait le corps de saint Arnould. Warcq est assiégé par Othon de Castrice, emporté d'assaut, pillé, brûlé ; mais les flammes épargnèrent d'abord l'église. L'archevêque Adalbéron, qui avait défendu Warcq, craignant de voir brûler le corps du saint, le fit sortir de l'église qui, immédiatement, fut consumée en un rien de temps. Adalbéron fit mettre les restes de saint Arnould sur un bateau et ordonna qu'en remontant la Meuse ils fussent transportés à Mouzon. D'après la légende, les bœufs qui traînaient le bateau sur le chemin de halage, avant d'entrer à Mouzon s'arrêtèrent d'eux-mêmes à cet endroit qui a conservé le nom de Pré-aux-Bœufs, et au même moment, d'elles-mêmes, toutes les cloches se mirent à sonner, avertissant, par ce miracle, tous les habitants de Mouzon de venir solennellement à la rencontre de ces précieuses reliques. Déjà, en route, près d'une maison de campagne nommée Torcy, une veuve ayant, de son voile, touché le cercueil du saint, avait subitement recouvré la vue.

Pour tout ce qui concerne l'hagiographie ardennaise, notamment les légendes des saints populaires dans le pays, et ils sont nombreux, par exemple : saint Rémy, saint Waast, saint Bertauld, saint Juvin, saint Roger, saint Victor, sainte Gertrude et la légende de Vaux-en-Dieulet, etc., etc., il est indispensable de consulter les *Centuries* de dom Ganneron. Ce précieux manuscrit est resté inédit jusqu'à ce jour (janvier 1890) ; mais M. Laurent, archiviste, vient d'en commencer la publication dans la *Revue de Champagne*. Cette publication, étant donné qu'il en paraisse au moins vingt pages par mois, se continuera pendant deux années, environ.

Dom Ganneron, chartreux de l'abbaye du Mont-Dieu, écrivit ses *Centuries* vers le milieu du dix-septième siècle, et recueillit alors toutes les légendes religieuses qui se racontaient, principalement dans cette partie de la Champagne qui forme aujourd'hui le département des Ardennes.

Nous n'avons pas cru devoir puiser à cette source pour nos légendes hagiographiques, craignant d'augmenter démesurément ce volume. Nous ne pouvons, alors, que l'indiquer. Elle est indispensable à qui voudrait écrire l'histoire religieuse légendaire du département.

Nous dirons, à ce propos, que sur la manière dont se sont formées ces légendes il faut voir notamment : *Bollandistes*, 20 avril, t. II, p. 750 ; Guizot : *Histoire de la Civilisation en France*, t. I, p. 30 ; *Histoire littéraire de la France*, t. VII, p. 194 ; Maury : *Essais sur les Légendes pieuses* ; Valério : de *Rhetorica Christiana*, qui nous fait connaître l'une des causes les plus curieuses de l'altération des légendes hagiographiques :

« La coutume qui s'observait, jadis, dans plusieurs monastères, écrit cet évêque de Vérone, d'exercer les jeunes religieux par des amplifications latines qu'on leur proposait sur le martyre de quelque saint, en leur donnant la liberté de faire parler et agir les tyrans et les saints persécutés en la manière paraissant la plus vraisemblable, leur donnait lieu, en même temps, de composer, sur ces sortes de sujets, des espèces d'histoires bien plus remplies d'ornements et d'inventions que de vérités. Mais quoiqu'elles ne méritassent pas d'être fort considérées, celles qui paraissaient les plus ingénieuses et les mieux faites étaient mises à part. En sorte qu'après un long temps, se

trouvant dans les manuscrits des bibliothèques des monastères, il était fort difficile de discerner ces jeux d'esprit des histoires véritables des saints qui s'y conservaient. »

La même cause avait déjà, affirme saint Jérôme, altéré plusieurs livres de la Bible, entr'autres le livre d'Esther : « *Quem librum editio vulgata lacinosis hinc inde verborum finibus trahit, addensa quæ ex tempore dici potuerant et audiri, sicut solitum est scholaribus disciplinis sumpto themate, excojitare quibus verbis uti potuit, qui injuriam passus, vel qui injuriam fecit.* »

LES DEUX CROISSANTS DE BOURCQ

Bourcq possédait autrefois un château-fort. Le manoir a disparu, ayant été incendié on ne sait à quelle époque précise, mais son emplacement s'aperçoit encore de loin, sous la forme d'un volumineux tertre à base carrée. Vers la fin du onzième siècle, cette forteresse appartenait à Baudoin du Bourcq, second fils de Hugues I^er^, comte de Rethel, troisième roi de Jérusalem et parent de Godefroy de Bouillon. C'est dans ce château de Bourcq que furent, dit-on, arrêtées les dernières dispositions concernant la route que devait suivre l'armée de la première croisade, et c'est aussi du château de Bourcq que partit Godefroy de Bouillon, en compagnie de Baudoin, le second fils de Hugues, pour prendre le commandement des croisés. Voilà pourquoi, affirme-t-on, le clocher de l'église de Bourcq est surmonté de deux croissants remplaçant le coq traditionnel.

L'ORIGINE DE L'ABBAYE DE SIGNY

La légende raconte qu'au douzième siècle, saint Bernard s'était retiré dans une maison particulière de Châtillon avec le groupe de ses prosélytes. Il les organisa en communauté, mais au lieu de fonder un ordre nouveau dont il eût été le chef, il conduisit ses compagnons à l'abbaye de Citeaux que dirigeait alors saint Etienne. Ce monastère devenant bientôt trop étroit pour contenir les nombreux prosélytes qui arrivaient de toutes parts, l'on dut songer à fonder de nouvelles abbayes de la même congrégation. C'est alors que saint Bernard alla trouver à Reims le comte de Champagne et lui « promit dans le ciel autant d'arpents de terre que le comte lui en céderait ici-bas. » Marché conclu ; et à partir de ce moment saint Bernard, devenu propriétaire d'une vaste étendue de terrain et de belles forêts, fonda l'abbaye de Signy.

Lorsque les moines vinrent s'y installer, ils chargèrent immédiatement leurs gardes forestiers d'alimenter leur table de toute espèce de gibier. Mais ces moines, ayant grand appétit, ne tardèrent pas à se plaindre de l'insuffisance des provisions. « Nous sommes empêchés dans notre chasse, répondirent les gardes, par les bois morts qui, jonchant le sol, entravent nos chiens dans leurs poursuites. Le seul moyen d'y remédier, c'est de donner aux manants de Signy le droit de ramasser ce bois mort. »

C'est ce qui fut fait plus tard, par délibération du Grand-Conseil, à la date de mai 1560, leur octroyant la permission « de prendre dans les forêts de Signy le bois mort, sec et abattu, pour leur chauffage, à la charge par les manants de ne couper ni transporter bois vert sous peine, pour chacune fois, de soixante sols parisis. »

Les moines eurent alors en abondance lièvres, chevreuils et sangliers.

Après la légende, l'histoire. Nous lisons dans la *Géographie des Ardennes*, par J. Hubert :

« Signy, au douzième siècle, n'était qu'une solitude sauvage entourée de bois et de quelques fermes de peu d'importance. Les terres de Signy faisaient partie du comté de Château-Porcien.

L'histoire de cette localité ne date que de la fondation de l'abbaye qu'y établit saint Bernard, en 1134.

« Les religieux de Mouzon abandonnèrent à leurs confrères de Signy tout ce qu'ils possédaient *hors l'antique forêt*. Quant à la forêt, elle demeura commune entre les deux abbayes, mais à la condition que ni l'une ni l'autre ne pourrait la vendre. L'année suivante, les chanoines de Sainte-Marie de Reims firent l'abandon de l'alleu qu'ils possédaient à Signy avec les bois, les prés, les moulins et les terres adjacentes. Godefroy de Ribeaumont offrit à son tour ses biens de Signy, de Saint-Pierre-sur-Vecl, de Librecy, de Memby, de Draise et d'Harleville.

« Des donations semblables furent faites par Hugues, comte de Neufchâteau, par Alexandre de Dun, par Gilbert de Chaumont, par Odoard d'Erwizy, par Simon du Thour, par Raoul de Prix, par Hellin de Launoy, etc. Le comte de Flandre, en 1165, affranchit de « tout winage, tonlieu et péage, » toutes les marchandises et denrées des religieux de Signy qui passeraient sur son domaine.

« Vers la fin du douzième siècle, l'abbaye de Signy possédait à Reims une maison de refuge, ou *asile*. Un des bienfaiteurs les plus généreux de l'abbaye fut Manassès, comte de Rethel. »

ORIGINE DE LIBRECY

Des dissensions dont on ignore les causes étant survenues entre les moines de l'abbaye de Signy, plusieurs de ces religieux s'en allèrent et construisirent à l'entrée de la forêt quelques cabanes en disant : « Au moins, nous sommes libres ici. » Ce sont ces cabanes qui furent l'embryon de Librecy.

LA MAISON MAUDITE

Lorsqu'à l'époque révolutionnaire, le couvent des jérômistes de Fumay fut détruit, un habitant de cette coutume prit la marche de pierre de la chapelle pour la placer à l'entrée de sa maison qu'il faisait alors construire, précisément avec les pierres du couvent. La première fois qu'il entra dans sa maison — appelée depuis la maison maudite — il glissa sur cette pierre, tomba et se cassa la jambe. On raconte aussi qu'au commencement du siècle, le toit de cette maison tremblait chaque fois que passait la procession et que tous les ans, lorsqu'arrivait l'anniversaire de la mort du « sacrilège, » les vaches de la commune se rendaient devant cette maison et y beuglaient lamentablement.

LA MADONE DU COUVENT DE FUMAY

Il y avait autrefois à Fumay, bâtie sur la montagne de Diversmont, un couvent de jérômistes dont il ne reste plus, de nos jours, que la chapelle et l'allée de tilleuls y conduisant. De temps immémorial, chaque année, quand arrive la Pentecôte, le clergé de Fumay va chercher en grande cérémonie Notre-Dame de Diversmont et la porte dans l'église paroissiale de la commune où elle reste jusqu'au dimanche de la Trinité pour alors être reportée dans sa chapelle. Mais une année, c'était au quinzième siècle, qu'on l'avait oubliée dans l'église de Fumay, prise d'une grande tristesse, prise de la nostalgie du couvent, elle descendit, une nuit, de son piédestal, bien décidée à retourner seule à sa chapelle. Elle fit donc le chemin à pied : mais il pleuvait, mais il tonnait ; aussi, au moment d'arriver à sa chère niche, était-elle toute mouillée, toute souillée de boue. Pour rentrer resplendissante dans son sanctuaire, elle se lava dans le petit ruisseau qui coule au pied des rochers de Diversmont, et depuis cette époque ces eaux réputées miraculeuses ont la propriété de guérir maintes maladies, notamment les maux d'yeux. C'est encore, aujourd'hui, un lieu de pèlerinage assez fréquenté.

LE PUISATIER DE PAUVRES

On raconte à Pauvres qu'une fois un puisatier descendit dans un puits dont toutes les marches étaient en diamant. Il y était descendu pour y chercher un seau qu'on avait laissé tomber. Il remonta tenant le seau à la main et, pour le payer de sa peine, on lui donna cinq pièces d'argent.

Avec la première, il acheta un pain. Mais à peine l'avait-il coupé que ce pain se transforma en chat qui griffa le puisatier à la main.

Avec la deuxième il acheta deux poules qui pondirent des œufs d'or pendant trois jours. Or, au bout de trois jours, il tua les poules.

Avec les trois autres pièces, il acheta un champ dans lequel il enterra les dix-huit œufs d'or. Trois mois après il déterra les œufs; mais, à la place des œufs, il trouva dix-huit nains qui se sauvèrent chez lui et saccagèrent toute sa maison. Dix d'entre eux furent faits prisonniers dans un sabot, le puisatier tua les quatre autres d'un coup de fusil. Quant aux quatre derniers, ils disparurent par un trou de souris.

LE BOIS DE TAILLE-GUEULE

Sous le roi Louis XIV, un certain Gauthier, de Grandpré, s'était enrôlé dans le régiment de Royal-Champagne. D'un caractère querelleur, il ne laissait passer aucune occasion de batailler, mais ne cherchait pas, il faut le dire, à tuer son adversaire. Il se contentait de lui faire, proprement, une jolie estafilade qui, partant du front et, sur son passage, entamant le nez, s'arrêtait à la bouche. D'où ce surnom qui lui fut donné de Taille-Gueule, comme d'autres, suivant la coutume d'alors, s'appelaient Belle-Humeur, la Grenade ou Fanfan-la-Tulipe.

Libéré du service militaire, il « revint au pays » et fut choisi, pour être son garde-chasse, par le seigneur de Grandpré. Or, un jour qu'un escadron de cavalerie faisait étape dans le village, un maréchal-des-logis, tapant sur l'épaule de Gauthier, lui dit : « Vous avez là un singulier surnom, camarade ? — Tu n'en saurais porter un aussi beau, reprit Taille-Gueule, en allongeant au cavalier un formidable soufflet. Et vous, ajouta-t-il, s'adressant aux autres buveurs attablés avec lui, je suis votre homme, quand vous le voudrez. » — Vite, alors, tous d'aller sabre en mains au bois le plus proche. On dégaine et Taille-Gueule, après quelques passes, tuait deux de ses adversaires et en blessait un troisième, si bien que les survivants demandèrent grâce. Il est vrai qu'ayant, lui aussi, reçu un coup de sabre en pleine poitrine, il mourait quelques jours après.

C'est depuis cette époque que ce bois, en souvenir de ce drame, fut appelé le bois de Taille-Gueule.

LA LÉGENDE DE L'HOTEL DU GRAND-TURC

Le 19 juin 1815, après la bataille de Waterloo, l'armée française battant en retraite, Napoléon I[er] arrivait à Maubert-Fontaine. Un seul lancier l'accompagnait. Ce fut à l'hôtel du Grand-Turc — il existe toujours à Maubert — qu'il s'arrêta. Il y mangea deux œufs frais, dit-on, et s'y reposa quelques heures. Son incognito ne fut trahi que le lendemain, lorsqu'après son départ arrivèrent les officiers de sa suite. La maîtresse de l'hôtel vendit plus de cent fois la table sur laquelle l'empereur

avait mangé, et plus de cent fois le clou où son chapeau avait été accroché. On montre aussi la chambre où coucha Napoléon.

Cet hôtel du Grand-Turc fut, sous les premières années de la Restauration, tenu par une hôtelière ultra-légitimiste, et tout voyageur qui n'affichait pas ses opinions pour le roi était sûr d'y être plus que mal reçu. Or, un jour, un jeune officier, peu satisfait de la réception qui lui était faite, résolut d'en tirer vengeance. « Madame, dit-il en partant à la propriétaire du Grand-Turc, si je ne connaissais vos principes, je ne permettrais pas que l'auguste voyageur qui doit passer à Maubert mit le pied chez vous, mais je me fie à vos sentiments royalistes. Donc Sa Majesté Louis XVIII, voyageant incognito, viendra chez vous, et c'est à votre discrétion que sa vie se trouve confiée. »

Or, ce fameux voyageur n'était qu'un ancien notaire aussi corpulent que le roi. Il ne demandait qu'un lit pour se reposer.

L'hôtelière, toute la nuit, fit monter la garde par son mari à la porte de « l'auguste voyageur, » et, le lendemain, parée de ses plus brillants atours, elle entrait dans la chambre de son hôte, lui demandant la permission de lui présenter son déjeûner. Ce qui lui fut très gracieusement octroyé. Alors, elle s'approcha du lit, et s'agenouillant, elle lui offrit une tasse de chocolat dans une tasse de fine porcelaine avec une cuillère d'or.

— Sire, dit-elle, je n'ai pas violé et ne violerai pas l'incognito que Votre Majesté veut garder; mais mon cœur ne m'a point trompé, j'éprouve, aujourd'hui, un indicible bonheur : celui d'offrir à Votre Majesté l'assurance de mon sincère attachement et de mon profond respect.

Et le voyageur, qui étouffait de rire, eut pourtant la force de répondre :

— Madame, ou vous êtes folle, ou vous voulez me mystifier. Je ne suis ni roi de France ni roi de Navarre, mais seulement un paisible voyageur tout prêt à boire votre chocolat à votre santé et à la santé du roi.

Pendant de longues années, cette légende, dont le souvenir est aujourd'hui perdu, se contait aux veillées de Maubert-Fontaine. — Voir LÉPINE : *Histoire de Rocroi*.

L'ORIGINE DE LIART

Dans les premières années du onzième siècle, en plein bois et presqu'entièrement cachée par les lierres, on trouvait une statue de la Vierge. D'où venait-elle ? Personne ne le sut jamais. Toujours est-il qu'à cet endroit on élevait tout aussitôt une chapelle consacrée à Notre-Dame de Lierre, qu'on appelait par corruption Notre-Dame de *Liarre*, suivant la prononciation encore en usage dans le pays lorsque l'on désigne cette plante grimpante. Autour de cette chapelle, suivant la coutume d'alors, se groupèrent des cabanes, des masures, des maisons, si bien que, peu à peu, se formait le petit village de Notre-Dame-de-Liarre qui, aujourd'hui, s'appelle plus simplement Liart.

FOLLE PAR AMOUR

Dans le pays de Fumay, on voit, au milieu de la « Roche de Luxe, » une caverne qui, dit-on, aurait été la résidence d'une femme nommée Lavique, devenue folle par amour. Avec l'âge, cette folie avait dégénéré en manie excentrique, comme, d'ailleurs, l'atteste le choix de cette singulière habitation. A vrai dire, le

dénuement de cette pauvresse ne lui permettait guère un logement plus confortable.

Elle y avait dressé son lit, près d'un précipice au fond duquel on entendait couler l'eau, et s'amusait à élever des souris devenues, à force de patience, si dociles qu'entendant son appel elles accouraient. C'était, en tout cas, un être inoffensif, accoutrée d'une mante de diverses couleurs et coiffée d'un bonnet d'où s'échappaient des mèches de cheveux gris. Ainsi accoutrée, elle chassait, les menaçant de son bâton, les gamins qui la poursuivaient. Détail curieux : elle portait sur son dos les évangiles et on ne sait quels papiers informes établissant ses titres de souveraineté, car elle se prétendait issue de sang royal.

POURQUOI JUNIVILLE NE FUT PAS PRISE

On raconte qu'autrefois, en plein moyen-âge, on ne sait plus quel seigneur vint avec ses nombreux hommes d'armes pour s'emparer de Juniville. Mais il fallait, auparavant, entrer dans la place, et elle était bien gardée, car le dit seigneur ne fut pas peu étonné de voir que tous les Junivillois l'attendaient de pied ferme. Et comme ils parlementaient et que l'assaillant menaçait de tout mettre à feu et à sang, l'un d'eux, plus hardi, s'approcha et dit : « Que voulez-vous ? — Entrer dans Juniville ! — Entrer dans Juniville, fit l'autre, vous entreriez plutôt dans le t... de notre c... » Cette réponse stupéfiante ahurit tellement le seigneur et ses hommes d'armes qu'ils rebroussèrent chemin sans en vouloir entendre davantage, et, depuis ce jour, oncques plus Juniville ne craignit d'être assiégée, tant le courage, tant la fermeté de ses habitants furent en renommée dans le pays d'Ardenne.

PAUME A PAUME

Tout en haut du village de Lametz, sur le bord de la route, se voient les restes d'une pauvre cabane, et voici ce qu'à ce propos la légende raconte. Il y a longtemps, vivait dans cette masure un pauvre diable de paysan plus pauvre que Job. Or, un jour, une fée l'ayant pris en pitié eut la complaisance de lui porter un épi de blé et lui dit : « Chaque matin, tu auras un épi semblable, ce qui te sauvera de la misère. » Et elle tint promesse, si bien que l'aisance entra peu à peu dans cette masure. Mais, un matin, le paysan, par malheur, se moqua de la fée. « Ah ! dit-elle alors, toute dépitée, c'est ainsi que tu es reconnaissant ; eh bien ! paume à paume (*épi par épi*) je t'avais enrichi, paume à paume je t'appauvrirai. » Et tous les matins elle vint enlever un épi jusqu'à ce qu'il n'en restât plus un seul. Le paysan, redevenu plus pauvre qu'avant, mourut dans la misère la plus horrible qu'il soit possible d'imaginer.

LES CLOCHES DU SEIGNEUR

On raconte à Neuville-Day et à Montgon qu'une famille noble émigrant, il y a de cela longtemps, si longtemps que dans le pays on ne connaît même plus le nom de cette famille, avait entassé dans d'immenses et lourds chariots tout ce qu'elle possédait de meubles, de richesses, sans oublier, surtout, les cloches du donjon et de la chapelle.

Or, traversant les marécages qui entourent la ferme de Beaufuy, les chariots

s'embourbèrent, puis s'enlisèrent avec toutes leurs richesses si au fond dans la vase qu'il leur fut impossible de les en retirer.

Ils y sont encore aujourd'hui, affirme la légende, et presque tous les enfants qui vont faire pâturer leurs bestiaux dans les prés avoisinant ces marais ne manquent pas de fouiller profondément la vase avec la plus longue perche qu'ils ont pu trouver. Et pour peu qu'ils rencontrent un obstacle, une pierre, ils s'écrient, quelque peu tremblants : « Ah ! les cloches du seigneur ! » Parfois même, racontent-ils le soir à la veillée, ils les ont entendu sonner.

LE POIRIER DU DIABLE

Ce poirier se voit au sortir de Villers-Cernay, à gauche de la montée dite la Parizette, sur le chemin de Villers à Daigny. Cet arbre est très gros et très vieux. Son nom de « poirier du diable » lui vient, paraît-il, de ce qu'autrefois le diable aurait apparu en cet endroit, sous la forme d'un bouc, aux villageois de Daigny. Les fruits de ce poirier sont absolument détestables, affirment ceux qui en ont goûté.

LE PÈRE GÉRARD

Autrefois, il y a de cela longtemps, bien longtemps, les moines de Signy-l'Abbaye, malgré leurs grandes richesses, voulurent être plus riches encore et imaginèrent de conférer à l'un d'eux, le père Gérard, le pouvoir de faire des miracles. Aussitôt arrivèrent en foule à l'abbaye, malades, estropiés, boiteux, épileptiques, mais tous aussi pauvres les uns que les autres et demandant à être guéris pour l'amour de Dieu. Si bien que ces bons moines, ennuyés d'être sans cesse dérangés pour rien dans leur repos, répandirent partout le bruit que le père Gérard était possédé du diable. Ils l'exorcisèrent donc en grande pompe et ainsi se termina cette comédie.

UNE VENGEANCE DE SAINT QUENTIN

Une fois, raconte-t-on à Gomont, saint Quentin, le patron de ce petit village, fut fort irrité. Il est d'usage que, le jour de la fête de ce saint, la châsse qui contient ses reliques soit processionnellement portée après vêpres par quatre garçons. Or, on ne sait pourquoi, tous les porteurs, cette année-là, préférèrent rester au cabaret, si bien que les hommes mariés durent faire l'office de porteurs. Mais à peine la procession était-elle sortie de l'église que la châsse, dont le poids est très léger, devint si lourde, si pesante, qu'il fut impossible aux porteurs d'aller plus loin. On fut donc obligé de rentrer à l'église et d'adresser au saint les plus ferventes prières pour qu'il voulût bien, « excusant l'impiété des garçons, » ne pas déchaîner sur le village de terribles fléaux.

POURQUOI FUT BAPTISÉ WITIKIND

Quand il résidait à Attigny, Charlemagne, aux jours de fêtes, était entouré d'une foule de mendiants et, à chacun d'eux, il donnait un denier d'argent. Or, Witikind, une fois, se mêla à ces pauvres qui, sous prétexte de mendier, n'étaient souvent que des espions. Mais, ce jour-là, Dieu fit un miracle. Pendant que le prêtre, officiant, élevait l'hostie, Witikind aperçut au-dessus de l'hostie un enfant

vivant, le plus beau qu'il fût possible d'imaginer, et fut seul à l'apercevoir. Après la messe, les deniers d'argent furent, comme d'habitude, distribués aux pauvres, mais Witikind ayant été reconnu, Charlemagne le fit arrêter. Il raconta alors sa vision à l'empereur qui tout aussitôt le « fit instruire dans la religion chrétienne, » et quelques mois après, Witikind recevait le baptême. Il donna l'ordre ensuite à toute son armée de recevoir comme lui le baptême, fit alliance, lui, tous ses sujets et tous les princes qui combattaient pour lui, avec l'empereur, et, dès ce jour, il changea le cheval noir de son écu en un cheval blanc.

LA VIGNE DE VANDY

Un seigneur de Vandy dit un jour, il y a de cela bien longtemps, qu'il donnerait la plus belle vigne de son domaine à la femme qui passerait la première année de son mariage sans regretter de s'être mariée. Or, la tradition rapporte que jamais, à Vandy, du moins, femme n'a mérité cette vigne.

MONTMARIN, THÉLÈNE ET DIONE

Charles Martel, ayant rassemblé dans le Champ-de-Mars d'Attigny tout ce que la nation franque comptait de guerriers pour aller à la rencontre des Sarrazins, fit vœu, s'il remportait la victoire, de construire trois églises sur l'emplacement de son vaste camp. On sait qu'il défit les Sarrazins à Poitiers (732). Revenant alors dans les Ardennes, il tint sa promesse, et quelques années après, étaient entièrement édifiées les églises de Montmarin, de Thélène et de Dione. De ces trois églises, deux seules, de nos jours, sont debout : celle de Dione, devenue l'église de Sainte-Vaubourg, et celle de Montmarin, isolée sur la hauteur, car du village qui l'entourait et incendié au commencement du siècle, il ne reste plus la moindre trace.

LES CLOCHES DE NOYERS

En 1628, on découvrit, sur le territoire de Noyers, dans une carrière, au lieu dit « la Fosse-aux-Noyers, » un monument assez bien conservé sur ses quatre colonnes et qu'entouraient de curieuses antiquités romaines. Mais de ce monument, de ces antiquités, il ne reste plus vestige. C'est dans cette Fosse-aux-Noyers, dont personne, aujourd'hui, ne connaît plus l'emplacement, qu'auraient été, dit la légende, cachés les cloches et les trésors de l'église, en 1814, quand les alliés entrèrent en France. On avait fait croire qu'on voulait, ainsi, les soustraire aux rapines des armées coalisées. Mais cloches et trésors ne servirent-ils pas, alors, à fondre des canons ?

LE BOIS DU TRÉSOR

On raconte que, vers 1760, sur la route de Mézières à Vouziers, en passant par Le Chesne, une voiture contenant une somme importante du Trésor public fut arrêtée par des voleurs, en plein bois, entre la Crête-Mouton et la Crête-Warinet. Les gens de la maréchaussée, au nombre de quatre, qui accompagnaient la voiture, se seraient, sans chercher à se défendre, laissé lier aux arbres. Etaient-ils complices ? Personne ne put le dire au juste, mais la méfiance fut longtemps en éveil. Toujours est-il que le trésor fut bel et bien volé et que les voleurs restèrent

inconnus. Une partie de l'argent, dit la légende, fut cachée dans les bois de Mazerny et dans les bois de Poix-Terron, car souvent les bûcherons, en abattant le bois, auraient trouvé des pièces d'or au pied des arbres. On dit même qu'un habitant de Mazerny en trouva tant et tant qu'il fut riche jusqu'à la fin de ses jours. C'est depuis cette époque que ce bois, jadis appelé « les Grandes-Neaux, » prit le nom de « *Bois du Trésor.* »

TU N'ES PAS ENCORE AU BAC DE BAZEILLES

Ces paroles s'interprètent ainsi : « Tu n'as pas encore atteint le but que tu poursuis. » Ce dicton paraît dater de la guerre de Trente ans. Unis aux Espagnols, les Bourguignons empêchèrent l'ennemi d'entrer à Remilly. Le 30 juillet 1639, les Bourguignons, qui tenaient garnison à Ivoy — aujourd'hui Carignan, — sous la conduite du capitaine Josselet, ayant parmi eux « un traître de Vendresse, » allèrent assiéger Cheveuges. Mais la garnison de Donchery et de Mouzon, que renforcèrent les bourgeois de Remilly, les allèrent attendre sur les rives de la Meuse, devant le « bac de Bazeilles, » qu'ils ne purent passer et où ils bataillèrent. D'où le dicton : « Tu n'es pas encore au bac de Bazeilles. »

LE RAMICHON

C'est le nom que portent encore, à Vaux-Champagne, les débris du château où serait né, dit la légende locale, le fameux aventurier La Ramée. On sait que La Ramée, un Ardennais, qui se fit passer pour le fils légitime de Charles IX et d'Elisabeth d'Autriche, fut condamné à être pendu par sentence du Présidial de Reims, sentence que confirma un arrêt du Parlement de Paris, avec cette addition que le corps de La Ramée serait brûlé après l'exécution « pour ses cendres être jetées au vent. »

De ce château il ne reste aujourd'hui que le nom. Ce n'est plus qu'une simple maison d'exploitation agricole appartenant à M. Meunier-Noizet ; c'est, du moins, lui qui en est le détenteur. Ces débris de château faillirent, encore une fois, devenir légendaires au commencement de ce siècle. C'est là que M. Lespagnol de Bezannes était venu se fixer pendant la Restauration et c'est là qu'il mourut. Ce personnage qui occupait, quand vint la Révolution, le poste éminent de Grand Bailli de Champagne, se montra tellement courroucé d'avoir perdu cette place et de n'être plus qu'un simple citoyen qu'il essaya, mais en vain, de terroriser le pays.

Quant au personnage de La Ramée, il est trop connu pour que nous insistions. Il suffira, pour trouver sa biographie, d'ouvrir n'importe quel dictionnaire d'Histoire. En tout cas, la tradition ardennaise n'a rien conservé de personnel sur ses faits et gestes : car on ne saurait guère appliquer à cet aventurier, bien qu'il en soit le héros, une suite incohérente de coups de force entrepris et exécutés le sabre au poing, seul contre des légions. Ces récits fantastiques, sans couleur traditionnelle locale, rappellent certains épisodes classiques de nos romans de chevalerie, où se mêlent de curieux anachronismes nous reportant aux soudards de nos armées irrégulières des seizième et dix-septième siècles et aussi à « nos vieilles culottes de peau » du premier Empire.

A propos de La Ramée, voir le conte lorrain, de Cosquin : *La Maison de la Forêt*, dont un certain La Ramée est le héros. Dans ses Gloses, M. Cosquin nous dit que des contes similaires se retrouvent en Allemagne (collection Wolff, collection Grimm) et en Vénétie (collection Wolff). A signaler aussi un autre conte lorrain : *Victor La Fleur*.

THOMAS BECQUET A GRANDHAM

La légende ardennaise rapporte que l'archevêque de Cantorbéry Thomas Becquet, « ayant eu des démêlés » avec son roi Henri, vint se réfugier en France, où régnait alors Louis VII le Jeune. Puis, voyageant « pour se désennuyer » — ajoute

naïvement la légende, — il passa par les Ardennes et arriva jusqu'à Grandham. Ne voulant pas s'y arrêter, il décida de continuer son chemin et d'aller jusqu'à La Briqueterie. Mais la rivière ayant débordé, force lui fut de séjourner à Grandham, et c'est en souvenir de ce séjour que, plus tard, saint Thomas devint le patron de ce village. Ce dicton, à Grandham, s'est d'ailleurs conservé de père en fils :

Sant Thomas de Cantorbéry
Sans la rivière serait passé à La Briqueterie.

LE CHEVAL BAYARD

On affirme que tous les sept ans, revenant dans les forêts des Ardennes, le cheval Bayard se tient quelques minutes sur une roche qu'il frappa jadis de ses quatre pieds au point de laisser très visible l'empreinte de ses fers. Il hennit très fortement et disparaît, mais s'il est possible d'entendre ses hennissements, il est fort difficile de le voir, car personne ne peut se vanter de l'avoir vu. Il apparaîtrait surtout dans les environs de Château-Regnault, entre les « pointes des quatre fils d'Aymon » et à cet endroit qui fut la « Table de Maugis. »

Voici ce que nous lisons dans l'*Histoire des vaillants Chevaliers, quatre fils Aymon*, chap. XXX (Comme Richard de Normandie présenta au roi les frères de Regnault et comme quand le siège fut levé, le cheval Bayard fut jeté dans la rivière) :

« Quand Regnault fut parti, Richard et ses frères se préparèrent pour aller trouver Charlemagne ; aussitôt ils sortirent de Dordogne et s'en allèrent à la tente du roi qui fut joyeux quand il les vit ; il ordonna à ses barons d'aller au devant. Roland dit : « Voici les trois frères fort dolens « que Richard amène. » Quand ils furent devant le roi, ils s'enorgueillirent, puis Allard dit : « Notre frère Regnault vous salue et se recommande à vos bontés, il renvoie le duc Richard de « Normandie et l'a prié de nous recommander à vous, car il est outre-mer, pour faire votre com- « mandement. » — « Amis, dit le roi, soyez les bienvenus puisque nous sommes bons amis, si je « peux voir retourner Regnault, je l'aimerai autant comme Roland, mon neveu, car il est de « grande valeur. »

« Quand il eut parlé aux frères de Regnault, il baisa Richard et lui demanda : « Quelle « prison, quelle viande Regnault vous a-t-il donnés ? » — « Sire, répondit-il, je n'ai, de ma vie, été si « bien traité. » Le roi commanda, alors, que chacun décampât pour s'en aller auprès de Liège. Quand ils furent sur le pont de la Meuse, il vit amener Bayard, le bon cheval de Regnault. Quand il le vit, il lui dit : « Ah ! Bayard, tu m'as irrité bien des fois, mais je suis venu à bout de me venger. » Alors il lui fit lier une pierre au cou et le fit jeter par dessus le pont, dans la rivière de la Meuse. Bayard alla au fond. Quand le roi vit cela, il en eut grande joie et dit : « J'ai tout ce que j'ai « demandé, enfin le voilà détruit. » Bayard frappa tant des quatre pieds qu'il vint à bout de la casser (*la corde*) et il revint sur le bord. Il se mit à hennir hautement, puis il prit sa course avec tant de rapidité qu'il semblait que la foudre le poussât. Il entra dans la forêt des Ardennes. Charlemagne, voyant que Bayard était échappé, en fut fort irrité. Mais tous les barons en furent fort satisfaits. *Beaucoup de gens disent que Bayard est encore vivant dans le bois des Ardennes;* mais quand il voit homme ou femme, il fuit et on ne peut l'approcher... »

Cette légende est, à coup sûr, très différente de celle que raconte M. H. de Nimal dans ses fantaisistes *Légendes de la Meuse*. En voici un extrait à titre de simple rapprochement :

« ... Dans l'emportement de leur course folle, les fils Aymon et à leur suite toute l'armée impériale n'ont guère fait que parcourir un immense cercle. Si bien que, vers le soir, ils étaient à peu près revenus à leur point de départ. Les quatre frères, toujours poursuivis, arrivent ainsi au sommet du rocher qu'on a, depuis, appelé la *Roche à Bayard*, et qui, à cette époque, n'était pas encore séparé du reste de la montagne comme il l'est aujourd'hui.

« A leurs pieds l'abîme, la Meuse grondante et profonde. Derrière eux et les serrant de près, plus de mille chevaliers la lance en arrêt ! Plus d'espérance !

« — Vive Dieu ! s'écriait déjà Charlemagne, enfin je les tiens, les louveteaux. Qu'on ne les « tue pas ! Je les veux vivants pour les déshonorer. Je les ferai tondre, je les enfermerai dans un « couvent ; ils confesseront les femmes et les enfants ; ils mourront très gras et très vieux. »

« — En retard, Charles, trop en retard ! » Les quatre frères, ensemble, ont enfoncé leurs éperons d'or dans les flancs de leur monture. Bayard a levé sa tête fière, s'est ramassé sur ses quatre pieds. Il bondit comme un cheval ailé et il va retomber tranquillement, de l'autre côté de la Meuse, pendant que les quatre frères se signent et remercient Notre-Dame. »

Voir aussi dans les précieux manuscrits inédits de M. Chéri Pauffin, *Les Ardennes*, déposés

aux archives de Rethel, une dissertation sur : *Le pas de Bayard; La Table de Maugis,* et aussi la *Grotte des Fées* (territoire de Belair).

Voici, d'ailleurs, ce qu'à propos de la Table de Maugis, nous lisons dans le *Guide du Touriste en Ardenne*, par Léon Dommartin :

« Les pointes des quatre fils d'Aymon (à Château-Regnault), à la cime de l'arête rocheuse, avaient pour complément la *Table-Maugis* qui se trouvait à mi-côte du versant nord-ouest, à une soixantaine de mètres au-dessus de l'auberge Valet. C'était une roche aplatie, posée horizontalement en façon de dolmen et portée sur trois pitons. La légende qui consacra les pitons supérieurs aux quatre fils d'Aymon avait très équitablement réservé la table au cousin Maugis, enchanteur de son état. Un aimable farceur de Monthermé imagina, une belle nuit, de faire choir la pierre à l'aide de crics et, cette nuit-là, le cousin Maugis n'eut plus de table. La pierre resta longtemps sur le sol. On finit par en faire des cailloux à macadam. Aujourd'hui tout a disparu et il y a une carrière à la place. Telle est l'histoire lamentable et véridique de la Table-Maugis à Château-Regnault. »

En ce qui concerne les sauts plus ou moins prodigieux faits par Bayard et l'empreinte de ses sabots plus ou moins fortement incrustés sur les pierres, les légendes sont nombreuses dans les Ardennes françaises et belges. Dans la vallée de la Lesse, sur un roc près de Dinant, se voient deux empreintes figurant les pieds d'un cheval. Les quatre fils d'Aymon, poursuivis par Charlemagne, sont montés sur Bayard qui, d'un saut, franchissant la Lesse, pique droit vers la Meuse et arrive par le chemin d'Herbeuval au-dessus des rochers où se trouve la fameuse « aiguille » à laquelle il a donné son nom. De là il passe par dessus la Meuse et laisse encore sur le rocher l'empreinte de ses sabots.

« Sur la côte immense qu'ils possèdent près de leur ville, les Dinantais montrent l'empreinte d'un pied de cheval. Ils soutiennent qu'elle fut faite par Bayard, le coursier des quatre fils d'Aymon, lorsqu'il partit pour s'enfoncer dans les sombres forêts. La légende dit qu'on le rencontre quelquefois encore, fort préoccupé du sort de ses quatre cavaliers. » — Pimpurniaux : *Guide du Voyageur en Ardenne.*

Le *Pas de Bayard* se trouve non loin de la frontière franco-belge, sur le territoire du hameau de Remonchamps. Dans son bon prodigieux, le cheval aurait franchi une lieue !

Nous lisons dans Sébillot : *les Personnages historiques dans la Tradition.*

« D'après une légende locale constatée par l'abbé Boucheron et Ducrest de Villeneuve, on appelle « Saut de Rolland » deux groupes de rochers non loin du bourg de Dampierre, entre lesquels coule la rivière de Cantacha.

« Rolland aurait, un jour, franchi avec son cheval la distance de cent mètres qui sépare ces deux rochers, et cela à plusieurs reprises.

« Une première fois, ce fut pour le bon Dieu, un bond de son coursier le lança sur la rive opposée.

« Une seconde fois, ce fut pour la bonne Vierge, et un effort de son généreux palefroi le reporta à l'endroit d'où il était parti. Enfin, il essaya de sauter une troisième fois pour sa dame.

« Mais ce fut pour son malheur. L'infortuné Rolland et son coursier tombèrent au fond du précipice et périrent dans leur chute. On voit encore, gravés sur la pierre, les trous d'un fer à cheval : ce qui vient à l'appui de cette légende. »

Les pieds du cheval de feu qui portait Satan jusqu'au col de Nino en Corse, lorsqu'il allait voir saint Martin, ont laissé leurs empreintes en rouge ineffaçable sur un rocher que les gens de Létia montrent, non sans quelque orgueil, à qui les veut voir. — D'après Chanal : *Voyage en Corse.*

Dans la légende du *Roi d'Ys* (version de Souvestre : *Le Foyer Breton,* le cheval de Gradlam laisse l'empreinte de ses sabots sur le rocher de Garrec, d'où il s'élance en un bond formidable.

On annonce un prochain volume du Docteur Beranger-Feraud : *Les Pierres à légendes.* Y trouverons-nous des similaires pour nos Ardennes ?

LE PRINCE COLIMÉ

C'était, dit-on, le fils naturel de Pépin-le-Bref. Il passa à Revin, dans la solitude, le célibat et la prière, des jours ignorés de l'histoire, mais, affirme la légende, bien connus des pauvres. Ardemment pieux, il avait fait construire une route large de douze pieds qui allait en ligne droite, comme les voies romaines, au prieuré de Notre-Dame-de-Revin et qui existe encore, mais à l'état de sentier tronqué, étroit et dit : La Ruelle Colimé. Ayant su, nonobstant l'âpreté du sol, attirer par ses bienfaits des familles de colons qui fixèrent leur demeure près de la sienne, il leur légua, en toute propriété, neuf cents bonniers de bois qui étaient à lui et créa, ainsi, le bourg qui s'appela Revin, du nom du prieuré.

LA TOUR DE KATAGY

La légende rapporte que le château d'Omont, appartenant aux seigneurs de Villers, fut autrefois (en 1591, dit-on) assiégé par le roi Henri IV et pris d'assaut après une héroïque résistance. Lorsque le vainqueur y fit son entrée, il trouva dans la première pièce la châtelaine qui se jeta à ses pieds, le suppliant de la laisser emporter seulement un objet qui lui était cher. La châtelaine était belle, ses supplications touchèrent Henri IV courroucé et sa demande fut accueillie. Quelques instants après et devant ce dernier que liait la parole donnée, la femme passait ayant sur son dos son mari. Elle le porta jusqu'à l'endroit dit Katagy, à quelques centaines de mètres plus loin, et le mit en sûreté dans la tour qui s'élevait à cet endroit. Cette tour n'existe plus, mais au lieu dit Katagy on voit encore, aujourd'hui, des blocs de pierre et des restes de murailles.

LA FONTAINE DE MALHEUR

Cette fontaine se trouve au pied du versant méridional du Plateau-du-Terme, au lieu dit le « Fond de la Petite-Vallée. »

Elle est intermittente. Ses eaux n'apparaissent qu'à des intervalles assez éloignés. Depuis le commencement du siècle, elle a coulé à peine huit ou dix fois, mais toujours dans les années extrêmement pluvieuses. Alors, ses eaux sont abondantes, limpides, fort chargées d'acide carbonique, et produisent, sur les terrains avoisinants, une végétation luxuriante.

Cette apparition était, pour les anciens, le présage de la disette, de la famine et des calamités de toute sorte qui accompagnaient autrefois les années de grande pluie. Aussi, ne s'approchaient-ils de cette fontaine qu'avec une espèce de terreur superstitieuse, et en se signant à plusieurs reprises ; c'est que c'était là le rendez-vous de tous les génies malfaisants que leur imagination avait créés.

En 1815 et 1816, aux malheurs de l'invasion s'ajoutèrent encore ceux de deux années extrêmement pluvieuses : Pendant ces deux années, la fontaine jaillit avec force et c'est alors qu'on la surnomma « Fontaine de Malheur. »

Depuis, ses eaux ont jailli à plusieurs reprises et, presque toujours, dans des circonstances malheureuses.

Aussi, quoique de nos jours la superstition qui s'attachait à cette fontaine ait disparu, à mesure qu'on a pu s'expliquer physiquement le phénomène de l'apparition de ses eaux, beaucoup de personnes croient encore que lorsqu'elles reparaîtront, ce sera le signal de grandes calamités.

COMMENT FUT FONDÉ ESCOMBRES

Aux temps jadis, aux premiers siècles de notre histoire, le seigneur de la Mohue avait, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui Escombres, un magnifique château-fort. Il se croyait si puissant dans sa forteresse, qu'il osa refuser de rendre à l'empereur Charlemagne l'hommage qu'il lui devait en qualité de vassal. Outré d'une pareille impudence, le vainqueur des Saxons marcha, enseignes déployées, contre son sujet rebelle, promettant à Dieu de lui faire bâtir une chapelle, la plus riche qu'on sut voir, si la victoire lui restait encore fidèle. Le seigneur de la Mohue fut

vaincu et sur l'emplacement de son château rasé s'édifiait aussitôt un merveilleux temple — dont l'église actuelle n'est que la transformation — autour duquel les serfs échappés au massacre construisirent quelques cabanes qui, d'années en années, s'accroissant et faisant maisons, formèrent le village qui, de nos jours, s'appelle Escombres.

LES AMANTS DE LA FORÊT DE CHINY

Au temps jadis, les bois qui séparent aujourd'hui Mouzon, Rémilly, Wadelincourt et Thelonne de la Belgique, ne formaient qu'une immense et même forêt appelée : la forêt de Chiny. Or, il arriva que le sire de Chiny ayant séduit et enlevé la fille de son roi, les deux amants se cachèrent au plus épais de cette forêt, dans un château-fort que les arbres, serrés les uns contre les autres, rendaient invisible et défendaient comme un rempart infranchissable. Traqués dans leur retraite, ils ne purent être découverts, et, pendant plusieurs années, pleins de leur amour, ils vécurent heureux. Peut-être même n'eussent-ils jamais été surpris, s'ils n'avaient eu, l'un et l'autre, la passion de la chasse.

Un jour que, poursuivant un sanglier, ils s'étaient imprudemment aventurés hors de la forêt, ils furent reconnus et saisis par les gens du roi qui les menèrent au souverain, eux et leurs deux enfants.

Le roi était toujours très irrité. Aussi, quand il aperçut les fugitifs, son courroux fut-il terrible. Il voulait les faire pendre. Heureusement que la reine intervint et put, en faveur de sa fille qu'elle aimait encore comme une mère, malgré sa faute, apaiser cette colère qui, tant elle était grande, semblait ne pouvoir jamais être apaisée.

— Qu'ils se marient donc, dit enfin le roi, désarmé autant par les larmes de la reine que par les supplications des deux amants, et qu'ils aient pour dot le château qui leur a servi de refuge et la forêt qui les a protégés.

Ils se marièrent et, ajoute la légende, eurent encore beaucoup d'enfants.

En vertu du droit de primogéniture, l'aîné des enfants, qui était né avant que son père et sa mère n'eussent été pardonnés, hérita de ces immenses forêts ; mais ayant été mutilé par ses frères jaloux et qui ne voulaient pas lui voir de postérité, il frustra leur espoir en distribuant ces bois aux communes d'alentour qui, de temps immémorial — à la suite de cette cession — ont eu, et ont aujourd'hui encore, un droit de propriété sur les deux tiers de cette forêt, le troisième tiers ayant été cédé à l'État, qui le vendit à une compagnie l'exploitant à son profit.

C'est dans cette forêt de Chiny que se cacha longtemps la veuve de Godefroid le Bossu — l'oncle de Godefroid de Bouillon, — l'amie préférée du pape Grégoire VII. Cette Mathilde est surtout célèbre par la *légende de l'anneau*. Dans un ruisseau qui traversait la forêt — ou peut-être même une fontaine, — elle laissa tomber son anneau nuptial. Grand fut son émoi. Vite alors de faire une prière à la Vierge, et tout aussitôt apparaissait l'anneau à la surface de l'eau. « La reconnaissance de la pieuse princesse se manifesta par des témoignages splendides : l'abbaye obtint un notable accroissement de domaines, le nom de *Val-d'Or* (Orval) lui resta et son écu armorié porte une bague sortant à moitié de l'onde. » Bien qu'elle se trouve, géographiquement, en Belgique, l'abbaye d'Orval — ou du moins ses ruines, — autant par ses souvenirs que par sa position, car elle est à quelques pas de la frontière, fut toujours considérée comme ardennaise.

COMMENT FUT FONDÉ LE VILLAGE D'ORFEUIL

On raconte dans les Ardennes qu'en 1784 une quantité considérable de neige couvrit la terre, puis à un hiver rigoureux succéda, presque subitement, un printemps très chaud. Le dégel fut alors si grand qu'il inonda en entier, notamment, tout le village de Semide. C'est alors que pour éviter, à l'avenir, un si terrible désastre,

que les habitants de Semide se décidèrent à porter leurs pénates sur un autre point des Ardennes. Mais où aller? Après avoir bien songé, bien réfléchi, bien vu, bien examiné, ils choisirent un plateau à quatre kilomètres de Semide et dont l'altitude est, environ, de deux cent trois mètres. Mais pour construire, pour s'établir en cet endroit, il fallait l'autorisation de M. d'Orfeuille, alors gouverneur de Champagne. Pour le rendre favorable à leur projet, ils demandèrent de donner le nom d'Orfeuil au village qu'ils se proposaient de fonder et, le gouverneur s'étant ainsi laissé persuader, le royaume de France comptait, dans le courant de cette même année 1784, un hameau de plus.

LA FONTAINE PÉRINGUE

Vers l'an 1600, un « brigand anglais » nommé « Péringue, » s'étant échappé de sa prison, vint se refugier dans les bois situés entre Neufmanil et les Hautes-Rivières, au lieu dit : *la Croix-Relié*. De là, chaque jour, il allait tantôt dans un village, tantôt dans un autre, pillant, volant, incendiant, sans que personne n'osât l'inquiéter. Son repaire, transformé en camp, renfermait un hideux mélange de bandits, de prostituées, que les religieux de Braux et de Laval-Dieu essayèrent, mais en vain, de ramener à de meilleurs sentiments.

Péringue avait mis le comble à ses forfaits en incendiant Gespunsart. On envoya contre lui et ses acolytes des troupes nombreuses, solides, qui, après avoir essuyé trois défaites, purent enfin capturer ce bandit. Tous ses compagnons, poursuivis, traqués, furent massacrés ou brûlés dans les genêts où ils s'étaient refugiés. Mais la légende affirme que Péringue réussit à s'échapper. Portant dans ses mains ses entrailles qui sortaient de son ventre qu'avait ouvert une affreuse blessure, il arriva jusqu'auprès d'une fontaine et là, il expira. Cette fontaine, située au sud-est de Gespunsart, porte le nom de *Fontaine Péringue*.

En outre, les traces du camp de Péringue n'ont pas encore entièrement disparu, car, en allant de Neufmanil aux Hautes-Rivières, on voit une partie du retranchement qui l'entourait, et l'un des chemins qui y aboutissent s'appelle très significativement : *le chemin de l'artillerie*.

Nous avons mentionné cette légende dans notre chapitre sur les *Pèlerinages ardennais;* nous croyons cependant devoir la reproduire ici, autant pour grouper nos « petits souvenirs légendaires, » que parce que cette version diffère un peu de celle à laquelle nous renvoyons nos lecteurs. Ici, notamment, Peringue est « un brigand anglais, » tandis que, dans la première, Peringue est « un brigand belge. »

LA LÉGENDE DE SAINT BERTAULD

On raconte que saint Bertauld, apôtre du Porcien, se rendant de Château à Chaumont-Porcien, fut insulté avant son départ par les gens de Château qui ne lui ménagèrent ni les injures ni les railleries. Saint Bertauld leur dit : « Gens de Château, gens inhospitaliers, toujours il y a eu des fous parmi vous et toujours il y en aura. » Puis il se mit en route. Mais il n'avait rien mangé depuis longtemps et, à peine entré sur le territoire de Remaucourt, au lieu dit aujourd'hui Saint-Bertauld, il tombait inanimé, tant la faim l'avait affaibli. Son compagnon, saint Amand, alla lui chercher du secours ; mais saint Bertauld, ayant pris quelque nourriture, refusa d'entrer à la ferme de Flaye (elle porte encore ce nom), où les fermiers l'engageaient vivement à se reposer. « Je ne vous en suis pas moins reconnaissant de votre offre

hospitalière, leur dit-il, mais Dieu m'ordonne de continuer ma route; cependant, au nom de sa toute puissance, je vous promets que vos terres seront toujours fertiles jusqu'à la consommation des siècles. » Et, se remettant en chemin, il alla bâtir sa cellule sur la montagne de Chaumont.

On disait, en effet, communément dans les Ardennes, et même on dit encore aujourd'hui, « les Fous de Château. » (Voir *Livre V*, Contes divers : les *Gens de Château.*) Saint Bertauld, fils de Théodule, roi d'Écosse, venait directement de cette région du nord, lorsqu'il arriva dans le Porcien. Il était accompagné de son ami fidèle, Amand — quelques-uns disent Aumont — qui, lui aussi, fut canonisé. Quittant l'Ecosse, un lion qui les précédait leur servit de guide jusqu'en France, à Chaumont, alors désert affreux qu'il choisit pour sa résidence.

SAINTE OLIVERIE ET SAINTE LIBERETTE

La légende rapporte qu'Oliverie et Liberette, deux sœurs nées à Hauteville, d'une illustre famille, quittaient chaque soir la maison paternelle et se rendaient dans le bois de Chaumont pour aller entendre les exhortations que leur adressait saint Bertauld. Avant de partir, elles avaient soin de placer leurs fuseaux dans leur chambre, comme pour se mettre au travail et, quand elles revenaient, elles trouvaient plus de fil filé que si elles ne s'étaient pas absentées. La légende ajoute que pour les aider à passer le ruisseau de Chappe, un saule s'inclinait, leur servant ainsi de pont. Un soir qu'il pleuvait, les deux sœurs, se rendant au bois, arrachèrent chacune un échalas dans les vignes pour mieux traverser le ruisseau, mais lorsqu'elles arrivèrent sur ses bords, le saule, comme d'habitude, ne s'abaissa point. L'une des deux sœurs alla replanter l'échalas où elle l'avait pris et l'autre passa le ruisseau, mais depuis cet instant, elles ne se revirent jamais et vécurent séparément, proches l'une de l'autre cependant, dans les bois de Chaumont.

Nous lisons dans la *Géographie des Ardennes*, de Jean Hubert :

« Ces deux saintes filles, Olive et Liberette, étaient natives du village des Hautes-Villes, à deux lieues de Chaumont. Elles regardaient saint Bertauld comme leur père spirituel et, pour être plus à portée de recevoir ses leçons, elles se bâtirent chacune une petite cellule séparée dans le bois, à un quart de lieue de Chaumont. Auprès de ces deux cellules, il y avait deux fontaines qui portent encore aujourd'hui le nom des deux saintes. Les habitants du pays viennent toujours, par dévotion, puiser à ces fontaines de l'eau salutaire, croit-on, pour les fébricitants. »

LE BRÉVIAIRE DE SAINT ROGER

Un jour que saint Roger, prieur de l'abbaye d'Elan, visitait ses domaines d'Attigny, ayant parcouru à pied ses champs et ses prés et côtoyé quelque temps la rivière de l'Aisne, il s'assit sur le bord pour prendre quelque repos. Quand il se releva, l'heure était arrivée de dire son bréviaire. Il le tira donc de son sac, mais, soit qu'il le lût avec négligence, soit qu'il eût fait un faux pas, le livre lui échappa des mains et tomba dans la rivière. Roger le vit flotter à la surface de l'eau et suivre le courant. Il pria le Seigneur de lui rendre son livre et le Seigneur l'exauça, car tout aussitôt un ange retira des flots le bréviaire qui n'était même pas mouillé et le rendit à saint Roger.

Saint Roger est très populaire dans les Ardennes, où il fit de nombreux miracles. Nous rapportons cette aventure du bréviaire qui est la plus connue. Pour les autres miracles attribués à saint Roger, voir Hubert, *Mélanges d'Histoire ardennaise :* « l'Abbaye d'Elan. »

Voir également dans le même ouvrage, aux chapitres « l'Abbaye du Mont-Dieu, l'Abbaye de Signy, l'Abbaye de Belval, l'Abbaye de Mouzon, » le récit de plusieurs aventures miraculeuses arrivées à plusieurs saints très en honneur dans le département, particulièrement à saint Victor et saint Arnould, « les principaux protecteurs de la ville » (Mouzon).

Voir surtout, pour saint Victor : l'*Histoire de Mouzon* (1778), par le Père Fulgence Richer, dont le manuscrit est conservé aux archives de Mézières.

LE MIRACLE DE SAINT WAAST

Lorsqu'il il eut gagné la bataille de Tolbiac, le roi Clovis, voulant tenir le serment qu'il avait fait au « Dieu de Clotilde, » résolut de se convertir au christianisme. Pour aller à Reims, où saint Remy devait lui donner le baptême, il traversa Toul en Lorraine. Ayant alors entendu parler de la grande piété de saint Waast, qui habitait cette ville, Clovis lui demanda de l'accompagner à Reims : ce que fit très volontiers saint Waast. Arrivés sur les bords de la rivière d'Aisne, les voyageurs durent la franchir sur le pont qui séparait Rilly de Voncq. Or, s'avança vers eux un aveugle demandant l'aumône. Ayant appris que saint Waast faisait partie du cortège royal, il le pria de lui rendre la vue ; ce que fit le saint en traçant de ses mains sur les deux yeux de l'aveugle un signe de croix, à la grande admiration du roi Clovis et de toute son escorte, car, au même instant, l'aveugle vit la lumière.

LA LÉGENDE DES ABEILLES

En 1719, raconte-t-on dans le village, un jeune garçon d'Amblimont, fatigué d'avoir fauché depuis le matin, s'étendit sur le pré, les jambes écartées, pour prendre un instant de repos. Une abeille vint se poser sur l'un des boutons de son pantalon. D'autres abeilles s'y posèrent aussi, si bien qu'en peu de temps le pantalon de ce faucheur en fut entièrement couvert. Admirant la rareté du fait, notre jeune homme se garda bien de bouger et resta deux heures dans la même position pendant qu'une jeune fille allait chercher une ruche à miel dans laquelle on ramassa l'essaim qui fut conservé. La légende ajoute que la jeune fille ne voulut jamais se marier et que le garçon, devenu veuf après quelques années de mariage, se fit religieux. Tous les deux moururent la même année, en 1771.

Que signifie cette légende des abeilles ? Faut-il y voir un souvenir confus, vague de la légende de Leutard, que nous raconte, dans sa célèbre *Chronique*, Raoul Glaber, moine de Cluny, chronique écrite de 1031 à 1044 et comprenant les événements qui se passèrent de l'année 987 à l'année 1044 ? En tout cas, voici ce passage, que nous traduisons du latin. Le rapprochement est d'autant plus curieux que Châlons et Amblimont se trouvent relativement assez proches l'un de l'autre, dans la même zone géographique. En tout cas, c'étaient village et ville de l'ancienne Champagne :

« Sur la fin de l'an mille — écrit Raoul Glaber, — il s'éleva dans les Gaules, au bourg des Vertus, canton de Châlons, un homme du peuple nommé Leutard, que l'on pouvait prendre pour un envoyé de Satan, comme les suites de son entreprise l'ont assez prouvé. Ce Leutard s'était endormi, un jour, dans les champs et, pendant son sommeil, il crut voir un essaim d'abeilles pénétrer dans son corps, puis en sortir par la bouche, lui faire une foule de piqûres et se mettre à lui parler en lui commandant des choses impossibles à l'homme. Épuisé par ce songe pénible, il se lève, revient chez lui, renvoie sa femme, prétendant se fonder sur un précepte de l'Évangile pour justifier ce divorce. Il entre ensuite à l'église, foule aux pieds la croix et l'image du Christ, persuade aux paysans qu'il agit ainsi d'après une révélation merveilleuse de Dieu et leur enseigne que c'est une chose tout à fait vaine et superflue de payer la dîme. Sa réputation d'homme sage et religieux lui fit de nombreux prosélytes. Mais il fut bientôt confondu par Gerbius, évêque du diocèse, et se voyant vaincu et abandonné du peuple, qu'il avait espéré séduire, il se jeta dans un puits, où il trouva la mort. »

LE CHATEAU DES PAIENS

On montre encore, à L'Échelle, l'emplacement de ce château, qui aurait été construit sur les ruines d'un temple élevé à Diane. La légende affirme que si l'on faisait des fouilles à cet endroit, on trouverait cachée sous terre, mais à une grande

profondeur, une chèvre d'or gardant d'immenses trésors. Quelle est l'origine de cette chèvre d'or ? Une divinité qu'adorèrent les Gallo-Romains, dit la tradition, et cette même tradition ajoute : « Un jour que les Druides se préparaient à faire leur sacrifice humain, une chèvre bondissant tout à coup, du plus profond de la forêt, arriva jusqu'aux victimes dont elle délia les entraves, les rendant ainsi à la liberté. Puis elle disparut. En mémoire de cet événement miraculeux, les victimes qui avaient échappé au supplice élevèrent, à l'endroit même où ils furent délivrés, un temple magnifique où ils mirent une gigantesque chèvre d'or qui passa bientôt pour une divinité et que tous les païens vinrent adorer. » Dans cette seconde légende, il n'est plus question, on le voit, du temple de Diane.

Il existe dans les Ardennes de nombreuses ruines d'anciens châteaux que la légende dit avoir été construits aux temps de l'invasion romaine.

Citons, par exemple, le célèbre *Château des Fées*, près Charleville.

Voici ce qu'en dit M. J. Hubert dans sa *Géographie des Ardennes :*

« Le *Château des Fées* ou *Château défait* ne consiste plus aujourd'hui que dans quelques débris de murs sur un rocher saillant et perpendiculaire, situé à l'embouchure dans la Meuse du petit ruisseau, ou *ru de Woiru*, du *Waridon* ou de *la Folie*. Placé dans un angle que forment deux défilés assez profonds, ce rocher termine au midi un plateau qui va s'élargissant vers le nord. Cet endroit fut aussi appelé *Chaumont* (*calvus mons*) parce qu'il était constamment dégarni et qu'il ne produisait rien. On prétend que le *château défait* était primitivement un temple dédié à Julien l'Apostat. Nous donnons cette tradition pour ce qu'elle vaut. — C'est François d'Aspremont, seigneur de Buzancy, de Lumes, de Mohon, de Montcy, etc., qui, au commencement du seizième siècle, fit construire, au lieu connu sous le nom de *Woiru*, le *château défait*. Au moyen de ce fort, il coupa toute communication à la ville de Mézières par la Meuse. Il rançonnait les voyageurs et les passagers, et son audace alla si loin que François Ier fut obligé de l'assiéger dans son château de Lumes en 1534. — En 1629, la forteresse de *Woiru* n'est plus mentionnée que comme un château depuis longtemps détruit. »

Dans ses *Biographies ardennaises*, M. Hubert Colin a conté, mais avec force détails sortis de son imagination, l'histoire, ou mieux, la légende de ce siège.

LA LÉGENDE DES COULEUVRES

On raconte à Brévilly que depuis la malédiction prononcée sur elles par saint Giry, les couleuvres meurent dès qu'elles touchent le territoire de cette commune. Une fois, mais il y a de cela bien longtemps, un saltimbanque, montrant des couleuvres pour de l'argent, voulut aller les faire voir à Brévilly. On tâcha de l'en dissuader, mais en vain. Il se rendit donc à Brévilly portant ses couleuvres dans un panier qu'il eut l'imprudence de poser à terre. Quand il en souleva le couvercle pour prendre ses couleuvres, elles étaient mortes.

Une autre fois, toujours au temps jadis, un différend, pour une question de limites, s'éleva entre les habitants de Mairy et ceux de Brévilly. Ceux de Mairy prétendaient que leur commune s'étendait jusqu'à un ravin creusé par un ruisseau qui s'était détourné sur le territoire de Brévilly. On se procura une couleuvre qu'on déposa sur le terrain litigieux. Elle mourut tout aussitôt, et les habitants de Mairy déclarèrent alors, d'un commun accord, que cette portion de terre appartenait véritablement à leurs voisins de Brévilly.

NOTRE-DAME D'ÉTEIGNÈRES

Lorsqu'Eteignères, dit la tradition, eut été incendié par les Allemands de Sickingen, furieux de leur échec devant Mézières (1521), ceux d'Auvillers-les-Forges voulurent transporter chez eux la statue de « sainte Anne d'Eteignères » échappée aux flammes, car, seule, l'église n'avait pas été brûlée. La sainte avait, au surplus,

grande réputation dans le pays. Ils se rendirent donc processionnellement à Eteignères et, déposant la statue sur un brancard magnifiquement orné, ils reprirent le chemin d'Auvillers. Or, plus sainte Anne s'éloignait de son église bien aimée, plus elle devenait pesante, si bien que les porteurs durent s'arrêter en route et abandonner un instant leur charge pour aller chercher du renfort. Mais, lorsqu'ils revinrent, la statue avait disparu et un gardeur de chèvres leur affirma qu'il l'avait vue se lever du brancard, marcher et revenir à Eteignères. Et, en effet, la statue de sainte Anne était allée seule reprendre sa niche dans l'église où, depuis, elle a toujours, en grand honneur, été vénérée sans qu'on tentât jamais de l'en retirer.

Le mot Eteignères — nous faisons ici de la légende, il importe de ne pas l'oublier — viendrait de Tannières, indiquant ainsi la misère de ce village aux temps jadis. Eteignères autrefois, en effet, fut à plusieurs reprises pillé, ruiné, incendié de fond en comble, et même une autre version place cette légende non en 1521, mais en 1636, alors qu'Eteignères fut encore, une fois de plus, incendié. — Voir précédemment : *La Madone du couvent de Fumay.*

Cette légende a de nombreux similaires qu'il serait facile de trouver dans maintes régions de la France. Nous n'en citerons qu'un pour l'exemple. A Origny, en Normandie, s'élève la chapelle de saint Célerin. Un jour, raconte la tradition locale, on voulut transporter sa statue dans l'église paroissiale. Elle fut placée avec cérémonie sur un char rustique, qu'escortaient le curé, les chantres, les enfants de chœur et de nombreux fidèles. La bannière et la croix précédaient la procession qui se mit en marche et se déroula lentement en chantant des hymnes et des cantiques. Mais en arrivant au ruisseau prochain, le char sembla chargé d'un poids tellement lourd qu'il ne put aller plus loin et s'arrêta devant le faible cours d'eau. Une longue file de bœufs vint au secours des bœufs de l'attelage et l'on se mit avec ardeur à pousser aux roues. Peines inutiles, ni les efforts des animaux, ni ceux des hommes ne purent faire remuer le char. On reconnut dans ce prodige la volonté manifeste du saint qui voulait demeurer, comme naguère, dans son modeste oratoire, et, pour lui complaire, on se hâta de l'y réintégrer. — *Esquisses du Bocage normand.*

LA BUTTE DU DIABLE

Les habitants de Brunehamel racontent que, lors de la création de la route conduisant de Brunehamel à Rozoy-sur-Serre, l'entrepreneur des travaux, désespérant de mener son œuvre à terme, s'adressa à Satan qui lui promit assistance. Et en effet, dès cet instant les travaux avancèrent avec une rapidité inouïe, inconcevable, sans qu'il fût possible de savoir qui faisait les terrassements et qui réglait les remblais. Or c'était le diable qui, s'acquittant consciencieusement de sa tâche de terrassier, transportait dans une énorme hotte les terres nécessaires aux travaux. Mais il arriva qu'une nuit, l'une des bretelles de sa hotte s'étant rompue, il dut laisser sa charge à l'endroit même où était arrivé l'accident et où l'on peut voir encore aujourd'hui un énorme monticule de terre. Ce monticule ne serait-il pas un tumulus datant de l'époque gallo-romaine, car on y a trouvé des débris d'armures et des ossements?

Brunehamel et Rozoy-sur-Serre sont, à vrai dire, deux villages du département de l'Aisne, mais comme ils se trouvent sur la frontière ardennaise, cette légende de la « Butte du Diable » peut, à bon droit, figurer dans notre Folk-Lore des Ardennes, d'autant plus que la même tradition a cours dans le pays du Chesne, arrondissement de Vouziers.

Non loin de Montgon, en effet, aux environs du moulin de la Claquinette, s'élève une butte de terre arrondie. Elle s'appelle « la Hottée du Diable. » Satan avait parié que, du soir au matin, il transporterait du Chesne à Voncq une quantité si considérable de terre qu'il en pourrait former une montagne. Petit à petit, la montagne s'élevait et déjà le diable se réjouissait de voir son œuvre ainsi menée à bonne fin. Mais un peu avant le lever du soleil, les bretelles qui retenaient la hotte dans laquelle il portait la terre se rompirent et toute la charge se répandant à terre forma cette butte de « la Hottée du Diable. »

Beaucoup de monticules en France, et notamment les mégalithes de Bretagne, ont la même origine traditionnelle. — Cf. *Les Traditions de la Haute-Bretagne,* par Sébillot.

LOUISON L'AMBASSADRICE

En 1754, naissait à Rethel Louise-Pierrette Clavagède, dite Louison. Blonde, d'une taille élancée, admirablement jolie, mais ne trouvant pas à se marier malgré sa beauté, son honnêteté, qui ne pouvaient, hélas! lui donner une dot, elle alla trouver à Paris une de ses parentes, fruitière sur le quai de l'Ecole. Un jour s'arrête devant son étalage une voiture attelée de deux chevaux blancs. Dans cette voiture un général en grand uniforme, à côté de lui une fillette à laquelle Louison apporte deux oranges. Elle était si fraîche, Louison, elle avait caressé si mignonnement, se rappelant son chien favori, laissé à Rethel, l'épagneul couché sur les genoux de la petite demoiselle, que le lendemain elle entrait au service du général, rue Saint-Louis au Marais, pour être, en quelque sorte, la compagne de sa fille. Et six ans après, le général ayant perdu sa femme, on recevait à Rethel des lettres de faire-part ainsi conçues : « Monsieur le général Canclaux et sa famille ont l'honneur de vous faire part de son mariage avec Mademoiselle Louise-Clairette Clavagède. — Monsieur et Madame Clavagède ont l'honneur de vous faire part du mariage de leur fille Louise-Pierrette avec le général Canclaux. » Et c'est ainsi que, plus tard, Louison devint ambassadrice lorsqu'en 1797 son mari fut nommé à Naples ambassadeur de la République française. *Louison l'ambassadrice* — comme on l'a toujours appelée à Rethel, — comtesse douairière de Canclaux, dame d'honneur de l'impératrice Marie-Louise dont elle fut aussi l'amie, mourut à Rethel en 1832, ayant toujours gardé, dans sa position inespérée et au milieu des honneurs qui l'entouraient, son ineffable bonté.

Cette histoire de *Louison l'ambassadrice*, très populaire à Rethel, est absolument véridique et même, rigoureusement, ne devrait pas figurer dans ce volume exclusivement consacré à des légendes. Mais, comme précisément, cette histoire de Louison tend à s'embellir et à devenir légende avec le temps, nous avons cru devoir en fixer ici les traits principaux. Consulter, surtout, au sujet de « Louison l'ambassadrice, » les manuscrits *inédits* de M. Chéri-Pauffin, « Les Ardennes illustrées, » déposés aux archives de Rethel. J.-B.-Camille Canclaux, né à Paris en 1740, mourut à Paris en 1817. Colonel du régiment de dragons-Conti, quand arriva la Révolution, il prit une part active aux guerres de la Vendée. Célèbre par sa défense de Nantes, il se signalait aussi à Quiberon et organisait en 1796 le noyau de l'armée d'Italie qui fut si souvent victorieuse avec Bonaparte. Successivement ambassadeur à Naples, en Espagne, il commanda en chef la 14e division militaire, fut inspecteur de cavalerie, enfin sénateur, grand-aigle et comte de l'Empire, ce qui ne l'empêcha pas, en 1814, d'adhérer à la déchéance de Napoléon. Il fut alors nommé pair de France.

SAINT ORICLE ET SAINT JUVIN

Saint Oricle, qui vivait à l'époque des invasions germaines, était curé de Senuc.

Il avait pour disciple un moine nommé Juvin. Dans un voyage qu'ils firent ensemble, ils arrivèrent sur les bords de l'Aisne qu'il leur fallut traverser pour continuer leur route et ils passèrent la rivière à gué à ce même endroit qui s'appelle, aujourd'hui, le gué de Mme Anciaux. Mais il faut vous dire aussi que les deux sœurs de saint Oricle, Oricule et Basilique, étaient du voyage, et comme elles furent obligées de relever leur robe pour entrer dans l'eau, Juvin qui marchait derrière elles, s'écria, ne pouvant retenir son admiration : « Oricle ! Oricle ! Oh ! que tes sœurs ont de belles cuisses ! » Fort irrité, comme on le pense bien, de cette remarque inconvenante, Oricle admonesta sévèrement son disciple : « Juvin ! Juvin ! lui dit-il, voici que tu entres en tentation et que tu te laisses aller à des désirs coupables.

Dieu se serait-il donc éloigné de toi? Pour te punir, je te condamne à garder les cochons jusqu'à la fin de tes jours. » Et depuis ce moment, jusqu'à sa mort, Juvin garda les cochons dans les forêts de l'Argonne. Au plus profond du bois coulait une petite source où Juvin venait souvent boire et se reposer. Ce fut longtemps un lieu de pèlerinage. Dans cette source étaient trempés, pour qu'ils fussent guéris, les cochons atteints de ladrerie. Mort, Juvin fut canonisé, et dans l'église du village qui porte son nom il est représenté, sous forme de statue, tenant un bâton à la main et ayant à ses pieds deux cochons.

Quant à Oricle, peu après qu'il se fût séparé de son disciple Javin qu'il avait condamné à garder les pourceaux, il était massacré par les Vandales, sur les hauteurs de Senuc, à l'endroit même où se trouve, aujourd'hui, le cimetière de ce village. Mais, une fois que les Vandales se furent éloignés, Oricle ramassa sa tête qui gisait à quelques pas, détachée de son corps, la prit dans ses bras et la porta jusqu'à une fontaine située à peu de distance de Senuc, sur la route de Grandpré. Là, il lava cette tête et rentra ensuite dans Senuc; puis, ayant adressé quelques exhortations pieuses aux habitants, il laissa retomber sa tête et, alors seulement, il mourut.

La fontaine où s'arrêta saint Oricle est un lieu de pèlerinage où se rendent les personnes atteintes de surdité et, dans l'église de Senuc, on voit une statue du saint tenant sa tête dans ses mains. On dit aussi qu'après avoir lavé sa tête, il traça sur une pierre, proche de la fontaine, une croix avec son sang. Cette pierre, d'où l'empreinte de la croix n'avait pas encore disparu, fut un objet de vénération jusqu'en 1570. A cette époque, elle fut brisée et mise en miettes par les protestants. Oricle, Oricule et Basilique furent réunis dans le même cercueil. En 925, dit la légende, la tombe s'étant ouverte, le cercueil en sortit de lui-même : preuve évidente que les trois bienheureux, se plaignant d'être oubliés, demandaient qu'on leur « rendît des honneurs. » Les populations pieuses de cette époque n'y manquèrent pas. Plus tard, lorsque Hérimar, abbé de Saint-Rémy, voulut placer chacun des trois corps, ou du moins ce qui restait de ces trois corps, dans trois châsses séparées, un miracle — lequel (?) — s'y opposa et, toujours depuis ce temps, ils restèrent unis dans la mort, comme ils étaient restés unis dans la vie.

Voir surtout, au sujet de saint Oricle et de saint Juvin les *Centuries* de Dom Ganneron où se trouvent ces deux légendes, mais plus développées, particulièrement en ce qui concerne saint Juvin.

L'origine des légendes de saints portant leurs têtes dans leurs mains est assez simple.

Il était d'usage au moyen-âge de représenter les saints en indiquant, par une attitude spéciale ou par un attribut particulier, l'acte principal de leur mission religieuse. Les martyrs notamment étaient représentés avec l'instrument de leur supplice : saint André avec sa croix, saint Laurent avec son gril, sainte Catherine avec sa roue, etc. Comme saint Denis, par exemple, avait été décapité, on le représenta, afin de rappeler sa décapitation, avec sa tête à ses pieds, puis, pour plus de symétrie, dans ses mains. Le peuple qui, quoi qu'on en ait dit, entendait fort mal le symbolisme, s'imagina bientôt et conta qu'il l'avait en réalité portée. (Voir Alfred Maury : *Essai sur les Légendes pieuses du moyen-âge.*

Conclusion : 1° Tous les saints morts de la décollation ayant été représentés pareillement tenant leur tête, la même légende a dû se former sur eux tous; 2° l'antiquité, ignorant la décollation et ne représentant pas ses héros dans l'attitude de leur supplice, n'a pas pu avoir des légendes analogues.

Nous avons sous les yeux un petit livre rarissime : *La Vie de saint Juvin ermite et confesseur*, par M. Pierquin, prêtre, curé de Chatel. (A Nancy, en 1732.) M. Pierquin ne fait pas mention de cette légende des sœurs d'Oricle dont les jambes si belles firent perdre toute retenue à saint Juvin. Voici d'ailleurs une partie du sommaire (Livre I) : « ... Saint Juvin perd son père et sa mère qui laissent, par leur mère, deux petites filles orphelines. — Il les élève dans la piété. — Sagesse de ces filles. -- De quelle façon Juvin, après avoir été esclave sous plusieurs seigneurs, s'affranchit

lui-même. — Il se vend à Marc, comte de Dormoy pour avoir de quoi marier ses sœurs. — Ce qu'était ce seigneur et comment il devint comte de tout le Dormois et gouverneur de Stenay. — Marc lui fait garder les moutons. — Admirable conduite de Juvin en cet état de berger. — Son maître, content de sa fidélité, lui confie les pourceaux qu'il avait dans le bois de la Serre... » On voit la différence entre la légende et l'histoire qui, peut-être, n'est à son tour elle-même que de la légende.

Au nombre des saints ou saintes qui furent martyrisés dans les Ardennes, sainte Gertrude est particulièrement célèbre, notamment au village de Vaux-en-Dieulet.

Voici ce que raconte la légende. Gertrude, fille d'un seigneur idolâtre, roi ou duc de Brabant, s'étant convertie au christianisme, fut obligée de fuir la colère de son père : « Elle arriva au territoire d'Argogne, en un village où s'adoroit un démon laid et difforme, dont il retint le nom de *Vau-Dieu-laid*. Or, se trouvant fort altérée pour les longues fatigues du chemin sans qu'il se présentât aucune fontaine pour estancher sa soif, elle obtint de Dieu, par sa prière, qu'une source d'eau vive vint à rejaillir avec abondance ; qui fait que le ruisseau porte le nom de Sainte Gertrude. Comme donc la sainte vierge reposoit proche de la fontaine, voicy que ses frères arrivent tout-à-coup, qui l'ayant abordée, taschent par de belles promesses de la faire retourner au logis paternel, la menaçant en outre de mauvais traitements, si elle persistoit en sa résolution ; mais leurs charmes n'eurent aucun effet sur ses volontés, tant le saint amour avoit jeté de profondes racines en son cœur : et prévoyant l'issue du combat, elle les requit de lui accorder quelques heures pour se préparer à la mort. L'ayant obtenu, elle pria Dieu ensuite que ses frères se pussent endormir l'espace de quelque temps, afin que, pendant leur sommeil, elle eût le loisir d'aller sur une montagne voisine pour s'offrir en holocauste par quelque élévation d'esprit au divin époux de son âme : ce qui arriva ; mais estant éveillés, et ne trouvant plus leur sœur proche de la fontaine, ils cherchèrent partout, comme des lions acharnés, pour la mettre en pièces ; et l'ayant rencontrée sur cette montagne, priant à deux genoux contre un arbre, ils la transpercèrent de flèches, immolant à leur rage cette sainte colombe par un sanglant martyre. »

L'ORIGINE DE REGNIOWEZ

Il y a environ cinq cents ans, un seigneur, qui chassait, se perdit dans l'immense forêt des Ardennes. Il fit vœu d'élever une chapelle à l'endroit même où il retrouverait son chemin. Après avoir erré longtemps à travers sentiers, il arrivait enfin à l'endroit dit *Renaudvoie,* c'est-à-dire voie du renard, et, alors seulement, il reconnut sa route. Dès le lendemain, pour ne pas faillir à sa parole, il faisait défricher le terrain par des moines-mathurins. Une année après, la chapelle était construite et, petit à petit, venaient se grouper autour d'elle les maisons qui formèrent le village de Renaudvoie, dont le nom se changea en Regniowez.

LA FERME DE MAUGRÉ

Située aux confins des territoires de Matton et de Carignan, cette ferme rappelle, par son architecture, ses murs, ses petites tourelles, une construction du moyen-âge. Au douzième siècle, en effet, s'élevait à Clémency (section de Matton) un château féodal dont il ne reste plus de vestige, mais que les anciens du pays disent avoir été bâti sur ce point culminant du hameau, que recouvrent, maintenant, des chenevières. Ils ajoutent même que la « maison Noël » a été construite avec les pierres de ce château. Comme tant d'autres résidences seigneuriales, ce château avait son moulin banal, à cheval sur le ruisseau coulant au pied de la colline, moulin aujourd'hui remplacé par l'importante fabrique d'enclumes et de pelles, que traverse la route dite : *Voie du Moulin*.

Un des premiers seigneurs de Clémency, dit la tradition, avait deux fils qui, à sa mort, se partagèrent l'héritage parternel. A l'aîné, échut le château proprement dit, s'élevant sur un plateau sablonneux et en partie couvert de bruyères et de genêts ; au cadet échut une dépendance du château, distante de deux kilomètres environ, sur les bords du ruisseau, et que formaient de gros et riches pâturages.

Ce partage déplut à l'aîné. Ne possédant pas la partie vraiment fructueuse de l'héritage, il se dit lésé : d'où, entre les deux frères, conflit qui fut vidé en combat singulier, dans un vallon limitant les deux héritages et actuellement désigné au plan cadastral sous le nom de *la Corre*. Et véritablement *l'accord* était fait, puisque l'aîné fut tué. Mais, rentrant chez lui, le cadet, les mains encore rouges de sang, s'écria : « Hélas ! j'ai tué mon frère *mault-gré* moi. » D'où le nom Maugré donné à cette ferme qui paraît avoir été la demeure de ce fratricide.

LES LOUPS DE PIERRE

Un jour, il y a de cela longtemps, fort longtemps, le curé de Francheval, entrant dans son église, fut fort surpris d'y trouver deux *diables* (?) qui, après avoir renversé tous les bancs, culbuté toutes les chaises, jeté à terre les nappes et les chandeliers de l'autel, étaient en train de démolir les bénitiers. Le curé n'était pas homme à s'effrayer. Vite, il verrouilla toutes les portes, s'arma d'un goupillon bien trempé dans l'eau bénite et, résolument, attaqua les deux diables. Effrayés, se voyant vaincus, sans même essayer de combattre ils voulurent s'enfuir ; mais, trouvant toutes les issues fermées, il se refugièrent dans le clocher où, toujours armé de son goupillon, le prêtre les suivit de près. Or, les diables, eux aussi, étaient puissants, et cette puissance fut telle que la muraille s'entr'ouvrit pour les laisser passer. Mais, au moment même où ils s'engageaient dans cette ouverture qui devait favoriser leur fuite, le prêtre les aspergea d'eau bénite, et tout à l'instant la muraille se refermait sur eux et les écrasait.

La croyance populaire ajoute que c'est en mémoire de cet événement et pour en transmettre le souvenir de générations en générations, que l'on plaça en haut du clocher de Francheval — un de chaque côté — deux loups en pierre. Un seul de ces loups existe aujourd'hui, l'autre ayant été détruit à une époque dont le souvenir s'est perdu. Et le second loup est, aujourd'hui, en assez piteux état ; toute la partie antérieure du corps est fort détériorée, même pendant longtemps il n'eut que trois pattes ; la quatrième a été refaite en 1879, lorsque toute l'église fut replâtrée et cimentée.

Ces légendes sur les animaux pétrifiés sont assez communes en France. Sur la lande de Guerchmen (*Roche de la Vierge*), près Bains, en Bretagne, est un menhir que les paysans appellent la *Roche aboyante* et qui, selon les traditions, n'est autre chose qu'un chien pétrifié par saint Couvoyon, qu'il poursuivait un jour que le chien traversait cette lande. Partout où se trouvent ces grandes pierres, la tradition populaire s'est ingéniée à leur faire une légende. A Plessé (Loire-Inférieure), les menhirs sont des chasseurs avec leur meute de chiens transformés en pierre, pour n'avoir pas voulu sanctifier le dimanche. A rapprocher ces légendes de celle de Carnac : Un jour que des soldats poursuivaient saint Cornely, ils furent changés en pierre, et ce sont eux que l'on voit encore alignés. — Cf. Sébillot : *Traditions de la Haute-Bretagne ;* Lecœur : *Le Boccage normand*, dans son chapitre sur les pierres mégalithiques ; Laisnel de la Salle (*passim*).

En Corse, saint Martin pétrifie douze bœufs attelés par le diable à sa charrue. — Cf. Chanal : *Voyage en Corse ;* etc., etc.

LES DAMES DE MEUSE

Alors qu'il vivait, en l'an mil quatre-vingt, le seigneur de Hierges eut trois fils : Héribrand, Geoffroy et Vauthier, qui épousèrent les trois filles du seigneur de Rethel : Hodierne, Berthe et Ige. Or, peu après leur mariage, ils se croisèrent et partirent avec Godefroy de Bouillon pour la Palestine. Et pendant qu'ils guerroyaient en Terre-Sainte pour délivrer le tombeau du Christ, Hodierne, Berthe et Ige, tra-

hissant la foi jurée, accueillèrent dans leurs châteaux, reçurent dans le lit conjugal, trois chevaliers aussi beaux diseurs que couards et félons au point de n'avoir pas voulu suivre leurs frères d'armes. Mais, le jour même où Jérusalem était prise d'assaut, Dieu, punissant les épouses adultères, les changeait en trois gros rochers : énormes masses noirâtres, rivées l'une à l'autre, ici broussailleuses, là tapissées de mousse, surplomblant le fleuve dont, de loin, elles semblent émerger et que l'on appelle les « Dames de Meuse. »

A Hierges, où nous sommes allés souvent, nous n'avons jamais pu recueillir que ce simple souvenir et les « anciens » du pays n'en content pas plus long. Dans ses *Légendes de la Meuse*, M. Henri de Nimal a tissé sur ce canevas une histoire à développements très ingénieux et très littéraires, mais qui n'ont rien de traditionnel. Le château actuel de Hierges n'a pas l'aspect des ruines féodales ; il présente sa belle façade renaissance, briques et pierres bleues, flanquée d'énormes tours rondes. C'est une splendide demeure du seizième siècle, *bâtie sur les ruines d'un vieux manoir*, celui, sans doute, où vécut le « seigneur » de Hierges. Il reste encore quelques traces de ces ruines ; elles servent, pour ainsi dire, de murs d'enceinte à un petit jardin, d'où l'on découvre de fort charmants points de vue. — Voir Jean Dardenne : *Guide du Touriste en Ardenne*.

CHAPITRE II

Légendes historiques et religieuses [1]

LA LOUVE DE ROCQUIGNY

Il y a de cela longtemps, bien longtemps, vivait à Rocquigny, dans son bois d'Apremont où il avait fait bâtir un château, dont aujourd'hui il ne reste plus traces, un seigneur cruel, injuste et la terreur de ses vassaux. Par surcroît, bien qu'ils ne fissent pas ensemble très bon ménage, il avait une femme tout aussi méchante, tout aussi redoutée que lui et que l'on disait sorcière.

Ses serfs étaient les plus malheureux des serfs.

Or, un jour que le garde-chasse du château se promenait dans le bois n'ayant pour toute arme qu'un coutelas, il vit venir, fondant sur lui et furieuse, une louve énorme. Il l'attaqua courageusement, lui coupa les deux doigts de la patte gauche et lui plongea son coutelas dans les épaules.

Hurlante de douleur, la louve s'enfuit.

Mais quelle ne fut pas la surprise du garde, revenu de son émotion, en trouvant à ses pieds deux doigts humains à l'un desquels était passée une belle bague en or. Il la prit et la porta à son seigneur qui, reconnaissant la bague de sa femme, se fit raconter l'aventure. Or, à peine le garde-chasse avait-il terminé son récit qu'arrivait la châtelaine, en piteux état.

— Seigneur ! s'écria-t-elle, seigneur ! justice ! Votre garde-chasse a voulu m'assassiner, je n'ai pu m'échapper qu'en prenant la fuite. Ne le ferez-vous pas pendre ?

Et montrant son épaule dans laquelle la blessure était encore béante, tendant sa main où manquaient deux doigts :

— Voyez, ajouta-t-elle, voyez, mon seigneur, douterez-vous maintenant de ma parole ?

---

(1) Comme pour les « Contes de sorciers » et nos « Petits Souvenirs légendaires, » nous rapporterons ici ces légendes telles qu'elles nous ont été dites, quelquefois même dans toute leur sécheresse, ne voulant pas les agrémenter d'ornements plus ou moins littéraires, pris dans notre imagination, ce qui leur enlèverait tout caractère traditionnel.

Et le seigneur de Rocquigny ayant adapté à la main de sa femme les deux doigts que lui avait remis le garde-chasse et s'étant convaincu qu'il avait dit vrai :

— C'est toi, misérable sorcière qui te changes en louve, s'écria-t-il, c'est toi qui seras pendue !

Il la fit pendre, et, depuis ce jour, il se montra tellement juste, tellement bon, tellement humain, qu'il fut aussi aimé et vénéré qu'il avait été craint et détesté.

Cette légende m'a été contée à Rocquigny.

LE PAYSAN DE SEUIL ET SON SEIGNEUR

Au siècle dernier, un cultivateur de Seuil coupa ses foins dans le courant de juin, bien que le baron de Thugny, seigneur de Seuil, n'eût pas encore proclamé le « ban de la fenaison. » L'ayant appris, il fit, tout aussitôt, mander le paysan rebelle.

— Qu'est-ce à dire, ne suis-je donc plus ton maître, et t'imaginais-tu avoir déjà le droit de couper tes foins ?

— Monseigneur, répondit le paysan avec assurance, je suis maître sur mes terres comme vous l'êtes sur les vôtres.

— Non ! et je vais te le faire voir.

— Mes foins étaient bons à couper : fallait-il les perdre en quantité et en qualité ?

— Holà ! dit alors le seigneur à ses hommes, qu'on me conduise ce beau parleur en prison.

Notre paysan fut donc conduit au cachot de Rethel, où il resta enfermé deux jours et deux nuits après lesquels le seigneur de Thugny le fit encore comparaître devant lui.

— Eh bien ! interrogea-t-il, as-tu réfléchi ?

— Oui, monseigneur, j'ai réfléchi.

— Et l'année prochaine recommencerais-tu, sans mon ordre, à couper tes foins?

— L'année prochaine, riposta fermement le paysan, je recommencerai, sans vos ordres, à couper mes foins s'ils sont bons à couper : j'entends rester maître chez moi.

— Allons ! allons ! mon ami, reprit mélancoliquement le seigneur en frappant sur l'épaule de son vassal, je vois que les temps changent ! Après tout, fais ce que tu voudras : peut-être, un jour, finiras-tu par avoir raison.

Cette légende m'a été dite dans les environs de Rethel.

POURQUOI LES JUIFS NE MANGENT PAS DE COCHON

Un jour que saint Hubert se promenait dans Jérusalem, il fut aperçu par quatre Juifs qui stationnaient devant un four banal.

— Le voilà qui vient à nous, dit l'un d'eux ; nous allons voir s'il est aussi bon prophète qu'il le dit et si vraiment il est inspiré de Dieu.

Et celui qui parlait ainsi, Jean de Rancenne, un rabbin, ajouta :

— Vous trois, entrez dans ce four et je demanderai au saint s'il peut deviner ce qu'il cache.

Au même instant arrivait saint Hubert.

— Sais-tu, grand saint, lui demanda Jean de Rancenne, ce qu'il y a dans ce four ?

— Trois cochons, répondit Hubert.

— Tu es un menteur, un faux prophète, s'écria Jean qui découvrit aussitôt le four pour en faire sortir ses trois camarades.

Mais ce fut, en réalité, trois petits cochons qui sautèrent à terre, au grand ébahissement des Israélites qu'avait attirés cette scène.

Et pour comble de malechance passait en ce moment un troupeau de cochons auxquels se mêlèrent tant et si bien les trois Juifs ainsi transformés, qu'il fut impossible de les reconnaître.

C'est depuis cette époque que les Juifs ne mangent plus de cochon, craignant de manger un des leurs.

Cette légende, qui nous a été contée par M. Wauthier, ex-commandant de gendarmerie, aujourd'hui à Éteignères, paraît surtout appartenir aux Ardennes belges, où saint Hubert a son monastère ; mais comme nous l'avons aussi, depuis, entendu raconter aux frontières des Ardennes françaises, où ce saint est très honoré, elle peut, à la rigueur, figurer dans un *Folk-lore* ardennais.

A rapprocher de cette tradition juive : *Pourquoi les Juifs ne mangent pas de porc.* Parce que Jésus-Christ rencontra, un jour, un Juif caché dans un coffre à pain. « Qui est là ? demanda-t-il. — Un porc ! répliqua le mystificateur. — C'est bien ! tu as dit porc, porc tu seras. »

COMMENT LE MOINE PERDIT SON AME

Il y avait autrefois, dit-on, entre Toges et La Croix-aux-Bois, dans le pays de Vouziers et attenant à une ancienne abbaye, complètement détruite plus de cent années avant la Révolution, un moulin dont, aujourd'hui, il ne reste plus la moindre trace tant les herbes ont recouvert la place où il s'élevait. Là vivaient grassement des moines et des moinillons recevant, pour dîme, les fruits les plus succulents, les gerbes les plus épaisses, les blés les plus beaux ; et le moulin, alors, de ne pas chômer, faisant nuit et jour de la farine que l'on transformait en un pain blanc et savoureux. Mais ces moines ne se nourrissaient pas seulement de pain. Ils aimaient aussi, raconte la légende, le jus de la vigne, si bien qu'un soir l'un d'eux, ayant vidé son verre plus que de raison, évoqua le diable et lui dit :

— Je te donne mon âme ; en échange, tu ne me refuseras, tant que je vivrai, aucun des plaisirs que je te demanderai.

— Marché conclu, répondit Satan qui disparut laissant dans la cellule du religieux, comme d'usage, une épaisse fumée et une forte odeur de soufre.

Mais le lendemain, quand son ivresse se fut dissipée, le moine se rappela son pacte. Effrayé, craignant pour son salut, il passa toute la journée et toute la nuit qui suivit en prières jusqu'à ce qu'enfin il entendit une voix mystérieuse lui dire : « Ton repentir est sincère, mais tu ne cesseras d'appartenir à l'enfer que lorsque tu auras acquis une âme au ciel. »

Or, un jour qu'il se promenait dans la forêt de Toges, il vit venir à lui une fille si merveilleusement belle que, parjure à son serment, entraîné par sa concupiscence, il la prit dans ses bras sans qu'elle fît résistance et, protégé par les arbres, oublia le neuvième commandement de Dieu.

Et alors, le diable paraissant aussitôt devant lui :

— Moine, non seulement tu n'as pas acquis une âme au ciel, mais, même, tu viens de la perdre. C'est moi qui, avec la permission de Dieu, avais envoyé, pour te tenter, cette jeune fille dans la forêt. A cette heure, tu m'appartiens !

La peur du moine fut si grande qu'il mourut subitement, rendant son âme au démon qui l'emporta en enfer.

Telle est la légende que l'on raconte encore à Toges et à la Croix-aux-Bois quand on vous montre « le Trou-du-Diable. »

D'après une variante communiquée par M. Durand, de Vouziers, on retrouvait, le lendemain, la jeune fille morte dans un fossé qu'en souvenir de cette aventure on appela — le nom lui reste encore de nos jours — « le Trou-du-Diable. » Le moine, lui, ne mourut que longtemps après, le diable n'ayant pas été pressé de prendre cette âme qu'il était sûr d'avoir, tôt ou tard.

LE CHATEAU DU DIABLE

Il y a de cela longtemps, bien longtemps, un seigneur, — la légende ne dit pas son nom — voulut faire bâtir un château-fort sur les rochers qui surplombent les eaux si limpides de la Semoy et donnent à la vallée cet aspect pittoresque, sauvage, que ne se lasse jamais d'admirer le touriste. Comme son voisin, le suzerain du château de Linchamps dont on aperçoit encore les ruines imposantes au-dessus du village de Nohan, il prétendait, sans doute, commander le passage de la rivière et prélever un droit sur les bateliers.

Mais, comment faire élever ce château? Il n'était pas riche, ce seigneur, et bâtir sur le flanc, ou même sur la crête de ces rocs abrupts, semblait chose presque surhumaine. Il eut donc recours à Satan (c'était assez l'usage il y a longtemps) qui, bon diable, promit au seigneur, en échange de son âme, de lui élever dans l'espace d'une seule nuit et avant le premier chant du coq le plus beau château qu'il y eût au monde.

Donc marché conclu et Satan, le soir même, se mit à l'œuvre. Aussi bien n'y avait-il pas une minute à perdre et le château grandissait à vue d'œil tant les lutins, les diablotins et les diables étaient actifs à maçonner, à charpenter, à menuiser. Mais, ils menaient si grand tapage, qu'un coq réveillé dans son sommeil, juste au moment où allait être posée la dernière pierre et croyant le jour venu à cause des feux follets qui éclairaient ce travail nocturne, poussa un cocorico retentissant.

— Ah! le Malavisé! s'écria Satan, écumant de rage.

Et d'un seul coup de sa puissante patte fourchue, il démolit le château dont toutes les murailles, s'effondrant, dégringolèrent avec un bruit terrible dans la Semoy.

De ce château il ne reste plus trace aujourd'hui, mais, au pied même du roc, la Semoy vient se briser contre de grosses pierres, à fleur d'eau, qui la barrent dans son passage et font un remous saisissant.

« La Malavisée. » — C'est le nom d'une maison solitaire, sur les bords de la Semoy, entre Haulmé et Tournavaux. A peu près même légende à Ecly. Un pauvre paysan ne peut faire reconstruire sa grange qui tombe en ruines. Le diable s'engage à lui en élever une belle pendant la nuit. Elle sera terminée avant le chant du coq et en échange le manant lui donnera son âme. Marché conclu, mais la femme du fermier, au moment où le diable va poser la dernière tuile, éveille le coq et, par une ruse quelconque, le force à chanter. Le diable dupé est obligé de prendre la fuite, laissant une belle grange solidement construite et pas achevée, sauf cette dernière tuile! Cela se passait au temps de Godefroy de Bouillon dont le nom est resté si populaire chez nous.

Voici, encore, la légende du pont de Rilly. Le diable s'était engagé à construire ce pont, en une seule nuit, à condition qu'on lui abandonnerait l'âme de la première personne qui le passerait, avant le lever du soleil. Quelques minutes avant que le soleil parût, on s'arrangea pour faire passer le pont à un chien, si bien que Satan se trouva joué par ceux-là même qu'il avait cru prendre.

Dans Pimpurniaux : *Guide du Touriste en Ardenne*, une légende belge, du pays de Remon-

champs : A la suite de violents orages, la rivière ayant envahi, emporté son moulin, le meunier de cette région se trouva fort embarrassé pour le reconstruire. Il fit appel au diable. En échange de son âme qu'il lui donne, Satan s'engage à lui élever un moulin tout neuf avec une maison à côté. « Si à la fin de la troisième des nuits qui allaient suivre, le chant du coq se faisait entendre sans que le moulin eût marché, Satan renonçait aux bénéfices de son contrat. » Mais la femme du meunier qui avait tout entendu arrêta son plan et fit, par artifice, chanter les coqs du voisinage. « Voyant qu'il était joué, le diable n'eut qu'à lever la main et tous les matériaux qui avaient servi à construire le moulin, se détachant de leur base, roulèrent jusqu'au bas de la côte et s'entassèrent à l'endroit où on les voit encore aujourd'hui (écrit en 1856). Un cadavre humain emporté dans cet affreux pêle-mêle avait roulé jusqu'au bord de la rivière; c'était la femme du meunier. Pour racheter l'âme de son mari, l'infortunée avait généreusement sacrifié sa vie en arrêtant les ailes du moulin qui allaient s'ébranler juste au moment où chantaient les coqs. »

Egalement dans Pimpurniaux, légende similaire pour *Le Moulin des Cavettes* dans la commune de Ville-du-Bois, et l'église d'Avioth, construite par le diable (Ardennes belges).

On retrouve dans presque tous les pays de France cette légende du diable qui, ayant promis de construire pendant la nuit une maison, un château, un pont, un édifice quelconque, se laisse maladroitement surprendre par le chant du coq : Citons-en quelques exemples venant des points extrêmes de la France. En Picardie, le conte intitulé : *Le Fermier Tholomé et le Diable* (dans Carnoy : Littérature orale de la Picardie) ; en Gascogne : *Le Diable dupé* (dans le recueil de Bladé) ; *La Princesse aux cheveux d'or* (dans le recueil de Luzel) etc., etc. En Corse, un coq blanc, que réveille le bon ange de saint Martin, pousse un cocorico strident et met en fuite le diable au moment même où il allait poser la dernière pierre d'un pont.

Le diable que mettent en scène les légendes est généralement « bonhomme » pour ne pas dire un imbécile : il arrive quand on l'appelle et, moyennant un pacte, accorde ce qu'on lui demande. Et cela peut paraître surprenant, car presque toujours il est berné, bafoué, trompé par ceux-là même qui l'appellent à son secours, à moins que sa proie ne lui soit arrachée par l'exorcisme des prêtres. Il n'est donc pas heureux dans ses paris, pas plus que dans ses luttes. Il est vrai que nos conteurs lui attribuent, gratuitement, une stupidité peu ordinaire, car il est fort rare qu'il rencontre plus sot que lui.

LE PUISET DES NONNES

Entre Harricourt et Germont coule un petit ruisseau appelé « Le Puiset des Nonnes, » qui va se jeter dans la Bar. Voici d'où lui vient ce nom.

C'était au temps jadis, alors que Jésus-Christ et ses saints, prenant une forme humaine, voyageaient sur terre pour mettre à l'épreuve les bons et les méchants. Or, un soir, le fils de Dieu arriva dans les Ardennes, seul, ayant laissé en route saint Pierre son compagnon, et, fatigué, harassé, ne pouvant aller plus loin, il s'arrêta devant un couvent de nonnes, un peu avant Germont.

Ce couvent n'avait pas fort bonne réputation, car les nonnes, qui étaient autant de vierges folles, avaient transformé en un lieu de scandaleux plaisirs cet asile de la prière et de la paix. Elles étaient surtout dures aux malheureux, les rudoyaient, et jamais pauvre n'avait été secouru par elles.

Donc Jésus-Christ, sous la forme d'un vieillard couvert de haillons, amaigri par la faim, perclus, pouvant à peine se soutenir, frappa à la porte.

— Toc ! Toc !

— Qui est là ?

— Un pauvre vieillard mourant de faim, ne pouvant continuer sa route tant il est fatigué et qui vous demande pour la nuit un abri et un morceau de pain.

— Passez votre chemin, répondit une voix rude, notre couvent n'est pas pour les mendiants et les coureurs de nuit.

Mais il se trouva que la servante, plus humaine, dit au vieillard.

— Entrez dans ma cellule, vous vous y reposerez et vous partagerez mon repas.

Jésus-Christ entra : il mangea, dormit quelques instants assis sur un escabeau, puis s'étant éveillé il dit à la charitable servante :

— Ma fille, prenez ici tout ce qui vous est précieux et suivez-moi!

Ils sortirent.

Or, à peine avaient-ils fait quelques pas que la servante lui dit :

— J'ai oublié de prendre ma cornette, permettez que j'aille la chercher.

— Allez, ma fille, répondit le vieillard.

Mais au moment même où elle se retournait pour revenir sur ses pas, elle vit le couvent qui s'effondrait et ses ruines tout aussitôt recouvertes par des eaux boueuses sur lesquelles surnageait sa cornette.

Quant au vieillard, il avait disparu.

D'après une autre version de cette légende, ce nom de « Puiset aux Nonnes » viendrait de ce que les religieuses y donnaient des rendez-vous galants, sous prétexte, disaient-elles à leur supérieure, d'aller puiser de cette eau qui était plus fraîche, plus pure que partout ailleurs. Ce ruisseau, affirme-t-on dans le pays, est très profond, et son lit est hérissé de rocs et de roches; sans doute les ruines de ce fameux couvent dont il ne reste plus trace. — *D'après une lettre de M. l'instituteur de Germont.*

On donne à plusieurs lacs, à plusieurs étangs, en France, la même origine légendaire. Nous citerons, entre autres, cette tradition normande :

« Près de la ville de Flers, se trouve un bois où l'on voit un étang. Ce lieu est isolé et silencieux et le mirage des grands arbres estompe la surface de l'eau de teintes si sombres qu'on se prend à rêver de quelqu'effrayant mystère qui se cache comme un limon impur au fond de ces eaux dormantes.

« Il y a beaucoup d'années — raconte la légende — existait sur cet emplacement un couvent fondé par un pêcheur repentant en expiation de ses fautes. Durant les premiers temps, les moines y menèrent si sainte vie qu'ils édifièrent toute la contrée par leurs exemples. Mais le couvent devint riche et somptueux et, peu à peu, ils s'écartèrent de la règle. L'église du monastère demeura fermée, les chants religieux cessèrent de retentir sous ses voûtes, une clarté triomphante ne vint plus illuminer ses sombres vitraux et la cloche du couvent ne fit plus entendre son tintement matinal pour réveiller tous les chœurs à l'amour de Dieu. En revanche, le réfectoire réjoui de mille feux ne désemplissait ni le jour ni la nuit; des chœurs bachiques, où perçaient des voix de femmes, frappaient tous les échos de leur sacrilège harmonie, et les éclats d'une folle ivresse annonçaient au voyageur et au pèlerin passant devant l'enceinte du monastère que le sanctuaire de la dévotion et de l'austérité s'était transformé en Babel d'impiétés et de dissolution.

« Or, il arriva que la veille d'une fête de Noël les moines, au lieu d'aller célébrer l'office, se réunirent pour un profane réveillon. Cependant, quand vint l'heure de minuit, le frère sonneur étant à table avec les autres, la cloche qui, d'ordinaire, se faisait entendre à cette heure pour appeler les fidèles à la messe, commença à sonner d'elle-même des plus majestueuses volées. Il y eut alors dans le réfectoire un moment de silence et de profonde stupeur. Mais un des moines les plus résolus, essayant de secouer cette terreur glaçante, entoura d'un bras lascif une femme assise à ses côtés, prit un verre de l'autre main et s'écria avec insolence : « Entendez-vous la « cloche, frère et sœur? Jésus-Christ est né, buvons rasade à sa santé! » Mais aucun d'eux n'eut le temps de boire : un flamboyant éclair comme celui de l'archange entr'ouvrit la nue, et la foudre, lancée par la main du Très-Haut, frappa le couvent qui oscilla sous le choc et tout à coup s'abîma dans les entrailles de la terre. Les paysans qui s'étaient empressés d'accourir à la messe ne trouvèrent plus qu'un petit lac d'où l'on entendit le son des cloches jusqu'aux premières lueurs du jour.

« Chaque année, disent les habitants du pays, on entend encore, le jour de Noël, les cloches s'agiter dans le lac, et c'est seulement pendant cette heure où les moines sont occupés à faire retentir le pieux carillon que ces malheureux damnés obtiennent quelque soulagement aux tourments infernaux qui les consument de leurs dévorantes atteintes. » — Amélie Bosquet : *La Normandie merveilleuse.*

LE VOYAGE DE SAINT MARTIN

Alors que saint Martin voyageait dans les Ardennes, il s'arrêta, un jour, à Haybes. Mais à peine avait-il eu le temps de s'y reposer, qu'on lui dit, — on n'a jamais trop su pourquoi :

— Allez à Charleville chercher des bouteilles et des noix.

Il part donc avec deux grandes charrettes vides; dans l'une il devait mettre les bouteilles vides et, dans l'autre, les noix.

Son chargement terminé, il se remet en route pour Haybes. Mais au moment même d'arriver, alors qu'il avait, avec son pesant attelage, atteint déjà le sommet de l'une de ces collines qui sont comme autant de contre-forts semblant défendre le village, voilà que se déchaîne un orage affreux. Le jour s'obscurcit et se fait nuit, les éclairs sillonnent le ciel, le tonnerre gronde et la pluie tombe à torrents. Effrayés, d'abord, les bœufs refusent d'avancer, puis, affolés, ils partent à fond de train, dégringolent du haut de la montagne, semant les noix et les bouteilles, et vont se noyer dans les profonds ravins qu'avait creusés la pluie.

Les bouteilles pulvérisées devinrent sable, et les noix, emportées au loin par les eaux, se changèrent en une forêt de noyers, aujourd'hui disparue, mais qui, pendant de longs siècles, fut un lieu de pèlerinage en l'honneur du saint.

Pensant que cette catastrophe était un avertissement de la puissance céleste, saint Martin tomba à genoux sur une pierre et, sept ans, il y pria Dieu, pleurant ses bœufs, ses bouteilles et ses noix.

Et l'on voit encore, de nos jours, sur cette pierre célèbre dans le pays d'Haybes, l'empreinte faite par les genoux et les coudes du saint, et aussi la petite cavité creusée par ses larmes qui, nuit et jour pendant ces sept années, ne cessèrent de couler.

Cette légende nous a été dite par Mme veuve Caruel, d'Haybes-sur-Meuse. — Voir notamment, sur ces pierres à légendes, la *Revue des Traditions*, t. IV, p. 214.

LE GUÉ CHARLEMAGNE

En pleine colline des Argonnes, au pied d'un monticule dominant la route de la Croix-aux-Bois à Vouziers, dorment, dans un petit lac qu'abritent des saules ombreux, des eaux calmes et limpides.

C'est le *Gué Charlemagne*, et voici d'où lui vient ce nom.

Il faut vous dire qu'en 805, les filles du grand empereur, suivies de leurs hommes d'armes, allant voir leur père alors en son palais d'Attigny, traversèrent le pays des Ardennes, et parmi elles, Égilde, la plus belle d'entre ses sœurs. C'était merveille que de la voir chevauchant sur sa haquenée blanche, à côté de son page qui toujours veillait sur elle.

Or, un jour qu'ils s'étaient égarés dans la forêt, n'ayant pas voulu suivre leurs compagnons de voyage, Égilde, épuisée de fatigue, s'arrêta aux bords de ce lac, dont les eaux si fraiches, si pures, semblaient la convier à se baigner. Elle se dépouille de ses vêtements, n'ayant conservé autour de sa taille que son écharpe de soie éclatante, met dans l'eau son pied plus poli que le marbre, plus blanc que l'albâtre. Mais voilà qu'un frisson la saisit, elle veut reculer, elle glisse et tombe au fond du lac dont les eaux, un instant entr'ouvertes, se referment sur leur proie.

Le beau page l'a vue. Éperdu, il sonne du cor et se jette dans le lac. Une main blanche a paru à la surface, il la saisit ! Égilde est sauvée !

Au son du cor, est seul arrivé un vieux bûcheron.

Ils couchent sur un lit de mousse la fille de Charlemagne toujours évanouie ; ils tentent de la rappeler à la vie.

Égilde ouvre enfin les yeux.

— Gontran ! Gontran ! mon beau page, murmura-t-elle. Gontran ! tu m'as sauvée, merci ! Mon beau page, je t'aimais. Ne m'aurais-tu pas prise pour femme si j'avais pu vivre ?

Et le beau page qui pleurait ne put répondre, tant sa douleur était grande de voir mourir Égilde, qu'au plus profond de son cœur lui aussi aimait, sans jamais avoir osé dire son amour.

— Oh ! Gontran ! Gontran ! mon beau page, murmura encore Égilde, si je meurs, mourras-tu avec moi ?

Et ce furent les dernières paroles de la fille de Charlemagne.

La prenant alors dans ses bras, l'embrassant longuement, amoureusement, Gontran dit un dernier adieu au bûcheron et descendit avec sa fiancée dans le lac.

C'est ainsi qu'ils furent unis dans la mort !

Recueilli à la Croix-aux-Bois.

LA CHÈVRE D'OR

En l'an 1320, le château-fort de la Roche, bâti, comme l'indique son nom, sur un pic escarpé dominant la Sormonne, avait pour seigneur Jacques, fils de Nicolas, baron de Rumigny. Or, au nombre de ses serfs, se trouvait un pauvre homme, père de six enfants, aussi misérable qu'il fût possible de l'être, n'ayant pour toit qu'une hutte délabrée ouverte à tous les vents, pour toute richesse que trois ou quatre verges de terre lui donnant à peine de quoi ne pas mourir de faim, et une chèvre que, tous les jours, menait paître sa femme nommée Poncette.

— Comment, se disait-elle à toute heure, comment vivre et faire vivre nos six enfants ? Y a-t-il sur terre gens plus malheureux que nous ?

Un matin qu'il n'y avait rien à manger dans la hutte, elle partit plus désespérée que jamais avec sa chèvre et, tout en cheminant, elle pleurait, elle se lamentait. Enfin, n'y pouvant plus tenir :

— Qu'au moins nous ayons du pain, le diable vînt-il nous l'apporter !

— Me voici, dit Satan qui apparut aussitôt, vends-moi ton âme, je te la paierai ce que tu me demanderas.

— Prends-la donc, fit la femme, et fais que ma chèvre soit changée en chèvre d'or.

— Qu'il en soit ainsi, reprit Satan, et quand tu mourras, je viendrai chercher ton âme.

Puis il disparut, laissant la chèvre changée en une chèvre d'or. Étonnée, heureuse d'avoir conclu avec Satan, même au prix de son âme, un marché qui devait lui assurer la richesse, pour elle et les siens, Poncette voulut emporter son trésor. Mais, malgré tous ses efforts, elle ne put l'enlever, la chèvre étant devenue aussi lourde que du plomb et semblant enracinée.

— Mon doux Jésus ! cria-t-elle à bout de fatigue, mon doux Jésus, aidez-moi à reprendre ma chèvre !

Mais à peine avait-elle dit ces mots que, la terre s'entr'ouvrant, Poncette et sa chèvre étaient précipitées dans un souterrain sans issue, en même temps qu'une énorme pierre fermait tout aussitôt la fissure par où elles étaient disparues. Ainsi furent ensevelies Poncette et sa chèvre d'or. Mais, continue la légende, pour avoir douté de Dieu et s'être moqué de lui après avoir invoqué le diable, elle restera toujours vivante sous terre, pleurant et gémissant, car la nuit, parfois, on entend des plaintes sortir de ce souterrain où nul, depuis cette aventure, n'a pu et n'a osé pénétrer.

Il existe à peine quelques traces de ce château, qu'au commencement du dix-septième siècle fit raser Turenne. La légende rapporte qu'autrefois un paysan essaya de dégager la pierre donnant

accès au souterrain, mais plus il s'efforçait de la dégager, plus elle semblait s'enfoncer. — *D'après une communication de* M. Wauthier, *d'Éteignères.*

Cette pierre — ou mieux ce bloc — se voit encore à l'endroit où elle est tombée, s'étant détachée d'une roche; elle pèse, au moins, cent mille kilogrammes.

Les « anciens » d'Éteignères racontent que cette chèvre d'or apparaissait quelquefois la nuit. On supposait autrefois qu'elle gardait, dans de longs souterrains, des trésors immenses. Pour s'en emparer, les habitants du pays, au siècle dernier, le curé en tête revêtu de ses ornements sacerdotaux et portant le Saint-Sacrement, se rendirent en procession jusqu'à l'entrée des cavernes donnant accès dans ces souterrains. Qu'advint-il de cette expédition? On raconte encore que les habitants d'Éteignères furent, il y a de cela longtemps, bien longtemps, obligés de défendre ces mêmes trésors contre une troupe d'aventuriers ayant pour chef un certain Melun. Il y eut pas mal de coups de fusils d'échangés, mais, outre que ces bandits ne purent se partager la plus petite pièce, ils moururent tous d'une façon affreuse (?).

Dans sa *Monographie du marquisat de Moncornet*, M. Lépine raconte aussi une légende intitulée la *Chèvre d'or ;* mais elle n'a rien de commun avec la légende de Poncette. Cette chèvre, dont parle M. Lépine, d'après les traditions locales, vivait dans les bois d'Anchamps. Elle avait sur le front deux cornes en or, d'où son nom. Les loups, même affamés, la respectaient. Elle fut cependant prise, une nuit, par un bricoleur. Dès ce jour, toutes les chèvres, tous les moutons du pays devinrent la proie des loups.

Il existe (Voir J. Dardenne : *Guide du Touriste en Ardenne*) pour le château de la Haute-Roche, victime de l'invasion de 1551 et dressant ses pans de murs ébréchés au sommet d'un escarpement rocheux à pic sur le Viroin, une légende qui, sous le nom de *Gatte d'or*, se reproduit en maint endroit de la contrée, forme wallonne de la légende universelle du trésor gardé par un animal quelconque, chèvre ou dragon, peu importe. C'est la tradition provençale de la *Cabra d'or*, et alors, le trésor en question a été pris ou du moins enfoui par les Sarrazins, les uns disent sous le tombeau de saint Rémy, d'autres, dans l'ancienne grotte de Corde, d'autres, dans les rochers de l'ancienne ville des Baux-Prés de Saint-Rémy. Ce qu'il y a de plus singulier, c'est que nos paysans attribuent aussi aux Sarrazins les vieilles monnaies trouvées dans le sol. Ils les appellent même des Mahomet.

Même légende dans Pimpurniaux, sous ce titre : *La Gatte aux crottales d'or.* Nous croyons devoir la résumer, tant les légendes de la frontière belge et les légendes exclusivement ardennaises sont souvent entremêlées, s'il m'est permis de parler ainsi :

« Un jeune seigneur de l'Ardenne belge — la tradition ne le désigne pas autrement, — chassant un jour dans la bruyère au-delà de Chevron, se laissait entraîner à la poursuite d'un daim qui le conduisit au fond d'un vallon arrosé par une petite et sauvage rivière. Fatigué de sa course, ayant perdu la piste de son gibier, il s'endormit sur la prairie. A son réveil, il vit un spectacle étrange : une dame jeune et resplendissante de beauté se tenait à quelques pas de lui. Mise avec une élégante simplicité, elle tenait d'une main une baguette de coudrier, de l'autre elle conduisait en laisse une jolie chèvre couverte d'une toison dorée. »

Tout naturellement le chevalier devient amoureux de « cette belle dame. » Or, c'était la fée de la Lienne, petite rivière qui traverse le pays.

« J'accepte votre foi, dit-elle au chevalier, mais mon séjour sur terre a été limité et bientôt viendra le moment où je céderai la place à celle de mes sœurs qui doit me succéder ici. »

Mais la passion se préoccupe peu du lendemain. Pourtant, lorsque le terme accordé à la fée de la Lienne fut expiré, « il lui fallut quitter la terre et dire adieu à l'homme qui n'avait cessé d'être pour elle un amant empressé. Toutefois, elle voulut lui laisser un souvenir : ce fut sa chèvre, *la gatte aux crottales d'or*. Ce trésor inestimable devait rester dans la famille de son amant aussi longtemps qu'elle serait représentée par des mâles....

« ....En 1684, la cruelle épidémie qui ravageait les provinces belges s'étendit jusqu'en cette contrée, emportant le châtelain et ses trois fils. La descendance mâle s'éteignit avec eux, et le jour même où la branche collatérale prit possession du château de Grimbéville, la foudre le réduisit en cendres. Et chacun put voir, alors, au milieu des tourbillons de fumée et de flammes, la gatte aux crottales d'or s'élever vers le ciel. »

Voir aussi, dans Pimpurniaux, la chèvre aux cornes d'or qui, tous les samedis, vers minuit, fait le trajet d'Hermanmont au château de Salm, dans l'Ardenne belge :

« Cette chèvre n'est autre chose que l'ancien fermier qui allait rendre ses comptes au seigneur quand finissait la semaine. On trouverait difficilement dans cette région un paysan qui voulût s'aventurer le samedi entre onze heures et minuit, craignant de rencontrer *li censi* — le fermier, — c'est-à-dire la chèvre aux cornes d'or. »

Tout proche est enfoui un trésor : celui du comte de Salm. C'est Satan qui le garde et toutes les ruses pour tromper sa vigilance ont échoué.

« Un jour, un paysan, croyant être plus heureux que les autres, cherchait le trésor et, creusant avec sa pioche, crut entendre un son métallique. « *Jel sins* » — je le sens, — s'écria-t-il tout joyeux. Mais survint tout aussitôt un éboulement, et le coffre s'enfonça plus profondément encore. »

LE MAHWOT ET LE KARNABO

Dans la vallée de la Basse-Meuse ardennaise, il existe une croyance populaire qui paraît être fortement enracinée. Voici d'ailleurs la légende telle qu'elle m'a été racontée en wallon par la veuve Bébert-Hiaya :

Un animal malfaisant se tient dans le fond de la Meuse. Il s'appelle « le Mahwot. » Il est amphibie. Il court sous les eaux d'un bout du fleuve à l'autre, de Revin jusqu'à Liège. Il est gros comme un veau et a la forme d'un lézard.

Il ne sort de la Meuse que très exceptionnellement et lorsque de graves événements vont survenir. Son apparition sur terre est un signe précurseur de désolation, de mort, de sang, de guerre prochaine ou de peste. Il sort aussi de l'eau à l'appel des mères courroucées contre leurs enfants qui ne veulent pas obéir. Le Mahwot a-t-il déjà dévoré beaucoup d'enfants ? On ne le sait pas au juste, mais les bambins le redoutent, surtout quand la maman leur dit :

— *V'là le Mahwot, si tu n'ti tais nai, dji vas t'fouaire mindjie* (voilà le Mahwot, si tu ne te tais de suite, je vais te faire manger).

Cette menace produit toujours son effet.

De vieilles nonagénaires, aujourd'hui mortes, m'ont affirmé, il y a quelques années, avoir rencontré, une nuit de juillet 1870, cette horrible bête à Revin et à Givet.

Sur le plateau de Rocroi, dans la région de Regniowez, le Mahwot change de nom et s'appelle le Karnabo. Il a, dit-on, une figure presque humaine, mais avec les yeux d'un basilic et un nez en forme de trompe.

La légende locale dit que, depuis de longues, très longues années, il est enfermé dans une ardoisière abandonnée.

Les méfaits, les méchancetés du Karnabo sont innombrables et servent de texte à maints contes des veillées d'hiver.

Son horrible sifflement nasal paralyse ou asphyxie ceux qui passent trop proche de l'ardoisière, et fait mourir les bestiaux.

On raconte que ce monstre, aussi redouté que méchant, n'est pas d'origine ardennaise. La légende le fait naître de l'union monstrueuse d'un bohémien qui traversa la région, au temps jadis, et d'une goule alors âgée de soixante-sept ans.

La légende dit encore que ce bohémien, père du Karnabo, était un sorcier, et les sorts qu'il jeta dans le pays sur gens et bêtes sont si nombreux qu'ils ne se peuvent compter. Puis, un beau jour, il quitta les Ardennes et n'y revint jamais. Mais il avait transmis à son fils sa puissance diabolique et, entre autres privilèges, celui de guérir les panaris, le jour du vendredi-saint, en prononçant des paroles cabalistiques, en psalmodiant des incantations magiques.

Un jour, une jeune fille osa aller le trouver dans son ardoisière. Dès qu'elle fut proche de l'entrée, le Karnabo bondit de son souterrain, au plus profond duquel il l'entraîna. Depuis cette heure néfaste, on n'a jamais revu ni la jeune fille imprudente, ni le Karnabo, et l'orifice de l'ardoisière a été muré « par ordre (?). »

En temps d'orage, on entend encore et les gémissements de la pauvrette et le terrible rugissement nasal du Karnabo.

Cette croyance au Mahwot et au Karnabo ne puise-t-elle pas son origine dans

quelque événement historique, dans quelque fait réel dont le souvenir précis s'est aujourd'hui perdu ? En tout cas, elle est encore des plus vivace dans cette région des Ardennes.

Reproduit textuellement d'après une communication écrite de M. Wauthier.

LA LÉGENDE DE JEAN D'ANGLURE

Alors qu'il guerroyait en Palestine contre les Sarrazins à la dernière croisade, Jean d'Anglure, seigneur de Buzancy, fut fait prisonnier. Or, comme c'était un brave soldat en même temps qu'un homme loyal, il devint l'ami de « Melec-Mala (?), fils du Sultan. » Après dix-huit ans de captivité, il lui fut enfin permis de revenir en France, ayant juré, « sous le serment des chevaliers, » qu'aussitôt arrivé à Buzancy il enverrait sa rançon par deux de ses vassaux.

Il rentre donc dans sa seigneurie, revoit son château. Mais, hélas ! lui, le seigneur d'Anglure, il est méconnaissable, car il a beaucoup souffert sur la terre étrangère, loin des siens, et il s'est étrangement émacié. Il s'est courageusement battu, aussi sa figure est-elle couturée de balafres et a-t-il perdu un œil ; bien des soins lui ont manqué, aussi est-il presque couvert de haillons.

Mais que sont les souffrances, lorsqu'on foule le sol de la patrie ? Qu'importent les privations d'antan, lorsqu'on va, enfin, presser sur son cœur une femme aimée à laquelle on a toujours pensé chaque jour, chaque heure, chaque minute, et dont le souvenir vous a fortifié dans la mauvaise fortune ?

Il se présente à son château, ne voulant pas, d'abord, se faire connaître, pour mieux surprendre tous ceux qui lui sont chers, pour que leur bonheur soit plus complet.

— Que voulez-vous ? lui demande-t-on durement.

— J'arrive de Palestine, je suis un ami de Jean d'Anglure et porte de ses nouvelles à ceux qu'il n'a jamais oubliés.

— Passez votre chemin, imposteur ! mendiant !

Mais dans le château tout semble en liesse : il s'en inquiète, il interroge, on veut alors lui répondre :

— La châtelaine se marie demain, le seigneur d'Anglure étant mort en Palestine depuis tantôt dix-huit années.

Il insiste tant et si bien qu'il est introduit auprès de celle qui est sa femme. Il réussit à se faire reconnaître d'elle, surtout en lui rappelant — dit la légende indiscrète — certains signes cachés qu'elle a sur le corps. Ils tombent dans les bras l'un de l'autre. Jean d'Anglure a enfin repris possession de son château, de sa seigneurie. Tous ses vassaux l'acclament, car il fut toujours juste et humain.

Mais il n'a qu'une parole ; il lui faut réaliser sa rançon. Il vend son château, il vend ses terres, charge d'or et d'argent deux mulets et part avec son domestique pour la Terre-Sainte, car il veut, lui-même, dégager sa parole de loyal chevalier.

Le Sultan revoit alors son ancien prisonnier : il ne peut cacher et son étonnement et son admiration.

— O loyal Français, s'écrie-t-il, brave chevalier ! je ne veux rien de toi ; il m'a suffi d'apprécier ton admirable loyauté ! Reprends ton or, reprends ton argent, accepte aussi ces riches cadeaux que je vais te faire comme au plus généreux de

mes ennemis, mais, en retour, promets-moi, une fois revenu dans ta seigneurie, d'y faire construire un temple à Mahomet.

— Le temple sera construit, répondit Jean d'Anglure.

Cette promesse fut tenue, et c'est pour cela qu'on s'est souvent étonné de voir en pleines Ardennes, à Buzancy, un temple élevé en l'honneur du prophète d'Allah.

L'épisode de ce second mariage qu'avait projeté la châtelaine d'Anglure paraît être une légende greffée sur la véritable histoire de Jean d'Anglure. De ce temple à Mahomet, il reste encore d'importantes ruines. C'est, par exemple, dans la mosquée que se trouvent les écoles de garçons et de filles. On conserve aussi des figures d'animaux, un cep de vigne, sculptés dans la pierre et qui servaient à l'ornementation de ce temple. Jusqu'à la Révolution, il eut un gardien.

Une note manuscrite, inédite, conservée dans les archives de Mézières et transmise par M. Notret de Saint-Lys, maire de Buzancy en 1825, dit qu'il est fait allusion à cette aventure sur les tablettes de plomb trouvées dans l'église de Buzancy. C'est une erreur, cette histoire de Jean d'Anglure en Palestine est absolument traditionnelle, et sur ces tablettes sont seulement inscrits les noms et la généalogie des seigneurs d'Anglure.

Dans les caveaux de cette église ont été découvertes deux momies paraissant remonter au dix-septième siècle et fort bien conservées : un homme et une femme, tous deux châtelains d'Anglure. La femme, assise sur une chaise, est encore vêtue de sa robe, qui n'a pas trop souffert des atteintes du temps.

Dans les *Contes gascons* (Recueil Bladé), nous voyons qu'un baron de la Gascogne est le héros d'une même aventure :

« Il arrive à cent pas de son château, étant si mal vêtu qu'il avait l'air d'un mendiant. Jusqu'à la nuit il demeura caché, alors il frappa, sans peur ni crainte, à la porte du château :

« — Pan ! pan !

« — Pauvre, que demandes-tu ?

« — Valet, qui commande ici ?

« — Pauvre, celui qui commandait ici est mort en terre sainte. Demain sa femme se remarie.

« Le seigneur monta l'escalier plus vite que le vent... »

Puis alors la scène de la reconnaissance dont voici les dernières lignes :

« — Pauvre, si cet enfant est ton fils, si je suis ta femme, prouve que tu as dit vrai.

« — Femme, voici la moitié de mon contrat de mariage. Montre la tienne.

« — C'est vrai, vous êtes mon mari.

Alors le seigneur embrassa son fils et sa femme. Tous trois se mirent à table et soupèrent de bon appétit... »

D'ailleurs, cette légende, mise en opéra comique (*Raoul de Créquy*) et multipliée au moyen-âge sous plusieurs formes, semblerait prouver que l'aventure fut assez fréquente. Généralement, tout finit bien pour le paladin, qui rosse son ennemi juste au bon moment, retrouve une épouse aimante et une fortune encore intacte.

A rappeler encore l'histoire du « sire de Bénac, » un seigneur pyrénéen. Il partit, lui aussi, guerroya longuement et revint juste à l'heure où son rival, le baron des Anglu, allait s'unir à Marthe de Baudéan, la prétendue veuve de Bénac. Bénac se présenta, terrible et menaçant, au moment où le prêtre va bénir les époux. Mais le pauvre sire avait tant souffert dans ses pérégrinations et était tellement défiguré que sa femme refusa de lui faire accueil. Seul, son vieux chien le reconnut et l'accompagna dans la retraite où le chevalier, découragé, s'en alla finir sa triste vie.

BALAN, FRANCHEVAL ET PONT-MAUGIS

Tout proche de la frontière ardennaise, en Belgique, les quatre fils d'Aymon, Renaud, Allard, Guichard et Richard, pour se défendre de leurs ennemis, avaient construit une immense forteresse. Et comme elle était bâtie sur une montagne, ils l'appelèrent Montfort.

Elle ne pouvait être prise que par trahison.

Or, un soir, un guerrier se présentait devant le pont-levis de cette forteresse.

— Qui êtes-vous? lui demandèrent les hommes de garde?

— Hernier, ennemi de Charlemagne, ami des quatre fils d'Aymon.

— Entrez !

— Bien !

Hernier put donc pénétrer dans la forteresse. Or, pendant la nuit, il y introduisit, par surprise, mille soldats de Charlemagne qui incendièrent Montfort. Réveillés par le crépitement des flammes et aussi par les hennissements de leur brave cheval Bayard, les quatre fils d'Aymon massacrèrent Hernier et ses mille soldats; mais le lendemain ils furent forcés d'abandonner le châteaufort.

Laissant leurs armées qui devaient les rejoindre, ils convinrent de partir, chacun de son côté, et choisirent un lieu de rendez-vous. Ce fut dans les Ardennes, entre Noyers et Wadelincourt, proche d'une fontaine qu'abritait un arbre gigantesque, aujourd'hui disparu, mais qui a laissé le nom de l'*arbre Renaud* à l'endroit sur lequel jadis il s'élevait.

Un jour que les quatre frères se reposaient à l'ombre de ses branches touffues, voilà qu'arrive leur père, le vieux duc Aymon, fidèle allié de l'empereur Charles. Aussitôt il provoque ses fils en combat singulier.

— Nous ne nous battrons jamais contre notre père, répondent Renaud, Allard, Guichard et Richard.

— Traîtres! lâches, s'écrie le vieux duc.

Et, furieux, il s'élance contre ses quatre fils qui cherchent plutôt à éviter les coups qu'à les rendre. Cependant Allard est terrassé! Renaud le dégage et le prend en croupe sur son merveilleux cheval Bayard.

— Fuyons! Fuyons, dit Renaud, allons, mon bon Bayard, vite, vite!

Et le cheval qu'enorgueillit ce double fardeau, — car il porte deux preux, — s'élance et, d'un seul bond gigantesque, franchit dans l'espace deux grands kilomètres. Mais comme il ne retomba pas sur terre d'aplomb, il faillit désarçonner Allard et Renaud.

— *Balan! Balan!* lui cria Renaud, c'est-à-dire dans le vieux langage ardennais : Balance! balance! reprends ton aplomb.

Et c'est depuis cette aventure que, dans cet endroit, aux portes mêmes de Sedan, prit naissance le village qui s'appelle Balan.

Mais, de Balan et toujours pour soustraire les deux frères aux poursuites du vieux duc Aymon, Bayard fit encore un saut plus prodigieux. Cette fois il retomba sur ses quatre pattes sans broncher.

Renaud, alors de sa main le caressant :

— *Franc cheval!* tu es un brave, Bayard, franc cheval!

Et, à ce même endroit où Bayard avait touché terre, s'éleva le village qui porte le nom de Francheval.

Sans doute, Allard et Renaud, grâce à Bayard, avaient pu fuir le vieux duc Aymon, mais leurs armées étaient toujours poursuivies, harcelées. Elles arrivèrent rompues de fatigue devant un torrent infranchissable et ne savaient comment le franchir quand, heureusement, leur chef qui commandait la retraite, Maugis, fils du duc d'Aigremont et cousin des quatre fils d'Aymon, prit une énorme pierre et la plaça en travers du torrent.

Sur cette pierre passèrent les troupes et là fut fondé le village qui s'appelle Pont-Maugis, près Sedan.

On montrait encore, au commencement du siècle, cette fameuse pierre sur laquelle se voyaient de légères empreintes de pas, mais elle fut jetée dans la Meuse et, depuis, n'a jamais pu être retrouvée.

Les quatre fils d'Aymon, très populaires dans les Ardennes, ne paraissent pas cependant avoir laissé une légende caractéristique et spéciale au pays, à moins que de nos jours le souvenir ne

s'en soit perdu, car nous n'avons guère entendu, à leur sujet, dans les Ardennes, que le roman de Huon de Villeneuve. Disons cependant qu'on trouva, il y a quelques années, à Marc-Saint-Juvin, deux cercueils en pierre renfermant des éperons et une lance. Les paysans affirmèrent qu'à cet endroit avaient été enterrés les quatre fils d'Aymon. Dans toutes leurs pérégrinations au milieu des forêts ardennaises, ils sont — d'après les légendes locales — accompagnés de leur cousin « l'enchanteur Maugis » qui, pour les soustraire aux poursuites de Charlemagne, les fait disparaître dans des nuages qui s'élèvent de terre dès que Maugis a répandu certaine poudre blanche dont il ne se sépare jamais.

Disons aussi qu'on ne peut guère parler des quatre fils d'Aymon sans signaler l'existence dans « la forêt de Mazarin » d'un chêne qui s'appelle : *Le chêne des quatre fils d'Aymon*. Cet arbre est de toute beauté et, à une certaine hauteur, se partage en quatre branches d'une symétrie parfaite.

La tradition raconte encore que l'un des quatre fils d'Aymon aurait habité le château de Stonne. Chaque nuit, à l'heure convenue, il allumait un grand feu sur la butte appelée, aujourd'hui, le *pain de sucre*, annonçant ainsi à ses trois autres frères qu'il était toujours en vie.

On remarquait aussi, dit la légende, qu'aux mêmes moments, de pareils feux s'allumaient à Omont, à Bourcq et à Montfaucon.

Ces feux n'étaient-ils pas les signaux télégraphiques dont se servaient nos aïeux?

Où était exactement ce château de Montfort? Il est difficile de préciser. Dans ses *Légendes de la Meuse*, M. Henri de Nimal place à Dinant ce château de Montfort, mais dans les Ardennes on affirme qu'il était à Château-Regnault. Voir, dans le manuscrit inédit des *Ardennes illustrées*, aux archives de Rethel, une dissertation de M. Chéri-Pauffin sur ce château de Montfort.

M. Hubert écrit dans ses *Mélanges d'histoire ardennaise* : « Le voyageur qui visite aujourd'hui Château-Regnault chercherait vainement les traces de son ancienne forteresse. Il n'en reste aucun vestige. Seulement, il y a quelques années, on voyait encore, au milieu des roches, sur le flanc de la montagne, une grande pierre carrée à laquelle on donnait, dans le pays, le nom de *Table de Pont-Maugis* et que certains antiquaires considéraient comme un monument druidique. Peut-être faudrait-il se contenter de ne voir dans cette table de Maugis qu'un débris des murailles féodales. Si cette opinion n'est pas la plus savante, elle est, croyons-nous, la plus probable. La légende des quatre fils d'Aymon est représentée à Château-Regnault par quatre roches qui se dressent sur le sommet de la montagne au pied de laquelle s'étend le village et qui, vues de loin au clair de lune, figurent assez bien quatre gigantesques cavaliers. »

« Regnault tant qu'on voudra, Château c'est une autre affaire. Et il n'y en a pas plus que sur la main. Cependant, en y regardant mieux, on arrive à découvrir les traces d'un manoir qui datait du treizième siècle et tirait son nom d'un certain Rinaldus, l'architecte. Donc rien de Renault, l'aîné des quatre fils d'Aymon...

« Quant à leur légende, il n'est guère possible de préciser les circonstances qui nous la font retrouver ici, pas plus qu'à d'autres endroits du sol ardennais. Ces personnages de l'épopée carlovingienne emplissent la région de l'antique forêt personnifiant la lutte opiniâtre contre l'établissement de la puissance suzeraine. Leurs noms restaient attachés à des ruines célèbres (dans les Ardennes belges et françaises) telles que le château d'Amblève en aval d'Aywaille, celui d'Aigremont à l'entrée du vallon des Awirs près d'Engis, celui de Montfort sur l'Ourthe, celui de Renantein à Malmédy, etc., etc. » — Jean d'Ardenne (Léon Dommartin) *Guide du Touriste en Ardenne* (belge).

« Montfort et Poulseur, dans l'Ardenne belge, avaient, jadis, chacun son château; ils ont, aujourd'hui, chacun leurs ruines... Les traditions locales rattachent les destinées de ces deux manoirs ruinés à celles de ces héroïques paladins appelés les quatre fils d'Aymon. Montfort serait le château d'où ils auraient longtemps bravé la puissance de Charlemagne; Poulseur, la position occupée par l'empereur, pendant les seize mois qu'il tint ses adversaires assiégés. Mais en admettant que la légende eût un fond de vérité, lequel l'emportera des nombreux châteaux qui réclament l'honneur d'avoir abrité les quatre frères? Sera-ce Renarstein sur la Warge ou Neufchâteau sur l'Amblève, ou Montfort sur l'Ourte, ou Dhuy sur la Méhaigne, ou Aigremont et Poilvache sur la Meuse?... L'histoire est sobre de détails sur les deux forteresses de Montfort et de Poulseur. Montfort fut détruit dans les dernières années du quinzième siècle. La tour de Poulseur était encore intacte au seizième siècle, et son état actuel (*écrit en 1856*) permet de supposer que sa ruine s'accomplit sous l'action lente des dégradations occasionnées par la négligence des propriétaires. » — Pimpurniaux : *Guide du Touriste en Ardenne*.

Voir Duvivier : *L'ancienne forteresse de Château-Regnault*, dans la *France littéraire* d'octobre 1847.

Ce que nous disions des quatre fils Aymon s'applique aux héros bien connus du cycle carolingien : Doon de Mayence, Ogier le Danois — ou mieux l'Ardennois — le chevalier aux Cygnes, l'un des ancêtres de Godefroy de Bouillon. Nous n'avons pu recueillir sur eux aucune légende vraiment caractéristique, et certains souvenirs bien confus ne paraissent être que des réminiscences plus ou moins complètes des poèmes de la *Bibliothèque bleue*.

LA FLEUR D'OR

Il y a de cela plus de cent ans qu'à Villy, une nuit d'hiver, Gilles Prugnon, enragé fumeur, rentrait des champs, sa pipe à la main, mais ne pouvant l'allumer parce qu'il avait perdu son briquet.

Il traversait mélancoliquement le *Pré de la Forteresse* — où s'élevait autrefois un château féodal, rasé par le duc de Bourgogne après le siège de Villy, en 1443 — lorsqu'il aperçut à terre, et luisant dans l'obscurité, des tisons enflammés.

— Oh ! oh ! se dit-il, cela tombe bien et les bergers ont eu une heureuse idée de faire du feu ; je vais donc enfin allumer ma pipe.

Il se baissa pour ramasser une braise, puis en même temps qu'il allongeait la main, il recevait un coup sec sur les doigts. Instinctivement, il retira la main, mais trop préoccupé d'avoir du feu, trop impatient de fumer, il l'allongea une deuxième fois : encore un coup plus sec que le premier. Et chaque fois qu'il allongeait la main, il recevait un nouveau coup.

— Voilà, fit-il, qui est vraiment singulier ; il y a donc ici des sorciers invisibles qui se chauffent ?

Et, regardant attentivement à sa droite et à sa gauche, il vit, semblant garder le feu, deux lions, la patte en l'air et prêts à lui décocher un nouveau coup de griffe s'il tentait encore de prendre du feu.

Gilles Prugnon s'enfuit épouvanté.

Le lendemain, il revint au Pré de la Forteresse, à l'endroit même où lui était arrivé cette singulière aventure : plus de charbons incandescents, plus de lions veillant, mais, à la place, une belle fleur jaune dont les pétales étaient autant de pièces d'or. Vite, il voulut s'en emparer. Il tendit la main et reçut, comme la veille, un coup sec sur les doigts ; mais cette fois, les lions étaient invisibles.

Encore plus épouvanté, Gilles Prugnon s'enfuit.

Cependant, il revint encore au Pré de la Forteresse. Cette fois, il ne vit pas la fleur d'or et ne sut même plus reconnaître où elle avait poussé.

Car il faut vous dire que, dans ce pré, Jehel, seigneur de Villy, avant de mourir, cacha jadis tous ses trésors dont il confia la garde à deux lions, et que cette fleur jaune est une fleur d'or engendrée par toutes ces richesses enfouies sous terre.

Cette fleur d'or, raconte la légende, et ces deux lions ne se montrent qu'une fois tous les cent ans. Et cependant la centième année a déjà passé sans que personne ait vu et la fleur et les lions. D'ailleurs, à quoi bon, puisque les lions font si bonne garde qu'on ne pourrait s'emparer du trésor et que le lendemain on ne peut plus retrouver la place où, dans le pré, a poussé cette belle marguerite jaune.

Cette légende nous a été contée par M. Debant, instituteur, alors à Villy.

Les trésors cachés dans des souterrains que gardent des fées, des lutins, ou des cavernes dont l'ouverture a été bouchée à la suite d'un éboulement, d'un cataclysme, d'un phénomène naturel quelconque, sont très nombreux dans le monde entier. Nous retrouvons pareille légende dans toute l'Europe, dans les Indes, en Chine, en Arabie, etc., etc. ; mais on comprend qu'il nous est impossible de les citer. Rapportons toutefois, à titre de curiosité, cette légende que nous lisons dans l'ouvrage de M. Dembrwoski : *Deux mois en Espagne :*

« On croit aux trésors cachés par les Maures dans les murailles de l'Alhambra. La garde en est confiée à un taureau indomptable qui fend les montagnes d'un coup de corne, et à deux chevaux sauvages appelés : l'un, le *Décapité* parce qu'il n'a pas de tête, l'autre, le *Velu*, à cause de son long poil. Le taureau se promène la nuit entre le cimetière de la ville et le palais, et ne sera dompté que lorsqu'une vierge nommée Marie, accompagnée de deux autres vierges nommées

aussi Marie, et tenant par la main droite un garçon nommé Juan, aura le courage de placer la paume de sa main gauche entre les cornes du taureau qui, dès ce moment, deviendra plus doux qu'un agneau. »

Dans *Salammbô*, voir, chapitre V, « Tanit. » Le Zaïmph, caché au plus profond du bois, est, par surcroît, protégé, défendu par des animaux chimériques.

Quelquefois les trésors sont gardés par des squelettes. Dans la *Légende de l'Italie du sud*, que rapporte M. DE MORTILLET, une grotte contient un trésor précieux que gardent des squelettes gigantesques, toujours prêts à se ranimer et à frapper, jusqu'à la mort, le téméraire qui tenterait de pénétrer dans la grotte.

Au nombre des similaires les plus curieux, citons un conte scandinave : *Swend;* un conte albanais recueilli par DOZON : *Le Lion aux Pièces d'or;* et un conte slovaque recueilli par LÉGER : *Le Berger et le Dragon.*

Chez les Bourguignons et les Lorrains, les *Vouivres* gardaient pour le diable des trésors enfouis sous les ruines. C'étaient ordinairement d'affreux serpents à la tête surmontée d'une escarboucle de grand prix, ou bien des fées qui, au lieu d'un œil, avaient au milieu du front un diamant lumineux qu'elles ôtaient pour boire dans les sources. Celui qui en trouvait un obtenait richesse et en jouissait paisiblement jusqu'à la fin de ses jours. Cette croyance existe encore dans le Jura. — A. CHALLAMEL : *Mémoires du Peuple français.*

Voir sur les gnomes, les esprits, les fées et les animaux gardiens de trésors : *Les Curiosités infernales,* p. 259-272.

LA POULE DE PARFILET

Sur une colline élevée au nord-ouest de Renwez et qui s'appelle le mont Parfilet, au ras d'un petit sentier que fréquentaient seuls les seigneurs de Lonny lorsqu'ils se rendaient à leur château de Montlieu, se voyait autrefois, il y a plusieurs siècles, une maison d'aspect fort simple, habitée par un chauffournier, père de plusieurs enfants. Or, au nombre de ces enfants il y en avait un dont la chronique n'a pas conservé le nom et qui faisait le désespoir de ses vieux parents : ivrogne, querelleur, toujours par voies et par chemins, comme un bandit de grande route. Pour satisfaire ses goûts dépravés, il lui aurait fallu d'énormes richesses, et son père ne pouvait que lui donner le peu d'argent, produit de son four, ou qu'il gagnait en vendant le lait de ses deux vaches et les œufs de ses poules.

C'est justement sur ces poules que ce mauvais garçon avait jeté son dévolu. Chaque jour, il en volait une, la vendait, puis allait boire au cabaret les quelques sous qu'il en retirait. En vain le chauffournier se demandait où passaient ses poules : elles ne pouvaient être, pensait-il, prises que par le diable. Sans doute, il arrivait par la cheminée, ou même par le trou de l'évier, car la maison, toujours fermée, éloignée de toute habitation, et le jardin bien clos, n'étaient guère accessibles aux voleurs.

N'y tenant plus, il se rendit un jour à Renwez, entra à l'église et s'agenouillant au pied de l'autel consacré à la Vierge, il fit cette prière :

— O Sainte Vierge Marie, mère de Dieu, protectrice des affligés, ayez pitié de moi et de ma famille exposés à mourir de faim, de misère, si vous ne mettez un terme aux maléfices de Satan et si vous ne lui ordonnez de ne plus me voler mes poules. Oh ! Sainte Vierge Marie, mère de Dieu, ayez pitié de moi ! exaucez-moi !

Cette prière terminée, le chauffournier rentra chez lui. Le soir, comme d'habitude, il se coucha et s'endormit. Mais, vers les dix heures, il fut réveillé par de petits coups secs, repétés, venant du dehors et frappés à sa porte. Il ouvrit ; c'était une de ses poules qui faisait ce bruit. Il la prit, la porta au poulailler, compta et vit, la fugitive revenue, que son nombre y était.

Le lendemain, vers les midi, le chauffournier travaillait à son four, lorsque le plus jeune des enfants arriva, courant à lui, tout essoufflé : « Papa ! papa ! cria-t-il, le frère est tombé dans un trou à Parfilet ! » En toute hâte il s'y rendit et trouva,

en effet, son malheureux garçon mort au fond d'un précipice tout nouvellement creusé. La terre s'était donc entr'ouverte sous les pas du voleur et c'est en tombant qu'il avait lâché cette poule rentrée pendant la nuit et dérobée par lui pour être vendue à Renwez.

La légende ajoute que pendant longtemps, très longtemps, une fois l'année, à dix heures du soir, l'âme de ce malheureux, sous la forme d'une poule, errait sur la route qui conduisait à la maison du chauffournier. Aujourd'hui on ne rencontre plus cette poule, mais on voit encore le précipice non comblé au fond duquel mourut, si durement châtié, le fils du chauffournier.

Cette légende est aussi reproduite, mais avec des amplifications qui n'ont aucun caractère traditionnel, dans la *Monographie du marquisat de Moncornet*, par LÉPINE.

L'OUYEU DES GROS-BOIS

Au siècle dernier, en 1785, le couvent de Laval-Dieu comptait au nombre de ses moines un certain frère Gauthier qui aimait passionnément la chasse. Un dimanche matin, suivant son habitude, il endossa la gibecière, s'arma d'un fusil et alla battre le bois longtemps avant l'office. Mais une fois sur la piste du gibier, sa passion prit le dessus, et il n'entendit pas le son des cloches annonçant la messe. En vain les religieux l'attendirent-ils quelques instants : ils durent commencer la messe et la stalle de Gauthier resta vide.

Pendant ce temps là, en plein bois, il « examinait le pied » et, fier d'avoir si bien trouvé, il se lançait sur la trace en s'écriant :

— Que le diable m'emporte si ce n'est pas un loup !

Fatales paroles !

Peu après il apercevait la bête au milieu d'un fourré, la visait et la tuait : c'était un renardeau !

A cette vue, Gauthier se rappelant son imprécation, se prit à trembler. Mais trop tard, car, déjà, Satan était devant lui, sous la forme d'un « petit vieillot » tout noir, aux pieds fourchus, au front cornu et traînant une longue queue. Glacé de frayeur, Gauthier s'efforce de l'éloigner, mais Satan ne bouge pas, rivé à terre comme par une force supérieure ; il veut l'exorciser, et instinctivement cherche son chapelet, il ne le trouve pas.

Le petit vieillot ricanait.

— Tiens, dit-il, lui tendant un parchemin, signe !

— Quoi ?

— La vente que tu me fais de ton âme, en échange de l'argent que tu vas recevoir.

— Comment signerais-je ? Je n'ai pas d'encre.

— Pique-toi à la veine et signe avec ton sang.

Au même moment, se fit entendre un son argentin : c'était la cloche du couvent qui se balançait dans les airs pour annoncer la *Levée de Dieu*.

— La levée de Dieu ! s'écria Gauthier plein d'effroi !

— Oui ! la levée de Dieu au couvent, riposta Satan, mais ici, en plein bois, moi aussi je vais faire la communion.

Et sortant de sa poche un mélange hideux de liquides puants, il communia, faisant force gestes grotesques, sous les espèces du vin.

Puis lorsqu'il eut terminé cette parodie :

— Eh bien ! veux-tu signer ?

— Non !

— Soit ! j'emporte alors ton âme et ton corps. Si tu signes, ton âme seule m'appartiendra et ton corps te restera ; mais pour reconnaître ma très grande bonté, tu feras toutes les nuits treize fois le tour des Gros-Bois, en criant : « Taïaut ! taïaut ! » en excitant les chiens comme si tu étais en chasse.

Gauthier signa et Satan disparut.

Et depuis ce jour fatal, le pauvre moine quittait chaque nuit sa cellule et parcourait treize fois les Gros-Bois, animant ses chiens imaginaires et criant de distance en distance, aussi fort qu'il le pouvait : *Ouh ! ouh ! ta ! ta ! taïaut ! taïaut ! taïaut !*

On lui donna dans le pays le nom d'*Ouyeu*, c'est-à-dire de crieur. Personne ne le vit jamais, mais tout le monde l'avait entendu et peut être même, aujourd'hui, quelques bonnes femmes l'entendent-elles encore.

Voir : *Histoire de Gespunsart*, par l'abbé Péchenard ; M. Hubert Colin, dans ses *Biographies et Histoires ardennaises*, parle aussi de l'*ouyeu* de Gespunsart, mais il a dénaturé la légende traditionnelle en l'enjolivant de détails et d'ornements littéraires pris dans son imagination. Nous l'avons rapportée ici, telle qu'elle est racontée dans le pays.

Rappelons à ce propos que dans son volume cité, M. Hubert Colin a pris pour texte de quelques unes de ses narrations, certaines légendes locales. Mais, en les développant, il leur a fait perdre tout leur caractère traditionnel. Ce ne sont alors que de jolies fioritures sur un canevas tout exprès choisi.

Le mot *ouyeu* est resté dans le langage local du pays de Gespunsart. Criez-vous, ou même parlez-vous très haut en causant, on ne manquera pas de vous dire : « *Tais-toi donc, tu cries comme l'ouyeu des Gros-Bos.*

Harcy avait aussi son ouyeu, dit *Ouyeu de Doby*, du nom de l'étang de Doby, qui se trouve non loin de la gare actuelle de Rimogne, à un kilomètre et demi d'Harcy. Ce Ouyeu n'était ni un moine, ni même l'âme d'un moine ; mais un animal étrange, horrible — que personne d'ailleurs n'a jamais vu — et terrifiant chaque nuit toute la contrée par les cris sinistres qu'il poussait. L'entendait-on : « Voilà l'ouyeu qui nous appelle, disait-on, vite, rentrons ! » Et on se claquemurait au plus profond de sa demeure.

A signaler encore deux ouyeux, l'un à Châtillon, où l'on disait également à qui parlait trop haut : « Tu cries comme un ouyeu, » et qui n'était qu'un fantôme errant chargé d'une borne qu'il devait remettre à la place où il l'avait prise quand, en chair et en os, il vivait sur terre ; l'autre à Warnécourt et à Prix.

C'était un farfadet, tout de rouge habillé et dansant la nuit, dans les bois qui séparent Prix de Warnécourt, en criant aussi fort qu'il le pouvait : « Ah ! ah ! ah ! » et modulant ces cris sur les notes *la, fa, ré*. On l'avait surnommé « le bauieux » du bois de Prix. — *Communiqué par* M. A. Louis.

A Étrépigny, ce n'était pas un ouyeu, mais une *ouyeuse* appelée *la Demoiselle de la Garenne*, dont le fantôme, la nuit, revenant dans les bois chercher une pantoufle perdue, poussait des cris affreux.

Les Ardennes belges ont — ou eurent — une « oyeuse » célèbre : Mélusine, la fée de l'Alzette, qui fut l'épouse de Sigefroid, seigneur de Kocrich. Sigefroid, en se mariant, avait promis de la laisser seule dans sa chambre, pendant vingt-quatre heures, le premier soir de chaque mois et de ne chercher ni à la voir ni à lui parler. S'il violait sa promesse, il la perdait à jamais.

« ... N'y tenant plus, il appliqua ses yeux au trou de la serrure. Qu'aperçut-il ? Sa femme nue qui se baignait dans un immense bassin, tenant à la bouche la clé d'or de son appartement et laissant voir le bas de son corps que terminait une queue de poisson. Stupéfait, Sigefroid ne put retenir un grand cri, auquel répondit un cri de Mélusine, au moment même où le rocher du château s'entr'ouvrait pour l'engloutir... Mélusine, néanmoins, n'a pas quitté ces lieux : elle habite toujours les souterrains du bock et, parfois la nuit, on l'aperçoit au-dessus du pont gigantesque séparant de la Ville-Haute (Luxembourg) ce formidable bastion. C'est surtout lorsqu'un malheur menace sa cité chérie, qu'elle se montre et pousse des cris plaintifs... » — Pimpurniaux : *Guide du Touriste en Ardenne.*

Voir dans Monnier et Vingtrinier : *Traditions du Forez, du Bugey, etc.*, la légende du « Crieur des Bois » et aussi, dans Grimm, de nombreuses légendes « d'Esprits crieurs, » etc., etc.

L'OUYEU DU PONT-DES-AULNES

Il y avait autrefois, aux Mazures, un château-fort appartenant à un seigneur nommé Perreau. Il y avait aussi, non loin des murs de ce château, une petite abbaye où vivaient des religieuses de Notre-Dame-de-la-Consolation, au nombre desquelles il s'en trouvait deux d'une rare beauté. Or, le seigneur Perreau, qui avait eu fort souvent occasion de les voir et surtout de les admirer, en devint subitement amoureux ; il voulut même, plusieurs fois, les attirer dans son manoir et leur faire agréer ses impudiques propositions.

Un jour qu'il cherchait dans son esprit le moyen de réussir, fût-ce même par violence, il ne trouva d'autre expédient que d'appeler le diable à son secours.

— Me voici, dit Satan qui, s'attendant toujours à être appelé, se trouvait à ses côtés ; me voici, que me veux-tu ?

— Il y a, lui répondit Perreau, dans une petite abbaye proche de mon château, deux religieuses merveilleusement belles et qui résistent à mon amour. Peux-tu me les livrer ? Tu auras tout ce que tu exigeras de moi.

— Eh bien, reprit Satan, tu auras les religieuses en échange de ton âme que tu vas me donner ; dans trente ans je viendrai la prendre, à moins que tu ne meures avant cette époque.

— Affaire convenue, dit Perreau ; amène-moi les religieuses dès ce soir même.

A peine était-il nuit, et au moment où messire Perreau venait de faire éclairer ses appartements et servir son souper, qu'il vit entrer les deux religieuses. Elles lui exprimèrent leur étonnement de le voir en si belles dispositions, le messager qui les avait envoyées leur ayant dit qu'il était dangereusement malade et réclamait des soins ainsi que des prières. Perreau les reçut avec joie, leur fit mille politesses, puis, ayant ordonné à ses gens de fermer toutes les portes du manoir, elles se trouvèrent prisonnières, à la merci de leur ennemi.

Ce qui se passa, cette nuit-là, au château des Mazures, est toujours resté enseveli dans les plus profondes ténèbres. Aucun historien, aucun chroniqueur n'en ayant été témoin, rien n'en a transpiré dans le pays, sinon que l'on attribua à Perreau la suppression de l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Consolation qui eut lieu quelque temps après.

Mais trente ans s'écoulent rapides pour ceux qui vivent dans la retraite comme pour ceux qui habitent des palais somptueux. Or, pendant ce temps, messire Perreau ne fut pas heureux. Un fils unique qu'il avait eu de sa femme, morte en lui donnant le jour, avait été tué en combattant, et il le pleurait encore lorsque le souvenir de son marché vint lui rappeler que bientôt l'heure fatale sonnerait pour lui.

Un soir, en effet, il vit tout à coup son château éclairé comme il l'était à pareil soir il y a trente ans et un souper splendide servi comme à cette époque. Puis, Satan, qui avait présidé à tous ces apprêts, lui apparut soudain, armé de pied en cap.

— Je viens, dit-il, chercher ton âme : tu me l'as vendue, elle m'appartient.

Perreau, voulant courir à ses armes pour se défendre, se leva précipitamment, mais, dans son mouvement si brusque, il renversa l'un des flambeaux allumés qui mit le feu aux tentures et aux tapisseries. Bientôt le château était la proie des flammes.

Et le diable, pendant que brûlait le manoir, s'étant emparé de sa victime, la porta sur un arbre, au beau milieu de la forêt de Mannessart, où il la fit languir, souffrir et crier pendant trois jours après lesquels il la précipita dans un gouffre profond qui porte encore, aujourd'hui, le nom de « Trou-Perreau. »

Or, pendant longtemps, chaque année, quand revenait cette même nuit si tragique, on entendait gémir et crier dans le bois l'âme infortunée de messire Perreau, et c'est pour cela qu'il fut appelé par « les anciens » *l'Ouyeu du Pont-des-Aulnes.*

Voir les notes à la légende précédente.

Page 126, en notes, nous signalions d'après Pimpurniaux, *Guide du Touriste en Ardenne* (par erreur nous avions attribué cette note à M. Fricotteau) — la légende du *Bayeux* — mieux de l'ouyeu des Mazures. Cette légende, toute ardennaise, appartenant au cycle des *ouyeux*, ou crieurs de nuit, nous la résumons en suivant le récit de M. Pimpurniaux :

« Le bois des Marquisades se trouve proche des quatre chemins qui conduisent aux Mazures, à Laifour et à Deville. Cet endroit est celui que le *Bayeux* — le crieur — a choisi pour théâtre de ses exploits nocturnes. Le voyageur attardé qui se trouve en ces lieux maudits, lorsque minuit sonne, est certain d'entendre des cris de détresse semblables à ceux poussés par un malheureux qui se noierait : Cris de chouette, disent les esprits forts du pays. Le plus sûr est toujours d'invoquer son bon ange et de faire le signe de croix.

« Jadis, il y a de cela fort longtemps, vivait aux Mazures un riche paysan appelé Nicolas et surnommé *Mochet* — émouchet — tout autant à cause de ses habitudes que de sa physionomie rappelant celle d'un oiseau de proie. Jamais sobriquet n'avait été mieux appliqué. Rien ne coûtait à Nicolas pour augmenter son trésor, devenu son seul souci, son unique fin. Bassesses auprès des forts, menaces auprès des faibles, tromperies et faux serments envers tous n'étaient que jeux pour cet âme intéressée. Tout lui était bon, autant le pauvre denier de la veuve que la pièce d'or du riche. Jamais il n'avait voulu prendre femme dans la crainte, ayant une famille à nourrir, de pouvoir moins amasser. Lui demander un service, si léger fut-il, c'était perdre sa peine. Pour économiser son huile, il eût refusé d'allumer sa lanterne et de marcher au secours d'un voisin égaré.

« ... Un jour qu'il avait assigné rendez-vous dans un cabaret de Revin à un paysan dont il convoitait l'héritage, il se trouva, revenant aux Mazures, pris par la nuit. Il lui fallait bien cependant traverser le bois et suivre un sentier à peine tracé, au milieu de ces brouillards épais si fréquents en octobre. Il se perd, et tout à coup une lumière apparaît dans le lointain. Nicolas se croit sauvé. Il marche et tombe dans un marais.

« ... Il voit alors la lumière maudite arrivant à lui, voltiger au-dessus de sa tête. C'était une *lumerotte* dont la flamme trompeuse l'avait égaré. Plus il fait d'efforts pour sortir du marais, plus il s'y enfonce. Au moment où il sent que sa tête va disparaître dans le bourbier, il entend sonner minuit à l'église des Mazures. Il pousse un cri désespéré d'angoisse. Comme pour répondre à son appel, des centaines de *lumerottes* s'élèvent de tous les points du marécage et commencent autour de lui une danse terrible. Enfin lorsque la tête de l'infortuné a disparu et que le gouffre bourbeux s'est refermé sur lui, l'infernal sabbat cesse, tout redevient silencieux.

« Depuis lors, chaque nuit, à l'heure même où il s'est enfoncé dans le marais, Nicolas quitte son lit boueux et, de nouveau, fait entendre le cri sinistre qu'il poussa lorsqu'arriva son heure dernière. Il erre à la recherche de cette même *lumerotte* qui l'a égaré et, s'il rencontre un voyageur qui n'a pas su conjurer les puissances infernales, il s'empare de lui. Toutefois il ne lui est pas donné de l'entraîner au fond du gouffre, où force lui est de rentrer une heure après qu'il en est sorti... »

LA CRÊTE-DES-LOUPS

A l'entrée de Rethel s'élève une petite colline que l'on appelle « la Crête-des-Loups. » Voici, d'après la légende, d'où lui vient ce nom :

A cet endroit, au lieu même où le chemin aboutissant à la porte Saint-Nicolas vient rejoindre la route, aujourd'hui Nationale, alors que l'ancienne cité de Mazarin était encore une place forte et que des bastions, des remparts l'entouraient de leurs enceintes, s'élevait, en 1667, une cabane que l'on eût pu croire inhabitée tant elle paraissait délaissée, misérable. Et pourtant, à la fumée légère qui s'échappait de sa cheminée lézardée, on voyait bien que des êtres vivants y trouvaient un refuge contre les ardeurs de l'été et les frimas de l'hiver.

C'était là, en effet, qu'habitaient François Tridon, le braconnier, et Marthe Brichet qu'il avait épousée par amour, unissant, ainsi, la pauvreté à la misère : le mari n'ayant eu pour unique héritage que cette bicoque et la femme n'ayant pu apporter au ménage que ses deux bras toujours prêts à travailler.

François, grand et robuste gaillard, dans toute la force de ses trente ans, était un chasseur intrépide, renommé pour la sûreté de son tir. Marcheur infatigable, toujours à travers champs ou dans les forêts, il savait, à coup sûr, où trouver un lièvre au gîte, dans quelle bauge dormait un sanglier, dans quels halliers se cachait un cerf, et rarement, le soir, il revenait sans sa proie. Aussi, pouvaient-ils vivre tant bien que mal.

Mais il arriva que l'hiver de 1667 fut tout particulièrement rigoureux. Un soir de novembre, la neige tomba épaisse, le lendemain elle tombait encore, aussi le surlendemain, et pendant plus d'un long mois elle ne cessa de tomber. La misère, alors, entra dans la cabane : pas de lièvre, pas de sanglier, pas de cerf à tuer, à porter au marché ; par contre, pas d'argent en retour.

Il fallut bien, cependant, pour manger, se décider à se mettre en chasse, et la faim, qui pousse le loup hors du bois, poussa le braconnier hors de sa cabane.

Un matin donc et bien qu'il neigeât toujours, Tridon prend son fusil, embrasse sa femme, siffle son chien et sort. Mais, à peine arrive-t-il à l'orée de la forêt qu'il est entouré de loups affamés. Il fait feu, croyant ainsi les mettre en fuite. Mais, plus acharnés, se jettent sur Tridon ces loups affamés. Heureusement que Marthe, à travers les détonations, a entendu les appels de son mari. Elle s'est armée d'un fusil, accourt, fait, elle aussi, le coup de feu, et les loups battent en retraite.

Tous deux, alors, n'ayant plus de poudre, n'ayant plus de plomb, ils reviennent à la cabane dont la porte est restée ouverte. Là, pour se mettre à l'abri du froid, de la neige, se sont réfugiés d'autres loups qui se jettent, dès qu'ils les voient rentrer, sur Tridon et sur Marthe. Assaillis, ils ne peuvent faire feu. De la crosse de leurs fusils, ils cherchent à les assommer, et ce fut alors une mêlée horrible dans laquelle, épuisés, perdant le sang par leurs cruelles blessures, succombèrent le braconnier et sa femme, qui servirent de pâture aux loups.

Et c'est en souvenir de ce terrible drame que, depuis cette époque, cet endroit s'est appelé « la Crête-des-Loups. »

Voir, au sujet de cette légende, les curieux manuscrits légués aux archives de Rethel par M. Chéri-Pauffin.

LA PIERRE DE MADAME DE CORMON

Vers la fin du dix-septième siècle vivait à Haybes-sur-Meuse un riche seigneur, riche s'il en fût, car tout Haybes lui appartenait. Il se nommait M. de Cormon et habitait avec M^me^ de Cormon dans son château dont il ne reste plus aujourd'hui que les murs et qu'il avait fait bâtir au sommet de la colline sur laquelle va s'étageant une partie du village. Et flanquée à l'un des coins du château, prenant pied dans une cour où l'on n'entrait qu'en passant sous une lourde porte cochère assez basse, une tourelle appelée *la prison* sans doute parce que M. de Cormon était le geôlier en même temps que le justicier de ses vassaux.

Malgré leurs immenses richesses, M. et M^me^ de Cormon n'étaient pas heureux.

Pourquoi? Sans doute parce que le bonheur ne se peut acheter. Dans ce manoir si somptueux il n'y avait que tristesse, si bien que Mme de Cormon, sans cesse rudoyée par son mari, passait tout le long du jour à « larmoyer moult fort » comme on le dit encore, de nos jours, à Haybes où cette légende ne sera bientôt plus qu'un vague, très vague souvenir.

Un matin, contre son habitude, le sire de Cormon fut aimable. Il proposait à Mme de Cormon, toute joyeuse, d'accepter une promenade à cheval dans la forêt. Son seigneur allait-il donc s'humaniser pour elle? Ils montèrent alors à cheval, la femme, selon la monde du siècle, s'étant mise en croupe derrière son mari.

Au moment où ils allaient franchir la porte cochère, M. de Cormon, en même temps qu'il baissait vivement la tête, éperonnait son cheval qui bondit et, d'un saut, se trouva hors la cour. Mais Mme de Cormon, n'ayant pu se baisser assez vite, frappait violemment de la tête contre l'épaisse barre de fer servant de poutre à la poterne, tombait ensanglantée, évanouie... et M. de Cormon, donnant plus fort de l'éperon à son cheval, disparaissait en une course vertigineuse dans le fond du bois. Oncques on ne le revit à Haybes.

Elle revint à elle, Mme de Cormon, et, après une longue fièvre, après de longs délires, put, enfin, être rappelée à la vie par ses vassaux dévoués. Mais toujours languissante, toujours larmoyante, elle quittait ce monde, qui pour elle avait été si sombre, le 29 mars 1729, à l'âge de soixante-quinze ans, ainsi qu'il est dit sur sa pierre tumulaire que l'on voit dans l'église d'Haybes.

Elle laissait, en mourant, tout son or aux pauvres de la commune et à l'église où l'on dit encore, en l'an de grâce 1890, des messes pour le repos de son âme. Ses fermes, ses bois, elle les donnait au prieuré des Jérômistes de Diversmont qui lui firent élever une chapelle, en pleine forêt, et où l'on arrivait par un petit sentier qui porte toujours le nom de : *Sentier de Cormon*.

Cette chapelle fut brûlée pendant la période révolutionnaire, si bien qu'il n'en reste plus trace, et les fermes, dépendantes du prieuré, devinrent biens nationaux. Mais la légende raconte que pendant l'incendie se grava sur un rocher, faisant face à la chapelle, la figure de Mme de Cormon voulant ainsi protester contre un pareil vandalisme. Et sur ce rocher dit *La pierre de Cormon,* que ne manquent pas d'aller voir les touristes en excursion dans notre belle vallée de la Meuse si bien appelée « une petite Suisse, » on distingue encore, en effet, de nos jours, et très nettement, un fin profil de femme, au nez aquilin, à l'œil très doux et coiffée à la mode du temps.

Cette légende nous a été contée par Mme veuve Caruel, d'Haybes-sur-Meuse.

LE COFFRET DE HENRI IV

Vers l'an 1608, le bon roi Henri IV eut une heureuse idée : il entreprit de visiter cette partie de la Champagne qui forme aujourd'hui le département des Ardennes. Il arriva donc, un beau matin, dans le Rethélois où tout le pays fut sur pied pour le recevoir. Chacun voulait voir d'aussi près que possible le monarque gascon déjà célèbre par ses bons mots à l'emporte-pièce et son courage de bon aloi. Les paysans, surtout, ne se tenaient pas d'aise, car la fameuse poule-au-pot venait, en ce moment, d'achever son tour de France.

Entrant donc dans Rethel, il dut tout d'abord subir un de ces longs et ennuyeux

discours obligatoires auxquels, d'ailleurs, il répondait en quatre mots avec sa malicieuse bonhomie, persuadé à bon droit que les meilleures harangues sont les plus courtes et qu'une seule phrase, pourvu qu'elle soit bien appliquée, peut résumer toute une situation. Puis, le soir venu, il s'attabla sans façon chez le bailli, chez l'échevin, peut-être même chez le gouverneur, et, comme un franc-luron qu'il était, se montra bon convive. Surtout, il ne pouvait se lasser de certain cidre ardennais, tout pétillant et tel qu'on le fabriquait alors dans les Ardennes. Il faillit même, ma foi! le préférer à son cher vin de Jurançon si chaud, si vermeil et dont sa vaillante mère, Jeanne d'Albret, une seconde après qu'elle l'eut mis au monde, lui mouilla les lèvres avant qu'on le déposât dans l'écaille de tortue qui fut son berceau.

Le repas terminé, ce fut bien avant dans la nuit, on le conduisit dans la plus belle chambre du logis, comme bien vous l'imaginez, et là il s'étendit dans son lit, heureux d'y prendre, enfin, un repos qu'il avait si fort mérité. Mais voilà qu'à peine endormi il est réveillé par il ne sait quelle douleur sourde qui va s'accentuant et devient intolérable. Il se dit, alors, que si parfois le petit cidre a du bon, il est souvent traître à qui en abuse. Bref! vous comprenez, il lui faut, à toute force, trouver ce fameux endroit où doivent, en personne, se rendre les rois eux-mêmes, tout rois qu'ils sont.

C'est bien! Mais où aller ou plutôt, dans cette situation, où courir? Ces endroits discrets de la maison n'étaient pas communs en ce temps-là. Descendre, ouvrir la porte, sortir, il n'y pouvait songer : il eût été ridicule pour une pareille aventure d'éveiller ses hôtes, et la majesté royale — que d'aucuns supposaient alors et supposent peut-être même encore à l'abri de ces misères humaines — en eût, sans doute, terriblement souffert.

Que faire? Heureusement qu'il aperçoit dans le coin de la chambre un coffret; il se précipite sur ce bienheureux et nouveau vase de salut que lui envoie la Providence. Il l'ouvre. Oh! bonheur il est vide, mais en moins d'une minute il l'a rempli, puis il le referme soigneusement.

Le lendemain, tout reposé, la figure réjouie, le corps alerte et l'esprit débordant de cette bonne humeur qui ne l'abandonna jamais, surtout dans les moments périlleux, il descend et trouve toute la population qui l'attend. On veut, avant son départ, le saluer une dernière fois.

— Ventre-saint-gris, mes amis, dit-il, on dort bien à Rethel, et vraiment vous m'avez royalement reçu. Aussi, serais-je ingrat si je ne vous laissais un souvenir de la joie que j'ai eue de me trouver au milieu de vous. Tenez! prenez ce petit coffret, mais ne l'ouvrez que dans cent ans, et, surtout, gardez-vous bien de l'ouvrir avant. Egoïstes ceux qui, ne songeant qu'à eux, n'assureraient pas le bonheur à leurs descendants.

Et remettant le coffret au bailli ou à l'échevin, peut être même au gouverneur, le roi Henri IV revint dans sa bonne ville de Paris.

. . . . . .

Cent ans se sont écoulés jour pour jour, heure pour heure.

Les officiers municipaux réunis en grand conseil sont en séance.

Avec les marques du plus profond respect, le coffret, scellé, est apporté. Prenant alors la parole, le président, d'une voix émue, rappelle en quelques mots comment ce coffret fut donné aux aïeux par le généreux monarque qui a voulu, ainsi, assurer la fortune aux petits-fils, car, sans doute, il est rempli d'or et de choses précieuses.

A ce souvenir évoqué du plus populaire de nos rois, les yeux se mouillent de larmes, puis les sceaux sont rompus et, avec toute la componction qu'exige un aussi solennel moment, le coffret est enfin ouvert.

— Parbleu, Messieurs, fit un peu désappointé le président, le bon roi, en son temps, fut vraiment un farceur!

Et dans sa main, prenant une petite poignée de poussière grisâtre qu'il porta à son nez et flaira longuement :

— Ma foi, Messieurs, continua-t-il un peu remis de cette alerte, il me paraît un peu éventé, mais c'est du tabac fin. Allons! ne lui tenons pas rigueur et prisons en mémoire du roi.

Puis entre le pouce et l'index, prenant une pincée de ce singulier tabac, il l'introduisit dans ses narines, le humant, l'aspirant de toutes ses forces comme pour faire revenir l'arôme perdu, puis le coffret passa de mains en mains, chacun à son tour y puisant une prise et la reniflant avec toutes les marques possibles du plus profond attendrissement.

Et chaque fois qu'ils se réunirent en petit ou en grand conseil, les officiers municipaux, jusqu'à ce que ce tabac fut épuisé, ouvrirent les séances en humant une prise en souvenir du roi qui avait, nous affirme l'histoire, le cœur aussi charitable qu'il eut l'esprit gascon.

Voir, au sujet de cette tradition, les manuscrits de M. Chéri-Pauffin, aux archives de Rethel. Mais est-ce à Rethel, est-ce à Château-Porcien qu'arriva l'aventure? La légende est hésitante entre ces deux localités.

LE PETIT FIFRE DE RETHEL ET LA SAINTE-ANNE

Un beau matin de l'an 1777, tout Rethel fut réveillé par un régiment — peut-être un régiment de Champagne — qui entrait dans la ville musique en tête et, dominant les roulements des tambours et les sonneries des clairons, les notes suraigues des fifres. Or, ils furent d'autant plus particulièrement applaudis et choyés, ces joueurs de fifres, que, parmi eux, se trouvait un Rethélois. Etant ainsi revenu dans Rethel, il n'en voulut plus partir. Il donna donc sa démission de fifre et vécut, par la suite, au milieu de toute sa famille, au milieu de tous ses amis.

Mais — cela ne vous surprendra mie — notre jeune gars, en galant Ardennais qu'il était, tomba vite amoureux d'une fort gentille fille, nommée Marguerite Coutier et qu'avaient, jusqu'alors, recherchée bien des galants. Il l'aima, sut s'en faire aimer, aussi le champ lui fut-il laissé libre. Il la demanda donc au père et à la mère Coutier : et comme Bailly était un garçon pas manchot, gai compagnon, avenant de sa personne, habile tourneur sur bois en même temps qu'il râclait pas trop désagréablement le violon, on lui donna, sans hésiter, la jolie Marguerite sans laquelle, d'ailleurs, il avait déclaré ne pouvoir plus vivre. Or, personne ne voulait sa mort : aussi bien c'eût été dommage de laisser mourir, pour les beaux yeux d'une belle ne demandant qu'à se rendre, un aussi joyeux luron.

Donc, ils se marièrent. Le mari tourna le bois et gagna de l'argent. La femme s'établit modiste. Etant aussi accorte qu'adroite, les commandes affluèrent si fort dans sa boutique qu'elle dut prendre deux, puis trois, puis six, puis dix et même douze ouvrières. Alors le bonheur et presque la fortune entrèrent dans la maison.

Vous savez, sans doute, que les couturières et les modistes ont pour patronne la bienheureuse sainte Anne qui fut épouse de saint Joachim et mère de la Sainte-

Vierge, une illustre patronne, comme vous voyez. Or, il arriva que le jour marqué sur le calendrier pour célébrer la fête de cette glorieuse grand-mère de Jésus-Christ, fit irruption, en fraiches toilettes, dans la boutique de Mme Bailly, une bande de jeunes filles toutes pimpantes, toutes souriantes, portant des corbeilles de fleurs; et l'une d'elles, s'avançant, débita à la maîtresse de céans, après les trois révérences d'usage, ce petit compliment que leur avait rimé un rimailleur du crû, mieux intentionné que poétiquement inspiré :

Permettez qu'en ce beau jour
Nous vous souhaitions la fête,
Car nous sommes toujours prêtes
A vous témoigner notre amour.

Bailly pleura d'attendrissement, jurant que, de sa vie, il n'avait ouï poésie aussi délicate, et Mme Bailly, plus maîtresse d'elle-même, mais non sans une petite pointe d'émotion qu'elle s'efforçait de cacher dans un sourire, répondit à ce madrigal par ces quelques mots de prose qui, pour n'avoir pas été longuement ruminés, n'en eurent pas moins un succès bruyant : et vous l'allez comprendre.

— Mesdemoiselles, dit-elle, vous êtes de braves ouvrières que j'aime bien et que je veux toujours savoir joyeuses. Quand on est heureux, on a bon cœur, mais si vous avez de l'affection pour votre patronne, qui vous le rends bien, je vous l'assure, vous aimez aussi, j'imagine, la galette aux cerises; aussi, en l'honneur de Sainte-Anne, donnons-nous campo et allons tertous ensemble jusqu'à Pargny. J'y connais certaine laitière et, surtout, certain pâtissier !...

— Bravo ! bravo ! Madame Bailly, interrompit Bailly, et moi

J'apporterai mon violon
Pour vous faire danser en rond,

car l'émotion, paraît-il, l'avait rendu poète.

Si bien que, bras dessus bras dessous, tout l'atelier de Mme Bailly, renforcé de pas mal de galants qu'avaient pipés ces demoiselles, dévalent, comme une envolée d'étourneaux, par le faubourg de Chef. Mais voilà que, passant devant une guinguette, ils entendent des chants, des rires, voire même des airs de danse.

— Qu'est-ce à dire, s'écria Bailly interloqué, on se permet donc de danser et de jouer du violon sans moi !... Mais, j'y suis ! la bienheureuse sainte Anne, belle-mère de saint Joseph, est aussi la patronne des menuisiers et la mienne, alors, puisque je suis tourneur sur bois. Entrons d'abord, nous verrons ensuite, si nous sommes de trop !

Et les voilà envahissant la guinguette où ils sont reçus bras ouverts avec de grands cris joyeux. Sans barguigner, ils entrent en danse et, finalement, il est convenu que menuisiers et couturières, et aussi tous les gens de la fête, iront à Pargny manger les fameuses galettes aux cerises.

Oncques à Pargny on ne vit réunion si nombreuse et si gaie. Or, la fête dura deux jours, car, le lendemain, en gens qui savent vivre, les menuisiers rendaient la politesse aux modistes, les invitant à manger une nouvelle fournée de galettes. Puis, comme il n'y a pas de bonne fête, sinon sans lendemain du moins sans anniversaire, elle recommença l'année suivante et l'autre année qui suivit et les autres années encore. Mais ajoutez que tous les corps de métiers s'étant mis de la partie, personne ne voulut plus faire la fête à Rethel que le jour de la Sainte-Anne.

D'abord saint Nicolas, le patron officiel de la ville, bouda, puis protesta un brin

et enfin protesta même bien fort, paraît-il. Mais les Rethélois amoureux n'en tenant compte et préférant se mettre sous la protection d'une femme, en appelèrent de ces bouderies maussades, de ces protestations malencontreuses, à Napoléon lui-même à Posen et montrant aux Prussiens ce que valaient ses grognards. Les Rethélois méritaient bien, sans doute, qu'il s'occupât d'eux alors pourtant qu'il avait, certainement, d'autres chats à fouetter; aussi, toute affaire cessante, déclara-t-il, par décret s'il vous plaît, « qu'à l'avenir Rethel célébrerait sa fête les lundi et mardi qui suivent ou dans lesquels tombe la Sainte-Anne. »

Que pouvait, hélas ! un pauvre petit saint contre une sainte qu'invoquaient garçons et filles, et surtout contre un grand guerrier en train de conquérir l'Europe ?

Et voilà pourquoi saint Nicolas ne fait plus danser les amoureux à Rethel, bien qu'il soit toujours le patron, un peu honoraire ce semble, de la ville, puisqu'il figure encore sur la bannière municipale avec trois enfants dans une cuve.

Dans l'église de Rethel, on voit une statue de saint Nicolas, au pied de laquelle trois petits enfants se baignent dans une cuve. La légende rapporte en effet que saint Nicolas ressuscita trois petits enfants qu'un aubergiste de son époque avait égorgés, dépecés et salés, pour en servir la chair aux voyageurs. — Dans notre *Livre III*, nous donnons la Complainte (version ardennaise) de Saint-Nicolas.

Voir aux Archives de Rethel les manuscrits de M. Chéri-Pauffin.

SAINT REMACLE ET SON LOUP

Au septième siècle, le nord des Ardennes — dans la partie qui forme, de nos jours, les Ardennes belges — était inculte, sauvage, infesté de brigands, de fauves, et seulement quelques très rares cabanes s'élevaient, de loin en loin, sur la terre non défrichée, abritant de malheureux serfs qui vivaient péniblement du produit de leur chasse et de leur pêche. Or, pour les civiliser, car ils étaient presque sauvages, pour les ramener surtout à une existence moins misérable, le roi Sigebert II, ayant entendu parler des hautes vertus de saint Remacle, lui permit de bâtir, près d'Herbeumont, un monastère qu'il dota de trois lieues de terrain qu'arrosaient les eaux, de tout temps si limpides, de la Semoy. Bientôt, sur ce point et aux alentours, le pays changea d'aspect, des chaumières confortables s'élevèrent autour de l'abbaye, les religieux ayant enseigné aux serfs accourus près d'eux pour chercher abri et protection, comment, par le travail, la patience, on arrivait à changer en champs fertiles, productifs, un sol jusqu'alors ingrat. Et, comme non loin s'élevait une montagne escarpée au pied de laquelle coulait la Semoy, n'ayant pour hôtes que des renards, des sangliers et des loups, c'est là que, se creusant une grotte, voulut se retirer saint Remacle, par esprit de mortification, pour y vivre dans la prière. Puis, à côté de sa grotte, il en avait creusé une seconde pour son seul compagnon, un âne, portant les maigres provisions du mois qu'il allait chercher au monastère.

Saint Remacle fut vite en grand renom dans le pays. De partout on venait le trouver pour lui demander de sages conseils, pour implorer sa bénédiction et, le quittant, on se sentait consolé et plus fort. Or, le démon fut jaloux et, comprenant qu'il n'aurait jamais prise sur un aussi grand saint, il résolut de le frapper dans ce qu'il avait de plus cher sur cette terre, dans son âne.

Cet âne s'appelait Jacques. Pourquoi ce nom ? La légende ne le dit pas ; elle affirme seulement qu'il était d'humeur si douce, que les enfants jouaient avec lui, le tiraient par les oreilles, par la queue, sans que jamais il détachât une ruade. Bien mieux, il léchait affectueusement leur figure et leurs mains. Or, une fois, à la

tombée de la nuit, que du monastère il revenait seul à la grotte de saint Remacle, il se trouva, tout à coup, face à face avec un loup énorme. Le pauvre Jacques fut tellement saisi de crainte qu'il s'arrêta net, comme paralysé, ne pouvant faire un pas pour fuir, ne pouvant braire pour appeler au secours, si bien que le loup se jeta sur lui et le dévora.

Au même instant arrivait saint Remacle.

— Loup ! es-tu loup ? es-tu diable ?

Le loup, dans un rictus affreux, lui montra ses crocs.

— Oui ! tu es bien le diable, dit saint Remacle.

Et, vivement, il lui jetait autour du cou, en forme de lacet, son chapelet dont l'un des grains était en bois de la vraie croix. Tremblant de tous ses membres, le loup s'agenouilla devant le saint.

— Marche ! marche !

Et saint Remacle, lui mettant sur le dos les deux paniers qu'avait coutume de porter Jacques, le poussa à coups de bâtons jusqu'à la grotte qui lui servait d'écurie ; et dès qu'il y fut entré :

— Loup ou diable, dit-il, je t'ordonne de ne pas bouger.

Puis le saint, ayant fait sa prière avec plus de ferveur que de coutume, rentra dans sa grotte pour s'y reposer sur son lit de feuilles sèches. Mais comme à minuit une nuée de démons, étant venus pour délivrer leur compagnon, poussaient des cris affreux, saint Remacle, se réveillant, les aspergea d'eau bénite et, tous, ils prirent la fuite. Le lendemain, après avoir prié Dieu encore avec une nouvelle ferveur — si c'était possible — il alla trouver le loup.

— Loup ou diable, voici le panier de Jacques, vas chercher les provisions.

Obéissant, le loup prit le chemin de l'abbaye où il arriva, à la grande stupéfaction de tous les religieux ; mais ils furent encore plus surpris, admirant la grande puissance de Remacle, quand le saint leur eut dit :

— Ce loup est Satan que Dieu condamne à faire le service de mon pauvre Jacques qu'il a dévoré.

Or, pendant deux années, le loup fut l'esclave dévoué du saint, allant humblement de la grotte au monastère, du monastère à la grotte. Craintif comme un agneau, il portait, sans essayer de se révolter, toutes les charges qu'on lui mettait sur le dos, étant possédé par Dieu, grâce au chapelet toujours enroulé autour de son cou. Mais un jour le cordon se rompit et les grains du chapelet s'égrénèrent. Le diable, alors, reprit sa première forme et s'enfuit, laissant dans sa grotte une peau de loup sale et puante que le saint bénit et brûla ensuite, pour éloigner, à tout jamais, les mauvais esprits.

Quelques jours après, vers 675, mourut saint Remacle, premier abbé du monastère de Stavelot, dans le Luxembourg belge et, lisons-nous dans la *Vie des Saints,* « sa mort fut entourée d'éclatants prodiges. »

« La grotte de Saint-Remacle — M. de Prémorel en donne une vue dans son ouvrage : *Un peu de tout à propos de la Semoy*, p. 207 — forme un quadrilatère irrégulier, long de huit pas, large de cinq, sur une hauteur de huit à dix pieds. Dans le fond se trouve l'oratoire, une espèce de siège taillé dans le rocher. A gauche, deux ouvertures de grandeur inégale introduisent le jour : elles donnent sur la Semoy qui coule à une centaine de pieds au-dessous. Comme le rocher plonge à pic dans la rivière, de l'une de ces deux fenêtres on aurait le vertige sans les arbustes qui la garnissent en dehors.

« .... En quittant Pepinster, nous passons près d'une maison célèbre, celle de Lamarmite : ce nom est celui d'une famille d'assassins dont le père, la mère, le fils, la fille montrèrent une rare émulation dans le crime... Non loin, c'est le *mur du diable,* témoin solide d'un mauvais tour

joué à saint Remacle. Satan, furieux, dit-on, des succès obtenus par l'apôtre, voulut s'en venger sur ceux qui s'étaient laissé convertir. A cet effet, de toutes les pierres qu'il trouva dans le vallon, il construisit un énorme mur destiné à fermer le passage de la Verdre et à inonder le pays. Mais il en fut pour sa peine, car Dieu, à la sollicitation du saint, rompit cette gigantesque digue....

« ....Saint Remacle venait de bâtir son monastère de Stavelot et s'apprêtait à en faire la dédicace lorsqu'un ange, envoyé par saint Martin, vint lui apprendre qu'un grand danger le menaçait. Satan, furieux de l'avoir pour rival et prévoyant que ce nouveau monastère lui vaudrait un surcroît de tribulations, avait résolu d'en finir avec ces prédications importunes. Il venait, chargé d'une grosse pierre pour la laisser choir sur l'église au moment où saint Remacle serait pieusement occupé à chanter les louanges du Seigneur.

« Le saint comprit qu'il n'avait pas de temps à perdre et, ramassant toutes les vieilles sandales qu'il pût trouver dans les cellules, il emplit une hotte, en chargea l'un de ses moines et, donnant ses dernières instructions, lui dit quel chemin il aurait à suivre.

« Arrivé à quelques lieues de Stavelot, le rusé messager rencontra Satan, sa grosse pierre sur le dos... Dès qu'il aperçut le moine, il feignit une fatigue extrême et lui demanda s'il était encore fort éloigné de Stavelot. Or, le moine, vidant tout aussitôt sa hotte de vieilles sandales : « Jugez-en vous-même, répondit-il, tout cela était neuf quand je suis parti. » A ces mots, Satan, qui déjà trouvait la marche fort longue, lâcha un juron diabolique et, jetant sa pierre au loin, il l'envoya à tous les diables, ainsi que saint Remacle.

« ....Près de Xherfomont se trouve le *Pas de Saint-Remacle*. C'est un rocher sur lequel on prétend reconnaître l'empreinte d'un pied. Et ce pied ne serait autre que celui de l'apôtre des Ardennes. » — Pimpurniaux : *Guide du Touriste en Ardenne.*

Rigoureusement, notre légende ardennaise et toutes ces légendes de saint Remacle appartiennent aujourd'hui, de par la géographie, aux Ardennes belges ; mais nous avons cru devoir les reproduire parce qu'elles subsistent encore, quoique à l'état très vague, dans cette partie de nos Ardennes françaises que l'on appelle la « Vallée de la Semoy. » D'ailleurs, les Ardennes belges et les Ardennes françaises ont quelques légendes communes, ces régions, aujourd'hui distinctes, n'ayant fait longtemps qu'un seul et même pays. Saint Remacle est, en outre, très populaire dans notre petit village ardennais de Logny-Bogny.

« L'auteur du deuxième livre des *Miracles de saint Remacle*, qui écrivait à la fin du neuvième siècle, rapporte que sous le règne de Charles-le-Gros, en 883, les excursions des Normands forcèrent les moines de Stavelot à quitter cette abbaye en emportant le corps de leur saint patron. Ils transportèrent d'abord ce précieux fardeau au *Comitatus Porcinensis*, dans une villa du nom de *Boviniacum*, qui leur appartenait. Nous n'hésitons pas à rendre ce nom par celui de Bogny (*Bouignis* au quatorzième siècle), village qui, réuni à celui de Logny, forme aujourd'hui la commune de Logny-Bogny. Au commencement du quatorzième siècle, l'église de Bogny, qui avait sans doute appartenu à l'abbaye de Stavelot, n'était qu'une annexe de la paroisse de Marlemont, mais elle était placée sous l'invocation de saint Remacle et elle possédait encore ce vocable à l'époque de la Révolution. » — A. Longnon : *Études sur les* pagi *de la Gaule.*

Dans les mythes, dans les légendes, dans les contes traditionnels, le loup représente, le plus communément, l'esprit du mal, le diable prenant cette forme pour venir sur terre tourmenter saints et pécheurs. Il est plus rare que le loup personnifie un génie bienfaisant, car, dit M. de Gubernatis dans sa *Mythologie zoologique*, le loup de la tradition a presque toujours une signification perverse et démoniaque. Le démon étant représenté tantôt comme maître en toute espèce de perfidie, et tantôt comme idiot, le loup a le même caractère. D'après Baronius, une troupe de loups s'introduisirent, en 617, dans un monastère et dévorèrent plusieurs religieux qui avaient des croyances hérétiques. Des loups envoyés par Dieu dévorèrent les voleurs sacrilèges de l'armée de François-Marie, duc d'Urbin, venue piller le trésor de la maison de Lorette. Un loup qui avait déchiré deux juments conduisant une voiture, fut attelé par saint Eustorgue à la place de celles qu'il avait lacérées et dut traîner la voiture à leur place. Saint Norbert força un loup, d'abord à laisser échapper un agneau sur lequel il avait mis sa griffe, puis à le garder toute la journée sans lui faire de mal. Dans le *Petit Chaperon rouge*, la mère-grand figure les vieilles aurores que chaque aurore va rejoindre, tandis que le loup astucieux, à la plaisanterie féroce, est, ou bien le soleil dévorant et amoureux, ou bien le nuage malfaisant et la nuit favorable aux crimes. — Cf. Gubernatis : *Mythologie zoologique ;* Husson : *La Chaine traditionnelle ;* Lefebvre : *La Mythologie dans les contes de Perrault.*

LA LÉGENDE DU GRAND SAINT HUBERT

Voici la légende ardennaise du grand saint Hubert, patron des Ardennes.

Son père se nommait Bertrand, duc d'Aquitaine. C'était un prince sage, éclairé, des plus illustres en son siècle, descendant en droite ligne de Pharamon et de Clotaire, fils de Clovis, qui fut le premier roi chrétien. Sa mère, haute dame autant noble que vertueuse, se nommait Hugberne, descendant en droite ligne, elle aussi,

de Clotaire, qui fut son aïeul, et sœur de sainte Ode, dont la page est si glorieuse dans le martyrologe de France (1).

La Monarchie française essayait alors de se fonder, et pour toujours, sur les ruines colossales de l'Empire romain. La Neustrie et l'Austrasie étaient en guerre, et les sanglants souvenirs de la rivalité de Frédégonde et de Brunehaut hantaient encore tous les esprits. Hubert, car en ce temps-là chacun était guerrier, fut dès sa prime enfance élevé pour le métier des armes et, âgé de quinze ans, il guerroyait à côté de son père dans sa lutte contre les maires du palais. Mais, un jour que l'armée du duc Bertrand allait se mesurer avec l'armée d'Ebroïn, le prince d'Aquitaine, au moment d'engager la bataille, fut, par magie et sortilège, paralysé à ce point qu'il ne put avancer et commander ses troupes. Or, le jeune Hubert ayant à l'instant même et avec ferveur invoqué Dieu, son père, le duc Bertrand, reprit l'usage de ses membres et fut vainqueur de son ennemi.

Hubert grandissant en sagesse et en courage, sa renommée se répandit bientôt dans tout le pays des Francs. Mandé à la cour du roi Thierry I[er], il y fut nommé comte du palais. Ne pouvant vivre dans cet entourage de corruption, en rivalité avec Ebroïn, il passait en Austrasie dont Metz était la capitale et où l'appelait Pépin, duc d'Héristal, maire du palais, petit-fils de Pépin de Landen, ou le Vieux, qui, le recevant avec les plus signalées marques d'estime, les plus grands honneurs, le fit Grand-Maître de sa maison. Quelque temps après, il se mariait avec Fleurbane, fille de Dagobert II, roi d'Austrasie (2).

* * *

Un jour — c'était le vendredi-saint — qu'il chassait avec les seigneurs de sa suite dans les grandes forêts austrasiennes s'étendant jusqu'en Belgique en traversant les pays qui forment aujourd'hui les Ardennes, Hubert, qu'une plus grande ardeur pour son plaisir favori avait séparé de ses compagnons, vit s'avancer vers lui un cerf d'une stature démesurée et d'une magnifique beauté. S'apprêtant à lui lancer son javelot, il fut surpris de voir que le cerf, loin de fuir, marchait toujours à lui lentement, majestueusement, levant haut les bois dans lesquels était entrelacée une croix d'or. Effrayé, Hubert descendit de son cheval et s'agenouillant devant le cerf (3) :

---

(1) Tout le commencement de cette légende de saint Hubert rappelle les premières pages du petit opuscule : *Abrégé de la Vie de saint Hubert, patron des Ardennes, par un religieux de l'abbaye du dit saint Hubert à Luxembourg, chez J.-B. Ferry, imprimeur et marchand libraire, 1734, avec permission des supérieurs, 55 p. in-18.*

(2) Il est bon de remarquer que les saints dont l'histoire n'est pas précisée par des dates fixes ou dont la vie n'est transmise que par la légende, ont, généralement, une origine ou très illustre ou très humble, pour ne pas dire coupable (et coupable souvent jusqu'à l'inceste). Il faut à l'imagination populaire quelque chose qui la frappe, l'éblouisse et mette les saints en lumière, dès leur naissance, par un excès d'honneur ou par un excès d'indignité. Voilà donc saint Hubert anobli ; on le fait duc d'Aquitaine (bien qu'il paraisse sortir plutôt des rangs populaires que de l'aristocratie) et plus tard on ajoute qu'il descend de Pharamon, par cette tendance instinctive qu'on rencontre si souvent chez les hagiographes. On en fait un parent de sainte Ode ; on le fait comte du palais des rois mérovingiens. Le nom d'Hubert étant fréquent à cette époque, une confusion de nom servit sans doute de base à ces récits. Mais l'histoire véridique de saint Hubert se réduit à ces simples faits : il a été le disciple de saint Lambert, il lui a succédé comme évêque ; il a transporté le siège épiscopal de Maëstricht à Liège ; il est mort de maladie. Le reste est produit de la légende. — Voir Gamboz : *La Rage et saint Hubert.*

(3) « Le cerf — qui joue un grand rôle dans les légendes du moyen-âge — était regardé comme doué d'une certaine vertu prophétique, et, dans maintes circonstances, nous le voyons indiquer l'existence de reliques demeurées ensevelies dans un lieu inconnu, révéler la présence de certains

— Seigneur, dit-il humblement et les mains jointes, Seigneur, faites-moi connaître votre volonté.

Et le cerf parla ainsi :

— Hubert ! Hubert ! poursuivras-tu toujours les bêtes de la forêt, et ta passion coupable pour la chasse te fera-t-elle oublier ton salut ? Si tu ne te convertis, tu brûleras éternellement dans les flammes de l'enfer.

— Seigneur ! Seigneur ! répondit Hubert, commandez et votre serviteur obéira.

— Voici, reprit le cerf, va à Maëstricht et fais ce que t'ordonneras le saint évêque Lambert.

Et, ayant dit, le cerf disparut.

* * *

Hubert se rendit alors à Maëstricht où l'attendait l'évêque Lambert.

— Sois le bienvenu, mon fils, lui dit-il, ton arrivée m'était annoncée.

— Sage évêque, je veux me retirer du monde et consacrer ma vie à Dieu, expiant dans la prière et les privations mes fautes et mes iniquités.

— Hubert, ce que Dieu a lié sur terre ne peut être sur terre délié que par lui. Tu dois donc songer aussi à ta femme Fleurbane, car le Seigneur s'éloignerait de toi si tu abandonnais celle qu'il t'a donnée pour compagne, celle par qui tu as eu un enfant qui est la chair de ta chair, le sang de ton sang. Adore-le, prie-le avec ferveur et n'aie pas la présomption de vouloir pénétrer ses desseins qui sont impénétrables aux mortels.

Mais deux ans après mourait Fleurbane, laissant son fils Floribert qui, lui aussi, fut grand devant le Seigneur, ayant succédé à son père sur le siège épiscopal de Liège (1). Et Fleurbane étant morte, Hubert prit pour retraite cette même forêt des Ardennes — où fut plus tard construite l'abbaye de Saint-Hubert, — voulant y vivre dans la prière, dans les privations, au milieu des bêtes sauvages, ayant renoncé au gouvernement de la Guyenne en faveur de son frère Eudes.

Il avait, alors, quarante ans.

* * *

Toujours vêtu d'une lourde et rugueuse cotte de mailles appliquée sur sa chair, ne mangeant que des racines, ne buvant que de l'eau, il allait d'un bout à l'autre de la forêt, renversant, brisant les idoles qu'il rencontrait, car, alors, les Ardennes étaient païennes et le culte des Druides y était encore en honneur. Sept années

---

objets que les hommes s'étaient efforcés vainement de découvrir, ou, enfin, amener un païen, un pécheur en quelque occurrence qui devait déterminer sa conversion. » — Maury : *Légendes pieuses du Moyen-Age.*

En Bretagne, par exemple, on croit encore à l'existence de la biche blanche de saint Nennoch que les balles ne peuvent toucher, que les chiens ne peuvent atteindre. Dans les ballades allemandes, la biche miraculeuse joue un rôle considérable. A Vulturella, en Italie, un cerf, portant enlacé dans ses bois un crucifix en or, apparut, aussi, à saint Eustache.

Voir *Almanach du Petit Ardennais* (1884) : « Le Moine à la massue, » légende danoise, par Albert Meyrac.

(1) Qu'était cette Fleurbane, ou Floribane ? Qu'était ce Floribert ? Fleurbane, dit une légende, était fille du roi Dagobert. Elle était fille du comte de Louvain, affirme une autre légende. Mais ce nom de Fleurbane apparaît pour la première fois dans les chroniques sept cents ans après sa mort, et elle est qualifiée « fille du comte de Louvain » deux cents ans avant l'existence de Louvain. Et ce Floribert, était-il vraiment le fils de saint Hubert ? Ne faut-il pas voir dans ce mot *filius* le sens de « disciple privilégié » choisi par Hubert lui-même comme coadjuteur, dirions-nous aujourd'hui ?

il vécut ainsi dans les bois et ne les quitta que pour aller à Rome, l'évêque Lambert lui ayant imposé ce pèlerinage (1).

Mais, le jour même où Hubert entrait dans la « Ville Éternelle, » Lambert était massacré dans son palais épiscopal.

Et le Pape, en songe, avait vu ce massacre; et il avait, aussi, entendu Dieu lui dire :

— Tu iras trouver Hubert qui vient d'arriver à Rome, et tu lui ordonneras de revenir à Liège, car je l'ai choisi pour y être mon évêque.

Et Hubert, malgré ses résistances, bien qu'humblement il se déclarât indigne d'une telle grâce, dut obéir à Dieu parlant par le Pape, son représentant sur terre.

* * *

Dans son évêché de Liège, il fit le bien, fut secourable aux pauvres, voulut pour chacun l'égalité, la justice, édicta des règlements pour la sécurité de tous, accorda des franchises, des privilèges, rendit uniformes les poids et mesures, établit pour y rendre la justice un mayeur et quatorze échevins, aussi est-ce en mémoire de tous ces bienfaits que Liège voulut avoir et eut toujours pour patron le grand saint Hubert.

Et sur le sceau de l'évêque avait été gravée cette devise :

Liège, fille de l'Église romaine.

Or, sa sainteté fut si grande que Dieu, même de son vivant, lui donna le pouvoir de faire des miracles.

* * *

C'est ainsi qu'il sauva du naufrage un de ses serviteurs qui, depuis, devint l'un de ses disciples les plus aimants, les plus dévoués, en même temps que son historiographe.

Une fois, c'était pendant la procession des Rogations, Hubert portait solennellement les saintes reliques quand une femme, possédée du démon, se jeta sur lui, le menaçant de mort. Hubert fit sur le front de cette femme le signe de la Rédemption et, tout aussitôt, le démon fut chassé de ce corps qu'il avait tenté de posséder.

Un jour qu'il prêchait dans son église, fit irruption un homme enragé qui, se ruant sur les fidèles, les dispersa, tant ils furent saisis de crainte. Mais Hubert l'ayant regardé, l'homme s'arrêta, et Hubert l'ayant béni, l'homme ne fut plus enragé.

— Mon frère, lui dit alors l'évêque, allez vous-même rappeler ces fidèles que

---

(1) Cette région forestière des Ardennes, dont le nom, d'origine probablement celtique, signifie « le haut pays, le pays profond, » était, par sa nature même, peu accessible. Les relations avec le dehors étaient plus difficiles et plus rares que dans les pays voisins des plaines. En tout cas, les forêts paraissent avoir été les premiers temples, et le culte des arbres et des génies fut, chez nos ancêtres, un des plus vivaces, des plus tenaces. L'Ardenne païenne apparaît divinisée à l'époque romaine et, d'ailleurs, des inscriptions témoignent du culte de Diane dans nos anciennes forêts ardennaises. Plus tard, et malgré de nombreux défrichements, les solitudes de la forêt d'Ardenne furent comme en dehors du mouvement d'idées que créait la vie urbaine et, pendant tout le moyen-âge, l'Ardenne resta, dans le récit de nos trouvères, un pays étrange et d'accès redoutable. — Voir Gaidoz : *La Rage et saint Hubert.* Voir surtout Maury : *Les Forêts de la Gaule.*

vous avez mis en fuite, qu'ils ne craignent plus et reviennent entendre la parole de Dieu.

Mais tous ne revinrent pas, parce qu'ils craignaient encore, et ceux qui revinrent furent récompensés et bénis de Dieu, car ils eurent, eux et leur postérité, le pouvoir de guérir la rage ; si bien que de nos jours, dans le pays de Liège, du Luxembourg et dans les Ardennes, certaines personnes se disant les descendants de ces fidèles qui eurent assez de foi pour rentrer dans l'église, affirment — mais, cependant, sans jamais l'avoir pu prouver — qu'ils ont une puissance antirabique égale, au moins, à celle de saint Hubert.

* * *

Ayant été blessé à la main, il fut pris, une nuit, d'une douleur intolérable qui le plongea dans un assoupissement extatique. Un ange, alors, lui apparut, tout éclatant de lumière.

— Hubert! Hubert! lui dit-il, tu n'as jamais désespéré du Seigneur, tu l'as invoqué dans tes afflictions, aussi viendra-t-il te délivrer bientôt.

Et levant la main au ciel, il ajouta :

— Regarde !

Or, Hubert ayant regardé vit un magnifique palais d'une splendeur inimaginable.

— C'est, reprit l'ange, la demeure que Dieu t'a préparée pour l'éternité.

Et l'ange disparut.

Sentant alors approcher sa dernière heure, Hubert redoubla de piété, et un jour qu'il visitait l'église élevée et dédiée par lui au prince des apôtres, il s'agenouilla devant l'autel de Saint-Albin, y pria longuement, puis, se relevant, il dit à ceux qui admiraient sa ferveur :

— Le juste, quelque piège que lui tende le démon, sera toujours conduit, protégé par Dieu, et sa mémoire sera éternelle.

Alors, après un instant de silence et prenant la mesure de son tombeau :

— Mes amis, vous creuserez ici ma tombe et vous m'assisterez dans ce grand départ qui est si proche. Que Dieu veuille recevoir mon âme !

Or, ainsi qu'il l'avait annoncé, quelques jours après il mourait, — c'était le 3 novembre 728. — Dans tout le pays de Liége, dans tout le pays des Ardennes, ce fut un deuil universel, une immense lamentation tant il était vénéré, tant il était aimé. Et ses dépouilles reposèrent, d'abord, dans l'église collégiale de Saint-Pierre d'où, en 817, elles furent transportées à l'abbaye d'Andaux (ou d'Andain), aujourd'hui le village de Saint-Hubert, dans le Luxembourg belge, sur la frontière des Ardennes françaises (1).

---

(1) Voici d'après la tradition des religieux de Saint-Hubert, l'origine de cette abbaye.

Du temps des Romains, en pleine forêt des anciennes Ardennes, s'élevait un château-fort nommé Ambra, construit dans le domaine d'Amberloux et dont, au commencement du sixième siècle, il restait à peine quelques ruines. Cet endroit, alors inhabité, s'appelait Audaïn, à cause, dit-on, de ses claires fontaines et de ses sources d'eaux vives. Mais Dieu, ayant jugé que ce lieu ne devait plus rester désert, fit ainsi connaître sa volonté.

Il arriva que Plectrude, femme de Pépin d'Héristal, passant un jour par Audaïn, fut tellement fatiguée qu'elle s'étendit sous les arbres et, garantie par leur ombre bienfaisante de la chaleur du jour, s'endormit profondément. Mais à peine s'éveillait-elle qu'elle vit une lettre tombant du ciel à ses pieds. Surprise elle ramassa cette missive mystérieuse et y lut : « Dieu a choisi ce lieu pour que de nombreuses âmes y viennent faire leur salut et mériter le ciel. C'est une terre sainte

LE MOINE CHASSEUR

Comme Nemrod, comme saint Hubert avant sa conversion, les moines de Braux furent, en leur temps, de grands chasseurs devant l'Eternel, si bien qu'il eût été plus facile de les trouver dans les bois qu'à la chapelle. Et, plus que tous les autres un grand gaillard solidement découplé, haut en couleur, dont la légende ne nous a pas conservé le nom, s'étant contentée de nous apprendre que les sangliers, les cerfs et les lièvres n'eurent jamais, dans nos forêts ardennaises, plus redoutable ennemi. A quelle époque vivait-il? La légende ne nous l'apprend pas davantage, mais, nous dit-elle, il pensait à la chasse jour et nuit, ne voyant dans ses rêves que bêtes à poil, bêtes à plumes. Il avait même au pied de sa stalle, dans le chœur, une niche pour son chien et entremêlait sacrilégement, dans ses prières, les termes de vénérie aux noms des saints et des saintes qui, pendant toute l'éternité, pourront, sans se lasser, au milieu des trônes et des dominations, contempler la gloire de Dieu.

Ses supérieurs, pour lui, se montraient d'une indulgence coupable. Mais n'étaient-ils pas, eux-mêmes, quelque peu chasseurs, et la collégiale n'avait-elle pas toujours eu des veneurs la pourvoyant de gibiers? Puis vinrent les douces remontrances et, enfin, les sévères admonestations. Rien n'y faisait. Il promettait de se corriger et, comme l'impie de l'Ecriture qui revient à son vomissement, il s'enfonçait de plus en plus dans son péché. Hélas! la main du Seigneur devait s'appesantir sur lui et le châtiment fut terrible!

Il faut vous dire que les moines de Braux vénéraient tout particulièrement saint Pierre, le prince des apôtres, qui fut crucifié à Rome la tête en bas; aussi célébraient-ils sa fête avec grand éclat. En ce jour, trois fois saint, la chapelle déployait toute sa magnificence et, de tous les lieux d'alentour, on y venait entendre la messe. Or, notre moine s'étant dit, une fois, que manger, après la célébration du saint sacrifice, un appétissant civet cuit à point n'était sans doute pas péché mortel, résolut de se mettre en chasse. C'était sa manière d'honorer le saint et il la jugeait bonne.

Donc, de grand matin, à la piquette du jour, le soleil n'étant pas encore levé, il partait délibérément, son fusil en bandoulière. De suite, il se rendit à la Haye-du-Bois qui n'avait plus de secrets pour lui et où foisonnaient lapins et lièvres.

Il arrive, s'embusque et attend.

---

digne d'être glorifiée et destinée aux serviteurs du Tout-Puissant. Il la leur donne en patrimoine, et de jour en jour elle s'agrandira et prospérera, en dépit d'incessantes tribulations. Qu'il subisse tout le poids de la colère divine, celui qui laissera ce lieu tellement desséché dans sa racine qu'il ne produise plus de fruits. »

Plectrude s'empressa de porter cette lettre à Pépin qui, fort inquiet et n'en pouvant deviner le sens, consulta un saint homme nommé Bérégise.

— Roi, dit Bérégise, Dieu, par ces mots mystérieux, vous ordonne de bâtir un monastère à l'endroit même où est tombée cette lettre, et surtout que ce monastère soit desservi par de nombreux religieux, puisque les âmes y doivent venir faire leur salut.

— Eh bien, répondit Pépin à Bérégise, je te donne ce pays d'Audaïn et fais-y construire un couvent, puisqu'ainsi Dieu le veut.

Et l'année suivante — quelle année (?) — s'élevait à ce même endroit choisi par le Seigneur une église qu'entouraient plusieurs cellules; abbaye dont Bérégise fut le premier abbé et qu'a rendu plus particulièrement célèbre le grand saint Hubert. — Voir Pimpurniaux : *Guide du Voyageur en Ardenne.*

Tout à coup devant lui passe un lièvre, un lièvre comme il n'en avait jamais vu; il était gros, il était grand, mais gros, mais grand, comme ils peuvent l'être seulement dans le pays des légendes. Son poil est fauve ardent, ses yeux rouges comme un tison; ses oreilles longues, longues, ne se couchent pas en arrière comme celles des autres lièvres, mais, semblables à deux cornes, se dressent droites au-dessus de la tête. Et, chose singulière, il boite des pattes de devant, marchant, d'ailleurs, d'un pas égal, mesuré, marquant la cadence. A peine l'a-t-il vu que notre moine, sentant battre son cœur, s'est dit : « Je l'aurai ! »

Il se lève donc et le suit.

Le lièvre lui fit gravir la roche à Chépeau. En ce moment, les tintements de la cloche annonçaient déjà la première messe. Le moine n'y songeait guère : il était entraîné du côté des Boulettes et descendait vers le ruisseau de la Maladrerie. Ils franchirent le deuxième et le troisième ru et gagnèrent le plateau de Janvel. Ils avaient, à leur droite, les rochers de Château-Regnault, célèbres par le souvenir des quatre fils d'Aymon, et, à leurs pieds, la riante vallée des Parsus avec son ruisseau abondant en truites. Ils allaient, ainsi, par monts et par vaux : vingt fois le moine tint le lièvre au bout de son fusil et vingt fois l'arme tomba de ses mains.

Ils arrivèrent à la roche de Massinfour, lieu maudit où les sorciers et les sorcières venaient faire leur sabbat. Trois fois le lièvre en fit le tour comme s'il se fut complu en un lieu aimé. Et même si le moine avait, une seule minute, pu quitter son gibier des yeux, il aurait aperçu, accroupie sur une pierre, une créature immonde, couverte de haillons sordides, la figure décharnée, qui, lorsqu'il passa près d'elle, fit entendre un rictus moqueur, répondant à un signe mystérieux du lièvre. Mais il y avait tant d'autres choses extraordinaires qu'il ne vit pas davantage et qui, pourtant, eussent dû le tenir en éveil !

A leur approche, les oiseaux cessaient leurs chants. Hérissés, ils s'enfuyaient à tire-d'ailes, comme saisis d'effroi. Le feuillage des arbres était pris de frissonnements subits et les fleurs perdaient leur éclat, l'eau des ruisseaux s'arrêtait dans son cours. Seules les couleuvres, les vipères redressant leurs têtes gluantes et plates, redoublaient leurs sifflements sinistres. On eût dit que, reconnaissant leur maître, elles voulaient rendre hommage à sa puissance. Et, phénomène étrange, chaque pas du lièvre laissait sur l'herbe une empreinte de feu. Mais, hélas ! le moine ne voyait rien !

Ils traversèrent la « Réserve des chanoines. » Le bûcheron matinal qui se rendait à sa ramée, rencontrant ce lièvre mystérieux, ce prêtre qu'un pouvoir infernal semblait conduire, passait vite, vite, se signant et récitant tout bas un *Ave*. Remontant jusqu'à Mellier-Fontaine, ils revinrent par le Pré-de-Braine, et le soleil était déjà très haut dans le ciel lorsque haletant, le front couvert de sueur, le moine s'arrêtait épuisé. Le lièvre se retournait alors, et la patte levée, avec un air de défi, il semblait lui dire : « Tire donc ! j'attends ! » Mais fasciné, n'étant plus maître de lui, le moine, inconsciemment, reprenait sa marche.

Ils parcoururent à droite et à gauche, dans tous les sens, les grands bois qui s'étendent en arrière de Braux. Ils atteignirent, en face de Nouzon, la Roche à l'Argent qui jadis élevait, à plus de cinquante mètres dans les airs, son immense bloc grisâtre. Ils montèrent, redescendirent et remontèrent encore le grand Terme et se trouvèrent sur les Perrières, grand plateau nu, rocailleux, qui avance sa croupe arrondie jusqu'au-dessus du village. Le moine entendait les cris des enfants, le pas des fidèles se rendant à la messe, il voyait la croix du clocher et la fumée

s'échappant des maisons. Un instant il eut la pensée de cesser la chasse, mais son affreux destin était écrit là-haut, dans le grand livre, et devait s'accomplir.

Les arbres n'allongeaient plus leurs ombres, l'air semblait sortir d'une fournaise, tout était silence dans la nature et seul, par intervalle, le grillon jetait sa note stridente. Le moine soutenait à peine sa marche chancelante. Le lièvre le ramena par le chemin de la Promenade. Ils étaient arrivés à cet endroit où la route s'infléchit vers le septentrion; ils voyaient Braux, au loin, devant eux. Le soleil versait à flots ses rayons; sous sa lumière éclatante, les toits d'ardoises des maisons resplendissaient comme des plaques d'argent, et le clocher du village éblouissait de blancheur. L'horloge fit entendre son carillon et le marteau, douze fois, retomba sur le bronze pour marquer l'heure. Mais à peine le douzième coup avait-il tinté que, se dressant aussi prompt que l'éclair sur ses pattes de derrière, les yeux fulgurants et pleins d'un triomphe indicible, le lièvre, d'une voix éclatante, dit au moine chasseur :

— Et ta messe? Ne sais-tu pas qu'il est midi?

Puis il disparut en fumée, laissant une forte odeur de souffre. Le moine était tombé comme foudroyé. Retrouvé évanoui par les Pères qui, inquiets, le cherchaient depuis longtemps, il put, grâce à leurs soins, revenir quelques instants à la vie et, quand il reprit ses sens, ses mains s'agitaient comme pour repousser une vision horrible. Or, il mourut ce jour même de la Saint-Pierre qu'il avait, à sa manière, voulu fêter, ayant raconté son aventure, ayant surtout, avec repentir, prié Dieu de lui pardonner.

Et, dit en terminant la légende, « puisse le Seigneur lui avoir fait grâce dans son paradis! »

Cette légende nous a été dite par M. Baichet, ancien instituteur, aujourd'hui à Douzy.

Le Chapitre de Braux paraît avoir été fondé par Hincmar, en 845, sous le titre « d'Eglise collégiale. » Il lui donna le titre de « Fille de la métropole de Reims. » D'abord, les chanoines ne furent pas plus de douze. Le Chapitre s'enrichit promptement des donations qui lui furent faites par les seigneurs de Montcornet et d'Archimont, et ces donations, à l'origine, consistèrent surtout en « bois et broussailles abandonnés sans réserves d'aucune sorte. » Plus tard, pour défendre ses biens qui, de jour en jour, devenaient plus considérables, le Chapitre dut prendre des « Averies » et ils choisirent les comtes de Rethel qui abusèrent bientôt de cette autorité qui leur était déléguée. Les chanoines de Braux perdirent, alors, non seulement une grande partie de leurs propriétés, mais aussi leurs principaux droits de seigneurie. Puis en 1578, Catherine de Clèves, femme d'Henri de Guise, leur enleva, par surcroît, leurs plus grosses métairies. Malgré ces spoliations, le Chapitre possédait encore, à cette époque, des biens considérables : notamment, la Réserve de la Boule, de l'autre côté de la Meuse, sur le chemin de Gespunsart; la Haye-des-Prêtres, près de Braux; et la Réserve des chanoines. L'Etat s'empara de toutes ces terres en 1790.

A la veille de la Révolution, chaque religieux possédait en propre un revenu d'au moins 1,200 livres, sans compter de nombreux privilèges. Ils avaient chacun leur maison, et quelques-unes, existant encore, sont, certainement, parmi les plus confortables du village. Un jardin, clos de murs, planté d'excellents arbres fruitiers, riche en plantes potagères, attenait à chacune de ces maisons, et dans presque tous un cadran solaire, car nombre de ces moines étaient curieux d'astronomie. Un observatoire avait même été établi tout en haut du clocher de leur chapelle. Ils avaient en commun une bibliothèque bien garnie dont les volumes, quand en 1790 le gouvernement républicain supprima la collégiale, furent brûlés sur la Grevière non loin des bords de la Meuse.

Dans leur chapelle où il y avait quatre autels, ils disaient quatre messes à la fois, et leur carillon, formant la gamme, avait sept cloches : les trois plus grosses cloches dans le clocher, les quatre autres au-dessus du chœur.

Ces moines se promenaient, aux heures de récréation et de repos, plus volontiers que partout ailleurs sur le plateau de la Cense que, de nos jours, on appelle encore le chemin de la Promenade. C'était à cette époque, bien avant la Révolution, une verte prairie longue d'au moins un kilomètre sur une largeur de six mètres et toute fleurie en été. Elle est, aujourd'hui, traversée par la route de Charleville à Braux. Ils avaient, enfin, droit de pêche sur la Semoy, la Meuse, sur tous les cours d'eau y affluant, et encore droit de chasse dans de nombreuses forêts. Aussi ont-ils laissé le renom, bien justifié, d'ailleurs, de pêcheurs et de chasseurs infatigables.

Dans Pimpurniaux : *Guide du Touriste en Ardenne*, voir comment est cruellement puni, pour n'avoir pas observé le repos du dimanche, le sire d'Herbeumont (Ardennes belges), grand chasseur devant l'Eternel. Le cerf qu'il poursuivait se réfugie dans une chapelle.

« Sur le seuil de la porte, l'ermite tenait les chiens écartés quand haletant, échauffé par la poursuite, arrive le comte. « Seigneur, dit l'ermite, n'ajoutez pas un nouveau péché à ceux dont le « ciel vous demandera compte et ne commettez pas une double profanation en souillant la maison « du Très-Haut le jour consacré par lui à la prière. » — « Retire-toi, vieil imbécile, riposta furieux « le sire d'Herbeumont, ou tu partageras le sort du cerf réfugié dans ta baraque. » Ces mots sont à peine proférés que le jour disparaissant fait place à une obscurité profonde. L'éclair brille, le tonnerre gronde, la terre s'entr'ouvre et Satan apparaît ricanant. De sa large et vigoureuse main il saisit le blasphémateur et lui sert le cou de façon à lui tourner la figure vers le dos. Au même moment le cheval du comte s'emporte et une meute de chiens vomis par l'enfer sort d'un gouffre béant. Le malheureux cavalier fuit, mais en vain aiguillonne-t-il sa monture, la meute infernale le talonne et sa figure retournée ne perd pas un instant de vue ces affreux animaux qui le poursuivent comme une bête fauve et ne cesseront de le tourmenter jusqu'au dernier jour du monde. Et souvent, pendant la nuit, on entend les aboiements d'une meute et des pas de chevaux. C'est la *chasse aux petits chiens*, la chasse du sire d'Herbeumont. »

LA LÉGENDE DE NOTRE-DAME-A-MARS

A une époque éloignée, très éloignée, il y a de cela plusieurs siècles, l'hiver fut, dans les Ardennes, horriblement glacial. Pendant trois mois, la neige tomba sans discontinuer, puis le froid ayant encore sévi plus rigoureusement, la terre se couvrit d'une épaisse couche blanche, glissante et dure, si bien que, de mémoire d'homme, on n'avait vu pareil verglas. Or, mars étant arrivé et la température se radoucissant, les neiges se fondirent au premier soleil. La Meuse et tous ses affluents débordèrent. Champs, prairies, bois et aussi maints villages disparurent sous les eaux ; les ponts furent emportés, et sur cette immense nappe liquide, s'étendant à perte de vue, flottaient, pêle-mêle, arbres déracinés, maisons enlevées et, hélas ! de nombreux cadavres, bien des personnes s'étant laissé surprendre par l'inondation. La consternation fut générale. Les communications étaient interrompues, toutes les provisions étaient chariées par les flots, et ceux qui ne se noyaient pas risquaient ainsi de mourir de faim.

Or, au plus fort de cette calamité, il se passa un fait extraordinaire. Une nuit, à la même heure et dans chacun des villages menacés ou submergés, chaque bailli fut réveillé par un bruit extraordinaire, terrible. Et au même moment, leur apparaissait un personnage dont la figure, le cou, les mains et les pieds, restés à nu, étaient noirs, mais d'un noir gras comme de la suie, et couverts de poils longs, rudes ; de grandes griffes lui servaient d'ongles. Sur la tête, deux cornes aiguës et, au bout de son échine, une queue balayant la terre, ou mieux, battant l'eau.

Et comme, naturellement, les baillis restaient, à cette apparition, frappés de stupeur, ce personnage mystérieux qui se présentait en même temps dans tous les villages, dit à voix haute, partout et au même instant :

— N'ayez aucune crainte, je ne viens pas pour vous faire du mal ; au contraire, je viens vous sauver. Si l'inondation continue, les Ardennes sont perdues. Vos femmes, vos enfants, vos maisons, vos bestiaux seront emportés par les eaux ; vous serez noyés et, si vous n'êtes pas noyés, vous mourrez de faim. Il ne tient qu'à moi de conjurer ce désastre. Donc, voulez-vous que d'ici demain vos champs soient aussi secs que s'il n'avait pas plu depuis une année ? Voulez-vous que tous vos ponts soient reconstruits, que vos maisons qu'ont dispersées les eaux se retrouvent, demain matin, à la même place, garnies de tous leurs meubles, munies de toutes les provisions qu'elles contenaient ? Faut-il encore vous garantir que de cent ans, au moins, les Ardennes ne seront pas inondées ?

— Qui êtes-vous donc, vous qui nous promettez le salut ? demandèrent alors, et toujours au même instant, tous les baillis.

— Le diable ! le diable en personne et le plus puissant de tous les démons : je suis Belzébuth !

— Soit ! mais quelles seront les conditions du marché ?

— Oh ! pas grand'chose ! C'est bientôt Notre-Dame-à-Mars, je veux l'âme de tout enfant qui, ce jour-là, naîtra entre messe et vêpres.

— Marché conclu, répondirent tous à la fois et au même instant les baillis, qui pensèrent, sans doute, à part eux : Nous n'avons pas à marchander en présence du fléau qui nous menace ; et d'ailleurs, peut-être, ce jour-là, ne naîtra-t-il aucun enfant entre messe et vêpres. Après tout, à la grâce de Dieu ; sauvons d'abord le pays.

Et, le lendemain, quand se leva le soleil, jamais les Ardennes n'avaient été si verdoyantes, jamais on n'avait vu de plus beaux ponts et d'aussi solides, jamais dans les villages, inondés hier encore, maisons plus fraîches, plus pimpantes ; la Meuse, entre ses rives, coulait tranquille, et sur les routes, un vent frais soulevait de petits nuages de poussière. On s'imagine l'étonnement, la stupéfaction de tous ; mais aussi, la douleur des mères attendant leur délivrance prochaine, quand elles surent à quel prix les eaux s'étaient retirées.

Hélas ! n'avait-il pas fallu courir au plus pressé ! Or, maintenant que le danger était conjuré, n'avait-on pas, jusqu'au jour de Notre-Dame-à-Mars, le temps d'aviser, de trouver le moyen d'éluder la parole donnée ? On s'assembla, on discuta, on épilogua, on ergota, et personne, même les plus avisés, dans chaque village, ne trouvait. On désespérait déjà, lorsqu'un vieux curé malin s'étant levé, car partout on se tenait quasi en séance permanente, dit :

— Mes très chers frères, il faut, avant tout, être honnête, même avec le diable. Il a notre parole, nous avons promis, nous devons nous exécuter. Il a voulu l'âme de tous les enfants qui, le jour de Notre-Dame-à-Mars, naîtraient entre messe et vêpres ; eh bien ! donnons-les lui et qu'il n'ait rien à nous reprocher. Seulement, rien ne nous empêchera de chanter vêpres tout aussitôt après la messe dite. Qui sera bien attrapé ? ce sera messire Satan !

Ce qui fut dit fut fait. Et c'est depuis cette époque que dans quelques communes des Ardennes — notamment dans le pays de Rimogne — on a, de nos jours encore, conservé l'usage de chanter vêpres tout aussitôt après la messe dite, quand arrive Notre-Dame-à-Mars qui tombe le 25 mars, jour de l'Annonciation.

Cette légende nous a été contée par M. Watin, instituteur à la Richolle, qui la tenait de la grand'mère de l'un de ses élèves.

LA LÉGENDE DU CHATEAU DE DAY

Voici la légende du château de Day, qu'au temps des croisades fit bâtir Sigebaud.

Lorsqu'il mourut — empoisonné, croit-on, par son frère Fodebert — Sigebaud laissait un fils, Berthold, qui guerroyait en Terre-Sainte, et une fille, Régina, fiancée à Ingebrand, le compagnon d'armes de son frère. Régina avait dix-huit ans, elle était belle à ravir et bonne comme une madone, mais il sembla à son oncle Fodebert qu'en l'absence de Berthold, devenu chef de famille, elle ne pourrait gérer les

grands biens qu'avait laissés son père et commander à ses nombreux vassaux qui ne demandaient pourtant qu'à lui obéir, tant elle était douce aux pauvres gens. Donc Fodebert, comme en pays conquis, s'installa au château, convoitant les bois, les champs, les fermes qui en dépendaient, si bien qu'un jour il dit à Régina :

— Régina, ne vous mariiez-vous point à mon fils ?

— Non, répondit Régina, je ne me marierai point à mon cousin ; je suis fiancée à Ingebrand, le compagnons d'armes de mon frère, il a ma foi et jamais n'en aimerai d'autres. Et, d'ailleurs, suis-je, en ce moment, maîtresse de moi-même ? Puis-je disposer de mon cœur et de ma main sans l'assentiment de mon frère Berthold ?

* * *

Une année se passa. Régina, toute confiante, tout aimante, attendait le retour d'Ingebrand. Mais voilà qu'un soir, un homme d'armes arrivait au château. Il revenait de Saint-Jean-d'Acre et portait une bien triste nouvelle. Berthold était mort courageusement en pleine bataille et, avant de mourir, il avait dit :

— Quand tu rentreras en France, ami, vas à Day, dis à mon père que je suis mort en brave soldat et qu'il peut être fier de son fils ; dis à ma sœur Régina que ma dernière pensée est pour elle et surtout qu'elle ne tienne plus rigueur à son oncle Fodebert qui, seul, la saura protéger quand notre père ne sera plus.

Pendant de longs mois, Régina pleura, répétant toujours entre ses sanglots : « Ingebrand ! Ingebrand ! tu as ma promesse et n'aimerai jamais que toi ! » Puis on apprit dans le pays de Day, qu'épuisée de douleur, elle était morte en prononçant encore ce nom qui lui était si cher : Ingebrand ! Ingebrand !

* * *

Trois ans se sont écoulés depuis la mort de Régina. Le château de Day appartient à Fodebert et, maître cruel, il est abhorré de tous ses vassaux. Un jour, du haut de ses créneaux, il aperçoit devant le pont-levis un chevalier à la haute stature, couvert de poussière et paraissant fatigué à ne pouvoir plus continuer sa route ; ses hommes d'armes le suivent. Il ordonne qu'on abaisse le tablier du pont et, lui-même, va à la rencontre de son hôte.

— Seigneur Fodebert — car vos vassaux m'ont appris votre nom — je reviens de Palestine avec mes hommes d'armes, ne nous accorderez-vous pas l'hospitalité pour cette nuit ?

— Entrez, chevalier, mon château est le vôtre et soyez tous les bienvenus.

Mais à peine avait-il passé le pont-levis que, jetant son gantelet à la face de Fodebert, il lui dit à voix haute :

— Châtelain déloyal et félon, je te provoque en combat singulier, toi et les tiens ! Donc, en garde !

Un instant, Fodebert resta interdit, puis reprenant son assurance :

— Eh bien, soit ! dit-il, si tu as vraiment à te venger sur moi de quelqu'affront que je ne connais pas encore, je veux bien te prouver que jamais je n'ai reculé devant une provocation. Donc, demain, nous nous mesurerons seul à seul. Mais, en attendant, les lois de la chevalerie me font un devoir de te considérer mon hôte ; encore une fois, toi et les tiens, soyez ici chez vous.

Le lendemain, ils entrèrent en lice. Tous les seigneurs du pays de Day

avaient été convoqués. Le premier, s'avança couvert d'une armure noire le chevalier jusqu'alors resté inconnu. Puis s'étant arrêté, il salua courtoisement de sa lance.

— Moi, dit-il d'une voix ferme, moi Ingebrand, fils de Gontran, fiancé à Régina, fille de Sigebaud, moi, revenant de Palestine, je t'accuse, Fodebert ! devant tous ces seigneurs, d'avoir laissé croire que ton neveu Berthold était mort sur le champ de bataille en Terre-Sainte, où tu as cru que ton émissaire l'avait tué, et d'avoir, pour t'emparer de ses biens, fait jeter Régina, ta nièce, dans les oubliettes du château, où elle vit encore, bien que ses funérailles aient été célébrées. Je te somme donc d'avouer ton crime, si tu ne préfères que le combat décide entre nous.

Fodebert refusa l'aveu et le combat s'engagea. Mais d'un coup de lance, Ingebrand fit vider les arçons à son adversaire. S'élançant alors sur lui et lui mettant le pied sur la gorge :

— Avoueras-tu ton crime, ou préfères-tu mourir ?

— Non ! je n'ai rien à avouer !

— Eh bien ! meurs donc !

Et, de sa lance, il allait lui traverser la poitrine, lorsqu'il sentit qu'on arrêtait son bras.

— Et quand il sera mort, en saurez-vous davantage où est enfermée Régina ? Laissez-lui la vie et qu'il puisse parler, car nous le condamnons, nous tous que que vous avez pris pour témoins, à subir d'ici trois jours l'épreuve du feu.

— Que les trois jours lui soient donc laissés, dit Ingebrand.

* * *

Mais il faut expliquer ici que parmi les hommes d'armes à la suite d'Ingebrand se trouvait Berthold. Il avait pris ce déguisement pour mieux pénétrer dans le château sans éveiller les soupçons. Il n'était pas mort en Terre-Sainte et avait envoyé un messager à son père et à sa sœur, mais chargé de présents pour eux et surtout pour leur mander que la croisade touchant à sa fin, il reviendrait bientôt. Or, corrompu à prix d'or par Fodebert, le messager, traître à sa mission, avait annoncé la mort de Berthold et après être resté une année au château où il était gardé à vue, sous menace de mort s'il parlait, avait pu s'échapper pour aller raconter à Berthold tout ce qui s'était passé, tant le remords l'écrasait, et lui donner l'assurance que Régina n'était pas morte, mais qu'elle avait été jetée dans une des oubliettes du château.

* * *

Pendant ces trois jours accordés à Fodebert avant l'épreuve du feu, Ingebrand chercha sa fiancée, Berthold chercha sa sœur. Toutes les chambres, tous les coins, tous les plus sombres réduits du château furent explorés, fouillés. Hélas ! ils ne trouvaient rien, pas même la moindre trace, pas même le plus petit indice ! Et ils se désespéraient, quand, le matin du troisième jour, montant l'escalier de la tourelle, ils crurent entendre un faible gémissement.

Anxieux, ils s'arrêtèrent, appliquèrent leur oreille au mur. Plus de doute ! les gémissements, bien qu'imperceptibles, se faisaient entendre plus suppliants, plus distincts. C'est là qu'était enfermée Régina ! En un instant, la muraille, au point précis où ils avaient entendu ces plaintes, fut démolie et, par l'ouverture, ils aper-

çurent au fond de la tourelle, dans un *in-pace*, la malheureuse Régina assise sur une pierre et enchaînée par le cou. C'est là que, prisonnière depuis plus de trois années, elle avait souffert, à peine soutenue par le peu de pain et d'eau que chaque jour lui apportait Fodebert, plus pâle qu'une morte, aussi décharnée qu'un squelette, n'y voyant plus à force d'avoir pleuré et devenue presqu'idiote dans cette affreuse prison.

Trop faible pour pouvoir marcher, Ingebrand la prit dans ses bras, la ranimant, la couvrant de baisers et voulant, seul avec Berthold, la soigner pour la rappeler à la vie. Et elle vécut, car l'amour lui donna la force de vivre, et elle se maria avec Ingebrand, et elle fut heureuse de longues années, mais ayant toujours conservé dans le regard quelque chose de si craintif, de si doux et de si mélancolique, qu'on s'attachait à elle, qu'on l'aimait, qu'on l'adorait dès qu'on la voyait.

* * *

Quant à Fodebert, il ne subit pas l'épreuve du feu, mais fut condamné par l'assemblée des seigneurs à un supplice terrible. Et l'on disait encore à Day, à la fin du siècle dernier, même quelque temps encore avant la Révolution, que, toutes les nuits, son âme errait au sommet de la tourelle et criait, d'une voix déchirante :

« — C'est avec justice que, puni sur la terre, j'expie mon crime dans les feux de l'enfer. »

Le château de Day est assis sur la croupe d'une colline qui fait un brusque retour d'angle, de manière à le protéger par la pente de son versant au midi et au levant. Un donjon unique, auquel une autre tour de moindre dimension est accolée pour servir à loger un escalier en spirale, est composé d'un cul-de-basse-fosse qui, dit-on, servait de cachot au bon temps de la féodalité. Au premier étage, une chambre ronde convertie en cuisine. Cette pièce porte les traces des quelques travaux d'appropriation que dut y faire exécuter, il y a un siècle et demi, un sire de Poilly, marquis de Lançon, dont le commandement militaire se prolongeait, le long de l'Argonne, jusqu'à Neuville-Day, où il venait résider temporairement.

Au premier étage existe une chambre heptagone, également voûtée. Une vaste cheminée gothique occupe un de ses pans, et, dans cette cheminée, comme dans celle du rez-de-chaussée, est intercalée une cheminée en marbre, de forme Pompadour, dont l'effet est des plus étrange.

Les combles de ces tours, par un bizarre caprice d'architecte, ont été profilés dans le goût de Mansard.

De plus vastes constructions ont été adjointes depuis à ces tours isolées, pour compléter l'ensemble de l'habitation.

Le manoir du seigneur s'élevait à l'extrémité occidentale du Mont-de-Jeux. Un incendie l'a presque complètement détruit, en 1848. Du haut de cette construction romaine (car elle en avait tout le caractère), la vue pouvait facilement s'étendre jusqu'au château féodal de Sainte-Vaubourg.

Ce qui fut l'ancien château est aujourd'hui habité par M. Capitaine. C'est lui qui nous a conté cette légende.

YOLANDE ET BUCELIN

Alors que saint Louis régnait en France, la belle vallée de l'Aisne, maintenant si fertile, était misérable et dénudée. Ses champs, aujourd'hui riches en moissons, servaient de tanières aux loups, de bauges aux sangliers, et c'est pour se garder de ces dangereux voisins que Bucelin, sire de Rilly-aux-Oies, avait bâti sa forteresse que l'on voit encore en haut, tout en haut du Mont-de-Jeu. Or, Bucelin, s'étant enamouré de Yolande de Gestin dont on célébrait, dans tout le pays, la grâce et la beauté, la demanda à son père, le châtelain de Suzanne. Et comme Bucelin était de bonne souche, qu'il possédait d'immenses richesses, il s'entendit vite avec le châte-

lain de Suzanne, car, pour Yolande, elle l'avait aimé dès qu'elle l'avait vu, Bucelin, sous son enveloppe rude, étant, certes, un chevalier accompli et bien campé.

Mais le sire de Rilly-aux-Oies était jaloux, si bien qu'après six mois de mariage, il suspecta véhémentement sa femme de n'être pas rebelle au seigneur de Sainte-Vaubourg, le plus accorte de tous les galants chevaliers qu'il avait accueillis, jusqu'alors, avec tant de franchise dans son château du Mont-de-Jeu. Or, une après-midi qu'il revenait de la chasse à l'émerillon, il ne fut pas peu désappointé de trouver en tête-à-tête avec le seigneur de Sainte-Vaubourg, sa femme Yolande qu'il avait laissée seule le matin. A la vue de Bucelin qu'elle n'attendait pas de sitôt, Yolande, de plaisir, car elle était toute fidèle à son mari, ne put s'empêcher de rougir légèrement.

— Parbleu ! madame, lui dit brutalement Bucelin, mon retour vous cause-t-il donc tant de déplaisir, ou tant de trouble, que vous ne puissiez le dissimuler ?

— Ai-je donc rougi, mon ami ? répondit doucement Yolande. Vraiment c'était la joie de vous voir, vous qui êtes mon seigneur et maître aimé et respecté.

— Et vous, sire de Sainte-Vaubourg, reprit Bucelin, déloyal est celui qui trahirait l'hospitalité si largement faite et, de par Dieu, si je n'avais toute confiance en ma dame, vous eussiez, tous deux, bientôt fait connaissance avec mon épée.

Le seigneur de Sainte-Vaubourg s'inclina profondément.

— A vos ordres, sire Bucelin, encore que dame Yolande de Gestin, je vous en fais le serment de preux chevalier, n'ait pas forfait à l'honneur.

— Soit ! riposta Bucelin, mais sortez ! car Celui-là seul le sait qui voit tout. Qu'il veuille bien, un jour, ne pas armer mon bras.

Le lendemain, dès l'aube, Bucelin quittait son château et gravissait une de ces crêtes rocheuses qui surplombent la vallée. De loin, Yolande l'aperçut donnant des ordres à ses intendants, à ses vassaux, ne s'éloigner qu'après avoir longuement conféré avec eux et, quelques jours après, sur le sommet de cette crête étaient assis les fondements d'une tour.

— Beau sire Bucelin, lui demanda timidement Yolande, pourquoi élevez-vous cette tour ?

— Peut-être le saurez-vous un jour, madame, répondit durement Bucelin.

Et la tour montait, montait et, plus elle montait, plus Yolande demandait encore :

— Beau sire Bucelin, pourquoi élevez-vous cette tour.

Et Bucelin répondait encore :

— Peut-être le saurez-vous un jour, madame.

Or, trois années s'étant écoulées, la tour fut construite, et, s'éveillant un matin, la dame de Bucelin dit à son mari :

— Beau sire, je vois que la tour est achevée, mais pourquoi n'a-t-elle qu'une seule chattière tout en haut, tout en haut, proche les créneaux ?

— Venez donc avec moi, madame, répondit étrangement Bucelin, vous allez enfin savoir.

Ils marchèrent silencieux. Une horrible appréhension s'était emparée de Yolande. Était-ce donc vraiment pour elle qu'avait été construite cette prison ? Ils arrivèrent au sommet de la crête, au pied de la tour. Bucelin ouvrit une lourde porte qui, tant elle était épaisse, put à peine tourner sur ses gonds.

— Entrez, madame, dit-il, vous vouliez savoir pourquoi j'ai fait bâtir cette tour ? Eh bien ! je l'ai fait bâtir pour y enfermer, le restant de sa vie, une femme infidèle à la foi conjugale.

Plus pâle que la mort, les yeux pleins de larmes, Yolande s'était jetée aux genoux de son mari.

— Grâce ! grâce ! mon seigneur et maître, criait-elle, grâce ! jamais je ne vous fus infidèle.

— Que Dieu vous entende alors, madame, répondit Bucelin, et me pardonne si devant sa justice, un jour, j'ai besoin de son pardon. Mais il m'a suffi sur cette terre que vous ayez été soupçonnée. Or, le blason des Bucelin ne doit pas être terni.

La poussant alors violemment dans la tour, comme ayant crainte de succomber à la pitié, il referma la porte sur Yolande, et c'est dans ce cachot, dont il reste à peine trace aujourd'hui, que mourut, sans avoir jamais pu fléchir la colère de son mari et y avoir longtemps, longtemps souffert, dame Yolande de Gestin, fille du châtelain de Suzanne, femme de Bucelin sire de Rilly-aux-Oies.

Cette légende nous a été contée par M. Bruge-Lemaitre, d'Attigny.

LA ROCHE DU DIABLE

Non loin de Laval-Dieu et tout proche des rapides de Phades, à plus de cent pieds au-dessous du chemin de Thilay taillé en plein roc, se trouve, bordant la rive droite de la Semoy, une pierre monstrueuse d'un aspect bizarre, évidemment détachée, jadis, du massif couronnant le Corpia. Cette pierre s'appelle la *Pierre du tombeau,* ou encore, la *Roche du Diable,* et voici pourquoi :

Au temps de Charlemagne, le seigneur de Thilay, baron puissant et redouté, habitait un castel perché sur l'une des plus hautes montagnes entre lesquelles la Semoy roule tumultueusement ses eaux limpides avant d'aller se perdre dans la Meuse. Or, le baron avait une fille nommée Odette, belle, fraîche comme un beau jour de printemps et dont la passion était de chevaucher dans les fourrés ombreux de l'antique forêt d'Ardenne.

Mais il advint une fois qu'Odette, entraînée par son humeur aventureuse, dépassa de beaucoup le vieil écuyer qui l'accompagnait toujours et s'égara en plein bois. Vainement elle cherchait à retrouver la route perdue, lorsqu'un énorme sanglier, blessé par quelque chasseur, débusqua d'un hallier et se jeta furieusement sur le cheval que montait la belle damoiselle.

Il se cabra et Odette désarçonnée fut en très grand péril. Mais, au moment où le sanglier de plus en plus terrible fonçait sur elle, apparut un jeune garde nommé André qui, bravement, d'un seul coup d'épée, tua la bête sauvage.

Odette le remercia d'un gentil regard et le pria de l'escorter jusqu'au château, ayant reconnu, à son costume, qu'il appartenait aux serfs de son père. Respectueux, soumis, André accompagna la gente damoiselle, et ce fut sa perte, car il sentit naître en son cœur un amour immense pour celle qu'il avait sauvée. Aussi, lorsque le soir il regagna son humble demeure, ses réflexions étaient-elles pleines d'amertume. Lui simple garde, le plus obscur des hommes d'armes du seigneur de Thilay, lui vassal, il avait osé lever ses regards jusqu'à la fille de son maître! Et cette adorable Odette, il l'aimait éperdument! Et rien, désormais, ne pourrait lui ôter de l'âme cette passion insensée, cette folie atroce, née de ce doux regard d'une puissante et fière jeune fille!

Et pourtant, il avait été si reconnaissant ce regard ! Il avait semblé promettre

tant de choses ! Mais pour aimer Odette et surtout pour le lui dire, il eût fallu être gentilhomme et riche ; et le malheureux n'était que serf et pauvre.

C'est plongé dans ces sombres idées qu'André, arrivé au dessous du Corpia, aperçut aux rayons de la lune un vieux gardeur de chèvres dont la figure et l'aspect étrange lui étaient inconnus.

— Holà ! camarade ! cria le vieux.

André s'arrêta :

— Que voulez-vous de moi ?

— Rien ! si ce n'est, cependant, vous donner un conseil utile. Que faut-il faire lorsqu'étant dans la peine nulle puissance divine ou humaine ne saurait vous en tirer ? Vous ne le savez pas ? Eh bien ! mon ami, on s'adresse au diable.

— Qui êtes-vous donc ?

— Le diable en chair et en os, mon garçon, ricana le vieux chevrier qui, soudain, se transformant en homme rouge à la figure satanique, continua :

— D'abord, tu n'es qu'un sot, ami André ; ton histoire, je la connais mieux que toi, et ce n'est certes pas pour perdre mon temps que je suis venu me promener dans cette forêt. Or donc, il est en mon pouvoir d'exaucer le seul désir qui te tienne au cœur. Tu veux posséder Odette ? Eh bien ! reviens au même endroit, demain, à la même heure, et ne manque pas d'y revenir, toujours à la même heure, les autres nuits qui suivront. Odette t'attendra sous cette roche.

Le diable montrait le Corpia.

— Mais...

— Oui, te dis-je, elle viendra chaque fois, ta belle, et elle t'aimera.

— Mais, alors, c'est donc mon âme que vous voulez en échange de cet amour ? Soit ! je vous l'offre volontiers si je possède Odette, car ce n'est pas trop chèrement la payer et, de mon sang, je suis prêt à signer le pacte.

— Qu'ai-je à faire de ton âme ou de ton sang, imbécile ? répliqua l'homme rouge irrité. J'accours à ton aide parce qu'il me plaît de te secourir et ne te demande rien en échange ; mais cependant, si tu y trouves bon compte, n'est-il pas juste que j'y trouve le mien ? Jure moi donc alors qu'aussi longtemps que puissent durer tes amours tu ne donneras jamais un baiser à ta belle après le premier chant du coq, car alors il t'arriverait malheur.

— N'est-ce que cela ? fit André, heureux de sauver son âme à si bon compte. Je jure de ne donner jamais de baiser à ma belle après le premier chant du coq, et qu'il m'arrive malheur si je suis traître à mon serment.

A peine avait-il prononcé ces derniers mots que le diable disparaissait subitement dans un tourbillon de fumée, laissant après lui une forte odeur de soufre.

Pendant deux nuits, André, fidèle au rendez-vous, fut l'amant d'Odette, et jamais passion ne fut plus vive, ne fut payée d'un plus tendre retour. Mais la troisième nuit, alors que la Semoy murmurante berçait le tendre rêve de nos deux amoureux assis sur la rive, la lune se voila subitement et le tonnerre, précurseur d'un violent orage, fit gronder par la vallée sa voix effrayante que, lugubrement, répercutèrent les échos.

— Il faut nous quitter, murmura Odette.

— Reste ! reste encore, dit André, oh ! reste, toi par qui seul je peux vivre ! Viens sous le Corpia, il nous abritera.

Un second coup de tonnerre éclata, plus menaçant que le premier, et la pluie

tomba à torrents. Odette et André se refugièrent sous la roche, oubliant, dans une suprême étreinte, l'heure qui fuyait.....

.....

L'orage allait croissant, déchaîné, terrible.

— Un dernier baiser, Odette, dit André.

Au même moment, à travers la tempête, sonna la cloche du monastère de Laval-Dieu, dont le tintement répondit au chant du coq et, à la lueur d'un éclair immense, ils aperçurent l'homme rouge penché sur le sommet du Corpia et détachant, d'un coup de talon, une des roches en saillie, pierre tombale des deux amants qu'elle écrasa dans sa chute.

Si bien que le diable, ne faisant jamais rien pour rien, gagna deux âmes au lieu d'une, car, aujourd'hui encore, par toutes les nuits d'orage, on entend autour du rocher maudit les gémissements d'André entrecoupés par les soupirs d'Odette. Et même, près des rapides de Phades, la Semoy, elle aussi, se brisant sur les récifs, gémit parfois d'une façon étrange, la plainte de ses flots devenant aussi douce, aussi triste que le sanglot étouffé d'une jeune fille.

Cette légende, que nous avons recueillie dans la vallée de la Semoy, où elle est très populaire, nous avait été signalée par M. Baudson, de Charleville.

Dans son volume : *De tout à propos de la Semoy*, M. de Prémorel en donne une tout autre version. La voici résumée :

Deux amants, la fille d'un comte et le fils de son fermier, sont contrariés dans leurs amours par un père farouche, barbare, « comme le sont assez souvent maints pères de légendes. » Le jeune homme, forcé de renoncer à sa bien-aimée, s'expatrie et va se construire un ermitage sur le mont Latour. Ensuite la jeune fille, menacée d'être unie à un chevalier qu'elle déteste, se décide à fuir le toit paternel pour courir à la recherche de son amant. Accompagnée de sa nourrice, elle arrive au bord de la Semoy et toutes deux, courageusement, descendent la rivière en nacelle.

Assaillie par un orage à l'approche des rapides de Phades, l'embarcation se brise contre un rocher, au pied de l'ermitage et sous les yeux de l'ermite qui accourt, tout aussitôt, porter secours. La nourrice a disparu dans le gouffre écumant, mais un corps surnage. Il est recueilli et transporté sous le modeste toit qui abritait les souffrances si cuisantes d'un cœur épris. L'amant a bientôt reconnu sa bien-aimée et ne parvient à la rappeler à la vie que pour la voir expirer dans ses bras. Comme le trappiste, il s'était creusé une fosse sous un quartier de roc et, pour déplacer la pierre, il suffisait d'un léger mouvement. C'est là qu'il dépose ce cher cadavre. Puis s'y enfermant aussi, il donne une poussée à cet énorme bloc qui, tournant sur lui-même, mure, comme une dalle funéraire, le sépulcre où reposent pour l'éternité les deux amants. Ce roc se nomme *la pierre du tombeau*.

LE SQUELETTE DU CHATEAU DE MONCORNET

Le château de Montcornet fut certainement, autrefois, le château le plus célèbre des Ardennes. Il n'en reste aujourd'hui que les ruines bien connues des touristes, et ce n'est pas sans quelque fierté que tout bon Ardennais en parle ou les fait admirer. Ces débris, se dressant sur un monticule incliné du nord au sud, dessinent un ovale allongé qu'entoure un ravin profond. La muraille d'enceinte, minée par les pluies, la gelée et le soleil, s'est écroulée en blocs énormes et découvre la cour intérieure, aujourd'hui changée en pelouse. Du coteau boisé qui domine au couchant, des sapins, des bouleaux, des merisiers ont franchi le ravin et escaladé ces masses de pierres qu'ils décorent des différentes nuances de leur feuillage. Ce site pittoresque, si souvent visité, inspirait jadis — et peut-être même inspire encore — un effroi superstitieux aux paysans, car ces ruines, affirmaient-ils, étaient habitées, ou du moins hantées, par le fantôme du dernier seigneur, de terrible mémoire.

En 1806, un touriste osait — car c'était alors une grande audace — pénétrer

seul dans le manoir en ruines, bien qu'on l'eût dissuadé de cette téméraire entreprise. Après avoir visité les salles désertes, il s'engageait dans un escalier fait de larges dalles qui le conduisit à un corridor dont une porte massive, en bois de chêne, fermait l'extrémité. Un énorme verrou, rongé par la rouille et à moitié enfoncé dans la pierre, céda sous ses efforts.

La porte s'ouvrit. Il entra dans une salle ronde, voûtée et éclairée par une fenêtre garnie de gros barreaux. Un squelette était étendu, la tête et le bras droit soutenus par l'appui de la fenêtre fort basse. Les os de la main manquaient, et le crâne, fracturé, était percé de trous. Sur la pierre, du côté gauche, il y avait cette inscription tracée avec la pointe d'un couteau :

Adieu, ODETTE ! *5 mai 1795* — SALVIEN.

Quelle était cette Odette ? Quel était ce Salvien ? Voici la légende dont le souvenir, de nos jours, est entièrement perdu, mais que racontaient autrefois les « anciens » du pays.

* * *

Odette était une douce jeune fille, aussi sage que belle ; Salvien, un jeune homme d'apparence frêle, d'un caractère vif et tendre. Les maisons de leurs parents étaient voisines. Ensemble ils avaient grandi, compagnons inséparables, et leur amitié d'enfants s'était insensiblement changée en un amour profond, aussi pur que leurs cœurs. Salvien aimait la lecture, avait l'esprit cultivé, chose rare pour l'époque. Il adorait les champs et les bois en admirateur fervent de la nature ; il en rapportait des plantes qu'il étudiait avec son amie. Souvent aussi, plus brave que les crédules villageois, il pénétrait à la dérobée dans le vieux manoir, dont il connaissait tous les détails. Il faisait de ses excursions des récits merveilleux à Odette, qui sentait peu à peu se dissiper ses craintes de jeune fille.

La vie s'ouvrait pour eux pleine de promesses, dans cette monotonie qui constitue le bonheur des paysans. Chez ces braves gens, les liaisons tendres commencent parfois plusieurs années avant le mariage, qui n'en est que la continuation. Quand une jeune fille a ainsi engagé sa foi, elle est à l'abri de toute recherche galante : elle peut aimer en toute sécurité, sous la protection de tous.

* * *

Mais il y avait à Montcornet un fermier établi depuis quelque temps dans le pays : il se nommait Terreau.

Il était riche, et il avait encore augmenté sa fortune en achetant à bas prix une partie des terres seigneuriales. Son fils Pierre, garçon robuste, égoïste et envieux, avait remarqué les charmes ingénus d'Odette ; il s'en était épris. Grâce à l'argent paternel, il espérait une victoire facile. Or, une indifférence froide répondit à toutes ses avances. Humilié, mais non rebuté, il s'adressa à la mère et lui demanda la main de sa fille. Cette femme, charmée d'une proposition qui lui donnait pour gendre un riche propriétaire à la place d'un pauvre cultivateur, accepta avec transport. Dès lors, Pierre fut pour elle un jeune homme accompli, et Salvien un rêveur inutile, incapable d'apporter l'aisance au logis ou de nourrir sa famille. Puis, voyant Odette insensible aux séductions de la fortune, elle lui enjoignit d'oublier l'ami d'enfance et d'écouter le nouveau prétendant.

Odette adorait Salvien, mais elle aimait sa mère. A cet ordre cruel, ses beaux yeux où se reflétait l'azur du ciel s'emplirent de larmes et son sein se gonfla de sanglots. Elle se sentait incapable d'une résistance, qu'elle jugeait coupable ; elle ne pouvait, non plus, trahir la foi jurée. Certainement, elle mourrait, puisqu'on lui enlevait l'amour qui la faisait vivre.

Mais qui pourrait dépeindre le désespoir de Salvien ? Non, Odette ne pouvait l'abandonner ! Non, il ne pouvait perdre cette moitié de lui-même ! L'amour vrai est persuasif, surtout pour une fille dont le cœur est pris. Elle céda aux prières de son amant. Il fut convenu entr'eux qu'ils se verraient désormais dans le vieux manoir.

Salvien y viendrait par le grand corridor qui conduit à la salle ronde ; Odette s'y rendrait par la brèche de la muraille d'enceinte, elle gravirait la plate-forme qui s'étend à la hauteur même de la fenêtre. Qu'aurait-elle à craindre ? Nul regard indiscret. La peur des paysans leur ferait une garde sûre et les barreaux de la fenêtre la protégeraient contre le désespoir du jeune homme.

Chaque jour, accompagnée de Blanchette, sa chèvre, dont elle avait la grâce et la légèreté, elle escaladait la plate-forme et venait s'asseoir auprès de la fenêtre, derrière laquelle Salvien l'attendait.

L'heure s'écoulait rapide dans un entretien passionné, mêlé de joie et de douleur.

* * *

Odette fut aperçue une fois au moment où elle pénétrait dans les ruines. Le bruit s'en répandit aussitôt et ce fut une stupeur générale. Une jeune fille entrer dans ce séjour redoutable, dont les hommes eux-mêmes n'osaient approcher ! Sûrement le fantôme l'avait ensorcelée, il lui arriverait malheur !

Pierre Terreau l'apprit. Il se mit en observation sur le coteau voisin. De là, caché par les arbres, il put voir, un jour, sa fiancée assise sur la plate-forme, et la chèvre couchée auprès d'elle, arrangeant un bouquet de violiers jaunes, de valérianes rouges et de campanules bleues qui croissaient dans les interstices des pierres. Il comprit.

Sa passion jalouse s'envenima et son amour en devint haineux. Il résolut d'avancer l'époque de son mariage, se faisant de la douleur d'Odette une image charmante. Il lui semblait qu'en la pressant dans ses bras il étoufferait son rival. La noce fut fixée au 19 juin, et, jusque-là, il se promit d'observer les moindres démarches de Salvien.

Une après-midi, c'était le dernier rendez-vous que donnait Odette au malheureux amant, Pierre vit celui-ci se diriger vers le manoir. Il le suivit à distance, gravit l'escalier derrière lui et arriva à la porte du corridor sombre.

La porte était entr'ouverte. Il vit Odette et Salvien aux deux côtés de la fenêtre et put percevoir le vague murmure de leur conversation. Tout à coup les deux têtes charmantes se rapprochèrent des barreaux et le bruit d'un long baiser parvint jusqu'à son oreille. Il allait se précipiter sur le jeune homme, l'étrangler de ses mains de fer, lorsqu'une pensée traversa son cerveau.

Lentement il referma la porte, étouffant jusqu'au bruit de son souffle, et, avec force précautions, il fit rentrer le verrou dans sa gaîne de pierre. Puis il s'éloigna.

Depuis, on ne revit plus Salvien.

* * *

Le jour du mariage, au sortir de l'église, Pierre Terreau ayant a son bras Odette, victime résignée, se dirigea vers les ruines. Les parents et les invités les laissèrent seuls, pour ne pas gêner les premières confidences des nouveaux époux. A mesure qu'ils approchaient de la brèche où elle avait coutume de passer, la jeune femme sentait son cœur se serrer dans sa poitrine. Une crainte vague l'étouffait. Il lui semblait que le château allait s'écrouler sur elle et l'ensevelir vivante.

Lorsqu'ils furent dans la cour, Terreau d'un geste lui indiqua la fenêtre, hélas ! bien connue. Sur l'appui de pierres, une main paraissait, déchirée ; derrière, dans la pénombre, une tête livide, sanglante. Au-dessus, sur la corniche de la muraille, deux corbeaux se tenant assoupis dans un repos lugubre.

La pâleur de la mort se répandit sur le visage de l'infortunée. Elle s'enfuit, sans proférer une parole, vers la maison, suivie de son mari. On les attendait pour se mettre à table.

A la vue d'Odette et de son visage terrifié, retentirent des exclamations de stupeur. Celle-ci se dirigea vers sa chambre, le regard éteint, silencieuse comme une ombre et tomba inerte sur une chaise. Au froid de glace succéda une fièvre ardente. Ses yeux brûlants semblaient se fixer sur un objet horrible et se refermaient avec l'expression de l'horreur. Ses bras s'agitaient au-dessus de sa tête, comme pour éloigner un oiseau de proie.

Huit jours après, le village entier conduisait au cimetière, au milieu du chant des morts, une bière couverte d'un drap blanc et de bouquets de roses blanches. Le terre se refermait sur la dépouille d'Odette, l'épouse vierge.

Cependant Pierre Terreau devenait de plus en plus taciturne : il ne parlait plus, même par gestes. Il errait seul dans les endroits solitaires. Mais une force invincible le ramenait toujours du côté des ruines, vers la brèche de la muraille. Quand il voulait la franchir, il reculait comme repoussé par un bras invisible.

* * *

Enfin, un soir, il entra dans la cour et s'assit dans les grandes herbes, sur un chapiteau détaché de sa colonne. La nuit commençait à estomper la haute muraille où la baie de la fenêtre marquait une tache plus noire. L'air était lourd et le ciel couvert de nuages. Des feux follets voltigeaient sur l'eau stagnante du ravin. Pierre Terreau était enseveli dans une rêverie aussi sombre que cette sombre soirée quand, tout à coup, un éclair déchirant la nue illumina la muraille et les barreaux de la fenêtre qui étincelèrent d'une lueur rougeâtre. Un croassement retentit, suivi d'un lourd battement d'ailes.

Le misérable vit distinctement un cadavre décharné se dresser dans la fenêtre et le regarder avec des yeux vides, au fond desquels l'éclair avait laissé deux flammes. Il s'enfuit éperdu. Son pied s'embarrassa dans une racine de bouleau qui se tordait comme un reptile, au dessus du sol. Il tomba comme une masse. Ce fut tout.

Il était retrouvé le lendemain, le corps pendant à moitié sur le talus du ravin. Il n'avait pas la plus petite blessure. Ses traits, fixés par la mort, portaient l'empreinte d'une inexprimable terreur.

Cette légende nous a été dite par M. A. Robinet « *telle* que la lui avait racontée un vieillard de Montcornet, âgé aujourd'hui de plus de quatre-vingt-dix ans.

Toute cette partie des Ardennes est féconde en souvenirs historiques et légendaires. « Le

village de Renwez (Montcornet dépend du canton de Renwez), écrit MICHELET dans ses *Mémoires*, est un lieu parlant. Placé au bord de la frontière, il a connu tous les fléaux : la guerre, le feu, la peste. Une prairie s'appelait encore, en 1832, la « rue des Malades. » On y avait logé les pestiférés. Partout où vous creusiez, vous trouviez des débris d'incendie et des ossements... Tout ce que l'on voit au-delà de Renwez n'est pas fait pour vous égayer ; soit que l'on pénètre sous les ruines du château de Montcornet, vrai Colysée féodal, plein d'effrayantes légendes ; soit qu'on s'enfonce plus loin dans les solitudes de Laifour, profondes à vous rendre fou, où un homme ensauvagé et mourant de faim mangea un enfant égaré, et où les loups, par représailles, l'hiver, attaquent l'homme, même à cheval (*Michelet parle évidemment des temps anciens, très anciens*) ; soit qu'on visite la montagne appelée : « la Dame de Meuse, » lieu d'apparitions qui ont toutes un sens funèbre ; ou encore les noirs rochers d'où s'élança le fougueux cheval du bon Renaud, laissant l'ineffaçable empreinte de son pied sur le roc. Partout, ici, l'histoire s'éveille sous vos pas. »

Sur ce château, voici ce que nous lisons dans la monographie *inédite* de la commune de Montcornet, par M. DUPIN, instituteur :

MARQUISAT DE MONTCORNET

« La seigneurie de Moncornet a eu le titre de châtellenie, de baronnie et enfin de marquisat. Elle était composée : 1° d'un château-fort avec cour, préau, fossés, pont-levis et dépendances ; les habitants étaient tenus d'y faire le guet ; 2° de haute, moyenne et basse justice ; 3° d'amendes, confiscations, épaves et biens vacants ; 4° de droits de bourgeoisie sur les habitants, de droits seigneuriaux tels que cens, rentes, affouages, rouages, travers, étalage, tonlieux, péages, etc., etc. Ce château était admirablement situé pour la chasse, ayant été construit sur la limite de l'ancienne et immense forêt des Ardennes.

DESCRIPTION DU CHATEAU

« Ce château, d'une forme oblongue, était flanqué de plusieurs tours. Il était défendu au sud-ouest par un profond ravin que dominaient de petites redoutes dont on voit encore les traces dans les bois couronnant la montagne, et, des autres côtés, par des murailles prodigieusement hautes et épaisses, dont les fondements, reposant sur les roches, semblaient défier les ravages du temps.

« Il fut longtemps — surtout avant la découverte de la poudre — réputé imprenable. Il avait quatre tours principales, avec des meurtrières, avec des machicoulis, d'où les hommes d'armes, en cas de siège ou d'attaque, pouvaient facilement jeter d'énormes pierres sur les assaillants ou les assiégeants ; plus, un pont-levis et portes avec herses et créneaux.

« Dans l'une des tours se trouvait la chapelle seigneuriale prenant jour au midi et au nord par de doubles fenêtres. On peut encore en retrouver les traces dans deux colonnes avec chapiteaux cubiques sur les angles du mur qui forme l'assise.

« Toutes les tours étaient pourvues d'ouvertures, de créneaux, d'étroites fenêtres garnies de barreaux de fer et de guérites pour les sentinelles. Toutes étaient reliées entr'elles par une forte muraille percée de pareils moyens de défense ; à chaque embrasure il y avait des sièges en fer placés dans des renfoncements creusés tout exprès pour les sentinelles.

« Dans l'intérieur, leur abord était défendu par des créneaux et des meurtrières ; chaque porte avait ses machicoulis, si bien que chacune d'elles pouvait facilement soutenir un assaut.

« L'une des tours, surnommée la « tour Henri » — la quatrième — située à l'extrémité sud du préau, était l'une des plus importante. Ses basses-fosses, creusées dans le rocher, servaient ordinairement de lieu de captivité aux prisonniers ; ou les y descendait par une ouverture pratiquée à la voûte, au moyen de cordes qu'on leur passait sous les aisselles.

« La cour intérieure, connue aujourd'hui sous le nom de « Terre-Cadet, » était également entourée d'un mur d'enceinte éperonné de plusieurs tours. Après avoir traversé cette cour et passé le pont-levis, on entrait dans une seconde cour dite *Salutatorium*, où ne pénétraient que les fidèles, c'est-à-dire les gens du fief ou les invités du châtelain. Il y avait dans cette cour un escalier donnant accès aux caves, aux souterrains, et, au-dessus de la porte d'entrée, un corps de garde réservé aux soldats ou vassaux faisant sentinelle. Après avoir franchi le *salutatorium*, on arrivait à une galerie voûtée qui longeait tout le château et communiquant, par la porte d'entrée de droite, à un corps de garde creusé pour ainsi dire dans la première tour, par la porte d'entrée de gauche, à une grande salle où, très probablement, l'on donnait audience aux justiciables de la seigneurie ou même aux étrangers.

PUISSANCE DU SEIGNEUR DE MONTCORNET

« Le seigneur de Moncornet avait domination souveraine, absolue ou partielle sur quarante fiefs, dont plusieurs sont devenus communautés, ensuite communes. Les habitants trouvaient, en temps de guerre, un refuge assuré dans le château ou dans ses dépendances. Le suzerain de

Montcornet pouvait mettre deux mille hommes sur pied et avait aussi sous ses ordres de nombreux chevaliers qui le servaient avec leurs bannières et leurs hommes d'armes.

« Les seigneurs de Montcornet jouèrent un grand, un très grand rôle aux temps monarchiques. Souvent ils commandèrent en chef d'importantes armées et, en maintes circonstances, décidèrent de la paix ou de la guerre. Ils eurent à se défendre, à plusieurs reprises, contre les invasions des Liégeois et les attaques du fameux « Sanglier des Ardennes, » le comte de la Marck ; ce qui les obligeait à se tenir presque constamment sur pied de guerre.

« Après l'invention de la poudre, le château fut remanié, restauré de fond en comble, presqu'aménagé et reconstruit à nouveau. Les murs furent faits plus épais, en même temps qu'ils étaient percés d'ouvertures plus nombreuses. De petits canons furent placés dans les embrasures qui, jusqu'à cette époque, n'avaient servi de porte qu'aux arbalétriers. On suppose qu'à l'origine ce château ne fut, plus spécialement, qu'un rendez-vous de chasse ou peut-être même une prison. Il est aujourd'hui en ruines, mais ces ruines, toujours visitées par les touristes, montrent superbement quelle était jadis l'importance de ce château et la puissance de ses châtelains.

« Ayant été distraite du comté de Porcien, la seigneurie de Moncornet fut vendue par Philippe de Croy, prince de Chimay, à Armand de la Porte. Son fils, qui en hérita, la cédait au duc d'Agenois. De la maison d'Agenois, elle passait, par succession, au duc d'Aiguillon et de là à la famille de Chabrillon qui la possède encore aujourd'hui ou, pour être plus précis, qui en possède les ruines. »

A peu près dans la même région se trouve un château — l'ancien château de Linchamps — peut-être non moins célèbre, mais dont il reste à peine quelques traces. L'emplacement sur lequel il s'élevait jadis est aujourd'hui recouvert de bruyères, d'où émergent trois ou quatre pans de murs.

A signaler aussi l'ancien château d'Hierges, sur le penchant d'un coteau boisé, au pied duquel coule un ruisseau dont les eaux vont se jeter dans la Meuse, à travers une gorge assez profonde. L'origine de ce château remonte fort loin dans l'histoire, car un seigneur d'Hierges accompagna Godefroy de Bouillon à la Croisade et fut chancelier du royaume de Jérusalem. Ce magnifique château fut incendié en 1793, mais ses ruines sont encore imposantes et sont formées de hautes tours que relient de larges murailles. Celles-ci sont percées de nombreuses fenêtres dont les meneaux et les traverses sont encore bien conservés. La verdure qui tapisse ces restes antiques leur donne un aspect des plus pittoresque.

LES TROIS MIRACLES DE SAINT AGRAPAUD

Vers le milieu du seizième siècle, à l'époque où le comte de Berlaymont occupait pour Charles-Quint la vallée de la Basse-Meuse ardennaise, il existait en terre neutre de Revin, sur le ruisseau de Falière, un moulin dont, encore aujourd'hui, on peut voir les ruines à cinquante pas de l'embouchure du ru, dans la Meuse. Disons tout de suite que, de ce côté, Falière séparait alors la France des Pays-Bas.

Le meunier du moulin de Falière s'appelait Quewet. C'était un homme assez simple et craignant Dieu, sans doute, mais ayant une peur au moins double du diable et de ses embûches. Sa femme, elle aussi, était quelque peu naïve. Elle partageait son temps entre les soins du ménage et les pèlerinages qu'elle faisait dans les chapelles des environs pour avoir un enfant. Or, jusqu'à ce jour, le bon Dieu et ses saints n'avaient pas semblé l'entendre. Et les deux époux enrageaient de cette stérilité.

Enfin, au printemps de l'an 1554, la femme de Quewet, sur les conseils de son vieux confesseur, se décida, subitement, à partir en pèlerinage jusqu'à Matagne-la-Grande pour y invoquer saint Agrapaud, un saint fameux renommé dans toute la contrée à cause du pouvoir qu'il avait de désensorceler les femmes stériles et aussi d'apaiser les coliques des nouveau-nés. Aussitôt arrivée à Matagne-la-Grande, notre meunière fit ses dévotions au grand saint Agrapaud, en adoration devant la niche qui lui servait d'abri, et, ses prières terminées, elle reprit le chemin de Falière. Or, les bons époux Quewet furent *bramint* (beaucoup) *binaises* de ce pèle-

rinage, car, dans les premiers mois de l'année qui suivit, il leur naquit un gros garçon ressemblant si fort à son père que c'était son portrait tout craché.

Et ils eussent été bien difficiles de n'être pas satisfaits, car le grand saint Agrapaud, ne voulant pas donner ses faveurs à moitié, avait promis que l'enfant à naître ferait trois miracles entre sa vingtième et sa vingt-huitième année, à condition qu'étant en péril il crierait trois fois :

— Grand saint Agrapaud, protège ton fils Lambert !

Pendant les vingt années qui suivirent cette naissance aussi désirée qu'elle avait été inespérée, la vie fut bien calme au moulin de Falière. Lambert était devenu un homme. Mais, en l'an 1580, il eut à supporter deux grands malheurs : ses vieux parents moururent, à quatre mois d'intervalle, lui laissant en héritage le moulin et lui ayant révélé au lit de mort la promesse faite par le grand saint Agrapaud.

Le bon et naïf Lambert se trouva bien triste d'être seul, d'autant plus triste qu'il songeait vaguement à se marier. Mais il était si timide qu'il n'osait lever les yeux sur aucune des belles filles de Revin quand il allait, deux fois la semaine, livrer ses *monnées* aux bourgeois.

Or, parmi les *bouaichales* (bachelettes) qui lorgnaient le moulin, au moins tout autant que Lambert Quewet, il y en avait une fort délurée. Elle se nommait Renaudette et faisait force avances à notre enfariné. Hélas ! il était si simple d'esprit, qu'il n'avait su deviner le jeu de la péronnelle.

Un soir que Lambert était rentré au logis plus triste que de coutume, il s'entendit appeler du dehors. Il sortit et vit, au-delà du pont jeté sur le ru, la gentille Renaudette qui lui riait, montrant ses trente-deux dents toutes blanches. Puis elle lui cria :

— Bonjour, Lambert Quewet ! Je suis bien fatiguée ! Depuis ce matin je porte mon sac dans ma hotte et il fait très chaud. Vous plaît-il que je vienne me reposer un brin dans mon moulin ?

Et comme, sans attendre la réponse, elle se disposait à traverser la passerelle en planches, Lambert fut tout décontenancé par cette visite inattendue. Ne sachant que devenir, il ne put, tant il était troublé, se retenir de crier trois fois :

— Grand saint Agrapaud, protège ton fils Lambert !

Aussitôt, la passerelle se releva faisant un bruit de tonnerre, et même les planches, en se redressant, écorniflèrent un tantinet les jambes de la gentille Renaudette. Force lui fut de revenir à Revin, boitant, très effrayée de ce qu'elle avait vu, mais n'en soufflant mot à personne.

Ce fut le premier miracle du grand saint Agrapaud.

* * *

Or, notre bon Lambert Quewet, bien qu'il eût obtenu, sur son invocation, l'intercession du saint, se dépitait fort d'un aussi fâcheux résultat. Quant à Renaudette, remise de son émotion, elle avait, bien vite, repris son idée d'enlever d'assaut le cœur et le moulin de ce gros benêt. Un jour donc que Lambert Quewet était parti pour Revin où il avait de la farine à vendre, la rusée fillette résolut d'aller à Falière et, coûte que coûte, d'y attendre le meunier, voulant avoir avec lui une explication décisive.

Aussitôt décidé, aussitôt exécuté. Renaudette entre au moulin, s'installe dans

la cuisine, voit que dans la marmite mitonne un beau morceau de jambon, active le feu et dresse le couvert, se disant :

— Lorsqu'il arrivera, je lui servirai sa soupe, et le moins qu'il pourra faire, s'il est poli, ce sera de m'inviter à la manger avec lui.

Qui fut surpris et content tout à la fois quand il rentra ? Ce fut notre meunier. Il s'assit donc et engagea notre matoise, qu'il trouvait bien joliette, bien mignonne, à prendre place au bout de la table : et, comme bien vous le devinez, elle s'empressa d'accepter l'offre. Puis, après avoir mangé la soupe, elle prit du jambon dans la martine, en mit une bonne tranche sur les deux assiettes et brusquement rapprocha son couvert tout près, tout près de celui de Lambert. Notre pauvre garçon, une deuxième fois, perdit alors tout à fait contenance et, ne sachant que devenir, il ne put, tant il était troublé, se retenir de crier trois fois :

— Grand saint Agrapaud, protège ton fils Lambert !

Aussitôt, un bruit terrible sortit de la marmite, qui vola en éclats, en même temps que roulait sur le sol l'os du jambon transformé en un énorme caillou noir. Terrifiée plus qu'on ne le saurait dire, Renaudette ne fit qu'un bond et s'ensauva sans se retourner jusqu'à Revin. Quant à Quewet, il s'était, de peur, évanoui sur la table. Or, revenu à lui, furieux d'avoir si sottement laissé échapper la belle fille, il en fit une si belle maladie qu'il en pensa mourir.

Ce fut le deuxième miracle du grand saint Agrapaud.

* * *

Mais cette fois, arrivée à Revin, Renaudette, la gentille — comme on la surnommait, — avait raconté aux quatre coins, et en l'enjolivant, sa merveilleuse aventure. Sur ce, le mayeur assembla le conseil des bourgeois et il fut décidé que, le lendemain, la milice communale, conduite par le mayeur en personne et Jérôme Tamison, dit Monstuclau, se rendrait à Falière pour s'emparer de Lambert Quewet et mettre fin à toutes ses sorcelleries. Le lendemain, donc, ce Monstuclau, un vieux soudard ayant pris part à toutes les batailles qui s'étaient livrées entre le prince de Chimay et le sire de Couvin, partit avec sa troupe. Mais, comme il ne voulait pas traverser le bois, craignant une embuscade, ils convinrent, le mayeur et lui, de se diriger sur Falière en passant par le Hay, pour traverser ensuite la Meuse à gué, vis-à-vis le moulin.

La gentille Renaudette, qui avait assisté au conseil, était au regret d'avoir si fort parlé. Aussi, en fille résolue qui n'a pas froid aux yeux, prit-elle en toute hâte par le chemin du bois et, de toute la vitesse de ses jambes, courut prévenir son amoureux de l'orage qui le menaçait. Elle trouva Lambert Quewet bien dolent et tout ébahi, mais la vue de la jeune fille lui mit du soleil au cœur. Il prit son fameux caillou noir, qu'il n'avait pas encore osé toucher, et sortit du moulin, bien décidé à se défendre. Tout justement apparaissait Monstuclau et sa troupe à cinq cents mètres de l'autre côté de la Meuse. Un instant elle s'arrêta pour se concerter sur le plan d'attaque, car le mayeur, paraît-il, était un homme prudent.

A la vue du danger, Lambert Quewet, une troisième fois perdant contenance et ne sachant que devenir, ne put, tant il était troublé, se retenir de crier trois fois :

— Grand saint Agrapaud, protège ton fils Lambert !

Et, en même temps qu'il criait, il lança sur la milice bourgeoise que com-

mandait Jérôme Tamison, dit Monstuclau, le caillou noir qu'il tenait à la main. Poussé par une force inconnue, le caillou partit en sifflant, vola dans les airs et tomba dans la Meuse à quelques pas des soldats d'autant plus stupéfaits de cette nouvelle merveille, qu'ayant énormément grossi dans son trajet, ce caillou était devenu un rocher colossal, en forme d'œuf. Et même, depuis trois siècles écoulés, on le voit encore, aujourd'hui, dans la Meuse, à la même place où il s'est fortement encastré.

Ce fut le troisième et dernier miracle du grand saint Agrapaud.

* * *

La milice jugea prudent de rentrer à Revin. Mais, le lendemain, il y eut conseil extraordinaire. Sur la promesse du mayeur que Lambert Quewet pouvait comparaître sans crainte, Renaudette amena elle-même, par la main, à la réunion qui se tenait à ciel ouvert sur la place des Wagis, son galant encore plus ému que jamais de toutes ces aventures extraordinaires. Il raconta, alors, aux Revinois la promesse qu'avait faite à sa mère le grand saint Agrapaud, les prodiges qui s'en étaient suivis, si bien que les plus incrédules furent obligés de s'incliner devant la puissance qui avait voulu tous ces miracles.

L'assemblée, qu'impressionna ce singulier récit, prit Lambert Quewet en grande considération, et, tout aussitôt, il fut admis à faire partie du conseil bourgeois en qualité de deuxième maimbourg. Puis il fut, officiellement, fiancé à la gentille Renaudette, et la ville de Revin prit à sa charge tous les frais de la noce.

La série des miracles étant épuisée, le meunier jugea prudent de ne plus invoquer le grand saint Agrapaud, d'autant plus que lui et sa femme — ni plus ni moins que dans les contes de fées — vécurent heureux, contents et eurent beaucoup d'enfants, la gentille Renaudette lui ayant donné, en quinze ans, onze garçons qui, tous, furent meuniers de père en fils.

Cette légende nous a été contée par M. Wauthier, commandant de gendarmerie en retraite, à Eteignères.

Les descendants mâles de Lambert Quewet existent encore à Dinant, cette jolie petite ville belge à sept ou huit lieues de la frontière ardennaise. Les jeunes filles de Revin sont persuadées qu'elles ne coifferont jamais sainte Catherine si, prudemment, elles évitent de se baigner dans la Meuse à l'endroit où la fameuse grosse roche noire, *la Roche-au-Cé* (au célibat), émerge de l'eau. Par contre, veulent-elles, aussi vite que possible, trouver un mari jeune, beau, et même riche? elles se baigneront dans le ruisseau de Falière, ainsi devenu le confident discret des Revinoises qui ont des désirs ou des peines d'amour.

Rappelons, à ce propos, qu'il y eut jadis dans les Ardennes belges, tout proche de Sorendal, l'un de nos villages ardennais les plus avancés sur la frontière, une célèbre *pierre à marier*. Voici ce qu'en dit Pimpurniaux, *Guide du Touriste en Ardenne :*

« En venant de Sorendal (petit village ardennais à quelques pas de la frontière belge), au pied du *Durmont* s'étend le pré *Mariette*. Et non loin sur la rive de la Semoy se trouve un bloc de grès, ayant au moins huit pieds de diamètre et que l'on appelle la *pierre à marier*. Jadis, lorsqu'un mariage se faisait dans la paroisse, la noce, invariablement, se rendait sur le pré Mariette; on y dansait, ou y folâtrait, puis quand arrivait la nuit on passait la Semoy et l'on conduisait les deux époux sur la *pierre à marier* où ils s'asseyaient dos à dos. Cette cérémonie avait un sens assez clair. Cependant, comme les patients pouvaient avoir l'intelligence dure, il convenait de rendre l'allégorie plus sensible. Pour cela, on les attelait à une pierre ou à une *soquette* — souche d'arbre — qu'ils devaient traîner jusqu'au village. Cette coutume a disparu, et si le *pré Mariette* sert toujours aux ébats de la jeunesse, la *pierre à marier* a cessé de remplir son office. Il est vrai qu'elle a presque cessé d'exister (écrit en 1856), le meunier l'ayant brisé pour l'employer à reconstruire la digue qui mène l'eau à son moulin. »

LE DAMOISEL DORÉ

Aux temps d'autrefois, le vieux sire de Rumigny avait un beau château dont les six tours crénelées s'élevaient au sommet d'un côteau boisé dominant les campagnes d'alentour. Un large fossé en défendait l'entrée et un pont-levis s'abaissait pour les chevaliers que le seigneur châtelain, quand on ne guerroyait pas, aimait à recevoir somptueusement. Deux hommes d'armes veillaient en tout temps sur chacune des six tours du château, observant au loin l'approche de l'ennemi ; — car c'était au temps du glorieux roi Philippe-Auguste, alors que les maraudeurs, ou mieux compagnies-franches, parcouraient la France, rançonnant les villes, pillant terres et châteaux.

Aussi, bien souvent, dans la grande salle du manoir tapissée d'armures et de trophées rapportées des combats par les anciens seigneurs de Rumigny, s'asseyaient à la table d'honneur les chevaliers bannerets amis et, après eux, comme le voulaient les lois de la chevalerie, le damoisel de Rumigny, trop jeune pour avoir encore gagné les éperons d'or. Puis, au bas bout de la table, avec les gens du château, mangeaient les nombreux hommes d'armes. Oui ! c'était un haut et puissant personnage que le vieux sire de Rumigny. Sa vicomté s'étendait jusqu'aux chatellenies de Montcornet et d'Hirson et comprenait les fiefs d'Hannapes, d'Iviez, de Baumetz, de Rozoy et d'Aubenton, sans compter maintes allégeances de divers châtelains d'alentour. Il avait droit de haute et basse justice sur ses terres, était vidame de Laon et du Laonnois et gouverneur, pour le roi, de la Comté et place de Soissons.

Mais le vieux sire de Rumigny possédait surtout un trésor préféré à tous les autres. Plutôt que de le perdre, il eût sacrifié ses beaux fiefs d'Iviez, de Rozoy et d'Aubenton, son beau château aux six tours crénelés sur la hauteur, ses redevances, ses droits d'aubaine et de péage, même les poteaux couronnés de son très vieil écusson aux trois merlettes d'or, signes de haute justice; même la bannière de l'évêché de Laon et l'épée de gouverneur pour le roi, et aussi sa châtellenie et vicomté. Ce trésor, c'était ce jeune homme qui s'asseyait à sa table entre l'estrade des chevaliers bannerets et de leurs gens d'armes, le damoisel de Rumigny dont la naissance avait coûté la vie à sa mère, la noble dame héritière de Rozoy, la douce Adeline de Rozoy que le sire de Rumigny avait tant aimée à l'âge où l'on commence à oublier d'aimer, doux souvenir que chérissait le vieillard, bien que, toujours, il lui en coutât une larme.

* * *

A dix-sept ans, quand la douce Adeline songeait sur les tours de son vieux manoir de Rozoy, laissant flotter au vent les longues tresses de ses cheveux dorés, on l'eût prise pour la blanche fée protégeant l'antique demeure des preux chevaliers. Et parfois, le soir, lorsque le laboureur retardé voyait glisser à travers les créneaux qui brunissaient dans l'ombre la forme aérienne de la noble demoiselle, il pensait voir Notre-Dame de Liesse ou de Rozoy et se signait dévotement, récitant l'*Angélus*.

Aussi, bien souvent le pont-levis du château s'abaissait-il devant les jeunes chevaliers et damoiseaux qui venaient requérir l'hospitalité du vieux sire de Rozoy. Et tous auraient voulu longtemps prolonger leur séjour, car c'était la douce Adeline,

assise à côté de son vieux père, qui faisait les honneurs du manoir. Beaucoup portaient les couleurs de son écharpe blanche et bleue. Tous l'eussent désirée pour dame et maîtresse, mais le cœur de la noble demoiselle n'avait pas encore parlé, et si le vieux châtelain souriant lui disait : « Je connais, de par le monde, certain noble chevalier, certain beau damoiseau, » la douce et rieuse jeune fille, d'un geste, rejetait en arrière ses longues tresses blondes et, passant ses doigts blancs et effilés dans la chevelure argentée du vieillard, lui donnait un baiser, tout en répondant de sa voix caressante :

— Père, je veux rester avec toi !

* * *

Or, un jour, pendant un tournoi donné à Laon par la fleur de la chevalerie d'alentour en l'honneur des dames et de la plus belle, arriva un chevalier inconnu couvert d'armes brunes et suivi d'un seul écuyer sans devise ni blason. Il se présenta à la barrière du camp et demanda à rompre une lance en l'honneur des saints lieux. Les hérauts d'armes auxquels il dit son nom témoignèrent qu'il était de noble lignage, et les juges du camp lui octroyèrent sa demande. Alors, saluant les dames, il s'élança dans la carrière, fournit vingt courses contre autant de chevaliers qu'il désarçonna et fut déclaré, d'une voix unanime, le mieux faisant de la journée.

Les hérauts d'armes le conduisirent aux pieds de la reine du tournoi : c'était la douce et belle Adeline. Lors, il leva sa visière et l'on vit ses traits nobles et beaux, mais brunis par les combats. Ce n'était plus un jeune chevalier. Déjà, même, l'âge et les fatigues avaient imprimé sur son front leurs traces ineffaçables, mais tant de mâle fierté éclatait dans son regard, tant de dignité et de grâce ennoblissaient sa personne lorsqu'il mit un genou en terre devant la reine du tournoi pour recevoir l'écharpe blanche et bleue brodée d'or, prix du vainqueur, que la douce et belle damoiselle regretta, en son âme, de ne l'avoir pas eu pour cavalier-servant.

— Sire chevalier inconnu, dit-elle, en nouant l'écharpe à son côté, vous avez noblement joûté pour la gloire des saints-lieux, mais ne ferez-vous rien pour l'honneur des dames ?

— Noble damoiselle, répondit-il en lui baisant la main, j'ai rompu une lance pour acquitter la foi d'un vœu, mais je connais une dame qui pourrait me demander ma vie si le prix était récompense d'amour.

Et la douce fille, baissant les yeux devant son regard de feu, se prit à rougir.

Le lendemain, un noble chevalier, suivi de nombreux hommes d'armes, demandait à entrer au manoir de Rozoy pour présenter son hommage à la douce et belle Adeline et saluer son vieux compagnon d'armes, le sire châtelain. Du haut de son donjon, le vieillard reconnut la bannière aux trois merlettes d'or en champ d'azur. C'était le baron de Rumigny qui, depuis quinze ans, guerroyait contre les Anglais. Le sire de Rozoy lui tendit les bras et quand la belle châtelaine donna sa main à baiser au banneret, elle reconnut — non sans pâlir de plaisir, dit-on — le chevalier du tournoi.

* * *

Or, l'hospitalité que reçut à Rozoy le sire de Rumigny dura longtemps, bien que sa châtellenie fut voisine, et lorsqu'on parla de départ, — plus de trois mois après, — le noble baron ne partait pas seul. Une haute et puissante dame s'appuyait

à son bras pendant que l'on amenait son palefroi blanc. C'était la douce Adeline, la belle et noble demoiselle de Rozoy qui, souriant à travers ses larmes, veillait sur la paisible haquenée de son vieux père.

Lui, non plus, n'avait pas voulu la quitter.

Elle recevait les adieux de ses vassaux, heureuse d'être aimée et regrettée, les consolait, leur promettait de revenir, et eux, bien que tristes, ne pleuraient pourtant pas sur elle, tant ils voyaient de bonheur dans ses yeux et d'amour dans le regard de son époux, le sire de Rumigny.

Hélas ! combien peu dure le bonheur sur terre !

Une année après, le deuil s'étendait sur le manoir de Rumigny où était né un fils ; mais l'on voyait dans l'église de l'antique prieuré de Rozoy deux nouvelles tombes de marbre noir.

L'une, au double écusson de Rumigny et de Rozoy, portait :

HAUTE ET PUISSANTE DAME

ADELINE DE ROZOY

Baronne de Rumigny
Beaumetz, Hannapes et autres lieux
Morte à XVIII ans.

Sur l'autre, couronnée des arbres de Rozoy, d'argent aux trois bandes de sinople, on lisait :

HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR

ENGUERRAND

Chevalier, baron de Rozoy
Mort le même jour
A LXXVIII ans.

Frappée en plein cœur, le sire de Rumigny refusa de bénir à sa naissance ce fils qui lui avait tant coûté. Le vieux baron reprit donc son armure, s'agenouilla une dernière fois sur la tombe de sa douce Adeline et jura de ne jamais plus revoir ces lieux si pleins de cruels souvenirs et de regrets. Et, pendant de longues années, on n'entendit plus parler du sire de Rumigny dans son beau château aux six tours crénelées.

* * *

Mais le fidèle écuyer du châtelain avait reçu dans ses bras l'enfant rejeté par son père, pauvre enfant maudit dont la naissance si désirée avait été un jour de deuil, frêle créature dont la tête se penchait comme une fleur détachée de sa tige. Et ses soins purent le rappeler à la vie, car il fut un père pour le fils de son seigneur et maître. Tant qu'il resta petit enfant, il prit un cœur de mère pour veiller sur lui, et lorsqu'il commença à grandir, il éleva, en vrai descendant de chevalier qu'il était, le noble et dernier rejeton des sires de Rumigny.

Souventes fois il conduisait son élève à l'antique église du prieuré de Rozoy. Là, mignonnement, le pauvre orphelin, joignant ses petites mains, s'agenouillait et répétait après le fidèle écuyer la prière des trépassés pour le repos de haute et

puissante dame Adeline, sa mère. Puis il disait un rosaire à la bienheureuse Vierge Marie, l'adjurant de sauver de tout péril le noble sire de Rumigny guerroyant on ne savait où et de le ramener bientôt au manoir de ses pères.

* * *

Un jour, vers l'heure des Vêpres, bien longtemps, bien longtemps après qu'était morte la douce Adeline, car déjà les lettres d'or commençaient à brunir sur la pierre sépulcrale, un vieux chevalier couvert d'un riche manteau noir doublé de vair et d'hermine, suivi de deux écuyers et de vingt hommes d'armes, mit pied à terre près le castel silencieux de Rozoy. Puis, seul, il s'achemina vers l'antique église du prieuré.

Sur la tombe de marbre noir était agenouillé un jeune homme récitant l'oraison des trépassés pour sa mère et ajoutant d'une voix douce qui faisait tressaillir :

— Notre-Dame de Rozoy, qu'il vous plaise garder de tout péril et ramener bientôt le sire de Rumigny, mon noble père.

Et comme l'enfant achevait sa prière, il entendit un cri à ses côtés et sentit deux bras qui le serraient. C'était le vieux chevalier qui l'embrassait, pleurant et l'appelant son fils. Car, après avoir longtemps cherché la mort dans les combats, il s'était, enfin, rappelé qu'il avait laissé dans son manoir un berceau à côté d'une tombe et, se faisant relever de son serment, il venait revoir les lieux où il avait tant aimé son Adeline, tant souffert, et peut-être y mourir. En entrant dans l'église où dormaient ses aïeux, la douce voix de l'enfant l'avait fait tressaillir, et, ne le laissant pas achever sa prière, il serrait dans ses bras le pauvre orphelin.

Depuis ce jour, la joie put renaître dans le manoir aux six tours crénelées et les trois merlettes d'or en champ d'azur flottèrent de nouveau sur le donjon. Le front du vieillard avait comme rajeuni. De ses regrets il resta seulement au sire de Rumigny cette tendre mélancolie venant avec les années comme pour témoigner que, seuls, hélas ! les souvenirs douloureux laissent dans la vie des traces qui ne s'effacent pas.

Cependant les danses recommencèrent aux jours de fête dans la cour du château ; les pèlerins partant pour la Terre-Sainte se détournaient de leur route, voulant recevoir à Rumigny l'hospitalité du seigneur châtelain ; les compagnies franches n'osaient plus ravager les terres seigneuriales et les chevaliers et nobles hommes du voisinage apprenaient le chemin du manoir, car le vieux sire y tenait tous les jours table ouverte, comme il convenait à un riche suzerain revenant des combats, comblé d'honneurs et de biens. Et quand ses anciens frères d'armes et les fils de ses amis, lui parlant de ses richesses, de ses belles châtellenies de Rozoy, d'Aubenton, d'Ivïez, des nombreux hommes d'armes qu'il entretenait pour leur défense, de la faveur du glorieux roi Philippe et de l'amitié du saint évêque Guérin de Senlis, le proclamaient aussi heureux que magnifique, le bon seigneur soupirait, pensait à la tombe de la douce Adeline, faisait venir son fils le damoisel doré et, s'appuyant sur lui avec orgueil :

— Or, voyez, Messires, disait-il à ses hôtes, ai-je pas là un noble fils et héritier de mon nom ? Vaut-il pas mieux qu'hommes d'armes, richesses, châtellenies et faveurs du roi ?

Et, en vérité, il avait raison d'être fier de son fils, le vieux sire de Rumigny, car

on eut, en vain, cherché dans toute la Thiérache un jeune damoisel de meilleur air. A quatorze ans il avait presque la taille et la force d'un chevalier et, cependant, à voir son teint blanc et rose, ses grands yeux noirs, on l'eut volontiers pris pour gente damoiseile. Car, lorsque le sire de Rumigny voulait se souvenir de sa douce et belle Adeline, il le regardait tant c'était le vrai portrait vivant de sa mère. Comme elle, il avait cette longue chevelure dont les anneaux tombant sur ses épaules l'avaient fait surnommer le damoisel doré; comme elle, il avait ce regard tendre, velouté, qui vous laissait une si profonde impression de tristesse. Mais il avait encore dans les yeux cette mélancolie indéfinissable, signe d'une mort prématurée que l'âme pressent peut-être. Aussi les vieillards, en le voyant passer, secouaient-ils tristement la tête, car tous avaient la même pensée. Pourtant pas une mère qui n'eût voulu l'avoir pour fils, et toutes les filles se surprenaient à soupirer, pensant au beau damoisel doré.

* * *

Car vraiment, parmi ceux de son âge, aucun ne le surpassait à manier la lance ou la masse d'armes, à diriger au but la flèche ou la hache. A la course il était toujours le premier, à la lutte toujours il terrassait ses adversaires. Nul ne savait mieux dompter un cheval et dresser un faucon, comme il convient au fils d'un haut seigneur. Cependant, le cœur du damoisel de Rumigny était triste. Le fier jeune homme soupirait en voyant les éperons d'or des chevaliers et l'étendard des bannerets. Ses yeux s'enflammaient quand le soir à la veillée, dans la grande salle du château, on lui contait les exploits des anciens preux. Déjà il avait demandé à son père d'aller, comme lui, porter la bannière de Rumigny aux premiers rangs de l'armée du roi de France, et le vieillard, le serrant dans ses bras, avait répondu :

— Mon fils, par Notre-Dame de Rozoy, tu seras le digne rejeton de tes aïeux, mais attends, je te prie, car je suis bien vieux, et si tu partais, possible serais-tu pas là pour me fermer les yeux. Tu es bien jeune pour le rude métier de la guerre, vois, il a tôt blanchi mes cheveux !

Et le gentil damoisel doré, embrassant le vieux sire :

— Père, plus ne veux te quitter.

Mais le soir revenu et malgré sa parole donnée, il écoutait, plus anxieusement encore, le récit des hauts faits de Charlemagne et des sept preux, les aventures merveilleuses de Tristan ou d'Ogier l'Ardennois, ou les guerres du roi Philippe et du roi Richard en Palestine.

* * *

Or, un jour que le damoisel de Rumigny, suivi d'un seul écuyer, allait chassant au faucon sur les terres de Rozoy, il aperçut en chevauchant sur la route qui conduit à Montcornet neuf pennons de bannerets flottant au bout d'autant de lances plantées en terre. Plusieurs chevaliers arrêtés en cet endroit s'y reposaient. Elevé dans les lois de courtoisie, le jeune damoisel s'approcha d'eux, sans façon, son faucon au poing et, les saluant gracieusement :

— Sires chevaliers, vous paraissez abattus par la chaleur et la fatigue, sans doute vous rendez-vous à quelque tournoi ou passe d'armes, car vous êtes tous nobles et de renom, si j'en juge par vos bannières; partant, m'honoreriez si vous vouliez reposer au manoir qui est à mon père, le sire de Rumigny, dont sans doute vous avez entendu vanter la courtoisie.

Ce disant, le gentil damoisel, avec l'assurance d'un vieil écuyer, se tenait en selle sur son palefroi, les yeux baissés, ayant au poing son faucon qui faisait sonner ses sonnettes d'argent. Le vent soulevait en ondes la plume blanche et bleue aux couleurs de sa mère, la douce Adeline, et sous son chaperon de velours flottaient ses longs cheveux dorés. Et il rougissait à demi, car le cœur lui battait bien fort d'avoir parlé à de si nobles et de si puissants chevaliers. Et levant ses longues paupières et ses yeux noirs fixés sur eux, il attendit leur réponse.

Lors, le plus âgé s'avança visière levée. Il était armé de toutes pièces, ayant une aigrette rouge à son morion.

Il portait d'argent aux huit tourteaux de gueules en or et une fleur de lys d'or au chef.

— Messire damoiseau, dit-il, en appuyant son gantelet d'acier à la crinière du cheval, serez un noble chevalier et aimé des dames, car vous êtes courtois et de haut lignage. Peut-être avez-vous entendu parler de Geoffroy de Roucy, dont la baronnie est devers les Ardennes?

— Le renom du noble sire Geoffroy de Roucy est venu jusqu'au château de mon père, reprit le damoisel doré, ôtant sa toque de velours à la plume blanche et bleue aux couleurs d'Adeline de Rozoy.

Le baron sourit en le regardant, car il semblait ainsi, tête nue, la Vierge en l'Assomption, peinte en la cathédrale de Laon par un célèbre imagier qui, dit-on, vit miraculeusement les traits de la mère de Dieu.

— Mes compagnons que vous voyez ici, dit-il, tous de noble lieu, et moi, avons juré de défendre pendant un an, à partir de la Saint-Jean prochaine, le Saint Père de Rome attaqué, dit-on, par les Sarrazins et mécréants. Or, nous avons fait vœu, pour obtenir les saintes indulgences, de chevaucher en pénitents, recevant l'hospitalité du pélerin dans la maison de Dieu. Adonc, merci et adieu, beau damoisel, nous allons de ce pas à l'abbaye de Buccilly, recevoir la bénédiction du saint abbé Raymond.

Et le noble sire s'inclina, baissa la visière de son casque, puis éperonna son grand destrier de combat. Les bannerets, ses compagnons de pélerinage, le suivirent, et le cliquetis de leurs armes sur l'acier de leurs cottes de mailles et de leurs cuirasses retentissantes, se mêlait au bruit des chevaux bardés d'airain. Les neuf bannières flottaient déployées au vent. Les yeux du damoisel de Rumigny brillaient à travers ses cheveux agités sur son front. En passant devant lui, le sire Geoffroy s'arrêta encore :

— Gentil damoisel de Rozoy, vous voyez neuf bannières seulement ; nous étions dix qui devions combattre ensemble pour la sainte Eglise. Le sire de Beffroy est resté affligé de maladie en la ville de Montcornet. Ne voudriez-vous point envoyer le physicien de votre noble père, afin de le guérir avec l'aide de Dieu et de nos prières. Dieu vous garde, gentil sire. Ah ! que n'avez-vous les éperons d'or !

Pendant les premiers mots du baron, une sorte de tristesse timide et irréfléchie s'était glissée dans le cœur de l'enfant. Il le regardait muet, immobile, l'œil fixe et la bouche entr'ouverte ; et puis, aux dernières paroles, à l'adieu du sire, il rougit et baissa les yeux avec embarras. Quand il les releva, les chevaliers étaient déjà bien loin, et l'on ne voyait qu'un nuage de poussière où venait briller parfois, comme un éclair en l'orage, au bout de neuf pennons brodés, un fer de lance étincelant au soleil, le reflet d'un morion ou d'un haubert d'acier. Il regarda longtemps.

— Le faucon de mon noble maître s'est essoré, dit l'écuyer.

Le damoiseau tourna la tête, suivit pensif le vol du faucon, éperonna son cheval et courut longtemps, bien longtemps.

Lorsqu'il s'arrêta enfin, il était près des tours de Marle, au vieux château-fort, la ville des sires de Coucy. Lors, il se prit à soupirer.

— Ah ! dit-il, pourquoi n'ai-je pas les éperons d'or ?

Et l'écuyer avait remarqué, en passant devant l'église de Rozoy, que, pour la première fois, le damoisel doré ne récitait point l'oraison des trépassés pour l'âme de sa noble mère.

* * *

C'était fête au château du sire Raoul de Coucy. Le noble baron, revenu des saints lieux, avait réuni pour un tournoi et passes d'armes la noblesse du Laonnois. L'on était venu de loin au manoir du baron, car le prix du tournoi était une chaîne d'or où pendait un médaillon entouré de rubis, enserrant un morceau de bois précieux de la vraie croix.

La belle Hermance de Coucy devait, de sa main blanche, donner le prix au mieux faisant des trois courses en champ clos et de six passes d'armes à pied, à la hache et au poignard.

C'était donc précieuse récompense de vaillance, et le cœur battait à plus d'un chevalier.

Un varlet annonça à messire Raoul que le damoisel de Rumigny, suivi d'un seul écuyer, demandait à le saluer de la part du noble sire son père.

— Sois le bienvenu, mon fils, dit le croisé au jeune damoisel, qui se tenait debout devant lui, après avoir baisé, pliant le genou, la main qu'il lui tendait.

Et certes, il avait bon air, le damoisel doré, promenant sur les chevaliers et les dames, assises en cercle, ses grands yeux noirs, avec la modeste assurance qui convient à haut lignage. Il se redressait, tenant à la main son chapeau à plumes, revêtu de sa dalmatique de velours bleu brodé d'or avec ses chausses de samis blanc, ayant ses longs souliers brodés à la poulaine.

Lors, on déploya à la barrière du camp la bannière de Coucy, où flottait en orle cette devise :

« Ne suis roy ni prince aussy,
« Je suis le sire de Coucy. »

Et trompettes et clairons sonnèrent le signal des courses.

— Or, mon cousin, dit le messire Raoul au damoisel, pouvez regarder les joûtes et prendre leçons de bien faire aux pieds des dames.

Et s'en fut le damoisel de Rumigny s'asseoir sur un coussin de velours, au bas de l'estrade où était la reine du tournoi, la belle Hermance de Coucy.

L'on combattit longtemps avec diverses fortunes, et aux belles passes les dames criaient, agitant les écharpes :

— Noël ! Noël !

Mais le damoisel doré restait pensif sur son coussin de velours, car il sentait sur lui le regard de la belle Hermance, et son haleine effleurait ses cheveux quand elle se penchait au bord de l'estrade pour jeter un sourire aux combattants, mais rarement, car, elle aussi, était pensive.

Et même son cœur battait bien fort sous sa gorgerette brodée, ses yeux ayant rencontré ceux du damoisel assis maintenant à ses pieds. Pourtant elle voulait ne point penser à lui.

Enfin les trompettes sonnèrent de nouveau et la voix des hérauts d'armes proclama vainqueur du tournoi le sire Enguerrand de Crécy.

Et quand la reine de la fête voulut, penché sur l'estrade, donner le prix de la victoire au sire de Crécy, les anneaux d'or glissèrent entre ses doigts blancs et effilés, et la chaîne vint tomber aux pieds du damoisel doré.

Car elle avait tremblé à rencontrer son regard, alors qu'il tournait la tête, toujours assis au bas de l'estrade. Il ramassa la chaîne et l'offrit avec grâce et courtoisie à la belle Hermance, tout émue et rougissante. Et en même temps il déposa doucement un baiser sur sa main tremblante.

— Bien ! par Notre-Dame de Coucy, très bien ! damoiseau, cria le sire Raoul. Ah ! quand donc aurez-vous aussi les éperons d'or ?

Et les yeux de la belle Hermance, tombant sur lui, semblaient dire aussi :

— Quand donc aurez-vous les éperons d'or ?

* * *

Or, lorsque le damoisel de Rumigny retournait vers le soir au manoir de ses pères, chevauchant lentement en compagnie de son écuyer qui portait son faucon, une foule de pensées nouvelles et inconnues se pressaient en son cœur.

Et quand ils passèrent près des tours de Rozoy aux dentelures légères, dorées par le soleil descendant à l'horizon, il fallut que le vieil écuyer se découvrit et dit tout haut la prière des trépassés.

Alors le damoisel doré se signa et pria pour sa mère la douce Adeline de Rozoy, et puis il retomba dans sa rêverie et plusieurs fois se prit à répéter :

— Pourquoi n'ai-je point les éperons d'or !

Laissant à leur gauche la hauteur de Bruhamel où les sires de Margival bâtirent depuis un château-fort flanqué de neuf tours de briques, ils avaient dépassé Blanchefosse et descendaient la colline au lieu appelé Bonne-Fontaine, pour une source d'eau vive qui coule au milieu des bois.

— Messire Jacquelin, dit le damoisel, voici un beau site, et convenable ; par Notre-Dame de Rozoy, si Dieu me prête vie, j'y veux faire bâtir une abbaye de saints religieux et leur donner ces bois, à la charge de prier Dieu à toujours pour ma noble mère, le très honoré seigneur mon père, toi, mon bon Jacquelin, et moi.

— *Amen !* dit le vieil écuyer. C'est une bonne et salutaire pensée de prier pour les morts.

Le jour baissait. Tous les deux, en silence, chevauchèrent sur la route qui mène au château de Rumigny à travers les bois. Il faisait noir sous les grands arbres qui semblaient fuir derrière eux comme de grandes ombres, à mesure qu'ils s'avançaient au bruit des pas de leurs chevaux sur les feuilles séchées. L'écuyer marchait en avant à la distance d'une demi-portée d'arc ; le damoisel suivait pensif et préoccupé.

Il lui semblait entendre derrière lui une voix, comme un souffle, qui faisait frémir sa chair ; elle le suivait semblable au bruit d'un écho éloigné, répétant sans cesse :

— Damoisel doré ! Damoisel doré !

— Qui m'appelle ? demanda-t-il enfin.

Et il entendit les feuilles frémir à côté de lui.

Il tourna la tête vers sa gauche.

Un chevalier armé de toutes pièces, sans plume ni cimier à son morion d'acier bruni, était à ses côtés, monté sur un cheval sombre.

Or, cette armure d'acier se fondait dans l'ombre du soir, et nulle science de héraut n'aurait pu lire les devises et blasons gravés sur le bouclier noir. La couleur de son écharpe n'avait de nom dans aucune langue d'hommes. La visière de son casque brillait sur son visage comme une plaque d'airain qu'a chauffée le feu.

Le damoisel se pencha et vit ses larges éperons d'or.

Mais ses yeux s'agrandirent de terreur quand il remarqua son cheval glissant sur la terre comme un nuage.

— Notre-Dame ! fit-il en se signant.

Puis il entendit encore derrière lui la voix :

— Damoisel doré ! Damoisel doré !

— Qui m'appelle ? dit-il encore.

Et le chevalier noir glissait toujours à ses côtés.

— Qui êtes-vous ? par Notre-Dame de Rozoy !

Et un instant après, il entendit encore la voix :

— Damoisel doré !

— Qui êtes-vous donc ? répéta-t-il encore.

— Vous allez vite, sire damoisel doré, répondit une voix qui n'était ni du ciel ni de la terre, vous allez vite ! Le pèlerin des saints lieux a fait un long voyage, son destrier a usé la corne de ses pieds, vous allez vite et le pèlerin ne peut vous suivre.

— Qui est ce pèlerin des saints lieux ? dit le damoisel sans tourner la tête.

— Le chevalier aux armes noires !

— Croyez-vous en Dieu ? N'êtes-vous point l'âme d'un mort ? Voulez-vous des prières ?

— Je crois ! je n'ai besoin ni de tombe, ni de prières !

— D'où venez-vous ?

— Des saints lieux, sire damoisel, où j'ai laissé mon renom aux plaines de Syrie et de Saint-Jean-d'Acre, avec le roi Richard Cœur-de-Lion. Gloire vaut mieux que fleurons ou bannières de comte et de baron !

— Ah ! vous l'avez dit, messire, que ne puis-je ajouter deux années à mes seize ans, sans blanchir d'autant les cheveux de mon père !

— Le pouvez, sire damoisel, si le voulez.

Et le damoisel doré, plein de défiance, regarda le chevalier mystérieux.

— Par nécromancie ou maléfices peut-être, dit-il, non, non ! Mon âme est à Dieu, et je veux voir en paradis ma noble mère Adeline de Rozoy.

— Ne craignez pas, sur ma vie ! J'ai trouvé dans la Thébaïde au désert, où le grand ermite du Seigneur, Paul, fut nourri par un corbeau, un saint solitaire qui m'a béni. « Tiens, m'a-t-il dit, porte au cou ce petit coffret d'or, il renferme les saintes reliques qui sauvent du mal et des tentations. De plus, tu y trouveras un fil de soie roulé autour d'un diamant, il a été filé au ciel par la Vierge, c'est la vie de qui tu voudras. » La tienne, damoisel doré !

— Dieu me préserve de tous maléfices, dit l'enfant. Est-ce reliques du ciel, messire chevalier ?

— Tiens... regarde !...

Et le peloton de fil était déjà aux mains du damoisel, mais le chevalier noir avait disparu.

* * *

Et le soir, lorsque tout dormait au manoir de Rumigny, sauf les deux hommes qui veillaient sur chacune des six tours crénelées, le damoisel doré pensait, à part lui, assis sur le pied du lit dont les rideaux à franges d'or se repliaient en dais sur sa tête :

— C'est un saint du ciel sans doute, Dieu ne me damnera pas.

Lors il se leva, s'approcha de la lampe d'argent brûlant sur une table de bois de cèdre et regarda le peloton de fil aussi brillant que la soie et l'or, sans pourtant que ce fût de l'or ou de la soie. Il était cent fois plus délié que les fils de la Vierge qui volent en l'air à l'automne, et le bout était retenu par un nœud scintillant comme l'opale de la châsse de Saint-Gorgon.

— Éperon d'or!... Hermance!... Deux ans dans la vie! murmurait le damoisel doré.

Il pensa longtemps et son doigt détacha le nœud brillant. Il lui sembla alors voir tout trembler autour de lui. Le peloton s'échappa de ses doigts, le fil se déroula rapidement et, à mesure qu'il se déroulait, le damoisel doré grandissait, son front brunissait, et les éperons d'or brillaient à ses talons.

Or, le fil se déroulait toujours...

Et la belle Hermance rougissait devant le noble chevalier et son regard ne disait plus :

— Pourquoi n'avez-vous pas gagné les éperons d'or?

Le sire Raoul de Coucy tendait la main en souriant au vieux baron de Rumigny; — et le fil se déroulait toujours, encore toujours.

Puis c'était une église, dans la grande nef aux ogives de mille couleurs, sous les arceaux obscurs et à la lueur de mille cierges. Sur le velours des tapis, une noble dame tremblante laissait aller sa main aux mains du chevalier; et le peuple criait : « Noël! Noël! au damoisel doré, » à qui tant belle et noble dame engageait sa foi!...

Et le fil se déroulait toujours et encore toujours.

Ensuite la grande salle d'honneur du manoir et le lit de bois de cèdre sculpté, aux quatre colonnes en torsades perdues sous les épais rideaux... Des femmes s'éloignaient...

La belle Hermance était là debout, près de l'estrade, seule et rougissante avec un sourire plein de larmes... A ses pieds le chevalier.

Et le fil se déroulait toujours et encore toujours.

.....

.....

.....

* * *

Alors l'écuyer Jacquelin dit au vieux sire de Rumigny, qui était toujours à genoux, pleurant la prière des morts :

— Messire, voici la noble dame Adeline de Rozoy en son cercueil.

— Bien, ami, répondit-il, faites dire l'antienne pour les trépassés.

— Ne la voulez-vous point voir encore une fois en la mort!

— Non! je l'ai vue belle sur la terre, il y a longtemps; je la vois toujours belle

en mon cœur et souvenance, je la verrai tôt maintenant avec les saints de Dieu, belle en paradis.

Et lors on descendait dans le caveau un autre cercueil de chêne merveilleusement ouvré et garni de plomb et de lames d'argent. Et le bon abbé Raymond de Bucilly, découvrant le mort, lui donna par trois fois sa dernière bénédiction. Ensuite il dit à haute voix :

— Nous prierons, frères, pour l'âme de haut et puissant seigneur Éverard de Rumigny, le damoisel doré, que tous vous aimiez et que vous voyez céans, déjà mort en son cercueil. Prions, pour ce que son rédempteur est vivant.

C'était grand pitié de voir étendu là sans vie ce pauvre jeune seigneur, le dernier de sa noble race, si beau, même dans la mort, avec son chaperon à plume et sa dalmatique de velours bleu et or sur chasses de samis-blanc. Tous pleuraient et chacun vint, tour à tour, baiser sa main froide. D'aucuns pensaient qu'il dormait, tant sa tête pâle était encore belle au milieu de ses cheveux dorés. Le vieux sire de Rumigny n'avait plus de larmes aux yeux.

Lorsque tout fut fini et que la pierre aux lettres d'or eut fermé le caveau, le vieux sire s'agenouilla et pria longtemps.

— Bienheureux ceux qui pleurent, lui dit le bon abbé Raymond, ils seront consolés !

— Vrai ! fit-il, Ah ! mon Dieu, j'ai bien pleuré ici-bas, me donneras-tu pas aussi ton paradis au ciel ?

Et se relevant :

— Bonnes gens, dit-il, priez pour moi !

Et il partit. Mais cette fois il ne revint pas, armé de toutes pièces, prier sur le tombeau et dire adieu au mort. Il retourna en son manoir aux six tours crénelées, se voulant préparer à plus long voyage.

Or, à quelques jours de là, il était pensif en la grande salle du château. Messire Jacquelin, derrière lui, s'appuyait au dossier de sa chaise de bois doré, merveilleusement peinte et sculptée. C'était l'heure de none.

— Messire, dit l'écuyer, ne ferez-vous pas bâtir une abbaye de saints religieux au lieu appelé Bonne-Fontaine, pour ce qu'une source d'eau vive coule dans ses bois ?

— Voire, reprit-il.

— Ce pauvre enfant y voulait établir des prières à toujours pour l'âme de sa noble mère, de son très honoré seigneur et père, pour la sienne, mêmement pour celle de son vieil écuyer Jacquelin.

— Vrai ! fit le baron ; mon noble fils, il sera fait selon ton bon vouloir.

Et il manda son aumônier et octroya la charte de fondation sur parchemin à son sceau. C'était vers l'heure de none.

Et puis, lorsque vint le temps, il s'endormit dans le repos du Seigneur.

* * *

Mathieu de Gronas, son cousin, succéda en la baronnie et fiefs de Rumigny et fit bâtir l'abbaye au lieu de Bonne-Fontaine, ainsi qu'il était ordonné en la charte dudit seigneur baron.

A sa mort, la baronnie passa à Claude, duc de Lorraine, qui avait épousé sa fille, l'héritière de Rumigny, d'où est descendu très haut et très puissant seigneur François de Lorraine Vaudemont, présentement duc de Guise et baron de Rumigny.

* * *

Ici finit la chronique comme quoi fut fondée et bâtie l'abbaye de Bonne-Fontaine en Thiérache. Priez Dieu pour celui qui l'a écrite.

Cette légende du « Damoisel doré » est reproduite d'après un manuscrit appartenant aujourd'hui à M. Lamotte-Renard, propriétaire de l'abbaye. Ce manuscrit a fait partie de l'ancienne bibliothèque du couvent. Les « rideaux à frange d'or » dont, au cours de la légende, il est parlé, font toujours partie du trésor de l'abbaye.

Bonne-Fontaine — *bonus fons* — dépendant actuellement de la commune de Blanchefosse, aurait été fondée par Nicolas II ou Nicolas III, seigneur de Rumigny. « L'an 1155 de l'incarnation, » disent les auteurs du *Gallia Christiania*, d'après un parchemin du cartulaire de Signy qui leur fut communiqué par don Bertrand Tissier, le seigneur de Rumigny donna à Bernard, abbé de Signy, une ferme appelée autrefois Seri-Fontaine et dont le nom s'est changé depuis en celui de Bonne-Fontaine. Don Bernard choisit douze religieux de son couvent qu'il envoya prendre possession de ce lieu après leur avoir donné Thierry pour abbé.

Les douze frères envoyés à Bonne-Fontaine ne consentirent à quitter Signy qu'à la condition que, lorsqu'il mourrait un moine ou un frère convers de ce couvent, tous les moines ou convers de Signy feraient pour lui les mêmes prières et les mêmes offices et cérémonies qu'ils avaient coutume de faire pour ceux de leur propre abbaye, et, réciproquement, les religieux de Bonne-Fontaine promirent d'en faire autant ; ce qui, en effet, fut toujours fidèlement observé.

Le fondateur de Bonne-Fontaine donna à l'abbaye la ferme, ou mieux le village, de Seri-Fontaine avec la seigneurie de tout le territoire. Mais ces biens étant insuffisants pour la construction et la dotation du nouveau monastère, l'abbé D. Bernard détacha des possessions de Signy les trois fermes de Martin-Sart, Waleppe et Coingt qu'il donnait à l'abbaye de Bonne-Fontaine. Puis furent faites de nombreuses libéralités et, grâce à tous ces dons, les religieux eurent bientôt des fonds suffisants pour élever une vaste abbaye ainsi qu'une magnifique église, où de toutes parts on venait adorer les reliques de saint Caprais, martyr d'Agen, dont la fête se célèbre le 22 octobre.

L'église de l'abbaye de Bonne-Fontaine, telle que les religieux l'avaient construite aux douzième et treizième siècles et telle qu'on pouvait encore l'admirer à la fin du siècle dernier, était d'une structure élégante et magnifique. « *Ecclesia est insignis et magnificæ structuræ,* » dit le chroniqueur.

Cette église fut détruite à l'époque révolutionnaire par le général Oudinot, mais les ruines admirables qui nous en restent permettent de conjecturer toute la belle splendeur de ce monument. — Voir *Monographie de l'abbaye de Bonne-Fontaine,* par l'abbé J. Chardon.

LIVRE V

CONTES DIVERS

CHAPITRE PREMIER

Contes plaisants

LE BUCHERON, LA FEMME ET LE PETIT CHIEN

Il y avait une fois un bûcheron appelé La Jeunesse, si vieux, si vieux, que son dos était couvert d'une épaisse couche de mousse. Un jour, ennuyé d'attendre si longtemps la mort et pouvant à peine, malgré tous ses grands efforts, gagner non pas de quoi se mettre sous la dent, car depuis une centaine d'années il ne lui en restait plus une seule dans la bouche, mais de quoi ne pas mourir de faim, il partit, ayant résolu d'aller trouver saint Pierre, le portier du paradis, afin de lui demander pourquoi il le laissait vivre si longtemps.

En route, il rencontra une femme qui lui demanda :

— Où allez-vous, bûcheron ?

— Ah ! ma brave femme, lui répondit le bûcheron, je vais trouver saint Pierre, afin qu'il me dise pourquoi il me laisse vivre si longtemps ?

— Et moi aussi, reprit la femme, je vais trouver saint Pierre, afin qu'il me dise pourquoi il m'envoie tant d'enfants ?

— Alors, femme, nous ferons route ensemble.

Bien ! Tout en cheminant et en causant, ils rencontrèrent un petit chien qui leur demanda :

— Où vas-tu, bûcheron ? Et toi, femme, où vas-tu ?

Et quand il sut qu'ils allaient trouver saint Pierre : le bûcheron afin de savoir pourquoi on le laissait vivre si longtemps, la femme pourquoi on lui envoyait tant d'enfants, le petit chien continua :

— Et moi aussi, je vais trouver saint Pierre afin de savoir pourquoi il me force à courir si longtemps et si vite, moi qui suis si jeune.

Bien ! Les voilà donc faisant route tous les trois.

Arrivés à la porte du paradis, le bûcheron frappa le premier :

— Toc ! toc !

— Qui est là ? cria saint Pierre d'un ton bourru et agitant ses clefs.

— Moi, La Jeunesse, le vieux bûcheron.

— Que veux-tu ?

— Je viens te trouver afin que tu me dises pourquoi tu me laisses vivre si longtemps ?

— Regarde par cette fenêtre, lui dit saint Pierre.

La Jeunesse, ayant longtemps regardé, se retourna vers saint Pierre.

— Eh bien ! lui demanda le saint, qu'as-tu vu ?

— J'ai vu, répondit le bûcheron, un tout petit enfant que l'on portait en terre.

— Alors, reprit saint Pierre, si l'on t'avait porté en terre aussi jeune que cet enfant, tu ne serais plus en vie.

— Ça, c'est juste, fit le bûcheron, et j'ai eu tort de me plaindre. Aussi, vais-je revenir sur terre, content de savoir pourquoi tu me laisses vivre si longtemps.

Ce fut ensuite le tour de la femme.

— Toc ! toc !

— Qui est là ? s'écria saint Pierre d'un ton bourru et agitant ses clefs.

— Moi, qui viens te trouver afin de savoir pourquoi tu m'envoies tant d'enfants.

— Regarde par cette fenêtre, lui dit saint Pierre.

La femme, ayant longtemps regardé, se retourna vers saint Pierre.

— Eh bien ! lui demanda le saint, qu'as-tu vu ?

— J'ai vu, répondit la femme, un homme et une femme qui se tenaient éloignés l'un de l'autre.

— Alors, reprit saint Pierre, si tu t'étais toujours tenu aussi éloignée de ton mari, tu n'aurais pas eu autant d'enfants.

— Ça, c'est juste, fit la femme, et j'ai eu tort de me plaindre. Aussi vais-je revenir sur terre, contente de savoir pourquoi tu m'envoies tant d'enfants.

Et, là dessus, elle repartit bras dessus, bras dessous avec le bûcheron.

.....

A cet endroit, s'arrête le conte ; mais il se trouve toujours un auditeur naïf qui demande :

— Eh bien ! et le chien ?

— Le chien ! reprend vivement le conteur, lève-lui la queue et mets-y ton nez.

Ce conte se dit surtout dans cette partie de la frontière franco-belge qui sépare Sedan de Bouillon.

Il nous aurait été facile de donner dans ce volume certains contes ardennais plus que gaulois ; mais on comprendra notre réserve ; ils ne paraissent pas, d'ailleurs, avoir un véritable caractère traditionnel. Nous ne pourrons alors que signaler pour mémoire : l'*Éclosion mystérieuse* (récit du pays de Neuvizy) ; *Histoire de trois Curés qui allaient à la conférence ; Pareille chose !* (à Viel-Saint-Remy) ; *De la Demoiselle qui se trouvait en paradis avant d'y être arrivée* (à Viel-Saint-Remy) ; *Où l'on voit que l'Honneur se remet* (à Lalobbe) ; *Le Bouc de Sery* (à Viel-Saint-Remy) ; l'*Accouchement miraculeux ; le Roulement ; la Sauce ; Sauvez les meubles ; la Couleuvre ; etc., etc.*

C'est M. Turquin, instituteur à l'école primaire supérieure de Rethel, qui nous a communiqué ces divers contes. Il y a aussi l'histoire des *Trente-trois petits Cochons.*

PAIE TES DETTES ! PAIE TES DETTES !

Il y avait une fois un homme très riche, très riche. Par malheur, il avait pour ami un homme très pauvre, très pauvre qui, sans sou ni maille, logeait le diable dans sa bourse et cherchait toujours à emprunter.

Or, cet homme pauvre dit un jour à cet homme riche :

— Prêtez-moi donc, je vous prie, quelqu'argent dont j'ai fort besoin et, par la queue du diable ! je vous le rembourserai plus vite que vous ne le pensez.

Mais les jours, les semaines, les mois s'écoulèrent, et notre emprunteur ne s'était pas libéré ; bien mieux, il semblait même avoir oublié complètement ce grand service qui l'avait, avec tant d'à-propos, tiré d'embarras. Pourtant, quelque singulière que lui parut cette conduite de son débiteur, l'homme riche ne voulut pas lui en tenir rigueur, se rappelant les bonnes relations qu'avant ce prêt ils avaient toujours eues ensemble. Pourtant voici ce qu'il imagina :

S'étant procuré une caille vivante, il l'enferma dans une cage et l'envoya ainsi à son ami par trop oublieux, le priant de bien traiter l'oiseau en souvenir de leur ancienne camaraderie. Notre homme qui la reçut fut très étonné, comme bien l'on pense, n'y comprit rien d'abord, l'oiseau encore moins, sans doute, et se méfia ; puis, le naturel reprenant le dessus, l'emprunteur oublia plus que jamais. Mais, un beau matin, il entendit la caille qui chantait :

— Paie tes dettes ! paie tes dettes ! paie tes dettes !

— Ah ! j'y suis, se dit-il, on a voulu me rafraîchir la mémoire ! C'est pourtant vrai que je dois, mais comment payer, je n'ai pas un sou !

Heureusement qu'un vieux canard qui barbottait depuis longtemps dans la mare de la basse-cour, voyant l'embarras où se trouvait son maître, lui vint en aide en répondant à la caille :

— Quand ? quand ? quand ?

— Bon ! bon ! pensa la caille, voilà déjà que notre homme veut payer, puisqu'il demande quand il devra se libérer. Je vais de suite m'échapper de ma cage pour aller porter cette bonne parole à qui m'a enfermée dans cette prison. Peut-être, en récompense, me donnera-t-il la liberté.

Et la caille continuait toujours, fière d'un aussi beau résultat :

— Paie tes dettes ! paie tes dettes ! paie tes dettes !

A quoi le canard ne cessait de répondre :

— Quand ? quand ? quand ?

Mais voilà qu'au même instant, un vieux bouc qui, par une fente de la porte disjointe, regardait malicieusement et la caille et le canard et l'homme, se mit à bêler :

— Bèe, bèe, jamais ! bèe, bèe, jamais !

— Enfin, dit le débiteur, voilà donc ce qu'il me faut répondre à mon créancier.

Et ouvrant la cage de la caille :

— Tu as bien entendu, n'est-ce pas, ce qu'a dit le bouc ? Eh bien ! va le redire à ton maître.

Et depuis ce jour, il vécut heureux et content, sans être jamais inquiété par celui qui lui avait prêté de l'argent.

Ce petit conte nous a été dit par M. Bruge-Lemaître, d'Attigny.

LE DOUBLE BOSSU

Il y avait une fois entre Omont et Chagny, à la « Culée-Gilette, » un vieux, vieux chêne appelé le « Bouc. » Sous ce chêne, jadis, se réunissaient les sorciers et les sorcières du pays guettant les passants et leur jouant de bons ou de mauvais tours, selon qu'ils se sentaient bien ou mal disposés.

Or, un beau matin, un paysan d'Omont — peut-être même de Chagny, — qui était bossu, se dit :

— Ce soir, lorsque sera venue la nuit, j'irai voir les sorciers et si, par hasard, ils sont de bonne humeur, c'est bien le diable s'ils ne m'enlèvent pas ma bosse.

Bon ! Le voilà parti, après avoir, toute la journée, attendu la nuit qui jamais ne lui avait semblé si longue à venir.

Il arrive.

— Ah ! nous t'espérions, lui dirent les sorciers assis au pied du Bouc, et ma foi ! bossu, tu arrives à propos, car nous sommes de gaillarde humeur. Tu vas nous chanter quelque chose, et si tu chantes bien, peut-être seras-tu content de nous.

— Mais, je ne sais mie chanter, répondit le bossu qu'avait interloqué cette brusque réception, car il s'était dit : « Je parlerai le premier et demanderai ce que je voudrai. »

— Va toujours, chante comme tu sauras, et que ça sonne !

Notre homme, alors, à pleine voix, que vraiment il avait très belle et très sonore, chanta sur un air de son invention :

Lundi, mardi, mercredi,
Jeudi, vendredi, samedi,
Et dimanche aussi !

— Ça, c'est bien envoyé, s'écrièrent les sorciers, tu es un bon « avant-baloce » et pour te prouver que nous sommes contents, regarde-toi : tu n'es plus bossu.

Et, de fait, la bosse était tombée si bien que notre homme se trouvait droit comme un I. Vous pensez s'il rentra joyeux au village où il ne se lassa pas, tout le restant de la nuit, de conter son aventure à qui voulut l'entendre.

— Eh bien, moi aussi, dit un autre bossu d'Omont, j'irai voir les sorciers, et si, par hasard, ils sont de bonne humeur, c'est bien le diable s'ils ne m'enlèvent pas ma bosse.

Bien ! Le voilà parti, après avoir, toute la journée, attendu la nuit qui, jamais, ne lui avait semblé si longue à venir.

Il arrive.

— Ah ! nous t'attendions, lui dirent les sorciers assis au pied du Bouc, et, ma foi ! bossu, tu arrives à propos, car nous sommes de gaillarde humeur. Tu vas nous chanter quelque chose, et si tu chantes bien, peut-être seras-tu content de nous.

Pour aller au bref, notre homme, à pleine voix, qu'il avait très fausse et très criarde, chanta, sur un air de son invention :

Lundi, mardi, mercredi,
Jeudi, vendredi, samedi,
Et dimanche aussi !

— Ça, c'est mal envoyé, s'écrièrent tous les sorciers en faisant une horrible grimace, et tu es vraiment bien osé de venir nous écorcher les oreilles. Aussi, pour punition, porteras-tu sur ton ventre la bosse que ton camarade portait sur le dos.

Et, de fait, s'étant regardé, il se trouva bossu comme un polichinelle.

Qui resta penaud ? — Notre homme, car il n'osait rentrer au village où il était impatiemment attendu, chacun voulant connaître le résultat de son pèlerinage à

la Culée-Gilette. Mais, s'étant raisonné, il pensa qu'il valait mieux faire contre fortune bon cœur, si bien que, par la suite, il vécut heureux, content et gai, surtout, comme un double bossu qu'il était, mais sans jamais avoir d'enfants, car aucune fille ne le voulut pour mari.

Voir sur la « Culée-Gilette » et le « Bouc » : *Livre I*, Chapitre I, les *usages relatifs au mariage*.

Nous avons entendu dire ce même conte à Saint-Menges, mais avec ces quelques détails nouveaux que nous résumons.

Le bossu s'est fait contrebandier par misère. Revenant, une nuit, de la frontière, il entend une musique ravissante. Il prête l'oreille. On chante une chanson dont le refrain est : « Samedi, dimanche. »

« Lundi ! » ajoute-t-il alors de sa plus belle voix, et il l'avait fort belle. Aussitôt, il est entouré d'une trentaine de femmes, toutes fort jolies et qui, en soufflant l'une après l'autre sur sa bosse, la font disparaître.

Un de ses amis, bossu comme lui, veut, à son tour, tenter l'aventure. Il se fait bien indiquer l'endroit où il trouvera les fées, bien expliquer ce qu'il devra faire et, plein d'espoir, se met en route. Il ne tarde pas à entendre chanter : « Samedi, dimanche, lundi. »

« Mardi ! » s'écrie-t-il alors d'une voix triomphante mais horriblement fausse, horriblement nasillarde. Aussitôt, il est entouré par ces mêmes fées qui lui reprochent amèrement de les avoir troublées dans leurs jeux et leurs chants. « Puis il se sent enserré dans des bras de fer qui ne lui permettent aucun mouvement » et toutes les fées, l'une après l'autre, soufflent sur sa poitrine jusqu'à ce que s'élève une bosse formidable, plus grande que celle qu'il avait sur le dos, et disparaissent sans qu'il fût possible de savoir par où elles étaient passées.

Notre double bossu, confus, n'osa, de quelques mois, revenir à Saint-Menges et vécut errant dans les bois et dans les campagnes. Enfin, il se décida, non sans peine, à rentrer au village, où l'on fut tellement touché de son malheureux sort qu'« on se cotisa pour lui fournir une somme assez ronde qui lui permit de vivre de rentes jusqu'à la fin de ses jours. »

Même conte à Mogues. L'aventure se serait passée au lieu dit « le Paquis-de-Frappant, » sur l'emplacement même qu'occupe actuellement le bureau des douanes.

Ces légendes de lutins remettant ou enlevant des bosses aux bossus sont assez communes en France et aussi à l'étranger. Nous en trouvons deux, notamment, dans les *Contes des Paysans et des Pêcheurs*, recueillis par Sébillot : « Les Sorciers de Knea » et « Les Chats sorciers et les Bossus. » Voici, à titre de rapprochement, la deuxième de ces légendes :

LES CHATS SORCIERS ET LES BOSSUS

« Il y avait, jadis, à Plévenon des chats sorciers qui se réunissaient tous les soirs à la croix du Meurtel, auprès de Château-Serin, et à la croix de Gouéhas, sur la lisière de la lande de Préhel.

« Ils dansaient en rond autour des croix en répétant toujours les deux mêmes mots :

Lundi, mardi,
Lundi, mardi.

« Un bossu qui passa, un soir, auprès d'eux, entendant leur chanson, voulut l'allonger un peu, et il cria :

Lundi, mardi, mercredi.

« Et les chats sorciers, tout joyeux, se mirent à répéter :

Lundi, mardi, mercredi.

« Quand ils eurent dansé quelque temps, ils se demandèrent, les uns aux autres, qui avait enrichi leur refrain.

« — C'est moi, répondit le bossu, en quittant le fossé où il s'était caché.

« — Ah ! dirent les chats sorciers, que ferions-nous bien pour récompenser cet homme du service qu'il vient de nous rendre ?

« — Il faut, répondirent plusieurs voix, lui ôter sa bosse.

« Les chats sorciers applaudirent à cette proposition. En un clin d'œil, cela fut accompli, et le bossu s'en retourna chez lui sans sa bosse et aussi droit que s'il avait avalé une baïonnette.

« Un autre homme de Plévenon qui avait sur le dos une grosse bosse, dont il était bien marri, ayant entendu parler du service que les chats sorciers avaient rendu au ci-devant bossu, vint le trouver et lui demanda comment il avait été rendu droit comme un navire.

L'autre lui indiqua, volontiers, comment la chose était arrivée, et le bossu se rendit auprès de la croix :

« Il y avait à peine une heure qu'il y était arrivé, lorsqu'il vit les chats sorciers qui marchaient sur deux rangs en répétant les mêmes paroles :

Lundi, mardi, mercredi,
Lundi, mardi, mercredi.

« Au moment où ils passaient près de lui, il cria :

Lundi, mardi, mercredi, jeudi,

comme on lui avait recommandé de dire. Les chats sorciers répétèrent ces paroles, mais s'apercevant que ce nouveau refrain ne s'accordait pas avec l'autre, ils sautèrent sur le bossu et, pour se venger, ils lui placèrent sur la poitrine la bosse qu'ils avaient ôtée à son voisin. Et le malheureux s'en retourna chez lui semblable à Polichinelle, bossu par derrière et bossu par devant. »

A citer parmi les similaires : *Les Deux Bossus et le Nain*, conte breton, recueilli par Luzel ; *Mercredi*, conte de marin, recueilli par Sébillot ; la légende irlandaise *Knockgraffton*, recueillie par Loys-Bruyères, et qui se rapproche beaucoup de la légende ardennaise. Lusmore, le bossu, chante si bien et si à propos que les lutins lui enlèvent sa bosse. Un autre bossu, sur les conseils de sa mère à qui Lusmore a conté son secret, va trouver ces lutins qui habitent la fosse de Knockgraffton, mais il arrive si intempestivement et chante si désagréablement que les lutins le gratifient de deux bosses.

Nous retrouvons encore en Auvergne ce thème des lutins qui ne peuvent finir leurs chansons : *Les Ames en peine*. De petits vieux et de petites vieilles dansent en chantant :

Toutes les âmes pieuses,
Toutes les âmes pieuses,

mais n'en savent dire davantage. Une jeune fille, qui les surprend au milieu de leur ronde, ajoute cette phrase :

Louent leur seigneur et maître,

Puis, repassant le lendemain, elle continue ainsi :

Qui sauvera les hommes.

Et enfin :

Les bons et les méchants.

Et la chanson ayant été ainsi complétée, les âmes ont fini leur pénitence et montent au ciel.

Voir dans Carnoy : *Littérature orale de la Picardie*, une nomenclature de quelques similaires mentionnés à la suite du conte picard : « Le Lutin et les Deux Sorciers ; Luzel : *Contes de la Basse-Bretagne*, etc., etc.

LE CURÉ, LE MAITRE D'ÉCOLE ET LE COCHON

Il y avait une fois à Tagnon un curé qui, pour sa provision d'hiver, gardait un cochon dépecé et salé. Il en avait tiré aussi d'excellents boudins, et chaque fois qu'il visitait ces appétissantes provisions, il se frottait les mains, se réjouissait, disant : « Certes non, je ne mourrai pas de faim cet hiver. » Puis, comme il était charitable, il ajoutait : « D'ailleurs les pauvres en auront leur part. »

Mais il avait compté sans son grand ami le maître d'école, qui, tous les jours, le venait voir et lui volait, dès qu'il tournait le dos, soit une grillade, soit de la graisse, soit un boudin.

Le curé, cependant, finit par s'apercevoir que ses provisions diminuaient à vue d'œil, si bien qu'il dit au maître d'école :

— Maître d'école, on me vole mon cochon, si jamais je tiens le voleur!...

— Curé, c'est vrai, on vous vole votre cochon, répondit le maître d'école, si jamais vous tenez votre voleur!...

Cette menace lui ayant suscité quelques sages réflexions, il craignit d'être découvert s'il continuait plus longtemps ce manège. Le rusé maître d'école imagina donc, un jour, de prendre un pot de graisse et d'en barbouiller la bouche de tous les saints de plâtre qui ornaient l'église, et, tout joyeux de son stratagème, il « s'emmène » chez le curé.

— Curé ! curé ! j'ai trouvé les voleurs, venez voir !

Dare-dare ils courent à l'église et le maître d'école montrant alors tous ces saints dont les figures reluisaient de graisse :

— Les voilà, dit-il, ceux qui mangent votre cochon !

— C'est ma fine vrai ! s'écria le curé tout stupéfait ; mais voyez donc ce grand goinfre de saint Pierre qui devrait donner le bon exemple aux autres, il en a la gueule toute pleine ! Coquins ! voleurs ! vous allez me le payer !

Et s'armant alors d'un gros bâton, il tapa si bien et si fort sur l'échine de tous ces saints de plâtre qu'en un rien de temps il les mit tous en miettes.

Depuis ce jour on ne vola plus de cochon à M. le Curé puisqu'il n'y avait plus de saints pour les manger, mais jamais il ne se douta de ce mauvais tour que lui avait joué son ami, le rusé maître d'école.

Nous avons aussi recueilli à Pauvres, dans le pays de Vouziers, une deuxième variante de ce conte. Le maître d'école vole des morceaux de lard dans le saloir, puis quand il est vide il va chercher tous les saints de pierre qui sont dans l'église, les réunit en rond autour du saloir, leur met à chacun une fourchette à la main, appelle le curé et lui dit : « Curé, voici vos voleurs. » Le curé indigné se saisit d'un bâton et réduit en miettes tous les saints.

Sur la frontière franco-belge, entre Sedan et Bouillon, le récit devient scatologique. Le maître d'école ayant insinué au curé que saint Eloi lui volait ses jambons, la statue du saint est mise en morceaux. Arrive une grande fête, il faut absolument que la statue soit toujours dans sa niche. Le petit vacher communal, que l'on barbouille de mélasse, fait l'office du saint et on lui a bien répété la leçon : « Quand tu entendras : *Saint Eloi, bénis tes fidèles,* lui a dit le curé, tu étendras les bras et tu feras les gestes que tu me vois faire lorsque je donne la bénédiction. » Le petit vacher exécute de point en point tout ce qui lui a été commandé, et ceux qui assistent à la messe ne peuvent assez admirer la puissance du saint. Mais voilà que pris d'un certain besoin, le petit vacher se met à uriner : « *Miraque! Miraque!* » crie la foule, croyant recevoir une aspersion d'eau bénite, et plus fort que les autres crie le curé. — « *Oh! qu'est ni miraque, ni mirauque, ni mirauquaire,* riposte le facétieux vacher, *si tu n'mu deschende mie, j'chi co!* »

Les histoires de statues de saints barbouillés de lard ou de crème sont fort nombreuses en France. Nous nous contenterons de citer, entr'autres similaires dans : *Blason populaire de Villedieu-les-Poëles,* par V. Brunet (XXXIII) : le curé de Villedieu et saint Eloi.

LES GABELOUS D'AUTRECOURT ET LA FLUTE ENCHANTÉE

Il y avait autrefois à Autrecourt un contrebandier, le désespoir et la terreur des gabelous, car, outre qu'il mettait chaque jour leur sagacité en défaut, il n'eût pas hésité, en un moment périlleux, à les envoyer voir dans l'autre monde si par hasard on y faisait de la contrebande aussi adroitement que sur terre. Il passait encore pour quelque peu sorcier ; aussi n'aimait-on pas trop à savoir si, vraiment, il était aussi habile faux-saunier qu'on le prétendait. Un jour, par exemple, qu'il revenait de Raucourt portant sur ses épaules un gros sac de sel qu'il y avait acheté, car à Raucourt il se vendait meilleur marché que partout ailleurs, il rencontra les gabelous qui l'arrêtèrent et lui dirent :

— Pour cette fois, contrebandier, nous te tenons ! c'est bel et bien du sel que tu portes dans ton sac.

— Voire ! ouvrez-le donc !

Ils déficelèrent le sac et furent tout penauds de le trouver plein de lentilles.

— C'est bien! c'est bien! contrebandier, maugréèrent-ils, nous savons que tu es quelque peu sorcier, mais nous finirons bien par te pincer un jour.

— A savoir, ricana le contrebandier en rechargeant sur ses épaules son sac de lentilles qui toutes redevinrent autant de grains de sel.

Mais, s'il était fort simple de dire : « Nous finirons bien par te pincer un jour, » il n'était pas aussi facile aux gabelous d'arriver à leurs fins. Aussi ruminèrent-ils des mois et des mois pour savoir comment ils pourraient prendre sur le fait ce maudit contrebandier qui leur donnait tant de fil à retordre. Après avoir longtemps cherché, longtemps remué dans leurs cervelles, après s'être dit : il faudra faire ceci, il faudra faire cela, et n'ayant su se résoudre à rien, ils imaginèrent, en fin de compte, d'aller chez le contrebandier un jour qu'ils le soupçonnaient en maraude sur la frontière. Ils trouvèrent sa fille qu'ils effrayèrent tant et si bien qu'elle les laissa fouiller dans toute la maison où ils découvrirent une immense quantité de marchandises, d'une provenance plus que douteuse et qui eussent suffi à faire prendre haut et court toute une armée de faux-sauniers. Ils les déclarèrent de bonne prise et, par surcroît, ils emmenèrent avec eux la fille, pensant que le contrebandier, s'il ne tenait pas à sa contrebande, aimerait, au moins, assez son enfant pour commettre une imprudence qui le conduirait au gibet.

Ils partent donc avec la fille et le butin

Bon! Mais voilà le contrebandier revenu de la frontière. Il voit que les gabelous ont mis sa maison au pillage et qu'ils ont emmené sa fille.

— Ah! c'est comme ça, dit-il, eh bien! nous n'avons pas fini de rire! A moi, ma bonne mule! A moi, ma flûte enchantée!

Il prend alors sa flûte, enfourche sa mule, pique des deux et rejoint les gabelous qu'il aperçoit sur la grande route, tout joyeux de leur double capture.

— Eh! eh! les amis, leur crie-t-il de loin, m'est avis que vous ne m'attendiez pas si tôt? mais j'ai sur moi de quoi vous réjouir et je vais vous jouer un air de ma façon.

Aussitôt, embouchant sa flûte, il en tira des sons stridents qui firent entrer en danse les gabelous, et plus il jouait, plus ils dansaient, sautaient sans trêve ni merci.

— Grâce! grâce! contrebandier, gémissaient-ils lamentablement et pouvant à peine parler, tant ils étaient essoufflés, grâce! grâce!

Mais le contrebandier, faisant la sourde oreille, jouait toujours; et plus fort que jamais, les gabelous se trémoussaient, se décarcassaient, tiraient la langue, criant d'une voix de plus en plus étranglée : « Assez! Assez! »

Il eut enfin pitié d'eux quand il les vit prêts à mourir d'épuisement.

— Eh bien, soit, gabelous, leur dit-il, je vais donc vous laisser reposer, mais me rendrez-vous ma fille et me promettez-vous de ne jamais mettre le nez dans mes affaires? Sinon, je recommence, et en avant le quadrille!

— Contrebandier, contrebandier, nous te le promettons, répondirent les douaniers terrifiés.

— C'est bien! Mais si un jour vous me manquiez de parole, ma petite flûte, qui ne me quitte pas, vous rafraîchirait la mémoire partout où je vous trouverais, et, cette fois, je ne vous lâcherais que lorsque vous auriez rendu au diable vos âmes de sales gabelous.

Il mit donc sa flûte dans sa poche et les gabelous trouvèrent encore la force de s'enfuir à toutes jambes sans demander leur reste. Quant au contrebandier, il put,

jusqu'à la fin de sa vie, faire son métier de faux-saunier sans être jamais inquiété ou poursuivi.

Nombreux sont dans les contes les instruments enchantés faisant danser ceux qui les entendent ; nous les trouvons, par exemple, dans les contes suivants : *La Flûte du berger Megot*, conte gascon de la collection Cenac-Moncaut ; *Le Petit Bossu, Renée et son Seigneur*, contes lorrains recueillis par Cosquin ; *Le Violon merveilleux, La Flûte et l'Anneau enchanté*, contes de la Picardie et de l'Artois ; *Les Trois Souhaits*, conte breton ; *La Flûte de Courtebotte*, conte gascon de la collection Bladé ; *L'Air merveilleux*, conte irlandais dans Loys-Bruyères ; un conte de Grimm : *Le Tailleur dans les épines ;* Un conte breton : *Le Pacte ;* un conte berrichon rapporté par Carnoy : *Les Aventures de Marchand*, et enfin, pour ne pas allonger cette nomenclature, un conte recueilli dans la Kabylie par M. Rivière : *Le Joueur de flûte ;* quelques contes bretons : *Campoués et le Talisman, Les Trois Frères paresseux*, etc., etc.

Voir plus loin : *Le Berger du pont des Aulnes*, conte des Ardennes.

LE RUSÉ BRACONNIER

Il y avait une fois, à Williers, un braconnier qui, s'étant mis à l'affût, tua un sanglier gros, gros, comme il n'en avait jamais vu et pesant, au moins, quatre cent livres, si bien que, malgré tous ses efforts, il ne sut le faire bouger d'une semelle. Mais, comme il n'était pas homme à s'embarrasser pour si peu, voici ce qu'il imagina.

En ce temps-là, — et, paraît-il, les choses depuis n'ont pas changé, — les femmes étaient très bavardes et, plus que toutes les autres, la femme de notre braconnier. C'est sur ce défaut qu'il comptait. Rentrant donc chez lui, il alla, sans même dire le bonjour habituel, s'asseoir tout triste au coin du feu. Il avait la mine toute déconfite et poussait des « Hélas ! » à fendre l'âme.

— Et quoi donc, mon homme, lui demanda enfin sa femme, serais-tu malade ?

— Hélas ! non, femme, mais c'est pis que cela !

— Ah ! mon Dieu, mon Dieu ! que t'es-t-il donc arrivé ?

— Je ne peux pas te le dire, c'est un secret !

— Oh ! si ce n'est qu'un secret, tu peux bien me le confier, tu sais combien je suis discrète et sois sûr que je le garderai pour moi seule.

— Soit ! Aussi bien un mari ne doit rien avoir de caché pour sa femme. Tu sais, le voisin ?...

— Oui ! Et après ?

— Et après ? Eh bien ! je l'ai tué.

— Malheureux ! Malheureux ! n'en parle à personne, au moins, les gendarmes viendraient te prendre. Heureusement qu'on ne t'a pas vu et que je suis seule à connaître ton secret. Tiens, couche-toi, dors, passe une bonne nuit et demain tout sera oublié.

— Que le bon Dieu t'entende, femme, dit le braconnier qui se couche aussitôt, et même, quelques minutes après, fait semblant de dormir.

Or, c'est ce moment qu'attendait la femme. Elle sortit de la maison, le plus doucement qu'elle put, et courut chez sa voisine.

— Hélas ! hélas ! voisine, quel malheur ! Mon mari vient de tuer un homme, mais au moins ne le dites à personne, c'est un secret que je vous confie comme à ma meilleure amie, car si cela se savait nous aurions vite les gendarmes chez nous.

— Y pensez-vous, voisine, que j'irai tambouriner dans le village une chose si grave ! Rentrez et ne soufflez mot à qui que ce soit de cette affaire ; vous le savez, les gens sont si bavards qu'on ne sait à qui se fier.

Mais, comme bien vous le pensez, la nouvelle s'était répandue dans tout Williers comme une traînée de poudre et les gendarmes, alors, d'arriver chez le braconnier.

— Toc! Toc!

— Qui est là?

— Nous, les gendarmes!

— Entrez, gendarmes!

Ils entrent et saisissent le braconnier dans son lit.

— C'est donc vous qui avez tué votre voisin?

— Hélas! oui, c'est moi, gendarmes, et vous pouvez m'arrêter. Ah! quel malheur!

— Mais, où avez-vous laissé le cadavre?

— Là-bas, là bas, tout au fond du bois.

— Eh bien! levez-vous et venez avec nous.

— Me lever! Comment pourrais-je marcher? Je suis tellement ému que mes jambes tremblent sous moi et que je ne saurais mettre un pied devant l'autre.

— Oh! si ce n'est que cela, nous allons prendre une voiture.

Donc, on attelle et, une demi-heure après, gendarmes et braconnier partaient pour le bois. Ils arrivent.

— Où est-il le cadavre? demandent les gendarmes.

— Voyez-vous, répond le braconnier, ce gros tas de feuilles sèches. Eh bien! c'est là : je l'avais bien caché, pensant que jamais je n'aurais été pris.

Le plus lestement qu'ils peuvent, les gendarmes sautent de la voiture et courent au tas de feuilles sèches que leur avait indiquées le braconnier. Mais que découvrent-ils? Un énorme sanglier.

— C'est bien là l'homme que j'ai tué, dit alors en riant de tout son cœur le rusé braconnier, et, ne pouvant le porter moi-même, j'ai pensé que vous viendriez le chercher avec moi en voiture.

Et les bons gendarmes, à leur tour, d'éclater de rire : N'était-ce pas d'ailleurs ce qu'ils avaient de mieux à faire? Et tous ils revinrent à Williers, voiturant en triomphe le sanglier, au grand ébahissement de tous les badauds qui s'attendaient à voir ramener un cadavre et l'assassin les menottes aux mains.

Ce conte a été recueilli à Williers, canton de Carignan.

FAY ET LE PROCUREUR MAHUT

Il y avait au temps jadis à Mussot, écart de Viel-Saint-Remy, un paysan fûté, madré, plus malin à lui tout seul que père et mère. Il s'appelait Fay, tout court. Or, ce Fay avait une vache et cette vache, un jour, lui donna un veau si grand, si beau, si gras, qu'on n'aurait su en trouver un pareil dans tout le pays de Champagne. Ce qu'ayant appris trois bouchers, ils vinrent au Mussot, mais l'un après l'autre, ne s'étant pas donné le mot, voir le veau, le peser, le soupeser et, finalement, l'acheter.

— Combien veux-tu de ton veau, père Fay? lui demanda celui des trois bouchers qui était arrivé le premier.

— Quinze livres!

— Tope là! marché conclu, voici cinq livres de denier à Dieu.

On topa, les cinq livres de denier à Dieu furent comptées et le boucher s'en alla, fort content de son marché, en disant :

— Fin de la semaine j'enverrai chercher le veau.

Or, pour couper au bref, même scène avec le deuxième et le troisième boucher : Fay leur vendit également son veau quinze livres, toucha de chacun d'eux cinq livres de denier à Dieu et, ainsi, empocha quinze livres, sachant bien que le veau ne pourrait être livré aux trois bouchers à la fois. La fin de la semaine étant survenue, nos trois hommes arrivent au Mussot, fort étonnés de s'y rencontrer.

— Bonjour ! père Fay.

— Bonjour ! bouchers ; que voulez-vous ?

— Je viens chercher mon veau, répondit chaque boucher à la fois, si bien qu'ils se trouvèrent avoir tous les trois parlé en même temps.

— Votre veau ! ma fine, le voici, débrouillez-vous !

— Mais il est à moi, fit le premier boucher, je l'ai acheté quinze livres et même j'ai donné cinq livres de denier à Dieu.

— Tout comme moi, fit le second boucher.

— Tout comme moi aussi, riposta le troisième.

Comme ils voulaient tous les trois prendre le veau, il s'ensuivit une furieuse gourmade ; puis, en fin de compte, ils se dirent qu'il fallait faire juger le cas à Rethel par le lieutenant du bailliage, et les voilà partis. Qui riait bien ? c'est notre malin compère ! Mais, après avoir ri tout son saoûl, il songea que l'affaire pourrait mal tourner pour lui et le voilà, de son côté, ayant chaussé ses plus solides sabots, s'étant coiffé de son plus beau bonnet, ayant passé sa plus riche blouse, parti pour Rethel où il alla tout droit, à peine arrivé, sans s'être donné ni le temps de boire, ni le temps de manger, chez certain procureur nommé Mahut qui était bien, en ce temps, le procureur le plus retors, le plus madré de tout le bailliage.

Il lui expose l'aventure.

— Mon bonhomme, lui dit sentencieusement Mahut, après avoir longuement feuilleté un gros livre dans lequel Fay vit bien qu'il n'avait pas lu la plus petite ligne, mon bonhomme, ton affaire n'est pas claire, mais je sais le moyen de t'en tirer.

— Et combien me coûtera-t-il, ce moyen ?

— Vingt-cinq livres.

— Vingt-cinq livres, c'est cher ; mais soit ! marché conclu.

— Voilà, continua Mahut, tu iras trouver M. le Maire et tu lui diras : « Maire, vous savez que je suis plus innocent que l'enfant tout nouvellement venu au monde, que je ne sais rien, que je ne comprends rien, voudriez-vous me marquer tout cela sur un papier ? »

Fay fit ainsi que le lui avait conseillé Mahut et, quelques jours après, revint trouver son procureur.

— C'est bien, c'est fort bien, fit celui-ci prenant le papier que Fay lui tendait, et maintenant nous allons aller devant le lieutenant du bailliage, mais écoute-moi bien : lorsqu'il t'interrogera, ne réponds jamais autre chose que : Pgitt ! pgitt !

L'affaire fut appelée.

— Est-il vrai, Fay, demanda le lieutenant du bailliage, que vous ayez vendu quinze livres votre même veau à ces trois bouchers ?

— Pgitt ! pgitt ! répondit Fay.

— Est-il vrai, Fay, continua le lieutenant du bailliage, que vous avez touché cinq livres de denier à Dieu de chacun des trois bouchers ?

— Pgitt ! pgitt !

Et jamais le juge n'en sut tirer autre chose.

— Vous voyez bien que ce pauvre homme est fou, interrompit Mahut, que c'est l'innocent, l'imbécile le plus fieffé du pays. Sans cela, comment aurait-il pu vendre quinze livres un veau qui en vaut au moins cinquante et qui est certainement le veau plus beau, le plus gras de toute la Champagne. D'ailleurs voyez cette attestation de M. le Maire. Ces trois bouchers ne sont que des canailles, des voleurs ; ils ont voulu profiter de la bêtise du pauvre Fay. Ils méritent donc la prison. En tout cas, ce serait justice de leur faire perdre à chacun leurs cinq livres de denier à Dieu, et que l'un deux fût condamné à prendre le veau pour cinquante livres.

Or c'est ce qui arriva. Fay garda donc ses trois deniers à Dieu et livra pour cinquante livres son veau à celui des bouchers que désigna le lieutenant du bailliage. Mais ce fut bien une autre affaire lorsque Mahut réclama ses vingt-cinq livres.

— Eh bien ! Fay, lui dit-il au sortir de l'audience, je t'ai fait faire un assez joli marché, en même temps que je t'ai tiré d'un mauvais pas ; tu ne vas pas rechigner, j'imagine, pour me payer mes vingt-cinq livres.

— Pgitt ! pgitt ! fit Fay.

— Ta ! ta ! ta ! reprit Mahut, affectant de rire et pas mal inquiet, tu n'es plus ici devant le lieutenant du bailliage, paie, mon bonhomme, paie, et gentiment encore.

— Pgitt ! pgitt ! continua Fay.

Mais Mahut, quoi qu'il dit, quoi qu'il priât, quoi qu'il menaçât, n'en put jamais, au grand jamais, tirer autre chose que ces sempiternels pgitt ! pgitt ! Si bien que, pour avoir voulu jouer au plus fin, il perdit ses vingt-cinq livres, tandis que Fay revint chez lui tout heureux d'avoir, en même temps, vendu son veau cinquante livres et gardé ses trois beaux deniers à Dieu.

Cette curieuse réminiscence ardennaise de l'avocat Pathelin paraît remonter au commencement du seizième siècle. Elle est très populaire à Viel-Saint-Remy où, depuis cette époque, elle se transmet vivace, de génération en génération. Elle nous a été contée par M. J. Turquin.

LA CERVELLE DU BON DIEU

Il y avait une fois un pauvre bûcheron malheureux, misérable au possible. Tous les matins, à peine le soleil levé, il partait pour la forêt où, jusqu'au soir, il travaillait sans relâche à fendre du bois. Il rentrait alors chez lui bien fatigué, se demandant avec anxiété si sa maigre provision de bois lui donnerait, après la vente, de quoi nourrir sa femme et ses enfants. Et encore, pensait-il, si je venais à tomber malade, qui leur donnerait du pain ?

Un jour que plus attristé, plus sombre que jamais, il frappait de sa cognée un gros chêne pour l'abattre et en vendre les branches et le bois, il ne fut pas peu surpris d'entendre tous ses coups sonnant le creux.

— Allons ! allons ! gémit-il, voilà bien cette malechance qui me poursuit toujours ; cet arbre est vide, autant de perdu pour moi.

Et il continuait à frapper machinalement, désespérément, lorsqu'ayant fait de sa cognée une fente plus longue, plus large, il en sortit des pièces d'or, encore des pièces d'or et toujours des pièces d'or bien jaunes, bien reluisantes au soleil, qui, pendant un grand quart d'heure, se répandirent à ses pieds, les couvrant jusqu'à la cheville. Il resta longtemps immobile de surprise. Mais enfin, revenu de sa stupé-

faction, il bourra d'or toutes ses poches, serrant sa ceinture fit de sa chemise un sac où il en mit encore, ramassa les pièces qui restaient à terre, en emplit son tablier relevé en forme de panier et, bien joyeux, comme vous le pensez, sans même songer à prendre sa cognée qu'il avait jetée loin de lui, reprit le chemin de sa maison, gambadant, dansant, embrassant, mais sans lâcher les coins de son tablier, tous les arbres qu'il rencontrait et criant à tue-tête :

— Le roi n'est pas mon cousin ! je suis plus riche que lui !

— Et comment donc es-tu plus riche que le roi, bûcheron ? lui demanda un moine qu'il rencontra sur la route, sans vraiment savoir d'où il venait, tant il lui était apparu subitement.

— Comment, moine ? Parce que j'ai de l'or plein mes poches, de l'or plein le devant de ma chemise, de l'or plein mon tablier !...

— Pas possible ! Et où donc as-tu trouvé tout cet or ?

— Dans le creux d'un chêne. Je le frappais pour l'abattre et en vendre le bois, mais ma cognée ayant fait une fente plus large, toutes ces pièces d'or que je porte sur moi en sont sorties. Courez vite y voir, peut-être en trouverez-vous encore.

— Malheureux ! fit le moine avec de grands gestes indignés, sacrilège ! Ne sais-tu donc pas ce que c'est que cet or ?

— Je sais que ce sont de belles pièces, bien pleines, bien jaunes, bien reluisantes, qui nous donneront, jusqu'à la fin de nos jours, à moi, à ma femme et à mes enfants, du pain, de la viande, du vin, de bons habits bien chauds pendant l'hiver et, par surcroît, une belle maison sans que nous ayons besoin de travailler.

— Mais, malheureux homme, reprit le moine, tout cet or c'est la cervelle du bon Dieu, qui l'avait cachée dans ce chêne pour ne pas tenter la convoitise des voleurs, et c'est lui qui m'a envoyé sur ton chemin pour te dire que si tu ne rapportes cette cervelle où tu l'as prise, tu mourras subitement, et aussi ta femme, et aussi tes enfants, et que vous brûlerez tous en enfer.

Bien triste, bien penaud, mais ne supposant pas qu'un moine pût mentir et surtout effrayé d'un tel sacrilège qui l'exposait, ainsi que sa famille, à mourir subitement et à rôtir dans l'enfer pour toute l'éternité, le bûcheron revint au chêne dans lequel il fit rentrer, une à une, et non sans se lamenter, toutes les pièces d'or qu'il portait. Arrivé seulement le soir chez lui, car le travail avait été long, il conta l'aventure à sa femme.

— Eh bien ! mon homme, lui dit-elle, tu peux te vanter d'être un fameux imbécile et si demain nous mourons de faim, après être passé à côté de la fortune, c'est bien ta faute. Comment donc as-tu été assez bête pour croire ce traînard de moine ? Ne vois-tu pas qu'il s'est moqué de toi ? Je parie bien qu'à cette heure tout le trésor a passé du chêne dans sa poche.

Vite, vite, ils coururent à la forêt, l'homme, la femme et les enfants. Mais, comme avait dit la femme, le chêne gisait à terre, le tronc fendu et absolument vide.

— Tu vois bien, grand niais ! tu mériterais vraiment que ta hache t'eût coupé la tête ! Pauvres enfants ! où trouver du pain, maintenant, pour vous nourrir ?

Et elle se lamentait, et elle gémissait, et elle se tordait les bras de désespoir.

— A quoi sert de se lamenter ? à quoi sert de pleurer, femme ? lui dit le bûcheron. Tous ces sanglots nous rendront-ils notre or ? Essayons plutôt de rattraper le moine. Il ne doit pas être bien loin, et peut-être même n'est-il encore qu'au village où, sans doute, il passera la nuit.

— Tu as ma fois raison, mon homme ; aussi bien, il n'a guère eu le temps de faire grand chemin, car tout cet or devait joliment peser.

Les voilà donc tous en route pour le village, où ils arrivèrent à minuit sonnant.

— Toc ! toc ! à la porte de l'aubergiste.

— Qui est là ?

— Nous ! Un moine ne serait-il pas venu vous demander à coucher pour la nuit ?

— Ma foi si ! Entrez ! que lui voulez-vous ?

— Oh ! rien de mauvais ! Nous voulons seulement nous confesser à lui, car jamais moine ne fut si pieux ; et comme nous pensions le trouver ici, nous sommes venus. Mais nous regrettrions, à pareille heure, de troubler son repos ; donnez-nous une chambre à côté de la sienne et demain, dès qu'il sera réveillé, nous lui demanderons l'absolution de nos péchés.

L'aubergiste fit monter le bûcheron et sa famille dans la chambre qui était à côté de celle du moine. Une mauvaise cloison les séparait et, à travers les planches mal jointes, ils purent le voir compter et recompter tout son or qu'il mit ensuite dans une grande sacoche en cuir et la sacoche sous son oreiller. Puis il se coucha et, une minute après, ronflait à réveiller tout le village. La femme du bûcheron, marchant sur la pointe des pieds, entra doucement, tout doucement, dans la chambre du moine, délicatement, adroitement, prit la sacoche sous l'oreiller et revint trouver son mari et ses enfants qui l'attendaient bien anxieux, car le moindre bruit eût réveillé le moine et adieu, encore une fois, les pièces d'or, outre que l'aubergiste les eût fait arrêter comme voleurs. Mais, enfin, en possession de la bienheureuse sacoche, ils prirent quelque repos, ne dormant cependant que d'un œil, puis à la pointe du jour ils quittèrent l'auberge en disant :

— Nous venons de nous confesser, nous rentrons chez nous !

Quelques minutes après s'éveillait le moine dont le premier mouvement, bien avant de songer à sa prière, fut de mettre la main sous l'oreiller. Ne trouvant pas la sacoche, il se leva d'un bond, s'habilla à la hâte et descendit, courant et criant :

— Aubergiste ! aubergiste ! il y a des voleurs chez vous ! On m'a volé ma sacoche pleine d'or ! Où sont les voleurs que je coure après ?

— Qui vous aurait volé votre sacoche ? répondit l'aubergiste, je n'ai logé cette nuit qu'un pauvre bûcheron et sa famille ; vous les avez confessés ce matin et ils viennent de partir.

— Un bûcheron et sa famille ! s'écria le moine, c'est bien çà ! Où sont-ils passés ? Où sont-ils allés ?

Et sans attendre de réponse, il sortit et courut jusqu'à la rivière. Il aperçut alors, sur la rive opposée, le bûcheron qui s'enfuyait dare-dare avec sa femme et ses enfants. Sauter dans la barque du passeur ne fut pour le moine que l'affaire d'une seconde.

— Passeur ! vite, vite, force de rames ! passe-moi pour que je puisse attraper mon voleur, tu seras bien payé !

— Et que me donnerez-vous, moine ?

— Oh ! ce n'est pas le moment de faire des histoires ! Passe-moi d'abord et tu seras content.

— Payez avant !

— Mais puisque le voleur a pris tout mon argent !

— C'est ça ! vous voudriez bien passer la rivière pour rien et me payer ensuite en bonnes paroles. Ça ne prend pas ! Allons, hop ! hors de la barque.

Le passeur fit en même temps un mouvement si brusque que, la barque chavirant, le moine tomba dans la rivière et s'y noya. Et c'est ainsi que ne l'ayant plus à ses trousses, le bûcheron, grâce à cette fameuse cervelle du bon Dieu, pût vivre riche, heureux et content, lui, sa femme et ses enfants, pendant de longues années, car ils moururent très vieux, très vieux.

Recueilli à Francheval.

LES TROIS SOUHAITS

Il y avait une fois un paysan si pauvre, qu'il eût été difficile d'en trouver un plus pauvre sous toute la calotte des cieux. Il habitait une misérable cabane dans les bois et était toujours à la veille de mourir de faim, lui et toute sa famille. Un jour qu'il errait plus triste que d'habitude, il rencontra sur son chemin un vieillard à la barbe blanche, à cheveux blancs, presque tout aussi cassé, presque tout aussi minable que lui. Il l'arrêta :

— Eh ! l'ami ? tu as dû passer comme moi à côté de la fortune. Je ne peux pas t'offrir même un morceau de pain, puisque je n'en ai pas, mais ce soir, si tu ne sais où coucher, viens frapper à ma porte ; il ne sera pas dit que j'aurai laissé à la belle étoile plus mendiant que moi.

— Soit ! accepté ; mais où vas-tu ? où te trouver quand la nuit sera venue ?

— Je vais ramasser quelques branches sèches pour que ma femme et mes enfants ne meurent pas de froid et je rentre après dans ma cabane qui est là-bas, en plein bois.

— Eh bien ! reviens tout de suite chez toi et souhaite trois choses : ce que tu auras souhaité te sera accordé.

Puis le vieillard à barbe blanche, à cheveux blancs, continua sa route, laissant le paysan assez embarrassé :

— Se serait-il moqué de moi ? pensait-il. Après tout, rentrons. Je ne risque pas grand'chose. Je n'aurai, tout au plus, que la peine de ressortir pour revenir aux branches.

Il rebroussa donc chemin. Sa femme l'attendait sur le pas de la porte. Le voyant revenir les mains vides :

— Ah ! te voilà, traînard ? Et les fagots ? tu veux donc que nous mourions de froid cette nuit ?

— Paix ! paix ! ma femme, j'ai rencontré en route un vieillard tout cassé, tout miné, à barbe blanche, à cheveux blancs, qui m'a dit : « Souhaite trois choses et ce que tu auras souhaité te sera accordé. »

— Tu es fou, mon pauvre homme, la misère t'a fait perdre la tête ; mais enfin, voyons, que vas-tu demander ?

— D'abord le paradis pour moi, pour toi et pour les enfants.

— Imbécile ! le paradis maintenant ! Nous aurons bien le temps d'y songer ! Le joli souhait, vraiment, quand on meurt de faim.

Le paysan haussa les épaules et reprit :

— Je veux, maintenant, une belle table garnie de pain, de vin, de viande, pour que nous puissions manger et manger encore, tout notre content.

A peine avait-il parlé qu'une table se dressa tout d'un bloc. Elle était chargée de bouteilles pleines d'excellents vins, de pains tout chauds, de plats en si grand nombre qu'ils se serraient les uns contre les autres. Les pauvres diables, qui jeûnaient depuis vingt-quatre heures, burent et mangèrent comme jamais ils n'avaient bu et mangé de leur vie, puis, le repas terminé, le paysan, frappant d'aise sur son ventre bien rebondi, s'écria :

— Et, maintenant, au troisième souhait ! Je désire que la chambre d'à côté se remplisse de pièces d'or, du plancher au plafond.

Il voulut, tout aussitôt, ouvrir la porte pour voir si ses vœux avaient été exaucés ; mais il eut beau la pousser, appeler à son aide et sa femme et ses enfants, il n'y put parvenir, car elle s'ouvrait en dedans et la chambre était, du plancher au plafond, pleine de pièces d'or. Il fallut la défoncer, l'abattre à grands coups de hache et les pièces d'or, roulant les unes sur les autres, montaient jusqu'aux genoux, jusqu'au ventre, jusqu'aux épaules du paysan et de sa famille. Pensez que de leur vie ils n'en n'avaient jamais tant vu. Ils n'auraient même pu s'imaginer qu'on en pût voir autant à la fois. Mais, revenus de leur surprise, de leur joie, ils songèrent à compter tant de richesses.

— Nous ne pouvons compter les pièces d'or une à une, dit le père, nous n'aurions peut-être pas fini de toute notre vie ; nous allons les mesurer au boisseau, comme des grains de blé.

Alors il dit à son fils :

— Cours vite chez ta tante et prie-la de nous prêter son boisseau, au moins jusqu'à demain.

L'enfant ne fit qu'un saut chez la tante qui était bien la femme la plus avaricieuse de tout le pays.

— Tu viens encore mendier un morceau de pain, lui cria-t-elle toute méfiante, le voyant arriver de loin, je n'en ai pas, tu peux refiler chez toi !

— Il s'agit bien de pain ! riposta l'enfant, si vous en voulez, c'est nous qui vous en donnerons tous les jours, jusqu'à votre mort, et même de la viande avec ! Nous sommes, maintenant, riches à remuer notre argent à la pelle, riches à mesurer notre argent au boisseau.

— Vas-tu te moquer de moi, méchant galopin ?

Elle allait lui allonger une maîtresse giffle, lorsqu'elle s'avisa de penser, fort à point, que si par aventure l'enfant avait dit vrai, son intérêt était, à tout hasard, de prêter le boisseau. C'est donc ce qu'elle fit en rechignant, car, nous l'avons dit, elle était fort avaricieuse. Mais elle eut soin de le bien suiffer en dedans.

— Ce sera le diable, grommela-t-elle, si au moins une pièce d'or ne reste pas collée : alors j'aviserai.

Or, c'est précisément ce qui arriva, car, le lendemain, lorsque l'enfant revint rendre le boisseau, elle aperçut, collée au fond, une belle pièce d'or.

— Mon homme ! mon homme ! s'écria-t-elle, voilà ton frère devenu si riche, qu'il compte l'or à la mesure. Va donc vite lui demander d'où lui vient cette fortune. A-t-il tué quelqu'un ? Et s'il a hérité d'un parent que nous ne connaissions pas, il est bien juste que nous en ayons notre part, puisque c'était aussi notre parent.

Il ne se le fit pas répéter deux fois et, vite, vite, courut chez son frère qui, ne jalousant personne, lui raconta de point en point son aventure et comment il avait eu toute sa chambre pleine de pièces d'or, du plancher au plafond. Il revint de suite dire à sa femme ce qui s'était passé.

— Eh bien ! alors, reprit-elle quand il eut achevé, rien de plus simple : mets tes habits les plus vieux, les plus déchirés, et va, clopin-clopant, sur la grand'route. Tu ne manqueras pas de rencontrer ce fameux vieillard à la barbe blanche, aux cheveux blancs, tu lui demanderas l'aumône et s'il te dit, comme au frère, de revenir chez toi et de faire trois souhaits, ne manque pas d'arriver aussitôt.

Il partit donc et à peine avait-il fait quelques pas qu'il rencontrait le vieillard.

— Il est inutile que tu mendies, je sais ce que tu veux et je te l'accorde, car il est juste que tu sois traité comme ton frère. Reviens donc chez toi et demande trois choses, elles te seront accordées.

Tout joyeux, il ne fit qu'un saut chez lui.

— Eh bien ?

— Eh bien ! je l'ai vu. Je n'ai qu'à souhaiter trois choses et elles me seront accordées. Mais, ne nous pressons pas, prenons notre temps ; il ne s'agit pas de souhaiter à la légère. Et d'abord, femme, laisse-moi me chauffer un brin ; dehors, il fait un froid !...

Il s'assit et mit les pieds sur les chenets qui étaient brûlants.

— Peste soit des chenets ! s'écria-t-il, retirant vivement ses pieds, je voudrais les savoir tordus.

Au même instant, les chenets se tordirent comme une vrille.

— Misérable, hurla la femme, encore un souhait pareil et nous serons dans de jolis draps !

— Tu en parles à ton aise ! Tu ne t'es pas brûlée comme moi ! Je voudrais bien savoir ce que tu aurais fait si tu les avais eus à tes oreilles ?

Et, aussitôt, les chenets sautèrent et allèrent s'attacher aux oreilles de la femme qui poussa des cris horribles, car ils étaient encore brûlants.

— Vois-tu, ma pauvre femme, fit l'homme mélancoliment, nous n'avons plus, à cette heure, qu'une chose à souhaiter, c'est que les chenets reviennent à leur place dans la cheminée.

Il n'avait pas plus tôt dit, que les chenets, d'eux-mêmes, vinrent se remettre à leur place et c'est ainsi, qu'ayant épuisé leurs trois souhaits, l'homme et la femme furent punis de leur avarice et de leur supercherie.

Dans ces contes, nombreux sont les héros ou les héroïnes de l'affabulation qui demandent trois souhaits et sont toujours exaucés. La liste des similaires, même les plus connus, serait assez longue à donner. Voir notamment dans ce volume : *Le petit Berger du pont des Aulnes.*

Nous rapprocherons plus particulièrement ce conte ardennais des *Trois Souhaits*, du conte de Perrault : *Les Souhaits ridicules.* Il est sans doute dans toutes les mémoires, et il est alors facile de les comparer entr'eux. On verra combien la version ardennaise diffère du type primitif. Mais, d'ailleurs, d'où nous vient-il, ce type primitif ? Du *Panchatantra*, probablement, puisque tout, ou presque tout, en pareille matière, nous arrive de l'Inde. — Voir la traduction d'Ed. Lancereau (p. 333) ; voir aussi les *Contes de la mère l'Oye avant Perrault*, par Deulin.

On trouve à peu près le même conte dans les *Paraboles* de Sendabar, traduites de l'hébreu par Carmoly et du grec par Deulin, dans l'ouvrage cité. Mais le troisième souhait de la femme est particulièrement obscène.

A citer encore, comme similaire : le fabliau des *Trois Oremeuz*, ou du *Vileins et de sa femme* publié dans le recueil de Roquefort ; *Les quatre Souhaits de saint Martin*, dans le recueil de Méon ; les « Soixante-dix-huit Nouvelles » de Philippe de Vigneulles, que M. Deulin a entendu conter en patois wallon, dans la province de Hainault ; *La Farce divertissante de trois jeunes Garçons frères, qui dansèrent avec les fées*, par Philippe d'Alcripe (Philippe le Picard), seigneur de Neri-en-Verbos (rien en bourse) ; un conte allemand de Simrock : *Les trois Souhaits ;* un conte breton de Souvestre ; *Les quatre Dons ;* deux contes de Grimm : *Le Pauvre et le Riche, le Pêcheur et sa Femme*, et enfin pour ne pas allonger cette nomenclature : *Les trois Souhaits*, de Mme Leprince de Beaumont.

LE FIN VOLEUR

Il y avait une fois un seigneur dont la servante était la mère du plus fin voleur qui fût au monde. D'ailleurs, elle s'en vantait, répétant matin et soir :

— Non ! personne n'est aussi fin voleur que mon fils !

— Soit ! lui répondit un jour le seigneur, mais je veux m'en rendre compte. Amène-moi donc ton garçon.

La mère amena son garçon.

— Bonjour, seigneur.

— Bonjour, mon garçon ; comment t'appelles-tu ?

— Je m'appelle le fin voleur.

— C'est bien ! nous allons voir si tu es aussi fin voleur que tu t'en vantes, et malheur à toi si tu as menti.

— Que dois-je faire ?

— Voici : j'envoie demain matin à la foire un troupeau de bœufs avec deux bouviers. Il faut que tu leur voles ces bœufs et que tu me les ramènes ici sans que les bouviers s'en aperçoivent. Si tu ne le fais pas ainsi, tu seras pendu.

— Seigneur, il sera fait comme vous le désirez. Je volerai les bœufs aux bouviers et je vous les ramènerai sans qu'ils s'en aperçoivent ; autrement, je serai pendu.

Le lendemain, au petit jour, le fin voleur se leva et alla se poster au coin du bois par où devaient passer les bouviers et les bœufs. Dès qu'il les aperçut, vite il se pendit à une branche. Les bouviers passèrent et virent le pendu. Pourtant ils ne s'en étonnèrent pas outre mesure, car, en ce temps-là, c'était jeu pour les seigneurs que de pendre les manants.

Mais à peine avaient-ils tourné le dos que le fin voleur se dépendit et courut aussitôt, par un petit sentier, à l'autre extrémité du bois par où devaient sortir les bouviers et les bœufs. Quand ils y arrivèrent, le fin voleur s'était déjà rependu à une haute branche.

— Diable ! diable ! dit l'un des bouviers, il paraît que dans ce pays la justice n'est pas tendre pour les malfaiteurs : voilà un second pendu.

— Second pendu toi-même ! tu ne vois donc pas que c'est notre pendu de tout à l'heure ? répondit l'autre bouvier.

— Imbécile ! puisqu'il était bien pendu et bien mort, comment veux-tu qu'il soit venu se rependre ici ?

— Imbécile toi-même, je parierai bien tous ces bœufs, s'ils étaient à moi, que c'est le même pendu.

— Je te dis que non !

— Je te dis que si !

— Allons-y voir.

Et les voilà, abandonnant le troupeau, qui reviennent, en courant, à l'entrée du bois. Pendant ce temps, le fin voleur poussait les bœufs et les ramenait, par un autre chemin, entre deux haies, jusqu'au château de son seigneur.

* * *

— Certes, lui dit le seigneur, tu dois être un fin voleur, mais ce que tu as fait là ne prouve pas encore grand'chose, car les bouviers pouvaient s'être endormis en route après avoir bu. Tu vas donc me donner une autre preuve de ton adresse. Il

faut que, cette nuit, tu couches avec ma femme, que tu nous voles nos draps de lit et que tu ch... dans mes bottes. Si tu ne le fais pas ainsi, tu seras pendu ; et je dois t'avertir que tu vas être surveillé par mes hommes d'armes, que je commanderai moi-même.

— Seigneur, il sera fait comme vous le désirez : je coucherai avec votre femme, je volerai vos draps de lit et je ch... dans vos bottes. Autrement, je serai pendu.

Le fin voleur, s'étant retiré, passa tout le restant du jour à fabriquer un mannequin qui lui ressemblât à s'y méprendre. Lorsque la nuit fut venue, il le hissa jusqu'à la fenêtre de la chambre où dormait la femme de son seigneur. Au même moment, tous les hommes d'armes firent feu sur le mannequin qui tomba dans la cour, pendant que le fin voleur courait se cacher derrière la porte.

— Il est enfin tué ce fin voleur, dit le seigneur, il faut tout de même l'enterrer.

Et tous, hommes d'armes et seigneur, descendirent pour aller enterrer le fin voleur. Mais, dès qu'il les vit occupés à creuser une fosse pour y enfouir le mannequin, le fin voleur entra dans la chambre où dormait la femme de son seigneur et, contrefaisant sa voix :

— Femme ! femme ! il gèle, j'ai bien froid ; fais-moi donc une petite place bien chaude à côté de toi.

— Ah ! c'est toi ! Et le fin voleur ?

— Le fin voleur ? répondit-il en se couchant à côté de la femme de son seigneur, nous l'avons tué et les hommes d'armes l'enterrent en ce moment.

— Ah ! ce n'est vraiment pas dommage.

— Mais, j'y pense, bien qu'il ne valut pas grand'chose, c'était tout de même un chrétien et il serait honteux qu'un chrétien fût enterré comme un chien, dans une fosse, sans linceul. Femme, donne-moi tes draps que j'aille vite l'envelopper avant qu'on ne le recouvre de terre.

Et le fin voleur se leva, prit les draps que lui donna, elle-même, la femme de son seigneur, prétexta d'un besoin pressant qui l'empêchait d'aller plus loin pour ch..., comme il l'avait dit, dans les bottes de son seigneur, et sortit, ensuite, en toute hâte.

Bon ! Mais à peine le fin voleur sortait-il de la chambre, que le seigneur y rentrait.

— Femme ! femme ! il gèle, j'ai bien froid ! Fais-moi donc une petite place bien chaude à côté de toi.

— Comment ? Une place bien chaude à côté de moi ! Mais tu es fou ! Tu viens, toi-même, de sortir avec les draps pour enterrer le fin voleur.

— Ce n'est Dieu pas possible ! fit-il, quand il vit qu'il n'y avait plus de draps au lit et que, portant ses bottes à son nez, il put se convaincre que le fin voleur y avait ch... Ce n'est Dieu pas possible, il me le paiera !

* * *

Il se mit alors dans une belle fureur et, à grands cris, appela tous ses gens.

— Allez me chercher le fin voleur, mettez-le dans un sac et liez bien le sac pour qu'il n'en puisse sortir. Vous irez ensuite le porter sur le pont et je vous y rejoindrai, car je veux, moi-même, avoir le plaisir de jeter le fin voleur dans la rivière. Cette fois, il sera bien rusé s'il m'échappe.

Le fin voleur fut donc lié dans le sac et porté sur le pont. Mais en attendant

l'arrivée du seigneur, les hommes d'armes allèrent boire, le laissant seul. Du fond de son sac, il ne cessait de se lamenter.

— Je ne la veux mie! je ne la veux mie !

— Et de quoi donc tu ne veux mie ? demanda un passant qui survint en ce moment.

— Je ne veux mie de la fille de mon seigneur qu'il prétend me faire épouser à toutes forces. Il m'a dit que si je ne me mariais pas avec elle, je serais noyé dans la rivière. J'ai tout juste un quart d'heure pour réfléchir. Mais je n'en veux mie! je n'en veux mie !

— Est-elle donc bossue, borgne ou bancale, que tu n'en veuilles mie ?

— Par ma fine, non ! Elle est plus belle que le jour, mais, tout de même, je n'en veux mie, car j'en aime une autre.

— Eh bien ! dit le passant qui s'appelait Jeannot, moi je m'en contenterai donc, si tu veux me donner ta place.

— Qu'à cela ne tienne ! Délie-moi.

Et Jeannot s'étant fourré dans le sac, le fin voleur le ficela aussi bien qu'il le put et prit, ensuite, la fuite à toutes jambes. Il n'était que temps, car, au même moment, arrivait le seigneur escorté de ses hommes.

— Je le veux bien ! je le veux bien ! criait Jeannot du fond de son sac.

— Ah ! tu le veux bien ! Et moi aussi, dit le seigneur.

Et, d'un coup de pied, il poussa dans la rivière le sac où était enfermé Jeannot.

Quant au fin voleur, il court encore.

M. Lefebvre fils, instituteur à Saint-Menges, près Sedan, a recueilli, au moment même où ce volume était sous presse, une deuxième version ardennaise de ce conte du *Fin Voleur*. Nous ne pouvons, étant donné les exigences de notre tirage, que la signaler à grands traits.

Un seigneur entre chez une de ses fermières : « — Que fais ton fils ? — Il est voleur ! — Soit ! mais si demain il ne me prouve pas qu'il connaît son métier, il sera pendu. » Grand désespoir de la mère. « — Ne te désole pas, dit le fils, le seigneur sera content de moi, et il ne me pendra mie. » Il va le trouver. « — C'est toi, fin voleur ? — Oui, seigneur. — Eh bien ! fin voleur, il faut que demain tu m'aies volé mon cheval ; autrement, tu seras pendu. » Notre larron se déguise en maquignon, boit avec les valets d'écurie, les enivre et vole la jument.

« — Ce n'est pas tout, dit le seigneur, tu me me voleras les dix pains qui, demain, cuiront dans mon four. Dix hommes garderont ce four. Si tu ne réussis pas, tu seras pendu. Le fin voleur enlève des briques et se fraye un chemin invisible dans un grand trou souterrain, entre dans le four, vole les pains et laisse à leur place une magnifique galette. Quand il pense la cuisson terminée, le seigneur fait ouvrir le four en sa présence. Il ne voit plus les pains, mais il s'extasie devant la belle galette dorée. « — Au moins, dit-il, il n'a pas tout pris, puisqu'il me laisse une si friande galette. Goûtons-la. » Il la porte à la bouche, la mord à belles dents. « — Pouah ! le cochon, fait-il en la rejetant au loin, il a ch... dedans. »

Bref, le fin voleur s'empare des coffres-forts de son seigneur, malgré qu'ils fussent gardés par cent valets, couche avec la châtelaine qui, le prenant pour son mari et fort surprise de ses exploits amoureux, lui dit : « Cher époux, vous rajeunissez ! » et, finalement, entre au château pour y être intendant, après avoir su donner à son maitre, grâce à tant d'exploits, une haute opinion, fort méritée d'ailleurs, de son incomparable habileté.

Ce conte du fin voleur est un de ces récits à tiroir, permettant d'intercaler les aventures les plus diverses, que l'on retrouve dans maints pays de France et de l'étranger, tant les similaires en sont nombreux.

Nous citerons principalement le « Fin Voleur » et le « Fin Larron, » recueil de Sébillot (*Contes de la Haute-Bretagne : Contes des paysans et des pêcheurs.*)

Le fin larron déclare à sa mère qu'il sera voleur. Le seigneur le met à l'épreuve et, pour montrer ce dont il est capable, le fin larron lui vole la robe de sa femme, puis les chevaux qui sont dans l'écurie du château et aussi le cheval du seigneur, lors qu'il était monté par le seigneur lui-même. Il vend cent francs un chat en même temps qu'il donne une vache pour un sou et dit au seigneur quel prix extraordinaire il a retiré de ce chat. Aussitôt, le seigneur crédule réunit tous les chats de sa seigneurie et veut vendre chaque chat pour cent francs. On se moque de lui. Furieux contre le fin larron, il le fait enfermer dans un sac et ordonne qu'on aille le noyer. Mais il

parvient à sortir du sac dans lequel il laisse à sa place des feuilles et des pierres. Puis, déguisé en ange, il rosse un pauvre prêtre, abuse de la fille du roi en se faisant appeler *La Sauce*. Pendant qu'il la viole, la fille crie : « La Sauce m'étouffe, au secours ! » et le roi répond : « C'est que tu en as trop mangée. »

Dans un conte lorrain, *Richedeau*, qui a joué un mauvais tour à son seigneur, est, comme notre fin voleur, enfermé dans un sac pour être jeté à l'eau. En attendant d'être noyé, il récite le *Pater*. Passe un berger qui l'entend. « — Berger, dit Richedeau, on m'a enfermé dans ce sac pour que j'apprenne le *Pater* et qu'ensuite on me fasse curé ; mais je ne veux pas être curé, et je ne sais pas le *Pater*. — Je le sais, moi, dit le berger, qui prend la place de Richedeau et qu'on jette ensuite dans la rivière, bien qu'il ne cesse de crier : « Mais je sais mon *Pater* et je veux être curé. »

Sans nous étendre davantage sur les similaires de ce conte, nous rappelerons encore dans Webster, le *Fin Voleur*, conte basque ; dans les contes corses d'Ortali, le *Rusé Voleur*. Cette version ne ressemble nullement à la version ardennaise et se rapproche parfois du conte breton. Le rusé voleur abuse aussi d'une jeune fille en se faisant appeler successivement : *J'ai trois poils dans l'œil, Ça me démange, Dominus vobiscum*. Même ruse dans un conte picard recueilli par Carnoy : le malin compère se fait appeler aussi successivement : *Moi-même, Retenez-moi par derrière, La Lune, La Sauce ;* dans Fleury, un conte de la Basse-Normandie : *Jacques le Voleur*.

L'épisode des bœufs volés se retrouve, notamment, dans un conte allemand de Grimm, un conte islandais de la collection Arnason et aussi dans plusieurs récits norwégiens, saxons, toscans. Cosquin, dans ses *Gloses des contes lorrains*, signale un « conte afghan » dans lequel le fin voleur, enfermé dans un sac et sur le point d'être noyé, arrive à faire prendre sa place par un badaud, sous prétexte qu'il n'a été mis dans ce sac que parce qu'il ne voulait pas épouser la fille du roi. Absolument comme dans l'affabulation ardennaise.

L'HISTOIRE DE GRILHON

Il y avait une fois un homme qui s'appelait Grilhon. Il était plus pauvre que Job et mangeait, à peine, une fois toutes les vingt-quatre heures. Mais, par contre, il entendait dire chaque jour que bien des gens avaient sur leurs tables des plats à profusion, tous plus appétissants les uns que les autres sans compter les vins exquis dont ils les arrosaient. Dans ses rêves, Grilhon qui voyait successivement défiler des rangées de poulardes dorées à point et de larges tranches de bœuf, des bouteilles pansues remplies jusqu'à la gueule d'un chaud bourgogne ou d'un fin bordeaux, songeait tout haut : « Quand donc pourai-je faire au moins trois bons repas, il me semble qu'après, peu m'importerait de mourir ! »

Et sans cesse hanté par cette idée de faire, au moins, trois bons repas, il pensa que s'il se donnait pour sorcier et parcourait le pays offrant de prédire l'avenir et de deviner les choses les plus secrètes, il finirait, une fois ou autre, par trouver un imbécile qui mettrait à contribution sa prétendue science.

— Je lui dirai : « Il me faut trois jours pour connaître ce que vous désirez savoir et, surtout, il faut que je mange à ma faim les meilleurs plats et que je boive à ma soif les meilleurs vins. » Alors, au bout des trois jours, quand j'aurai bien mangé et bien bu, advienne que pourra.

Bon ! il se mit donc en route et après avoir marché longtemps, longtemps devant lui, il arriva le soir devant un château où demeurait une dame riche, très riche qui, justement, avait perdu le matin même un diamant d'une valeur inappréciable.

— N'est-ce que cela ? dit Grilhon à la dame, je m'engage à vous faire retrouver votre diamant, mais à une condition.

— Et laquelle ?

— C'est qu'il me faut faire trois repas, mangeant et buvant ce qu'il y aura de meilleur au château, et le troisième repas achevé, je vous dirai aussitôt et sûrement où se trouve le diamant que vous avez perdu.

Donc, marché conclu et on sert à notre Grilhon un souper comme jamais on n'en servit au plus grand roi de la terre. Un domestique avait assez d'ouvrage à lui passer les plats et à lui verser les rasades. Il mangea et but deux grandes heures sans discontinuer et, n'en pouvant plus, tant il s'était gavé, il s'endormit sur sa chaise en disant :

— Enfin ! en voilà déjà un d'attrapé !

Le lendemain soir, repas encore plus somptueux que la veille, et il fut servi par un autre domestique qui ne semblait pas avoir assez de bras pour lui tendre les plats et les bouteilles. Il mangea et but tout son saoûl, puis, ne pouvant avaler une bouchée ou boire une gorgée de plus, il s'endormit encore sur sa chaise en disant :

— Allons ! en voilà déjà deux d'attrapés !

Pour aller au bref, le troisième repas non moins abondant, non moins succulent que les deux autres, lui fut donné comme c'était convenu, mais il remarqua, sans toutefois y attacher grande importance, qu'il était servi par un domestique qui n'était ni celui d'hier ni celui d'avant-hier. Et, comme les autres fois, ayant mangé jusqu'à plus faim et bu jusqu'à plus soif, il se laissa aller sur sa chaise en disant :

— Eh bien ! tu les as donc attrapés tous les trois !

Au même moment, la porte de la salle où il mangeait s'ouvrit et les deux domestiques qui l'avaient servi l'avant-veille et la veille, étant entrés subitement, se jetèrent à ses genoux, avec leur troisième camarade qui venait de le servir, et lui dirent, les mains jointes :

— Seigneur sorcier, nous vous en prions, ne nous perdez pas ! Eh bien ! oui, nous trois avons volé le diamant, et certes, vous êtes un grand devin puisque, nous voyant l'un après l'autre, vous n'avez pas manqué de dire chaque fois : En voilà un d'attrapé !

Comme bien vous pensez, grande fut la stupéfaction de Grilhon qui, en disant : En voilà un d'attrapé ! n'avait entendu parler que des dîners. Mais comprenant tout le parti qu'il pouvait tirer de cette aventure inespérée :

— Parbleu, oui, leur dit-il, je savais que vous aviez, tous trois, volé le diamant, et demain je vous aurais certainement dénoncés ; mais puisque vous avouez, puisque vous faites appel à mon bon cœur, vous ne m'aurez pas prié en vain. Portez-moi donc ce diamant et, en même temps, portez-moi aussi un dindon que vous prendrez dans la basse-cour, un dindon qu'il soit possible de distinguer facilement des autres, puis laissez-moi faire et ne vous inquiétez de rien.

— Ravis d'en être quitte à si bon compte, alors qu'ils se voyaient déjà pendus à la plus haute potence du château, nos trois voleurs coururent chercher le diamant et l'apportèrent à Grilhon avec un dindon que sa queue panachée de plumes vertes et blanches rendait reconnaissable entre tous. Grilhon prit le diamant, le fit avaler au dindon et dit ensuite :

— Reportez le dindon dans la basse-cour et dites à la dame du château qu'elle vienne de suite.

Cinq minutes après la dame arrivait.

— Madame, lui dit Grilhon, il y a trois jours n'avez-vous pas traversé la basse-cour ?

— En effet !

— Eh bien, Madame, en traversant cette basse-cour vous avez laissé tomber votre diamant et un dindon l'a avalé.

— Ce n'est pas possible ! Mais, ce dindon, le reconnaîtrez-vous ?

— Oh ! rien de plus facile, suivez-moi !

Ils descendirent tous dans la basse-cour, la dame suivant Grilhon, et les trois domestiques suivant la dame ; puis, une fois arrivés, Grilhon dit :

— Gens du château, faites défiler devant moi tous les dindons !

Alors commença le défilé des dindons, et ils étaient innombrables. Il y en avait de gros et de petits, de gras et de maigres, de noirs et de toutes les couleurs, mais quand passa le dindon à la queue panachée de plumes blanches et vertes, Grilhon, prenant un air inspiré, le frappa d'une petite baguette de coudrier, disant :

— Le voici ! ouvrez-lui le ventre et vous y trouverez le diamant.

Le dindon fut aussitôt éventré et, tout naturellement, comme l'avait prédit Grilhon, le diamant fut retrouvé. La dame ne se tenait pas de joie.

— Vous êtes un grand sorcier, Grilhon, lui dit-elle, restez au château tant que vous voudrez, faites-y bombance à votre faim et, lorsque vous aurez idée de partir, je vous donnerai, par surcroît, une grosse, grosse somme d'argent.

Or Grilhon, qui ne se le fit pas répéter deux fois, festoyait depuis huit jours au château du matin au soir et du soir au matin quand, revenant de voyage, arriva le mari de la dame. Elle lui conta point par point tout ce qui s'était passé, ne se lassant pas de faire l'éloge de Grilhon, le plus fameux sorcier qu'il fût possible de trouver, affirmait-elle.

— Ça, c'est à prouver, répondit le mari moins crédule, voilà bientôt quinze jours qu'il fait bombance à nos dépens parce qu'une fois, par hasard, il a rencontré juste ; mais, moi, je vais le mettre à l'épreuve. Si vraiment il est aussi sorcier que tu le dis, je lui donnerais la grosse somme d'argent que tu lui as promise, et même davantage. Mais s'il s'est moqué de nous, il sera pendu haut et court.

Et, prenant un grillon qui, justement, grimpait le long de la cheminée et le cachant entre deux assiettes, il ajouta :

— Qu'on aille me chercher ce fameux sorcier !

Qui fut bien inquiet ? Qui arriva plutôt mort que vif ? Notre devin, comme vous le pensez.

— Eh bien ! lui demanda le mari de la dame, toi qui te vantes d'être si grand sorcier, peux-tu seulement me dire ce qu'il y a de caché entre ces deux assiettes ?

— Hélas ! hélas ! fit-il la mine toute piteuse et toute déconfite, te voilà pris, mon pauvre Grilhon !

— Par ma foi, s'écria le mari incrédule, ma femme avait raison, et tu es vraiment le plus grand sorcier des temps passés, présents et à venir, reçois donc ce qui t'a été promis.

Et lui ayant donné une grosse bourse toute pleine d'or, il congédia notre Grilhon qui, n'en revenant pas encore d'avoir si merveilleusement réussi dans son audacieuse entreprise, n'eut plus envie de continuer son dangereux métier de sorcier ; d'autant plus que sa bourse lui permit de faire bombance jusqu'à la fin de ses jours.

Une autre version de ce même conte recueilli pour nous à Saint-Menges, par M. Lefebvre, instituteur, se termine d'une façon quelque peu gauloise. Lorsque Grilhon quitte le château, tout heureux de sa fortune inespérée, les trois domestiques lui jettent dans la cour un paquet soigneusement enveloppé, lui criant : « Tiens, voilà encore ce que le maître t'envoie. — Répondez-lui que je n'en veux pas, riposta Grilhon, quand même ce serait de la m.... ! »

Et une fois de plus Grilhon avait deviné !

Ce conte, est-il besoin de le dire, a de nombreux similaires. Citons notamment : une version bourguignonne, dans Cunisset-Carnot, *Vocable dijonnais*. En Bourgogne, l'expression : *Te voilà*

pris Grillot est très populaire. Voir d'ailleurs : Mignard, *Glossaire de l'idiome bourguignon :* un conte de la Bresse : *Le Devin*, etc.

Nous lisons dans Laisnel de la Salle, *Croyances et Légendes du centre de la France :*

« Toutes les fois qu'un de nos paysans voit quelqu'un ou se voit lui-même en présence de difficultés qu'il juge insurmontables, il a coutume de s'écrier : « Tu es pris Grelet. » Cette exclamation tire son origine d'un vieux conte populaire très goûté dans nos villages et que nous avons rencontré parmi les légendes recueillies en Allemagne par les frères Grimm. Nous allons donner ce récit tel qu'on le répète depuis des siècles dans les pays. Cette historiette, dans le recueil de Grimm, est intitulée le *Docteur universel*, et le héros de l'aventure, au lieu de se nommer *Grelet*, comme en Berry, porte le nom d'*Écrevisse*. » Suit alors le conte berrichon : *Le Devin sans le savoir*.

JEAN BÊTRI

Il y avait une fois une femme dont le fils était si bête, mais là, si bête, si bête qu'il était surnommé : Jean Bêtri, ce qui revient à dire, Jean l'imbécile. Ne sachant à quoi l'occuper, l'ayant tout le long du jour sur le dos, sa mère, un beau matin, le prit à part :

— Jean Bêtri, je pars à Charleville où c'est le marché ; pendant mon absence, tu couleras la lessive et, surtout, coule-la de très haut. Ah ! j'oubliais, ne manque pas de bien soigner la vache et les autres bêtes. Gagne, au moins, le pain que tu me manges.

Bon ! La mère se met en route et Jean Bêtri reste seul à la maison.

— La mère, pensa-t-il, m'a dit : Coule la lessive et surtout coule-la de très haut. Je vais, alors, monter sur le toit et j'y ferai un grand trou par lequel coulera la lessive.

Il monta donc sur le toit avec une hache, fit dans les ardoises et la charpente une grande ouverture et s'apprêtait à couler la lessive quand il aperçut à ras la gouttière une épaisse touffe d'herbe.

— La mère, pensa-t-il, m'a dit : Ne manque pas de bien soigner la vache. Je vais lui faire manger cette herbe. Elle sera contente quand elle aura le ventre plein.

Passer une belle corde au cou de la vache et, tant bien que mal, la hisser sur le toit ne fut pour Jean Bêtri que l'affaire d'un instant. Mais lorsqu'elle put atteindre la touffe d'herbe, la pauvre bête mourait étranglée.

* * *

Après ces beaux exploits, Jean eut soif et descendit à la cave. Il alla droit au tonneau de cidre, ouvrit le robinet, but tout son content et remonta jusqu'à la huche pour y couper un morceau de pain, car la soif lui avait donné faim. Pendant qu'il le mangeait à belles dents, il se rappela qu'ayant oublié de fermer le robinet, tout le cidre avait dû se répandre dans la cave.

— Oh ! il ne sera pas perdu pour cela, dit-il, la mère n'a plus de pain, il faut qu'elle en cuise. Je vais faire de la pâte

Et le voilà qui redescend à la cave avec un grand sac de farine qu'il verse dans le cidre. Des mains et des pieds il en fait une belle pâte. Mais, justement au beau milieu de son travail, voilà qu'une oie qui couvait sur les marches de l'escalier, se mit à pousser des « can ! can ! can ! » formidables.

— Ah ! c'est comme ça, oie, tu me menaces de tout dire à la mère ! Attends ! Attends !

Et il prit l'oie et lui tordit le cou.

— Ah! quel malheur! Ah! quel malheur! s'écria-t-il en voyant les œufs; si pourtant je ne lui avais pas tordu le cou nous aurions eu, dans huit jours, de jolis petits oisillons. Il faut absolument que je cache les œufs pour que la mère ne s'aperçoive de rien.

Et il s'assit sur les œufs, ce qui lui fit sur le fond de sa culotte la plus belle omelette qui se puisse imaginer.

— Mais, continua-t-il, ce n'est pas tout, il ne faut pas, maintenant, que l'on voie du jaune sur mon pantalon, car la mère devinerait bien que j'ai cassé les œufs.

Il prit alors, pour s'essuyer, un beau paquet de chanvre qu'il gâta, barbouilla et jeta ensuite, après s'en être bien servi, comme une ferloque, dans un coin de la cuisine.

Voilà que la mère revient du marché de Charleville.

— Eh bien! Jean Bêtri, as-tu bien coulé la lessive? As-tu bien soigné la vache et toutes les autres bêtes?

— Oui, la mère!

Et Jean raconta tout ce qui s'était passé.

— Malheureux! Malheureux! tu seras donc toute ta vie un grand imbécile, mon pauvre Jean Bêtri! Comment veux-tu, maintenant, que je te laisse seul à la maison? C'est alors toi qui iras au prochain marché.

* * *

Donc, lorsqu'arriva le prochain marché de Charleville, la mère dit à Jean Bêtri :

— Jean Bêtri, tu vas aller au marché de Charleville : tu achèteras un cochon, un « trois-pieds, » aussi un fléau et tu loueras une servante.

— C'est bon, la mère, je vais aller au marché de Charleville et j'achèterais un cochon, un trois-pieds, aussi un fléau et je louerai une servante.

Et s'étant répété tout le long du chemin ce qu'il fallait faire pour être bien sûr de ne pas se tromper, il arriva au marché de Charleville, sur la place Ducale, où il acheta, tout d'abord, le cochon et le trois-pied.

Il mit le cochon sur la grande route et lui dit :

— Cochon! tu as quatre pattes, moi je n'en ai que deux, tu seras donc plus vite que moi à la maison.

Et il lui indiqua par où il fallait passer.

Il mit aussi le trois-pieds sur la grande route et lui dit :

— Trois-pieds, tu as trois pieds, tu seras donc plus vite que moi à la maison.

Et il lui indiqua, également, par où il fallait passer.

Bien sûr, alors, que le cochon et le trois-pieds iraient tout droit à la maison, il revint au marché pour y acheter le fléau et y louer la servante. Ayant trouvé l'un et l'autre, il passa la fourche du fléau dans le cou de la servante, chargea le tout sur son épaule et s'en retourna joyeux. Arrivé chez lui, il rencontra la mère sur le pas de la porte.

— Eh! bien, garçon, as-tu fait un bon marché? Ou est le cochon? Où est le trois-pieds? Où est le fléau? Où est la servante?

— Comment! la mère, vous n'avez encore vu ni le cochon, ni le trois-pieds? Oh! les traînards! Ils se seront, sans doute, arrêtés en route au cabaret. Ils auraient dû, pourtant, marcher plus vite que moi, puisque le cochon a quatre pieds et que le trois-pieds en a trois.

— Malheureux ! Malheureux ! cria la mère, tu seras donc toujours un imbécile, mon pauvre Jean Bêtri ! Enfin ! où est le fléau ?

— Le voici, la mère.

— Bon ! et la servante ?

— Là, couchée par terre. Oh ! la traînarde ! Comment peut-elle être fatiguée puisque je l'ai portée tout le temps ?

— Allons ! allons, la belle, dit la mère, levez-vous et entrez sans façon ! Ne soyez mie honteuse ! Nous sommes de braves gens et vous aurez, ici, tout votre content.

Mais la servante ne bougeait pas plus qu'une souche. Jean et la mère, ayant voulu la relever, virent qu'elle était morte.

— Malheureux ! Malheureux ! voilà encore un de tes coups ! Tu seras donc toujours un imbécile, mon pauvre Jean Bêtri ! Les gendarmes vont arriver et ils nous prendront pour nous mener en prison.

— N'ayez pas peur, la mère, j'ai une bonne idée. Nous allons asseoir la servante à l'entrée du pont, nous lui mettrons devant elle un panier d'œufs, et si quelqu'un s'arrête pour lui acheter des œufs, nous dirons partout qu'il l'a tuée.

* * *

Ils installent donc, aussi bien qu'ils le peuvent, la servante morte à l'entrée du pont, lui mettent un panier d'œufs sur les genoux et se cachent derrière une grosse pierre.

Passent, justement, un monsieur et sa dame.

— Combien les œufs, marchande ?

Pas de réponse !

— Encore une fois combien les œufs, marchande ?

Toujours pas de réponse.

— Ah ! tu ne veux pas répondre, grossière !

Et le monsieur donna à la servante une telle poussée qu'il l'envoya, elle et ses œufs, rouler au beau milieu du pont.

— Assassin ! assassin ! crièrent Jean Bêtri et la mère qui sortirent de leur cachette, nous allons vous faire arrêter par les gendarmes.

— Chut ! chut ! ne dites rien ! Combien voulez-vous pour ne rien dire ?

— Au moins cent écus.

— Les voici.

Et Jean Bêtri et sa mère, contents de cette aubaine inespérée, revinrent chez eux laissant ce monsieur et sa dame se débrouiller, comme ils l'entendirent, avec la servante morte.

* * *

Huit jours après, la mère dit à Jean Bêtri :

— Jean Bêtri, tu sais que je n'ose pas te laisser seul à la maison et pourtant j'ai de la toile à vendre. Tu vas donc prendre la toile et tu iras la vendre au marché de Charleville, mais, surtout, ne la vends pas à ces babillards qui n'ont que de belles paroles pour monnaie.

Jean Bêtri part et arrive avec sa toile au marché de Charleville, sur la place Ducale.

— Combien la toile, marchand?

— Vous ne l'aurez mie, vous êtes trop babillard.

Et à toute personne qui marchandait, il répondait : « Vous ne l'aurez mie, vous êtes trop babillard, » si bien que le marché prit fin sans qu'il eût vendu sa toile. Tout morfondu il revenait à la maison quand, en route, il se trouva nez à nez avec une belle statue de saint Fiacre, mais si bien faite, si bien faite, à la figure si parlante que tout le monde l'aurait prise pour un homme en chair et en os.

— Coûte que coûte et fût-il plus babillard que les autres, se dit Jean Bêtri, je lui vendrai ma toile, car la mère ne serait pas contente si je ne la vendais pas. Eh! l'homme, voulez-vous m'acheter ma toile?

Pas de réponse, comme bien vous pensez.

— Eh! l'homme, encore une fois, voulez-vous m'acheter ma toile?

Toujours pas de réponse.

— Ah! par exemple, en voici un qui ne s'usera pas la langue à parler! C'est bien à lui que je dois vendre ma toile.

Et il la jeta à la tête du saint.

— Eh! l'homme! il faut payer maintenant! Tu ne veux pas répondre, brigand? Tu crois donc que je vais te donner ma toile pour rien, voleur? Tiens! pour toi!

Et il lui asséna sur la tête un si furieux coup de bâton qu'il la lui fendit en deux. Or, comme cette tête de saint Fiacre était un tronc dans lequel les fidèles déposaient leur obole, tout l'argent qu'elle contenait se répandit sur la route. Jean le ramassa et le porta à sa mère.

— Tenez, la mère, vous serez contente, j'ai vendu la toile un bon prix.

Et il lui expliqua ce qui s'était passé.

— Malheureux! Malheureux! Qu'as-tu fait? Tu as tué saint Fiacre : les gendarmes vont arriver et ils te prendront pour te mener en prison.

Elle disait juste, car, au même moment, apparaissaient les gendarmes.

— Bonjour, la mère! N'avez-vous pas un fils qui se nomme Jean Bêtri?

— Oui, gendarmes.

— Eh bien! il a cassé saint Fiacre et si d'ici demain il n'a pas remis sur la route, à la même place, un Saint-Fiacre aussi beau, aussi riche, nous viendrons le chercher pour le mener en prison.

— Vous ne ferez pas ça, gendarmes, vous ne ferez pas ça! Nous connaissons un marchand de saints et nous lui achèterons un beau Saint-Fiacre pour le remettre sur la route.

Faites donc ainsi, la mère, autrement vous et votre fils vous iriez en prison.

* * *

Le lendemain, la mère et Jean Bêtri ne manquèrent pas d'aller acheter un Saint-Fiacre. Ils se mirent en route. Tout justement ils se croisèrent avec le marchand de saints.

— Bonjour, marchand de saints.

— Bonjour la mère, bonjour Jean Bêtri; et où allez-vous?

— Tout droit chez vous pour aller acheter un Saint-Fiacre.

— Je n'en ai pas sur moi, mais nous allons revenir ensemble à la maison et vous en pourrez choisir, car j'ai les plus beaux Saint-Fiacre de tout Charleville.

Ils revinrent donc ensemble et, arrivé devant sa porte, le marchand frappa :

— Toc ! Toc !

— Qui est là ?

— C'est moi, ouvrez !

Qui fut bien surprise ? La femme du marchand de saints, car, en l'absence de son mari, elle avait fait venir le curé qui, depuis longtemps, attendait impatiemment ce rendez-vous. Ne sachant comment cacher ce galant, elle lui dit :

— Montez vite au grenier, ôtez votre soutane noire et, quand vous serez en chemise, vous vous mettrez en rang avec les autres saints en plâtre, bien fin qui vous reconnaîtra.

Bon ! Jean Bêtri, la mère, le marchand de saints et sa femme montent au grenier pour choisir un beau Saint-Fiacre et voilà que Jean Bêtri tombe en arrêt devant le curé dont la belle prestance et la mine réjouie avaient attiré ses regards.

— Parbleu ! la mère, j'ai trouvé le Saint-Fiacre qu'il nous faut.

Et il toucha l'épaule du curé qui, sans attendre son reste, prit la fuite, à la grande stupéfaction de Jean Bêtri, de sa mère et du marchand de saints.

— Miracle ! Miracle ! s'écria la femme du marchand de saints, notre Saint-Fiacre qui se sauve. Etes-vous donc tous des parpaillots que vous ne puissiez dévisager un saint sans qu'il ne détale ! Mais n'ébruitons pas cette affaire, nous passerions pour des païens. Nous allons choisir un autre Saint-Fiacre tout aussi beau.

Et elle vendit elle-même à Jean Bêtri et à sa mère un beau Saint-Fiacre tout doré, qui fut aussitôt remis sur la grande route, si bien que les gendarmes n'eurent plus rien à dire.

* * *

Lorsqu'arriva le nouveau marché de Charleville, la mère dit à Jean Bêtri :

— J'espère que, depuis le temps, tu as dû prendre un peu de raison et que toutes ces histoires qui te sont arrivées ont dû te mettre un peu de plomb dans la cervelle. Ecoute ! il faut aller vendre au marché la peau de cette pauvre vache que tu as étranglée en voulant lui faire manger de l'herbe. Elle commence à sentir mauvais et il est l'heure de s'en débarrasser.

— Il faut bien que j'y aille, la mère, dit Jean Bêtri d'assez méchante humeur, car il s'était juré de ne plus faire de commissions.

Il sortit donc en claquant la porte, mais si fort qu'elle lui resta dans les mains.

— C'est bien ! je la porterai sur mon dos, avec la peau.

Mais traversant le bois pour se rendre à Charleville, il entendit un grand bruit. Effrayé et toujours sa porte sur le dos, il grimpa sur un arbre. Une fois bien perché, bien en sûreté sur la plus haute branche, il regarda et vit, au pied de l'arbre, des voleurs qui comptaient de l'or, de l'or et encore de l'or. Puis le partage du butin étant fait, ils se mirent à table et mangèrent de beaux poulets dans de belles assiettes.

— Ah ! ils mangent, dit Jean Bêtri, et moi, si je ne me retenais, ce serait tout le contraire.

Car il avait été pris, subitement, d'un si pressant besoin que, malgré qu'il serrât les fesses, il dut lâcher tout le paquet qui tomba dans les assiettes.

— Voilà le bon Dieu qui nous envoie de la bonne moutarde, dirent les voleurs. Ah ! voici encore du vinaigre.

Mais presqu'au même instant qu'il se soulageait de son trop-plein, il laissait

échapper la porte qui, dégringolant de branche en branche, avec fracas, s'affala bruyamment en pleine table, au beau milieu des voleurs.

— Le diable! le diable! s'écrièrent-ils.

Et ils s'enfuirent à toutes jambes, sans demander leur reste, abandonnant les poulets et aussi leur or. Jean Bêtri descendit de l'arbre, mangea tout son saoûl, ramassa l'or qu'il mit dans la peau de sa vache et rentra chez lui, plus riche que Crésus, pour toute sa vie.

Car, depuis ce temps, Jean Bêtri et sa mère vécurent heureux, contents, à l'abri du besoin et n'eurent plus envie, jamais, ni l'un ni l'autre, d'aller au marché de Charleville.

Ce conte est certainement l'un des plus connus, et les similaires, avec des épisodes plus ou moins variés, sont nombreux. On ne peut que les esquisser à grands traits. La version ardennaise paraît être une soudure plus ou moins bien faite de diverses aventures qui arrivent au Jean Bêtri classique, et dont quelques-unes, ici, paraissent appartenir à d'autres contes.

Une variante de ce conte nous est envoyée par l'instituteur de Marquigny, variante qui se retrouve dans certains autres contes n'ayant aucun caractère local.

La mère a dit à Jean Bêtri, son fils : « — Tu soigneras bien les deux cochons, tu sais que l'un est pour Pâques, l'autre pour Noël. » Arrivent deux « traînards » qui, trouvant Jean Bêtri seul, lui demandent les cochons. « — Impossible, répond notre imbécile, la mère a dit que l'un était pour Pâques et l'autre pour Noël. » — « Ça tombe bien, répondent les maraudeurs, je me nomme Pâques et mon compagnon Noël. » Jean, alors, leur donne les cochons. Fureur de la mère à son retour. Ils vont à la recherche des voleurs, mais en sortant, Jean ferme si brusquement la porte qu'elle lui reste dans les mains. Il la charge alors sur ses épaules. Arrive ensuite, plus ou moins bien soudé au récit et avec les détails scatologiques que l'on sait, l'épisode de l'arbre et des voleurs. Surpris par l'orage, Jean se réfugie dans une cabane pendant que sa mère restée dehors frappe à coups redoublés sur la porte disant à son fils « qu'il tombe des cailloux cornus. »

M. Robinet, instituteur à Pauvres, nous fait aussi connaître encore une variante de cet épisode. Mais dans la version qu'il nous envoie, il y a trois cochons : l'un pour Noël, l'autre pour mardi-gras, le troisième pour Pâques. A la recherche de leurs animaux, ils soulèvent de terre une racine qu'ils croient être la queue d'un cochon. Suit, comme plus haut, le récit de la table qui tombe de l'arbre avec les incidents scatologiques que l'on connaît.

Dans un conte, ou mieux un fragment de conte, recueilli à Francheval : *Le curé et le Poirier*, un mari surprenant sa femme en tête-à-tête avec le curé, le tue, et très embarrassé de ce cadavre, va le percher sur le poirier de son voisin. Le lendemain, le voisin se réveille, aperçoit le curé sur son poirier : « Ah! voleur! voleur! attends! » Et il lui donne un grand coup de gaule. Le cadavre dégringole : « Malheureux! Malheureux! j'ai tué M. le curé; tu n'en diras rien, n'est-ce pas voisin? » (qui, bien entendu, assistait à cette scène). — « Mon voisin, je te le promets. » Ils creusèrent donc ensemble une fosse, y mirent le curé, et toujours le secret fut bien gardé. — Voir à ce propos dans Luzel : *Le Petit Moine et le Grand Moine.*

Parmi les très nombreux similaires nous citerons :

Jeanne la Diote, conte breton recueilli par Sébillot, dans lequel nous retrouvons l'épisode du cidre. *Jeanne et Brimberiau; Renée et son Seigneur*, contes lorrains auxquels a été soudé plus ou moins adroitement l'épisode de la porte et des voleurs. Nous retrouvons d'ailleurs cette même aventure dans maints contes allemands, tyroliens, anglais, siciliens, italiens, grecs, indiens, etc., etc. *Pauçot* (conte berrichon recueilli par Carnoy), Pauçot, qui s'est enveloppé dans la peau d'une vache, la laisse tomber d'un arbre, et les voleurs prenant la fuite lui abandonnent d'immenses richesses. Cette variante de la peau de vache se retrouve dans un *Conte breton* de Luzel; un *Conte grec* de Legrand.

Mais il serait trop long d'indiquer les variantes. Nous continuerons donc en ne citant seulement que quelques titres : *Jean Bête*, conte lorrain de Cosquin; un *Conte basque*, de Vinson; un *Conte russe*, de Ralston, où nous retrouvons aussi l'épisode de la statue brisée; *Jeanne la Diote*, conte breton, de Sébillot; *Cadet Cruchon*, conte bourguignon; *Temps long*, conte du Quercy; *Jean le Diot*, conte breton, de Sébillot; *Le Nigaud*, conte russe, de Léger; *Jean le Fin et Jean le Fou; Comment il arriva malheur à Jean le Diot*, contes bretons; *Kiot-Jean le Badaud*, conte picard; *Jean le Pec*, conte gascon, de Bladé; *Jean et Jeanne*, conte de la Basse-Bretagne, recueilli par Luzel; *Maître Jean l'habile homme et Ambroise le Sot*, conte gascon de Cénac-Moncaut; *Pierre le Badaud*, conte picard; *Les Deux Frères sages et fous*, conte basque de Cerquand; *Jean de Plouberze*, conte breton de Luzel; *Sachali l'innocent*, conte indien cité par Sébillot; *Jean le Fou*, conte breton de Sébillot; *La Mère et le Fils idiot*, conte basque de Vinson; *Gribouille*, conte picard, de Carnoy; et encore dans Carnoy : *Pierre Bézilli; Jean-Bête; Comment Kiot-Jean épouse Jacqueline;*

dans le *Recueil russe d'Affanassieff*, cité par DE GUBERNATIS, nous trouvons aussi un *Jean Bêtri* qui se nomme *Ivan Darak* (l'idiot) ; en Italie (voir MARC MONNIER, les *Contes populaires en Italie*) il se nomme *giatta*, *guicca;* chez les Albanais il se nomme *guicha*, et *guivali* en Calabre.

Ce mythe de Jean Bêtri a été tout particulièrement étudié par M. DE GUBERNATIS dans sa *Mythologie zoologique*.

M. COSQUIN cite quelques similaires étrangers trouvés dans le tyrol italien (SCHNELLER, n° 57) ; la Toscane (PITRÉ, n° 32) ; à Rome (MISS BUSKÉ, p. 371) ; dans un conte napolitain (p. 14 de la *Revue Giambattista Basile*) ; dans un conte sicilien (PITRÉ, t. III p. 190) ; dans un conte de la Basse-Autriche où la mère envoie son fils vendre de la toile ; dans un conte allemand (SIMROCK, n° 18) ; dans un conte souabe (MEIER, n° 52) ; dans un conte de la région du Hars supérieur (PROEHLE, n° 69).

Partout ce sont toujours à peu près les mêmes épisodes de la toile à vendre, de la barrique, du cidre qui coule, du saint brisé, de la servante étranglée, de la porte et des voleurs, etc., etc., entourés d'un plus ou moins grand luxe de détails.

LES HABITANTS DE CHATEAU-PORCIEN

Il y avait une fois un curé de Château-Porcien qui, allant à l'église pour y dire sa messe, vit qu'un de ses paroissiens malappris, ou peut-être pressé par le besoin, avait déposé le long du mur certaine chose que l'on a plus communément l'habitude de porter dans l'endroit le plus secret de sa maison.

— Non certes ! s'écria le curé, une pareille ordure ne restera pas contre l'église, ce serait une injure faite à Dieu.

Et scandalisé au possible, ne songeant plus à sa messe, il court aussitôt chez le maire, répétant tout le long du chemin :

— Non certes ! ça ne restera pas là ! Non certes ! ça ne restera pas là !

Arrivé, il conte le cas au maire qui, sans perdre une minute, convoque d'urgence tout son conseil municipal au grand complet. On s'installe en séance et, après bien des mais, des si et des car, l'adjoint, qui était la tête forte de l'assemblée, trouve un moyen :

— C'est de tresser une grosse corde en laine et de l'attacher à l'église, car, ajoute-t-il très judicieusement, en tirant sur la corde nous amènerons à nous l'église qui, forcément, se trouvera éloignée de cette saleté.

Voilà donc immédiatement tressée et attachée à l'église cette corde de laine au bout de laquelle tirent, de toutes leurs forces, le maire en tête, puis le curé et tous les gens de bonne volonté sauf l'adjoint qui, sous prétexte de diriger la manœuvre et resté près de l'ordure, la poussait un tantinet avec une pelle chaque fois que les tireurs donnaient une secousse accompagnée de formidables « han ! han ! »

De minute en minute, le curé venait voir à quelle distance de l'église se trouvait le fameux objet et revenait se remettre à la corde, disant :

— Ce n'est pas encore assez loin ! Ce n'est pas encore assez loin !

Et il fit, ainsi, une douzaine de voyages. Or, comme la corde de laine se distendait, laissant croire aux hâleurs qu'ils gagnaient du terrain, et que l'adjoint donnait toujours un coup de pelle à chaque « han ! han ! » qu'il entendait, le maire jugea que l'église devait être assez reculée pour que la majesté divine fût sauve. Le curé approuva et, sa conscience ainsi mise en repos, il put dire sa messe à laquelle, pour appeler sur eux la bénédiction du ciel, il convia tous les paroissiens de bonne volonté qui l'avaient aidé dans ce nettoyage.

* * *

Bien ! Mais ce n'est pas tout, car voilà qu'en rentrant au presbytère et voulant voir l'heure, il lève la tête et aperçoit trois touffées, ou plants d'herbes, qui avaient poussé sur le clocher, tout en haut, tout en haut.

— Non certes, dit-il encore, de plus en plus scandalisé, ces tofflées ne peuvent rester sur le clocher, le bon Dieu dirait que nous n'avons pas soin de son église.

Et vite de revenir chez le maire, répétant tout le long du chemin :

— Non certes ! ça ne restera pas là ! Non certes ! ça ne restera pas là !

Tout aussitôt, nouvelle convocation du conseil, et l'assemblée ne manqua pas de faire appel aux lumières de l'adjoint qui avait si brillamment dirigé la première opération.

— C'est bien simple, fit l'adjoint, nous allons prendre une vache, nous lui attacherons une corde au cou, nous la hisserons jusqu'à ce qu'elle arrive aux tofflées, assurément qu'elle les mangera et le clocher, alors, deviendra aussi luisant qu'un chaudron bien récuré.

Ainsi dit, ainsi fait et, sans perdre une seconde. Un fermier prête sa vache, on lui passe une corde au cou, puis on la hisse au clocher.

Et plus on la hissait, plus la pauvre bête tirait la langue.

— Voyez, voyez la gourmande, criait-on, elle croit déjà tenir les tofflées !

Bref, on la hissa si fort et si bien que la vache mourut étranglée juste lorsqu'elle atteignit ces fameuses tofflées qui désespéraient si fort M. le Curé.

Et c'est ainsi qu'à Château, autrefois, les habitants trouvèrent le moyen de rendre leur église digne de Dieu.

On disait autrefois — et même encore de nos jours — « les Fous de Château, » les habitants de Château ayant toujours passé, mais on ne sait vraiment à quel titre, pour être les Béotiens des Ardennes. Nombreuses sont les historiettes que l'on raconte dans le pays sur ces pauvres « fous. » Par exemple :

— Quand Château fut assiégé « au moyen-âge, par un seigneur voisin (?), » les habitants, ne trouvant pas de verrou pour fermer la porte des remparts donnant accès dans la ville, remplacèrent le verrou par une carotte qu'un cochon ne tarda pas à manger. Naturellement, les ennemis entrèrent. C'est depuis cette époque, sans doute, que fut sculpté sur la porte, aujourd'hui à la mairie, un cochon mangeant une carotte.

— Les habitants de Château s'obstinent à faire passer de front, à l'entrée du pont, une grosse poutre ; ils ne savent comment s'y prendre et n'ont l'idée de la faire passer en l'obliquant que lorsqu'ils voient un oiseau portant en long un brin de paille pour faire son nid.

— On vient de dire aux habitants de Château qu'une baleine remonte la rivière. Ils courent et voient en effet une grosse bête à la surface de l'eau. Avec force harpons et force cordes, ils la retirent : cette baleine n'était qu'un baudet noyé depuis cinq jours.

— On leur dit encore qu'il ne faut pas manquer de recevoir en grande pompe l'évêque, attendu à Château pour la confirmation. Se conformant à ces recommandations, ils mettent toutes leurs pompes dehors et aspergent consciencieusement monseigneur, ne sachant que penser d'une telle réception.

— Une fois, un habitant de Château va faire boire son âne à la rivière, et justement la lune se reflétait dans l'eau. Passe un nuage qui la cache. — « Ah ! tu as mangé la lune ! dit le brave homme ; attends ! attends ! » Et il tue son âne.

— Il y avait à Château de l'eau très mauvaise à boire, mais par contre il y avait à Saint-Fergeux un puits où l'eau était excellente. Voulant s'en rendre compte, les habitants de Château envoient un des leurs au fond du puits et, pour qu'il y puisse descendre, ils se tiennent l'un l'autre par la main. Mais l'un d'eux ayant lâché pour cracher dans ses deux mains, voulant ainsi et ainsi se donner plus de force, voilà tous nos gens qui dégringolent dans le puits.

— Une année, la récolte fut très mauvaise, et les habitants de Château décidèrent qu'il fallait se plaindre à Dieu. Mais comment arriver jusqu'à lui ? Pour atteindre le ciel, ils imaginèrent de mettre l'un sur l'autre tous les tonneaux du pays et envoyèrent en haut de cet échafaudage le plus éloquent de la bande. Mais, justement, il manquait un tonneau pour toucher le ciel ; aussi, l'orateur fut-il obligé de redescendre avec un discours rentré, n'ayant pu, faute d'un tonneau, porter à Dieu les doléances de ses concitoyens, bien qu'on eût proposé de prendre le tonneau de dessous pour le mettre dessus.

— Un habitant de Château, très avare, a besoin d'une caisse ; mais, pour qu'on ne le vole pas, pour qu'on mette bien le bois qu'il a demandé, il fait faire cette caisse sous ses yeux, dans sa maison. La caisse terminée, elle était si large qu'elle ne put jamais sortir par la porte, et il fallut, pour qu'elle pût passer, démolir tout le devant de la maison.

— C'est encore un habitant de Château qui veut aller chercher la lune au fond d'un puits, la prenant pour un fromage blanc.

A Barby, même anecdote pour la vache étranglée, seulement, la tofflée d'herbe est remplacée par un coquelicot et l'adjoint par un passant qui dit : « Vous croyez que l'église change de place parce que votre corde de laine s'étire? N'est-il pas plus simple d'enlever l'ordure avec un balai et une pelle? » Et c'est ce qu'il fait, à la grande stupéfaction des habitants, qui n'avaient pas trouvé ce moyen.

Mais faut-il allonger cette nomenclature et ces historiettes? A titre de spécimen, ne suffisent-elles pas? Aussi bien, nous les retrouvons à peu près les mêmes dans maints endroits en France : à Libourne, par exemple, à Brive-la-Gaillarde, à Pont-à-Mousson, à Carpentras et surtout — très gentiment racontées par M. Victor Brunet — à Villedieu-les-Poëles, dans la Manche. — Voir *Revue des Traditions populaires*, années 1887-1888, Carnoy : *Littérature orale de la Picardie*, aux aventures de Gribouille; un conte du Bas-Languedoc : *Je mange la lune; — Les Anes de Beaune*, dans Chevillot de la Palue; *Contes populaires*, de Sébillot, etc., etc.

On peut consulter aussi le *Blason populaire de France*, par Gaidoz et Sébillot. Dans ce volume, la majeure partie de ces histoires sont mises sur le compte des habitants de Saint-Maixent. La *Revue des Traditions* (septembre 1887) en attribue quelques-unes aux Malinois et aux Hasseltois. Les habitants d'un village, dont le nom nous échappe, sur la rive droite du Léman, ont été surnommés « les Étrangle-Taureau » parce que, eux aussi, ils hissèrent un bœuf jusqu'au sommet du clocher pour lui faire manger de l'herbe.

Dans la *Revue des Traditions*, numéro de mars 1890, nous trouvons cette « facétie wallonne : » Les gens de Veson, pour mieux jouer à la balle, veulent reculer leur église. Après avoir consulté le plus intelligent du village, qui « avait failli faire ses études pour être avocat, » il est décidé qu'on va se mettre à l'ouvrage. Chacun ôte sa veste, et les vêtements sont posés en tas, à dix mètres, juste, du mur de l'église. Puis, tous s'arcboutent contre l'église et la poussent à qui mieux mieux. Vers midi, repos; mais au moment de reprendre le travail, on s'aperçoit que l'église a reculé de deux mètres. Un Tournaisien malicieux avait déplacé d'autant les vestes, base de la mesure à prendre.

Voir, d'ailleurs, entre autres similaires sur cette église qui se déplace, ou mieux que l'on déplace si facilement, voir aussi sur cette plaisanterie de la vache ou de la chèvre qu'on étrangle en la hissant jusqu'au clocher pour lui faire manger une touffe d'herbe, le très amusant petit volume de notre confrère Victor Brunet : *Blason populaire de Villedieu-les-Poëles, par le compère Jean de la Cloche; A l'Enclume*, Sourdinopolis, 1888 : XVIII et XIX, *Une église déplacée;* V, *La Vache du Sourdin*.

LE CURÉ D'ARDENNE

Il y avait une fois un curé que l'on appelait le curé d'Ardenne. Ne sachant pas lire, il ne pouvait se servir de calendrier pour distinguer le dimanche des autres jours de la semaine, aussi ne disait-il sa messe que lorsque sa poule avait pondu sept œufs. Or, il arriva qu'un beau matin le maître d'école lui vola un œuf, et la semaine, ainsi, se trouva rognée d'un jour.

Le curé étant allé, le soir, voir sa poule au poulailler, pensa :

— Je n'ai eu jusqu'à présent que cinq œufs, c'est donc demain samedi.

Et, tout tranquillement, il rentra au presbytère.

Le lendemain, il se leva et, en se chaussant, il vit qu'à l'un de ses souliers le talon s'en allait en lambeaux. Comme il était quelque peu cordonnier, il prit son soulier et se mit en train de le ressemeler. Mais à peine avait-il assujetti son ligneul qu'entra dans sa chambre sa gouvernante, tout essoufflée :

— Monsieur le curé! monsieur le curé! Vous n'y pensez donc pas? Travailler un dimanche! Auriez-vous oublié que c'est péché mortel?

— Comment! travailler un dimanche... Vous êtes folle, gouvernante.

— Fou vous-même! Au lieu de ressemeler votre soulier, allez donc dire votre messe : il y a beau temps qu'elle est sonnée. Tous vos paroissiens s'impatientent! C'est un scandale!

— C'est alors, fit le curé, que ma poule n'aura pondu que six œufs.

Et, en toute hâte, il s'habilla, se chaussa de son unique paire de souliers qu'il

était en train de raccommoder, passa son surplis et d'un bond fut à l'église où déjà tout le monde attendait, chacun assis ou debout à sa place.

Il entra. Par contenance, comme pour s'excuser d'un pareil retard, il donna, onctueusement, une bénédiction des mieux conditionnées et se dirigea vers le chœur.

— Oh! oh! dit une vieille dévote à sa voisine qui avait le nez enfoncé dans son paroissien, M. le curé vient de son poulailler : voyez donc le grand brin de paille qui traîne à son soulier.

Et pour débarrasser son pasteur de cet appendice qu'elle jugeait contraire à la dignité sacerdotale, notre dévote mit le pied sur ce brin de paille. Mais c'était le ligneul que le curé n'avait pas eu le temps de couper, si bien qu'arrêté tout brusque dans sa marche, il alla donner du nez sur les dalles et, par dessus lui, l'officieuse dévote.

Qui fut penaud ? Le curé d'Ardenne et aussi la brave femme. Mais enfin, s'étant relevés l'un l'autre tant bien que mal, le pasteur put dire sa messe qu'il expédia à la diable, car toutes ces aventures lui avaient singulièrement troublé l'esprit.

* * *

La messe terminée, le curé d'Ardenne avise le maître d'école.

— Parbleu, maître d'école, j'ai bien besoin, aujourd'hui, de me distraire. Ma tête est tout à l'envers. Voulez-vous que nous allions passer l'après-midi chez la cousine ? Nous mangerons un morceau chez elle, c'est une fine gueule, et, vrai, vous ne regretterez pas cette petite promenade.

— Ça va, curé.

Bon ! Ils partent d'un pied léger, le maître d'école, en homme de précaution, ayant eu soin de fourrer dans la poche de sa veste à quartiers de lard une énorme michette. Mais ne voilà-t-il pas qu'en route éclate un orage épouvantable : éclairs, tonnerre, pluie, rien n'y manquait. Heureusement que, fort à propos, nos deux voyageurs rencontrent un hangar abritant du foin. Ils s'y réfugient. Or, pour passer le temps, le maître d'école prit sa michette et la grignota, mais en se cachant et le plus doucement qu'il lui fût possible.

Il sembla pourtant, au curé, entendre un bruit de mâchoires.

— Que mangez-vous donc, maître d'école ?

— Un peu de foin ! Il faut bien faire quelque chose.

— Singulière nourriture !... Mais si j'en essayais, pour faire quelque chose, moi aussi !

Or, il pensa étouffer, tant il en fourra une grosse poignée dans sa bouche, et criait d'une voix étranglée :

— Maître d'école ! maître d'école ! ça ne veut pas passer !

* * *

Il finit cependant par l'avaler et, entre deux éclaircies, on se remit en route. Ils arrivèrent chez la cousine juste au moment où sonnait le dernier coup de vêpres. Ne voulant pas manquer l'office, elle desservait en toute hâte.

— Ah ! vous voilà, dit-elle, les voyant entrer, ah ! vous voilà ! Avez-vous pensé qu'à cause de vous je manquerais vêpres ?

Et elle sortit les laissant bien interloqués d'une telle réception. Ils s'assirent et revenus de cette alerte :

— Maître d'école, dit le curé, savez-vous que j'enrage de faim ?

— Et moi donc ! répondit avec une feinte mauvaise humeur le maître d'école qui avait le ventre plein. Est-ce là une réception digne de chrétiens comme nous ? La jolie promenade vraiment si, au bout, il faut mourir de faim, surtout quand rien ne doit manquer dans la maison.

— Ça, c'est vrai ! car la cousine est une fine gueule. Cherchons, maître d'école.

— Cherchons, curé.

Mais, après avoir mis tout sens dessus dessous, vidé buffets, tiroirs et garde-manger, ils ne trouvèrent que des restes : aussi, le curé faisait-il une mine plus longue que d'ici à Charleville.

— Voyez-vous, curé, la cousine a tout mangé. Mais je crois avoir vu dans le grenier un sac plein de farine. Ventre affamé, vous le savez, n'a pas d'oreilles, et à la guerre comme à la guerre ! Allons prendre la farine, nous saurons bien faire un gâteau.

* * *

Voilà donc la farine versée dans une cuve pleine d'eau et le curé d'Ardenne, la manche retroussée, le bras nu, pétrissant cette farine. Au même moment revient la cousine portant un gros pâté bien chaud, bien doré, bien garni de viande.

— J'ai acheté ça pour vous, curé, et aussi pour vous, maître d'école. Vous devez avoir faim : allons, à table ! à table !

Le maître d'école fit honneur au pâté dont il s'octroya de larges tranches, mais le pauvre curé ayant caché dans les poches de sa soutane ses mains blanches de farine qu'il n'osait montrer, ne sut que répéter tant que dura le repas :

— Merci bien, cousine ! merci bien ! mais vraiment, je n'ai pas faim. J'ai fort bien déjeuné, ce matin, au presbytère, et j'ai même, par surcroît, mangé en route. N'est-ce pas, maître d'école ?

— Ça, c'est vrai ! et tellement mangé qu'il a fallu lui retirer la nourriture de la bouche pour l'empêcher d'étouffer.

* * *

Quand on eut fini de bien boire et de bien manger — sauf le curé d'Ardenne, comme vous voyez, — chacun s'en alla dans son lit.

Mais voilà qu'au beau milieu de la nuit, le curé réveillle le maître d'école qui ronflait à briser les carreaux.

— Maître d'école ! maître d'école ! J'enrage de faim ! Je n'y peux plus tenir. Il faut que je me lève pour aller manger le restant du pâté. Savez-vous où l'a mis la cousine ?

— Oui ! sur l'évier ; mais marchez bien doucement, bien doucement, car il ne serait pas convenable qu'il fût dit, si quelqu'un s'éveillait, qu'un curé a été si gourmand que de se lever pour manger.

— Vous avez raison, je ne mettrai pas de souliers et je vais marcher si doucement, si doucement, que personne ne m'entendra.

Il se leva donc, mangea le restant du pâté et, pour se laver les mains, les plongea à même dans une cruche pleine d'eau ; mais ses mains ayant gonflé, il ne put les en sortir.

— Maître d'école ! maître d'école ! Je suis pris, je ne peux pas retirer mes mains de la cruche.

— C'est pourtant bien simple ! Allez dans la chambre à côté, vous y verrez une grosse pierre blanche. Tapez dessus, de toutes vos forces, avec la cruche, elle se cassera et vous dégagerez vos mains.

— C'est pourtant vrai, maître d'école, voilà une bonne idée, répondit le curé qui passa dans la chambre à côté et de toutes ses forces asséna un coup de cruche sur une surface blanche qu'il put distinguer, malgré l'obscurité de la nuit.

— Ah ! ah ! je suis morte ! je suis morte ! j'ai la tête fendue ! je suis tout en sang ! s'écria douloureusement la bonne.

Car cette surface blanche n'était que le drap du lit dans lequel dormait cette pauvre fille que le curé venait d'assommer.....

.....

.....

Ici a fait défaut la mémoire de M. Bruge-Lemaître de qui nous tenons ce conte, très populaire dans les Ardennes, du temps de son enfance, il y a environ une soixantaine d'années. Il est vrai que ce conte peut s'allonger indéfiniment, suivant l'imagination du conteur qui fait arriver plus ou moins d'aventures à ce pauvre curé d'Ardenne, toujours victime du maître d'école.

LE CURÉ DE BULSON

Il y avait une fois — au siècle dernier — un certain abbé Gilbert, curé de Bulson, prompt à la réplique et joyeux vivant. Aussi, ses réparties, ses bons tours, ont-ils mérité dans les légendes ardennaises une place tout exceptionnelle. Le petit village en a été comme immortalisé, si bien que de nos jours on dit encore en langage courant : « Fou ou gai comme le curé de Bulson. »

Juché, au beau milieu d'un sol ingrat, sur une colline haute de trois cents mètres et, alors, comme à l'écart des hameaux voisins, Bulson en ce temps-là — et les temps n'ont guère changé depuis — n'avait d'autre ressource que l'exploitation de ses nombreuses carrières de pierre de taille. Or, à cette époque, c'est-à-dire vers l'an 1760, on ne bâtissait guère dans le pays d'alentour, et la misère des Bulsonais, obligés de se croiser les bras tout le long du jour, était passée en proverbe. Le maître d'école tout particulièrement, car il lui fallait faire figure, ne savait à quel saint se vouer pour, du premier janvier à la Saint Sylvestre, joindre tant bien que mal les deux bouts ; alors en même temps qu'il enseignait « la Croix-de-par-Dieu, » ce qui revient à dire l'alphabet, il était à la fois chantre, bedeau, fossoyeur, voire même barbier, pensant à part lui qu'il n'y a pas de sots métiers, mais seulement de sottes gens.

C'est ce que pensait aussi l'abbé Gilbert, un Ardennais pur sang d'Artaise-le-Vivier que son évêque avait perché sur ces hauteurs de Bulson comme l'oiseau sur la branche la plus élevée. Dans ce village où l'on ne connaissait qu'à peu près de réputation l'agriculture et ses produits, la dîme rapportait à peine, à peine, de quoi faire maigre en Carême. Aussi, sa messe expédiée, notre curé poussait-il, de ses bras vigoureux, le soc d'une charrue ou même gardait-il les cochons, ne pensant pas mal agir, puisqu'en cela, répétait-il à ses ouailles, il imitait le pape Sixte-Quint qui, lui aussi, fut un grand gardeur de pourceaux devant l'Éternel, négligeant d'ajouter que c'était avant la tiare.

* * *

Mais le bruit de ces singulières occupations arriva jusqu'à l'évêché et, jugeant qu'elles n'étaient rien moins qu'ecclésiastiques, l'évêque, un beau matin, se dit :

— Il faut, enfin, que j'aille voir ce fameux curé de Bulson et que je lui lave la tête comme il le mérite.

Il part donc de Reims, arrive au pied de la colline, la grimpe pour monter jusqu'à Bulson, mais, au beau milieu de son ascension, ne voilà-t-il pas qu'il rencontre le curé, ayant, justement ce jour-là, troqué sa soutane contre un costume de porcher et gardant une bonne douzaine, et plus, de ces animaux si chers à saint Antoine.

— Brave homme, lui dit l'évêque, vous êtes de Bulson ?

— Oui, monseigneur !

— Et connaissez-vous votre curé ?

— Si je le connais ! bon Dieu du ciel, si je le connais ! C'est mon plus proche voisin. Oh ! un bien brave homme, je vous l'assure ! Voulez-vous que je coure le chercher ? Cela vous dispensera de monter jusqu'au village.

— Volontiers !

— Oui, mais un service en vaut un autre, monseigneur, aussi me feriez-vous plaisir, pendant ce temps-là, de garder mes cochons et de les tenir à l'œil, car s'ils s'échappaient il ne serait plus possible de les rattraper !

Et voilà donc notre curé qui, laissant ses bêtes à l'évêque peu habitué à pareil troupeau, encore qu'il fût pasteur, grimpe vite, vite, jusqu'à Bulson et reparaît une demi-heure après, la mine radieuse, la démarche assurée et une soutane toute flambante neuve.

— Mais, Dieu me pardonne, curé, dit l'évêque, je vous reconnais ! n'êtes-vous pas mon porcher de tout à l'heure ?

— Eh bien oui, monseigneur, c'est moi ! Mais pouvez-vous me reprocher ce que fit autrefois Sixte-Quint ? Pouvez-vous me reprocher ce que vous venez de faire vous-même ? Et si noblesse oblige, nécessité n'oblige-t-elle pas encore davantage ?

— J'en tiens ! répondit l'évêque. Je vois, curé, que vous avez la langue bien pendue et plus d'un tour dans votre sac, mais patience ! peut-être, un jour ou l'autre, n'aurez-vous pas le dernier mot.

Et il redescendit la colline, plus vite qu'il ne l'avait montée, cela va sans dire, n'ayant même pas voulu aller jusqu'au presbytère pour s'y reposer.

* * *

Or, contrairement à ce qu'il pensait, l'évêque, comme vous allez le voir, n'eut pas le dernier mot.

Ayant encore une fois entendu parler des faits et gestes de son curé, il se dit :

— Je vais revenir à Bulson, et cette fois mon curé ne s'en tirera pas avec une plaisanterie.

Et voilà donc l'évêque, décidé à ne s'en pas laisser conter, qui arrive, sans s'être arrêté en route, jusqu'à Bulson.

— Toc ! toc !

Il entre au presbytère.

— Bonjour, curé !

— Bonjour, monseigneur !

— Eh bien ! j'en ai appris de belles sur votre compte !

— Oh ! monseigneur, fit le curé, prenant une mine penaude et bête à plaisir, si vous connaissiez mes paroissiens, peut-être jugeriez-vous, avec moi, qu'ils sont fous et n'attacheriez-vous aucune importance à leurs sottes histoires !

— Fous, vos paroissiens !

— Fous, oui, monseigneur, fous, comme je vous l'assure, et si vous vouliez bien assister demain à la messe que je chanterai en votre honneur, point ne me sera besoin de vous en dire davantage.

— Soit, curé, je resterai !

Mais le curé avait son idée. Le lendemain, lorsque les derniers trois coups de la messe eurent sonné et que tous les fidèles furent entrés à l'église, il arriva, suivi de son évêque. Armé de son goupillon, il traverse la foule, bénissant par-ci, bénissant par-là, n'oubliant personne ; mais comme il avait soin, à chaque aspersion, de tremper son goupillon dans de l'eau brûlante, tous ceux qui recevaient ces gouttes cuisantes faisaient des grimaces, des contorsions horribles, si bien que l'évêque se dit :

— Ces gens-là sont tous fous et je plains mon pauvre curé de Bulson de les avoir pour ouailles ! Quant à moi, je ne resterai pas ici une minute de plus.

Et il partit sans vouloir en entendre ni, surtout, en voir davantage.

Qui fut content encore une fois ? Ce fut notre curé ! Et comme ses paroissiens s'étonnaient de cette fuite si subite de l'évêque, il monta en chaire et, d'un air courroucé :

— Ah ! vous pouvez vous vanter de votre conduite, mes très chers frères ! Comment ! lorsqu'il nous fait l'honneur de venir nous voir et nous apporter la bonne parole, vous recevez monseigneur en lui faisant des grimaces. J'en serai, toute ma vie, honteux pour vous, et que répondrai-je à Dieu quand, paraissant à son tribunal, il me demandera : « Expliquez-moi donc, curé, pourquoi vos paroissiens ont chassé leur évêque ? » Songez à ma confusion, et ne serai-je pas obligé de répondre : « Seigneur ! seigneur ! bêtes vous me les aviez donnés, bêtes je les ai gardés, bêtes je les ai laissés ! »

* * *

Il faut d'ailleurs vous apprendre que notre curé avait une façon toute particulière de prêcher, s'élevant, parfois, jusqu'à cette éloquence fruste et pourtant si vraie de ces hommes incultes que le fabuliste comparait aux paysans du Danube, et, parfois aussi, mystifiant les auditeurs par des phrases sans queue ni tête, sans rime ni raison, par des « carabistouilles, » en un mot, comme l'on dit en langage ardennais.

A chaque première communion, il avait pour coutume de prononcer une homélie quelconque absolument à la « va comme je te pousse, » au hasard de l'inspiration. Aussi, une fois, les Sedanais, en bons voisins, étaient-ils venus à l'église avec l'intention bien arrêtée de rire aux dépens du prédicateur.

Mais notre homme n'était pas de ces hommes que l'on prend sans vert.

Le moment arrivé, il monte donc en chaire.

— Mes très chers frères, dit-il, je suis un peu fatigué ce matin et il me serait

impossible de prêcher, mais soyez sans crainte, vous ne perdrez rien de la parole de Dieu parlant par la bouche du plus humble, du dernier de ses serviteurs, car ce soir, à vêpres, je vous ferai le sermon habituel, comme le veut, d'ailleurs, la grande solennité que nous célébrons en ce jour.

Bon ! voilà donc nos Sedanais qui, ne voulant pas « avoir fait corvée, » sont obligés de passer toute la matinée, toute l'après-midi à Bulson et de s'y ennuyer ferme, je vous l'assure. Enfin vêpres sont dites et notre curé va prêcher. Il monte alors en chaire et les Sedanais de penser, à part eux : « Tout vient à point à qui sait attendre : nous allons donc rire un brin. »

— Mes très chers frères, dit le curé, vous savez tous, mais peut-être les étrangers qui sont ici ne le savent-ils pas, que les trois premiers jours de la semaine sont lundi, mardi, mercredi. Quant au jeudi, c'est jour de congé et vos enfants le connaissent bien, car, ce jour-là, ils ne vont pas à l'école. Rappelez-vous que le lendemain vendredi vous ne devez pas manger de viande, et qu'enfin le samedi c'est jour de marché à Donchery. *In sæcula sæculorum, amen !*

Et depuis ce jour, les Sedanais ne s'avisèrent plus de venir à Bulson entendre prêcher M. le Curé.

* * *

Une fois, ce fut lui qui alla à Reims voir son évêque. Il arrive à l'aube et insiste tant et si bien qu'il est introduit dans la chambre épiscopale.

— Ah ! c'est encore ce « traînard » de curé ! Je n'aurai donc toujours qu'à m'occuper de vous ! Que m'a-t-on raconté encore ? que vous aviez une bonne d'âge peu canonique.

— C'est vrai, monseigneur, mais elle est bien sage, bien honnête, et bien tout, et surtout bien prévenante, car, sachant que je venais vous voir, elle m'a dit : « Surtout, curé, ne manquez pas de dire bien des choses de ma part à la bonne de monseigneur de Reims. »

— Elle me connaît donc ! s'écria une belle jeune fille qui, rejetant les draps, sortit en chemise du lit de l'évêque.

* * *

Une année, il était encore à l'évêché, car, malgré toutes les mauvaises raisons qu'il lui donnait, tous les mauvais tours qu'il lui jouait, l'évêque ne gardait pas rancune à son curé ; bien mieux, il l'aimait par dessus tous les autres, le sachant intelligent, actif et jamais embarrassé pour se tirer d'un mauvais pas.

A cette époque, quand on n'était pas assez riche pour avoir carrosse, on voyageait à pied, aussi notre pauvre curé était-il arrivé très fatigué à l'évêché, et justement l'évêque était à table en train de faire bombance avec ses trois vicaires. Jamais, de mémoire de curé, on n'avait vu table si bien garnie de plats appétissants et de bouteilles pansues.

— Ah ! vous voici, mon brave curé de Bulson, avez-vous encore quelque peccadille sur la conscience ? Que dit-on de nouveau dans votre paroisse ?

— Rien, monseigneur !

— Comment, curé, rien ! Ce n'est pas Dieu possible que vous arriviez ici sans avoir quelque chose à me conter !

— Eh bien donc, monseigneur, je venais vous apprendre que la vache à Choisy, qui n'a que quatre « tettes, » a fait cinq veaux.

— C'est singulier! reprit l'évêque. Et que fait le cinquième veau quand les quatre autres tettent ?

— C'est tout simple, monseigneur, il regarde faire les autres.

— Vite! vite! qu'on mette un couvert à ce cher curé de Bulson, dit l'évêque qui comprit la leçon.

* * *

Lorsqu'il mourut, il alla tout droit en paradis, et justement saint Pierre, son trousseau de clefs à la main, l'attendait depuis quelques instants.

— Entre, entre, mon brave curé, lui dit-il,et passe vite, car si tu nous donnais le temps de consulter le grand livre, peut-être serions-nous forcés de t'envoyer faire un petit temps de purgatoire.

Le curé se dépêcha donc d'entrer, mais, à peine dans le paradis, le voilà pris d'un de ces besoins pressants qui veulent être tout aussitôt satisfaits.

— Saint Pierre, saint Pierre, demanda-t-il en se tenant le ventre, où sont les lieux du paradis?

— Les lieux! Tu plaisantes! C'est ici comme en plein champ sur terre, pose-toi où tu voudras! Tiens! va là-bas dans ce coin, personne ne te dérangera ni ne te verra.

Le curé courut vite à l'endroit désigné et se mit en posture, mais, tout effaré, il se releva subitement.

— Saint Pierre! saint Pierre! cria-t-il, je suis juste au-dessus de Bulson et tout ça va tomber sur mes anciens paroissiens.

— Vas-y tout de même, répondit saint Pierre, ils t'ont assez emm... pendant ta vie pour qu'à ton tour tu les emm... un peu après ta mort.

Dans tous les pays de France existe, ou a existé, un curé qu'on fait le héros d'aventures plus ou moins légendaires et, aussi, plus ou moins grivoises. Dans les Ardennes, cet honneur est réservé à certain curé de Bulson, l'abbé Gilbert, qui vivait au dix-huitième siècle. Entre autres légendes traditionnelles dites sur son compte, nous avons choisi, pour spécimen, celles qui nous ont paru les moins triviales, disons le mot, les moins graveleuses et aussi les plus authentiques, car souvent, lorsqu'un joyeux Ardennais a, *inter pocula*, un conte égrillard ou même scatologique à placer — entre autres l'épisode de l'*éponge*, — il le fait endosser au fameux curé de Bulson.

Le « curé de Buzancy » a, également, sa petite célébrité dans les Ardennes. Au beau milieu d'un sermon pathétique, il s'écrie : « Feu du ciel, descendez sur ces pécheurs! » Et du plafond jaillissent de grandes flammes. Tout le monde de s'effrayer, de tomber à genoux, implorant la miséricorde divine. Très content de son effet, le curé continue son sermon et termine encore une éloquente sortie par un triomphant : « Feu du ciel, descendez sur ces pécheurs! » — « Je n'ai plus d'étoupe, monsieur le curé! » lui crie le bedeau qui, caché dans les combles, faisait jaillir ces flammes divines à travers les interstices du plafond.

Un autre curé ardennais — d'après un conte recueilli à Saint-Menges par M. Lefebvre, instituteur — attend son évêque et veut lui prouver sa science en commençant son sermon par une belle sentence latine qu'ensuite il développera en trois points. Mais hélas! il ne connaît pas un traître mot de latin. Il va trouver l'instituteur et lui dit : « Comment sortir d'embarras ? — Rien de plus simple, venez avec moi et ne manquez pas de bien retenir tout ce que je vous dirai. » Ils sortent donc et à peine avaient-ils fait cent mètres qu'ils voient à terre deux os en croix. « *Os sur os*, monsieur le curé, dit l'instituteur; retenez bien cela. » Plus loin, c'est une vieille femme portant une hotte : « *Misère en dos*, » reprend l'instituteur. Peu après, ils se croisent avec sept femmes dont l'une a eu le nez mangé par une maladie honteuse. « Parfait! s'écrie l'instituteur, voici *six nez, sept culs;* retenez bien ces mots, monsieur le curé... » Ils rencontrent un homme portant un *raquenart*, espèce de râteau, et ils rentrent enfin chez eux après avoir passé un pont d'où s'exhale une odeur épouvantable. « *Pont puart!* répète l'instituteur, *pont puart!* retenez bien, monsieur le curé. » Or, le lendemain, montant en chaire, M. le curé commence ainsi son sermon : « Mes très chers frères, comme dit le psalmiste : *Os sur os misère en dos six nez sept culs raquenart pont puart.* » Et comme tantôt il enflait la voix, tantôt il la modérait, appuyant sur certains mots, glissant sur certains autres, pour rendre sa prononciation tout à fait

inintelligible, l'évêque, croyant n'avoir pas bien entendu, mais en tout cas n'ayant eu l'oreille frappée par aucune désinence française, de s'écrier : « Qui donc disait que mon curé ne connaissait pas le latin ?... Mais c'est un grand savant ! » Et il fut si fort épris de cette belle science de son curé qu'il lui donna un poste d'avancement.

D'ailleurs, les Ardennais auraient tort de croire que leur fameux curé de Bulson, et aussi de Buzancy, sont les héros d'aventures uniques. Nous rencontrons, en effet, à peu près dans tous les endroits de la France, un même curé qui a la langue aussi bien pendue que l'esprit fertile. En Gascogne, par exemple, ces bons tours sont attribués au « curé de Lagarde. »

Le curé de Lagarde prêche sur le jugement dernier. Il reproche à ses paroissiens leur mauvaise conduite et termine ainsi son sermon : « Curé de Lagarde, qu'as-tu fait de tes ouailles ? Et moi, je répondrai : Bon Dieu, bêtes vous me les avez données, bêtes je vous les rends. »

L'apologue de la vache qui a cinq veaux et seulement quatre mamelles se raconte aussi un peu partout, et nous retrouvons encore en Gascogne l'histoire de l'eau bénite chaude.

L'archevêque d'Auch vient dans un petit village, bien décidé à réprimander son curé. Il s'arrange pour faire verser dans le bénitier un grand chaudron d'eau bouillante. L'évêque se brûle les mains et pousse des cris de douleur. « Vous le voyez, monseigneur, voici les gens avec qui je dois vivre pour vous obéir. — Mon ami, répond l'évêque, ton martyre va finir. Je te fais curé de l'Isle-Jourdain. Et vous, méchants paroissiens, vous n'aurez pas de sitôt un autre curé. »

Il est curieux de constater — voir Marc Monnier : *Les Contes populaires en Italie* — qu'un conte milanais est absolument semblable. Un évêque, qui va réprimander son curé, se brûle la main en la plongeant dans un bénitier rempli d'eau bouillante.

CHAPITRE II

Contes d'Animaux parleurs

LE RENARD ET L'ÉCUREUIL

Il y avait une fois un renard qui, battant la forêt pour trouver son dîner, rencontra un écureuil. « Voilà qui me ferait un fameux repas, pensa-t-il, mais il est léger et saute de branches en branches, comment l'attraper? » Cependant, en renard rusé qu'il était, il eut bien vite trouvé son idée.

— Ecureuil! écureuil! lui cria-t-il, j'ai fort connu ton père et, ma foi, il était beaucoup plus leste que toi. Il ne sautait pas, lui, de branches en branches, mais d'arbres en arbres. En saurais-tu faire autant?

— Si mon père sautait d'arbres en arbres, répondit l'écureuil, pourquoi ne sauterais-je pas comme lui?

Il prit donc son élan, fit un bond, manqua l'arbre et vint s'abattre juste devant le renard qui lui mit la patte sur les reins.

— Ecureuil! tu vas me servir de dîner.

— Soit! puisque je me suis laissé prendre, mais sais-tu que, moi aussi, j'ai connu ton père et qu'il se serait bien gardé de manger sans, auparavant, avoir fait le signe de croix.

— Ça c'est juste, répondit le renard, et si mon père faisait le signe de croix avant de manger, je dois, moi aussi, le faire.

Et il leva la patte pour se signer, mais au même moment l'écureuil fit un bond de côté, s'élança sur un arbre et, perché sur une branche, regardant le renard tout dépité, tout confus de s'être laissé si sottement prendre :

— Dîne, maintenant, ami renard, lui dit-il.

Dans maints contes similaires, les oiseaux, les animaux ravisseurs laissent sottement échapper leur proie, soit en ouvrant le bec ou la gueule, soit en levant la patte.

Faut-il rappeler la fable du *Renard* et du *Corbeau* qui ouvre un large bec et laisse tomber sa proie?

Au nombre de ces similaires qui abondent, nous choisirons ce joli petit conte gascon :

LE RENARD ET LE COQ

« Un jour, les gens d'un village criaient :

« — Le renard emporte le coq de Jean de Lartigue.

« — Renard, dit le coq, réponds-leur : Canailles, qu'est-ce que cela vous fout?

« — Canailles, dit le renard, qu'est-ce que cela vous fout?

« Mais tandis qu'il ouvrait la bouche, le coq s'envola chez Jean Lartigue.

« — Ah! dit le renard tout confus d'un pareil affront, j'aimerais mieux avoir perdu la queue.

« Juste, à ce moment, un homme du village lança un grand coup de volant au renard et lui coupa la queue ras du cul.

« — Quel est donc ce pays! criait le renard en décampant; il n'y a pas moyen d'y parler pour rire! » (Bladé : *Contes populaires de la Gascogne.*)

Ce conte a d'ailleurs une origine des plus anciennes et nous en trouvons déjà la trace dans un fabliau de Marie de France : treizième siècle. Nous le reproduisons pour qu'on le puisse comparer aux version ardennaise et gasconne. Nous en modernisons l'ortographe :

« On raconte qu'un coq était à s'ébattre sur un fumier. Près de lui vint un renard qui l'enjola de douces paroles.

« — Sire, dit-il, que vous êtes gentil! Jamais je ne vis plus bel oiseau. Tu as surtout une voix sonore; jamais oiseau ne chanta mieux, si ce n'est ton père que je connus autrefois. Il est vrai qu'il fermait les yeux en chantant.

« Oh! puis-je ainsi faire, dit le coq qui bat des ailes et ferme les yeux pour rendre son chant plus mélodieux.

« A l'instant le renard s'élance, le saisit et va droit vers la forêt. Il passe par un champ où chiens et bergers se mettent à sa poursuite; malheur à lui s'il les laisse approcher.

« — Va, dit le coq, crie-leur : Ce coq est à moi, vous n'en aurez rien!

Le renard veut parler en toute hâte, mais il lâche ce coq qui s'envole sur le haut d'un arbre. Le renard stupéfait et confus s'arrête, se tenant pour joué et mystifié d'avoir été ainsi engeigné par le coq. Aussi, plein de colère et de rage, il s'écria :

« — Maudite soit la bouche qui parle lorsqu'elle devrait se taire!

« — Maudit soit, répondit le coq, l'œil qui se ferme lorsqu'il devrait veiller.

« *Moralité.* — Ainsi, Seigneur, vont-on agir les fous et la plupart des hommes. Ils parlent quand ils devraient se taire et se taisent quand ils devraient parler. »

Cette fable de Marie de France, que l'on retrouve dans le *Roman du Renard*, a servi de thème à Chaucer pour l'un de ses plus jolis *Contes de Canterbury*.

LE COQ ET LA POULE

Il y avait une fois un coq et une poule. Un jour ils s'en allèrent, de compagnie, cueillir des noisettes. Arrivés dans le bois, ils montèrent sur les noisetiers et cueillirent les noisettes. Le coq chantait : « Plus je casse, moins je trouve » — voulant dire par là : plus je casse des branches pour cueillir des noisettes, moins j'en trouve; — et la poule lui répondait : « C'est comme moi, plus je casse, moins je trouve. » Or, le sac du coq était déjà presque rempli, tandis que le sac de la poule était presque vide.

La poule alors cria au coq : « Trouves-tu des noisettes ? — Plus je casse, plus je trouve, chanta encore le coq. — Et moi, reprit la poule, plus je casse, moins je trouve. »

Quand le coq eut rempli son sac, il dit : « Poule, allons-nous-en, mon sac n'en peut plus tenir. » La poule lui répondit : « Coq, il m'est impossible de partir, mon sac est vide. » Cependant, le coq étant parti, la poule, bon gré mal gré, dut le suivre, mais elle ne cessa de lui répéter le long du chemin :

— Coq, donne-moi des noisettes
Ou je t'arrache la lurlupette (la crête).

Le coq fit semblant de ne pas entendre. Alors, la poule, comme elle l'avait dit, lui arracha la lurlupette.

— Ce n'est pas tout ça, dit le coq lorsqu'il n'eut plus sa lurlupette : il faut, poule, que tu viennes avec moi chez le cordonnier pour me la faire remettre.

Bon ! ils arrivent chez le cordonnier.

— Que veux-tu, coq ?

— Que tu me remettes ma lurlupette.

— Je n'ai pas de soie pour la coudre sur ta tête ; vas en demander au cochon.

Ils arrivèrent chez le cochon qui leur dit :

— Je veux bien vous donner de la soie, mais, comme tout se paie, allez trouver la vache et qu'elle vous donne du lait en échange de ma soie.

Bon ! ils vont chez la vache et lui demandent du lait.

— Soit ! dit la vache, je vous laisserai prendre de mon lait, mais à condition que vous direz au pré de me laisser prendre de son herbe.

— Donner de l'herbe à la vache ! dit le pré, mais je ne demande pas mieux ! à condition cependant que la rivière m'arrose de son eau.

Ils allèrent donc, enfin, demander de l'eau à la rivière qui en donna au pré, et le pré put alors demander de l'herbe à la vache qui donna du lait au cochon qui laissa prendre de sa soie au cordonnier, et ainsi put être raccommodée la lurlupette du coq.

Raconté par M. Robinet, instituteur à Pauvres, qui le tient de sa grand'mère.

A titre de curiosité et de rapprochement, nous citerons en entier ce conte lorrain : *La Pouillotte et le Coucherillot*, recueilli par Cosquin. Il prouvera, une fois de plus, qu'il est bien difficile de trouver un conte qui n'ait pas son similaire :

« Un jour, la pouillotte (*petite poule*) et le coucherillot (*petit coq*) allèrent aux noisettes. En cassant les noisettes à la pouillotte, le coucherillot avala une écale : il étranglait.

« La pouillotte courut à une fontaine : « Fontaine, donne-moi de ton eau pour m'abreuver « que j'abreuve le petit coucherillot qui étrangle en grand gosillot. — Tu n'en auras pas si tu ne « vas pas me chercher de la mousse. »

« La pouillotte s'en alla près d'un chêne : « Chêne, mousse-moi que je mousse la fontaine, « que la fontaine m'abreuve, que j'abreuve le petit coucherillot qui étrangle en grand gosillot. « — Tu n'auras rien si tu ne vas pas me chercher une bande. »

« La pouillotte alla trouver une dame : « Madame, bandez-moi, que je bande le chêne, que le « chêne me mousse, que je mousse la fontaine, que la fontaine m'abreuve, que j'abreuve le « petit coucherillot qui étrangle en grand gosillot. — Tu n'auras rien si tu ne vas me chercher des « pantoufles. »

« La pouillotte entra chez le cordonnier : « Cordonnier, pantoufle-moi, que je pantoufle « madame, que madame me bande, que je bande le chêne, que le chêne me mousse, que je mousse « la fontaine, que la fontaine m'abreuve, que j'abreuve le petit coucherillot qui étrangle en grand « gosillot. — Tu n'auras rien si tu ne vas me chercher des soies. »

« La pouillotte alla trouver une coche (*truie*) : « Coche, soie-moi, que je soie le cordonnier, « que le cordonnier me pantoufle, que je pantoufle madame, que madame me bande, que je bande « le chêne, que le chêne me mousse, que je mousse la fontaine, que la fontaine m'abreuve, que « j'abreuve le petit coucherillot qui étrangle en grand gosillot. — Tu n'auras rien si tu ne vas « me chercher de l'orge. »

« La pouillotte alla près d'une gerbe : « Gerbe, orge-moi, que j'orge la coche, que la coche « me soie, que je soie le cordonnier... (*même formule*). — Tu n'auras rien si tu ne vas me cher- « cher le batteur. »

« La pouillotte s'en alla trouver le batteur : « Batteur, bats la gerbe, que la gerbe m'orge, « que j'orge la coche... (*même formule*) ...que j'abreuve le petit coucherillot qui étrangle en « grand gosillot. »

Ici, dit M. Cosquin, le conte s'arrête brusquement. Dans la forme complète, la poule finit par avoir de l'eau, mais quand elle arrive — trop tard ! — le coq est mort.

Un conte de La Ferté-Gaucher se rapproche beaucoup de la version ardennaise. Au nombre des similaires, M. Cosquin indique : deux contes allemands, de Grimm ; un conte norwégien ; un conte tchèque ; un conte saxon ; un conte souabe presque semblable à la version qui nous vient de La Ferté-Gaucher et à la version ardennaise : le coq, en effet, a besoin d'un cordonnier pour recoudre son jabot qu'il a crevé en prenant trop fort son élan ; un conte catalan ; un conte de l'Ardèche, etc., etc.

A rappeler aussi un conte corse (collection Ortoli) : *Pedilestu et Mustaccina ;* une *randonnée* de la Loire-Inférieure ; *Le Lait de Madame*, dans les contes agenais de Bladé ; un conte oriental, dans les *Mélanges asiatiques ;* un conte picard, de Carnoy : *Kiou-Kiou et Kiou-Coclet*. Voir également dans Bladé, contes gascons : *Le Rat et la Rate, Tricote, Le Père et la Fille, Brisquet*, etc.

MOITIÉ-POULET

Il y avait une fois une moitié de poulet en train de picorer sur un fumier. Elle trouva une bourse remplie de pièces d'or. Or, au même moment passa le roi qui, n'ayant plus d'argent, dit à Moitié-Poulet :

— Veux-tu me prêter ta bourse ?

— Je veux bien, répondit Moitié-Poulet, mais à condition que tu me paieras les intérêts.

Le roi prit donc la bourse, mais Moitié-Poulet attendit longtemps et longtemps sans jamais rien voir venir. Il écrivit alors au roi pour lui rappeler et l'argent qu'il avait emprunté et la promesse faite de le rembourser avec les intérêts. Mais le roi, soit qu'il eût oublié, soit qu'il fût mauvais débiteur, ne répondit pas, et plusieurs autres lettres restant aussi sans réponse, Moitié-Poulet se dit un beau matin :

— Je vais aller moi-même réclamer ce qui m'est dû.

Il se mit donc en route et, chemin faisant, il rencontra son ami le loup.

— Où vas-tu, Moitié-Poulet ?

— Je vais chez le roi,
Cent écus me doit.

— Veux-tu me prendre avec toi ?

— Volontiers, loup ; monte dans mon cou.

Or, voilà que, plus loin, ils rencontrèrent le renard.

— Où vas-tu, Moitié-Poulet ?

— Je vais chez le roi,
Cent écus me doit.

— Veux-tu me prendre avec toi ?

— Volontiers, renard ; monte dans mon cou à côté de l'ami loup.

Mais, au moment d'arriver, ils furent arrêtés par la rivière :

— Où vas-tu, Moitié-Poulet ?

— Je vais chez le roi,
Cent écus me doit.

— Veux-tu me prendre avec toi ?

— Je n'ai plus de place, rivière.

— Oh ! je me ferai toute petite, toute petite.

— Monte donc dans mon cou et case-toi comme tu pourras entre l'ami renard et l'ami loup.

Ils arrivèrent ainsi au palais du roi.

— Toc ! toc ! à la porte.

— Qui est là ?

— C'est moi, Moitié-Poulet, qui viens te réclamer mon argent et mes intérêts.

Le roi le fit entrer ; mais, au lieu de le bien recevoir et de lui compter l'argent qu'il lui devait, et aussi les intérêts, il l'envoya au poulailler.

— Ah ! c'est comme ça que tu me traites ! dit Moitié-Poulet furieux. Renard ! sors de mon cou.

Le renard sortit du cou de Moitié-Poulet et mangea toutes les poules du poulailler.

Le roi envoya alors Moitié-Poulet à la bergerie.

— Ah ! c'est comme ça que tu me traites ! Loup ! sors de mon cou.

Le loup sortit du cou de Moitié-Poulet et étrangla tous les moutons de la bergerie.

Ce que voyant, le roi prit Moitié-Poulet et le jeta dans le four où il avait fait allumer un grand feu.

— Ah ! c'est comme ça que tu me traites ! Rivière ! sors de mon cou.

Et la rivière, étant sortie du cou de Moitié-Poulet, engloutit en un rien de temps le palais du roi dont, aujourd'hui, il ne reste plus la moindre petite pierre.

Pour les similaires de ce conte recueilli à Sailly, voir notamment Sébillot : *Moitié de Coq*, dans les « Contes des Paysans et des Pêcheurs. » Un homme et sa femme se querellent sans cesse parce que le mari, ivrogne incorrigible, fait argent de tout ce qu'il trouve dans la maison. Il ne reste plus qu'un coq qu'il veut vendre ; la femme proteste. Il est convenu qu'on le partagera en deux et que chacun aura sa moitié.

Dans un conte flamand intitulé *Demi-Coq*, Petit-Jean et Petite-Marie n'ont pour tout héritage qu'un coq. Il est coupé par moitié et chacun prend sa part. Une de ces moitiés de coq va au château de Van Bruniskatel pour y chercher trois bourses d'argent et d'or et en chemin s'adjoint, pour cette expédition, en les cachant sous son aile, deux voleurs, deux renards et même un ruisseau. Arrivé dans le château, il donne la liberté aux voleurs qui détalent après s'être emparés des chevaux, aux renards qui croquent les poules, au ruisseau qui inonde le château, si bien que Van Bruniskatel, pour éviter d'autres calamités plus grandes, donne les trois bourses d'or et d'argent à Demi-Coq qui, loyalement, les apporte à Petit-Jean (Jeanneken) et à Petite-Marie (Mieken). Ceux-ci vivent alors riches jusqu'à la fin de leurs jours.

Voir dans Basset : « Contes berbères, » *Moitié de Coq*. Un homme a deux femmes qui toutes deux possèdent un coq en commun. Elles se disputent et prennent, chacune, une moitié de coq. La plus sotte des deux femmes fait cuire la moitié qui lui échoit ; l'autre, plus rusée, la laisse vivre. Bien qu'il n'ait qu'une patte et qu'une aile, il va à la recherche de trésors qu'il trouve après de nombreuses aventures et, chargé de richesses, revient près de sa maîtresse.

A citer encore un conte poitevin : *Mouëte de Quéve ;* dans les contes français de Marelle : *Bout de Canard ;* un conte du pays messin : *Moitié de Coq ;* un conte picard dans Carnoy : *Coquelet en voyage ;* un conte albanais dans le recueil de Dozon : *Le Coq et la Poule ;* un conte des Slaves du Sud : *Coq et Poule ;* dans Bladé : « Contes de la Gascogne, » *Le Voyage du Coq, Le Coq et ses amis*, etc., etc.

POULETTE ET COCO

Il y avait une fois un coq qui s'appelait Coco. Sa femme était la plus jolie poulette qui fut au monde. Ils s'aimaient si tendrement, faisaient si bon ménage, qu'on les citait dans toutes les basses-cours comme de véritables modèles d'époux assortis. Mais, hélas ! y a-t-il rien, sous le soleil, qui puisse se vanter de durer éternellement ? Aussi, ce bonheur sans égal prit-il fin, un jour néfaste, par la mort de la pauvre petite poulette.

Vous peindre le désespoir de Coco dans cette douloureuse circonstance ne donnerait qu'une idée bien incomplète de ce qu'il était en réalité. Ce jour là, lorsqu'il ne put enfin douter du malheur qui le frappait, il sortit de son poulailler, la crête basse en signe de deuil, pleurant et poussant des cocoriko si lamentables, qu'ils eussent attendri le roc le plus dur.

— Ah ! gémissait-il,

Ah ! Poulette est morte !
Coco s'en pleure.

Or, comme il s'était perché sur le plus haut des chariots que le fermier avait remisés dans la basse-cour, ce fut ce chariot qui, le premier, entendit la plainte de Coco et, comme il avait le cœur sensible et compatissant, il voulut partager l'immense douleur qui arrachait ces lamentations à son ami. Il lui demanda donc le sujet de son infortune.

— Ah ! gémit le coq,

Ah ! Poulette est morte !
Coco s'en pleure.

— Et le char s'en recule... continua le chariot qui, en effet, roula à reculons.

Un fumier, un énorme fumier put seul l'arrêter et, le voyant si contristé, lui en demanda la raison.

— Eh ! mais, beau char, lui dit-il, pourquoi donc êtes-vous si affligé ?

— Ah ! gémit le char,

Ah ! Poulette est morte !
Coco s'en pleure,
Le char s'en recule.

— Et le fumier s'en fume... continua le fumier, car, paraît-il, les fumiers n'ont pas d'autre manière de faire voir combien ils sont chagrins.

Or, une haie qui verdoyait au fond de la basse cour, le voyant si contristé, lui en demanda la raison.

— Pourquoi, beau fumier, êtes-vous donc si affligé ?

— Ah ! gémit le fumier,

Ah ! Poulette est morte !
Coco s'en pleure,
Le char s'en recule,
Fumier s'en fume.

— Et la haie s'en découpe... continua la haie qui, tout à coup, laissa voir un loup qui s'abritait derrière ses branches et ses feuillages.

— Eh ! mais, belle haie, lui demanda-t-il, pourquoi donc vous découpez-vous ainsi ? pourquoi donc êtes-vous si affligée ?

— Ah ! gémit la haie,

Ah ! Poulette est morte !
Coco s'en pleure,
Le char s'en recule,
Fumier s'en fume,
La haie s'en découpe.

— Et le loup s'en gambade... continua le loup, prenant sa campousse dans la direction de la fontaine.

— Eh ! mais, beau loup, lui demanda la fontaine, qui te cause une si grande peur ? qu'as-tu donc à courir si vite ?

— Ah ! gémit le loup,

Ah ! Poulette est morte !
Coco s'en pleure,
Le char s'en recule,
Fumier s'en fume,
La haie s'en découpe,
Le loup s'en gambade.

— Et la fontaine s'éclit... continua la fontaine.

Or, la montagne qui, depuis que le monde était monde, se mirait dans les eaux de cette fontaine, ne voyant plus qu'un fond de cailloux couvert d'une fange épaisse, demanda :

— Eh ! mais, belle fontaine, pourquoi donc t'éclis-tu ainsi ? Que t'es-t-il arrivé et quel est ton grand chagrin ?

— Ah ! gémit la fontaine,

Ah ! Poulette est morte !
Coco s'en pleure,
Le char s'en recule,
Fumier s'en fume,
La haie s'en découpe,
Le loup s'en gambade,
La fontaine s'éclit.

— Et la montagne s'affaisse... continua la montagne d'une voix de tonnerre.

Or, une grande forêt couronnait la montagne. Sentant la terre lui manquer sous les pieds, elle pensa qu'un feu souterrain en avait miné la base et demanda à la montagne :

— Eh ! mais, belle montagne, pourquoi donc t'affaisses-tu ainsi ?

— Ah ! gémit la montagne,

Ah ! Poulette est morte !
Coco s'en pleure,
Le char s'en recule,
Fumier s'en fume,
La haie s'en découpe,
Le loup s'en gambade,
La fontaine s'éclit,
La montagne s'affaisse.

— Et la forêt s'enfonce... continua lamentablement la forêt.

Et l'on ne sait trop où se serait arrêtée cette immense manifestation de douleur causée par la mort de Poulette, si un génie bienfaisant, prenant en pitié le grand chagrin de Coco et craignant que la nature entière, bouleversée, ne s'effondrât dans un effroyable cataclysme, n'avait ressuscité Poulette pour la rendre à son cher Coco.

Ils vécurent ensuite de longues années, heureux et contents et eurent beaucoup de jolies petites poulettes noires et blanches.

Nous a été conté par M. Bruge-Lemaitre, d'Attigny.

M. Robinet, instituteur à Pauvres, nous envoie de ce conte une version, mais sans fin, qu'il tient de sa grand'mère.

La voici en abrégé :

Coq et poulette vont cueillir des fraises. Le cop en remplit son panier et dit à la poulette :

— Je m'en vais, viens-tu avec moi ?

— Non, répond poulette, je ne m'en irai que lorsque mon pot sera plein.

Le coq part tout seul. Mais poulette avait gardé la clef de la maison, si bien que, pour rentrer, il dut passer par la cheminée, puis il tomba dans l'eau bouillante, et quand revint la poulette, elle trouva le coq mort ébouillanté.

Elle s'en alla pleurant et rencontra le chien.

— Qu'as-tu poulette, pourquoi pleures-tu ?

— Hélas ! le coq est mort et la poulette pleure !

Le chien se mit à aboyer et, continuant son chemin, il rencontra le loup.

— Qu'as-tu, chien ?

— Le coq est mort, poulette pleure et moi j'aboie.

Et le loup de se sauver en poussant des hurlements affreux. Il se refugia dans le bois qui, l'entendant hurler ainsi, lui dit :

— Loup, pourquoi hurles-tu ?

— Hélas ! le coq est mort, la poulette pleure, le chien aboie et moi je hurle.

Sur quoi le bois se déracine ; il rencontra la fontaine qui lui dit :

— Qu'est-ce que tu as bois, que tu te déracines ?

— Le coq est mort, la poulette pleure, le chien aboie, le loup hurle et moi je me déracine.

Voilà la fontaine qui se trouble. Peu de temps après, le domestique vint faire boire ses chevaux ; voyant la fontaine trouble, il lui dit :

— Fontaine, pourquoi te troubles-tu ?

— Le coq est mort, la poulette pleure, le chien aboie, le loup hurle, le bois se déracine et moi je me trouble.

Le domestique tue ses chevaux. La servante arrive et lui dit :

— Domestique, que fais-tu ?

— Hélas ! le coq est mort, la poulette pleure, le chien aboie, le loup hurle, le bois se déracine, la fontaine se trouble et moi je tue les chevaux.

La servante tue ses vaches. La dame arrive et dit :

— Que faites-vous servante ? pourquoi tuez-vous les vaches ?

— Le coq est mort, la poulette pleure, le chien aboie, le loup hurle, le bois se déracine, la fontaine se trouble, le domestique tue les chevaux et moi je tue vos vaches.

La dame casse les assiettes. Le patron arrive et dit :

— Que faites-vous, ma femme, et pourquoi cassez-vous les assiettes ?

— Le coq est mort, la poulette pleure, le chien aboie, le loup hurle, le bois se déracine, la fontaine se trouble, le domestique tue ses chevaux, la servante tue les vaches et moi je casse les assiettes.

Ce que voyant, le patron découvre la maison.....

Et là s'arrête brusquement ce conte que l'imagination plus ou moins fertile de nos anciens conteurs ardennais pouvait faire continuer encore longtemps. Mais les souvenirs de M. Robinet, qui l'entendit narrer dans son enfance, ne vont pas plus loin que l'épisode de la maison découverte.

LE LOUP, LE LIÈVRE ET LE RENARD

Il y avait une fois un loup, un renard et un lièvre qui vivaient ensemble les meilleurs amis du monde. Or, ils furent engagés un beau jour par une fermière pour essarter ses champs où l'on devait semer du seigle. Mais voilà que, tout à coup, alors qu'ils étaient au plus fort de leur travail, une voix semble appeler, de loin :

— Renard ! renard !

— C'est singulier, dirent le loup et le lièvre, où donc est passé l'ami renard et qui l'appelle ainsi ?

Au même instant le renard sortait de derrière une haie qui longeait l'un des champs que l'on essartait.

— Je sais ce que c'est ! on a besoin de moi à la ferme, j'y cours.

Et maître renard de détaler au plus vite. Or, il faut vous dire que notre rusé compère avait remarqué que la fermière mettait le matin, dans la huche, un gros plat de crême pour le repas du soir et il avait imaginé de s'appeler lui-même, voulant faire croire à ses compagnons qu'on le demandait à la ferme. Et, comme ce jour-là, tout le monde, bêtes et gens, travaillait aux champs, le renard eut beau jeu : il se régala tout à son aise et rejoignit ensuite ses amis, le lièvre et le loup.

— Eh bien, renard, dit le loup, pourquoi donc avait-on besoin de toi à la ferme ?

— C'était pour être le parrain d'un enfant qui vient de naître.

— Ah ! Et quel nom lui as-tu donné ?

— Entamé.

— Voilà un singulier nom, pensèrent, mais sans rien dire, le lièvre et le loup.

Deux ou trois heures après la même voix se faisait encore entendre.

— Renard ! renard !

— J'y vais, j'y vais, cria le renard, sortant encore de derrière la même haie. Et il courut jusqu'à la ferme où il fit une nouvelle visite au plat de crême.

— Eh bien, renard, dit le loup, quand il fut revenu, pourquoi donc avait-on besoin de toi à la ferme ?

— Encore un enfant qui vient de naître et l'on m'avait appelé pour être parrain.

— Ah ! et quel nom lui as-tu donné ?

— A moitié.

— Voilà un singulier nom, pensèrent, mais sans rien dire, le lièvre et le loup.

Tous trois ils se remettent au travail, mais au moment où la journée allait finir, voilà que le renard est appelé une troisième fois. Il détale de toute la vitesse de ses jambes et revient une demi-heure après.

— Eh bien, renard, dit le loup, pourquoi donc avait-on besoin de toi à la ferme ?

— Encore un nouveau baptême et, cette fois, j'ai appelé l'enfant Relèché.

— Voilà un singulier nom, pensèrent, mais sans rien dire, le lièvre et le loup.

Puis la journée étant terminée, loup, renard et lièvre, retournèrent, de compagnie, à la ferme pour se faire payer. Ils trouvèrent la fermière qui, les deux poings sur les hanches et bien décidée à ne s'en pas laisser conter, attendaient nos trois gaillards sur le pas de sa porte.

— Notre journée est terminée, fermière, dit le renard qui était le beau parleur de la bande, nous venons nous faire payer.

— Vous payer ! Je veux, auparavant, savoir qui a mangé mon plat de crême ?

— Oh ! ce n'est pas moi, s'empressa de dire le renard !

— Ni moi, dit le loup, mais c'est peut-être bien le lièvre !

— Moi ! fit le lièvre, et comment l'aurais-je mangé ? De toute la journée je n'ai pas quitté le champ et, d'ailleurs, voyez mon ventre, si j'avais mangé le plat de crême, l'aurais-je si plat ?

— Ça c'est vrai, dit la fermière, mais comme je veux absolument tirer l'affaire au clair, vous allez, tous les trois, l'un après l'autre, sauter par-dessus cette barrière.

— Soit, dit le lièvre, qui, le premier, d'un bond, franchit la barrière.

— A mon tour, dit le loup, qui la franchit, lui aussi, très lestement.

Le renard prit son élan et sauta, mais comme son ventre plein de crême l'avait alourdi, il s'embrocha bel et bien sur les pieux pointus qui formaient la barrière.

— Ah ! traînard, s'écria la fermière, c'est donc toi qui a mangé ma crême !

Et, sans pitié, elle l'acheva à coups de bâton.

Dans une autre version de ce même conte recueilli pour nous à Saint-Menges par M. Lefebvre, instituteur, le renard qui a tout mangé va se « satisfaire dans le lit du loup. » Le matin, comme le loup paraissait, le renard lui crie : « Eh bien, loup, ne te mettras-tu pas au travail. Oh ! comme ça pue ! » — « Que veux-tu, dit le loup, assez piteusement, j'ai ch.. dans mon lit. » — « Oh ! le salaud ! » Et allant comme par hasard au pot de beurre qu'il avait dévoré la veille. « Ça ne m'étonne pas, tu as tout mangé, vilain goinfre, comment passerons-nous l'hiver ? » — « Mais je n'ai rien mangé ! » — « Allons donc, si tu ne t'étais pas tant empli, aurais-tu ch.. dans le lit ? » Et de guerre lasse, le loup finit par dire : « Soit, j'ai mangé le beurre. »

Même conte en Gascogne : *Le renard et le loup* voyagent ensemble et trouvent un pot de miel, ils le cachent, mais le renard, sous prétexte d'aller servir de parrain, quitte le loup à trois reprises différentes en disant qu'il a donné aux trois nouveaux nés les noms de : *Entamé, A moitié, Achevé*, puis il part, faisant une recommandation au loup : celle de déterrer le pot de miel et de lui garder sa part. Même affabulation dans le conte lorrain : *Le Loup et le Renard*. Ils ont déniché un pot de beurre qu'ils cachent au fond d'un bois pour quand sera venu l'hiver. Mais le renard se trouve également appelé à trois baptêmes et a donné à ses filleuls les noms de *Commencement*, la *Moitié, J'à-veu s'cu*, c'est-à-dire j'ai vu le cul, le fond du pot. Puis il a soin de casser le pot, de l'entourer de souris mortes, de limaces pour dire ensuite au loup : « Ces maudits animaux nous ont mangé notre pot de beurre. » Mais le conte se poursuit, le loup et le renard s'associent pour chercher fortune et, après mille aventures dans lesquelles il est toujours dupe, le loup trouve moyen de se faire bâtonner jusqu'à ce que mort s'ensuive !

Ce conte, tantôt à deux ou à trois personnages, est un peu le même dans tous les pays : Dans le Forey, le renard appelle ses prétendus filleuls : *quart-mindzot* (mange), *meto-midzot, tut-*

midzot. Dans l'Ariége il est appelé : *commensadet* (commencé), *miechet* (moitié), *acabadet* (achevé) ; dans un conte espagnol : *empezili* (commencé), *mitadili* (moitié), *acabili* (achevé) ; dans un conte créole cité par Loys-Bruyères (contes de la Grande-Bretagne) : *koumasman* (commencement), *mitan* (milieu), *finichon* (fin) ; dans l'Isère, *jesquacoua* (jusqu'au cou), *jesquamia* (jusqu'à moitié), *jesquaqui* (jusqu'au fond) ; dans un conte de la Bresse : *Le Renard de Bassieu et le Loup d'Hotone*, c'est : *entamé, moitié, fin*, etc., etc. Voir également un conte franc-comtois, *Le Loup et le Renard*.

Dans sa *Mythologie zoologique*, M. de Gubernatis cite quelques similaires d'après les *Contes russes d'Affanassieff*. Le renard mange le miel appartenant au loup, puis il accuse le loup de l'avoir mangé lui-même. Le loup propose de s'en rapporter au jugement de Dieu. Ils conviennent d'aller ensemble s'exposer au soleil et celui qui suintera le miel sera le vrai coupable. Ils se couchent donc au soleil, mais le loup s'endort et le renard le couvre d'une couche de miel. A son réveil il est obligé de se reconnaître coupable. Dans un autre conte d'Affanasieff, l'affabulation est la même que dans le conte lorrain, c'est-à-dire que le loup et le renard, après avoir vidé leur différend à propos de ce fameux pot de miel, vont ensuite à la pêche.

Dans un conte russe, un gâteau merveilleux s'échappe de la maison d'un vieillard et va rôder de côté et d'autre. Il trouve le loup, le lièvre et le renard qui veulent tous le manger. Il chante son histoire au loup et au lièvre assez naïfs pour le croire, mais le renard ne s'y laisse pas prendre et le mange sous les yeux même de ses compagnons penauds.

Une autre fois, (c'est toujours un conte russe), au milieu de la nuit, le renard se prétend appelé pour aller servir de médecin-accoucheur à la lapine, sort et va manger le beurre que le loup avait soigneusement caché.

La version ardennaise de ce conte du loup et du renard est une des plus courtes ; en tout cas, elle se distingue des similaires en ce que la friandise — pot de beurre ou de miel — n'est pas trouvée fortuitement mais cachée par la fermière dont ces animaux sont, pour ainsi dire, les « valets de ferme, » et par surcroît, elle paraît avoir une conclusion qui lui est absolument personnelle ; car nous n'avons pas, ailleurs, rencontré semblable façon de punir le renard de sa gourmandise. Cependant un conte recueilli en Kabylie, par Rivière nous donne à peu près le même dénouement. Voici ce conte qui est très court. Il est curieux de le rapprocher du conte ardennais :

LE LION, LE CHACAL, LE SANGLIER

« Le lion, le chacal et le sanglier vivaient de compagnie. Un jour ils allèrent semer un champ de fèves. Ils possédaient une jarre de beurre. Un autre jour, ils allèrent piocher. Quand le chacal sentit la faim, il cessa de travailler pour mentir. Le lion dressa l'oreille : « Qui t'appelle ainsi? » lui dit-il. — « C'est mon oncle, répondit le chacal ; la maison de mon frère est en noces et je vais « y manger un peu de couscous. » Il partit et mangea la moitié du beurre. Ensuite il rejoignit ses frères qui lui demandèrent s'il avait mangé quelque chose. « Oh ! oui, répondit-il, que Dieu « les bénisse ! » Et ils continuèrent à piocher. Quand le chacal sentit la faim, il se leva, courut vers la jarre, acheva le beurre et revint piocher.

« Un jour les trois amis allèrent moudre deux sacs de blé et se dirent : « Faisons fête et « invitons nos frères. » Ils préparèrent du couscous et allèrent inviter leurs frères : « Venez avec « nous, leur dirent-ils, nous ferons un festin, nous avons maintenant une jarre de beurre. » On arrive à la maison, on apporte la jarre de beurre, point de beurre. Le lion et le sanglier regardent le chacal : « C'est toi qui l'a mangé. » Le chacal prit la fuite ; ils se mirent à sa poursuite, le saisirent, le tuèrent et le jetèrent au loin. »

A la vérité il s'agit ici d'un chacal ; mais en Orient, dans l'Inde, le chacal occupe dans presque toutes les traditions, tous les contes, la place du renard, ces deux animaux se confondant parce qu'ils représentent le même symbole mythique. — Voir Gubernatis : *Zoologie mythologique*, II, p. 127-160.

LE LOUP, LE RENARD, LE COQ ET LA POULE

Il y avait une fois un loup de Francheval qui se mit en route, de grand matin, pour aller à la foire de Carignan. Sur le chemin de Pouru-Saint-Remy, il rencontra un renard qui lui demanda :

— Loup, où vas-tu ?

— Je vais à la foire de Carignan. Viens-tu avec moi ?

— Bien volontiers.

Et les voilà cheminant de compagnie. Mais, quelques instants après, ils rencontrèrent un coq qui leur demanda :

— Où allez-vous donc, loup et renard ?

— Nous allons à la foire de Carignan. Viens-tu avec nous ?

— Bien volontiers.

Et les voilà partis tous trois ensemble. Quelques pas plus loin, ils rencontrèrent une poule. Pour aller au bref, même demande, même réponse, et tous quatre cheminèrent comme les meilleurs amis du monde, car en ce temps-là, probablement, les renards ne mangeaient pas encore, ou ne mangeaient plus les poules.

Un peu avant d'entrer dans le village, le renard, qui était beau parleur, interpella ses compagnons.

— Ce n'est pas tout d'aller à la foire de Carignan, il faut, au moins, y acheter quelque chose, sans quoi nous passerions pour des meurt-de-faim n'ayant ni sous ni mailles. Toi, la poule, qu'achèteras-tu ?

— Une image d'un sou, répondit la poule.

— Et toi, coq, continua le renard, qu'achèteras-tu ?

— J'achèterai un pot.

— Et toi, loup, qu'achèteras-tu ?

— Peut-être rien, répondit le loup ; je vais surtout à la foire pour m'y promener. Mais toi-même, renard, que penses-tu acheter ?

— Ça, c'est mon secret !

Devisant ainsi, ils arrivèrent à Carignan, se promenèrent sur la foire de long en large et y firent leurs emplettes. La poule acheta son image d'un sou, le coq son pot, le renard des clous et des planches, mais le loup, comme il l'avait dit, n'acheta rien du tout, ce qui ne lui fut pas difficile, car, même en fouillant au plus profond de sa poche, il n'y aurait su trouver un rouge liard. Ils reprirent tous quatre alors le chemin de Pouru-Saint-Remy. Mais le renard, qui était certainement le plus malin de la bande, s'approchant du coq et de la poule, leur dit tout bas :

— Méfiez-vous du loup : il n'a rien acheté, pas même un petit bonhomme de pain d'épice, et cependant il doit mourir de faim, car voilà bientôt deux jours qu'il rôde à travers bois cherchant quelque chose à se mettre sous la dent. Le mieux serait, pour nous, de le laisser en route. Qui oserait répondre de sa peau avec un aussi dangereux compagnon !

— Tu as raison, renard, il faut perdre le loup.

Et ils firent tant et si bien, en prenant des détours, des petits sentiers où le loup, plus grand, ne pouvait passer, qu'ils le laissèrent fort empêtré dans les broussailles et purent ainsi le perdre. Ils s'en allaient donc contents et bien rassurés quand, tout à coup : — pata ta ! pata ta ! pata ta ! — c'était maître loup qui arrivait à fond de train, grinçant des dents et les yeux rouges de colère.

— Oh ! il ne me fait pas peur, avec ses grands airs, dit la poule, je vais me cacher sous mon image, il ne me verra pas.

— Et moi, j'ai encore moins peur, dit le coq, je vais me cacher sous mon pot, bien malin s'il me trouve !

Le renard, lui, ne souffla mot, mais vite, vite, vite construisit avec ses planches une petite maisonnette, clouant par-ci, clouant par-là, ayant soin de faire sortir en dehors les pointes de ses clous qui étaient longs, solides et bien effilés. Pendant ce temps, le loup était arrivé près de la poule. Pensant que le plus petit vent suffirait à emporter l'image qui l'abritait, il se campa les pattes écartées, braqua son derrière et prout ! prout ! puift ! puift !

— Pète et vesse, pète et vesse,
Ma maison est épaisse.

dit la poule en ricanant. Mais le loup péta et vessa si fort que l'image s'envola et

que la poule tomba dans la gueule du loup. En une bouchée il la happa et courut au coq. Il se campa les pattes écartées, braqua son derrière sur le pot et prout ! prout ! puift ! puift !

— Pète et vesse, pète et vesse,
Ma maison est épaisse.

chanta le coq. Mais le loup péta et vessa si fort que le pot fut renversé et que le coq tomba dans sa gueule. En une bouchée il le happa et courut au renard qui l'attendait solidement abrité. Le loup, comme il l'avait fait pour la poule et le coq, se campa les pattes écartées, braqua son derrière et prout ! prout ! puift ! puift ! Mais la maison ne bougea pas. Furieux, alors, il lui donna de son arrière-train une poussée si furieuse qu'il en resta cloué du coup. Aussitôt, maître renard sortit, tourna, retourna autour du loup, se moquant de lui, riant aux éclats et s'en alla, enfin, le laissant, malgré ses gémissements et ses supplications, si solidement cloué que vous le verriez, encore aujourd'hui, tout au haut de la côte de Pouru-Saint-Remy... à moins, cependant, que vous ne préfériez me croire que d'y aller voir.

Conte recueilli à Francheval.

Pour les animaux qui s'embrochent ou s'enferrent aux clous d'une porte, nous rapporterons seulement — bien que les similaires soient nombreux — deux contes gascons du recueil de Bladé : le conte de *Jeanne* et la *Petite Oie*.

Dans le conte de *Jeanne*, le loup a formé le projet de manger le chat, la petite oie et la poulette, qui, à force de ruses, parviennent à éviter la dent du loup. Le chat imagine un jour d'acheter un plein sac de lames de couteaux, de pointes de fer et de culs de bouteilles, et il en hérisse la porte de leur logement commun. Le loup vient frapper, et, comme on ne lui ouvrait pas, il s'élança contre la porte pour la briser d'un coup de derrière. Mais il retomba tout en sang, blessé par les lames de couteaux, les pointes de fer et les culs de bouteilles.

« — Aïe ! aïe ! aïe ! au secours ! aïe ! aïe ! aïe !

« Sur le toit de l'étable, le chat, la poulette et la petite oie s'esclaffaient de rire.

« — Aïe ! aïe ! aïe ! au secours ! aïe ! aïe ! aïe !

« — Qu'as-tu, pauvre loup ? qu'as-tu ?

« — Au secours, mes amis, au secours !

« Et la mâle bête creva. »

Dans le conte suivant, c'est *la petite oie* qui s'embroche à moitié en allant frapper chez Porc-Pingou. Voici la fin du récit :

« — Pan ! pan !

« — Qui est là ?

« — Ami ! Ouvre, Porc-Pingou.

« — Passez votre chemin, je n'ouvre pas.

« — Écoute, Porc-Pingou, gare à ta porte !

« Tant je tournerai,
« Tant je tournerai,
« Je foutrai un coup de cul et je te l'abattrai.

« — Passez votre chemin, je n'ouvre pas...

« Alors la petite oie donna un grand coup de cul contre la porte. Mais la porte était solide et garnie, en dehors, de longues pointes de fer. Aussi la petite oie perdit-elle toute envie de recommencer... »

LA CHÈVRE ET LE LOUP

Il y avait une fois un paysan qui habitait, à l'entrée d'un bois, une cabane couverte de chaume. Il avait quatre petits garçons, et possédait pour tout bien une belle chèvre blanche qui s'appelait Lisette, mais blanche comme la neige et dont les poils étaient plus doux que la soie. Il eût été impossible de trouver chèvre plus aimante et plus gaie. Elle passait tout son temps à jouer avec ces petits garçons, ne cessant de les lécher pour leur faire, ainsi, de bonnes caresses, et, le soir, elle se laissait traire tant de lait, qu'il y en avait toujours à la maison plus qu'il n'en fallait.

Le matin venu, chacun des petits garçons, mettant son dîner dans son sac, menait, à son tour, la chèvre dans les bois et ne revenait que le soir, quand elle avait bien mangé, bien gambadé, bien grimpé sur les talus ou sur les rochers. Mais, ils ne manquaient jamais de lui dire.

— Allons ! Lisette ! mange à ta faim et amuse-toi à ton contentement.

Or, un jour, le plus jeune des quatre petits garçons, ayant mené la chèvre au bois, ne s'inquiéta pas d'elle, comme d'habitude. Il la laissa manger et gambader comme elle le voulut sans lui faire une caresse, sans lui dire un mot aimable, et passa son temps à monter sur les arbres pour y chercher des nids, à cueillir des fleurs, à courir après les papillons. Lorsqu'arriva le soir et qu'il fallut revenir à la maison, il rejoignit la chèvre et lui dit :

— Allons, Lisette ! il faut rentrer. T'es-tu bien amusée ? As-tu bien mangé ? Es-tu ronde ?

— J'ai, répondit la chèvre, des broutons plein mes escarpillons, des escarpillons plein mes broutons, des laitissons plein mes cornes et des bruyères plein mes pattes.

Ils se mirent en route, pourtant, et arrivèrent à la maison où le père les attendait.

— Eh bien, Lisette, lui demanda-t-il à son tour, es-tu ronde ?

— Je suis plate comme une latte, répondit la chèvre.

— Comment donc as-tu employé ta journée, mon fils ?

— J'ai mené Lisette dans un endroit où les herbes étaient plus hautes que moi, je ne l'ai plus vue et, alors, j'ai grimpé sur les arbres pour chercher des nids, j'ai cueilli des fleurs et j'ai couru après les papillons.

— Malheureux ! tu t'es amusé et Lisette n'a pas mangé ! Tu retourneras demain au bois, et si Lisette ne revient pas ronde, je te tuerai !

Le lendemain le pauvre petit garçon alla au bois avec Lisette et, cette fois, il se garda bien de grimper sur les arbres pour chercher des nids, de cueillir des fleurs et de courir après les papillons. Au contraire, il veilla sur la chèvre, prenant soin qu'elle mangeât son content et gambadât à son plaisir. Lorsqu'arriva le soir et qu'il fallut revenir à la maison, il lui dit comme il lui avait dit la veille :

— Allons, Lisette ! il faut rentrer. T'es-tu bien amusée ? As-tu bien mangé ? Es-tu ronde ?

— J'ai, répondit la chèvre, des broutons plein mes escarpillons, des escarpillons plein mes broutons, des laitissons plein mes cornes et des bruyères plein mes pattes.

Ils se mirent en route, pourtant, et arrivèrent à la maison ou le père les attendait.

— Eh bien, Lisette, demanda-t-il, es-tu ronde ?

— Je suis plate comme une latte, répondit la chèvre.

— Malheureux enfant ! reprit le père, tu t'es amusé au lieu de faire manger Lisette.

Et, prenant sa hache, il le tua, comme il l'avait promis.

Le lendemain, le père dit au deuxième de ses fils :

— Tu vas mener Lisette au bois, et si le soir elle n'a pas mangé à sa faim, je te tuerai.

Or, quand le soir arriva et que la chèvre revint à la maison avec le petit garçon, elle répondit au père qui lui demandait : « Es-tu ronde, Lisette? » :

— Je suis plate comme une latte.

Le père, alors, fit encore comme il l'avait promis, il prit sa hache et tua l'enfant.

Et pour aller au bref, il tua ainsi, successivement, ses deux autres fils qui allèrent, l'un après l'autre, mener la chèvre au bois, Lisette ayant encore fait, les deux soirs qui suivirent, la même réponse.

Le père se dit alors :

— J'ai tué mes quatre garçons, c'est donc moi qui dois conduire Lisette au bois.

Il partit avec elle, de grand matin, la laissa tout le long du jour manger à sa faim, gambader à son plaisir et, lorsqu'arriva le soir, il lui demanda :

— Eh bien, Lisette, es-tu ronde?

— Je suis plate comme une latte!

Que faire? La chèvre avait bien mangé et cependant elle répondait encore la même chose! Alors, pour se punir d'avoir si vite tué ses quatre fils, sans même chercher à savoir si Lisette n'avait pas menti, il prit sa hache et se tua.

* * *

Lisette revint donc seule à la maison où elle fut maîtresse à partir de ce moment et, quelque temps après, elle eut des chevreaux. Un jour, ayant besoin d'aller à la ville voisine chercher des provisions, elle dit à ses biquets :

— Je suis obligée d'aller à la ville, mais, surtout, méfiez-vous du loup. Si vous entendez frapper à la porte vous crierez : « Patte blanche au trou, merette, » et si vous voyez une patte blanche au trou vous ouvrirez; si c'est une patte noire, gardez vous bien d'ouvrir.

Bon! voilà la chèvre partie. Or le loup, qui l'avait vu se mettre en route, attendit quelques instants, puis, quand il la supposa assez éloignée, il courut à la maison et frappa à la porte :

— Toc! toc! Ouvrez, c'est moi, dit-il, imitant la chèvre et d'une voix qu'il essaya de rendre aussi douce que possible.

— Patte blanche au trou, merette, crièrent ensemble les chevreaux.

Sans se méfier, le loup passa sa patte dans le trou, mais comme elle était noire, l'un des chevreaux prit une hache et l'abattit. Hurlant de douleur, le loup se sauva et courut trouver une vieille rebouteuse qui demeurait de l'autre côté de la forêt. En geignant, en pleurant plus fort que jamais, il lui montra son moignon, racontant qu'il s'était laissé prendre au piège et qu'il n'avait pu s'échapper qu'en sacrifiant tout le bout de sa patte. La rebouteuse le crut, le pansa et enveloppa sa blessure d'un beau linge bien blanc, bien blanc. Le loup eut alors une idée.

— Voilà, pensa-t-il, que j'ai une jolie patte blanche comme la chèvre, je vais revenir trouver les chevreaux et, cette fois, ils seront bien fins s'ils me reconnaissent!

Il revient donc à la maison, malgré sa douleur, arrive et frappe à la porte :

— Toc! toc! Ouvrez, c'est moi, dit-il encore, imitant la chèvre, et d'une voix qu'il essaya de rendre aussi douce que possible.

— Patte blanche au trou, merette, crièrent ensemble les chevreaux.

Cette fois, ayant passé par le trou le linge blanc qui enveloppait le bout de sa patte coupée, les biquets crurent que c'était leur mère et ouvrirent sans défiance. Le loup entra, se jeta sur eux et les mangea l'un après l'autre.

Un moment après arrivait la chèvre. Trouvant la gueule du loup rouge de sang et ne voyant pas ses chevreaux qui avaient l'habitude de gambader autour d'elle, pour manifester leur joie, quand elle revenait de voyage, elle devina bien que le

loup les avait mangés. Mais, dissimulant sa douleur, elle fit aussi bonne contenance qu'elle put, même elle prit un visage gracieux.

— Ah! vous voilà donc, voisin! Quel bon vent vous amène?

— J'étais en promenade et, passant devant chez vous, je me suis dit : Si j'entrais voir comment se porte ma bonne voisine la chèvre!

— Ça, c'est une bonne idée et vous avez d'autant mieux fait de venir que, justement, je rapporte de la ville une bonne galette, et, si je ne vous avais trouvé, j'allais vous envoyer chercher pour que nous la mangions ensemble.

Le loup, entendant ces bonnes paroles, passa la langue sur son museau, tout en pensant :

— Quel bon dessert je vais avoir!

— En attendant que je la fasse réchauffer, reprit la chèvre, et que je mette le couvert, voulez-vous, voisin loup, vous reposer un brin si, toutefois, la promenade vous a fatigué?

— Oh! volontiers, voisine chèvre.

— Eh bien! tenez, là, au fond de la chambre; vous voyez ces herbes fraîches et tendres, c'est mon lit : il est doux et moelleux. Avancez-vous en disant : un pas, deux pas, trois pas, et, houp! sautez!

Le loup s'avança donc, il compta : un pas, deux pas, trois pas, et, houp! il sauta; mais il tomba dans un puits profond, dont l'orifice était caché par ces herbes fraîches et tendres qu'il avait prises pour le lit de la chèvre, et il s'y noya.

Deux épisodes absolument distincts paraissent ici avoir été soudés ensemble pour ne faire qu'un seul et même récit. De la première partie nous rapprocherons le conte lorrain : *La Chèvre.*

Un petit garçon, le matin, va la conduire au bois, elle mange à sa faim, répond qu'elle est rassasiée :

Je suis soule et moule,
J'ai assez de lait dans ma toule.

Mais arrivée à la maison, elle dit tout le contraire au père qui l'interroge, absolument comme dans la version ardennaise :

Je ne suis ni soule ni moule.
Je n'ai point de lait dans ma toule.

L'homme, d'un coup de hache, abat la tête de son enfant. Puis il se décide lui-même à mener la chèvre au bois et quand il lui demande : « Biquette, as-tu assez mangé? » la chèvre, parce qu'elle n'est « ni soule, ni moule, » se jette sur lui, le tue et devient ainsi maîtresse du logis.

Dans un conte russe, la *Chèvre écorchée*, la chèvre répond au grand-père qui lui demande : « Ma chevrette chérie, ma chevrette aimée, qu'as-tu bu, qu'as-tu mangé? » : — « Grand-père, je n'ai ni bu ni mangé; seulement, en courant par le pont, j'ai attrapé une petite feuille d'érable; seulement, en courant par la digue, j'ai lapé une petite goutte d'eau; c'est tout ce que j'ai bu, tout ce que j'ai mangé! » Et le grand-père tue successivement ses trois fils qui n'ont pas fait manger la chèvre. Le quatrième jour, il mène à la pâture la chèvre qui, le soir, lui fait la même réponse. Furieux il va chez le forgeron où il aiguise son couteau et revient à la chèvre qu'il écorche : mais le couteau se casse. Il court de nouveau chez le forgeron. Or, pendant ce temps, la chèvre s'échappe et se réfugie chez la renarde qu'elle chasse de sa chaumière pour s'y installer en maîtresse.

Nous avons aussi recueilli à Francheval une autre version de ce conte : *La Chèvre et le Loup.* Mais nous ne la relaterons pas ici, car elle ne nous semble avoir rien d'ardennais. C'est en effet la reproduction exacte de l'affabulation tirée des images d'Epinal que nous donne le conte reproduit par M. Rolland dans sa : *Faune populaire de la France.* La brebis fait tant et si bien que le loup tombe dans le feu où il devient aussi noir, aussi grillé qu'un boudin.

La version de ce conte a de nombreux similaires. Voir, par exemple : *La Chèvre et ses Cabris*, conte du bas Limousin; *La Bique et ses Petits*, conte lorrain, de la collection Cosquin; *La Chèvre qui fait montrer patte blanche au loup*, conte du pays messin, etc., etc.

Dans un conte russe, même ruse du loup qui, contrefaisant sa voix, parvient à entrer dans la cabane et mange les biquets. La chèvre arrive et médite sa vengeance. Elle engage le loup à venir se promener avec elle dans la forêt et ils arrivent ensemble près d'un fossé dans lequel des paysans

ont fait cuire du gruau. Le feu n'est pas encore éteint. « Je parie, dit la chèvre au loup, que d'un saut tu ne franchiras pas le fossé. » Piqué au vif, le loup bondit et tombe dans le feu. Alors son ventre s'ouvre, les biquets en sortent et vont retrouver leur mère. M. de Gubernatis explique ainsi ce conte dans sa *Mythologie zoologique* : La chèvre et ses petits représentent le soleil et ses rayons, sortant radieux des nuages ou de la nuit, quand arrive le matin, de même que les biquets sortent du ventre du loup.

Il serait d'ailleurs trop long de rapporter par le menu les ruses diverses que, dans les contes traditionnels de tous les pays, emploie le loup pour pénétrer dans la cabane où se cachent les biquets. Tantôt il trouve sa voix trop grosse et va se faire fabriquer une petite langue bien fine chez le forgeron, comme par exemple dans un conte russe recueilli par M. Hins, de l'Athénée de Charleroi; tantôt, comme dans notre conte ardennais, il met à profit les linges qui enveloppent sa blessure pour montrer patte blanche ; mais le dénouement est toujours le même, le loup meurt brûlé. Or, dans ce mythe, nous dit M. de Gubernatis, il faut voir évidemment la nuit qui est brûlée par l'aurore matinale, de même que l'hiver est brûlé par le printemps.

On peut rappeler, à ce propos, la curieuse version du *Petit Chaperon rouge* allemand, d'après la version de Grimm. Petit Chaperon rouge et la grand'mère sont rendus à la vie par l'intervention d'un chasseur qui, surprenant le loup endormi, lui ouvre avec précaution le ventre et en retire les victimes englouties.

Comme d'après l'interprétation mythique le loup représente l'obscurité, l'hiver — il signifie également en maintes circonstances le soleil radieux — et que le Petit chaperon rouge personnifie l'aurore allant rejoindre sa grand'mère, c'est-à-dire les vieilles aurores, ce retour à la lumière est bien en conformité avec la donnée mythologique de la résurrection de l'aurore.

Ajoutons qu'à peine sorti de sa prison, Petit Chaperon rouge s'empresse d'aller chercher des pierres pour en remplir, en sa place et en la place de la grand'mère, le ventre du loup. Voir surtout pour les explications des contes traditionnels par le soleil, la lune, les étoiles et, en un mot, les phénomènes météorologiques : Gubernatis : *Zoologie mythologique et Mythologie des plantes;* Hyacinthe Husson : *La Chaine traditionnelle;* Lefebvre : *Introduction aux contes de Perrault*. Il nous semble, et nous ne donnons notre avis qu'en toute humilité, que ces explications ingénieuses, savantes, sont bien souvent forcées et ingénieusement subtiles.

Un conte de Grimm, *la Table, l'Ane et le Bâton merveilleux*, commence absolument comme les contes ardennais, lorrain et russe.

Un tailleur a trois fils et une chèvre, et chacun des fils, à tour de rôle, va garder la chèvre au bois. Or, le soir, le garçon lui demande : « La bique, es-tu repue? » Elle répond :

Je suis bourrée,
Rassasiée,
Bée! bée!

Mais, lorsqu'elle rentre, elle répond au père :

Comment aurais-je pu manger?
Sur les tombeaux je n'ai fait que sauter
Sans voir un brin d'herbe à brouter.
Bée! bée!

Et, à trois reprises différentes, elle fait la même réponse au père qui ne tue pas ses fils, mais les rosse affreusement et les chasse de la maison. Il va faire, à son tour, paître la chèvre qui se plaint également de n'avoir pu manger. Plus furieux, alors, il savonne la tête de la chèvre, prend son rasoir, la rase nue comme la main et lui administre, avec son fouet, une telle cinglée, que la chèvre s'enfuit faisant des bons prodigieux. Plus tard, elle meurt d'une piqure d'abeille.

Mais, qu'étaient devenus les trois fils? Ici le conte allemand prend une route nouvelle et nous aboutissons à cette légende si connue de la serviette, ou de la table qui se couvre, au commandement, de mets délicats, de l'âne qui ch... des pièces d'or, du gourdin qui rosse ceux que l'on veut bâtonner.

Cette affabulation se retrouve dans tous les pays de France, mais nous ne l'avions vue nulle part soudée comme dans le conte allemand : *Les Aventures de la Chèvre*. Ces trois dons sont ordinairement faits par une fée bienfaisante à de pauvres gens qu'elle veut tirer de peine, à moins que les héros du conte ne soient parvenus jusqu'à saint Pierre en grimpant sur un arbre gigantesque provenant assez souvent d'un haricot semé en terre.

C'est notamment, la version de trois contes ardennais : *Le Haricot planté au coin du feu*, recueilli à Saint-Menges, par M. Lefebvre, instituteur; *La Serviette, l'Ane et le Bâton*, recueilli à Pauvres, et *Pipette*, recueilli à Francheval par Mlle Jacquemart, institutrice. Mais comme ces versions ne nous offrent aucun détail caractéristique, il nous aura suffi de les signaler sans insister davantage.

Pour ces contes nous indiquerons les quelques similaires suivants : dans les contes de la Lorraine de Cosquin (voir aussi les gloses sur ces contes) : *Tapalapantan, Jean de la Noix, le Pois*

de Rome; dans les contes de la Grande-Bretagne (Loys Bruyères) : *La Table, l'Ane et le Bâton, Jack le tueur de géants, les Trois Soldats.*

Dans les contes des provinces de France (recueil Sébillot et Gaidoz), *Le Bonhomme Maugréant;* un conte slave : *Le Bâton enchanté;* un conte tchèque : *La Table, la Musette et le Sac* (recueil Léger) ; un conte allemand : *Les Trois Dons de l'Ermite.*

Dans les contes de la Haute-Bretagne, recueillis par Sébillot : *La Fève*, et enfin, pour ne pas allonger la liste, un conte corse (collection Ortoli) : *Bastuncedu diridu* (petit bâton, arrête-toi).

Voir sur le rôle mythique du bâton, dans la *Mythologie des plantes*, une curieuse étude de M. de Gubernatis, t. I. p. 47-63. « Le bâton, écrit le savant professeur de Florence, représentait le propriétaire, car dans l'Inde il *suffit du croisement de deux bâtons pour défendre l'entrée d'une maison qui n'a pas de porte.* Il est alors possible que la superstition populaire ait attribué à ce bâton un pouvoir magique. Ainsi, dans un grand nombre de contes européens, un bâton merveilleux frappe de lui-même tous ceux qui se trouvent autour du héros : celui qui le possède n'a qu'à lui commander de frapper sans faire lui-même le moindre mouvement. Et là encore, ce bâton prodigieux est un symbole évident de la foudre. Le Dieu qui la lance reste impassible, la foudre parcourt l'espace, frappe tout ce qu'elle rencontre et retrouve les trésors perdus. Ainsi le jeune héros reprend par la vertu du bâton punisseur tous les biens qu'on lui a volés... »

De cette note de M. Gubernatis, il est curieux de rapprocher ce que nous apprend M. Babeau dans son volume : *Le Village sous l'ancien régime.* « On trouve au seizième siècle un système plus sommaire mais moins usité pour faire payer la taille. A Brienon, une certaine taille, après avoir été répartie par les habitants que désignait la communauté, était marquée à la craie sur les portes de chaque maison. Deux traits signifiaient deux sous, trois traits trois sous, et ainsi de suite. Lorsqu'au bout de huit jours la somme n'était pas payée, un sergent *venait démonter la porte, la mettait en travers et, si l'on y touchait avant d'être acquitté, on pouvait être frappé d'une amende.* »

Dans la mythologie antique, dit Loys Bruyères, la nappe toujours couverte de mets était figurée par la corne de la chèvre Amalthée, devenue la corne d'abondance d'où sortaient, sans l'épuiser, les fleurs et les fruits. Cette nappe, cette corne d'abondance ont pour parallèle dans les *Védas*, la vache, symbole de la fertilité, et elle-même, au point de vue mythique, n'est autre chose que le nuage qui, laissant échapper la pluie de ses flancs, fait sortir de la terre toutes ses richesses.

CHAPITRE III

Aventures merveilleuses

LA BREBIS FÉE

Il y avait une fois un pauvre vieillard qui s'appelait le père Nicolas. Il vivait au fond d'un bois, dans une cabane, avec sa femme, la mère Jeanne, aussi vieille que lui. Ils avaient cinq fils nommés Lucas, Charlot, Simon, Joseph et Paulin. Ils ne gagnaient leur vie qu'à grand'peine et, fort souvent, trop souvent même, le pain manquait à la maison. Ils étaient tous bûcherons.

Un soir que Lucas revenait de la forêt où il avait passé tout le jour à couper du bois, il entendit des cris, des gémissements plaintifs, semblables à ceux que pousserait un tout petit enfant. Vite, il courut au buisson d'où partaient ces cris et vit une brebis blanche, jolie, mignonne à ravir et qui bêlait si tristement qu'elle aurait attendri des pierres. Il la caressa, la flatta de la main, lui parla d'une voix si douce, que la brebis le suivit. Et il la mena jusqu'à la cabane où il demeurait avec ses parents.

— Hélas ! mon pauvre fieu, lui dit la mère dès qu'il eut passé la porte avec sa brebis, voilà que tu nous ramènes une bouche de plus ! Où prendrons-nous de quoi la nourrir ? Nous n'avons plus une croûte de pain à la maison !

— Oh ! justement, ça tombe bien, la mère ! Voyez la belle brebis ! Nous allons la tuer et nous régaler avec sa bonne viande, sans compter que nous vendrons la peau pour acheter du pain.

— Tout cela, fieu, serait chose bonne à faire si la brebis était à nous, mais vois-tu que son maître vienne nous la réclamer ? Nous n'avons donc pas le droit de la vendre, ni de la tuer. Gardons-la. Aussi bien, j'y songe, elle ne nous coûtera pas gros à nourrir, puisque le jour elle pourra, tout à son aise, brouter dans les bois. Pour la nuit, nous lui ferons une petite place près de nous et elle nous réchauffera.

La brebis ne fut donc ni vendue, ni tuée et, dès ce jour, elle fit partie de la famille. Tout le monde l'aima tant elle était caressante. C'est à qui, lorsque c'était possible, lui donnerait un morceau de son pain et pour la régaler, le dimanche, une poignée de sel quand le bois s'était bien détaillé à la ville voisine.

* * *

Mais un jour, voilà que devant la cabane du père Nicolas passa un monsieur très riche qui se promenait dans le bois. Il entra pour se reposer et, voyant cette brebis si proprette, si gentillette, il voulut l'acheter. Mais le père Nicolas, la mère Jeanne et ses cinq enfants refusèrent de la vendre, quoique le monsieur offrit une bourse toute pleine d'or.

— Non, monsieur, dit la mère Jeanne, nous ne vendrons pas notre chère brebis ; d'abord elle ne nous appartient pas et puis nous l'aimons trop pour nous en séparer. Nous sommes pauvres, c'est vrai, eh bien ! nous travaillerons encore davantage, si c'est nécessaire, pour lui donner son content et qu'elle ait toujours sa part comme nous.

Le monsieur, s'étant reposé, sortit de la cabane sans avoir pu acheter la brebis. Mais les années avaient succédé aux années, la brebis était devenue vieille, personne ne l'avait réclamée et la misère se faisait de plus en plus sentir dans la cabane, si bien qu'un jour, l'aîné des fils du père Nicolas et de la mère Jeanne dit :

— Voilà notre pauvre brebis devenue bien vieille et sans doute qu'elle ne tardera pas à mourir. Ne serait-il pas juste, alors, que sa mort nous profitât, à nous qui l'avons toujours si bien soignée, à nous qui, jamais, ne l'avons laissé manquer de rien ? Certes, la tuer sera pour nous un grand crève-cœur, mais que voulez-vous ? La misère parle plus haut que la pitié et d'ailleurs, si d'ici à quelques jours, comme c'est probable, la brebis meurt, à quoi nous aura-t-elle servi et quelle aura été la récompense de notre bonne action ?

— Non ! non ! firent ensemble le père, la mère et les quatre frères ; non ! mille fois non ! nous n'égorgerons pas notre brebis ! Elle a toujours vécu au milieu de nous, souvent nous avons été plus pauvres qu'aujourd'hui et nous avons pu, quand même, traverser les mauvais jours, nous les traverserons bien une autre fois, et puis, tuer la brebis nous porterait malheur.

La brebis fut donc encore épargnée, et tout le monde s'en réjouit dans la cabane, même celui qui avait demandé sa mort, car il l'aimait autant que les autres, mais le désespoir seul l'avait mal conseillé. Il faut vous dire, aussi, qu'ils s'imaginaient qu'un jour ou l'autre ils n'auraient pas à se repentir d'avoir si bien choyé cette pauvre bête que leur avait ramenée Lucas.

* * *

Un soir d'hiver, il faisait un temps épouvantable et le tonnerre grondait en même temps que la grêle tombait avec la pluie. Il sembla au père Nicolas, à la mère Jeanne et aux cinq frères serrés les uns contre les autres dans la cabane pour se réchauffer, car ils n'avaient pas de feu, que, du dehors, on appelait au secours. Et tous, ils sortirent de la cabane ; mais à peine avaient-ils fait quelques pas dans le bois, qu'ils se heurtèrent à une pauvre vieille femme à peine vêtue de haillons, toute mouillée et étendue par terre, n'ayant plus la force de mettre un pied devant l'autre pour continuer sa route. Ils la relevèrent et rentrèrent avec elle.

— Ma foi, la vieille, dit la mère Jeanne, nous ne sommes pas assez riches pour nous chauffer et c'est un luxe dont il faut bien que nous nous passions, mais nous ne serions pas des chrétiens si nous laissions mourir de froid une pauvre vieille comme vous.

Et elle mit dans la cheminée les dernières bûches tenues en réserve pour être

vendues le lendemain à la ville voisine. Peu après, les bûches flambaient et tous ils se ragaillardirent à la bonne chaleur du feu. Puis quand la vieille se fut bien chauffée :

— Merci, mes bons amis, dit-elle, sans vous je serais morte de froid ; mais allez-vous, maintenant, me laisser mourir de faim ?

Que faire ? On avait tout mangé à souper et l'armoire aux provisions était vide. Le père Nicolas regarda la mère Jeanne, la mère Jeanne regarda le père Nicolas et, sans doute, ils se comprirent, car le père Nicolas, parlant le premier, dit à la mère Jeanne :

— Que veux-tu, femme, il faut bien se résigner ! Pour nous, tu le sais, nous ne l'aurions jamais fait, mais pouvons-nous laisser mourir de faim cette pauvre vieille que le bon Dieu nous envoie ? Vas donc tuer la brebis !

— Non ! non ! répondit la mère Jeanne, pleurant toutes les larmes de son corps, vas-y toi-même, jamais je n'aurai ce courage.

— C'est donc moi qui irai, reprit le père Nicolas pleurant, au moins, tout aussi fort que sa femme.

Alors, avec sa hache il se dirigea, sur la pointe des pieds, vers le petit coin où dormait la brebis. Toujours pleurant, toujours sanglotant, il la prit bien doucement, bien doucement pour ne pas la réveiller et, au moment où levant la hache il allait lui couper le cou, quelle ne fut pas sa surprise de voir qu'à la place de la brebis qu'il croyait tenir par les pattes, il tenait par le bras une jeune femme, belle comme le jour, toute couverte de diamants, parée d'une robe plus riche qu'on ne pourrait l'imaginer et lui tendant une grande corbeille pleine de gâteaux, de plats appétissants et tout chauds, entre lesquels était une bourse pleine d'or :

— Ne vous étonnez pas, mes bons amis, leur dit cette femme aussi belle que le jour, et voyez comme on a raison de penser qu'un bienfait n'est jamais perdu. Je n'ai jamais été une véritable brebis, je suis la fée Virtuose qui avait pris cette forme pour mettre votre bon cœur à l'épreuve, et, autant vous avez été malheureux jusqu'alors, autant à cette heure vous allez être heureux. Prenez d'abord tout ce qu'il y a dans ce panier, mangez à votre aise, puis prenez pour vous, père Nicolas, et pour vous, mère Jeanne, cette bourse qui vous dispensera de travailler jusqu'à la fin de vos jours.

Et appelant alors, l'un après l'autre, Lucas, Charlot, Simon, Joseph et Paulin, elle leur donna, à chacun, une bourse toute pleine d'or et disparut, non sans avoir touché de sa baguette la pauvre cabane qui se changea aussitôt en un palais superbe où le père Nicolas, la mère Jeanne et ses cinq fils vécurent riches, heureux et contents.

Nous a été conté par un élève de l'école de M. Vatin, à la Richolle. — Voir dans les *Contes des Paysans et des Pêcheurs*, de Sébillot : *La Chèvre blanche ;* Porchat : *Contes merveilleux ;* etc.

LE CHIEN D'OR

Il y avait une fois un marchand de toile dont la fille était la plus belle qu'on eut su voir. Un jour il partit pour faire une longue tournée et lorsque, ayant vendu toute sa provision de toile, il eut gagné beaucoup d'argent, il se mit en route pour revenir chez lui. Mais il se perdit, la nuit, au beau milieu d'une forêt. A tout hasard, il marcha tout droit pendant deux grandes heures, pensant bien qu'il finirait par aboutir quelque part, quand, tout à coup, il lui sembla voir au loin, au loin, une

lumière. Il se dirigea vers elle et arriva devant un château magnifique, dont toutes les fenêtres étaient brillamment éclairées. « Toc ! toc ! » à la porte. Mais personne n'ayant répondu, il se dit : « Entrons tout de même, nous verrons bien une fois dedans. » Et il entra après avoir attaché son cheval dans une écurie attenant au château et dont les râteliers et les mangeoires étaient garnis de foin et d'avoine. Dans la première salle où il pénétra, il vit, sur une table où rien ne manquait, ni viandes, ni fruits, ni vins, un couvert mis et qui semblait l'attendre. « Mangeons donc, dit-il, nous serons toujours à temps de savoir, plus tard, qui m'offre ce repas. » Il s'assit, mangea et but comme jamais il n'avait mangé et bu de sa vie ; puis, sentant venir le sommeil, il se dit encore : « Allons dans la chambre à côté, ce serait bien le diable si je n'y trouvais pas un lit pour y dormir tout à mon aise. » Etant alors entré dans cette chambre, il vit, bien à point, un lit comme jamais il n'avait vu de lit de sa vie. Il se déshabilla, se coucha et s'endormit d'un profond sommeil.

Mais au milieu de la nuit il lui sembla qu'on l'appelait.

— Marchand de toile ? Marchand de toile ?

— Qui m'appelle ?

— Moi, le chien d'or qui dormais sous le lit.

— Chien d'or, que veux-tu de moi ?

— J'ai fait le serment, au nom de ma table, que celui qui mangerait à ma table me donnerait sa fille en mariage, ou qu'il mourrait.

Comme bien l'on pense, le marchand ne put reprendre son sommeil. Il se leva donc dès que pointa le jour, se remit en route et, arrivé chez lui, il conta l'aventure à sa fille.

— Moi ! dit la fille, épouser un chien d'or ! Jamais !

— Mais cependant, répondit le père, si tu ne l'épouses pas, je mourrai.

— Voilà ! reprit la fille, j'ai une idée. Allez trouver la fille du marchand de pelles à four ; ce sont de pauvres gens qui ont à peine de quoi vivre et, sans doute, qu'elle acceptera de se rendre au château pour y épouser le chien d'or.

Ce qui fut dit fut fait. La fille du marchand de pelles à four ayant dit : « Oui, » alla au château où le chien d'or l'accueillit somptueusement, lui manifestant toute la joie qu'il avait de la voir et d'en faire sa femme un jour. Elle fut donc bien traitée et vivait heureuse dans ce château où rien ne lui manquait, quand, un matin, le chien d'or lui dit :

— Voulez-vous venir vous promener avec moi dans la forêt ?

— Je veux bien, chien d'or.

Et ils partirent ensemble. Mais voilà qu'ayant aperçu de beaux hêtres, elle ne put s'empêcher de s'écrier :

— Oh ! les beaux hêtres ! Si papa était là, qu'il serait content de les voir.

— Et pourquoi ?

— Pourquoi, chien d'or ? Parce que papa est marchand de pelles à four.

— Eh bien ! retournez vite dans votre pays et faites savoir au marchand de toile que s'il ne m'envoie pas sa fille dans deux jours, il mourra !

— Moi, dit encore la fille du marchand de toile lorsque la commission lui eut été faite, épouser un chien d'or ! Jamais !

— Mais cependant, répondit le père, si tu ne l'épouses pas, je mourrai !

— Voilà, répondit la fille, j'ai une idée. Allez trouver la fille du vacher ; ce sont de pauvres gens qui ont de la peine à vivre et, sans doute, qu'elle acceptera de se rendre au château pour y épouser le chien d'or.

Ce qui fut dit fut fait et on lui donna même une forte somme d'argent pour la décider. La fille du vacher alla donc au château où le chien d'or l'accueillit somptueusement en lui manifestant toute la joie qu'il avait de la voir et d'en faire sa femme un jour. Elle fut donc bien traitée et vivait heureuse dans le château où rien ne lui manquait quand, un matin, le chien d'or lui dit :

— Voulez-vous venir vous promener avec moi dans la prairie ?

— Je veux bien, chien d'or.

Et ils partirent ensemble ; mais voilà qu'ayant aperçu de belles vaches, elle ne put s'empêcher de s'écrier :

— Oh ! les belles vaches ! Si papa était là, qu'il serait donc content de les voir !

— Et pourquoi ?

— Pourquoi, chien d'or ? Parce que papa est vacher.

— Eh bien ! retournez vite dans votre pays et faites savoir au marchand de toile que, s'il ne m'envoie pas sa fille dans deux jours, il mourra !

La fille du marchand de toile, cette fois, fut obligée d'aller au château où le chien d'or la reçut aussi somptueusement qu'il avait reçu la fille du marchand de pelles à four et la fille du vacher.

Un matin, le chien d'or lui dit :

— Voulez-vous venir vous promener avec moi dans la forêt ?

— Je veux bien, chien d'or.

Et ils partirent ensemble ; mais tout le temps que dura la promenade elle ne desserra pas les lèvres.

Le lendemain, le chien d'or lui dit encore :

— Voulez-vous venir vous promener avec moi dans la forêt ?

— Je veux bien, chien d'or.

Et ils partirent ensemble ; mais, pas plus que la veille, elle ne prononça une parole. Le troisième matin, le chien d'or lui dit encore une fois :

— Voulez-vous que je vous montre la chambre la plus riche de mon château ?

— Je veux bien, chien d'or.

Et il la mena dans une chambre toute remplie de belles pièces de toile.

— Oh ! les belles pièces de toile, s'écria-t-elle ; si papa était là, qu'il serait donc content de les voir !

— Et pourquoi ?

— Pourquoi, chien d'or ? Parce que papa est marchand de toile.

— Ah ! c'est bien toi que je cherchais ! reprit le chien d'or.

— Fille de Dieu, fille de roi !
Coucherai-je ce soir avec toi ?

— Non, pas encore, chien d'or, répondit la fille du marchand de toile, ce soir tu coucheras à côté de moi.

Et chaque matin, quand il s'éveillait, le chien d'or demandait à sa fiancée :

— Fille de Dieu, fille de roi !
Coucherai-je ce soir avec toi ?

— Non, répondait-elle toujours, pas encore, ce soir tu coucheras à côté de moi.

Enfin, un jour, il lui dit :

— Fille de Dieu, fille de roi !
Coucherai-je ce soir avec toi ?

— Je le veux bien, chien d'or, répondit la fille du marchand de toile, tu coucheras ce soir avec moi.

Mais à peine avait-elle prononcé ces paroles que le chien d'or se changeait en un jeune prince beau comme le jour et vêtu d'un costume d'une richesse inimaginable. Ils se marièrent le jour même et les noces furent les plus somptueuses qu'on eût jamais vues dans tout le pays.

Nous avons recueilli à Pauvres même, où le *Chien d'or* nous a été conté, une variante de ce conte. Un père a deux filles. Revenant de voyage, il porte à l'une une robe plus éclatante que le jour, et à l'autre une rose. Mais en cueillant la rose en plein hivér, une « bête » qui était sous le rosier lui a dit : « Au nom de ma rose, ta fille devra m'épouser ou tu mourras. » La fille obéissante va rejoindre la « bête » qui chaque matin lui demande :

Fille de Dieu, fille du roi,
Coucherai-je ce soir avec toi ?

La fille répond toujours non ; mais un beau jour elle consent à coucher avec la bête qui, tout aussitôt, se change en un beau seigneur revêtu d'habits les plus riches qu'on sût voir.

Voir dans les *Contes lorrains* de Cosquin : *Le Loup blanc ; Bichaudelle ;* un conte piémontais, dans Gubernatis : *Mythologie zoologique*, t. II, p. 38.

Les hommes contrefaits qui redeviennent les plus beaux du monde, les animaux plus ou moins hideux qui reprennent leur forme primitive d'homme et surtout de princes aussi jeunes que riches et puissants, sont nombreux dans les contes. Au nombre des plus populaires, nous citerons : *La Belle et la Bête*, de Mme de Beaumont, et *Riquet à la Houppe*, l'un des récits les plus médiocres de Perrault, dont M. Gaston Paris croit avoir retrouvé les origines dans une légende indienne du Kandjour.

A signaler, entr'autres similaires pris pour exemple : *Les trois Baisers de Léonhart*, dans Saintine : *Mythologie du Rhin ;* un conte allemand : *La Branche de noyer*, où la beauté et la bonté, rompant l'enchantement, métamorphosent une bête en un beau prince qui épouse l'héroïne.

Le *Crapaud*, dans les *Contes de la Grande-Bretagne* recueillis par Loys Bruyères. Une jeune fille va chercher de l'eau, mais le puits est desséché. Toute triste, elle s'assoit en pleurant sur la margelle quand, tout à coup, un crapaud sortant du puits lui demande ce qui la chagrine : « — Le puits est à sec et je veux de l'eau. — Eh bien ! sois ma femme et tu auras de l'eau en abondance. » Étourdiment, la jeune fille dit oui, remplit sa cruche et revient à la maison sans plus songer à son aventure. Mais le crapaud lui rappelle sa promesse :

Ouvre ta porte, ma mie, mon cœur,
Ouvre ta porte, mon véritable amour ;
Souviens-toi de la promesse que tu m'as faite
Là-bas, dans la prairie, quand nous nous sommes rencontrés.

La jeune fille se décide à mettre le crapaud dans son lit ; la hideuse bête lui dit alors :

Maintenant, prends ma hache, mon cœur, ma mie,
Et coupe-moi la tête, mon amour.

La fille lui coupa la tête, et, aussitôt, se dresse le plus joli petit prince qu'il fût possible de voir. Ils se marièrent et, comme dans tous les contes, vécurent heureux, contents, et eurent beaucoup d'enfants.

Voir aussi, dans le même recueil : *Le Pigeon blanc comme lait*.

Un conte de Grimm : *Le Prince Crapaud*. La prière du crapaud est, à peu près, la même : *Ma gentille, ma gentille, souviens-toi du gage que tu m'as donné près du puits, mon amour*.

Un conte russe (collection Ralstonn) : *Le Serpent des eaux*. Pendant qu'une jeune fille se baigne, un serpent se glisse dans sa chemise qu'elle a laissée sur la berge. Quand elle veut la reprendre, pour s'habiller, le serpent lui dit : « — Tu ne l'auras que si tu veux te marier avec moi. — Soit ! j'accepte, » répond la jeune fille qui a besoin de sa chemise. Elle épouse le serpent qui l'entraîne au fond des eaux. Dans ce conte russe, la jeune fille demande au serpent, son mari, la permission d'aller voir sa mère et lui dit avant de le quitter : « — Si j'ai besoin de toi, comment t'appellerai-je ? — Tu appelleras : Joseph ! Joseph ! répond le serpent, et je viendrai. » La jeune fille confie ce secret à sa mère qui va sur le bord de l'étang, pendant que sa fille crie : Joseph ! Joseph ! Le serpent se montre aussitôt, mais la mère lui tranche la tête. Désolée d'avoir perdu son mari, la jeune femme dit à la petite fille qu'elle avait eue du serpent : « Change-toi en roitelet et prends ton vol ; » au petit garçon : « Change-toi en rossignol et prends ton vol ; » et, enfin, elle-même se change en coucou.

Un conte des Higlands, *La Veuve et ses Filles* (n° XV, collection Loys Bruyères) : une jeune fille coupe la tête à un cheval qui, tout aussitôt, se change en fils de roi. Même version dans un *Conte norwégien :* un cheval redevient roi dès qu'on lui a coupé la tête.

Marie Morewna (conte russe de la collection RALSTONN). Trois princesses épousent, l'une un aigle, l'autre un faucon, la troisième un corbeau, qui se changent en princes.

Dans un conte irlandais (collection L. BRUYÈRES) : *La Princesse grecque et le Jeune Jardinier*, un renard que l'on coupe en deux se change en prince. C'était le frère de la princesse grecque qu'une fée malfaisante avait changé en bête.

Dans un conte italien du *Pentamerone*, un serpent qu'une jeune fille consent à épouser se change en prince dès qu'il lui a été permis d'embrasser sa fiancée. Même conte dans les *Facétieuses Nuits*, de SATRAPAROLE, sauf que le serpent est remplacé par un porc. C'est l'histoire du *Prince Marcassin*, de Mme D'AULNOY, et de la *Princesse enchantée*, que nous dit une légende du Nord. Dans l'Inde, les serpents et les porcs sont remplacés par les éléphants et les lions.

Voir encore dans PORCHAT, *Contes merveilleux* : le *Bélier*, *Formose et Spiridine* ; dans ANDERSEN : *La petite Sirène* ; dans les *Contes de la Basse-Bretagne* (collection LUZEL) : le *Prince Serpent*, l'*Homme poulain*, le *Loup gris*, l'*Homme marmite*, l'*Homme crapaud* ; dans MARMIER : le *Pommelé*, conte anglais.

Dans les *Contes russes* de la collection SICHLER : la *Reine Grenouille*, la *Petite plume du faucon resplendissant*, la *Petite cane blanche*, le *Roi des eaux*, *Vassilissa l'enchanteresse*.

A propos de ces mythes, M. DE GUBERNATIS dit dans sa *Mythologie zoologique* :

« ... Nous avons déjà vu plusieurs fois qu'en faisant périr la forme monstrueuse que revêt le héros ou l'héroïne, on effectue sa délivrance. Les nuages pluvieux, les eaux qui sont les épouses de démons, tant que les monstres les gardent dans les ténèbres, deviennent les épouses radieuses des dieux quand elles sont délivrées. On en peut dire autant de l'aurore retenue captive par le monstre obscur ou humide de la nuit, ou de la saison printanière emprisonnée dans le triste royaume de l'hiver. Tant que l'une et l'autre sont au pouvoir du démon ténébreux, elles sont noires et monstrueuses et vivent dans le royaume infernal ; mais après leur délivrance, elles deviennent de belles filles ou des princesses d'un éclat éblouissant. »

Malgré ces explications subtiles du savant italien, nous préférons penser, avec M. Loys Bruyères, que ces mythes ne sont que le souvenir de ces fameuses doctrines de la métempsycose si chères aux anciens et aux peuples orientaux.

Voir aussi sur ce mythe d'hommes ou de femmes métamorphosés en bêtes, une étude de M. GIRARD DE RIALLE, à la suite d'une légende malgache : *Comment Adrianoro prit une femme venue du ciel*, » dans la *Revue des Traditions* (juin 1889).

LA PRINCESSE GRENOUILLE

Il y avait une fois un roi qui possédait un immense royaume et de grandes richesses. Il avait aussi trois fils et les aimait tous trois également. Un jour, les ayant réunis autour de lui, il leur dit :

— Mes enfants, je me fais vieux et mon royaume est trop étendu pour que je puisse, à cette heure, le gouverner comme je le voudrais. Aussi, ai-je pris un parti ; j'en donnerai le tiers à celui de vous qui me rapportera la plus belle pièce de toile.

C'est bien ! Voilà donc les trois frères partis, chacun de son côté, et le plus jeune, Constant, après avoir marché tout un jour, arrivait le soir dans une grande forêt. Il faisait nuit noire et il pleuvait à seaux. Très inquiet, ne sachant que faire il aperçut, par bonheur, une petite lumière qui brillait au loin. Il alla droit à elle et se trouva devant un grand château.

Il frappa :

— Toc ! toc ! à la porte.

Pas de réponse. Il frappa une seconde fois.

— Tu veux entrer, dit une voix, mais je ne t'ouvrirai que si tu me promets le mariage.

— Tu plaisantes, promettre le mariage à femme que je n'ai pas vue !

— A ton aise ! Reste donc dehors, à la pluie, si cela te paraît meilleur.

— Eh bien, laisse-moi entrer et je te promets de me marier avec toi.

Au même instant la porte s'ouvrit toute grande et Constant entra. Il ne vit personne, mais, dans la salle, était dressée une table chargée de viandes appétissantes, de

fruits et de vins. Comme il avait grand'faim et grand'soif, il s'attabla, mangea et but. A peine avait-il avalé la dernière bouchée qu'une toute petite grenouille sauta sur ses genoux.

— Constant, lui dit-elle, tu me parais tout soucieux, conte-moi tes peines, peut être pourrai-je venir à ton aide?

— Venir à mon aide, espèce de sale grenouille ! lui répondit Constant, veux-tu bien t'en aller, et plus vite que ça !

— Tu me parles bien brusquement, mon ami, oublies-tu que tu viens de me promettre le mariage. Ne suis-je donc pas ta fiancée?

— Voilà qui est fort ! Moi me marier avec une toute petite grenouille !

— Et pourquoi pas? Un jour tu seras très heureux de m'avoir prise pour femme, c'est moi qui te le dis. Sois donc plus confiant, et apprends-moi ce qui t'amène dans mon château.

— Après tout, reprit Constant, je peux bien te le dire, puisque ce n'est pas un secret, mais je ne serai pas plus avancé après qu'avant.

— Qu'en sais-tu?

— Sache donc que nous sommes trois frères, et que le roi notre père nous a dit : « Allez ! et celui de vous qui me rapportera la plus belle pièce de toile aura le tiers de mon royaume ! »

— N'est-ce que cela? Vas te coucher, mon pauvre Constant, dors tranquille et ne t'inquiète de rien. J'irai cette nuit même trouver ma marraine qui est fée, elle me dira ce que tu dois faire.

Et la petite grenouille partit en sautillant. Le lendemain, Constant, à son réveil, l'aperçut qui l'attendait postée sur le bois de son lit.

— Eh bien, grenouille?

— Eh bien, Constant, voici ! Ma marraine m'a remis une petite boîte et m'a dit : « Sois toujours bien sage, bien polie, donne cette boîte à ton fiancé, et qu'il la porte de suite, de suite, au roi son père. » Et pour que je fusse plus vite près de toi, elle m'a renvoyée dans un sabot attelé d'un chien et d'un chat, d'un rat et d'une souris.

— Merci, grenouille, donne-moi donc la boîte et à bientôt !

* * *

Lorsque Constant arriva chez le roi son père, il y trouva ses deux frères, et déjà chacun d'eux avait déroulé sa pièce de toile, aussi belle l'une que l'autre. Constant remit la boîte à son père qui l'ouvrit et en sortit une pièce de toile si longue, si longue, et en même temps si fine, si fine, si légère, si légère, qu'il n'y avait pas de poids assez minces pour la peser et qu'elle eût passé, fort à son aise, dans le trou de la plus mince aiguille qu'il fût possible de trouver. Le roi ne put s'empêcher de dire :

— Constant, tu as trouvé la plus belle pièce de toile, c'est donc à toi que je donne le premier tiers de mon royaume. Mais il s'agit maintenant de gagner le deuxième tiers et il appartiendra à qui de vous trois me rapportera le plus beau petit chien.

C'est bien ! Voilà encore une fois les trois frères partis, chacun de son côté, et Constant d'aller tout droit au château :

— Toc ! toc ! à la porte.

— C'est toi, Constant?

— C'est moi, grenouille.

— Entre donc.

Il entra et, comme la première fois, vit dressée une table chargée de viandes appétissantes, de fruits et de vins. Il s'attabla, mangea à sa faim qui était grande, but à sa soif qui était aussi grande, et à peine avait-il avalé la dernière bouchée que la petite grenouille sauta sur ses genoux.

— Eh bien! Constant, que dois-tu rapporter à ton père?

— Il nous a dit : « Celui de vous qui me rapportera le plus beau petit chien aura le deuxième tiers de mon royaume. »

— N'est-ce que cela? Vas te coucher, mon pauvre Constant, dors tranquille et ne t'inquiète de rien. Je vais cette nuit même aller trouver la fée, ma marraine, elle me dira ce que tu dois faire.

Et la petite grenouille partit en sautillant. Le lendemain, Constant, à son réveil, l'aperçut qui l'attendait postée sur le bois de son lit.

— Eh bien, grenouille?

— Eh bien, Constant, Voici! Ma marraine m'a remis une petite boîte et m'a dit : « Sois toujours bien sage, bien polie, donne cette boîte à ton fiancé et qu'il la porte de suite, de suite, au roi son père. » Et pour que je fusse plus vite près de toi, elle m'a renvoyée dans un sabot attelé d'un chien et d'un chat, d'un rat et d'une souris.

— Merci, grenouille, donne-moi donc la boîte et à bientôt!

* * *

Lorsque Constant arriva chez son père, il y trouva ses deux frères, et chacun d'eux avait rapporté un chien, aussi petit, aussi joli l'un que l'autre. Constant remit la boîte à son père qui l'ouvrit et en sortit un chien si petit, si petit, si mignon, si mignon qu'il eût été impossible d'en voir un plus fluet et plus gracieux. Le roi ne put s'empêcher de dire :

— Constant, tu m'as rapporté le plus joli petit chien, c'est donc à toi que je donne le deuxième tiers de mon royaume. Mais il s'agit maintenant de gagner le dernier tiers et il appartiendra à qui de vous trois me ramènera pour bru la plus belle princesse.

C'est bien! Voilà, pour la dernière fois, les trois frères partis, chacun de son côté, et Constant d'aller tout droit au château :

— Toc! toc! à la porte.

— C'est toi, Constant?

— C'est moi, grenouille!

— Entre donc!

Il entra et, comme les autres fois, vit dressée une table chargée de viandes appétissantes, de fruits et de vins. Il mangea à sa faim, but à sa soif, et, lorsqu'il eut avalé sa dernière bouchée, la petite grenouille sauta sur ses genoux.

— Mon pauvre Constant, tu me parais plus triste que de coutume. Ton père a donc demandé quelque chose de bien difficile à rapporter?

— Hélas! il nous a dit : « Celui de vous trois qui, pour bru, me ramènera la plus belle princesse, aura le dernier tiers de mon royaume. »

— Ça, c'est plus embarrassant, mais ne t'inquiètes pas, je vais cette nuit même

aller trouver la fée, ma marraine. Ne m'attends pas et reviens tout de suite chez ton père.

— C'est bon, grenouille, je ferai donc comme tu me le dis, je vais revenir chez mon père.

Et Constant, tout triste, tout désolé, la mort dans l'âme, sortit du château.

* * *

Mais la petite grenouille était allée chez la fée, sa marraine, qui lui dit, la voyant entrer :

— Je sais ce qui t'amène. Monte dans ton sabot attelé d'un chien et d'un chat, d'un rat et d'une souris, sois toujours bien sage, surtout bien polie pour ceux que tu rencontreras sur ta route, et laisse-moi faire.

La petite grenouille monta dans son sabot et partit comme le vent. Mais en route elle rencontra une grande rivière qu'il lui fallait traverser, et, sur le bord de cette rivière, des blanchisseuses battaient leur linge.

— Mon chien, mon chat, mon rat, ma souris, dit la petite grenouille, faites bien doucement en passant la rivière pour ne pas salir l'eau à ces braves femmes qui lavent.

Mais à peine avait-elle parlé que le sabot se changeait en carrosse le plus riche qui fût au monde, le chat, le chien, le rat, la souris en chevaux fringants, en même temps que la petite grenouille devenait une princesse plus fraîche que l'aurore, plus radieuse que le jour en son midi. Et l'une des blanchisseuses lui dit :

— Ma filleule, c'est moi, ta marraine ! J'avais pris cette forme pour voir si tu écouterais toujours mes conseils, si tu serais polie avec ceux que tu rencontrerais sur ta route. Comme tu m'as obéi, je t'ai fait redevenir la belle princesse que tu étais auparavant. Et maintenant vas sans crainte chez le roi.

Lorsqu'on la vit arriver en cet équipage, ce fut un éblouissement à la cour. Jamais on n'avait vu carrosse plus admirable, chevaux plus superbes, princesse plus merveilleuse. Elle descendit de voiture, s'avança vers Constant et, lui tendant la main :

— Constant, ton père et tes deux frères se sont moqués de toi parce que tu étais revenu sans avoir su trouver une femme. Mais me voici, c'est à moi, ta petite grenouille, que tu as promis le mariage et je viens te demander de tenir ta promesse.

Qui fut bien heureux ? Constant, est-il besoin de le dire ! Et qui furent penauds ? les deux frères ! Quant au roi, il fut obligé de convenir que jamais il n'eût pu rêver plus jolie bru, aussi donna-t-il à Constant le dernier tiers de son royaume.

Les noces furent magnifiques. J'y étais, et c'est Constant lui-même qui m'a chargé de venir vous dire combien il avait été heureux d'épouser sa belle princesse.

Recueilli à Saint-Menges. On peut se reporter pour les similaires, en ce qui concerne les métamorphoses, aux similaires cités au conte précédent : *Le Chien d'or*.

Voir dans Carnoy, *Contes français : la Fée grenouille; l'Aiguille, le Chien et la Princesse :* Dans Cosquin, *Contes de la Lorraine : le Roi et ses trois Fils* et les « remarques » à la suite du conte. Dans les *Vieux Contes de la Veillée*, de Mme de Witt : *Grenouillette*. Une petite reinette se change en une belle princesse aussitôt qu'elle est invitée « à manger à table avec des chrétiens. »

Dans sa *Mythologie zoologique*, t. II, p. 399-401, M. de Gubernatis analyse et commente d'après sa théorie solaire et lunaire — un conte fort curieux d'Affanassief que l'on peut rapprocher, surtout à cause de son interprétation mythique, de notre version ardennaise.

Un tzar a trois fils : chacun d'eux doit lancer une flèche dans les airs et trouver la femme

qui lui est destinée à l'endroit même où la flèche tombera. Les deux frères aînés épousent ainsi deux belles princesses, mais la flèche d'Ivan, le cadet, est prise par une grenouille à laquelle force lui est de se marier. Le tzar veut savoir quelle est celle des trois fiancées qui fera le plus beau présent à son mari. Toutes trois leur donnent une chemise, mais celle de la grenouille est la plus belle ; car pendant le sommeil d'Ivan (*c'est-à-dire dans la nuit*), elle met sa peau de côté, devient la belle Hélène (*ordinairement l'aurore, mais dans ce cas, semble-t-il, l'aurore devenue la bonne fée ou la lune*) et donne l'ordre à ses suivantes de préparer la chemise la plus fine possible. Elle redevient ensuite grenouille. Le tzar veut, après cela, connaître laquelle de ses trois belles-filles fait le mieux cuire le pain. Les deux premières ne savent comment s'y prendre et envoient, secrètement, examiner ce que fait la grenouille. Celle-ci, qui voit tout, se doute de la ruse et fait, à dessein, de mauvais pains. Plus tard, lorsqu'elle est seule et qu'Ivan s'est endormi, elle redevient la belle Hélène et dit à ses suivantes de faire du pain comme celui que mange son père les jours de fête. Le pain de la grenouille est jugé le meilleur. Le tzar veut savoir enfin qu'elle est celle de ses belles-filles qui danse le mieux. Ivan est contrarié à la pensée que son épouse est une grenouille. Mais Hélène le console en lui disant d'aller au bal où bientôt elle le rejoindra. Ivan se réjouit de voir que sa femme a la faculté de parler et se rend au bal. La grenouille devient, une troisième fois, la belle Hélène, met ses plus belles robes, fait une toilette magnifique, arrive au bal où, chacun la voyant passer, s'écrie comme à la vue de l'Hélène d'Homère : « Quelle est belle. » Ivan court chez lui pour brûler la peau de la grenouille. Mais quand, à son tour, Hélène revient, elle se désole de ne plus pouvoir redevenir grenouille. « Ivan, lui dit-elle, tu n'as pas eu assez de patience ! J'aurais voulu être à toi, mais il faut que la volonté de Dieu s'accomplisse. Adieu ! cherche-moi « dans la vingt-septième terre, dans le trentième royaume, » — c'est-à-dire, en enfer, dans la nuit où descendent la lune et l'aurore et d'où la lune renaît et se renouvelle au bout de vingt-sept jours. — Elle disparaît après avoir prononcé ces paroles. Ivan alors va chercher sa femme chez sa belle-mère qui est une sorcière. Il lui prend le fuseau avec lequel on file l'or, en jette un morceau devant lui et le reste derrière. Au même instant Hélène reparaît et le couple est emporté sur un tapis volant. N'y a-t-il pas ici assimilation de l'aurore secourue et de la lune secourante ?

Dans maints contes populaires, les héros ou les héroïnes, sous l'influence d'un sortilège, prennent soit la forme d'une grenouille, soit celle d'un crapaud ou d'un lézard. En Toscane, les paysans regardent comme un sacrilège de tuer un crapaud. Même vénération en Sicile pour cette bête dont l'aspect provoque toujours je ne sais quelle répugnance. Crapauds et grenouilles sont, alors, d'après la croyance populaire, ou des « seigneurs » ou « des femmes » ou « des génies incompris » ou même « des fées puissantes » qui ont subi une déchéance sous l'effet de quelque malédiction.

Une chanson toscane relate le changement d'une princesse en crapaud. Puis, lorsqu'elle épouse — comme dans le conte ardennais — le fils du roi, elle redevient princesse et plus belle qu'avant sa métamorphose.

FLORINE ET TRUITONNE

Il y avait une fois un roi, dont la fille appelée Florine était la plus belle, la plus douce et la plus spirituelle qu'on eût su voir. Il l'aimait par dessus tout, mais, malheureusement pour Florine, sa mère qui l'aimait encore davantage mourut et, quelque temps après, le roi se remariait. Il prit pour femme une princesse acariâtre, revêche, dont il eut une fille qu'il appela Truitonne. Or, Truitonne était aussi laide que Florine était jolie, aussi disgracieuse que Florine était avenante, aussi méchante que Florine avait bon cœur : bref elle ressemblait, en tout point, à sa mère. Ne pouvant souffrir, l'une sa belle-fille, l'autre sa sœur, elles lui faisaient toutes les misères imaginables, la grondaient, la rudoyaient, la battaient et ne lui laissaient que des vieilles robes toutes déchirées pour qu'elle ressemblât à un souillon alors que Truitonne, au contraire, était toujours parée de bijoux précieux, brillants comme des soleils et habillée de robes merveilleuses faisant d'autant plus ressortir sa laideur. Et le roi, qui tremblait devant sa femme, disait en cachette à Florine : « Ma pauvre fille ! Ne perds pas courage, peut-être des temps meilleurs viendront-ils pour toi ! »

Lorsque Truitonne et sa mère sortaient pour aller au bal, elles disaient à Florine :

— Reste et tu balayeras la cuisine pendant que nous danserons et que nous nous amuserons.

Or Florine devenait, chaque jour, de plus en plus belle, tandis que la laideur de Truitonne paraissait s'accroître, si, du moins, la chose était possible. Elle avait la figure pleine de boutons, ce qui la rendait hideuse. Mais sa mère ne désespérait pas de lui trouver, au moins, un roi qui la demandât en mariage, car, outre que l'amour maternel est aveugle — et c'est parfois une bonne chose — elle se disait que l'argent attire toujours les galants.

Mais il arriva qu'un jour le roi, la reine et leurs deux filles Florine et Truitonne, furent conviés à un grand bal que donnait un prince voisin de leurs amis et des mieux qualifiés. L'invitation avait été si pressante pour tous les quatre que la reine n'osa pas laisser seule, à la maison, la pauvre Florine continuellement victime de sa méchanceté. Elle la mena donc au bal, mais, pour qu'elle s'habillât, elle lui donna une robe toute simple qui la faisait ressembler plus à une femme de chambre qu'à la fille d'un roi. Cependant, quand ils entrèrent chez le prince, où se trouvait déjà une foule nombreuse, la beauté de Florine émerveilla tous les assistants. On se demanda d'où venait cette personne si jolie qui accompagnait le roi et sa femme et on n'eut d'admiration que pour elle, surtout le prince qui, tant que dura le bal, ne regardant même pas Truitonne, dansa toute la nuit avec Florine qu'il était allé chercher dans le coin où elle se tenait cachée, ayant honte de sa robe. Enfin n'y pouvant résister, car en moins de rien il était devenu amoureux, il lui dit tout bas, tout bas, pendant qu'ils dansaient ensemble.

— Vous êtes bien, n'est-ce pas, Florine la fille du roi?

— Oui, prince.

— Alors pourquoi, vous si belle, n'avez-vous pas une robe aussi riche que celle de votre sœur? Pourquoi, comme elle, n'avez-vous pas de diamants?

Et Florine lui ayant raconté tout ce qu'elle souffrait, le prince ajouta :

— Florine, je vous aime de tout mon cœur, voulez-vous être ma femme?

— Je veux bien être votre femme, répondit Florine, si vous ne me dites pas cela pour vous moquer d'une pauvre fille comme moi, car déjà, moi aussi, je vous aime bien sincèrement.

Lorsque le moment de partir fut venu, Florine, s'approchant du prince, eut le temps de lui dire :

— Venez demain soir chez mon père, je vous attendrai au pied de la tourelle; vous frapperez trois coups à la porte et je vous ouvrirai.

Comme bien vous le pensez, le prince, le lendemain, n'eut garde de manquer au rendez-vous, mais Truitonne et sa mère, que ces conversations à voix basse du prince avec Florine avaient mises en éveil, le virent arriver de loin et reconnurent qu'il se dirigeait du côté de la tourelle.

— Il vient voir ma sœur, dit Truitonne à sa mère, et sans doute qu'il va frapper trois coups pour se faire ouvrir; mais voilà, enfermez Florine dans la chambre du haut de la tourelle, moi je resterai en bas et, quand il frappera, j'ouvrirai.

Ce qui fut dit fut fait et Florine était enfermée dans la chambre du haut de la tourelle au moment même où le prince arrivait à la porte :

— Toc! toc! toc!

— Qui est là?

— C'est moi, belle Florine, votre prince qui viens vous dire encore qu'il vous aime plus que jamais et ne veux que vous pour femme.

— Eh bien, donc, en signe de votre foi, donnez moi l'anneau que vous portez au doigt.

Au même instant la porte s'entr'ouvrit et une main se tendit, dans laquelle le prince mit l'anneau qu'on lui demandait. Mais il lui sembla que ce n'était pas la main de Florine et, d'ailleurs, comment ne se serait-il pas méfié puisque la porte s'était refermée aussitôt sans qu'il lui eût été possible d'entrer. Inquiet, ne sachant que penser, il alla, tout aussitôt, trouver sa marraine qui était fée et lui conta son aventure.

— C'est très simple, lui dit sa marraine, ce n'est pas Florine qui t'attendait, mais bien Truitonne qui avait pris sa place. C'est donc à elle que tu as remis l'anneau. Quant à Florine, elle est enfermée et prisonnière dans la chambre du haut de la tourelle.

Et comme le prince pleurait toutes les larmes de son corps, la fée ajouta :

— Mais ne te désoles pas, tu verras ta belle amoureuse, car, par la vertu de ma baguette, je veux qu'à l'instant tu deviennes oiseau bleu.

Et, de sa baguette, elle toucha le prince qui, tout aussitôt, devenant oiseau bleu, vola à tire d'aile jusqu'à la chambre du haut de la tourelle, puis il frappa, de son petit bec, contre les vitres, en disant de la voix la plus douce qu'on pût entendre :

— Ouvrez, Florine, ouvrez, c'est moi votre prince bien aimé que sa marraine, la fée, a changé en oiseau bleu pour qu'il pût voler vous voir.

Florine ouvrit bien vite, bien vite, et je vous laisse à penser les caresses que se firent jusqu'au jour les deux amoureux : Florine couvrant de baisers son bel oiseau bleu, le bel oiseau bleu becquetant sa jolie Florine. Le matin arrivé, il s'envola pour revenir le soir, et Florine était si heureuse, si heureuse qu'elle ne voulut plus sortir de la chambre du haut de la tourelle, demandant, en grâce, à sa mère et à sa sœur de l'y laisser vivre et mourir. Celles-ci ne savaient que penser? Quel attrait si grand pouvait donc retenir Florine dans sa prison? Mais un matin, Truitonne vit que sa sœur donnait la volée à un bel oiseau bleu après l'avoir, à plusieurs reprises, tendrement embrassé.

— C'est sans doute, dit-elle, le prince qu'une fée aura changé en oiseau bleu, mais nous verrons bien qui de nous deux l'emportera.

Elle fit alors « bassiner » dans le pays que tous ceux qui avaient des rasoirs devaient les lui porter et qu'elle les achèterait très cher. Il lui en arriva de tous les côtés, des gros, des petits, des rasoirs ébréchés, des rasoirs qui coupaient comme jamais rasoirs ne coupèrent, et elle en fit mettre, la nuit, sur toutes les branches des arbres environnant la tourelle et aussi sur les créneaux, si bien qu'il eût été difficile à l'oiseau bleu de voler sans s'exposer à se couper les ailes ou les pattes.

C'est ce qui ne manqua pas d'arriver, car l'oiseau bleu, le matin, en prenant son vol, après que Florine l'eut longuement embrassé, et passant à travers les branches des arbres pour n'être pas vu, car il soupçonnait bien que ses allées et venues le trahiraient un jour ou l'autre, se coûpa la patte et arriva tout sanglant chez la fée, sa marraine.

— Par la vertu de ma baguette, lui dit-elle, en lui touchant la patte, sois guéri!

Et aussitôt il fut guéri.

— Par la vertu de ma baguette, dit-elle encore, je veux que tes pattes soient aussi dures que l'acier et que tu sois invisible à tous excepté à Florine.

Le prince put alors, sans crainte, revenir à la tourelle où il resta, sans sortir,

un mois entier. Au bout de ce temps, la reine mourut. Il vola encore une fois chez la fée sa marraine pour lui demander conseil.

— C'est, lui dit-elle, le moment d'épouser ta belle Florine. Par la vertu de ma baguette, redeviens prince !

Et, redevenu prince, il alla aussitôt, accompagné d'une suite brillante et nombreuse, demander au roi la main de Florine.

Le soir même ils se marièrent et vous pouvez croire que jamais, dans le pays, ne se firent noces plus fameuses.

Quant à Truitonne, elle resta toujours vieille fille, n'ayant pas, à cause de sa laideur et de sa méchanceté, trouvé pour se marier, toute fille de roi qu'elle était, même un simple paysan.

Dans un conte recueilli pour nous à Saint-Menges, par M. Lefebvre, instituteur, *La Laide et la Belle*, une mère a deux filles : l'une horriblement laide, l'autre admirablement jolie et qui, tout naturellement, est le souffre-douleur, la *Cendrillon*, la *Truitonne* du ménage. Un matin, arrive un voyageur. Il dit à la jolie : « Portez mes bottes au poulailler, mon manteau au grenier, mon chapeau à l'écurie, » puis il va se coucher. Mais, comme ces ordres si singuliers n'ont pas été exécutés, il trouve le lendemain, à son réveil, ses bottes soigneusement cirées et luisantes, son manteau et son chapeau méticuleusement brossés. « Mademoiselle, lui dit-il, vous êtes certainement fort belle, mais, à partir de ce moment, vous serez encore plus belle. » La prédiction se réalise.

Ce que voyant, la mère et la sœur entrent dans une rage impossible à décrire et, pendant tout un an, attendent, anxieuses, le retour du voyageur. Une année après, jour pour jour, heure pour heure, minute pour minute, il arrive et dit à la laide : « Portez mes bottes au poulailler, mon manteau au grenier, mon chapeau à l'écurie, » et va se coucher. Ces ordres sont suivis à la lettre ; aussi, le lendemain, lui remet-on ses bottes toutes salies de caca de poules, son manteau tout couvert de poussière, son chapeau déchiré par des coups de pied des chevaux. « Mademoiselle, lui dit-il, vous êtes certainement très laide, mais à partir de ce moment vous serez plus laide encore. » Et la prédiction se réalise.

La jolie, que l'on martyrisait encore davantage, va un jour à la fontaine, y trouve une vieille femme toute ridée, toute cassée, ne pouvant, à bout de forces, charger sa cruche. Elle l'aide très complaisamment et, en échange de ce service, reçoit le don de cracher des pierres précieuses à chaque mot qu'elle prononcera. A son tour la laide va à la fontaine et trouve la même vieille, mais comme elle l'insulte et la rudoie, elle est condamnée à cracher des crapauds chaque fois qu'elle s'avisera de parler. Bref, la belle qui était bonne et douce est demandée en mariage par un riche seigneur. La laide, au contraire, aussi méchante qu'horrible, en est réduite à épouser un vilain bossu, boiteux par surcroît, qui passe tous ses jours et toutes ses nuits à la rosser.

Notre conte de *Florine et Truitonne*, recueilli à la Richolle par M. Watin, instituteur, sous la dictée de l'un de ses élèves, n'est que le raccourci du conte de Mme d'Aulnoy : *l'Oiseau bleu*, qui lui-même n'est qu'une variante d'une légende italienne rapportée dans le *Pentamerone*. Une fée, sous la forme d'un oiseau, arrête le bras du Marina au moment où il va tuer sa femme Portiella. N'ayant pu la tuer, il l'enferme dans une tour ou la fée-oiseau lui porte de la nourriture. Il nourrit également l'enfant dont a accouché Portiella dans sa prison.

Ce mythe appartient à la famille d'où provient *Cendrillon*, le conte de Perrault ; *Cendrouse*, conte breton ; le *Présent des fées*, etc., etc. Ces noms de Florine et de Truitonne, qui se trouvent aussi dans un conte lorrain : les *Clochettes d'or*, se changent quelquefois en *Gracieuse* et *Percinet*.

Dans un conte russe (collection Sichler) : *La Petite Plume de Faucon resplendissant*, un faucon vient voir sa fiancé et s'envole quand arrive le matin. Mais, par jalousie, les sœurs de la jeune fille sèment sur la fenêtre du verre cassé, plantent des aiguilles et des couteaux pointus pour que le faucon se blesse en s'abattant : ce qui ne manque pas d'arriver, car « il ne fit que se meurtrir les pattes et s'entamer les ailes. »

Les colporteurs, les marchands ambulants vendent pour cinq centimes une petite plaquette éditée chez Vague, à Pont-à-Mousson, et intitulée l'*Oiseau bleu*. Ce conte n'a aucun caractère traditionnel : c'est un odieux mélange de toutes les affabulations dont l'Oiseau bleu, le Prince, Florine et Truitonne sont les héros.

Pour les mythologues, la sœur désagréable et méchante faisant contraste avec la sœur douce, bonne, admirablement belle, représente l'obscurité, la brume hivernale empêchant la lumière de briller de tout son vif éclat. Mais tôt ou tard la lumière éclaire les mondes, de même que la sœur si longtemps sacrifiée doit, enfin, jeter un vif éclat grâce à sa radieuse beauté.

LE PETIT BERGER DU PONT DES AULNES

Il y avait une fois, à la ferme des Aulnes, une fermière si revêche, si acariâtre, si dure au pauvre monde, si regardante et si avare que ses domestiques, à table, ne mangeaient jamais leur content.

Donc, ils étaient très malheureux, mais, plus que les autres, un petit berger que cette fermière sans cœur se plaisait à rudoyer et à faire souffrir. Il avait beau, même en hiver quand il pleuvait, rentrer des champs mouillé jusqu'aux os, claquant des dents, jamais elle ne lui disait :

— Petit berger, approche-toi du feu et chauffe-toi !

Mais, au contraire, elle le renvoyait brutalement, lui jetant, comme par miséricorde, deux ou trois croûtons de pain sec et dur qu'il allait grignoter, en pleurant, au milieu de ses chères brebis, bonnes bêtes charitables qui le réchauffaient de leur haleine.

Pourtant cette mauvaise fermière n'était pas impitoyable avec tout le monde et, lorsque venait la voir M. le Curé, elle savait vite prendre son air le plus gracieux, sa « gueule des dimanches, » comme l'on dit dans le pays. Pour lui, elle se faisait tout sucre, tout miel ; pour lui, elle tordait le cou, sans compter, à tous les poulets, aux poules, aux chapons et aux dindes de sa basse-cour, si bien que, souvent les bêtes ayant plus d'esprit que les hommes, toute la basse-cour piaulait à vous rendre sourd, dès qu'apparaissait la soutane du curé.

Pendant ces bombances, l'entrée de la ferme était, vous le pensez bien, rigoureusement interdite au petit berger. Par la fenêtre, la fermière lui jetait sa panetière de toile grise dans laquelle, très parcimonieusement, elle mettait quelques croûtons de pain pour lui dégraisser les dents et l'envoyait au pacage, bien loin, bien loin, lui ordonnant de ne revenir qu'à la tombée de la nuit ou même le lendemain matin, seulement, pour peu que cela lui toquât.

* * *

Un beau jour que le petit berger menait tristement paître son troupeau, il rencontra, assis sur le bord du chemin, un vieillard vêtu de haillons, à la figure maigre et souffrante, presque mourant de faim qui, essayant de se soulever, mais sans pouvoir y arriver tant il était faible, lui dit :

— La charité, s'il te plaît, petit berger. Dieu te le rendra !

— Je n'ai pas grande pitance, pauvre vieillard, tout juste deux croûtons de pain dans ma panetière pour mon repas de midi, mais il ne sera pas dit que je n'aurai pas secouru plus pauvre que moi et, vaille que vaille, nous partagerons.

Et, prenant au fond de sa panetière un croûton de pain, il le donna au vieillard.

— Mange et puisses-tu continuer ta route pour trouver plus riche que moi.

— Merci ! merci ! petit berger, dit le vieillard en prenant le croûton, tu es un bon petit gars charitable et je veux te récompenser. Fais trois souhaits et ils seront exaucés.

— Trois souhaits ? Qui es-tu donc ?

— Que t'importe ? Fais toujours trois souhaits, tu verras bien après.

— Eh bien ! alors, je désire avoir un sifflet qui fera danser, jusqu'à ce que je

cesse d'en jouer, tous ceux qui l'entendront, puis une arbalète avec laquelle je pourrai tuer tous les oiseaux que je verrai à quelque distance qu'ils soient, et, enfin, que je puisse, quand je le voudrai, faire péter la fermière aussi longtemps et aussi fort que cela me plaira.

— C'est bien, sois content, tout arrivera comme tu le demandes.

Et, en même temps, le vieillard reprit sa route, ayant donné au petit berger une arbalète et un sifflet.

* * *

A la tombée de la nuit, après qu'il eut bien fait pacager son troupeau, le petit berger revint à la ferme. Jamais la fermière, qui attendait impatiemment le curé, n'avait été de si méchante humeur. Elle jeta furieusement deux mauvais croûtons de pain au berger.

— Tiens ! voici ton souper. Vas le manger dehors et, surtout, garde-toi bien de mettre les pieds ici.

Tout triste, le petit berger alla s'asseoir au fond de la cour et, pendant qu'il grignotait silencieusement ses croûtons de pain, il vit entrer le curé qui venait à son rendez-vous. Aussitôt la bombance de commencer. Jamais poulets plus gras, jamais galettes plus dorées ne furent servis sur une table. A travers la porte, le petit berger voyait la fermière et le curé qui s'en fourraient jusque là et mangeaient à en crever. Les morceaux disparaissaient des assiettes tandis qu'il tenait toujours à la main son croûton de pain sec.

— Parbleu ! se dit-il enfin, c'est le moment, ou jamais, de savoir si le vieux de ce matin ne s'est pas moqué de moi. Fermière ! je veux que tu fasses un gros pet.

Et à peine avait-il dit : « Fermière ! je veux que tu fasses un gros pet, » que la fermière faisait un pet si gros, si assourdissant, que le curé, tout ahuri, en restait cloué sur sa chaise.

— Bon ! le vieux ne s'est pas moqué de moi. Eh bien ! donc, fermière, je veux que tu pètes toute la nuit.

Ce fut, alors, une détonation effrayante, une suite de pets bruyants, et plus la fermière cherchait à se retenir, plus les pets éclataient retentissants. Toute la salle à manger en fut empestée et le curé s'en scandalisa.

— Sale femme ! est-ce donc ainsi que vous recevez les gens quand vous les invitez à dîner ?

Mais la fermière ne pouvait s'arrêter et plus le curé grondait, plus le roulement continuait.

— Ça, ce n'est pas naturel, dit le curé en s'en allant, il doit y avoir là-dessous quelque sorcellerie.

Et il sortit, laissant la fermière pétant encore plus bruyamment qu'avant.

* * *

Le lendemain, sans en avoir l'air, il alla se promener du côté de la prairie. Il y trouva, comme il le supposait bien, le petit berger.

— Eh bien ! l'ami, que fais-tu donc là ? A quoi passes-tu ton temps ? Ne ferais-tu pas mieux d'étudier ton catéchisme au lieu de baguenauder ou de songer à des histoires de sorciers ?

— Histoires de sorciers! Et qui m'en raconterait, monsieur le curé, puisque je suis toujours seul?

— Qu'as-tu donc dans ta pannetière?

— Deux croûtons de pain pour mon déjeuner.

— Deux croûtons seulement. Hum! ça n'est pas gras!

— Non, vrai! ça n'est pas gras! Mais comme je suis très adroit, quand je vise un oiseau, je le tue avec mon arbalète, je le fais rôtir et je m'en accommode en mangeant mon pain.

— Diable! diable! tu es donc aussi adroit que ça!

— Je n'ai jamais manqué mon coup. Tenez, monsieur le curé, voyez-vous ce corbeau qui est là-bas, là-bas? Eh bien! si vous me promettez de me rapporter ma flèche, je vais le tuer avec mon arbalète.

— Ma foi! je veux bien et je verrai si tu es aussi adroit que tu t'en vantes.

Le petit berger épaula, visa, lâcha la détente, et le corbeau, traversé par la flèche qui lui resta dans le ventre, tomba comme une masse.

— C'est vraiment singulier, pensa le curé qui alla chercher la flèche, c'est singulier qu'il ait pu tirer un corbeau qui était si loin qu'à peine on le voyait. Il doit y avoir quelque diablerie là-dessous.

* * *

Mais le corbeau et la flèche étaient tombés dans un hallier plein d'épines, au beau milieu duquel le curé fut obligé d'entrer. Dès qu'il le vit empêtré dans le buisson, le petit berger prit son sifflet et siffla.

Aussitôt le curé de danser et, malgré sa bedaine, il sauta et cabriola comme un pantin désossé. Plus il sautait, plus le petit berger sifflait, si bien que la soutane, s'accrochant aux ronces, mit nu comme ver le curé qui continua à se trémousser jusqu'à ce qu'il se fût écorché tout le corps du haut en bas.

— C'est assez comme ça, dit le petit berger, je suis assez vengé.

Et il cessa de siffler.

Mais force fut au curé de retourner tout penaud, tout sanglant, au presbytère, dans le costume du père Adam, et, à sa grande honte, il dut passer devant la fermière qui s'enfuit épouvantée en le voyant écorché comme un veau qu'on aurait pelé.

* * *

Le lendemain, très mal en point, brûlant comme s'il cuisait, pouvant à peine marcher, car chaque pas était pour lui une souffrance nouvelle, tant sa peau était déchiquetée, voilà notre curé qui se traîne chez le sire de Montcornet. Il le trouva à table.

— Bonjour, sire de Montcornet.

— Bonjour, curé, veux-tu manger la soupe avec moi?

— Sire de Montcornet, le petit berger du Pont des Aulnes m'a mis dans l'état que vous voyez. C'est un sorcier, il faut qu'il soit brûlé vif.

— Bien, curé, il sera fait comme tu le demandes.

Voilà donc le petit berger condamné à être brûlé vif et vous pensez si, ce jour-là sur la place, il y eut foule au pied du bûcher. Et parmi les plus curieux, les plus empressés, le curé et la fermière.

— Eh bien! petit berger, lui dit le bourreau au moment de mettre le feu au

bûcher, tu vas être brûle vif ; n'as-tu pas, comme c'est la coutume, quelque chose à demander ?

— Ma foi si, bourreau, j'ai dans ma poche un petit sifflet, je voudrais bien en jouer un air avant de mourir. Il me semble qu'ainsi, au son de la musique, je partirai plus gaîment pour l'autre monde.

— Ça, on peut te l'accorder ! Tu n'es vraiment pas difficile à contenter. Prends donc ton sifflet et siffle-nous un petit air.

Mais à peine le curé eut-il aperçu ce maudit sifflet qu'il s'écria, à la stupéfaction de tous :

— Attachez-moi à un arbre ! attachez-moi à un arbre ! Je ne veux pas danser.

Il fut fait comme il le désirait. Et aussitôt le sifflet siffla. Alors tout le monde d'entrer en danse ; jeunes et vieux, garçons et filles, chacun s'en donnait à jambes que veux-tu, si bien qu'on n'avait jamais vu, à fête de village, pareille sauterie. Et plus fort que les autres, tout attaché qu'il était, le curé se trémoussait comme un dératé, se cognant la tête et les jambes, se rabotant l'échine au tronc de l'arbre, tant il faisait de grands efforts pour danser comme les autres. A chaque saut il criait : « Grâce ! grâce ! » mais le petit berger faisait celui qui n'entend pas.

Sifflant toujours, il descendit lentement du bûcher, traversa cette sarabande effrénée sans se presser et disparut dans le bois. La danse cessa dès que les danseurs n'entendirent plus le sifflet. Mais on se garda bien de poursuivre le petit berger que depuis cette aventure, d'ailleurs, on n'a jamais revu dans le pays de Sécheval, de Renwez et de Montcornet.

Le pont des Aulnes se trouve à environ deux kilomètres de Sécheval près de la *Cense Doctrinale*. Le ruisseau du Pont-des-Aulnes se réunit à la Mâque pour former près des Vieilles-Forges-des-Mazures, le Ru du Faux. A quelques centaines de mètres du village se trouve, sur le chemin qui va de Sécheval à Renwez, le Culviseau, que l'on appelle aussi Charlebourg. Mais le nom de Culviseau est beaucoup plus populaire, le curé, dont il est parlé dans le conte, s'appelant, dit la légende, le curé Viseau.

Un poète de Sécheval a fait sur ce conte, aux temps jadis, ces vers en forme d'épilogue :

Pour terminer cette histoire fantastique,
Ami lecteur, j'ajouterai deux mots
Qui prouvent qu'elle est bien véridique.
De ce curé qui souffrit tant de maux,
A Sécheval on a gardé la mémoire ;
On fête encore son dos martyrisé
Et son derrière est resté plein de gloire.
Pour que son nom fût immortalisé,
A l'endroit même honoré du martyre,
On a bâti sur le bord du ruisseau
Hameau joli qui dans les eaux se mire,
Qu'on appela : Hameau du Cul-Viseau.

Ce conte du *Petit Berger du Pont des Aulnes*, se retrouve exactement en Bretagne sous ce titre : *Les Trois Dons*. Il est curieux que la version bretonne soit venue, sans mélange, jusque dans les Ardennes où elle s'est localisée ; à moins que ce ne soit tout le contraire. Il serait intéressant de suivre cette migration. Mais qui pourrait dire l'origine exacte de tous les contes traditionnels ? Qui pourrait exactement les suivre dans toutes leurs périgrinations, notant ce qu'ils laissent, ce qu'ils prennent, en même temps que leurs modifications dans tous les pays qu'ils traversent ? Ce travail a été tenté, notamment par M. Cosquin dans ses gloses des *Contes de la Lorraine*, et aussi par le savant bibliothécaire de Weimar, M. Reinhold Koeler. Voir aussi, pour le même sujet : de Gubernatis, *Mythologie zoologique ;* Deulin, les *Contes de la mère l'Oye avant Perrault ;* Loys Bruyères, les *Contes de la Grande-Bretagne ;* et Husson, *La Chaine traditionnelle*.

Pour l'épisode de la flèche qui atteint toujours son but, voir : le *Poirier aux poires d'or*, le *Corps sans âme*, les *Trois Souhaits* et *Pornick l'Idiot*, contes bretons ; un conte lorrain : le *Petit Bossu*.

Dans *Le Grand Prince et le Petit Soldat*, conte breton recueilli par Sébillot, le récit se termine à peu près comme dans *Le Petit Berger du Pont des Aulnes*. Le soldat est sur le point de

mourir avec « les douze pairs de France, » ses compagnons de voyage, étant ensemble à la recherche des aventures. Ils montent tous sur l'échafaud ; mais alors le petit soldat tire un sifflet de sa poche. Dès qu'il a sifflé survient un brouillard épais empêchant de se voir l'un l'autre à deux pas. Le petit soldat et « les douze pairs » en profitent pour descendre de l'échafaud et s'enfuir.

Le dernier épisode de ce conte remet aussi en mémoire la LXXV[e] nouvelle de Louis XI : *La Musette*, « d'ung gentil galant demi-fol et non gueres sage, qui en grant aventure se mit de mourir et estre pendu au gibet pour nuyre et faire déplaisir au bailli à la iustice et aultres plusieurs de la ville de Troyes en Champaigne, desquels il estoyt hay mortellement comme plus à plein pourrez ouyr ci-après. »

LA ROSE DE PIMPERLÉ

Il y avait une fois un roi qui possédait un grand royaume et des richesses peut-être plus grandes encore que son royaume. La reine, sa femme, était morte lui laissant trois fils qu'il aimait autant l'un que l'autre. Dire, en effet, lequel des trois il chérissait le plus eût été, vraiment, chose impossible, si bien que cet amour le mettait parfois dans un singulier embarras surtout lorsqu'il pensait : « Je me fais déjà vieux et il me faut songer à mon successeur, mais qui, de mes trois fils, aura mon royaume ? Les aimant tous également, il me serait bien difficile d'avantager l'un au détriment de l'autre. Que faire ? » Puis, il réfléchissait, réfléchissait, et, un beau jour, à force d'avoir réfléchi, il trouva. Ayant alors réuni ses trois fils autour de lui, il leur dit :

— Je me fais déjà vieux et il me faut songer à mon successeur, mais, vous aimant tous trois d'un égal amour, à qui laisserai-je mon royaume, si ce n'est, en bonne justice, au plus fort, au plus courageux et au plus intelligent ? Or, j'ai cherché et voici ce que j'ai trouvé. J'ai entendu parler d'une rose merveilleuse, d'une rose unique au monde, la rose de Pimperlé : allez à sa recherche et celui de vous qui me la rapportera sera roi après moi.

Les trois frères se mirent donc en route, chacun de son côté et marchant droit devant soi.

Le premier, traversant une forêt, rencontra une vieille femme qui essayait de charger sur son dos un fagot de bois mort. Mais elle n'y pouvait réussir tant elle était âgée et sans force.

— Où vas-tu, beau garçon ? lui demanda-t-elle. Es-tu donc si pressé ?

— Qu'est-ce que ça te f..., vieille g..., lui répondit-il brutalement ; laisse-moi passer mon chemin.

— Bon ! bon ! je vois bien que tu cours après la rose de Pimperlé, mais quoi que tu marches, marcherais-tu toute ta vie, quoi que tu fasses, remuerais-tu ciel et terre, tu ne la trouveras jamais.

Passe ensuite dans la même forêt le deuxième fils du roi qui trouve la même vieille essayant encore de charger son fagot.

— Où vas-tu, beau garçon ? Ne veux-tu pas m'aider à mettre mon fagot sur mon dos ?

— Plus souvent que j'aiderai une vieille sorcière comme toi ! laisse-moi passer, je suis pressé.

— Bon ! bon ! je vois bien que tu cours après la rose de Pimperlé, mais quoi que tu marches, marcherais-tu toute ta vie, quoi que tu fasses, remuerais-tu ciel et terre, tu ne la trouveras jamais.

Passe enfin le troisième fils du roi, et toujours la vieille essayait de charger son fagot.

— Où vas-tu, beau garçon ? Ne veux-tu pas m'aider à mettre mon fagot sur mon dos ?

— Volontiers, la mère, et même je ferai mieux, je vous porterai votre fagot jusque chez vous, car m'est avis que si vous l'aviez sur les épaules, vous resteriez en route.

— Merci bien, mon beau garçon, merci bien de ta complaisance, mais tu me parais bien pressé, où donc vas-tu ?

— Mes deux frères et moi, nous cherchons la rose de Pimperlé, car celui qui la trouvera doit être roi à la place du père qui se fait déjà vieux. Hélas ! où se cache-t-elle, cette fameuse rose, et la trouverai-je jamais ?

— Tu la trouveras, c'est moi qui te le dis. Tu me crois une vieille femme ; or, sache que je suis une fée ayant pris ce déguisement pour éprouver ton cœur et celui de tes frères. Toi seul m'a répondu poliment, toi seul tu es bon, aussi vais-je te récompenser. La rose de Pimperlé n'est pas au bout du monde, comme tu pourrais le croire, elle est tout proche de toi. Vas dans ce bois que tu vois là-bas, tu y verras un paquet de broussailles et, bien cachées, tout au milieu, une rose verte, une rose rouge et une rose blanche. Prends la rose blanche, c'est la rose de Pimperlé.

Le troisième fils fit comme le lui avait dit la fée. Il alla dans le bois, fouilla dans la broussaille, y trouva la rose de Pimperlé et la cueillit. Mais justement, comme il revenait au château de son père, tenant dans sa main la rose de Pimperlé, il se rencontra sur la route avec ses deux frères et leur conta son heureuse aventure. Il n'avait pas plutôt dit le dernier mot que ses deux frères se jetèrent sur lui, le tuèrent, le cachèrent dans une grande fosse, prirent la rose et rentrèrent au château du roi leur père.

— Père, lui dirent-ils, voici la rose de Pimperlé que nous avons trouvée ensemble tous les deux.

Qui fut encore toujours bien embarrassé ? Ce fut le roi. Il n'avait qu'une parole, mais lequel de ses deux fils choisir pour successeur, puisqu'ensemble et en même temps ils avaient trouvé la rose ? Et le troisième, celui qu'au fond il aimait le plus, il le reconnaissait à cette heure, qui ne revenait pas !

* * *

Or, il arriva qu'environ dix années après, un petit berger, faisant paître ses moutons dans le bois, trouva un os long, mince, bien desséché et bien blanc. Il le ramassa, le perça de trous et en fit une flûte. Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'ayant soufflé dans cette flûte, au lieu d'un air, il en sortit ces paroles :

Siffle, siffle, berger,
Mes frères m'ont tué
Dans la forêt d'Avé
Pour la rose de Pimperlé.

Et chaque fois que le berger soufflait dans sa flûte, chaque fois la flûte chantait les mêmes paroles.

Mais un jour que le roi chassait dans le bois, il se trouva face à face avec le berger.

— Tu as une jolie flûte, berger, veux-tu m'en laisser jouer un air ?

— Volontiers, roi, si toutefois vous êtes assez habile pour en tirer autre chose que des mots.

Le roi prit la flûte et souffla, mais il fut tout au moins aussi surpris que le berger, lorsqu'au lieu d'un air il entendit la flûte qui chantait :

Sifflez, sifflez, mon père,
Mes frères m'ont mis sous terre
Après m'avoir tué
Dans la forêt d'Avé
Pour la rose de Pimperlé.

— Oh ! oh ! que signifie cela ? s'écria le roi. Vite ! vite ! qu'on coure me chercher mes deux fils.

Et lorsqu'ils furent arrivés, il leur tendit la flûte.

— Voulez-vous m'en jouer un air ? Cela me délassera.

Sans méfiance ils soufflèrent dans la flûte, mais, au lieu d'un air, la flûte chanta :

Siffle, siffle, barbare,
C'est toi qui m'as tué
Dans la forêt d'Avé
Pour la rose de Pimperlé.

Confus, ne pouvant plus s'en tirer par un mensonge, force fut donc aux deux frères d'avouer leur crime. Le roi, tout aussitôt, les condamna à être brûlés vifs, et, tant que dura le supplice, il fit jouer de cette même flûte par le berger. Mais, cette fois, ce ne furent plus des paroles qui en sortirent, mais bien, comme en signe de réjouissance, les plus beaux airs qu'il fût possible d'entendre.

Le roi vécut ensuite jusqu'à un âge très avancé et, mourant très vieux, fort vieux, il laissa son trône à son premier ministre.

M. Lefebvre, instituteur à Saint-Menges, qui tenait ce conte de l'un de ses petits élèves, a recueilli pour nous cet autre conte que nous résumons ainsi, et que lui avait dit sa grand'mère :

Une mère très pauvre a trois fils. Dans son jardin est un beau figuier. Un jour, elle dit à l'aîné de ses fils : « Va porter un panier de figues au roi ; comme il est fort généreux, il te les paiera fort cher. » En route, il rencontre une vieille qui lui demande de l'aider à mettre sa cruche sur la tête. Il se moque d'elle et l'insulte. « C'est bon ! dit la vieille, les figues que tu portes au roi se changeront en crapauds. » La prédiction se réalise. A peine le panier de figues a-t-il été remis au roi, que toutes les figues se changent en crapauds. Il est cruellement battu et renvoyé chez lui. Même aventure arrive au cadet : les figues se changent en couleuvres. Le troisième fils dit : « Moi j'irai chez le roi et je promets qu'il aura ses figues. » En route, il rencontre la vieille, lui souhaite poliment le bonjour, l'aide à mettre sa cruche sur la tête. « Tu es un bon garçon, dit la vieille, les figues que tu portes seront encore plus belles, plus succulentes lorsque tu les auras remises au roi. Et, en effet, jamais figues furent plus merveilleuses. L'enfant revint chez lui comblé d'argent et de présents.

Voir pour les similaires, notamment dans les *Contes de la Lorraine*, de Cosquin : *Le Sifflet enchanté*. Un roi, qui a deux fils, laisse échapper un oiseau si beau, si charmant, que jamais on n'avait vu son pareil. Aussi y tenait-il beaucoup. Il dit à ses deux fils : « Celui de vous qui me rapportera mon oiseau aura la moitié de mon royaume. » En route, le premier fils rencontre une fée déguisée en vieille et l'insulte. Le deuxième fils rencontre la même vieille et lui répond poliment. Elle lui donne alors un sifflet qui doit, à son appel, faire venir l'oiseau. Et cet oiseau s'est sauvé dans la forêt des Ardennes. Mais quand il s'en est emparé, il rencontre son frère. « Donne-moi l'oiseau. — Non. — Eh bien, je vais te tuer. » Et il le tue.

Un jour, un berger trouve le sifflet que le meurtrier avait oublié de ramasser. Il le met à ses lèvres et le sifflet dit :

Siffle, siffle, berger,
C'est mon frère qui m'a tué
Dans la forêt des Ardennes.

Le maire du pays achète ce sifflet, et, un soir qu'il dînait chez le roi, il se mit à siffler au dessert.

Siffle, siffle, maire,
C'est mon frère qui m'a tué
Dans la forêt des Ardennes.

Le roi siffle à son tour.

Siffle, siffle, mon père,
C'est mon frère qui m'a tué
Dans la forêt des Ardennes
Pour l'oiseau que tu as laissé envoler.

Le fils du roi entend. Il veut fuir, mais son père le force à siffler.

Siffle, siffle, bourreau,
Car c'est toi qui m'as tué
Dans la forêt des Ardennes.

Comme dans le conte ardennais, le roi fait alors brûler son fils.

Dans Gaidoz et Sébillot, *Contes de provinces de France :* le *Roi et ses trois Fils*, recueilli dans le Forez.

Dans Sébillot, *Littérature orale de la Basse-Bretagne :* les *Trois Frères*. Celui qui rapportera le plus beau bouquet aura la couronne. Les deux aînés n'osent pas tuer le cadet, mais l'enterrent tout vivant, lui volent le bouquet qu'il avait su trouver et le portent à leur père. Arrive alors l'incident du sifflet révélateur.

Mon frère m'a tué
Dans la forêt des Ardennes.

Encore dans Sébillot, *Littérature orale de la Basse-Bretagne :* les *Petits Souliers rouges*, le *Sifflet qui parle*.

Dans un conte agenais de Bladé, cité par Husson : *La Chaine traditionnelle*, p. 59, une flûte, faite d'un os blanc, chante ces paroles :

« Je m'en étais allé au bois chercher le rameau d'or et la pomme d'orange ; mon frère me les a pris, m'a tué et m'a jeté dans un creux d'arbre. »

Dans Gubernatis : *Mythologie zoologique*, un conte russe d'Affanassief. Une sœur tue son frère. Sur sa tombe pousse un roseau. Un berger le coupe, s'en fait une flûte, la porte à ses lèvres, et la flûte dit :

Joue doucement, doucement, petit berger ;
Ne blesse pas mon cœur !
Ma petite sœur, la traitresse, m'a tué
Pour les petites fraises rouges,
Pour les petits souliers rouges.

Encore dans la *Mythologie zoologique*, un conte de Santo-Stefano di Calcinaia. Deux frères tuent un paon. Sur la tombe pousse un petit arbre dont on fait un sifflet révélateur.

Dans Carnoy, *Contes de la Picardie :* la *Mère cruelle*, le *Sifflet qui chante*. Le sifflet dit :

C'est vous, c'est vous, mon frère,
C'est vous qui m'avez tué.

Le Roi et ses trois Fils, conte recueilli dans le département de la Loire. M. Cosquin a signalé aussi de fort nombreux similaires pris à l'étranger. M. Reinhold Khœler a également trouvé de nombreuses versions de ce conte en Allemagne, en Saxe, en Transylvanie, en Pologne, dans le Tyrol, en Catalogne, etc., etc. Voir aussi dans Marmier, *Chants populaires du Nord :* la *Harpe merveilleuse* et une légende de Walter Scott : *La Sœur cruelle*.

Voir, dans la *Revue des Traditions*, la série des contes, sous le titre général : *Les Roseaux qui chantent*, t. II, p. 125 ; *Janneken et Micken*, p. 365 ; un *Conte de la Haute-Bresse*, suivi de notes fort intéressantes de M. Sébillot indiquant de très nombreux similaires, outre ceux qu'a signalés M. Em. Cosquin dans ses *Contes de la Lorraine ;* deux chansons : l'une originaire de la Suède, l'autre des îles Feroë ; un conte de la côte des Esclaves ; une version de ce même conte recueillie à Zanzibar, chez les Bassoutos, etc., etc. ; t. IV, p. 463, *Le Doigt qui parle* (avec Gloses de M. Paul Sébillot) ; t. V, p. 178, *La Rose d'or*.

Thevet, dans ses *Singularités de la France antarctique*, rapporte que les sauvages brésiliens avaient des instruments de musique fabriqués avec les os de leurs ennemis, et Lery : *Esprit des usages*, précise en disant qu'ils gardaient ces ossements pour en faire des flûtes. Pareille coutume chez les habitants du Bouthan (Letourneau : *Sociologie*).

On sait aussi que les Latins désignaient par le mot *tibia* l'os de la jambe et la flûte. Une tradition dit, en effet, que ces os, pris chez les animaux, auraient servi à faire les premières flûtes.

Les contes de cette famille, nous dit M. Cosquin, se partagent en deux groupes :

Dans le premier — certain conte français : conte de la Loire, *et aussi celui des Ardennes, dirons-nous*, contes allemands des collections de Grimm et Curtze, conte du Tyrol italien, conte napolitain, contes siciliens, conte espagnol de Séville, — le sifflet ou tout autre instrument qui parle a été fait par un berger avec un os du frère ou de la sœur assassinés.

Dans le second — conte du « pays saxon » de Transylvanie, conte polonais, conte russe,

conte toscan, conte catalan, conte espagnol de la province de Valence, conte portugais de la collection Braga, — le berger se taille une flûte dans un roseau qui pousse sur la fosse de la victime.

Le roi envoie tantôt chercher un oiseau, tantôt une fleur, et qui rapportera soit l'oiseau, soit la fleur, aura la couronne.

Même remarque de M. Sébillot dans la *Revue des Traditions populaires :*

Premier groupe. Le meurtre commis par un frère ou par une sœur — généralement des enfants — pour entrer en possession d'un objet, la plupart du temps assez futile.

Deuxième groupe. La révélation du crime par une chose qui a fait partie du corps de l'assassiné ou poussée sur sa tombe, ou par un oiseau, incarnation de la victime.

Dans sa *Chaine traditionnelle.* M. Husson nous explique ce mythe, et j'avoue pour ma part que ces explications sont bien subtiles ; résumons-les toutefois à titre de simple curiosité.

Ce conte, dit-il, — ou ces contes, — peut s'expliquer (?) comme la transformation d'un ancien mythe relatif aux phénomènes de la lumière. Les deux frères correspondent aux Dioscures — (dans certains contes il y a trois frères, mais le nombre importe peu), — c'est-à-dire aux génies de la lumière à son lever ou à son coucher. L'un descend aux enfers quand l'autre se montre au ciel. C'est cette idée qui peut se traduire ainsi (?) : l'un des frères tue l'autre. Il est enjoint aux personnages d'aller à la recherche d'un rameau d'or, ou même, ajouterons-nous, d'une fleur comme, par exemple, dans le conte ardennais. Ce rameau d'or fait penser à l'arbre de cuivre, l'arbre solaire des anciennes traditions égyptiennes. Le fruit d'or — ou la rose éclatante — est encore une image sidérale.

L'idée morale que le crime ne saurait rester impuni peut s'associer aussi à cette conception mythique des phénomènes de la lumière. Le frère mort ressuscite, en quelque sorte, dans un des débris de son être, comme le jour ressuscite de la nuit.

Son os, transformé en flûte, chante et révèle le crime.

En tant qu'instrument de musique, il est le symbole des murmures et des voix que fait entendre le retour de l'aube matinale.

En tant qu'il est un débris, une expression d'un génie de lumière, il révèle le crime, parce que la lumière fait voir et manifeste la vérité.

JEAN-SANS-PEUR

Il y avait une fois dans un village des Ardennes un tisserand qui vivait avec son fils âgé d'une vingtaine d'années, appelé Jean, mais que l'on avait surnommé Jean-Sans-Peur parce qu'il eût été difficile de trouver sous la calotte des cieux gars plus entreprenant, plus hardi, plus « avant-baloce » comme l'on dit chez nous. Un jour, plusieurs mauvais garnements du village, qui n'aimaient pas le maître d'école, vinrent trouver Jean-Sans-Peur et lui dirent :

— Jean-Sans-Peur, si tu veux jeter le maître d'école à bas du clocher quand il y montera ce soir, à neuf heures, pour sonner le couvre-feu, nous te donnerons une grosse somme d'argent et nous ne te dénoncerons pas.

Jean-Sans-Peur promit : aussi le soir, à neuf heures, était-il au plus haut du clocher, guettant l'arrivée du maître d'école. Dès qu'il l'aperçut et ne lui laissant même pas le temps de sonner le couvre-feu, il le prit à bras-le-corps, l'entraîna jusqu'aux ouvertures et le jeta en bas. Le maître d'école se tua net en tombant.

Le lendemain, Jean-Sans-Peur reçut, comme il avait été dit, la somme convenue, mais craignant les gendarmes, malgré son grand courage il se sauva dans les bois où il rencontra des brigands qui lui crièrent : « La bourse ou la vie ! »

— La bourse ou la vie, vous-mêmes, riposta-t-il, apprenez que je suis Jean-Sans-Peur et que vous ne m'effrayez pas.

— Oh ! alors, si vraiment tu es Jean-Sans-Peur, répondirent les brigands, tu es des nôtres : voici des prisonniers que nous avons faits cette nuit, nous te les donnons à garder pendant que nous allons continuer à chercher fortune.

— Je veux bien, brigands.

Jean-Sans-Peur, au lieu de garder les prisonniers, ainsi qu'il s'y était engagé,

alluma un grand feu au-dessus duquel il les fit griller, ni plus ni moins que des boudins, puis il se remit en route marchant toujours droit devant lui. Mais comme il est rare qu'on ne s'instruise pas en voyageant, Jean-Sans-Peur apprit que loin, bien loin, très loin, dans un château hanté par le diable et des revenants, vivait une princesse enchantée qui donnerait sa main à l'homme assez courageux pour coucher trois nuits, l'une après l'autre, dans ce château, parce qu'alors, et seulement alors, elle serait désenchantée.

— C'est bon, se dit-il, j'irai dans ce château, j'y coucherai trois nuits l'une après l'autre, je désenchanterai la princesse et si, comme je le pense, elle n'a qu'une parole, elle se mariera avec moi.

* * *

Il arriva donc, après avoir longtemps marché, à ce fameux château et déclara aux gens qui le gardaient qu'il y coucherait trois nuits l'une après l'autre. Alors on lui donna la plus belle chambre où, patiemment, il attendit minuit, car jamais avant cette heure ne se montraient le diable ni les revenants.

Mais il s'ennuyait tellement qu'il ne put s'empêcher de dire en bâillant et en s'étirant de tout son long :

— Ah ! que je ferais donc bien une bonne partie de quilles !

Au même moment tombaient de la cheminée un bras, puis un autre bras, une jambe, puis une autre jambe, et un tronçon de corps qu'il « quilla, » et enfin une tête qui lui servit de boule. Il joua aux quilles jusqu'à ce que minuit sonna.

— Une ! deux ! trois ! — compta-t-il jusqu'à douze ; — puis surpris de ne voir ni diables ni revenants : Ma foi ! puisqu'ils ne viennent pas je vais me coucher, bonsoir la compagnie !

Et il se mit au lit. Mais il y était à peine depuis cinq minutes que le lit sauta, tressauta, faisant des gambades effroyables qui secouèrent Jean-Sans-Peur comme un prunier, puis ils dégringolèrent ensemble les escaliers, roulant jusqu'en bas, le lit par dessus Jean, Jean par dessus le lit.

— Que c'est donc moelleux ! Que c'est donc bon ! ne cessait de répéter Jean, jamais je n'ai été si doucement bercé !

Arrivé au bas de l'escalier, bien éclopé, bien moulu, mais répétant toujours que jamais il n'avait passé un aussi agréable moment, il refit la couverture de son lit, se recoucha et, aussitôt, le lit, de lui-même, remontant les escaliers, mais sans secousse, vint reprendre sa place dans la chambre. Le lendemain, les gens du château furent stupéfaits de voir Jean-Sans-Peur, tous ceux qui avaient tenté l'aventure n'ayant jamais reparu après la première nuit tant ils avaient eu hâte de se sauver, mais ils furent encore bien plus surpris lorsque Jean leur eut dit :

— Jamais je n'ai si bien dormi ! Jamais chambre plus tranquille ! J'y recoucherai ce soir, les amis !

* * *

La seconde nuit, avant que sonnât minuit, Jean vit venir à lui un gros chat noir dont les yeux luisaient plus fort que des charbons ardents.

— Par ma foi ! tu arrives à propos, je m'ennuyais, veux-tu faire une partie de cartes ?

— Volontiers, Jean-Sans-Peur, je ferai une partie de cartes avec toi.

— C'est très bien, chat, mais à une condition, c'est que je te couperai les griffes.

A l'instant même le chat disparut sans en vouloir entendre davantage, puis, lorsque minuit sonna, Jean se mit au lit. Mais à peine s'était-il endormi que, comme la veille, le lit sauta, tressauta, faisant des gambades effrayables qui secouèrent Jean comme un prunier, puis ils dégringolèrent ensemble les escaliers, roulant jusqu'en bas, le lit par dessus Jean, Jean par dessus le lit.

— Que c'est donc moelleux ! Que c'est donc bon ! ne cessait de répéter Jean, jamais je n'ai été si doucement bercé !

Et quand il se fut recouché, le lit remonta les escaliers, sans secousses, et vint se remettre à sa place dans la chambre.

* * *

La troisième nuit, Jean-Sans-Peur pensa :

— C'est vraiment trop ennuyeux d'attendre tout seul dans une chambre que minuit sonne, si j'allais me promener un peu dans ce château et voir ce qu'on y fabrique. Il visita donc tous les appartements, toutes les caves, tous les souterrains et, dans l'un d'eux, ayant rencontré une bande de faux-monnayeurs en train de fabriquer de la fausse-monnaie, il leur dit :

— Bon courage, les amis, ne vous dérangez pas ! Il est d'ailleurs minuit, je vais me coucher.

Il se mit au lit et, comme les nuits précédentes, le lit sauta, tressauta plus fort que jamais, le secoua encore ni plus ni moins qu'un prunier et, une troisième fois l'un roulant sur l'autre, ils dégringolèrent les escaliers. Mais arrivés au bas, Jean-Sans-Peur trouva une belle princesse qui lui dit :

— Jean-Sans-Peur, tu as été assez courageux pour coucher trois nuits l'une après l'autre dans la chambre du château, tu m'as désenchantée et je n'ai qu'une parole ; voici ma main.

Ils se marièrent donc ensemble le lendemain même, et dans ce château où jamais plus ne revinrent ni diable ni revenants, ils vécurent de longs jours, heureux et contents, et eurent beaucoup d'enfants.

Comme nous l'avons fait et comme nous le faisons d'ailleurs pour tous nos contes, nous rapportons ce récit que nous tenons de M^me^ X..., de Pauvres, dans toute sa sécheresse, sans y rien ajouter, sans en rien retrancher, encore que cette version d'un mythe connu nous paraisse incomplète. Cependant, malgré ses lacunes, elle est curieuse à deux points de vue, croyons-nous ; d'abord, parce qu'elle réunit certains épisodes qui ne se trouvent que rarement, très rarement même ensemble dans un même conte, ensuite parce que nous n'avons jamais vu qu'un instituteur fut associé aux aventures de Jean-Sans-Peur. Cette mise en scène de l'instituteur donne à ce conte un caractère absolument local, tout à fait ardennais, et c'est particulièrement pour ce motif que nous le faisons figurer ici, tout plein de lacunes qu'il soit. En outre nous n'avons pas vu figurer ailleurs que dans la version ardennaise la mention des faux-monnayeurs et des prisonniers que l'on fait rôtir.

Nous ne citerons, pour l'exemple, que quatre similaires : 1° *Jean-Sans-Peur*, conte lorrain ; 2° *La Fleur*, conte de la Gascogne ; 3° *Jean-Sans-Peur*, conte de la Bretagne ; 4° *Culotte verte, le vainqueur du Lumeçon*, conte flamand. On verra que chacun de ces contes ne contient que l'un des trois épisodes groupés dans la version ardennaise :

1° *Jean-Sans-Peur* (conte lorrain, collection Cosquin). Un seul passage de ce conte est à rapprocher de la version ardennaise, le voici. « Entré dans le château, il alluma un bon feu et s'assit au coin de la cheminée. A peine y était-il installé qu'il vit tomber par la cheminée des bras, des jambes, des têtes de mort. Il les ramassa et s'en fit un jeu de quilles. Enfin le diable, lui-même, descendit et dit au jeune garçon : « Que fais-tu ici ? » — « Cela ne te regarde pas, répondit Jean,

j'ai autant de droit que toi d'être ici. » Le diable s'assit au coin de la cheminée en face de Jean et resta quelque temps à le regarder sans mot dire. Voyant que le jeune garçon ne s'effrayait pas : « Veux-tu jouer aux cartes avec moi, » lui dit-il. » — « Volontiers, répondit Jean. » — « Si l'un de nous laisse tomber une carte, dit le diable, il faudra qu'il la ramasse. » — « C'est convenu. » Et ils se mirent à jouer. » Mais au cours de la partie, Jean trouve moyen de rosser le diable qui prend la fuite. Enfin, après de nombreuses péripéties, dont il n'est pas fait mention dans le récit, Jean « consentit à épouser la princesse et les noces se firent en grande cérémonie. »

2° *La Fleur* (conte gascon : collection Bladé). La Fleur est un orphelin qui s'engage dans les « Dragons dorés. » Etant à Bordeaux, il voit passer une princesse « belle comme le jour, » naturellement, il dit : « Si j'étais assis près d'elle, je ne serais pas à plaindre. » La princesse fait arrêter sa voiture et répond : « La Fleur, tu ne sais pas où l'on m'emporte ; à t'asseoir près de moi tu ne gagnerais rien de bon, » et disparaît. Le dragon doré demande un congé, cherche sa princesse et la trouve enfin dans un château. « La Fleur, lui dit-elle, je suis ta princesse, mais voilà sept ans passés qu'un homme m'a enterrée toute vive. Pour me délivrer, tu souffriras pendant trois nuits mort et passion. Souffre et ne dis rien. Si tu pousses un seul cri, je suis perdue pour toujours. » Alors, pendant trois nuits, ainsi que lui avait annoncé la princesse, La Fleur souffre mort et passion. Comme dans le conte ardennais, il est jeté à bas de son lit, traîné par les cheveux dans tout le château, peigné avec un peigne de fer. On lui coupe même les bras et les jambes, on l'embroche, et chaque matin il est laissé pour mort. Mais jamais il n'a poussé un seul cri, aussi bien chaque matin l'a-t-on frotté d'un onguent qui l'a guéri de toutes ses blessures et qui a fait disparaître toutes ses souffrances. Après les trois nuits d'épreuve, il arrive encore bien d'autres aventures à La Fleur, notamment dans la ville aux sept clochers et chez la mère des vents, mais nous les passons sous silence, car elles sont absolument étrangères à la version ardennaise — à moins que cette lacune ne provienne d'un défaut de mémoire de la narratrice. Bref, tant de constance est enfin récompensée et La Fleur épouse sa princesse.

3° *Jean-Sans-Peur* (conte breton : collection Sébillot). Ce conte est très détaillé, mais aucune des aventures, des actes de courage et d'audace dont Jean-Sans-Peur est le héros, n'a de rapport avec le récit ardennais, sauf la partie de cartes jouée avec le diable, qui est également rossé comme dans le conte lorrain.

4° *Culotte verte, le vainqueur du Lumeçon* (conte flamand, arrangé par Deulin). Culotte verte, fils d'une marchande de tablettes de mélasse, est le Jean-Sans-Peur flamand. Ayant tué un homme qui s'était déguisé en revenant pour l'effrayer, il juge prudent de quitter le pays et va courir les aventures, disant qu'il ne se mariera que lorsqu'il aura peur. Il arrive dans le « château des sonneurs, » château ensorcelé dans lequel on l'a défié de passer la nuit. Il va se coucher dans une belle chambre, fait un bon feu, allume sa pipe et boit un verre de bière tout en faisant des « ratons. » Minuit sonne : une jambe tombe de la cheminée, puis une seconde jambe, puis le bras droit, puis le bras gauche. « Et de quatre, dit Culotte verte, j'aurai bientôt de quoi faire un jeu de quilles. Juste, voilà la quille du mitan ! » C'était le buste d'un homme qui tombait. Il ne me manque plus que la boule ! Au même moment tombe la tête. Il la veut prendre par le trou, c'est-à-dire par la bouche ouverte, mais il est mordu cruellement. Il jette alors la tête qui va se ressouder aux membres et l'homme complet se dresse. Ils jouent aux cartes. Il quitte le château, va combattre le Lumeçon, monstre horrible dont on ne pouvait chaque année apaiser la colère qu'en lui donnant la plus belle fille du pays, tue la bête et épouse non une princesse, mais la belle Ida qu'il a, ainsi, sauvée de la mort.

Dans les contes qui relatent l'épisode du jeu de quilles, Jean-Sans-Peur, avant de voir arriver ces bras et ces jambes, entend généralement une voix qui lui crie : « Tomberai-je ? Ne tomberai-je pas ? » Dans un conte portugais la voix ajoute même : « Tomberai-je d'un seul coup ou par morceaux ? » — « Tombe par morceau, » répond Jean.

Dans un conte breton, *Moustache*, recueilli par Emile Souvestre : *Les Derniers Bretons*, le héros de la légende pour désensorceler une princesse, couche dans une chambre que hantent les revenants, et à peine s'endort-il que son lit saute et gambade comme dans le conte ardennais que nous venons de reproduire et les similaires signalés. On peut mentionner encore un conte russe (collection Ralston) : *La Veillée de minuit du soldat*, et dans Luzel : *La Princesse de l'Etoile brillante; La princesse Troiol.*

JEAN LE « TIGNEUX »

Il y avait une fois une veuve qui vivait avec ses trois fils : l'aîné âgé de quatorze ans, le second âgé de treize ans et le plus jeune, de douze ans. Il s'appelait Jean et était tigneux.

Elle les élevait à grand'peine, n'étant pas fortunée, mais elle se trouvait contente, par dessus tout, de les voir travailler et jouer autour d'elle en bonne santé. Un fort chagrin la prenait pourtant, lorsqu'elle pensait : « Quand je serai

morte, qui s'occupera de mes chers enfants ? » Or, un jour, elle vit venir un beau cavalier qui, s'arrêtant tout net à la porte de sa pauvre maison, lui dit :

— Brave femme, ne me donnerez-vous pas l'aîné de vos enfants ? Ce serait autant de gagné pour vous qui n'êtes pas riche. Je vous promets de le bien élever, de le rendre heureux et de le faire bien riche s'il me sert fidèlement.

— Emportez-le donc, cavalier, répondit la mère, non sans avoir hésité quelques instants, et qu'il soit chez vous, heureux et riche, comme vous me le promettez.

Le cavalier partit alors avec l'aîné des trois fils, le flattant, le cajolant, lui disant de douces paroles tout le long du chemin et, après une journée de marche, ils arrivèrent, la nuit tombant, à un beau château très haut, très haut, entièrement construit en fer du pont-levis aux créneaux les plus élevés. Mais à peine y étaient-ils entrés, que l'homme traîna le pauvre enfant dans une grande chambre toute noire et, lui donnant un plat de viande si grand qu'il aurait pu nourrir toute une armée, lui dit :

— Voici ton dîner, si d'ici une heure tu n'as pas tout mangé, je te tuerai !

Mais il eut beau faire, il eut beau se presser, il eut beau se forcer, il ne put seulement manger qu'un tout petit peu du plat. Une heure après, entrait le cavalier.

— Eh bien ! as-tu tout mangé ?

— Non, je n'ai pu manger qu'un tout petit peu du plat.

Et il fit alors comme il l'avait dit. Il tua l'enfant et le mangea ; car il faut vous dire que c'était un ogre.

* * *

La semaine d'après, la mère vit le même cavalier s'arrêter devant sa porte.

— Brave femme, ne me donnerez-vous pas, aujourd'hui, le second de vos trois enfants ? Ce serait autant de gagné pour vous. Celui que j'ai chez moi vous fait dire le bonjour. Il pêche, il chasse, il mange à sa faim, boit à sa soif, bref, il est joyeux comme un poisson dans l'eau, mais il s'ennuie après son frère, aussi m'a-t-il envoyé le chercher.

— Emportez-le donc, cavalier, reprit la mère, non sans avoir hésité quelques instants, et qu'il soit chez vous aussi joyeux que vous me le promettez.

Le cavalier partit alors avec le second des trois enfants, l'emmena droit à son château, le conduisit dans la même chambre toute noire, lui donna un plat de viande si grand qu'il aurait pu nourrir toute une armée, et lui dit :

— Voici ton dîner, si d'ici une heure tu n'as pas tout mangé, je te tuerai !

Le pauvre garçon eut beau faire, eut beau se presser, eut beau se forcer, il ne put venir à bout du repas, si bien que l'ogre le tua et le mangea.

La semaine d'après, le même cavalier s'arrêtait encore devant la porte de la mère.

— Brave femme, ne me donnerez-vous pas aujourd'hui votre troisième enfant, celui qui s'appelle Jean et qui est tigneux ? Vous seriez tout à fait débarrassée. Vos deux autres fils, qui vous disent le bonjour, pêchent, chassent, mangent à leur faim, boivent à leur soif et sont joyeux comme poisson dans l'eau ; mais ils s'ennuient après leur petit frère, aussi m'ont-ils envoyé le chercher.

Cette fois, la mère ne se décida pas aussi facilement, parla, reparla, questionna, car elle l'affectionnait d'autant plus qu'il était tigneux et avait besoin de grands soins. Cependant, elle finit par céder ; mais Jean, avant de se mettre en route, prit son chat qu'il aimait beaucoup, ne voulant s'en séparer ni pour Dieu ni pour Diable.

* * *

Ils arrivèrent au château la nuit tombant. Le premier soin de Jean fut de demander où étaient ses frères et l'ogre de lui répondre qu'ils n'étaient sans doute pas encore revenus de leur promenade, mais qu'il les verrait bientôt. Puis il le mena dans la même chambre toute noire, lui donna la même grande quantité de viande dans le même plat et lui dit :

— Voici ton dîner, si d'ici une heure tu n'as pas tout mangé, je te tuerai !

Jean fut au désespoir, il pleura, il se lamenta :

— Comment pourrai-je manger toute cette viande ? gémissait-il ; il me tuera comme, sans doute, il a tué mes frères.

Et il sanglottait à fendre un rocher.

— Ne te désespère pas, lui dit son chat, je t'aiderai et, à nous deux, je pense, nous viendrons facilement à bout du plat.

Ils se mirent alors à l'œuvre, mangèrent, mangèrent et mangèrent encore, si bien qu'une heure après il ne restait pas, de toute cette viande, la plus petite bouchée.

— C'est bien, dit l'ogre, qui entrait au moment même où ils avalaient leur dernier morceau, c'est bien, tu as tout mangé, tu ne seras donc pas tué ; mais demain tu auras la même ration et si tu ne la manges pas comme aujourd'hui, je te tuerai !

Puis il sortit, laissant, encore plus effrayé, Jean qui tourna, retourna, tâtant les murailles pour chercher une ouverture par où il pourrait s'échapper. Le courage allait commencer à lui manquer lorsque, fort heureusement, levant les yeux, il aperçut tout au coin du plafond, une lucarne bien étroite, mais cependant assez large pour qu'il lui fût possible de passer, car il était à peine plus gros qu'une livre de beurre. Il grimpa donc jusqu'à elle, ayant pris son chat dans sa poche, y passa la tête et, tout le corps suivant, il put enfin descendre le long d'une chaîne jusqu'à un beau jardin qui était au pied du château. A peine eut-il touché terre qu'il courut, tête baissée, pour s'échapper, comme si le diable était à ses trousses, et alla trébucher sur une vieille mule attachée par les pattes et le cou à deux grands arbres.

— Où cours-tu donc si vite, mon petit garçon ? lui dit cette mule.

— Laisse-moi courir, mule, car si l'ogre m'attrapait, il me mangerait.

— Eh bien ! détache-moi et monte sur mon dos, je suis fée, mais ici et jusqu'à ce pont de fer que tu vois là-bas, là-bas, je reste sous la domination de cet ogre. Si par bonheur je peux passer ce pont, je reprendrai ma forme première. Fuyons vite tous les deux, mais bien vite, bien vite, car l'ogre, à moins que nous n'ayons une grande avance, nous aura bien vite rattrapés.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Jean détacha la mule, l'enfourcha et la voilà partie au triple galop. A chaque foulée, ils se retournaient tous deux pour voir s'ils n'étaient pas poursuivis. Tout à coup, ils aperçurent un épais nuage de poussière qui s'approchait plus rapide que le vent et, au milieu de ce nuage, l'ogre monté sur le plus fringant de ses chevaux. Encore un pas et ils allaient être pris, quand, d'un seul bond désespéré, prodigieux, la mule franchit le pont de fer et, retombant sur ses quatre pieds à la fois, elle devint immédiatement une vieille femme, ayant sur ses épaules son petit cavalier à califourchon.

* * *

— Grâce à toi, je suis désensorcelée, lui dit-elle ; mais tu n'auras pas obligé une ingrate. Écoute : le roi cherche un jardinier, va vite le trouver et tu es assuré d'entrer aussitôt à son son service. La plaque tigneuse que tu as sur la tête, je la change en belle étoile d'or ; mais aies soin, pour la cacher, d'avoir toujours sur la tête ce bonnet que voici et de ne l'ôter que si tu veux te laver. Ah ! si par hasard tu avais besoin de moi, frappe la terre du pied, trois fois de suite, et je viendrai. Adieu !

Et elle disparut sans qu'il fût possible de savoir par où elle était passée.

Jean marcha droit devant lui et, au bout d'une nuit et d'un jour, arriva chez le roi où il fut, ainsi que lui avait assuré la fée, pris comme jardinier. A peine le soleil levé, il allait à son jardin, arrosait les fleurs et les pelouses, râtissait les allées, ébranchait les arbres, taillait, sarclait si bien, que jamais l'on n'avait vu jardinier ayant tant de cœur à l'ouvrage. Puis, lorsqu'il était bien fatigué, il s'arrêtait au bord d'un ruisseau qui traversait les terres du roi, ôtait son bonnet qu'il ne quittait jamais, laissant croire qu'il avait la tigne, et se lavait la tête à grandes eaux pour la rafraîchir. Mais il advint que la fille du roi, trouvant le jardinier à son goût et le suivant sans qu'il pût s'en apercevoir, vit, lorsqu'il ôta son bonnet, qu'il avait sur la tête une belle étoile d'or. Il n'en fallut pas davantage pour qu'elle tombât tout à fait amoureuse. Elle en perdit le sommeil et aussi le boire et le manger et, à la fin, n'y pouvant plus tenir, un beau matin elle dit au roi :

— Roi, mon père, je veux me marier avec Jean, ton jardinier.

— Tu es folle, dit le roi stupéfait ; me vois-tu pour gendre un mauvais petit jardinier, tigneux à ce point qu'il est toujours obligé de garder son bonnet.

— Roi, mon père, répliqua la princesse, je veux me marier avec Jean, ton jardinier.

Le roi refusa encore. Alors elle pleura, se lamenta, s'enferma dans sa chambre, ne voulant plus voir personne, refusant de prendre la moindre nourriture. Et comme le roi qui l'aimait beaucoup, n'ayant qu'elle d'enfant, craignait de la voir mourir, il lui dit enfin :

— Marie-toi donc avec mon jardinier, puisque telle est ta volonté ; mais qu'il ne paraisse jamais devant mes yeux.

Ils se marièrent alors et vécurent heureux et contents dans un petit pavillon que le roi leur fit construire tout au bout du parc.

* * *

Un jour, on « bassina » par tout le royaume, à son de trompe et de caisse, qu'un monarque voisin, très puissant, venait de déclarer la guerre et que le roi faisait appel à tous ses nombreux sujets valides et assez forts pour porter les armes. Malgré que sa femme voulut l'en dissuader, Jean alla trouver le roi, son beau-père, et lui demanda la permission de se joindre à ses troupes.

— Je t'avais pourtant bien dit de ne jamais te présenter devant moi ! Mais, comme aujourd'hui j'ai besoin de tous mes sujets, je te permets d'aller prendre un cheval dans mes écuries et une armure dans mon arsenal. Vas donc et combats vaillamment.

Mais au lieu de choisir un beau cheval et de revêtir une belle armure, il enfourcha la plus vilaine rosse boiteuse qu'il put trouver. Par surcroît, il prit un fusil tout rouillé, un sabre tout ébréché et s'habilla d'une tunique toute déchirée n'ayant plus couleur tant elle était sale. En cet attirail, il se mit à la suite de l'armée.

— Quel est ce sale soldat ? dit le roi furieux, lorsqu'il l'aperçut.

— Roi, c'est votre gendre !

— Mon gendre ! reprit-il, de plus en plus furieux, mon gendre ! Se moque-t-il de moi ? Qu'on le jette en prison.

Pourtant, comme il avait bien d'autres chats à fouetter, il passa outre et donna le signal du combat. Mais au moment où, sur le point d'être battu, il s'apprêtait à sonner la retraite malgré que lui et ses soldats eussent fait des prodiges de courage, Jean descendit de sa rosse et frappa trois fois la terre du pied. Tout aussitôt, la fée lui apparut.

— Que veux-tu ?

— Le plus beau cheval et les armes les plus brillantes qu'il soit possible de voir.

Et, à l'instant même, sa rosse se changeait en un cheval magnifique, écumant, piaffant d'impatience, richement harnaché, en même temps que sa vieille tunique et ses armes rouillées, ébréchées, devenaient une armure toute reluisante au soleil. Sans perdre une minute alors, il se précipitait au plus fort de la mêlée, au moment même où l'armée vaincue s'en allait à la débandade, ralliait les bataillons, leur faisait faire volte-face, se battait comme un lion, relevant ainsi tous les courages, si bien que, de vaincus qu'ils étaient, les soldats furent vainqueurs et que l'ennemi, épouvanté de ce choc aussi furieux qu'imprévu, prit la fuite. Puis, grâce à ce désarroi général, Jean put disparaître, remonter sur sa vieille rosse boiteuse et, tout dépenaillé, clopin-clopant, alla reprendre sa place à la queue de l'armée.

Rentré dans son palais, le roi demanda à tous ses courtisans, à tous ses généraux, à tous ses officiers, à tous ses soldats et aussi à tout son peuple, si quelqu'un connaissait le beau chevalier qui avait gagné la bataille. Personne ne sut lui répondre. Il fit alors bassiner dans le monde entier qu'il donnerait au sauveur de son armée, s'il voulait venir à la cour et se faire connaître, la plus riche des récompenses qu'il fût possible d'imaginer ; puis il attendit, mais en vain, car le beau chevalier resta toujours inconnu.

Or, il arriva qu'une année après, le même monarque voisin, désireux de tirer vengeance éclatante de sa défaite, déclara une nouvelle guerre au roi. Celui-ci fit aussitôt appel à tous ses nombreux sujets valides et assez forts pour porter les armes et, comme la première fois, son gendre vint lui demander l'autorisation de se joindre à ses troupes. Il le lui permit et Jean se mit, comme avant, à la suite de l'armée, avec sa même rosse boiteuse, sa même tunique déchirée, son même sabre ébréché, son même fusil rouillé. Le roi donna le signal de la bataille et il allait encore être vaincu, lorsque tout à coup apparut, au plus fort de la mêlée, le beau chevalier qui, par sa vaillance, changea, une deuxième fois, le sort des armes. Et au moment où il allait disparaître :

— Poursuivez-le ! poursuivez-le ! cria le roi à ses troupes ; ramenez-le moi mort ou vif, mais que je sache au moins quel est ce guerrier mystérieux !

Et tous de se jeter à sa poursuite, mais sans pouvoir l'atteindre. Cependant il reçut en pleine cuisse un coup de lance si fort, que la pointe se cassa et resta dans la chair. Puis l'armée rentra dans la capitale, le roi en tête tenant la lance brisée,

et, en queue, Jean, toujours sur sa même rosse boiteuse, avec sa même tunique déchirée, son même sabre ébréché et son même fusil rouillé.

* * *

Le roi fit alors bassiner ceci dans le monde entier :

— Que tous les chevaliers connus et inconnus viennent à ma cour avec une pointe de lance et, à celui dont la pointe pourra s'ajuster à la lance brisée que je garde et, ainsi, ne former ensemble qu'une seule et même arme, je donnerai ma couronne et tout mon royaume, car il m'aura prouvé qu'il est vraiment le sauveur de mon armée.

Et de tous les quatre coins de la terre arrivèrent chaque jour, chaque heure, chaque minute, des chevaliers. On ne savait où les loger, à la Cour et dans la ville, tant ils étaient nombreux. Tout un long mois durant, ils défilèrent par centaines, par milliers, devant le roi revêtu de son plus riche costume, assis sur un trône resplendissant d'or et de pierreries, car il voulait faire honneur à ses hôtes, et tenant à la main cette lance à laquelle il manquait la pointe. Mais aucune des pointes que présentèrent les chevaliers ne pouvait s'ajuster à la lance jusqu'à ne former ensemble qu'une seule et même arme, si bien que, désespéré, le roi répétait tous les soirs, se lamentant :

— Hélas ! hélas ! ne connaîtrai-je donc jamais le sauveur de mon armée ?

Or, un jour, Jean dit à la princesse, sa femme :

— Regarde donc cette pointe de lance que j'ai trouvée dans le jardin ! Pourquoi n'irais-je pas, moi aussi, voir si par hasard elle s'ajuste à la lance du roi ?

— C'est bon ! c'est bon ! répondit la princesse, fais le mort, ce sera plus sage. Est-ce bien utile d'aller chercher rebuffades et mauvaises paroles ?

Mais, n'en voulant pas avoir le démenti ni par Dieu, ni par le diable, il partit pour aller à la cour trouver le roi, son beau-père.

— C'est encore toi ! s'écria le roi furieux dès qu'il l'aperçut ; que viens-tu faire ici ? Ne t'avais-je pas ordonné de ne jamais paraître devant mes yeux ?

— Roi, n'avez-vous pas dit : « A celui dont la pointe de lance pourra s'ajuster à la lance brisée que je garde et, ainsi, ne former ensemble qu'une seule et même arme, je donnerai ma couronne et tout mon royaume, car il m'aura prouvé qu'il est vraiment le sauveur de mon armée. »

— Soit ! je n'ai qu'une parole, répondit le roi, haussant les épaules de pitié, voyons ton bout de lance.

Jean sortit alors de sa poche un vieux bout d'épée tout rouillé ne pouvant pas plus s'ajuster à la lance brisée que tendait le roi, que la queue d'un cheval ne peut s'ajuster au cul d'un chien.

— Te moques-tu de moi, misérable ? hurla le roi furieux. Qu'on le jette en prison et qu'il y pourrisse jusqu'à la fin de ses jours.

— Si ce n'est pas cette pointe, continua Jean sans perdre contenance, c'est sans doute celle-ci.

Et, de son autre poche, il en sortit une deuxième qui s'ajusta si bien à la lance brisée, qu'elles ne firent ensemble qu'une seule et même arme. Puis, en même temps, sans respect pour le roi et les courtisans qui l'entouraient, il se déculotta et, montrant sur le haut de sa cuisse une cicatrice, il dit tout simplement :

— Voyez !

Je vous laisse à penser si le roi fut surpris. Il se précipita dans les bras de son gendre, ne pouvant s'arrêter de le féliciter et de l'embrasser

— Oui ! oui ! je le vois maintenant, répétait-il, c'est vraiment toi qui sauvas mon armée et c'est bien toi qui as mérité ma couronne et mon royaume.

Or, ce qui avait été promis fut tenu, et Jean le Tigneux, tout aussitôt, devint roi à la place de son beau-père. Un de ses premiers soins fut d'envoyer ses soldats détruire de fond en comble la forteresse de l'ogre qui avait mangé ses deux frères et qui avait failli le manger. Et l'ogre, qui avait été pris au plus fort du combat, fut brûlé sur un brasier le plus beau, le plus chaud qu'il fût possible de voir. Ensuite, comme Jean le Tigneux était bon fils, il fit venir sa mère à la cour et, tous, ils vécurent de longues années, heureux et contents.

Alors seulement, pour pouvoir porter la couronne, il ôta son bonnet qu'il enferma dans une boîte en diamants. Et cette boîte, il la mit dans la plus belle salle de son palais, bien en évidence, à la place d'honneur.

Entr'autres similaires de ce conte recueilli à Saint-Menges, il nous suffira de citer : dans Sébillot, *Contes des Marins,* « Jean le Teigneux, » et dans Ortoli, *Contes de la Corse,* le « Petit Teigneux. »

BELLE-HUMEUR ET SANS-CHAGRIN

Il y avait à Charleville, lorsque les guerres de Louis XIV eurent pris fin et qu'une grande partie des armées fut licenciée, si bien que maints soldats se trouvèrent sans emploi, deux gais compagnons : ils s'appelaient, l'un, Belle-Humeur, et l'autre, Sans-Chagrin. Or, comme ils n'étaient pas hommes à rester longtemps embarrassés, ils se mirent tout de suite en quête de se tirer d'affaire.

— Nous voilà donc sans place et avec cela on ne mange guère, dit Belle-Humeur, mais j'ai trouvé un moyen et bientôt, à nous deux, nous allons être riches, mais plus riches que tous les rois de la terre.

— Voyons ton moyen, demanda Sans-Chagrin.

— Tu vas, continua Belle-Humeur, me crever les yeux, puis tu me conduiras par la main; nous traverserons, en chantant, toutes les villes, toutes les campagnes du royaume, on aura pitié de nous et on nous donnera beaucoup d'argent.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Sans-Chagrin crève les yeux à Belle-Humeur et les voilà partis, l'un conduisant l'autre, chantant tous deux comme rossignols. Or, ainsi que l'avait prédit Belle-Humeur, ils gagnaient beaucoup d'argent sans compter qu'ils étaient bien nourris et bien couchés dans toutes les fermes où ils demandaient asile pour la nuit. Aussi, pouvaient-ils conserver tous leurs sous et toutes leurs piécettes. Mais, un soir qu'ils comptaient la recette du jour, Sans-Chagrin dit à Belle-Humeur :

— Voilà ! Si nous continuions, nous deviendrions trop riches et les voleurs de grand chemin nous tueraient pour nous voler. Mieux vaut donc partager et, tranquilles alors, nous vivrons de nos rentes. J'ai fait deux tas de tout l'argent que nous avons amassé ; un gros et un petit. Comme tu as toujours été pour moi un gai compagnon, je veux bien te laisser le plus gros tas, moi je me contenterai du petit. Le partage fait, nous nous séparerons.

— Je veux bien, répondit Belle-Humeur, mais je suis aussi bon camarade que toi, prends donc la plus grosse part et laisse-moi la plus petite.

Et, en même temps, il mit dans sa poche le petit tas qui se composait de pièces

d'or et d'argent, laissant à son compagnon le plus gros tas qui ne se composait que de sous.

— Maintenant, adieu, Sans-Chagrin, dit Belle-Humeur.

— Adieu, Belle-Humeur, répondit Sans-Chagrin tout confus de s'être ainsi laissé jouer par un aveugle.

Et ils se séparèrent, allant chacun de leur côté.

* * *

Resté seul, Belle-Humeur, qui n'y voyait goutte, se demanda, non sans inquiétude, où il passerait la nuit, n'ayant plus pour le guider son compagnon Sans-Chagrin. Marchant à tâtons, il se heurta contre un arbre, y grimpa et, se couchant en travers sur les plus larges branches, après s'être fait un oreiller de feuilles, il s'endormit.

Mais voilà qu'au beau milieu de la nuit il fut éveillé par des bruits de voix qui semblaient partir du pied de l'arbre. Ayant regardé, il vit un loup, un renard et un lièvre qui, assis en rond, causaient entre eux.

— Eh bien, renard, dit le loup, as-tu appris du nouveau depuis notre dernière entrevue?

— Certes oui, loup, répondit le renard, et un fameux secret, je t'assure.

— Ah! et quel est ce fameux secret?

— Tu connais, n'est-ce pas, le ruisseau qui coule là-bas, tout au fond du bois?

— Oui! Eh bien, renard?

— Eh bien, l'aveugle qui laverait ses yeux avec l'eau de ce ruisseau serait aussitôt guéri et verrait aussitôt beaucoup mieux que toi et que moi. Mais toi, loup, que sais-tu?

— Un secret aussi beau que le tiens, renard. Tu as sans doute entendu dire que la fille du roi d'Espagne était à la mort et qu'aucun médecin n'avait su la guérir. Or, le roi d'Espagne disait encore, la semaine passée : « Celui qui guérira ma fille l'épousera et sera roi après moi. »

— Eh bien, loup?

— Eh bien, l'herbe qui pousse sur les bords du ruisseau dont tu parles peut, seule, guérir la fille du roi d'Espagne.

— Et toi, lièvre, que sais-tu?

— Moi, dit le lièvre, j'étais hier dans mon village où tout le monde s'enrageait, car l'eau y va manquer, et l'on craint de mourir de soif; mais s'ils savaient ce que je sais, ils ne se feraient pas autant de mauvais sang!

— Et que sais-tu, lièvre?

— Je sais que si l'on arrachait le gros tilleul planté sur la place devant l'église, on trouverait, à l'endroit même où poussent les racines, une source capable de faire tourner tous les moulins de France passés, présents et futurs.

S'étant ainsi mutuellement confiés leurs secrets, ils se séparèrent en disant :

— Alors donc, à l'année prochaine, sous le même arbre, à la même nuit et à la même heure.

* * *

Qui fut ravi d'avoir si bien écouté cette singulière conversation? Ce fut Belle-Humeur, comme bien l'on pense. Il s'empressa de descendre de l'arbre et marcha

longtemps, longtemps dans le bois sans trouver ce fameux ruisseau. Il se désespérait quand il lui sembla entendre le petit murmure bien connu de l'eau qui coule. Guidé par le bruit, il arrivait, enfin, aux bords du ruisseau, s'y lavait les yeux et recouvrait la vue.

— Le renard n'avait pas menti, s'écria-t-il tout joyeux, en mettant dans sa poche plusieurs petites bottes de l'herbe qui devait guérir la fille du roi d'Espagne, et sans doute que le lièvre, lui aussi, aura dit vrai ; mais trouverai-je ce fameux village où il suffit de déraciner un tilleul pour avoir de l'eau à volonté? Enfin ! allons de l'avant et puisse ma bonne étoile ne pas me quitter !

Il marcha donc devant lui deux jours et deux nuits, bien fatigué, osant à peine s'arrêter pour manger et se reposer tant il avait hâte d'arriver à ce village qu'il ne connaissait pas, mais qu'il ne manquerait pas, pensait-il, de rencontrer sur sa route. En effet, le lendemain il croisait sur le chemin des gens portant des seaux.

— Où allez-vous donc ainsi, les amis? leur demanda-t-il.

— Chercher de l'eau à la rivière, il n'y en a plus au village.

— Plus d'eau au village! Vous vous moquez! Vous en avez plus que vous n'en sauriez boire toute votre vie, vous, vos enfants et vos petits enfants, plus qu'il n'en faut pour faire tourner tous les moulins de France passés, présents et futurs.

— Si tu nous dis vrai, l'homme, nous te donnerons tout l'or que tu nous demanderas, mais si tu nous a menti nous t'assommerons à coups de pierre, comme un chien.

— Foi de Belle-Humeur ! vous saurez que je n'ai qu'une parole.

Donc, suivis de Belle-Humeur, ils revinrent sur leurs pas, ayant jeté tout le long de la route les seaux dont ils n'avaient plus besoin. Or, justement la première maison en entrant dans le village était le presbytère et, attenante au presbytère, l'église devant laquelle s'élevait le fameux tilleul dont avait parlé le lièvre.

— Allons ! allons ! pensa Belle-Humeur bien joyeux, le lièvre, lui aussi, a dit vrai — puis, à haute voix : — Les amis, vous allez, de suite, déraciner ce tilleul.

Ils se mirent tous à l'œuvre et à peine le tilleul, déraciné, sortait-il de terre qu'une source d'eau jaillissait, si abondante, si puissante que tous ceux qui arrachaient l'arbre pensèrent être noyés.

— Belle-Humeur, tu ne nous a pas menti, dirent les habitants du village, demande-nous donc tout l'or que tu voudras.

— Oh ! je n'en veux pas tant que ça, répondit Belle-Humeur, seulement de quoi aller jusqu'en Espagne.

On lui donna deux gros sacs pleins d'or et Belle-Humeur se remit en route, sûr de voyager à son aise, de manger à sa faim, de dormir à sa paresse.

* * *

Après avoir marché longtemps, longtemps devant lui, il arriva enfin en Espagne, s'installa dans le plus bel hôtel de la ville, demanda qu'on lui servit les meilleurs plats et les meilleurs vins, qu'on lui donnât la chambre la plus riche et le lit le plus moelleux, puis il mangea à sa faim, qui n'était pas petite, but à sa soif qui était grande et alla se coucher. Il dormit douze grandes heures sans débrider. S'étant levé, il se fit encore servir les meilleurs plats, les meilleurs vins, et, quand il eut aussi bien mangé et aussi bien bu que la veille, il fit venir l'hôtelier.

— Hôtelier, lui dit-il, la fille du roi est bien malade, paraît-il.

— Si malade, Belle-Humeur, qu'elle est toujours à la veille de mourir. Tous les médecins ont été appelés l'un après l'autre et aucun n'a su la guérir.

— Parce que ce sont tous des ânes! Faites dire tout de suite au roi que moi, Belle-Humeur, célèbre médecin arrivant de France, je me charge de guérir sa fille et que je consens à perdre mon nom et ma tête si je ne réussis pas!

Le roi ayant ainsi appris qu'un nouveau médecin et plus célèbre que les autres, venant de France, avait promis de guérir sa fille, le fit mander en toute hâte, et Belle-Humeur s'empressa d'accourir au palais. Le roi l'attendait, assis sur son trône, entouré de tous ses courtisans.

— Bonjour, roi d'Espagne, dit Belle-Humeur en entrant et sans se laisser intimider par toutes ces richesses, par tous ces habits d'or qu'il vit. Bonjour, roi d'Espagne!

— Bonjour, médecin de France ! Tu t'es vanté, paraît-il, de guérir ma fille.

— Oui, roi d'Espagne.

— Eh bien, médecin de France, guéris-la. Si tu réussis, tu te marieras avec elle et je te donnerai, de suite, mes armées à commander, puis, quand je mourrai, tu seras roi à ton tour, mais, si tu ne la guéris pas, tu seras pendu.

— Roi d'Espagne, je guérirai votre fille.

Il demanda une casserole, de l'eau, et dit qu'il voulait rester seul avec la princesse, ne se souciant pas qu'on connût son secret. On le laissa donc, comme il le voulait, dans la chambre de la fille du roi, si malade, si malade qu'elle ne pouvait ni parler, ni bouger, et avait toujours les yeux fermés comme une personne morte. Belle-Humeur mit l'eau dans la casserole, la fit bouillir et y jeta les petites bottes d'herbe qu'il avait toujours soigneusement gardées dans ses poches. Puis, lorsqu'il en eut fait une bonne tisane, il la donna à la princesse qui, à peine avait-elle bu la dernière goutte, se leva de son lit aussi grasse, aussi belle, aussi fraîche, aussi bien portante, en un mot, que vous et moi.

— Roi d'Espagne, dit Belle-Humeur, voici votre fille qui est guérie.

— Médecin de France, répondit le roi d'Espagne, qui n'en pouvait croire ses yeux, tu es un grand sorcier et je n'ai qu'une parole : ma fille sera ta femme, tu commanderas toutes mes armées et tu seras roi à ma mort.

Il y eut à l'occasion de la noce des fêtes et des réjouissances comme jamais on n'en vit dans toutes les Espagnes et, le lendemain, Belle-Humeur, devenu gendre du roi, prit le commandement de toutes les armées royales. Or, un jour qu'il les passait en revue, quelle ne fut pas sa surprise de reconnaître au milieu d'une compagnie son ancien camarade Sans-Chagrin qui, ayant dépensé tous ses sous et ne sachant comment vivre, s'était fait soldat espagnol. Il ne dit rien d'abord, mais lorsque fut terminée la revue, il l'envoya chercher, ordonnant qu'on le conduisit de suite, de suite au palais.

— Te voilà donc, mon pauvre Sans-Chagrin, lui dit Belle-Humeur, lui prenant les mains en signe d'ancienne amitié. Sans rancune, n'est-ce pas? Il paraît que tu n'as pas eu autant de chance que moi! Mais, comme tu as toujours été gai compagnon, je veux bien te conter comment je suis arrivé à devenir le gendre du roi et à commander ses armées, en attendant que je sois roi à mon tour.

Il lui narra alors, de point en point, toutes ses aventures et termina ainsi :

— Mon ami Sans-Chagrin, tu n'as qu'une chose à faire : vas te cacher dans le même arbre, au plus épais des feuilles, vois venir et ouvre bien les oreilles.

* * *

Donc, une année après cette fameuse conversation qui avait été pour Belle-Humeur la source de tant d'honneurs et de tant de richesses, Sans-Chagrin, nuit pour nuit, à la même heure et grimpé sur le même arbre, ouvrait grands ses yeux et ses oreilles pour mieux voir et mieux entendre. Un tout petit peu avant minuit arrivaient le loup, le renard et le lièvre et, comme avant, ils s'assirent en rond au pied de l'arbre.

— Eh bien, dit le renard, il s'en est passé de belles depuis la dernière fois ! Il paraît qu'un certain Belle-Humeur s'est lavé les yeux dans le ruisseau et qu'il n'est plus aveugle !

— Et les habitants du village qui ont trouvé l'eau sous le tilleul ! ajouta le lièvre.

— Et la fille du roi d'Espagne qui est guérie et qui s'est mariée avec ce Belle-Humeur ! continua le renard.

Ils se disputèrent longtemps et bruyamment, s'accusant l'un l'autre d'avoir révélé ces trois secrets.

— Foi de moi ! ce n'est pas moi, dit le loup !

— Foi de moi ! ce n'est pas moi, dit le renard.

— Foi de moi ! ce n'est pas moi, dit le lièvre.

— Si ! si ! lièvre, c'est toi, dirent ensemble le loup et le renard : tu es le plus bavard et le plus agile et tu te faufiles partout parce que tu es le plus petit. C'est donc toi qui a parlé.

Et en même temps ils lui allongèrent, chacun, un coup de patte qui mit notre lièvre sur le dos. Ils allaient le tuer, quand, dans cette position, le lièvre put apercevoir Sans-Chagrin qui se cachait de son mieux entre les branches et les feuilles de l'arbre.

— Arrêtez ! arrêtez ! cria le lièvre ayant déjà les reins à moitié brisés, ne me tuez pas, je vois celui qui a surpris nos secrets.

— C'est vrai, lièvre, firent le loup et le renard qui, ayant alors levé les yeux, aperçurent Sans-Chagrin ; eh bien ! son compte est bon ! Aide-nous à déraciner l'arbre.

Et l'arbre ayant été déraciné, Sans-Chagrin tomba au beau milieu du loup, du renard et du lièvre qui le déchirèrent à belles dents ; — ce qui termine le conte en même temps que les aventures de l'infortuné Sans-Chagrin.

Pour premier similaire, nous trouvons chez nos voisins de la Lorraine le conte : *Les Deux Soldats de 1689*. Ce titre est doublement curieux, d'abord parce qu'au milieu du conte il est parlé, sans qu'il soit tenu compte de cette date, d'un arbre de la liberté, devenu tilleul dans la version ardennaise, et ensuite parce qu'en 1689 nous sommes en pleine guerre de la ligue d'Ausbourg, bien que notre conte dise « quand Louis XIV eut fini la guerre. » — D'ailleurs, à part cette nuance qu'il serait curieux d'étudier si nous faisions œuvre scientifique, l'affabulation est la même dans les deux contes. Cependant la conversation, dans le conte lorrain, a lieu entre un renard, un sanglier, un loup et un chevreuil ; puis l'arbre de la liberté sous lequel se cache une source est à Lyon. Mais, nous dit M. Cosquin, dans ses commentaires, 1689 ne serait-il pas mis ici pour 1789 ?

Dans un autre conte intitulé : *Jacques et Pierre*, les animaux sont au nombre de trois : un lion, un renard et un ours, et il s'agit de guérir la fille du roi Dagobert qui est aveugle. M. Cosquin a trouvé des similaires de ce conte en Basse-Bretagne, dans le pays basque, le Tyrol, le Danemarck, la Norwège, la Russie, la Bohème, etc. — Les Indiens ont également plusieurs variantes de ce même conte qui se dit aussi, mais avec quelques variantes, chez les Kabyles et chez les Annamites.

On peut, à la grande rigueur, rattacher ce conte à un souvenir d'histoire locale. Voici, en effet, ce que nous lisons dans l'*Histoire de Charleville*, par JEAN HUBERT :

« En 1694, les soldats *Belle-Humeur* et *Sans-Souci* et quelques autres des compagnies en garnison à Charleville, furent condamnés par la Cour de Charleville à être bannis de la Souveraineté pendant neuf ans pour avoir volé nuitamment un havre-sac de blé et trois havre-sacs de pois dans un des bateaux amarrés au port. Le procureur général ayant interjeté appel de la sentence, la Cour « émendant et corrigeant, » condamna l'un de ces soldats à être battu et fustigé de verges sur les carrefours de la place Ducale et devant le grand pont et ensuite flétri d'un fer chaud marqué d'un soleil (armes de la ville) sur l'épaule dextre par l'exécuteur des hautes-œuvres; à laquelle exécution assistèrent à droite et à gauche du patient les deux autres soldats qui restèrent en prison jusqu'à ce que leur régiment partit de la ville. »

BRISE-BARRIÈRE, SANS-QUARTIER ET PASSE-PARTOUT

Il y avait une fois un homme si fort, si fort, qu'il ne pouvait quasi toucher, même du petit doigt, une hutte, une barrière, sans les renverser et les mettre en miettes. C'est pour cela qu'on l'appelait dans le pays Brise-Barrière. Il avait, surtout, un appétit formidable et dévorait du matin au soir, sans cesser de faire aller sa mâchoire. Aussi, ses parents qui se ruinaient à le nourrir, outre que, déjà, ils n'étaient pas très argentés, lui dirent-ils un jour :

— Fils ! vois à chercher ta vie ailleurs, car au train dont tu vas, tu auras bientôt mangé la maison elle-même.

C'est bien ! Brise-Barrière alla dans la forêt, déracina le plus gros arbre qu'il put trouver, l'ébrancha, le tailla, le façonna en manière de canne qui pesait au moins cinq mille livres, revint embrasser son père, sa mère et partit. Il marcha tout droit devant lui et, au bout de quelques lieues, arrivant à une ferme, il vit la fermière qui chargeait du fumier sur une charrette. Mais elle n'avançait guère en besogne, car la fermière était vieille, le fumier lourd et la charrette très haute.

— Eh ! ma commère, lui cria Brise-Barrière, m'est avis que si je ne vous donne un coup de main, vous serez encore là ce soir !

— Volontiers ! aidez-moi donc.

Et Brise-Barriere prit alors une fourche, deux fourches, trois fourches, quatre fourches, c'est-à-dire autant, à la fois, qu'en purent tenir ses deux mains, prouf ! prouf ! les plongea dans le fumier et les leva comme il aurait fait d'une plume. Mais la charge était si pesante que les fourches se rompirent. La fermière ne souffla mot et, pas davantage, les valets de ferme accourus pour voir cet homme qui chargeait le fumier avec quatre fourches ensemble. Mais tous pensèrent, à part eux : « Si nous ne nous débarrassons de lui, il mettra la ferme sur son dos et l'emportera ! » Or, celui qui était le plus rusé de la bande, laissa tomber, comme par mégarde, son seau dans le puits.

— Mon seau, hélas ! mon seau, s'écria-t-il. Brise-Barrière, veux-tu aller le chercher ?

— Je veux bien !

Et Brise-Barrière, attachant au dessous de ses bras une corde de cinq cents livres qui l'enroulait en manière de ceinture et dont il ne se séparait pas plus que de sa canne, se fit descendre dans le puits. Mais lorsque la fermière et ses valets pensèrent qu'il était arrivé au fond, ils lui jetèrent de grosses pierres sur la tête pour l'écraser.

— Il pleut donc du sable ? cria Brise-Barrière.

Gonflant ses joues, il souffla, et si violemment, que les pierres, toutes grosses

fussent-elles, étaient, avant d'avoir pu l'atteindre, rejetées hors du puits, tourbillonnant en l'air comme du duvet d'oiseau. Ce que voyant, la fermière et les valets de ferme bouchèrent l'orifice du puits avec la meule la plus épaisse, la plus pesante qu'ils purent trouver et qu'ils se mirent à vingt pour porter.

— N'est-ce que cela ? fit Brise-Barrière qui, remontant, passa la tête par l'ouverture de la meule. Depuis longtemps, je voulais un collier et, par ma canne de cinq mille livres ! en voilà un qui m'arrive bien à souhait, plus beau que je n'eusse osé le désirer.

Puis, enjambant la margelle, il tomba à bras raccourcis sur la fermière, les valets de ferme, les tua tous, du premier au dernier, sans leur laisser le temps de dire : ouf ! et se remit en route, marchant toujours droit devant lui.

* * *

Chemin faisant, il rencontra un homme qui jouait au cerceau avec des meules plus lourdes encore, s'il était possible, que celle qu'il portait au cou en manière de collier.

— Eh ! l'ami, héla-t-il, mettant ses deux mains en cornet devant sa bouche, eh ! l'ami, à quoi t'amuses-tu donc ?

— Ne le vois-tu pas ? Je joue au cerceau.

— Par ma canne de cinq mille livres ! tu peux te vanter d'être joliment fort ! presqu'aussi fort que moi ! Comment t'appelles-tu ?

— Sans-Quartier !

— Et moi, Brise-Barrière ! Eh bien ! Sans-Quartier, fais route avec moi, ne nous quittons plus et peut-être, à nous deux, arriverons-nous jusqu'où se cache la fortune.

— Ce n'est pas de refus, Brise-Barrière.

Et les voilà, compères compagnons, qui font route ensemble. Mais ils n'avaient pas marché deux lieues, qu'ils se trouvèrent face à face avec un petit homme si mince, si fluet, si chétif, qu'ils faillirent, sans le vouloir, l'écraser comme un insecte. Et le petit homme pleurait toutes les larmes de son corps.

— Pourquoi donc gémis-tu si fort ? lui demandèrent-ils.

— Parce que j'ai perdu l'argent que j'étais allé chercher pour mon maître. Il m'a battu, il m'a chassé et a dit que s'il me revoyait il me tuerait.

— C'est bon ! c'est bon ! Ne te chagrines plus, nous arrangerons tout cela. Moi je m'appelle Brise-Barrière, mon camarade Sans-Quartier ; et toi, comment t'appelles-tu ?

— Passe-Partout !

— Eh bien ! Passe-Partout, fais route avec nous et, peut-être, à nous trois, arriverons-nous jusqu'où se cache la fortune.

— Ce n'est pas de refus !

Et les voilà tous trois, compères compagnons, qui cheminent alertes, joyeux et chantant.

* * *

Ils marchèrent toute la nuit, toute la journée, et le soir, sans avoir pris le temps ni de manger, ni de se reposer, ils arrivèrent à l'orée d'un grand bois. Et ils virent qu'en plein milieu de ce bois il y avait un magnifique château dont tous les murs,

tous les bastions étaient hérissés de pointes aussi longues qu'aiguës. Les portes qui le fermaient paraissaient être épaisses d'un bon mètre et, toutes, elles étaient en fer massif. Ils appelèrent :

— Holà ! le maître du château ! holà ! les valets ! voulez-vous nous ouvrir ?

Mais personne ne répondait. Que faire ? Ils étaient bien fatigués et ne se souciaient mie de coucher à la belle étoile. Ils tinrent conseil.

— Voici, dit Sans-Quartier, toi, Brise-Barrière, tu as ta canne, moi je vais déraciner un chêne et nous nous en servirons de bélier contre la porte. C'est bien le diable si nous n'y faisons pas un petit trou par lequel Passe-Partout pourra se faufiler. Une fois entré, il saura bien nous ouvrir.

— Bien imaginé, Sans-Quartier.

Et les voilà frappant de toutes leurs forces, qui avec son chêne, qui avec sa canne de cinq mille livres. Les coups retentissaient si terribles qu'on eut dit le tonnerre. Enfin, un tout petit, tout petit coin de la porte fut enfoncé. Passe-Partout put alors passer, du dedans tira le verrou, et tous trois ils entrèrent dans le château.

Jamais ils n'avaient rien vu et n'avaient rien pu imaginer de plus beau, de plus riche, de plus somptueux. Ils en restaient ébahis. C'étaient des couloirs immenses dont les murs tout en or et tout en argent reluisaient à la lueur des flambeaux qu'ils trouvèrent allumés. Toutes les chambres étaient pleines de rubis, de diamants, toutes les pierres précieuses y étaient amassées. Ils marchaient d'extase en extase, ne pouvant, pour toute conversation, que pousser des cris de surprise. Ils visitèrent le château des oubliettes aux créneaux, c'est-à-dire de la cave au grenier, mais sans y rencontrer à qui parler.

— Couchons-nous en attendant, dirent-ils enfin, il sera toujours temps, demain, de saluer le maître de ce château, si toutefois il veut bien se montrer.

Ils s'étendirent dans des lits bien chauds, bien moelleux et dormirent tout d'un somme jusqu'au lendemain matin.

* * *

Le lendemain, personne. Inutilement ils visitèrent encore le château de la première salle à la dernière, appelant de toute la force de leur voix partout où ils passaient. Mais, toujours pas la moindre figure d'homme ou de femme.

— Allons battre les bois, dit Brise-Barrière à Sans-Quartier, peut-être serons-nous plus heureux. Toi, Passe-Partout, reste ici et prépare-nous une bonne omelette au lard pour le déjeuner. Qu'elle soit toute prête et bien dorée à point lorsque nous arriverons. Qu'il n'y ait qu'à se mettre à table et à manger : tu comprends ?

Ils partent donc. Or, quand midi fut proche, Passe-Partout qui, furetant par ci, furetant par là, avait déniché des œufs, était en train de les casser dans la poêle pour faire son omelette. Tout à coup, un nain, mais des plus petits, se précipita sur lui et, malgré ses cris, lui flanqua la plus formidable râclée que chrétien eut jamais reçue. Puis il disparut aussi vite qu'il était apparu, laissant notre pauvre Passe-Partout rossé, moulu, plus mort que vif. Brise-Barrière et Sans-Quartier arrivèrent, alors, juste comme midi sonnait.

— Eh bien ! Passe-Partout, et l'omelette ? Comment, misérable, tu dors tranquillement sur le plancher au lieu de songer à notre déjeûner !

Mais comme Brise-Barrière s'apprêtait, par un maître coup de pied, à le relever du péché de paresse :

— Hélas ! hélas ! geignit-il, je suis brisé, j'ai tous les os rompus ! Pendant

que je préparais l'omelette, un nain tout vêtu de rouge et de noir, arrivé je ne sais d'où, m'a battu comme plâtre et mis dans le piteux état que vous voyez.

— Oh ! oh ! voilà qui est singulier, dirent à la fois Brise-Barrière et Passe-Partout.

Ils cherchèrent partout, sondant les murs, frappant aux boiseries, fouillant, refouillant, mais pas la plus petite ouverture, pas la plus mince fissure, pas la plus étroite lézarde.

— Singulier ! singulier ! ne cessaient-ils de murmurer tout en cherchant. Cependant Passe-Partout a été bel et bien battu à telles enseignes que son corps est tout bleu de coups !

— Moi, dit Sans-Quartier, je resterai ici demain, pendant que toi, Brise-Barrière, tu iras à la découverte avec Passe-Partout. Je le recevrai ce fameux nain, et il sera prudent à lui de numéroter ses os, ou j'y perdrai mon nom.

Il fut fait le lendemain comme il avait été dit. Brise-Barrière et Passe-Partout allèrent dans le bois, pendant que Sans-Quartier, resté au château, préparait l'omelette pour le déjeuner. Mais, au moment où, de son coup de main le plus grâcieux, il la retournait dans la poêle, le même nain, encore vêtu de rouge et de noir, lui apparut subitement, sans qu'il l'eut vu arriver et caressa si fort les épaules et les échines du pauvre Sans-Quartier, qu'il le laissa plus mal en point que Passe-Partout. Or, pour courir au bref, le troisième lendemain, Brise-Barrière, à son tour, resta au château pour préparer la fameuse omelette. Comme la veille, le nain surgit tout à coup, mais, plus prompt que lui, Brise-Barrière lui asséna de sa fameuse canne de cinq mille livres qui ne le quittait jamais, un coup si terrible, que le diable en eut pris les armes. Hurlant, poussant d'affreux cris de douleur, le nain s'enfuit, poursuivi par Brise-Barrière qui, malheureusement, perdit sa trace au détour d'un couloir.

* * *

Or, au plus fort de cette poursuite, rentraient Sans-Quartier et Passe-Partout.

— Eh bien ! Brise-Barrière, et le nain ?

— Le nain ! Il a d'abord reçu un fameux coup de ma canne, mais le gredin m'a échappé. Je pense qu'il se cache dans la cour.

Ils cherchèrent alors dans la cour, examinant une à une chaque pierre, lorsque, enfin, ils en découvrirent une plus petite que les autres et comme un peu enfoncée.

— Ce n'est pas naturel, dit Brise-Barrière, le nain doit être passé par là.

Il voulut soulever la pierre, mais elle tenait si fort qu'il dut employer toute sa vigueur et même appeler à la rescousse l'ami Sans-Quartier. A eux deux, ils parvinrent à la soulever, à l'arracher de terre, et les autres pierres qui l'entouraient suivirent, si bien qu'ils se trouvèrent en face l'orifice d'un grand puits. Pour voir s'il était profond, ils jetèrent un caillou. Ils écoutèrent longtemps, attentivement, ils ne l'entendirent pas tomber.

— Voici un puits qui est diablement profond, dit Brise-Barrière, mais, par ma canne de cinq mille livres ! j'aurai le cœur net de cette affaire, ou je consens à perdre mon nom. Passez-moi sous les bras la plus grande corde que vous pourrez trouver et descendez-moi dans le puits.

Justement, comme il se trouvait dans l'écurie un paquet de cordes, ils les attachèrent les unes aux autres, si bien qu'ils en eurent une longue, au moins, de trois lieues. Ils la passèrent sous les bras de Brise-Barrière et le descendirent dans le puits.

* * *

Brise-Barrière descendit, descendit, descendit et, finalement, arriva tout au fond devant une grande porte qu'il ouvrit.

— Que me veux-tu ? lui cria une horrible vieille, toute sèche, toute ratatinée ; que me veux-tu ? Si tu fais un pas de plus, je te crève les yeux !

Et elle lui montrait ses ongles crochus.

— Ce que je veux, la vieille, tu vas le savoir !

En même temps il lui assénait, de sa canne de cinq mille livres, un bon coup qui la rendit plus docile et plus conciliante.

— Je veux savoir ce que tu fais ici, où je suis, chez qui je suis. Et, d'abord, où va-t-on lorsqu'on a passé cette porte ?

— Soit ! reprit la vieille, je te répondrai puisqu'aussi bien, étant le plus fort, tu es mon maître et que ce serait folie à moi de lutter contre toi.

— Parle donc, sorcière de malheur, et surtout n'oublie pas que ma bonne canne sera toujours prête à te remettre dans le droit chemin.

— Sorcière ! tu l'as dit, car vraiment je suis magicienne et sorcière. A volonté je peux me transformer en aigle, en vieille femme, comme tu me vois, ou en nain : tu le sais, d'ailleurs, puisque c'est moi qui ai si bien rossé tes deux amis Sans-Quartier et Passe-Partout. C'est moi qui suis gardienne de ce château qui est dans la forêt et où vous êtes depuis trois jours. Les richesses que vous y avez vues ne sont rien en comparaison de celles que renferme ce souterrain, mais elles sont toutes dans une grande chambre à laquelle il n'est pas facile d'arriver. Cependant, tu es courageux, tu es fort, tu peux tenter l'épreuve. Peut-être réussiras-tu et même, de grand cœur, je souhaite que tu réussisses. Voici : tout au bout, tout au bout de ce couloir tu trouveras une porte. Tu frapperas : Toc ! toc ! et tu entreras. Un loup d'une taille gigantesque, plus gros qu'un cheval, plus méchant qu'un chien enragé, se jettera sur toi, la gueule ouverte, pour te manger. Tu tueras le loup, tu lui fendras le crâne et tu prendras une clef en bronze cachée dans sa cervelle. Avec cette clef tu ouvriras une porte qui se trouve dans cette chambre et tu entreras dans la deuxième salle. Aussitôt qu'il t'aura vu, un lion, le plus féroce qui se puisse trouver, se jettera sur toi la gueule ouverte, comme le loup, pour te manger. Tu tueras le lion, tu lui fendras le crâne et tu prendras une clef d'argent cachée dans sa cervelle. Avec cette clef tu ouvriras la porte qui se trouve dans cette salle et tu entreras dans la troisième chambre. Ici, tu auras besoin de toute ta présence d'esprit, de tout ton courage, de toute ta force. Car, dès que tu paraîtras, un dragon horrible, à sept têtes, couvert d'écailles gluantes, aux yeux luisants comme des charbons rouges, aux dents crochues, aux sept langues effilées comme des pointes d'aiguille et plus venimeuses que des langues de serpent, se dressera en sifflant pour t'assourdir, agitera ses langues pour t'effrayer et se jettera sur toi pour te manger en un seule bouchée. Mais, vise-le bien et, d'un seul coup, abats ses sept têtes, car si, par malheur, tu n'en laissais même qu'une, toutes les autres repousseraient à la fois. Et ce serait, alors, à recommencer, si bien qu'épuisé par la lutte, perdant le meilleur de ton sang, tu finirais par succomber. Quand tu auras tué le dragon, tu prendras la plus grosse des sept têtes abattues, tu la fendras et, dans la cervelle, tu trouveras une clef d'or. Avec cette clef tu pourras enfin arriver dans la quatrième salle où sont enfermées toutes ces richesses sans pareilles. Au cas, fort probable,

où tu serais blessé, prends ce baume, frottes-en tes blessures et tout aussitôt il n'en restera plus trace, en même temps que toute douleur disparaîtra. Et maintenant, si tu te sens assez de courage pour tenter l'aventure, pars, et bonne chance ! En tout cas, sois sûr que je désire te voir revenir victorieux, et peut-être, bientôt, seras-tu très heureux d'apprendre pourquoi je souhaite ton succès.

* * *

C'est bien ! Brise-Barrière prit, d'une main, sa bonne canne de cinq mille livres, de l'autre main un grand sabre bien coupant, presque aussi lourd que sa canne, dit à la vieille : « A tout à l'heure, la vieille ! » et partit, d'un pas délibéré. Dans la première salle, il eut bien vite fait de tuer le loup et, entré dans la deuxième salle, il ne laissa pas au lion le temps de crier : Miséricorde ! Dans la troisième salle, une fois aux prises avec le dragon, ce fut toute une autre affaire. Il abattait bien du même coup cinq têtes, six têtes, mais alors les sept têtes repoussaient à la fois et tout était à recommencer. Épuisé, défaillant, il tenta un dernier et suprême effort et, d'un seul coup de sabre désespéré, voilà toutes les sept têtes abattues. Il prit la plus grosse, la fendit, dans la cervelle trouva la clef d'or et ouvrit la quatrième porte.

Ce qu'il avait vu dans le château n'était rien en comparaison de ce qu'il vit alors. Il en resta ébloui, ne pouvant s'imaginer qu'il pût y avoir amassées en un même endroit autant de richesses. Saphirs gros comme des pommes, rubis gros comme de grosses noix, diamants plus brillants que le soleil, si bien qu'il ne pouvait en supporter l'éclat. Et des pièces d'or et des pièces d'argent en si grand nombre qu'il eût fallu la vie de plusieurs hommes pour les pouvoir compter et encore n'y seraient-ils peut-être pas arrivés lors même qu'ils eussent vécu plus vieux que Mathusalem.

Cependant et malgré qu'il lui en coutât, faisant sur lui-même un violent effort, il put s'arracher à sa contemplation, se disant, d'ailleurs, qu'il lui serait maintenant facile de retrouver cette merveilleuse salle, et revint à la vieille, bien joyeuse, comme on le pense, de le revoir en bonne santé.

— A cette heure, il est au moins juste, lui dit-il, que je retourne prévenir les camarades Sans-Quartier et Passe-Partout. Ce sont mes associés, il faut alors, qu'eux aussi, ils viennent prendre leur part de richesses.

Et il héla :

— Sans-Quartier ! Passe-Partout ! Holà ! hé ! remontez-moi !

* * *

On lui descendit la corde qu'il s'attacha au-dessous des bras et il fut hissé. Mais, au beau milieu du chemin, la corde cassa et il retomba si rudement au fond du puits qu'il se fendit la tête en deux. Heureusement qu'il avait son baume. Il s'en frotta et, tout aussitôt, sa tête fut si bien, si promptement ressoudée, qu'on n'eût jamais pensé qu'elle avait été fendue. Et avec cela, pas la plus petite souffrance, tant le baume était merveilleux.

— Eh bien ! la vieille, lui dit-il, moitié riant, moitié penaud, me voici revenu près de toi plus vite que je ne le pensais. Mais comment, diable ! cette corde a-t-elle pu se rompre ?

— Oh ! rien de plus simple. Ce sont tes bons camarades Sans-Quartier et Passe-Partout qui l'ont sciée pour que, retombant en route, tu restas toujours dans le

puits. De cette façon, ont-ils pensé, nous serons les maîtres du château et toutes les richesses qu'il renferme seront à nous.

— Oh ! les cochons, oh ! les verrats, cria Brise-Barrière indigné. Où est ma grosse canne que j'aille les tuer.

— Mais comment remonteras-tu ?

— Ça, c'est vrai ! Comment remonter ?

— Écoute, je t'ai dit qu'à volonté je pouvais me changer en nain ou en aigle. Eh bien, je vais devenir aigle, je te tiendrai dans mes serres et je te remonterai. Or, comme en route il me faudra prendre des forces, voici un porc et une chèvre. Aussitôt que tu m'entendras crier, tu me donneras un quartier de viande si tu veux que je continue à voler, mais sans perdre même une seconde, car si tu ne te hâtais pas, nous retomberions dans le puits.

— C'est bien, aigle, tu auras un quartier de viande chaque fois que tu crieras.

* * *

Ils arrivèrent ainsi, l'un et l'autre, à l'orifice du puits, au grand étonnement de Sans-Quartier et de Passe-Partout, bien surpris de voir, à cheval sur un aigle, Brise-Barrière, qu'ils croyaient mort de sa chute. Mais Brise-Barrière, sans même leur donner le temps de dire : Ouf ! descendit de son aigle et leur asséna de sa canne de cinq mille livres un coup si fort, à chacun, qu'ils furent tournés en bouillie. Puis, il se retourna. Mais quelle ne fut pas sa surprise de voir, au lieu de l'aigle, une princesse plus jeune que le printemps, plus fraîche que l'aurore qui, toute heureuse et toute souriante, lui tendait la main.

— Brise-Barrière, c'est moi qui étais le nain, c'est moi qui étais la vieille femme, c'est moi qui étais l'aigle. Parce que je n'avais pas voulu épouser un affreux avorton, son fils, une fée rageuse m'a jetée au fond de ce puits il y aura bientôt mille ans, et depuis mille ans j'attends ma délivrance, qui ne pouvait arriver qu'à la mort du dragon. Ce château, ces richesses appartenaient à mon père, qui fut roi ; aujourd'hui, elles sont donc à moi, sa fille. Brise-Barrière, toi qui m'as délivrée, toi qui m'as désensorcelée, me veux-tu pour femme ?

— Je le veux bien, princesse, répondit tout de gô Brise-Barrière — car c'était un homme sans façon, — et vous avouerez que je n'ai pas volé le bonheur qui m'arrive.

Ils se marièrent donc et vécurent heureux, contents, riches dans ce beau château. Et ils eurent, aussi, beaucoup d'enfants. Mais jamais Brise-Barrière ne voulut se séparer de sa bonne canne de cinq mille livres. Il lui donna la place d'honneur dans le château, et chaque fois qu'il la montrait à ses fils, il leur disait :

— Apprenez, mes enfants, qu'avec le courage et la force on arrive à tout, mais que les gens efféminés et paresseux n'arrivent à rien.

Recueilli à Saint-Menges.

Voir : *Jean de l'Ours*, dans Sébillot : *Contes de la Haute-Bretagne ;* dans Deulin, *Contes d'un buveur de bière : Culotte-Verte et l'intrépide Gayant ;* dans les *Contes basques* de Webster : *Malbrouck, Le Pêcheur et son fils ;* un conte breton : *Jean de l'Ours et ses compagnons ;* un conte recueilli dans le Midi par Carnoy : *Jean de l'Ours et ses compagnons ;* dans Cosquin, *Contes de la Lorraine : Jean de l'Ours, La Canne de cinq cents livres.* Nous ne pouvons, pour les très nombreux similaires, soit français, soit étrangers, que renvoyer aux savantes Gloses de M. Cosquin, à la suite de ces deux contes lorrains. M. Sébillot cite encore, *Littérature orale de la Basse-Bretagne : Petite Baguette, Le capitaine Pierre, La Boule d'or.* Dans Bladé, *Contes de la Gascogne,* voir la série : *Les Belles Persécutées.* Dans Luzel, *Contes de la Haute-Bretagne,* voir la série : *Les Voyages vers le Soleil ;* un conte de la Finlande : *Mattu le Vigoureux.*, etc., etc.

Dans sa *Mythologie zoologique,* t. I, M. de Gubernatis analyse quelques contes russes similaires d'Erlenwein et d'Affanassief.

LE DEVIN ET L'ACQUITOIRE

Il y avait une fois deux frères qui, pour toute fortune, ne possédaient en commun qu'un cul de four. Ils le démolirent un jour, puis, chacun ayant pris sa part de briques, ils se dirent adieu et allèrent tenter le sort en pays lointain. L'aîné des deux frères mit ses briques dans un sac, le sac sur son dos, et marcha droit devant lui cherchant une occasion de vendre sa part d'héritage le plus cher possible. Chemin faisant, il rencontra, couché en travers de la grand'route, un cheval mort dont le cadavre avait attiré tous les corbeaux d'alentour.

— J'ai mon idée, se dit-il, je vais essayer de prendre un corbeau et j'irai le montrer dans un pays où l'on n'a jamais vu ces oiseaux.

Il entra donc dans la peau du cheval, prit sans peine un de ces corbeaux qui se régalaient à bec-que-veux-tu de cette chair pourrie et se remit en route, portant l'oiseau dans sa main et son sac de briques sur les épaules. Après avoir continué à marcher longtemps, longtemps, toujours tout droit devant lui, il arriva dans un pays où l'on n'avait jamais vu de corbeaux.

— Qu'est-ce que c'est que cet oiseau noir que nous ne connaissons pas ? demandèrent, avec curiosité, les habitants de ce pays.

— Cet oiseau noir que vous ne connaissez pas est un grand devin, répondit l'aîné des deux frères.

Or, le soir arrivé, il lui fallut songer à dîner et à se coucher. Il alla frapper à la porte d'une auberge où il fut assez mal reçu par l'hôtesse dont le mari était justement absent depuis quelques jours, et qui, alors, attendait son amoureux. Tout d'abord elle pensa lui fermer la porte au nez, car, outre que ce voyageur malencontreux la dérangeait dans la petite partie qu'elle avait combinée, elle ne vit en lui qu'un mendiant sans sou ni maille qui ne pourrait payer ni son manger ni son coucher. Et, de fait, il était assez misérablement vêtu, sans compter que tous ses habits étaient encore gris de la poussière qu'il avait amassée le long du chemin. Cependant, il insista tant et si bien que la femme lui dit :

— Entrez donc, mendiant, mais vous irez vous coucher au grenier, c'est la seule place qu'il y ait ici pour vous.

Il ne se le fit pas répéter deux fois, entra, fort heureux de trouver pour la nuit un abri quel qu'il fût, et monta au grenier qui, précisément, se trouvait situé juste au-dessus de la cuisine servant aussi de salle à manger. Le plancher était, en outre, percé d'une petite ouverture laissant voir distinctement tout ce qui se passait dans cette pièce d'en bas. De là il aperçut l'hôtesse qui, les bras retroussés, allait de la broche à la casserole, faisant rôtir poulets et fricasser lapins. La bonne odeur lui en venait au nez, mais, encore qu'il eût grand'faim, il n'osa souffler mot, pensant bien que ce n'étaient pas là morceaux pour sa bouche. Or, pendant qu'il avait les yeux collés au petit trou, ne voilà-t-il pas qu'il voit entrer le curé du village ? L'hôtesse le reçut avec les marques de la plus grande joie, le débarrassa de son chapeau et le fit asseoir en lui disant :

— Asseyez-vous là, curé, vous n'aurez pas longtemps à attendre, nous allons tout de suite nous mettre à table.

Mais, à peine avait-elle parlé, que le roulement d'une voiture fit grand vacarme, puis :

— Toc ! toc ! à la porte.

— Qui est là ?

— Moi, votre mari, qui reviens de voyage !

Jugez si la femme fut surprise ! Avant d'ouvrir à son mari, elle n'eut que le temps de cacher dans les armoires tous les bons morceaux qu'elle avait préparés et d'enfermer le curé dans un bahut. A l'instant même entrait le mari, ne voyant rien de tout ce remue-ménage.

— Eh bien, femme, avons-nous beaucoup de voyageurs cette nuit ?

— Pas un seul, mon homme.

— Comment, pas un seul ! Ce serait vraiment la première fois que pareille chose arriverait ! Bien vrai, bien vrai, il n'y a personne ?

— Mon Dieu, il y a bien quelqu'un, mais ce quelqu'un n'est personne : c'est un mendiant que, par miséricorde, j'ai envoyé au grenier, n'ayant pas osé, tant il était sale, lui donner un lit pour coucher.

— Ah ! vraiment. Eh bien ! dis à ce mendiant de descendre.

Il descendit donc, tenant toujours son corbeau dans sa main. La stupéfaction de l'hôtelier fut grande en voyant cet oiseau qu'il ne connaissait pas. Il le prit, le regarda, le tourna, le retourna et, le remettant à son maître :

— Mendiant ! qu'est-ce que c'est donc que cet oiseau ?

— Un devin !

— Un devin ! pas possible ?

— Mais si ! et même un grand devin ; il devinera tout ce que vous lui demanderez.

— Si c'est vrai, veux-tu me le vendre ? je te le paierai le prix que tu me demanderas.

Marché conclu, et le corbeau ayant été acheté, son nouveau maître voulut, tout aussitôt, le mettre à l'épreuve.

— Dis-moi maintenant, mendiant : comment lui fait-on deviner ce que l'on désire savoir ?

— Rien de plus simple ! frappez-lui sur le bec et écoutez.

L'hôtelier frappa donc de son doigt sur le bec du corbeau.

— Couac ! couac ! couac ! fit le corbeau.

— Que dit le devin ?

— Il dit que si vous ouvrez cette première armoire, vous y trouverez un beau poulet rôti.

— C'est ma foi vrai ! s'écria l'hôtelier qui, ayant ouvert l'armoire, fut tout surpris d'y trouver un poulet. Voyons, devin, devine encore quelque chose !

Et une seconde fois il le frappa de son doigt sur le bec.

— Couac ! couac ! couac ! fit le corbeau.

— Que dit le devin ?

— Il dit que si vous ouvrez la deuxième armoire, vous y trouverez, dans une casserole, une bonne fricassée de lapin.

— C'est ma foi vrai ! s'écria l'hôtelier qui, ayant ouvert l'armoire, fut plus surpris que la première fois d'y trouver la fricassée de lapin. Et, devinerait-il encore quelque chose, ce bel oiseau ?

— Peut-être bien que oui !

Une troisième fois l'hôtelier, de son doigt, frappa sur le bec du corbeau.

— Couac ! couac ! couac ! fit le corbeau.

— Que dit le devin ?

— Il dit que dans ce bahut s'est caché un grand diable tout noir, tout noir.

— Ça, par exemple, si c'est vrai, nous allons lui caresser les épaules. Holà ! mes gens, appela l'hôtelier, prenez tous les bâtons qui vous tomberont sous la main et à l'aide !

Puis, lorsqu'ils furent tous arrivés, qui armés de bâtons, qui de fourches, qui de manches à balais, notre hôtelier ouvrit la porte du bahut d'où sortit le curé que, prenant pour le diable en personne, chacun assomma de son mieux jusqu'à ce qu'enfin il put se sauver par la porte, moulu, courbaturé, plus mort que vif et se promettant bien, mais un peu tard, de ne plus remettre les pieds dans cette auberge de malheur. Quant au prétendu mendiant, il fit bombance avec l'hôtelier, dormit dans le meilleur lit de l'auberge et, le lendemain, quitta le pays emportant une grosse, fort grosse somme d'argent, car il avait vendu son corbeau très cher.

* * *

Le deuxième frère, lui aussi, de son côté, s'était mis en route emportant ses briques et, les ayant vendues, il acheta un baudet avec lequel, après avoir marché longtemps, longtemps devant lui, il arriva dans un pays où l'on n'avait jamais vu de baudet. Or, on fut d'autant plus surpris à la vue de cet animal qu'il poussait des hi-han ! hi-han ! à fendre les oreilles chaque fois que passait devant lui une jument en folie.

— Hé ! l'homme, comment appelez-vous cette bête ? demandèrent les gens de ce pays.

— Un acquitoire !

— Un acquitoire ! qu'est-ce à dire ?

— C'est-à-dire que c'est une bête qui vous donnera le moyen de payer toutes vos dettes.

— Par ma foi ! vous arrivez à propos. Allez trouver le seigneur du village, il a plus de dettes que de pierres dans son château et si, véritablement, votre acquitoire lui donne le moyen de les payer, il vous l'achètera gros, sans marchander.

Notre homme n'eut donc rien de plus pressé que d'aller trouver le seigneur. Il entra droit dans la cour du château avec son baudet qui, voyant des juments, se mit à braire comme jamais il n'avait brait de sa vie.

— Qu'est-ce que c'est que ça ? qu'est-ce que c'est que ça ? s'écria le seigneur, encore plus stupéfait que ses gens de voir cette bête qu'il ne connaissait pas et qui faisait si grand tapage.

— Ça ? Seigneur, c'est un acquitoire !

— Un acquitoire ?

— Mais oui, un acquitoire qui vous donnera le moyen de payer toutes vos dettes.

— Eh bien, l'homme, si tu dis vrai, je te donnerai pour ton acquitoire, une fois mes dettes payées, tout l'or que tu pourras emporter. Mais, auparavant, je veux le voir à l'œuvre.

— Rien de plus juste ! Lorsque vous verrez arriver un de vos créanciers, montrez-le moi et laissez-moi faire.

— Justement, en voici un !

Le second frère prit alors son baudet et le mena vers une jument qui était en folie. Dès qu'il l'eut vue, il poussa des hi-han ! formidables, si bien que le créan-

cier, qui n'avait jamais entendu pareille musique ni vu pareil animal à quatre pattes, s'enfuit, effrayé, en criant :

— Le diable est au château ! Le diable est au château !

Et, chaque fois qu'un créancier se montrait, le même manège recommençait ; aussi, personne n'osait-il aller trouver le seigneur, le bruit s'étant répandu que le diable habitait avec lui.

— Eh bien ! moi, j'irai, dit un jour le curé, et je ferai déguerpir ce diable rien qu'en lui jetant, entre ses deux longues oreilles, quelques petites gouttes d'eau bénite ; et ça ne sera pas long, vous pouvez me croire !

Donc, quand le dimanche fut venu, il fit, après vêpres chantées, sonner les cloches à volée, réunit, du plus grand au plus petit, tous ses paroissiens qu'il pria de l'accompagner, enfourcha sa bonne jument et, en route ! car le curé, quoique courageux, était prudent, et il avait pensé :

— Si le diable court après moi, ma jument courra plus vite que lui et je me sauverai de ses griffes !

De loin, le seigneur, qui vit arriver toute cette procession de paroissiens, curé en tête, s'en effraya et, fort inquiet, dit au second frère :

— Voici tous mes créanciers qui viennent me demander d'être payés et ils arrivent ensemble pour se prêter main-forte. Comment vais-je me tirer de là ? Je suis perdu !

— Laissez-moi faire et vous allez vraiment voir travailler mon acquitoire.

Et, en effet, dès que le curé, à la tête de ses paroissiens, fut entré dans la cour du château, le baudet qui vit la jument alors en folie — c'était précisément l'époque pour toutes les juments — sauta sur elle en poussant ses hi-han ! hi-han ! accoutumés et faillit écraser monsieur le curé qui eut tout juste le temps de sauter à bas de sa bête et de détaler à toutes jambes, suivi de ses paroissiens fuyant, eux aussi, à la débandade. Ce fut une véritable déroute. Et, depuis ce jour-là, personne n'osa plus revenir dans ce château maudit qu'habitait le diable, si bien que le seigneur put y finir le reste de ses jours, heureux et content, c'est-à-dire sans jamais plus être inquiété par ses créanciers.

Au moment même où ce dernier livre de notre volume était à l'impression, nous avons recueilli à Saint-Menges un conte similaire, mais en ce qui concerne seulement la première partie.

La femme a caché l'abbé, le curé et le vicaire, l'un dans la boîte à horloge, l'un dans un four, l'autre dans une armoire. Un mendiant hébergé au grenier et qui a tout vu indique au mari ces trois cachettes. Les galants curés ainsi surpris se sauvent assez penauds et non sans avoir reçu une formidable râclée. Puis le mari dit à sa femme : « Tes galants ont sans doute été généreux, tu vas t'acheter une belle robe que tu mettras pour venir avec moi à la messe. » Le dimanche suivant, la femme arrive dans ses nouveaux atours. Au moment de dire *Dominus vobiscum*, le curé se retourne et, stupéfait de voir cette femme aussi richement habillée, dit :

— Oh ! Dieu qu'elle est belle !

Et l'abbé de reprendre :

— Si elle est belle, c'est avec votre argent et *la mienne*.

— Et pour moi, riposte alors le vicaire,

Pour moi, qui n'avais ni sou ni denier,
C'est l'trou d'mon c... qu'a servi d'chandelier.

Comme similaires étrangers — mais seulement en ce qui concerne le corbeau, — nous rappellerons, avec M. Cosquin, un conte vénitien recueilli à Livourne (Papanti, n° 2) ; un conte syriaque du nord de la Mésopotamie (Prym et Socin, II, n° 71, p. 293) ; le conte n° 20 du *Pentamerone ;* un conte portugais du Brésil (n° 42) ; un conte portugais (Braga, n° 183) ; un conte des Abruzzes (n° 52). Pour M. Cosquin, qui a recueilli en Lorraine un conte assez écourté, *Le Corbeau*, dans lequel cet oiseau improvisé devin fait — comme dans la version ardennaise — découvrir au mari rentrant de voyage des provisions cachées dans une armoire, la forme la plus parfaite de ce

mythe serait — mais connaissait-il le similaire ardennais ? — le récit vénitien (Bernoni, I, n° 7). La femme d'un pêcheur est infidèle à son mari. Celui-ci partant pour la pêche, elle en avertit son amant qui lui envoie un lièvre, un fromage et une bouteille de vin. Cependant, une tempête s'est élevée et un vieux bonhomme frappe à la porte pour demander l'hospitalité. La femme lui dit d'entrer mais d'être discret. Tout à coup on sonne : c'est le mari qui est de retour. La femme cache les provisions et dit à son amant de se réfugier sous le lit, puis elle ouvre à son mari et lui prépare le souper. Au cours du repas, c'est le vieillard qui, dans ce conte, joue le rôle du corbeau devin en indiquant au mari où il trouvera le fromage, le lièvre, le vin et l'amant de sa femme.

LA FAUCILLE, LE COQ ET LE MERLE BLANC

Il y avait une fois une famille si pauvre, si pauvre, qu'elle mourait quasi de faim, ne sachant pas le soir, quand elle se couchait, si, le lendemain, elle trouverait à manger. Elle se composait du père, de la mère, aussi vieux l'un que l'autre, ayant la peau toute ridée et les cheveux tout blancs, et de trois garçons aussi beaux, aussi solides que le père et la mère étaient défigurés et affaiblis par l'âge. Donc ils vivaient tous péniblement, courant de village en village, frappant à toutes les portes et demandant : « Avez-vous des couteaux à repasser ? » Car il faut vous dire qu'ils étaient repasseurs de couteaux.

Mais, un beau matin, l'ainé des garçons qui était actif, intelligent et voulait à tout prix sortir de cette affreuse misère, vint trouver son père et lui dit :

— Père ! si tu savais le beau rêve que j'ai fait cette nuit !

— Ah ! et qu'as-tu donc rêvé, garçon ?

— Ce n'est peut-être pas précisément un rêve, car je ne dormais pas, je songeais.

— Et à quoi songeais-tu, garçon ?

— Tu sais bien qu'un jour, M. le curé nous avait prêté un beau livre où j'ai lu qu'en certain pays on faisait la moisson avec une arbalète.

— Une arbalète ! Et comment ça ?

— Voici : quand les blés sont mûrs, les gens de ce pays prennent leur arbalète et tirent sur les épis. A mesure qu'ils tombent, ils les mettent à côté les uns des autres et les enlèvent quand ils sont en gros tas ; ainsi se fait la récolte. Mais j'ai idée que si je vais dans ce pays avec des faucilles, je les vendrai le prix que je voudrai, et qu'alors, en peu de temps, je reviendrai riche, riche à ne savoir que faire de mon argent.

— Ça, c'est une bonne idée ! Pars donc, mon fils, et puisses-tu revenir aussi riche que tu le dis.

Bon ! il partit et, après avoir marché longtemps, longtemps devant lui, il arriva dans ce pays, juste au moment où allait se faire la moisson. Or, un matin que les moissonneurs se rendaient aux champs avec leurs arbalètes, ils ne furent pas peu surpris de voir un homme faisant tomber les épis de blé avec un instrument qu'ils ne connaissaient pas, mais si vite, si vite, qu'en moins d'une heure toute la moisson était terminée où ils restaient au moins quinze grands jours pour faire le même ouvrage. Peu s'en fallut, tant ils étaient émerveillés, qu'ils ne le prissent pour un sorcier.

— Eh ! l'homme, lui dirent-ils une fois revenus de leur étonnement, comment appelles-tu cet instrument ?

— Une faucille.

— Veux-tu nous la vendre ?

— Parbleu ! oui, je vous la vendrai et bien d'autres avec, j'en ai pour tout le monde ; mais, par exemple, ça vous coûtera gros, car ce sont des instruments précieux qui abattent vite l'ouvrage et qu'on ne connaît mie dans les autres pays.

— Oh ! nous ne marchanderons pas, fais toi-même ton prix.

Il était à peine midi qu'il avait déjà vendu toutes ses faucilles très cher, très cher, et, le jour même, retournait trouver son vieux père et sa vieille mère et aussi ses deux frères, leur portant de quoi vivre riche jusqu'à ce que leur dernière heure fût sonnée.

* * *

Mais il faut vous dire que, voyant partir son aîné, le deuxième frère, qui ne voulait pas être une charge pour sa famille, alla, lui aussi, trouver son père et lui dit :

— Père, je ne sais pas si le frère réussira, mais il m'est venu une idée.

— Ah ! et quelle est donc cette idée, garçon ?

— Voici : le maître d'école m'a dit hier qu'il y avait des pays où il faisait nuit six mois de suite, ce qui contrariait fort les habitants ; j'ai donc songé que si je portais des coqs dans ce pays, le soleil se lèverait aussitôt que les coqs chanteraient et qu'alors, pour que les jours fussent là-bas comme partout ailleurs, on me donnerait beaucoup d'argent en échange de mes coqs.

— Ça, c'est une bonne idée ! Pars donc, mon fils, et puisses-tu revenir aussi riche que tu le dis.

Bon ! il partit et après avoir marché longtemps, longtemps devant lui, il arriva avec ses coqs jusqu'au pays ou il fait nuit six mois de suite. Il fit alors prévenir les habitants qu'il leur portait des oiseaux merveilleux qui n'avaient qu'à chanter pour que le soleil parût, réchauffât la terre, fît pousser les plantes et les arbres, et l'on crut que c'était le bon Dieu qui venait sur terre lorsqu'il leur dit :

— Vous voyez ce bel oiseau, il se nomme coq. Quand il chantera, le soleil se lèvera et, alors, vous n'aurez plus froid et vous pourrez chasser et pêcher toute la journée, et aussi cultiver vos jardins qui vous donneront de beaux fruits et vos champs qui vous donneront de belles récoltes.

— Si tu mens, répondirent les hommes du pays où il faisait nuit six mois de suite, nous te tuerons ; mais si tu as dit vrai, nous te donnerons en échange de tes coqs plus d'or que tu n'en pourras porter.

Au même instant, car il était, pour les autres endroits de la terre, l'heure à laquelle le soleil se lève, un des coqs se mit à chanter : « Ko-ko-ri-ko ! ko-ko-ri-ko ! ko-ko-ri-ko ! » et il sembla à tous que, déjà, la nuit n'était pas si noire. Puis, un autre coq ayant répondu : « Ko-ko-ri-ko ! ko-ko-ri-ko ! ko-ko-ri-ko ! » tous poussèrent, à qui mieux mieux, des ko-ko-ri-ko plus aigus les uns que les autres, et plus ils chantaient clair, plus l'obscurité se dissipait, jusqu'à ce que le soleil se levant petit à petit et montant à l'horizon, d'abord comme une énorme boule rouge, resplendit enfin dans le ciel, semblable à une belle plaque d'argent, une fois que tous les coqs eurent cessé leur ko-ko-ri-ko.

De toutes parts alors éclatèrent des cris de joie et chacun, voulant avoir un coq, donna tout l'or qu'il possédait, regrettant de ne pouvoir payer plus cher pareille merveille, si bien que notre garçon revint chez ses vieux parents avec plus de richesses qu'il ne lui en fallait pour les faire vivre dans l'abondance et la profusion jusqu'à la fin de leurs jours.

* * *

Mais vous pensez bien, sans doute, que le dernier frère, piqué d'amour-propre, n'avait pas voulu paraître moins actif, moins entreprenant que ses deux aînés. Il chercha donc jour et nuit, songeant, méditant, se demandant, sans jamais prendre une minute de repos, comment lui aussi irait chercher fortune.

Or, un beau matin, il prit son père à part et lui dit :

— Père, je ne sais pas si mes deux frères réussiront dans ce qu'ils ont entrepris, mais j'ai une idée.

— Ah ! et quelle est donc cette idée, garçon ?

— Voici : les frères sont partis pour aller chercher fortune ; mais s'ils rapportent autant d'or qu'ils ont promis d'en rapporter, il est bien inutile que je fasse comme eux. Cependant, je veux partir tout de même, mais sans dire pourquoi : c'est mon secret ! Si je réussis, vous serez content et la vieille mère aussi.

— Pars donc, mon fils, et puisses-tu ne revenir que lorsque tu auras réussi.

Bon ! il partit et après avoir marché longtemps, longtemps devant lui, il arriva devant un beau château bâti au sommet d'un rocher à pic, haut de plus d'une lieue, qu'entourait un fossé large, large, large, profond, profond, profond et rempli d'eau. Et au sommet de la plus haute tour, construite en marbre blanc, qu'à peine on pouvait regarder tant elle éblouissait au soleil, vivait et chantait le fameux merle blanc qui rajeunissait toutes les personnes assez heureuses pour l'abriter.

Or, le troisième fils s'était dit :

— Si les frères reviennent à la maison avec autant d'or qu'ils le disent, à quoi donc servira au père et à la mère d'être riches, puisqu'ils sont si vieux qu'ils vont bientôt mourir? Moi, je veux leur porter le merle blanc qui les rajeunira et alors ils pourront vraiment jouir de leurs richesses.

Mais le difficile était de prendre le fameux merle, car il perchait presqu'au ciel, et, surtout, on faisait bonne garde autour de lui. Il fallait, d'abord, passer le fossé large, profond, rempli d'eau, et ensuite, seulement pour arriver aux premières pierres du château, escalader le rocher à pic, haut de plus d'une lieue. Le jeune homme, qui était brave, se jeta courageusement dans le fossé qu'il passa à la nage et arriva bientôt au pied du rocher. Il essaya de grimper, mais, à chaque effort qu'il tentait, il retombait dans l'eau et, plusieurs fois, manqua de se noyer. Découragé, il allait renoncer à son entreprise, lorsqu'il aperçut tout proche de lui un renard qui le regardait, mais un renard comme il ne se rappelait pas en avoir vu, car ses quatre pattes se terminaient par des griffes longues et crochues. Vous pensez bien qu'il fut encore plus surpris quand il entendit le renard lui dire :

— Je sais bien ce que tu veux ! tu veux prendre le merle blanc, et tu n'es pas le premier qui tentes l'aventure, mais tous se sont noyés parce qu'ils ne voulaient le merle que pour s'enrichir. Toi, en bon fils, tu ne veux que donner la jeunesse à ton vieux père et à ta vieille mère, alors je suis tout disposé à t'aider. Tu vas me prendre par la queue et je grimperai, en m'accrochant avec mes griffes, jusqu'au haut de la tour où vit et chante le merle blanc. Surtout, ne lâche pas ma queue, car, si tu dégringolais en route, tu arriverais à terre en bouillie.

Et les voilà qui montent, le renard s'accrochant au roc avec ses griffes et répétant toujours :

— Ne lâche pas ! tiens bon la queue !

Et ils arrivèrent ainsi jusqu'au merle blanc tellement surpris de voir si haut ce renard et cet homme, l'un traînant l'autre, qu'il se laissa prendre sans songer à s'envoler. Revenu de son étonnement, il poussa enfin des cris désespérés qui mirent en émoi tous les gens du château, mais déjà le renard et le troisième frère qui le tenait toujours par la queue, avaient eu le temps de redescendre et de repasser le fossé large, profond et rempli d'eau.

— Merci bien, renard, du service que tu m'as rendu, dit le jeune homme qui serrait très fort le merle dans sa main pour ne pas le laisser échapper, merci bien, renard !

— Oh ! ne te presses pas de me remercier, tu n'es pas encore sauvé. Vois tous les gens du château qui sont après toi avec leurs fusils ; ils vont te tuer et moi aussi ; heureusement que je cours plus vite qu'eux. Tiens-moi toujours fort par la queue, et en avant !

Puis, le renard, de plus belle, continua sa course, franchissant haies et fossés et, en un rien de temps, ils arrivèrent, toujours l'un traînant l'autre, en lieu sûr, dans une grande forêt où il était d'autant plus difficile de les retrouver que les gens du château n'avaient pu les suivre tant leur fuite avait été rapide et tant il faisait nuit noire, sans la plus petite étoile au ciel.

— Maintenant, tu es sauvé, dit le renard, reviens donc chez toi et adieu !

Or, après avoir marché longtemps, longtemps, il arriva chez lui, serrant toujours son merle dans la main pour ne pas le laisser échapper. Mais à peine était-il rentré que son père et sa mère, de vieux, de blancs, de décrépits et de courbés par l'âge qu'ils étaient, devinrent aussitôt, l'un un bel homme vigoureux, l'autre une belle femme, aussi belle qu'il fût possible d'en voir une. Et tous, dans une riche maison qu'ils firent construire avec tout l'or qu'avaient apporté les deux frères, ils vécurent riches, heureux, contents, fêtant et choyant chaque jour le merle blanc pour lequel avait été faite une grande cage tout en diamant.

Recueilli à La Richolle.

Cet épisode du merle blanc, de l'oiseau d'or ou de l'oiseau de feu, que dans les contes traditionnels l'on recherche, parce qu'il donne une nouvelle jeunesse, est, certainement, l'un des plus intéressants qu'il soit possible d'étudier. Nous ne pouvons ici qu'en indiquer à grands traits le symbole principal, en disant que ce merle blanc, cet oiseau d'or est le soleil levant que, toute la nuit, on a attendu avec impatience et qui, dès qu'il paraît à l'horizon, répand sur la terre une chaleur bienfaisante qui lui donne comme une vie nouvelle. Si nous trouvons parfois que M. de Gubernatis a trop poussé à l'excès sa théorie des mythes solaires, nous devons avouer qu'ici il paraît avoir pleinement raison.

Citons parmi les similaires un conte irlandais : *La Princesse grecque et le jeune Jardinier*, que M. Loys Bruyères croit être d'origine aryenne ; un conte gaëlique, sous le nom de *Mac Jean Direach ;* un conte d'Alsace : *Les trois Fils du Roi ;* un conte breton recueilli par Luzel : *Le Poirier d'Or ;* un conte slave de Glinski : *L'Oiseau de Feu ;* dans Grimm : *Le Voleur de millet ;* un conte norwégien : *L'Oiseau d'Or ;* un conte breton dans Sébillot : *Le Merle d'Or*. Dans Carnoy, conte français : *Le Merle blanc*, nous trouvons aussi un renard, mais avec des détails différents, venant à l'aide d'un jeune homme voulant s'emparer de l'oiseau rare. Dans un conte basque recueilli par Webster, un prince aveugle qui a trois fils les envoie à la recherche du *merle blanc* qui guérit de la cécité. A rappeler aussi un conte breton : *Le Petit roi Jeannot*. Un roi a trois fils : Hubert, Poucet et Jeannot. Le père leur dit : « Vous êtes en âge de montrer ce que vous savez faire ; partez et celui de vous qui me rapportera le merle blanc qui fait rajeunir, sera roi à ma place. » Après de nombreuses aventures, Jeannot rapporte le merle, il est roi et épouse la *Belle aux Cheveux d'or*.

M. Cosquin, dans ses *Contes lorrains*, et Reinold Kœeler, le savant bibliothécaire de Weimar, ont très curieusement étudié ce mythe du merle blanc.

Dans le deuxième volume des *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, M. Luzel nous donne huit contes relatifs à ce mythe des trois frères. Nous en rappellerons deux :

1° *La Princesse Marcassa et l'oiseau Dedraine*. Un vieux roi de France, malade, sur le point de mourir, a trois enfants. Il apprend qu'il ne pourra recouvrer la jeunesse que si on lui rapporte

l'oiseau Dedraine qui se trouve avec sa cage d'or dans le château de la princesse Marcassa. Ce château, bâti au-delà de la Mer Rouge, est entouré de hautes murailles que défendent des géants hauts de sept pieds et des dragons qui lancent le feu à sept lieues à la ronde. Les trois fils du roi tentent l'aventure; mais, seul, réussit le cadet qui, cependant, était le plus chétif et le plus disgracié des trois frères.

2° *Le Chat, le Coq et l'Échelle.* Un père meurt, laissant pour tout héritage à ses trois fils un chat, un coq et une échelle. Le premier des fils va dans un pays que les souris ravageaient et où l'on ne connaissait pas de chats. Inutile de dire que son chat fait merveille et qu'on le lui achète à prix d'or. Il revient donc à la maison, couvert de richesses, en même temps que son frère était allé dans un pays où l'on n'avait jamais vu de coq et où le soleil arrivait chaque matin, mais à condition qu'on allât, avec une grande charrette attelée de chevaux, le chercher et le faire lever. A la grande stupéfaction de tous, le soleil paraît dès que le coq a chanté. De même que pour le chat, les habitants de ce pays donnent, pour avoir ce coq, tous leurs trésors, et ce fils est bientôt non moins riche que son frère. Le troisième, avec son échelle, grimpe au haut d'une tour où l'on gardait une princesse; il la séduit et ne la quitte que lorsqu'il a ses poches pleines de diamants et de pierres précieuses.

Dans les *Contes de la Veillée*, recueillis par Mme de Witt, voir *Les Trois Kopecks* : un chat est vendu pour une somme fabuleuse dans un pays infesté de rats et où l'on n'a jamais vu de chats. — Faut-il, à ce propos, rappeler la légende de Witington? Mais nous nous écarterions des similaires.

Le mythe des trois frères, ou même de trois personnages partant successivement ou ensemble pour tenter une entreprise et dont un seul réussit, à moins cependant qu'ils ne réussissent tous trois, se retrouve dans un grand nombre de contes. Nous citerons encore *Jean de l'Ours*, dans Sébillot : *Littérature orale de la Haute-Bretagne.*

Disons à ce propos qu'un *Jean l'Ourson* nous a été conté à Francheval, mais que nous n'avons pas cru pouvoir lui donner place dans notre volume parce que le récit qui nous en a été fait nous a paru incomplet, plein de lacunes. Ce n'était d'ailleurs qu'une réminiscence assez pâle du conte breton cité plus haut et des deux contes lorrains *Jean de l'Ours* et la *Canne de cinq mille livres.*

Nous ne pouvons que renvoyer alors à l'ouvrage de M. Cosquin, surtout aux gloses si savantes, si pleines d'intérêt, dont il a fait suivre ces deux contes, et aussi à la *Mythologie zoologique* de M. de Gubernatis (t. I, p. 208).

LE LOUP, LE RENARD ET LE CHAT

C'est le soir, à Rimogne, dans une maison de la « rue Là-Haut, » autour d'un foyer rempli de tourbe dont l'odeur nauséabonde répand une chaleur lourde, fatigante; une douzaine de personnes sont réunies devant le feu et forment le cercle. Derrière, quelques vieilles femmes filent du chanvre, et ripostent joyeusement, gaillardement même, aux quolibets que leur lancent les plus jeunes. Tout à coup, la porte s'ouvre : entre un vieillard que l'âge a courbé, mais encore d'esprit vif, alerte, ayant toujours le bon mot qui fait rire. « Ah! ah! vous voilà donc, père Ramette? crie-t-on, allez-vous nous raconter une histoire à nuit? — Tout d'même si vos y t'nez! j'à sais côre ben une, mais y s'agit d'ène pas dormi, pass'qué j'aime ben qu'on m'écoute, moi, quan j'raconte quèque chose. — Nous écouterons! nous écouterons! répond-on en chœur. — Eh ben! nous verrons ça. D'temps en temps, j'm'arrêterai et j'dirai : Cric! vous r'pondrez : Crac! Ou ben j'dirai : Hic! vous direz : Hoc! ou ben aut' chose pareille. Comm' ça, j'saurai ben si vôs m'écoutez. C'est-y compris? — Oui! oui! — Ben! j'commence. »

Y avot enn fois, dans l'temps, à Rimogne, in viu garçon qu'on appelot Simon. Oh! vôs n'avez pas connu ça, vos autres, ni même vos pères, c'est pu ancien qu'ça! C'te Simon là étot si avare qu'i n'mangeot quasi qu'du pain sec et pourtant il avot des sous, à c'qu'on disot; y paraît qu'on l'y avot déjà vu des grands possons *(pots)* pleins d'or. Enfin y n'avot pas besoin d'travailli, s'il avot voulu; mais diable! y fallot ben qu'y fasse rire ses héritiers. Y travaillot comme in martyr. Il étot écaillon *(ardoisier)* et son soubriquet d'fosse c'étot l'Bourlu.

In jour passe in mendiant qu'avot des grands ch'veux noirs qui l'y pendot dans l'cou et n'grande barbe pareille. Y frappe à la porte du Bourlu et l'y d'mande la charité ! Y s'adressot ma foi ben, pass'qué pou les pauves il étot dur, dur comm' les pierres et même y les maltraitot ben fort, pa dé fois.

— Fich'-moi l'camp, qu'y dit à c'ti-là, tu n'aros rin !

— Aie pitié d'malheureux, dit l'mendiant, sinon tu s'ros puni pu tard.

Mon Bourlu, au lieu d'y r'pondre, prend son balais qu'étot d'rière el'porte et s'apprête à l'chassy.

— Prends garde, qu'y dit l'mendiant, né m'touche pas, pass'qué ta n'aros du r'gret t'te ta vie !

Mais, il étot ben temps ! l'manche à balai v'not der'tomber sus l'paule du viu qui s'n'est r'allé à faisant au Bourlu un geste em'naçant.

Dans c'temps là gn'avait des sorciers et paraît qu'ça n'était in, c'te viu là. Du resse, on l'connaissait bin d'puis d'jà longtemps. Six mois d'vant c'coup là que j'vins d'vous raconter là, il avait amarré l'beurre à n' femme qu'y n'avot rin voulu l'y donner et en' n'pouvot pu avoir d'beurre du tout. Dans enn aut' maison, à Chilly, il avot j'té in sort su les vaches ; on n'savot pu a'oir d'veaux, même qu'el'curé d'paroisse avot dit qu'y ferot ben passer ça, mais rin n'y f'sot.

Pour r'veni à not' Simon d'l'aleur, s'pu grand plaisi, après s'journée faite, c'étot d'soigner s'bêtes, s'lapins, s'oies, s'canards, s'pouilles ; v'là t-i pas qu'el'lend'main du jour quel'mendiant avot passé, y trouv' à leu donnant à mangi in dé s'lapin mort, l'surlendemain enn oïe, l'troisième jour enn pouille, l'quatrième jour in canard. Enfin l's'maine d'après v'là qu'ça r'commence pa in lapin, et ainsi d'suite jusqu'à c'qu'y n'est pu rin iu di tout. Il étot bin trist' et y s'est bin douté, tout d'même, qu'c'étot l'sorcier qui l'y avot fait l'coup ; mais portant, y s'promettot bin si jamais y l'ervoyot de l'y en faire oir des bleus.

P'tèt' six mois après in dimanche soir, il étot en train d'faire à souper, v'là tout d'in coup on frapp' à s'porte ; y court ovrir.

— *Cric !*

— *Crac !*

— *Allons bon, c'est ben, on m'écoute, j'erprends.*

Y court ovrir. Quoi qu'y oit ? Mon dit sorcier ! Y n'pouvait mal d'a'oir oblié s'figure, ossi il l'y dit :

— Ah ! te v'là, guerdin ! toi qui m'est fait tant d'mal ; attends ! attends ! tu vas l'a'oir !

Et y veut s'lancer su l'mendiant ! Mais lui y s'doutot bin sûr ed'ça, pass'qué aussitôt, il avot en pogné d'enn espèce d'poud' qu'y n'avot d'sa main d'les yux d'mon Bourlu qu'y tombe raide et pi qu'y n'voïot pu clair. Padan c'temps là, l'aut' s'étot cavalé. L'Bourlu, lu, n'est iu qu'enn chose à faire, c'été d'rentrer chux lui, mais v'là qu'i n'savot pu d'queu côté s'n'aller, y s'cognot après les murs, après les mûbles, y n'ertrouvot pu l'marmite qu'y faisot s'souper. Il est même manqui d'tomber da l'feu. Bref...

— *Brouf !*

— *Allons, l'ami, s'tu n'dors pas, j'crois qu'tu rêves ; j'dis bref ! ça veut dire : pour en finir avec ça.*

Bref, il étot quasi aveugl', y s'est couchi bin trisse et y n'est su dormi d'la

nuit. L'lendemain, ça allot in p'tit pu miu, mais s'yux étot rouges comm' d'sang et v'là qu'in mal l'y est poussé qui coulot toujou et pi après, jamais y n'est pu vu qu'tout juste pour s'condui.

C't'année-là, on avot abattu l'coupe ed' Baliziaux qui est, v'l'savin, d'triage d'Harcy, et l'Bourlu avot iu s'part comm' les aut' ben entendu. In jour y s'va l'soir avè in oiturier pou allée r'cri s'fagots. On charge, l'oiturier r'vint et l'Bourlu y dit :

— J'er'vin'rai tout doucement pa derrièr', j'ai l'temps, j'm'erconnaitrai toujou bin.

Bon ! mais l'nuit arrivait. V'là qu'y prend in ch'min pour in aut' et l'vella perdu ! Y tourn' à droite, y tourn' à gauche, si ben qu'y f'sait nuit tout' noir. Pou l'coup gn'avait pas moïen ed'continuer, et pas moïen ed' s'ertrouver. Il étot là-bas à Risque-Tout, vous savé bin d'ouess c' aut' coupe.

— Comment faire, qui s'y dit ? J' m'a va monter su in arb', quan y f'rot jor, j'm'er'connaitrai p'tèt' bin ; j'verrai p'tèt' bin d'ouess qu'est Rimogne.

Comm' fut dit y fut fait ! Y grimpe...

— *Hic !*

— *... Hoc ! ... hoc !*

— *Allons ! allons ! c'est-y qu'on v'drot dormi ?*

— *Non ! non ! père la Ramette, nous ne dormons pas, continuez ; c'est qu'au contraire on était en train de vous écouter.*

Donc y grimpe. On étot su l'cop de ménuit. Not' Bourlu il atend comm' un bruit d'pas sur l'feuilles ; il écoute et c'coup là y dit : tingue bin : patati, patata, patati, patata ! Qu'est-ce ça pouvot bin ète dé ça ? Y s'en doutot tout d'même malgré qu'y n'voïot pas bin. C'étot in loup d'enn grosseur extraordinaire, qu'étot v'nu s'arrêter juss' en d'sous d'lui. Y n'étot pas pu franc qu'ça, j'vous l'assure. Y n'osot bougi, ossi y n'est pas été gêni pour attend' *(entendre)* in moment après dè nouveaux pas, mais si fort è qu'ceux d'loup : patati, patata, patati, patata ! C'té fois là, v'là qu'c'étot in r'nard. Tout d'in coup il attend *(entend)* causer.

— Ah ! té v'la, compère renard ! es-tu vu compère chat par là ?

C'étot compère el loup qui babillot tout comme in homme.

— *Tiens, comment qu'ça s'fait, père Ramette ?*

— *Attendez, les afants, attendez !*

— Oui dit l'aut, y va ète là ! Y vint pa in aut' chemin.

An'effet l'Bourlu aussitôt attendot *(entendait)* core enn fois dè pas, mais tout doux : pa-ta-ti-pa-ta-ta ! Comment qu'ça s'faisot qu'vos d'mandez qu'des bêtes babillot comm' ça, v'là le hic.

— *Hoc !*

— *C'est pas ça que j'voulos dire, les afants, c'té fois ci, j'enn l'ai pas fait exprès. V'là le hic de l'affaire, comm' disot l'curé Germain qu'est mort. J'enn saurais trop vous l'dire, faut-i croire qu'c'étot des sorciers qu'étot changés en loup, en renard et en chat, pass'qué vous savez, dé c'temps-là, les sorciers ça se changeot comme ça voulot. Enfin, n'import' j'continue.*

— Qué nouvelle, camarades ? dit compère el loup.

— Les v'là toutes, dirent les aut'.

— C'est pû d'chose, ça, c'étot pas la peine dé v'ni. Eh ben, moi, j'sais queuqu'

chose ; j'connais in biau s'cret. Écoutez ça : D'l'aut' côté ed' Mézières gna in rich' seigneur qui d'meur' dans in beau château. Il est si rich', si rich' qui gn'a personn' pou connait' ses richess'. Il est *(a)* des trésors cachés da des souterrains qu'on n'savot pas jusqu'à d'où'ess qui vont. On dit qu'il est parent avec el roi d'France. Mais pou l'moment, y paraît qui n'est pas pu heureux qu'ça. Gn'est qu'sa fille, enn fille unique qu'il aime comme la pernelle de s'yux, est malade et personn' n'sait arriver à la guéri. Portant y donnerot n'rude somme à celui qui la guérirot et même y marierot sa fill' avé. Quand je dis qu'y gn'a personn' pou y arriver, jé m' trompe, j'connais quéqu'un et c'est moi.

— Ah ! disent les aut', conte-nous donc ça !

— Volontiers, n'allez pas vend' la mêche.

— Oh non ! dit l'compère el renard.

— Non ! qu'répète compère el l'chat.

— Eh ben, v'la ! Gn'a autour dé c'château-là, comm' in grand fossé et pou entrer c'est la porte qui s'abaisse et qui fait comme in pont ; quan on est passé on tire dè grosses chaînes qui font r'lever la porte. On s'trouve dans in couloir et, au bout, enn port' pour rentrer dans la cour del château. Sous c'te port'là, y s'trouve in gros crapaud noir comm' ed' l'encre, caché sou enn pierre. Eh bin pou guéri la fille du seigneur gn'est qu'à soul'ver la pierre qué j'vins d'vous dire, attraper l'crapaud, et l'faire bouilli tout vivant dans enn marmite qu'on est frotti avé d'la piau d'coulur *(couleuvre)*. Avé-vos compris.

— Oui, disent compère el chat et compère el renard.

— Allons compère el renard est-ce qué tu n'té rappelles dé rien ?

— Si, jé m'souviens d'in biau s'cret, aussi, et j'vas vous l'faire connaîtr'. J'sais ben un moïen d'rend' la vue aux aveugles et d'guéri tous ceux qu'ont mal aux yux. J'ai pas b'soin d'vous dir' qué l'Bourlu faisot ed rud' oreilles. Pou ça y faut aller au noir ruissiau qui coul' da la forêt entr' Rimogn' et Bourg-Fidèle, parti' d'la source et suir l'courant jusse qu'à c'qu'on trouv' trois grosses pierres da l'iau. Y faut soul'ver celle du miu, prenr' la boue d'dessous avé in peu d'iau et s'laver l'yux.

— Bon, pensa l'Bourlu, t'aleure, c's'ra fait.

— Et toi, compère el chat, quoi qu'tu vas nou di ?

— Moi, compère el loup, j'l'ai dit, j'n'sais rin à nuit.

— Eh ben, alors, dit compère el loup, c'est tout. Nous vons nous séparer, mais, surtout, qu'personne n'vende la mêche. J'vous donne rendez-vous, ici, sous c't'arbre-là, dans in an, l'même jour qu'à nuit, côre à ménuit.

Les trois compagnons s'quittent et, aussitôt, mon Bourlu, toujou su s'n'arbre, attend (*entend*) des pas qui s'vont d'trois côtés différents : patati ! patata ! patati ! patata ! Enfin l'jour fini pa arrivé, il examine d'tous les côtés, descend de s'n'arbre et s'met à avancer. Il aperçoit quèqu' gros chênes, tomb' su in chemin et s'erconnot tout d'même.

— Ah ! j'y suis c'te fois-ci, qui dit, c'est la coup' de Risque-Tout ça, v'là l'soleil lévant, el couchant est pa l'aut' côté, j'n'ai qu'à em diriger par là à r'allant in peu su l'nord pour allé tomber su l'noir ruissiau.

Et l'vella parti tout à tâtonnant, ben attendu, et s'détournant quèqu'fois du bon ch'min. Mais l'vella arrivé tout d'même à la source. Il la suit comme el r'nard l'avot dit jusqu'aux trois grosses pierres. Y lève cell' du miu, tremp' sa mouchoi da la boue et s'frotte les yux. Tout d'in coup, l'mal qu'il avot, fait n'croûte qui tombe par morciaux et y r'oit aussi clair è qu'vous et moi. L'vella rud'ment

hureux; y s'dépêche d'ermonter la côte et d'ergagni Rimogne pa la Croix-des-Cavaliers. Mais n'allez pas croire qu'il avot envie d'r'aller à la fosse l'lend'main. Ah! non, ça, il avot n'pu belle idée qu'ça. Il avot ben r'tenu aussi è c'qu'avot dit compère el loup. Il s'a va quèqu' jours après au château d'l'aut' côté ed'Mézières ous qu'est gn'avot la fille du riche seigneur qu'étot malade. Mais, comment y entrer? Y s'habill' avé des viux habits arrachi partout, y fait l'mendiant, quoi! et s'a va d'mander, à c'te château-là, à mangi et à couchi. L'seigneur en question étot assez bon pou les pauvres. On l'erçoit on n'pu pas miux. On l'y donne à boire et à mangi et on l'y prépar' in bon lit dans enn écurie. Mais y n'pouvot dormi. Au beau miu ed'la nuit, quand il été sûr qué tout l'monde y dormot, y s'est l'vé, il est été enl'ver in pavé au coin ed'la porte et il est trouvé l'crapaud qu'il est iu soin d'fair' bouilli comm' l'avot r'commandé l'compère el loup.

L'lend'main l'dit seigneur v'not de s'lever; y va s'promener dans la cour; y oit l'mendiant qui l'y dit comm' ça :

— Merci, noble seigneur, d'votre bienveillante hospitalité; j'me souvien'rai d'vos bienfaits et j'vos guériros vot' fille.

— Comment? dit l'seigneur.

— Ah! c'est mon s'cret, noble seigneur, et à c't'heure j'vous jur' qu'elle va d'jà ben miux.

— Dieu t'entend', répond l'seigneur

Et aussitôt y court à la chambr' d'sa fille. Celle-ci étot d'jà su bout (*levée*). Elle vint s'j'ter da les bras d'son père qui n'se sentot pu d'joie.

— Quoi, ma fille, t'es guérie! c'est-y Dieu possible! toi que j'croyos perdue tout à fait.

— Oui m'bon père, j'ai cessé d'souffri! J'm'suis endormie vers ménuit et aussitôt j'faisos in biau rêve.

— Qu'as-tu rêvé, m'n'afant?

— Ah! m'père! j'ai rêvé d'in viux mendiant, qu'est des habits tout arrachis, qu'est des ch'veux et n'moustache in peu rousse — c'étot not' Bourlu. — Y s'est approché d'mon lit et y m'a semblé qu'y m'versot dans l'bouche in bruvage si doux, si déliciux, et aussi rud'ment salutaire, pass'qué j'ai senti, assitôt, toutes mes souffrances s'a n'aller.

— Y n'm'est pas trompé, qu'est s'pense aussitôt l'seigneur.

Et y fait appeler pa ses domestiques l'mendiant, y l'abrasse, n'sait quoi dire et quoi faire pou l'ermercier, y l'comble d'tout, l'fait manger à s'table, et, enfin, l'lend'main il y dit :

— Tu mérites enn rud' récompense, mon ami, pou l'service que tu m'es rendu. J'ai promis ma fille en mariage aux ceux qui la guéririot; tu l'es guérie, elle est à toi si elle te plaisot. Viens oir à c't'heure la belle dot que j'l'y fais.

Et y l'est mené da ses caves ousqu'est des tas d'or qui brillint partout.

— Tout ça c'est à toi, qu'dit l'seigneur.

Pas b'soin d'vous dire d'quée joie il était l'Bourlu, lui qu'étot si avare! Aussi y n'est pas manqué d'accepter. Y s'est rappropri et comme y n'étot encore mi si laid, il est d'venu in biau seigneur aussi.

— *Ah! en voilà une belle, père Ramette, et qui ne fait pas dormir, demain vous nous en raconterez une autre, aussi jolie.*

— *Oui, oui, m's'afants, mais in instant, vous voulez aller couchi, dont qu'vous m'arrêtez au pu biau!*

— *Comment ! l'histoire n'est pas finie ?*

— *Mais non, pas d'tout ! Et compère el loup, et compère el renard, et compère el chat, vous n'y pensez pu ! J'vous ai t'y pas dit qu'ces trois gaillards-là s'étot donné rendez-vous au bout d'in an ?*

— *C'est vrai !*

— *Eh ben donc, j'continue.*

Comm' ben v'pensez à c'rendez-vous personn' n'manqua, pas même l'écaillon Bourlu d'venu grand seigneur.

— Faut in peu qué j'vas oir, qu'y s'dit comm' ça, c'qui vont dire les trois camarades qu'ont fait m'bonheur.

L'jour dit, ou putôt l'nuit qu'avot été conv'nue, y s'dirige à l'coupe de Risque-Tout sa mêm' v'ni oir qué nouvelle à Rimogne, ous'qu'on n's'doutot guèr' d'c'qu'il étot d'venu. Il va r'connaît' s'n'arbre et grimp' d'ssus an'attendant m'gaillards.

Tout d'in coup, à ménuit, il attend (*entend*) du train ; y savait ben quoi pass'qué c'étot l'même chose qu'l'année d'devant. Y r'connaît l'pas ed compère el loup qu'arrivot au grand galop : patati ! patata ! patati ! patata !

— Côre personn', dit-il, et y s'assit au pied ed l'arbr'.

Un moment après on attend des autres pas : patati ! patata ! patati ! patata ! C'te fois-là c'étot compère el renard et, enfin, pas longtemps après c'étot compère el chat. Quan ils ont été réunis tertous, compère el loup dit :

— Eh ben ! compère el renard ! t'a n'as fait d'belles d'puis l'année passée ! C'est toi qu'est vendu la mêche !

— Oh ! non, compère el loup ! c'est pas moi ! j'te l'jure, c'est p't'êt' compère el chat.

— Non ! foi de moi, dit l'compère el chat, j'n'ai pas vendu l'mêche non plus.

— Eh ben alors, dit l'compère el loup, c'est qu'gn'est in traître qui vint nous écouter ; mais nous (*voix lente et grave du conteur*) l'at-trap-pe-rons ! mais nous l'cro-que-rons !

— Oui ! oui ! nous l'cro-que-rons !

— V'là, r'prend compère el loup, ce qu'y a à faire. Toi, compère el renard, tu vas chercher da les trous. Toi, compère el chat, tu grimperas su l'sarbr' et moi j'f'ros l'tour del coupe. Quan l'in d'nous découvrirot quèque chose, qu'il appelle les aut' et j'accourrons tertous tout d'suite.

Chacun s'dirige du côté qu'on l'y dit. Mais gn'avot pas n'minute qui s'étint séparés qué compère el chat aperçoit in homme su in arbre. Vite y crie :

— L'vella ! l'vella !

Et, en même temps, il y saut' à la gorge et aux yux. L'Bourlu, lui, y veut s'défendre, mais pas moïen, compère el chat étot pu fort qu'in homme.

Compère el loup, compère el renard accourint vite, vite, et, tous les trois, s'lancent su l'homme qu'ils ont croqué, comme ils l'avint dit. Et d'Simon l'Bourlu, vous p'vez compter qui n'en est rin resté !

— *Ric !*

— *Rac !*

— *C'est fini les amis ! Nous vons aller couchi.*

Comme exemple, surtout à titre de curiosité, nous avons transcrit ce conte tel qu'il a été dit à la veillée (commune de Rimogne), l'ayant écrit sous la dictée du conteur qui parlait fort lentement et *reproduisant alors* TEXTUELLEMENT et ses phrases et ses mots, les ponctuant, les ortographiant,

autant que possible, d'après l'oreille. Nous avons également reproduit, mais en les soulignant, les interruptions, soit du conteur, soit des auditeurs.

Disons, à ce propos, qu'il ne paraît pas y avoir eu d'appel particulier fait par les conteurs ardennais avant de dire leurs contes, pour mettre en éveil les auditeurs. La formule initiale du récit était assez communément :

Enn fois c'étot... ou *y avot in homme...*

Ou :

Enn fois c'étot enn femme... (ou un loup, un renard ou tel autre personnage héros du conte).

Quant à la formulette terminale, elle était assez rare et, d'ailleurs, toujours amenée par le récit lui-même. Elle consistait parfois en une sorte de traquenard, imaginé par le conteur, soit qu'il voulût clore dignement sa narration, soit qu'il n'eût plus le courage ou la bonne volonté de recommencer un nouveau conte :

Enn fois c'étot in homme et enn femme.
Qui filaint des étoupes.
Bra! pou l'ceux qui m'écoutent.

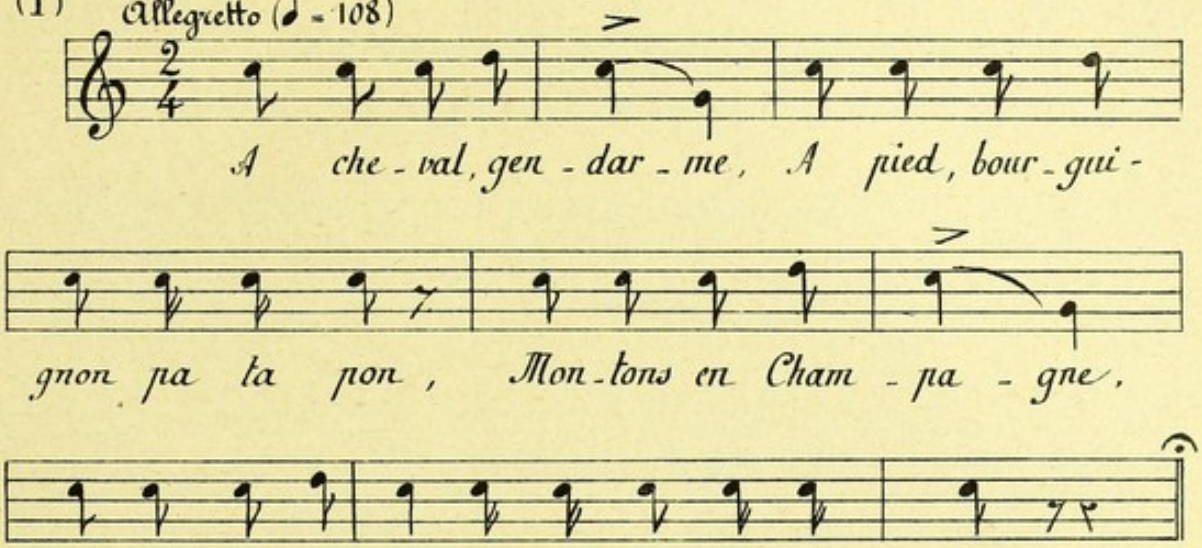
A rapprocher, entr'autres similaires, un conte basque recueilli par Vinson : *Les Deux Muletiers.* Deux muletiers avaient chacun sept mulets. Un pari s'engage et celui qui le perd est obligé de donner ses sept mulets à son compagnon qu'à favorisé le sort. Désespoir du perdant. N'osant revenir chez lui, il se réfugie sous un pont, décidé à y passer la nuit. Mais voilà qu'à minuit se tient justement proche de lui un conciliabule de sorciers et de sorcières. Il écoute : « Savez-vous, dit l'un des sorciers, que la princesse est malade et que personne ne la peut guérir ? C'est cependant bien facile : il suffirait de lui faire manger un morceau de pain bénit que tient dans sa bouche un crapaud, qui se cache sous l'une des pierres devant la porte de l'église. » Notre homme met à profit ce qu'il vient d'apprendre. Il guérit la princesse et est comblé de richesses. Une année après, environ, il rencontre son camarade à qui la fortune a déjà tourné le dos, et comme il est compatissant, il lui dit : « Va sous le pont, écoute et mets à profit. » Le muletier s'y rend. Arrivent les sorciers. « Nous avons été trahis, se disent-ils entr'eux, la princesse a été guérie ; évidemment celui qui a trouvé le remède nous épiait, cherchons-le. » Ils découvrent alors notre muletier, le rouent de coups et le noient. Voir, page 499, notre conte : *Belle-Humeur et Sans-Chagrin.*

Dans un conte breton de Luzel, *Fleur d'Épine*, le héros de ce conte guérit aussi une princesse qu'il épouse, en lui faisant boire une tisane dans laquelle il a fait infuser un crapaud trouvé dans un endroit qu'on lui a indiqué.

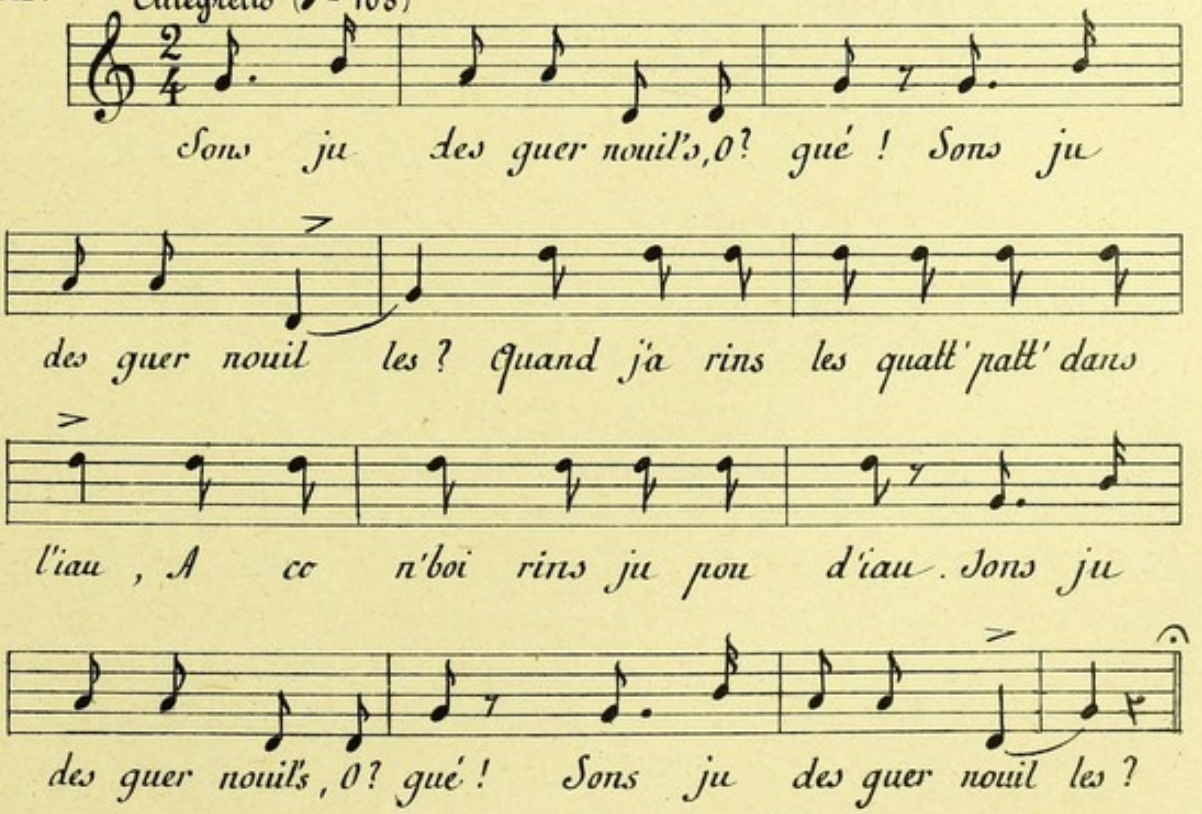
MUSIQUE

MUSIQUE

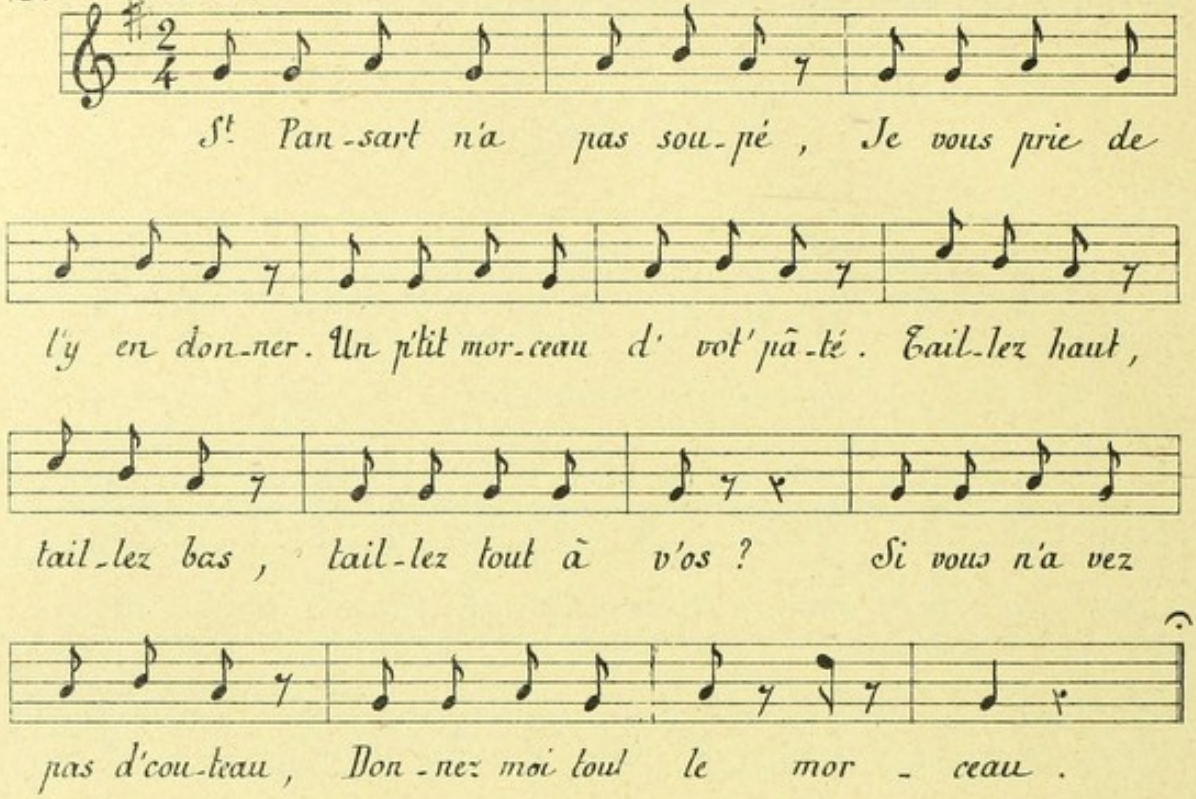
(I) Allegretto (♩ = 108)



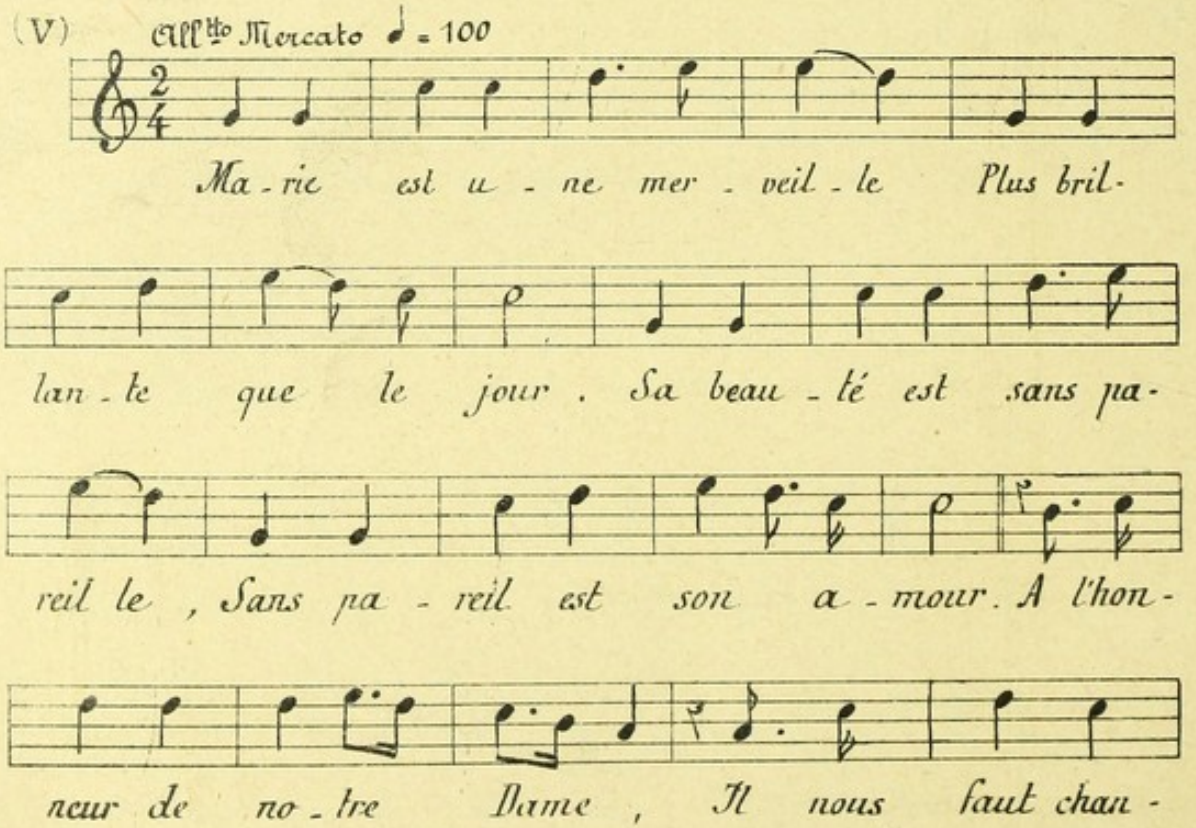
(II) Allegretto (♩ = 108)

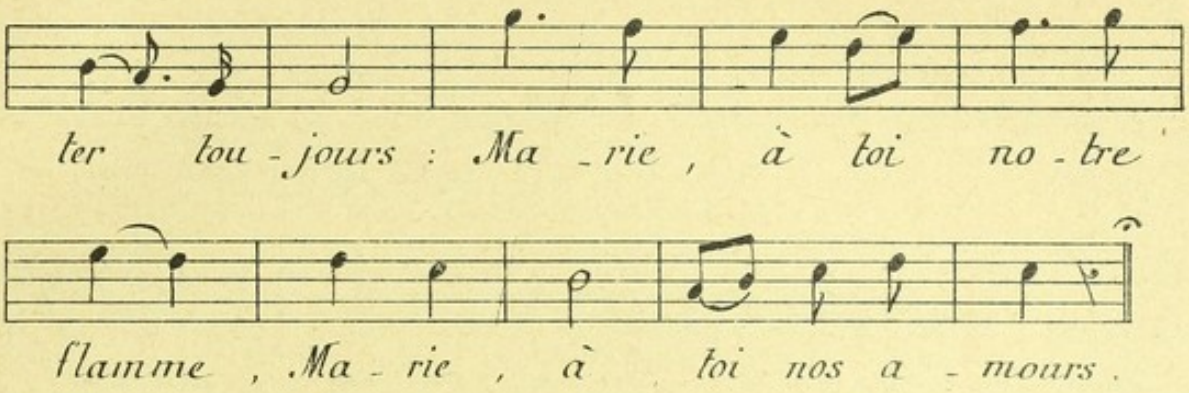


(IV) Métr. ♩ = 108

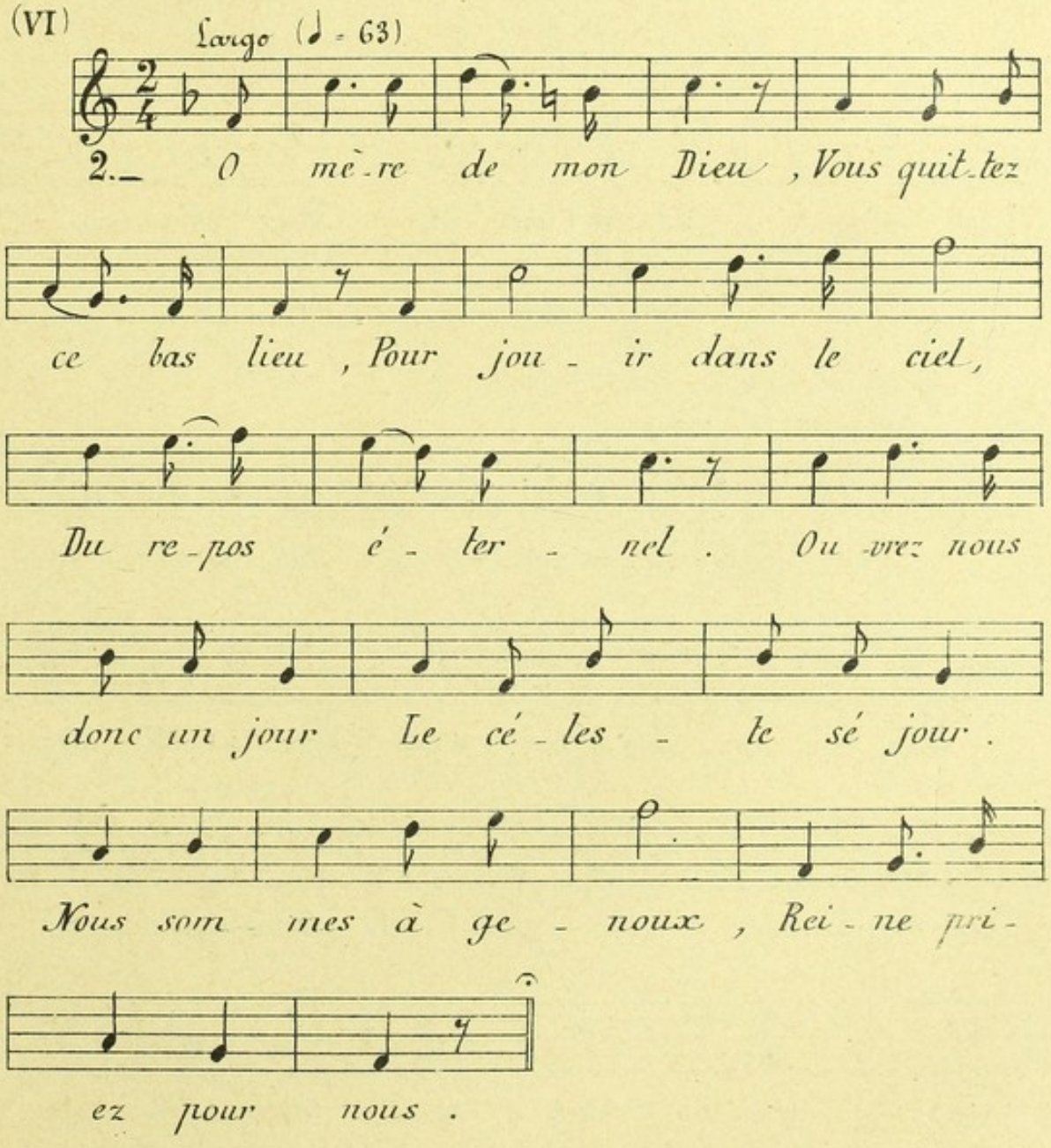


(V) All^to Moderato ♩ = 100
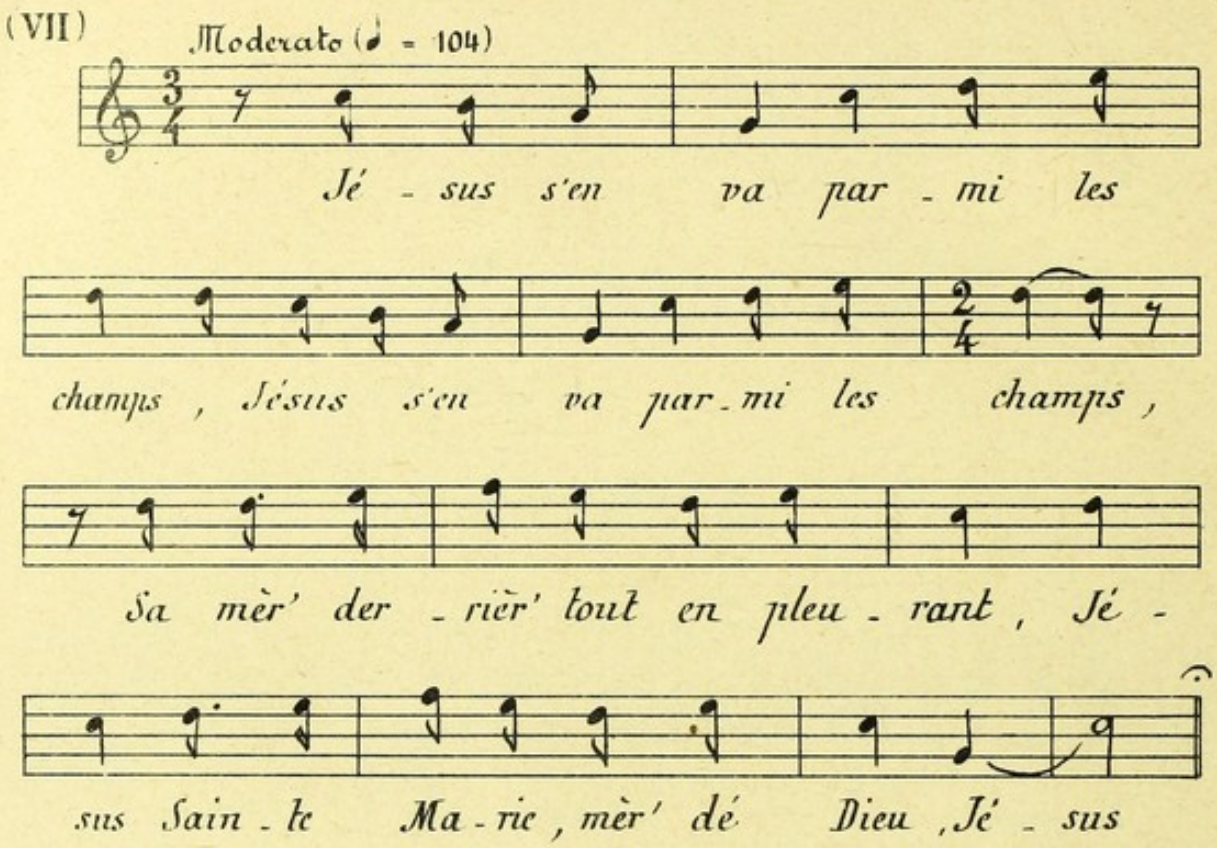



ter lou - jours : Ma - rie , à toi no - tre
flamme , Ma - rie , à toi nos a - mours .

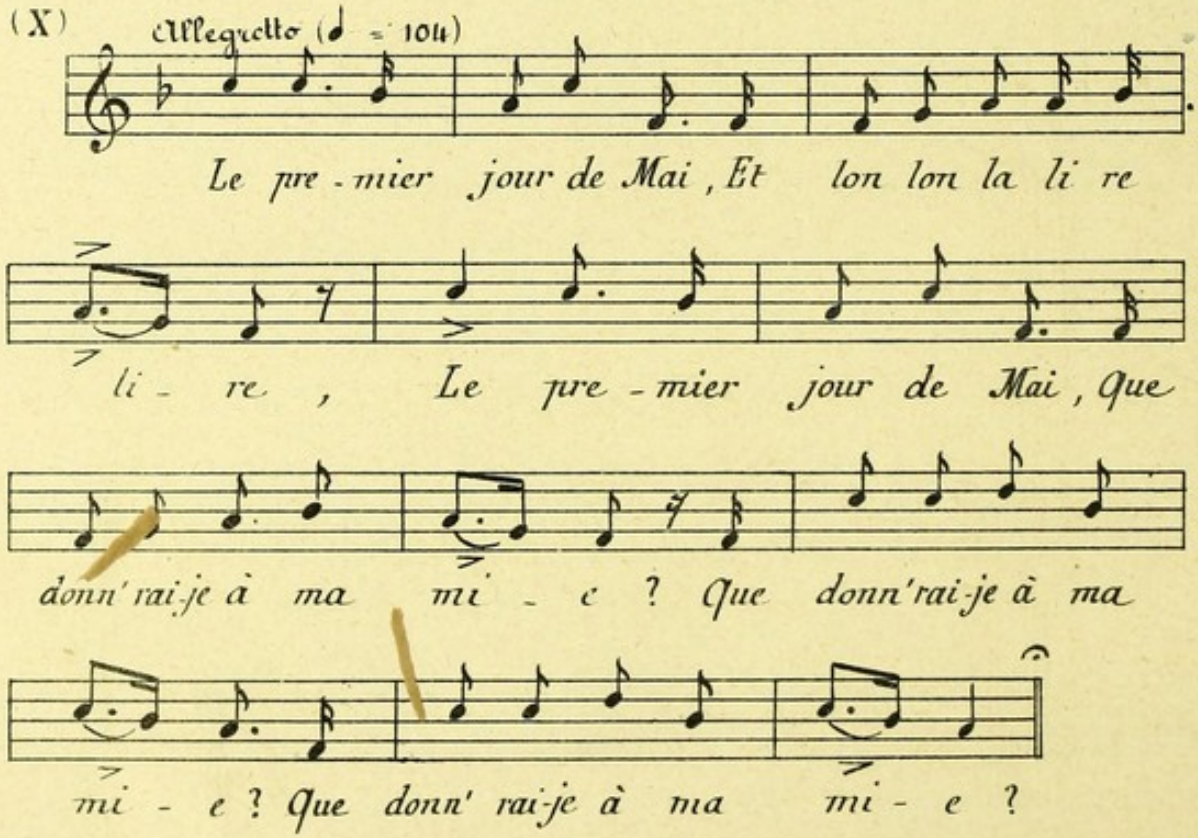
(VI)


Largo (♩ = 63)
2.— O mè - re de mon Dieu , Vous quit - tez
ce bas lieu , Pour jou - ir dans le ciel ,
Du re - pos é - ter - nel . Ou - vrez nous
donc un jour Le cé - les - te sé jour .
Nous som - mes à ge - noux , Rei - ne pri -
ez pour nous .
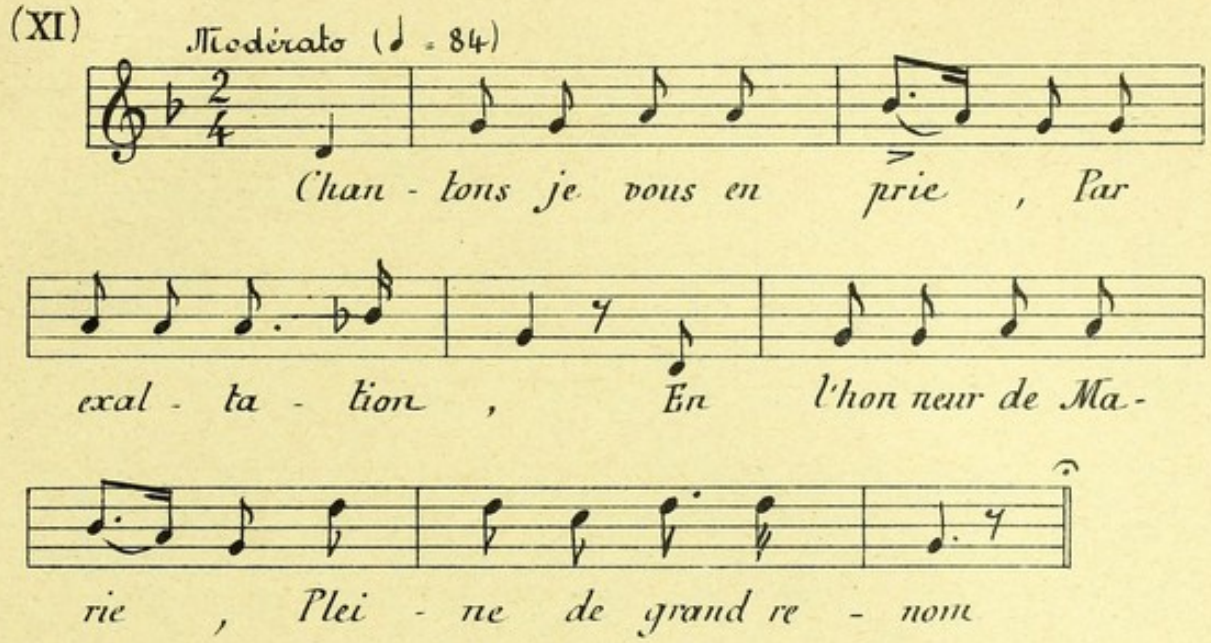
(VII)


Moderato (♩ = 104)
Jé - sus s'en va par - mi les
champs , Jésus s'en va par - mi les champs ,
Sa mèr' der - rièr' tout en pleu - rant , Jé -
sus Sain - te Ma - rie , mèr' dé Dieu , Jé - sus

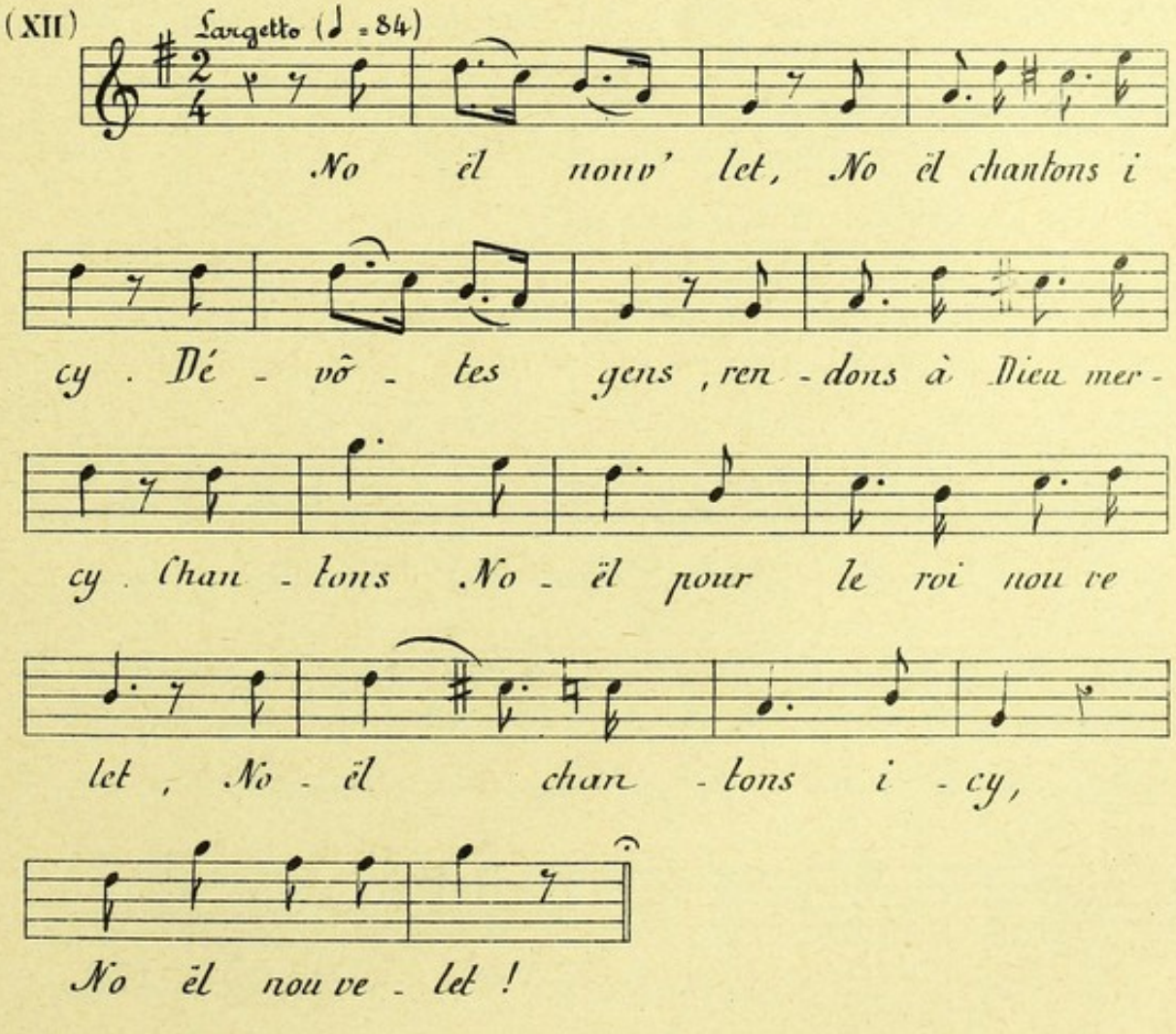
(X)


Allegretto (♩ = 104)
Le pre - mier jour de Mai , Et lon lon la li re
li - re , Le pre - mier jour de Mai , Que
donn' rai-je à ma mi - e ? Que donn' rai-je à ma
mi - e ? Que donn' rai-je à ma mi - e ?

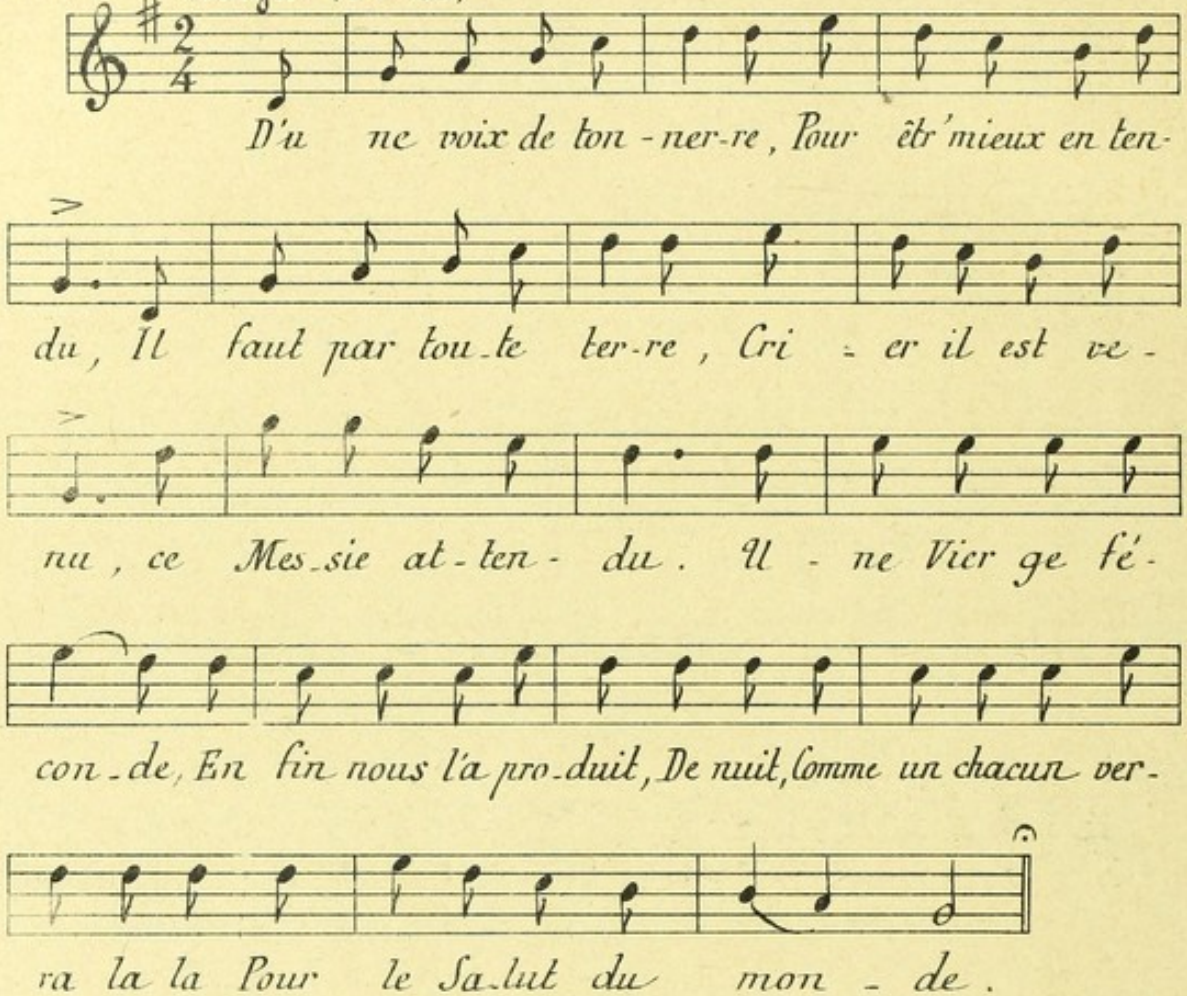
(XI)


Modérato (♩ = 84)
Chan - tons je vous en prie , Par
exal - ta - tion , En l'hon neur de Ma -
rie , Plei - ne de grand re - nom

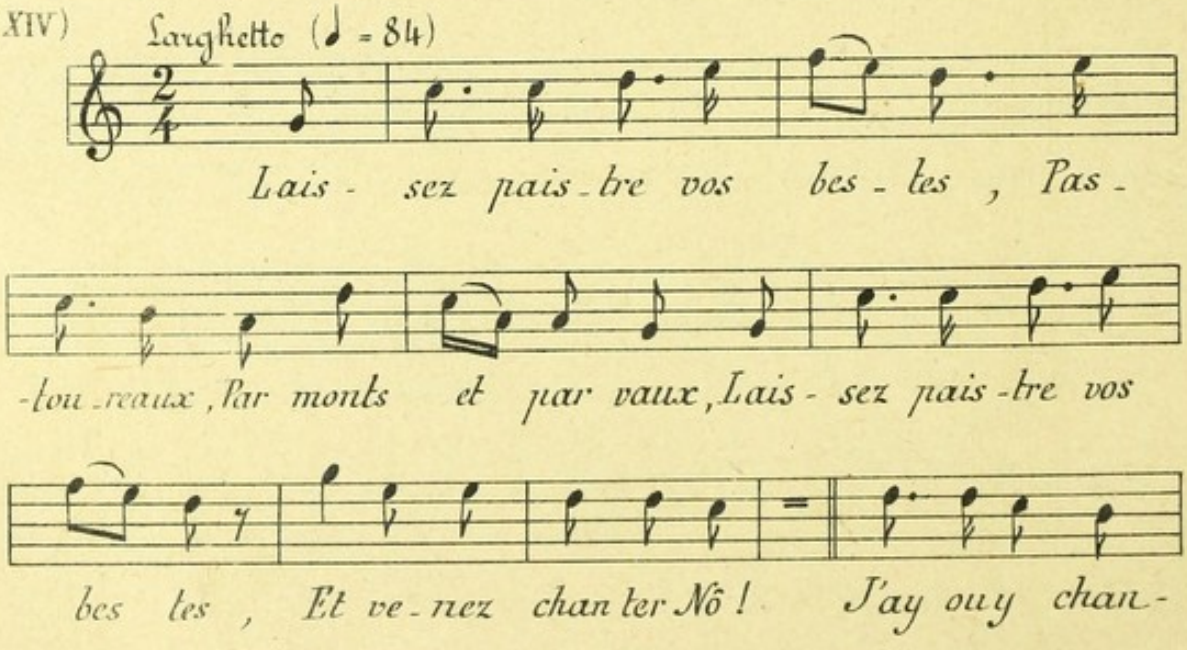
(XII)

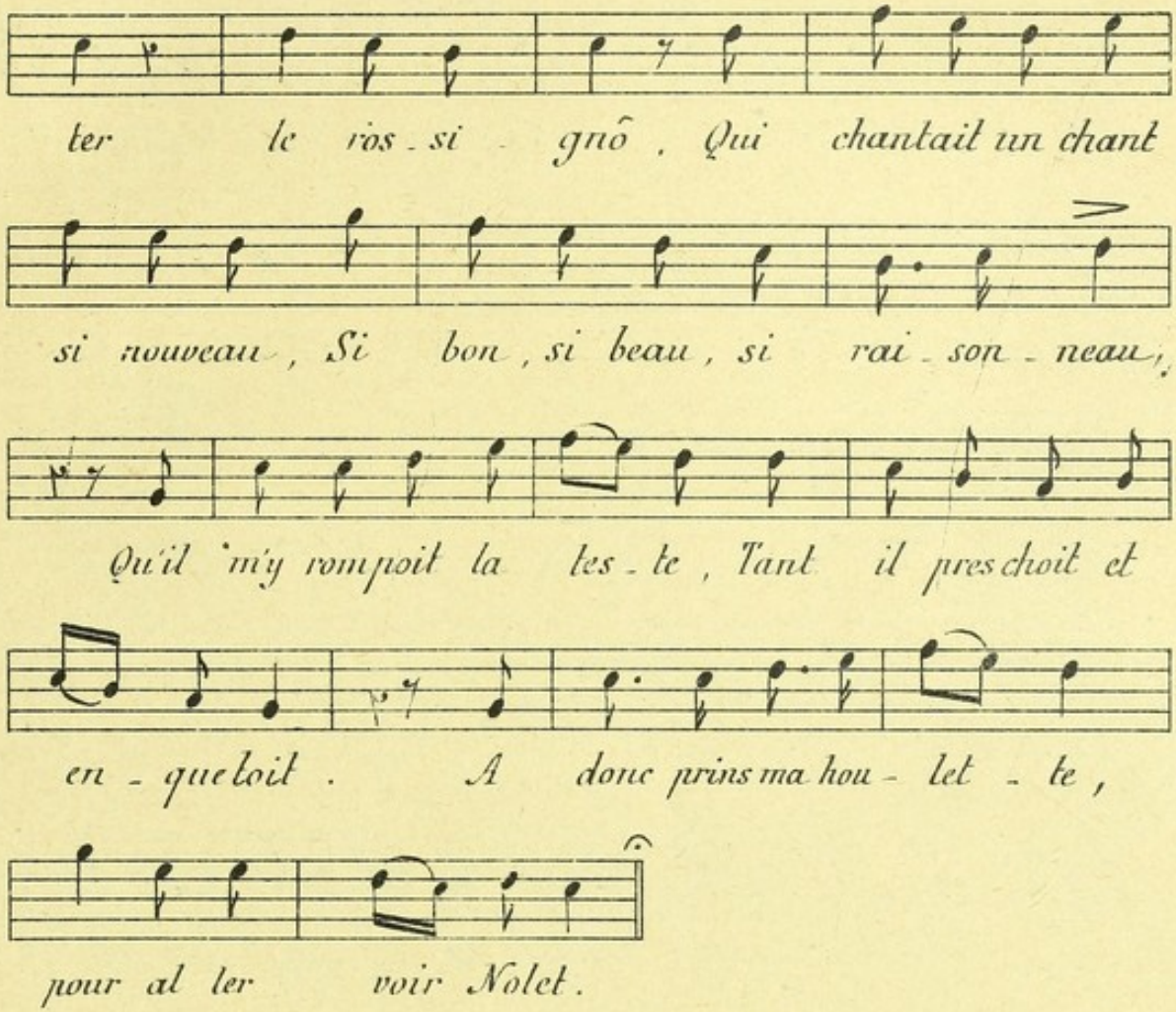

Larghetto (♩ = 84)
No ël nouv' let, No ël chantons i
cy . Dé - vô - tes gens , ren - dons à Dieu mer -
cy . Chan - tons No - ël pour le roi nou ve
let , No - ël chan - tons i - cy,
No ël nou ve - let !

(XIII) Adagio (♩ = 100)

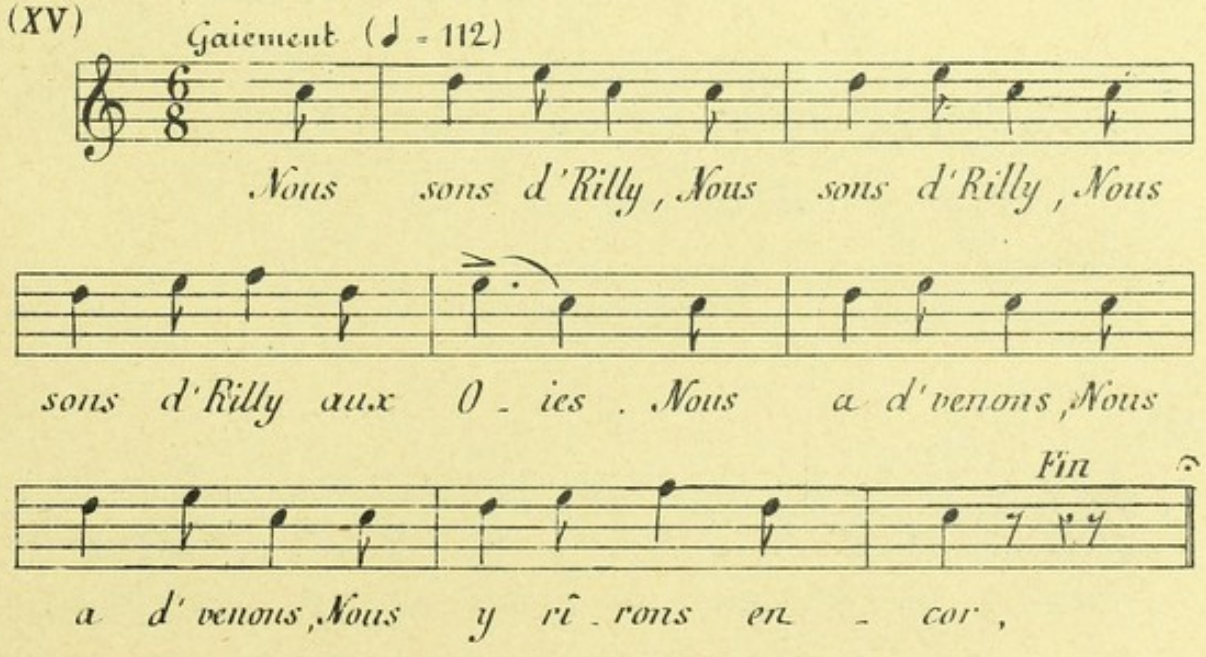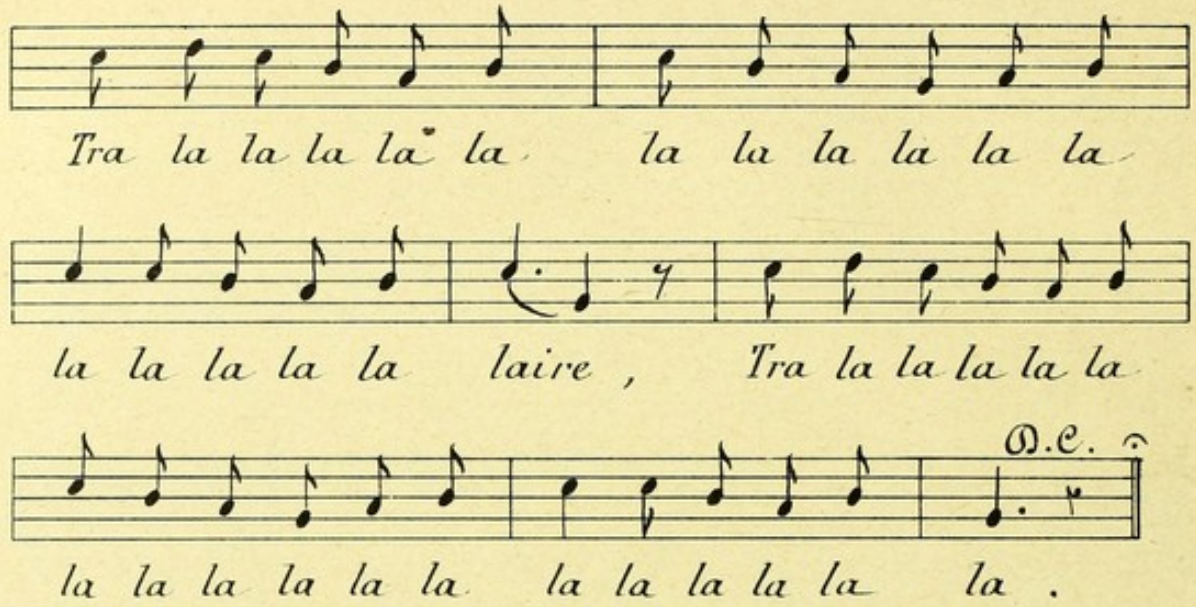


(XIV) Larghetto (♩ = 84)
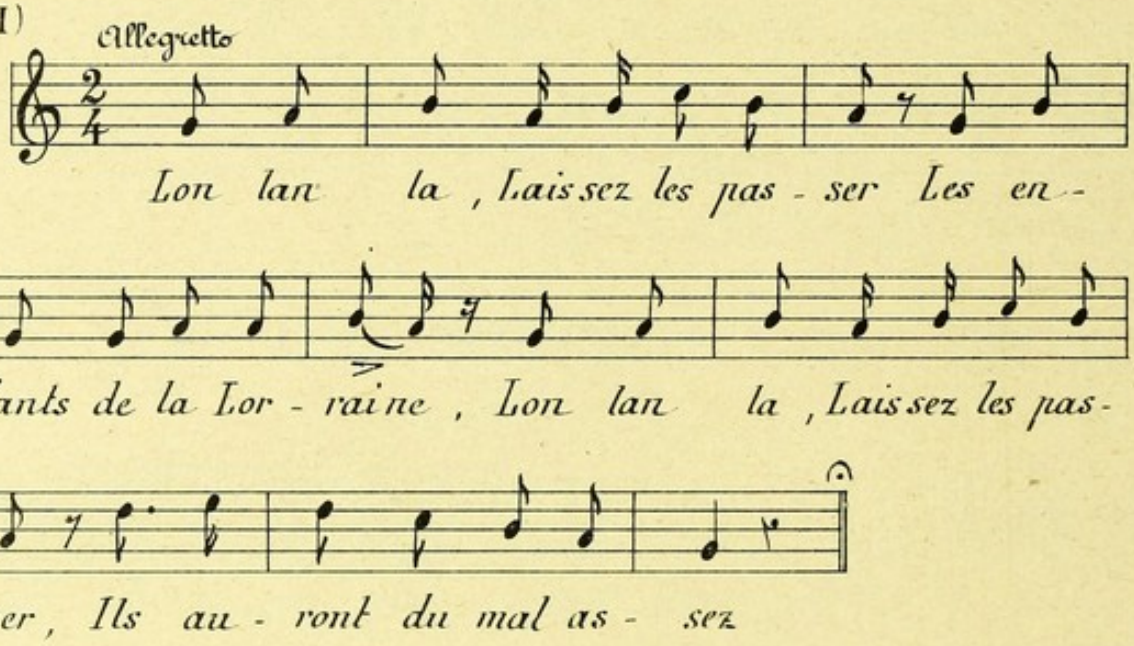



ter le ros-si-gnô, Qui chantait un chant
si nouveau, Si bon, si beau, si rai-son-neau,
Qu'il m'y rompoit la tes-te, Tant il preschoit et
en-queloit. A donc prins ma hou-let-te,
pour al ler voir Nolet.

(XV)
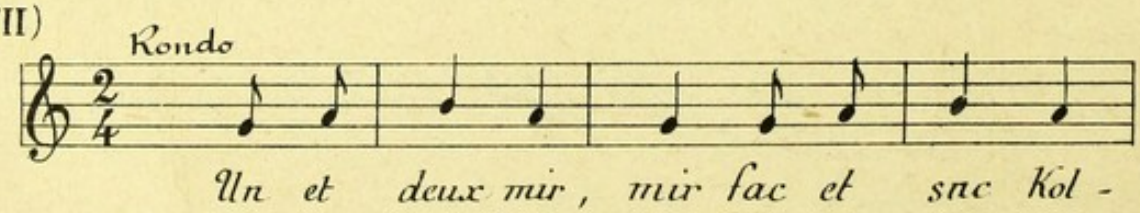

Gaiement (♩ = 112)
Nous sons d'Rilly, Nous sons d'Rilly, Nous
sons d'Rilly aux O-ies. Nous a d'venons, Nous
Fin
a d'venons, Nous y rî-rons en-cor,

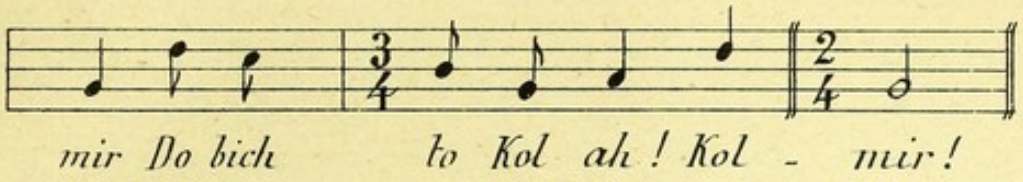

Tra la la la la la la la la la la la
la la la la la laire , Tra la la la la la
D.C.
la la la la la la la la la la la la .

(XVI)
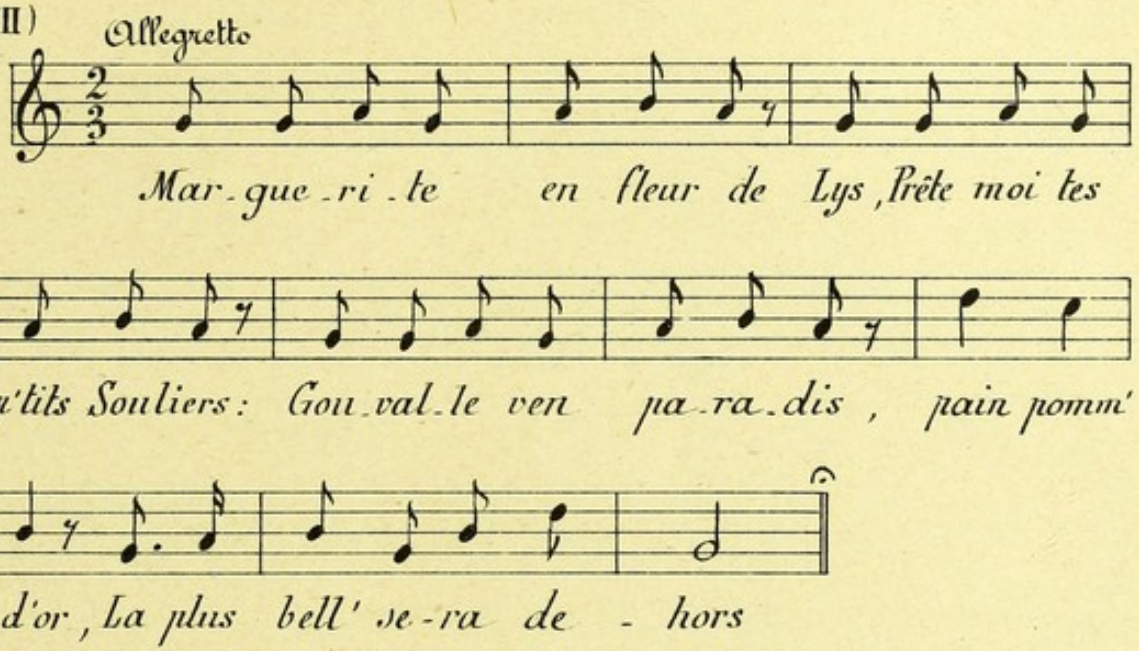

Allegretto
Lon lan la , Laissez les pas - ser Les en -
fants de la Lor - raine , Lon lan la , Laissez les pas -
ser , Ils au - ront du mal as - sez

(XVII)
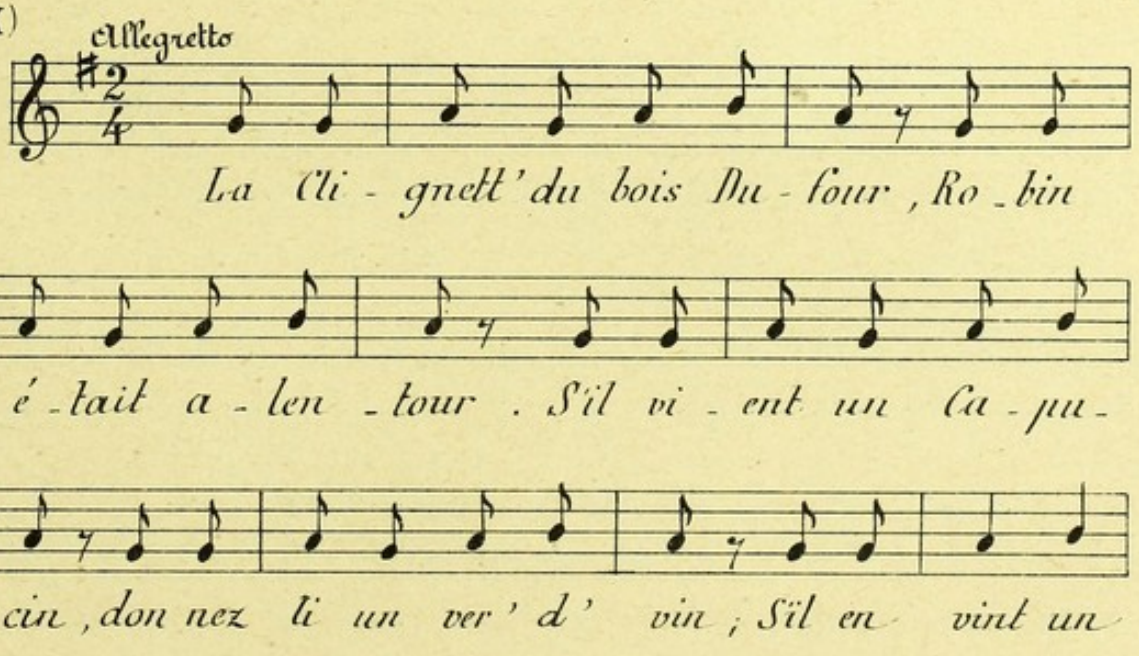

Rondo
Un et deux mir , mir fac et sac kol -

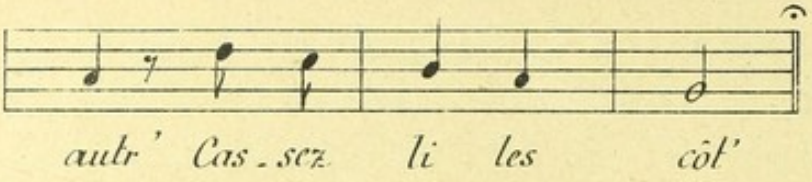

mir Do bich to Kol ah ! Kol - mir !

(XVIII)

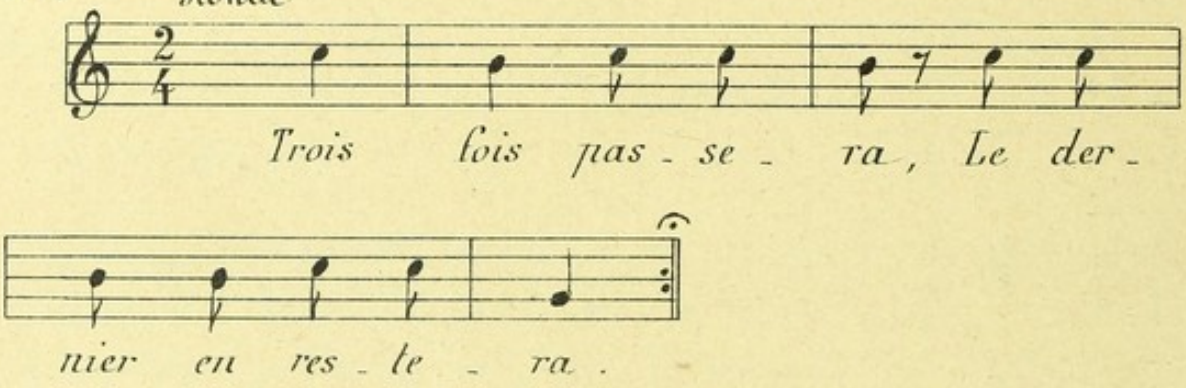

Allegretto
Mar - gue - ri - te en fleur de Lys, Prête moi tes
p'tits Souliers : Gou - val - le ven pa - ra - dis , pain pomm'
· d'or , La plus bell' se - ra de - hors

(XIX)
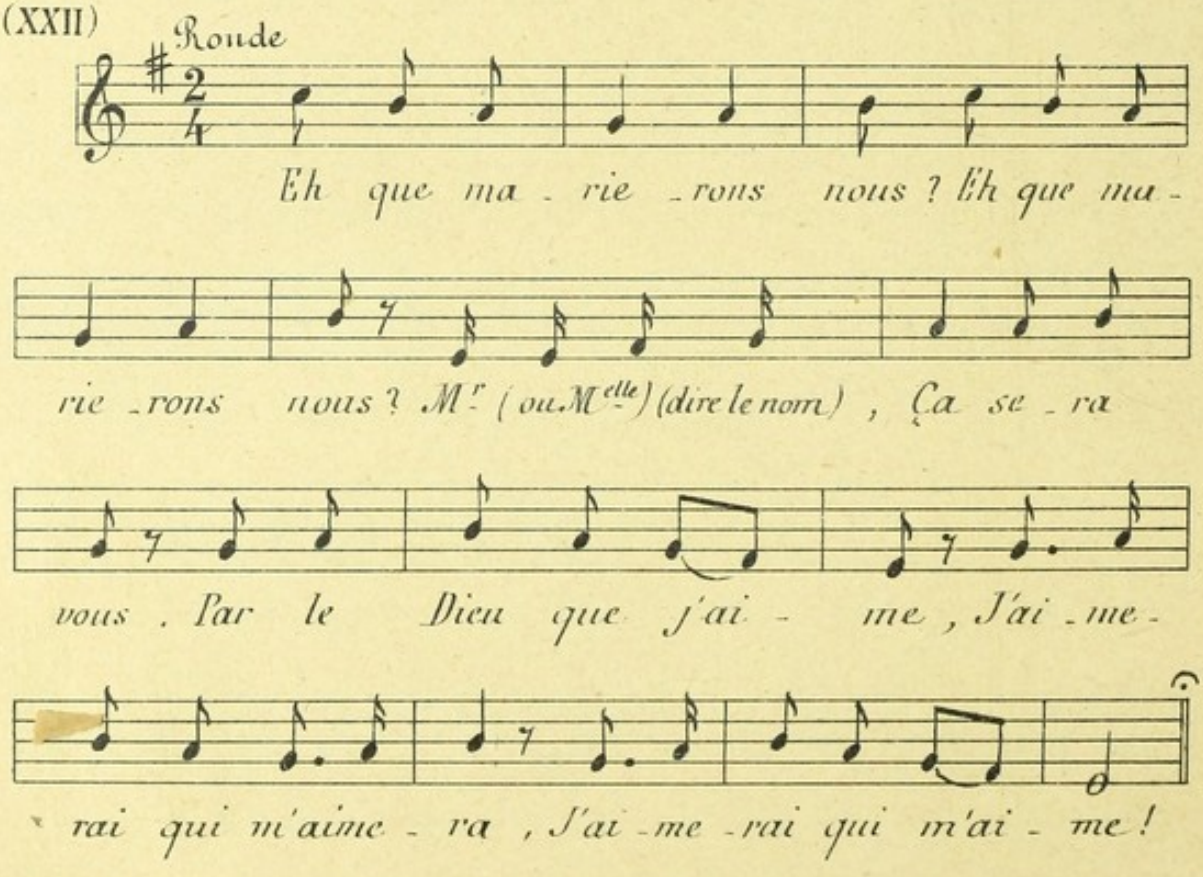

Allegretto
La Cli - gnett' du bois Du - four , Ro - bin
é - tait a - len - tour . S'il vi - ent un Ca - pu -
cin , don nez li un ver ' d ' vin ; S'il en vint un



(XX) Ronde

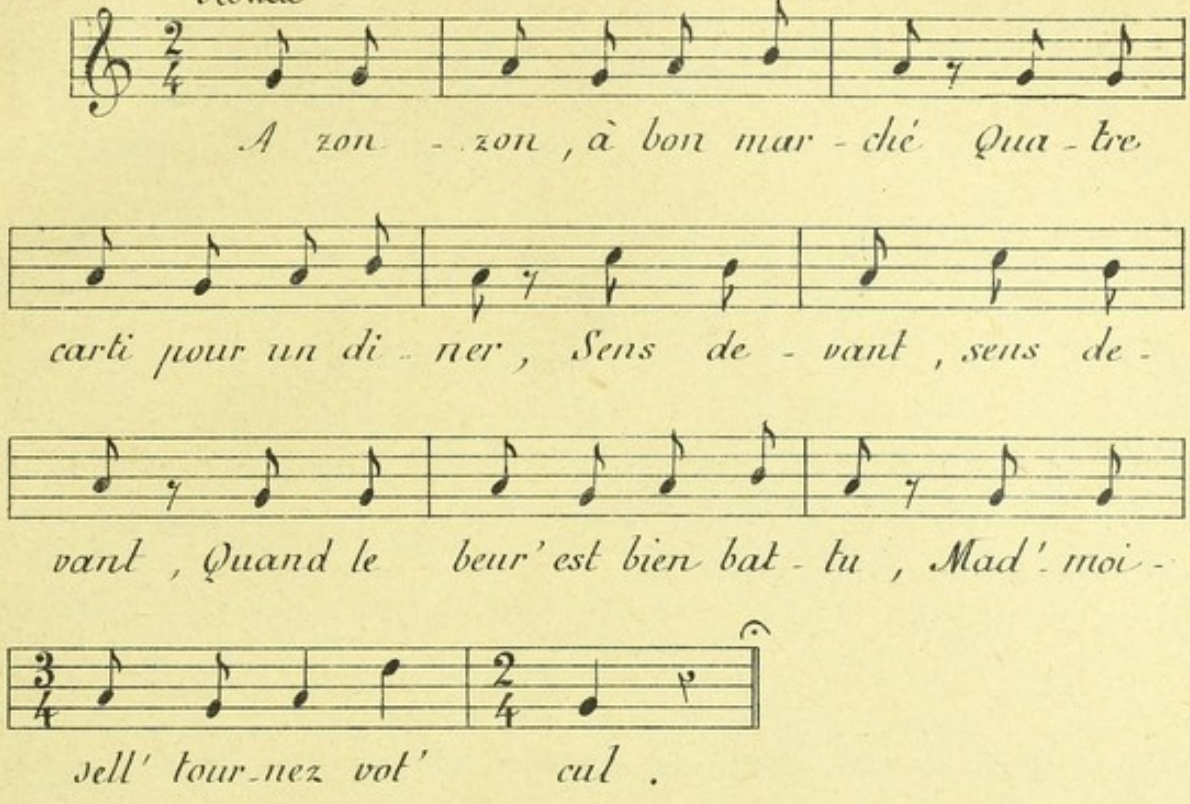


(XXII) Ronde
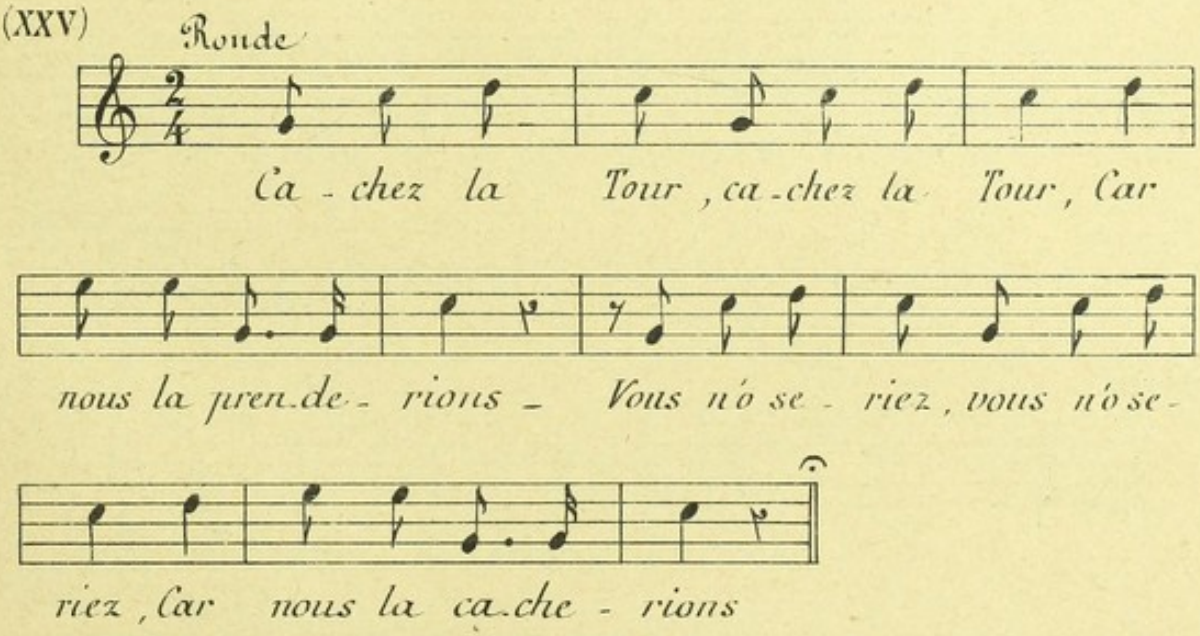


(XXIII)

Ronde
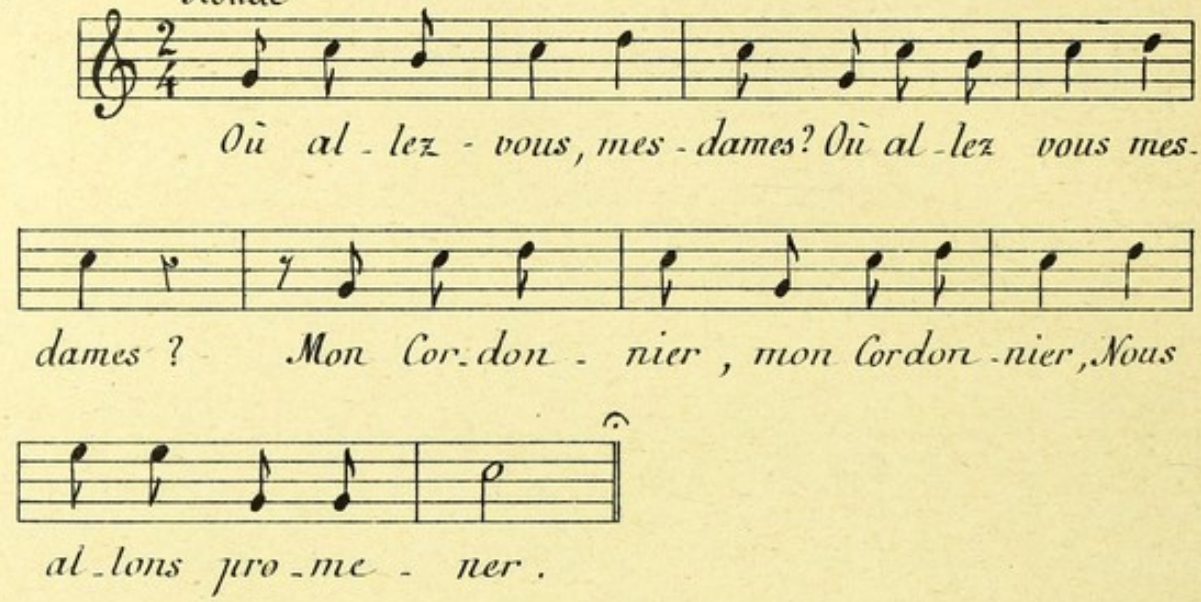


(XXV)
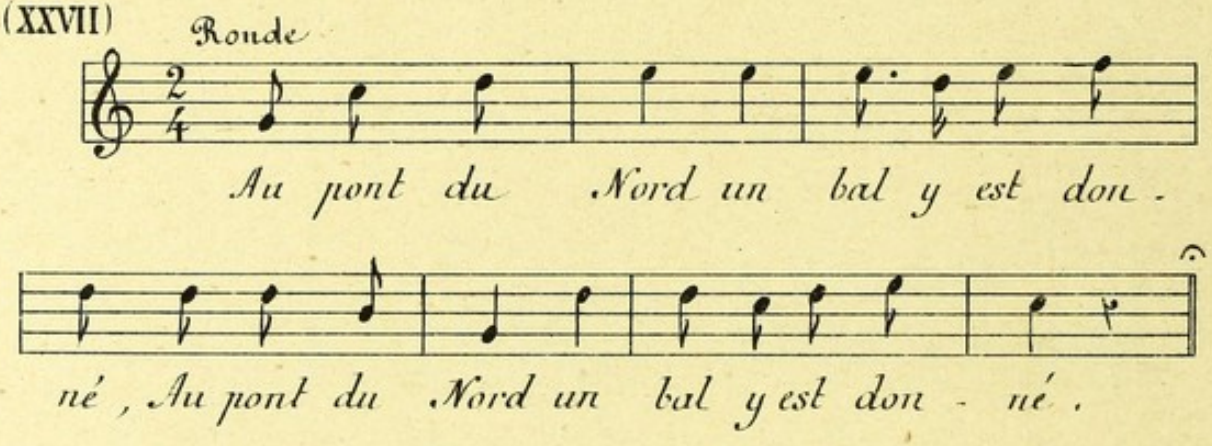
Ronde



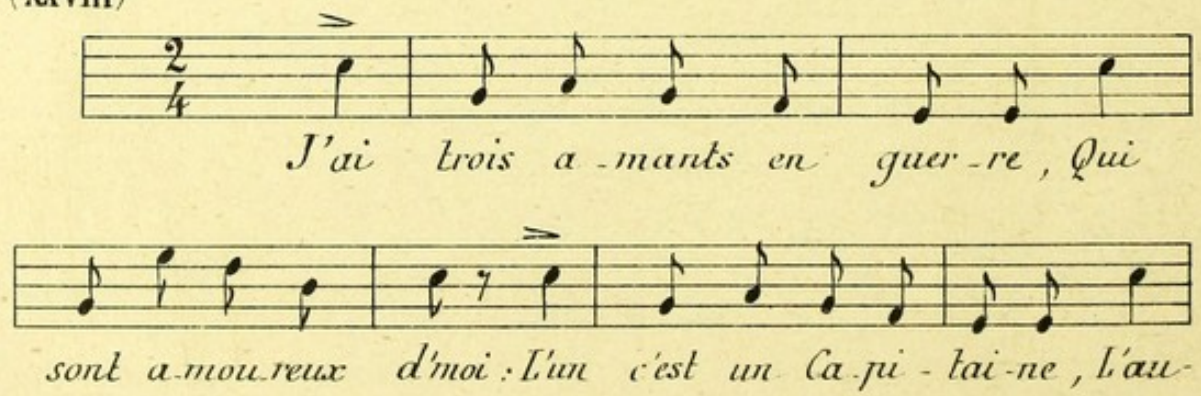
(XXVI) Ronde
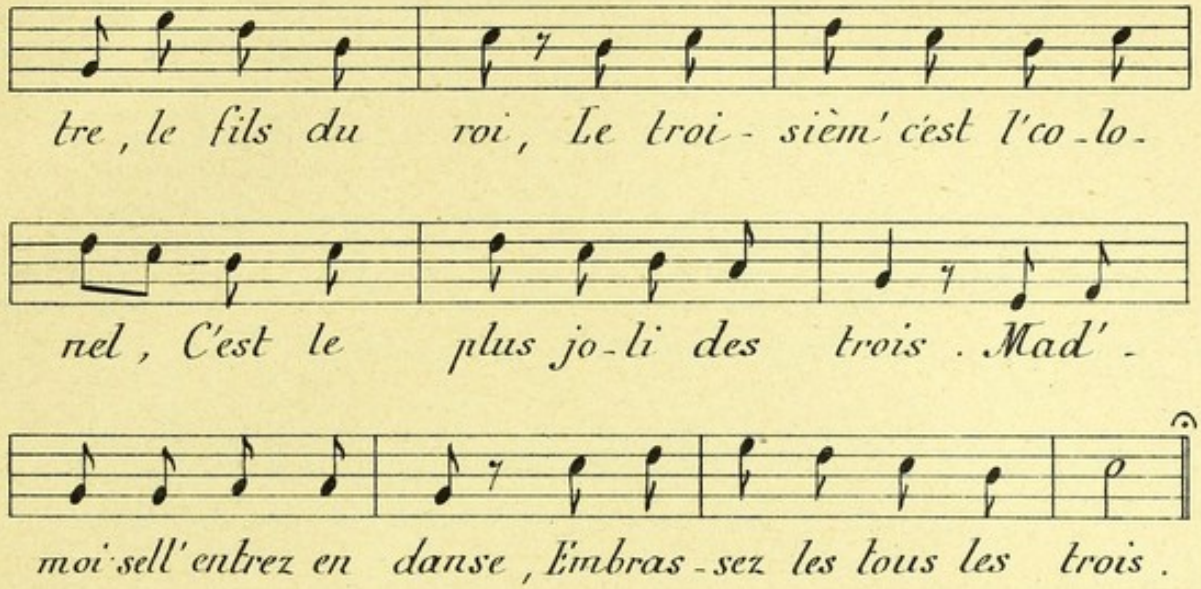


(XXVII) Ronde
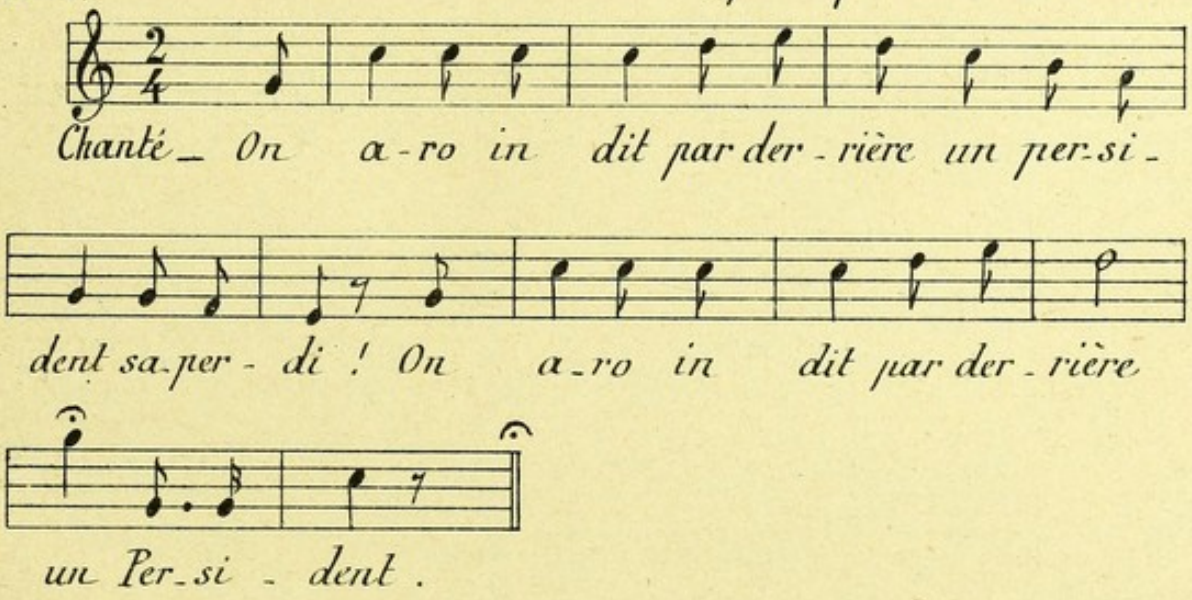


(XXVIII)

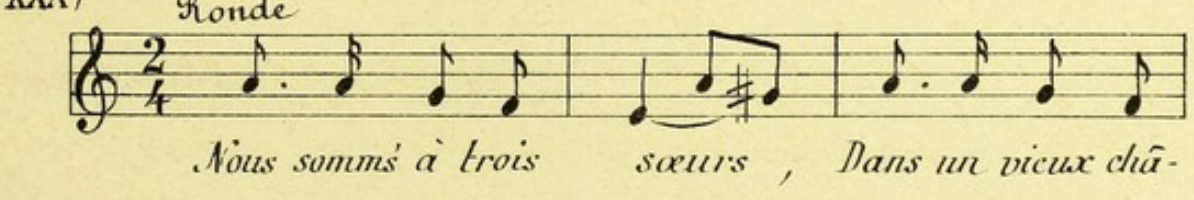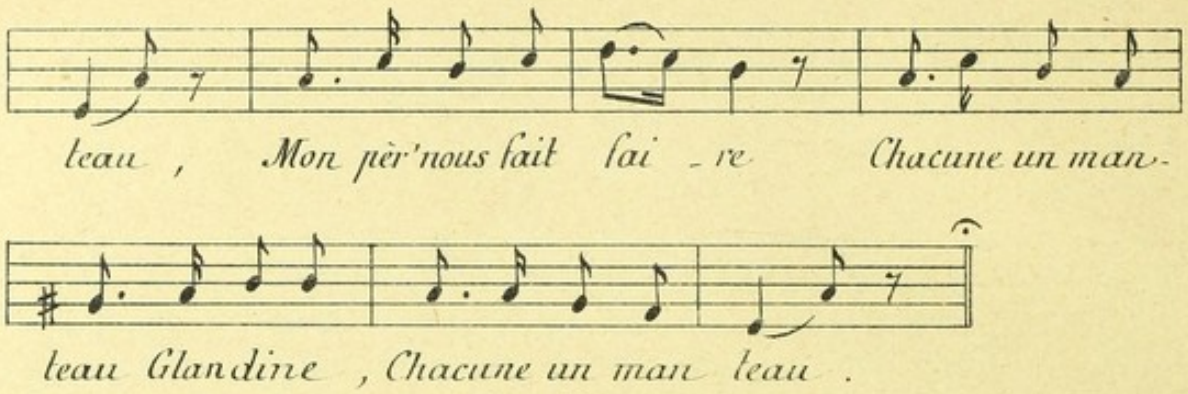




(XXIX) Parlé_ J'avo une bialle oechte bleue, qu'éta queudue en filé blanc

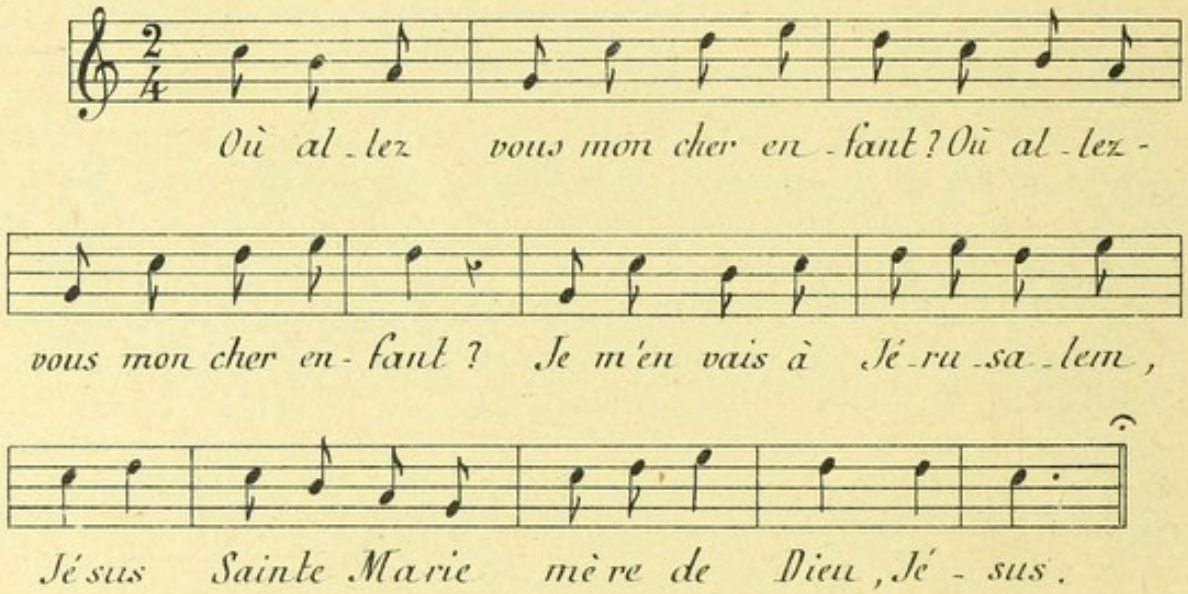


(XXX) Ronde
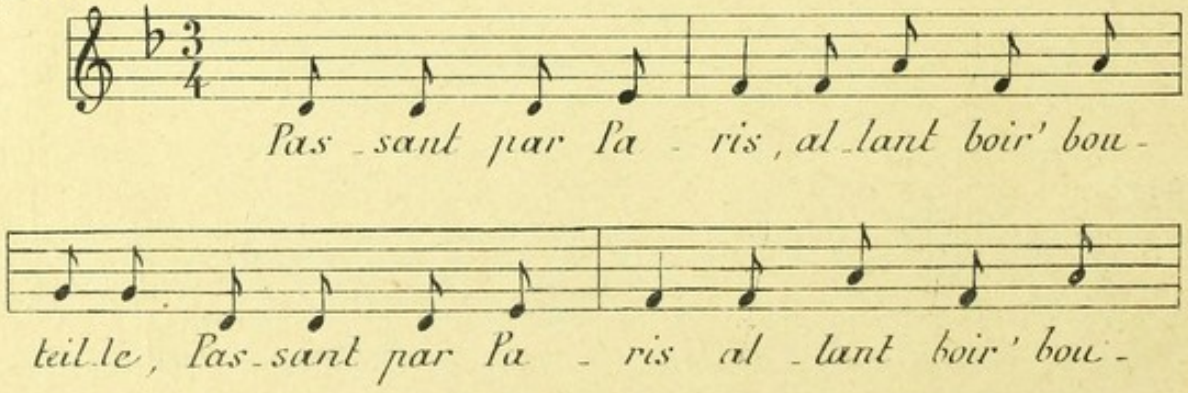


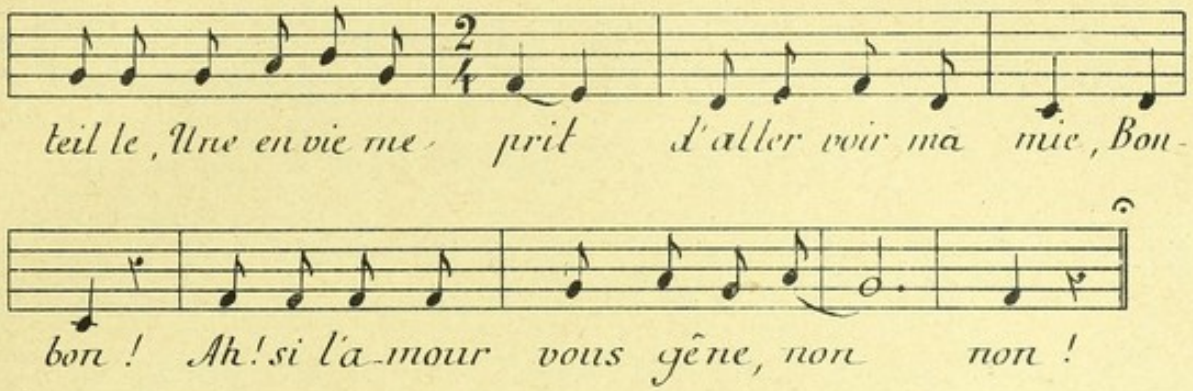

leau , Mon pèr' nous fait fai - re Chacune un man-
leau Glandine , Chacune un man leau .

(XXXI)

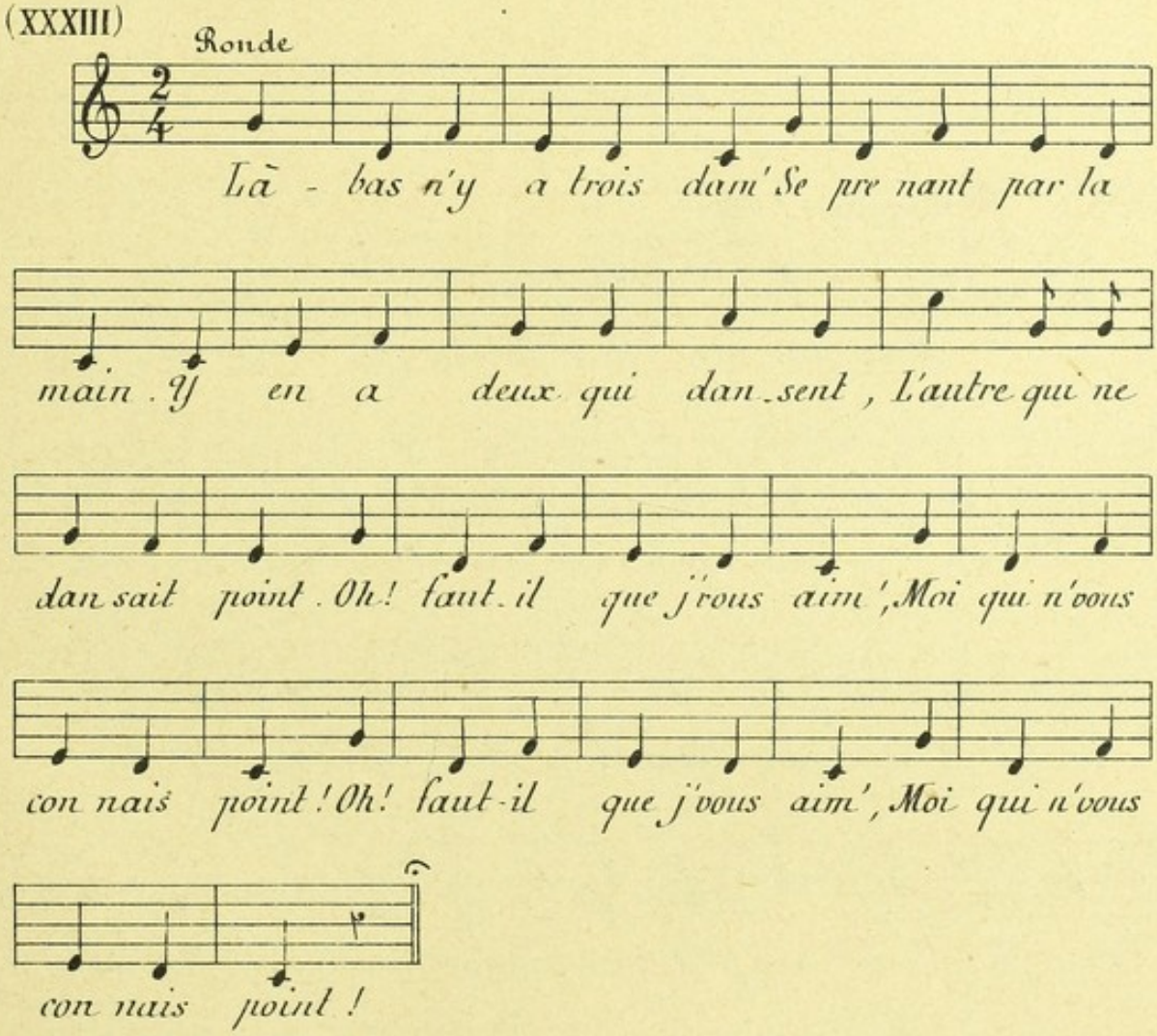

Où al - lez vous mon cher en - faut ? Où al - lez -
vous mon cher en - faut ? Je m'en vais à Jé - ru - sa - lem ,
Jé sus Sainte Marie mère de Dieu , Jé - sus .

(XXXII)
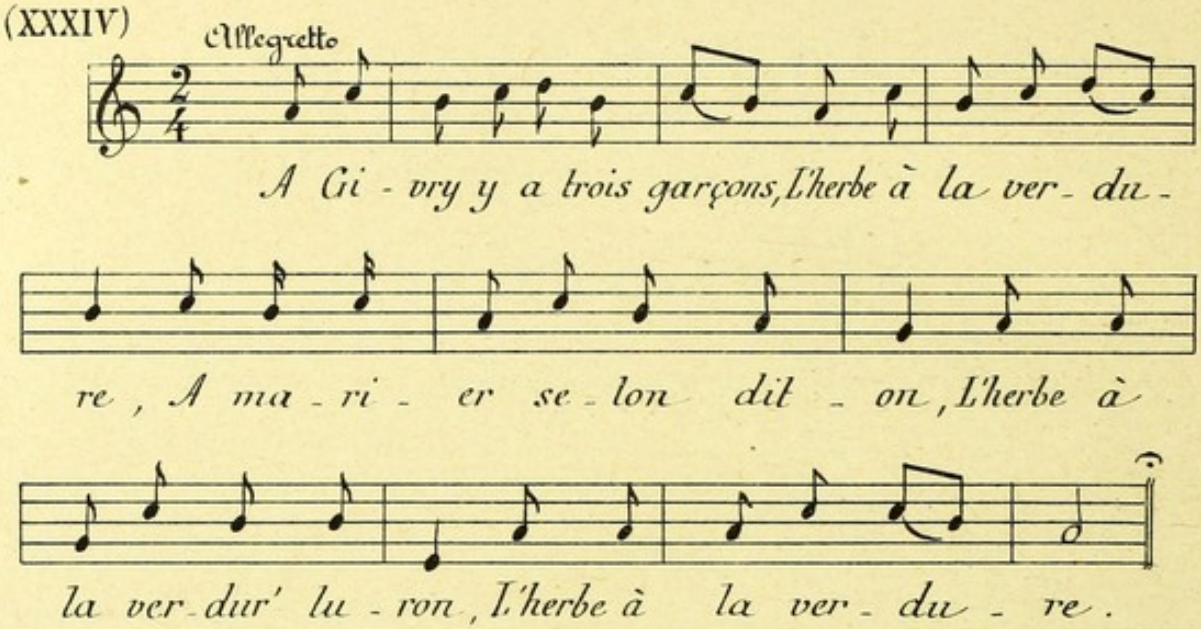

Pas - saut par Pa - ris , al - lant boir' bou -
teil - le , Pas - sant par Pa - ris al - lant boir' bou -


teil le, Une en vie me- prit d'aller voir ma mie, Bon-
bon ! Ah! si l'a-mour vous gêne, non non !

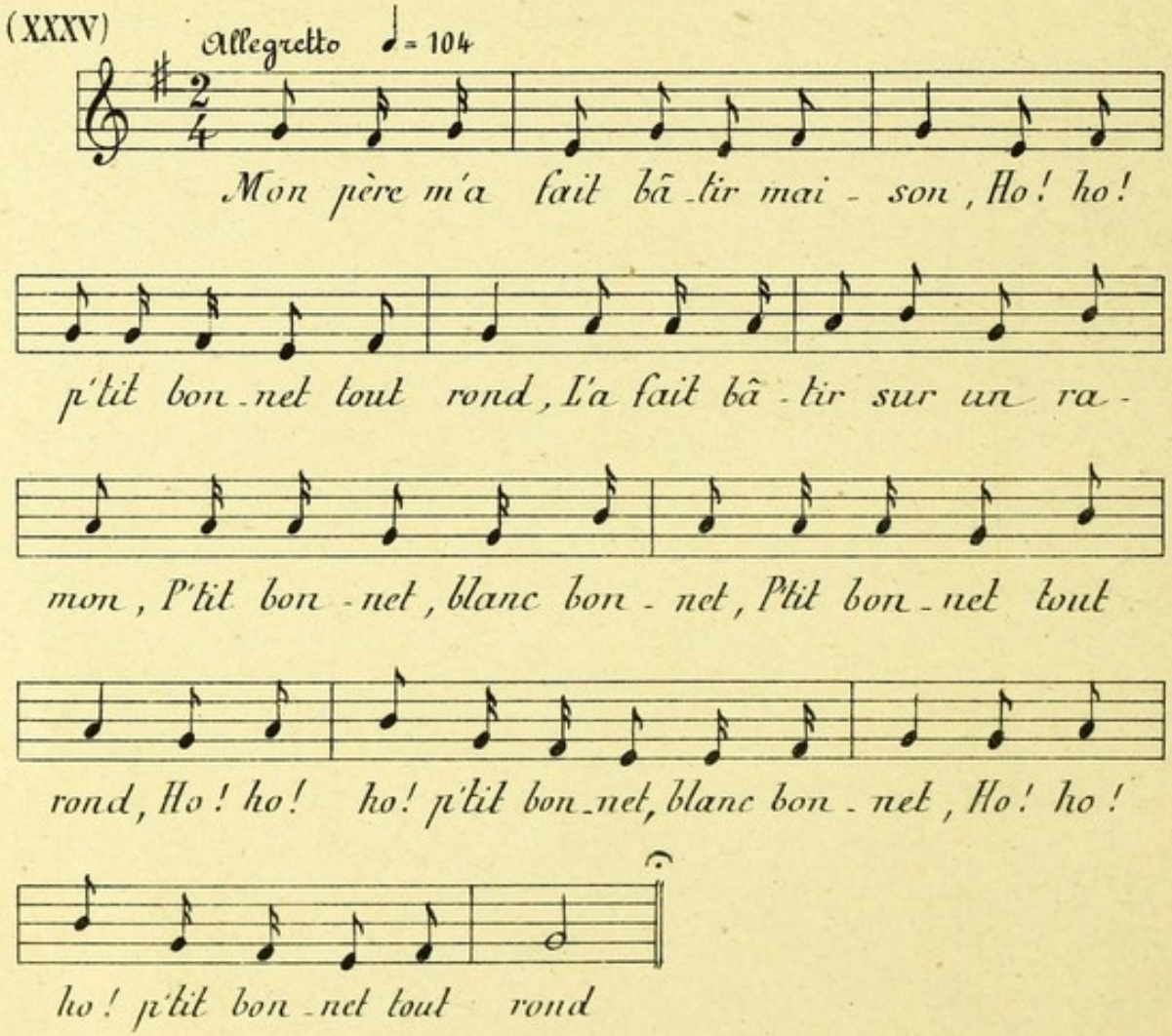
(XXXIII)


Ronde
Là - bas n'y a trois dam' Se pre nant par la
main. Y en a deux qui dan-sent, L'autre qui ne
dan sait point. Oh! faut-il que j'vous aim', Moi qui n'vous
con nais point! Oh! faut-il que j'vous aim', Moi qui n'vous
con nais point!
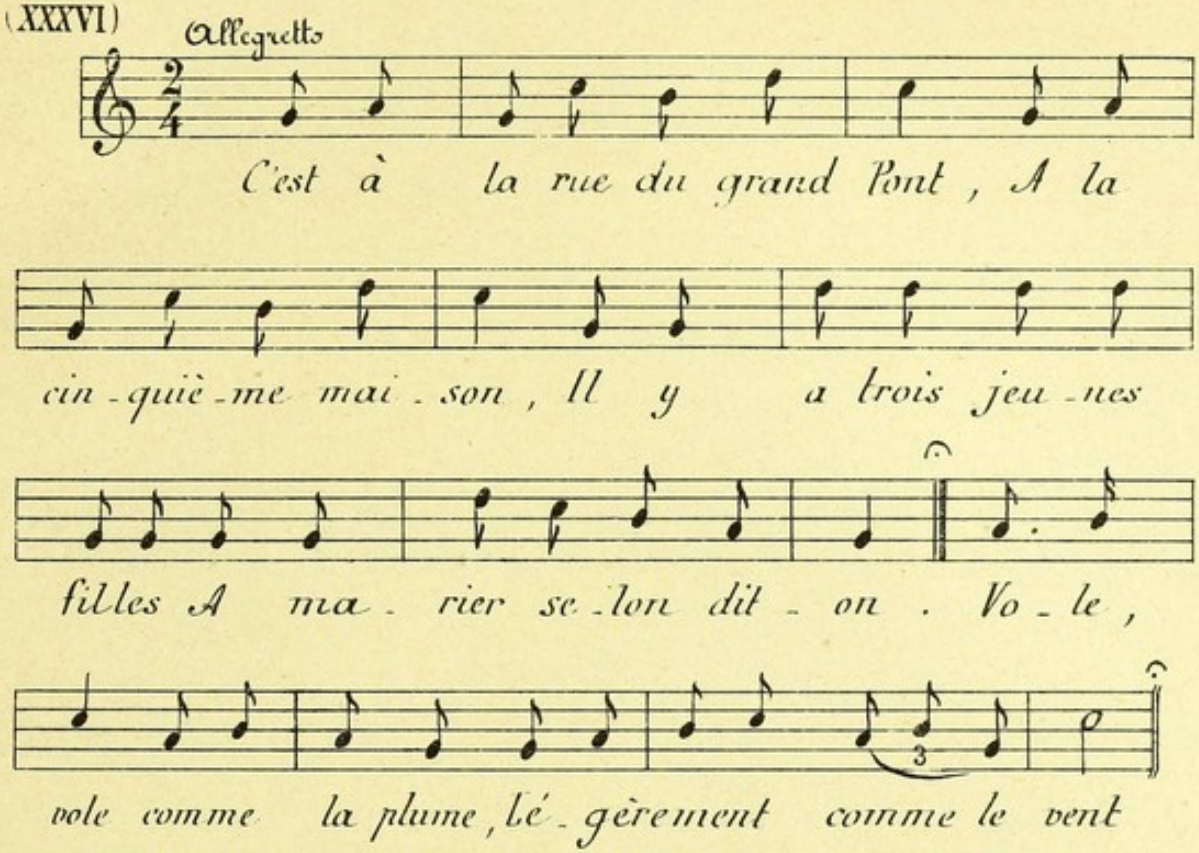
(XXXIV)


Allegretto
A Gi - vry y a trois garçons, L'herbe à la ver - du -
re, A ma - ri - er se - lon dit - on, L'herbe à
la ver - dur' lu - ron, L'herbe à la ver - du - re.
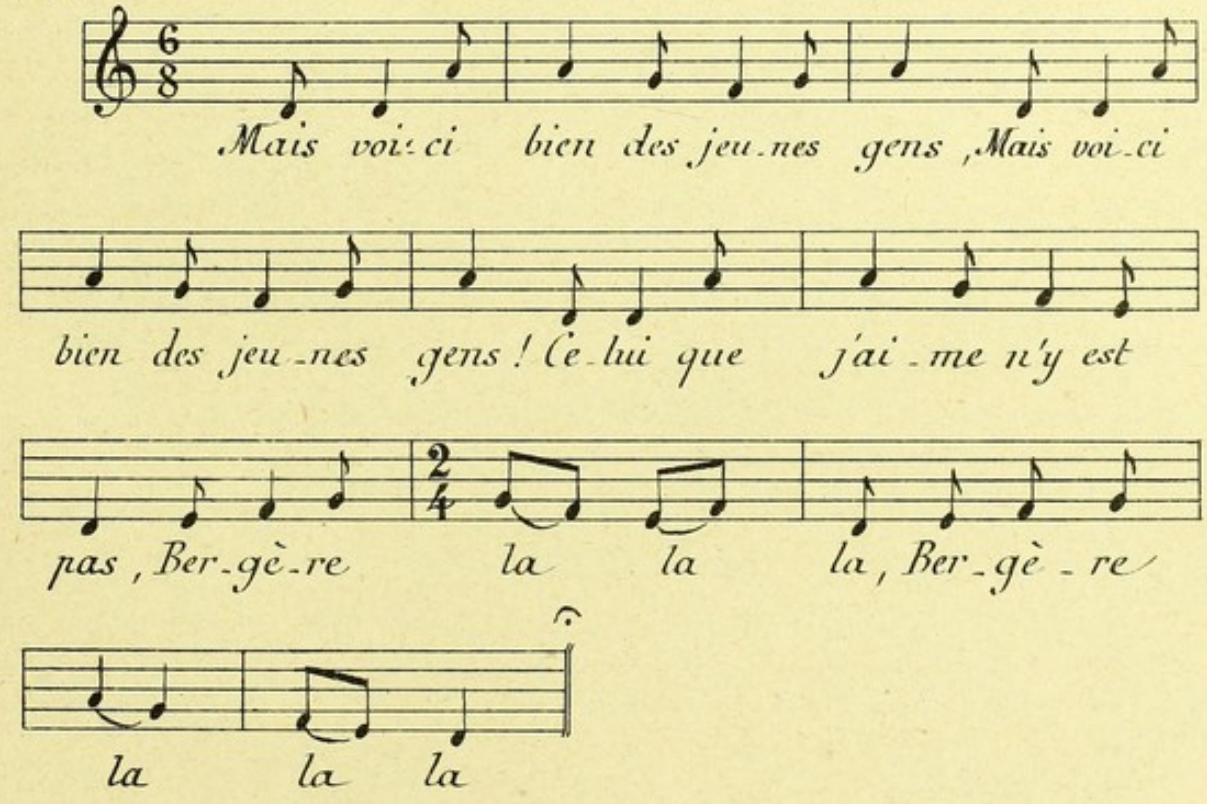
(XXXV)


Allegretto ♩ = 104
Mon père m'a fait bâ - tir mai - son, Ho! ho!
p'tit bon - net tout rond, L'a fait bâ - tir sur un ra -
mon, P'tit bon - net, blanc bon - net, P'tit bon - net tout
rond, Ho! ho! ho! p'tit bon - net, blanc bon - net, Ho! ho!
ho! p'tit bon - net tout rond

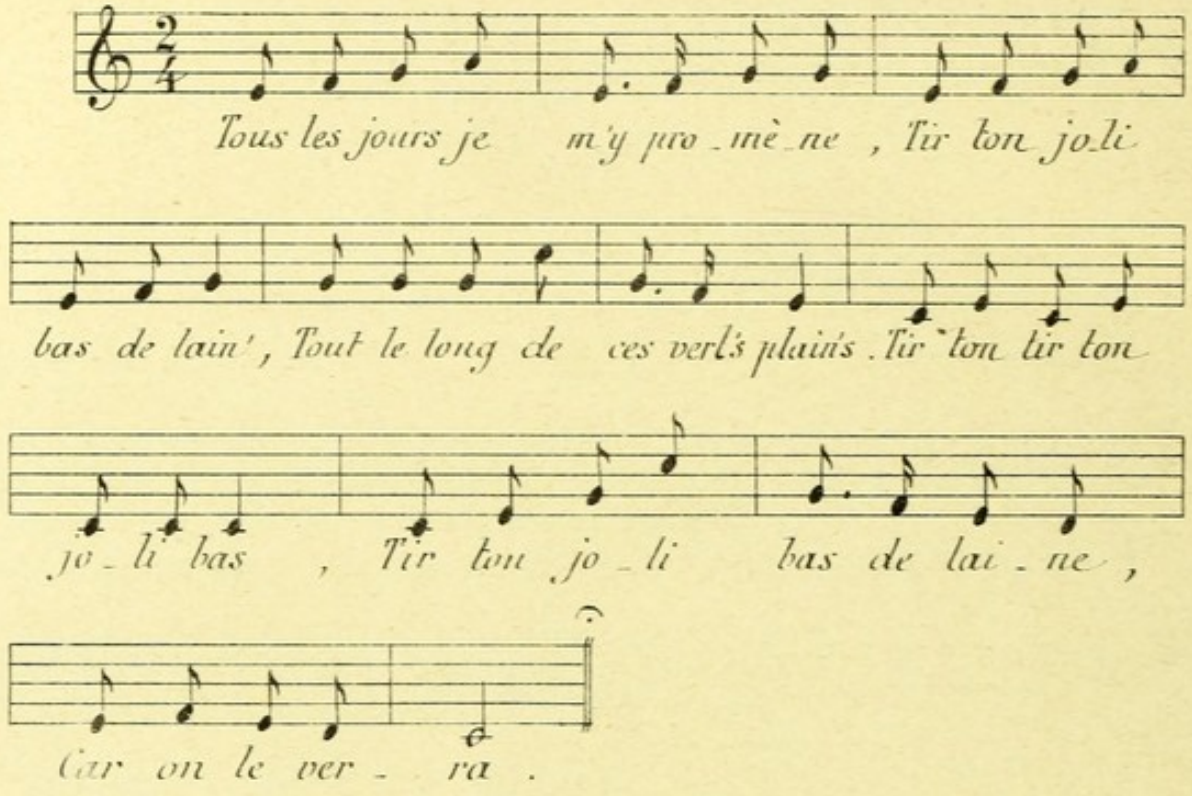
(XXXVI)
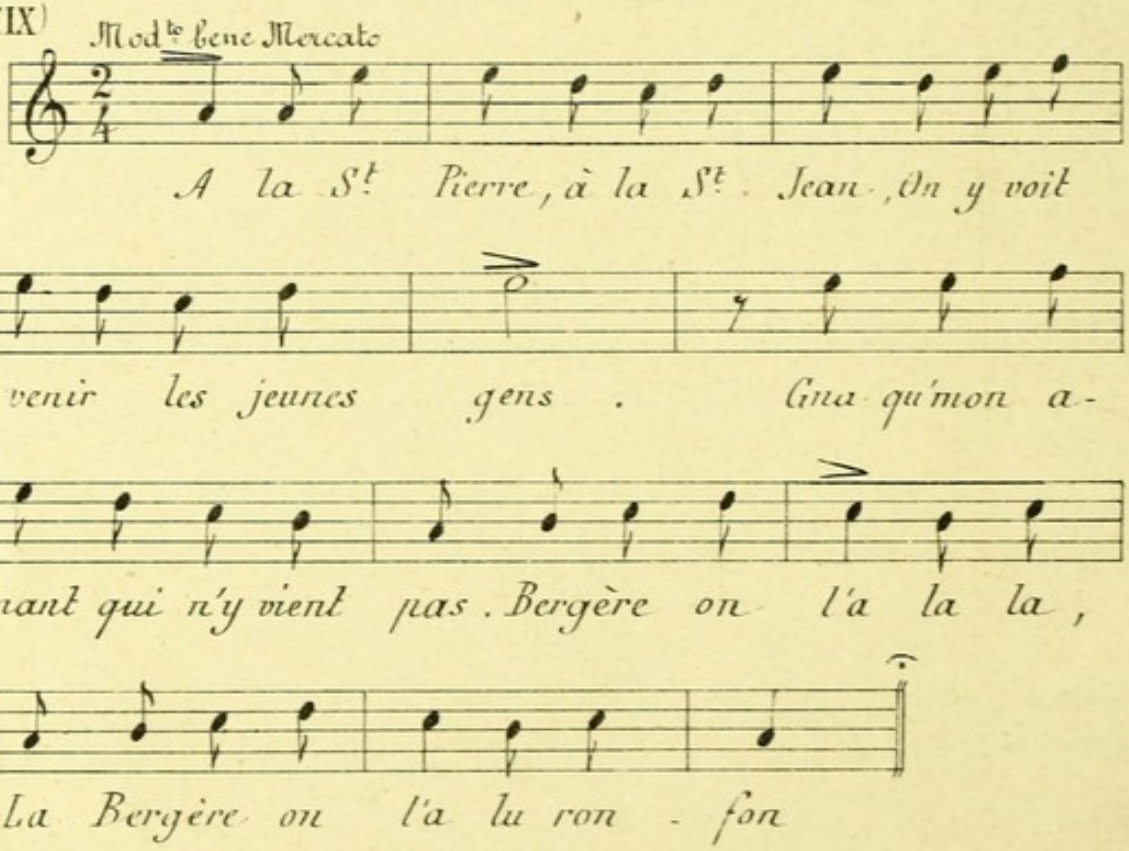


(XXXVII)
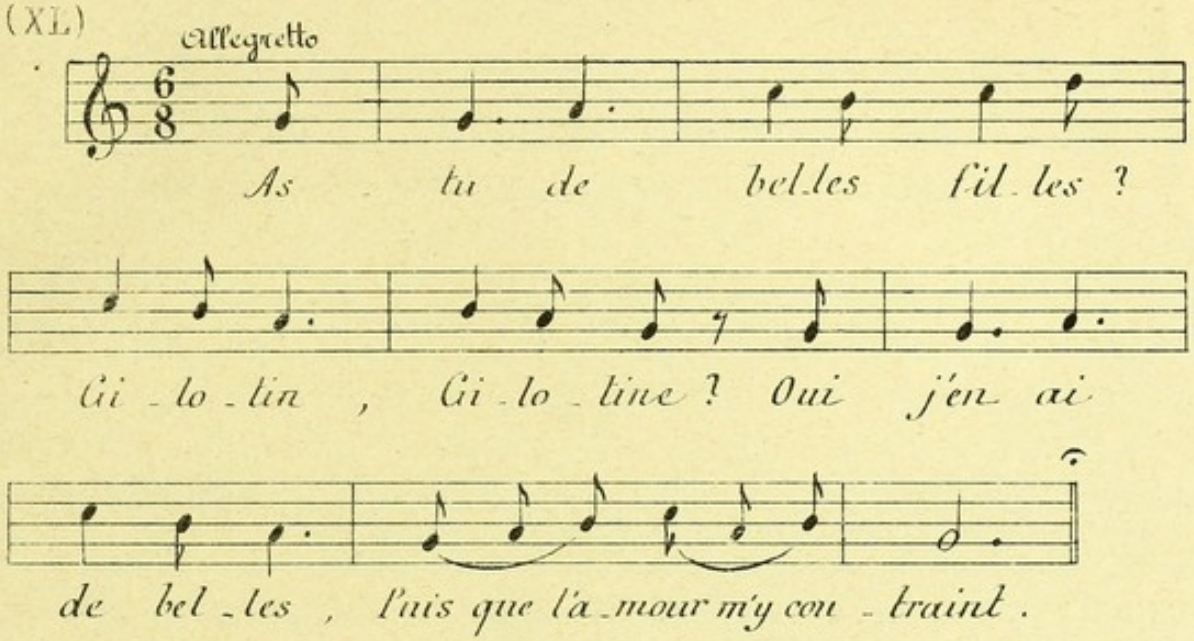


(XXXVIII)



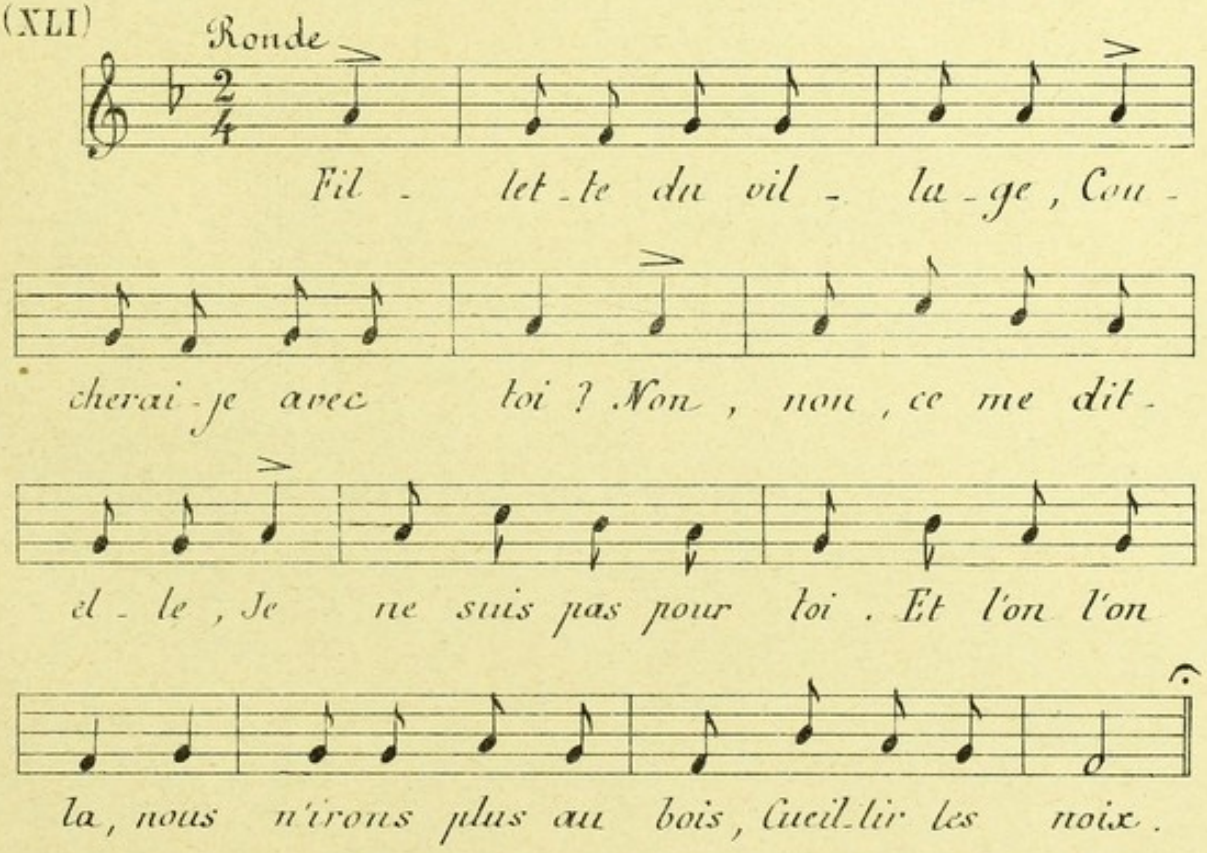
(XXXIX)



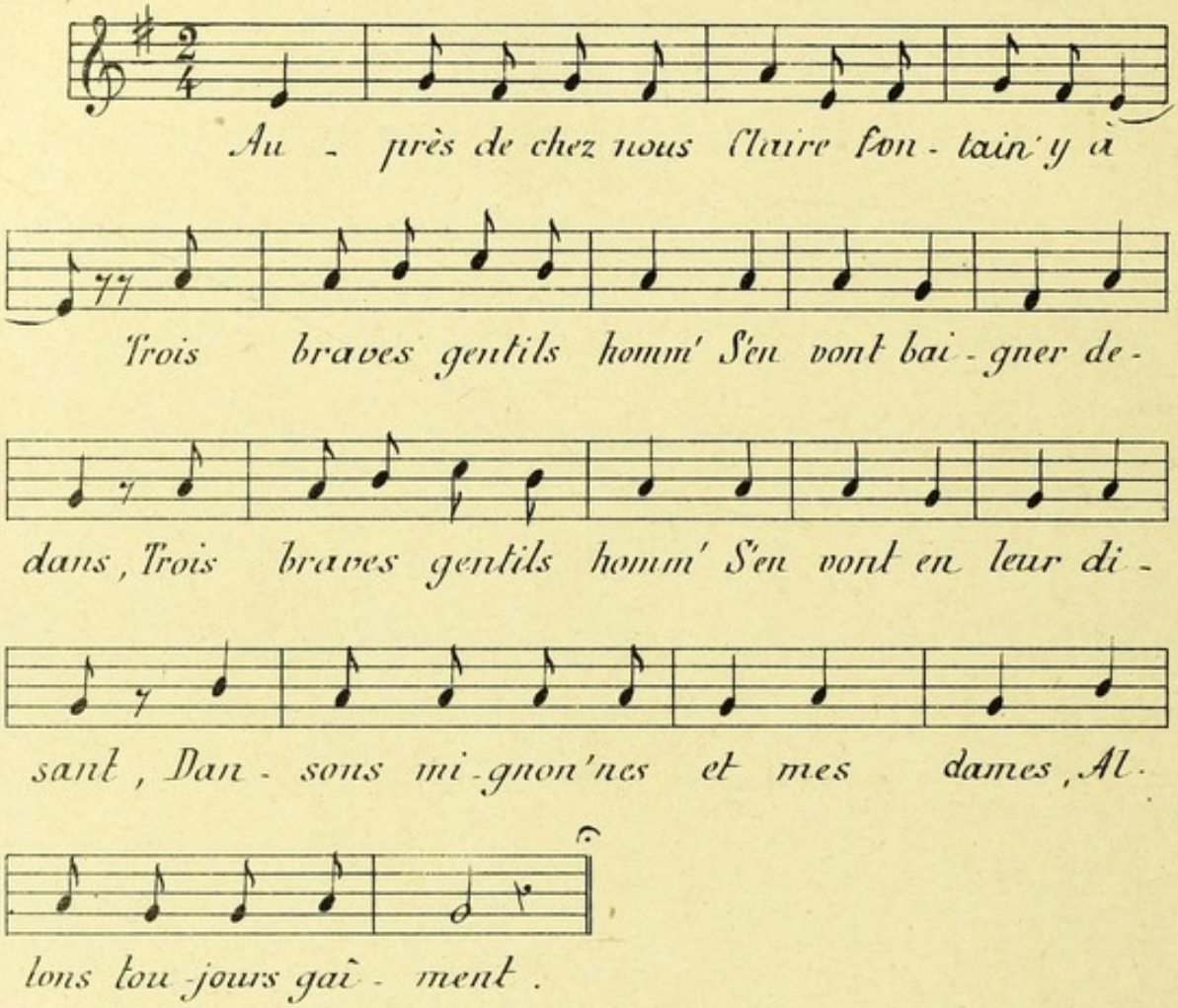
(XL)


Allegretto
As tu de belles filles ?
Ci-lo-lin, Ci-lo-line ? Oui j'en ai
de belles, puis que l'amour m'y contraint.

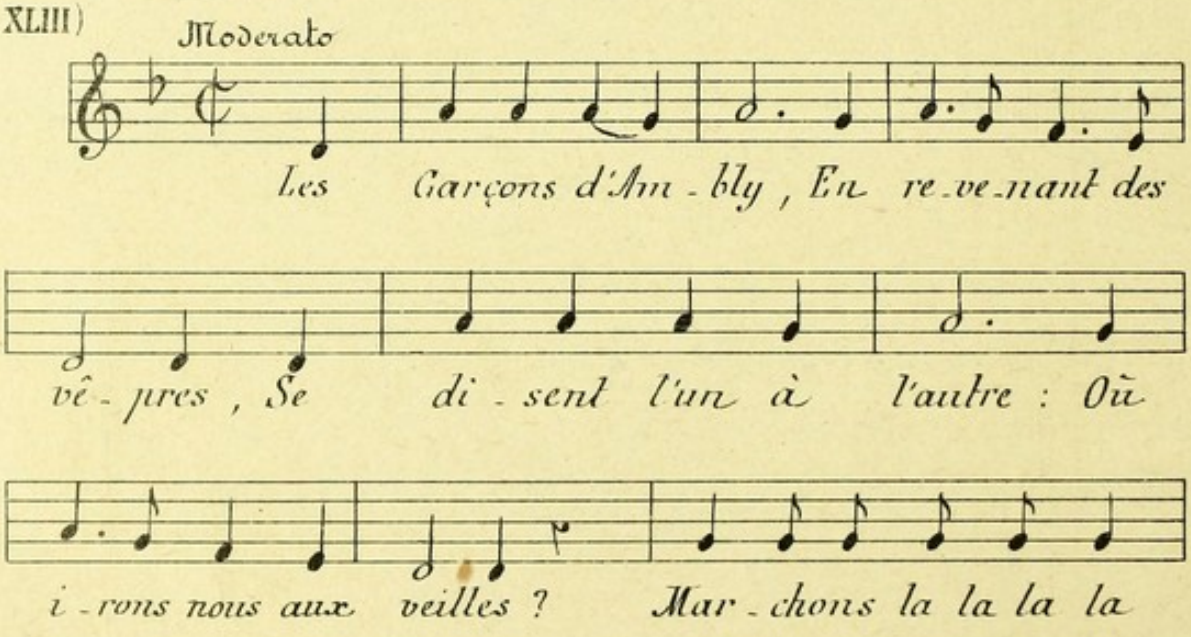
(XLI)

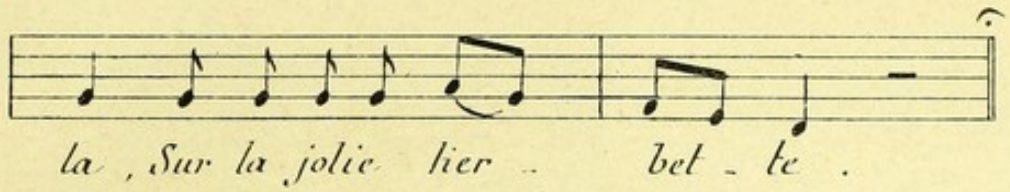

Ronde
Fil-let-te du vil-la-ge, Cou-
cherai-je avec toi ? Non, non, ce me dit-
el-le, Je ne suis pas pour toi. Et l'on l'on
la, nous n'irons plus au bois, Cueil-lir les noix.

(XLII)
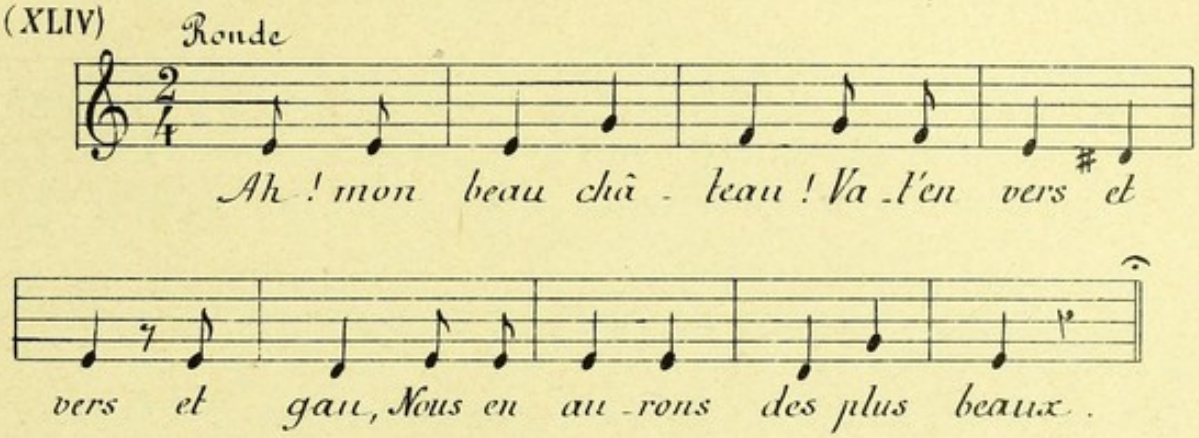

Au - près de chez nous Claire fon - tain' y a
Trois braves gentils homm' S'en vont bai - gner de -
dans, Trois braves gentils homm' S'en vont en leur di -
sant, Dan - sons mi - gnon'nes et mes dames, Al -
lons tou - jours gaî - ment.

(XLIII)
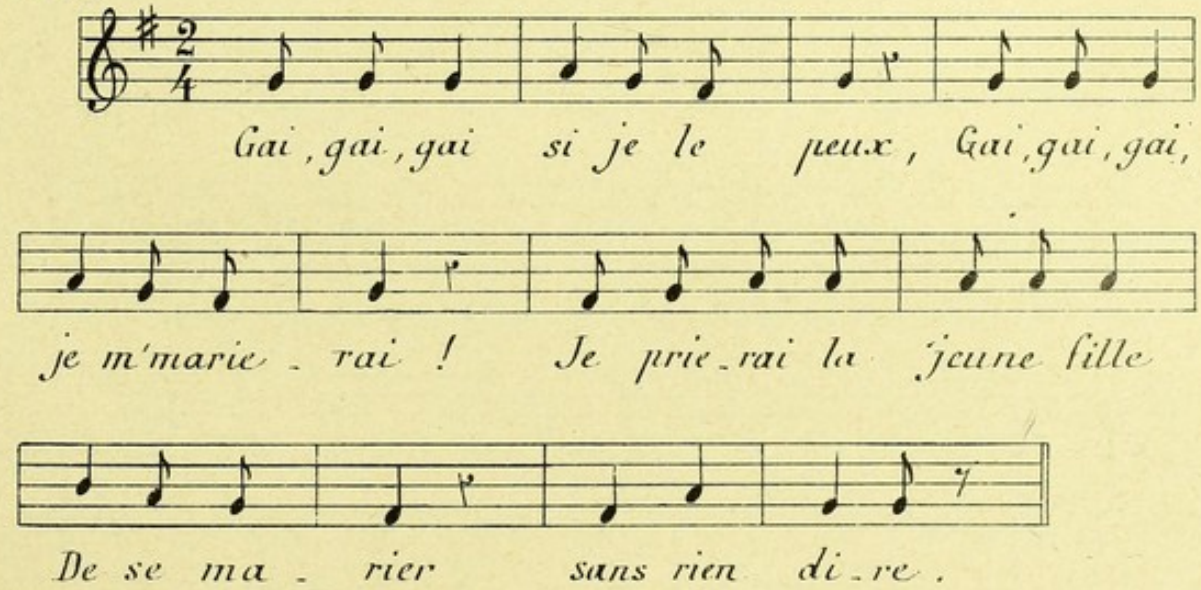

Moderato
Les Garçons d'Am - bly, En re - ve - nant des
vê - pres, Se di - sent l'un à l'autre : Où
i - rons nous aux veilles ? Mar - chons la la la la
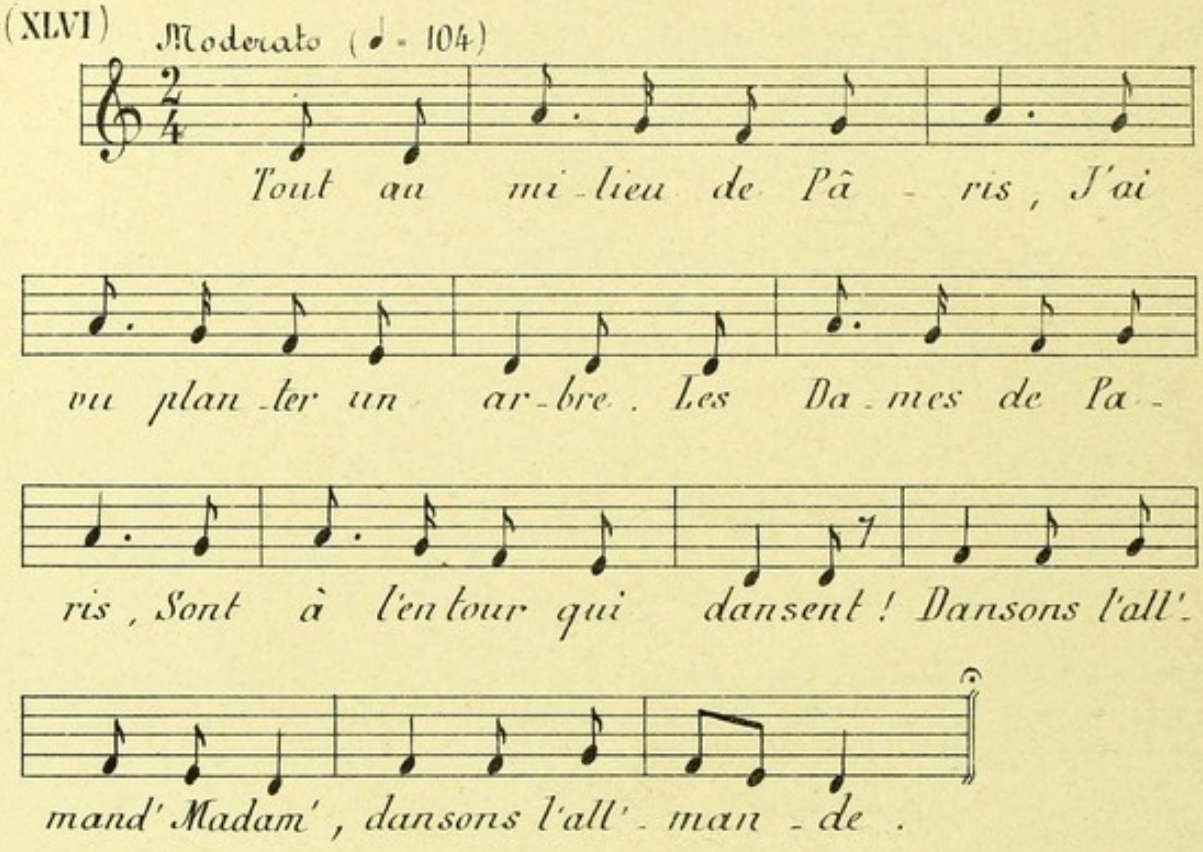


(XLIV) Ronde
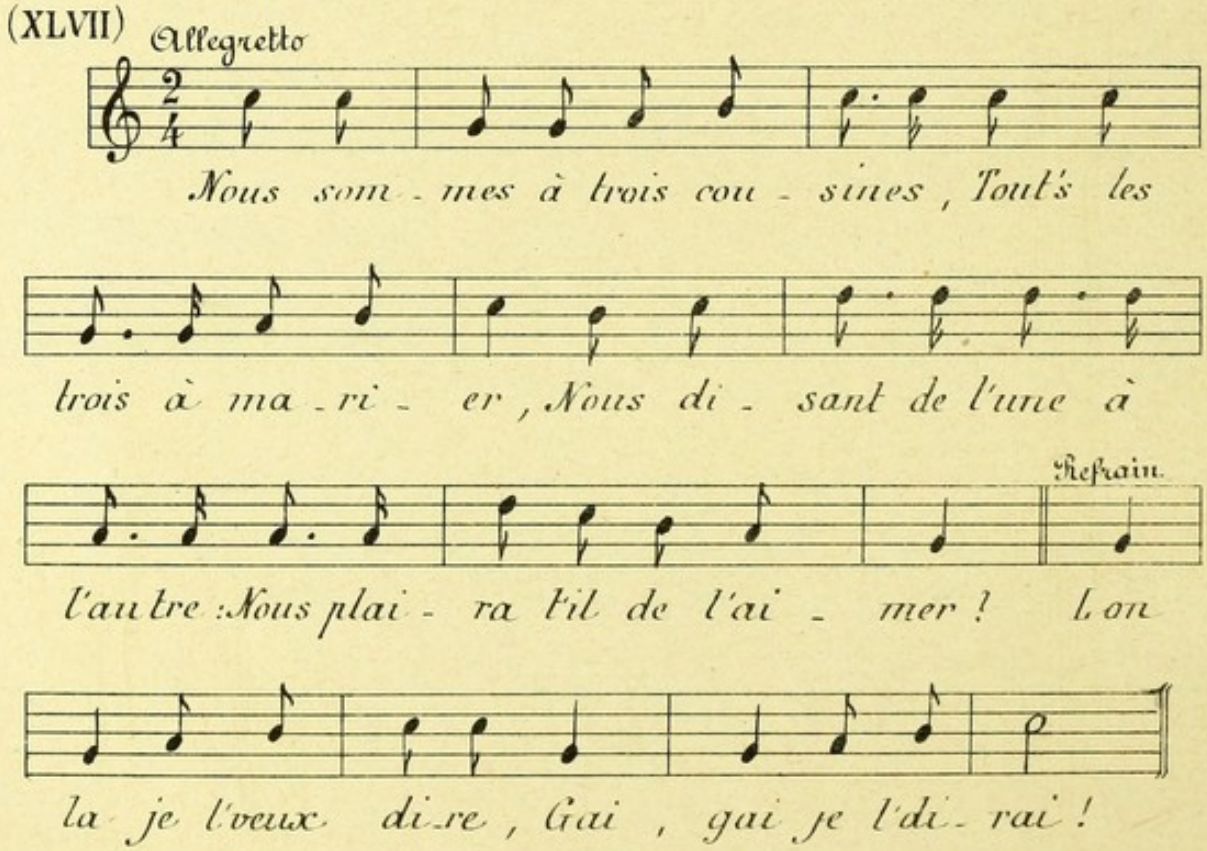


(XLV)
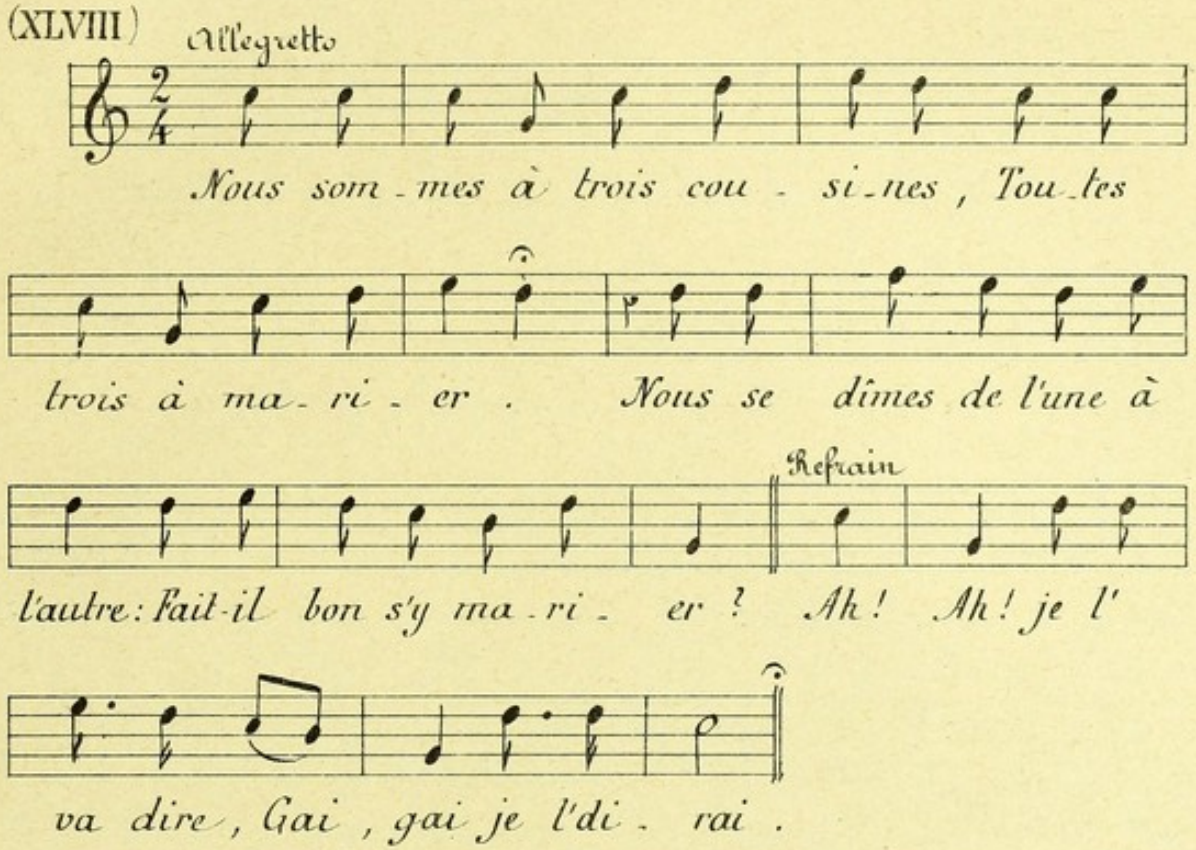


(XLVI)


Moderato (♩ = 104)
Tout au mi-lieu de Pâ - ris, J'ai
vu plan-ter un ar-bre. Les Da-mes de Pa-
ris, Sont à l'en-tour qui dansent! Dansons l'all'-
mand' Madam', dansons l'all'-man-de.
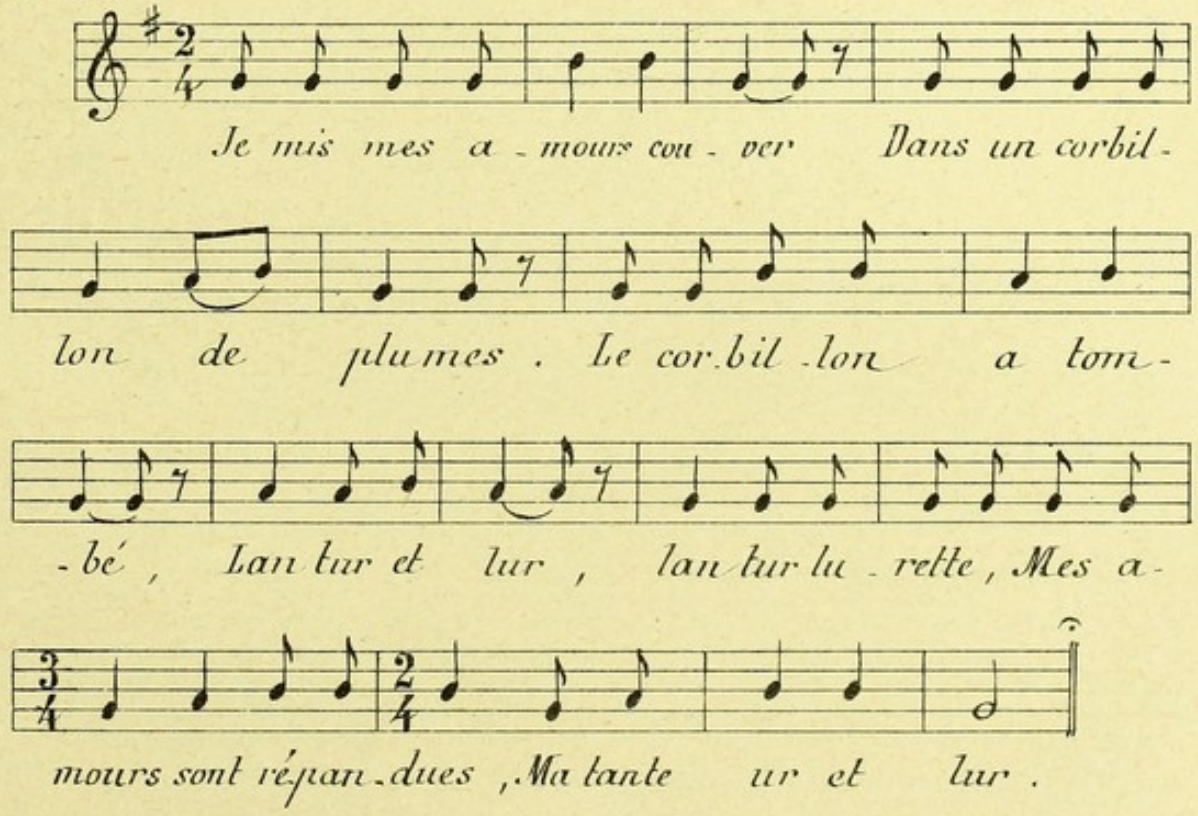
(XLVII)


Allegretto
Nous som-mes à trois cou-sines, Tout's les
trois à ma-ri-er, Nous di-sant de l'une à
Refrain.
l'autre: Nous plai-ra t'il de l'ai-mer! Lon
la je l'veux di-re, Gai, gai je l'di-rai!

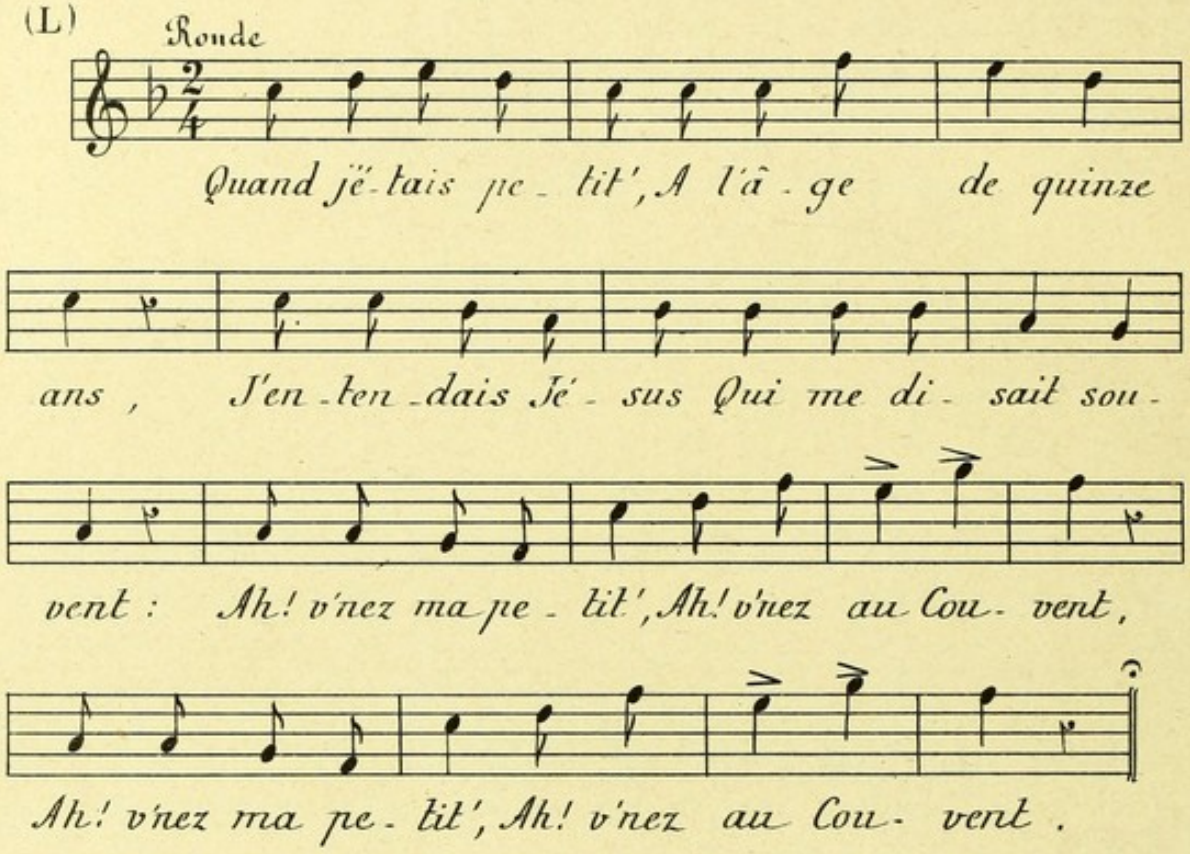
(XLVIII)


Allegretto
Refrain
Nous som - mes à trois cou - si - nes , Tou - tes
trois à ma - ri - er . Nous se dîmes de l'une à
l'autre: Fait-il bon s'y ma - ri - er ? Ah ! Ah ! je l'
va dire , Gai , gai je l'di - rai .
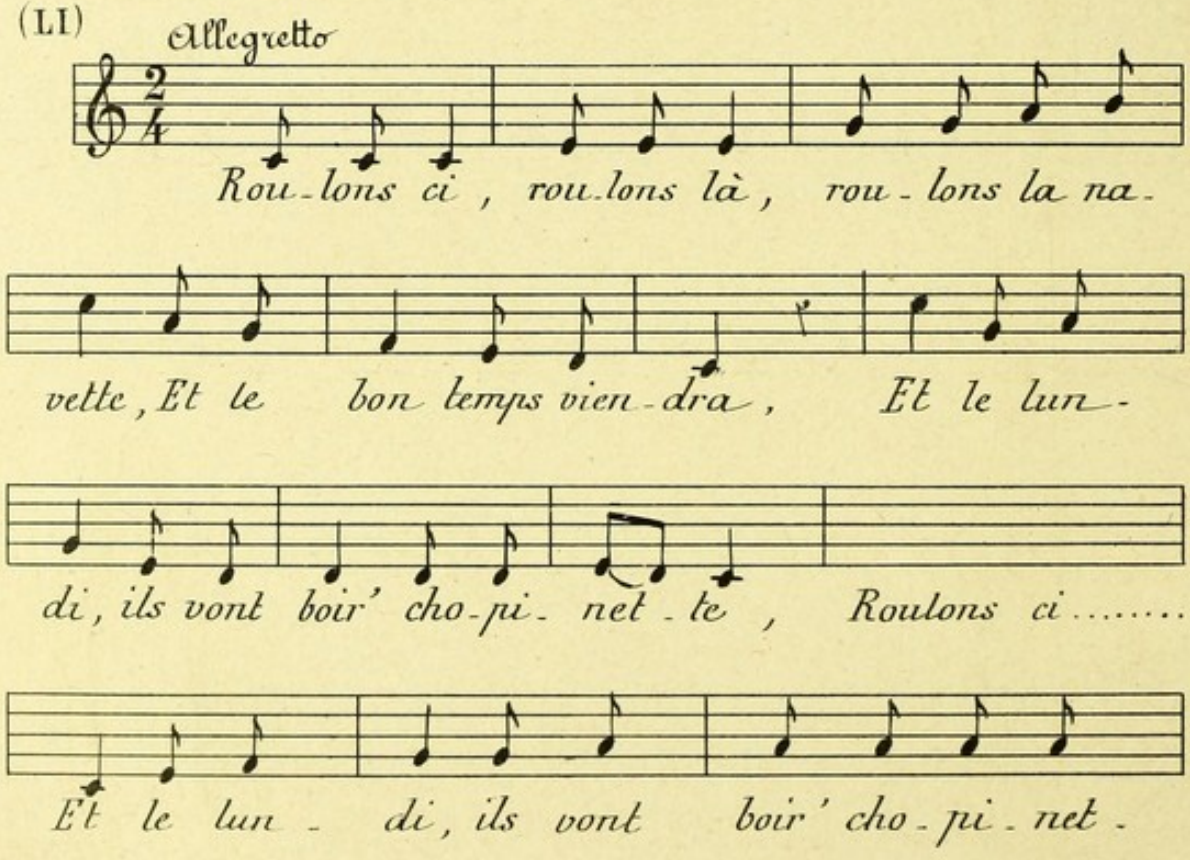
(XLIX)

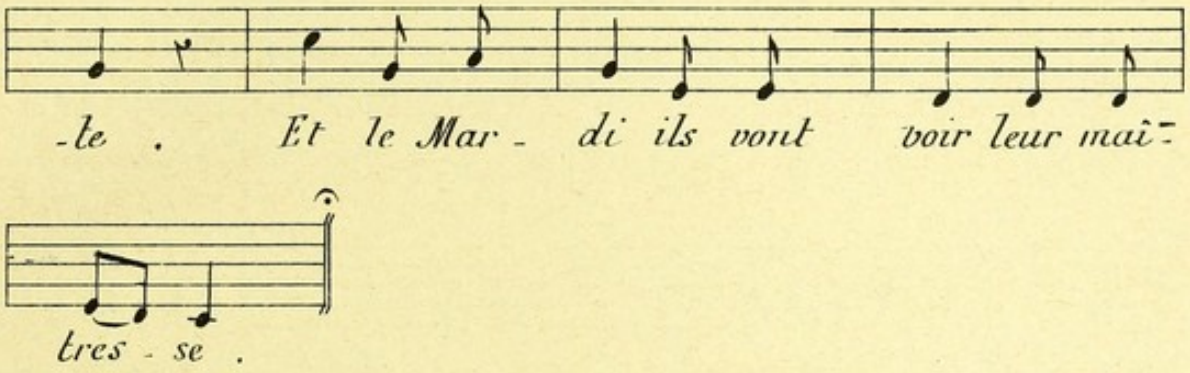

Je mis mes a - mours cou - ver Dans un corbil -
lon de plumes . Le cor - bil - lon a tom -
- bé , Lan tur et lur , lan tur lu - rette , Mes a -
mours sont répan - dues , Ma tante ur et lur .

(L)

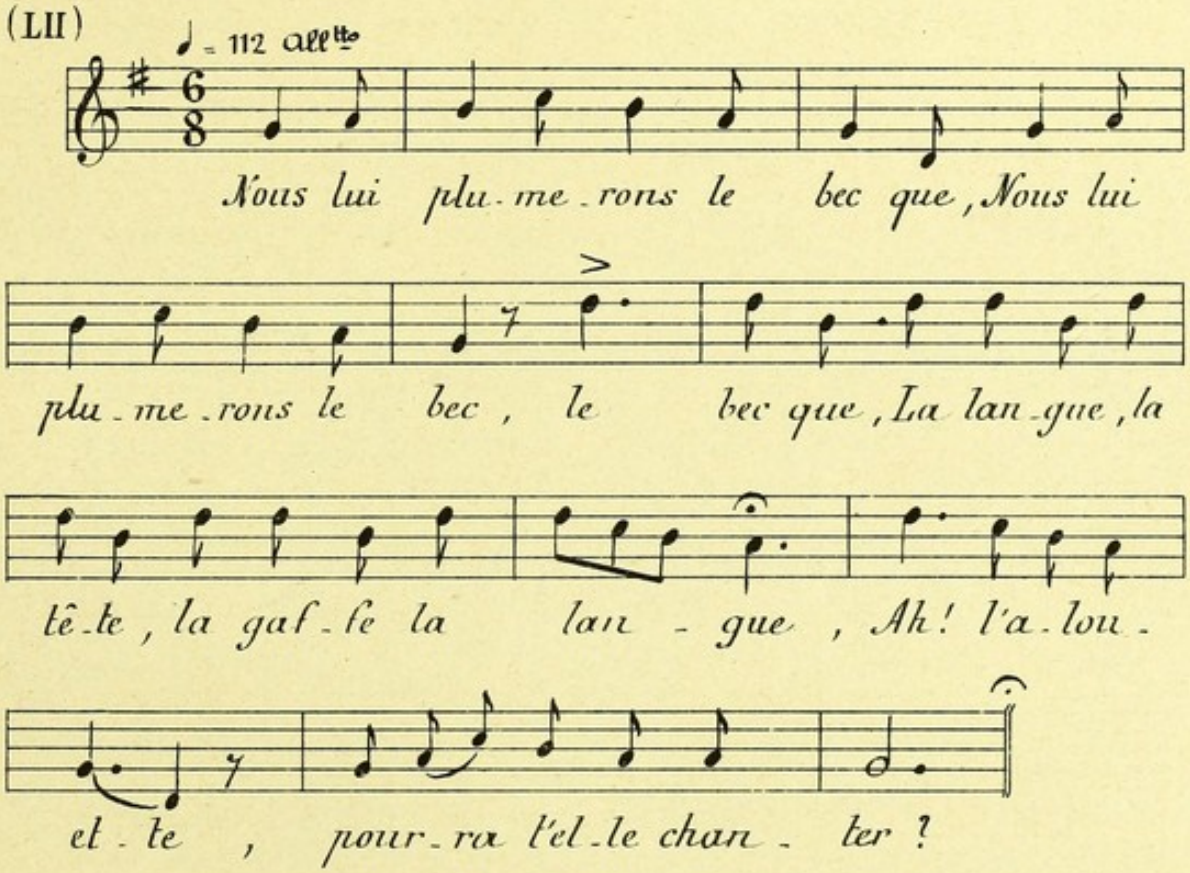

Ronde
Quand jé-tais pe-tit', A l'â-ge de quinze
ans, J'en-ten-dais Jé-sus Qui me di-sait sou-
vent: Ah! v'nez ma pe-tit', Ah! v'nez au Cou-vent,
Ah! v'nez ma pe-tit', Ah! v'nez au Cou-vent.

(LI)

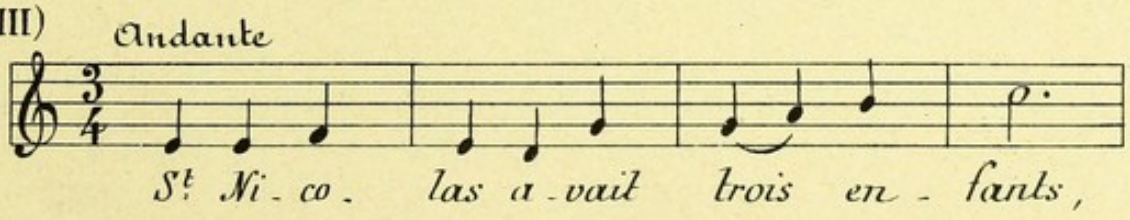

Allegretto
Rou-lons ci, rou-lons là, rou-lons la na-
vette, Et le bon temps vien-dra, Et le lun-
di, ils vont boir' cho-pi-net-te, Roulons ci.....
Et le lun-di, ils vont boir' cho-pi-net.
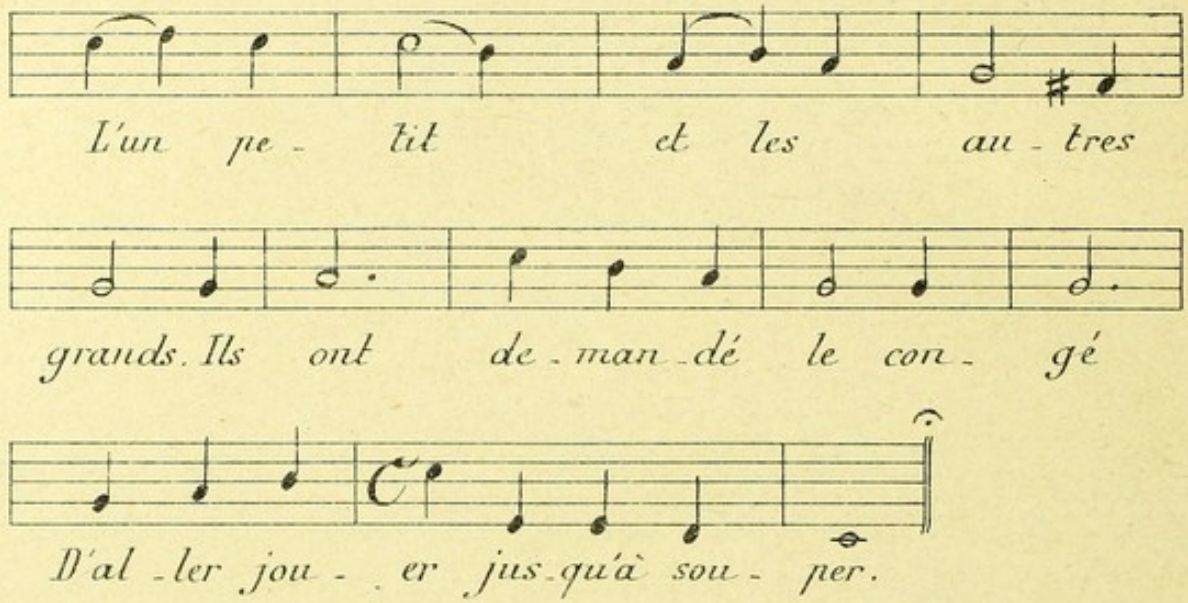

-te . Et le Mar- di ils vont voir leur maî-
tres - se .

(LII)

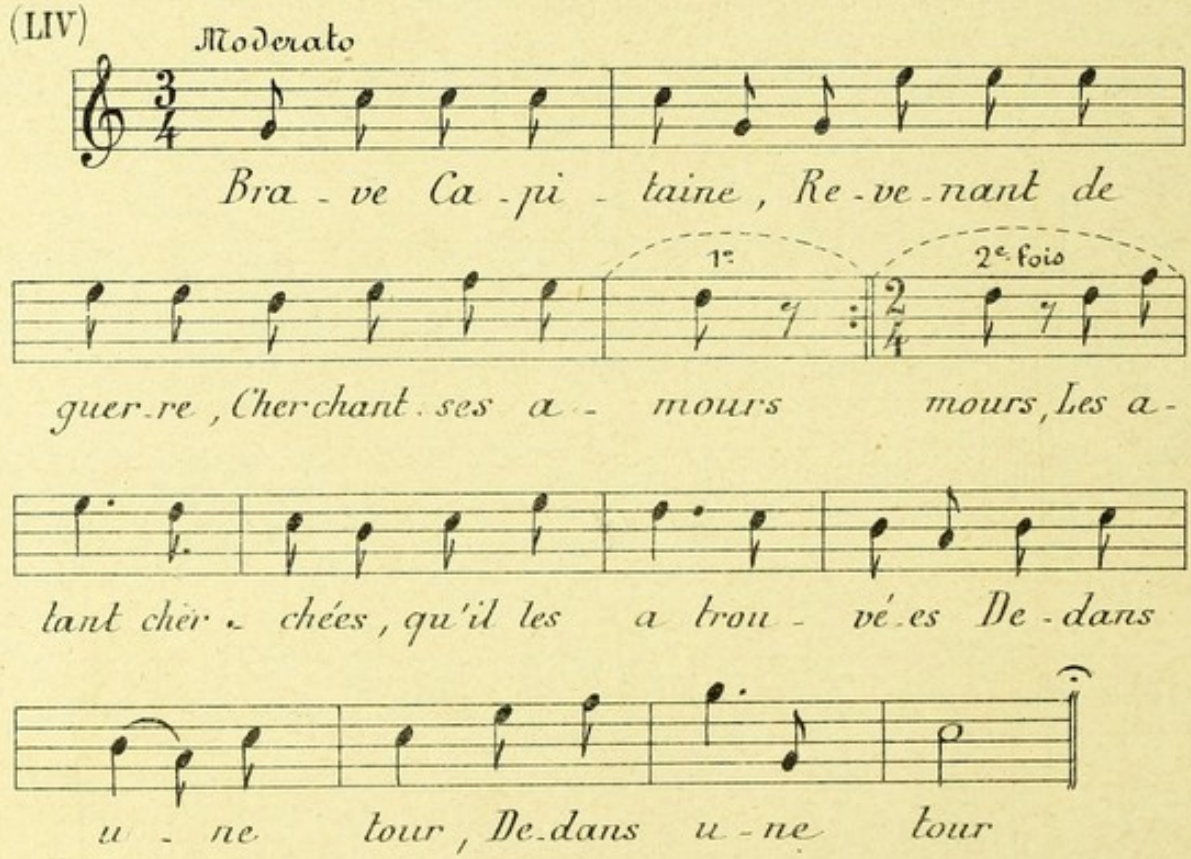

♩ = 112 allto
Nous lui plu-me-rons le bec que, Nous lui
plu-me-rons le bec, le bec que, La lan-gue, la
tê-te, la gaf-fe la lan-gue, Ah! l'a-lou-
et-te, pour-ra t'el-le chan-ter ?

(LIII)
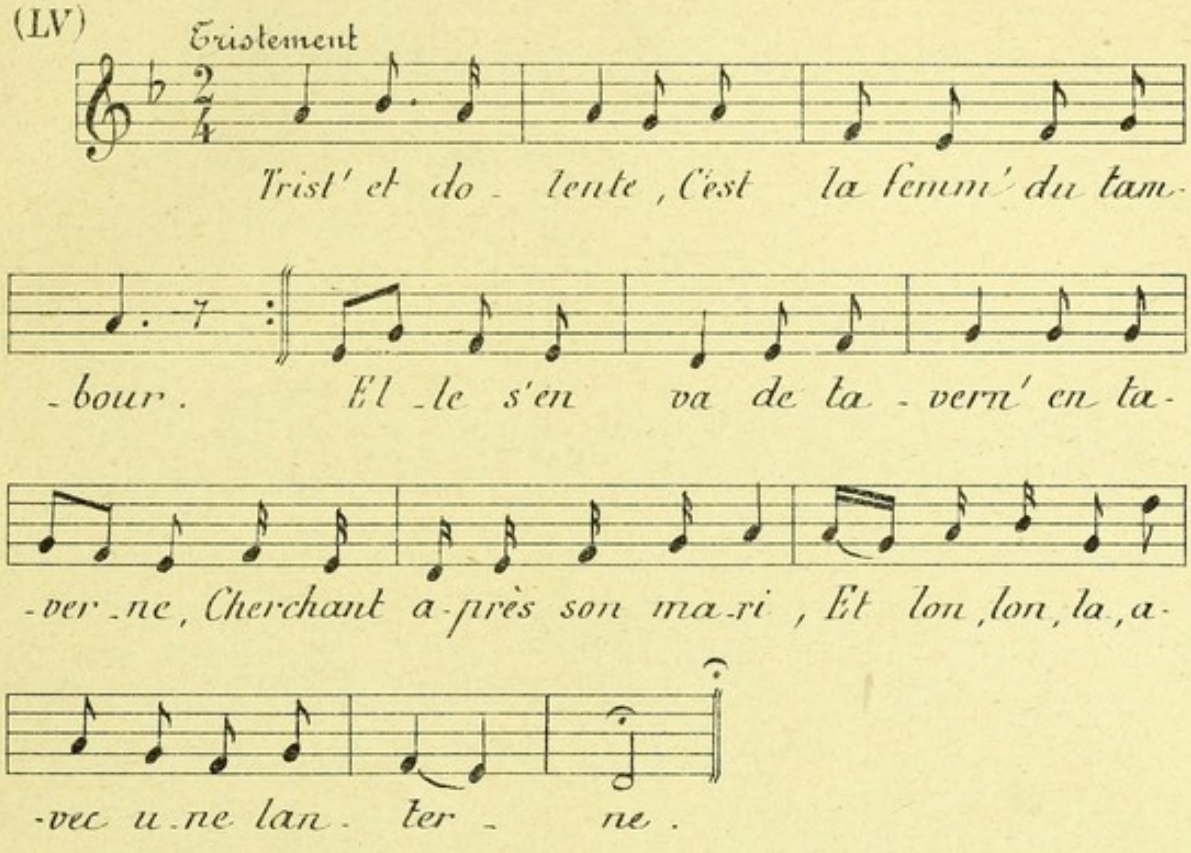

Andante
St Ni-co-las a-vait trois en-fants,


L'un pe - tit et les au - tres
grands. Ils ont de - man - dé le con - gé
D'al - ler jou - er jus - qu'à sou - per.
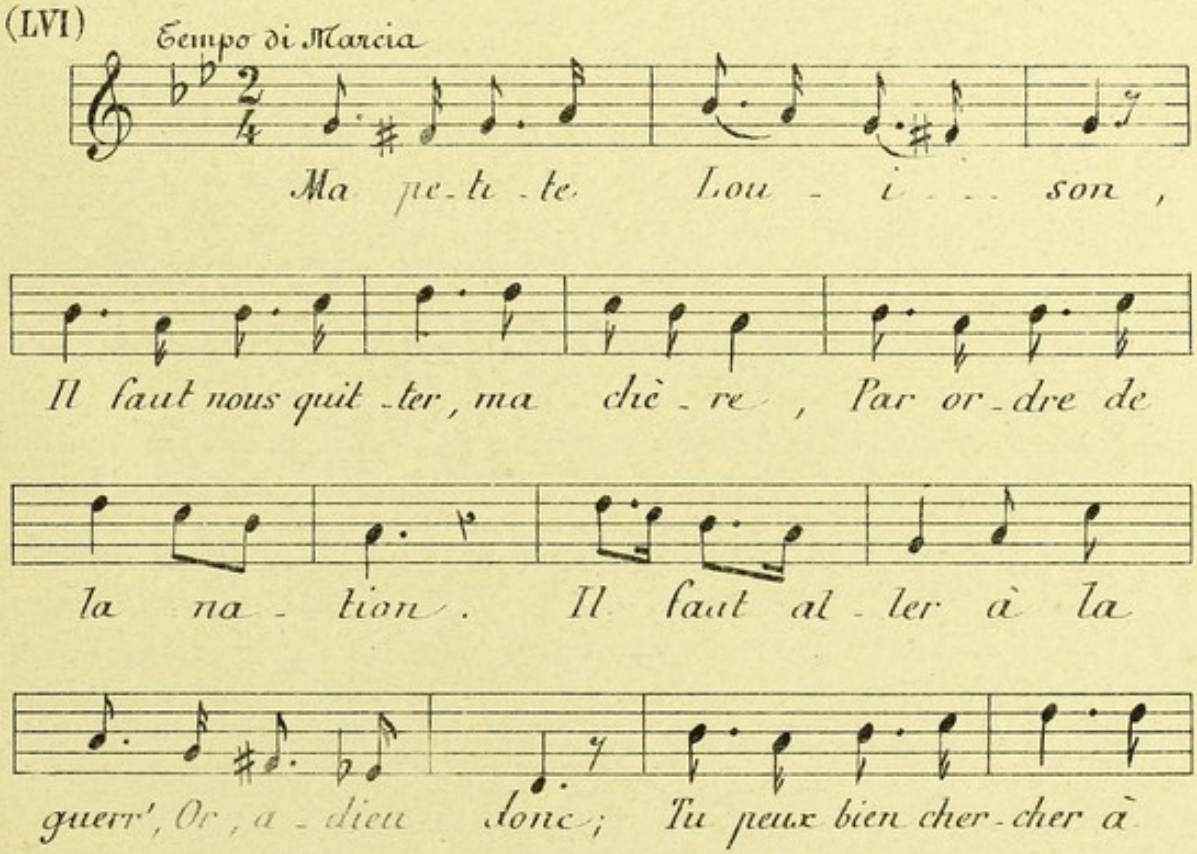
(LIV)

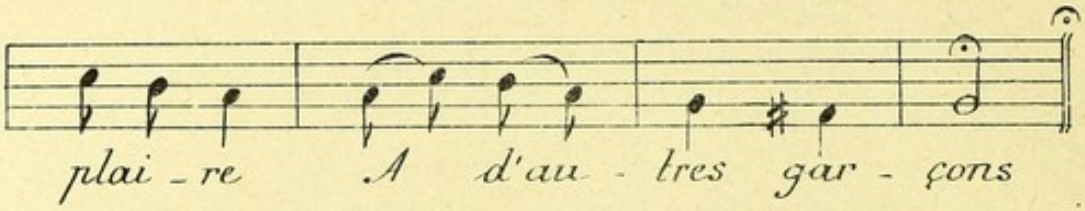

Moderato
Bra - ve Ca - pi - taine, Re - ve - nant de
1re
2e fois
guer - re, Cherchant ses a - mours mours, Les a -
tant cher - chées, qu'il les a trou - vé - es De - dans
u - ne tour, De - dans u - ne tour

(LV)

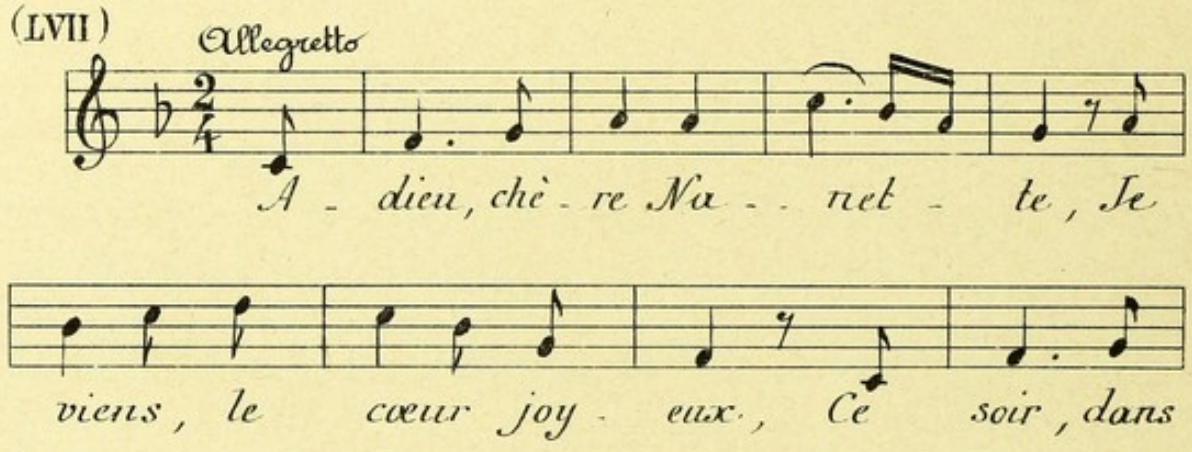

Tristement
Trist' et do - lente, C'est la femm' du tam-
- bour. El - le s'en va de ta - vern' en ta-
- ver - ne, Cherchant a - près son ma - ri, Et lon, lon, la, a-
- vec u - ne lan - ter - ne.

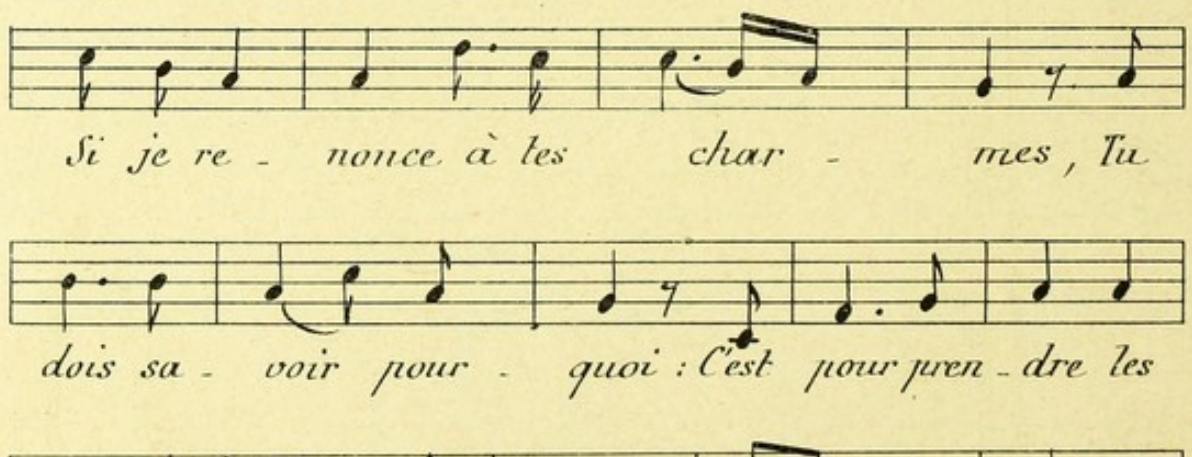
(LVI)
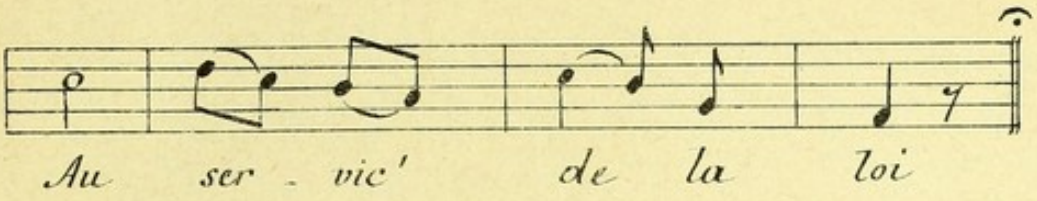

Tempo di Marcia
Ma pe - ti - te Lou - i - son,
Il faut nous quit - ter, ma chè - re, Par or - dre de
la na - tion. Il faut al - ler à la
guerr', Or, a - dieu donc; Tu peux bien cher - cher à



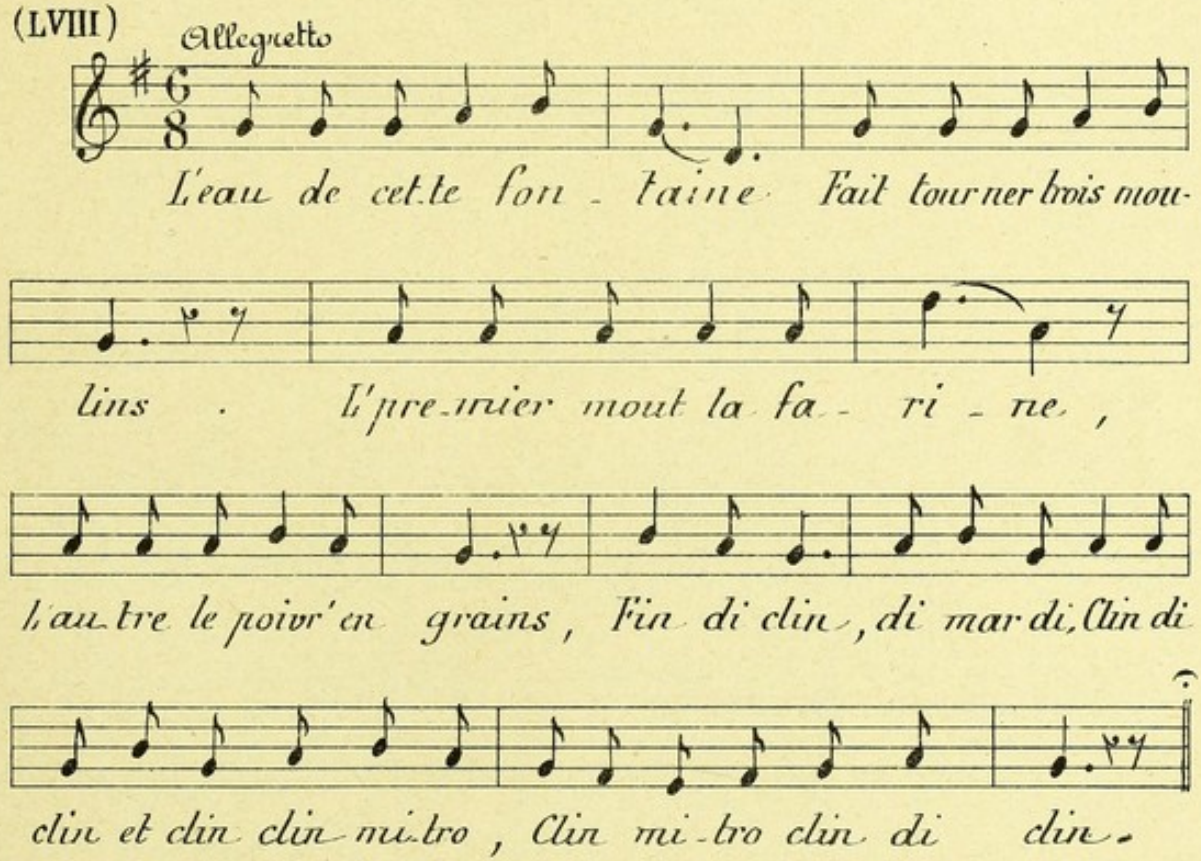
(LVII) Allegretto



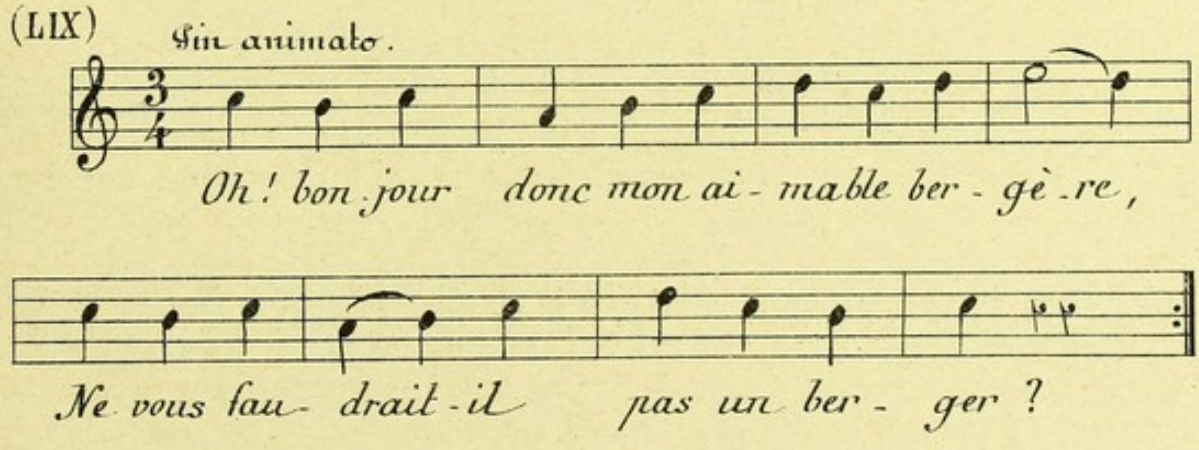


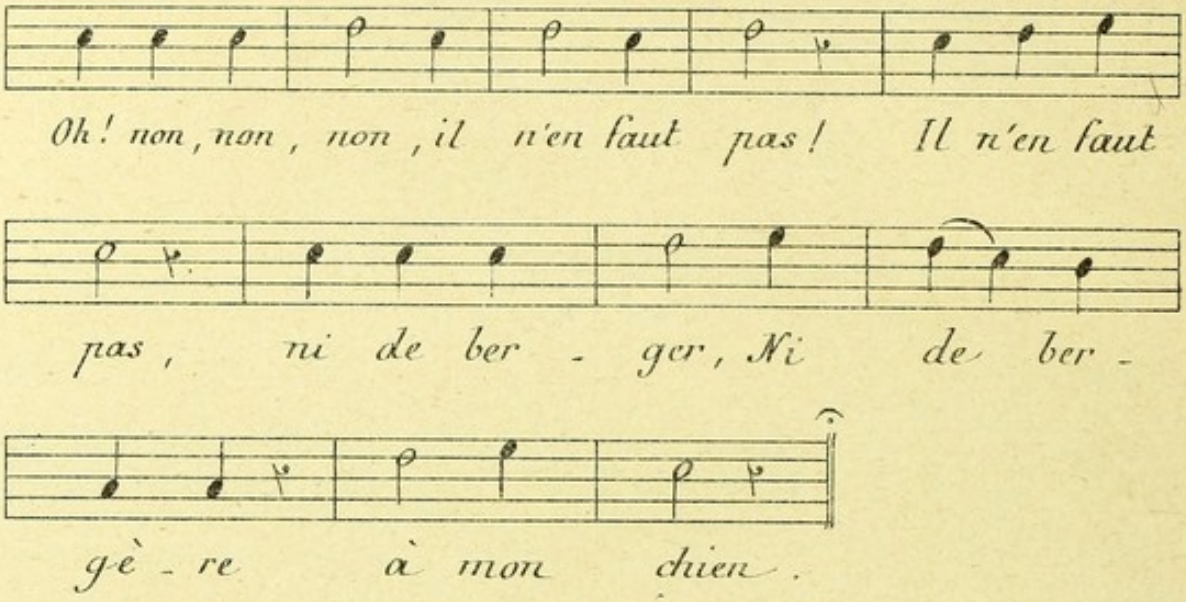

Au ser - vic' de la loi

(LVIII)

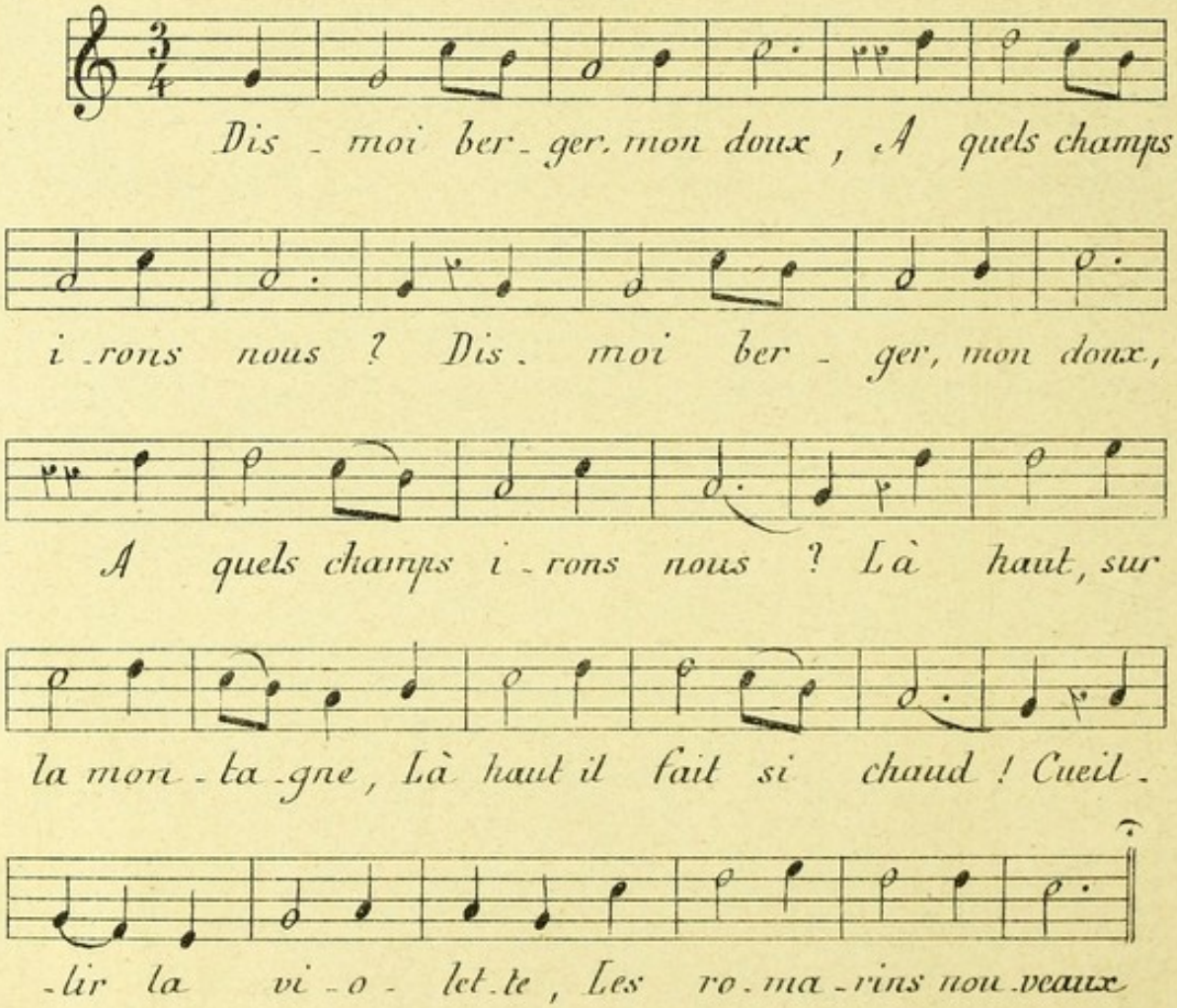

Allegretto
L'eau de cette fon - taine Fait tourner trois mou-
lins . L'pre-mier mout la fa - ri - ne ,
l'au-tre le poivr'en grains , Fin di clin , di mar di, Clin di
clin et clin clin mi-tro , Clin mi-tro clin di clin .

(LIX)

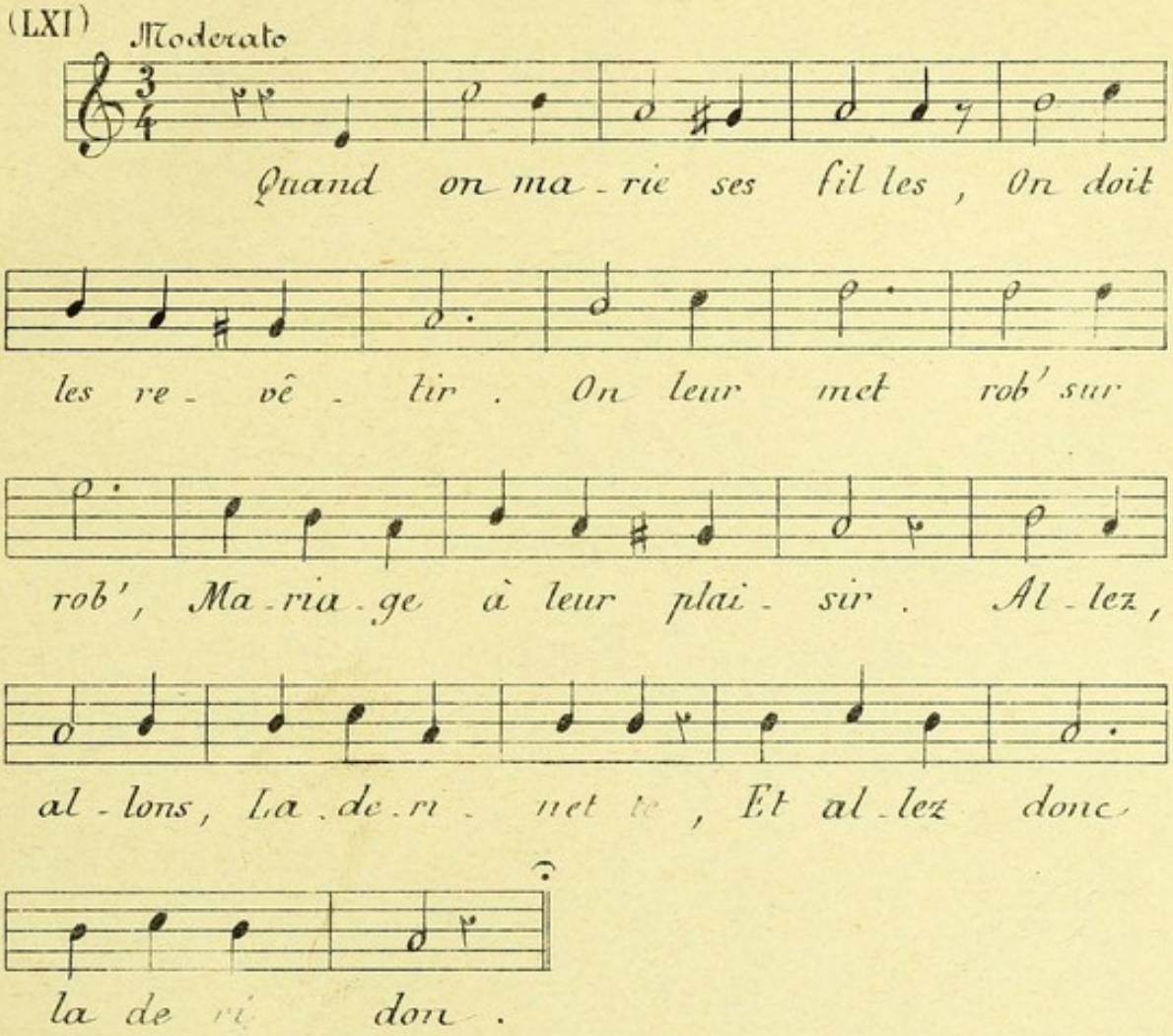

Un animato .
Oh ! bon jour donc mon ai - mable ber - gè - re ,
Ne vous fau - drait-il pas un ber - ger ?


Oh! non, non, non, il n'en faut pas! Il n'en faut
pas, ni de ber - ger, Ni de ber -
gè - re à mon chien.

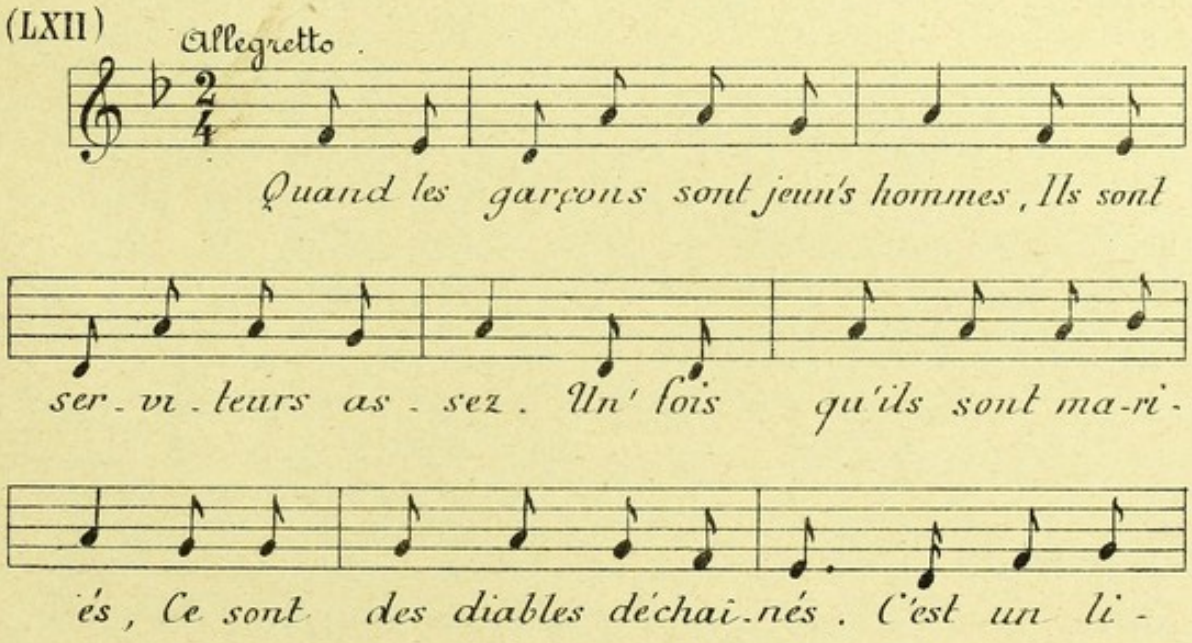
(LX)

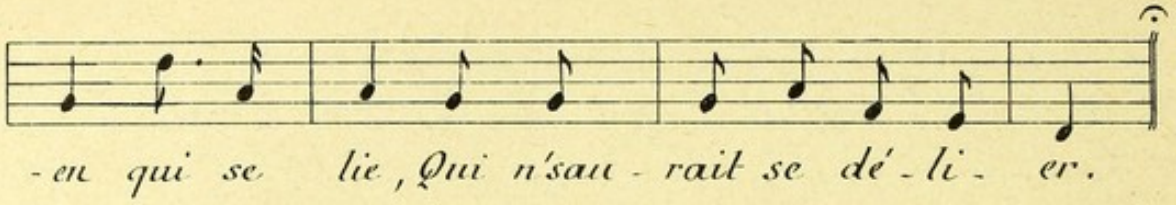

Dis - moi ber - ger, mon doux, A quels champs
i - rons nous ? Dis - moi ber - ger, mon doux,
A quels champs i - rons nous ? Là haut, sur
la mon - ta - gne, Là haut il fait si chaud ! Cueil -
- lir la vi - o - let - te, Les ro - ma - rins nou - veaux

(LXI)
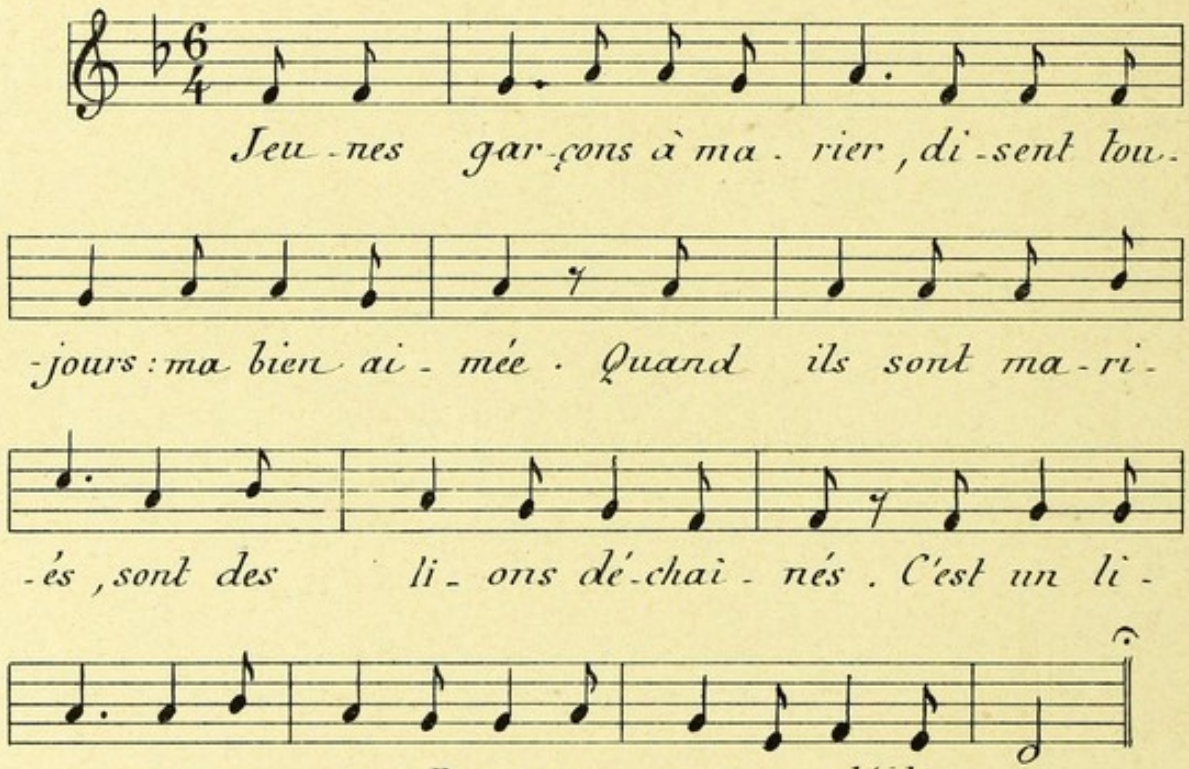

Moderato
Quand on ma - rie ses fil les , On doit
les re - vê - tir . On leur met rob' sur
rob' , Ma - ria - ge à leur plai - sir . Al - lez ,
al - lons , La - de - ri - net te , Et al - lez donc
la de ri don .

(LXII)

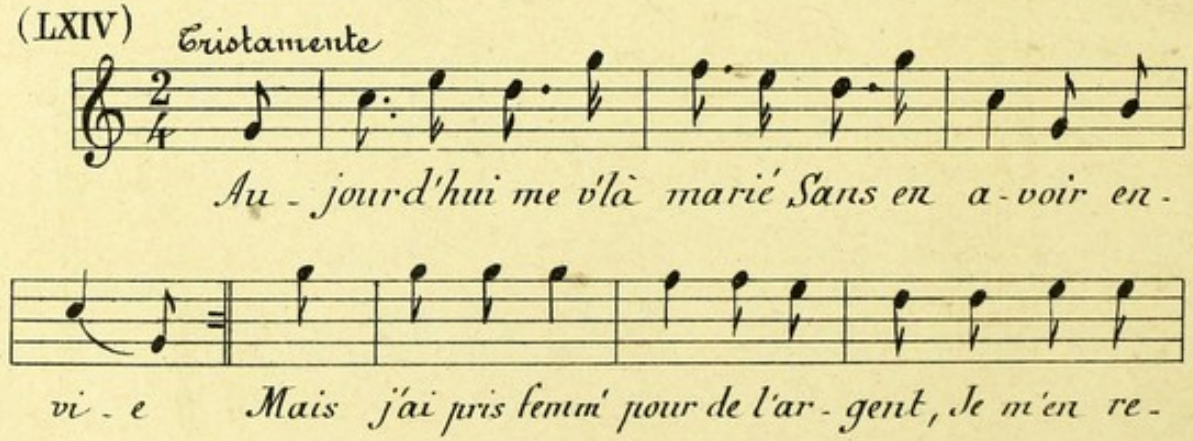

Allegretto .
Quand les garçons sont jeun's hommes , Ils sont
ser - vi - teurs as - sez . Un' fois qu'ils sont ma-ri -
és , Ce sont des diables déchaî - nés . C'est un li -
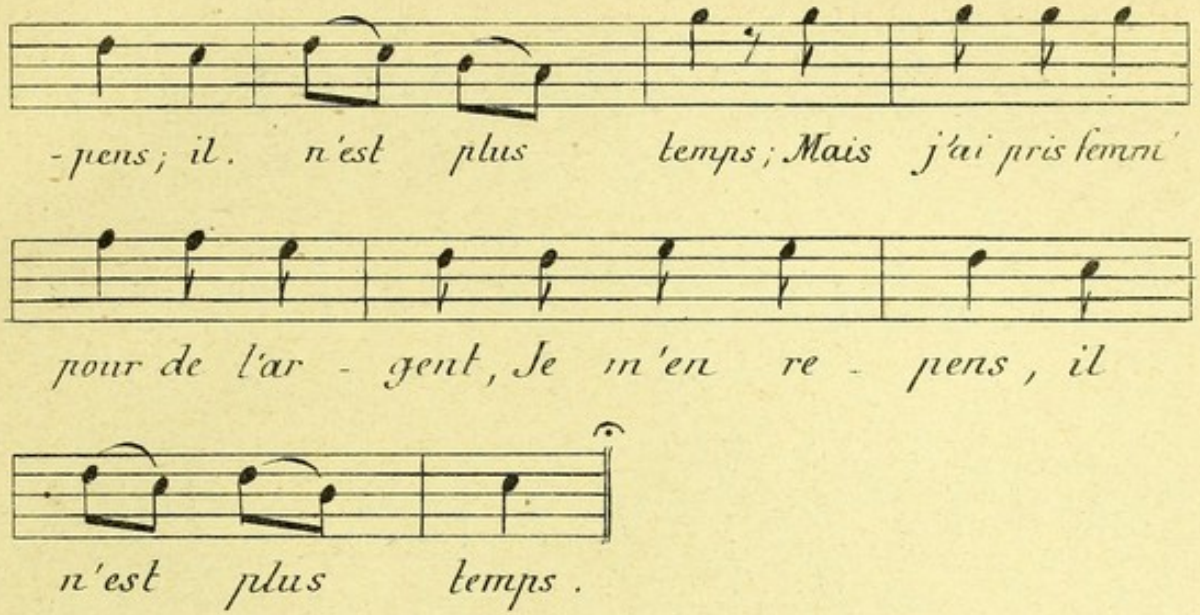


(LXIII)
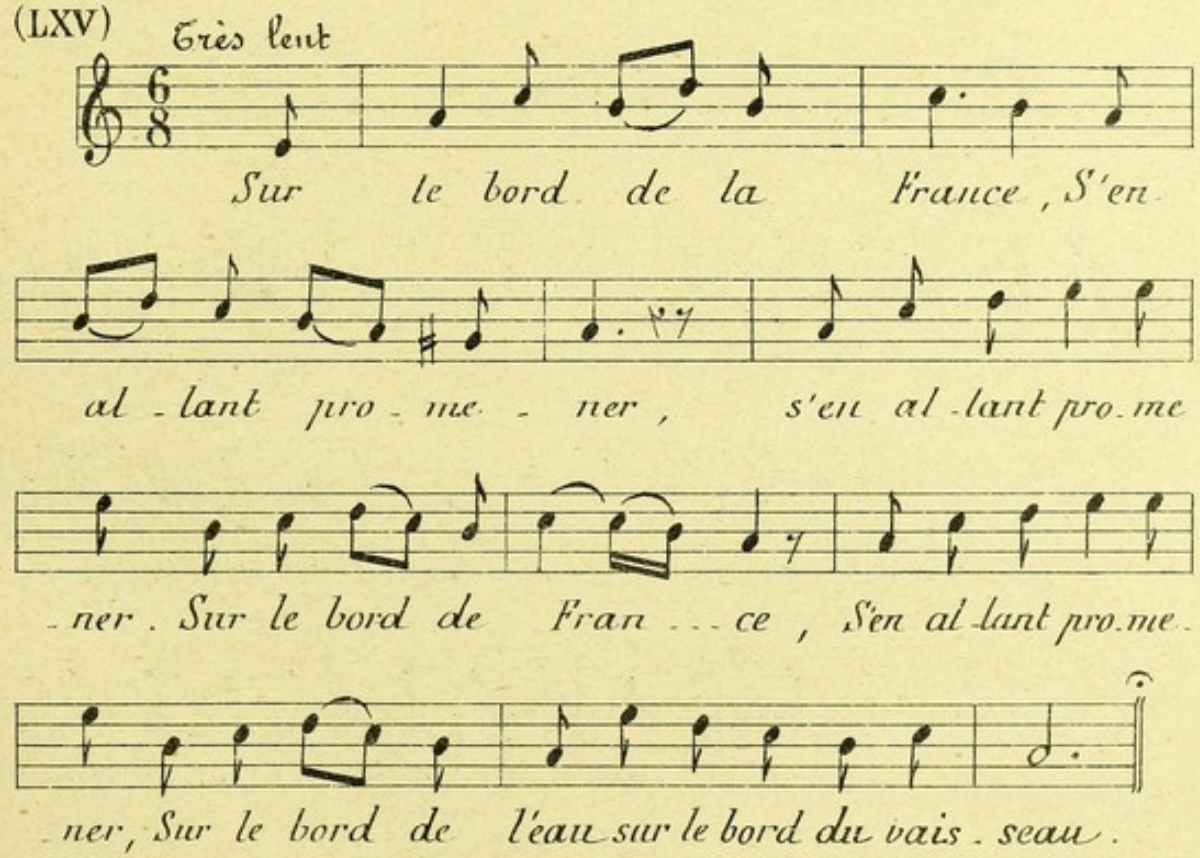


(LXIV) Tristamente

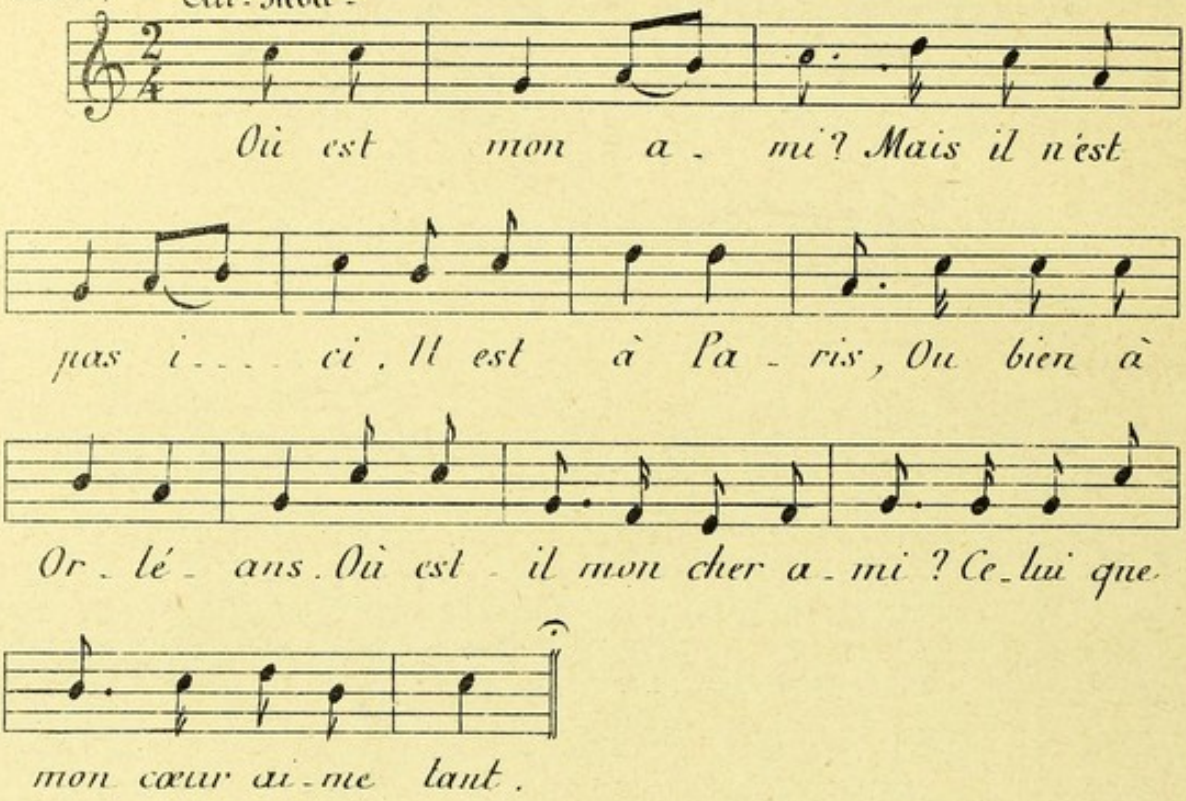



-pens ; il . n'est plus temps ; Mais j'ai pris femm'
pour de l'ar - gent , Je m'en re - pens , il
n'est plus temps .
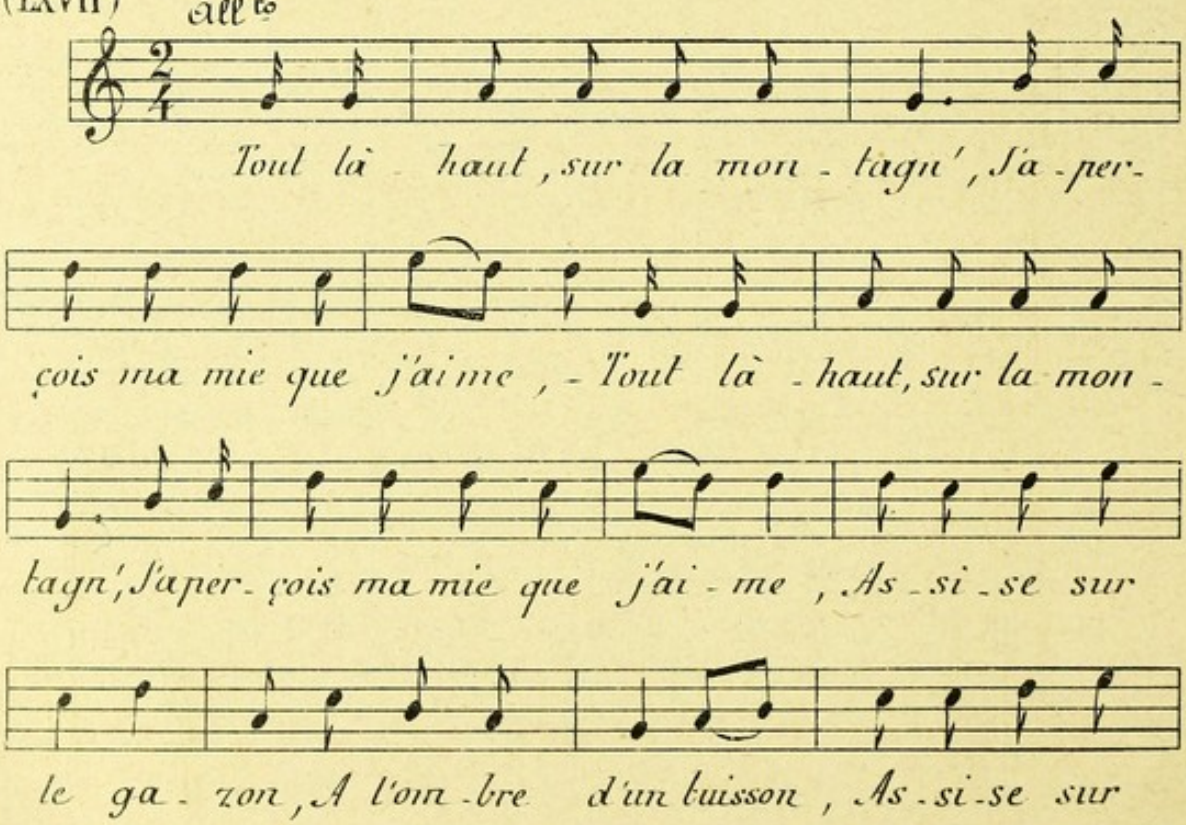
(LXV)

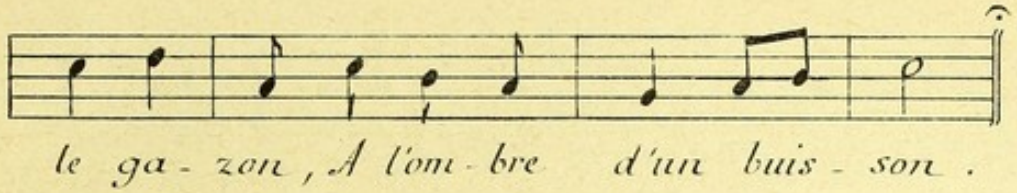

Très lent
Sur le bord de la France , S'en
al - lant pro - me - ner , s'en al - lant pro - me
- ner . Sur le bord de Fran ... ce , S'en al - lant pro - me -
- ner , Sur le bord de l'eau sur le bord du vais - seau .

(LXVI) All^o Mod^to

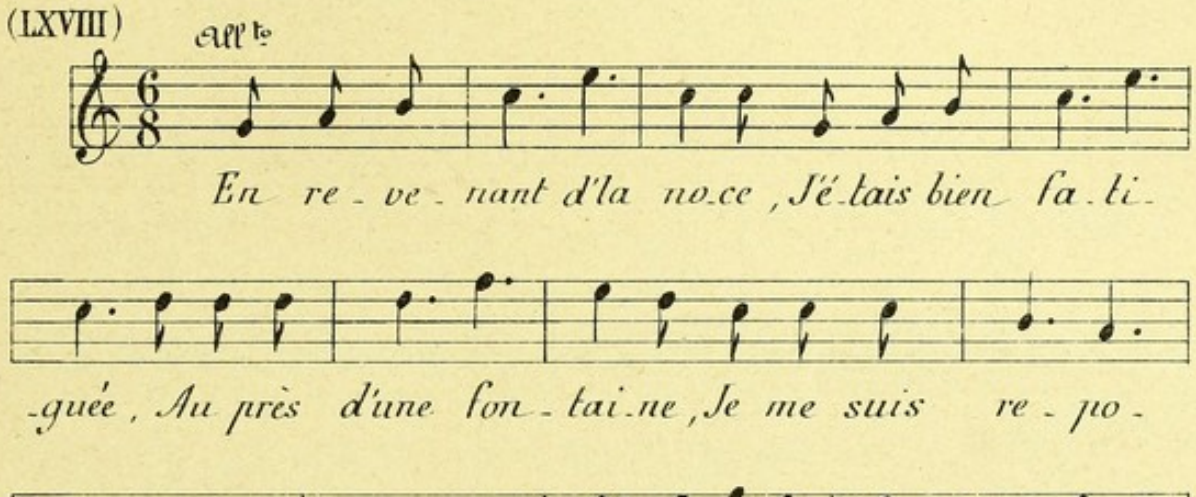


(LXVII) All^to

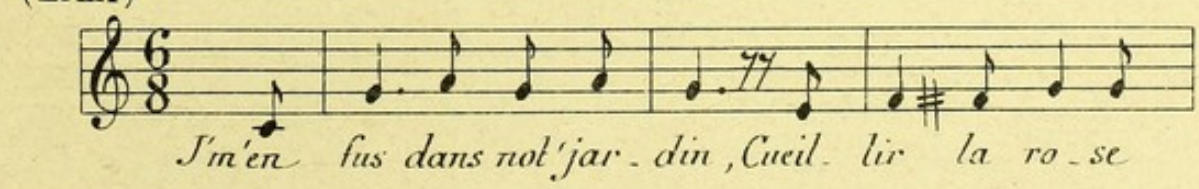


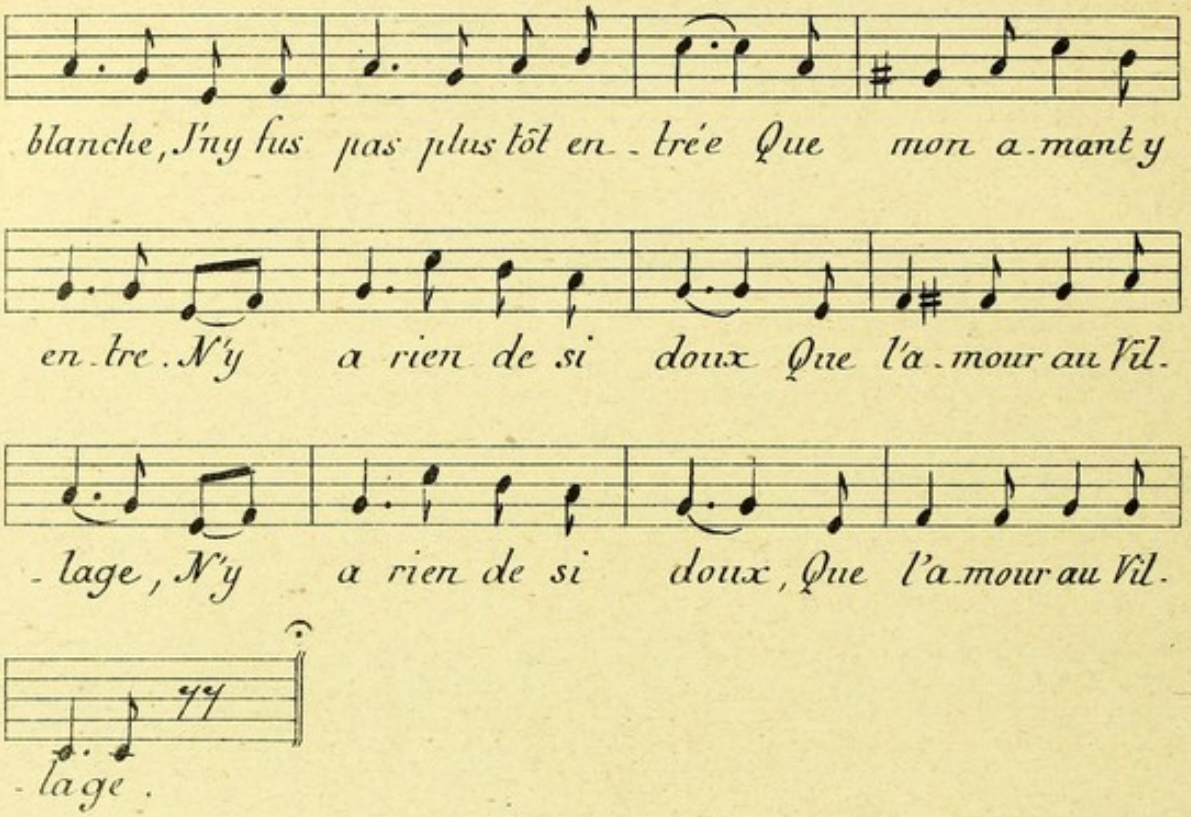

le ga - zon , A l'om - bre d'un buis - son .

(LXVIII)

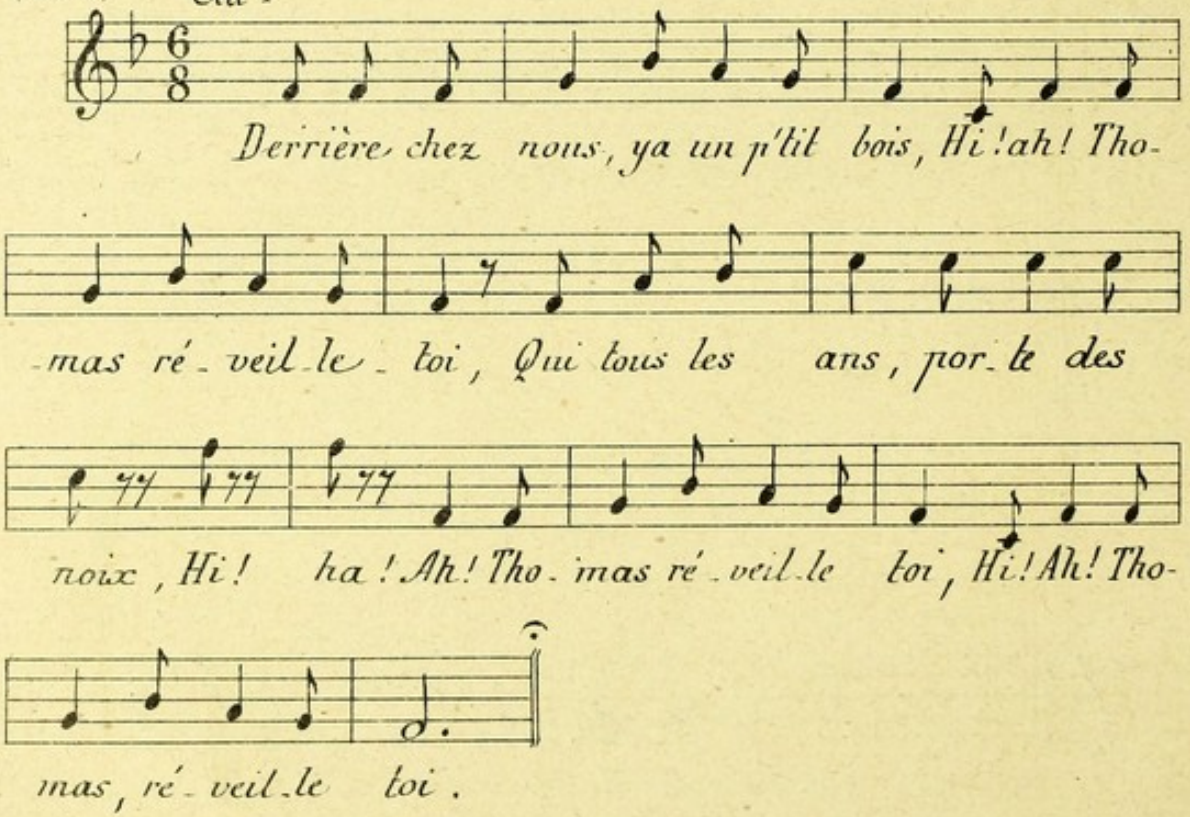

All.to
En re - ve - nant d'la no-ce , J'é-tais bien fa - ti -
-guée , Au près d'une fon - tai-ne , Je me suis re - po -
- sée . Oui j'l'at - tends , Oui j'l'at-tends ce lui que j'ai-me , Ce-lui que
j'ai - me Oui j'l'at-tends , Oui j'l'at-tends , Ce-lui que j'ai-me de-puis long -
temps .

(LXIX)

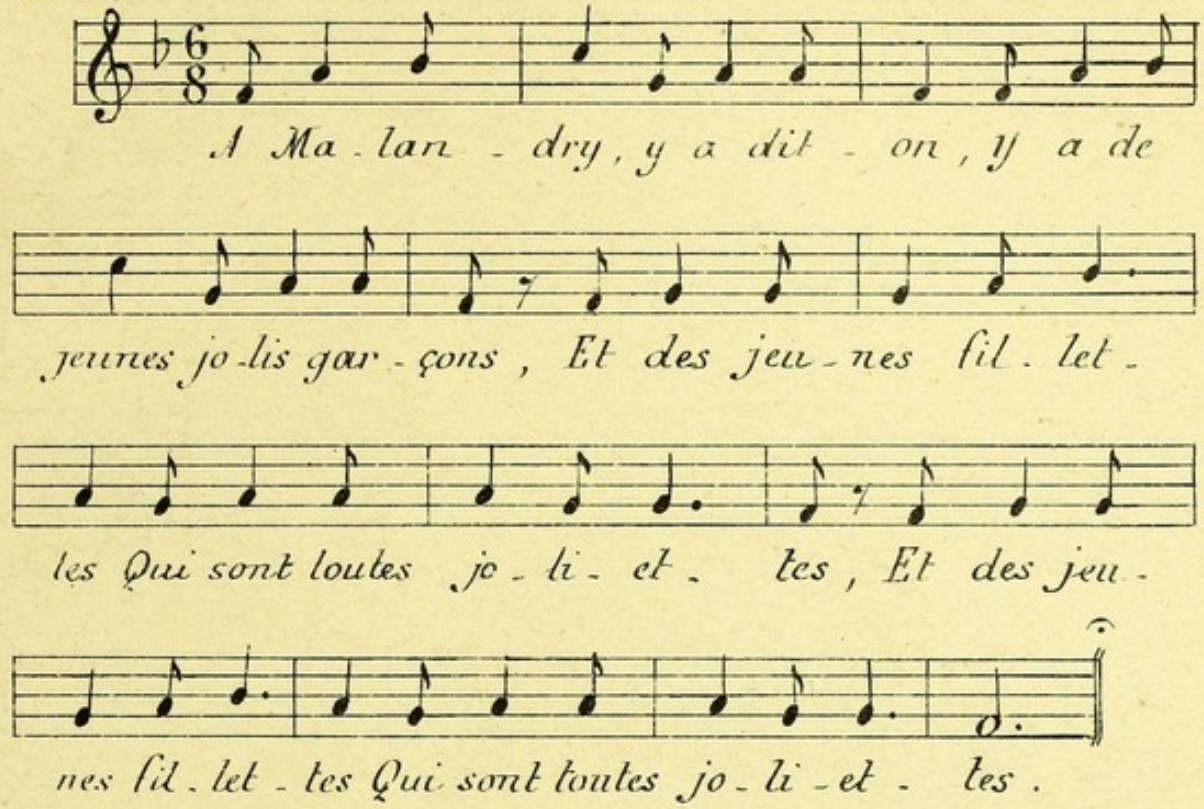

J'm'en fus dans not'jar - din , Cueil - lir la ro - se


blanche, J'ny fus pas plus tôt en-trée Que mon a-mant y
en-tre. N'y a rien de si doux Que l'a-mour au Vil-
-lage, N'y a rien de si doux, Que l'a-mour au Vil-
-lage.

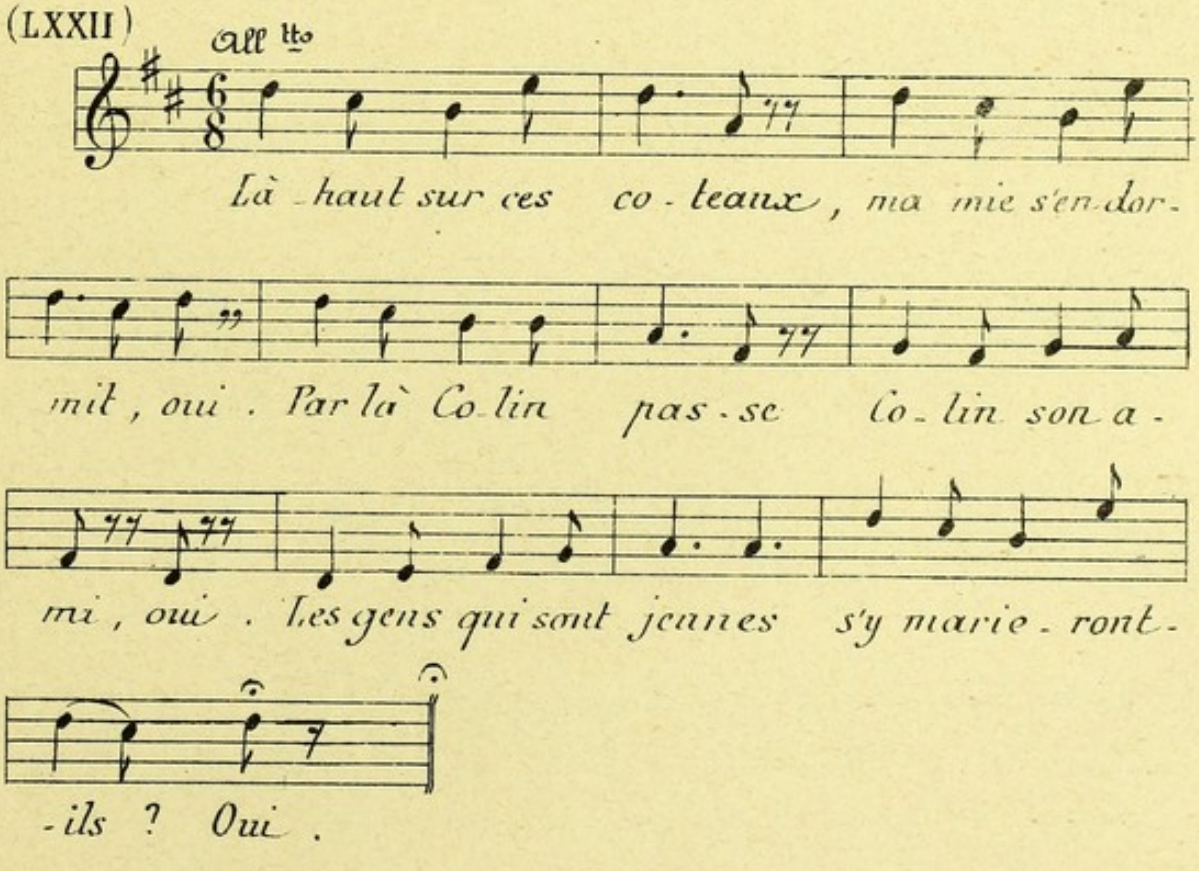
(LXX) All.to


Derrière chez nous, ya un p'tit bois, Hi! ah! Tho-
-mas ré-veil-le-toi, Qui tous les ans, por-te des
noix, Hi! ha! Ah! Tho-mas ré-veil-le toi, Hi! Ah! Tho-
mas, ré-veil-le toi.

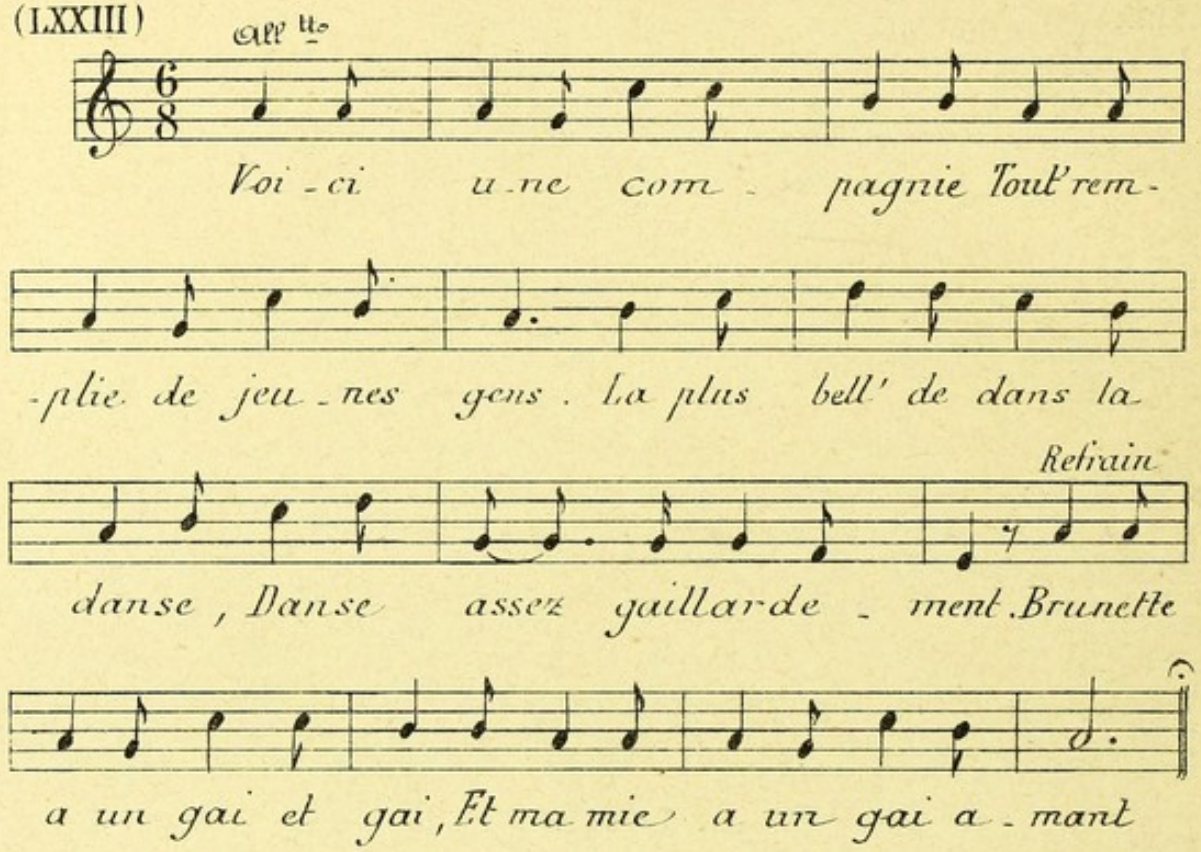
(LXXI)


A Ma - lan - dry, y a dit - on, Il y a de
jeunes jo-lis gar - çons, Et des jeu - nes fil - let -
les Qui sont toutes jo - li - et - tes, Et des jeu -
nes fil - let - tes Qui sont toutes jo - li - et - tes.
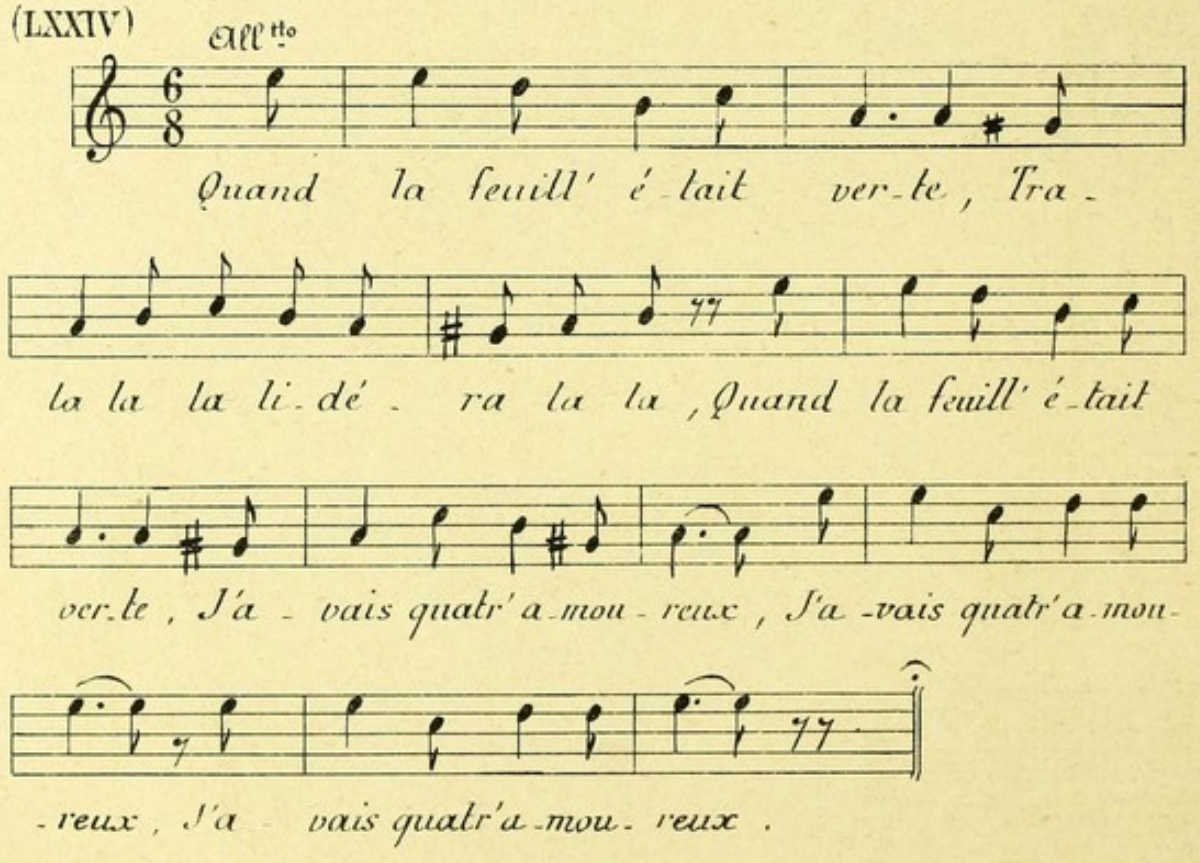
(LXXII)


All tto
Là - haut sur ces co - teaux, ma mie s'en-dor -
mit, oui. Par là Co-lin pas - se Co - lin son a -
mi, oui. Les gens qui sont jeunes s'y marie - ront -
- ils ? Oui.
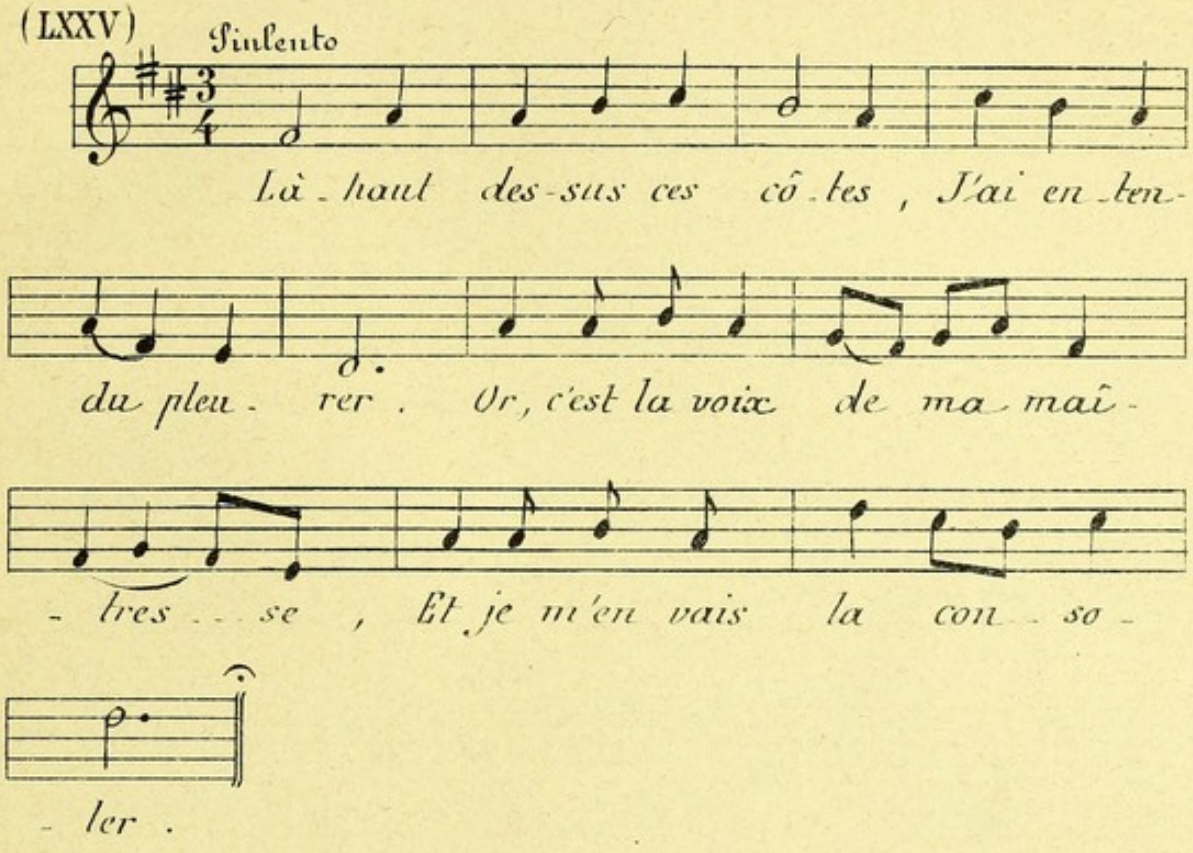
(LXXIII)



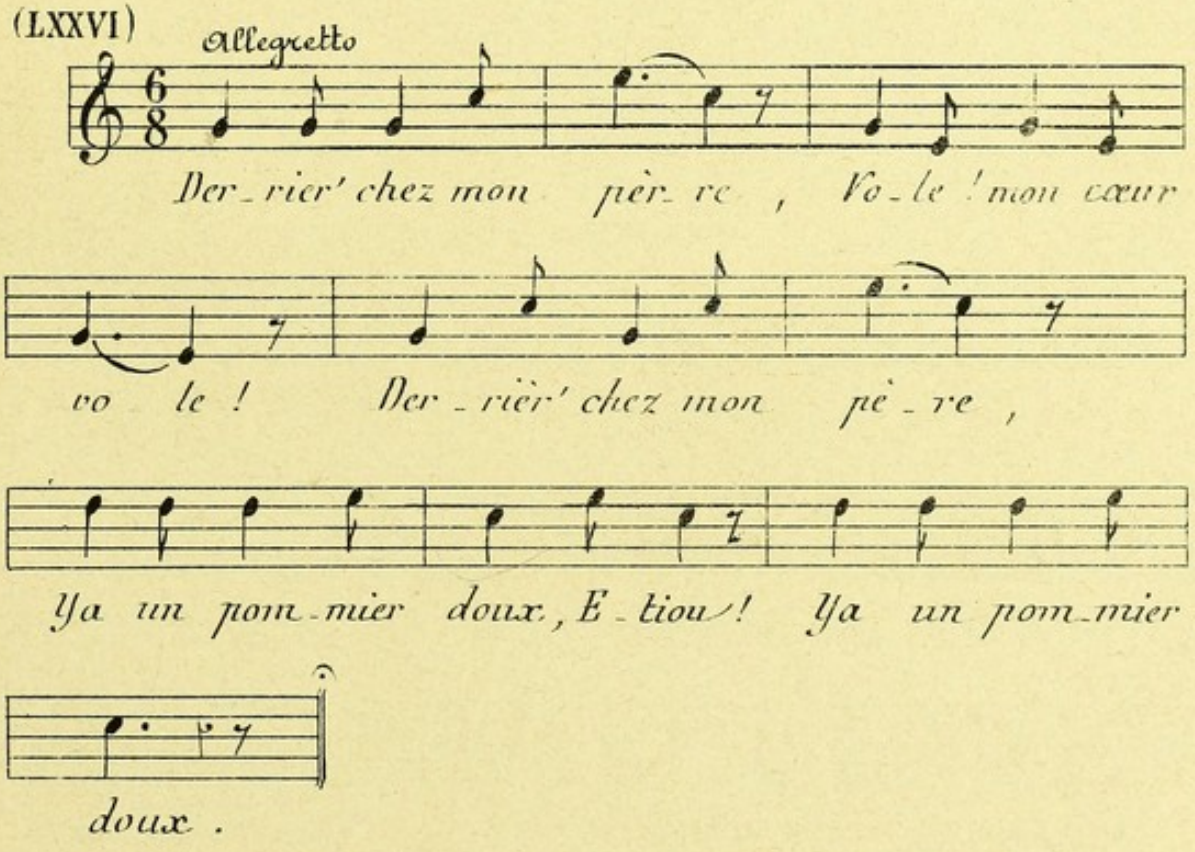
(LXXIV)



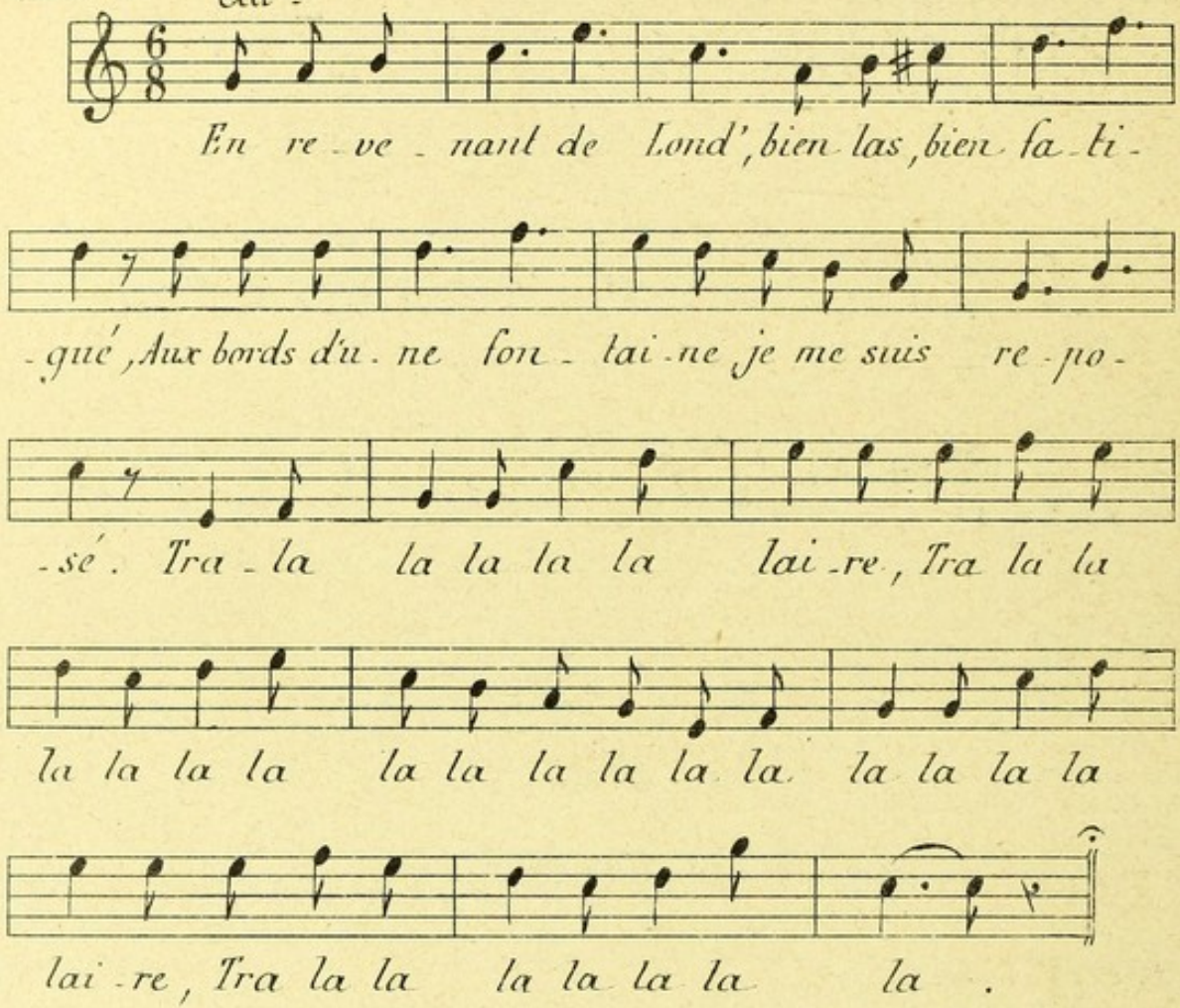
(LXXV)


Sinlento
Là - haut des-sus ces cô - tes , J'ai en - ten-
du pleu - rer . Or, c'est la voix de ma - maî -
- tres - se , Et je m'en vais la con - so -
- ler .

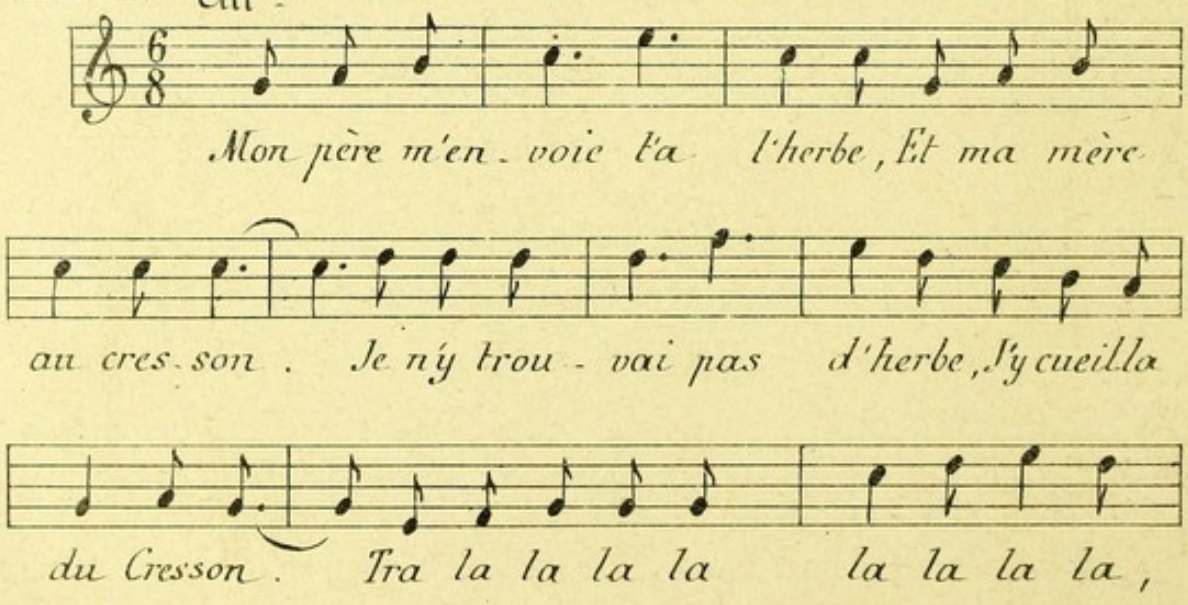
(LXXVI)

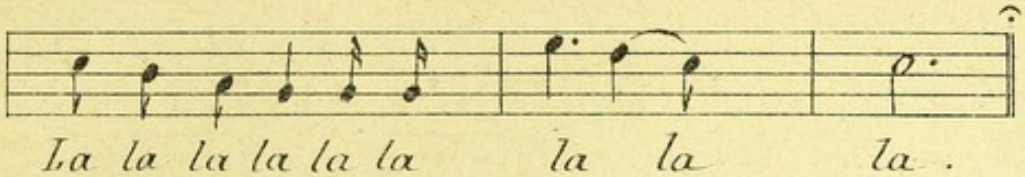

Allegretto
Der - rier' chez mon pèr - re , Vo - le ! mon cœur
vo le ! Der - rièr' chez mon pè - re ,
Ya un pom - mier doux , E - tiou ! Ya un pom - mier
doux .

(LXXVII) All^to
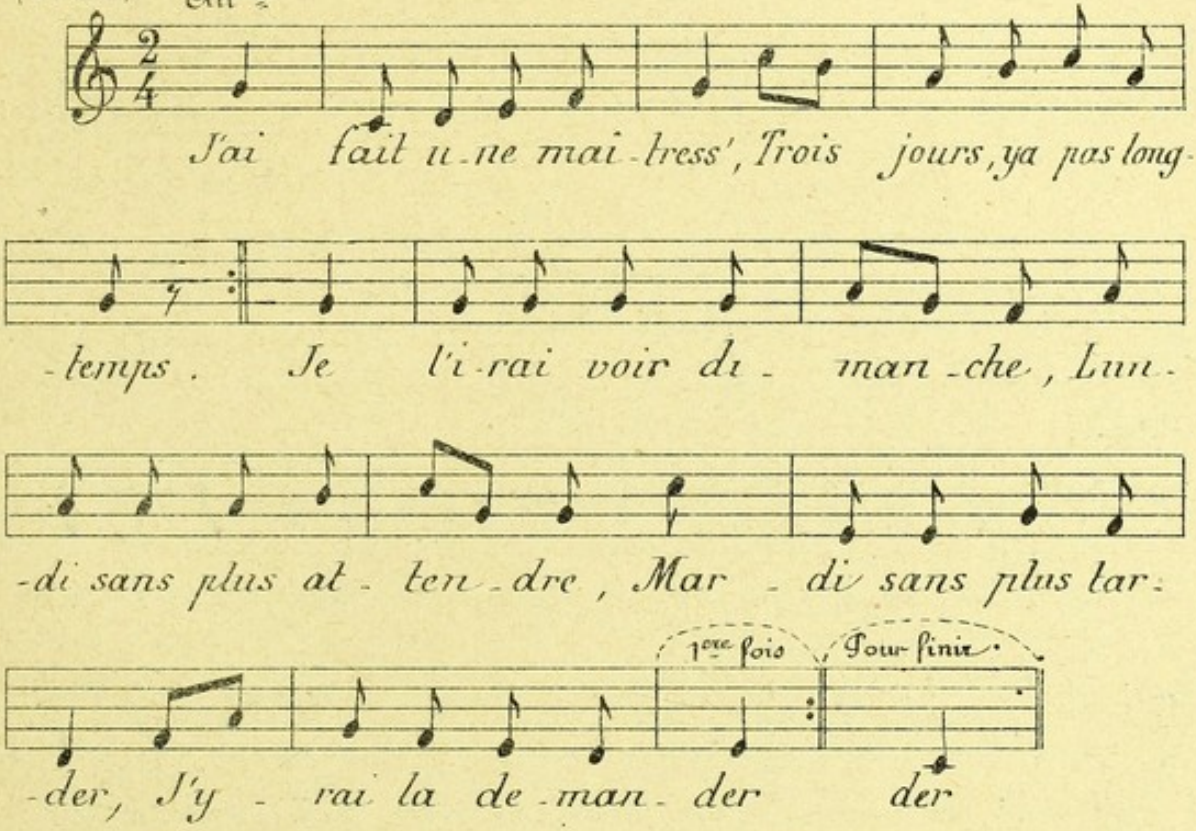


(LXXVIII) All^to

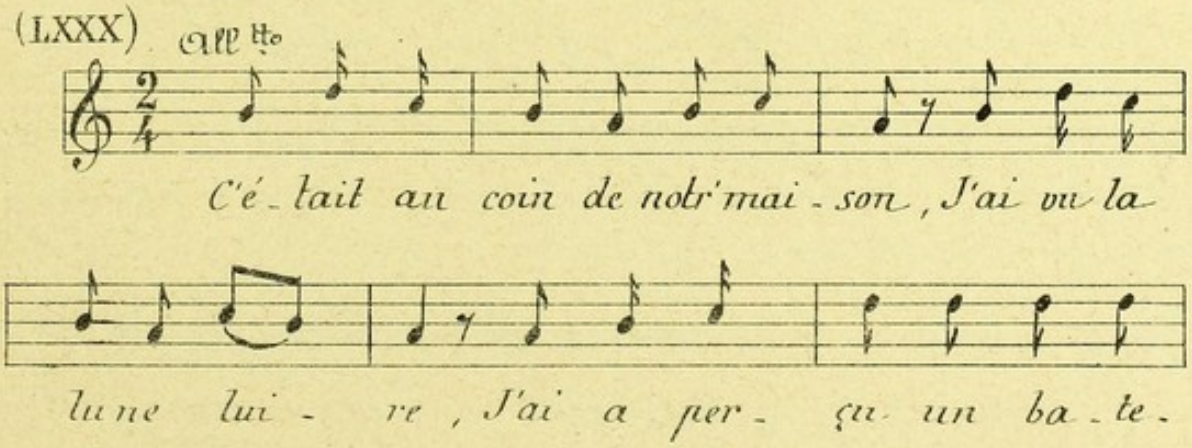


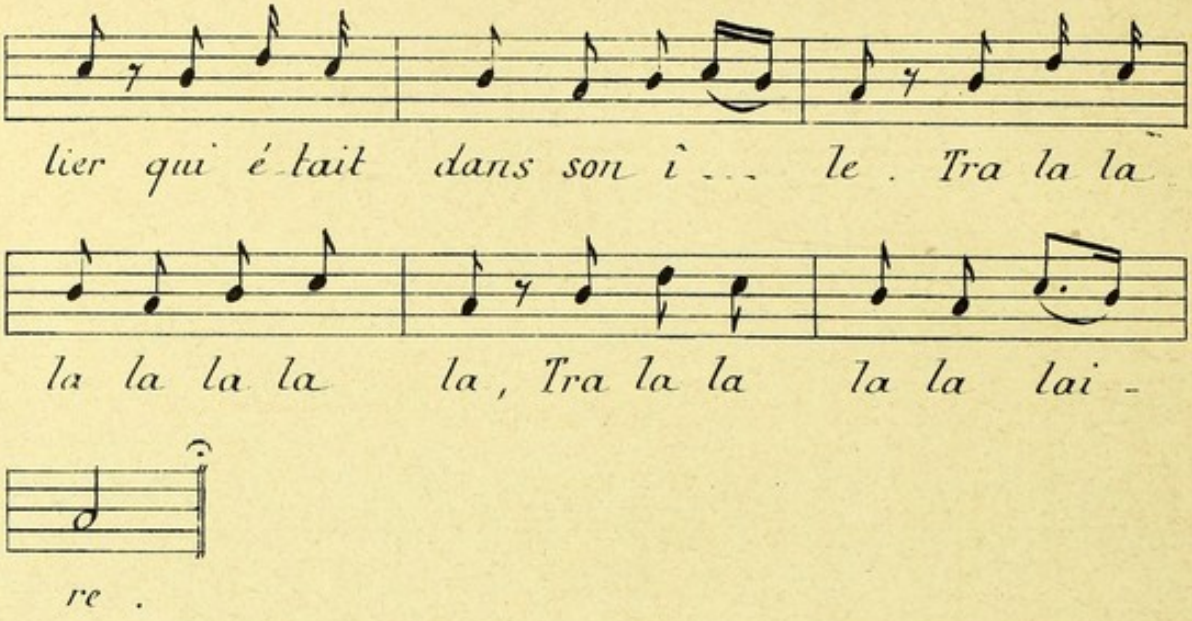


(LXXX) All.to
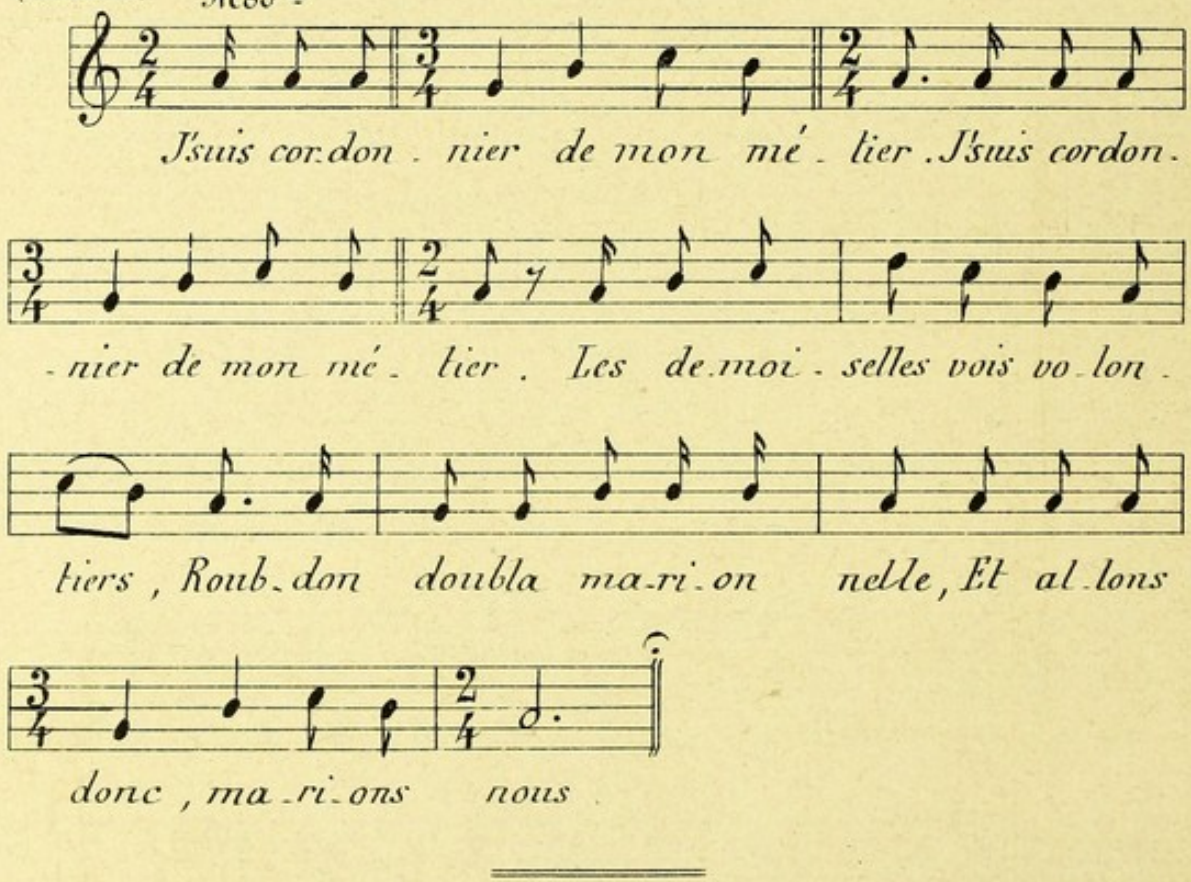


(LXXX) All.to
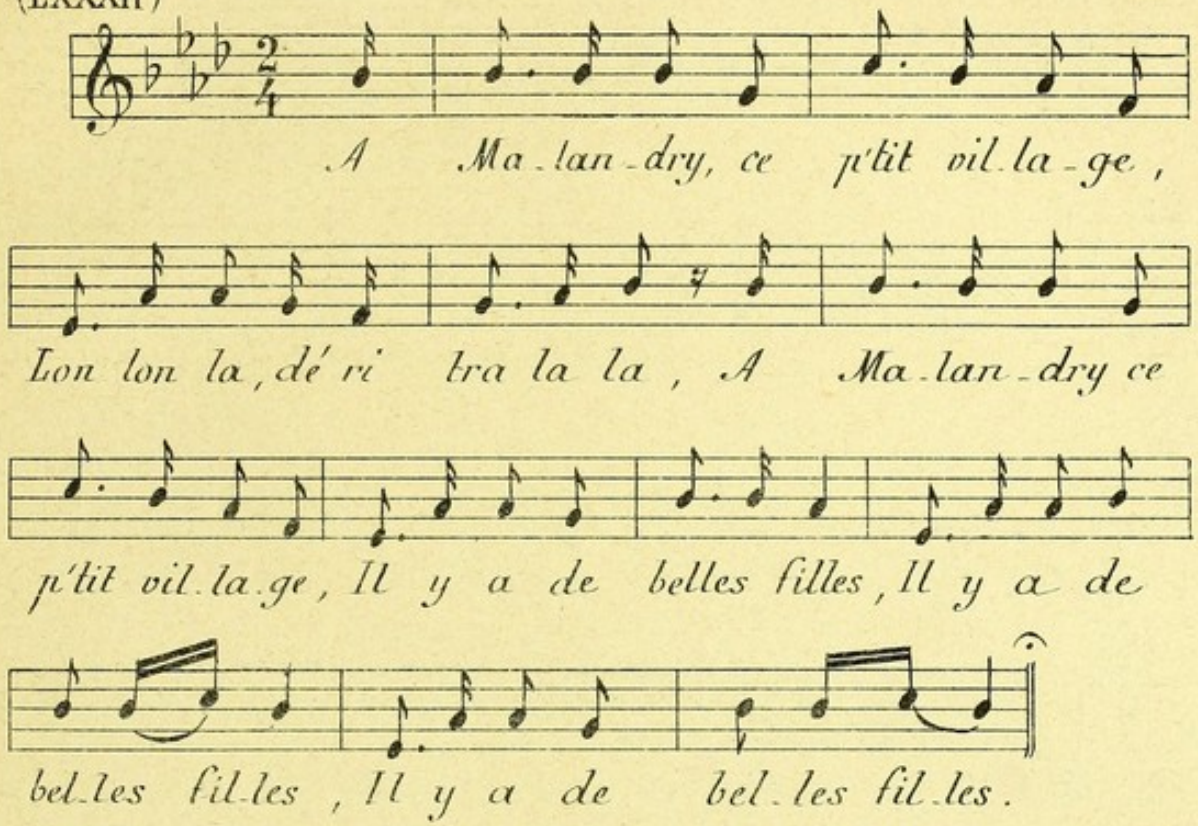



lier qui é-tait dans son î ... le . Tra la la
la la la la la , Tra la la la la lai -
re .

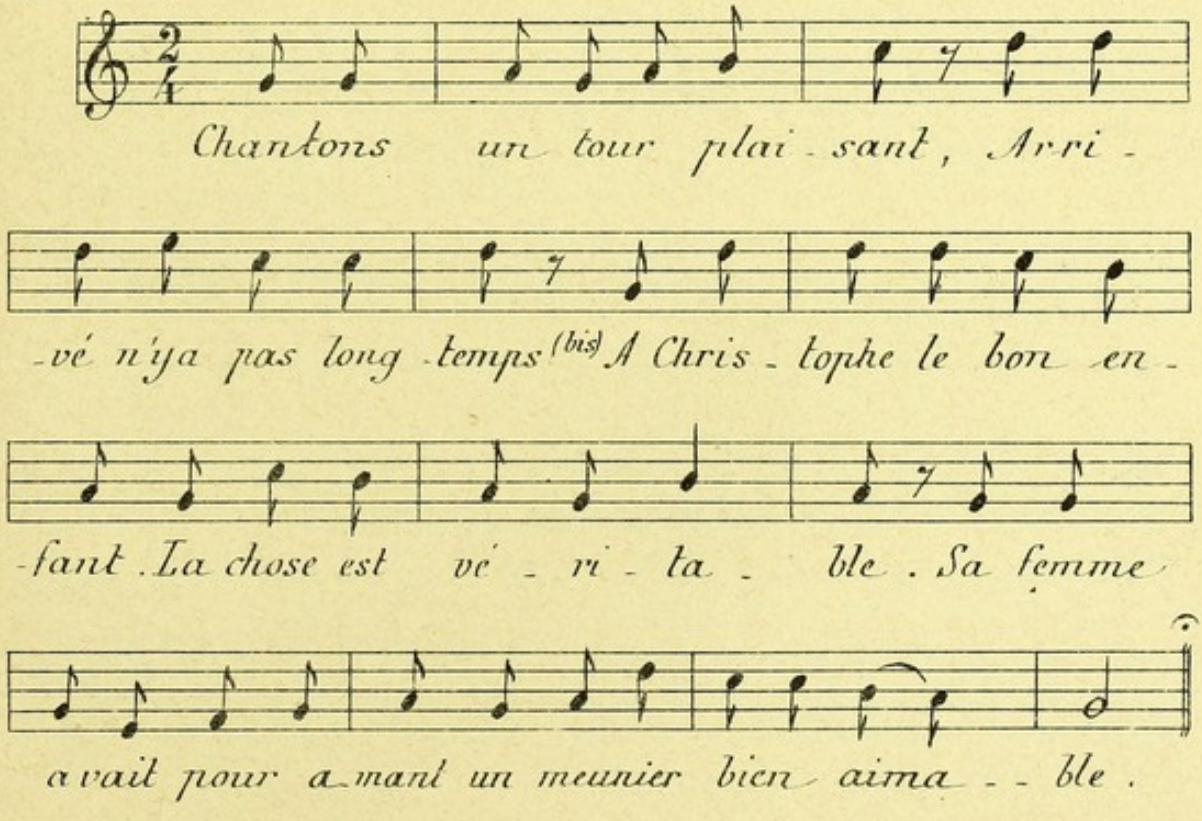
(LXXXI) Mod^to


J'suis cor-don . nier de mon mé - tier . J'suis cordon .
- nier de mon mé - tier . Les de-moi - selles vois vo-lon .
tiers , Roub-don doubla ma-ri-on nelle , Et al-lons
donc , ma-ri-ons nous .
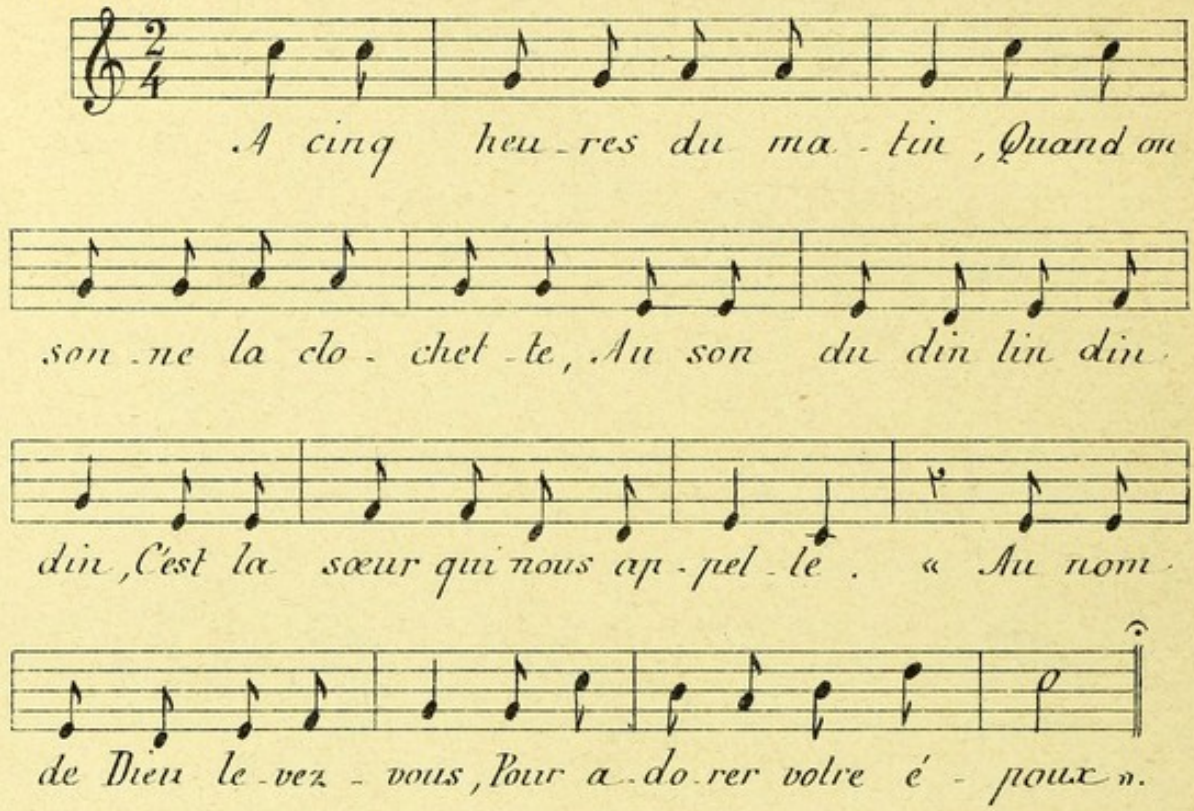
(LXXXII)



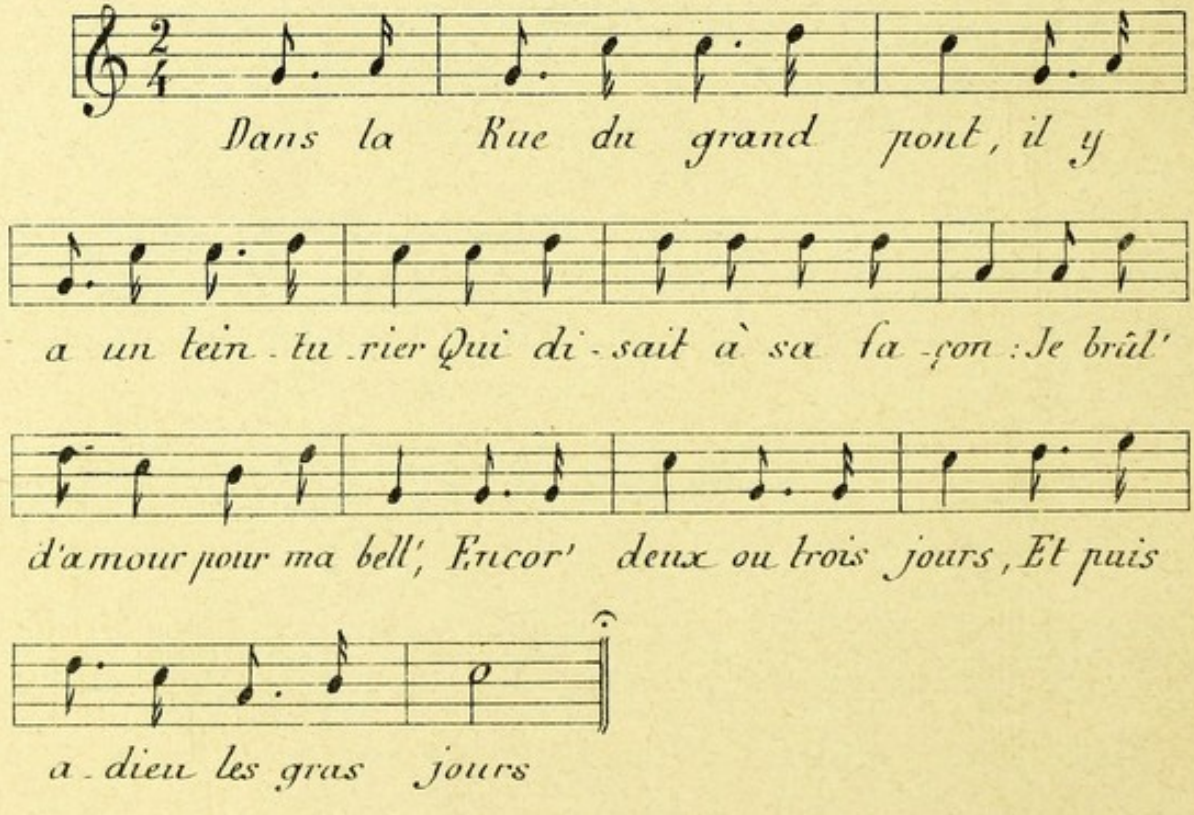
(LXXXIII)



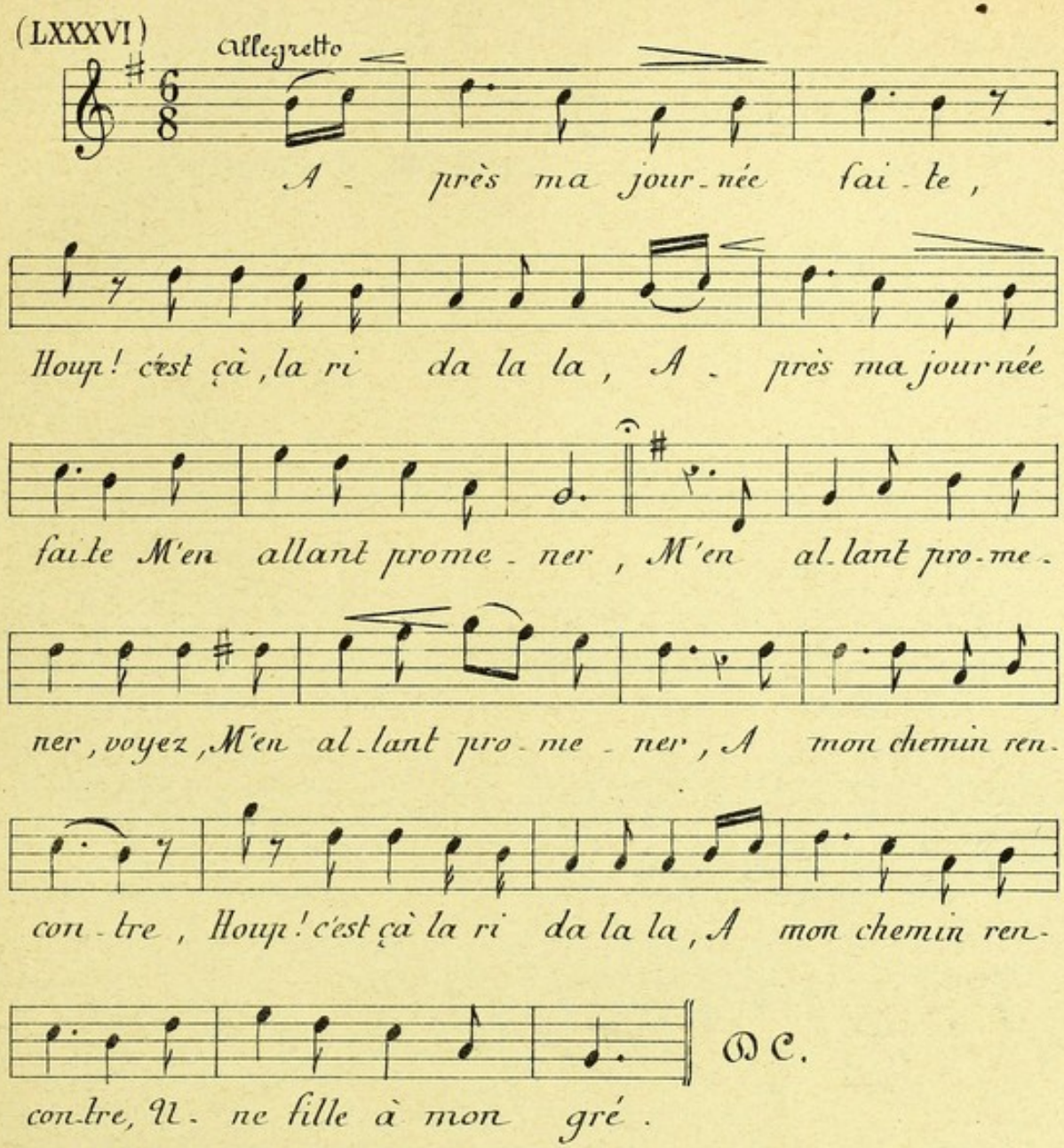
(LXXXIV)
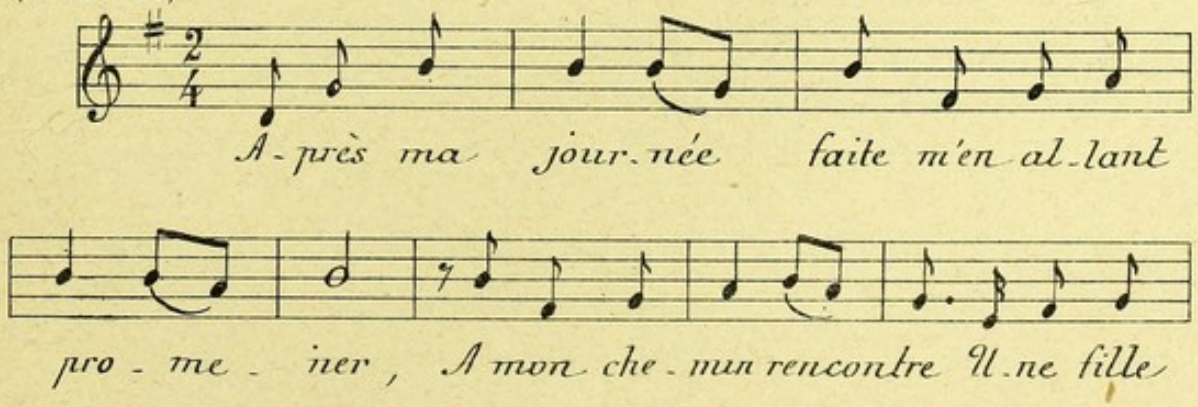


(LXXXV)
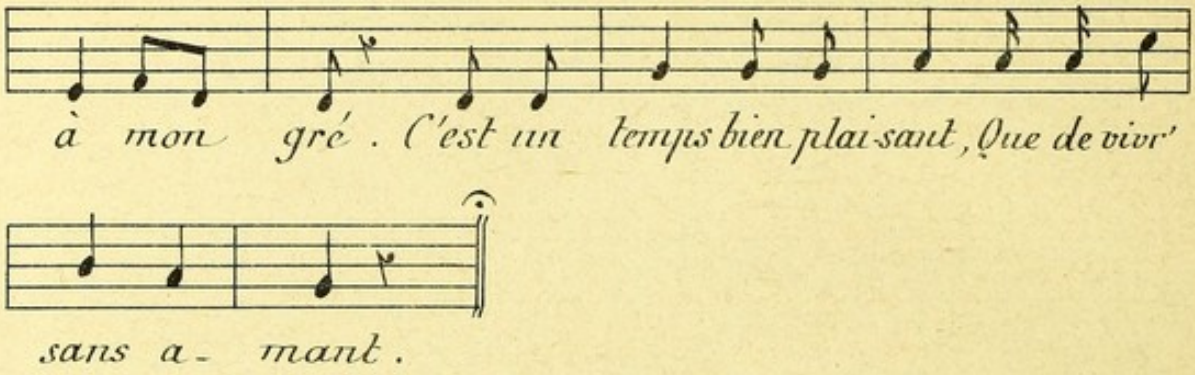


(LXXXVI)
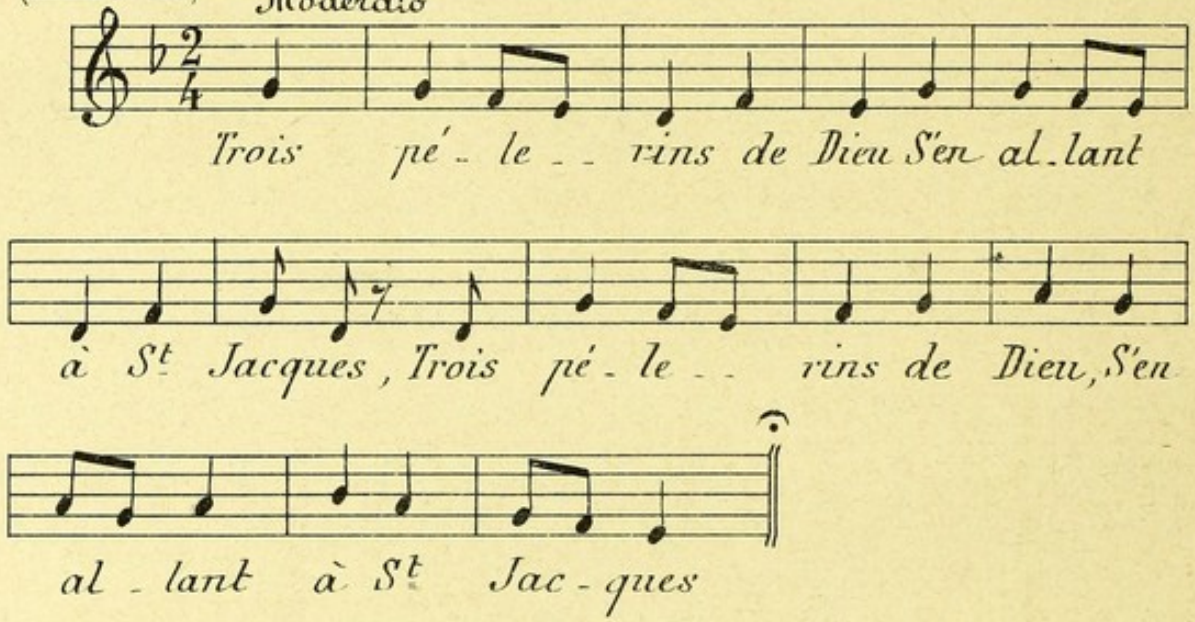


(LXXXVII)

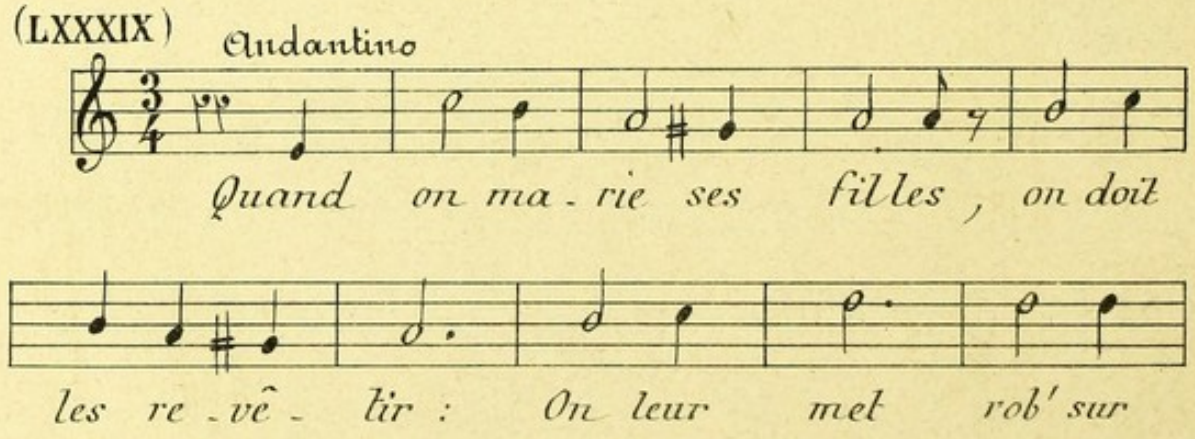


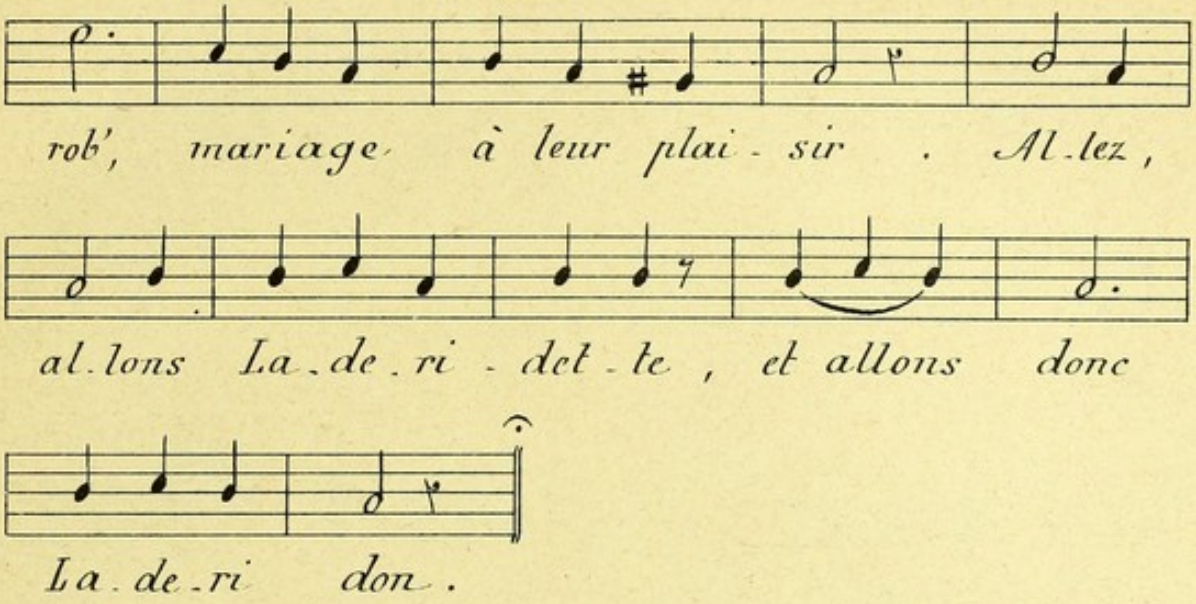


(LXXXVIII) Moderato
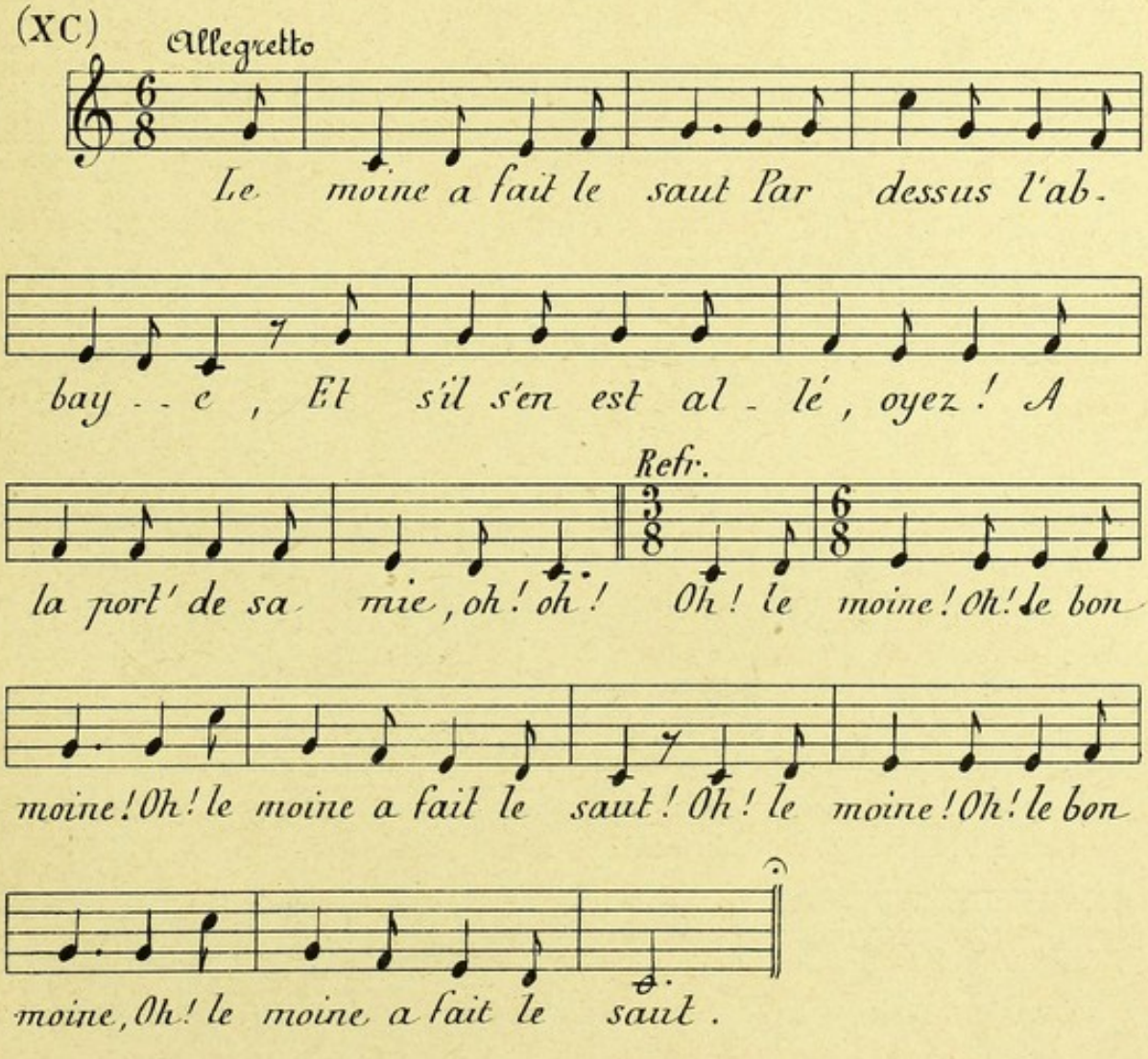


(LXXXIX) Andantino

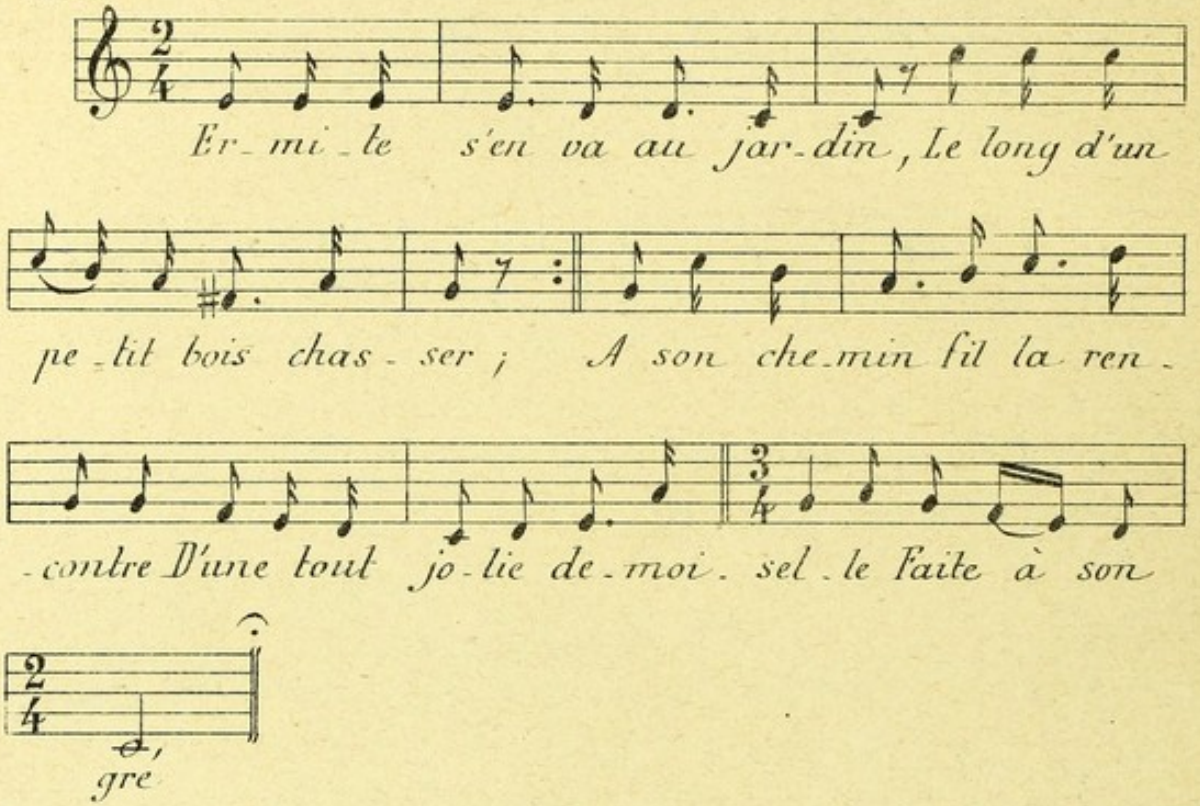



rob', mariage à leur plai - sir . Al - lez,
al - lons La - de - ri - det - te, et allons donc
La - de - ri don.
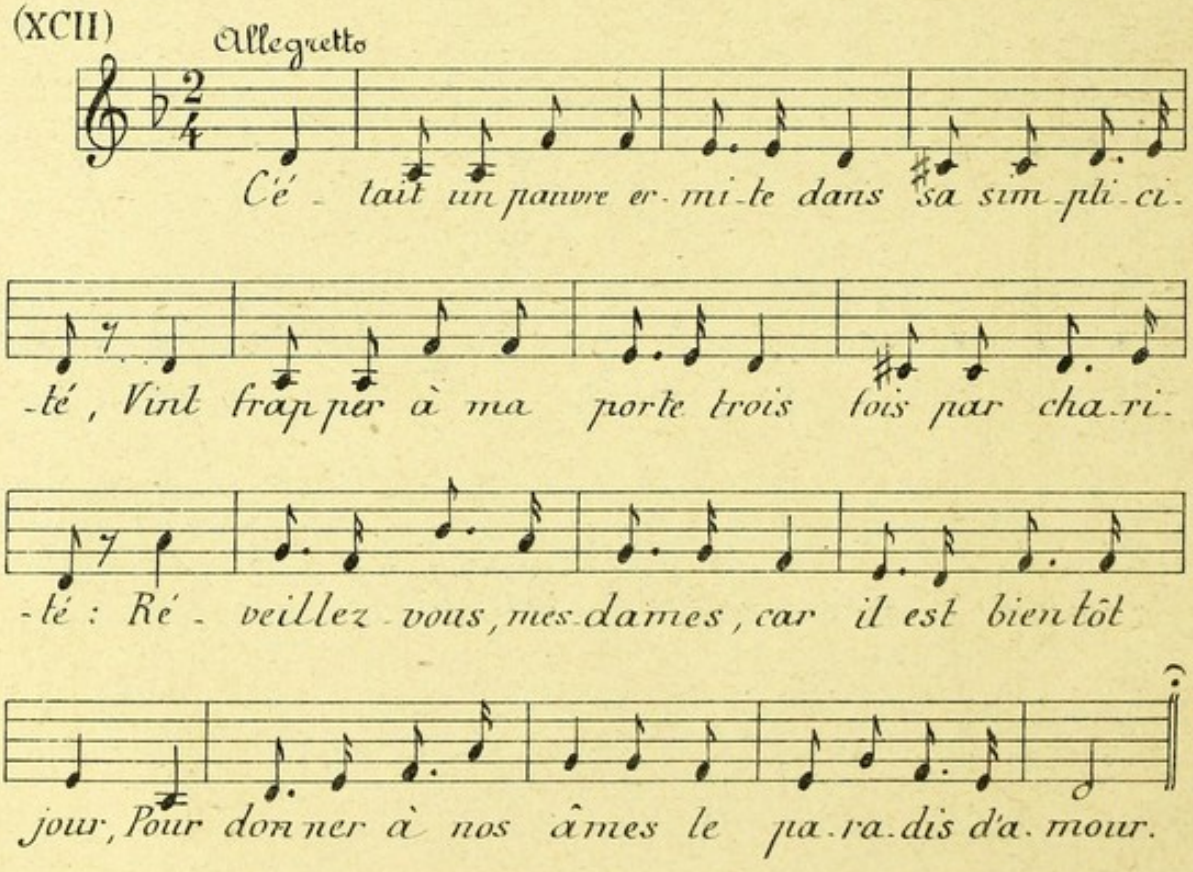
(XC)


Allegretto
Le moine a fait le saut Par dessus l'ab -
bay - - e, Et s'il s'en est al - lé, oyez ! A
Refr.
la port' de sa mie, oh ! oh ! Oh ! le moine ! Oh ! le bon
moine ! Oh ! le moine a fait le saut ! Oh ! le moine ! Oh ! le bon
moine, Oh ! le moine a fait le saut.
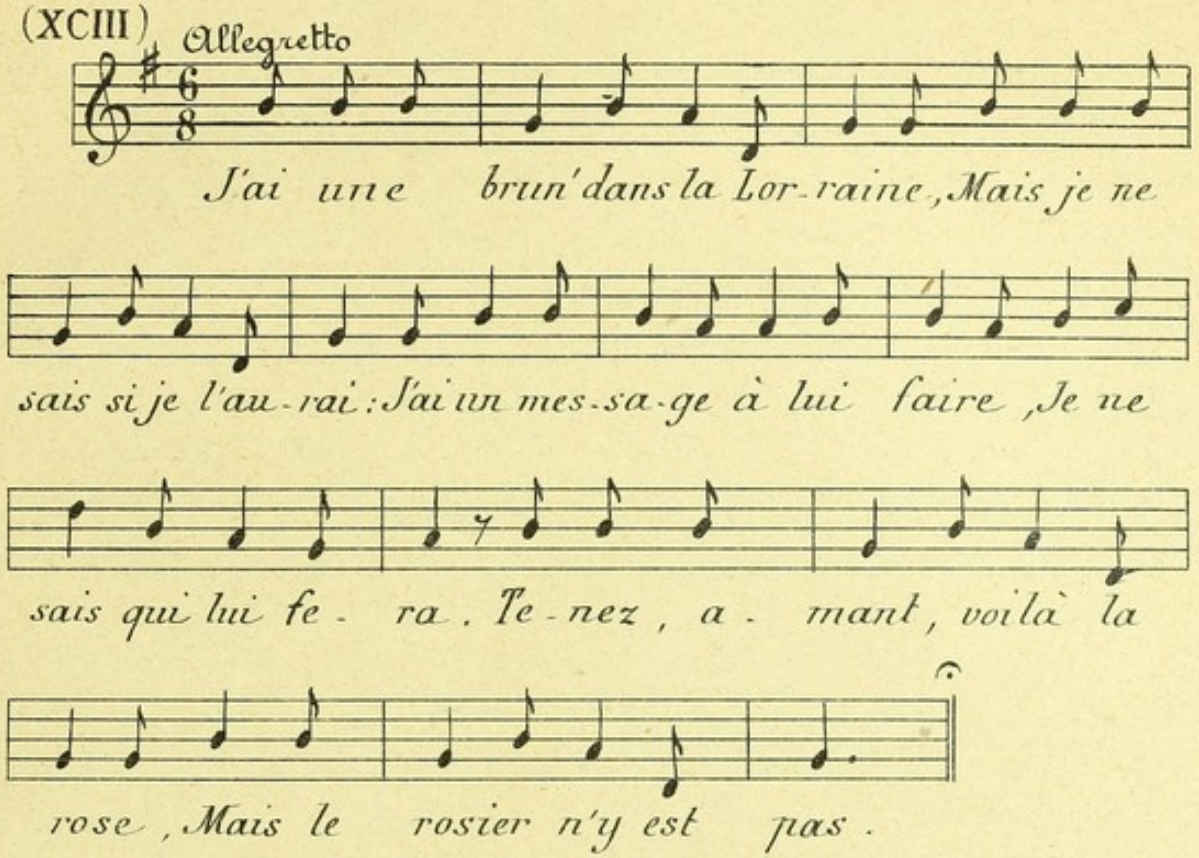
(XCI)


Er-mi-te s'en va au jar-din, Le long d'un
pe-tit bois chas-ser ; A son che-min fil la ren-
-contre D'une tout jo-lie de-moi-sel-le Faite à son
gre

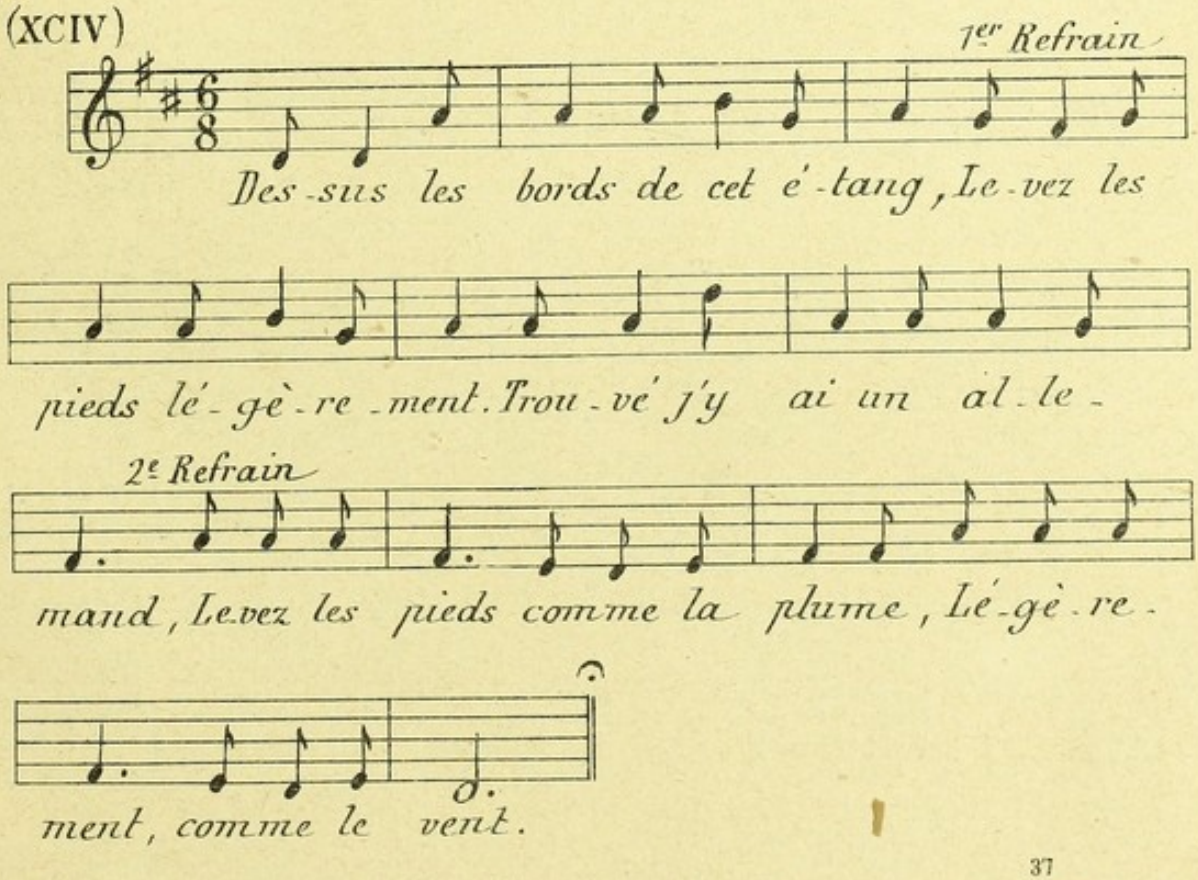
(XCII)


Allegretto
C'é-tait un pauvre er-mi-te dans sa sim-pli-ci-
-té, Vint frap-per à ma porte trois fois par cha-ri-
-té : Ré-veillez-vous, mes-dames, car il est bien tôt
jour, Pour don-ner à nos âmes le pa-ra-dis d'a-mour.

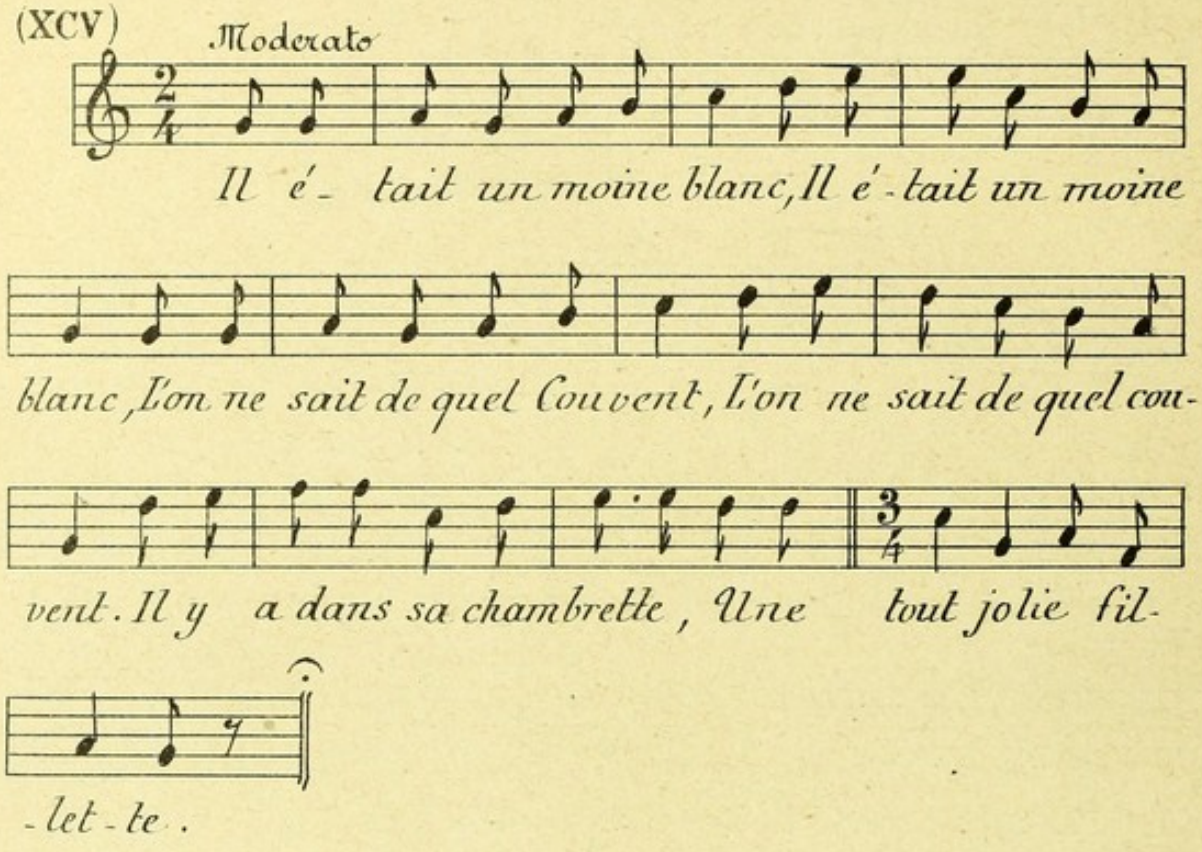
(XCIII)


Allegretto
J'ai une brun' dans la Lor-raine, Mais je ne
sais si je l'au-rai: J'ai un mes-sa-ge à lui faire, Je ne
sais qui lui fe- ra. Te-nez, a- mant, voilà la
rose, Mais le rosier n'y est pas.

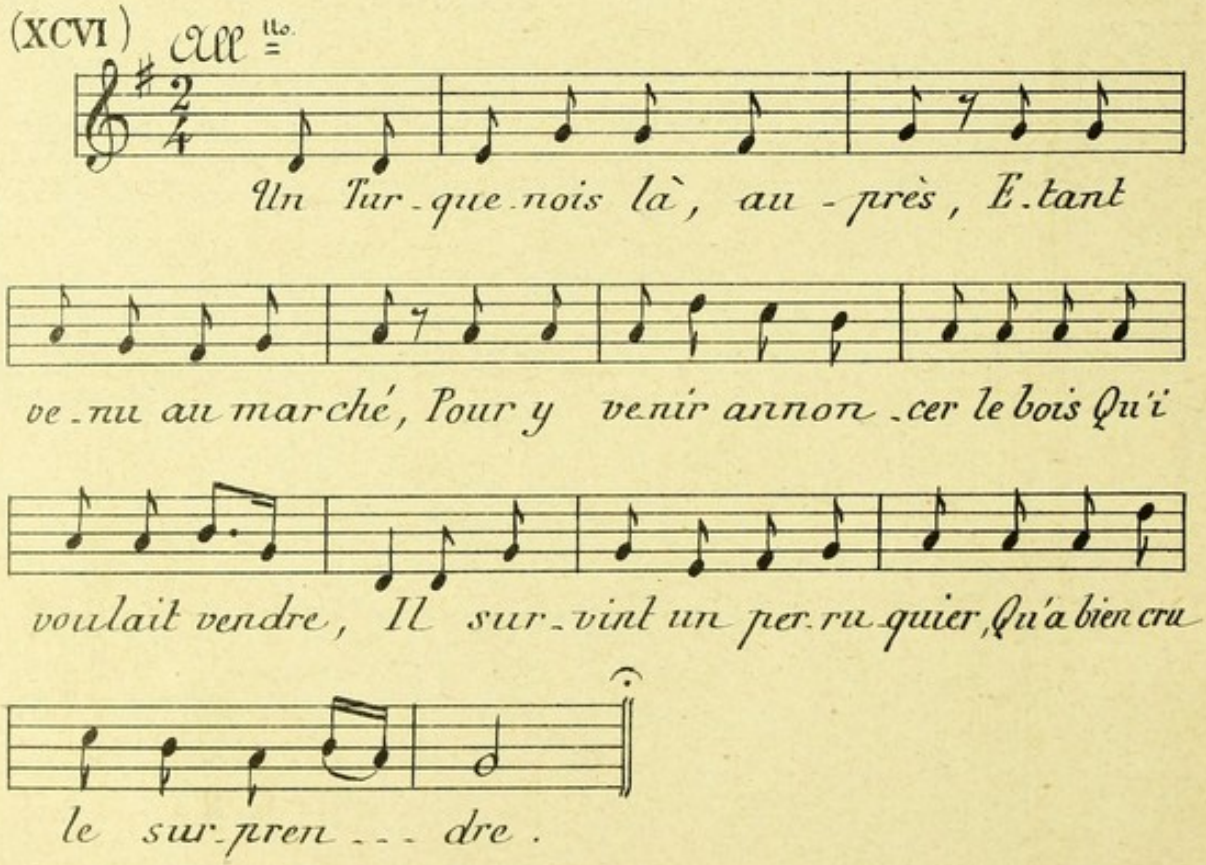
(XCIV)


1er Refrain
Des-sus les bords de cet é-tang, Le-vez les
pieds lé-gè-re-ment. Trou-vé j'y ai un al-le-
2e Refrain
mand, Le-vez les pieds comme la plume, Lé-gè-re-
ment, comme le vent.
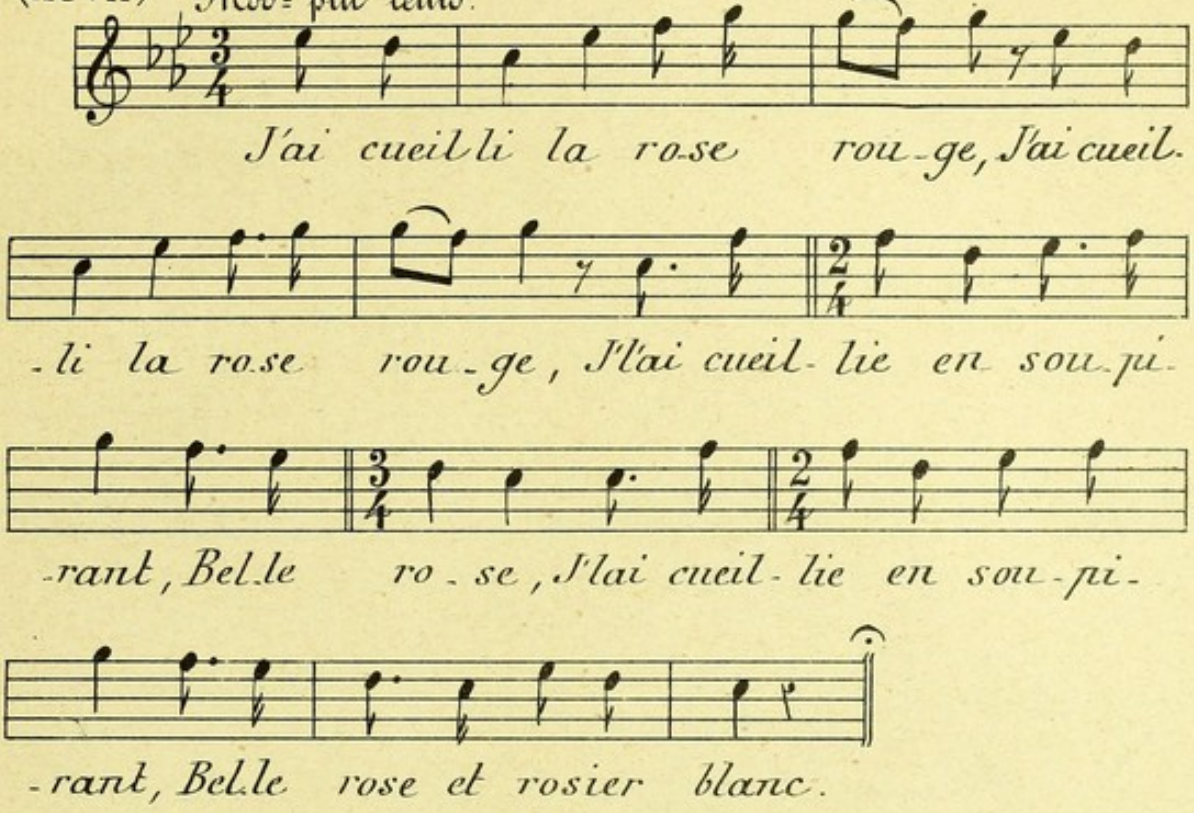
(XCV)


Moderato
Il é - tait un moine blanc, Il é - tait un moine
blanc, L'on ne sait de quel Couvent, L'on ne sait de quel cou-
vent. Il y a dans sa chambrette, Une tout jolie fil-
- let - te.
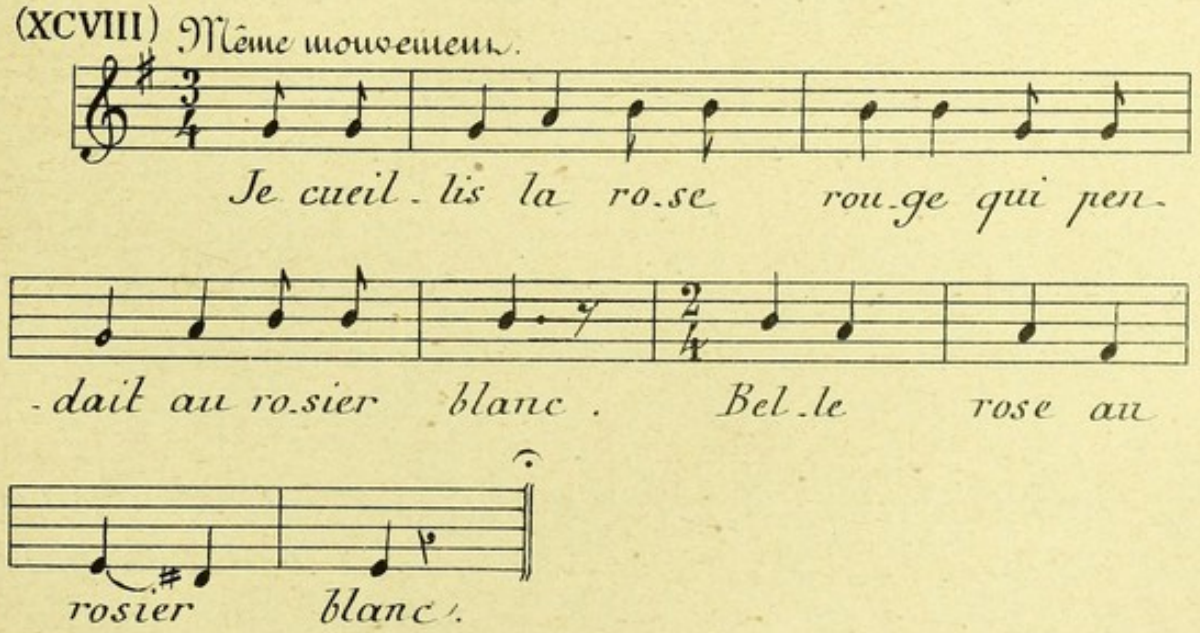
(XCVI)


All.o
Un Tur - que nois là, au - près, E - tant
ve - nu au marché, Pour y venir annon - cer le bois Qu'i
voulait vendre, Il sur - vint un per - ru quier, Qu'a bien cru
le sur - pren - - - dre.

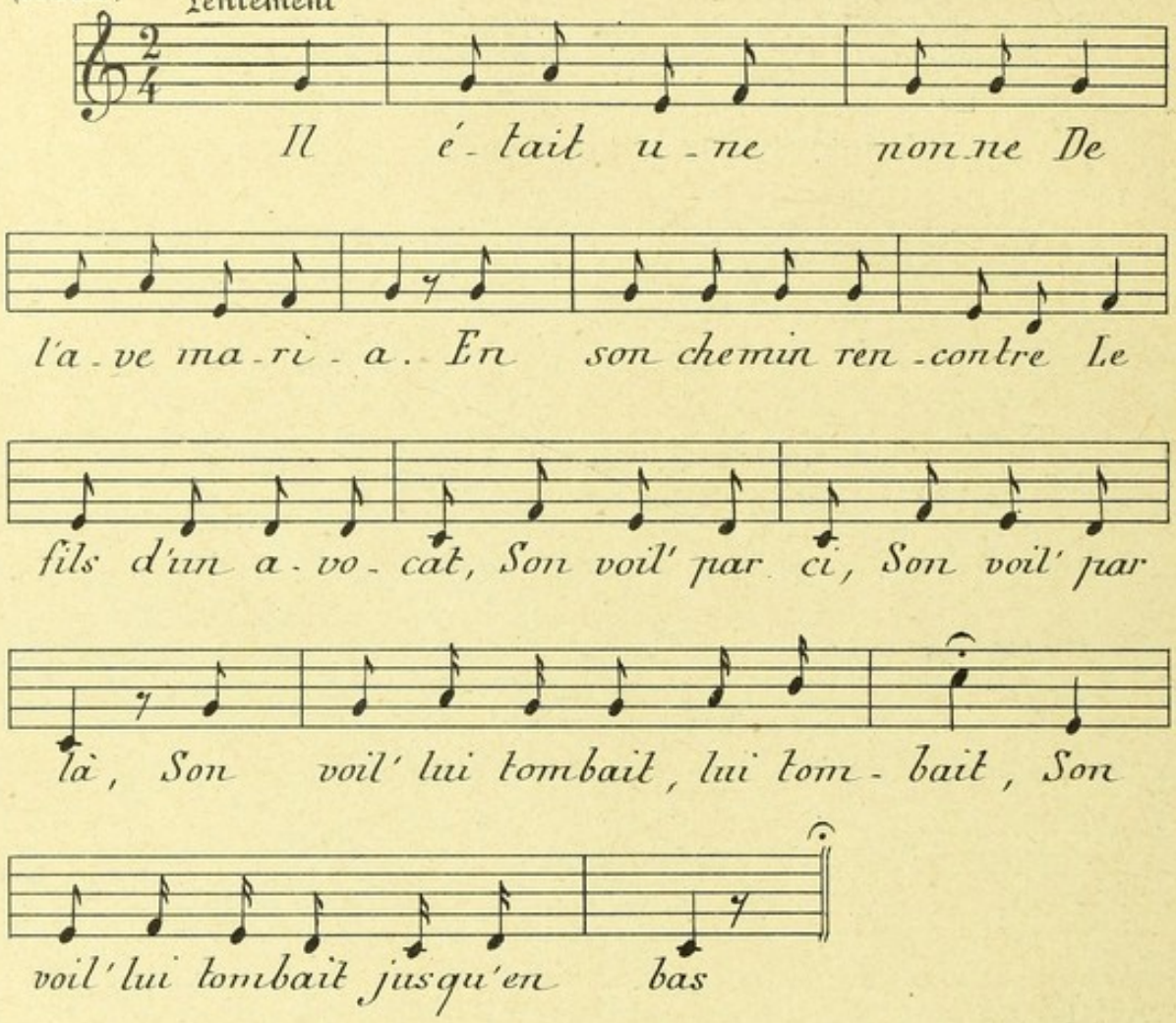
(XCVII) Mod.to più lento.
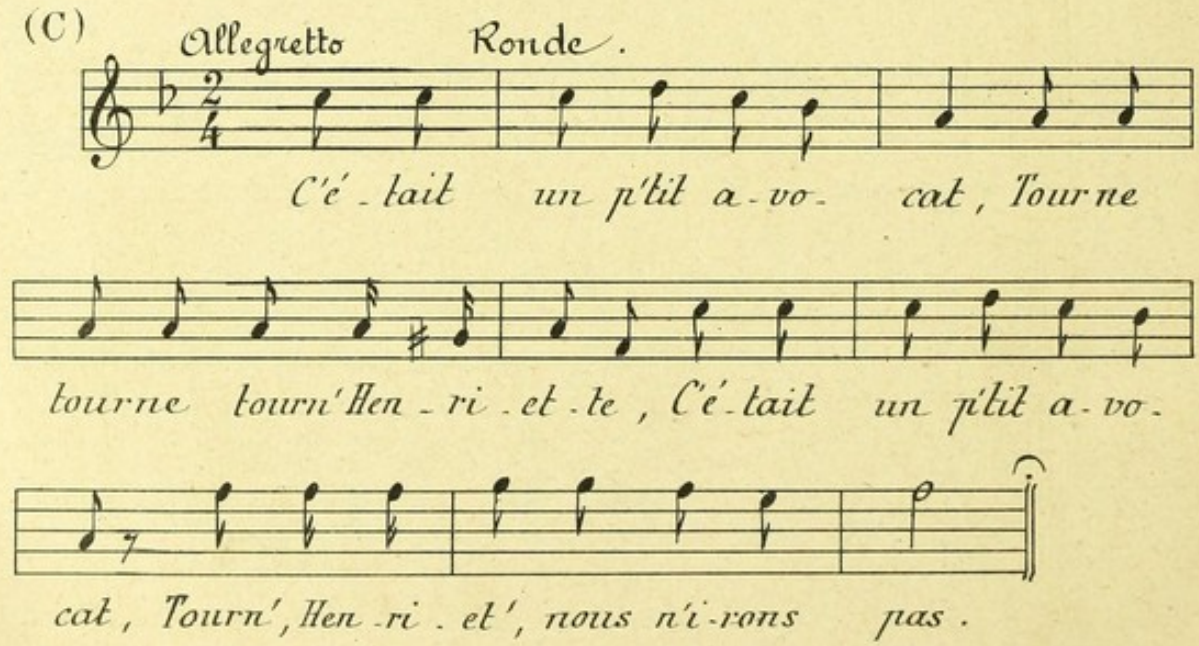


(XCVIII) Même mouvement.



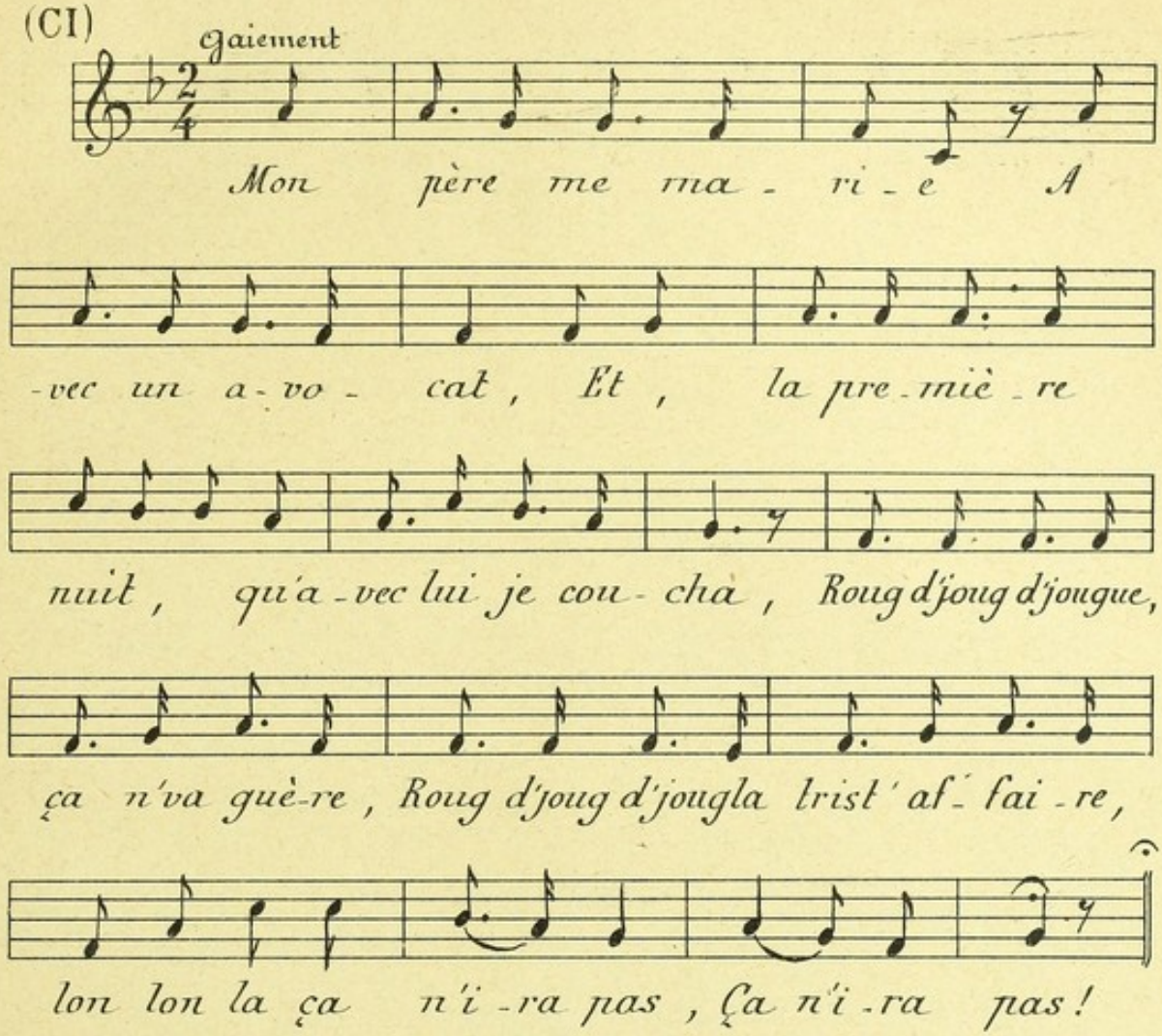
(XCIX) Lentement



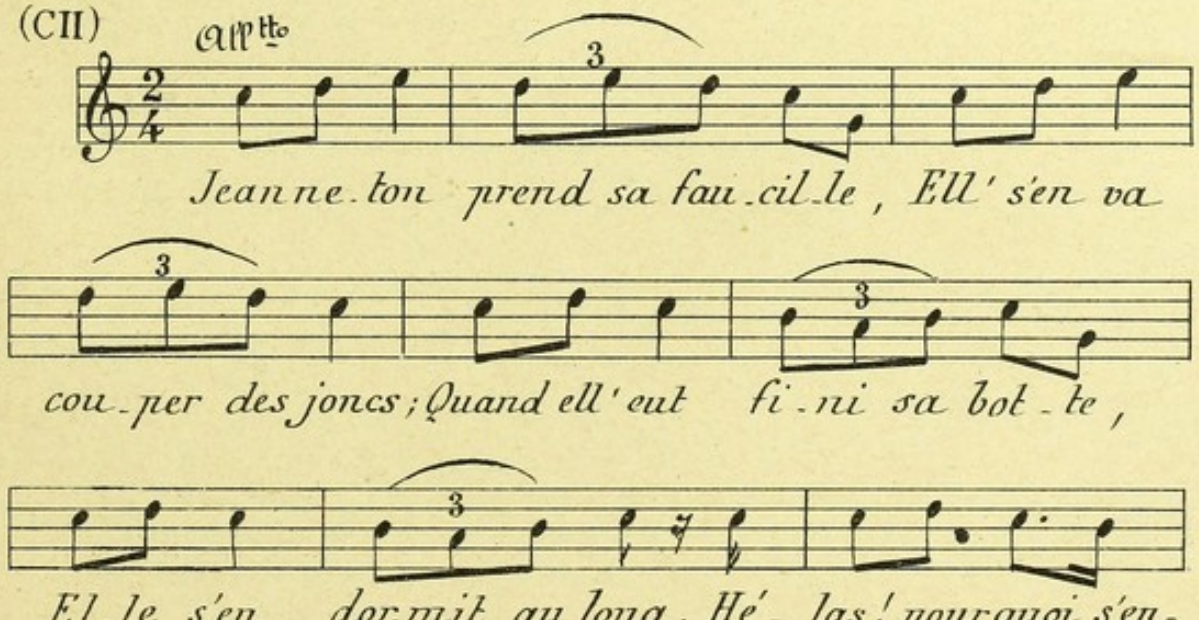
(C) Allegretto Ronde.
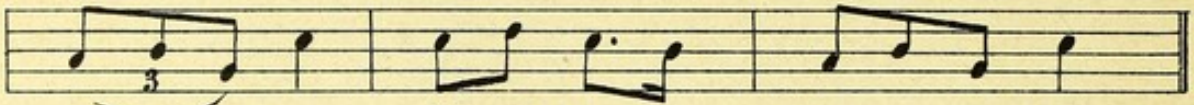


(CI)


Gaiement
Mon père me ma - ri - e A
-vec un a - vo - cat, Et, la pre - miè - re
nuit, qu'a - vec lui je cou - cha, Roug d'joug d'jougue,
ça n'va guè-re, Roug d'joug d'jougla Trist' af - fai - re,
lon lon la ça n'i - ra pas, Ça n'i - ra pas!

(CII)


All^tto
Jeanne-ton prend sa fau - cil - le, Ell' s'en va
cou - per des joncs; Quand ell' eut fi - ni sa bot - te,
El - le s'en - dor - mit au long. Hé - las! pourquoi s'en -



dormit el-le , La petite Jean--ne-ton ?

FIN

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Préface v
Avant-Propos ix

LIVRE PREMIER

TRADITIONS, COUTUMES

CHAPITRE I

Pages

Le Mariage 3

CHAPITRE II

Baptême. — Parrain. — Marraine 18
Appendice au Chapitre II 20

CHAPITRE III

Funérailles. — Le Jour des Morts 22

CHAPITRE IV

Mœurs et Coutumes diverses 25

CHAPITRE V

Les Tireurs de Mousquet. — Les Hocquetons du Chesne et la Sainte-Ampoule .. 33
Appendice au Chapitre V 38

CHAPITRE VI

Pages

De quelques Pèlerinages ardennais 42

CHAPITRE VII

Le Carnaval. — Le Carême 58

CHAPITRE VIII

Les Rois. — Fêtes de mai. — Fêtes diverses 74

CHAPITRE IX

Une Fête ardennaise en 1827 101

CHAPITRE X

Anciennes Danses ardennaises 108

CHAPITRE XI

De quelques anciens Jeux ardennais.

La Soule 111
La Clignette 112
La Blosse 113
Le Jeu de Braque 114
Jeu de Billot 114
Dig, dag, savatte 114
Trois fois passera 115
Lou Raimiou 115
Cache, cache mon dé 115
Les Rubans 116
La Maraude 116
La Porte Saint-Nicolas 117
Ne sommes-nous pas cousins 117
Le Jeu du Cochet 118
Le Jeu de la Potée 119
Le Jeu des Fers 120
A Zonzon 120
La Danse en rond 121
Cachez la Tour 122
La Cordonnière 123
Adèle 124
Embrassons-nous 124
La plus gentille 125
Foulons l'herbe 125
La Marjolaine 126

CHAPITRE XII

Pages
Blasons et Dictons ardennais 128

LIVRE II

LA SORCELLERIE

CHAPITRE I

Médecine superstitieuse. — Sorcellerie.... 149

CHAPITRE II

Aphorismes superstitieux ardennais 163

CHAPITRE III

Petits Contes de Sorciers.

La Voie des Vaches..... 191
Les Pigeons enchantés 192
Les Laveuses du Bois-Planté..... 192
Les Batteurs de Creuruelle 193
Le Voyageur mystérieux..... 194
La Bête de Basigny..... 194
Les Sorciers de la Cave 195
Les Fées du Mont-Châtillon 195
La Fileuse de Linchamps..... 196
Le Trou-des-Fées 197
Le Berger susceptible 197
La Galette enchantée..... 197
La Table de Francheval..... 198
La Borne déplacée..... 199
Le Couzietti..... 199
La Chasse fantastique..... 200
La Cocogne..... 201
Les Fées de la Cave 201
Les Poules du Laid-Trou 202
Le Nuton..... 202
Le Revenant de la Motte 203
Le Houzier..... 203
Le Trou de Mox-Houzy..... 203
Les Couleuvres du Bois-d'Or..... 204
Les Plats d'or..... 205
Pie-pie-van-van 205
Le Don du Chasseur..... 206
Les Poux de la Sorcière..... 207
La Pigeonne à Nuda..... 207
La Brebis de Chagny..... 208
Le Quincaillier mis à la raison 208
Les Demoiselles de Lévy..... 209
L'Homme-Chat 210
Le Berger sorcier 212
Le Mesmer de Rocquigny 213
Le Charmeur de Loups..... 214
Le Trésor du Diable..... 215

LIVRE III

RONDES & CHANSONS

Avant-Propos 219

CHAPITRE I

Rondes et Chansons.

J'avo enne bialle vetche bleue 221
Nous sommes trois sœurs..... 222
Où allez-vous 222
Si l'amour vous gêne..... 222
L'Herbe qui guérit 223
Le Mauvais Galant 223
Le P'tit Bonnet rond 224
Les Trois Filles à marier..... 225
Les Trois Jupons blancs..... 226
J'avais un amant..... 227
L'Ami présent..... 227
Celui que j'aime..... 228
Le Joli Bas de laine 228
La Rose de Colin..... 229
A la Saint-Pierre, à la Saint-Jean..... 230
As-tu de belles filles..... 230
J'ai planté un laurier..... 231
Le Pigeon blanc 231

	Pages
Fillettes du village	232
Auprès de chez nous	233
La violette double, double	234
Les Garçons d'Ambly	234
Ah! mon beau château	235
Vieillard, que sais-tu faire	235
Le Tavernier et la Tavernière	236
En revenant des montagnes	236
Voilà bien des amoureux	237
Tout au milieu de Paris	238
Nous sommes à trois cousines	239
Nous sommes à trois cousines	239
Nous étions à trois cousines	240
La Ceinture	240
Les Garçons d'Ambly	241
La Ronde du Couvent	242
C'était un paysan	243
Ronde des Tisseurs	243
Chanson de longue haleine	244

CHAPITRE II

Chansons historiques et rustiques.

La Légende de saint Nicolas	245
Saint Joseph et Jésus	245
Les Adieux au Gué-d'Hossus	247
Les Ardennaises patriotes	248
La Chanson de Sedan	249
Le Brave Capitaine	251
La Femme du Tambour	251
La Chanson des Conscrits	252
Les Adieux des Conscrits	252
La Cruelle Bergère	253
Chant de Meuniers	254
Ronde de Bergers	254
La Bergère et le Berger	255

CHAPITRE III

Chansons de mariage. — Chansons d'amour.

Donnez-moi un mari	256
Quand on marie ses filles	257
Quand les garçons sont jeunes	257
Le beau temps est passé	257
La mal mariée	258
Le mal marié	259
Le premier jour de mes noces	259
Sur le bord de la France	260
Où est mon ami	261
Là-haut sur la montagne	261
Oui, je l'attends	262
J'm'en fus dans not' jardin	262
Thomas, réveille-toi	263
Les Garçons de Malandry	263
Là-haut sur ces coteaux	264
Voici une compagnie	265
Quand la feuille était verte	265
Regrets d'amour	266
Les Trois Princesses	266
Aux bords de la fontaine	267
Mon père m'envoie-t-à l'herbe	268
J'ai fait une maîtresse	269
Le Batelier	269
C'était hier au matin	270

CHAPITRE IV

Chansons satiriques et badines.

J'suis cordonnier	271
Les Filles de Malandry	271
Le point du jour, mes amours	272
A la rive d'un bois	273
Le Meunier et Christophe	273
A cinq heures du matin	274
La Belle du Teinturier	274
Au château de mon père	275
Le Nez de Martin	276
Après ma journée faite	277
Le Roi de Sardaigne	278
Après ma journée faite	279
Les Filles d'à-présent	279
Trois Pèlerins de Dieu	280
Quand on marie ses filles	280
Le Panier de Fanchon	281
La Bique	282
Le Moine a fait le saut	283
Mon amant m'a quitté	283
L'Ermite au Jardin	284
Le Pauvre Ermite	285
La Gate à Jean Bertrand	285
J'ai une Brune	286
Le Beau Régiment	287
Le Moine blanc	287
Le Marchand de Bois	288

Pages

J'ai cueilli la rose rouge..... 289
Je cueillis la rose rouge..... 290
Le Lit de la Mariée..... 290
La Complainte du Révérend Père..... 291
Il était une nonne..... 293
La Petite Cordonnière..... 293
C'était un petit avocat..... 294
Mon père me marie..... 295

APPENDICE AU LIVRE III

Le Romancero de Champagne..... 296
Poésies populaires de la France..... 303
Les Ardennaises..... 309
Jeanneton..... 310

LIVRE IV

LÉGENDES HISTORIQUES

ET RELIGIEUSES

AVANT-PROPOS..... 313

CHAPITRE I

Petits Souvenirs légendaires.

L'Homme rouge..... 318
La Bataille de Rocroi..... 320
Le Passage des Meurtriers..... 320
La Légende du Huguenot..... 320
Le Saut-Thibault..... 321
D'où vient le nom d'Euilly..... 321
Les Deux Croissants de Bourcq..... 322
L'Abbaye de Signy..... 322
Origine de Librecy..... 323
La Maison maudite..... 323
La Madone du Couvent de Fumay..... 323
Le Puisatier de Pauvres..... 324
Le Bois de Taille-Gueule..... 324
La Légende du Grand Turc..... 324
L'Origine de Liart..... 325
Folle par amour..... 325
Pourquoi Juniville ne fut pas prise..... 326
Paume à paume..... 326
Les Cloches du Seigneur..... 326
Le Poirier du Diable..... 327
Le Père Gérard..... 327
La Vengeance de saint Quentin..... 327
Pourquoi fut baptisé Witikind..... 327
La Vigne de Vandy..... 328
Montmarin, Thélène et Dionne..... 328
La Cloche de Noyers..... 328
Le Bois du Trésor..... 328
Le Bac de Bazeilles..... 329
Le Ramichon..... 329
Thomas Becquet à Grandham..... 329
Le Cheval Bayard..... 330
Le Prince Colimé..... 331
La Tour de Katagy..... 332
La Fontaine de malheur..... 332
Comment fut fondé Escombres..... 332
Les Amants de Chiny..... 333
Comment fut fondé Orfeuil..... 333
La Fontaine Péringue..... 334
La Légende de saint Berthauld..... 334
Sainte Oliverie et sainte Liberette..... 335
Le Bréviaire de saint Roger..... 335
Le Miracle de saint Waast..... 336
La Légende des Abeilles..... 336
Le Château des Païens..... 336
La Légende des Couleuvres..... 337
Notre-Dame d'Éteignères..... 337
La Butte du Diable..... 338
Louison l'Ambassadrice..... 339
Saint Oricle et saint Juvin..... 339
L'Origine de Regniowez..... 341
La Ferme de Maugré..... 341
Les Loups de pierre..... 342
Les Dames-de-Meuse..... 342

CHAPITRE II

Légendes historiques et religieuses.

La Louve de Rocquigny..... 344
Le Paysan de Seuil et son Seigneur..... 345
Pourquoi les Juifs ne mangent pas de cochon..... 345
Comment le moine perdit son âme..... 346
Le Château du Diable..... 347
Le Puiset des Nonnes..... 348
Le Voyage de saint Martin..... 349

Pages

Le Gué-Charlemagne 350
La Chèvre d'Or..... 351
Le Mahwot et le Karnabo..... 353
La Légende de Jean d'Anglure..... 354
Balan, Francheval, Pont-Maugis..... 355
La Fleur d'Or..... 358
La Poule de Parfilet..... 359
L'Ouyeu des Gros-Bois 360
L'Ouyeu du Pont-des-Aulnes..... 362
La Crête-des-Loups 363
La Pierre de Madame de Cormon..... 364
Le Coffret de Henri IV..... 365
Le Petit Fifre de Rethel 367
Saint Remacle et son Loup..... 369
La Légende du Grand saint Hubert 371
Le Moine Chasseur..... 376
La Légende de Notre-Dame-à-Mars 379
La Légende du Château de Day..... 380
Yolande et Bucelin..... 383
La Roche-du-Diable 385
Le Squelette du Château de Montcornet. 387
Les Trois Miracles de saint Agrapaud... 392
Le Damoisel doré 396

LIVRE V

CONTES DIVERS

CHAPITRE I

Contes plaisants.

Le Bûcheron, la Femme et le Petit Chien 411
Paie tes dettes..... 412
Le Double Bossu 413
Le Curé, le Maître d'école et le Cochon. 416
Les Gabelous d'Autrecourt 417
Le Rusé Braconnier..... 419
Fay et le Procureur Mahut..... 420
La Cervelle du Bon Dieu..... 422
Les Trois Souhaits 425
Le Fin Voleur..... 428
L'Histoire de Grilhon..... 431
Jean Bêtri 434
Les Habitants de Château-Porcien..... 440
Le Curé d'Ardenne..... 442
Le Curé de Bulson..... 445

CHAPITRE II

Contes d'Animaux parleurs.

Le Renard et l'Écureuil 451
Le Coq et la Poule..... 452
Moitié-Poulet..... 454
Poulette et Coco 455
Le Loup, le Lièvre et le Renard 458
Le Loup, le Renard, le Coq et la Poule.. 460
La Chèvre et le Loup 462

CHAPITRE III

Aventures merveilleuses.

La Brebis-Fée..... 468
Le Chien d'Or..... 470
La Princesse Grenouille 474
Florine et Truitonne..... 478
Le Petit Berger du Pont-des-Aulnes..... 482
La Rose de Pimperlé..... 486
Jean-sans-Peur..... 490
Jean-le-Tigneux..... 493
Belle-Humeur et Sans-Chagrin..... 499
Brise-Barrière, Sans-Quartier et Passe-Partout 504
Le Devin et l'Acquitoire..... 511
La Faucille, le Coq et le Merle blanc.... 515
Le Loup, le Renard et le Chat..... 519

MUSIQUE

Musique..... 529

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

ERRATA & OMISSIONS

Page 9, ligne 11, le passage commençant par ces mots « A Saint-Etienne-à-Arnes » et se terminant par « donnait du cuivre à la jeune femme » est une communication de M. Louis.

Page 27, après la ligne 29, *ajouter* : « Au treizième siècle, à Yvois-Carignan, toute femme punie pour injures devait, de son domicile à la porte Saint-Georges (aujourd'hui détruite), porter une lourde charge de pierres sur ses épaules. »

Page 31, après la ligne 34, *ajouter* : « Le samedi saint, on conduit encore les petits enfants au jardin ; on leur montre des œufs, soigneusement dissimulés sous des feuilles, puis on leur dit : « Ce sont les cloches revenant de Rome qui ont jeté ces œnfs ; vois-tu passer les cloches, et les œufs qui tombent? » L'on fait alors le geste d'attraper à la volée des œufs que l'on tient dans la paume de la main fermée. Les petits enfants, l'imagination aidant, arrivent à croire que ces œufs sont pris au vol. »

Page 43, ligne 2, au lieu de lire : « à Corbeny (entre Reims et Laon), saint Gourgon pour les écrouelles, » *lire* : « à Le Fréty, saint Gorgon pour les écrouelles. »

Page 44, après la ligne 38, *ajouter* : « Mentionnons aussi le pèlerinage de la Croix-Piot. Ainsi se nomme une colline entre Cheveuges et Donchery. A cet endroit, un grand christ incrusté dans un arbre. A chaque pèlerin, après paiement bien entendu, on donnait un tout petit morceau du bois de cet arbre, et cette minuscule parcelle avait autant de vertu que les imperceptibles fragments du bois de la vraie croix. Le clergé sedanais eut jadis l'idée d'élever une chapelle sur le haut de la Croix-Piot, mais les terribles événements de 1870 furent cause qu'aucune suite ne fut donnée à ce projet. Le jour de ce pèlerinage, qui se faisait, et se fait encore aujourd'hui, bien qu'avec moins de solennité et de piété, est le jeudi saint. — *D'après une communication de* M. Alfred Braconnier, *typographe au Petit Ardennais.* »

Page 66, ligne 30, l'air *Ecce quam bonum,* précédé du chiffre romain (III), ne se trouve pas à la « Musique » fin du volume. Même remarque pour les airs marqués (VIII) page 80, (IX) page 85, (XX) page 117, et (XX *bis*) page 117.

Page 80, ligne 37, au lieu de « Voir Livre II, » *lire* « Voir Livre III. »

Page 132, après la ligne 9, *intercaler* ce blason : « *Les Cloutiers de l'Évêché.* » Désignait autrefois, par ironie, il y a une vingtaine d'années encore, les cloutiers de Montcy. La tradition veut qu'aux premiers siècles du christianisme, la petite commune de Montcy-Saint-Pierre (700 âmes aujourd'hui) ait été une grande ville des plus importantes, avec un évêché ressortissant au diocèse de Reims. Nous parlerons plus amplement, dans notre *Histoire légendaire des Ardennes,* de ces anciennes villes ardennaises aujourd'hui disparues : *Castrice, Montcy, Vincy, Angoury, Warcq,* etc., dont la réelle existence, du moins comme importance, est plus ou moins problématique.

Ajouter aussi : « *Ceux des pays des oiettes.* » Désigne — ou désignait — les habitants de Vrigne-Meuse, grands éleveurs d'oies, de poules et de canards.

Page 206, ligne 27, au lieu de « D'après une communication de M. Fricotteau, » *lire* « D'après Pimpurniaux, *Guide du Touriste en Ardenne.* »

Page 331, à la fin de la note, ligne 50, se terminant par ces mots « Y trouverons-nous des similaires pour nos Ardennes? » *ajouter* : « Notre confrère Certeux prépare également un volume sur les *pierres à légendes,* mais surtout les pierres affectant une forme humaine ou une forme d'animal. »

Page 338, ligne 53, après ces mots « traditions de la Haute-Bretagne, par Sébillot, » *ajouter* cette phrase : « Voir dans la *Revue des Traditions populaires* (livraison d'avril 1890), une légende : *La Hotte du Diable,* qualifiée, sans doute à tort, de « légende ardennaise, » Dun et Milly se trouvant dans la Meuse.

Page 427, après la ligne 51, *ajouter* : « un conte annamite : *Les Trois Souhaits,* recueil Dumoutier. »

Page 431, après la ligne 31, *ajouter* : « un conte annamite : *Le Renard et le Corbeau,* recueil Dumoutier. »

Wellcome Library
for the History
and Understanding
of Medicine



M
6297